Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revuedeluniversi1943univ

REVUE

DE

l'Université d'Ottawa

REVUE

DE

L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

1943

TREIZIÈME ANNÉE

SCOLASTICAT
DE
L'IMMACULÉE CONCEPTION
O. M. I.
Ste-Agathe des Monts, P.Q.

L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

CANADA

Trois ans de guerre
1939-1942

Avec l'automne, la plus grande guerre mondiale de l'histoire est entrée dans sa troisième année. Depuis trois ans, le Canada, la première des nations d'Amérique à tirer le glaive de la justice et de la liberté, se bat pour la défense du monde chrétien et civilisé contre l'abominable barbarie d'une Allemagne, ivre d'orgueil et d'hégémonie, bourreau des peuples et des religions.

Pendant ces trois ans, le Canada a mis sur pied — soldats, aviateurs et marins — une armée d'un demi-million d'hommes dont nombre déjà se sont distingués dans l'air, sur mer et sur terre. De plus, doublant sa production agricole et transformant son industrie civile, il a fourni chaque année à la Grande-Bretagne la plus forte partie de son importation alimentaire et une immense quantité d'armes et de machines de guerre, mitrailleuses, canons, avions, chars d'assaut et camions de toutes catégories. Pendant ces trois années, sauf les restrictions assez anodines qu'impose le rationnement de l'essence, du sucre, du thé et du café, la population civile n'a connu aucune des misères et des privations résultant de l'état de guerre. Au contraire, le Canada a bénéficié d'un accroissement prodigieux de son industrie et de sa production. Le chômage a disparu du pays et la prospérité financière n'a cessé de progresser au profit de la nation tout entière, si bien que nul pays, sans excepter les États-Unis et les républiques sud-américaines, ne possède aujourd'hui l'abondance dont jouit le Canada.

En face de cette situation privilégiée, il se trouve en ce moment, dans le monde, en Pologne, en Norvège, en Hollande, en Belgique, en France, en Tchécoslovaquie, en Yougoslavie, en Grèce et en Russie, des millions et des millions d'hommes, de femmes et d'enfants, pour qui ce mois de

septembre marque seulement le troisième anniversaire de la plus atroce des guerres. Car, cette guerre bombarde les villes, mitraille les civils, fusille les chefs, confisque les récoltes, réquisitionne les produits de toutes sortes, affame, asservit et violente tous ceux qui ont réussi à ne pas encore mourir malgré d'indicibles privations.

Songeant à tout cela, il me semble qu'à l'occasion de ce troisième anniversaire, il convient de faire une revue des trois interminables et terribles années que vient de traverser la pauvre humanité. Il convient de le faire, afin de ne pas laisser tomber en oubli le crime incommensurable de la féroce Allemagne. Car il faut garder vivantes de par le monde l'horreur et la haine de cette barbarie allemande, barbarie maudite qui a combiné cette guerre. Il faut garder vivante, cette haine, afin de maintenir le maximum de nos efforts pour la victoire dans cette guerre, qui est la guerre de tout homme qui se dit chrétien et civilisé. Car cette guerre, comme l'a dit récemment l'archevêque de Montréal, « est notre guerre à tous, et à nous, en particulier, libres citoyens d'une province française et catholique, et c'est notre honneur d'y combattre pour le salut des églises divines et des libertés humaines ». Il faut enfin garder vivant le souvenir de ces atrocités, afin que, le jour de la victoire, rejetant toute sensibilité imbécile ou maladive, une justice implacable s'abatte sur les grands chefs de l'Allemagne, auteurs criminels de la plus atroce des guerres, et sur le peuple sauvage qui s'est fait de plein gré l'exécuteur fanatique de leur plan de dominer le monde par la violence et la terreur.

En guise de préface, il faut rappeler que la guerre d'aujourd'hui est la fille illégitime, mais naturelle, de la première guerre mondiale. En 1918, les Grands Alliés, la France, l'Angleterre, les États-Unis et même l'Italie, ont gagné la guerre parce qu'ils étaient unis avec un seul but: la victoire. Mais ils ont perdu la paix, parce qu'ils se sont désunis avec des buts différents autour du tapis vert de Versailles. Puis suivirent, par les mêmes Alliés, toute une série de fautes: celle de la Grande-Bretagne — avec Lloyd George — de ne pas vouloir châtier Berlin, afin de renouer au plus tôt les relations commerciales germano-anglaises, celles des États-Unis — avec Harding — de réduire à néant les dettes de guerre reconnues par Versailles, et celle de la France — avec Briand — d'accepter une entente avec l'Allemagne. De ces erreurs, c'est cette Allemagne hypocrite et

coupable, qui retira tous les bénéfices. A coups d'audace, de mensonge et d'escroquerie, elle réussit, d'abord, à ne pas acquitter ses dettes, à filouter, ensuite, ses créanciers par une banqueroute frauduleuse et à se faufiler — pécheresse faussement repentie — à la Société des Nations qui respectent leur parole et ne considèrent pas les traités comme des chiffons de papier.

Ce premier stage, l'Allemagne réussit à le franchir grâce au pacifisme des grandes et des petites nations. Les petites nations, Suède, Norvège, Hollande, ne voulaient qu'une chose, la paix, afin de se consacrer au progrès matériel et moral de leurs citoyens. Parmi les grandes nations, la Grande-Bretagne était celle qui le plus obstinément réclamait la pacification du monde, au point de licencier ses armées et, par une suprême imprudence, de réduire aussi ses forces navales. Quant à la France, elle affirmait, par sa ligne Maginot, sa volonté de s'abstenir de toute agression et de vivre chez elle dans la paix. Enfin, les États-Unis refusaient obstinément de s'asscoier à la Ligue des Nations, qu'ils avaient créée.

Dans le monde, heureux de laisser tomber les armes pour se remettre à l'œuvre d'une civilisation plus haute et plus large, seul l'état-major allemand dressait des plans d'invasion et de conquête, ainsi que ses futurs complices, l'Italie et le Japon. Dès lors l'Allemagne ne chercha plus qu'à préparer une guerre qui serait sa revanche, son triomphe et son enrichissement. L'on vit alors cette chose symptomatique: les hobereaux de Prusse et les capitalistes de l'industrie s'unir à la caste des généraux pour la conquête du pouvoir politique et financier de l'Allemagne. Afin d'arriver à ce but, ils décidèrent de se servir d'un aventurier doué, il faut l'admettre, d'une puissance frénétique de parole, d'un magnétisme extraordinaire sur les masses et d'un véritable talent d'organisation. De descendance semi-juive, il s'appelait de son vrai nom Adolphe Schicklegruber, qu'il avait échangé contre celui d'Adolphe Hitler. Grâce à l'appui des financiers qui lui fournirent l'argent à pleines mains, le nouveau parti, le National-Socialisme, s'organise et s'affermit. L'essentiel de sa doctrine consiste à proclamer, à côté de revendications sociales, la supériorité de la race allemande et son droit à la domination du monde. Cette doctrine, avec ses appels à la revanche militaire, ouvrait la porte à tous les espoirs et à tous les appétits. Elle fit bientôt des progrès de plus en plus grands jusqu'au jour où, fouettant à outrance le fanatisme racial et la convoitise

collective, Hitler parvint en 1932, à prendre en main la dictature de l'Allemagne. Dès lors, s'organisa, sur une échelle immense, une préparation effrénée de la prochaine guerre, où s'engouffrèrent les millions naïvement prêtés à l'industrie allemande par les financiers américains, britanniques et français. La supériorité militaire de l'Allemagne grandit de jour en jour sous l'œil indifférent des autres nations, qui non seulement ne voulaient plus la guerre, mais, allant plus loin dans leur aveugle et imprévoyante politique, refusaient de s'armer, quand ils ne désarmaient pas leurs marins et leurs soldats, comme l'Angleterre, la France et même le Canada.

Dans cette paralysie des dirigeants politiques et cette apathie des chefs militaires, seule, criant dans le désert, s'élevait une voix pour avertir les peuples du danger qui montait à l'horizon. Sans se lasser, avec une force de logique et d'éloquence sans égale, un homme ne cessa de clamer à tous les vents qu'il fallait s'unir et s'armer contre l'Allemagne qui, sacrifiant son beurre aux canons, édifiait une armée et une aviation énormes afin de marcher à la conquête du monde. Cet homme, que personne ne voulait écouter et qui troublait la stupide tranquillité des hommes politiques, s'appelait Spencer Winston Churchill.

Bientôt forte de sa puissance militaire et plus forte encore de la faiblesse des autres nations, l'Allemagne réclamant ce qu'elle appelait son « espace vital », mettait en marche sa politique hypocrite et menteuse d'agrandissement, où elle employait tous les moyens, y compris le chantage et le meurtre. Elle débuta par l'assassinat de Dolfus et l'annexion de l'Autriche, malheureusement acceptée sans protestation par les grandes puissances. Puis ce fut le chantage contre la Tchéco-slovaquie et l'impudente violation de l'entente de Munich, nouveau chiffon de papier.

Alarmées cette fois, affolées même devant le danger à leur porte, les nations s'unirent enfin pour la résistance: pauvre union de nations sans armes, sans avions, sans chars d'assaut. De fait, le désarroi était tel qu'en France, le maréchal Pétain n'utilisait même pas complètement les crédits de l'armée et qu'en Angleterre, on se contentait d'une conscription partielle. Mais, après Munich, on s'empressa de passer des commandes militaires afin de s'armer en toute vitesse.

Il était déjà trop tard: le 1er septembre 1939, l'Allemagne, toujours aussi perfide que féroce, jetait brusquement des milliers d'avions sur les villes ouvertes de Pologne et mitraillait les populations civiles, homme, femme et enfant, dans la rue ou dans la campagne. La bête hideuse qui s'appelle l'officier prussien et le bourreau sanguinaire qui s'appelle le soldat allemand commençaient leur carrière de meurtriers, de voleurs et de tortionnaires. L'humanité allait être sauvagement punie d'avoir cru à l'existence d'une culture et d'un honneur germaniques et punie encore davantage d'avoir cru que le nazi pouvait être autre chose, sous le vernis de la civilisation, qu'une brute intégrale au niveau du gorille et du chacal.

Cette fois, enfin, les peuples libres comprirent que les mots de droit et de justice, que prodiguait l'Allemagne, dissimulaient simplement un infâme tissu de mensonges, de fourberies et de scélératesses. Ils comprirent, enfin, que se déchaînait sur l'Europe pacifique un nouveau fléau de férocité bestiale et de puissance mécanique se ruant au pillage, à l'assassinat et à la torture des populations civiles. Dressant pour la protection du monde chrétien et civilisé le rempart de leurs soldats, la France et la Grande-Bretagne prirent les pauvres armes qu'elles purent se trouver et firent face aux envahisseurs.

Devant le monde révolté, stupéfié par l'écœurante perfidie et l'infâme déloyauté de ce peuple rapace qui se targuait, hier encore, de supériorité raciale, la question se posa, dans toute son ampleur morale et politique. Qu'allait faire le Canada, nouvelle puissance internationale, symbole de liberté parlementaire et de démocratie nord-américaine, qui depuis quarante ans ne cessait de se hausser au rôle magnifique que lui avait assigné Laurier, le plus grand de ses premiers ministres, celui d'être le peuple qui émerveillerait, par sa croissance prodigieuse, le vingtième siècle tout entier? Pour la première fois dans son histoire, la nation canadienne héritière du côté anglais des principes constitutionnels de la Grande-Bretagne et du côté français des idées humanitaires de la France, allait déterminer elle-même comme nation indépendante, l'orientation de sa conscience politique dans un conflit international.

Pendant sept jours, l'opinion mondiale attendit la réponse. Est-ce que, prêtant l'oreille aux isolationnistes obtus, aux colonnards sournois et aux antibritanniques aveugles, le Canada se réfugierait, dans une égoïs-

te et stérile neutralité où s'avilirait sa conscience humaine et s'effondreraient sa réputation et son importance dans le monde, en même temps que s'enliseraient son commerce et son industrie? Ou encore, sous le fallacieux prétexte de sa séparation de l'Europe par l'Atlantique ou de sa douteuse sécurité derrière les États-Unis,deviendrait-il le Ponce Pilate d'Amérique, se lavant hypocritement les mains de la lutte désespérée où se jouaient le sort de ses deux mères patries, la France et l'Angleterre? Les Canadiens de l'heure se révéleraient-ils les représentants abâtardis de deux grandes races, dévirilisés par le confort matériel du siècle, anémiés par le jazz et l'automobile, le cocktail et le coca-cola?

Pendant sept jours le monde attendit la réponse du Canada, tandis que la radio de Berlin déversait ses protestations d'amitié à l'Amérique entière et ses appels à la neutralité canadienne, à l'égoïsme des masses et à la lâcheté des individus, appels que colportaient, dans l'ombre et sous le manteau, tout un monde interlope et miteux de mouchards, d'isolationnistes et de défaitistes circulant sous de fausses étiquettes régionalistes ou raciales.

Au contraire, les Canadiens comprendraient-ils que leur sort démocratique était associé à celui de la Grande-Bretagne, comme les Américains ont compris que le sort des États-Unis eux-mêmes ne pouvait se dissocier de celui de l'empire britannique? Verraient-ils clairement que la défaite des Alliés signifiait la mainmise sur le Canada par l'Allemagne avec l'esclavage politique et social du pays, le paiement de formidables contributions de guerre et le pillage de nos ressources naturelles? Devant cette menace, les Canadiens se hausseraient-ils à la taille des soldats de d'Iberville et de Montcalm, des miliciens de Brock et de Salaberry et des poilus de Courcelette et de Vimy?

Pendant sept jours l'opinion mondiale attendit la décision du Canada et le septième jour, c'était le 10 septembre 1939, le Parlement canadien, de sa libre et pleine volonté, déclara la guerre à l'Allemagne afin de satisfaire à la conscience de la nation. Devant cette décision d'un peuple libre et d'une démocratie, le pays tout entier sentit passer dans son âme un élan de fierté, qui était une protestation contre l'injustice de la force brutale et une affirmation de sa foi en un monde où doivent dominer la morale chrétienne, la liberté politique et la justice sociale. Ce jour-là, le

Canada entrait dans une guerre qui était sa guerre, le Canada se haussait à un honneur qui était son honneur. Le Canada venait de poser l'acte suprême, qui le mettait au rang des nations totalement indépendantes.

Chez nos concitoyens britanniques, cet acte répondait à la fois à l'appel de la race et de la conscience. C'était l'appel irrésistible et spontané de la race d'abord qui, avec le cri sublime de « Mère nous voici », jetait aux côtés de la Grande-Bretagne ses petits-fils du Canada anglais restés attachés sans interruption à leur mère patrie par la descendance, la politique, les traditions et même les liens de famille. Et cet appel s'alliait à celui d'une conscience éprise de liberté politique, que soulevaient d'indignation les agressions brutales de l'Allemagne contre de petites nations et des minorités. Il convient de féliciter nos concitoyens anglais, fils d'une glorieuse mère patrie, de lui rester fidèles et d'avoir lancé ce cri et fait ce geste d'aide familiale et nationale, cri et geste que nous Canadiens français nous aurions répétés pour la France, si notre pays était resté colonie française, cri et geste, que même séparés de la France par un siècle de temps et d'évolution politique, nous avons commencé de faire en 1870 et en 1914, sans oublier que ce cri et ce geste nous les avons aussi faits avec nos zouaves pour l'Église en 1868.

Par une heureuse similitude, ce geste de nos concitoyens britanniques concordait avec les sentiments les mieux éclairés du Canada français. En effet, écoutant dans ce cas, non l'appel de la race, mais le conseil d'une profonde politique et d'une haute morale religieuse, nos chefs parlementaires, Lapointe, Cardin, Dandurand et Vien, et nos chefs ecclésiastiques, le cardinal Villeneuve et les évêques, aussi bien que le peuple des villes et des campagnes, comprenaient tous, les uns consciemment, les autres instinctivement, que notre groupe français ne pouvait, sans un certain déshonneur, rester neutre devant une agression de l'Allemagne contre la France et la Grande-Bretagne. D'abord, fidèle à ses traditions catholiques et françaises, le Québec se devait, par simple réaction de sa conscience, de s'aligner du côté du droit contre l'injustice et du côté de la liberté contre la servitude. Mais il y avait davantage. Tout le Québec sentait bien en son cœur qu'une défaite de la France, c'était une blessure d'âme et une diminution de prestige, qui frappait tout homme de race française. De plus, il comprenait dans son esprit qu'une défaite de la

Grande-Bretagne, c'était pour le Canada une déchéance politique et la perte des libertés économiques et constitutionnelles. Ainsi le devoir humain et l'intérêt politique, aussi bien que le sentiment racial, se conjuguaient pour ranger le Québec à côté des mères patries du Canada. Le jour où il prit sa place au combat, le peuple du Québec révéla l'incoercible bon sens de sa politique séculaire et la sagesse de sa tradition religieuse et morale. Ce jour-là, il a répété le geste sagace des miliciens de 1775 se battant à l'appel de Mgr Briand et le geste avisé des miliciens de 1812 se battant à l'exemple du grand Papineau lui-même. Ce jour-là, méprisant les appels insidieux des rancunes anciennes, les Canadiens français se sont haussés au plus haut sommet de leur histoire et de l'honneur national.

Cette importante décision de notre peuple, le Québec l'a depuis par trois fois réaffirmée à la face du pays. D'abord, quand un certain premier ministre crut qu'il pourrait conquérir une réélection en proclamant un programme d'opposition à la participation à la guerre, les électeurs balayèrent du pouvoir par une énorme majorité l'homme qui voulait les mettre dans le camp des défaitistes et leur faire renier la glorieuse tradition de Châteauguay et de Courcelette.

Ensuite, aux élections fédérales, sur soixante-cinq sièges, le Québec donna soixante-quatre députés au gouvernement King-Lapointe qui avait signé la déclaration de guerre.

Enfin, lorsqu'un certain maire de Montréal, en relation avec des consulats étrangers, si l'on en croit la rumeur, crut pouvoir profiter des antipathies de race et de politique, il ne se leva pas même un seul petit doigt en faveur de ce futur gauleiter laurentien, alors qu'il était dirigé vers le camp d'internement où il médite aujourd'hui sur le complot qui devait, selon la même rumeur, le conduire à Washington dans une ambassade étrangère.

Ainsi par ses chefs politiques et religieux, par ses deux votes aux elections provinciales et fédérales et par son attitude devant l'appel d'un maire fasciste, le peuple de Québec a magnifiquement affirmé sa complète adhésion à la guerre en faveur de la France et de l'Angleterre contre la barbarie allemande dénoncée par Pie XII dans la première de ses encycliques. Ainsi le Québec est resté d'accord avec sa tradition catholique et française et en communion avec l'âme des héros du 22e en se rangeant

sous le drapeau de la civilisation chrétienne, dans la défense de son indépendance politique et religieuse.

Voici donc, après une brève accalmie de vingt ans, déchaînée de nouveau, la guerre qui devait disparaître du monde après le traité de Versailles. Au cours de cette guerre, qui est son œuvre, l'Allemagne pratiquera constamment, car l'Allemand manque d'imagination, deux principes empruntés au passé. Le premier, c'est le coup de la surprise déloyale, frappant en pleine paix un coup inattendu qui paralyse l'ennemi. Le deuxième, c'est l'attaque-éclair en masse, le *blitz-krieg,* qui doit écraser l'adversaire avant qu'il organise sa défense.

C'est ainsi que l'Allemagne se jette en ouragan sur les aérodromes de la Pologne qui perdra du coup sa petite aviation, les yeux de ses armées. Après une lutte de quatre semaines, lutte magnifique de bravoure et d'endurance, où sa population civile avait déployé un héroïsme égal au courage des soldats, la Pologne tombait aux mains de l'Allemagne. Affaiblie par une stratégie qui n'avait pas su sacrifier ses provinces frontières afin de mieux défendre le centre vital du pays, elle tombait surtout parce qu'elle manquait de tanks et d'avions dans un pays sans défenses naturelles contre le guet-apens d'une nation sournoise qui préparait la guerre depuis dix ans. La Pologne tomba parce qu'elle n'avait plus d'armes, mais elle tomba dans une auréole inoubliable de gloire et d'héroïsme.

Deux événements d'importance mondiale sont à signaler au cours d'octobre. Le 7 du mois, Hitler, c'est sa première tentative, fit offrir aux Alliés une paix qui fut aussitôt refusée par la France. Le 27 suivant, paraît la première encyclique de Pie XII. Malgré la politique, déjà ancienne, du Vatican de rester en dehors des conflits armés, le chef de l'Église ne put s'empêcher de condamner la théorie allemande de la supériorité raciale qui s'oppose « aux droits et aux devoirs de l'homme » et tente « de prendre la place de Dieu ». Ce sont les mots du pape, qui, de plus, n'hésita pas, avec un courage admirable, à exprimer sa sympathie à « notre chère Pologne, à cause de sa fidélité à l'Église », en attendant l'heure de sa résurrection.

Dans l'intervalle, d'accord avec les sentiments et la volonté populaires, le gouvernement canadien organisait son effort de guerre. Un appel aux volontaires pour l'armée expéditionnaire voyait, en quatre semai-

nes, soixante mille hommes se ranger sous les drapeaux et c'était un régiment canadien-français, le régiment de Maisonneuve, qui avait l'honneur d'être le premier à compléter son effectif, magnifique réponse à l'appel de la patrie des descendants des soldats de Montcalm et de Salaberry! La marine canadienne triplait bientôt le nombre de ses navires pour la protection de nos côtes et de notre commerce. Se transformant rapidement en industrie de guerre, nos usines se mettaient à fabriquer munitions et mitrailleuses, et à construire avions et navires. Le 17 décembre les premiers soldats canadiens débarquaient en Angleterre.

De septembre 1939 au mois d'avril suivant, sur le front de France, ce fut ce qu'on a nommé la « drôle de guerre », c'est-à-dire l'immobilité quasi complète des armées embusquées derrière la ligne Maginot et la ligne Siegfried. D'un côté, le haut commandement français commettait la fatale erreur de s'en tenir à une guerre défensive, posant le principe qu'on ne doit se battre que si l'ennemi envahit votre territoire. Dangereuse chimère qui se retrouve encore dans notre pays où certains stratèges de club ou de salon réclament une armée qui démolira les hordes allemandes sur les côtes de Gaspé. Pour avoir oublié la théorie de Napoléon et de Foch que la meilleure des défenses, c'est l'attaque de l'ennemi sur son territoire, la France préparait elle-même sa prochaine défaite.

De leur côté, les armées hitlériennes restaient inactives. C'est que l'Allemagne, escomptant une nouvelle reculade comme à Munich, était décontenancée par la détermination de la Grande-Bretagne et de la France de mener la guerre jusqu'au bout. En fait, elle n'était pas encore prête à se jeter à l'attaque. Elle passa donc l'hiver à mettre son dispositif militaire au point parfait. A l'heure zéro, elle entra brusquement dans la bataille au début d'avril. Comme dans la première guerre mondiale, le grand état-major adopta la tactique de l'enveloppement de l'adversaire en débordant son aile la plus faible, qui était l'aile gauche française s'appuyant sur une Belgique insuffisamment fortifiée, reposant elle-même sur une Hollande ouverte de partout. Le plan allemand se dessine aussitôt: balayer la Hollande en coup de vent, écraser la Belgique sur le canal Albert, et de là prendre la France à revers en passant à droite de sa ligne Maginot. La conception était logique et simple, si on était assez lâche et vil pour donner le coup de poignard à la pacifique Hollande et à la Bel-

gique indécise, qui se croyaient en sûreté derrière la funeste politique de l'isolation et de la neutralité.

Ce plan, qui regardait la France, ennemie territoriale, l'Allemagne le fit précéder de son plan contre la Grande-Bretagne, adversaire maritime. Appliquant toujours son principe du débordement de l'aile ennemie, l'Allemagne complota l'envahissement, malgré leur pacifisme séculaire, du Danemark et de la Norvège, ce qui lui permettrait d'encercler la Grande-Bretagne au nord et à l'ouest.

Ainsi préparé, ainsi fait. Le 9 avril 1940, en pleine paix, les hordes hitlériennes envahissaient, l'arme au poing, le Danemark, aussitôt immobilisé, et la marine allemande canonnait les forts de Norvège, pendant que ses avions mitraillaient les populations civiles qui osaient se défendre contre les bandits du siècle. Mais, cette offensive, qui fut une formidable erreur économique et stratégique de l'Allemagne, lui coûta le quart des meilleures unités de sa flotte militaire et marchande.

Le monde n'était pas encore revenu de son indignation devant ces injustes et brutales agressions contre de petits peuples, industrieux et pacifiques, que le 10 mai, l'Allemagne se ruait avec une sauvagerie et une cruauté inouïes sur les villes ouvertes de Hollande. En pleine paix, ses aviateurs assassinaient vingt mille hommes, femmes et enfants dans la seule ville de Rotterdam. La Hollande une fois abattue, la Belgique débordée fut incapable de résister à l'avalanche de fer qui s'abattit sur ses troupes et sur la malheureuse foule des réfugiés qui encombrait les routes de la campagne.

Au milieu de ces événements, Winston Churchill, le seul politique qui avait dévoilé le plan de l'Allemagne, devenait le 10 mai premier ministre de la Grande-Bretagne. Bientôt la bataille entrait en France et l'armée française, dont les chefs Pétain et Weygand avaient refusé d'adopter le programme d'une armée motorisée, que recommandait le général de Gaulle, fut incapable, faute d'avions et de chars d'assaut, d'arrêter l'énorme poussée des formidables divisions blindées de l'ennemi. Le 15 juin, la ligne française s'écroulait à Sedan, démontrant l'erreur de la simple défensive derrière la ligne Maginot. Les armées anglaises et françaises, tentaient un suprême effort afin de fermer la brèche, quand le roi de Belgique, devant l'avalanche des tanks et le massacre des réfugiés donna sou-

dain à son armée l'ordre de capituler, ce qui découvrait l'aile gauche des Britanniques. Alors commença la retraite sur Dunkerque, héroïquement couverte par les arrière-gardes française et britannique arrêtant la ruée des hordes allemandes. Puis, grâce à l'indomptable vaillance de la R.A.F. et de la marine anglaise, refoulant et dispersant l'aviation allemande, ce fut, jour et nuit, l'héroïque évacuation du continent, qui permit, par des prodiges d'endurance, de bravoure et de dévouement, de ramener 335.000 hommes en Grande-Bretagne au début de juin.

Ayant échoué dans son plan d'anéantir l'armée britannique, le haut commandement boche tournait ses forces contre l'armée française. Le 3 juin, trois cents aéroplanes jetaient un millier de bombes sur Paris, pendant que deux millions d'Allemands se ruaient à l'attaque derrière des milliers de tanks appuyés par des milliers d'avions. Là-dessus, le 10 juin, avec le geste odieux du lâche frappant dans le dos un homme blessé qui se défend contre des bandits, le fasciste Mussolini déclare la guerre à la France, car ce nouveau chacal veut sa part du butin. Devant l'avalanche allemande, malgré une résistance souvent héroïque, les forces françaises doivent céder du terrain de jour en jour et, le 14 juin, les troupes hitlériennes entrent dans Paris et le gouvernement français s'établit à Bordeaux. La Grande-Bretagne qui envoie en France des renforts considérables, y compris un détachement de troupes canadiennes (12-14 juin), offre un pacte d'union au gouvernement français qui malheureusement le refuse. Là-dessus, le premier ministre Reynaud, qui veut combattre quand même et transporter le gouvernement en Afrique, démissionne, trompé par les assurances de la formation d'un nouveau ministère armé d'une autorité absolue. Dirigé par Laval, le clan des défaitistes fait nommer Pétain premier ministre et Weygand, ministre de la Guerre. Dès le lendemain, 17 juin, le but du complot se révèle: au lieu de s'embarquer pour l'Afrique afin de continuer la lutte comme l'honneur et la sagesse le réclamaient, un maréchal octogénaire, déjà coupable de n'avoir pas fourni à l'armée française les avions et les chars d'assaut indispensables à la guerre moderne, s'empresse, à la stupéfaction de la France, d'adresser à Hitler l'inconcevable demande d'un armistice. Le 22 juin, Pétain acceptait l'incroyable armistice de Rethondes qui livrait aux Allemands les deux tiers du pays avec toute la côte atlantique, laissait dans les camps de concentration un

million et demi de prisonniers et imposait une contribution de quatre cent millions de francs par jour, soit cent soixante millions de dollars, pour l'entretien de l'armée d'occupation. Mais, dès le lendemain, l'âme française se redressait dans un irréductible élan et le groupe des Français libres se rangeait sous le général de Gaulle avec le serment de continuer la lutte jusqu'à la victoire des Alliés.

Le 19 juillet, Hitler offrait à la Grande-Bretagne une paix qui, disait-il, serait magnanime, à condition de se conclure immédiatement. A cette invitation du massacreur des populations civiles, Londres répondit par un non catégorique, qui retentit comme un soufflet à l'orgueil du caporal Hitler.

Dans l'intervalle, le Canada continuait son superbe effort militaire: le premier ministre annonçait la création d'un corps d'armée expéditionnaire; des troupes canadiennes débarquaient, le 18 juin, en Islande et à Terre-Neuve, pour la défense de ces deux avant-postes du Canada; et l'industrie s'activait prodigieusement, fabriquant des munitions et des mitrailleuses, construisant des navires, des avions et des chars d'assaut. En juillet, arrivaient à Halifax les premiers prisonniers nazis qui déclaraient insolemment qu'à Noël les troupes allemandes leur rendraient la liberté sur le sol canadien, mais où ils verront bientôt leur troisième Noël, toujours derrière les fils barbelés. Au mois d'août, à Ogdensburg, le président Roosevelt et M. King annoncent la création d'une commission conjointe de défense des deux pays.

En juillet, furieux du rejet de son offre de paix, Hitler met au point une formidable attaque aérienne contre l'Angleterre, seul obstacle à sa conquête du monde. Cette attaque doit servir de préparation à l'invasion des îles britanniques, dont le fuhrer annonce la conquête pour le mois d'août. Dans ce dessein, le grand état-major réunit des bâtiments de transport, construit des barques spéciales et concentre des troupes dans les ports de la Manche, où les soldats s'entraînent à des manœuvres d'invasion maritime. Le 8 août, la bataille de la Grande-Bretagne débute par des raids d'avions boches contre les ports et la marine britanniques. Les attaques croissent de jour en jour en nombre et en violence au point que, le 15 août, mille aéroplanes se ruent sur l'Angleterre. Les semaines qui suivent, les avions allemands s'acharnent à bombarder les aérodromes

anglais. Mais aux nuées d'aéroplanes ennemis les aviateurs de la R.A.F. opposent une audace, un courage et une habileté incomparables. Dans le seul mois d'août, ils descendent et détruisent 860 appareils allemands contre une perte de 202 machines britanniques. Dans le même temps les avions anglais vont bombarder Berlin, Essen et les ports d'invasion.

Décontenancés, enragés de leurs échecs répétés, Hitler et Gœring lancèrent la Luftwaffe contre Londres. Du 7 septembre au 5 octobre, en moins d'un mois, la ville subit trente-huit grandes attaques en masse. Des milliers d'obus explosifs et de bombes incendiaires s'abattirent comme une pluie sur l'énorme capitale et ses huit millions de population. A ces raids de jour succédèrent les offensives de nuit, intenses et massives, dans un suprême effort pour ruiner la ville et terroriser ses habitants. Cette offensive aérienne dura des mois, du commencement d'août à la fin de janvier. Des milliers de bombes tombèrent ainsi, nuit et jour, des milliers d'édifices furent démolis et des milliers d'incendies ravagèrent la ville. Des églises, des hôpitaux, des écoles furent détruits, des centaines et des centaines de maisons sautèrent avec leurs occupants, des milliers et des milliers de victimes, hommes, femmes, enfants, furent massacrés, écrasés, brûlés, rendus aveugles ou invalides pour la vie. L'existence de Londres était un véritable enfer sous une pluie de projectiles, au milieu des incendies et des ruines, dans le vacarme affolant des avions, des canons et des obus avec des nuits sans sommeil et des journées dans des abris. Le monde entier, incertain d'abord, bientôt confiant, et puis admirant de toute son âme, suivait la lutte magnifique des Londoniens et des Londoniennes indomptables de vaillance et de fermeté; Londres restait le dernier rampart de la civilisation et de la liberté. Si Londres capitulait, comme Vichy, c'en était fait de la civilisation bâtie sur l'Église et la justice. Mais Londres refusa de capituler. Miracle de courage surhumain et d'endurance héroïque, Londres résista malgré les bombes, l'incendie, les ruines et la mort. Et cette résistance de Londres, ce fut le salut de l'humanité.

Mais si Londres n'a pas été détruite par les bombardiers allemands, le mérite et la gloire en reviennent à l'aviation britannique. Inférieure en nombre, mais supérieure en armement et supérieure surtout par le courage et l'habileté de ses pilotes, elle triompha de façon éclatante de la Luftwaffe de Gœring. Jour et nuit, elle se jeta à la rencontre des Folkers

et des Messerchmidts, dont elle en fit un abattage énorme. En un seul jour, elle en culbuta 152 contre une perte de 16. Le record fut atteint en septembre alors que 185 avions allemands furent abattus en vingt-quatre heures. En dix mois, l'aviation anglaise avait détruit 5.350 appareils ennemis et n'en perdait que 1.800. Ces hécatombes ébranlèrent tellement l'ennemi que bientôt il n'osa plus s'avancer en masse. Réduite à ne lancer que de petites attaques de moins en moins fréquentes, l'Allemagne dut s'avouer vaincue et Londres put enfin dormir.

Mais l'aviation accomplit un autre miracle. Non seulement elle alla bombarder Berlin et les centres industriels allemands, mais, du 11 au 21 septembre, elle attaqua avec une telle violence et une telle maîtrise les ports de la Manche, d'où les Allemands se préparaient à envahir l'Angleterre, qu'elle ruina tous leurs plans, démolit les quais et les magasins, et détruisit des milliers de bateaux et d'embarcations, souvent avec les soldats qui les remplissaient, dont des centaines et des centaines périrent dans l'huile enflammée des bateaux torpillés. Les ravages furent tels que l'expédition allemande fut anéantie et l'invasion, contremandée. Déjà vaincue dans sa lutte aérienne, l'Allemagne était maintenant battue sur les côtes de la Manche.

Dans l'intervalle, les États-Unis, augmentant de plus en plus leur aide aux Nations alliées, cèdent cinquante destroyers à l'Angleterre et lui fournissent des avions, des navires et des chars d'assaut. C'est alors que l'Italie tente d'enrayer la sympathie américaine en offrant aux États-Unis le Canada, l'Australie et les Antilles anglaises, en retour de leur neutralité. On ne lui fit même pas l'honneur d'une réponse. Ensuite, fidèle à sa réputation de chacal, toujours prêt à bondir sur un plus faible adversaire, Mussolini envahit la Grèce en octobre, mais les Grecs culbutent les chemises noires et leur infligent défaite sur défaite, et capturent ville après ville. C'est la grande humiliation militaire et morale du régime fasciste.

Devant les échecs militaires de l'Axe, Hitler tente alors une offensive politique. Par un mélange de menace et de chantage, il obtient l'adhésion de la Hongrie, de la Roumanie et de la Slovaquie à un traité d'alliance avec les puissances de l'Axe. Son but est d'opposer à la Grande-Bretagne, afin de l'amener à renoncer à une lutte impossible, le front so-

lide des nations européennes, prêtes à accepter « l'ordre nouveau » proposé par l'Allemagne.

Dans la France de Vichy, le maréchal Pétain renvoie, en décembre, le chef du ministère, le proboche Pierre Laval, qui lui inspire, dit-il, une répugnance physique aussi bien que morale.

Nouvelle stratégie imposée par l'échec de l'invasion de l'Angleterre, l'Italie se porte à l'attaque des colonies anglaises et de l'Égypte afin de couper la route des Indes et de l'Australie par le canal de Suez. Les Italiens avancent en territoire de l'Afrique orientale, et occupent le Somaliland évacué par les Anglais. Du côté de l'Égypte, ils débutent par de rapides succès, bombardent Alexandrie et le Caire et pénètrent en Égypte, mais les forces anglaises ripostent par une série de victoires et la capture de Sidi Barrani et de vingt milles Italiens. Sur quoi, les armées italiennes battent en retraite sur tout le front.

L'année se ferme avec la promesse de Hitler à son peuple, le 31 décembre, de lui donner la grande victoire en 1941. Ainsi finit 1940, l'année où le danger fut le plus grand pour l'humanité et où l'Allemagne fut sur le point de toucher au succès total, si elle n'avait pas commis plusieurs erreurs tactiques et stratégiques. Mais la résistance indomptable de Londres et des civils anglais, jointe à la victoire de l'aviation anglaise, sauvèrent la civilisation.

Passons maintenant aux événements de 1941. Au début de l'année, humilié par la défaite de son aviation et de ses projets d'invasion, l'état-major allemand met tout son espoir dans la guerre sous-marine. Les torpillages redoublent partout et les pertes des Alliés bondissent de cinquante mille tonnes hebdomadaires à cent cinquante mille dans la première semaine de mars. Heureusement, grâce à de nouvelles méthodes de défense, ce maximum retombe bientôt à une moyenne de quatre-vingt-dix mille tonnes. C'est encore une perte énorme et, quoique la construction augmente son rendement, la question des navires, c'est-à-dire du transport des vivres et des armes reste un des grands problèmes des Alliés, et la guerre sous-marine, un danger pressant et constant.

De plus, les Allemands reprennent leurs raids aériens sur l'Angleterre, raids qui font trois mille victimes en janvier et neuf mille en mars. En avril et en mai, d'intenses bombardements sont déchaînés sur Lon-

dres, endommageant le Parlement et l'abbaye de Westminster; mais ces raids sont durement châtiés par les aviateurs britanniques qui abattent les Messerchmidts à la douzaine. Car la R.A.F. domine le ciel et fait subir, de janvier à juin, de tels dommages à Berlin, Hambourg et Cologne que Gœring lui-même se lamente sur la brutalité de ces dévastations, oubliant qu'il fut le premier à les déclancher dans cette guerre.

Sur terre, c'est en Afrique que s'engage la bataille principale, bataille qui a pour enjeu le canal de Suez et la route des Indes. Les Italiens occupent le Somaliland britannique et menacent encore l'Égypte, mais bientôt Anglais, Australiens et Français libres enlèvent, en coup de vent, Bardia, Tobrouk, Derna et Bengazi, capturant cent quarante mille Italiens. Ils emportent ensuite El Agheila, et la route de Tripoli est ouverte. Devant ce danger, les Allemands s'empressent d'expédier en vitesse des renforts en Lybie, à l'heure même où l'état-major britannique doit porter une partie de ses troupes au secours de la Grèce.

En ce moment, l'Angleterre qui combat seule contre l'Allemagne et l'Italie, doit faire face partout. D'abord, il lui faut se tenir prête à repousser une invasion encore possible et donner ensuite la chasse aux sous-marins, afin de recevoir des États-Unis et du Canada les provisions et les armes indispensables à sa population et à ses troupes. Il lui faut encore bloquer la marine italienne dans ses ports et ravitailler ses forces de l'Afrique du Nord. Or, avec toutes ces tâches en main, voici qu'elle reçoit un appel de la Grèce où la situation se gâte.

Merveilleuses de bravoure, les petites armées grecques ont si bien culbuté les Italiens que Mussolini doit implorer le secours des Allemands. Aussitôt l'armée hitlérienne se met en marche à travers la Bulgarie qui lui ouvre ses portes. En même temps, afin de s'assurer une meilleure route d'invasion, l'Allemagne somme la Yougoslavie de s'allier aux puissances de l'Axe, alliance que le cabinet yougoslave signe le 23 mars. Mais les Serbes, indignés, chassent le gouvernement et décident de défendre leur indépendance. Le 6 avril, grossies par les troupes hongroises, les hordes allemandes déferlent en Yougoslavie et en Grèce. Quoique pauvrement armés, sans aviation et sans chars d'assaut, ces deux petits pays livrent des combats héroïques contre des armées massives puissamment motorisées. Le 18 avril, la Yougoslavie est conquise, mais dans la montagne des

bandes de partisans ne cessent de harceler les ennemis. Au sud, grâce à ses montagnes, la Grèce continue de se battre, fortement appuyée par les troupes et l'aviation britanniques. Malgré des pertes énormes, les forces allemandes réussissent à refouler la petite armée greco-britannique en Crète que les troupes alliées sont bientôt obligées d'évacuer, et quarante-huit mille Britanniques doivent regagner l'Égypte en juin.

En Lybie, profitant de la campagne de Grèce, les Germano-Italiens reprennent l'offensive au début d'avril et forcent les Britanniques à retraiter jusqu'à leur point de départ sur la frontière égyptienne. Seul Tobrouk résiste victorieusement à toutes les attaques.

Par contre, du côté de l'Afrique orientale, les Anglais et les Sud-Africains, entrés en campagne dès janvier, emportent ville après ville et capturent les Italiens par milliers. Ils font aussi la conquête de l'Érythrée, de la Somalie et de l'Éthiopie, si bien qu'en juin, l'empire italien de l'Afrique orientale a cessé d'exister.

Mais déjà des complications surgissaient sur d'autres points. En Iraq, poussé par l'Allemagne, qui convoite les puits d'huile de Mossoul, le pronazi Al Gailani s'empare du gouvernement en avril. Les troupes britanniques, qui protègent les puits, sont attaquées par l'armée iraquienne soutenue par les avions allemands qui utilisent, avec l'autorisation de Vichy, les aérodromes français de Syrie. Mais, après quelques semaines d'hostilité, l'armée iraquienne capitule entre les mains des Britanniques et la paix ramène l'ancien cabinet persan favorable aux Alliés.

Chassés de l'Iraq, les Allemands cherchent à installer en Syrie leurs touristes à côté des membres de leur cinquième colonne. Alors, en juin, les Français libres et les Britanniques pénètrent à leur tour dans le pays, acclamés par la population. Vichy donne à ses troupes l'ordre de combattre et envoie même des renforts par avions et wagons allemands. Mais bientôt toute la Syrie passe sous le drapeau de la France libre et les touristes allemands déguerpissent en Turquie.

Malheureusement, en juillet, toujours au service de l'Allemagne, Pétain et Darlan, qui ont fait tirer sur les Français libres en Syrie, cèdent, sans un coup de feu, l'Indochine au Japon; et c'est cette Indochine, qui servira de base essentielle au complice de l'Allemagne pour la guerre qu'il prépare contre les Alliés. En marge des campagnes militaires, se produi-

sent ici et là d'autres événements. En février, le Japon offre à la Grande-Bretagne sa médiation afin de terminer la guerre. Cette médiation, troisième tentative de paix de l'Allemagne, M. Churchill la décline avec le sourire qui convient à la fourberie japonaise.

En avril, l'amiral Darlan, premier ministre de Vichy, cède à l'Allemagne cinquante-trois navires qui servent à ravitailler les troupes de l'Axe en Syrie, et deux cent quarante mille tonnes de provisions pour nourrir la population allemande, pendant que les Français doivent se serrer la ceinture devant des magasins vides. La collaboration, c'est-à-dire l'exploitation allemande, devient telle qu'en mai, le président Roosevelt supplie le maréchal Pétain de ne pas livrer la France à Hitler.

En ce même mois de mai, descend en parachute sur l'Écosse, Rudolph Hess, envoyé par Hitler. Quatrième tentative allemande en deux ans, il vient proposer la paix à la Grande-Bretagne, qui, comme il convient, le met tranquillement sous les verrous au grand amusement du monde entier.

Mais l'attention se porte bientôt ailleurs et, de mois en mois, le monde civilisé est aux écoutes pour entendre la voix de Roosevelt, qui depuis le début de la guerre représente avec le pape la conscience humaine. Avec une indignation qui réconforte, le président proteste, chaque fois, comme Pie XII, contre les férocités allemandes et déclare, en mars, que le but des États-Unis, c'est la défaite totale de Hitler et de Mussolini, coupie infâme de gangsters internationaux. En mars, il annonce que les États-Unis combattront pour la liberté des mers contre l'omnipotence allemande. En septembre, Roosevelt donne l'ordre de tirer à vue sur les sous-marins qui vont jusqu'à mitrailler les passagers dans les chaloupes de sauvetage.

De son côté, appliquant l'essentiel principe que la meilleure défense, c'est d'attaquer l'ennemi chez lui, le Canada met en campagne outre-mer cent cinquante mille soldats, aviateurs et marins. A la fin de l'année, nos aviateurs, dont plusieurs Canadiens français, ont déjà reçu 138 décorations pour exploits et faits d'armes exceptionnels.

En juin, Hitler commet la grande erreur de sa carrière: il attaque la Russie. L'explication est que, dans la lutte d'usure qui résulte du blocus britannique et de son impuissance à battre la Grande-Bretagne, il lui faut

pour durer mettre la main sur le grain de l'Ukraine et l'huile de Bakou. La bataille s'engage, énorme, sur un front de 2.000 milles et les Allemands foncent sur trois objectifs, Léningrade, Moscou et le Caucase. Aidée par les Finlandais au nord, les Hongrois au centre et les Roumains au sud, l'offensive allemande progresse rapidement, mais reste toujours incapable de rompre la ligne soviétique. Le courage des Russes, leur armement très moderne et leurs talents tactiques stupéfient Hitler qui annonçait leur anéantissement en deux mois. La stratégie russe se révèle supérieure aux tactiques allemandes: sans jamais s'engager à fond, elle maintient intacte la chaîne de ses armées: ce qui est l'essentiel. Faisant subir à l'ennemi d'énormes pertes par sa résistance et ses contre-attaques, elle cède du territoire, ce qui ne compte pas, mais elle ne cède aucun point vital. Ni Léningrade, ni Moscou, ni le Caucase ne sont conquis! Bientôt, l'hiver, le grand allié de toujours, descend sur la Russie. Alors en novembre, l'armée russe fonce à son tour; Léningrade est dégagé, Moscou, libéré, Rostov repris; et l'année finit avec les Allemands en pleine retraite sur tout le front de Russie.

Ailleurs, les événements se succèdent. Le 12 août, le maréchal Pétain annonce une complète collaboration avec l'Allemgane, cette même Allemagne qui, en violation de l'armistice, a expulsé les Lorrains de leur province et continue d'affamer la France. Le 14 août, rencontre dramatique de Churchill et de Roosevelt sur mer, où ils signent la Charte de l'Atlantique qui promet la liberté aux nations conquises. Au cours de ce mois, les touristes allemands s'infiltrent si vite en Iran, terre promise de l'huile, que les Anglais et les Russes doivent, afin de les devancer, mettre la main sur le pays, dont le roi pronaziste prend la fuite vers les banques allemandes.

Cependant, en Europe, les nations conquises organisent le sabotage contre les Boches: une armée yougoslave enlève des villes aux Italiens et se ravitaille à même leurs arsenaux. En France, à la suite de la liquidation d'un général allemand, Vichy laisse fusiller cinquante ôtages sans aucune protestation. En Méditerranée, la marine anglaise fait un massacre des flottes italiennes, et en Lybie, les Britanniques, passant à l'attaque en novembre, délivrent Tobrouk, culbutent les Allemands et les chassent jusqu'à Agedabia.

Au Canada, l'effort militaire s'intensifie. En septembre, les Canadiens font une expédition au Spitzberg et une escadrille canadienne participe aux raids sur l'Allemagne. En novembre, pour la première fois, des sous-marins allemands paraissent sur les côtes canadiennes. En décembre, Churchill est à Ottawa où, dans un discours dynamique, il proclame l'indestructible volonté des Alliés de mener la guerre jusqu'à la victoire totale.

En décembre, coup de foudre. En pleine paix, une flotte japonaise attaque la base américaine de Pearl Harbour et une armée nipponne capture ensuite Hong-Kong. Grâce à leur occupation de l'Indochine française, les nippons pénètrent aussi dans la presqu'île de Malacca et débarquent des troupes aux Philippines et dans les îles de la Malaisie. Naturellement, les complices du Japon, l'Allemagne et l'Italie, déclarent la guerre aux États-Unis.

Ainsi se clôt l'année 1941. Elle se termine, somme toute, de façon plutôt encourageante pour les Alliés. En définitive, l'Allemagne n'a fait que tourner en rond. Ses sous-marins n'ont pas affamé le peuple anglais et ses avions apparaissent de moins en moins souvent sur l'Angleterre. Hitler a commis l'erreur d'attaquer la Russie, ennemi énorme et dangereux qui reste debout et porte des coups formidables aux armées allemandes. Sans doute, Hitler a gagné de nombreuses batailles, mais il n'a pas réussi à gagner la guerre, et son succès final s'éloigne de jour en jour.

Sans doute aussi, le Japon s'est rangé de son côté, mais il faut se rappeler que la guerre ne se gagnera pas en Asie, mais en Europe. En outre, le Japon a fait entrer les États-Unis dans le conflit et c'est beaucoup plus qu'une compensation. Voici que, pour 1942, les trois plus grands empires du monde, la Grande-Bretagne, les États-Unis et la Russie, ont uni des forces inépuisables; l'avenir sur qui plane encore un brouillard, s'annonce tout de même de plus en plus favorable aux nations qui luttent pour la justice et la civilisation contre la brutalité allemande et la férocité japonaise.

Voici maintenant que s'ouvre la présente année, 1942. A ce moment, la lutte principale se poursuit sur le front soviétique. De janvier à juin, sous Timochenko, qui se révèle le plus grand stratège de l'heure, les Russes, profitant de l'hiver, délogent et refoulent les meilleures armées allemandes. Au nord, ils libèrent Léningrade; au centre, ils dégagent Mos-

cou et au sud, ils reprennent Rostov. En juin, la légende de l'invincibilité des armées hitlériennes est complètement démolie par une série de défaites écrasantes.

A cette date, leur général Von Bock, qui a dû quémander des renforts aux Roumains, aux Hongrois et même aux Italiens, ouvre une formidable offensive avec deux objectifs, Voronèje au nord et le Caucase au sud. Son plan est de couper en deux la ligne russe et, descendant la Volga, de se réunir à l'armée du sud afin de saisir les puits d'huile de Bakou, but suprême de la campagne. Les Russes opposent une résistance frénétique qui fauche les rangs ennemis. Leur stratégie est de ne jamais compromettre la soudure du front. Quand la pression du nombre devient irrésistible, ils se replient sur de nouvelles positions, où la lutte reprend, encore plus meurtrière. De cette façon, une fois de plus Timochenko a ruiné la stratégie allemande, qui n'a pu enlever le point vital de Voronèje. Battu sur sa gauche, Von Bock a dû sacrifier au centre de telles masses d'hommes et de machines, que, pour le moment, il reste incapable d'emporter Stalingrade et Hitler furieux vient de le remplacer par le général List. De son côté, l'armée du sud est bloquée aux pieds du Caucase. La résistance soviétique reste ainsi victorieuse. Comme en 1941, les Nazis n'ont pu ni anéantir l'armée russe ni saisir les puits d'huile, et déjà une première neige annonce un autre hiver, où les armées russes, toujours intactes et renforcées par le matériel anglais, sont prêtes pour l'offensive, en liaison avec un deuxième front anglo-américain.

Sur le front aérien les aviateurs de la R.A.F. font un tel abattage de l'aviation allemande qu'elle ose à peine risquer de petits raids sur l'Angleterre, cependant que des centaines d'appareils britanniques sèment la destruction dans les ports et les villes allemandes. Un raid de douze cents machines, le plus formidable de la guerre, saccage la ville de Cologne. L'aviation britannique, où se distinguent des escadrilles canadiennes, y compris une escadrille québecoise, est maîtresse absolue du ciel allemand.

Sur le front Méditerranée-Lybie, l'île de Malte reste héroïquement imprenable et la flotte anglaise coule de nombreux navires italiens. En Lybie, les Britanniques chassent les Allemands jusqu'au golfe de Sirte. Mais, fin janvier, Rommel déclanche une offensive qui les refoule jusqu'en Égypte. Là les Alliés arrêtent les ennemis sur la ligne d'El Alamein à

cent milles d'Alexandrie. Cette fois l'Égypte et le canal de Suez sont en danger. Aussi les Britanniques lancent-ils plusieurs contre-offensives qui rejettent constamment vers l'ouest l'armée italo-allemande, incapable de reprendre le terrain perdu.

C'est sur le front d'Asie que les événements se sont succédés avec le plus de rapidité. Ici, ce fut de nouveau le cas d'un agresseur, le Japon, qui se jette en pleine paix sur des adversaires qui le croyaient affaibli par sa lutte de quatre ans contre la Chine. De fait, la caste militaire, qui gouverne le pays, avait longuement préparé la guerre. Son plan de campagne était d'abord d'accabler par un coup-surprise l'adversaire sans défiance et de saisir ensuite certains territoires riches en matières premières, et qui serviraient de plus à former un rideau d'avant-postes bloquant l'attaque des Alliés.

Le coup-surprise, ce fut l'attaque de Pearl Harbour, suivie de l'invasion des Philippines. Là, les Américains opposèrent une si forte résistance qu'il fallut une lutte de cinq mois avant la conquête des îles en mars dernier. En même temps, les troupes nipponnes assaillirent les Indes néerlandaises, énergiquement défendues par les Hollandais et les Britanniques. En dépit de victoires à Macassar et à Java, les forces alliées durent évacuer les riches colonies de la Hollande.

Sur le continent, les forces japonaises progressent en Malaisie. Lentement, elles refoulent les troupes britanniques hors de la presqu'île et capturent Singapour en février. La lutte se poursuit alors en Birmanie, où les Chinois se joignent aux Anglais. Mais les Japonais se forgent, grâce au nombre, un chemin au sud jusqu'à Rangoon, et au nord jusqu'à Lashio. La capture de ces deux villes coupe la route de Birmanie, artère du ravitaillement de la Chine. Enfin, dans le Pacifique, les Japonais occupent le nord de la Nouvelle-Guinée et les îles Salomon, d'où leur aviation attaque Port-Moresby, que défendent les Australiens.

En somme, au début de l'été, le Japon, avait atteint ses objectifs immédiats et tendu autour de ses îles un rideau d'avant-postes protecteurs. Dans l'intervalle, McArthur a réuni les forces des Alliés en Australie. Quand, au début de mai, une puissante flotte ennemie parut dans la mer de Corail, l'aviation et la marine australo-américaines lui infligèrent une humiliante défaite. Furieux, les Japonais lancèrent, en juin, deux flottes

contre l'île Midway. Les aviateurs américains dispersèrent l'une et l'autre, coulant quinze navires. Les pertes subies dans ces deux batailles ont fortement abaissé la force manœuvrière des Nippons. De plus les Américains ont réoccupé les îles Salomon et sont en train d'expulser les Japonais de la Nouvelle-Guinée. Ainsi, la situation s'est grandement améliorée, sans oublier que la vaillante Chine regagne constamment du terrain qui pourra servir de base aérienne contre les villes du Japon.

Sur le front océanique l'offensive sous-marine se continue. La lutte se concentre surtout au nord de la Russie, afin d'enrayer son ravitaillement par l'Angleterre, et sur les côtes américaines, où naviguent les bateaux-citernes. Au début les pertes furent considérables, mais, depuis, les Alliés ont pourchassé les sous-marins avec succès. En août, vingt-quatre navires seulement furent coulés contre cent neuf en juin. De plus, la construction maritime met à flot aujourd'hui plus de bateaux qu'on en coule. Les seuls États-Unis livrent au transport maritime trois cargos par jour. La flotte britannique voit même grossir, chaque mois, le chiffre de ses catégories navales. Cependant, le sous-marin reste encore une menace constante et sérieuse.

Ailleurs, d'autres événements se produisent. En janvier, vingt-six nations américaines signent un pacte d'union contre les puissances de l'Axe. En mai, le Mexique et, en août, le Brésil déclarent la guerre à l'Allemagne. En France, coup de théâtre. Pierre Laval, arrêté et chassé par Pétain, l'année précédente, comme individu pestilentiel, est repris par Pétain et mis à la tête du gouvernement. Naziste cent pour cent, Laval déclare, le 22 juin, qu'il désire la victoire des Boches. Après le raid de Dieppe, Pétain et Laval s'unissent même pour féliciter les Allemands d'avoir repoussé les Canadiens, qui pourtant se battaient pour la libération de la France.

Au Canada, coup de foudre. La guerre surgit en plein Québec, que de naïfs isolationnistes déclaraient inaccessible à l'ennemi. En mars, deux cargos sont coulés près de Rimouski et trois bateaux torpillés dans le golfe, en juillet. En juin, un sous-marin japonais canonne l'île de Vancouver et un troisième raid allemand se produit dans le golfe en septembre. La marine canadienne riposte par le coulage de six sous-marins et le nettoyage du Saint-Laurent. Le 19 août, le Canada est à l'honneur avec

le raid de Dieppe, dont le succès consterne les Allemands qui se croyaient inattaquables. Les Fusilliers Mont-Royal, sous le capitaine Ménard et l'aumônier Sabourin, s'y distinguent de façon éclatante. Les pertes en morts furent très légères, mais le nombre des prisonniers fut assez considérable, parce que nos soldats se laissèrent emporter par la facilité du succès et, malgré les ordres, s'aventurèrent trop loin à l'intérieur. D'autre part, le raid a démontré qu'on pouvait franchir les plus formidables défenses allemandes, le jour et à l'endroit qu'on voudrait; ce qui rend possible l'invasion du continent.

Aujourd'hui, 1er octobre 1942, voici comment peut se résumer la situation. Sur mer, les pertes sous-marines diminuent et la construction maritime augmente rapidement. En Afrique, les Alliés occupent une position très forte et possèdent l'initiative. En Asie, les Australo-Américains progressent à l'attaquent avec des gains qui grandissent. En Europe, la Russie tient énergiquement, pendant que l'aviation anglaise domine le ciel et ravage les villes allemandes. Les moyens, hommes et matériel, d'une invasion prochaine du continent s'accumulent à une cadence prodigieuse, gage du succès futur.

Pour terminer, voici maintenant quelques conclusions. Grâce à leur préparation de la guerre, les puissances de l'Axe ont réalisé des gains énormes. Elles ont même failli imposer une paix allemande. A ce moment, c'est l'héroïsme britannique, qui a sauvé le monde de la tyrannie totalitaire, condamnée par le pape en 1939.

Aujourd'hui, l'heure critique est passée. L'Allemagne a gagné des batailles, mais elle n'a pas gagné la guerre. Elle a conquis plusieurs petits peuples, mais elle n'a battu ni la Grande-Bretagne, ni les États-Unis, ni même la Russie, ses véritables adversaires. Elle a décuplé son territoire, mais elle reste prisonnière du blocus britannique. Elle a bien agrandi sa cage, mais elle reste dans sa cage. Elle a coulé d'innombrables bateaux, mais elle n'a pu ni affamer l'Angleterre, ni arrêter les envois d'armes et de soldats. Aujourd'hui, le chiffre des pertes sous-marines baisse pendant que monte celui de la construction maritime. Depuis 1939, Hitler annonce chaque année la fin de la guerre et cinq fois il a voulu obtenir la paix, sa dernière tentative datant de septembre dernier. Car, à la fin de chaque année, il a moins d'avions, moins de tanks, et surtout moins de sol-

dats, cependant que, chaque année, augmente chez les Alliés le nombre des avions, des navires et des hommes.

Incapables de vaincre militairement, les Nazis ont, dans leur rage diabolique, selon le mot de Roosevelt, pillé partout les récoltes et les marchandises, expédié aux maisons de débauche les femmes des pays conquis, envoyé les prêtres au poteau d'exécution ou aux camps de concentration, mitraillé les populations civiles et fusillé par milliers des ôtages innocents. Jamais peuple prétendu civilisé n'avait encore commis de telles atrocités avec une telle brutalité méthodique et constante.

Aujourd'hui, contre l'Allemagne, retombée dans le paganisme et la barbarie, se lève non seulement la voix du Vatican, mais aussi celle des nations européennes et des républiques américaines. Déjà battue moralement, l'Allemagne le sera militairement dans un avenir qui se rapproche de jour en jour, et ce sera l'honneur du Canada tout entier, britannique et français, d'avoir combattu, d'abord, pour la défense de notre indépendance et, ensuite, pour la victoire de la justice et de la liberté dans un monde chrétien et civilisé.

ÉPILOGUE.

Depuis la rédaction des pages qui précèdent, à la date du premier octobre, les événements ont non seulement affirmé, comme ces pages l'indiquaient, la croissante supériorité des nations unies, mais ils ont totalement renversé la situation mondiale. De la défensive, où les forces de l'Axe, grâce à leur préméditation et à leur préparation, les avaient immobilisés depuis trois ans, les Alliés, par une série de contre-attaques victorieuses, ont soudainement pris l'offensive sur tous les fronts. Du coup, ils ont bouleversé toute la stratégie des trois forbans internationaux, Hitler, Mussolini et Hirohito, au point de les plonger, pour la première fois, dans une réelle inquiétude quant à l'issue de la guerre. Par suite, le moral nippon se sent ébranlé, le moral allemand, déprimé et le moral italien, terrassé. Du même coup, les Quislings de Norvège, les Musserts de Hollande, les Degrelles de Belgique et les Lavals de France, tous ces Iscariotes qui ont vendu leur pays pour trente deniers, sentent leur perler au front la sueur froide des catastrophes prochaines, cependant que les défaitistes et les colonnards de tous les pays grincent des dents et suffoquent

de rage devant la déroute de la Luftwaffe et les continuelles défaites des armées hitlériennes, que leur propagande déclarait invincibles.

Voici tout simplement ce qui s'est produit. Cette guerre a vu se succéder trois phases distinctes: la phase de la ténacité, lorsque les armées allemandes, grâce à leur préparation de longue main, ont balayé le continent, aidées par le défaitisme ambitieux de Pétain et l'arrivisme effréné de Darlan. Ce fut la période où il s'agissait, faute de moyens, de tenir envers et contre tous, période où la ténacité de l'aviateur anglais et du civil londonien ont sauvé le monde de la domination allemande.

Ensuite, vint la phase de la préparation, où fiévreusement la Grande-Bretagne, même pendant le combat sur tous les fronts, le Canada et les États-Unis se mirent à forger, sous haute pression, les armes indispensables à la victoire: avions, chars d'assaut et navires, canons, mitrailleuses et fusils. Le résultat fut tel qu'aujourd'hui les Alliés accumulent un matériel non seulement double de celui des puissances de l'Axe, mais encore doublement supérieur quant à la qualité technique et matérielle.

Et nous voici dans la dernière phase, celle de l'offensive en direction de la victoire. Aujourd'hui, enfin, possédant toutes les armes nécessaires, les Nations se jettent partout à l'assaut, conquièrent l'initiative des mouvements et détiennent la suprématie de l'offensive. Ce n'est pas le commencement de la fin, mais, comme l'a dit Churchill, c'est la fin du commencement.

Le 24 octobre marque le tournant des hostilités. Ce jour-là, à la frontière d'Égypte, sur la ligne d'El Alamein, le général Montgomery attaque en force et refoule l'armée de Rommel et, le 2 novembre, celui-ci prend la fuite suivie d'une armée allemande qui déguerpit à marche forcée et d'une armée italienne lancée au pas de course. C'est une retraite qui devient une déroute, à une telle cadence que les vainqueurs peuvent à peine maintenir le contact avec les fuyards. Cela dure depuis deux mois. Villes, ports et places fortes, Tobrouk, Benghazi et même El Agheila tout est tombé aux mains des Britanniques. La 8e armée n'est plus qu'à cent cinquante milles environ de Tripoli, dernière ville de l'empire italien d'Afrique, qui déjà vacille sous les coups de l'aviation anglaise. Ici la guerre touche à la fin du dernier acte.

Mais le coup de foudre, magique et révolutionnaire, se produit dans l'intervalle sur le même côté d'Afrique. Le 8 novembre, les troupes américaines débarquent en Algérie et au Maroc. Cette expédition de huit cent cinquante navires, la plus puissante armada de l'histoire, reste un extraordinaire et magnifique exploit de tactique, de coordination et de puissance maritime de la part des Alliés. C'est aussi le signe le plus indéniable de l'inefficacité de certains services de l'Axe, aussi bien que de la faiblesse des armes aériennes et navales de l'Allemagne, qui n'a pu ni prévoir, ni connaître, ni empêcher une expédition d'une telle audace et d'une telle envergure!

Donc le 8 novembre, les Américains, escortés et protégés par la marine et l'aviation britanniques, enlèvent d'assaut l'Algérie et le Maroc, malgré la résistance des forces navales dirigées par Darlan lui-même. Mais l'amiral pronaziste fait prisonnier et mis entre quatre murs, comprend que cette expédition marque le début de la défaite allemande et qu'il s'agit pour lui de sauver sa tête. Celui qui a livré l'Indochine au Japon, les Lorrains à la déportation, les otages de Paris au peloton d'exécution, les Français libres aux balles des troupes de Syrie, et la France entière, femmes et enfants compris, à la famine allemande, n'hésite pas un moment. Devant la débâcle allemande qui s'annonce, il se range, une fois de plus, du côté du plus fort et de son intérêt personnel. Il trahit Vichy, comme il avait trahi la France. Le combat cesse, qui, sur ses ordres, a coûté des morts et des navires aux Américains. Ce Darlan, que les défaitistes cherchent en vain, de par le monde écœuré, à métamorphoser en patriote, reste coupable d'avoir gardé à Toulon la flotte française sous la menace allemande, et se révèle incapable, faute d'autorité morale, de la mettre au service des Alliés. Dans sa duplicité, il continue de garder dans les camps de concentration les partisans gaullistes, et Roosevelt refuse de l'accepter comme chef futur de la France libre. Mais sa duplicité lui coûte bientôt la vie: une balle libère la situation de sa présence néfaste. L'Afrique française se rallie alors sous Giraud et marche avec les Américains, les Britanniques et les Français combattants à la conquête de la Tunisie, qui deviendra demain le tremplin, d'où les Alliés envahiront le continent.

Malheureusement, en face de ce superbe ralliement, la France de Vichy refuse de laisser sortir la flotte de Toulon que convoite Hitler. Les

troupes allemandes envahissent la France non occupée, mais, le 27 novembre, la marine française sauve l'honneur en sabordant ses navires plutôt que de les céder à l'ennemi. Cependant, nouvelle déchéance, le 14 décembre, Laval proclame qu'il désire « une victoire allemande » et Pétain se déclare prêt à accepter la collaboration allemande contre les forces américaines.

Sur le front d'Asie, la situation continue de tourner à l'avantage des Alliés qui détiennent l'offensive. Le 26 octobre une force américaine, aviation et marine, tombe en ouragan sur une puissante flotte japonaise qu'elle démolit et disperse aux îles Salomon. Le 12 novembre les Japonais tentent une nouvelle expédition afin de sauver leur tête de front en Nouvelle-Guinée. En trois jours, les forces américaines coulent une partie des navires nippons et forcent les autres à s'enfuir. De nouveau, le 30 du même mois, les Américains abattent et chassent une autre flotte nipponne et depuis, aidés des Australiens, refoulent si bien sur terre les Japonais à Kokoda, Gona et Bouna, que le nettoyage complet des positions ennemies est à peu près terminé.

Mais c'est en Russie que la suprématie des Alliés menace l'Allemagne du pire des désastres. Le 30 septembre, Hitler avait donné l'ordre de capturer Stalingrade, coûte que coûte, afin de conquérir la Caucasie et ses puits d'huile. A cette bravade, Staline répondit par l'ordre au général Christiakov de tenir à tout prix. Et ce fut un nouveau Verdun. En dépit d'attaques massives en hommes, avions et tanks, Stalingrade, abattant les Boches par milliers, a, par une ténacité et une bravoure uniques, tenu jusqu'au bout: les Allemands n'ont pas passé. Mieux encore, après avoir, dans le sud, battu l'armée de Manstein à Ordzhonikidzé et bloqué définitivement toute nouvelle avance en Caucasie, les Russes prennent l'offensive dans le secteur de Stalingrade. A la fin de novembre, ils déclanchent de formidables contre-attaques à l'ouest de la ville et, refoulant les Nazis, franchissent le Don, pendant qu'à l'ouest de Moscou, ils avancent irrésistiblement en direction de Velikié-Louki, coupant en route les lignes de communication. Les Allemands sont incapables d'arrêter l'avance russe. Bientôt, elle reprend avec une telle violence que les troupes de Toukov délogent les Allemands du grand centre de Velikié-Louki, à l'ouest de Moscou. Dans le secteur de Stalingrade, le Verdun se dégage chaque jour

de l'étreinte allemande, pendant que deux poussées, nord et sud, encerclent vingt divisions dans une trappe et enlèvent Kostelnikovo. Les forces soviétiques se rapprochent de semaine en semaine de Rostov, et sa capture emprisonnera toute l'armée allemande du Caucase, déjà fortement menacée par les gains russes d'Elista à Mozdok. Les Russes conduisent une offensive gigantesque, magnifiquement combinée, supérieurement outillée et menée avec une maîtrise irrésistible. On sent déjà craquer toute l'armature du front allemand en Russie.

Ainsi se ferme l'année 1942. Depuis trois mois, les armées allemandes n'ont pu inscrire une seule victoire sur aucun front. Du côté des Nations Unies, la Chine est toujours au combat et voici que Wavell ouvre une nouvelle offensive en Birmanie. En Afrique, les jours du front axiste sont comptés, coincé entre l'armée d'Anderson à l'ouest et celle de Montgomery à l'est. En Asie, le Japon est en train de perdre aux mains des Américains et des Australiens les avant-postes qui lui servaient de bases, cependant que, sur le front soviétique, semble devoir se répéter la débâcle commune à tous les envahisseurs de l'énorme Russie. A ce moment, la guerre marque la fin du commencement. On peut espérer qu'avec 1943, elle enfilera dans la route qui mène au commencement de la fin de la barbarie allemande, de la cupidité italienne et de la férocité japonaise. Enfin la justice se lève sur le monde!

Gustave LANCTÔT.

L'œuvre de survivance française au Manitoba *

Je connais un pèlerin de l'absolu qui, pour se consoler de certaines réalités fâcheuses, s'amuse à bâtir des châteaux en Espagne. Il ébauchait un jour en ma présence tout un plan de consolidation française en Amérique comportant la création d'un État français sur les bords du Saint-Laurent. Cet État, il l'aménageait fort ingénieusement en grappillant, au moyen d'enclaves pratiquées ici et là dans le domaine d'autrui, divers rameaux tombés du vieux tronc québécois en pays anglophone. Ainsi reviendraient à cette Arcadie nouvelle le Maine, une tranche du New-Hampshire et du Vermont, un tiers environ du Nouveau-Brunswick, ainsi que la bande de terre qui, depuis Ottawa et Prescott jusqu'à Pointe-Fortune et Rivière-Beaudette, sépare l'Outaouais du Saint-Laurent. Là, disait-il, trente-cinq ou quarante millions de Laurentiens pourront vivre leurs traditions à l'abri des souffles empoisonnés du dehors. Encore n'arrivait-il à ce chiffre de quarante millions qu'à plus d'un siècle d'ici et ce, après avoir opéré le décalage nécessité par la dépression prévue de la courbe d'accroissement démographique au cours des quatre ou cinq prochaines générations. Ces spéculations reposaient sur le consentement présumé des États-Unis et de deux provinces canadiennes à se dessaisir de territoires importants pour en doter la nouvelle nation et lui assurer de la sorte son unité raciale, politique et économique. Quant aux protestations que ne manqueraient pas de soulever ces annexions, au vœu des populations en cause, à leurs habitudes et à leurs moyens de subsistance, aux mille et une questions de voisinage, aux concessions qui s'imposeraient dès le début, c'était là le cadet de ses soucis. Tout à sa veine idéolo-

* Sur les questions traitées ici, le lecteur trouvera profit à consulter la magistrale étude présentée au Congrès de la langue française au Canada (1937) par Son Excellence Mgr Emile Yelle, P.S.S., intitulée *La langue et l'esprit français dans le Manitoba et dans l'Ouest canadien*, et publiée dans le compte rendu du congrès (p. 225).

gique, notre ami était persuadé que ses compatriotes n'avaient qu'à croire ferme à ce miracle pour que nos arrière-petits-fils en voient l'accomplissement. A quoi, peut-on se demander, servent tous ces rêves de grandeur qui se dissolvent dans le mirage des conjectures, quand la tâche immédiate et actuelle a, Dieu merci, de quoi apaiser la soif d'héroïsme la plus impérieuse et alimenter l'ambition la plus haute? Je passe sous silence les arguments que j'alignai contre son système, pour ne rapporter qu'une seule de mes objections. « Quel cas, lui dis-je, votre cité idéale fera-t-elle des quelque cinq cent mille Canadiens français que, par la force des choses, il lui sera impossible de récupérer? » Il me répondit que, malgré la vive sympathie que lui inspiraient ces déracinés, il faudrait les abandonner à leur sort. Ces rameaux constituaient suivant lui des excroissances auxquelles on tenterait vainement de communiquer la vitalité de l'arbre. Je lui objectai comme de raison, que, dans un siècle, et à condition qu'on ne les soumette pas à une amputation absurde, ces cinq cent mille âmes formeront elles-mêmes par leur seul accroissement naturel une population de six ou sept millions. Ainsi donc, ajoutai-je, cette nouvelle organisation politique abandonnerait des éléments peu nombreux, certes, mais éprouvés et qui sont à la masse de nos compatriotes ce que l'avant-poste est au corps d'armée, sans compter que le verbe français qu'ils perpétuent chez eux est souvent plus prisé et mieux parlé que dans mainte région de la province mère. Par la prédilection dont ils l'entourent au foyer et à l'école, ils parviennent à prédisposer en sa faveur plusieurs de ceux qui ne sont pas de notre sang. Grâce à ce qu'ils ont gardé des traditions ancestrales, ils ont su dégager de circonstances adverses les principes d'une vie française saine et vigoureuse, et les manifestations qu'ils en donnent ne manquent ni d'éclat ni de fraîcheur. Ils ont de la sorte affermi peu à peu les assises de leur propre survivance. Dieu sait que ce ne sont pas les gâteries du dehors qui ont déterminé leur conduite et soutenu leur courage, encore que certains témoignages d'amitié soient venus les réconforter de temps à autre.

Pour avoir appris à connaître la majorité et à n'envisager, de leur situation, que le phénomène social et politique susceptible d'évoluer dans le sens le plus favorable pourvu que leurs efforts ne ralentissent pas, ils se sont affranchis de ce qu'un grief sérieux traîne souvent à sa suite: la

rancune et la haine. Ils ont appris que les gros mots ne servent aucune fin utile et qu'il n'y a rien comme une attitude calme et digne pour incliner une majorité au respect des groupes minoritaires. Voilà de l'acquis dont on aurait tort de faire litière, car il ouvre la voie à des ententes ultérieures qu'il convient de ne pas compromettre. Et c'est tout cela que les partisans d'un État franco-laurentien sacrifieraient, sans compter les artisans de ce modeste patrimoine, soit un demi-million d'êtres humains, suspendus entre un passé orageux et un avenir incertain, mais se préparant à des lendemains meilleurs, poursuivant leur destinée d'une façon ardente et fière, opposant à l'épreuve une épaule intrépide, sans servilité comme sans outrecuidance.

Quand on entend développer des théories semblables, on se dit tout naturellement que nos concitoyens de langue anglaise n'ont pas seuls contribué à échafauder la légende d'une réserve québécoise.

C'est d'un de ces groupes minoritaires, celui du Manitoba, qu'il sera question dans les pages qui vont suivre. Si cette petite colonie mérite de retenir l'attention, ce n'est pas à cause de son importance numérique, puisqu'elle ne compte que cinquante mille âmes — à peu près le nombre des Outaouais de langue française, — mais ces cinquante mille âmes sont nourries des plus belles traditions catholiques et françaises, sans toutefois pour cela être fermées aux réactions essentielles du génie britannique. Groupe aisément reconnaissable, par conséquent, à ce carrefour des races qu'est l'Ouest canadien, groupe qui a de l'élan et de l'allant, ramassé sur lui-même comme tous ceux dont les desseins ont été fréquemment contrariés, mais confiant dans l'avenir quand même et pas trop défiant des hommes malgré tout, ayant conservé la faculté de sourire et d'envisager d'un œil clair les grandes tâches de l'existence.

Il était écrit que les minorités françaises des différentes provinces auraient toutes leurs moments de crise, aux secousses plus ou moins aiguës et prolongées, dont l'école marquerait l'épicentre. Pour n'avoir pas été inquiétés les premiers, les ontariens de langue française n'en ont pas moins eu leur part d'épreuve. Leur lutte, ponctuée d'épisodes dramatiques, a réveillé, par delà les limites de cette province, plus d'un courage vacillant et suscité l'admiration de tous. La vaillante Association d'Éducation

d'Ontario a démontré l'importance de la force d'âme dans les tribulations.

Mais nulle part plus qu'au Manitoba la question des écoles ne semble avoir donné lieu à des contestations aussi prolongées, où les ruptures et les reprises de pourparlers, les rebondissements subits et les ébauches de solution laissaient les intéressés dans une vive anxiété. Que l'on ajoute à de multiples contretemps l'acrimonie inhérente à ces querelles, les déceptions du sens propre, les rivalités qui morcellent les énergies des gens menacés et déforment leur jugement, l'intérêt particulier auquel le soupçon prête trop volontiers le masque hideux de la trahison, et l'on aura raison de conclure que les Canadiens français du Manitoba n'ont pas connu tant de vicissitudes sans en dégager de salutaires leçons.

* * *

Le territoire connu sous le nom de Terre de Rupert est entré dans la Confédération canadienne en 1870, après une agitation de plusieurs mois dont l'âme fut Louis Riel et qui avait pour objet de faire respecter les droits reconnus aux habitants de la contrée antérieurement à l'union. A cette époque, l'élément catholique de la nouvelle province, que l'on appela *Manitoba*, comptait pour plus de la moitié d'une population qui n'atteignait même pas douze mille âmes. Les auteurs de la loi qui consacrait l'existence juridique de la province agirent comme si les différentes confessions religieuses devaient, sauf quelques oscillations peu sensibles, rester vis-à-vis les unes des autres dans une proportion numérique à peu près constante. Par son article 22, cette loi constitutive reconnaissait donc, à l'école, le principe de la séparation entre élèves catholiques et élèves protestants. Un dispositif du statut visait à rétablir l'équilibre que pourrait compromettre un attentat de la majorité, catholique ou protestante, contre les droits et prérogatives de la minorité, protestante ou catholique. A cette fin, ledit article 22 prévoyait l'appel de la minorité lésée au gouverneur général en conseil ainsi que la promulgation, le cas échéant, de lois réparatrices par le Parlement canadien. Bien qu'elle ne fît que réitérer un principe déjà posé dans l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, cette disposition allait à l'encontre d'une autre disposition de notre loi constitutionnelle, aux termes de laquelle l'instruction publique relève

exclusivement des provinces. Mais il y a là un problème hérissé d'écueils et parsemé de notions contradictoires, auquel il n'a été proposé jusqu'ici que des solutions de hasard. Quoi qu'il en soit, l'étude des documents relatifs à cette question, notamment des décisions rendues par les tribunaux, révèle qu'un élément étranger aux règles de droit intervient ici de façon indirecte. En effet, appelé maintes fois à se prononcer entre les aspirations de certaines minorités catholiques et les exigences de la majorité protestante, le Comité judiciaire du conseil privé a cru bon, pour trancher les difficultés qu'on lui soumettait, de s'appuyer sur un principe rigide, mais qui ne trompe pas, celui de la majorité. Voilà au moins une donnée permanente qui ne prend personne à l'improviste, même si elle ne dispense pas les majorités de tempérer les manifestations de leur prépondérance par des mesures appropriées. Quand la majesté du droit ne repose pas sur le prestige du nombre, elle est exposée à de graves mécomptes et livrée en quelque sorte au caprice des foules. On a beau s'insurger contre la maxime barbare qui veut que la force prime le droit, une constatation s'impose: autre chose est la force du droit, autre chose sont les droits de la force. Et pour moins auguste que soit cette dernière, elle n'en constitue pas moins une réalité politique impossible à éluder.

On l'a bien vu en 1890, lorsque l'assemblée législative du Manitoba décréta l'abolition des écoles séparées. Si, au lieu de constituer le quinzième ou le seizième de la population, les éléments catholiques de la province avaient compté pour le tiers ou même seulement le quart de cette population, il y a fort à parier que les choses se seraient passées différemment. Autrement dit, si les catholiques avaient représenté une minorité numériquement plus imposante pour soutenir le droit consacré par la coutume et confirmé par les statuts, ce qui semblait un régime d'exception gênant à la majorité lui eût sans doute paru normal.

La période de 1890 à 1897 fut sombre pour les catholiques manitobains. Après avoir frappé à plusieurs portes pour obtenir le redressement de leurs griefs, ils durent défendre leur cause deux fois devant le plus haut tribunal de l'Empire. L'âme québécoise, profondément affligée de tant d'infortune, devait se passionner longtemps pour la situation de ces frères lointains. Or, pendant que se jouait le sort de cette minorité, en grande partie de langue française, nos compatriotes du Québec quit-

taient par milliers la terre des ancêtres pour aller se fondre dans le grand tout américain.

Les renforts faisaient fausse route.

En 1896, sir Charles Tupper, secrétaire d'État dans le cabinet Bowell, déposait devant la Chambre des communes un bill réparateur qui ne devait jamais être voté. Fût-il effectivement devenu loi, on est encore à se demander quelle eût été sa portée pratique, car il présentait un grave inconvénient: imposant à la province du Manitoba un régime d'écoles séparées analogue à celui qu'elle avait aboli six ans plus tôt, le projet de loi ne prévoyait, pour le soutenir, aucun mécanisme fiscal approprié. La province n'aurait eu qu'à faire la sourde oreille et à s'abstenir de voter les crédits nécessaires aux nouvelles écoles séparées, ou encore, elle n'aurait eu qu'à désavouer le statut réparateur, et celui-ci serait resté sans effet.

La convention passée en 1896 entre le pouvoir central et le gouvernement manitobain, et connue sous le nom d'arrangement Laurier-Greenway, substituait un règlement de compromis à la raideur disciplinaire du dispositif constitutionnel régissant l'intervention des autorités fédérales dans les affaires éducatives des provinces. Reposant avant tout sur le libre consentement du gouvernement manitobain, ce *modus vivendi* se prêtait à toutes les modifications autorisées par l'expérience, sans toutefois se rattacher à un texte législatif du Parlement national. On y reconnaissait le principe de l'enseignement religieux et confessionnel, ainsi que le droit des parents d'engager, dans certaines conditions, des maîtres de leur religion, mais dans le cadre des écoles publiques et non plus, comme avant 1890, dans deux secteurs distincts et autonomes. Si les Canadiens français avaient lieu d'être satisfaits de la mesure parce qu'elle consacrait le bilinguisme à l'école, ils avaient en même temps sujet de redouter les conséquences d'une application trop large de ce principe. Aussi n'était-ce pas sans quelque appréhension que l'on voyait le polonais, le ruthène et l'allemand participer aux mêmes avantages que le français. L'arrangement renfermait donc un germe de caducité qui allait, ainsi qu'on le verra plus loin, faire crouler tout l'édifice.

Les amendements Coldwell, adoptés en 1912 par l'assemblée législative du Manitoba, portaient uniquement sur certaines modalités de

l'enseignement bilingue et religieux, mais ne s'attaquait pas au fond même de l'arrangement Laurier-Greenway.

En janvier 1916, le bruit se répandit avec une persistance alarmante que le gouvernement provincial du jour, dirigé par M. Norris, s'apprêtait à abolir le régime du bilinguisme dans les écoles. En réalité, l'idiome principalement visé était l'allemand, mais tous ceux auxquels l'arrangement Laurier-Greenway reconnaissait le droit de cité passèrent dans la même charrette, y compris le français. C'était méconnaître cruellement l'esprit de la constitution, la lettre de certains textes législatifs, le statut particulier du français dans la structure constitutionnelle du Canada ainsi que les convictions canadiennes-françaises, mais on s'était dit apparemment qu'il ne fallait pas faire de jaloux, chacun des éléments en cause devant se consoler en se disant qu'aucun autre n'était épargné. Nos compatriotes s'empressèrent de constituer un comité de vigilance en vue de s'enquérir des faits et de conjurer, si possible, l'orage qui s'annonçait.

Mais les jeux étaient faits et, en mars 1916, les législateurs manitobains rayaient définitivement, non sans une vive opposition de la part des représentants minoritaires, les dispositions de la loi scolaire relatives au bilinguisme. Fait consolant, il n'était porté aucune atteinte à l'instruction religieuse. Celle-ci se poursuivrait donc comme par le passé dans la langue des enfants, pourvu que le nombre des élèves catholiques atteignît dans chaque école la proportion prescrite par la loi, et à condition que le titulaire de l'école fût de langue française. A défaut de quoi, le catéchisme pouvait être enseigné par un prêtre de la paroisse pendant la dernière demi-heure de la classe. Dire que les Canadiens français n'ont pas souffert de cet acte d'ostracisme serait inexact. Toutefois, formant autour de leurs clochers des groupes homogènes où les commissions scolaires, les membres du corps enseignant et les parents ne faisaient qu'un, ils avaient moins que d'autres à redouter les interventions officieuses ou les dénonciations.

Le statut des catholiques de langue anglaise ne subissait de ce fait aucune altération. Même si le compromis de 1896 leur reconnaissait le droit à l'instruction religieuse, les parents ne jugèrent pas les garanties suffisantes. Ni le milieu des écoles publiques, ni les manuels autorisés, ni la couleur de l'enseignement qui s'y donnait ne répondaient à leurs aspira-

tions. Voilà pourquoi, groupés presque exclusivement dans les villes, les catholiques anglophones n'avaient pas tardé, après 1890, à fonder des écoles libres qu'ils soutenaient de leurs deniers tout en acquittant les impôts levés par l'État pour les écoles publiques.

Chez les nôtres, la surprise fut d'autant plus grande que vingt ans d'application du régime de 1896 leur semblaient constituer une garantie suffisante de permanence. Ils s'étaient habitués à l'idée que leur statut demeurait susceptible d'amélioration, non d'abolition.

Nous avons encore présent à la mémoire le spectacle qu'offraient les pères de famille accourus de tous les points de la province et réunis, au nombre de près de douze cents, dans la salle académique des pères Jésuites, à Saint-Boniface: meurtris et soucieux, le regard rivé sur les chefs, ils cherchaient, dans chaque parole tombée de leurs lèvres, une lueur d'espérance, un réconfort dans l'épreuve, un baume pour leur blessure. En Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, il est vrai, des mesures analogues avaient fait l'objet de compromis, et les autorités de ces provinces avaient su, par des procédés lénifiants, tempérer la rigueur de la loi. Mais sait-on jamais où ces choses-là peuvent mener? Ce qui ressortait nettement des discours prononcés ce soir-là, c'est que l'usage de leur langue, autorisé aujourd'hui dans leurs écoles, cesserait demain de l'être, et cette certitude bouleversait ces braves gens, toujours respectueux des lois.

Les légistes de la minorité franco-canadienne examinèrent une à une les diversions susceptibles de neutraliser l'effet du nouvel acte législatif. Un jugement, rendu plusieurs années auparavant par le Comité judiciaire du Conseil privé, reconnaissait à la minorité catholique le droit d'ouvrir et de soutenir des écoles libres échappant dans une grande mesure à la surveillance de l'État, à condition, comme nous l'avons vu, que les gens de cette minorité assument le fardeau de la double taxe. Fallait-il en cela imiter les catholiques de langue anglaise? Autre hypothèse: reprendre maille à maille le réseau compliqué des arguments juridiques et constitutionnels déjà développés, et risquer un échec complet, d'autant plus probable en l'occurrence que la langue offrait aux revendications une base incomparablement plus fragile et plus étroite que l'enseignement religieux. Si, en troisième lieu, on invoquait le pouvoir de désaveu du gouvernement central, on exposait cette intervention, à supposer qu'on pût

l'obtenir, à se briser contre la doctrine de l'autonomie des provinces en matière d'enseignement, puisque, précisément, l'un des principaux objets de la Confédération avait été de reléguer les contestations d'ordre éducatif dans le champ clos de la province. Restait enfin une dernière solution: s'incliner provisoirement devant le fait accompli et se résigner aux dures exigences de la légalité, quitte à en tirer le meilleur parti possible.

Telle fut la décision à laquelle on se rallia, et, du désarroi général sortirent deux formules: « Nous restons sur nos positions », et « Jusqu'au bout! » Ces deux mots d'ordre, prononcés par le jeune et fier archevêque de Saint-Boniface, Mgr Béliveau, traduisaient admirablement et l'inébranlable volonté de survivre et la détermination de chercher le salut dans le système même des écoles officielles. Programme hardi dont le succès dépendrait en dernière analyse des dispositions du gouvernement et des fonctionnaires chargés d'appliquer la loi. C'est sous de tels auspices et d'un cœur ferme que les franco-manitobains, alors au nombre d'environ quarante mille, répartis en plus de soixante-dix groupements d'importance variée, créèrent leur Association d'Éducation. Tout en promettant son appui constant et celui de son clergé à l'organisme naissant, l'archevêque de Saint-Boniface prit soin de marquer aux laïques que l'œuvre était bien leur. Rappelons ici que Son Excellence Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg, et Son Excellence Mgr Charlebois, évêque du Keewatin décédé depuis, accueillirent avec grande bienveillance la naissance de la nouvelle Association et ne lui ménagèrent pas les encouragements.

C'est à l'été de 1916, après des travaux préliminaires d'envergure, que fut définitivement fondée l'Association d'Éducation des Canadiens français du Manitoba et que ses statuts furent votés dans un congrès où étaient représentés tous les groupes de langue française. Les délégués élurent un bureau exécutif de quatorze membres et, comme président, l'honorable juge Prendergast, homme d'un sens juridique supérieur et d'une culture exceptionnelle. Il avait assisté aux différentes phases de la question scolaire manitobaine et, dans le plein épanouissement de son talent, avait interrompu une carrière politique brillante en rendant son portefeuille de ministre à M. Greenway quand le gouvernement de ce dernier se fut prononcé pour l'abolition des écoles séparées; l'éminent juge, qui faisait partie en 1916 de la Cour du Banc du Roi, devait être nommé

juge en chef du Manitoba en 1929. Il exerce encore les fonctions de cette charge. Il avait comme vice-président Son Honneur le juge Prud'homme, magistrat intègre et éclairé qui, au mérite d'avoir joué un rôle de premier plan dans la vie publique de la Rivière-Rouge joignait celui d'être l'un des historiographes les plus distingués du pays. Il acceptait, en 1918, la succession du juge Prendergast au fauteuil présidentiel. Le fait de choisir comme premiers présidents deux hommes dont le devoir d'état consistait précisément à faire observer les lois du pays révélait, chez les franco-manitobains, la résolution de se plier à l'assentiel de la nouvelle loi scolaire; ce double choix comportait en outre un hommage à deux vétérans de la cause française qui n'avaient cessé, depuis leur arrivée dans la province, de donner à leurs compatriotes des preuves de solidarité et de fidélité. Vinrent ensuite M. Noël Bernier (frère de M. Joseph Bernier, ancien ministre dans le cabinet Roblin), avocat et publiciste distingué, alors directeur du doyen des hebdomadaires français du Manitoba; M. Hormisdas Béliveau, négociant, frère de l'archevêque de Saint-Boniface; M. Henri Lacerte, avocat et magistrat de police, qui a exercé pendant dix ans les fonctions présidentielles; M. J.-A. Marion, industriel, membre de la commission scolaire de Saint-Boniface depuis quarante ans, dont plus de trente en qualité de président. Il dirige les destinées de l'Association d'Éducation depuis 1936.

Le régime scolaire antérieur à 1916 comportait différentes sections bilingues ayant chacune son personnel d'inspecteurs et son école normale. Cette sphère d'activité du ministère de l'Instruction publique était donc destinée à disparaître avec l'entrée en vigueur du malheureux amendement. Le fait est que, quelques mois plus tard, l'école normale bilingue française était fermée, ses professeurs destitués; les inspecteurs bilingues français n'étaient pas tous démis de leur charge, mais ceux qui restaient étaient versés dans l'organisme unilingue; officiellement, le français, tant comme langue d'enseignement que comme langue enseignée, était frappé d'exclusion, et le ministère ne reconnaissait plus un seul manuel français ou bilingue, sauf dans les grades avancés, à titre culturel, pour la consommation des élèves de langue anglaise.

C'est « officiellement », avons-nous dit, que les choses se passaient de la sorte. Mais qu'arriva-t-il dans la réalité?

Ce qui se produisit effectivement, c'est que le bureau de l'Association d'Éducation assuma discrètement les fonctions exercées jusque-là par la section bilingue-française et se hâta de recueillir les fonds nécessaires pour ouvrir et entretenir un secrétariat permanent. Il fallut ensuite prendre un inventaire des ressources de la population, dénombrer les enfants d'âge scolaire, reviser le chiffre des écoles où les nôtres formaient l'élément prépondérant, contrôler le statut des membres du corps enseignant, c'est-à-dire la nature de leur diplôme ou l'échéance de leur permis. L'on adopta la paroisse comme unité cellulaire et l'on fit de chacune, grâce à la collaboration du clergé, une section ou succursale du bureau central. Chaque point de la province aurait donc son noyau de militants.

Vers le même temps, les sommités pédagogiques du ministère de l'Instruction publique prenaient certaines dispositions propres à relever le niveau de l'enseignement. Entre autres mesures destinées à donner suite au projet, le ministère remaniait son programme de même que l'échelle des diplômes requis des instituteurs et des institutrices. Jusque-là, on n'exigeait de celui ou de celle qui enseignait dans une école rurale ou une classe de village qu'un brevet de troisième classe. Or, on allait écarter systématiquement les détenteurs de ce brevet. Tout au plus leur accordait-on un sursis de quelques mois moyennant promesse de leur part qu'ils feraient ensuite un stage d'un semestre à l'école normale pour compléter leur formation et obtenir l'un des deux seuls brevets désormais admis.

Cette ordonnance mit l'élément de langue française aux prises avec un nouveau problème, car son effectif enseignant, déjà restreint, ne répondait que partiellement aux nouveaux standards prescrits. L'Association s'occupa sans retard d'effectuer un redressement dans cette direction en exhortant instituteurs et institutrices à faire le nécessaire pour se conformer à la règle fixée. Plusieurs furent donc obligés de reprendre le chemin de l'école normale. Mais certains d'entre eux, et non des moins méritants, une fois privés de leur traitement, manquaient des fonds requis pour acquitter les frais afférents aux cours pédagogiques. Dans cette conjoncture critique, l'Association, qui s'était déjà constituée en bureau de placement pour garder ses instituteurs dans son orbite, se fit prêteuse afin de prévenir l'effritement des cadres professionnels aussi bien que de com-

bler les vides créés chaque année par le départ d'un certain nombre de sujets. Les prêts ainsi consentis depuis 1916, sans intérêt d'abord, puis à intérêt de six pour cent dans la suite, atteignent un grand total impressionnant.

Il faut dire que tout en faisant sentir son autorité, le gouvernement fit preuve de modération dans la mise en vigueur de ses lois; autrement, le programme inauguré par l'élément de langue française eût été disloqué dès le début.

Le mot d'ordre transmis par l'Association à son personnel enseignant, congréganiste et laïque, ainsi qu'à ses commissaires d'école, fut le suivant: soigner tout particulièrement les matières de rigueur et, à la faveur de cette stricte observance, glisser ici et là un peu de français en plus de celui que comportait l'instruction religieuse. L'on prenait des libertés, mais on s'imposait en même temps comme règle de donner satisfaction à l'inspecteur le plus exigeant. Il y eut des alertes, relativement peu nombreuses à la vérité, mais suffisamment pour engager tous les intéressés à redoubler de prudence. Que l'incident fût provoqué par un inspecteur trop rigide ou trop tatillon, qu'il prît naissance dans certain foyer d'hostilité locale ou qu'il fût attribuable à l'incurie ou à la maladresse de nos gens, le bureau de l'Association d'Éducation enquêtait invariablement sur les faits, puis optait pour le mode d'intervention le plus efficace et le moins bruyant. J'ai dit que le gros de la population de langue française du Manitoba se compose de groupes homogènes jouissant, à l'égard de l'enseignement, d'une liberté d'action relative, mais il existe quand même nombre d'îlots mixtes assez exposés aux escarmouches. Chaque fois qu'une menace de conflit s'est dessinée dans ces zones-là, l'Association a manœuvré de manière à empêcher un différend local de dégénérer en conflagration.

En revanche, grâce aux prodiges de persuasion accomplis par les plus compétents de nos pédagogues, les milieux officiels finirent par reconnaître qu'il fallait renoncer à la lecture et à l'épellation anglaises pour le petit Canadien français de première et de deuxième année, si on ne lui apprenait au préalable les rudiments de la langue maternelle; cette thèse eut raison des arguments avancés par les apôtres de la méthode directe et eut l'heur de rallier les suffrages des inspecteurs et du ministère, c'est ainsi

qu'en ce qui concerne le français, les trois premières années firent l'objet d'une exception ordonnée selon une progression assez satisfaisante pour nos compatriotes.

En outre, absolument en marge du bilinguisme tel que nos gens en revendiquaient l'application, le français s'enseignait dans toutes les classes du cours primaire-supérieur, c'est-à-dire en neuvième, dixième, onzième et douzième années, comme matière facultative aux élèves non français; il va sans dire que nos instituteurs et institutrices s'autorisèrent de ces articles du programme pour glaner là quelques heures de français par semaine. Plus tard, la *Manitoba School Teachers' Federation* énonça l'opinion que, pour être vraiment fructueux, l'enseignement d'une langue seconde doit commencer avant la neuvième année; les autorités trouvèrent la chose plausible et inscrivirent le français au programme des septième et huitième années (*junior high school*), mais toujours pour consommation étrangère, c'est-à-dire en l'espèce, pour les anglophones. Théoriquement, en effet, pour apprendre leur propre langue dans ces classes, les élèves de langue française auraient dû l'étudier par l'intermédiaire de l'anglais, comme des orphelins à qui on parlerait de leur mère comme d'une étrangère.

Cette situation piquante, bien qu'anormale, nos compatriotes manitobains ne furent pas lents à la tourner à leur avantage; aussi, le ministère leur reconnaît-il aujourd'hui dans la pratique le droit d'employer comme ils l'entendent le temps affecté au français. Nous voici donc en présence d'un état de choses assez cohérent et pas trop mal établi: l'enseignement du français donné dans les trois premières années par la force des choses et, dans les six dernières, en vertu de décisions prises par le comité consultatif du ministère. Par conséquent, il ne manque plus aux nôtres que la reconnaissance de leur langue dans les classes de quatrième, cinquième et sixième, pour que puisse se fermer complètement la boucle ouverte en 1916. Or, l'Association se propose bien de tenter un ultime effort à cette fin, ainsi qu'en fait foi le vœu suivant, formulé par le congrès biennal tenu à Saint-Boniface en 1940:

> Que l'Exécutif fasse les démarches nécessaires auprès du département d'Éducation pour que l'enseignement du français soit reconnu comme légal et officiel depuis le grade IV au lieu du grade VII.

Les démarches dont il est ici question présupposent entre l'Association d'Éducation et le ministère de l'Instruction publique des relations assez cordiales et une atmosphère assez favorable pour que les pourparlers aient chance d'aboutir à une solution.

Pour se former une conception juste de l'œuvre, il suffirait à un observateur averti d'assister à deux ou trois réunions bimensuelles du bureau exécutif. Il y verrait siéger presque au grand complet les quatorze membres élus par le congrès, auxquels se joignent, sous l'empire d'un article inséré dans les statuts il y a près de vingt ans, les membres d'office suivants: un représentant de chacun des deux archidiocèses; les deux visiteurs des écoles; un représentant de chacune des maisons d'enseignement suivantes: le collège des pères Jésuites, le juniorat des pères Oblats, l'Académie Provencher, dirigée par les frères Servites de Marie; un représentant de l'Association des instituteurs de langue française et un représentant des commissaires d'écoles de langue française. Des membres de cet aréopage, je dirai qu'ils sont tous aussi sensibles à l'honneur d'y appartenir que soucieux d'en remplir les obligations. Le fait est qu'un article du règlement prescrit au secrétaire de tenir un tableau des présences et prévoit l'exclusion contre un membre qui s'absenterait trop souvent sans motif.

Je tâcherai maintenant de donner une vue d'ensemble de l'Association d'Éducation manitobaine, de sa physionomie et de ses méthodes, de ce qui en fait un organisme vivant, à la fois résistant et souple. Disons tout d'abord qu'elle comprend et représente tous les catholiques de langue française, sans distinction d'origine. Je l'ai déjà dit, son principal point d'appui est la paroisse; c'est de ce champ que monte la sève qui féconde l'œuvre. Chaque clocher marque un point de ralliement. Tous les deux ans, les cercles paroissiaux délèguent, au prorata de leur population, des représentants au congrès général. Après avoir pris connaissance des rapports présentés par les différentes sections, examiné le bilan des deux années écoulées, et entendu la relation de ce qui se passe dans les autres groupes, les délégués peuvent exposer leur propre situation et leurs problèmes particuliers, formuler leurs griefs s'ils en ont, faire connaître les obstacles auxquels le programme de l'Association est en butte dans leur région, débattre la politique générale de l'œuvre. Ce sont eux également

qui fixent le montant approximatif des fonds à recueillir, qui arrêtent les grandes lignes de leur emploi éventuel, qui élisent les quatorze membres du bureau soumis à l'élection et leur confient, sous forme de résolutions, les vœux du congrès. Ce sont de grandes journées et ceux qui y participent les vivent gravement, religieusement.

Voilà donc le nouveau bureau désigné. A leur première réunion, ses membres élus se choisissent, de concert avec les membres d'office, un président, un vice-président, un trésorier et un secrétaire. Ce dernier est rétribué. C'est alors que le conseil exécutif entre effectivement en fonctions, qu'il commence à abattre la besogne que le congrès lui a taillée et que, par touches prudentes et délicates, il va insérer la trame de l'innovation dans la chaîne de la coutume et de la tradition. A cette fin, le bureau constitue dans son sein des comités permanents qui lui filtrent le travail, examinent dans le détail certains aspects d'une situation complexe, extraient la moelle des communications ou des mémoires qui lui sont adressés, et en dégagent une conclusion. Mais quelle que soit la ligne de conduite proposée, c'est à l'assemblée plénière du bureau, ou du cabinet pourrait-on dire, qu'il appartient de se prononcer en dernier ressort sur les diverses questions dont il est saisi.

Le comité de fonctionnement scolaire est le premier de ces organes de régie. Arrêter le programme de français à tous ses paliers, choisir les manuels français, imprimer une direction au corps enseignant, organiser les cours pédagogiques libres destinés aux normaliens et normaliennes, assurer le perfectionnement des membres du personnel enseignant sous le rapport de la religion et du français, vérifier les aptitudes et les dispositions des sujets qui désirent emprunter de l'Association en vue de suivre les cours de l'École normale, approuver l'ordre du jour des congrès régionaux ou pléniers tenus par les instituteurs et institutrices, analyser les rapports des visiteurs, viser les questions du concours annuel de français, organiser la correction des copies, telles sont en bref les fonctions de ce comité. Il fait en outre office d'agent de liaison entre le bureau et l'Association des instituteurs de langue française du Manitoba, dont les travaux s'adaptent au plan général de l'Association mère et en prolongent l'action dans son domaine propre. D'un côté donc, le comité de fonctionnement scolaire interprète pour la gouverne du bureau, les projets, observations

et vœux du personnel enseignant, et de l'autre, il digère, à l'intention des instituteurs, les mots d'ordre jugés opportuns par le bureau. L'une des préoccupations constantes des organismes en question est de concilier les exigences du programme officiel avec la tâche d'inculquer aux petits Canadiens français les principes religieux, l'esprit et le verbe français, non moins que le sens des traditions.

Vient ensuite le comité d'organisation, composé d'ordinaire de cinq ou six membres et chargé de veiller au substratum matériel de l'œuvre. Il lui incombe, entre autres choses, d'exciter l'émulation des groupes paroissiaux en leur conseillant des thèmes d'activité et de séances mi-récréatives mi-instructives, d'organiser la souscription annuelle (dont il sera question plus loin), de surveiller les rapports des commissions scolaires avec les instituteurs d'une part et, d'autre part, avec le ministère de l'Instruction publique. Quand un commissaire d'école ou un simple contribuable s'oppose au programme de l'Association, ce qui se produit parfois dans un arrondissement scolaire mixte ou même, hélas! par suite de la dissidence d'un des nôtres, le cas en litige est renvoyé au comité d'organisation qui avise alors à un moyen d'en sortir. A ce comité également revient la tâche de préparer les congrès et les manifestations publiques, et d'énoncer le point de vue des commissaires d'école de langue française, constitués eux-mêmes en association dès 1917.

Comme toute blessure, celle qu'avait infligée aux franco-manitobains la loi de 1916 s'est peu à peu cicatrisée. D'organisme de résistance qu'elle était au début, l'Association d'Éducation est insensiblement passée au rôle de collaboratrice. A mesure que les intentions du ministère se révélaient plus bienveillantes, elle précisait le côté positif de son action en s'accréditant de plus en plus auprès des autorités. Celles-ci lui témoignaient sa gratitude par des concessions assez indéfinies pour ne pas remuer la bile des irréductibles. Sans doute le fond du grief restait-il intact et les positions respectives des parties ne subissaient-elles de ce chef aucune modification capitale, mais le monde officiel et la minorité de langue française y trouvaient provisoirement leur compte. Un nouveau *modus vivendi* semblait se consolider sur la base imprécise de bons procédés tacitement échangés comme autant de promesses d'un règlement auquel on se gardait bien, de part et d'autre, de fixer une échéance. En attendant, ministre, sous-

ministre et hauts fonctionnaires de l'Instruction publique voyaient dans l'Association une manière d'organisme consultatif. Et aujourd'hui, s'agit-il de différends entre commissaires et instituteurs, de malentendus entre inspecteurs et commissaires, ou d'irrégularités entraînant la perte de subventions statutaires, le bureau tâche de suspendre le cours des sanctions prévues par une prompte intervention auprès des autorités qui mettent une grande bonne volonté à régler le conflit. Dans tous ces cas et dans bien d'autres, le bureau de l'Association confie à un troisième comité, appelé comité d'enquête, le soin d'intercéder pour les nôtres ou de faire des représentations au ministère. C'est encore par l'intermédiaire de ce comité que le bureau a pu faire rayer du programme officiel certains textes ou certains manuels répréhensibles à divers égards.

En dernier lieu, le bureau a son comité de finances, qui examine les initiatives projetées et juge de la possibilité de leur donner corps d'après les disponibilités de l'Association, car les aspirations les plus louables sont vaines si les moyens manquent de les transposer sur le plan des réalités pratiques.

Et ceci m'amène à vous parler du nerf de la guerre et de la méthode adoptée pour se le procurer. Quand vient l'automne, et avec l'automne la moisson, le comité d'organisation partage la province en cinq zones, qui sont visitées en cinq dimanches consécutifs par autant de délégués qu'il y a de paroisses. Chaque délégué expose la situation de l'œuvre et appuie sur des faits et des chiffres l'appel de fonds qu'il est chargé de formuler. Avec l'autorisation des deux archevêques, le délégué parle dans l'église, à l'issue de la messe paroissiale, et ce jour-là, que l'on appelle la « journée de l'Association », l'allocution du délégué tient lieu de sermon; souvent, lorsque le comité de l'endroit n'a pas préparé de cérémonie spéciale, la distribution des bourses, médailles, prix et diplômes aux lauréats du concours de français a lieu dans l'église même. Les souscriptions sont d'habitude recueillies l'après-midi par une équipe désignée à l'avance. Et la collecte donne . . . assez pour subvenir aux besoins de l'Association. Le total des sommes perçues depuis les débuts n'est pas énorme, mais il a tout de même permis de maintenir un secrétariat permanent avec tout ce que cela comporte, de se procurer une papeterie importante, de décerner annuellement aux lauréats des onzième et douzième années des bourses d'études,

d'acheter de nombreux prix, de verser des honoraires aux visiteurs d'écoles et d'acquitter leurs frais de déplacement, de dédommager les professeurs chargés de donner des cours pédagogiques, d'assurer par ses prêts la formation d'au moins deux cents instituteurs et institutrices et, sans compter divers chapitres de dépenses secondaires, de contribuer à l'entretien des écoles libres qu'on a dû établir dans quelques milieux où le groupe de langue française est submergé.

Il n'est pas hors de propos de consigner ici quelques précisions sur les deux leviers majeurs actionnés par l'Association d'Éducation pour accomplir son œuvre et qui lui servent, chacun dans sa sphère, de porte-parole et d'interprète. Il s'agit de l'Association manitobaine des commissaires d'école de langue française et de l'Association manitobaine des instituteurs de langue française (composée surtout d'institutrices), dont il a déjà été fait mention. Non contents de travailler au maintien et au perfectionnement de l'enseignement français, les membres de ces deux associations font respectivement partie de la *Manitoba School Trustees' Association* et de la *Manitoba School Teachers' Federation*, deux organisations qui jouissent d'un grand crédit auprès des autorités. Il est même très rare que le ministre de l'Instruction publique propose des modifications à la loi scolaire sans avoir consulté l'une ou l'autre de ces associations, sinon les deux à la fois. Nos compatriotes auraient tort assurément de négliger deux sphères d'influence d'une telle importance.

Le rôle joué par les commissaires et les instituteurs de langue française consiste donc, d'une part, à étendre l'esprit et la discipline de l'Association d'Éducation partout où luit un rayon de vie française et, d'autre part, à suivre l'évolution de la pensée de la majorité, tout en prévenant autant que possible les décisions préjudiciables à leur groupe ethnique. Ce sont là deux manières efficaces et corrélatives de servir la cause. Le congrès annuel de la *Manitoba School Trustees' Association* tient généralement ses assises à Winnipeg et dure trois jours; chaque soir, les congressistes de langue française délibèrent, à Saint-Boniface, sur les multiples questions d'intérêt général ou particulier qui sont soumises à leur propre association. De leur côté, les membres du corps enseignant de langue française choisissent, pour s'assembler, l'époque où la *Manitoba School Teachers' Federation* tient son congrès. Les séances comprennent des conférences

pédagogiques et la discussion de maints problèmes d'ordre éducatif. Mentionnons en outre les réunions régionales qui contribuent dans une grande mesure à accroître la compétence professionnelle ainsi qu'à ranimer la flamme française. L'assistance est toujours considérable.

Sur la situation économique et politique des franco-manitobains, l'espace ne me permet pas d'entrer dans les détails. Qu'il me suffise de signaler que plus des trois quarts d'entre eux se livrent à l'agriculture. Leur rang dans les affaires, dans l'Assemblée législative et les services administratifs n'est pas proportionné à leur importance numérique. Par contre, ils sont bien représentés dans la magistrature, les professions libérales et le gouvernement de la province; ils élisent un député à la Chambre des communes et ont l'honneur de compter dans leur sein un membre du Sénat.

* * *

De même que dans l'appareil circulatoire, le cœur appelle à lui le fluide vital pour le refouler ensuite jusqu'à la fine extrémité des capillaires, ainsi l'Association d'Éducation s'assimile les aspirations profondes des individus qu'elle traduit en formules appropriées pour en imprégner jusqu'aux cellules les plus ténues. Rares sont les intéressés qui échappent à sa sollicitude ou qui aient lieu de se croire dédaignés ou négligés de quelque façon.

Il ne faudrait pourtant pas conclure du tableau que je viens d'esquisser que les Canadiens français du Manitoba se reposent de leurs labeurs et de leurs succès dans une quiétude béate. Nous qui avons l'avantage de la perspective ne pouvons que nous émerveiller du chemin parcouru et des progrès réalisés depuis 1916, par nos frères manitobains. Par contre, ceux qui sont sur les lieux et qui mettent la main à la pâte ne sont pas sans constater des imperfections, des fléchissements et des glissements qui, pour n'être qu'accidentels et nettement circonscrits, n'en causent pas moins aux animateurs du mouvement de cruelles déceptions et de vives inquiétudes. Il va de soi que le jour où ils n'ambitionneraient rien au delà de la situation acquise, ce jour-là marquerait pour les intéressés le point de départ d'un déclin dont il est impossible de prévoir l'allure. Mais il est loin d'en être ainsi. Pendant que les veilleurs scrutent le fond de l'horizon, les spécialistes examinent périodiquement les fonctions organiques de l'entreprise en vue d'en éloigner tout ce qui pourrait entraver sa marche et afin d'administrer à temps les fortifiants nécessaires.

Au dernier congrès, tenu en juillet de cette année, les visiteurs des écoles ont signalé l'absence d'enseignement français dans une vingtaine d'écoles fréquentées par quelque six cents élèves de langue française, qui ne représentent en somme que huit pour cent de la population scolaire globale du Manitoba français. Et encore n'y a-t-il là qu'un cas sur quatre où le mal soit sans remède apparent. D'un autre côté, l'un des deux visiteurs allait plus loin et déclarait que si, dans l'ensemble, l'enseignement et l'étude du français sont en progrès, l'esprit français ne suit pas la même courbe. Les causes assignées à cette divergence sont les mêmes, en somme, qu'un peu partout au Canada, car les faits sociaux qui portent atteinte à la vie française se reproduisent avec des variantes plus ou moins sensibles dans les différentes parties du pays. Il y a notamment l'ambiance, les nécessités du commerce, la surabondance des périodiques en langue anglaise, la radio et, la plupart du temps, la loi du moindre effort. L'on devine bien que nos compatriotes du Manitoba ont bien des remèdes à proposer. L'un d'eux est actuellement en voie d'application et la station d'émission radiophonique CBK, de Watrous (Saskatchewan), à la suite d'une pression constante de l'élément français de l'Ouest, fait la part de plus en plus large à notre langue. Pour ce qui est des lectures, le dernier congrès formulait le vœu que chaque cercle paroissial se charge d'alimenter la bibliothèque des écoles comprises dans sa zone. Je ne m'attarderai pas à énumérer les mesures prises pour parer aux divers dangers, car ceux-ci étant les mêmes qu'en Ontario, les remèdes sont analogues.

L'être faible, conscient de sa faiblesse et de la force de ceux qui l'entourent, qui s'exerce à ne pas les contrarier inutilement, qui sait être souple sans bassesse et prévenir les coups susceptibles de lui être portés, qui ne s'illusionne pas sur l'importance de ses ressources, mais qui ne néglige rien pour les mettre en œuvre, qui exploite à l'occasion l'inadvertance des puissants et profite de leurs libéralités, cet être-là peut être faible de nature, mais non débile; il peut même être très fort, car il est réaliste, et le réalisme mis au service d'un haut idéal est souvent plus efficace que les tactiques les plus savantes et les armes les mieux trempées.

Par contre, il se peut qu'en se perpétuant, le désaccord entre la stricte légalité et l'habitude d'en éluder les prescriptions extrêmes finisse par réagir défavorablement sur la conscience collective et fausser certains de ses

réflexes, mais encore une fois, nos frères de la Rivière-Rouge ont lieu d'espérer que le malentendu prendra fin un jour et que des règlements appropriés, à défaut d'une loi explicite, viendront rétablir les choses.

En tout cas, j'espère avoir démontré que si son rôle consiste avant tout à incarner la non-acceptation d'un régime inéquitable et la revendication permanente d'un droit, l'Association d'Éducation des Canadiens français du Manitoba ne poursuit pas un programme d'isolement ou de stérile protestation, Ennemie du *tout ou rien*, elle est à l'affût de toute concession qui peut tomber de la main du fort. Afin de n'être traitée ni en étrangère ni en adversaire, ce que, d'ailleurs, elle n'est pas, elle ne fuit aucune occasion de s'associer aux pouvoirs publics et de prendre part aux mouvements mis sur pied par la majorité, mais de manière à faire sentir discrètement son individualité et l'objet de ses revendications.

C'est ainsi que, depuis plus de vingt-cinq ans, avec les moyens du bord et par des actes mesurés, les manitobains de langue française ont réussi à affermir une position qui n'était pas loin, à l'origine, de paraître désespérée. Tout ce qu'une telle conduite exige d'abnégation et d'héroïque patience, de flair stratégique de la part des chefs, et d'union confiante entre ceux-ci et la population, notre propre situation en Ontario nous permet d'en juger. Malgré un coulage inévitable, mais négligeable si l'on tient compte de l'absence complète de mécanisme légal, l'Association d'Éducation du Manitoba représente la quasi-unanimité des esprits et des cœurs. Et si elle envisage l'avenir avec confiance, sûre d'atteindre son idéal, c'est qu'elle a su ménager ses étapes et conformer ses moyens d'action aux circonstances, préférant une certaine lenteur aux déconvenues qui suivent souvent les mouvements à panache. Ainsi que le déclarait un jour son premier président, l'éminent juge Prendergast, la lutte poursuivie par l'Association ressemble beaucoup plus à la guerre de tranchées qu'à la guerre en dentelle, mais par cela même, elle comporte plus de garanties de progrès réels et de succès éventuel que si elle était férue de prouesses aux lendemains incertains.

Louis-Philippe GAGNON.

Vouloir, est-ce agir ou aimer?

Le facteur capital en éducation, c'est la réaction vitale du sujet et, d'une façon plus précise, de la faculté à former. Tel est l'indiscutable principe que j'ai voulu mettre en relief dans une récente étude intitulée *Discipline et volonté* [1]. Il s'ensuit que tout l'art de l'éducateur consistera à provoquer, par tous les moyens que lui prodiguent la psychologie et l'expérience, cette réaction vitale. Encore est-il qu'il doit au préalable en connaître le plus exactement possible la nature. L'aider dans cette recherche en répondant à la question: *vouloir, est-ce agir ou aimer?* voilà tout l'objet de cette courte dissertation. Après avoir succinctement rappelé le fonctionnement et le rôle de la volonté dans l'homme, nous dirons et nous justifierons que vouloir c'est avant tout aimer. Traduisant la pensée et même l'expression de saint Thomas, le P. Noble écrit: « Les actes que nous accomplissons avec amour sont les plus volontaires de tous, ceux qui sont faits avec le plus d'élan, d'enthousiasme, d'allégresse, de vigueur persévérante et incoercible [2]. »

Il sera facile, au terme de cette investigation, de formuler la loi générale qui préside à l'éducation de la volonté; telle vérité que le sens commun et, dans certains cas, comme celui de la mère, un véritable instinct dictent aux éducateurs, apparaîtra, je l'espère, mieux fondée en objectivité.

* * *

Pour ne point vagabonder sans profit, notons dès le départ que cette réaction, précisément parce qu'elle est *vitale,* nous ne la devons pas chercher à l'extérieur de la faculté en cause ou bien hors du théâtre de l'activité volontaire; c'est au sein de la volonté, évidemment, comme au fond

[1] Voir *Revue de l'Université d'Ottawa,* octobre-décembre 1942, p. 479-493.

[2] H.-D. NOBLE, O. P., *L'Amitié avec Dieu,* nouv. édit. 1932, p. 373 ; saint THOMAS, *Somme théol.,* I-II, q. 114, a. 4: « *Id quod ex amore facimus, maxime voluntarie facimus.* »

d'une éprouvette, qu'elle s'élabore, c'est-à-dire là même où s'établit le contact de la faculté avec son objet qui lui sert d'excitant ou d'animateur. Notre regard se concentrera donc, cela va de soi, sur l'activité strictement volontaire; il limitera son enquête au domaine des actes propres ou élicites de la volonté, évitant d'envahir celui de ses actes commandés ou impérés. Ceux-ci, comme nous le reverrons par la suite, sont le fait de l'intelligence, de l'imagination, de l'appétit sensible, en un mot de toutes les facultés susceptibles de recevoir l'impulsion du vouloir humain; ils sont porteurs et transmetteurs de l'influx volontaire et, de ce chef, participent de sa modalité et de ses privilèges; mais, ce courant, ils ne le produisent pas, ils n'en sont ni la source ni le premier support. En conséquence, ils ne sauraient qu'accidentellement retenir notre attention; c'est la centrale même qu'il nous importe de visiter.

On saisit mieux l'activité volontaire si, à l'exemple de saint Thomas, on l'oppose à celle de l'esprit [3]. L'esprit tire les choses à soi pour se les unir et se les assimiler d'une façon tout immatérielle et fort mystérieuse: il est, pour employer un terme de physique, une force centripète. L'appétit, au contraire, ainsi que le manifeste l'étymologie du mot — *appetere, appetitus: ad-petere,* tendre vers [4] — fait sortir en quelque sorte le sujet de lui-même et le porte à la recherche de biens dont la possession effective lui procurera délectation et bonheur; il est une force centrifuge, comme un poids toujours en suspens, en mal de liberté et de mouvement. Toutefois qu'on ne s'y méprenne pas; cette comparaison de « poids toujours en suspens » n'implique pas du tout que la volonté soit toujours en action de vouloir, et encore moins qu'elle soit essentiellement son acte. Là-dessus, il n'y a pas d'hésitation possible dans la synthèse thomiste [5]. Dieu seul est son acte, et dans l'ordre de l'être et dans l'ordre de l'agir. Chez l'ange lui-même, dont l'activité intellectuelle et volontaire ne subit jamais la plus minime interruption, la faculté ne s'identifie pas pour autant avec son opération. « On s'est demandé, écrit le P. Pègues, si la volonté n'était pas essentiellement une inclination actuelle, si elle n'était pas

[3] *Somme théol.*, I, q. 59, a. 2; q. 16, a. 1; q. 27, a. 4; q. 82, a. 3.

[4] *Comm. in Librum de Anima*, l. 3, n. 831 (Marietti) : « *Appetere est quidam motus in aliud tendens.* »

[5] I-II. q. 8, a. 2: « *Voluntas quandoque dicitur ipsa potentia qua volumus, quandoque autem ipse voluntatis actus.* » I-II, q. 9, a. 3 ad 2: « *Potentia voluntatis semper actu est sibi præsens; sed actus voluntatis, quo vult finem aliquando, non semper est in ipsa voluntate.* » I-II, q. 8, a. 1 ad 1m.

par elle-même et par son fond, une inclination actuelle au bien. Nous devons répondre, d'après saint Thomas lui-même [I p., q. 54, a. 1 ad 1m], que la volonté, par elle-même, dit une qualité habituelle, une aptitude à s'incliner vers son objet dès qu'il lui sera présenté, mais non une inclination actuelle, car toute faculté se distingue essentiellement de son acte. Mais la nature de la volonté est telle que nécessairement et toujours elle pourra s'incliner, d'une façon actuelle, en vertu précisément de sa nature, et parce qu'elle est essentiellement une aptitude à vouloir le bien, vers tout ce qui sera présenté par l'intelligence sous la raison de bien, dans la mesure où cette raison de bien lui conviendra [6]. »

Ainsi donc la volonté, tout autant que l'intelligence et les autres facultés de l'homme, passe de la capacité d'agir à l'action sous l'influence de son objet spécificateur et déterminant, le bien ou tout ce qui lui est présenté comme tel.

Cette activité de l'appétit rationnel, qui, de concert avec celle de l'esprit, constitue la charpente de l'acte humain intégral, est à la vérité multiforme et complexe, depuis la simple velléité initiale jusqu'à la tranquille et savoureuse jouissance dans la possession du bien. Ses fonctions essentielles se ramènent néanmoins à deux: aimer et agir. Le bien, de sa nature, est attirant; aussi dès qu'il se présente au seuil de la volonté ou qu'il frappe à sa porte, il y fait naître spontanément un sentiment de complaisance, une propension, un besoin de répondre qui n'est autre chose que l'amour. Ce sentiment est spirituel; il constitue l'amour raisonnable, volontaire et libre, de beaucoup supérieur à l'amour-passion qui origine dans la sensibilité et que nous partageons avec la brute, tandis que le pre-

[6] T. PÈGUES, O. P., *Commentaire français littéral de la Somme théologique*, t. 3, p. 482. — « A l'endroit cité, I. q. 54, a. 1 ad 1m, saint Thomas, répondant à une difficulté à propos de l'intellect agent, apporte une lumineuse distinction entre ce qu'il nomme l'*attribution essentielle* d'une action à son sujet et l'*attribution par concomitance*. Voici ce texte: « *Cum dicitur quod intellectus agens est sua actio, est prædicatio non per essentiam sed per concomittantiam; quia cum sit in actu ejus substantia, statim, quantum est in se, concomittatur ipsam actio; quod non est de intellectu possibili, qui non habet actiones, nisi postquam fuerit factus in actu.* » Cette distinction, remarque fort à propos le P. Pègues, « vaudra pour cette autre faculté si mystérieuse qui est en nous et que nous appelons la volonté, dont il semble que l'essence soit d'être une *inclination*. Il ne faudrait pas confondre l'inclination au sens de tendance ou de faculté et d'aptitude à vouloir, et l'inclination actuelle; et à supposer que la volonté eût toujours, autant qu'il serait en elle, un certain acte de vouloir, comme, par exemple, la volition du bien en général, il ne s'ensuivrait pas encore qu'on doive confondre cet acte avec la faculté d'où il émane. Ce ne serait jamais, comme saint Thomas vient de nous le dire pour l'intellect agent, qu'une attribution de concomitance, nullement une attribution essentielle. » *Op. cit.*, p. 330-331.

mier nous rapproche des anges [7]. Mais la possession idéale, et comme en espérance, d'un bien ne saurait ni satisfaire ni apaiser le désir qu'il a semé ou qu'il a réveillé au fond du cœur; il faut à celui-ci la possession concrète. Si l'intelligence se nourrit d'universaux, de réalités abstraites — qu'il ne faut pas du tout assimiler à des chimères, — la volonté, elle, parce qu'attirée au dehors vers le monde des existences et des réalités singulières, ne se contente pas facilement des natures nues, dépouillées, qui font la joie de l'esprit; par une exigence inscrite dans l'intime de son être, elle tend aux choses selon leur entier ou selon leur être de nature. Aussi n'est-il pas étonnant que la présence encore rien qu'intentionnelle ou affective d'un bien qui appelle et excite la volonté charge celle-ci de potentiel, la rende dynamique, puissante à mouvoir, capable de mettre en branle les facultés subalternes, exécutives, qui amèneront à domicile la proie convoitée et apaisante. La volonté remplit ainsi dans et pour le sujet un double rôle: celui d'aimer et de se laisser attirer; celui de mouvoir en donnant l'impulsion aux facultés servantes; elle est à la fois une puissance *affective* et une puissance *effective*, un foyer de chaleur et de mouvement.

Comme puissance affective, elle s'éprend d'un bien quelconque, sensible ou spirituel, présent ou absent, réel ou imaginaire, que l'intelligence lui offre en pâture. Le vrai cénacle de l'amour humain et, dans l'ordre surnaturel, de la charité théologale, le voilà, c'est la volonté. Sans doute le langage courant s'exprime comme si le cœur était le foyer de l'amour; mais le langage courant n'est pas toujours celui de la philosophie; il s'adapte aux manières ordinaires de voir, et là où les réalités se dissimulent ou se montrent tracassières aux simples, il juge d'après les apparences, il prend pour norme d'expression les signes et les manifestations des choses pultôt que les choses mêmes. Ainsi a-t-il procédé en attribuant l'affection à un organe matériel, le cœur, qui n'en est que le symbole et le centre de répercussion. Qui l'a comparé au sismographe? Plus fidèle et plus sensible encore que lui, le cœur enregistre les moindres vibrations dont l'âme est affectée.

[7] Pour simplifier cette étude, j'y fais abstraction de l'amour-passion, pour ne considérer que l'amour volontaire, l'affection, qui est l'amour humain en ce qu'il a de plus élevé et de plus pur. L'amour humain intégral n'implique-t-il pas une participation plus ou moins immédiate et prononcée du sensible ou du physique auquel l'âme est de fait liée dans l'unité de substance?

Comme puissance effective, la volonté tient lieu de moteur, elle est source d'énergie et d'activité. Grâce à son influx qui, semblable au courant électrique, se répand dans les diverses facultés de l'âme et du corps, elle les réveille, leur infuse un nouveau souffle de vie, les applique à l'action [8]. Tel un général d'armée, elle détient et exerce le commandement suprême. On trouve dans saint Thomas la preuve métaphysique de cette primauté du vouloir [9]. Et saint François de Sales en fournit la raison explicative dès le premier chapitre de son insurpassable *Traité de l'Amour de Dieu* qu'il intitule ainsi: *Que pour la beauté de la nature humaine, Dieu a donné le gouvernement de toutes les facultés de l'âme à la volonté.* « Dieu donc, dit-il, voulant rendre toutes choses bonnes et belles, a réduit la multitude et distinction d'icelles en une parfaite unité; et pour ainsi dire, il les a toutes rangées à la monarchie, faisant que toutes s'entretiennent les unes aux autres, et toutes à lui, qui est le souverain Monarque. Il réduit tous les membres en un corps, sous un chef; de plusieurs personnes, il forme une famille; de plusieurs familles, une ville; de plusieurs villes, une province; de plusieurs provinces, un royaume; et soumet tout un royaume à un seul roi. Ainsi, Théotime, parmi l'innumérable multitude et variété d'actions, mouvements, sentiments, inclinations, habitudes, passions, facultés et puissances qui sont en l'homme, Dieu a établi une naturelle monarchie en la volonté, qui commande et domine sur tout ce qui se trouve en ce petit monde, et semble que Dieu ait dit à la volonté ce que Pharaon dit à Joseph: *Tu seras sur ma maison, tout le peuple obéira au commandement de ta bouche; sans ton commandement, nul ne remuera* [10]. »

Voilà l'activité volontaire telle qu'il la faut concevoir. Pour résumer ce paragraphe, disons à la suite d'Aristote, traduit par saint Thomas,

[8] I-II, q. 16, a. 1: « *Voluntas est quæ movet potentias animæ ad suos actus; et hoc est applicare eas ad operationem.* »

[9] Cette preuve se ramène à ceci: toutes les fins et les perfections des autres facultés sont contenues et comprises, comme le particulier dans le général, dans l'objet de la volonté qui est le bien universel. C'est pourquoi, par exemple, le chef d'armée qui a pour but le bien commun, c'est-à-dire l'ordre de toute l'armée, commande à ceux qui sont à la tête d'un bataillon ou d'un régiment (I-II, q. 9, a. 1). Voir aussi I, q. 82, a. 4.

[10] Saint FRANÇOIS DE SALES, *Traité de l'Amour de Dieu*, nouv. édit., Bruxelles, 1923, p. 22-23.

que le mouvement de l'appétit décrit un cercle complet, *circulo agitur* [11]. Il a son point de départ dans une chose que lui présente l'intelligence comme objet bon, désirable, et c'est à cette même chose qu'il s'achève, « en sorte que le terme du mouvement se trouve là même où a été son principe ».

* * *

Connaissant désormais, du moins dans ses grandes lignes, l'activité volontaire, il est temps d'entrer dans le vif du sujet et de répondre à la question: *vouloir, est-ce agir ou aimer?*

Vouloir, sans doute, c'est agir. Quelle idée se fait-on d'ordinaire de l'homme de volonté? A quoi le reconnaît-on? A ceci qu'il est un actif, un réalisateur, un constructeur. L'homme de volonté! mais on le sait capable de se déterminer sans s'éterniser ni se perdre dans un dédale de délibérations; on le sait capable de se fixer un but, d'aller de l'avant sans fléchir, sans jamais rebrousser chemin malgré les obstacles et les difficultés. Tel un obus ou un char d'assaut, il fait sa trouée. « *Vouloir*, écrit monsieur André Maurois, *ce n'est pas dire que l'on veut, c'est agir.* Les politiques médiocres, continue-t-il, passent le plus clair de leur temps à faire des projets ou à exposer des doctrines. Ils parlent de « réformes de structure »; ils conçoivent des systèmes sociaux sans défauts et des plans de paix perpétuelle. Nous avons dit, en traitant de l'art de penser, qu'un projet n'est jamais une action [12]. » L'eau travaille, au sens fort du mot, quand elle descend, bouillonnante, la pente raide de son lit, et non lorsqu'elle sommeille, paresseuse, et que sa tâche se résume à doubler dans son miroir le tapis vert des montagnes et le feu rutilant des étoiles. S'inspirant de ce même point de vue, un maître de psychologie pratique donne les conseils que voici: « Ne vous perdez pas dans les théories, n'éternisez pas des discussions stériles, il faut passer à l'action; ce qui compte, c'est ce que vous aurez produit. Soyez un réalisateur. Il vaut mieux avoir

[11] I-II, q. 26, a. 2: « *Appetitivus motus circulo agitur, ut dicitur in III* de Anima: *appetibile enim movet appetitum, faciens se quodammodo in ejus intentione; et appetitus tendit in appetibile realiter consequendum, ut sit ibi finis motus, ubi fuit principium.* » Il y a une difficulté textuelle au sujet de « *faciens se quodammodo in ejus intentione* »; cette rédaction est celle de l'édition léonine, que nous avons tout lieu de croire conforme à l'originale.

[12] A. MAUROIS, *Un Art de Vivre*, p. 179.

moins d'idées et réaliser celles que l'on a, que d'avoir beaucoup d'idées et de n'en réaliser aucune [13]. »

Si tout cela est vrai, si vouloir c'est agir, les moralistes et les psychologues ne doivent rien modifier à l'ancienne thérapeutique de la volonté; par la fréquente répétition des mêmes actes, il se produit en elle un assouplissement et un affermissement semblables à ceux que procure au corps l'entraînement ou la culture physique. On connaît le vieux proverbe: *fabricando fit faber*, c'est en forgeant qu'on devient forgeron. Les lois de l'acquisition et de l'entretien des habitudes conservent encore toute leur vérité, toute leur rigueur, toute leur efficacité. Ce serait prolonger inutilement les présentes considérations que de les vouloir détailler. Rappelons toutefois que l'important n'est pas tant le nombre, la fréquence, que l'intensité des actes posés; tel ouvrier enfonce d'un vigoureux coup de marteau le clou qu'un autre n'enfoncera qu'au quatrième; le principal est que chacun réussisse; l'exécution, la manière dépendent du tempérament, des dispositions du sujet, des circonstances plus ou moins favorables et de bien d'autres causes déterminantes.

Remarquons en outre que ces actes doivent pour atteindre leur but formateur, originer strictement — je ne dis pas *exclusivement* — de la volonté; ils doivent en être le fruit propre et n'être pas seulement des caricatures d'actes volontaires, comme, par exemple, les sursauts plus ou moins spontanés et prolongés des forces sensibles, végétatives et physiologiques. Si nous n'étions qu'esprit, ce danger n'existerait pas; tous nos mouvements jailliraient de la volonté comme de leur unique principe; mais nous sommes, en même temps qu'esprit, matière et sensibilité; or l'expérience interne nous renseigne sur les saillies des puissances inférieures, qui n'attendent pas toujours ni le commandement ni même la permission de la volonté pour prendre des initiatives audacieuses, soulever toute la machine humaine et, à l'occasion se fourvoyer magistralement. Trop souvent, on le sait, la bête domine l'homme et l'égare dans des voies où il n'est réellement plus son propre maître et où la volonté, découronnée, humiliée, descend de son trône de reine pour prendre rang parmi les suivantes et même parmi les esclaves. A la vérité, toute cette agitation étonnante, fébrile, insatiable, qu'il arrive à certains hommes de déployer

[13] Abbé G. COURTOIS, *Pour « réussir » auprès des enfants*, p. 47.

est très souvent le produit de passions trop exubérantes — car le passionné lui aussi est un actif — et ce n'est qu'indirectement, par ricochet ou rétroaction, qu'une telle activité sert au perfectionnement et à la culture de la volonté.

Qui doute en effet que, grâce à l'unité foncière du composé humain, tout ce qui se passe à la périphérie, reflue d'ordinaire jusqu'au centre de l'âme, s'y répercute et tend à susciter des dispositions et des sentiments en harmonie avec les événements du dehors? « A force d'agir autrement qu'on ne pense, on finit par penser comme on agit. » Il y a là un phénomène de réversibilité auquel la volonté n'échappe pas [14].

Est-ce tout? Non. En l'occurrence, il resterait encore à la volonté de canaliser et d'utiliser à ses propres fins ces fougueuses énergies; à transformer, sous l'habile et clairvoyant manège de l'intelligence directrice, cette matière ouvrable en un article de sa marque. Elle en est capable en vertu de son pouvoir dominateur qu'elle exerce alors à la façon du roi qui, dans une monarchie constitutionnelle, ne se réserve pas le monopole des initiatives; souvent, sinon presque toujours, il se contente de sanctionner, et par là se les approprie, les décisions et les entreprises de ses conseillers ou de ses ministres. A ce compte, toute activité de l'homme, d'où qu'elle émerge, devient pour autant volontaire, elle entre dans le courant et la volonté y trouve son profit.

Vouloir, c'est agir? oui, à condition que cela signifie épanouissement, mise en œuvre du pouvoir volontaire. Si, à nos yeux, l'eau travaille quand elle est torrent, souvenons-nous que l'eau ne serait pas torrent si chacune des gouttes du lac qui l'alimente ne pressait sa voisine, celle-ci sa suivante et ainsi de suite, de tout le poids de son être.

* * *

Vouloir, c'est agir; il me tarde d'ajouter que vouloir c'est surtout aimer, et que la réaction vitale, dès longtemps reconnue comme facteur capital dans la formation de la volonté, relève de sa fonction affective.

Quelle est la dernière justification de l'action sinon l'amour? A moins que le fatalisme et le matérialisme pur n'expriment l'ordre actuel du monde créé, il faut admettre qu'on ne rencontre jamais de volonté

[14] J. GUIBERT, *La Formation de la Volonté*, Paris, 1912, p. 57-59.

agissante sans découvrir, sous-jacente, la volonté aimante; que l'action est en étroite dépendance de l'affection, qu'elle trouve en elle sa raison d'être, qu'elle s'en nourrit comme le feu s'alimente de bois. Voici pourquoi. Au concret, toute activité est progression vers un terme, recherche d'un bien connu et aimable; toute recherche suppose un désir, tout désir une inclination; cette inclination c'est l'amour. *Quocumque feror, amore feror*, disait saint Augustin: où que je sois entraîné, c'est par l'amour que je le suis. Quand un étudiant déploie de la constance et du courage au travail en vue d'obtenir un prix d'excellence, n'est-ce pas que d'abord il aura été fasciné par l'avantage de le remporter et par l'honneur qui en résulte? Quand un autre consent à dépenser quelques dollars pour une audition musicale, n'est-ce pas que l'annonce ou le programme lui auront auparavant mis l'eau à la bouche? Quand enfin une personne charitable prodigue son dévouement à une famille en détresse, n'est-ce pas que son cœur aura été remué, ému à la vue de la misère d'autrui? Toujours avant de se porter effectivement vers un objet, il faut que l'on soit au préalable attiré affectivement par lui. Quiconque exécute un dessein l'a déjà savouré dans son cœur. Ce qui revient à dire que toute activité humaine, volontaire, consciente, n'est en définitive que la réalisation ou l'extériorisation d'un désir, d'une affection. L'amour, voilà le principal ressort, le premier levier de l'action. Si les actifs sont souvent des volontaires, les affectifs ne peuvent pas n'en pas être; ce serait demander à la vapeur de se départir de sa force d'expansion, à la lumière et à la chaleur, de leur puissance de rayonnement.

Tout ceci se comprend sans peine pourvu qu'on veuille admettre que la volonté n'est pas un principe indépendant d'activité, un moteur immobile, mais bien, comme s'expriment saint Thomas et son maître grec, un *movens motum*, un moteur mu [15]. L'appétit est par nature une faculté passive, plus passive à certains égards que l'intelligence, parce qu'ordonné à la réalité telle qu'elle est en elle-même [16]. Comment une telle faculté peut-elle mouvoir, imprimer une impulsion, si quelque agent ne la tire elle-même antérieurement, de sa passivité? *Quidquid movetur ab alio*

[15] I, q. 80, a. 2; *De Anima* (Marietti), l. 3, n. 831.

[16] I-II, q. 22, a. 2 ad 2[m]: « *Dicendum, quod vis appetitiva dicitur esse magis activa, quia est magis principium exterioris actus; et hoc habet ex hoc ipso ex quo habet quod sit magis passiva, scilicet ex hoc quod habet ordinem ad rem, prout est in seipsa; per actionem enim exteriorem venimus ad consequendas res.* »

movetur: tout ce qui est mu, est mu par un autre. Cet autre, on l'a vu, c'est l'objet, moteur immobile.

Ne parlons pas des merveilleux effets de l'amour ou de la charité, que décrivent si magnifiquement les écrivains sacrés et les docteurs de l'Église qui ont pour nom saint Jean, saint Paul, saint Augustin, saint Thomas d'Aquin, l'auteur de l'*Imitation,* saint François de Sales; ce serait témérité. Voyons plutôt s'il est vrai, comme je l'ai affirmé, que la réaction vitale de la volonté relève de sa fonction affective et non de sa fonction effective.

Nous savons ce qu'est une réaction; appelons-la un choc en retour, un rebondissement, une sorte de représaille de l'être qui reçoit et qui subit, sur l'agent qui devient lui-même passif. Quel débutant en physique ou en chimie ignore ce phénomène? N'insistons pas. Ici toutefois il n'est pas question de réaction physique ou chimique; il est question de réaction vitale, voire de réaction d'ordre purement spirituel, puisque la volonté en est le sujet. Or entre le domaine de l'activité transitoire, propre aux êtres matériels, et celui de l'activité immanente, réservée aux êtres sensibles et spirituels, il existe assurément des analogies; c'est pourquoi nous pouvons à juste titre utiliser les données de l'une pour explorer l'autre avec plus de sûreté; mais parler de l'une et de l'autre en termes équivalents, univoques, c'est fatalement brouiller toutes les cartes, étant donné leurs profondes différences.

Dans l'ordre matériel, la réaction — est-il superflu de le signaler? — étant une véritable action, il arrive que par elle le patient sort de lui-même pour se porter vers l'agent, produire en lui un effet distinct et le rendre à son tour passif; ainsi les molécules d'hydrogène altèrent les molécules d'oxygène, et celles-ci les premières, d'où résulte le composé chimique H^2O. Il y a dans ce cas interactivité ainsi que mutuelle passivité. On soupçonne qu'il en va tout autrement pour l'activité immanente, de connaissance et d'appétit. Parce que l'acte est immanent, c'est-à-dire restant dans le sujet, la réaction qui y correspond doit en observer rigoureusement les mêmes limites; elle n'a pas à sortir de chez soi ni à produire un effet particulier; tout se passe à l'intérieur, dans la secrète intimité de la faculté connaissante et appétitive. Je demande donc: ce caractère de complète immanence n'appartient-il pas justement à la volonté affective plu-

tôt qu'à la volonté effective? n'est-il pas réservé à l'amour qui est comme une tension, un contre-coup de l'appétit sur l'objet, plutôt qu'à l'impulsion par laquelle la volonté meut les facultés servantes? Donnons de cet avancé une démonstration plus rigoureuse.

Puisque l'action et la réaction s'appellent mutuellement, qu'elles sont corrélatives, le choc en retour du patient doit se diriger sur l'agent qui l'a provoqué; or le principe actif de toute action immanente, de l'acte volontaire, c'est l'objet [17]; il faut dès lors que le choc en retour se dirige sur l'objet, le bien, et ceci ne se fait que par l'amour. La volonté-moteur n'atteint pas immédiatement et par elle-même l'objet convoité; son terrain d'action, ce n'est pas l'objet, ce sont les facultés servantes, auxquelles revient le rôle de saisir en fait le bien désiré et de le présenter à leur maîtresse. L'amour, au contraire. La volonté affective en effet s'épanche directement vers le bien; le bien est sa raison d'être, sa proie déjà savourée avant de devenir sa conquête. Qui ne sait que l'amour est essentiellement une complaisance, une coadaptation de la volonté avec le bien? Il est intéressant de noter que tous les termes employés par saint Thomas pour désigner ce mystérieux et indicible phénomène qu'est l'amour renferment le préfixe *cum* — avec — pour marquer clairement cette corrélation de la volonté au bien [18].

De plus l'objet, bien que principe actif, ne meut pas la faculté comme une cause efficiente; il meut à la manière d'un principe formel et spécificateur; c'est pourquoi la réaction qui, répétons-le, doit se tenir sur le même plan que l'action, sera bel et bien le fait de la volonté affective ou de l'amour qui, en tant qu'acte immanent, est plutôt une qualité qu'une action au sens formel du mot, une détermination dans l'ordre de l'être plutôt qu'une détermination dans l'ordre de l'agir [19].

Cette conclusion apparaît encore plus évidente quand on serre de plus près la notion d'amour ou d'affection volontaire. Pour saint Thomas, l'essence de l'amour, son être spécifique, ce n'est pas d'être un mou-

[17] I-II. q. 9, a. 1 : « *Objectum movet determinando actum ad modum principii formalis, a quo in rebus naturalibus specificatur.* »

[18] I-II, q. 26, a. 1 et 2.

[19] *De Anima*, l. 3 (Marietti), n. 831 : « *Ipsum appetere est quidam actus vel motus, prout motus est actus perfecti, prout dictum est de operatione sensus et intellectus.* » I, q. 60, a. 3 ad 3^{m}: « *Sicut amor est actio manens in agente, ita est motus manens in amante.* » I, q. 37, a. 1 ad 2^{m}: « *Amor etiam in nobis est aliquid manens in amante.* »

vement, même purement affectif; c'est d'être le *principe* du mouvement affectif, de l'inclination ou de la tendance amoureuse. La diversité des appétits qui peuvent être affectés n'en change pas la nature première: « Dans chacun de ces appétits [des vivants et des non-vivants], écrit saint Thomas, on appelle amour ce qui est le *principe* du mouvement de tendance vers une fin aimée [20]. » La raison justifiant cette manière de voir est métaphysique; elle se ramène à ceci près: le mouvement de tendance affective dit quelque chose de plus que l'amour tout cru, parce que ce mouvement *vers* . . . présuppose une « *première immutation* » de la faculté par le bien; et, puisque le bien, en agissant sur la volonté, lui donne sa forme et sa détermination premières, ce sera dans cette immutation que consistera essentiellement l'amour.

* * *

Ouvrons ici une parenthèse pour déplorer que le grand saint François de Sales, qui a si magistralement disserté sur l'amour, n'ait pu là-dessus se mettre d'accord avec le Docteur angélique. « Plusieurs grands personnages [manière courtoise de désigner saint Thomas] ont cru, écrit-il, que l'amour n'était autre chose que la simple complaisance; en quoi ils ont eu beaucoup d'apparence de raison. » Quelle est cette apparence de raison? C'est que la complaisance est pour ainsi dire l'âme de l'amour. « Comme l'abeille, naissant dedans le miel, se nourrit de miel, et ne vole que pour le miel; ainsi l'amour naît de la complaisance, se maintient par la complaisance et tend à la complaisance . . . Ce mouvement d'amour étant donc ainsi dépendant de la complaisance en sa naissance, conservation et perfection, et se trouvant toujours conjoint à icelle, ce n'est pas merveille si ces grands esprits ont estimé que l'amour et la complaisance fussent une même chose; bien que l'amour étant une vraie passion de l'âme, il ne peut être la simple complaisance, mais faut qu'il soit le mouvement qui procède d'icelle [21]. » Preuve que tous les plus beaux esprits ne tirent pas les mêmes conclusions des mêmes principes; pour saint François de Sales, l'amour ne peut consister dans la complaisance et doit s'entendre

[20] I-II, q. 26, a. 1: « *In unoquoque autem horum appetituum amor dicitur illud quod est principium motus tendentis in finem amatum* »; a. 2: « . . . *quædam complacentia appetibilis* ex qua *sequitur motus ad appetibile.* »

[21] *Traité de l'Amour de Dieu*, l. I, ch. VII, p. 36-37.

de l'inclination ou du mouvement qui la suit, précisément parce qu'il est une passion; pour saint Thomas, l'amour consiste essentiellement dans la complaisance et non dans le mouvement qui en découle, précisément parce qu'il est une passion. Impossible de se méprendre sur la position exacte de l'un et de l'autre. « Quoique l'amour, écrit saint Thomas répondant à une difficulté, ne signifie point le mouvement de l'appétit tendant vers son objet, il désigne cependant le mouvement par lequel l'appétit est modifié [*immutatur*] par l'objet, en sorte qu'il s'y complaise [22]. » On voit par cette réponse quelle sorte de mouvement convient par essence à l'amour; mouvement au sens large d'immutation ou de détermination de la faculté. De son côté, le doux évêque de Genève n'est pas moins clair: « La complaisance, et le mouvement ou écoulement du cœur, sont, à proprement parler l'amour, en sorte néanmoins que la complaisance ne soit que le commencement de l'amour; et *le mouvement* ou écoulement du cœur qui s'ensuit, *soit le vrai amour essentiel;* si que l'un et l'autre peut être voirement nommé amour, mais diversement; car comme l'aube du jour peut être appelée jour, ainsi cette première complaisance du cœur en la chose aimée peut être nommée amour; parce que c'est le premier ressentiment de l'amour. Mais comme le vrai cœur du jour se prend dès la fin de l'aube jusqu'au soleil couché, ainsi *la vraie essence de l'amour consiste au mouvement et écoulement du cœur qui suit immédiatement la complaisance,* et se termine à l'union. Bref, la complaisance est le premier ébranlement ou la première émotion que le bien fait en la volonté, *et cette émotion est suivie du mouvement* ou écoulement par laquelle la volonté s'avance et s'approche de la chose aimée, *qui est le vrai et propre amour.* Disons ainsi, le bien empoigne, saisit et lie le cœur par la complaisance: mais par l'amour il le tire, conduit et amène à soi; par la complaisance, il le fait sortir; mais par l'amour, il lui fait faire le chemin et le voyage; la complaisance, c'est le réveil du cœur, mais l'amour en est l'action; la complaisance le fait lever, mais l'amour le fait marcher; le cœur étend ses ailes par la complaisance, mais l'amour en est le vol. *L'amour donc, à parler distinctement et précisément, n'est autre chose que le mouvement, écoulement et avancement du cœur envers le bien.* »

[22] I-II, q. 26, a. 2 ad 3m: « *Dicendum, quod amor, etsi non nominet motum appetitus tendentis in appetibile, nominat tamen motum appetitus, quo immutatur ab appetibili, ut ei appetibile complaceat.* »

J'avoue que si la doctrine de saint François de Sales ne manque pas d'à-propos, celle de saint Thomas me convainc davantage. Quoi qu'il en soit de cette divergence conceptuelle, il n'en reste pas moins que la réaction vitale provoquée dans la volonté par l'activité déterminante et spécificatrice de l'objet se maintient dans le voisinage immédiat et se concentre autour de cette *première immutation* de la faculté, qui est l'essence même de l'amour, ou, tout au moins, son germe, son principe. C'est la conclusion à retenir.

* * *

Il en est une autre qui découle de tout cet exposé; elle exprime la loi générale qui doit présider à l'éducation du caractère, à la formation de la volonté. Puisque vouloir c'est avant tout aimer, tout l'art de l'éducateur qui nourrit l'ambition de former des hommes au sens plénier du mot, c'est-à-dire des volontaires et des actifs, consistera à susciter l'amour, à mettre au cœur de l'enfant ou de l'adolescent le plus de chaleur et le plus de flamme possible; car là où il y a amour, il y a volonté; et là où il y a amour fort, il y a volonté entreprenante, tenace, infrangible. « C'est l'amour, écrit A. Eymieu, qui est le grand charmeur; le seul qui trouve des sourires jusque dans le travail et la souffrance . . . Si l'on ne montrait aux enfants rien à aimer dans leur tâche d'écolier, nulle ambition à nourrir; si l'on réduisait toute leur émulation à se garer des pensums et du bonnet d'âne, on les éloignerait de la paresse peut-être; mais ils travailleraient sans élan et sans joie, et ne feraient que des êtres rabougris comme des plantes sans soleil [23]. »

Cela, qui ne le sait? J'ai voulu dans ces pages en montrer tout uniment le bien-fondé psychologique. Pour être complet, il faudrait souligner à larges traits le rôle considérable des dispositions subjectives dans le déclenchement de l'affection humaine. Pour insister sur le rôle de l'objet dans la détermination de l'acte volontaire, il ne faudrait pas laisser dans l'ombre ni minimiser celui des inclinations du sujet: tendances, passions, bonnes habitudes, tempérament, caractère. Évidemment ce n'est pas un bien quelconque, indéterminé, qui excite ou émeut ma volonté ; c'est un bien précis et qui a l'heur de s'adapter à mon état d'âme au moment même où librement elle se détermine. Pourquoi aimer ceci et non pas cela? pour-

[23] A. EYMIEU, *Le Gouvernement de soi-même*, t. I, 57e édit., p. 279.

quoi préférer ceci à cela? C'est tout le mystère du choix libre qu'implique cet aspect particulier du présent problème. Il faudra l'aborder en parlant des mobiles de l'amour.

Disons enfin la recette idéale pour acquérir de la volonté. Si quelqu'un vous la demande, ne lui recommandez pas principalement de multiplier certains actes extérieurs, ni de s'imposer telle ou telle pratique à laquelle il doit s'astreindre rigoureusement; dites-lui plutôt: « Appliquez-vous à élargir votre cœur; commencez par aimer votre tâche, attachez-vous sincèrement à votre idéal; la force de les réaliser vous sera donnée par surcroît. » Saint François de Sales écrit dans l'*Introduction*: « Qui a gagné le cœur de l'homme a gagné tout l'homme. » Et l'auteur qui le cite d'ajouter: « C'est le dernier mot de la formation spirituelle, et c'est le dernier mot de la pédagogie [24]. » Comme bouquet spirituel, je ne pouvais mieux offrir.

Rodrigue NORMANDIN, o. m. i.

---

[24] Abbé Jacques LECLERCQ, *Essais de morale catholique*, t. II, *Le Dépouillement*, Paris, Beauchesne, 1933, p. 209.

Introduction à Paul Claudel[1]

Au-dessus de toute la littérature contemporaine se dresse une œuvre d'une grandeur telle qu'il n'est pas permis de l'ignorer. Cette œuvre nous révèle un des plus immenses génies de l'humanité, le poète qui, selon Wallace Fowlie, « a nommé le plus d'objets dans le monde ». L'œuvre de Paul Claudel m'apparaît en effet comme l'œuvre la plus catholique de toute la littérature française: mieux que Virgile, mieux que Shakespeare, mieux que Dante lui-même, Claudel me semble réaliser la notion que je me fais du poète catholique. Et l'histoire de la littérature française ne renferme probablement qu'un seul nom qui signifie un catholicisme aussi embrassant, celui de Bossuet. L'œuvre de Paul Claudel n'est qu'une vaste conquête poétique du monde — où tout se tient et communique en tant que signe de Dieu — et c'est de cette absolue universalité qu'il tient son caractère si grand d'exigence. Dieu a donné en héritage à ses fils l'univers entier, qu'ils doivent habiter par la connaissance et l'amour. La vie du poète fut une longue prise de possession du monde, sa carrière diplomatique voulant qu'il termine au Brésil tel drame commencé au Japon et tel poème esquissé au Danemark. Dans son perpétuel voyage, sa perpétuelle évasion, Claudel a toujours retrouvé deux êtres: Dieu et lui-même, et il a compris la grande bonté de Dieu qui lui donnait tout en partage. C'est pourquoi l'œuvre de Claudel est une œuvre de grande joie, le poète étant le semeur de la mesure de Dieu.

Claudel est avant tout un poète catholique, et c'est ce qui nous étonne le plus dans son œuvre, habitués que nous sommes à un chant paganisé ou jansénisé. « Tout est à moi, catholique », s'écrie le poète des *Cinq Grandes Odes*, et c'est bien là son mot fondamental. Car le catholique — et singulièrement le poète catholique — est précisément

[1] Extrait d'un volume à paraître en janvier aux Editions Fides sous le titre *Poètes catholiques de la France contemporaine*.

cet homme qui possède tout par la connaissance et l'amour, et l'ordonne à Dieu. C'est de cette foi catholique que vient l'universalité de la poésie, la foi ajoutant à l'univers des choses visibles, celui des choses invisibles dont le premier n'est que l'envers. Dans l'œuvre de Claudel tout parle de Dieu, parce que tout n'y est compris que comme image, signe de Dieu. C'est par un effet de son infinie bonté que Dieu a voulu créer des images de sa perfection, et ignorer le symbolisme de la création, c'est ignorer ce que les choses nous offrent à la fois de plus vrai et de plus beau.

La poésie intégrale doit donc se fonder sur une vision totale et harmonieuse de l'univers: « L'objet de la poésie, ce n'est donc pas, comme on le dit souvent, les rêves, les illusions ou les idées. C'est cette sainte réalité, donnée une fois pour toutes, au centre de laquelle nous sommes placés. C'est l'univers des choses visibles auquel la Foi ajoute celui des choses invisibles. C'est tout cela qui nous regarde et que nous regardons . . . La poésie n'invente pas ses thèmes, mais reprend éternellement ceux que la Création lui fournit . . . Le but de la poésie n'est pas, comme dit Baudelaire, de plonger « au fond de l'Infini pour y trouver du nouveau », mais au fond du défini pour y trouver de l'inépuisable. » C'est au fond de toute réalité créée que le poète trouve Dieu, qui leur donne à chacune cette saveur à la fois particulière et identique que goûte l'âme catholique au contact du réel.

Claudel nous a dit quelque part qu'il a senti croître en lui, après sa conversion, l'esprit de foi et l'état de grâce poétique, d'un même mouvement. Moniste et matérialiste, il promenait à dix-huit ans sur les choses une âme inquiète et malheureuse. « Tel était, nous dit-il dans le récit de sa conversion, le malheureux enfant qui, le 25 décembre 1886, se rendait à Notre-Dame de Paris pour y suivre les offices de Noël. Je commençais alors à écrire et il me semblait que dans les cérémonies catholiques, considérées avec un dilettantisme supérieur, je trouverais un excitant approprié et la matière de quelques exercices décadents. C'est dans ces dispositions que, coudoyé et bousculé par la foule, j'assistai, avec un plaisir médiocre, à la grand'messe. Puis n'ayant rien de mieux à faire, je revins aux vêpres. Les enfants de la maîtrise en robe blanche et les élèves du petit séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet qui les assis-

taient, étaient en train de chanter ce que je sus plus tard être le Magnificat. J'étais moi-même debout dans la foule, près du second pilier à l'entrée du chœur, à droite du côté de la sacristie. Et c'est alors que se produisit l'événement qui domine toute ma vie. En un instant mon cœur fut touché et je crus. Je crus, d'une telle force d'adhésion, d'un tel soulèvement de tout mon être, d'une conviction si puissante, d'une telle certitude ne laissant place à aucune espèce de doute, que, depuis, tous les livres, tous les raisonnements, tous les hasards d'une vie agitée, n'ont pu ébranler ma foi, ni, à vrai dire, la toucher. J'avais eu tout à coup le sentiment déchirant de l'Innocence, l'éternelle enfance de Dieu, une révélation ineffable. » Le poète avait été préparé à cette invasion divine par l'ébranlement spirituel que lui avait causé la découverte de Rimbaud, qui, le premier, lui donna la révélation du surnaturel, mais une influence qui n'était encore que « paternelle et séminale ». Rimbaud avait écrit que « la première étude de l'homme qui veut être poète est sa propre connaissance entière ». Tout jeune, Claudel possédait déjà le sens du réel. « Je me revois à la plus haute fourche du vieil arbre dans le vent, enfant balancé parmi les pommes. De là, comme un dieu sur sa tige, spectateur du théâtre du monde, dans une profonde considération, j'étudie le relief et la conformation de la terre, la disposition des pentes et des plans; l'œil fixe comme un corbeau, je dévisage la campagne déployée sous mon perchoir, je suis du regard cette route qui, paraissant deux fois successivement à la crête des collines, se perd enfin dans la forêt. Rien n'est perdu pour moi, la direction des fumées, la qualité de l'ombre et des lumières, l'avancement des travaux agricoles, cette voiture qui bouge sur le chemin, les coups de feu des chasseurs. Point n'est besoin d'un journal, où je ne lis que le passé, je n'ai qu'à monter à cette branche et, dépassant le mur, je vois devant moi tout le présent. La lune se lève; je tourne la face vers elle, baigné dans cette maison de fruits. Je demeure immobile, et de temps en temps, une pomme de l'arbre choit, comme une pensée lourde et mûre.» Un beau vers n'est-il pas comme une pomme lourde et mûre, d'une pensée suave?

La poésie est en effet fruit d'expérience, de communion. Pour chanter le monde, le poète doit le connaître; non pas en avoir une connaissance sèche et schématique, mais une connaissance amoureuse, émue, une

connaissance inspirée. « Il n'y a pas de poète qui ne doive inspirer avant de respirer », dit-il: et voici comment il décrit cette inspiration: « Toutes les facultés sont à l'état suprême de vigilance et d'attention, chacune prête à fournir ce qu'elle peut et ce qu'il faut, la mémoire, l'expérience, la fantaisie, la patience, le courage intrépide et parfois héroïque, le goût qui juge aussitôt ce qui est contraire ou non à notre intention encore obscure, l'intelligence surtout qui regarde, évalue, demande, conseille, réprime, stimule, sépare, condamne, rassemble, répartit et répand partout l'ordre, la lumière et la proportion. Ce n'est pas l'intelligence qui fait, c'est l'intelligence qui regarde faire. » Cette connaissance amoureuse par laquelle le poète expérimente cette espèce de bonté des choses qu'est leur beauté, déclenche en lui ses facultés de faire — *exultatio mentis prorumpens in vocem* — et le poète chante: la poésie est donc « l'effet d'un certain besoin de faire, de réaliser avec les mots l'idée qu'on a eue de quelque chose », ce qu'il commente ainsi: « L'inspiration poétique se distingue par les dons d'*image* et de *nombre*. Par l'image, le poète est comme un homme qui est monté en un lieu plus élevé et qui voit autour de lui un horizon plus vaste où s'établissent entre les choses des rapports nouveaux, rapports qui ne sont pas déterminés par la logique ou la loi de causalité, mais par une association harmonique ou complémentaire en vue d'un sens. Par le nombre, le langage est débarrassé de la circonstance et du hasard, le sens parvient à l'intelligence par l'oreille avec une plénitude délicieuse qui satisfait à la fois l'âme et le corps. » C'est par la communication de cette joie que le poète est le messager de Dieu.

Dieu a donné à l'homme mille images de sa perfection; Claudel ne voit en toutes choses que des reflets de Dieu et c'est pourquoi il aime toute chose. Pour lui, le monde n'est pas le contraire de Dieu — comme veulent nous le faire croire tant d'hérésies — mais son image, son signe, une participation de son Être. Qui donc méprise ou se refuse à un être quelconque méprise ou se refuse à Dieu lui-même. C'est pourquoi le grand amour claudélien embrasse la création entière, depuis le globe dont il a tenté un jour de sentir le gémissement sous l'effort contrarié de la gravitation, l'eau et la pierre dont Pierre de Craon est le maître, l'arbre qui a été le précepteur de Simon Agnel, tous ses frères les hommes et, entre tous, l'épouse qui est son prochain par excellence, jusqu'à Dieu qu'il aime

par-dessus tout, lui qui fait dire à Cœuvre: « Tourne, Besme, tourne ta face vers la Joie. » et au vieil Anne Vercors sur le point de mourir: « Je vis, sur le seuil de la mort et une joie inexplicable est en moi. » Cette voix ne peut être que d'un mystique. Lorsqu'il embrasse tout, par la connaissance, la foi et l'amour, le poète peut s'écrier enfin:

> Salut donc, ô monde nouveau à mes yeux, ô monde maintenant total!
> Ô Credo entier des choses visibles et invisibles, je vous accepte avec un cœur catholique!
> Où que je tourne la tête
> J'envisage l'immense octave de la Création!
> Le monde s'ouvre et, si large qu'en soit l'empan, mon regard le traverse d'un bout à l'autre . . .

Cette poésie intégrale, ce chant du monde tout entier embrassé, l'œuvre de Claudel nous la manifeste dans une richesse d'épiphanies incomparable: parti d'un symbolisme hypermallarméen — *le Sombre mai* (1887), — Claudel a évolué lentement vers une forme de classicisme supérieur, connaissant le dépouillement des *Vers d'exil*, la sérénité de *Corona* ou de *l'Annonce*, la simplicité grecque de *la Vierge à Midi* ou l'ivresse dionysiaque des *Odes*, le chant humain intégral et multiple du *Soulier de Satin* enfin. Jamais poète n'a chanté dans une telle variété de tons.

Le lyrisme de Claudel est donc un lyrisme intégral. Je veux dire par là que, chantant synthétiquement son moi global — avec toutes ses connaissances et toutes ses amours, — il est l'expression de sa personne absolument prise. C'est pourquoi le lyrisme claudélien est le plus plein, le plus chargé de substance qui soit. Issu des couches les plus profondes du moi, de cette région ultime où le conscient à l'inconscient se joint, son lyrisme porte les marques de sa naissance obscure. Nul poète ne nous révèle mieux son effort de conquête du monde — si ce n'est peut-être Rainer Maria Rilke, — son langage dans sa formation, dans sa poussée, le travail abyssal des mots aux prises avec la substance des choses, l'enfantement spirituel du verbe.

Son lyrisme est essentiellement dynamique et par là il n'est point de tradition française: je veux dire que — au contraire d'un Racine ou d'un Mallarmé qui ne nous livrent leur poésie, statique, que lorsqu'elle est parvenue à son achèvement verbal dernier, que lorsqu'elle a conquis et traduit le réel — Claudel délivre, lui, une poésie dans son acte même

de conquête des choses. C'est un lyrisme grondant et mugissant comme la mer à l'assaut des côtes; et comme la mer approche et touche la terre sans pouvoir la saisir, la poésie atteint le réel sans le circonscrire ni l'épuiser. Ce n'est donc pas par hasard que Paul Claudel accepte toujours les mots dans leur sens premier, primitif; c'est que les mots primitifs — étant des imitations directes des choses — nous communiquent plus immédiatement leur signifié. Et de même que le mot est le signe de la chose, le poème est le signe du tout. Car la puissante imagination du poète lui fait saisir entre tous les êtres des analogies insoupçonnées — qui appellent la création d'images neuves — et il n'est peut-être pas exagéré de dire que seuls Homère et Rabelais sont comparables à Claudel comme créateurs du verbe. Au service de cette imagination surabondante d'ailleurs se trouve un vocabulaire dont la richesse n'a d'égale que la saveur. Claudel a tous les vocabulaires: celui du paysan et celui du peuple, celui du philosophe et celui du théologien, celui des sciences et celui de la liturgie. La poésie claudélienne est véritablement un chant du monde.

L'expression naturelle du lyrisme claudélien se mesure en strophes, basées sur le rythme respiratoire lequel est lui-même assis sur le souffle de l'âme. Aussi, lorsqu'on lit Claudel, doit-on le suivre et non pas tenter de le conduire. Toute cette lutte de la parole contre le réel, âpre et pénible avec ses progrès et ses reculs, ses joies et ses désillusions, se reflète dans la phrase claudélienne avec ses inversions, ses ellipses et toutes ses irrégularités. A cette syntaxe — la plus déconcertante qui soit — on s'habitue et prend plaisir, car elle est l'image de la vie elle-même où elle nous plonge.

Il y a dans le style de Claudel du paysan et du raffiné; il est parfois bonhomme et parfois subtil; comme une pierre, il a de multiples éclats. Le poète des *Feuilles de saints* manie d'ailleurs avec la plus grande virtuosité les procédés les plus savants et les plus surprenants, ne reculant même pas devant l'anachronisme au pire: c'est qu'il n'écrit pas seulement dans le temps, mais dans l'éternité. En vertu de son réalisme intégral, cette poésie ne saurait être parfaitement claire. Les choses ne sont pas toutes claires et c'est là la raison définitive de l'obscurité immanente à toute poésie vraie. La strophe claudélienne n'est pas livrée au hasard et à l'accident, elle n'est pas non plus un moindre effort — les *Vers d'exil* prouvent que Claudel excelle dans l'alexandrin classique à l'égalité d'un Ra-

cine et d'un Mallarmé, — mais l'expression naturelle d'un lyrisme divers comme la vie elle-même faite de mouvements divers. Le lyrisme de Claudel est le plus prochain de la parole humaine spontanée.

L'œuvre de Paul Claudel n'est pas seulement une œuvre de beauté, mais aussi de sainteté. « Toutes mes écritures ne tendent pas à autre chose qu'être un chemin qu'on utilise et qu'on oublie . . . L'idée générale de ma vie et de ma vocation est un grand mouvement vers la Joie divine et la tentative d'y rattacher le monde entier. » Cette introduction à la sainteté qu'est l'œuvre de Paul Claudel m'apparaît comme la plus extraordinaire épiphanie de la joie chrétienne, qui est l'apanage des élus, que l'on connaît ici-bas aux heures privilégiées:

> Et puisque notre bonheur dans le Ciel sera de chanter tous ensemble,
> Pourquoi ne pas commencer aussitôt?

Guy SYLVESTRE.

Exploring in Labrador and Hudson Bay

GENERAL NOTES ON THE GEOGRAPHY, TOPOGRAPHY, GEOLOGY, AND NATURAL RESOURCES OF THE DISTRICTS VISITED.

> « He who has been to the North has not been there for the last time. »
>
> (Popular saying of the North cited by Segal, *The Conquest of the Arctic.*)

INTRODUCTION.

During the summer of 1939 the motor vessel *Nouveau Quebec* made a voyage from Halifax to Moosonee, Ont., by way of Labrador and Hudson Bay.

The *Nouveau Quebec*, which was built at Meteghan, N. S., during the winter of 1938-1939 to plans and specifications of Rev. Father A. Dutilly, O.M.I., carried on board a cargo for the missions of the Oblate order and a group of persons interested in scientific observation. The boat, which was intended for future service amongst the Oblate Missions of the James Bay Vicariate, was a two-masted schooner powered with an eighty horse-power Diesel auxiliary engine and had an especially reinforced hull capable of withstanding the rigours of Arctic waters. The ship had an overall length of 70 feet and a 16 foot width and drew about 6 feet of water. It had 3 sails with a total area of some 500 sq. feet of canvas, and was capable of making a speed of between 6 and 7 knots per hour.

The group on board consisted of Rev. Father A. Dutilly, O.M.I., Research Associate at the Catholic University of America, and Naturalist of the Arctic Oblate Missions, President of the New Quebec Explorers' Club and head of the Expedition, whose chief interest was the augmentation of his collection of plants and soils of the Arctic, which were to be used in the preparation of a work on the *Flora of the Arctic;* Dr. H. O'Neill, professor of Botany at the Catholic University of Washington, who was mainly interested in furthering the collection of botanical specimens for the Langlois Herbarium of the Catholic University of America, of which he is curator; Rev. Father M. Duman, O.S.B., of Saint Vincent College, Latrobe, Penn., whose main interest was in the collection of sedges to complete the requirements for his doctor's degree; Dr. G. Gardner, Doctor of Science of the University of Paris, Associate Professor of Biology, at the University of Montreal and Lecturer in Natural Sciences at the School for Higher Commercial Studies of Montreal, Secretary of the New Quebec Explorers' Club, and Brian E. Wilmot, senior in the Catholic High School of Montreal, and editor of the *School's Weekly Bulletin**, co-editors of this article. The main reason for the presence of the last two mentioned persons on this trip was to complete observations, collections, etc., made during several previous trips to Labrador, Hudson and James Bays by G. Gardner. Therefore numerous specimens of rocks, plants and tree sections were collected in order to study and compare them with those of the more southern regions of Canada.

Various scientific reports are actually under way at the present moment by different members of the scientific expedition and will be published at later dates in technical periodicals.

In the meantime we present in this article general notes on the country visited and work accomplished during the course of the voyage. This then will serve as an introduction to the scientific articles to follow.

* Now in the R.C.A.F.

SKETCH MAP OF
ROUTE OF
"NOUVEAU QUEBEC"
JULY · AUGUST · SEPT · 1939
APPROXIMATE SCALE
0 200
150 MILES = 1 INCH
HUDSON STRAIT
C. WOLSTENHOLME
C. WEBBS
COATS IS
MANSEL IS
NUVUK
INUGUVIK
WAKEHAM BAY
RESOLUTION ISLAND
C. HOPES ADVANCE
C. CHIDLEY
McLELAN STR
CLARKS HR
ECLIPSE HR
C. SMITH
DIANA BAY
ALPATOK IS.
UNGAVA BAY
KOMAKTORVIK FIORD
MT. ELLIOT
HUDSON BAY
OTTAWA IS.
PORTLAND PROMONTORY
FORT HARRISON
PORPOISE COVE
SLEEPER IS
C. MUGFORD
BISHOP'S RIVER
PORT MANVERS
QUEBEC
CHRISTIE IS
NASTAPOKA RIVER
BELCHER IS.
RICHMOND GULF
DAVIS INLET
C. WINDY TICKLE
JACK LANE BAY
HOPEDALE
ILIK BAY
MAKKOVIK
DOG IS
C. HARRISON
GT. WHALE RIVER
GREAT WHALE
LABRADOR
SETTLER'S HUT
CUTTHROAT IS.
HAMILTON INLET
CARTWRIGHT
GRADY IS.
C. JONES
FT. GEO. RIVER
FT. GEORGE
LAKE MELVILLE
DOMINO
JAMES BAY
NIGER SOUND
SHIPWRECK BAY
BELLE ISLE
RED BAY
STR. OF BELLE ISLE
RUPERT HOUSE
MOOSONEE
MOOSE FACTORY
NEWFOUNDLAND

Part. 1

Red Bay to Komaktorvik Fiord, Labrador.

« They that go down to the sea in ships
That do business in great waters;
These see the works of the Lord,
And His wonders in the deep. »
Psalm CVI, 23.

On July 15th, the *Nouveau Quebec* left Meteghan for Halifax where the cargo was loaded, and, on the morning of July 21st, with a dull gray sky overhead, we set sail for the distant north.

Our course, which lay by way of Canso Strait and the Gulf of St. Lawrence, allowed for but one stop in Newfoundland before touching the Labrador Coast, and that was Cornerbrook. Here a fresh supply of drinking water was taken on and all letters mailed, for we knew that the mail service from then on would be pretty irregular.

The crossing from Cornerbrook to Labrador was uneventful and on the clear bright evening of July 26th, we dropped anchor in the harbour of Red Bay. Our ship was immediately surrounded by dories manned by the local fisher folk, as the arrival of any boat is a welcome sight for the local population.

Red Bay (Long. 56°25′ W., Lat. 51°43′ N.) is located on the north shore of the Strait of Belle Isle, which at this point is from 19 to 20 miles in width, and is about 40 miles from Blanc Sablon, the International Boundary between Quebec and Labrador.

The village has a resident population of some 135 persons (according to the 1936 census) and consists of about 40 buildings including a Methodist Church and the town meeting house. The village stores supply little more than the bare necessities of life and it is only upon arrival of the mail boat that fruits may be bought, and then only in small quantities.

The inhabitants are mostly of English origin, and although to us their lot seems to be an unenviable one and their treeless surroundings extremely depressing, they all appeared to be quite happy and very industrious, excepting, perhaps, some of the younger generation, whose ambition is to find their way to the cities, where they may live instead

of merely existing, as is the case in the fishing trade at the present time.

Red Bay is in communication with the outside of the world by telegraph with "Québec" to use the local expression. There is also a mail service maintained with St. John's, Newfoundland, during the months from June to December by the *Northern Ranger*.

The harbour of Red Bay is roughly semi-circular in form and consists of an outer and inner harbour. The latter being called "The Basin". Both harbours are protected by islands; the outer harbour by Saddle Island and the inner harbour by the smaller Penney Island.

Saddle Island is about three-quarters of a mile long and a mile in width. On the island, at an elevation of approximately 140 feet is a small light beacon to guide ships into the harbour. A few families live on the island, but the majority of the people are to be found on the mainland.

The eastern side of the bay varies in elevation from 60 to 205 feet and consists of a series of low-lying hills interspersed with marshes and ponds.

To the north and west of the bay rise several lofty, steep hills, Tracey Hill, with an elevation of approximately 500 feet, being probably the largest. These hills have round, smooth tops and are scattered with several large boulders of a dark or reddish colour. The name, Red Bay, is derived from these rocks, which are chiefly granites or syenites. Some of these large rocks show definite signs of having been badly weathered.

The landscape in general presents a very glaciated appearance; that is, the effects of the glaciers of former ages are quite visible even on the hard granites, gneisses and syenites, some of which are very much worn or eroded. At the bottoms of hills and in hollows, the soil is damp and marshy and vegetation is abundant. The trees of the surrounding district, however, have all been cut down, as have those of most of the other settlements along the coast, chiefly for protection against the menace of forest fires. Thus to-day all the cord wood must come from 3 to 5 miles inland. The trees which are most abundant in this district are black spruce, tamarac and white birch. None of these trees grow to any considerable size; because being so near to the coast, they are exposed to the cold coastal weather; and because the land contains so much excess moisture. Both of which stunt the growth of trees.

Historically, Red Bay is also very interesting. For it was here that Jacques Cartier stopped on his first voyage to Canada. He named the place « Hable à la Ballaine » or « Dwelling place of the Whale ». Cartier also took soundings in the bay and found the depth at a point about one-third across the bay to be « huyt brasses », which is old French for 8 fathoms.

Later Red Bay became a French trading post, Fort Baie-Rouge, in the territory granted to Augustin Lagardeur, seigneur de Courtemanche in 1630. After being rebuilt several times and once destroyed by Eskimos, it finally passed into the hands of the Northwest Co. As a trading post it was chiefly noted for seal fishery [1].

After the explorers and traders came the settlers, probably lured by the excellent fishing. For, upon returning to Bristol in 1497, John Cabot reported that so plentiful were the fish in the seas off the Newfoundland coast that they could be caught « with baskets, a stone being attached to make the basket sink in the water ». His son, Sebastian, later mentioned that the cod were so thick they « sometimes stayed his ship [2] ».

The history of fishing in the waters of Newfoundland and Belle Isle Strait goes back several years before the visit of Cartier to Red Bay in 1534. Definite data as to exactly when the various fishing settlements were first founded is extremely difficult to obtain. Suffice to say in the case of Red Bay that, due to its position, its accessibility and security it offered from the seas, it was very early the scene of a thriving fishing industry and also, as a consequence, a scene of competition and strife. This fierce competition, and then later, strife occurred principally between the American and the British fishermen. So serious did the situation become that a treaty was drawn up in 1783 to settle these quarrels. « The treaty gave American subjects the right to take fish on such parts of the Newfoundland Coast as British fishermen should use. It did not, however, give the American subjects the right to land their fish for the purpose of drying and curing it [3]. »

[1] *Historic Forts and Trading Posts*, compiled by E. VOORHIS, Ottawa, Dept. of the Interior, 1930.

[2] *The Evening Telegram*, St. John's, Nfld., Nov. 20, 1939.

[3] *The Evening Telegram*, St. John's, Nfld., Nov. 13, 1939.

With the war of 1812 England considered the treaty at an end, but she was forced to conclude a new treaty, in 1818, due to the conditions that had arisen. This new treaty, although limiting the Americans inshore fishing rights, gave them a new privilege; namely, « that the American fishermen shall have liberty forever to dry and cure fish in any of the unsettled bays, harbours and creeks on the southern part of the coast of Newfoundland here above described and on the coast of Labrador, but as soon as the same or a portion thereof shall be settled it shall not be lawful for the said fishermen to dry and cure fish at such portion so settled, without previous agreement for such purpose of the inhabitants, prospectors or possessors of the ground [4] ».

This last treaty served not to disperse of the trouble created by the first treaty, but rather to increase it. And relations between the two factors continued as before until as time passed things were slowly forgotten and the tension arising from the treaty of 1818 disappeared. This was not because the treaty was no longer in existence, but because the American salt fish industry had largely given way to a new fish industry, the fresh fish industry, and as cod is not suitable for cold storage peace again reigned on the deserted « fish front ».

We have gone into the history of fishing in Newfoundland waters in some detail in the course of this article, but if we have done so, it is because this matter is still very much to the fore as the question of American rights has again been brought up by the Newfoundland Government in connection with a bill ratifying certain concessions for an American concern. What the results of all this controversy will be, only the future can tell.

After spending the night at Red Bay, we left at 4.50 A.M. the next day, July 27th, hoping to cover a good distance that day. We had not reckoned, however, on the fog which was to delay us so considerably throughout our trip. At 7.35 A. M. we were forced to drop anchor in Shipwreck Bay after having covered a distance of only 17 miles. This was the first time that we had really been delayed by fog to date, but it was not the last time. Sometimes it was possible to go ashore and explore during these enforced stops, but at other times even this was impos-

[4] *The Evening Telegram*, St. John's, Nfld., Nov. 13, 1939.

sible, due to the heavy seas and very dense fog. The number of days with fog in the strait of Belle Isle, according to the Hydrographic Office of the Navy Department of the United States, is from 40 to 60% in July.

Shipwreck Bay, although offering a fairly safe anchorage, is a very open harbour. The hills surrounding the bay are low and very much weathered. They consist chiefly of dark precambrian gneiss and granite. At the head of the bay these hills form a valley through the centre of which a small river flows into the inlet. The slopes to the east of the valley are covered with a good growth of evergreens right down to the sea-level. The vegetation on those to the west, however, is not so nearly well developed, and large patches of snow could still be seen in a great many places on these hills.

The settlement of Shipwreck Bay consists of about 5 buildings. Here again, as soon as we were anchored, we were welcomed by the local fishermen. We were particularly glad to see them as we were thus enabled to replenish our dwindling meat supply by buying some fresh salmon.

We left Shipwreck Bay at 10 A. M., the fog having lifted sufficiently to allow us to resume our journey. After having gone a few hours, a strong stiff breeze from the west once more forced us to take shelter. And so at 4 P. M. we anchored in the northwest arm of Niger Sound, which is on the Atlantic Coast of Labrador, having covered a distance of 44 miles since morning. We were soon afterwards joined by two fishing schooners, who, like ourselves, had come for protection against the growing wind.

Niger Sound is a much indented inlet and is formed of two bays, Islet Bay and Horn Bay, the latter being divided into two arms. Various islands are found in and around the sound, the principal ones being the Camp Islands, Big Duck Island and Little Duck Island. A good anchorage and fresh water are found in Islet and Horn Bays. The district is unhabited.

The general appearance of the country is typically precambrian and the main rock of the district is a granitic gneiss whose texture varies greatly and whose colour, although usually light grey, due to weathering often appears dark grey or even reddish.

The hills about the northwestern arm are very low, being no more than 200 to 300 feet. The slopes of the hills are partially covered with trees, especially the hills to the north. The summits of the hills have been worn smooth, but in spots they are covered with small bushes and stunted shrubs, interspersed with a few small trees.

Along the north shore of the northwest arm of Horn Bay the beach is strewn with huge boulders for over 100 feet. This forms a natural barrier and greatly hinders the landing of small boats.

The vegetation at Niger Sound is similar to that of Red Bay, but its growth more closely resembles the growth of similar vegetation in more southern parts, as for example the Montreal district, than that of the Labrador district. This is especially true with the growth of the trees. A difference between the growth of these trees and their counter parts of more southern climes, however, is to be seen. This difference is chiefly apparent in the growth of the branches; for the branches of the trees of Niger Sound are much more numerous, and they also generally present the appearance of a tangled impenetrable mass.

Several species of willow, and some poplar and mountain ash were observed to be growing quite well. White birch from 15-20 feet in height and 6 to 8 inches in diameter, and black spruce from 20 to 25 feet in height and 8 to 12 inches in diameter were also seen.

The only reason we can offer to explain this unusual growth is that of the position of Niger Sound itself. Due to its peculiar position the inlet is protected from the cold winds and seas that sweep the whole Labrador Coast. Also because of the numerous islands about the inlet, the ice, which floats down from the north in the spring and early summer, is kept from entering into the Sound. Thus the deterrant effects of the ice and cold on the growth are alleviated to some extent and the growth, therefore, precedes more vigorously.

The next morning, July 28th, at 4.30 A.M., we left Niger Sound and headed for Domino, our next port of call, a distance of some 80 miles from Niger Sound. Twice during the day, however we were forced to halt because of the fog and finally at 8 P.M. we had to stop for the night still a good distance from our destination. We drifted all that night in spite of our anchor. At 4 A.M. the following day the fog final-

ly lifted and once more we resumed our journey. And at 9 A.M. amidst pouring rain and mist we arrived at Domino.

As we were particularly anxious to visit this locality, whose name has been given to a type of Labrador rock found in this district, the Domino gneiss, we lost no time in setting out on our explorations, even though the weather was still miserable and cold.

Domino Harbour (Lat. 153° 28′ N., Long. 55° 44′ W.) is a narrow inlet, about 500 feet wide and ½ mile long, on the Island of Ponds. It is located on the south shore of Domino Run, a narrow passage of about ½ mile in width between the Island of Ponds and Spotted Island to the north. The shores of the inlet are rather steep and are covered in most places with broken rocks, thus presenting some difficulty to climb. The highest point of land, however, is only about 220 feet in height.

The Island of Ponds is approximately 10 miles long and from 4½ to 5 miles in width, and has an extremely irregular coastline. A small light beacon is located on the island, at Domino Point, about 1¾ mile southeast of the harbour.

Besides the settlement at Domino Harbour there is also another settlement on the island, and that is the settlement of Batteau, famous for its salmon fishing, on the southeastern part of the island. This was as the name implies, of French origin. To-day, however, not a single fisherman of that nationality is to be found along the coast.

There are no real trees to be found in the immediate vicinity of Domino and only on the lower parts of hills is there any vegetation at all.

We spent 2 or 3 hours collecting plants and other scientific specimens and then retreated to the Marconi Radio Station, which, by the way, is only operated during the summer months, to warm and dry ourselves. At the same time we sent messages ahead to Grady Island which was to be our next stopping place.

The ground about the radio station, although the highest around, was found to be very marshy. This can be explained by three things: first of all, the snow does not melt till very late in the season, because of the cold atmosphere; secondly, the bed rock is very irregular, consisting of hollows and depressions where the water accumulates; and lastly, the

plants, mosses, etc., also help hinder the flow of surface water. And so it is, you will find marshy ground on tops of hills, as well as in valleys, along the Labrador Coast.

The predominating rock of the district, the Domino gneiss, as has already been mentioned, has long made the district of some renown amongst scientists. Specimens of this rock were first collected by the American Naturalist, Oscar W. Lieber in 1860, but it was not until 1937 that a thorough study was made of the rock, and that was by Professor V. Tanner and Dr. E. H. Kranck of Helsingfors, Finland. Their findings revealed a great number of details about the rock hitherto unknown.

We, as others before us, spent quite some time studying and collecting specimens of this rock. The results of our findings on these and other rocks of the Labrador Coast will be published later in a paper on Geology. It is enough to say at present that we found the gneiss to be badly weathered and worn in many cases and showed signs of having been subjected to great stress since its formation; some of the layers being arranged in almost vertical positions.

Before we left Halifax, we heard many discouraging reports about the ice conditions in the Belle Isle Strait and along the Labrador Coast. From more than one source we learned that they were the worst in 10 years. This was explained to be because of the late spring and the prevailing easterly winds; both of which caused piling up of ice in the Strait.

Captain A. Fournier of the *Sable I* reported upon his return from the North Shore (June 17th, 1939), that the weather along the coast was more like early spring than June and that many of the hills were still snow-covered.

Captain Fournier, also being a keen observer, noted that the water in the Strait had been cooled considerably by the presence of so much ice and that coinciding with this the cod, after having been very scarce for several years, were once more plentiful. These observations, along with others made in 1938 in Newfoundland tend to confirm the supposition that cod prefers cold water.

Returning again to the matter of ice in Belle Isle Strait and along the Labrador Coast, we would like to say that this year, for the first

time since its formation, the International Ice Patrol remained on duty until Aug. 25th. In 1938 the Patrol remained on duty only until July 22nd.

But as we did not leave Halifax until late in July, we were not greatly troubled by the presence of icebergs, although we did see a great many of them drifting slowly and majestically southwards. The first large group of them that we encountered, were at Domino Run. Later large groups were seen in the vicinity of Cut Throat Island, Dog Island, Aillik Bay and Port Manvers.

Icebergs that range in size from field-ice to giants, that are more like floating islands, are met with by the Ice Patrol. Perhaps the largest berg ever met with the Patrol was the one which measured approximately 1,700 feet in length and 60 feet in height and contained an estimated thirty-six million tons of glacial ice. We met none of the above mentioned size, but we did see, however, several of a 100 feet or more in height. Needless to say, our boat kept well away from such monsters and we were satisfied with a distant view of them. They do, however, present a particularly magnificent sight when seen at sunset, reflecting the everchanging colours of the sun as it slowly sinks into the dark waters of the sea. Thanks to the new photographic processes we were able to record some of these wonderful scenes.

We left Domino Harbour about 3 P.M. the same day of our arrival, July 29th, and headed for Grady Island by what is called the Inside Run; that is, by passing between the islands. The hillsides of these islands were in many cases still covered with snow. By 4 P.M. the weather had become clear and fine and so we were able to make excellent progress. At 8 P.M., after an uneventful trip, we docked at McRae's Wharf on Small Grady Island. Here we were warmly greeted by the Power family, owners of the island and friends of long standing of G. Gardner, who had spent two summers here with them on the island whilst pursuing scientific exploration of the district.

All on board the *Nouveau Québec*, with the exception of the authors, went across the « Tickle » to visit the ruins of the old whaling factory on the Large Grady Island.

Large Grady Island has long been one of the most interesting fishing centres of the southern part of Labrador. It is not known exactly when fishing first started at Grady, but according to local tradition the first merchant-fisherman interested in the place as a fishing centre was a Mr. Gready (or Grady) ; hence the name Grady Island. Another explanation is that given by Rev. P. W. Brown in his book *Where the Fishers Go*. He says that « Grady is said to have derived its name from the 'gready proclivities' of the fishing Shylocks ».

But even though the derivation of its name may be doubtful, what is certain is that Grady has been an important fishing centre for many years. Evidence of this is to be found in a small cemetery on Large Grady Island, where some of the tombstones bear inscriptions dating back as far as 1812.

The first recorded purchase of Grady Island was in 1875 when the Hudson's Bay Company purchased the settlement of Cartwright as well as the adjacent posts of Round Island, Grady Harbour and Sandy Hill. Then in 1880 Munn and Co. bought the fishing and trading establishment of Grady Island from the Hudson's Bay Company, Munn and Co. were a Newfoundland firm, who had been operating on Small Grady Island since 1867 when they had purchased the fishing rights of Hunt & Henley and Co. and Dowlish and Co.

In 1896 Mr. R. D. McRae, who had been the manager for Munn and Co. at Grady, bought the business. And from this time on Grady became the centre of a thriving fish industry and one of the main points on the Labrador Coast. McRae was a real business man and knew the importance of curing fish properly and insisted that his fishermen do it properly; so that even to-day Grady fish has a reputation second to none on the coast.

But besides being a business man, McRae was also a progressive man. He had seen the cod trap in use, probably in Nova Scotia, and realizing its many advantages he decided to introduce it to the Newfoundland fishermen. He, therefore, had one made and first used it at Grady during the summer of 1881. That summer he caught 1,300 quintals of fish; a number far superior to that which that usually caught.

The introduction of this trap was a god-send to the fishermen, who previous to this had fished with hook and line. So great became McRae's importance on the coast after this that Small Grady Island was better known as McRae's Island.

At the time that John McRae succeeded his father in the business there were approximately 350 fishermen in the surrounding district. To-day there is less than 100 men in all. At this time there also were a general store and a post office on Small Grady, with the accompanying wharves, sheds, etc. Some of the original buildings are still part of the settlement and the wharf is still called McRae's Wharf, but the store and post office are no longer in operation.

During the thirty years that the McRae's were in business they handled approximately 350,000 quintals of fish. Their largest single year's catch was 27,000 quintals. The McRae firm maintained a representative in Canada through whom they did a barter business. They would ship salt fish (cod and herring) to Canada in return for flour and other commodities. This type of business, although simple in principal, is of a kind that is profitable both to the individual and the country.

Contrary to modern practices, the fishing season used to be very long. Men would arrive at Grady as soon as the ice conditions allowed and would stay till very late in the fall. To-day, however, the fishermen head for home as soon as their quota is completed.

In 1926 a whaling factory was established at Grady, but was finally closed down in 1934 after an unsuccessful operation. It will probably never be reopened. The only whaling station on the coast to-day is at Hawkes Harbour, which is about 60 miles south of Grady.

Large Grady Island (Lat. 53°48′ N., Long. 56°27′ W.) is about 3 miles long and nearly a mile in width at its widest point. It has a very irregular, and places, a quite precipitous coastline. The western side of the island presents the most regular coastline of all. Several coves are to be found about the island, the most important of which are Fancy Cove, on the eastern side of the island, where a good deal of red garnet is found intermingled with the gneiss; Blubber Cove, which is the only good landing spot on the western side of the island and where most of the fishermen's homes are found; and Watering Cove on the south-

western side of the island, which makes a good anchorage in fair weather and from where, as the name implies, fresh drinking water may be obtained. It is also at Watering Cove that the whaling factory is located.

The general appearance of the island, excepting the section south of Grady Pond, is that of a plateau. This plateau is about 300 feet in height and is formed by numerous hills. The Marconi Radio Station, first established here in 1912, is located on one of these hills on the southeastern part of the island.

Small Grady Island is off to the western side of Large Grady Island from which it is separated by a narrow, shallow channel, about 600 feet in width, called the « Tickle » and where Grady Harbour is located. Small Grady Island is about ¾ of a mile long and ¼ of a mile wide. It is narrow and low; the highest point being only about 90 feet above sea-level. The most important characteristic of the island is the pronounced slope of the island towards the tickle. On the eastern side of the island there are many indentations forming five coves. The middle indentation is the largest and most important because it is here that the fishermen's homes and sheds are situated. Both ends of this island are low and long and consist mainly of broken rocks. The main part of the island is divided in two by parallel ranges running north and south. The eastern range is lower and slopes more gently towards the sea than does the other, which is fairly steep and becomes almost precipitous towards the northern extremity of the island. This western range is broken by two deep gullies which slope towards the sea. The rocks on the western side of the island are much barer and more weathered than those of the eastern side.

One of the most important landmarks of the Grady District is Cape North: on the mainland about 1½ mile to the southwest of Grady. It is an isolated hill about 325 feet in height, with cliffs descending steeply to the sea, on the northern point of a large promontory which separates Table and Isthmus Bays. This promontory measures 3½ to 4 miles in width at its outer end. At the base of Cape North is a small island which forms a kind of ledge to the cliff. The top of the Cape is very nearly flat and greatly weathered. The walls of the cliff consist principally of broken and crumbling rock which has been badly weathered.

At a distance Cape North appears to be very dark in colour, but when viewed from close up it is seen to consist, in many places, of narrow bands of pinkish coloured rock leading off in all directions. On one side of Cape North is a light beacon.

Besides Cape North, there are several islands of importance in the Grady District, among which are: Black Island, Hare Island, Stunk Island and Cross Island.

The coast line of the whole district is in general very irregular and badly weathered and affected by glaciation. Indentations of all sizes and sorts exist, as they do along most of the Labrador Coast. According to many authorities, and notably E. M. Kindle, the Labrador Coast presents all the aspects of a « drowned shoreline »; that is the present islands are only higher points of the old land surface.

The vegetation on Large Grady Island consists mostly of common Labrador plants, included amongst which are: the Indian Pea, the Bake Apple and the Labrador Bunchberry. In the more sheltered spots a few willows and spruces are found, but these are not very large. Although trees are not now numerous on the island, at one time the valleys must have been wooded, if one were to judge from the number of stumps still found in the ground. The soil is comparatively thick, but in many spots very marshy.

The vegetation on Small Grady, as may be expected is very similar to that of Large Grady, but due to its unfavourable position and shape, the vegetation is not nearly so plentiful as on Large Grady. There are no evergreens at all found on Small Grady and the only real vegetation is that on the side of the island sloping towards the tickle.

While the crew and other members of the scientific party were visiting the Whale Factory and other local points of interest, we remained with our friends passing the time away in friendly conversation on matters of mutual interest. Upon return of the rest of the party, Mrs. Powers invited us all to tea; to which we did full justice.

The next day being Sunday it was decided to remain until after mass. For the majority of the fishermen on the island were of the Roman Catholic Faith and it was seldom indeed that they were privileged to attend mass. Accordingly arrangements were made for the service. The

first floor of a bunkhouse was cleared and scoured for the purpose, and the scene prepared for the simple ceremony. Although elaboration was not the style, nevertheless as simple and as poor as it was, it showed the intense faith of this hardly, religious people.

There are certain Labrador customs about fishing and fishing crews that it would be worth while to mention at this point to help understand the mentality and behavior of the fishermen.

For several generations it has been a custom that fishing crew should consist of the members of a family (grandfather, father, sons and sons-in-law) and perhaps a few friends from the same Newfoundland village, or neighbouring village. These fishermen would then select a spot on the coast from whence to operate and if successful they would return there year after year and bring other relatives along with them. And it is to-day that, generally speaking, you will find fishermen of the same religion and coming from the same district in any one place along the coast. Thus at Grady the men come from Conception Bay and are Roman Catholics.

Two masses were said in all: one at 1.30 A.M. and the other at 2.00 A.M., and although the fishermen had worked hard all day Saturday, they stayed for both masses.

Right after this, preparations were made for leaving: supplies taken on board, which included bread freshly baked for us by Mrs. Powers; thanks were exchanged all round; and then it being light enough for navigation we again set sail for the north.

We travelled along between islands most of the day. At 8 A.M. we passed by the entrance to Sandwich Bay, where Cartwright, the largest settlement in this part of Labrador, is located. Then at 3.30 P.M. the same day we dropped anchor on the southwest side of Cut Throat Island, on the northern side of Hamilton Inlet, after having gone approximately 60 miles that day.

At first we were rather impressed at the evil sounding name of the island, but were informed that it only referred to the name of a double-bladed knife used in the fishing industry and not as we had imagined to some dire happening that had occurred there.

We took advantage of our stop and immediately went ashore to see what the island might have in store for us.

The north shore of Hamilton Inlet juts out to form a sort of peninsula. Bordering the peninsula is a fringe of islands of all sizes and shapes; Cut Throat Island, Ice Tickle Island, Mundy Island (Indian Harbour, an important fishing centre is located on this island) and Brig Harbour Island are the most important ones.

All these islands have very indented coasts, forming numerous bays, inlets and tickles of various sizes and of varying importance. We anchored in one of the bays on the southeastern coast of Cut Throat Island, because it was well protected of the prevailing winds.

Cut Throat Island is about 3 miles long and 1½ mile wide at its widest point. A small mountain, about 450 feet in height, rises on the northern side of the island. At the entrance to Cut Throat Tickle is a light beacon for navigation.

The general appearance of the island is of a slope. Beginning at the northern end of the island the land gradually slopes by degrees to sea-level on the southeastern side of the island. A few small valleys and ponds are interspersed here and there.

The rocks found on the island are mostly a light grey gneiss containing large pieces of pink feldspar. The rock formations have been seriously disturbed, especially in the northern section of the island. Some of the rocks were so badly weathered that it was just about impossible to identify them.

The whole landscape of the district has a typically precambrian aspect and the hills, as well as the coast of the mainland, have been smoothed and worn out. On the islands small ponds are generally found. The channels or tickles between the islands are very narrow. In sheltered spots along the coast snow could still be found.

The vegetation met with on the island consisted of the usual Labrador plants. The trees found on the island are fir, black spruce, tamarac and willow. Most of the trees do not stand more than 2 feet in height, and in the majority of cases they are spread flat along the ground. The only trees that appeared to be doing at all well were the willows on the southwestern side of the island. Altogether we collected six species of

them for future study and reference. But although the growth of the firs was not particularly inspiring, their branches appeared to be doing quite well. Several branches of some of the trees measured showed an increase of about ¾ of an inch in length since the beginning of the season. Amongst the plants growing on the island we noticed in particular, the common fireweed and the blue flag or iris. The fireweed was just about to bloom, but neither plant looked at all flourishing.

At 7 P.M. the same day of our arrival, Sunday, July 30th, we sailed from Cut Throat Island, but a short time later dropped anchor for the night; for the weather which at the out-set had been fine and clear, had become cloudly and therefore unsuited for coastal navigation, at night.

The next day, July 31st, we set sail at an early hour and after a good day's voyage arrived at Settler's Hut at 5 P.M.

Settler's Hut (Lat. 54°50′ N., Long. 58°48′ W.) is a small harbour on the mainland, about 65 miles distance from Cut Throat Island. Its general shape resembles somewhat that of a horseshoe, with two projecting points forming the entrance. The harbour is, generally speaking, well protected from the winds and ice by numerous islands to the north and east of the entrance.

Incidentally, the day that we arrived at Settler's Hut the temperature as recorded by the thermometer on board, was 68° F.

The hills surrounding Settler's Hut were between 300 and 400 feet high and well wooded, excepting on their summits, which although worn and smooth, did not present the wild appearance of the hills more to the south. The appearance of this section of the coast from Cut Throat Island to Settler's Hut, and especially from Cape Harrison is a little more « human » than the more bleak distrcit to the south. For on the protected slopes of most of this section of the coast, and surrounding islands, there is vegetation of some sort, and often clumps of wood.

As usual, we set about to explore the country immediately upon our arrival. But as we set foot upon the shore we were surely totaly unprepared for the « hot » reception that the local mosquitoes had awaiting us. We were five and they were legions and so although we attempted to protect ourselves with nets and chemicals, we fought a losing battle.

After about two hours of the unequal struggle even the bravest of us was forced to admit defeat and so we beat a hasty retreat.

The trees and shrubs of the district are well developed, except where unduly exposed to the cold winds, as on the tops of hills. The most important tree, as far as quantity goes, was the black spruce. In some cases this tree grew as high as 25-40 feet and had a diameter of up to 12 inches. The tamaracs found around the district were, however, rather small.

The rocks of this district consist chiefly of granite and gneiss interspersed with a dark grey rock, probably diorite.

The interior of the country was a regular mosquitoes paradise, being full of small ponds and marshy ground. Despite the mosquitoes, however, we did manage to make extensive collections of wood, plants and rock specimens.

Upon our return to the ship we noticed that the weather had become very calm and slightly cloudy. The barometer, which had started to fall at noon, was still dropping steadily and from the looks of things we knew that we were in for a stiff blow. That midnight it began to rain and the next morning it was coupled with fog, making any thought of navigation out of the question. These conditions continued throughout the day and part of next. During the afternoon of the second day, Aug. 1st, the wind increased to a regular gale. At this point we decided to keep the engines turning over slowly in order to be prepared for any emergency and to lessen the strain on the anchors.

At about 8 A.M. the next morning, Aug. 2nd, the wind having abated somewhat, we shifted our anchorage from Settler's Hut to Cyclone Cove. Cyclone Cove is on Dog Island, a distance of 8 miles from Settler's Hut. Although the name of the harbour sounded just a little inauspicious, it proved to be a good shelter from the northerly gale that prevailed all that day and which was accompanied by fog, rain and snow.

Upon our arrival at Cyclone Cove we found a large schooner already riding at anchor there. She was just about ready to sail for home with a large cargo of fish and was merely waiting for good weather and a favourable wind.

Because of the bad weather the fishermen on the other boat were quite idle and therefore we decided to go over and pay them a visit and discuss the latest affairs. These men were fortunate enough to have a radio on board and considerable interest was manifested by them about world matters, which at this time had become pretty alarming, and about the large cities of Canada and the United States.

We found the owner's son on board to be suffernig from « pains » in the chest and upon inquiry that he had had pleurisy the previous winter and although not fully recovered, had had to go fishing to help earn the family's bread. We did what little we could for him, with what we had on hand.

Visitors to the Labrador Coast have often noticed some of the fishermen wearing bracelets of brass chain. We asked the fishermen themselves, the reason, or reasons for this display of finery. And according to them it is for protection against a skin disease called « fish boils ». Working as they do in water and with fish all day long, infection often sets in in any sores or open wounds about their hands and arms. These sores have even been known to spread and cause severe poisining and death. We saw a few particularly bad cases of this infection.

According to old Captain William Spindler of Lunenburg, N.S., these bracelets worn by the Great Banks and Labrador fishermen owe their origin to an old country doctor who was treating some of these boils and who succeeded in persuading the fishermen that the vert de gris from the brass bracelets would have a good effect upon the prevention of infection. To-day this old superstition still prevails in many fishing crews, but in others it is looked upon as merely an old antiquated idea. As proof of the falsity of this idea we offer the fact that we saw some fishermen with « fish boils », who were wearing bracelets.

As there was no possibility of sailing that day we took advantage of the time and of the kind offer of the skipper of the fishing boat to put us ashore in his whaler, to go and explore Dog Island. After we had managed to get ashore we were extremely thankful that we hadn't tried to use our canoe, for it would have been dashed to pieces amongst the boulders by the crashing waves. Although our exploration was conducted under rather unfavourable conditions, amidst pouring rain and

high winds, it turned out rather well and extremely worth while, as our final report will show later on.

The beach of the island, and in some places the sides of the hills too, were covered with great numbers of large boulders; some of them being from 8-10 feet high. The rocks of this district are mostly light grey granite and coarse pegmatite, which in some cases had been weathered to a beautiful red colour.

The eastern side of Dog Island is partially covered with trees, chiefly black spruce, fir and tamarac. The trees, especially along the shore to a distance of a few hundred feet back from the beach, form a dense mass of tangled branches. The trees are found wherever protection from the cold winds is afforded.

The majority of the hills on the island are covered with trees, or other types of vegetation up fully two-thirds of their height, which in some cases is nearly 300 feet.

The northeast point of the island is quite devoid of vegetation of any form, consisting principally of badly weathered rock. In many places these rocks were crumbling to pieces.

Upon our attempted return to the *Nouveau Quebec* we were soaked to the skin several times before we managed to successfully board the whale boat. However, we finally arrived at the ship and climbed aboard tired and wet and just in time for supper. After supper, the wind, although still continuing fiercely, commenced to abate somewhat. In a little while the rain stopped and the clouds began to clear.

The temperature which had registered 44°F. at 8 A.M. this morning, rose to 55°F. by 8 P.M.

When the fog finally cleared we could see the hill tops of the surrounding country blanketed with snow which had fallen the previous night and early morning.

The next day, the storm having subsided, turned out to be a very nice day and so we were on our way once more by 5.25 A.M. We followed the coast all day heading for Aillik Bay, a distance of some 40 miles from Dog Island. It was the captain's intention to stop here and pick up a pilot to guide us through the islands ahead. In this way he thought that we would be enabled to make better time. At about 11

A.M. we passed Cape Makkovik and an hour and a half later dropped anchor at Aillik Bay.

We put ashore to inquire at the Hudson Bay Post about obtaining a pilot, but upon arrival at the post we found that it had been closed for quite some time. So then the only thing left for us to do was to go back to Makkovik Bay and try and get an Eskimo pilot there, to guide us through the maze of islands that fringe the coast from here to Hopedale.

Before putting to sea again we circled the bay and although pressed for time, we managed to collect a few plants and rocks. The rocks of Aillik Bay are quite interesting; they are chiefly quartzite, conglomerate and gneiss.

Aillik Bay is about 6 miles long and from 1-2 miles wide. It affords good protection against the storms that rage along the coast. Although formerly quite an important fishing centre and once noted for net seal fishing, it is now merely another name and is inhabited only by a few fishermen.

The Bay is surrounded by hills, the highest of which is approximately 500 feet in height. The hills nearest the entrance to the bay are quite bare and without vegetation, but as one progresses further into the bay hills covered with trees and other vegetation are to be seen. Some of the trees found here appeared to be of quite decent size. Towards the head of the bay is a small river from which fresh drinking water may be obtained. A large lake on the eastern shore of the bay abounds with trout, so we were given to understand.

We left Aillik Bay at 3.30 P.M. and headed back to Makkovik, where we finally dropped anchor at 7 P.M. Our trip from Aillik to Makkovik was most pleasant, the temperature being warm, it registered 57° F. at 1 P.M., and the weather fine and clear. We were thus able to spend the greater part of the time on deck. And to add to our enjoyment of the scene we were treated to a most magnificent sunset as we dropped anchor in Makkovik Bay.

Makkovik Bay (Lat. 55°14′ N., Long. 59°08′ W.) is one of the most interesting spots along the Labrador Coast. For it is here one first finds any village of considerable size occupied by Eskimos. The only

white people here are the Moravian Missioner and the representatives of the Hudson Bay Co. and of the Law, who are locally called, Rangers.

Immediately upon our arrival we went ashore with the captain to see the Hudson Bay people and the Missioner and to see what could be done about procuring the services of a pilot. While we and the captain were looking after this matter, the rest of the party went exploring and collecting plants. We had quite a different time arranging for a pilot, for we found that the Hudson Bay Pilot was out on a trip and the only man available at the moment was a sick old Eskimo, who was awaiting the arrival of the *Kyle* to take him south to the hospital at St. Anthony. After discussing the situation at length, however, and explaining the necessity of having a pilot because we were far behind schedule, we finally persuaded them to allow us to take the old Eskimo for a guide as far as Hopedale, where we promised to see him put aboard the *Kyle*. We also agreed to take along some mail for them as far as Hopedale.

After all our arrangements were made, we had just time enough before nightfall to visit an old house that the local « Boys Scouts » were transforming into a permanent headquarters. We did not remain long, however, for the warm weather had brought the mosquitoes out in full force and they were beginning to exact their toll on us. At the same time they nearly drove the members of the crew, who were busy taking on water, crazy.

The missioner in charge of the Moravian Mission is Rev. Mr. Peacock (the Moravians are the philosophical sons of John Hus, the Bohemian Reformer who was burned at the stake in 1415). He is a graduate of Oxford University and has spent several years on the coast and has done much valuable work amongst these people.

That evening the captain and members of the scientific party spent a most enjoyable evening at the mission house talking over various matters with the Rev. Mr. Peacock. We discussed the customs and language of the Eskimo people. Then Mr. Peacock showed us a very valuable document that he had compiled at the expense of much labor and perseverance, an Eskimo Grammar and lexicon of the language. It was really a masterpiece of work and fully illustrated the trouble to which he must have gone, to learn the language as he did.

He also explained to us the general routine of their mission work. He told us that the buildings, which we had noticed as being rather large, were used in winter time as a boarding school for the Eskimo children. Each room of the building was provided with a large tiled German type stove and simple comfortable furniture. The missioner then told us that besides being a preacher and minister, he had to be a doctor, dentist (he could even repair teeth and make plates) and scoutmaster. And that besides all that he had to know at least eight or ten trades. He also told us that he expected to leave shortly on a furlough to England, for the strain and excitement of the last few years had been great and he felt he needed a rest.

Before our departure he insisted that we have tea with him, an invitation that we accepted with pleasure. And as Dr. O'Neill, who had been extremely interested in the linguistic problems of the Eskimo language, remarked, it was good to sit at a table that did not move and a floor that did not rock.

Makkovik cannot by any means be considered an old Moravian Mission for it was only founded in 1898 and the Moravians have been active along the coast since 1771. The origin of the place's name is very uncertain. It seems, however, that a French-Canadian (?) named Makko, or Macco lived in the district around 1787 and exercised quite an influence amongst the natives and hence the place was given his name. The Eskimo suffix « Vik » signifies « place of ».

The extensive mission buildings were constructed in Niesky. Prussia, and then transported to Makkovik by sections from Hamburg.

Makkovik Bay is somewhat similar to Aillik Bay, which has already been described, but it is somewhat larger being approximately 20 miles long and from 1-2 miles wide, and is well protected from the winds and seas by hills. The appearance of the district is, like Aillik Bay, typically precambrian. The common rocks of the district are similar to those of Aillik Bay being principally gneiss, conglomerate and quartzite. Most of the exposed rock has been worn smooth by time and ice. The slopes of the hills within the bay are covered with trees or other vegetation. The trees of the district are not unlike those of Southern Quebec, except that their branches are much more thickly matted together, as are all the trees

of the Labrador Coast. The trees immediately around the Mission and the village have been left untouched so as to afford protection from the cold wintry blasts. So well are they protected by these trees that they cannot be seen from a distance. The local vegetation, like the trees, is quite well developed due to the protection given it by the surrounding hills.

The number of persons now living in the village numbers no more than 100. According to the Rev. Mr. Peacock the total number of Eskimo on the coast to-day is no greater than 900, as compared with an approximated 3,000 at the time of the establishing of the first Moravian Mission.

We left Makkovik early on the following morning, Aug. 4th, and after travelling among islands all morning, we finally arrived at Hopedale about 12 o'clock noon and dropped anchor under a bright, warm sun.

Hopedale is one of the oldest Moravian Missions on the coast, having been founded in 1782. The most important buildings in the village are those belonging to the mission and include a large chapel, rooms for the missioners and various kinds of store rooms. There is also a Marconi Radio Station and a Hudson Bay Store located here. As at Makkovik the population at Hopedale is practically exclusively Eskimo.

Hopedale Harbour (Lat. 55°27′ N., Long. 60°12′ W.) is nearly semi-circular in form and offers fairly good protection for boats. The hills surrounding the Bay are all less than 450 feet in height. The village of Hopedale is located on the north shore of the bay and consists of a number of squallid wooden buildings. We visited one of them and although by now we thought that we had become accustomed to all sorts of queer odours, we became acquainted with several new varieties, and none of them particularly inviting either.

Several paths led from Hopedale into the nearby bush and we were thus enabled to wander about and look over the country. The trees of the district are not particularly large, due probably to the soil being so very thin. Outside of the bush we were quite surprised to find a miniature glacier, several feet in thickness. In the course of our ramblings about the countryside we climbed the hills back of the mission, but found

them rather devoid of vegetation, except in the occasional protected spot where evergreens, willows and alders, as well as common plants such as the « blackberry » (*empetrum nigrum*) were quite common.

While at Hopedale we met Commander Brooks, who with a group of aviators, was surveying the military possibilities of the Labrador Coast for the Canadian Government.

At 3.30 P. M. we left Hopedale and once more headed north. By this time the weather, which had been so fine in the morning, had become quite cool and was beginning to look threatening. So at 7.30 P.M. we finally dropped anchor at Windy Tickle for the night, after having covered some 45 knots since morning.

Windy Tickle, the place where the « gales » come from, according to the fishermen, is a narrow strait, from 3-4 miles long, between the mainland and a large island, Nunaksaluk Island. It proved to be a fairly good anchorage. Usually it is a safe harbour, but when north or northwest winds prevail violent squalls blow down to the southeastern reach, and then Windy Tickle is fully deserving of its name. The eastern side of the tickle is quite shallow and strewn with boulders. The western shore is quite steep and over 400 feet high. Ashore we found numerous ponds and even one large stream.

Vegetation was present on most of the hills, but the summits of most of them were bare. The principal trees of the district were white and black spruce, tamarac, alder and willows. The spruces were growing quite well, some of them being 20-25 feet in height and from 6-8 inches in diameter.

The predominating rock of the district was a well-banded gneiss. In general the rocks here were not too badly weathered.

The night was a quiet one, with a south wind which about 8 o'clock the next morning, Aug. 5th, brought us fog and rain. Thus we were forced to anchor in nearly uncharted Jack Lane Bay after only having gone a few miles.

As travelling, for the moment was out of the question, we decided to again do a little exploring. We received the usual reception from the mosquitoes, but in spite of their persistent efforts and the accompanying fog and dampness, we managed to obtain several interesting rock speci-

mens as well as plant and tree samples. Amongst other things Dr. O'Neill found a sample of ragwort (*senecio pseudo-arnica*). The only other place where we had noticed this plant growing was at Grady Island in 1938. The trees of the district, in general, were growing quite well. We saw white and black spruce 40 feet in height and nearly 15 inches in diameter. Willows and mountain ash were also doing quite well. In fact the only trees that didn't seem to be doing so well were the tamaracs. They were small and scarce.

Jack Lane Bay, whose contour, as already stated, is uncharted, is some 8 to 10 miles northwest of Windy Tickle. It is about 10 miles long and from 2 miles wide at its foot to 4 miles wide at its mouth. It is extremely shallow, except in the middle, and at low tide boulders of all sizes extend out some considerable distance from the shore, making it quite a problem to land, even with a small boat.

The rocks on the beach, instead of being rounded and smooth as usual, were rather broken up and rough. On the southern side of the bay was a small boulder beach; that is, a strech of beach literally covered with rocks of all sizes and shapes. Along the north shore were three such boulder beaches situated on different levels.

The hills about the bay were around 200 feet in height. Those on the north shore were rather steep and full of large clefts, in which, in some cases, large willows were growing.

Around 2 P. M. the next day, Aug. 6th, the fog having partially lifted, we left Jack Lane Bay and progressed slowly along the coast, but about 5 P.M. we were once more forced to stop because of the fog. We were fortunate enough to have a good anchorage in which to put up, and this was at Davis Inlet, which is some 20 miles from Jack Lane Bay.

We were forced to remain at anchor in Davis Inlet from Aug. 6th to Aug. 8th because the fog was so dense. During this time it would clear perhaps for a few minutes, but then reappear again as bad, if not worse than ever. Most of this time a calm prevails, broken only now and then by a light wind from the southeast, but in the early hours of Aug. 8th a cold wind arose and finally drove away the fog, although as it turned out the weather was very calm during our enforced stay, still we

were very thankful that we had been able to get such a good anchorage instead of being exposed to all the dangers of anchoring at sea.

Davis Inlet (Lat. 55°51′ N., Long. 60°49′ W.) is a very small settlement on the inlet of the same name. It consists principally of a Hudson Bay Post and one or two other buildings, including a small Roman Catholic Chapel where once a year, upon the visit of a Newfoundland Priest, the Indians of the district go to worship.

This Hudson Bay Post has been the property of the Company since 1869 when they purchased it from A. B. Hunt and Co. It has been in continuous operation ever since then. The buildings of the settlement are neat and clean and present a pleasant contrast with their white colouring, against a background of evergreens.

The Indian populations are a miserable looking lot. They are Nascopi-Cree Indians or what is more commonly known as the « Davis Inlet Band ». They are for the greater part adherents of the Roman Catholic Religion and were first converted to this faith by the Oblate Fathers (Fathers Arnauld, Babel, Durocher, Lacasse and Lemoine) and although, nowadays, they only see a priest about once a year, yet they still remain faithful to their religion. Their faith contrasts oddly with that of the white man, for nearly all the white men along the coast of the Roman Catholic Faith have long since abandoned their religion.

These same Oblate Fathers mentioned above, who for so many years toiled and suffered along this Labrador Coast, besides converting the Indians to Roman Catholicism, also helped greatly to further our knowledge of this wild country. Amongst the work done by these priests that of Father Lacasse deserves special mention. Between 1875 and 1880 he made two journeys to Hamilton Inlet by way of the Interior, and with the exception of Low and Hudson Bay agents, he is probably the only white man to ever visit that country. His diary, illustrated by sketches and maps, gives a very accurate account of the districts he visited and shows that he had a keen sense of observation. His map is still the only one we possess of the regions he visited. Let us hope some day that this same diary will be fully published, along with those of the other missioners, for it represents a document unique in the story of exploration in Labrador.

As we expected, the Indians, driven by their insatiable curiosity, paid us a lengthy visit aboard the *Nouveau Québec*. Our cook, Brother Goulet, O.M.I., could speak their language and thus he was kept busy answering the thousand and one questions they put to him.

Several Indians came on board for medical treatment, we administered to them as best as we could, although for the majority of them little more was needed than soap and water and better living condition to restore them back to health. They, however, seemed to doubt the value of any cure unless it came out of a large bottle; was vividly coloured and had a vile taste.

On the Labrador Coast to-day there is a sore need for a Mission boat such as the *Saint-Yves* of Saint-Malo, France, which travels from the Grand Banks up nearly as far as Greenland. It renders all sorts of services, both spiritual and corporal to the fishermen.

Apart from Father O'Brien, who visits the Nascopi Indians and one other priest, who visits certain other localities, no priest set foot on the coast during the summer. Personally, we think that a small schooner rigged out as a sort of floating chapel, after the manner of the *Saint-Yves*, and carrying a certain amount of supplies (medical, food, etc.) could be extremely useful and much appreciated.

Yet you might say that the Grenfell Mission already looks after the medical side of the question at least, but it must be remembered that they cannot do everything, nor can they be everywhere at the same time. There is also a great need for the establishment of a permanent Roman Catholic Mission and Hospital on the coast. We should therefore, heartily endorse any reasonable attempts towards the attainment of these objects.

But to return to our description of Davis Inlet once more. Davis Inlet proper is situated on a large island called Usasiksalik by the Eskimo and Newfoundland Island by the white people. The inlet is a narrow passage between the island and the mainland. It is approximately 6 or 7 miles long and a little less than than a mile wide at the point opposite the Hudson Bay Post.

On the island the trees grow nearly two-thirds the way up the slopes of the hills. The principal trees are spruce, some of which are 20-25

feet in height and 6-8 inches in diameter, fir, slightly larger than the spruce but not quite as common and tamarac, which is as usual scarce and small. On the mainland, on the slopes, where the soil is thick, the trees were growing quite close together.

The most common rocks of the district are gneiss and granite gneiss, which when seen from a distance appear very dark and give a peculiar aspect to the landscape, but when viewed from close up are seen to be grey in colour. They are made to look darker by the dead lichens which cover them. Along the waterline, the gneiss has been weathered to a beautiful red colour, which is quite visible at low tide. Many large boulders may be seen along the shoreline, especially along the mainland shore. Most of them are granite or gneiss. Some sand was also found along the shore intermixed with the boulders.

The height of land on Newfoundland Island, as well as on the nearby mainland, is quite high and in some places forms large capes. The highest point on the island is over 800 feet in height.

Davis Inlet derives its name from its first explorer and discoverer, John Davis who first arrived here in 1586. It is an ideal place for a settlement and is probably one of the most beautiful spots in Middle Labrador.

During the time that we were anchored in Davis Inlet we all tried our luck at cod fishing. We were so lucky that in a few minutes we had filled up a large tub with cod, and at that we only kept the large ones. Needless to say we had cod for supper that night.

The fog having finally lifted, we left Davis Inlet around 9 A.M. on the morning of Aug. 8th. It was, however, with regret that we did so, for during our enforced stay we had made new friends, in the persons of the Hudson Bay people, who had given us of their services both kindly and generously.

The run from David Inlet to Port Manvers abounds with beautiful scenery and it is surely one of the most beautiful sections in that part of America. It is possible to go this distance by travelling by way of Nain; that is, by going between the mainland and the islands that border it. Travelling by this route, although at times a little difficult, can be done, for the water is deep enough to allow boats of smaller tonnage

to pass safely. The soundings along the way are not very well marked on the charts, especially from Davis Inlet to Nochalik Island, but with a little care this can be overcome.

It is just about impossible to completely describe the route from Davis Inlet to Port Manvers, but we shall try to explain in as few words as possible, what the traveller may expect to see. The higher mountains of Labrador, which farther south are well inland, gradually come closer to the coast after passing Hopedale. Therefore the hills at Davis Inlet are nearly twice as high as those at Hopedale and for a while after leaving Davis Inlet, the higher north one goes the higher the mountains become. Around Nain, a distance of about 50-60 miles northwest of Davis Inlet, some of the summits of the mountains are over 1,500 feet high and at Port Manvers, another 25-30 miles farther north again, the mountains have become over 3,000 feet high.

Between Davis Inlet and Nain we travelled between high, dark hills, which, where conditions were favourable, were covered here and there with brilliant green spruces. A great many of the hills above Davis Inlet, however, are devoid of any soil and consequently devoid of any vegetation.

The channel immediately north of Davis Inlet was sometimes quite narrow and very winding. At times our boat would often appear to be heading for the face of some bleak, gaunt cliff, when suddenly a channel would open up before us just wide enough to let the vessel through. Then again we would wind a tortuous way amid islands and upon water as calm as an inland lake, whose surface reflected the silent mountains above.

All that day we travelled amongst these islands and between these mountains. Incidentally, this country illustrates quite effectively the « drowned shoreline » effect of the Labrador Coast. At 5 P.M. we passed through the most difficult section of the run between Davis Inlet and Nain, called the « Bridges ». The water was extremely shallow. Reefs and flats extended all around and stretched far out at sea. We, however, successfully navigated this dangerous stretch and a little while later passed Paul's Island, which is famous for its semi-precious stone, a blue-green labradorite. Around 7 P.M. we passed by the little village of Nain.

The village of Nain is surrounded by high hills and nestles around « Unity Bay ». Some spruce grow on the hills about the bay, but the principal landmark of Nain is the tall odd-looking steeple of the Moravian Church.

Nain is the oldest Moravian Mission on the coast, having been founded in 1771. It was choosen because at that time the missionaries were afraid of attacks from pirates and they thought that by choosing a site far from the sea, protected by a great number of islands and with only narrow, twisting, shallow channels leading into it that they would probably be safe from attack. These first missionaries who came to Nain had no difficulty in understanding the Eskimo as they had already had missionary experience in Greenland.

We travelled on past Nain for a few more hours and then finally anchored for the night east of the first « Rattle » at the entrance to Port Manvers Run. With the propects of a fine, clear day before us, we were away again at 3.45 A.M. the next morning, Aug. 9th. We soon passed the first « Rattle » and then followed part of the west coast of a large island, whose northern point forms the southern side of Port Manvers Harbour, Aulatsivik Island.

The Run to Port Manvers was narrow and twisting and lined on either side with towering hills, some of which as already stated were over 3,000 feet high. There was hardly any vegetation on these hills at all. The narrowest part of the Run was at the second « Rattle » where it became so narrow that it resembled a small river. It finally became larger and wound its way into the Pierpont Canal, which in turn eventually led into Port Manvers by way of Caplin Bay.

We finally arrived at Port Manvers about 7.45 A.M., and as we were looking around for a suitable anchorage we struck an uncharted rock. Fortunately no serious damage was done. Our captain, however, immediately took the location of the offending boulder.

We saw a few Eskimos camping at Port Manvers, but no fishermen, although the cod was plentiful. This was probably due to the fact that Port Manvers is too far north for the fishermen, especially when just as good fishing may be had much nearer home.

Port Manvers (Lat. 56°58′ N., Long. 61°23′ W.) is situated about 30 miles north of Nain. It is a spacious harbour, more or less elliptical in shape. It is about half a mile wide at its mouth. The water is so clear in the harbour that it is possible to see the bottom through 40-50 feet of water.

The harbour of Port Manvers is bounded on the north side by a long, low point, called Thalia Point. This point, whose highest peak is only 383 feet high, is connected with the mainland by a sort of escarpment which gradually by degrees attains the height of 1,400 feet. Several streams, which have their origins on the small glacier-like masses on the escarpment, flow into the harbour from here. Several sandy terraces can be seen along the escarpment, while in the hollows there is a yellowish-grey clay.

On the harbour side of Thalia Point the shore is covered for a considerable distance with boulders of all sizes, this is especially noticeable at low tide. Near the end of the point there is a hill, some 300 feet in height, which consists of a dark, badly weathered rock, anorthosite.

On the outer, or seaward side of the point there is a large plateau of granite or anorthosite boulders, which are slowly succumbing to climatic conditions, and bright yellow sand, on which a few plants were growing. Amond these we recognized the Arctic Poppy with its lemon coloured flowers and small Bluebells. And in the protected spots along spruce thickets, the fireweed showed its tall pink flowers against the dark background of the trees.

Let us come back for a moment to the afore-mentioned boulders on Thalia Point, for they represent some of the most interesting samples of the effects of weathering observed during our whole trip. To look at these boulders they appear but slightly attacked by the weather, only showing slight cracks here and there on the rough surface. Upon breaking them open, however, it is seen that the apparently solid matter consists of only a crust about an inch in thickness. The interior of the boulder is a coarse gravel or sand. The only really solid matter in the boulders are small cores which have not been as yet completely worn away.

The southern side of Port Manvers is, as already stated, the northern tip of Aulatsivik Island. On this island is located Mt. Thoresby, which

is 3,007 feet high and the most important landmark of the district. The surrounding country is rugged and broken, and huge piles of broken rock, resulting from the gradual desintegration of the mountains, have collected all along the coast.

The most common trees of the district are black spruce, alder and willow. None of these trees grow to any great size or height, and where found growing on such exposed positions as Thalia Point, they form low tangled masses or thickets, which greatly impede walking. The spruces, where protected from the winds are only about 8-15 feet high and where exposed, as on Thalia Point, are merely shapeless masses of branches and leaves growing along the ground. The willows and alders form thickets 5-7 feet high on the damper sections of the ground, as around the base of the escarpment where the streams run into the harbour.

The temperature of the water in the harbour at 8 A.M. was 42° F., while at 1 P.M. it was 44° F. The temperature of the air at 1 P.M. was 58° F.

We left Port Manvers about noon of the same day of our arrival and that night dropped anchor about 9 P.M. after having covered some 50 miles. The next day, Aug. 10th, turned out quite unfavourable as far as the weather was concerned, for we had rain and fog, accompanied by a northeast gale, which forced us to change our anchorage several times. We finally anchored off Cape Mugford.

As the sea was too bad to allow landing on the rocky shores of the cape, we passed the time arranging some of the specimens we had already collected and in fishing. At 1 P.M. this day we noticed the temperature to be 42° F.

This unfavourable weather continued until noon the next day, Aug. 11th, at which time the wind began to shift to the west, forcing us to once more shift anchorage, this time finally anchoring off the lee side of Cape Mugford. The wind having by now dropped some we all went ashore to explore the district.

The northeastern coast of Labrador, as has already been mentioned, is dominated by mountain ranges. These mountains, which begin first to appear along the coast a little before Nain and which extend nearly as far as Cape Chidley, can be classified into three sections or groups: the

Kiglapaits, whose name means « sierra », or « saw-tooth » mountains, are the most southerly group, lying just north of Nain; the Kaumajets, which means « shining top » ranges, are situated near Cape Mugford; and the Torngats, which means « home of the spirits », extend from Saglek Bay 140 miles northward to the Island of Killinek, at the entrance to the Hudson Straits [5].

« The Torngat Mountains by no means constitute a single chain but a series of separate ranges or alignments of separate ranges of clusters of peaks and summits. » « It was found convenient to divide the whole group into three parts, « coastal », « northern », and « interior » ranges respectively. Since, however, from a structural as well as a stricly topographical point of view, the coastal and northern ranges form one continuous unit in the coastwise tract, the purpose in this description is to combine them in one and designate them the « coastal mountains [6].»

The highest peak of the Labrador Coast is slightly over 5,000 feet high.

« Now one of the most interesting characteristics of the coastal mountains is their boldness as well as diversity of form. Commencing with more rounded summits in general and fewer acute crests at the south end, the chain becomes more deeply dissected farther north, displaying a complicated network of sharp peaks and ridges, for the most part irregularly disposed one to the other. » « Moreover, nothing is more striking than the beautifully carved cwms (hollows) and cirques, chiseled into the mountain sides. Cutting back simultaneously often on several flanks of a mountain, these tend to approach one another and then, intersecting, to form the sharp ridges or aretes of Alpine parlance [7]. »

In direct contrast to these high coastal hills, with their inspiring scenery, are those of the interior. The interior is flat and low and is « undulating and traversed by ridges of low rounded hills that seldom rise more than 500 feet above the general surrounding level [8] ».

The most common rocks of all this coastal range are, gneiss, schists, granites, slates, quartzites and amphibolite, all of which are old precam-

[5] See N. ODELL, *Northernmost Labrador*, p. 188.
[6] See N. ODELL, *Northernmost Labrador*, p. 189.
[7] See N. ODELL, *Northernmost Labrador*, p. 189 and 190.
[8] See A. P. LOW, *Report on Explorations in the Labrador Peninsula*, page 21 (*Ann. Rept. Geol. Survey of Canada*, vol. 8, 1895, part L, 1896).

brian rocks. We collected specimens of all whenever possible and our findings on them shall be revealed later in the paper we intend to publish on the geology of the country.

The shore of Cape Mugford at the point which we landed, was covered with large round boulders for quite some distance along its length. Several large swift streams were flowing down the southwest side of the mountain from the melting glacier higher up.

Facing us when we started to climb the slope was a high, flattopped mountain. It was brown in colour and its sides were crumbling away under the constant weathering. From here we could see Bishop's Mitre Mountain, which derives its name from its two prominent points, away in the distance but quite visible.

The plant life along the lower regions of the mountain and along the seashore, was quite well developed. As soon as we started to climb, however, the plants became smaller and scarcer right away, due to the limited soil on the upper regions of the mountain sides. Amongst the plants about sea-level we noticed willows, with the backs of their leaves covered with beautiful silvery hair (*salix vestita*) and other willows and alders forming thick hedges.

The most common rocks of the immediate district were schists, slate, diabase, gneiss, etc. Most of the rocks have been well weathered and are of various colours because of this weathering, the predominating colours being red, brown and light yellow.

The highest point in the district we visited was about 3,000 feet high. At these upper levels snow and ice were present in the hollows and slopes. Some of it will probably still be there when next winter comes.

Cape Mugford was named in honour of Captain Francis Mugford who commanded the Moravian Mission boats travelling between Europe and Labrador from 1770-1782.

During the evening of Aug. 11th the wind abated considerably and at 4 A.M. the next morning we were again on our way. At 11 A.M. we dropped anchor at Hebron, a distance of some 30 miles from Cape Mugford. We stopped here principally to obtain a pilot familiar with the district and who could take us, by way of Komaktorvik Fiord, where we

wished to stop and try to climb Mt. Eliot, and then by way of McLellan Strait to Port Burwell and Ungava Bay.

It did not take us very long to strike a bargain with one of the Eskimo pilots and by 1.30 P.M. we were once more on our way. While at Hebron we were visited by the Moravian Missioner in charge there and Dr. O'Neill took advantage of this opportunity to discuss with him various problems in regard to the Eskimo language.

The weather continued warm and clear all day and consequently we were able to make good time. We anchored at Mt. Blow-Me-Down for the night after having covered some 40-50 miles since leaving Hebron. We left early the next morning, Aug. 13th, and after losing a couple of hours following wrong directions given to us at Hebron, we finally anchored at 2 P.M. the same day in Komaktorvik Fiord, a distance of some 45 miles from Mt. Blow-Me-Down. The weather remained fair, but late in the afternoon the sky became cloudy and fog collected in the valleys, so we decided to remain here for the night.

Komaktorvik Fiord and Kangalaksiorvik Fiord open into Seven Island Bay. They are separated by the huge mass of rock and land that form Mt. Tetragona and Mt. Cornelius. Komaktorvik Fiord, or to give it the name more commonly used by the fishermen, Louse Bay, was formerly frequented by fishermen from Fogo and Twillingate, Newfoundland, but to-day it is practically abandoned. It is between 9 and 10 miles long. A small river flows into it at its head, forming a small delta in the fiord. This river is gradually filling up the fiord that is about one mile wide at its mouth and very deep. This river also drains a large lake in the interior which is supplied by the water from the melting glaciers.

The northern side of the fiord is much higher than the southern one, with heights ranging up to 3,330 feet, as compared with only 1,700 feet, for the other. The northern side, however, is not only higher than the southern side, but it is also steeper. The slopes are covered with broken rocks of all sizes and here and there can be seen darker rocks forming narrow dykes.

It had been our intention to climb Mt. Eliot, which is situated slightly southwest of the head of Komaktorvik Fiord and although we really arrived too late to enable us time to climb it, nevertheless we decided to attempt it. The party consisted of, besides ourselves, Father Max. Duman and Gerald Lortie.

At 2.30 P.M. we started from the *Nouveau Quebec* to try the ascent. Landing was our first difficulty, and this was made harder by the fact that it was low tide and thus the reef on the southern side of the fiord was all exposed; finally, however, we succeeded in getting ashore. The country is at first rather sandy, then comes a grassy area, rather marshy in places and then the climb starts. In ascending we followed the bed of one of the numerous streams. We took many photographs of the fiord and surrounding country as we climbed.

During our whole climb we did not meet with any evergreens whatsoever. We did find, though, some willows and alders forming small thickets on the lower parts of the mountain.

The ascent up the first 2,000 feet, was not too difficult, but after this the climbing became extremely hard and slow. The size and quantity of boulders barring the way increased tremenduously and vegetation became non-existent. Moreover the way was becoming steeper all the time.

At 7 P.M. we had reached an altitude of some 3,400 feet, and found ourselves on a sort of level area bounded on the south side by a large crater-like hollow from 100-150 feet, deep, flanked on the other side by a large towering mass of broken rock, forming the summit of Mt. Eliot.

We had now reached the level of the permanent glaciers of the mountain and after photographing them we all sat down and had a small meal and rested awhile. Afterwards we decided that because it would soon be dark it would be unwise to attempt to go on any further, although there still remained some 1,000 feet to be climbed. We, therefore, commenced the downward journey without delay and arrived back at the boat without mishap at 11 P.M.

Although we hadn't succeeded in doing what we had set out to do, nevertheless we had made several important observations and this was, as far as we could ascertain, the first time that anyone had ever attempted to scale Mt. Eliot.

During our climb we obtained specimens of the mountain itself at various altitudes. The principal rock of Mt. Eliot was garnet, pink-grey gneiss, weathered to a dirty brown and diabase dykes.

We noted the temperatures of the water in the various streams along our way at different levels. For example, the water in one stream at the 500 foot level was 5°C., while that in another stream at the 2,150 foot level was 6°C. The temperature of the melting glacier was 2°C., and the temperature of the atmosphere taken at two different points, near the permanent glaciers, was at 7 P.M. 8 and 10°C.

Despite the fact that in failing to reach the summit of Mt. Eliot we had failed in one of our objectives, namely, to photograph Torngak's Lair, a section southwest of Mt. Eliot, we nevertheless had an opportunity of feasting our eyes on one of the greatest panorama of Northern Labrador.

We shall never forget the sight of those broken and tormented summits, covered over with their eternal ice, and divided by deep twisting fiords, where silence and calm reign, undisturbed by the rolling of the nearby sea. Truly a magnificent and awe-inspiring sight.

In the next section of this article we will describe our trip from Komaktorvik Fiord to Moosonee, Ontario, the home port of the *Nouveau Québec*.

(to be concluded)

Gerard GARDNER and Brian E. WILMOT.

ACTUALITÉ

L'EXPOSITION MISSIONNAIRE DE MONTRÉAL.

L'exposition missionnaire qui vient de couronner les fêtes religieuses du tricentenaire de Montréal a déroulé sous nos yeux émerveillés le magnifique spectacle de nos origines religieuses et de notre progressive expansion missionnaire à travers le monde.

A ses enfants et à ses hôtes accourus par dizaines de milliers chaque jour, la royale cité de Marie présentait, dans un tryptique missionnaire, une page d'histoire, un tableau d'actualité et un regard vers l'avenir.

Née d'un grand souffle missionnaire, comme elle le proclamait dans l'apothéose de ses fondateurs, elle étalait fièrement sa réponse d'aujourd'hui au grand rêve des origines, présentant avec fierté le glorieux cortège d'une quarantaine d'instituts nés ou transplantés sur son sol, alimentés de ses vocations et de ses aumônes, et prolongeant sur tous les fronts du monde apostolique l'essor de son zèle et de sa générosité.

A la lumière du passé et du présent s'éclairait l'avenir. Tout, dans cette grandiose démonstration, convergeait à mettre en plein jour le problème de la fondation et de l'organisation des nouvelles Église. La gigantesque sphère dominant l'exposition donnait un relief saisissant au commandement divin qui la ceinturait: « Allez, enseignez toutes les nations . . . » Les fondateurs de Ville-Marie rappelaient la vocation particulière de leur ville. Les divers kiosques, enfin, soulignaient admirablement, par leur structure même, la marche conquérante de l'Église, ouvrant à l'intérêt et à la générosité des spectateurs des horizons illimités.

On est revenu de l'exposition avec cette conviction inébranlable que l'esprit missionnaire qui a présidé à la fondation de notre patrie vit encore et fructifie d'une façon merveilleuse chez nous. A voir les foules défiler devant les kiosques, graves et recueillies comme en un pèlerinage, on devi-

nait en elles plus qu'une simple curiosité provoquée par l'étrange et l'exotique; on y sentait cet intérêt profond, cette sympathie chaude qui naissent de la haute estime et de la compréhension d'une œuvre que nos chrétiens identifient avec ce qu'ils conçoivent de plus grand et de plus héroïque, et que, pour cette raison, ils mettent dans leur appréciation, sinon toujours dans leurs préoccupations, au-dessus de toute autre.

LE PREMIER CONGRÈS NATIONAL DE L'UNION MISSIONNAIRE DU CLERGÉ (secteur de langue française).

C'est dans cette atmosphère éminemment missionnaire et au sein même de l'exposition, peut-on dire, que se tenait du 22 au 24 septembre, le premier congrès national de l'Union missionnaire du Clergé au Canada. Rarement voyons-nous réunion aussi imposante: prêtres et religieux, séminaristes et scolastiques remplissaient la magnifique salle paroissiale de Notre-Dame-des-Neiges. La part active que prirent au congrès Son Éminence le cardinal Villeneuve et Son Excellence révérendissime Mgr Ildebrando Antoniutti, Délégué apostolique, ainsi que Leurs Excellences Nosseigneurs les évêques, lui communiqua un intérêt palpitant et un éclat inaccoutumé.

Une idée se dégage nettement de l'ensemble des travaux présentés au congrès: L'Union missionnaire du Clergé est l'âme de la coopération missionnaire. Cette vérité, les éminents conférenciers l'ont fortement mise en relief et, en l'envisageant sous tous ses aspects, ont projeté sur elle les plus vives lumières.

On a étudié avec un soin particulier la nature, la fin et l'histoire de l'Union missionnaire du Clergé. Son Excellence le Délégué apostolique nous exposa d'abord avec toute l'autorité de sa parole apostolique, toujours chaude et convaincante, ce que doit être notre adhésion à l'U.M.C. si nous voulons qu'elle produise pour nous-mêmes et pour les fidèles tous les fruits qu'on est en droit d'en attendre.

Mais pourquoi l'U.M.C.? « Pour sa mystique », nous répond Son Excellence Mgr Robichaud, archevêque de Moncton. L'U.M.C. est force: elle stimule le zèle et enflamme les cœurs d'un amour missionnaire rayonnant. L'U.M.C. est action: oui! mais une action méthodique qui unifie, hiérarchise, organise la coopération missionnaire des fidèles. Ainsi

l'U.M.C. profite non seulement aux missions, mais encore à la sanctification de nos âmes.

L'U.M.C. au Canada a déjà son histoire et sa vie rayonnante. Mgr Élias Roy, directeur national, nous trace de l'œuvre un magnifique raccourci historique mettant bien en lumière son activité missionnaire depuis sa fondation au Canada.

Au fond, sommes-nous justifiables de consacrer une large part de notre vie de prêtre aux problèmes missionnaires, alors que nous suffisons à peine aux soins du ministère ordinaire? Pour répondre à cette question, demandons-nous quelle est la place des « missions » dans les préoccupations ou, si l'on préfère, dans l'organisation même de l'Église, dont nous sommes les ministres.

Il n'est que d'ouvrir les saints Livres pour nous rendre compte de l'importance capitale des missions dans la vie et la constitution de l'Église. Son Excellence Mgr Douville, évêque de Saint-Hyacinthe, le fit de main de maître dans une remarquable conférence sur l'idée missionnaire dans les saintes Écritures. A l'aide de textes soigneusement choisis, il nous la montra contenue en prophétie dans l'Ancien Testament dont les livres témoignent du vouloir divin d'une Rédemption universelle, fondant et exigeant les missions auprès des païens. Le Nouveau Testament, contient en acte cette idée missionnaire. Le Christ, missionnaire par excellence, proclame l'universalité de son royaume et confie à l'Église, dans ses Apôtres, la mission même qu'il a reçue de son Père. L'apostolat missionnaire de l'Église n'est en somme que le prolongement de la mission du Christ. Les prêtres, ministres officiels de l'Église, y ont donc leur rôle à jouer.

Le congrès mit aussi à l'étude deux problèmes d'apostolat missionnaire. Le premier de portée générale nous était présenté par Son Excellence Mgr Bonhomme, vicaire apostolique du Basutoland. Son Excellence, se servant de chiffres et de faits bien concrets, nous fit voir comment se pose le problème missionnaire et comment il faut en chercher la solution à l'aide des documents pontificaux.

Le second problème mettait en cause le retour de nos frères séparés, à l'unité de l'Église. Son Excellence Mgr Vachon, archevêque d'Ottawa et chancelier de notre Université, exposa la question du protestantisme

telle qu'elle se présente chez nous, traitant successivement de la nature du protestantisme canadien et des relations entre protestants et catholiques.

Les conclusions de Son Excellence appelaient logiquement un exposé de principes sur la solution du problème. C'est à Son Excellence Mgr Patrick Whelan, auxiliaire de Montréal, que revint la tâche de raccorder les faits aux principes. Il le fit dans une conférence très suggestive sur la science et l'art de la conversion.

L'actualité du sujet, la haute compétence des éminents conférenciers doublée d'une expérience personnelle en ce genre d'apostolat, la maîtrise et la clarté avec lesquelles les sujets ont été traités, tout contribuait à provoquer chez les auditeurs le plus vif intérêt.

Les rapports sur les œuvres de la Propagation de la Foi, de Saint-Pierre-Apôtre et de la Sainte-Enfance nous renseignaient d'une façon précise sur les grands moyens de coopération missionnaire, les œuvres pontificales que l'U.M.C. doit encourager avant toute œuvre ou initiative privée.

Enfin, Son Excellence Mgr Forget, évêque de Saint-Jean-de-Québec, nous brossait un magnifique tableau historique du rôle joué tant à l'intérieur qu'à l'extérieur par le clergé canadien dans l'admirable effort missionnaire de notre pays pourtant jeune. C'était une sorte de communion avec nos maîtres et modèles dans l'apostolat en même temps qu'une invitation discrète et puissante à marcher sur leurs traces.

Une messe pontificale, célébrée par Son Éminence le cardinal Villeneuve, président national de l'U.M.C., vint clôturer religieusement le congrès. « L'U.M.C sanctificatrice du prêtre », tel fut le sujet développé par Son Éminence. Quoi de plus évocateur que ces paroles citées en exergue: « C'est proprement notre sanctification intime et personnelle que nous pouvons trouver dans l'action missionnaire. Aussi bien est-ce pour cela que nous désirons que non seulement tous les diocèses aient leur Union missionnaire du Clergé, mais que tous les prêtres se donnent à cette sainte œuvre, car c'est vraiment une œuvre sanctificatrice. »

Notre premier congrès national de l'Union missionnaire du Clergé aura imprimé une vigueur nouvelle, croyons-nous, au mouvement missionnaire chez nous. Sans vouloir jouer au prophète, on peut croire que se réaliseront, en grande partie du moins, les vœux formulés par le con-

grès: inscription de tous les prêtres, séminaristes et scolastiques à l'U.M.C.; appui plus effectif aux œuvres pontificales, au Dimanche missionnaire, à la Journée des malades, à l'Octave pour l'unité de l'Église; impulsion missionnaire à donner à l'action catholique; formation missionnaire des jeunes, surtout par la Ligue missionnaire des Étudiants; exposition de la doctrine missionnaire dans l'enseignement de la théologie et même un chapitre spécial sur les missions, dans le petit catéchisme.

Joseph CHAMPAGNE, o. m. i.

Chronique universitaire

FÉLICITATIONS.

Le lieutenant-colonel Gérard Garneau, commandant de notre contingent du Corps-École d'Officiers canadiens, a été promu au grade de colonel. Il remplit maintenant les fonctions de commandant de la zone militaire d'Ottawa. A la fierté de voir l'un des nôtres élevé à un poste si important, se mêle le regret causé par le départ du fondateur de notre contingent. Durant trois ans, il s'est dépensé sans compter, et avec grand succès, pour organiser ce Corps-École et lui faire donner un rendement égal sinon supérieur à toute autre institution du genre.

Le major C. A. J. Miller, instructeur en chef de notre contingent, succède au colonel Garneau en qualité de commandant de ce Corps-École; il devient lieutenant-colonel. Nous souhaitons le plus grand succès au lieutenant-colonel Miller dont nous avons pu apprécier les grandes qualités, depuis qu'il est parmi nous.

A l'occasion de l'inauguration officielle de son nouvel édifice, l'Université de Montréal conférera le grade honorifique de « docteur de l'Université de Montréal » au R. P. Georges Simard, professeur d'histoire de l'Église à la faculté de théologie. Vingt-six autres personnages recevront également un doctorat « honoris causa » au cours de cette cérémonie.

Trois de nos professeurs ont obtenu récemment des grades académiques. Le doctorat en droit canonique a été conféré au R. P. Désiré Bergeron; le doctorat en philosophie, au R. P. Maurice Beauchamp; la maîtrise ès arts, au R. P. Anatole Walker. Ils ont soutenu respectivement des thèses sur les sujets suivants: « La personnalité internationale du Saint-Siège », « La méthode thomiste de la théologie naturelle » et « La notion de l' « Image » dans l'œuvre de saint Thomas ».

NOS REPRÉSENTANTS ET CONFÉRENCIERS.

Le R. P. Philippe Cornellier, recteur, représenta l'Université à Saint-Hyacinthe, aux funérailles de Mgr Fabiel-Zoël Descelles, évêque de cette

même ville. Il assista également, à Lowell, à la consécration épiscopale de l'un de nos anciens, Son Excellence Mgr Louis Collignon, O.M.I., évêque de Cayes, Haïti.

A Glen Nevis, le R. P. Recteur prononce le sermon de circonstance en français, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'ordination sacerdotale du curé de cette paroisse, M. l'abbé A. L. Cameron, ancien élève de notre institution.

Les RR. PP. Arthur Caron, vice-recteur, et Georges Simard prennent part aux assises de l'Académie canadienne Saint-Thomas d'Aquin, à Québec. Le R. P. Caron y lit un travail intitulé « Justice sociale et bien commun ».

Au congrès de la Société canadienne de l'Histoire de l'Église, tenu à Saint-Hyacinthe, notre institution était représentée par le R. P. Edgar Thivierge, trésorier de cette société.

Le R. P. Gustave Sauvé, directeur de l'École des Sciences politiques et de l'École d'Action catholique, donne une causerie sur le « mouvement coopératif », lors du congrès de l'Association canadienne-française d'Éducation d'Ontario, qui a eu lieu à Tecumseh, dans le comté d'Essex.

A l'occasion de la Semaine d'Éducation, le R. P. René Lamoureux, principal de l'École Normale, prononce une conférence radiophonique sur le « vrai sens de l'éducation ».

Le R. P. Lorenzo Danis, qui a accompagné, au cours des vacances d'été, un groupe d'étudiants dans un voyage d'études au Mexique, est l'invité du programme des « voix de la bonne entente », au poste CKCH de Hull. Il parle des relations culturelles qui existent entre le Canada et l'Amérique latine.

COURS.

Une centaine d'auditeurs se sont inscrits et suivent régulièrement la série de causeries sur « l'esthétique musicale » que donne le R. P. Jules Martel, directeur de l'École de Musique et de Déclamation.

LE CENTRE D'ORIENTATION.

L'Institut de Psychologie de l'Université d'Ottawa vient de fonder un Centre d'Orientation scolaire et professionnelle. L'initiative en revient

à M. l'abbé Wilfrid Éthier, P.S.S., Ph.D., directeur de l'Institut canadien d'Orientation professionnelle et fondateur de l'Institut Laval, qui nous a offert ses services. M. l'abbé W. Éthier et le R. P. Raymond Shevenell, directeur de l'Institut de Psychologie, assument la direction conjointe du Centre. Ils sont assistés d'un secrétaire-technicien, M. Maurice Chagnon, et d'un médecin-examinateur, le Dr O. Bédard.

LE CENTRE CATHOLIQUE.

Le Centre catholique de l'Université d'Ottawa célébrait, le 8 décembre dernier, le septième anniversaire de sa fondation. Son personnel se compose actuellement de deux Pères — les RR. PP. André Guay, vice-recteur et directeur du Centre, et Marcel Ferragne, sous-directeur, — de neuf Équipières sociales et de quatre expéditrices.

La plus ancienne des publications du Centre catholique, le feuillet-missel *Prie avec l'Église*, qui nous offre chaque semaine le texte entier de la messe du dimanche ainsi que d'autres suggestions très pratiques pour la vie religieuse de la semaine, a atteint le tirage hebdomadaire de 107.000 exemplaires; 125.000 copies du numéro spécial de Noël ont été distribuées. Les deux éditions française et anglaise pénètrent dans plus de six cents paroisses du Canada et des États-Unis. Depuis un mois, un placard-annonce accompagne chaque édition du feuillet-missel. Il porte en caractères bien voyants, dans l'intention de faire aimer la liturgie, un texte extrait de la messe du dimanche courant, et indique le contenu du *Prie avec l'Église*.

Le Centre publie également d'autres textes liturgiques: *La semaine sainte*, comprenant les crémonies des jeudi, vendredi et samedi saints; *La cérémonie du mariage; La cérémonie de la prêtrise; Mon premier vendredi du mois; Prie quand vient la nuit*, qui contient cette partie de l'Office divin qu'on appelle Complies.

Durant les deux années de son existence, le *Service Homilétique* a fourni quatre-vingt-cinq plans de sermons à ses abonnés. Il atteint actuellement le tiers du clergé canadiens-français.

Le public a très favorablement accueilli le magazine mensuel *20e Siècle*. Bien qu'il n'en soit qu'à sa cinquième livraison, ce périodique a atteint le tirage de dix mille exemplaires.

Le Centre a également distribué trois cent mille buvards-mots-d'ordre. Le vingt-quatrième mot d'ordre vient de sortir des presses. Parmi ses autres publications, signalons deux cartons — dont l'un contient les prières du matin et du soir et l'autre, la musique de la Messe des Anges — et une feuille-affiche sur laquelle sont imprimées les promesses du Sacré-Cœur à sainte Marguerite-Marie. Qu'on nous permette de signaler que le Centre catholique est le siège du secrétariat des Œuvres du Sacré-Cœur.

Outre ses nombreuses éditions, le Centre possède un service de librairie où l'on peut se procurer tous les bons livres les plus récents.

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ.

Les dix-septième et dix-huitième volumes des « Publications sériées » viennent de paraître: *Ottawa, Capitale du Canada, de son origine à nos jours,* par M. Lucien Brault, historien honoraire de la cité d'Ottawa et professeur d'histoire au cours supérieur de notre faculté des arts, et *Les Lettres canadiennes d'autrefois,* tome III, *Phase canadienne,* par M. Séraphin Marion, membre de la Société royale et professeur de littérature française au cours supérieur de cette même faculté.

Les Éditions de l'Université publieront également sous peu, en collaboration avec les Éditions Fides, un volume du R. P. Paul-Henri Barabé, supérieur de la Maison des Retraites fermées, à Hull: *Les secrets de la messe.*

La plaquette du R. P. Jules Martel, directeur de l'École de Musique, sur la *Polyphonie classique* a été très favorablement accueillie par les critiques musicaux les plus en vue de l'Est canadien.

CONCERTS ET RÉCEPTION.

M. Paul Larose, organiste à l'Église du Sacré-Cœur, et la Schola Cantorum, dirigée par le R. P. Jules Martel, ont donné un concert sacré à l'occasion de l'inauguration solennelle de l'orgue Casavant dont l'Université a récemment fait l'acquisition pour sa chapelle. Parmi les pièces exécutées par la Schola Cantorum, on remarquait des œuvres de deux de nos meilleurs compositeurs canadiens, MM. Paul Larose et Oscar O'Brien.

La Société Sainte-Cécile a célébré sa fête patronale par un grand concert public, donné dans la salle académique. Mlle Louise Bray, mezzo-

soprano bien connue du public outaouais, et ancienne élève de notre École de Musique, était l'artiste invitée.

Son Excellence Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve, a été l'objet d'une belle réception au Séminaire universitaire Saint-Paul. Au cours de cette cérémonie, Son Excellence présenta au Séminaire, de la part de notre saint-père le pape Pie XII, un tableau représentant Sa Sainteté. Cette peinture est une reproduction, par un artiste canadien, de l'œuvre du peintre romain Tito Ridolfi.

DANS LE PERSONNEL ET CHEZ LES ÉLÈVES.

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue au R. P. Odilon Voyer qui nous revient en qualité de professeur. Il n'en est pas à son premier séjour parmi nous; il fit d'abord partie de notre personnel enseignant; puis, durant plusieurs années, il demeura dans notre institution, exerçant les fonctions de chapelain de la maison mère des Sœurs Grises de la Croix.

Le R. P. Séverin Pelletier, professeur à la faculté de philosophie, a été nommé professeur au juniorat d'Edmonton.

Le nombre des inscriptions à nos différentes facultés et écoles, pour l'année académique 1942-1943, a atteint le chiffre de 2.001 élèves, dont 440 pensionnaires, 1.428 externes et 133 junioristes. Ces élèves se répartissent ainsi selon leur lieu d'origine: Ontario, 1.230; Québec, 627; provinces maritimes, 11; provinces de l'Ouest, 76; Terre-Neuve, 7; États-Unis, 80.

La séance annuelle de la Société des Débats français a eu lieu dans l'auditorium de l'École Technique. Nos artistes, sous la direction de M. Léonard Beaulne, ont interprété une célèbre comédie de Molière, *Le Malade imaginaire.*

Léopold LANCTÔT, o. m. i.

BIBLIOGRAPHIE

Comptes rendus bibliographiques

Le Service d'Amour, par l'auteur de *la Foi en l'Amour de Dieu*, 2e édition, 12e mille. Montréal, Providence Maison-Mère, 1942. In-12, XVI-390 pages.

L'auteur de *la Foi en l'Amour de Dieu* publiait il y a quelques mois un livre intitulé *Le Service d'Amour*, et il se voyait tenu peu après de procéder à un nouveau et considérable tirage.

C'est sans doute au charme qui s'attache à sa plume que cet écrivain religieux doit la merveilleuse diffusion de ses écrits. Ce charme porte évidemment une grâce divine, une bénédiction spéciale de Celui qui, de sa parole, veut alimenter les âmes.

La parole d'un père a, en effet, quelque chose de nourrissant; et quand ceux qui la transmettent lui donnent libre cours, ceux qui la reçoivent sont conquis. Le Maître remerciait son Père, non sans raison, de ce qu'il révèle aux petits ce qu'il cache aux grands, aux sages, aux savants. Les petits, ce sont les âmes loyales, fidèles, quoi qu'il en coûte, à ce qui est le vrai. Les sages, ce sont ces esprits tortueux qui plient tout à leur plaisir, sous le masque.

L'auteur de *la Foi en l'Amour de Dieu* s'adresse aux petites âmes. Celles-ci sont nombreuses, puisque des bouquins à elles destinés, comme *le Service d'Amour* et ses frères aînés, se multiplient par milliers.

Le charme savoureux de cette publication sur *le Service d'Amour* provient de ce que ce livre contient une riche pensée, parle une langue simple, palpite d'un zèle sincère.

L'auteur écrit à la page liminaire que « notre beau christianisme est moins une doctrine qu'un amour ». Et d'un crayon qui évite les faux pas, à l'aide des meilleurs écrivains spirituels, il trace la voie du véritable amour. Voie du saint Évangile ouverte à toutes les âmes et à toutes les conditions, voie qui invite. « Au jugement, écrit l'auteur, nous serons effrayés et consternés d'avoir manqué avec tant d'insouciance la chance de devenir des saints, alors que la sainteté était si facile, si près de nous, si à portée de notre main! » (P. 219.)

Cette facilité repose dans l'intention surnaturelle qui doit être de chercher à faire plaisir à Dieu en tout par l'offrande quotidienne de soi-même et de toutes ses actions (p. 98).

Le Service d'Amour nourrit beaucoup. Pour que les modestes le dégustent, son langage permet à chaque lecteur de « sentir une âme parler à son âme » (liminaire). Petites âmes qui voulez aimer le bon Dieu, dit-il, et qui souhaitez ardemment le faire aimer, soyez indulgentes à l'excès lorsque votre devoir d'état ne vous oblige pas à corriger, à punir (p. 257).

Ce volume de près de quatre cents pages n'a rien pour l'imagination: il sort d'un cœur chrétien et religieux, et, avec une profonde sincérité, il s'adresse au cœur et veut en

faire la conquête. Mgr Philippe Perrier déclare dans la préface: « Vos ambitions étaient sans limite, parce qu'à l'exemple de sainte Thérèse, vous vouliez donner toutes les âmes au Christ dans la petite voie de la simplicité et de l'amour caché » (VIII).

Les malheurs de notre temps trouvent une compensation dans la multitude anonyme des âmes qui combattent leurs propres faiblesses avec la force d'un soldat, par généreux attachement à Dieu. *Le Service d'Amour* aide ces âmes; pour beaucoup d'autres, nous le souhaitons, il sera une invite.

Paul-Henri BARABÉ, o. m. i.

* * *

Directives missionnaires publiées par S. Exc. Mgr M. Lajeunesse, O.M.I., V.A., pour ses collaborateurs du Keewatin. Le Pas, Évêché, 1942. In-8, XXII-630 pages.

Les *Directives missionnaires* de Son Excellence Mgr Martin Lajeunesse, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, établissent un corollaire normal et précis à la doctrine missionnaire de Pie XI. Ce grand pape s'est occupé des missions en docteur de la foi. Il demande « aux peuples chrétiens d'élargir leur zèle immédiatement aux bornes du monde », et « aux missionnaires, l'héroïsme de limiter leur zèle aux exactes proportions de leur tâche de pionniers ».

C'est pour transmettre à ses missionnaires le message papal et pour leur en faciliter la réalisation que le vicaire apostolique de Keewatin leur donne ses *Directives*. Conçues dans un cadre plus restreint, nous laisse entendre l'A., ces *Directives* ont pris des proportions plus générales, et se sont élevées à la taille d'une anthologie de traditions oblates du Nord-Ouest. Il en était mieux ainsi. L'occasion était unique de réunir en un compendium pratique l'expérience singulièrement instructive des « spécialistes des missions ».

Nous leur trouvons, sous leur phyionomie actuelle, une grande ressemblance, nous dirions même une équation parfaite avec la pensée apostolique du Pape des Missions.

Les *Directives*, il va de soi, s'adressent aux missionnaires actifs, pris dans le tourbillon perpétuel des recommencements incessants. Mais, par une irradiation discrète et qui tient de la grâce sacramentelle, que d'horizons elles ouvrent aux yeux des profanes!

Depuis toute la vie que nous tenons à savoir au juste ce qu'est le missionnaire: c'est dans les *Directives* que nous l'avons aperçu dans sa véritable perspective. Pour ne l'avoir pas vu dans son champ d'action, nous croyons que là il nous apparaît tel qu'il est. Et l'image est belle. C'est l'image la plus ressemblante au Christ que l'on connaisse: le Christ marchant, naviguant et peinant en Judée et en Galilée.

Les missionnaires qui sont à la peine, encore plus que nous de l'extérieur, sauront gré au vicaire apostolique du Keewatin d'avoir codifié des traditions et des coutumes bientôt séculaires, et de leur avoir ainsi donné une discipline sûre, appuyée sur un siècle de succès évangéliques.

Henri MORISSEAU, o. m. i.

* * *

LUCIEN BRAULT, M.A., D.Ph. — *Ottawa, Capitale du Canada, de son origine à nos jours.* Ottawa, Les Éditions de l'Université d'Ottawa, 1942. In-12, 312 pages.

Il y a une dizaine d'années, alors que s'exécutaient à Rome certains travaux d'excavation et qu'on relevait religieusement les ruines du forum de Trajan, un Américain, visiteur de passage, trouvait fort originaux et très peu pratiques ces Romains qui, disait-il, dépensaient tant de peine et d'argent pour construire des ruines et non d'utiles gratte-ciel. Homme essentiellement tourné vers le pratique et vers l'avenir qui, seuls, pensait-il, peuvent donner un peu de bien-être et beaucoup de richesse, il ne comprenait rien,

avec sa mentalité d'homme d'affaires, à ce culte des vieilles choses, à cette religion du passé. Évidemment, Ottawa n'est pas Rome, ni la colline parlementaire le Capitole; la capitale canadienne, qui compte un peu plus d'un siècle de vie, ne repose pas sur des ruines accumulées par les saccages répétés des barbares. Toute jeune enfant qu'elle est, elle a cependant son histoire. Louons monsieur Lucien Brault de s'être tourné vers le passé de la capitale, d'avoir patiemment scruté les documents susceptibles de renseigner l'historien et de nous avoir donné une vue juste et nette de l'histoire d'Ottawa.

Après lecture attentive de l'ouvrage, je ne puis mieux traduire mes impressions qu'en rappelant le témoignage de monsieur Gustave Lanctôt, historien et archiviste du Dominion, qui a écrit dans sa préface: « Après un travail assidu de plusieurs années, M. Lucien Brault nous apporte une histoire de la ville sous le titre . . . Ici, c'est l'histoire que l'auteur a mis dans son livre, uniquement de l'histoire. Milieu, population, événements, industries, institutions, le tout accompagné de dates et de statistiques, voilà les matériaux qu'il a mis en œuvre, les tirant de pièces officielles ou de témoignages authentiques. Laissant à d'autres le soin de brosser le tableau spectaculaire ou anecdotique, politique ou mondain de la capitale, M. Brault a préféré s'en tenir à son métier d'annaliste fidèle, documentaire et statisticien. Il s'est donné l'unique mission de renseigner et de renseigner avec exactitude. Un regard à sa table de matières révèle la netteté de son plan . . . On voit du coup ce que l'auteur a voulu donner à son public: une histoire faite de dates, d'événements et de chiffres. C'est ainsi qu'il a produit une histoire d'Ottawa, qui est à la fois sérieuse, précise et documentaire, une histoire qui comble un vide et qui pourra servir à ceux qui veulent se renseigner sur Ottawa depuis ses origines jusqu'aux jours de 1942. » Chaque chapitre s'ouvre en effet par une description du présent avant de rappeler les faits du passé. En quelques instants, tout chercheur en quête de renseignement peut trouver une réponse à ses questions, grâce surtout à une table analytique suffisamment détaillée. Quelques hors-texte bien choisis ne font qu'augmenter l'agrément du livre.

Rodrigue NORMANDIN, o. m. i.

* * *

ALBERTE LANGLAIS-CAMPAGNA. — *Petits Poèmes Domestiques*. Montréal, L'Institut familial, Éditions Fides, 1942. In-8, 220 pages.

Mme Langlais-Campana, dans ses *Petits poèmes domestiques*, a su créer une atmosphère ravissante de paix familiale, de candeur charmante et de charité ardente. C'est un plaisir pour le lecteur de se reposer dans une compagnie si tendre et si heureuse. La mère évolue au milieu de ce vivant petit monde, répand autour d'elle une joie rayonnante, prend plaisir à leurs jeux enfantins et prépare le bonheur de ses enfants en distribuant les bons conseils avec un doigté qui ne se dément pas. Elle veut pour ses enfants la sagesse; sagesse acquise « par le travail, l'étude, la prière et la paix ». En effet, « il faut bâtir sa vie sur des bases solides; le sable ne vaut rien . . . la vague l'emporte ». Le père apporte son concours et sait prévenir ses enfants « de la fragilité des bonheurs humains ».

Cette vie heureuse se déroule dans une simple maison blanche, sans luxe, mais bien vivante, renfermant l'amour de parents tendrement chéris de leurs quatre enfants recueillis à l'orphelinat. C'est donc un bonheur fondé sur le dévouement et les sacrifices de cœurs généreux. C'est un foyer bâti par la charité chrétienne, pour suppléer aux déficiences de la nature qui laisse des mères sans enfants et des enfants sans mère; foyer bien uni quand même, cimenté par une amitié profonde au point de poser une énigme: la mère qui aime le mieux ses enfants, ne serait-ce pas la mère qui les a attendus vainement et qui a dû s'adresser à l'orphelinat? Mais où trouver le sphynx capable de découvrir la solution?

Ce sont donc des heures tantôt gaies et reposantes, tantôt sérieuses et profitables que le lecteur passera dans la lecture de cet ouvrage. Quoi de plus agréable que toute cette vie domestique si poétique déjà, nageant encore dans le poème vivant qu'est la nature et que l'auteur sait si bien observer et noter. Et ils sont si simples ces poèmes accompagnés de portraits artistement choisis, qu'ils ont bien raison de s'appeler *Petits Poèmes Domestiques.*

A. T.

* * *

1. ANNE HÉBERT. — *Les Songes en Équilibre. Poèmes.* Montréal, Éditions de l'Arbre, 1942. In-12, 160 pages.

2. JULIANA ROUSSEAU. — *Vers l'Idéal. Poèmes,* Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1942. In-8, 141 pages.

3. MARCEL MAESTRO. — *Le Rayon lointain. Vers libres.* Manchester, Éditions Lafayette, 1941. In-12, 74 pages.

1. Enfin! voilà un poète en état de grâce! . . . L'admirable allégorie qui ferme le volume nous permet de pressentir le procédé du poète dans l'élaboration de ses mystérieuses créations.

. . . Or voici que la mesure est pleine.
Dieu n'attendait que cela.
De la terre entière,
Avec ses soleils
Et ses mers,
Il coupe
De quoi faire un poème
Et tend cette fraction divine
Au poète ébloui
Qui serre dans ses paumes
L'Argile et le mystère.
Dessus cette jointée Dieu étend
[ses grandes mains . . .
Sous la pression de Dieu
Les mains de l'homme
Frémissent et se tordent.
Pourtant il ne se reprend pas.
Et, quand Dieu a desserré son étreinte,
Le poète s'est aperçu
Que ça bougeait dans le moule.
Alors le ciel n'a pas été assez grand
Pour le premier vol
De cet oiseau triomphant,
Sorti de l'argile et du mystère
D'un poète en état de grâce.

(*L'Oiseau du poète.*)

C'est là assurément ce qui nous a valu une œuvre exquise, toute en nuances et demi-teintes, pleine de jeux subtils, de délicats symboles, d'impressions ingénues: une œuvre d'innocence recouvrée, un rayon de soleil à travers un cristal vierge. Ce qui frappe, en effet, dans ces poèmes, ce n'est pas tant ce pouvoir de réceptivité, qui livre au poète les eléments de l'univers, que cette étonnante probité qui nous les délivre, transformés mais non pliés par l'arbitraire d'une intention quelconque:

. . . J'organisais mon jeu
Je disposais du soleil
Pour mon jeu;
Et le soleil se disposait
Pour mon jeu:
Tout! tout pour mon jeu!
Sans que j'appelle,
Telle la forêt enchantée
En marche
Avec toute ses bêtes
Et ses ombres,
Viennent s'offrir à mon jeu
Le monde et le rêve
Dans une danse flexible . . .

(*Le Miroir.*)

Et les songes s'organisent élaborés avec toutes les impressions emmagasinées. Le poète les regarde s'échafauder en équilibre sur le seuil du subconscient jusqu'au moment où un souffle pénètre par une lézarde et les jette à bas dans un léger fracas de verre brisé. Tout serait à citer parce que tout est enchantement dans cette œuvre unique.

Un poète en état de grâce! Que cela s'entende au sens poétique, cela va sans dire! Mais que cela s'entende aussi au sens surnaturel il n'est pour s'en convaincre, que de lire les poèmes réunis sous le titre: *Prières*. Je ne sache pas qu'on ait jamais prié comme cela dans notre littérature. Certes! plus d'un poète nous a rimé des prières, des élévations, des méditations. Mais ces poèmes, souvent fort beaux et émouvants, qui songe a les transporter de sa sensibilité d'artite dans son cœur d'homme? Il restent des poèmes. Les prières de notre poète sont bien des poèmes aussi: leur simplicité, leurs images, leur mesures sont le fruit du grand art. Et pourtant sans qu'on sache comment on se sent pénétré, l'émotion gagne les profondeurs de l'être, l'agenouille . . . et les mots du poème deviennent les mots d'une prière. Au delà de Marie Noël et de Ghéon cela rejoint Raïssa Maritain. Je cite pour finir (mais uniquement parce qu'il faut finir) ce poème où la profondeur de la doctrine se dérobe sous le voile d'une ingénuité désarmante: *Communion*.

Mon Dieu, j'ai peur.
J'ai peur d'écrire.
Si de grands mystères
J'allais faire
De petites chansons!
Guidez ma main,
Soyez la main elle-même,
Moi, je veux bien être le crayon.

Mon audace n'a d'égale
Que la vôtre;
Et c'est la vôtre
Qui inspire la mienne.
Au fond, vous êtes tout,
Moi, je veux bien être votre petit rien.

Vous m'avez séparée
De l'univers que j'aimais,
Pour m'unir à Vous,
Et si étroitement
Que je retrouve l'univers en Vous
Et que je l'aime mieux en Vous
Que lorsque j'étais seule à aimer.

Je suis le pain du bon Dieu,
A mon tour, je Lui donne à communier,
Il me reçoit;
Et, après l'action de grâce,
Comme les petits enfants
Il fait ses demandes,
Sans parler,
Simplement
Parce que je suis là,
Dans son cœur
Et qu'Il me reçoit.

Tout est donné
Dans le pain;
Même si c'est un petit pain noir
Plein de défauts
Et gonflé de levain
Qu'on appelle orgueil,
Jésus le prend,
Et me dit de revenir souvent.
Lui seul fera de moi
Un petit pain parfait,
Sans levain,
Blanc et mince,
Pour notre éternelle communion.

2. S'il fallait que toutes les élèves bien douées se mettent à étaler leurs exercices de versification . . .! Je suis persuadé que l'auteur regrettera plus tard d'avoir cédé trop tôt au prurit de publier. Ces vers ne méritaient pas de sortir de l'ombre des tiroirs. L'effort technique qu'ils représentent et la noble intention qu'ils confessent peuvent être méritoires. Il serait opportun, pourtant, de se dire une fois pour toutes qu'un abîme sépare la poétique de la poesie, que la science du *taratata* mécanique est autre chose que la connaissance extatique; que, de plus, la volonté de prêcher risque de faire sombrer le poème

dans un moralisme rebutant. Mlle Rousseau n'a qu'à se remettre à l'école de la vie, de la nature, des maîtres, et de son âme murie et douloureuse jaillira un chant émouvant qui nous touchera autrement, croyez-moi, que les chevillages de pédants lieux communs de morale ou de lourds poncifs patriotiques.

3. Lointain, en effet, le rayon! L'auteur finira-t-il par le capter pour en illuminer une œuvre future? Trois ou quatre morceaux de son volume: *Mort du poète, Légende triste, Danse sur la montagne,* en permettent l'espoir. Il faudra cependant qu'il assimile les leçons de l'expérience, que le contact des maîtres et de la vie le conduise à l'approfondissement de son art et de son être. Pour le moment, il faut bien le dire, d'aucun poème de son livre ne jaillit l'étincelle magique. A propos de tout et de rien ce sont des balbutiements de puérilités, des effluences d'un sentimentalisme qui se veut naïf et qui évite à grand-peine le ridicule: *Carillon, Le petit moineau, Mon petit chat, Je suis heureux, Fugacité, La voix d'une fleur, Les passe-temps de minet,* etc. Ou bien, lorsque l'auteur se met à quintessencier, ce sont d'amusant rebus qu'on a à déchiffrer: *Contrastes, Désir de solitude, Amour décevant, Tristesse, Cercle vicieux, Folie,* etc. Enfin il nous reste la pénible impression que les grands problèmes ne sont guère abordés — manque de maturité d'esprit, sans doute — que dans une attitude de relativisme désinvolte: *Épanchement, Le grand voyage, Éloignement, Le subway . . . , Espoir, Prière.*

P. HILAIRE, Capucin.

* * *

ADOLPHE NANTEL. — *La Terre du Huitième. Roman.* Montréal. Éditions de l'Arbre, 1942. In-12, 190 pages.

Je ne sais guère comment qualifier un récit comme celui-là. C'est presque aussi beau qu'une histoire de la Bible. Aucune complication, ni dans l'intrigue ni dans les sentiments. On va droit son chemin sous le ciel de Dieu, dans une nature touffue, grouillante, parmi des êtres charnels, soulevés d'instinctifs désirs, mais volontaires et capables de maîtrise, simples, droits, merveilleusement imprégnés du sens divin de l'amour et de la vie.

Sans être un roman à thèse, ce livre développe une idée généreuse: « Icite [dit le vieux Dorval], tout parle de belles choses. Ça nous rapproche comme qui dirait de notr'devoir. En vivant parmi les beaux arbres, les vraies fleurs, les bêtes à poil et à plumes, on se respecte quasiment plus qu'on respecte une relique. » C'est justement pour recouvrer la santé de son corps et de son âme anémiés que Jean Berlouin a fui les bureaux de la ville et les amours d'un soir et s'est enfoncé dans la forêt au service de la *Laurentide Company.* Petit-fils de terrien il n'a aucune peine à s'abandonner au charme. La nature agit sur lui. Elle lui refait le cœur, le corps et l'âme. A vivre avec des âmes saines il a tôt fait de comprendre qu'il n'a connu jusque-là que les contrefaçons de l'amour. A Régine Groleau qui lui demande ce qu'est l'amour il peut maintenant répondre: « . . . C'est toute la vie. C'est la possession du seul beau rêve qu'on ait jamais fait et vers lequel on court depuis les premières heures de l'adolescence. C'est la joie de faire ton bonheur, tous tes bonheurs, chaque jour, et *cette incomparable richesse de pouvoir donner la vie même . . .* » Au moment du mariage célébré aux environs de la Noël, « ses prunelles brillent d'une joie calme. Dans quelques instants, sa Régine deviendra partie de sa chair *et il pourra reprendre l'ascension du bonheur dans le noble devoir du chef de famille* ». La terre le retiendra désormais. Jean a acheté la terre du huitième qui achèvera de le réhabiliter et lui infusera le sens de la race, du travail et de la tradition. Comment s'empêcher de citer cette belle page: « . . . Je pense à nos ancêtres, à la première chaumière dans la forêt, aux premiers baisers, aux premiers travaux, à la première étreinte voulue dans le lit de rodins pour la survivance de notre race. Nous les continuons. Respire l'odeur charnelle de la terre. Années, jours, minutes et secondes, sont restés dans les sil-

lons lourds moulés par les fatigues et les sueurs de ceux qui sont morts. Pas surprenant qu'elle soit fertile, ma terre! Qui sait? Vois la forme imprécise des roses au fond du jardin. Il y a peut-être dans le sol la cendre des os d'une arrière-grand'mère. Et la mort de ses prunelles clive a créé, à jamais, la vie des roses roses. Tout se tient ici-bas, ma petite Régine. On ne le sait pas dans les villes . . . » La terre a joué son rôle: elle a greffé les rejetons sur la souche ancestrale.

A l'intrigue rigide l'auteur a préféré les tableaux vivants et colorés qui créent l'impression de la vie en forêt ou sur la terre. Il multiplie les incidents où on peut écouter le parler savoureux de nos bûcherons et de nos campagnards ou surprendre les réactions de leur âme simple, d'une candeur malicieuse et avertie. Ses analyses d'âme, sans être poussées, sont justes. Et tout le livre éclate de lumière, vit du mouvement de la flore et de la faune de chez nous, rutile d'images neuves. Il s'apparente à *Menaud, maître-draveur*. Moins de lyrisme, sans doute. Mais de la poésie à pleines pages, une poésie toujours fraîche, enracinée dans la solide terre Canadienne.

P. HILAIRE, Capucin.

* * *

ALFRED GLAUSER. — *Le Vent se lève. Roman.* Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1942. In-12, 222 pages.

Le Vent se lève . . . quelle fraîcheur! Si c'est là un coup d'essai, c'est un coup de maître. M. Glauser s'est taillé un beau domaine dans notre littérature. Non que le sujet de son livre soit inédit. Le mal du pays affecte plus d'un héros de nos meilleurs romans depuis *Maria Chapdeleine* juqu'à la *Forêt*. On le retraçait récemment dans les *Opiniâtres*. Le mérite de M. Glauser sera d'en avoir poursuivi l'analyse dans ses nuances les plus subtiles, d'avoir, en même temps, saisi avec un rare coup d'œil le lent et sûr enveloppement de sensibilités nouvelles par un pays neuf.

Sur le mode lyrique, c'est presque le thème héroïque des *Opiniâtres*. Sauf qu'à l'hostilité des hommes est substitué l'implacable indifférence de l'immensité de l'Ouest, sans contours, sans un accident qui permette une saisie, une étreinte. Les êtres humains sont tous d'une bienveillance uniforme, sans amour et sans haine. « Ici, il y a trop peu d'hommes à qui l'on puisse se rattacher. La corbeille des passions ne s'y remplit qu'à moitié. Le mal vient rarement s'égarer dans la bienveillance, fruit de ce village sans péché. » La monotonie des saisons et des âmes, de cette « vie-prairie », procure un tel goût d'ennui, de banalité, de médiocrité, qu'André Berger (et plus tard sa jeune femme) laisse échapper cette plainte qui revient comme un leit-motiv: « C'est la vie qui m'échappe, car elle doit être sûrement ailleurs. » Les enfants viennent créer une attache violente au pays d'adoption: « Ne sens-tu pas [dit Thérèse à son mari] les racines qui nous poussent? Bientôt nous ne pourrons plus nous détacher de ce sol. » Mais un jour Thérèse trouvera mauvais le pays qui lui prend ses enfants peu à peu, qui leur impose des visions différentes des siennes, qui leur apprend une langue différente de la sienne. Et pour refaire ses enfants à son image, elle décidera son mari à partir pour la Suisse se retremper dans la lumière de leur « ciel de cinq ans ».

Cette quatrième et dernière partie est admirable. Le village natal ne reconnaît plus les « déserteurs ». L'église, l'école, les gens ont changé de visage. L'âme n'est plus fraternelle. Ni accueillante aux enfants qui ont poussé sur un autre sol. La montagne, qui reste inchangée, ce sont les enfants qui ne l'acceptent pas. La vie n'était plus pour Thérèse ce qu'elle avait souhaité dans son imagination. Elle voyait maintenant « le réel en face, la mortelle franchise des choses, cette pauvreté du présent qui est comme un écœurement ». Et c'est la victoire du pays neuf, ce pays où on n'est entouré d'aucune ancienneté, où on fait chaque jour à sa façon.

C'est le mérite des grands livres de poser des problèmes. Celui de ce livre est contenu dans son titre: « Le Vent se lève . . . il faut tenter de vivre » (P. Valéry). Vivre, ce n'est pas se renfermer dans le regret du passé. « Vivre c'est s'abandonner soi-même et placer ses mains dans d'autres mains; aimer sans comprendre, aller au devant de demain, le cœur lavé. » En ce sens ce livre est éveilleur d'énergie, il prône une franche acceptation du présent sans regard inutile en arrière. Par ailleurs on reste perplexe. Pour tenter de vivre faut-il couper ses racines ou passer sous le couteau de nivellement? Est-il bien vrai que l'Ouest canadien ne croit qu' « en la valeur de l'homme et non pas d'une race seulement »? qu'il invite ses fils à une espèce de standard, une forme de vie où les races finissent par perdre leurs caractères? « Canada! un nom qui veut dire beaucoup de races, de forces rassemblées! Thérèse allait-elle comprendre cette voix du pays de tous? Allait-elle essayer de donner sa note? Elle ne serait alors plus exilée au pays des exilés. Il y en avait tant autour d'elle! » Que ce soient là les théories de l'auteur ce n'est pas l'important. L'angoissant, c'est que son livre est le fruit d'un contact, d'une vision de la réalité et on embrasse mieux à le lire l'ampleur de la bataille que livrent nos Canadiens français de l'Ouest pour garder intact leur caractère ethnique. Ils côtoient réellement « l'Abîme de l'Assimilation ».

Le Vent se lève est presque un poème. Son écriture relève du lyrisme. Des pages entières sont soulevées d'un souffle généreux. Mais l'imagerie est de ton souvent trop cru. Ce n'est pas qu'il y ait trop d'images. C'est que les images sont parfois un peu . . . épaisses. Ou bien on tombe dans la préciosité: « . . . la chaleur y mordait à peine de ses dents de gourmandise ». Ce n'est jamais banal, cependant. La richesse est trop voyante, voilà tout. La langue est d'un maître. A tout prendre, un très beau livre.

P. HILAIRE, Capucin.

* * *

J.-WILFRID PION. — *La « Championne ». Roman de Mœurs canadiennes.* Montréal, Éditions modèles, 1941. In-12, 272 pages.

Ce « roman de mœurs canadiennes » se veut bienfaisant. Il développe un sujet magnifique et la noblesse de quelques-uns de ses héros réussit à nous émouvoir malgré les préventions que soulève la forme. La *Championne* est un sobriquet. La jeune Marie-Jeanne Ricard s'en vit affublée par une condisciple exaspérée de son ambition du mieux en tout. Laissée orpheline en bas âge par un père ruiné, Marie-Jeanne fut adoptée par un cousin du défunt. Père lui-même d'une nombreuse famille, le bon cousin accepte d'un cœur plein de charité ce nouveau fardeau. La petite grandit dans une pauvreté qui contraste avec la richesse de sa nature. Elle poussera la vertu jusqu'à l'héroïsme lorsque, pour aider ses parents adoptifs, elle s'engagera comme servante dans la maison de son ancienne antagoniste de classe qui la déteste toujours. A force d'abnégation elle parviendra à perfectionner ce caractère. Finalement elle s'oriente vers la vie religieuse. Un gros héritage qu'on croyait perdu lui survient durant son noviciat. Rien n'ébranle sa volonté d'immolation: elle abandonne sa richesse aux bienfaiteurs de sa jeunesse.

Un beau sujet, et un sujet pris dans la vie réelle, nous assure l'avant-propos. Je le crois. Mais l'auteur s'est trop peu soucié de la perfection de son œuvre. Il va jusqu'à déclarer: « Je sais que certains mépriseront mon travail parce que j'ai cru préférable de négliger le falbala artistique pour m'attacher à plus de fond et de qualité accessible à ceux à qui je destine ces pages. » Qu'est-ce que le « falbala artistique »? Des fionnages de plume tel qu'il en foisonne dans le *Spectre menaçant* ou autres nullités de même farine? Faudrait-il au moins que le style de notre auteur fût simple. Je cherche une seule page écrite avec ce naturel où les mots s'adaptent aux situations dramatiques ou à l'état de vie

des personnages qui dialoguent. Je trouve du style pompier delayé d'eau bénite, des phrases de remplissage, des discours où ne manquent pas les incidentes (qui a jamais entendu parler ainsi dans notre milieu ouvrier ou paysan?). Et puis, qu'on le veuille ou non, le roman relève de l'art. Il ne suffit pas d'entremêler une intrigue, même de la bien nouer, de camper des êtres idéals en face de tristes grippe-sous et finalement de permettre au bien de triompher . . . à l'aide de coups de pouce. Pas de distinction possible, dans ce domaine, entre fond et forme. Le fond de tout roman, c'est la vie, bien sûr. Mais ces éléments réels doivent passer pas l'alambic d'une sensibilité. La forme où, si on veut, l'art du conteur consiste à nous restituer, à l'aide des mots, des êtres de chair et d'os, qui, paysans, vivent et parlent en paysans, qui, ouvriers, vivent et parlent en ouvriers. Ce souci d'art empêcherait qu'on découpât des pantins dans du carton-pâte. Avant donc que d'écrire . . . il faut apprendre son métier. Sinon on risque de compromettre l'efficacité de ses intentions. Affaire de probité. D'autant qu'une œuvre romanesque prouve surtout par sa qualité d'art et dans la mesure même où l'auteur voile ses velléités de démonstration. Les bons et beaux romans, même les romans sociaux, sont possibles, puisqu'ils existent. Les romanciers catholiques de la France contemporaine ont fourni des preuves assez convaincantes. Qu'on les médite pour leur ravir leurs secrets et surtout qu'on ne répudie pas de parti-pris l'élément forme qui est essentiel dans le roman. M. W. Pion a des talents qu'il doit faire valoir, il possède une précieuse expérience des milieux sociaux, un sens chrétien robuste: il pourra conter de belles histoires et faire du bien. Mais qu'il me permette le conseil de méditer sur les grandeurs et les servitudes de la plume.

P. HILAIRE, Capucin.

Publié avec l'autorisation de l'Ordinaire et des Supérieurs.

Une doctrine d'éducation nationale

I. — Préliminaires.

Que le monde s'agite dans un délire jamais égalé jusqu'à nos jours, on a honte de le rappeler tant cette affirmation court sur toutes les lèvres.

En effet, bien que de tout temps les passions aient jeté les hommes les uns contre les autres, jamais cependant elles en étaient venues encore à bouleverser d'un coup et à ce point notre orgueilleuse planète. C'est qu'il y a en nos démêlés plus que des questions de possessions territoriales, d'indépendance économique et d'hégémonie politique. Au fond, la frénésie universelle a pour cause l'erreur qui a été commise dans la recherche et la solution du premier et du plus angoissant des problèmes que l'homme ait eu à débattre.

L'antiquité, partagée en deux fractions, les juifs et les gentils, fut monothéiste ou païenne. Avec le christianisme, une rencontre plus intime eut lieu entre les vérités venant d'en-haut et les trouvailles d'une raison abandonnée à ses seules forces et à ses seules exigences. Aussi bien, la foi chrétienne d'une part, les religions asiatiques, et non moins l'école aristotélicienne d'Antioche et l'école platonicienne d'Alexandrie d'autre part, connurent-elles des chocs qui n'allèrent pas sans faire courir de graves dangers au message du Christ. Les grandes hérésies, ces compromis entre la bonne Nouvelle et la pensée antique, l'attestent hautement. Il ne fallut rien de moins que le génie le plus intuitif et le plus ailé que connût jamais l'Église pour établir en cette première rencontre des dogmes révélés et de la philosophie orientale ou grecque l'équilibre opportun, durable et fécond.

Auprès des Barbares, et munie des doctrines des Pères, l'Église reprit son travail d'apostolat. Cette fois, c'était sur de la matière neuve. De nos

ancêtres, elle fit des peuples totalement chrétiens, chez qui la pensée se mouvait tout naturellement dans un monde dont ils n'entrevoyaient les limites ni géographiques ni religieuses.

La foi naïve, pleine et entière, de ces âges cachait cependant une faiblesse. Elle regardait tellement le ciel qu'elle en oubliait légèrement la terre. Celle-ci allait se venger.

Dès le XIe siècle une catégorie de gens, plutôt adonnée aux affaires, commença à vouloir le changement d'un ordre social qu'elle estimait trop lourd à porter. Or, en se libérant de la féodalité, les Communes s'imposaient la tâche de se pourvoir d'une organisation civile propre et stable. Elles cherchèrent, dans les bibliothèques remontant aux jours glorieux de la République et de l'Empire, les œuvres poussiéreuses où gisait oublié un droit politique parfaitement élaboré. Le légisme, nourri des leçons conjuguées de Siger de Brabant et de Pierre du Bois, allait envahir nos âges. Comme les sources d'où il avait jalli sortaient du sol païen, il va de soi que les eaux dont il abreuverait les bourgeois, puis les princes, puis les peuples, contamineraient une société alors croyante. Ce premier retour à l'humain pratiquait une fissure dans la chrétienté occidentale naissante Et c'est bien avec lui que commence la Renaissance paganisante.

Peu après, par les Arabes d'Espagne et par les croisés de Constantinople, Aristote arrivait à Paris, armé de pied en cap pour les conquêtes de l'intelligence. Cette fois, une crue, échappée aux digues de l'Église et de Thomas d'Aquin, inonda insidieusement le champ des doctrines catholiques supérieures. L'averroïsme en dissociant la foi d'avec la raison devenait le précurseur du rationalisme de l'école de Padoue, du cartésianisme et du philosophisme moderne.

Entre temps, la Renaissance accréditait les arts antiques, si gonflés d'orgueil et de volupté. Et ce fut bien pis encore avec les siècles plus modernes, lorsque, les sciences grisant tout à fait les esprits, il devint d'opinion commune qu'enfin le monde émancipé de la Révélation allait marcher au pas de course vers des sommets de culture jamais atteints.

Si du moins l'Église fût demeurée intacte en son unité! Mais non, la Réformation protestante la scindait d'une manière déplorable et amoindrissait de la sorte son prestige, son autorité et l'influence salutaire qu'elle eût dû exercer sur une société en ébullition, ou en voie de devenir adulte.

Alors l'Europe ayant perdu son meilleur soutien ne sut plus que boiter sur les pentes de son ascension . . . jusqu'à ce que, par les marches de la Révolution, elle s'abîmât dans le doute et l'impiété.

C'est entendu, le moyen âge épris trop exclusivement des beautés religieuses avait laissé inexplorée toute une part des richesses de l'homme. A quoi il avait été pour ainsi dire forcé par le double fait de la décadence matérielle de l'Empire et de la pauvreté économique ou sociale des nouveaux peuples. Mais c'est clair aussi que l'homme moderne trop fasciné par la découverte d'une nature splendide malgré ses limites et ses imperfections a oublié la part principale de son patrimoine. Il en est résulté qu'une société s'est formée incomplète, tronquée et mutilée. Et combien inférieure aux siècles précédents! Car si les connaissances théologiques de ceux-ci s'étaient trop désintéressées de la nature, le monde nouveau, hélas! s'est montré cruel à l'égard de la doctrine chrétienne. Il l'a combattue; il l'a reniée. Et à tort s'est-il imaginé travailler pour lui. A son tour il est secoué prodigieusement par le fascisme, le nazisme et le communisme. Il s'était cantonné en cette Europe qu'il croyait l'univers, et dans les cadres de laquelle il étouffait l'Église. Or l'humanisme, si adoré, a eu pour effet principal et durable de révéler la terre aux peuples. Désormais les hommes se connaissent, et ils entrevoient qu'ils forment une famille de frères. S'ils se déchirent, c'est qu'il doit y avoir malentendu quelque part. Ce malentendu a un nom, il s'appelle la négation du problème des relations de la nature et de la grâce, de la foi et de la raison. Et c'est cette négation, cette ignorance, desquelles provient le déséquilibre actuel, qui sont la vraie grande cause, la raison profonde d'un bouleversement dont nous sommes tous, croyants et autres, les victimes affolées.

C'est ce qui fait que dans ses origines lointaines et son enjeu profond notre guerre est essentiellement religieuse, les combattants n'y eussent-ils jamais pensé.

Laissons donc de côté, devant l'immensité de nos malheurs, toutes considérations sentimentales ou vindicatives, et jugeons, en toute équité, les camps et les idéologies qui s'opposent si farouchement. Séparons les peuples d'avec la mystique de certains chefs. Ne condamnons ni n'absolvons en bloc. Mais cette distinction admise, concédons sans ambages que les démocraties avec leurs libertés multiples, très légitimes et acquises après

des siècles de luttes et de christianisme, l'emportent de beaucoup sur les absolutismes où Dieu est exclu et l'homme asservi. Que le communisme, le pire des systèmes en cours, combatte avec une bonne partie de ce qui reste de la civilisation chrétienne, ce n'est pas une raison pour que nous nous abstenions de soutenir les jugements de valeur qui s'imposent à nos esprits. C'est là un des jeux par où la Providence veut apprendre aux hommes que s'ils s'agitent, elle les mène. D'ailleurs le mal provenant surtout des abus d'un capitalisme tyrannique, il revient à son adversaire direct de châtier le coupable. Qui ne sait, en effet, que les grands criminels ont l'ingrate besogne de se détruire entre eux? Dieu, lui, à son heure, saura bien parer aux inconvénients de la victoire commune des Russes et des Alliés.

Peut-être serait-il temps aussi que tous nous cessions de soupçonner ou de laisser entendre que le pape demeure sur son trône d'ivoire dans l'attitude impassible et froide d'une neutralité véritable. Depuis des années les souverains pontifes multiplient les exhortations et les messages dans lesquels sont indiquées les erreurs à condamner et les directives à suivre! Et des catholiques n'auraient pas encore saisi l'orientation de leurs pensées et de leurs espoirs? Une lecture quelque peu sérieuse des discours de Benoît XV et de Pie XII [1], faite en regard des documents officiels du monde politique [2], ne manque pourtant pas d'être fort suggestive.

Eh bien! le salut des sociétés ne sera pas trouvé uniquement dans la victoire éclatante des Nations Alliées. La démocratie moderne écraserait-elle sur les champs de bataille les armées redoutables du nazisme et du fascisme, si les erreurs et les fautes qui ont valu le déclenchement simultané de tant de forces ne sont pas attaquées à leurs racines, après cette guerre-ci une autre plus considérable s'élèvera, entassant Pélion sur Ossa.

La nature a rompu avec la grâce: elle a perdu de ce fait son centre de gravité, son point d'appui et ses possibilités de paix véritable. Elle ne reviendra à son équilibre normal qu'en retournant aux richesses religieuses du théocentrisme, formant de cette façon la synthèse si bien nommée l'humanisme intégral. Car il n'y a point d'hommes, de sociétés complètes sans ouverture sur le divin. « Ne proposer à l'homme que l'humain,

[1] Exhortation à la paix aux chefs des belligérants (août 1917). Messages de Noël 1939, 1941 et 1942.

[2] Les 14 points de Wilson (janvier 1918) ; la Charte de l'Atlantique (août 1941) ; la déclaration de Washington des 26 Nations (1er janvier 1942).

remarquait Aristote, c'est trahir l'homme et vouloir son malheur, parce que par la principale partie de lui-même, qui est l'esprit, l'homme est appelé à mieux qu'une vie purement humaine [3]. »

D'où le remède à nos maux réside-t-il d'abord en un redressement réel des esprits dévoyés ou égarés. Qu'est-ce que l'homme, cet animal chrétien? Tout est dans la réponse à cette question immense. C'est pourquoi l'éducation de l'homme nous apparaît-elle comme le plus urgent et le plus obligatoire des devoirs.

Ce problème nous allons le traiter sommairement, en ses principes généraux et dans les éléments qui intègrent sa nature totale. Dans une première partie, nous en considérerons les causes essentielles, celles qui regardent l'homme où qu'il vive; dans la seconde, nous inspirant des philosophes dont la sagesse a daigné indiquer quelles notes individualisent les humains et les peuples, nous chercherons ce que nos origines, les temps actuels, le lieu et la patrie que nous habitons sont censés ajouter à nos disciplines intellectuelles et morales fondamentales. Alors, après avoir parcouru la série de nos réflexions nous saurons davantage, je l'espère du moins, quelle doit être une éducation canadienne intégrale.

En cette course rapide, nous aimerions mieux procéder avec la grâce augustinienne qu'avec la gravité thomiste, à la manière de l'avion qui caracole dans l'azur plutôt qu'au rythme de la limousine qui s'en va pesamment sur la route macadamisée. Le plaisir et l'intérêt, sinon la facilité de compréhension du lecteur, en seraient accrus. Nous ne pouvons pourtant répondre que de notre bonne volonté et de la sincérité de nos efforts. A cause d'elles, puisse donc Celui, qui seul donne la croissance, vouloir bien, du fond de son éternité féconde, faire lever et mûrir nos faibles et modestes enseignements.

II. — Le sujet de l'éducation.

Les anciens estimaient que l'homme était composé d'un corps, d'une âme et d'un esprit. Si les modernes ont une terminologie plus serrée et un peu différente, ils s'entendent cependant sur l'essentiel avec le vieux maître de l'Académie.

[3] Jacques MARITAIN, *Humanisme intégral*, p. 10 (glose sur une pensée du Philosophe).

Chez l'homme, en effet, il y a visiblement un corps et une vie, une matière informée par un principe supérieur qui s'appelle l'âme. Ce principe supérieur n'épuise cependant pas toute sa vigueur dans l'acte qui le fait rendre vivant son compagnon d'existence. On le sait par l'observation et l'analyse de certaines opérations qui ne peuvent appartenir qu'à des esprits purs. Ainsi concevoir l'absolu, le nécessaire, la vérité, le bien, le bonheur, est le propre des êtres dépassant la matière. En sorte que cette substance, absolument immatérielle en son essence et qui constitue l'âme humaine, a vraiment deux fonctions à remplir: informer son corps afin d'en retirer des avantages pour elle-même et, ainsi pourvue, exercer parfaitement ses actes de connaissance et de volonté. Entendus de cette manière, les composants de l'homme peuvent fort bien se dire: corps, âme et esprit, à la condition toujours que ce langage soit compris pour ce qu'il est, et que l'on admette en définitive que le corps et la force inférieure de l'âme qui le vivifie sont tous deux ordonnés à une meilleure vie, celle de l'esprit, du *mens*, du νους, cette partie la plus excellente de notre être, « sa cime » pourrait-on dire avec Bossuet, ou, peut-être avec saint François de Sales, « sa fine pointe ».

Aisément, l'esprit ou le *mens*, ordonné au savoir, découvre en soi et autour de soi des phénomènes d'âme et des faits extérieurs sensibles dont l'instabilité et l'écoulement lui révèlent qu'une cause supérieure doit exister, et cette cause il la nomme Dieu.

Or ce Dieu vu au bout du syllogisme est bien éloigné. Il est pâle. En vain le miroir de la création réflète-t-il son visage, il n'en reste pas moins vrai que la connaissance ainsi acquise est indirecte. Par ailleurs, l'esprit est constitué pour percevoir les essences des choses. D'où un désir naturel, mais élicite dès là qu'il suit le raisonnement, sourd-il dans l'âme, l'incitant au bonheur d'atteindre en soi l'être que la contingence des créatures manifeste obscurément sous les apparences d'un premier moteur immobile.

Il saute pourtant aux yeux qu'un souhait de cette espèce ne saurait être réalisé par l'homme. Quoi que veuille celui-ci, jamais il ne pourrait de lui-même atteindre au plan du divin ou de la déité. Alors la question se pose si ce vœu est sensé, s'il a sa raison d'être.

De ce qu'il jaillit spontanément d'une nature pour qui la découverte de l'existence et une certaine connaissance de Dieu sont possibles, il suit une présomption énorme en faveur de la rationabilité de ce désir. Car enfin, puisqu'il est là, au cœur de la créature intelligente, il a dû y être imprimé par le Créateur qui « dispose tout avec douceur [4] ».

Ce qu'il y a à faire, c'est donc de chercher dans la structure de l'âme si quelques ressorts s'y cachent qui la rendent apte à être élevée jusqu'à ces sommets.

Que l'intellect incréé perçoive l'être incréé, et l'intellect créé, l'être créé, cela est évident. Que l'intellect incréé connaisse l'être créé, il n'y a aucune difficulté à l'admettre. Mais l'intellect créé, pour sa part, serait-il capable de saisir l'être incréé, non plus à travers la créature, mais directement et en soi?

Il est constant que l'intellect créé et l'intellect incréé participent tous deux de la nature de l'intelligence. Il est non moins indéniable que l'être créé et l'être incréé réalisent l'un et l'autre la définition de l'être. Les premiers, chacun à sa façon, jouissent de la capacité naturelle de percevoir la raison d'être; les seconds possèdent un fonds analogue d'entité. Par cette aptitude essentielle de comprendre, ne serait-il pas possible à l'intellect créé d'être mis en relation avec l'essence divine en laquelle la raison générale de l'être se vérifie si parfaitement? On ne voit pas qu'il y ait répugnance à ce qu'il en soit ainsi.

La question n'est donc pas de savoir si ce désir très noble de voir Dieu est utopique ou insensé, mais s'il lie en quelque manière Celui-là même qui l'a inscrit aux cimes de l'esprit humain.

Saint Thomas, toujours sympathique aux mystères, a traité celui-ci en termes des plus consolants. Dieu, enseigne-t-il, n'était aucunement tenu en justice de se donner lui-même à sa créature, tel un aliment intellectuel. Il n'eût pas été convenable cependant à l'ensemble de ses attributs — la sagesse souveraine qui ne fait rien sans raison, la puissance qui ne s'arrête qu'au seuil des contradictoires — de fruster une telle tendance de nature, de laisser en creux un appétit de cette profondeur, de cet enchantement, de cette universalité [5].

[4] *Sagesse*, 8, 1.
[5] GARDEIL, *La Structure de l'âme*, p. 303.

Si bien que dès l'éternité il était décidé que Dieu se présenterait à l'homme devant l'ouverture qui donne en lui sur le surnaturel, et que la prise du divin qui en résulterait procurerait à l'humanisme son intégrité parfaite, définitive, sans laquelle il fût resté à l'esprit et au cœur, même saturés du bonheur naturel de l'au-delà, un vide nullement douloureux mais à jamais béant.

De fait, nous savons, pour l'avoir appris de nos pères les prophètes et du Fils qui est l'héritier de toutes choses [6], que l'homme, corps animé et sensible, doué de raison ou de *mens*, a reçu en son âme un don mystérieux auquel sont inhérentes les vertus de foi, d'espérance et de charité, les vertus cardinales et toute une suite de qualités exquises qui adaptent l'intelligence et la volonté aux réalités proprement divines et perfectionnent en sa totalité l'ordre moral naturel.

Tel était donc Adam en sa condition primitive: un corps vivant, incorruptible et d'entretien facile, un esprit puissant où résidait une grâce dont la surabondance en s'épandant établissait entre les deux conjoints une harmonie parfaite, le chef commandant sans peine au sujet et s'en servant à sa guise pour le plus grand bien de la personne entière. Ni ombre de maladie, ni perspective de mort; nul effort pénible dans le bien; une vie de mérites, de savoir, de charité, d'amour et d'équilibre, en attendant la récompense ultime qui fût venue quand le Maître souverain eût estimé que le changement de domicile devenait désirable pour sa créature.

Au dire de saint Augustin « l'homme vivait dans le paradis comme il voulait, tant qu'il conformait sa volonté au commandement divin. Il vivait, jouissant de Dieu, et bon de sa bonté. Il vivait sans besoins, et il dépendait de lui de vivre toujours ainsi. L'aliment s'offrait à sa main et le breuvage à ses lèvres, pour prévenir la faim et la soif; l'arbre de vie l'abritait contre les ravages de la vieillesse. Aucune corruption en son corps, ou dont son corps fût l'origine, n'affligeait d'angoisses cruelles sa sensibilité. Il n'avait à craindre ni maladie au dedans, ni blessures au dehors. Santé parfaite en sa chair, tranquillité souveraine en son âme. Le froid et le chaud étaient inconnus dans le paradis, et son heureux habitant ignorait ces intempéries de désirs et de craintes qui altèrent la bonne volonté. Exempt de tristesse et de vaines joies, il puisait ses intarissables

[6] *Hebr.*, 1, 1-4.

allégresses à la source éternelle, — Dieu même qu'il aimait « d'une ardente charité, allumée au foyer d'un cœur pur, d'une conscience innocente et d'une foi sincère ». Société conjugale unie par les liens d'un chaste amour; harmonieuse activité de l'âme et du corps; facile observation du commandement divin [7]. »

Hélas! tout ce délice ineffable ne devait pas durer. Soumis à un commandement dont l'accomplissement eût attesté la dépendance de la créature à son Créateur, l'homme désobéit, perdant du coup, pour lui et sa descendance, toute possibilité d'atteindre la fin surnaturelle.

Vraiment la déchéance était lamentable. Aussi, Dieu ne voulut-il pas abandonner la meilleure partie de son œuvre terrestre à une telle destinée. Il résolut de venir en personne parmi les pécheurs, afin de reprendre à neuf son ouvrage manqué. Le Verbe s'unirait à une nature humaine, il serait l'homme de qui toute restauration descendrait. Du vieil Adam sortirait quiconque est engendré par les voies naturelles; de l'Adam nouveau renaîtrait toute âme qui reçoit, en désir ou en réalité, le baptême par quoi s'écoule en elle la vie du Christ.

Il y eut toutefois entre l'état originel et celui de la rénovation de grandes différences. La grâce réparatrice n'entraînait avec elle ni la hiérarchie effective des facultés ni l'incorruptibilité de la chair. Elle rétablissait le coupable dans l'amitié de Dieu sans le soustraire aux ravages de la concupiscence contre l'esprit, de la maladie et de la mortalité contre la santé. En d'autres termes, la postérité adamique, quoique ramenée à son état premier pour ce qui est du surnaturel absolu, de la foi et de la charité substantielles, restait dépouillée des dons préternaturels.

Le voilà donc l'homme tel que la création, la chute et la rédemption l'ont fait. Il est faible, mais il peut devenir grand, très grand . . . si seulement son cœur encore divinisable ose vouloir escalader le ciel.

III. — La nature de l'éducation.

Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour observer que l'enfant, petit être fragile, dont la chair à peine formée héberge pourtant une âme immortelle, attend de multiples et de profonds développements.

[7] *La Cité de Dieu*, liv. 14, c. 26.

Le malheur veut cependant que les puissances ou facultés, telles que reçues de la nature ou de la grâce, ne sauraient combler ces aspirations. En effet, si l'instinct ordonne infailliblement les créatures non raisonnables aux mouvements qui les perfectionnent, l'homme dont l'intelligence et la volonté tendent vers une vérité et un bonheur infinis, garde dans ses puissances une indétermination qu'il doit corriger de lui-même, s'il veut accomplir avec précision, justesse et facilité les opérations requises pour assurer l'épanouissement de sa triple complexion. Ces mises au point, ces renforcements s'appellent des habitus, ce par quoi les facultés deviennent capables d'exercer les actes conduisant la personne humaine à son ultime perfection. Or l'œuvre qui donne aux facultés cette heureuse et bienfaisante efficacité, c'est l'éducation.

Il est bon de glisser ici quelques précisions sur un mot dont le sens est plein d'évocations et de perspectives. Étymologiquement, éducation vient de *e-ducere,* et signifie tirer de, faire sortir, mettre à jour des ressources cachées, non encore développées, inemployées. Au regard de la philosophie, l'éducation peut être définie l'acquisition — si elle se fait — ou la possession — si elle est terminée — des habitus naturels et surnaturels par lesquels l'homme obtient sa fin, et donc toute sa plénitude de beauté et de perfection.

Quels sont ces habitus? Rien n'est plus facile à savoir dès que l'on a retenu la constitution ontologique de l'homme. Au corps animé, de fortes accoutumances rendront aisé le déploiement physique. Ainsi la gymnastique. A certains sens internes, servant à la connaissance, telles la mémoire et l'imagination, des méthodes faciliteront l'art de retenir ou de combiner. A d'autres, destinés à la satisfaction des goûts, il siéra de procurer le frein de la tempérance et le ressort de la force, afin que l'appétit concupiscible et l'appétit irascible — c'est-à-dire les passions — soient pliés aux services plus élevés du *mens.*

Celui-ci aura besoin de toute une armée d'habitus dans l'intelligence et dans la volonté. La première de ces facultés, ordonnée au vrai, jaillit du sein de l'âme en un état de pure potentialité. A peine possède-t-elle l'aptitude foncière de reconnaître aisément les premières notions et les premiers principes, admise une certaine expérience des sens. La perception de ces éléments généraux est l'intuition primordiale de l'intelligence. Et

à celle-ci se rattache tout l'ensemble de nos connaissances tant naturelles que surnaturelles. Sans cette perception initiale, rien n'est possible dans le domaine du savoir. Car c'est elle qui permet de saisir *autre chose,* que ce soit dans les causes immédiates — et nous avons la science, — ou dans les causes supérieures, spécialement en Dieu — et nous avons la sagesse. Si, en plus, nous voulons raisonner sur les choses *agissables,* la prudence interviendra; si nous avons à nous exercer sur les choses *faisables,* nous aurons les habitus qui constituent les arts et les métiers.

Mais en tout cela, ce qu'il importe de souligner avec emphase, c'est qu'il revient à l'intelligence de voir: de voir les premiers principes, et de voir si par un mouvement de dialectique impeccable, également observé et compris, elle se développe en science et en sagesse, ou s'applique en droiture et en habileté dans les actions morales et artistiques.

D'où il appert qu'aucun habitus intellectuel ne saurait s'acquérir par la seule mémoire. Voir, raisonner, développer du savoir sont des actes intimes, personnels, immanents, dont la cause principale est l'intelligence elle-même, l'intelligence qui se travaille en vue d'acquérir les habitus qui constituent les richesses de l'esprit.

Si l'homme n'était qu'un animal pensant, cela suffirait à sa formation. Mais il est aussi un animal aimant. Il a une volonté naturellement portée au juste et saisissant avec avidité les premiers appels de la vertu. Aussi bien, s'il est dans l'intelligence un habitus des premiers principes, il est dans la volonté un habitus de syndérèse par quoi les premières notions d'ordre moral se révèlent spontanément au cœur. C'est lui qui dicte que le bien est préférable au mal; qu'il faut faire le bien et éviter le mal; que la sagesse est digne d'amour et l'erreur faiseuse d'iniquité.

De là à l'obtention d'un bien concret devant satisfaire un appétit en quelque sorte infini, il y a un chemin immense à parcourir, sous le regard de l'intelligence à qui la justice devra servir de guide et de protecteur. Mais de même que c'est à l'intelligence qu'il revient de voir, c'est à la volonté qu'il importe d'aimer. Par son élan propre, c'est elle qui doit poursuivre et pratiquer le bien. Elle est la cause principale de son perfectionnement, et sans son effort intérieur, voulu, aimé, répété, rien ne pourra jamais créer les habitus de vertus devant faciliter la conduite de la vie dans sa course vers la fin suprême. D'où, pas plus ici que pour l'intelli-

gence, l'éducation ne saurait venir du dehors. C'est la noblesse de l'homme, ses périls et ses risques tragiques, qu'il se fasse lui-même en grande partie. Il reçoit sa nature de la création, mais tout le domaine des opérations par où son être s'achève dépend de lui principalement, quoique aussi de Dieu comme cause première. La Providence qui meut, et l'homme qui s'efforce de voir et de vouloir, voilà quelle est la double cause des habitus rendant capables les puissances de produire leurs actes spécifiques, et d'atteindre par là à la perfection totale d'une nature dont elles sont les agents fournisseurs.

Et nous aurions fini notre exploration, s'il ne nous restait à franchir le fossé infini qui sépare la nature de la surnature.

Nous l'avons vu, au cœur de notre être le désir d'un bien divin, entrevu par notre esprit, point comme un appel lointain et en quelque sorte nostalgique. Or nous savons, par la Révélation et la foi, que ce désir a été assouvi. Désormais il est obligatoire pour l'homme d'aspirer à voir Dieu tel qu'il est en soi et de l'aimer d'un amour semblable à celui dont il s'aime de toute éternité. Ce qui signifie que la fin de l'homme est une vision exceptionnelle. A tel point que parti de l'intuition si imparfaite de l'enfance, celui-ci va à travers la vie sous les phares de la raison et de la foi vers l'intuition inénarrable de la gloire béatifique.

Ce n'est pas évidemment avec des moyens humains que la dernière partie de ce trajet peut s'accomplir. C'est la grâce, ornement de la substance de l'âme, ce sont les vertus théologales et morales venant directement de Dieu, qui procurent à l'homme de pouvoir gravir de tels sommets. Dons et habitus étroitement liés et hiérarchisés, ainsi qu'il apparaît, si l'on considère quelque peu leur texture. En effet, si le corps vivant besogne pour la vie des sens et celle-ci pour le *mens*, il s'ensuit que les habitus appartenant en quelque sorte au corps sont là pour les habitus sensibles, et ces derniers pour les habitus intellectuels, qu'ils soient de connaissance ou d'appétit. Et il va sans dire que cette montée vers les sommets naturels dispose merveilleusement à l'exploitation des valeurs gratuites de la surnature.

Les vertus infuses pourtant ont un mouvement plutôt de descente vers les facultés: elles les pénètrent, les fortifient, les perfectionnent, leur prêtent quelque chose qui correspond à l'action immédiate de la grâce

dans l'âme. Pour ce qui est de la charité en particulier, vertu qui établit le contact entre la créature et le Créateur ou la fin dernière, elle est l'animatrice universelle de toutes les facultés et de tous les habitus acquis ou infus. Saint Thomas dit élégamment: « De l'amour de la fin dernière, la charité engendre, en les commandant, les actes de toutes les vertus [8]. »

D'où serait-il de la dernière exactitude d'affirmer que l'éducation peut se définir « la culture de la charité ». Saint Paul l'avait fort bien pressenti, si l'on réfère au tableau coloré qu'il nous a laissé de la reine des vertus: « La charité est patiente, elle est bonne; la charité n'est pas envieuse, la charité n'est point inconsidérée, elle ne s'enfle point d'orgueil; elle ne fait rien d'inconvenant, elle ne cherche point son intérêt, elle ne s'irrite point, elle ne tient pas compte du mal; elle ne prend pas plaisir à l'injustice, mais elle se réjouit de la vérité; elle excuse tout, elle croit tout, elle espère tout, elle supporte tout . . . La charité ne passera jamais [9]. »

On comprendra, sans qu'il soit nécessaire d'insister, que l'acquisition et la possession de tant et de telles qualités comporte des degrés, et que ce n'est pas en vain que l'histoire les a constamment enregistrés. Éducations primaire, secondaire et supérieure, voilà pour l'esprit; éducation ordinaire ou héroïque, voilà pour le cœur, selon que « la vertu, cet art de vivre, de tous les biens de l'âme le plus excellent et que l'éducation greffe sur la nature [10] », reste à son stage moyen ou s'élève sur les hauteurs de la sainteté.

Et c'est ainsi que se conçoit l'éducation, pour autant qu'elle est une forme perfectionnant l'être humain.

IV. — La fin de l'éducation.

L'homme veut être heureux: heureux dans son corps et dans son âme, heureux en sa nature et en sa surnature, heureux sur terre et pendant l'éternité. Cette tendance, plus puissante que la voix de toutes les cataractes, ne cesse de résonner en son cœur. Il l'écoute avec ivresse; joyeusement il lui obéit en sa course vers un bonheur destiné à se fondre dans la beauté du monde et la gloire de Dieu.

[8] IIa IIæ, q. 23, art. 8.
[9] Ire *Cor.*, 13, 4-8.
[10] *La Cité de Dieu*, liv. 19, c. 3.

C'est donc en vue de cette triple fin que l'homme est tenu de former ses facultés, c'est-à-dire de leur donner les qualités propres aux opérations devant achever son être, comme un tout d'abord, puis comme la partie d'un univers parfait en son genre, et enfin comme le chantre inspiré des grandeurs du Maître souverain.

Que l'éducation ait à préparer l'homme à vivre une vie convenable selon son corps ou sa chair, cela va de soi. Saint Thomas a soin d'écrire qu'une certaine suffisance des biens de la terre est nécessaire à la pratique de la vertu. On comprend qu'il doive en être ainsi si l'on réfléchit un instant que la trop grande pauvreté et la misère affaiblissent les organes, démoralisent l'âme et mettent dans l'impossibilité de pouvoir pratiquer le juste milieu d'où résulte l'essence des vertus morales.

A coup sûr toutefois, c'est dans les biens de l'âme que la perfection de l'homme consiste surtout. Ici il conviendrait de noter une pensée du Philosophe qui ne manque pas de jouer le rôle d'une douche froide sur certains emballements modernes. Il n'a pas manqué d'hommes de nos jours qui ont cru qu'avec un savoir plus répandu la société allait monter à vue d'œil vers un état de bonheur jusqu'ici inconnu. Hélas, les événements nous ont assez heurtés pour que nous dégonflions nos espoirs. Si la science peut, de soi, contribuer au développement de la vertu, c'est indiscutable. Aristote a pourtant écrit — lui un fils de cette pensée grecque qui a parfois identifié la science avec la vertu — que « le savoir importe peu ou point à la vertu [11] ».

L'on ne saurait tout de même aller jusque-là, dès qu'il s'agit de l'épanouissement d'une culture et d'une civilisation. Car alors l'élément vertu, pour donner toute sa valeur, a besoin de l'apport d'un solide et vaste savoir.

La vertu, cet amour de l'ordre, ou l'ordre dans l'amour, voilà donc le grand bien de la perfection de l'homme, celui sans quoi tous les autres biens finissent par ne servir de rien. Et entendons la vertu en son sens plein, selon qu'elle soumet les dispositions naturelles à l'influence de la grâce, ordonnant ainsi toute la vie à sa fin suprême qui est, dans l'économie actuelle, la vision de la gloire.

[11] *Ethique*, liv. 2, leçon 4.

Que le bonheur de l'homme consiste en un certain bien-être du corps et en une possession de sagesse et de vertus convenables, personne n'en disconvient sans doute. Le monde a pourtant oublié une autre harmonie, plus profonde encore.

Considérons l'histoire chrétienne. Treize siècles durant, elle intensifie sa vie surnaturelle au point de ne regarder qu'avec distraction les choses de la terre. Il en est résulté que la nature méconnue a rebondi. Aussi depuis cette époque a-t-elle voulu se venger: elle a cru bon de se développer à cœur que veux-tu. De cet effort sont sorties des merveilles, mais aussi une excroissance qui masque la surnature. Et la conséquence en a été le naturalisme qui nous a acculés où nous sommes. Oubli pratique d'une vérité fondamentale: un certain équilibre entre les biens de nature et de la grâce est nécessaire à l'homme.

Et l'on aurait tort d'imaginer que cet équilibre importe peu à la terre.

L'homme a été créé pour le bonheur, ici-bas et là-haut. Il ne lui est donc pas imposé comme idéal d'avoir à cultiver son malheur en ce monde en vue de jouir davantage du contraste que lui procurera la vie bienheureuse. Penser autrement serait une erreur en laquelle cependant les chrétiens peuvent se laisser choir quelquefois. C'est si facile devant la misère et l'épreuve du prochain de conseiller la patience en vue des joies paradisiaques. C'est là abandonner à l'envers des cieux la tâche qui revient à leur endroit. Organiser le globe pour qu'il soit une résidence confortable et salubre à la vie corporelle, à l'âme, à la famille et aux divers genres de sociétés, voilà où nous sommes tous tenus de viser. Car enfin il est deux habitats pour l'homme, l'un en deça, l'autre au delà de la tombe, et, pour les deux, Dieu veut le bonheur, un bonheur d'abord temporel et limité, mais de même essence que le bonheur parfait sans fin, à quoi le premier est ordonné et dont il est la monnaie d'achat. Car ce sont les mêmes actes qui servent à l'édification de nos deux résidences, l'éternelle s'acquérant avec les redevances de notre tènement provisoire.

La mauvaise et la bonne fortune veulent ensemble que ce double bonheur ne puisse être obtenu par des efforts isolés. L'homme, seul, est incapable de se rendre heureux, aussi bien ici-bas que dans l'autre monde. Et fût-il assez doué pour parvenir sans le secours d'autrui à cet état de

quiétude, l'excès même de sa joie l'inclinerait encore à chercher l'association avec ses semblables. Par pauvreté comme par abondance, il est un être sociable. Il s'associe pour les choses proprement du temps et pour celles qui ont trait à l'éternité. D'où la société civile, et d'où l'Église. Immédiatement l'on voit de quelle considération il faut entourer la justice et la charité parmi des êtres appelés nécessairement à s'unir pour l'acquisition et la jouissance des biens les plus humbles et les plus élevés. Sans elles, il n'y a pas de groupements possibles. Et le patriotisme, pour ne nommer que cette vertu, devient illusoire. Amour et piété à l'égard du pays, des ancêtres, des compatriotes et, voire, de leurs amis, il n'a sa forme définitive que si la justice qui rend à chacun son dû, que si la charité qui fait chrétienne l'amitié civique rapprochent et conservent ensemble des citoyens dans le culte et le service de la plus grande réalité qui soit après l'Église.

D'où encore l'importance qu'il faut reconnaître à la conception de la finalité dernière de l'homme. Sans cette ordination surnaturelle, aucune vertu n'a de valeur méritoire; l'homme d'État n'est plus qu'un honnête rationaliste; et la civilisation, si belle soit-elle, s'avère dépourvue de sa forme et de son excellence les plus fécondes. En tout ce qui touche à la morale, dès que la foi et l'amour de Dieu manquent, il n'y a plus là que des éléments plus ou moins rapprochés de l'ordre voulu par la Providence. L'état de grâce, voilà qui fait que le simple citoyen, le sociologue, le politique sont capables de procurer à l'humanité son véritable bonheur terrestre et, par cela même, sa béatitude éternelle.

Et cependant est-ce bien là le résultat à quoi l'éducation, plus ancienne que Rome et la Grèce et l'Égypte, a conduit l'humanité?

Au vrai, à peine quelques hommes jouissent-ils des biens de la terre, pourtant mis en commun par le souverain maître pour la commodité de tous ses enfants. Nos ouvriers, ceux des pays chrétiens, au dire des papes eux-mêmes, vivent dans un demi-esclavage; et les masses qui s'écrasent en Afrique et en Asie, en quelle misérable condition matérielle ne se débattent-elles pas?

Notre culture, celle des peuples blancs, ne manque ni d'étendue ni de profondeur. Mais combien peu a-t-elle envahi les continents noir et jaune! Et que dire de la religion, la première fortune des peuples et des

humbles? A peine un quart de la population du globe l'a-t-il reçue en héritage.

Ce sont là des constatations terrifiantes contre lesquelles, j'ose l'espérer, le ciel ne crie pas trop vengeance. Ce sont là toutefois des réalités qui demandent une explication. Car enfin comment se fait-il qu'après tant de siècles l'éducation, si nécessaire, n'ait pas produit un bonheur plus étendu et plus réel sur la terre, et des perspectives plus encourageantes pour l'autre monde?

A Dieu ne plaise que nous sentions en nous s'élever le moindre scandale de ce que la marche des hommes n'ait pas abouti encore à de plus hauts sommets.

Au fond du mouvement des créatures, il se cache une grande loi d'évolution dont les progrès s'effectuent selon un rythme continu, patient, à peine voilé toutefois. Si nous regardons l'univers physique, à quelle lenteur n'a-t-il pas été soumis avant d'en arriver à l'état merveilleux que nous contemplons avec admiration? Ainsi faut-il que les siècles, distribuant les tâches sur les chantiers de l'histoire, déploient graduellement les ressources cachées dont ils sont pleins. Loin donc de nous émouvoir des retards du gouvernement divin, considérons-en le sens et la logique, ainsi que la pente douce . . . vers le meilleur auquel ils tendent, guidés par l'irrésistible attrait du Bien et de l'Ordre universels.

Demandons-nous toutefois si l'homme, pour autant qu'il est aussi agent de l'histoire, n'a pas à s'interroger sur la valeur de son concours effectif. Sa liberté, la consacre-t-il toujours suffisamment aux œuvres salutaires et progressives?

C'est un malheur pour lui, qu'il se fixe trop en ses biens, et qu'il fasse tant pour se maintenir stable dans les situations qu'une telle possession lui assure. Il en résulte un conservatisme, une sorte de sentiment bourgeois dont les âges chrétiens ont souffert sans cesse, et qui explique, de nos jours, l'obstination du capitalisme en face de l'ouvrier pauvre; l'indifférence ou l'incompréhension de l'intellectuel en présence des renouvellements nécessaires ou de l'ignorance des foules; et peut-être une certaine tiédeur dans l'apostolat malgré la misère religieuse des trois quarts de l'humanité. Quand on est bien, c'est dur de courir après son détriment en faveur de l'amélioration du sort des autres!

Pourtant le sentiment bourgeois ne saurait expliquer seul la misère où nous nous débattons. C'est au XIe siècle, on ne le répétera jamais assez, qu'il faut remonter si l'on veut découvrir les sources de nos malheurs. Le naturalisme de l'antiquité païenne s'introduisant peu à peu dans la pensée et les doctrines de la chrétienté, tel un coin funeste, voilà qui explique pourquoi, en fcae d'une Église plus belle que jamais, quoique victime ensanglantée, se dressent des États, des nations, des institutions étrangères à l'Évangile et au Christ. A ce point qu'il faut regarder le ciel pour ne pas s'effrayer d'un divorce dont l'aboutissement a été le conflit mondial qui nous broie sans pitié.

Où donc trouverons-nous le remède infaillible? C'est aux éducateurs ou aux maîtres de répondre.

(à suivre)

Georges SIMARD, o. m. i.

The Great Reaction[1]

That famous man of science, Sir Oliver Lodge, before he became absorbed in Spiritualism, was one of the outstanding lay leaders of the Nonconformist churches of England. I have seen a report that, at one of the last Nonconformist conferences that he attended, he gave an address which never appeared in the official reports but which made an extraordinary impression on his audience. The central theme was that God had taken a tremendous risk when he gave free-will to man. To Catholics, imbued with entire faith it not only the omnipotence but the omniscience of God, this sounds like blasphemy; perhaps we may believe that its anthropomorphism was a deliberate desire to stir the lethargy of human intellects. To-day, and even long before the present world holocaust, many men who do not acknowledge a personal God have been saying, practically if not literally, that the Force that moves the Universe not only took a tremendous risk but made a tremendous mistake.

« In the beginning God created heaven and earth. » He created a spiritual world, beyond the ken of our mortal senses. He created a physical world, a world of matter and of force which we call blind. He created Life, and divided it into vegetable and animal divisions, with the animal given a power of feeling and a power of movement which resulted in each individual being having a certain control over its career. And He made Man. an animal endowed with an immortal spirit. To guide it in its control over its life career, He gave instinct to the lower animal, to the man free-will, with the co-operative faculties of reason and memory. It is to be noted that instinct reaches its highest development not in those animals which physiologically are nearest to man, as the mammals, but in a class which is among the most remote from man, and, in appearance,

[1] The opening address at a round-table conference on *The Church, the War and the Peace*, conducted at the annual meeting of the Canadian Catholic Historical Association held at St. Hyacinthe, P. Q., 7 October, 1942.

among the least important, the vast class of insects. Among bees, ants and termites instinct has reached an achievement in organized society that is a perpetual source of astonishment to the reason-dominated intellect of man. So far as the human observer can discover every individual being in hive or ant-hill has, indeed, his separate existence but has practically no independence of will or of life; and moves in all things only as an element of the community, controlled by an instinct-directed community-consciousness which, nevertheless, is not centred in any president or board of directors but permeates the whole group. Indeed, these insect communities would be ideal for the hand of a dictator, could he only accomplish the impossible and manipulate instinct.

We know that, as in the lower animals there is a small amount of will-power and reason, so in man there is a varying amount of instinct. It is in primitive man that it bulks largest, and in him, and, indeed, in pagan man who has attained a considerable amount of material civilization, the pagan religion, which in some aspects itself sprang from instinct, plays a similar part in instantaneous, complete and unreasoning control of the conduct of each and every individual.

Many years ago the French historian, Fustel de Coulanges, produced a book, *The Ancient City*, which, although over-simplified and over-dogmatic, is recognized as one of the most illuminating of studies of the ancient pagan world. In it he shows how the family became the State, and the family worship the State religion, so that State and church, patriotism and religion, became one, with the individual citizen entirely subject to them. And so he declares:

> The city [that is, the city-state of the ancient Mediterranean world] had been founded upon a religion, and constituted like a church. Hence its strength; hence, also, its omnipotence and the absolute empire which it exercised over its members. In a society established on such principles, individual liberty could not exist. The citizen was subordinate in everything, and without any reserve, to the city; he belonged to it, body and soul. The religion which had produced the state, and the state which supported the religion, sustained each other and made but one; these two powers, associated and confounded, formed a power almost superhuman, to which the soul and the body were equally enslaved.
>
> . . . It is a singular error, therefore, among all human errors, to believe that in the ancient cities men enjoyed liberty. They had not even the idea of it They did not believe that there could exist any right as against the city and its gods . . . To have political rights, to vote, to name magistrates, to have the

> privilege of being archon, — this was called liberty; but man was not the less enslaved to the state [2].

In other words, in the comparatively highly developed communities of ancient pagan Greece and Italy, there was a politico-religious power which exercised a sway over human beings in a large part of their activities almost identical with that of instinct over the lower animals.

Western civilization has travelled far in the last two thousand years, and I believe, and nearly all of us under its influence believed thirty years ago, that the way it has gone has been the way of progress. Here are some of the marks of our civilization which indicate its advance from the days of pagan Greece and Rome, and they are all either inherent in Christian teaching or the result of developments under Christian auspices in the Catholic Middle Ages: personal liberty, the

> « Right to live by no man's leave
> Underneath the Law » —

including abolition of slavery and serfdom, freedom of religion, freedom of speech and the Press; the rule of law, and the assurance of justice to all; democracy, made possible by constitutional and representative forms of government, inventions of the Catholic Middle Ages; autonomy to all states, great and small; separation of Church and State (it is, of course, true that the Catholic Church has not and cannot approve of absolute unqualified separation of Church and State, or of absolute, unqualified freedom of conscience, but practically during the past century it has been the State, not the Church, that has been responsible for any important contraventions of the precept, « Render unto Cæsar the things that are Cæsar's, and to God the things that are God's ») ; respect for the dignity of women; universal education and devotion to the advancement of knowledge [3].

Fundamental in all this is belief in the freedom, personal worth, and dignity of the individual human being, including his superiority, not subjugation, to the state, a belief which has arisen from Christian

[2] FUSTEL DE COULANGES (trans. Willard Small), *The Ancient City*, 10th ed. (Boston: 1901), pp. 293, 298.

[3] « However much, in fact, our society may be given over to materialism and avarice, we still profess to prefer learning to riches and goodness to both. » Barbara WARD, *The Defence of the West* (Sword of the Spirit Pamphlets, No. 2), p. 4.

faith in man's spiritual nature, in his immortal soul, in his direct filial relations with God. In other words, our western progress has been Christian progress [4].

In an issue of the New York magazine *Life* in 1940 there is a full-which made practically an object of fanatical worship out of « progress »; denied its Christian character; and attempted to represent that there is always a « reaction » against progress, a reaction engineered especially by the Christian religion and the Catholic Church. « Reactionary » became the final adjective of condemnation to hurl against these. That school has almost entirely disintegrated, but its phraseology of abuse has survived, and we have to-day the strange spectacle of the epithet « reactionary » being hurled at religion and the Church by the protagonists of the greatest movement of reaction of all time.

In the last century a school of thought and political action arose page print from a photograph showing a section of the German mechanized army on the move. It must have come out of Germany with the approval of German propaganda. It was intended to give an impression of irrestible mechanical power; the machines moving forward in serried mass, the soldiers sitting immovably erect, wearing their steel helmets, grasping their rifles, and staring forward all with identical absence of expression. I do not think it would instil fear into free peoples, but it would create revulsion: it looked like an enlargement of a picture of a migration of ants.

From Barbara Ward's *The Defence of the West* I quote:

> A Nazi party rally at Nuremberg is an unforgettable thing. For days on end you are rarely out of the sound of a loud-speaker or of the tramp of march-

[4] « Even if mankind had no soul to save, it would still be true that the Christian civilization had saved his body. The Christian society is not merely a free society, it is *the only* free society which has ever endured . . . When, therefore, we are told that the new movements which support or form the revolution are in the naturel trend of evolution, and that their ideals represent the normal and inevitable development of our historic civilization, we are told something which is definitely untrue . . . Considered chronologically, therefore, as well as spiritually, the new movements are not progressive but retrograde. It is the contemporary tyrants, not the leaders of European Christianity, who are, as the phrase goes, trying 'to put back the clock'. They are trying to cancel nearly two thousand years of history, which have been years of progress in Christendom, because through all backslidings, men and women have been aiming constantly and consciously at the preservation of a certain way of life, made possible only by certain political arrangements. » Douglas JERROLD, *The Necessity of Freedom* (London: 1938), pp. 10-11. In this work the idea is much more fully developed. See also Christopher DAWSON, *Progress and Religion* (Unicorn Books) (London: Sheed & Ward: 1938).

ing feet. At the vast rallies at night, the great stadium is full of humanity, packed in serried rows round the arena, immobile in a passion of attention or lined up in one solid phalanx on the ground below. Behind all the din and all the glare and all the bewilderment of great crowds in an enclosed space, one impression has, I think, fixed itself firmly in the minds of non-German observers. It is simply this — that apart from Hitler, himself picked out in fierce spotlights, there is nobody present at all, only a great murmuring, inarticulate, inchoate mass. There are no men in the arena — only a man. All individuality is driven from the faces and minds and movements of thousands of individual men and women [5].

This suppression of humanity in man and substitution of the character of the lower animals is not solely the inference of foreign observers: the philosophy, so far as there is such, of Hitlerism itself, emphasises the *biological* nature of the new revolution. F. W. Foerster, former prominent publicist in Germany but later refugee, has this to say:

> Hitler regards nationalism as merely the first and temporary form assumed by a revolution which springs from sources far deeper than patriotism and which is, in Nietzsche's sense, biological. That is to say, in it a new type of humanity finds expression. This type is that which Nietzsche termed the blond beast, the incarnate rejection of every spiritual and moral restraint which at present prevents man from living in a purely biological fashion in accordance with the right of the stronger and unscrupulously enslaving the masses to his aims. Hitler told Rauschning in unvarnished terms that the entire education he was giving the rising generation was directed to the creation of such a type to which the world ought to belong and would belong.
>
> 'I want fearless, vigorous, commanding, and cruel young men with the strength and beauty of young beasts of prey' (Rauschning, p. 78) [6].

May I repeat, with some elaborations, something that I said at the Conference on Canadian-American Affairs at Kingston more than a year ago:

The present conflict is the greatest reaction in history against those Christian fundamentals which have marked, up until now, the progress of the human race. It is more than that, it is a repudiation of God's way with man in His work of creation. It would destroy free-will and reason and send man back to take the road of the lower animals. the road of unthinking instinct. The picture that Germany has held up to us, and which we have rejected, is that of a society in which the principles of the

[5] Barbara WARD, *The Defence of the West*, p. 8.

[6] F. W. FOERSTER, *Europe and the German Question* (New York: 1940), p. 435.

dignity and the freedom of the individual shall be brushed away, and in their place substituted, as nearly as possible, the organization of the ant-hill and the beehive. The National Socialist leaders cannot create instinct, but they are trying to create by the use of the most up-to-date knowledge of mass psychology and youth control, by the emotional appeals of pride and love of domination, hate and fear and greed. and by a terrorism of almost unbelievable brutality, a substitute such as the pagan religion formed in the ancient state; they are destroying the idea of the superiority of the individual, the Christian idea of the individual man as superior to everything else in this mundane existence, possessing reason and free-will, and substituting among their own followers a blind, fanatical spirit of obedience to the absolute dictatorship of a group or of a man, and among the rest of mankind, the helplessness of slaves [7].

Secularisation, denial of the spiritual, deification of the State are not new things in history; in fact, as Christopher Dawson says, the God-State is God's oldest enemy [8]. But in no past age did the reactionaries step back from the denial of the spiritual to the destruction of the individual, to the attempt to replace completely humanity by animality. And yet this did not begin with Hitler. It is not for nothing that his party's name is « National Socialist ». Through the programmes of Marx and Engels and Lenin we can follow the growth of the programme of robotisation and the development of the machinery by which it was to be achieved; Hitler took over the organization, the methods of propaganda, the broad lines of action of militant atheistic Socialism, substituting for the distatorship of the proletariate the dictatorship of the Nordic Race; that is, of that race's true representatives, the German National Socialists; that is, of the man who alone knew fully the gospel of National Socialism, the Fuehrer himself. Hitler became Chancellor of Germany in January, 1933. Within two years, by coercion, cajolery and wire-pulling, his supporters were in control of the Protestant State Churches of Germany, and could be relied on to give official ecclesiastical support

[7] *Conference on Canadian-American Affairs Held at Queen's University, Kingston, Ontario, June 23-26, 1941 Proceedings,* Edited by Reginald G. Trotter Albert B. Corey (Boston, etc.: Ginn and Co., 1941), pp. 177-179.

[8] Christopher DAWSON, *The Sword of the Spirit* (Sword of the Spirit Pamphlets, No. 1), p. 8.

to a policy that would replace Christianity by Germanism [9]. No such result could be achieved with the Catholic Church, but again by combining cajolery and mendacity — the Catholic faith would not be disturbed, only « political Catholicism » — with persecution, the Church's public defences and influences were destroyed, or ham-strung, including the great Catholic Centre Party, the Catholic Youth Organization, the Catholic Press, Catholic educational institutions. A Concordat with the Vatican, in July, 1933, became, as so often, a document to bind the Church but not the State; terrorism was maintained by widespread persecution of ecclesiastics in courts that, according to universal totalitarian principles, are instruments of State policy, not of justice [10]. And yet, by suppressing and falsifying public information, by emphasising National Socialism's tweedle-dum and tweedle-dee controversy with Communistic Socialism, and by hysterical invocation of national patriotism, German Catholics, with what misgivings we cannot know, are induced to fight unswervingly for Hitlerian despotism, much as English Catholics were induced to support Elizabethan despotism three and a half centuries ago. In these circumstances, and in a wisdom derived from endless experience from the days of Queen Elizabeth to ours, the authorities of the Catholic Church announce no crusade. But a comparison of the Pope's peace programme with the doctrines of National Socialism will show clearly where the thought of the Church stands. And no person outside the Reich who is in a position to have in some degree a clear vision can doubt but that the military triumph of National Socialism, even its partial triumph, means the public destruction of the Church in Germany, the last internal obstacle to the neo-pagan, neo-biological *Weltanschauung*.

What can we Catholics of Canada do in this greatest of crises? We can keep the Faith. We can keep the Faith in the words of Christ: « Behold I am with you all days . . . The gates of hell shall not prevail against it. » We can remember the martyrs and Nero, Leo the Great and Attila, Tours and Lepanto and

[9] See Waldemar GURIAN (trans. E. F. Peeler), *Hitler and the Christians* (London: Sheed & Ward, 1936).

[10] *The Persecution of the Catholic Church in the Third Reich. Facts and Documents. Translated from the German* (London: Burns Oates, 1940).

Vienna, and John Sobieski's words: « Veni, Vidi, Deus Vicit. » We can enroll ourselves in the movement of the Sword of the Spirit, and strive to make of it a world-wide Apostleship of Prayer for the speedy attainment of peace with justice; we can give our full moral and material and bodily support to our country's war against the Blond Beast; we can give our thought and our energies, now and still more later, to the realization of the peace programme of His Holiness the Pope; and we can give our sympathy and help to the Catholic Association for International Peace, the instrument that lies immediately to our hand for promotion of that policy.

James F. KENNEY.

Pierre Fontaine dit Bienvenu

LIEUTENANT DE MADELEINE DE VERCHÈRES
DANS LA DÉFENSE DU FORT
LE 22 OCTOBRE 1692

Les perles qui s'égrisent au courant de l'histoire sont celles qui parfois montrent le plus bel orient. Il n'est pas rare, chez nous, de trouver un héros chaque fois que le hasard demande de grands coups. C'est Dollard, Maisonneuve, Lambert Closse, Jeanne Mance. Ceux-là n'ont pas, je crois, essayé leurs talents; ils se sont révélés à l'heure où la patrie avait le plus besoin de courage et d'audace. Il a suffi pour eux d'être mis en présence d'un péril plus grand, pour que, naturellement, leurs efforts centuplés enfonçassent l'obstacle par des gestes sublimes. Ils furent nos grands héros. A côté de ceux-là, il faut faire une place à d'autres qui réussirent, dans le train ordinaire d'une vie de colons, à semer l'héroïsme dans la folle entreprise ».

C'est parmi ces derniers que viendra à son rang Pierre Fontaine dit Bienvenu. Il n'est pas de famille. On ne lui connaît pas de galon ni de grade, si ce n'est qu'il fut caporal. Il n'eut jamais, qu'on sache, de mandat officiel. Il entra dans l'histoire sans grimage et sans frac. Le hasard du voyage lui fit voir qu'à Verchères se jouait dans le fort un acte coutumier du grand drame historique de la patrie aux abois. Il voulut tout ainsi se hisser sur la scène.

Madeleine est en train de partager les rôles. Il arrive tout à point pour recevoir le sien.

« Battons-nous jusqu'à la mort, pour la patrie et la religion! Souvenez-vous des leçons, que mon père vous a si souvent données, que des gentilshommes ne sont nés que pour verser leur sang pour le service de Dieu et du Roi.

« . . . Pendant que je leur parlai ainsi, j'aperçus un canot sur la rivière vis-à-vis du fort: c'était le sieur Pierre Fontaine avec sa famille . . . Cette famille allait être défaite, si on ne lui donnait un prompt secours. Je demandai aux deux soldats s'ils voulaient aller lui favoriser le débarquement, à cinq arpents du fort. Leur silence me faisait comprendre leur peu de résolution. Je commandai à Laviolette, notre domestique, de faire sentinelle à la porte du fort et de la tenir ouverte pendant que j'irais moi-même au bord de la rivière, fusil en main et chapeau sur la tête.

« Fortifiée de la nouvelle recrue que me donna le canot de Pierre Fontaine dit Bienvenu — époux de Marguerite Anthiaume, veuve d'André Jarret de Beauregard — je commandai de continuer à faire feu sur l'ennemi . . . J'assemble mes troupes, six personnes, auxquelles je dis: Dieu nous a sauvés aujourd'hui de leurs mains; mais moi, je veux vous faire voir que je n'ai pas peur; je prends le fort pour mon partage avec un homme de 80 ans et un soldat qui n'a jamais tiré un coup de fusil. Et vous, Pierre Fontaine, La Bonté et Galhet — noms des deux soldats, — vous irez à la redoute avec la femme et les enfants comme étant l'endroit le plus fort. Si je suis prise, ne vous rendez jamais, quand même je serais brûlée et hachée en pièces à vos yeux. Vous ne devez rien craindre dans cette redoute, pour peu que vous combattiez. »

Et la nuit se passa dans des transes mortelles.

« Enfin le jour parut, continue Madeleine; et le soleil, en dissipant les ténèbres de la nuit, sembla dissiper notre chagrin et nos inquiétudes. Je parus au milieu de mes soldats avec un visage gai, en leur disant: Puisque, avec le secours du Ciel, nous avons bien passé la nuit, tout affreuse qu'elle a été, nous en pouvons bien passer d'autres en continuant notre bonne garde . . . »

Puis Madeleine y va de son grain de malice à l'adresse de la femme du brave Pierre Fontaine; mais elle fait du même coup le portrait magnifique de son lieutenant d'occasion.

« Il n'y eut que Marguerite Anthiaume, femme du sieur Fontaine, qui, extrêmement peureuse comme il est naturel à toutes les femmes parisiennes de nation, demanda à son mari de la conduire dans un autre fort, lui représentant que, si elle avait été assez heureuse pour échapper, la première nuit, à la fureur des Sauvages, elle ne devait pas s'attendre au même

bonheur, la nuit suivante; que le fort de Verchères ne valait rien et n'avait point d'hommes pour le garder; et que, y demeurer, c'était s'exposer à un danger évident, ou à un esclavage perpétuel, ou à la mort à petit feu. Le mari, voyant qu'elle persistait à vouloir se retirer au fort de Contrecœur, à la distance de trois heures, lui dit qu'il allait armer un canot d'une bonne voile avec ses deux enfants qui savent canoter et que lui n'abandonnerait jamais le fort Verchères, tant que mademoiselle Madelon y sera [1]. . .»

Voilà le fait qui fit entrer le sieur Pierre Fontaine dit Bienvenu dans l'histoire. Peut-il y en avoir qui soit plus méritant? Ce fut comme un éclair rapide et lumineux, mais dont l'éclat persiste aux yeux de tout un peuple. C'est Guizot qui disait qu'il donnerait toute sa vie pour « mériter une ligne dans l'histoire du monde »!

Mais comme ces bolides qui viennent on ne sait d'où, qui éclairent un instant puis disparaissent à toujours, l'histoire ne dit rien autre sur le sieur Fontaine. D'où est-il? Que fit-il avant Verchères? Qu'advint-il de lui ensuite? Voilà autant de points qui piquent la curiosité de ses nombreux descendants. A toutes ces questions, nous voulons bien répondre. Non pas que nous ayons toujours le document qui établisse à fond les faits biographiques; mais par la collation des textes que nous avons, il nous sera donné entière satisfaction.

Le sieur Pierre Fontaine dit Bienvenu venait de la ville d'Orléans [2]. Il était « fils du Sieur Jacques Fontaine Marchant de bois demeurant en la Ville d'Orléans Rue du four à chaud paroisse Saint Laurent des orgeries et d'honorable femme Claude Girou ses pere et mere [3] ».

Il serait né vers 1647, et, comme la plupart des cadets de la bourgeoisie commerçante orléanaise, il choisit le métier des armes. Nous ignorons tout de lui avant son arrivée au Canada. Aurait-il fait la guerre aux Espagnols (1668) ? A-t-il pris part à la campagne contre les Hollandais (1672-1678) ? La chose est vraisemblable, puisqu'il nous est venu avec des officiers qui avaient servi Louis XIV dans ces deux campagnes. Il traversa au Canada avec les recrues arrivées à Montréal au printemps de 1687. Ces renforts consistaient en une armée de huit cents hommes de

[1] LE JEUNE, O.M.I., *Dictionnaire général du Canada*, au mot *Madeleine de Verchères*.

[2] Tanguay fait erreur en le disant fils de Louis Fontaine, le pilote, de Québec.

[3] Contrat de mariage de Pierre Fontaine et de Marguerite Anthiaume, greffe Basset, 13 avril 1692.

l'infanterie de marine, commandés par un gentilhomme Dauphinois, Philippe de Rigaud, chevalier de Vaudreuil, qui venait de se distinguer à la prise de Valenciennes (1677). Les autres officiers majeurs étaient d'Orvilliers, Saint-Cirque, le chevalier de Troyes et Valrennes [4].

Pierre Fontaine faisait partie de la compagnie de Saint-Cirque.

Les nouvelles troupes furent stationnées sur l'île Sainte-Hélène. Le gouverneur, monsieur de Denonville, les y avait réunies en vue de l'expédition qu'il avait projetée contre les Iroquois des Grands Lacs. Dès le 11 juin 1687, la petite armée était prête pour sa première campagne. Elle s'embarqua sur quatre cents canots et petits bateaux plats. Le point de ralliement était l'anse aux Sables, sur le bord méridional du lac Ontario; c'était en plein territoire ennemi. On l'atteignit le 10 juillet. Le douze, déjà, monsieur de Denonville, ayant assuré la garde de la redoute par d'Orvilliers avec quatre cents hommes, conduisit son armée à travers la forêt. Ces marches forcées, sous bois, dans les marais, par delà les montagnes coupées de ravines, firent souffrir beaucoup des troupes entraînées en rase campagne. La chaleur ajoutait à l'accablement général. Il fallait craindre aussi les embuscades; le terrain s'y prêtait à merveille. On s'aperçut bientôt, par un premier village brûlé et désert, que les Tsonnontouans avaient été informés de l'arrivée des Français. La position de Denonville devenait embarrassante. Cette fuite précipitée des Sauvages pouvait être une feinte. Elle l'était à demi. Car, se ravisant, les Iroquois se formèrent en deux camps: l'un et l'autre de trois cents et cinq cents guerriers. Le premier se tapit dans le fond d'un ruisseau; le second se cacha dans un marais rempli de grandes herbes épaisses. Le plan était de laisser passer les Français pour les prendre entre deux feux. Le stratagème faillit réussir. N'eût été l'erreur des embusqués du ruisseau, qui prirent l'avant-garde pour le corps de l'armée, les Français tombaient dans le piège. Mais fut pris qui voulait prendre. Sur le point de se faire coincer eux-mêmes, les Iroquois du ruisseau se joignirent à ceux du marais, et tous, pris de panique, jetèrent bas les armes et s'enfuirent. Pendant dix jours les Français firent une razzia des animaux et des champs de maïs sans rencontrer un seul ennemi. Les fiers Tsonnontouans furent fort humiliés et déci-

[4] GARNEAU, *Histoire du Canada*, Félix Alcan, 1828, vol. I, p. 330.

més de moitié. Le lieu précis du combat serait près de Boughton's Hill. dans l'État de New-York.

Les résultats de la campagne ne répondirent pas aux espérances qu'on avait fondées sur elle. Un homme plus prompt de jugement et plus ferme de décision en eût tiré des éléments d'une paix durable; mais Denonville n'avait pas le coup d'œil et la vigueur que demandaient les circonstances. Les Français eurent la victoire, mais sans gagner de paix. Ils n'avaient pas même su inspirer une crainte salutaire aux farouches Iroquois, ni éveiller dans l'esprit des barbares le respect de leur nom. De nouvelles incursions et des représailles sanglantes suivirent Denonville dans sa retraite du pays dévasté. Il était évident que le gouverneur avait perdu le contrôle des événements et que son prestige n'avait plus aucun poids qui maintînt l'ennemi au delà des frontières. Pour le bien du pays Denonville dut partir. Le malheur qui s'acharne à des hommes sans vigueur ne lui permit même pas de quitter le Canada dans la faible auréole de la gloire éphémère de sa dernière campagne. Il était déjà rappelé (31 mai 1689), qu'il dut encore essuyer le soufflet du massacre de Lachine (nuit du 4 au 5 août 1689). Son régime s'éteignit dans les cendres fumantes des victimes du plus horrible des massacres. Il n'eut pas même la satisfaction de châtier l'injure sans subir de nouvelles pertes. C'est dans la répression des féroces maraudeurs que monsieur de Saint-Cirque perdit la vie dans la Prairie-de-la-Madeleine. Il était, comme on sait, le supérieur immédiat de Pierre Fontaine, qui fut sans doute témoin de la mort de son chef. A cette époque, la Prairie-de-la-Madeleine était le poste le plus avancé vers les Cinq-Cantons; ce qui l'a fait nommer dans les ordonnances de monsieur de la Barre « la frontière des Anglais et des Iroquois [5] ».

Le 15 mai 1689, Louis XIV signait une nouvelle commission en faveur du comte de Frontenac. « Je vous envoie au Canada, lui disait le roi, où je compte que vous servirez aussi bien que vous l'avez fait ci-devant; je ne vous en demande pas davantage. »

[5] Cette Prairie-de-la-Madeleine, située sur la rive sud du Saint-Laurent, à quatre milles du Sault-Saint-Louis, fut le noyau qui a servi, dans la suite, à former les villages de Laprairie, Caughnawaga, Saint-Luc, Sainte-Marguerite de Blairfindie, ou l'Acadie, Saint-Jacques-le-Mineur, Saint-Constant, Saint-Philippe, Saint-Isidore et Saint-Rémi.

Le nouveau gouverneur arriva à Québec le 12 octobre 1689. « Les Canadiens, qui connaissaient l'habileté de leur ancien gouverneur, écrit Garneau, osèrent alors, et alors seulement, se livrer à des espérances; ils le reçurent avec des démonstrations de joie extraordinaires. Frontenac débarqua à Québec, le soir, au bruit du canon et de la mousqueterie, et fut reçu à la lueur des flambeaux par le Conseil souverain, et tous les habitants sous les armes. La ville illumina spontanément. Il fut complimenté par les corps publics, et surtout par les Jésuites qui avaient tant travaillé, quelques années auparavant, à le faire révoquer. Les nobles, les marchands, les bourgeois, les Sauvages alliés l'accueillirent de manière à le convaincre qu'il est des temps où le talent triomphe des factions, des jalousies, des haines, de toutes les mauvaises passions des hommes. »

Frontenac avait trouvé, comme on a vu, le Canada inondé de sang: les Iroquois ne faisaient que de se retirer. Avec sa sagacité ordinaire, le gouverneur comprit que pour sauver la colonie, il fallait des coups d'audace. Pour le moment il s'agissait de relever l'honneur des armes françaises et de reconquérir la confiance des Sauvages alliés. L'important était d'agir. Tout le monde s'accordait à voir les Iroquois dans un rôle de fantoches; les instigateurs, les bailleurs de fonds, étaient les Anglais de la Nouvelle-Angleterre et de New-York.

« Derrière les Iroquois, dit Ferland, se tenaient les magistrats de la Nouvelle-York et de la Nouvelle-Angleterre. Les premiers avaient publiquement examiné dans leurs assemblées et consigné dans leurs registres de compte des dépenses encourues pour fournir des armes et des provisions aux bandes envahissantes des Iroquois. »

Tout en gardant les Sauvages en vue, Frontenac résolut de passer outre et d'attaquer les vrais coupables. En plein cœur de l'hiver de 1690, le gouverneur mit trois expéditions sur pied. La garnison de Montréal était chargée d'attaquer Schenectady, dans l'État de New-York. Sous les ordres de Sainte-Hélène et d'Ailleboust de Mantet, un groupe de deux cent dix Canadiens et Sauvages, parmi lesquels se trouvaient d'Iberville, son frère, François de Bienville, et Repentigny de Montesson, quitta Montréal.

« On arriva le 18 février [1690], dans la soirée, devant ce bourg [Schenectady], dont la palissade, en forme de carrée, était percée de deux

portes. Il renfermait quatre-vingts maisons. Quoique avertis plusieurs fois de se tenir sur leurs gardes, les habitants dormaient dans une fatale sécurité, n'ayant pas même mis de sentinelles aux portes. Ils n'avaient pas voulu croire qu'il fût possible aux Canadiens, chargés de leurs vivres et de leurs armes, de franchir plusieurs centaines de milles en plein hiver, à travers les bois, les glaces et les neiges; incrédulité qui leur coûta cher! Les Français, après avoir reconnu la place, s'y glissèrent sans bruit, par une grosse tempête de neige, et entourèrent toutes les maisons. Ces hommes couverts de frimas, l'œil ardent, la vengeance au cœur, ressemblaient aux terribles fantômes des poésies du Nord. C'était aussi la mort qui entrait dans les rues désertes du bourg de Schenectady, destiné à périr dans cette nuit fatale. Les ordres se communiquaient à demi-voix, et la capote du soldat assourdissait le bruit des armes. Au signal d'attaque, chacun en poussant un cri, à la manière des sauvages, s'élança dans les maisons, dont les portes furent brisées à coups de hache. Les malheureux habitants ne songèrent guère à se défendre. Il n'y eut qu'une espèce de fortin, gardé par une petite garnison, qui fit quelque résistance. On a passé tous ceux qui étaient dedans au fil de l'épée. La ville fut ensuite livrée aux flammes . . . Soixante personnes périrent dans ce massacre, nouvelles représailles de celui de Lachine . . . On accorda la vie à une soixantaine de vieillards, de femmes et d'enfants . . . vingt-sept personnes furent emmenées prisonnières. Le reste de la population se sauva vers Albany . . .

« Cette expédition fit une sensation extraordinaire . . . Le retour des Français fut marqué par plusieurs accidents. Ils manquèrent de vivres, et se dispersèrent pour en trouver. Plusieurs furent tués ou pris; le reste atteignit Montréal, épuisé de fatigue et de faim [27 octobre 1690]. »

En arrivant à Montréal, on apprit que Phipps était devant Québec (16 octobre 1690). Ce fut un cri de triomphe quand on connut la fière attitude de Frontenac, la seule qui convînt à un gouverneur français dans la circonstance, et qu'on aime encore admirer dans l'immobilité majestueuse du bronze d'Hébert.

Ainsi, en moins d'un an, Frontenac avait réussi à laver le blason français que ses deux prédécesseurs avaient si maladroitement laissé flétrir.

Nous nous flattons, en tout cela, de voir Pierre Fontaine. Fut-il à Schenectady ou au siège de Québec? Impossible de le préciser; mais il fut

certainement de l'une ou de l'autre expédition. Pour un soldat de Montréal, il n'y eut pas d'autre alternative toute cette année 1690[6].

Qu'il ait été ici ou là, les armes françaises furent victorieuses partout, et notre admiration le voit sous les lauriers. Mais s'il fut à Schenectady, nous nous le représentons au milieu de ces braves « le fusil en bandoulière, le paquet de provisions sur les épaules, les raquettes aux pieds, la gaîté et l'espérance au cœur . . . ils couchent sur la neige, sans abri, sous un ciel pur et brillant comme le ciel de Naples, mais glacé comme celui de la Sibérie; ils brisent leur pain avec la hache . . . » (Ferland.)

Depuis trois ans qu'il est au pays, Pierre Fontaine a pris place parmi ceux dont Fréchette a écrit:

> Les canots sur l'épaule et la raquette aux pieds,
> Ces fiers coureurs des bois, ces chasseurs, ces troupiers,
> Semblaient, dans le brouillard de ce ciel nébuleux,
> Les fantômes errants d'un monde fabuleux.

Quand on parle de régiment devant des Canadiens, on évoque toujours un souvenir de gloire; c'est Carignan-Salières qui monte à la mémoire. Il le mérite bien. Et c'est encore lui rendre l'hommage qui lui est dû, de rattacher son nom à ceux de nos aïeux. Mais il ne fut pas le seul à venir sur nos bords. Ou plutôt, si les autres compagnies, qui n'appartenaient pas à quelque régiment constitué, n'apportaient pas dans leurs drapeaux la gloire de Carignan, elles amenaient chez nous tout le prestige et la valeur de la marine française.

Comme ceux de Carignan les soldats de 1687 avaient les vieux cadres français. Un capitaine commandait, qui donnait son nom à la compagnie; un lieutenant toujours prêt à remplacer son chef, quand celui-ci devait laisser sa compagnie, pour aller ici ou là, au bon désir du gouverneur, et un enseigne ou porte-drapeau. C'étaient là les officiers supérieurs. Et les sous-officiers, les plus connus du moins, étaient les sergents et les caporaux. Ceux-ci se partageaient le dernier échelon de la hiérarchie; ils étaient chefs d'escouades. Restaient bien le fourrier, le tambour et le joueur de fifre, mais, s'ils avaient un bout de galon, ils n'avaient rien à voir à la conduite des hommes.

[6] Tout ce récit a été fait d'après 1° GARNEAU, *Hist. du Canada*, tome I, liv. IV, ch. IV, et liv. V, ch. II; 2° LE JEUNE, O.M.I., *Dict. gén. du Canada*, aux mots *Denonville, Frontenac, Iroquois, Lachine, la Prairie-de-la-Madeleine, Phipps.*

Tous les régiments qui vinrent au Canada, à part celui de Carignan, avaient des drapeaux de couleur. On affirme que Carignan avait un drapeau blanc [7]. Quelles étaient les couleurs des hommes de 1687? Était-ce le drapeau du *Corps Royal des Gardes-Marine,* ou celui du régiment *Amiral de France?* Ces deux corps furent créés en 1670. Le drapeau du premier était « rouge, semé de fleurs de lys or, avec, au centre, les armes du roi »; l'autre, « quatre quartiers: jaune, violet, rouge, vert. Croix blanche ».

Dans les deux hypothèses, l'uniforme suivait le drapeau; et nous aurions dans le premier cas: « habit et culottes rouges. Boutons et passementeries or. Parements panne noire. Bas blancs »; dans le second: « Habit et culotte gris blanc. Parements et cols écarlates. Veste bleu [*sic*] de France. Boutons or [8] ». Hormis que ce fût un tout autre drapeau et un autre uniforme.

Mais on est plus certain quand il s'agit des armes. C'était le fusil à platine, avec, dès le début, une baïonnette d'acier. Pourquoi la baïonnette dans les forêts du Nouveau-Monde? On ne se battait pas ici comme en Europe. Les combats d'embuscades n'exigeaient pas de baïonnettes; d'autant moins qu'au début elles se fixaient dans le canon du fusil, le tir devenait alors impossible; les soldats n'avaient plus qu'une lance dans les mains. On nous fait remarquer, qu'au temps qui nous occupe, le soldat, au Canada, était mieux pourvu que celui qui restait en France [9]. Il fallait bien ici ajouter à l'équipement le grand capot d'étoffe à capuchon pour les campagnes d'hiver.

Pour hiverner les troupes en 1691, Frontenac réquisitionna l'hospitalité des colons [10]. La compagnie de Louvigny fut logée à Verchères. Pierre Fontaine était du nombre; il appartenait toujours à la même compagnie, mais celle-ci avait changé de nom. Le 17 novembre 1689, monsieur de Frontenac mandait au ministre de la marine qu'il avait donné au sieur de Louvigny la compagnie de Saint-Cirque, tué à l'affaire de la Prairie [11]. Elle a changé de nom une deuxième fois. Le 20 juin 1703, par

[7] Hormisdas MAGNAN, dans *B.R.H.*, XXV, p. 131 et 134.
[8] *L'Illustration,* 16 juillet 1932.
[9] ROY et MALCHELOSSE, *Le Régiment de Carignan.*
[10] GARNEAU, *op. cit.*, p. 391.
[11] Il ne faut pas confondre cette « affaire de la Prairie » avec l'incursion de Schuyler, le 11 août 1691.

décision royale, la compagnie de Louvigny passa au sieur de Grandville [12].

Chez qui logeait-il à Verchères? Impossible de le déterminer! Il nous fut plus facile de trouver ses amis. En tête de la liste, nous avons « Messire Pierre Volant, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Ours et autres lieux [13] », et par lui, sans doute, son frère jumeau, Claude Volant, prêtre aussi, et curé de Varennes [14]; Toussaint Lucas dit Lagarde et son épouse, Marguerite Charpentier; François Chagnon, cardeur, et son épouse Catherine Charon; André Jarret et Beauregard, lieutenant de la Compagnie de Contrecœur et son épouse, Marguerite Anthiaume; François Jarret de Verchères et son épouse, Marie Perrot, les père et mère de Madeleine [15].

Il semble que ce soit là un cénacle d'amis intimes. Pierre Fontaine était-il l'hôte ordinaire de l'un ou l'autre des foyers Jarret? Sinon, nous en ferions le commensal de Lucas dit Lagarde. C'était un militaire, lui aussi, du même âge que Fontaine: et son nom de guerre dit tout un état civil: Lagarde [16]. Il a dû attraper ce nom-là comme Fontaine, celui de Bienvenu.

Ce nom de Bienvenu ne lui vient pas de sa famille, son contrat de mariage le dirait; il l'a pris à l'armée, comme presque tous les militaires de cette époque, qui souvent n'étaient connus que sous leur nom de guerre: Jolicœur, Belair, La Marche, Le Boesme, la Cave, la Tremblade, Le Tambour, Gratte-Lard, Brisetout, Trempe-la-croute, Casse-grain, Labière, Lefifre, Lamusique, Frappe-d'abord, Ladébauche, Prêt-à-boire, Va-de-bon-cœur, Laguigne. Sous leur physionomie bon enfant, ces

[12] Ben. SULTE, *Mélanges historiques*, vol. VIII, p. 118.

[13] Pierre Volant . . . curé de Batiscan, 1688-1690; de Saint-Ours, 1690-1692; de Repentigny, 1692-1706; retiré à Québec, où il meurt en 1710.

Ni ALLAIRE, *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français*, vol. I, *Les Anciens;* ni COUILLARD-DESPRÉS, *Histoire de la Seigneurie de Saint-Ours*, ne le mentionnent comme curé à Saint-Ours; chez les deux auteurs, il y a solution de continuité dans les dates. Aucun ne dit où était l'abbé Pierre Volant durant ces deux années 1690-1692; c'est sans doute pour la même raison, insinuée par Couillard-Després: « le registre des actes de l'état civil de 1687-1699 a été détruit dans l'incendie de la maison du chirurgien Jean Bouvet, où le missionnaire faisait sa résidence. » Pour rétablir la continuité, Couillard-Després trouve le moyen de faire revenir de Québec messire Pierre Permelnaud, un ancien curé. Il revient, en fait, de Québec, mais Allaire le met à Contrecœur de 1690-1696.

[14] Claude Volant . . . curé de Varennes, 1692-1719; décédé à Varennes, en 1719, (ALLAIRE, *op. cit.*).

[15] Sans vouloir réveiller la querelle des Jarret, nous acceptons toutes les raisons d'Ægidius Fauteux pour dire que François et André Jarret ne sont ni frères ni cousins, nonobstant le document qui les dit frères, et les accommodements qui les veulent cousins (voir l'article de M. FAUTEUX, dans *B.R.H.*, XXX, p. 253 et 278).

[16] Il était du Régiment de Carignan, compagnie de Porte (ROY et MALCHELOSSE, *op. cit.*, p. 103).

noms font tout un portrait; ils vous décrivent un homme comme seuls des soldats peuvent le faire.

Cette vie des casernes et des camps, ce coudoiement quotidien dans les bons et les mauvais jours, montrent les profils et les angles, révèlent le tempérament, l'humeur, les tendances et les manies, et finissent par vous camper un homme dans son vrai caractère.

A ce barème militaire, Pierre Fontaine dit Bienvenu nous apparaît comme un homme heureux, et qui rend la vie agréable autour de lui. Il devait être sympathique, sociable, de bonne humeur, souriant; le vrai type français, bon gaillard, manifestant la douceur des mœurs, la largeur de vue et la constance dans les attitudes prises. La qualité de ses amis nous le laisse croire. Ce devait être quelqu'un qui laissait une bonne impression après chaque rencontre; quelqu'un à qui on n'avait aucun reproche à faire. Ce devait être un fort, qui se plaçait au-dessus de la méchanceté des hommes et des puissances brutales de la nature; un patient, qui se rendait maître des hommes et des choses, qui savait attendre le moment propice, laissant passer la tempête et agissant à bon escient. Tout cela pourra paraître un peu chargé, peut-être; mais pour mériter et garder, à tout venant, le sobriquet de Bienvenu, il faut une force morale un peu plus qu'ordinaire.

Les soldats des troupes de la marine que l'on destinait au Canada étaient choisis par l'intermédiaire du ministère de la Marine. On recherchait les beaux types, avec l'arrière-pensée d'en faire des colons. Dans les périodes d'accalmie, on permettait facilement aux soldats en repos, de prendre du service, pour un certain temps, chez les cultivateurs à la campagne, ou chez les artisans dans les villes. C'était une façon de les attacher à la terre, à la vie canadienne, et de les amener, si possible, au mariage. Ceux qui en venaient là, le roi permettait de leur donner congé, de les réformer, pour qu'ils s'établissent dans le pays.

C'est ce que fit Pierre Fontaine en 1692.

Son ami, André Jarret de Beauregard, venait de mourir, laissant sa veuve avec sept enfants, dont l'aînée avait douze ans et le dernier, moins de deux. En toute liberté chrétienne et chevaleresque, il sollicita et obtint la main de Marguerite Anthiaume, qui fut heureuse de se confier à quelqu'un d'aussi franc, et de donner à ses enfants un second père et un protecteur.

Le 13 avril 1692, fut passé le contrat suivant:

Pardevant les Nottaires Royaux residans a Villemarie Isle de Montrel soubz-signes, furent presens Le sieur Pierre Fontaine de Bienvenu, Caporal en la Compagnie de Sieur de Louvigny de present en cette seigneurie de Verchère, fils du Sieur Jacques Fontaine Marchand de bois demeurant en la Ville d'Orleans Rue du four a chaud parroisse Saint Laurent des orgeries, et d'honorable femme Claude Girou ses pere et mere, pour luy et en son nom d'Une part, Et Damoiselle Margueritte Anthiaume Veuve de deffunt André Jaret sieur de Beauregard Vivant habitant aud Verchere, pour elle et aussy en son nom, d'autre part, Lesquelles partyes, en la presence et du Consentement de leurs amis Communs pour ce assemblez, sçavoir, Mre Pierre Volant pre'. Curé de la parroisse de St Our et Autres lieux, Et les Sieurs Toussaint Lucas et François Chagnon habitans demeurans Aud lieu de Verchere, Reconnurent et confessèrent Avoir fait et accordé les traitté & promesses de Mariage qui ensuivent, C'est Ascavoir. Led sieur Pierre Fontaine avoir promis prendre ladte Damoiselle Veuve Beauregard, à sa femme et Espouse, comm' aussy, ladte Damoiselle Ve avoir promis prendre led Pierre Fontaine a son Mary et Espoux et le Mariage faire et sollemniser en face de Ste Eglise Catholique, apostolique & Romaine Le plustost que faire Se pourra et quil sera Advisé et dellibéré Entre-eux et leursd. amis, s'y Dieu et nre Mere Ste Eglise S'y Consentent et accordent, pour estre lesd futurs Espoux Uns & communs en tous biens meubles, Conquets Immeubles suivant la Coustume de Paris suivie et gardée en ce pais, en laquelle Communauté, le futur Espoux A promis d'apporter Tous ses biens et droicts acquests et Conquests Immeubles, mesme ses propres en quelques lieux & endroicts qu'ils soinent scituez et assis, deubz et Trouvez. Ne Seront Tenus des debtes et hypotecques l'Un de l'autre faites et crées avant la sollemnité de Leur mariage, Ains s'y Aucune y a Seront payées et acquictées par celuy qui les Aura faites et Créés et sur son bien. Le preciput sera Esgal & reciproque qui a esté reglé a la Somme de trois Cent livres que Le survivant prendra et hors part, Sera douee la future Espouse du douaire du Coustumier suivant ladte Coustume, ou de la somme de quinze Cent livres de douaire prefix, pour (sic) payer à son choix. S'il est Vendu ou allienné aucuns heritages ou Rentes Appartenantes à la future Espouse, Remploy en sera aussy-tost fait par led futur Espoux en pareille Nature; Et si au Jour de la dissolution de lad'te Communauté Led Remploy ne se trouvoit fait, les deniers se prendront sur les biens d'Icelle communauté, et s'ils Ne suffisent, Se prendront sur les propres dud futur Espoux, Seront les enfans dud deffunt Sr de Beauregard et de la future Espouse Nouris, Entretenus, suivant leur qualité, Instruits es mistere de la Religion catholique, apostolique & Romaine, Aux déspens de lad'te Communauté, pour le Revenu de leur bien, Sans Aussi leur en faire Aucun profict, Sçavoir les garçons jusqu'à l'âge de dix huict ans et la fille Jusqu'à l'âge de Seize ans, Et le cas avenant la dissolution de laditte Communauté, pourra La future Espouse, Ses enfans, héritiers & ayans Cause Renoncer a Icelle, et en ce faisant reprendra tout ce qu'elle Aura porté avec sond futur Espoux. Et tout ce que pendant led futur Mariage luy sera advenu et Escheu par succession, donnation et Autrement Et encores lad'te future Espouse et Sesd Enfans, heritiers & ayans Cause, de son Costé et ligne, ses douaire et préciput tels que dessus Le tout franchement et quictement, Sans estre par Elles, Sesd enfans Et heritiers de son Costé et ligne, tenue d'aucunes debtes de laditte Communauté, encore qu'elle y fut obligée et Condamnée, Et en faveur et Contemplation dud futur Mariage,

et de l'amityé que Lad future Espouse A dit porter a Sond futur Espoux, Elle luy a par ces présentes, ce acceptant fait donation, pure & Simple Irrevocable faite Entre-vifs de tel part & portion que l'un de ses Enfans peut Amander d'Elle apres son Trespas, Suivant l'Edit des secondes Nopces, Et pour faire Insinuer ces présentes d'huy en quatre mois par tout ou Il Appartiendra, Suivant l'Ord'ce Lesd futurs Espoux font & Constituent leur procureur le porteur des dittes présentes, Et sussy s'y le cas arrivoit, que tous les Enfans du premier lict Vinssent à deceder, et qu'il n'y en eut Aucun Vivant dud futur Mariage Au Jour du trespas de l'Un des futurs Conjoings, en ce cas lesd futurs Espoux Se Font par ces dittes présentes donnation, pure, simple, Irrevocable faite Entre Vifs & reciproque Au survivant d'Eux deux, de tous et chacuns leurs propres, et acquets en quelques lieux qu'ils soient Aussy Scituez, deubz Et trouvez sans aucuns en excepter ny retenir, pour en Jouir par le survivant d'Eux deux Ses heritiers et ayans Cause de son Costé et ligne Comme de son propre et Loyal acquest. Et pour faire Insinuer Comme dessus etc. Car Ainsi etc. promettans etc, obligeans Chacun en droict soy etc. Renoncans etc fait et passé aud. Verchère en la Maison de la future Espouse L'an gbic quatre Vingt douze le treisieme Jour d'Avril. après midy, et ont Signé avec Monds'. Vollant et Nottaires, lesd. Srs Lucas et Chagnon ayans déclaré ne Sçavoir escrire ne Signer de ce Enquis suivant L'ord'ce.

MARGUERIT ANTIAUME
VOLANT PRESTRE

PIERRE FONTAINE
BASSET
NO'RE ROYAL

Copie conforme de la minute trouvée dans l'étude de Maître Bénigne Basset en son vivant notaire en la Nouvelle-France, déposée dans les Archives de la Cour supérieure, District de Montréal.

MONTRÉAL, le 21 novembre 1942.

E.-Z. MASSICOTTE,
D.P.C.S.

Aucun registre de l'état civil, dans Verchères ou les paroisses environnantes ne renferme l'acte de la bénédiction du mariage. Il reste plausible que messire Pierre Volant, avant de partir pour sa nouvelle cure de Repentigny, aurait reçu le mutuel consentement des époux et en aurait consigné l'acte dans le registre de Saint-Ours. Ce registre, comme on le sait, fut détruit en 1699 [17]. Le fait ne serait pas isolé: on trouve maints exemples, pour ne parler que de cette région du pays, où l'on voit des actes consignés dans les registres d'une paroisse, quand il est avéré que les intéressés n'ont jamais demeuré dans cette paroisse [18].

[17] Voir la note 13.

[18] Un cas typique est celui de Madeleine de Verchères. L'acte de son baptême est dans le registre de Sorel, en date du 17 avril 1678.

Pendant quelques mois les nouveaux époux demeurèrent à Verchères, dans la maison du défunt André Jarret de Beauregard. Le 22 octobre 1692, Pierre Fontaine ayant gréé un solide canot s'y embarqua avec sa femme et les enfants et fila apparemment vers Montréal. Le canot côtoyait en amont les rives du fleuve, vis-à-vis du fort, quand Fontaine entendit plusieurs coups de fusil. Il en fut étonné. Il savait monsieur de Verchères à Québec, et sa femme, à Montréal. Il ne pouvait y avoir que Madeleine pour tirer. Mais pourquoi? Son instinct de soldat soupçonna un danger. Et l'ancien caporal retrouva ses vieux gestes qui rassemblent l'escouade. Il tira à tribord.

D'autant plus qu'on a vu rôder autour du fort des visages farouches de maraudeurs nocturnes. S'il y a du danger, il le partagera. Il ne sera pas dit qu'un Fontaine laissera sans secours quelqu'un dans la détresse; et ici, ce sont des amis. Il accoste. Madeleine le voit. On sait le reste.

Quand de Mollerie eut délivré le fort, et pourvu à la sûreté de Madeleine et de ses frères, Fontaine, tout ainsi, remonta dans son canot et finit son voyage. Il ne se doutait pas que ce qu'il venait de faire passerait jusqu'à nous. Il devrait être cité, pour servir d'exemple, à côté des Dollard, des Closse, des Maisonneuve. Si Madeleine a mérité d'avoir ses traits coulés en bronze, on devrait, en justice, sur le socle du monument, tout près du nom fameux de l'héroïne de Verchères, graver en lettres d'or:

PIERRE FONTAINE DIT BIENVENU

LA PATRIE

RECONNAISSANTE

pour unir dans la gloire ceux qui le furent dans la peine. On a trop ignoré jusqu'ici son fait d'arme; ou plutôt on l'a mis tout au même crédit. Est-ce parce que lui n'aurait jamais songé à monnayer sa gloire?

On ne sait plus du tout ce qu'il fit à Montréal. Il y fut quelque temps à régler, on le croit, la question du congé. Le 28 juin 1693, il y fait baptiser Marie-Thérèse, la première de ses enfants. Puis, plus rien de lui dans les murs de Ville-Marie.

C'est à Varennes qu'on le retrouve. Il est venu rejoindre le frère de son ami, le curé Claude Volant.

Il aurait pu, ce semble, faire valoir, à Verchères, le domaine des Jarret [19]; il préféra avoir le sien pour sa famille, et suivre, par procuration, les intérêts des enfants de sa femme. Il se fit à Varennes un bien-fonds familial, qui devint le patrimoine de plusieurs générations.

Le quatre octobre 1699, il avait la douleur de perdre son épouse, qui mourait en lui donnant un quatrième enfant.

Il convola en secondes noces avec Marguerite Jentès, à Varennes même, le 25 mai 1700. Sa nouvelle épouse était la fille d'Étienne Jentès et de Catherine Messier; elle-même, fille de Michel Messier, seigneur de Cap-Saint-Michel, et d'Anne Lemoyne [20].

Pierre Fontaine et Marguerite Jentès eurent six enfants. Le dernier, Louis, fut baptisé en 1721.

A partir de cette date (1721), on ne trouve plus de trace de Pierre Fontaine. Il avait à l'époque plus de soixante-dix ans. Mais déjà, il était soulagé de bien des obligations envers les dix-sept enfants qu'il avait élevés. Cinq des enfants d'André Jarret s'étaient mariés entre les années 1700 et 1714; les deux autres devenus majeurs, tous étaient entrés dans l'héritage de leur père.

De ses propres enfants du premier lit, Marie-Thérèse et Marguerite s'étaient mariées en 1719, la première à René Monteil, la seconde à Paul Desmarets. Gabriel épousa Marie-Anne Godu, le 10 novembre 1721; et trois de leurs enfants, Gabriel, Joseph et Christophe, eurent de nombreuses familles.

Des enfants de son second mariage, Anne-Marguerite se mariait à Louis Tétreau, en 1721: François devait épouser Angélique Dansereau, en 1728; Pierre, Marie-Françoise Malard, en 1732; Paul, Thérèse Dufraye, 1740; Augustin, Louise Guillet, en 1743. De Jacques, du premier lit, et de Louis, du second, on ne connaît que la date de leur naissance.

[19] En 1674, M. de Frontenac concéda au sieur de Beauregard « les îlets dont l'un est proche de l'île Longue, appartenant au sieur de Verchères, *son frère* » (LE JEUNE, O.M.I., *Dict. gén. du Canada*, vol. I, p. 141). De son côté, Monsieur Benj. Sulte écrit: « En 1685, André obtint trois îles, appelées Beauregard, situées presque vis-à-vis Verchères » (*S.R.C.*, 1902-I-85).

[20] Au baptême de sa fille Jeanne, le 18 juin 1661, on voit qu'il avait été pris par les Iroquois et que l'on ignorait s'il était encore vivant (Registre de Montréal). Jeanne Messier épousa Ignace Hébert, le 31 janvier 1679, à Boucherville.

Michel Messier était l'oncle d'Iberville et de ses frères, et de Jeanne Le Ber, la recluse.

Aujourd'hui les descendants de Pierre Fontaine dit Bienvenu se rencontrent dans beaucoup de paroisses de la plaine de Montréal, de la vallée du Richelieu, des cantons de l'Est, et des États de la Nouvelle-Angleterre.

Il a fallu des souscriptions publiques pour faire revivre le souvenir de Madeleine de Verchères dans un monument de pierres et de bronze. C'est très honorable pour elle et très glorieux pour nous qu'elle l'ait mérité.

Mais son *lieutenant* d'un jour s'est chargé lui-même de laisser le plus beau monument qu'un homme puisse élever; un monument vivant de vertus chrétiennes et de forces nationales; une famille que même les cataclysmes terrestres ne pourront jamais faire disparaître, hormis qu'ils s'y mettent tous ensemble, ce sera alors la fin du monde. D'ici là, il y aura toujours des Fontaine dit Bienvenu.

Henri MORISSEAU, o. m. i.

Providentissimus Deus

Le 18 novembre 1893, dans la seizième année de son pontificat, Léon XIII, le Pape-Lumière, comme l'a appelé si justement l'histoire, publiait sur les saintes Écritures un document d'une valeur incomparable. *Providentissimus Deus:* tels étaient les premiers mots de cette encyclique, qui constitue, on peut bien le dire, la grande charte biblique des temps modernes.

Cinquante ans sont passés depuis l'apparition, en notre univers surnaturel, de cet astre éclatant. Les universités pontificales, les professeurs et les érudits dans le domaine scripturaire, les associations et les revues bibliques, se font un devoir, malgré les terribles perturbations des temps présents, de célébrer solennellement le jubilé d'or de *Providentissimus Deus* et de signaler son influence profonde sur le développement de la science sacrée. *The Catholic Biblical Quarterly*, organe officiel de la *Catholic Biblical Association of America,* réserve un de ses numéros à une série d'articles, sur ce sujet, que lui offre la collaboration généreuse de ses *Scholars* les plus distingués. Des manifestations s'organisent partout pour exalter, comme il convient, les insignes bienfaits de cet écrit apostolique.

Notre Université et notre *Revue* se doivent de joindre leur voix au concert de louanges qui monte de toutes les régions heureusement sereines de notre Amérique. Et puisque l'idéal d'une maison comme la nôtre et du périodique qu'elle présente en est un de lumière et de sagesse, on ne voit pas comment il serait plus facilement atteint en ce moment qu'en reproduisant intégralement le texte lui-même de ce lumineux parchemin. Quelques notes historiques l'accompagnant, on comprendra mieux la raison d'être de tel de ses passages. Par ailleurs, quelques réflexions patristiques pourront mettre en un relief plus saisissant encore le dynamisme ascétique puissant qu'il tient en réserve pour les âmes ferventes.

Afin de mieux saisir aussi toute l'ampleur de ce document unique, nous avons cru bon de le présenter avec titres, sous-titres, divisions, etc.

De cette manière aucun des trésors qu'il recèle ne demeurera caché pour le lecteur . . . Pour ne point altérer cependant en aucune façon le texte lui-même, nous imprimerons en caractères différents ces titres et divisions que nous avons introduits entre les paragraphes de l'encyclique et nous mettrons en note les réflexions que nous croyons utiles. La traduction est celle parue dans le journal *L'Univers.*

INTRODUCTION.

A. *La sainte Écriture est une source de révélation.*

1. Élévation du genre humain à l'ordre surnaturel. — La Providence de Dieu qui, par un admirable dessein d'amour, a élevé au commencement le genre humain à une participation de la nature divine; qui ensuite a rétabli dans sa dignité première l'homme délivré de la tache commune et arraché à sa perte, a apporté à ce même homme un précieux appui, afin de lui ouvrir par un moyen surnaturel, les trésors cachés de sa divinité, de sa sagesse, de sa miséricorde.

2. Nécessité d'une Révélation strictement surnaturelle. — Quoiqu'on doive comprendre dans la Révélation divine des vérités qui ne sont pas inaccessibles à la raison humaine, et qui, par suite, ont été révélées à l'homme « afin que tous puissent les connaître facilement, avec une ferme certitude, sans aucun mélange d'erreur, ce n'est pas pour cela que cette Révélation doit être dite *nécessaire d'une façon absolue,* mais parce que Dieu dans son infinie bonté a destiné l'homme à une fin surnaturelle [1] ».

3. Les sources de la Révélation surnaturelle. — « Cette révélation surnaturelle est renfermée, selon la foi de l'Église universelle, tant dans les traditions non écrites que dans les livres qu'on appelle saints

[1] Concile du Vatican, session III, chapitre 2, *De la Révélation.* L'histoire est là pour confirmer la vérité de ces paroles du Concile. Non seulement les hommes du peuple, mais même les savants, même les sages de ce monde, les philosophes, ne parviennent pas à connaître facilement, avec une ferme certitude, sans aucun mélange d'erreurs la somme des vérités religieuses fondamentales que toute âme raisonnable doit posséder pour sa conduite morale honnête en ce monde. De quelles erreurs lamentables n'ont pas été victimes les humains sur l'existence de Dieu, sur sa nature et son rôle providentiel, sur le commencement et la fin des choses, sur l'immortalité de l'âme, sur les obligations de l'homme envers Dieu et le prochain? . . . Qu'on relise la page tragique que saint Paul a écrite sur les vices des païens et sur leurs aberrations mentales profondes! . . .

et canoniques, parce qu'écrits sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, ils ont Dieu pour auteur et ont été livrés comme tels à l'Église [2]. »

4. DIEU AUTEUR DES SAINTES ÉCRITURES. — C'est ce que celle-ci n'a cessé de penser et de professer publiquement au sujet des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. On connaît des documents anciens très importants qui indiquent que Dieu a parlé d'abord par les prophètes, ensuite par lui-même, puis par les Apôtres, qu'il nous a donné aussi l'Écriture qu'on appelle canonique [3], qui n'est autre que les oracles et les paroles divines [4]; qu'elle constitue comme une lettre accordée par le Père céleste au genre humain voyageant loin de sa patrie, et que nous ont transmis les auteurs sacrés [5].

5. EXCELLENCE DES ÉCRITURES. — Cette origine montre bien quelle est l'excellence et la valeur des Écritures qui, ayant Dieu pour auteur lui-même, contiennent l'indication de ses mystères les plus élevés, de ses desseins, de ses œuvres. Il résulte de là que la partie de la théologie qui concerne la conservation et l'interprétation de ces Livres divins est fort importante et de la plus grande utilité.

[2] Concile du Vatican, session III, chapitre 2, *De la Révélation*.

[3] « Après avoir parlé d'abord par les prophètes, il a parlé par lui-même, puis par ses apôtres, autant qu'il l'a cru nécessaire; enfin il a donné dans cette Ecriture que nous appelons canonique, dont l'autorité est suprême, et dans laquelle s'éclaire notre foi sur toutes les choses qu'il nous importe de savoir, et que cependant nous ne pouvons découvrir nous-mêmes » (saint AUGUSTIN, *De la Cité de Dieu*, XI, 3).

[4] « Look carefully into the Scriptures, which are the true utterances of the Holy Spirit. Observe that nothing unjust or of counterfeit character is written in them » (saint CLÉMENT DE ROME, *I ad Cor.*, 45: *The Ante-Nicene Fathers*, vol. I).—« And whosoever perverts the oracles of the Lord to his own lusts, and says that there is neither a resurrection nor a judgment, he is the first-born of Satan » (saint POLYCARPE, *Ad Phil.*, 7: *The Ante-Nicene Fathers*, vol. I). — « We should leave things of that nature to God who created us, being most properly assured that the Scriptures are indeed perfect, since they were spoken by the Word of God and His Spirit » (saint IRENÉE, C. *Hær.*, II, 28, 2: *The Ante-Nicene Fathers*, vol. I).

[5] « Lorsque le genre humain tout entier fut tombé dans la perversité la plus profonde, le Créateur de l'univers ne l'abandonna pas encore. Les hommes, il est vrai, n'étaient plus dignes d'une égale familiarité; mais voulant former avec eux une nouvelle alliance, il a recours au moyen qui réunit ceux que sépare une grande distance, il leur écrit, afin de ramener à lui cette nature fugitive. Les lettres viennent de Dieu, c'est Moïse qui les apporte » (saint JEAN CHRYSOSTOME, *Homélies sur la Genèse*, 2, 2 : *Œuvres de S. Jean Chrysostome*, vol. 7). — Saint AUGUSTIN, *Sur le Psaume XXX, sermon 2*, 1. — « For what is sacred Scripture but a kind of epistle of Almighty God to His creature? The Emperor of heaven, the Lord of men and angels, has sent thee these epistles for thy life's behoof; and yet, glorious son, thou neglectest to read these epistles ardently. Study then, I beseech thee, and daily meditate on the words of thy Creator » (saint GRÉGOIRE LE GRAND, *Ad Theod. ep.* IV, 31: *A Select Library of Nicene and Post-Nicene Fathers*, Vol. XII, book IV, ep. XXXI).

B. *But de l'encyclique.*

1. RANIMER ET RECOMMANDER L'ÉTUDE DES SAINTES ÉCRITURES. — Nous avons eu à cœur de faire progresser d'autres sciences qui nous paraissaient très propres à l'accroissement de la gloire divine et au salut des hommes; tel a été, de Notre part, le sujet de fréquentes lettres et de nombreuses exhortations qui, avec l'aide de Dieu, ne sont pas demeurées sans résultat. Nous nous proposions depuis longtemps de ranimer de même et de recommander cette si noble étude des saintes Lettres, et de la diriger d'une façon plus conforme aux nécessités des temps actuels [6].

2. DÉFENDRE LA SAINTE ÉCRITURE CONTRE LES IMPIES ET LES INNOVATEURS AUDACIEUX. — La sollicitude de Notre charge apostolique Nous engage et, en quelque sorte, Nous pousse, non seulement à vouloir ouvrir plus sûrement et plus largement, pour l'utilité du peuple chrétien, cette précieuse source de la Révélation catholique, mais encore à ne pas souffrir qu'elle soit troublée en aucune de ses parties, soit par ceux qu'excite une audace impie et qui attaquent ouvertement l'Écriture sainte, soit par ceux qui suscitent à ce sujet des innovations trompeuses et imprudentes [7].

3. STIMULER LES HOMMES DE SCIENCE ET DE TALENT DANS LA CONNAISSANCE ET LA DÉFENSE DES LIVRES SAINTS. — Nous n'ignorons pas, en effet, Vénérables Frères, qu'un certain nombre de catholiques, hommes riches en science et en talent, se consacrent avec ardeur à défendre

[6] Ces paroles de Léon XIII nous laissent soupçonner qu'au moment où il publiait son encyclique les études scripturaires, comme les études théologiques et philosophiques d'ailleurs, souffraient d'anémie dans nos institutions catholiques. Elles ne recevaient pas, en tout cas, la considération qui leur revenait ou demeuraient figées dans des méthodes surannées, tout à fait inférieures aux exigences de l'esprit moderne. Où étaient, en effet, les savants catholiques? . . . Que produisaient-ils? . . . Quelle influence exerçaient-ils? . . .

[7] Précisément à l'heure où les études scripturaires subissaient une éclipse des plus malheureuses dans nos institutions catholiques, la Bible devait supporter le poids de la critique la plus impitoyable qu'elle n'ait jamais connue dans toute son histoire. Protestants de toutes sectes, rationalistes de toutes écoles, savants de toutes classes et de tous pays fouillaient le domaine biblique avec une ardeur incroyable dans le but non dissimulé de prendre les Ecritures en défaut et de détruire ainsi leur divine autorité. Chaque page du texte sacré était non seulement analysée, mais déchiquetée, chaque phrase dépouillée de son contexte et de ses lieux parallèles, chaque mot contesté, chaque lettre d'un mot traduite devant le tribunal de ces savants arrogants . . . Chacun pillait à qui mieux mieux les trésors sacrés, et avec une audace impie que l'imagination même la plus créatrice ne peut pas reproduire!. . .

les Livres saints ou à en propager davantage la connaissance et l'intelligence. Mais, en louant à bon droit leurs travaux et les résultats qu'ils obtiennent, Nous ne pouvons manquer d'exhorter à remplir cette sainte tâche et à mériter le même éloge d'autres hommes dont le talent, la science et la piété promettent, dans cette œuvre, de magnifiques succès [8].

4. EXHORTER FIDÈLES ET CLERCS À LIRE, À MÉDITER ET À DÉFENDRE LES SAINTES ÉCRITURES.— Nous souhaitons ardemment qu'un plus grand nombre de fidèles entreprennent, comme il convient, la défense des saintes Lettres et s'y attachent avec constance; Nous désirons surtout que ceux qui ont été appelés par la grâce de Dieu dans les Ordres sacrés mettent de jour en jour un plus grand soin et un plus grand zèle à lire, à méditer et à expliquer les Écritures; rien n'est plus conforme à leur état [9].

CORPS DE L'ENCYCLIQUE.

Première partie

MOTIFS QUE L'ON A D'ÉTUDIER LA SAINTE ÉCRITURE ET D'EN FAIRE UN USAGE CONSTANT.

A. *Abondance des avantages que procure la science biblique.*

1. TÉMOIGNAGE DE L'ESPRIT-SAINT LUI-MÊME. — Outre l'excellence d'une telle science et l'obéissance due à la parole de Dieu, un autre motif Nous fait surtout juger que l'étude des Livres saints doit être très recommandée: ce motif, c'est l'abondance des avantages qui en découlent,

[8] Au moment où Léon XIII lançait cet appel aux savants catholiques pour la défense des Ecritures apparaissait à Jérusalem une école biblique qui devait exercer sur les développements de la science sacrée une influence considérable. Fondée en 1890 par le père M.-J. Lagrange, O.P., de regrettée mémoire, cette haute chaire d'enseignement scripturaire devait donner à l'Eglise une pléiade de savants catholiques de première valeur, dont la compétence dans les saintes Lettres devait s'imposer aux plus rudes adversaires eux-mêmes de la religion. Dès 1892 l'Ecole de Jérusalem commençait la publication de *la Revue Biblique*, périodique pouvant rivaliser avantageusement avec tout autre de son genre. Quelques années plus tard apparaissaient les premiers volumes de la grande collection des *Etudes Bibliques* qui fournit à tous les maîtres de la science sacrée des commentaires d'une valeur critique et traditionnelle des plus solides et des plus bienfaisants.

[9] Exhortation que nos clercs, séminaristes et scolastiques, doivent considérer comme un précepte formel, urgent. Si tous les fidèles doivent connaître et aimer les Ecritures, quelles ne doivent pas être pour les candidats au sacerdoce, la largeur, la hauteur, la profondeur et la grandeur de leur connaissance et de leur amour pour ces lettres que le bon Dieu leur adresse directement?

et dont Nous avons pour gage assuré la parole de l'Esprit-Saint: « Toute l'Écriture divinement inspirée est utile pour instruire, pour raisonner, pour toucher, pour façonner à la justice, afin que l'homme de Dieu soit parfait, prêt à toute bonne œuvre [10]. »

2. Exemple de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — C'est dans ce dessein que Dieu a donné aux hommes les Écritures; les exemples de Notre-Seigneur Jésus-Christ le montrent. Jésus lui-même, en effet, qui « a établi son autorité par des miracles, a mérité une foi (absolue) en son autorité et a attiré (à lui) les multitudes par sa foi [11] » avait coutume d'en appeler aux saintes Écritures en témoignage de sa mission divine. Il se sert, à l'occasion, des Livres saints afin de déclarer qu'il est envoyé de Dieu et Dieu lui-même; il leur emprunte des arguments pour instruire ses disciples et pour appuyer sa doctrine; il invoque leur témoignage contre les calomnies de ses ennemis, il les oppose en réponse aux Sadducéens et aux Pharisiens, et les retourne contre Satan lui-même qui les invoque avec impudence; il les emploie encore à la fin de sa vie, et, une fois ressuscité, les explique à ses disciples, jusqu'à ce qu'il monte dans la gloire de son Père.

3. Exemple des Apôtres. — Les Apôtres se sont conformés à la parole et aux enseignements du Maître, et quoique lui-même eût accordé que des signes et des miracles soient faits par leurs mains [12], ils ont tiré des Livres saints un grand moyen d'action pour répandre au loin parmi les nations la sagesse chrétienne, vaincre l'opiniâtreté des Juifs et étouffer les hérésies naissantes. Ce fait ressort de leurs discours, et, en première ligne, de ceux de saint Pierre; ils les composèrent, en quelque sorte, de paroles de l'Ancien Testament comme étant l'appui le plus ferme de la loi nouvelle. Ceci est non moins évident d'après les Évangiles de saint Matthieu et de saint Jean, et les Épîtres que l'on appelle catholiques, d'après surtout le témoignage de celui qui, « devant Gamaliel, se glorifie d'avoir étudié la loi de Moïse et les prophètes, afin que, muni des armes spirituelles, il pût ensuite dire avec confiance: « Les armes de notre milice

[10] II Tim. 3. 16-17.
[11] Saint Augustin, *De util. cred.*, XIV, 32.
[12] Actes des Apôtres 14, 3.

n'ont rien de terrestre: c'est la puissance de Dieu [13]. » Que tous, surtout les soldats de l'armée sacrée, comprennent donc, d'après les exemples du Christ et des Apôtres, quelle estime ils doivent avoir de la sainte Écriture, avec quel zèle, avec quel respect il leur faut, pour ainsi dire, s'approcher de cet arsenal. »

4. La sainte Écriture nous fait mieux connaître Dieu. — En effet, ceux qui doivent répandre, soit parmi les doctes, soit parmi les ignorants, la vérité catholique, ne trouveront nulle part ailleurs des enseignements plus nombreux et plus étendus sur Dieu, le bien souverain et très parfait, sur les œuvres qui mettent en lumière sa gloire et son amour.

5. La sainte Écriture nous fait mieux comprendre Jésus-Christ. — Quant au Sauveur du genre humain, aucun texte n'est, à son sujet, plus fécond et plus émouvant que ceux qu'on trouve dans toute la Bible, et saint Jérôme a eu raison d'affirmer que « l'ignorance des Écritures, c'est l'ignorance du Christ [14] » ; là, on voit, comme vivante et agissante, l'image du Fils de Dieu; ce spectacle, d'une façon admirable, soulage les maux, exhorte à la vertu et invite à l'amour divin.

6. La sainte Écriture nous aide à mieux défendre l'Église. — En ce qui concerne l'Église, son institution, son caractère, sa mission, ses dons, on trouve dans l'Écriture tant d'indications, il y existe en sa faveur des arguments si solides et si bien appropriés que ce même saint

[13] Voici, dans saint Jérôme (*De l'étude des Ecritures, Lettres à Paulin*, LIII, 3), le passage au complet d'où est tirée la citation que fait l'encyclique: « L'apôtre Paul se glorifie d'avoir appris aux pieds de Gamaliel la loi de Moïse et les prophètes, si bien qu'armé des traits spirituels, il disait plus tard avec confiance: « Les armes de notre milice ne sont point matérielles, elles viennent de la puissance de Dieu pour la destruction des forteresses ennemies, ruinant les desseins, abattant tout ce qui s'élève contre la science divine, courbant sous le joug du Christ toute intelligence; nous sommes toujours prêts à dompter toute révolte. » II Cor. 10, 4-5. Ecrivant à Timothée, qui dès l'enfance était instruit dans les saintes Lettres, Paul l'exhorte à s'appliquer à la lecture, de peur qu'il ne néglige la grâce qu'il a reçue par l'imposition des mains dans l'ordination sacerdotale. Il ordonne à Tite parmi les autres vertus que l'évêque doit avoir, et dont il fait le rapide tableau, la science des Ecritures: « Il doit posséder cette parole fidèle qui est selon la doctrine, afin qu'il soit capable d'exhorter avec une doctrine saine, et de réfuter les contradicteurs. » Tit. 1, 9. La sainteté dans l'ignorance n'est utile que pour elle-même; autant elle édifie l'Eglise du Christ par le mérite de sa vertu, autant elle peut lui nuire quand elle ne résiste pas à ceux qui veulent la renverser. Le prophète Aggée, ou mieux le Seigneur lui-même par le prophète a dit: « Interroge les prêtres sur la loi. » Aggée 2, 12. »

[14] « Si, comme parle l'apôtre Paul, le Christ est la vertu de Dieu et la sagesse de Dieu (I Cor. 1, 24) : si, de plus, quiconque ignore les Ecritures, ignore par là même la vertu de Dieu et sa sagesse, il est évident qu'ignorer les Ecritures, c'est ignorer Jésus-Christ » (saint JÉRÔME, *Commentaire sur le prophète Isaïe, Prologue*).

Jérôme a pu dire avec beaucoup de raison: « Celui qui est appuyé fermement sur les témoignages des saints Livres, celui-là est le rempart de l'Église [15]. »

7. La sainte Écriture est une source de lumière et de vertu. — Si maintenant ils cherchent des préceptes relatifs aux bonnes mœurs et à la conduite de la vie, les hommes apostoliques rencontreront dans la Bible de grandes et excellentes ressources, des prescriptions pleines de suavité, des exhortations réunissant la suavité et la force, des exemples remarquables de toutes sortes de vertus, auxquels s'ajoutent la promesse des récompenses éternelles et l'annonce des peines de l'autre monde, promesse et annonce faites au nom de Dieu et en s'appuyant sur ses paroles [16].

8. La sainte Écriture donne de l'autorité à l'orateur sacré. — C'est cette vertu particulière aux Écritures, et très remarquable, provenant du souffle divin de l'Esprit-Saint, qui donne de l'autorité à l'orateur sacré, lui inspire une liberté de langage tout apostolique et lui fournit une éloquence vigoureuse et convaincante. Quiconque, en effet, porte dans son discours, l'esprit et la force divine, celui-ci « ne parle pas seulement en langage, mais dans la vertu, dans l'Esprit-Saint et avec une grande abondance de fruits [17] ». Aussi on doit dire qu'ils agissent d'une façon maladroite et imprévoyante, ceux qui parlent de la religion et énoncent les préceptes divins sans presque invoquer d'autre autorité que celles de la science et de la sagesse humaines, s'appuyant sur leurs propres arguments plutôt que sur les arguments divins [18]. En effet, leur éloquence, quoique brillante, est nécessairement languissante et froide, en tant qu'elle est privée du feu de la parole de Dieu, et elle manque de la vertu qui brille dans ce langage divin: « Car la parole de Dieu est plus forte et plus péné-

[15] Saint Jérôme, *Commentaire sur le prophète Isaïe*, LIV, 11-12.

[16] Combien de grands saints doivent à une parole de l'Ecriture, soit leur conversion, soit leur vocation? . . . Saint Antoine s'enfonce dans le désert après avoir entendu cette parole de l'Evangile: « Si tu veux être parfait, va, vends tout ce que tu as et donne-le aux pauvres, et suis-moi. » Saint Augustin trouve sa voie dans la lecture des Epîtres de saint Paul. Et saint François d'Assise! . . . Et saint Ignace de Loyola! . . . La liste pourrait être allongée indéfiniment! . . .

[17] Ire épître aux Thessaloniciens 1, 5.

[18] « Ma parole n'est-elle pas comme un feu, oracle de Yahweh, comme un marteau qui brise le roc? » (Jérémie 23, 29.)

trante que tout glaive à deux tranchants; elle entre dans l'âme et l'esprit au point de les fendre en quelque sorte [19]. » D'ailleurs, les savants eux-mêmes doivent en convenir; il existe dans les saintes Lettres une éloquence admirablement variée, admirablement riche et digne des plus grands objets: c'est ce que saint Augustin a compris et a parfaitement prouvé [20], et ce que l'expérience permet de vérifier dans les ouvrages des orateurs sacrés. Ceux-ci ont dû surtout leur gloire à l'étude assidue et à la méditation de la Bible, et ils en ont témoigné leur reconnaissance à Dieu.

9. ÉLOGES QUE LES PÈRES FONT DE LA SAINTE ÉCRITURE. — Connaissant à fond toutes ces richesses et en faisant un grand usage, les saints Pères n'ont pas tari d'éloges au sujet des saintes Écritures et des fruits qu'on en peut tirer. Dans maint passage de leurs œuvres, ils appellent les Livres saints « le précieux trésor des doctrines célestes [21], les éternelles fontaines du salut [22] », les comparant à des prairies fertiles, à de délicieux jardins dans lesquels le troupeau du Seigneur trouve une force

[19] Aux Hébreux 4, 12.

[20] « L'homme parle avec d'autant plus ou moins de sagesse, qu'il a fait plus ou moins de progrès dans les saintes Ecritures. Je ne prétends pas qu'il faille les lire beaucoup et en bien garnir sa mémoire, mais les bien comprendre et en approfondir le sens avec grand soin, car il y en a qui les lisent, et ne les étudient point; ils les lisent pour les retenir, et ne les approfondissent pas pour ne pas les comprendre. Ils sont certes bien préférables ceux qui en retiennent moins les paroles et qui en découvrent les profondeurs intimes des yeux de leur cœur. Celui-là l'emporte cependant qui peut les citer comme il le veut et qui les comprend comme il le faut. Il est donc très nécessaire à celui qui doit dire avec sagesse ce qu'il ne peut dire avec éloquence, de retenir les expressions des Ecritures. Plus il se sent pauvre de son propre fond, plus il doit s'enrichir en y puisant, afin qu'il donne les paroles divines pour preuves à ses propres paroles; et lui, si petit par son propre langage, s'élèvera en quelque sorte en s'étayant de grands témoignages; car il plaît par les preuves, celui qui ne peut plaire par les charmes du langage » (saint AUGUSTIN, *De la Doctrine chrétienne*, livre IV, chapitre V, 7, 8).

[21] Saint JEAN CHRYSOSTOME, *Homélies sur la Genèse*, 2, 2. — « Que votre charité suive attentivement les paroles qu'on vous adresse, de façon à ce que vous retiriez des textes de la divine Ecriture de précieux avantages, et que vous ne perdiez rien par votre négligence. Les Livres sacrés sont un trésor spirituel » (*Homélies sur la Genèse*, 60, 3). — « Le trésor des divines Ecritures est donc immense, renfermant en lui-même une foule de préceptes merveilleux, comme autant de pierres précieuses, autant de riches colliers, autant de vases magnifiques et d'un métal de prix » (saint AUGUSTIN, *Sur la Discipline chrétienne*, 2).

[22] « These are fountains of Salvation that they who thirst may be satisfied with the living words they contain. In these alone is proclaimed the doctrine of Godliness. Let no man add to these neither let him take out from these. For concerning these the Lord put to shame the Sadducees, and said: 'Ye do err, not knowing the Scriptures.' And He reproved the Jews, saying 'Search the Scriptures, for these are they that testify of me'. » (saint ATHANASE, *Ep. Fest.* 39: *A Select Library of Nicene and Post-Nicene Fathers*, vol. IV, Letter XXXIX, 6).

admirable et un grand charme [23]. Elles sont bien justes ces paroles de saint Jérôme au clerc Népotien: « Lis souvent les saintes Écritures, bien plus, ne dépose jamais le Livre sacré: apprends ce que tu devras enseigner; que le langage du prêtre soit appuyé sur la lecture des Écritures [24]. » Tel est aussi le sens de la parole de saint Grégoire le Grand qui a indiqué, plus excellemment que personne, les devoirs des pasteurs de l'Église: « Il est nécessaire, dit-il, que ceux qui s'appliquent au ministère de la prédication ne cessent d'étudier les saints Livres [25]. »

10. Dispositions morales requises pour tirer profit de la sainte Écriture. — Ici, cependant, il Nous plaît de rappeler l'avis de saint Augustin: « Ce ne sera pas au dehors un vrai prédicateur de la parole de Dieu, celui qui ne l'écoute pas au-dedans de lui-même [26]. » Saint Grégoire encore conseillait aux orateurs sacrés « qu'avant de porter la parole divine aux autres, ils s'examinent eux-mêmes, pour ne pas se négliger en s'occupant des actions d'autrui [27] ». D'ailleurs, cette vérité avait déjà été mise en lumière par la parole et l'exemple du Christ, qui commença « à agir et à enseigner », et la voix de l'Apôtre l'avait proclamée, s'adressant non seulement à Timothée, mais à tout l'Ordre des clercs, lorsqu'elle énonçait ce précepte: « Veille sur toi et sur ta doctrine, car en agissant ainsi, tu te sauveras toi-même et tu sauveras tes auditeurs [28]. » Assurément, on trouve pour sa propre sanctification et pour celle des autres, de précieux secours dans les saintes Lettres, ils sont très abondants surtout dans les psaumes. Toutefois, ceux-là seuls en profiteront qui prêteront à la divine parole, non seulement un esprit docile et attentif, mais encore une bonne volonté parfaite et une grande piété. Ces livres, en effet, dictés par l'Esprit-Saint lui-même, contiennent des vérités très importantes, cachées et difficiles à interpréter en beaucoup de points; pour les comprendre et les expliquer nous aurons donc toujours besoin de la présence de ce même Esprit [29], c'est-à-dire de sa lumière et de sa grâce, qui, comme les

[23] Saint Augustin, *Sermon*, 26, 24; saint Ambroise, *Sur le psaume CXVIII, sermon* 19, 2.

[24] Saint Jérôme, *De la vie des Clercs et des Moines, Lettre LII*, 7.

[25] Saint Grégoire le Grand, *Regul. past.*, II, 11; *Moral.*, XVIII, 26, 39.

[26] Saint Augustin, *Sermon 179*, 1.

[27] Saint Grégoire le Grand, *Regul. past.*, III, 24.

[28] I Tim. 4, 16.

[29] Saint Jérôme, *Sur le prophète Michée*, I, 10.

psaumes nous en avertissent longuement, doivent être implorées par la prière humaine, accompagnée d'une vie sainte.

B. *Prévoyance et zèle de l'Église dans l'enseignement et l'étude de la sainte Écriture.*

1. L'ÉGLISE A DE TOUT TEMPS MULTIPLIÉ LES INSTITUTIONS ET LES PRÉCEPTES CONCERNANT LES TRÉSORS DES LIVRES SAINTS. — Et c'est en ceci qu'apparaît magnifiquement la prévoyance de l'Église. « Pour ne pas que ce trésor des Livres saints, que l'Esprit-Saint a livré aux hommes avec une souveraine libéralité, restât négligé [30] », elle a multiplié en tout temps les institutions et les préceptes. Elle a décrété, non seulement qu'une grande partie des Écritures serait lue et méditée par tous ses ministres dans l'office quotidien, mais que ces Écritures seraient enseignées et interprétées par des hommes instruits dans les cathédrales, dans les monastères, dans les couvents des réguliers, où les études pourraient être prospères: elle a ordonné, par un rescrit, que les dimanches et aux fêtes solennelles les fidèles seraient nourris des salutaires paroles de l'Évangile. Ainsi, grâce à la sagesse et à la vigilance de l'Église, l'étude des saintes Écritures se maintient florissante et féconde en fruits de salut.

2. L'ÉGLISE PRÉSENTE À TOUTES LES ÉPOQUES DE SON HISTOIRE UNE GALERIE DE COMMENTATEURS INCOMPARABLES. — Pour affermir Nos arguments et Nos exhortations, Nous aimons à rappeler comment tous les hommes remarquables par la sainteté de leur vie et par leur science des vérités divines, ont toujours cultivé assidûment les saintes Écritures [31].

a) *Les Pères apostoliques et apologètes.* — Nous voyons que les plus proches disciples des Apôtres, parmi lesquels Nous citerons Clément de Rome, Ignace d'Antioche, Polycarpe, puis les Apologistes, spécialement Justin et Irénée, ont, dans leurs lettres et dans leurs livres tendant

[30] Concile de Trente, Session V, décret de réforme 1.

[31] S'il fallait croire les prédicants du protestantisme, on devrait rendre grâce aux réformateurs du XVIe siècle d'avoir mis les Livres saints en pleine valeur, d'en avoir largement diffusé la lecture dans toutes les langues et chez tous les peuples, d'avoir suscité, en un mot, dans le monde savant moderne ce mouvement biblique scientifique incomparable que nous constatons tous avec satisfaction . . . Léon XIII tient à faire justice de cette accusation mensongère. Il ouvre simplement le livre de l'histoire de l'Eglise et montre les immenses travaux accomplis dans tous les siècles par les savants chrétiens.

soit à la conservation, soit à la propagation des dogmes divins, introduit la doctrine, la force, la piété des Livres saints [32].

b) Les écoles de catéchisme et de théologie. — Dans les écoles de catéchisme et de théologie qui furent fondées près de beaucoup de sièges épiscopaux, et dont les plus célèbres furent celles d'Alexandrie et d'Antioche, l'enseignement donné ne consistait pour ainsi dire que dans la lecture, l'explication, la défense de la parole de Dieu écrite. De ces établissements sortirent la plupart des Pères et des écrivains dont les études approfondies et les remarquables ouvrages se succédèrent pendant trois siècles en si grande abondance que cette période a été appelée l'âge d'or de l'exégèse biblique [33].

c) La période des Pères. — Parmi ceux d'Orient, la première place revient à Origène, homme admirable par la prompte conception de son esprit et par ses travaux non interrompus. C'est dans ses nombreux ouvrages et dans ses immenses *Hexaples* qu'ont puisé presque tous ses successeurs. Il faut en énumérer plusieurs qui ont étendu les limites de cette

[32] On peut dire sans exagération que les Pères apostoliques et les apologètes du premier et du deuxième siècle appuyaient surtout leur prédication et leurs écrits sur deux fondements inébranlables: la tradition des Apôtres dont ils avaient été les disciples immédiats, les saintes Ecritures que ces Apôtres leur avaient laissées en dépôt. Les quatre Evangiles surtout constituaient leur arsenal de choix. Voici ce qu'écrivait saint Irénée: « Neque autem plura numero quam hæc sunt, neque rursus pauciora capit esse Evangelia; quoniam enim quatuor regiones mundi sunt, in quo sumus, et quatuor principales spiritus, et disseminata est Ecclesia super omnem terram, columna autem et firmamentum Ecclesiæ est Evangelium et Spiritus vitæ, consequens est quatuor habere eam columnas undique flantes incorruptibilitatem et vivificantes hominem » (*Adv. Hær.*, III, 11).

[33] L'école d'Alexandrie, d'après le témoignage d'Eusèbe, semble avoir été fondée dès les débuts du deuxième siècle, peut-être même au premier. Ecole de catéchistique, destinée tout d'abord à l'instruction des néophytes, elle devait peu à peu se transformer en une école de science biblique et théologique où les maîtres les plus réputés, tels un saint Pantène, un Clément d'Alexandrie, un Origène et tant d'autres, s'efforçaient de concilier la doctrine chrétienne et la philosophie grecque, d'ériger la Révélation en un système scientifique, philosophique et théologique à la fois. Dans les cours on suivait assez généralement les matières et les méthodes en usage dans les académies d'alors. Après la *grammaire* et la *dialectique*, on enseignait la *philosophie*, divisée en *physique*, en *éthique*, et (au lieu de la logique des philosophes) en *théologique*. Au-dessus et au-dessous de toutes ces disciplines scientifiques s'imposait l'autorité des saintes Ecritures, expliquées surtout d'une manière allégorique . . . L'école d'Antioche surgit sur la fin du troisième siècle, à l'heure où sa rivale d'Alexandrie entre sur la voie de la décadence. Le prêtre Lucien, qui devait mourir martyr en l'an 312, paraît en être le fondateur. Disciple de Macaire d'Edesse, il vint à Antioche dans les jours où Malchion, professeur de rhétorique, défendait avec courage la doctrine chrétienne contre le célèbre Paul de Samosathe. Il érige une école d'exégèse biblique scientifique, dont le principal souci est de rechercher d'abord le sens littéral des saintes Lettres, en s'appuyant surtout sur l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament, sur la philologie, le contexte prochain et éloigné, les lieux parallèles, etc. Par opposition avec les Alexandrins, on cultive les sens typiques et allégoriques avec une extrême sobriété. De cette célèbre école d'exégèse sortiront Diodore de Tarse, Théodore de Mopsueste, Théodoret et surtout Jean Chrysostome . . .

science: ainsi, parmi les plus éminents, Alexandrie a produit Clément et Cyrille; la Palestine, Eusèbe, et le second Cyrille; la Cappadoce, Basile le Grand, Grégoire de Nazianze et Grégoire de Nysse; Antioche, ce Jean Chrysostome en qui une érudition remarquable s'unissait à la plus haute éloquence. L'Église d'Occident n'a pas acquis moins de gloire. Parmi les nombreux docteurs qui s'y sont distingués, illustres sont les noms de Tertullien et de Cyprien, d'Hilaire et d'Ambroise, de Léon le Grand et de Grégoire le Grand, mais surtout d'Augustin et de Jérôme. L'un se montra d'une pénétration admirable dans l'interprétation de la parole de Dieu et d'une habileté consommée à en tirer parti pour appuyer la vérité catholique; l'autre possédant une connaissance extraordinaire de la Bible et ayant fait sur les Livres saints de magnifiques travaux, a été honoré par l'Église du titre de Docteur très grand.

d) La période qui s'étend des Pères jusqu'au XIIe siècle. — Depuis cette époque jusqu'au XIe siècle, quoique ces études n'aient pas été aussi ardemment cultivées et aussi fécondes en résultats que précédemment, elles furent cependant florissantes, grâce surtout au zèle des prêtres. Ceux-ci eurent soin, en effet, ou de recueillir les ouvrages que leurs prédécesseurs avaient laissés sur ce sujet si important, ou de les répandre après les avoir étudiés à fond et enrichis de leurs propres travaux; c'est ainsi qu'agirent, entres autres, Isidore de Séville, Bède, Alcuin. Ils munirent de gloses les manuscrits sacrés, comme Valafride Strabon et Anselme de Laon, ou travaillèrent par des procédés nouveaux à maintenir l'intégrité des textes, comme le firent Pierre Damien et Lanfranc. Au XIIe siècle, la plupart entreprirent avec beaucoup de succès l'explication allégorique des saintes Écritures; dans ce genre saint Bernard se distingua facilement parmi tous les autres; ses sermons ne s'appuient presque que sur les Lettres divines [34].

e) La période des Scolastiques. — Mais aussi de nouveaux et abondants progrès furent faits grâce à la méthode des Scolastiques. Ceux-ci, bien qu'ils se soient appliqués à faire des recherches relatives au véritable texte de la version latine, comme le prouvent *les Bibles corrigées*

[34] C'est à cette époque surtout qu'il faut rattacher l'apparition des *Catenæ* ou *Chaines*, sorte de compendia ou de collections des principales richesses patristiques sur les textes sacrés. Le souci d'alors, en effet, semble moins de produire et de créer, que de recueillir les trésors anciens.

qu'ils ont fait paraître, mirent cependant plus de zèle encore et plus de soin à l'interprétation et à l'explication des Livres saints. Aussi savamment et aussi clairement qu'aucun de leurs prédécesseurs, ils distinguèrent les différents sens des mots latins, établirent la valeur de chacun au point de vue théologique, marquèrent les différents chapitres des livres et le sujet de ces chapitres, creusèrent la signification des paroles bibliques, expliquèrent la liaison des préceptes entre eux. Tout le monde voit quelle lumière a été ainsi apportée dans les points obscurs. En outre, leurs livres, soit relatifs à la théologie, soit commentant les saintes Écritures elles-mêmes, manifestent une science profonde puisée dans les Livres sacrés. A ce titre, saint Thomas d'Aquin a obtenu parmi eux la palme [35].

f) *La période moderne.* — Mais après que Clément V, Notre prédécesseur, eut attaché à l'Athénée de Rome et aux plus célèbres universités des maîtres de langues orientales, ceux-ci commencèrent à étudier la Bible, à la fois sur le manuscrit original et sur la traduction latine. Lorsque ensuite les monuments de la science des Grecs nous furent rapportés, lorsque surtout l'art nouveau de l'imprimerie eut été inventé, le culte de la sainte Écriture se répandit beaucoup. Il est étonnant combien, en peu de temps, se multiplièrent les éditions des Livres sacrés, surtout de la Vulgate; elles remplirent le monde catholique, tellement, même à cette époque si décriée par les ennemis de l'Église, les Livres saints étaient aimés et honorés. On ne doit pas omettre de rappeler quel grand nombre d'hommes doctes appartenant surtout aux Ordres religieux, depuis le Concile de Vienne jusqu'au Concile de Trente, travaillèrent à la prospérité des études bibliques. Ceux-ci, grâce à des secours nouveaux, à leur vaste érudition, à leur remarquable talent, non seulement accrurent les richesses accumulées par leurs prédécesseurs, mais préparèrent en quelque sorte la route aux savants du siècle suivant, durant lequel, à la suite du Concile de Trente, l'époque

[35] Le moyen âge a vraiment ressuscité l'âge d'or de l'exégèse biblique. Chez les Juifs deux grandes familles, celle des Kimhi et celle des Karaites, publient de grands commentaires sur l'Ancien Testament, que les catholiques eux-mêmes jugeront bon, non seulement de consulter, mais aussi de traduire. Chez les Latins, outre le grand saint Thomas d'Aquin que l'encyclique déclare prince de l'exégèse de l'âge scolastique, on ne doit pas oublier les noms célèbres également de Bruno d'Astensis, de Rupert, de Hugues de Saint-Victor, de Pierre Comestor, de Hugues de Saint-Cher, d'Albert le Grand, de saint Bonaventure, de Nicolas de Gorram, d'Ægidius Columna, d'Albertus Patavinus, de Robertus Holcot, de Michaël Aiguanus, de Raymond Martin, de Nicolas de Lyre, d'Alphonse Tostat, de Denis Rickel et de Jacobus Perez De Valentia.

si prospère des Pères de l'Église parut en quelque sorte recommencer [36]. Personne, en effet, n'ignore, et il Nous est doux de le rappeler, que nos prédécesseurs, de Pie IV à Clément VIII, ont fait en sorte que l'on publiât de remarquables éditions des versions anciennes, de celle d'Alexandrie et de la Vulgate. Celles qui parurent ensuite par l'ordre et sous l'autorité de Sixte-Quint et du même Clément sont aujourd'hui d'un usage commun. On sait qu'à cette époque furent éditées, en même temps que d'autres versions anciennes de la Bible, les bibles polyglottes d'Anvers et de Paris, très bien disposées pour la recherche du sens exact. Il n'y a aucun livre des deux Testaments qui n'ait alors rencontré plus d'un habile interprète. Il n'y a aucune question se rattachant à ces sujets qui n'ait exercé d'une façon très fructueuse le talent de beaucoup de savants, parmi lesquels un certain nombre, ceux surtout qui étudièrent le plus les saints Pères, se firent un nom remarquable [37].

[36] Le premier siècle après le concile de Trente est certainement l'un des plus remarquables qui soient dans les annales de la science biblique. Vraiment l'encyclique a parfaitement raison d'affirmer que l'époque si prospère des Pères de l'Eglise parut en quelque sorte recommencer. Une simple énumération des auteurs et des travaux produits alors étonne au plus haut point tout lecteur non prévenu. Qu'on en juge! . . .

En *introduction* apparaissent les ouvrages vraiment scientifiques de Sixte de Sienne, de Louis de Tena et de François Pavone;

en *critique* s'illustrent surtout Luc de Bruges, Johannes Morinus, Petrus Carbo, Marius a Calasio (auteur d'une concordance hébraïque) ;

en *géographie biblique* brillent les noms de Chr. Adricomius, de Abr. Ortelius, de Jacques Bonfrères et de Franciscus Quaresmius;

en *archéologie biblique* méritent une mention particulière Arias Montanus, Car. Sigonius, Fort. Scacchi, Mar. Marsennius, Cœl. De Monte Marsano, Franciscus Lucas, Johannes Morinus, Jacques Bonfrères et Franciscus Quaresmius;

en *exégèse sacrée* (c'est surtout dans cette science biblique que le siècle qui suit le concile de Trente se fait remarquer), on voit la sainte Ecriture s'enrichir des superbes commentaires de Jacques Bonfrères, de Nicolas Serarius, de Ben. Pererius, de Gaspar Sanctius, d'Antonius Agellius, de G. Genebrardus, de Robert Bellarmin, de Johannes Pineda, de Michaël Ghislerius, de Cornelius Jansenius de Gand, de Johannes Maldonatus (prince des éxégètes sur les Evangiles), de Johannes Morinus, de G. Estius (prince des exégètes sur les Epîtres de saint Paul), de Ben. Justinianus, de L. ab Alcasar, de Fr. Ribera, de Cornelius A Lapide (le commentateur le plus complet qui soit sur toutes les saintes Ecritures), de Johannes Maria, de Thomas Malvenda, de Jacobus Tirinus, de Johannes Gordon, de Stephanus Menochius, de Johannes de la Haye, etc. Et quand on songe non seulement à la quantité de ces commentaires, mais aussi, mais surtout à leur ampleur — c'est par in-folios qu'il faut sans cesse compter — on se rend compte que l'Eglise a connu alors une des périodes les plus glorieuses de son exégèse sacrée.

[37] Sans être aussi brillante que la période du premier siècle après le concile de Trente, on doit tout de même reconnaître que du milieu du XVIIe siècle à la fin du XIXe, époque où apparaît l'encyclique de Léon XIII, tous les genres bibliques — introduction, critique textuelle et littéraire, archéologie et histoire, exégèse — furent en honneur. Nous sont parfaitement connus, par leurs ouvrages de première valeur, les noms de Bernard Lamy, de Fr. Houbigant, de J.-B. De Rossi, de Bl. Ugolini, de Natalis Alexander, de Jacques-Bénigne Bossuet, de Bernardinus A. Piconio, d'Aug. Calmet, de Franc. Carrière, de L. De Vence, de Cornely, de Günther, de Green, de Pope, de Gigot, de J.-B. Glaire, de C. Trochon, de Vigouroux, etc.

g) *La période contemporaine.* — Enfin depuis cette époque, le zèle n'a pas fait défaut à nos exégètes. Des hommes distingués ont bien mérité des études bibliques et ont défendu les saintes Lettres contre les attaques du rationalisme, attaques tirées de la philologie et des sciences analogues et qu'ils ont réfutées par des arguments du même genre.

h) *Conclusion.* — Tous ceux qui considéreront sans parti pris cette revue nous accorderont certainement que l'Église n'a jamais manqué de prévoyance, qu'elle a toujours fait couler vers ses fils les sources salutaires de la divine Écriture, qu'elle a toujours conservé cet appui, à la garde duquel elle a été préposée par Dieu, qu'elle l'a fortifié par toutes sortes de travaux, de sorte qu'elle n'a jamais eu besoin et qu'elle n'a pas besoin encore d'y être excitée par des hommes qui lui sont étrangers [38].

(*à suivre*)

Donat POULET, o. m. i.

---

[38] Il en est des réformes scripturaires, comme de celles que la sainte Eglise doit accomplir parfois dans le domaine théologique, historique, philosophique, et même moral et disciplinaire. Pour les unes comme pour les autres, elle n'a pas besoin du stimulant de l'étranger. Elle est capable de se réformer elle-même, par l'assistance du Saint-Esprit qui lui a été promis et qui ne lui a jamais manqué . . . Elle a vu bien avant tous ses adversaires les points faibles à fortifier. Ceux qui s'attribuent le mérite des réformes qu'elle introduit nous font penser à la vaniteuse mouche de la fable de La Fontaine! . . .

La comédie au XVIIIe siècle

ET LES DEUX GENRES SÉRIEUX ISSUS DE LA COMÉDIE:

LA COMÉDIE LARMOYANTE
ET LE DRAME

INTRODUCTION.

Les scènes publiques et privées au XVIIIe siècle.

Avant de commencer, il est très important d'indiquer les différentes scènes publiques et privées où vont briller et se disputer acteurs et auteurs.

1. En 1680, par un acte d'autorité fort raisonnable, Louis XIV fondait la COMÉDIE-FRANÇAISE en fusionnant les célèbres troupes de l'hôtel de Bourgogne et du Palais-Royal. La Comédie-Française — ou les Français — se montrera toujours jalouse de ses privilèges et se considérera comme l'interprète officiel de l'art dramatique français. Établie rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, elle se transportera aux Tuileries en 1770 (c'est là que seront joués le *Barbier de Séville* et *Irène*), puis en 1782 sur les terrains de l'hôtel de Condé. En 1796, la scission entre les comédiens donnera l'ODÉON.

Deux faits sont à noter: en 1759, grâce aux douze mille livres du comte de Lauraguais, les banquettes qui encombraient la scène depuis un siècle (depuis qu'on avait établi la sacrosainte unité de lieu) sont supprimées. Alors, on ne vit plus « l'ombre de Ninus heurter et coudoyer un fermier général ». En 1782, on invente (quelle imagination avaient les Français!) des sièges pour le parterre. Ne pressent-on pas dans cette mesure l'annonce de la Révolution: Des sièges pour tous! n'est-ce pas déjà l'Égalité révolutionnaire!

2. Si la Comédie-Française avait le fief de la parole, l'OPÉRA avait celui du chant et de la danse. Fondé par l'abbé Perrin en 1669, illustré par les grands noms de Lulli et de Rameau, il continuera sa marche plus ou moins majestueuse pendant tout le XVIIIe siècle.

3. Tout se fût passé pour le mieux dans le meilleur des mondes, si la Comédie-Française et l'Opéra avaient été les seuls metteurs en scène. Mais ils connaissaient un rival redoutable: LES ITALIENS. Le théâtre des Italiens, comblé de faveurs pendant tout le XVIIe siècle (et pour cause, puisque plusieurs reines furent du pays de Dante), ne se gênait pas pour intercaler dans les pièces italiennes, des mots, des phrases, des scènes, des actes en langue française. Bientôt, ce furent des œuvres entièrement françaises qui accompagnèrent leurs sœurs italiennes. La Comédie-Française protesta, mais en vain. Les Italiens furent chassés en 1697 par Madame de Maintenon qui s'était sentie visée dans une pièce intitulée: *La Fausse Prude;* mais ils revinrent sous la Régence en 1716 et s'installèrent à l'hôtel de Bourgogne.

Le Théâtre-Italien est resté célèbre pour la facilité de son rire et la perfection de son jeu, perfection héritée de la *commedia dell'arte.* Les lazzi, c'est-à-dire les pantomimes comiques, étaient rendus avec un brio inimitable. D'où le proverbe: « *Scaramoucia non parlà, ma dice grancose.* Scaramouche ne parle pas, mais il dit grand'chose. »

Voulant surtout plaire à la foule, leur rire était souvent gras. C'est ce Théâtre-Italien que Fontenelle appelait « un grenier à sel » et que La Harpe critiquait si vivement pour son immoralité. Cependant, nous verrons qu'il sut être grand et digne, au cours du XVIIIe siècle.

4. Les Français, les Italiens, l'Opéra s'unirent alors pour combattre un quatrième larron, terrible, qui renaissait lorsqu'on croyait l'avoir anéanti: l'OPÉRA-COMIQUE. Né des vieilles foires de Saint-Germain et de Saint-Laurent, l'Opéra-Comique connut des luttes épiques de 1713 à 1762. Il ne voulait pas mourir, même lorsqu'il n'avait « pas de musique à cause de l'Opéra, de dialogue à cause de la Comédie-Française, de pantomime à cause des Italiens [1] ». Il dut sa survivance aux grands noms d'A. Bertrand, de Favart, de Monnet, de Saint-Edme, de la veuve Mau-

[1] DUBECH, *Histoire générale illustrée du Théâtre,* t. IV, p. 6.

rice, non moins qu'à l'ingéniosité de ses acteurs qui arrachèrent par le rire la permission de vivre. « J'ai ri, me voilà désarmé. » C'est ainsi qu'on vit une fois un acteur, seul sur la scène, — c'était après le déluge! — repeupler le monde en jetant derrière son épaule des pierres qui se transformaient en autant de personnages. Ou bien, l'unique comédien, ne pouvant parler, montrait son rôle écrit en lettres grasses sur un papier. « Ils peignaient leurs voix pour soutenir leur rôle [2]. »

En 1762, l'Opéra-Comique fut annexé aux Italiens. Mais ce fut pratiquement la fin du Théâtre-Italien, surtout lorsqu'en 1769, la scène de l'hôtel de Bourgogne appartint tout entière aux comédies à vaudevilles ou à ariettes.

5. A côté des scènes publiques, il y eut, au XVIIIe siècle, beaucoup de scènes privées. Ce fut une véritable théâtromanie. Non seulement les princes — par exemple, le duc d'Orléans pour lequel écrivit Carmontelle, et Madame de Pompadour — mais aussi la robe et la finance, et jusqu'aux gens de lettres — Voltaire à Ferney, — tous voulurent posséder leur salle de représentations.

Esprit de la présente étude.

La présente étude ne veut être que l'illustration et la preuve des données de la littérature française sur la comédie au XVIIIe siècle. Nous nous sommes beaucoup servi des maîtres et nous n'avons pas eu peur de les citer abondamment. Mais nous les avons éclairés par l'étude personnelle de chaque genre et de chaque auteur.

Comme toujours en littérature, les dates qui encadrent la vogue de tel genre et qui, ici, sont placées à la tête de chaque article, ne sont pas à prendre d'une façon mathématique. On ne peut indiquer que l'époque approximative des grands courants qui traversent un siècle: tout courant, en effet, sort insensiblement du précédent et se mélange insensiblement au suivant. Le chiffre montre soit la présence assurée de telle sorte de pièces, soit l'apparition de telle œuvre célèbre: comme 1775 pour le *Barbier de Séville.*

Cela dit, il y a un problème très intéressant qui se pose pour tous les amateurs de théâtre: alors que la tragédie du XVIIIe siècle continue

[2] LINTHILLAC, *La Comédie au XVIIIe siècle*, p. 18.

ou paraît continuer celle du XVIIe, la comédie, elle, évolue très ouvertement et assez drôlement, puisqu'elle donne naissance à un genre sérieux: le drame.

Voyez plutôt. Pendant le premier tiers du XVIIIe siècle, les auteurs ont pensé continuer Molière. A partir de 1730, la comédie dévie de sa voie traditionnelle avec Marivaux: on rit et on sourit. Bientôt on ne fait que sourire; puis on cesse de sourire, on pleure et c'est le drame.

C'est cette évolution que nous allons constater et que nous voudrions expliquer, évolution qui semblera s'arrêter devant le rire prodigieux de Beaumarchais, mais qui n'en continuera pas moins sa marche plus ou moins cachée jusqu'au mélodrame de la Révolution, au drame romantique de Victor Hugo, au drame social de Dumas fils et d'Augier, jusqu'au drame du XXe siècle, genre Hervieux ou Brieux. Nous arrêtons évidemment notre étude à Beaumarchais.

ARTICLE I

LES PSEUDO-DISCIPLES DE MOLIÈRE (1700-1730).

En général, les continuateurs de Molière abandonnent les caractères pour l'intrigue et les mœurs. Il s'ensuit que pour nous leurs comédies sont simplement plaisantes ou démodées. Nous ne disons qu'un mot de *Boursault* (1638-1701) et de l'acteur *Baron* (1653-1729): ils sont surtout du XVIIe siècle. Le premier a montré dans sa comédie du *Mercure galant* (1679) la puissance nouvelle de la presse; le second, dans *L'homme à bonnes fortunes* (1686), a peint un Don Juan en miniature, plus spirituel que méchant, prédécesseur des hommes d'esprit du XVIIIe siècle.

REGNARD (1655-1709) ET LA COMÉDIE-FARCE.

(Prince de la gaîté.)

Le premier grand nom que l'on rencontre parmi les disciples de Molière est celui de J.-F. Regnard.

Regnard n'a fait que donner une forme artistique à la gaieté exubérante du Théâtre-Italien. En effet « les pièces du Théâtre italien étaient des espèces de revues, pleines d'esprit, de fantaisie, d'allusions piquantes

aux événements et aux mœurs contemporaines, mais dépourvues d'observations profondes, de vérité morale, d'unité, et, trop souvent, de style [3] ».

Regnard habilla la farce surtout dans le *Joueur* et le *Légataire universel*.

Le Joueur (1696).

Vaudeville que cette pièce en cinq actes et en vers qui aurait pu être une grande comédie de caractère et qui est à peine une comédie de mœurs. Tout un coin de la société parisienne du XVIIe siècle finissant nous y apparaît, et non certes le meilleur: celui des joueurs qui sont « dupes ou fripons » (I, 7). Ce qui fait que les personnages épisodiques — par exemple, le cavalier à la mode 1696 (I. 2) — et le héros central, Valère, ont une grande part de vérité.

Mais, comme le remarque fort bien M. Lanson [4], « Regnard n'a jamais songé à peindre les mœurs . . . Il ne vise qu'au rire . . . S'il part d'une idée juste, d'une observation vraie, il se hâte de la fausser pour forcer le rire. Regardez le Joueur: il est naturel qu'un joueur (Valère) oublie sa maîtresse (Angélique) quand la chance le favorise, naturel aussi qu'il se retourne avec attendrissement vers elle quand il est décavé, en jurant de ne plus jouer [5]. Mais cette idée, qu'en fait Regnard? Il la sent plaisante [6], et pour l'épuiser, il imprime à sa comédie ce mouvement symétrique de bascule, qui est le plus déplaisant des artifices de vaudeville. »

Je suis de ceux qui regrettent qu'un sujet pareil soit si superficiellement traité. Il aurait fallu s'appeler Molière pour peindre ce vice en profondeur. Le Joueur de Regnard n'est qu'une tête légère, ni sympathique, ni antipathique. Ajoutons que parfois les scènes de Regnard ne sont qu'une faible réplique de celles de Molière, car il a beaucoup pillé celui-ci dans toutes ses pièces. Et puis, nous aimerions bien voir au XXe siècle un joueur en action dans une salle de jeu, le regarder dans sa propre passion et non apprendre sa passion du récit de Nérine ou des malédictions de son père Géronte.

[3] *Le Joueur*. Préface de R. Gautheron.
[4] LANSON, *Histoire de la Littérature française* (Hachette), p. 532.
[5] « Quand vous êtes sans fonds, vous êtes amoureux:
Et quand l'argent renaît, votre tendresse expire » (I, 6).
[6] Il fait partie de cette catégorie d'écrivains que M. E. Coindreau appellerait « les auteurs digestifs ».

Il n'y a rien à reprocher au Ve acte qui semble parfait, et qui, tel quel, terminerait une grande comédie de caractère. La scène du portrait d'Angélique est bien conduite.

Le Légataire universel (1708).

Regnard ne vise donc qu'au rire. Dans la *Critique du Légataire* (sc. 4) il prête les paroles suivantes à l'un de ses acteurs: « J'aime à rire, moi; cela me fait faire digestion. » Regnard est comme M. Bredouille. La pièce suivante, le *Légataire universel,* nous le montre. C'est la plus gaie [7] des comédies de Regnard; mais là encore, il y a cinq grands actes en vers pour des caractères qui ne sont qu'esquissés. On n'est donc plus dans la grande comédie classique de Molière.

« Pour obtenir du vieux Géronte un testament en faveur de son maître Éraste, l'habile Crispin commence par le dégoûter de ses autres héritiers dont il joue le rôle. Puis, profitant d'une léthargie du vieillard, il dicte à sa place un testament. Et quand Géronte revient à lui, on lui explique tant bien que mal que ses dernières dispositions, qu'il trouve étranges, sont bien de lui, mais que sa léthargie lui a fait tout oublier [8]. »

Le Ier acte me paraît faible. On sent trop le besoin de faire de l'esprit pour provoquer le rire. L'esprit! voilà bien déjà l'annonce du XVIIIe siècle.

« Il faut par notre esprit faire notre destin » (II, 3), dit Lisette.

Les IIe et IIIe actes sont meilleurs. Mais dans les scènes où l'apothicaire apparaît, on se reporte involontairement aux passages similaires dans Molière et on sent l'infériorité de Regnard [9]. Le rire semble forcé à la lecture. Peut-être ne l'est-il pas à la représentation [10].

Les deux derniers actes sont nettement supérieurs, particulièrement les fameuses scènes 6e du IVe acte et 7e du Ve. C'est surtout à ces deux

[7] Gaie, dans le sens où, avec M. F. Sarcey, on distingue la « gaieté » du « comique ». Le comique est accompagné de sérieux, d'amer et de profond; la gaieté ne vise qu'au rire. Molière est comique et gai. Regnard n'est que gai. Le Sage n'est que comique. On voit ainsi qu'à proprement parler, il n'y a pas de disciples de Molière. Ce qui a fait dire à Joubert: « Regnard est plaisant comme le valet, Molière comique comme le maître. »

[8] ABRY, *Histoire illustrée de la littérature française,* p. 291.

[9] « La langue de Regnard est pétrie de réminiscences qui choquent à la longue ceux qui ont trop bonne mémoire » (E. LINTHILLAC, *La Comédie au XVIIIe siècle,* p. 136).

[10] C'est peut-être à cause de cela que M. Jules Lemaître avouait avoir « toujours trouvé le Légataire passablement ennuyeux ».

derniers actes qu'on peut appliquer le jugement des manuels de littérature: « Regnard a une verve endiablée, pittoresque et variée. »

Pièce d'intrigue uniquement, l'action est en général bien conduite. Il y a bien les: « Mais on vient! (II, 8) . . . Mais j'aperçois quelqu'un . . . Mais j'entends quelque bruit (V, 1). » Ils font sourire les habitués du théâtre, mais ne sont-ils pas nécessaires?

Jean-Jacques Rousseau a soutenu que cette pièce était immorale. Plusieurs l'ont répété, et M. l'abbé Bethléem les cite dans son livre *Les pièces de théâtre* (1924), p. 324. Nous pensons que c'est exagéré et nous approuvons M. Desgranges écrivant: « Il faut considérer cette pièce comme un vaudeville bouffon, genre Labiche ou Alexandre Bisson. Soulever, à propos du Légataire, comme l'a fait Rousseau, une question de moralité, et critiquer de sang-froid les friponneries de Crispin, c'est prouver une singulière naïveté [11]. »

DANCOURT (1661-1725).

Dancourt est plus profond que Regnard. Celui-ci voulait rire avant tout; Dancourt ne cache pas la réalité et attire la moquerie sur la société de son temps [12]. D'un côté, l'argent qui est roi et qui ensorcelle les petits et les grands; de l'autre, la noblesse qui en impose encore par ses titres, lors même qu'elle est pauvre, ou écœurante par ses vices! On veut être riche et on veut être marquis.

La pièce la plus caractéristique de Dancourt, *Les Bourgeoises de qualité* (1700), nous montre le désordre de la société du XVIIIe siècle naissant. On y voit l'entêtement de bourgeoises riches à s'anoblir et d'un comte à s'enrichir. Que de femmes répétaient alors plus ou moins consciemment la parole de la greffière qu'il met en scène: « Je ne veux qu'un nom, moi, je ne veux qu'un nom: c'est ma grande folie » (II, 7).

Le style de cette comédie est très faible, comme d'ailleurs celui des autres comédies, car « Dancourt écrit à la diable, il ne fait guère que des pochades [13] ». Mais qu'il est donc délicieux quand il fait parler les gens de la campagne! C'est de la vraie veine française. Voyez la réponse du

[11] DESGRANGES, *Histoire illustrée de la Littérature française*, p. 660.
[12] Par son talent à esquisser quelques coins de la société, Dancourt fait songer à Sacha Guitry (voir DUBECH, *op. cit.*, t. IV, p. 20).
[13] LANSON, *op. cit.*, p. 533.

tabellion à M. Naquart qui vient d'affirmer qu'entre gens d'affaires il ne s'agit point de conscience: « Ça est vrai, vous avez raison, il ne peut s'agir d'une chose qu'on n'a pas; mais il ne m'importe, pourvu que je sois bien payé et que vous accommodiais [*sic!*] vous-même toute cette manigance-là » (I, 1).

Voyez aussi toute la scène Ire de l'acte II.

Le gros sel gaulois apparaît parfois. Voici quelques mots de la greffière entichée d'un comtin: « Nous nous serions mariés en cachette, incognito, sous seing privé, pour éviter les manières bourgeoises » (II, 3).

En résumé, petite pièce de mœurs prestement enlevée qui fait penser aux Précieuses Ridicules.

Le Sage (1688-1747).

Si Dancourt est réaliste, son réalisme ne provoque pas la haine et le mépris: il semble qu'entre les lignes danse toujours cette phrase: « C'est drôle! mais c'est comme ça! pourquoi vouloir changer? » Il n'en est pas de même de la grande comédie de Le Sage: *Turcaret*.

Parmi les continuateurs de Molière, le plus grand est sans contredit Alain-René Le Sage. Ce grand amant de l'Espagne n'est pas seulement un des maîtres du roman français avec le *Diable boiteux* (1707), et *Gil Blas* (1715-1735), il est aussi un poète comique de premier ordre. N'est-ce pas à lui qu'on doit, sinon la fondation, du moins le perfectionnement de l'Opéra-Comique. Pour l'Opéra-Comique — contre l'Opéra tout court — il composa quatre-vingt-huit pièces. La plupart de ses comédies sont tirées du théâtre espagnol. Dans *Turcaret*, son chef-d'œuvre, il s'est affranchi de ses modèles étrangers.

Turcaret (1709).

« Le Sage, dit M. Desgranges [14], a donné peut-être la plus forte comédie du XVIIIe siècle: Turcaret. Cette comédie vaut moins par l'intrigue[15] que par le *réalisme* des situations, des sentiments et du style. Elle est une des premières où la *question d'argent* soit abordée et traitée pour elle-

[14] Desgranges, *op. cit.*, p. 661.
[15] Le Sage sait d'ailleurs construire de bonnes intrigues (par exemple, Crispin rival de son maître).

même. Le Sage est le véritable héritier de Molière contemplateur et moraliste; Turcaret peut prendre place immédiatement après l'Avare et le Bourgeois Gentilhomme. »

Véritable héritier de Molière! *Turcaret* est en effet une pièce aussi triste qu'une grande comédie de Molière. Comme dans les pièces de caractère de Molière, l'intrigue de Turcaret est très faible et subordonnée presque entièrement à l'étude psychologique. Et quelle étude! Si on pouvait ajouter un sous-titre à *Turcaret,* on mettrait: *Turcaret ou le Veau d'or.* C'est en lisant ce chef-d'œuvre si triste où seul le pétillement de l'esprit fait sourire qu'on songe à la parole de La Bruyère sur les financiers: « Il y a des âmes sales, pétries de boue et d'ordure, éprises du gain et de l'intérêt, comme les belles âmes le sont de la gloire et de la vertu . . . De telles gens ne sont ni parents, ni amis, ni citoyens, ni chrétiens, ni peut-être des hommes: ils ont de l'argent [16]. »

Ce qu'il y a de singulièrement pénible, c'est que Turcaret n'est pas un homme formidable qui se dresse devant nous comme Harpagon, mais qu'il semble bien être de cette humanité moyenne que le sceptique Le Sage a peinte avec réalisme. Ajoutons qu'on ne trouve pas ici de personnage sympathique pour faire contrepoids à la vilenie des autres. Parfois seulement un éclair de bon sens et de bonté vient rehausser le ton.

Monsieur Turcaret, traitant, de laquais devenu gros financier, partisan, P.T.S. comme on disait (ou « Jupiter de la douane »), est tout-puissant par sa richesse immense. « C'est l'usurier le plus juif; il vend son argent au poids de l'or » (III, 5). Par l'argent, il dispose des hommes — et des femmes, nous le verrons plus bas — à son gré. Il peut donner des « directions en province » comme il l'entend.

> Ah! Combien de cousins, d'oncles et de maris j'ai fait directeurs en ma vie. J'en ai envoyé jusqu'en Canada (II, 5).

De conscience, point [17]. Il n'admet pas la bonté dans les affaires. A son commis d'usure, M. Rafle, qui lui demande sa pitié pour un homme dont on a surpris la bonne foi, il répond:

[16] LA BRUYÈRE, *Les Caractères* (Coll. Desg.), ch. 6, p. 223.
[17] Il est à croire que l'immoralité des « partisans » était assez générale puisque l'abbé Prévost en parle encore en 1732 dans son roman *Manon Lescaut* (Ire partie).

« Trop bon! trop bon! Eh! Pourquoi diable s'est-il donc mis dans les affaires? . . . Trop bon! trop bon! » (III, 9.)

Toute sa science, il l'avoue avec un cynisme insolent, consiste « à prendre dans le monde ce qu'il y a de meilleur » (II, 6).

Et il prend dans le monde ce qu'il y a de meilleur « le bien des hommes et l'honneur des femmes » (III, 5). Or, c'est précisément dans sa prodigalité sotte pour les femmes des autres que consiste son ridicule. Son ridicule? peut-être! Aux yeux de la morale, n'est-ce pas un autre vice?

Quoi qu'il en soit, il y a quelque chose de *comique* dans cet homme si dur, si avare qui se laisse mener sottement par son cœur. « C'est un vieux fou, dit de lui sa sœur, madame Jacob, qui a toujours aimé toutes les femmes, hors la sienne. Il jette tout par les fenêtres, dès qu'il est amoureux: c'est un panier percé » (V, 10) . . . « Il a la rage de vouloir être veuf », tient sa femme en province: c'est pour lui un démon: « il aimerait mieux vivre avec la femme du grand Mongol » (V, 10). Mais pour celle à qui il fait sa cour, il s'abaisse jusqu'à composer des vers aussi sots que le sonnet de Trissotin:

> Recevez ce billet, charmante Philis,
> Et soyez assurée que mon âme
> Conservera toujours une éternelle flamme,
> Comme il est certain que 3 et 3 font six! (I, 4.)

Sa maîtresse est une *baronne*, espèce d'aventurière, fondant sa fortune sur ses charmes et qui ne fait semblant de tenir à lui qu'afin de le ruiner de fond en comble. Elle accepte sans scrupule les présents inouïs de Turcaret pour les passer à un *chevalier*, son amant. Triste personnage lui aussi: sans principe, sans mœurs, sans probité, « qui ne rend ses soins à la coquette que pour l'aider à ruiner le traitant », et qui rompra avec elle lorsque Turcaret sera ruiné (I, 10).

Frontin, valet du chevalier, est un hardi coquin, véritable frère de Panurge. Il proclame qu'il faut tout mettre à profit, même le cœur des autres. Il n'a même pas honte de son métier. « J'admire le train de la vie humaine! Nous plumons une coquette, la coquette mange un homme d'affaires, l'homme d'affaires en pille d'autres: cela fait un ricochet de fourberies le plus plaisant du monde » (I, 12).

Ce Frontin engage la baronne à prendre chez elle une certaine Lisette qui l'a captivé. Elle est bien à sa place chez la baronne. « Point de pitié indiscrète, dit-elle à sa maîtresse, il faut étouffer vos scrupules . . . et il vaut mieux sentir quelque jour des remords pour avoir ruiné un homme d'affaires, que le regret d'en avoir manqué l'occasion » (IV, 9).

Et voici pour terminer la présentation des personnages principaux, un ami du chevalier, un *marquis* petit-maître, qui n'a de noble que le nom, qui caresse la bouteille toutes les nuits, en passe de devenir un Don Juan en amour (IV, 2). (Il était réservé à Beaumarchais de donner le dernier coup à la noblesse, mais il faut avouer que dès le début du XVIIIe siècle, elle était déjà bien pourrie.)

Le Sage, dans l'unité de temps et l'unité de lieu, conduit ses personnages au Ve acte à un banquet chez la baronne. Là, chacun se dit les quatre vérités en propos aigres-doux et nous assistons — comme il convient — à l'arrestation de M. Turcaret pour une affaire véreuse.

Mais une pièce pareille ne pouvait se terminer sans une dernière fourberie. Le règne de M. Turcaret fini, celui du valet Frontin et de sa fiancée Lisette va commencer. Frontin vient d'affirmer au chevalier que la justice lui a pris tout l'argent qu'il lui avait confié; les circonstances sont telles que nous en sommes convaincus. Le voici seul avec la soubrette Lisette dans la dernière scène du dernier acte:

> Vive l'esprit, mon enfant! Je viens de payer d'audace: je n'ai point été fouillé . . . J'ai déjà touché l'argent; j'ai 40.000 francs. Si ton ambition veut se borner à cette petite fortune, nous allons faire souche d'honnêtes gens (V, 18).

Et le rideau se tire sur une pièce où l'action est quasi nulle et d'où sort une profonde impression de tristesse. Le rire — si on a ri — est venu de l'esprit de rouerie des personnages ignobles qui ont parlé devant nous. Est-ce tout à fait la comédie traditionnelle? N'y voit-on pas déjà la comédie moderne, la comédie « rosse »? *Turcaret* n'est-il pas la première édition des *Corbeaux* d'Henri Becque, de *Les affaires sont les affaires,* d'Octave Mirbeau, et des *Ventres dorés* d'Emile Fabre? « Turcaret vit, dit M. Nisard [18], il est au milieu de nous; la révolution de 89 lui a ôté sa vaste perruque, son habit d'or, les diamants qui chargeaient ses doigts;

[18] Cité par CARUEL, *Hist. litt.*, p. 649.

elle lui a laissé sa suffisance et sa sottise. La finance renouvelle sans cesse les copies de Turcaret. »

En terminant, disons qu'il y a toujours eu chez Le Sage — un brave homme pourtant! — une tendance au persiflage. Peut-on se moquer plus finement de la justice que son Crispin, lorsqu'il s'écrie: « La justice est une si belle chose qu'on ne saurait l'acheter trop cher. »

Dufresny (1648-1724).

Dufresny vaut surtout par l'intrigue, c'est-à-dire par l'art de filer une scène et de construire une pièce, et la verve de son dialogue. Sa pièce la plus réputée est *Le double veuvage* (1702). On y voit la situation très drôle de deux époux qui se croient respectivement veufs et qui de fait ne le sont pas. Cette pièce frise deux sujets qui mériteraient l'étude: l'amour délicat et sensible d'un jeune homme (Dorante) devant l'amour léger et exubérant d'une jeune fille (Thérèse) ; la dissimulation qui règne entre les époux: on ne s'aime pas et on affirme cet amour quand même. Le *double veuvage* est une pièce fort comique, mais dans laquelle, hélas! comme dans Molière, le ridicule tombe sur le mariage.

Dufresny est également célèbre pour avoir donné à Montesquieu, par sa pièce *Les amusements sérieux et comiques d'un Siamois,* l'idée des *Lettres persanes.*

Article II

LE SENTIMENT (1730-1775).

« Mettez l'esprit à part, suivez le sentiment »
(*Le Glorieux,* II, 4).

Regnard, Dancourt, Le Sage, Dufresny tels sont les principaux imitateurs de Molière dans le premier tiers du XVIIIe siècle. Vers 1730, une réaction apparaît contre la comédie traditionnelle. A quoi est-elle due?

La lassitude qui finit par discréditer les meilleurs genres est certainement une première cause. Ensuite et surtout, on peut se demander si tous les successeurs de Molière étaient vraiment ses disciples. Beaucoup n'avaient fait que le piller en extrayant de ses œuvres les passages dont l'effet comique sur le public est toujours certain. Aucun d'eux n'avait

réussi à produire un chef-d'œuvre aussi comique et dramatique que ceux du maître. Le Sage, lui-même, nous l'avons vu, manque de la gaieté de Molière quoiqu'il puisse lui être comparé par la profondeur de son *Turcaret*.

Précisément, on commençait à se dégoûter de ce réalisme écœurant qu'on n'avait pas besoin d'aller contempler au théâtre, tellement les exemplaires pullulaient dans la société. Le théâtre n'est-il pas créé pour enchanter l'imagination et montrer autre chose que le triste quotidien?

« En même temps, nous dit, avec sa précision coutumière, M. Lanson, s'éveillaient dans les âmes des besoins nouveaux. La « *sensibilité* » naissait [19]. On appelle de ce nom au XVIIIe siècle, la réflexion de l'intelligence sur les émotions, réelles ou possibles, de la sensibilité: c'est moins le sentiment que la conscience et surtout la notion du sentiment. Une âme sensible est celle qui comprend les occasions où elle doit sentir . . .

« On voit poindre cette sensibilité à la fin du XVIIe siècle: la transformation morale et religieuse de la société en favorisent le développement. *Quand toutes les pensées de l'homme se rabattent vers la terre, le plaisir prend une valeur infinie. Or, dans une société énervée par l'excès de l'exercice intellectuel et la pratique de la politesse, le plaisir est dans le sentiment* [20] . . . C'est d'abord à propos de l'amour, de l'amitié, que ce goût s'exerce [21]. Puis, la philosophie inonde les esprits: à la place de l'amour de Dieu, elle met l'amour de l'humanité; à la place de la nature corrompue, elle offre la nature toute bonne [22]. »

Ce passage de M. Lanson est une introduction, une explication et un résumé précis de notre article II. Le goût du sentiment va d'abord s'exercer à propos de l'amour: nous avons *Marivaux*. Ce sentiment a des chances d'être juste et il l'est de fait dans Marivaux. Ensuite le goût du sentiment va gagner la philosophie humanitaire: nous avons la *comédie larmoyante* et *le drame*. Mais là, ce sentiment, nous le verrons, est plus ou moins faussé.

[19] Il serait amusant de compter toutes les fois où les mots « sensible », « sensibilité », « sentiment », apparaissent soit dans les pièces de théâtre, soit dans les romans, soit dans les documents officiels de la royauté.

[20] C'est nous qui soulignons.

[21] Voir le groupe célèbre de l'*Amour et de l'Amitié* sculpté par Pigalle et les tableaux de l'*Amour*, aux théâtres français et italien, par Watteau.

[22] LANSON, *op. cit.*, p. 659.

§ I. — *MARIVAUX (1688-1763).*

Avec Marivaux, la comédie change complètement. Ce n'est plus le ridicule qui soulève le gros rire; ce sont les premières maladresses de l'amour qui font sourire. Certes, il y a déjà de l'amour dans les comédies de Molière; la manière fine, par exemple, dont il s'en moque dans le *Bourgeois Gentilhomme* (acte III) est certainement une façon de le décrire. Mais jamais Molière n'a pris l'amour comme étude principale de ses pièces.

On pensait jusqu'alors qu'un sujet si brûlant était réservé à la tragédie. Le « féroce » Racine avait profondément pénétré les esprits. Marivaux, lui, évitera l'écueil: ses pièces resteront comiques en n'offrant que les premières gaucheries de l'amour — et non tragiques par la dernière crise d'un amour-passion.

Marivaux est donc très original. Bien plus, il a créé un genre si bien à lui qu'il faudra s'appeler Musset ou François de Curel pour essayer de le reproduire (*Comédies et Proverbes — La danse devant le miroir*). Les pièces de Marivaux, critiquées autrefois [23], sont applaudies par tous aujourd'hui. Ce sont peut-être des bibelots, mais si finis, si délicats, si solides en même temps, si français en un mot qu'ils donnent à leur auteur une place unique dans la littérature française.

Je n'en veux comme preuve que deux de ses pièces: l'une très connue, *Jeu de l'amour et du hasard,* l'autre moins, *L'épreuve.*

Jeu de l'amour et du hasard (1740).

Dans un arrangement factice et comique, c'est une étude délicieuse et vraie du cœur humain. Sylvia, qui s'est déguisée en soubrette pour examiner incognito le jeune homme qu'on veut lui faire épouser, se trouve en présence d'un valet qui est ce jeune homme lui-même à qui la même idée est venue: Sylvia est troublée par l'amour involontaire que lui inspire ce prétendu valet (car Bourguignon n'est autre que Dorante) et quand celui-ci lui a découvert qui il est, elle peut s'écrier qu'elle « voit clair dans son cœur » et qu'elle « avait grand besoin que ce fût là Dorante » (II, 12).

[23] « On méconnaît à l'ordinaire la féconde originalité de Marivaux » (DUBECH, *op. cit.*, t. IV, p. 8).

Les surprises, les hésitations, les premières atteintes de l'amour, les premières colères qui semblent injustifiées — par exemple, quand Sylvia qui aime déjà ne peut plus supporter son frère (II, 11), — les déclarations adoucies — par exemple, le « je ne te hais point » (II, 10), — les paroles vraies et fausses à la fois comme en trouve l'amour, l'esprit que donne subitement l'amour — ainsi, lorsque Sylvia s'écrie: « Les gens indifférents gâtent tout » (III, 8), — la force de ce même amour — « Savez-vous bien, Monsieur, dit Sylvia à Dorante, que si je vous aimais, tout ce qu'il y a de plus grand dans le monde ne me toucherait plus? » (*ibid.*), — enfin l'égoïsme même dans le marchandage de l'amour réciproque — « Jugez du cas que j'ai fait de votre cœur par la délicatesse avec laquelle j'ai tâché de l'acquérir » (III, 9), — voilà, dans un style presque sensuel, la réalité et le naturel d'un amour qui n'est ni mystique ni romanesque.

Autour de ce couple d'amoureux, Lisette et Arlequin, types fantaisistes, aux reparties bouffonnes et fines à la fois, ne sont là que pour parodier et jouer en mineur l'amour délicat des maîtres. Ils font rire, eux, à gorge déployée. Mais enlevez-les; enlevez les personnages secondaires des pièces de Marivaux, et vous n'avez plus que le sourire, ce sourire qui naît à la vue de nos propres misères et faiblesses.

L'Épreuve (1740).

(Comédie en un acte.)

Délicieuse pièce. Du même genre Marivaux. Lucidor aime Angélique et Angélique aime Lucidor. Mais ils ne se sont jamais déclaré leur affection. Lucidor éprouve l'amour d'Angélique en offrant à celle-ci comme époux son propre valet Frontain qu'il habille en homme de qualité. Angélique rejette Frontain et le mariage avec Lucidor se décide enfin.

C'est bien l'épreuve de l'amour: « Tout sûr que je suis du cœur d'Angélique, dit Lucidor, je veux savoir à quoi je le dois et si c'est l'homme riche ou seulement moi qu'on aime » (sc. I). Angélique aime vraiment sans le dire. Son amitié s'est bien vite changée en haine, c'est-à-dire en amour, devant les façons d'agir de Lucidor. « J'avais de l'amitié pour vous et je n'en ai plus » (sc. 18). Elle dévoile sa pensée petit à petit et indirectement: « Quand vous auriez pensé que je vous aimais, quand

vous m'auriez cru pénétré de l'amour le plus tendre, vous ne vous seriez pas trompé » (sc. 21).

Et enfin la déclaration qui résume toute la pièce:

> LUCIDOR: Vous m'aimez donc?
> ANGÉLIQUE: Ai-je jamais fait autre chose?

Et voilà la pièce finie. A côté et au milieu des personnages principaux, évoluant avec un comique ineffable qui doit soulever des tonnerres d'applaudissements à la représentation, les personnages si sympathiques Maître Blaise et son « biau » parler, Frontain qui, malgré son habit de seigneur, montre un bout d'oreille de valet, et Lisette, délicieusement taquine. Peut-on surpasser le comique de la scène treize?

* * *

La comédie de Marivaux est donc très fine et très délicate. Toutes ses pièces se ressemblent [24] (comme toutes celles de Racine sont de la même veine) : il n'y a qu'à changer les circonstances, les « niches » comme il dit lui-même. « J'ai guetté dans le cœur humain toutes les niches différentes où peut se cacher l'amour lorsqu'il craint de se montrer; et chacune de mes comédies a pour objet de le faire sortir d'une de ces niches. »

On peut se demander pourquoi les pièces de Marivaux comportent du sérieux et du comique, du factice et du vrai; pourquoi Lisette à côté de Sylvia et pourquoi Maître Blaise à côté de Lucidor. La réponse est fort simple: Marivaux offrit ses pièces au Théâtre-Italien. Or le théâtre italien unissait le factice et le vrai: on y trouvait la fantaisie de la *commedia dell'arte* avec Arlequin et la vérité et la délicatesse avec Lélio (RICCOBONI).

Marivaux n'eut jamais de chance à la Comédie-Française. Au contraire, il trouva aux Italiens une actrice piquante et fine, Sylvia (Gianetta Benozzi) pour créer ses personnages. M. de Courville raconte l'anecdote suivante à propos de Sylvia:

« Sylvia qu'on applaudissait dans la *Surprise* (pièce dont elle ignorait l'auteur), sentait que son rôle était susceptible d'une nuance d'esprit

[24] Quand il traite de l'amour naissant, car il y a chez lui d'autres sujets: pièces mythologiques, féeries philosophiques, satire sociale.

et de *sentiment* qu'elle n'y mettait point, que sa pénétration et sa sensibilité ne pouvaient atteindre. Elle avait dit le désespoir qu'elle en avait et que l'auteur seul aurait pu calmer. Un jour, elle reçut la visite de deux hommes dont l'un seulement était de ses amis; elle leur fit politesse. Il y avait une brochure sur la table dont l'inconnu voulut voir le titre. « C'est la surprise de l'Amour, reprit Mlle Sylvia; c'est une comédie charmante; mais j'en veux à l'auteur: c'est un méchant de ne pas se faire connaître; nous la jouerions cent fois mieux s'il avait seulement daigné nous la lire.» Il prend l'ouvrage, le feuillette, lit quelques répliques à la légère, et puis se laisse entraîner: « Ah! Monsieur, s'écrie Sylvia, vous éclairez mon âme. Vous lisez comme je voulais . . . Vous êtes le diable ou l'auteur de la pièce! » Marivaux répondit qu'il n'était pas le diable [25]. »

Marivaux devait plaire dans un siècle si spirituel et si délicat, et il plut beaucoup. La société raffinée de 1730 à 1760 se retrouvait dans le marivaudage, le vrai marivaudage.

Si par ce mot on veut entendre une analyse maniérée et fausse du cœur humain, le marivaudage ne vient pas de Marivaux. Le genre créé par l'auteur des *Surprises de l'amour,* des *Fausses confidences,* reste, par ses qualités originales, difficilement imitable. L'injustice seule et la jalousie ont pu faire dire à Voltaire: « Marivaux sait tous les sentiers du cœur humain, mais il n'en connaît pas la grande route [26]. »

§ II. — *LA COMÉDIE LARMOYANTE.*

En même temps que le marivaudage naissait au Théâtre-Italien, les Comédiens-Français, tout en prétendant maintenir la comédie de caractère traditionnelle, en cinq actes et en vers, créaient un autre genre: la comédie larmoyante.

DESTOUCHES (1680-1754).

On a vu que le gros rire de Regnard et des successeurs de Molière ne plaisait plus. Il fallait donc une restauration. Destouches l'entreprit en créant ce que j'appellerais « *la comédie à portraits* » qui est l'opposé de

[25] DUBECH, *op. cit.*, t. IV, p. 86.
[26] Cité par DEMOGEOT, *Histoire Litt. française*, p. 504.

l'art théâtral. Mais il ne fit que conduire la comédie traditionnelle à un genre tout nouveau: la comédie larmoyante et le drame.

Malgré lui cependant, car Destouches avait en lui de quoi imiter le comique de Molière. Porté au rire, au bon rire gaulois, il eut peur « de secouer le parterre ». En effet « le rire est vulgaire: Destouches rêvait un comique décent, bon seulement à faire sourire l'âme. Aussi ne s'inspira-t-il pas de Molière, trop vif, trop populaire, même dans ses hauts chefs-d'œuvre: ses maîtres furent La Bruyère et Boileau. Il multiplia les portraits: ses Lisette et ses Frontain passent leur temps à faire les « caractères » satiriques de tous les gens qui paraissent ou qu'on nomme dans la comédie [27]. »

On le voit bien dans *le Glorieux* (1732), pièce principale de Destouches, en cinq actes et en vers.

Le comte de Tufières est un orgueilleux personnage dont le père est ruiné et qui veut épouser Isabelle, fille du riche Lisimon. Lycandre, père du comte, apparaît au moment où celui-ci vient de le renier et d'entasser les mensonges pour faire croire à sa brillante fortune. Il oblige son fils à s'agenouiller et lui pardonne.

Le Glorieux est d'abord du La Bruyère. Tous les personnages pourraient dire comme la servante Lisette au domestique Pasquin:

« Je veux que nous tenions ici conseil ensemble » (I, 2) sur ceux qui nous entourent. Tout le premier acte est la description du maître et de la maîtresse du logis.

Ainsi conçue, la pièce est évidemment froide et compassée. On ne cherche pas à légitimer l'entrée et la sortie des acteurs. Ils viennent quand l'auteur a besoin d'eux. Ils avouent eux-mêmes que leurs discours sont des portraits (III, 5).

Le Glorieux est aussi du Boileau. Ne reconnaît-on pas la touche des *Épîtres* dans ces vers que justement on attribue parfois à tort au législateur du Parnasse:

> La critique est aisée, et l'art est difficile (II, 5).
> Chassez le naturel, il revient au galop (III, 5).

[27] LANSON, *op. cit.*, p. 658.

Enfin, *Le Glorieux* annonce la comédie larmoyante par sa tendance à moraliser et ses effets pathétiques et sentimentaux. Tous ceux qui entourent le Glorieux veulent le convertir. Jusqu'à sa fiancée qui lui fait la leçon (III, 4) ! Ou bien ils s'accusent eux-mêmes, par exemple, Pasquin avoue qu'il est fier parce qu'il est sot (IV, 4).

La fin est sentimentale, surtout lorsque nous entendons le père dire à son fils:

> Redoute mon courroux,
> Ma malédiction, ou tombe à mes genoux (V, 6).

Comme nous sommes au cinquième acte, le fils s'humilie et, tout d'un coup, renonce pour jamais à son défaut invétéré.

Il y a dans cette pièce deux scènes de vrai théâtre: les scènes neuf et cinq de l'acte II: l'étude de la timidité de Philinte est délicieusement conduite. C'est là sans doute que réside le vrai Destouches.

Nivelle de La Chaussée (1692-1754).

Après Destouches qui nous instruit, mais nous fait encore sourire, Nivelle de La Chaussée franchit un degré de plus. Cette fois, il n'est plus question de rire. Nivelle crée, au Théâtre-Français, la comédie méchamment appelée « larmoyante ».

La Chaussée était assez léger de mœurs, mais il voulut (par mode de compensation sans doute) que le théâtre fût « une école où la jeunesse pût prendre des leçons de sagesse et de vertu [28] ».

La comédie larmoyante est une comédie qui n'est pas comique du tout et dont certaines scènes font verser un pleur. La Chaussée pose en principe que le rire peut être absolument éliminé de la comédie; Marivaux avait mené la comédie au sourire; ce sourire, La Chaussée va l'éteindre.

Quels seront les sujets de ses pièces? La vie intime, les douleurs domestiques, la tragédie des existences privées; sujets déjà à la mode par les romans de Marivaux et de l'abbé Prévost. On peint alors les petites gens pour provoquer *l'attendrissement*. On sent déjà Rousseau et ce grand mouvement de sentiment et de passion qui, par delà Rousseau et Bernar-

[28] Préface de ses œuvres, 1762.

din de Saint-Pierre, au-dessus du classique et de l'antique Chénier, aboutira au Romantisme du XIXe siècle.

Comme le sujet, le style de la comédie larmoyante doit donner tout son effort pour émouvoir. On aura alors un style faux la plupart du temps, je veux dire faussement ému. Ce défaut, sensible déjà chez Nivelle de La Chaussée, deviendra insupportable dans les pièces de Diderot.

Enfin, la comédie larmoyante a pour but de moraliser. Il en était grand besoin au moment où tous s'embarquaient pour Cythère. Comme le remarque ironiquement M. Desgranges: « Une société frivole et libertine s'ennuie de ses vices: il faut bien que la vertu soit quelque part; on la met sur le théâtre [29]. »

Nivelle de La Chaussée connut le plus grand succès. Les femmes surtout applaudirent. Tout le monde se mit à composer des comédies larmoyantes. Voltaire lui-même écrivit *L'enfant prodigue* [30], *Nanine*, *L'Écossaise* (pièce dans laquelle il mit Fréron en scène). Beaumarchais, qui devait plus tard ressusciter la vraie comédie, donna *Eugénie* et *Les deux amis*. Ce ne sont certes pas ces deux pièces qui l'ont immortalisé.

Prenons comme type de la comédie larmoyante la *Mélanide* (1741) de Nivelle de La Chaussée.

Mélanide (1741).

Après avoir été séparée du comte d'Ormancé, duquel elle avait eu « illégalement » un enfant, Mélanide avait été déshéritée par ses parents et chassée loin du toit paternel, loin du comte et loin de son fils. Libérée après de longues années, elle ne retrouve le comte (qui se fait appeler le marquis d'Orvigny) que pour apprendre avec stupeur qu'il est le rival en amour de son fils d'Arviane. L'objet de leur tendresse est une certaine Rosalie, fille de Dorisée, amie de Mélanide. Après plusieurs scènes de reconnaissances vraiment tragiques, Mélanide réussit à recouvrer le cœur du marquis et à unir son fils à Rosalie.

Tout finit donc bien. Tout s'arrange. La « vertu » est récompensée lorsque chaque personnage a bien « moralisé ». Car ils moralisent

[29] DESGRANGES, *op. cit.*, p. 894.

[30] Voltaire s'est condamné en écrivant dans la préface de l'*Enfant prodigue*: « Tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux. » Il a parfaitement réussi dans le genre ennuyeux.

tous. Ceux qui ne récitent pas le confiteor donnent des conseils aux autres. Voici, par exemple, les conseils de Mélanide à d'Arviane qu'elle ignore encore être son fils:

> Laissez, Monsieur, laissez l'amour aux gens heureux.
> Hélas! C'est un plaisir qui n'est fait que pour eux.
> .....
> Il sera temps d'aimer quand vous serez au port . . .
> .....
> La prudence ne vient qu'à la fin des beaux jours (I, 2).

La même Mélanide s'accuse plus loin au confident Théodon: elle a aimé jadis le comte:

> L'un et l'autre aveuglés, l'un et l'autre indiscrets
> Nous osâmes penser à des liens secrets.
> L'effroi me tint longtemps au bord du précipice.
> Hélas! Il n'en est point que l'amour ne franchisse.
> Je ne pus résister au penchant le plus doux.
> Sur la foi des serments . . . nous devînmes époux . . . (II, 3).

Et Théodon, le confident commun, le déversoir des secrets de tous les personnages, ressemble à une fée qui rend tout le monde heureux. Il est assez amusant de l'entendre dire, en se frottant les mains sans doute, après avoir réconforté le pauvre d'Arviane:

> Travaillons à présent au bonheur de sa tante (III, 5).

Il est là pour remuer les bons sentiments qui dorment au fond des cœurs. Son devoir accompli, la pièce est terminée; le marquis peut dire, en manière de « ce qu'il fallait démontrer »:

> Ne faisons désormais qu'une même famille
> Ô ciel, tu me fais voir en comblant tous mes vœux,
> Que le devoir n'est fait que pour nous rendre heureux (V, 3).

La conversion finale de cette pièce (comme celle des autres comédies larmoyantes) est un vrai miracle opéré par le souvenir des lois de la nature. C'est merveilleux! Bien dommage que ça n'existe que sur le théâtre!

Ajoutons que les acteurs parlent souvent de sentiment ou de sensibilité. C'est d'Arviane qui nous dit:

> Plus je sens vivement, plus je sens qui je suis . . .
> L'insensibilité ne saurait être un bien (I, 4).

Ils feraient bien d'en parler moins et d'être plus vrais.

Quant au style, il est assez facile, souvent faible, parfois boursouflé et déclamatoire, par exemple, le marquis à Théodon le confident:

> Si vous m'aimez, achevez votre ouvrage:
> Vous m'avez embarqué, sauvez-moi du naufrage (II, 1).

Et d'Arviane:

> Le sein qui m'a conçu doit frémir à ma vue (IV, 5).

Mais nous en avons trop dit pour Nivelle de La Chaussée et sa comédie larmoyante. Son originalité consiste dans la description des douleurs domestiques, et par là, comme le remarque M. Lanson, la comédie larmoyante est l'ancêtre oublié, mais authentique, de la comédie contemporaine.

Mise en prose, dotée de principes par Diderot, la comédie larmoyante deviendra le *drame*. Mais, avant d'étudier le drame, il nous faut voir la résistance de la comédie pseudo-traditionnelle, genre soi-disant Molière, avec Piron et Gresset.

§ III. — *PERSISTANCE DE LA COMÉDIE PLAISANTE ET SATIRIQUE.*

Comme on devait s'y attendre, le genre sérieux, c'est-à-dire ennuyeux, ne devait pas plaire toujours à tout le monde. « Destouches lui-même, qui avait fait « le Glorieux » protesta que le rire était l'effet unique et nécessaire de la comédie [31]. » Et il écrivit *la fausse Agnès* (1736), pièce qui malgré quelques scènes fort comiques (voir I, 7, la parodie de la politesse du XVIIIe siècle, et II, 4, où Angélique contrefait l'idiote pour dérouter son amant) reste bien pâle. « Ça ne marche pas. » Destouches a présumé de ses forces en essayant de nous intéresser sans intrigue: Destouches n'est pas Molière!

[31] LANSON, *op. cit.*, p. 665.

PIRON (1689-1773).

Piron, « qui ne fut rien, pas même académicien », a beaucoup composé pour le théâtre de la Foire. Il est célèbre comme poète dans le genre de poésie léger et spirituel si en vogue au XVIIIe siècle. Il est célèbre pour avoir osé se comparer à Voltaire. Il est célèbre pour sa participation aux rendez-vous joyeux et bouffons du Caveau en compagnie de Collé, de Gallet et de Vadé [32]. Il est intarissable dans ses épigrammes.

Mais nous ne pensons pas que la pièce qu'on unit toujours à son nom *La Métromanie* (1738), soit aussi charmante et pétillante que veulent bien le dire la plupart des manuels. Nous sommes bien plutôt de l'avis de M. Lanson [33]: « Piron, dit-il, écrivit sa Métromanie, peinture trop chargée d'un travers trop spécial et dont vraiment on a fort exagéré l'agrément. »

Que de vers insipides dans la *Métromanie!* J'ai bien peur que le métromane ou le métrophile ne soit pas le héros de la comédie, *Damis* (alias M. de l'Empyrée), mais bien Piron lui-même. Il pourrait peut-être dire comme Damis:

> Ma pièce auparavant me semblait des meilleures:
> Je n'y vois maintenant que d'horribles défauts,
> Du faible, du clinquant, de l'obscur et du faux (V, 1).

J.-B. GRESSET (1709-1777).

L'auteur si sympathique de *Vert-Vert* est resté célèbre par sa comédie du *Méchant* (1745). Ce n'est pas une comédie de caractère; c'est la satire du défaut si répandu au XVIIIe siècle: la méchanceté de l'esprit. On sait que les épigrammes furent le triomphe du siècle, et quand on fait de l'esprit, quand « on donne à causer » dans tant de salons, on risque fort de blesser. Le bon Gresset, qui eut l'honneur d'être ennemi du caustique Voltaire, nous donne la notion du véritable esprit en démasquant la perfidie de Cléon.

[32] « Le Caveau, société semi-bachique, semi-littéraire, se forma vers 1735, fut dispersée en 1740, se reconstitua bientôt et vécut jusqu'en 1796. Au XIXe siècle, un autre Caveau reprendra les traditions de l'Ancien » (CARUEL, *Hist. Litt.*, p. 657).

[33] LANSON, *op. cit.*, p. 665.

Cléon est l'homme à bonnes fortunes du milieu du siècle, « l'esprit le plus faux, l'âme la plus noire » (I, 2) qu'on puisse trouver, dit de lui la suivante Lisette:

> Il sait se satisfaire
> Du mal qu'il ne fait point, par le mal qu'il fait faire (*id.*).

Il affirme que

> Les sots sont ici-bas pour nos menus plaisirs . . . (II, 1).
> Et se moquer du monde, est tout l'art d'en jouir (II, 3).

On le voit brouiller toute une famille et l'amour naissant de Valère pour Chloé en vue précisément de posséder Chloé. Seulement il en est qui voient clair dans son jeu et Gresset a bien pris soin de placer près de lui non seulement l'habile Lisette, mais aussi Ariste qui fait la satire de l'esprit méchant du XVIIIe siècle et qui donne aussi dans l'admirable scène quatre de l'acte IV la définition du véritable esprit:

> Le véritable esprit marche avec la bonté.
> Cléon n'offre à nos yeux qu'une fausse lumière:
> La réputation des mœurs est la première;
> Sans elle, croyez-moi, tout succès est trompeur;
> Mon estime toujours commence par le cœur;
> *Sans lui l'esprit n'est rien* . . . (IV, 4.)

Pas de ces

> esprits bas et jaloux
> Qui se rendent justice en se méprisant tous.

Il n'admet pas, comme Cléon, que tout le monde soit méchant et que personne ne le soit. Il ajoute:

> En vérité
> Je n'ai vu que l'ennui chez la méchanceté:
> Ce jargon éternel de la froide ironie,
> L'air de dénigrement, l'aigreur, la jalousie,
> Ce ton mystérieux, ces petits mots sans fin,
> Toujours avec un air qui voudrait être fin . . .
> Tout cela n'est-il pas, à le bien définir,
> L'image de la haine et la mort du plaisir (IV, 7).

Et plus bas, la fameuse maxime:

> L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a.

Le *Méchant* est une étude fine et exacte, mais sans chaleur et surtout sans puissance dramatique. Les entrées et sorties des spectateurs sont

peu motivées; les jeux de scène sont faibles; les longues tirades abondent. Au fond, on peut ranger le *Méchant* de Gresset avec le *Glorieux* de Destouches. Ce sont toutes deux des comédies à la Boileau, avec cette différence que le *Glorieux* finit en drame.

N. B. LE THÉÂTRE SUR LES SCÈNES PRIVÉES: CARMONTELLE [34].

Nous remarquions au début de cet article la grande vogue du théâtre pendant tout le XVIIIe siècle jusque chez les particuliers. Laissons un instant la Comédie-Française et les Italiens pour nous entretenir des scènes privées. L'auteur qui attire notre attention est Carmontelle, peintre et ordonnateur des fêtes du duc d'Orléans.

Si on admet qu'au théâtre, c'est l'élément « jeu » qui domine, il faut réserver une place spéciale à Carmontelle. Il excella dans le proverbe, dans ce genre qui sera repris et agrandi au siècle suivant par Alfred de Musset et Octave Feuillet, et, de nos jours, par Mme Gérard d'Houville.

A cause de son « jeu », on comprend que les « compagnons de jeux » (troupe Henri Brochet) voient facilement en Carmontelle un vrai maître: « C'est, dit H. Brochet, un des rares petits maîtres des siècles derniers, qui nous ait restitué le rythme dramatique que nous trouvons si rarement chez les maîtres authentifiés qui furent ses contemporains [35]. » Leur sympathie pour lui les pousse à publier ses proverbes dans la revue *Jeux, Tréteaux et Personnages.*

Rien de plus justifié. Ne trouve-t-on pas le modèle de la pièce bien « filée » dans les *Deux filous* [36] *ou « Tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute?* N'est-ce pas faire honneur à Carmontelle en disant que la scène trois de ce proverbe est du meilleur Molière?

Le rythme dramatique de Carmontelle montre les travers de la société de son temps. La forme légère du proverbe ne fait qu'esquisser — mais avec quelle perfection — les ridicules que les dramaturges ses voisins étalent et approfondissent avec plus ou moins de succès. Ainsi, dans *la*

[34] Je remercie le R. P. Hilaire, O.F.M.Cap., d'avoir bien voulu m'indiquer cet auteur dont aucun critique « officiel » ne parle, si ce n'est en passant (par exemple, DUBECH, *op. cit.*, IV, p. 80).

[35] *Jeux, Tréteaux, et Personnages,* 15 juin 1932, n° 21, p. 115.

[36] *J.T.P.*, 15 janvier 1939, n° 85.

Veuve embarrassée [37] il a bien remarqué, comme Dufresny, comme La Chaussée, l'hypocrisie écœurante d'époux qui ne s'aiment pas.

Les proverbes de Carmontelle sont donc bien — dans tous les sens — de petits « drames de société ».

Signalons aussi, avant d'étudier le drame de Diderot, un auteur considéré comme un excellent maître de « jeu » par Léon Chancerel: Antoine Mattiuci, dit *Collalto* [38] (1717-1778). Collalto est un véritable héritier de la *commedia dell'arte* à qui Molière et tous les vrais « comédiens » doivent tant. Son succès est à peu près contemporain de celui de Diderot.

§ IV. — *LES LETTRES PATENTES DONNÉES PAR DIDEROT À LA COMÉDIE LARMOYANTE, C'EST-À-DIRE LE DRAME.*

Ce n'étaient pas des pièces froides comme le *Méchant* qui pouvaient arrêter la marche triomphale de la comédie larmoyante. Diderot, le « touche-à-tout », comme le nomme Desgranges, va s'emparer de la comédie larmoyante et la transformer en drame.

Le drame est la grande trouvaillle du XVIIIe siècle. Mais il faudra attendre Augier et Dumas fils, pour en montrer de vraies réalisations. C'est pour cela que Beaumarchais semble bien s'en moquer, lorsqu'il met les paroles suivantes dans la bouche du docteur Bartholo [39]: « Qu'a produit notre siècle pour qu'on le loue? Sottises de toute espèce: la liberté de penser, l'attraction, l'électricité, le tolérantisme, l'inoculation, le quinquina, l'encyclopédie et les drames . . . »

Ce n'est pas pour rien que Beaumarchais unit l'encyclopédie et les drames. Le drame fut, dans la main de Diderot, le grand moyen de répandre les idées de l'*Encyclopédie;* il a été voulu par les philosophes pour agir sur la bourgeoisie. A partir de 1750, en effet, la lutte philosophique augmente d'intensité. Alors que Voltaire, « garçon de boutique » de l'*Encyclopédie,* use de la tragédie pour diffuser dans le public ses conclusions rationalistes, Diderot, l'âme de l'Encyclopédie, le travailleur acharné qui, en dépit de toutes les difficultés, conduit de 1751 à 1780

[37] Voir *J.T.P.*, 14 avril 1932, n° 19, p. 62.
[38] Voir *J.T.P.*, 15 septembre 1931, n° 12, p. 378.
[39] *Barbier de Séville*, I, 3.

tous les nouveaux articles du *dictionnaire alphabétique des connaissances humaines,* Diderot se sert de la « comédie » à cette même fin.

Quelle bonne aubaine pour lui que le nouveau genre bourgeois! Il est probable qu'il n'aurait jamais inventé le drame sans initiateur, car sa spontanéité était médiocre [40], mais c'était une grosse tête à réactions. L'idée du drame avait élé lancés par l'Angleterre [41]; Nivelle de La Chaussée avait ouvert au genre bourgeois la voie au succès: Diderot emboîte le pas et crée les règles de cette nouvelle formule.

Le drame est essentiellement un milieu, un milieu entre la comédie qui fait rire et la tragédie qui fait pleurer, entre les ridicules et les passions. Il n'est ni amusant, ni tragique. Il cherche le sérieux qui fait naître l'émotion. Et par là, il continue la comédie larmoyante. Si bien qu'on peut dire que le *drame* n'est que la comédie larmoyante mise en prose.

Diderot y ajouta du neuf. Il voulut qu'on peignît désormais les *conditions* ou les *relations.* Qu'est-ce qu'une condition pour Diderot? Il est essentiel de bien définir ce mot, car plusieurs ont été injustes dans leur critique. Diderot entend-il par « condition » l'absence totale de l'étude du « caractère »? Non! Pour lui, « les conditions ce sont des *caractères,* non abstraits et généraux, mais *particularisés, localisés, modifiés* par les circonstances de la vie réelle [42] ». Ceci est presque une découverte. C'est la réaction contre la comédie de caractère classique, trop « *générale* ».

Le drame ne serait pas de la comédie larmoyante s'il ne cherchait point à moraliser. Diderot veut instruire directement, en prêchant, non en faisant rire comme Molière. « J'ai pensé, écrit-il [43], qu'on discuterait au théâtre les points de morale les plus importants, et cela sans nuire à la marche dramatique de l'action. »

Il veut donc remplacer la chaire. La prédication a quitté l'Église pour s'installer au théâtre et dans le roman. Là-bas, en Angleterre, Richardson émeut les âmes et les conseille tout en peignant la vie bourgeoi-

[40] « Qu'a-t-il donc inventé en art dramatique? Je réponds avec assurance: il n'a exactement rien inventé » (J. LEMAÎTRE).

[41] *Le Marchand de Londres* de Lillo, 1731; *Le Joueur* d'E. Moore, 1753. — Par Voltaire, le XVIIIe siècle fut anglomane. Par Grimm et Lessing, il devait devenir « furieusement » germanomane, surtout à l'époque de la Révolution. — A noter l'influence réciproque de Lessing et de Diderot.

[42] LANSON, *op. cit.*, p. 662.

[43] DIDEROT, *De la poésie dramatique,* 1758. C'est déjà la « pièce à thèse ».

se. En France, Rousseau sera bientôt directeur de conscience par la *Nouvelle Héloïse.*

La peinture, elle aussi, « prêche » à sa façon. C'est l'époque des tableaux moraux et bourgeois de Fragonard, de Moreau et de Greuze. L'union des arts et des lettres est en effet si étroite au XVIIIe siècle que les influences réciproques se multiplient.

Mais toute cette belle prédication aboutit en pratique à l'irréligion ou du moins ne réussit pas à arrêter les flots de l'impiété. C'est M. Lanson qui nous le dit [44], M. Lanson qu'on ne peut certes pas accuser de cléricalisme. D'ailleurs que penser de la prétendue morale de l'*athée Diderot,* de l'incohérent Diderot, morale qui prêche l'abandon à l'instinct? (Voir *Le neveu de Rameau.*)

Le drame ne serait pas de la comédie larmoyante, s'il ne répétait les scènes sentimentales de celle-ci [45]. Diderot transporte sur le théâtre les *tableaux* de Greuze et soutient que les *tableaux* doivent désormais remplacer les coups de théâtre. Il abuse de la pantomime et des points de suspension. Il risque, par sa théorie des *tableaux* de fausser le genre dramatique et de nuire à la vigueur de l'intrigue essentielle à l'action [46]. Mais son gros avantage est de donner un *jeu* plus réel que celui des anciens comédiens du Théâtre-Français. C'est de Diderot que datent les indications scéniques des pièces (décors, costumes, gestes, allure de tel ou tel personnage, etc.). On trouve ce désir de reproduire un tableau jusque chez Beaumarchais, le Beaumarchais du *Mariage de Figaro.* Dans le IIe acte (sc. 4), il demande d'imiter l'estampe de Vanloo: *La conversation espagnole.*

Le drame ne serait pas de la comédie larmoyante, s'il n'avait pas un style qui cherche à nous émouvoir de force. Nous en verrons des exemples tout à l'heure.

Il n'a manqué à toutes ces théories que d'être appliquées dans un chef-d'œuvre. Malheureusement! ni Diderot, ni Sedaine — les deux auteurs principaux de drames — ne nous l'ont donné. Il faudra attendre

[44] LANSON, *op. cit.*, p. 734, 805, 836.

[45] Avec La Chaussée et Diderot, les types littéraires changent: de raisonneurs et conscients, ils deviennent sentimentaux.

[46] M. Lanson fait remarquer (*op. cit.*, p. 747) que le conte dans Diderot est une suite d'estampes: on peut en dire autant de ses pièces.

Augier et Dumas fils. Au XVIIIe siècle, « le drame qui avait eu la noble ambition d'avoir une action sociale, n'aboutit qu'à une production de plus en plus médiocre, gâtée par une sensiblerie fade et déclamatoire. Créé pour la bourgeoisie, il ne songea bientôt plus qu'à plaire au peuple et devint le mélodrame [47] » (par exemple, *La brouette du vinaigrier*, de *Mercier*), lequel, anobli par Hugo, sera le drame romantique.

DIDEROT (1713-1784).

C'est au Théâtre-Français que Diderot fit jouer en 1761 son fameux drame: *Le père de famille.*

Quelle pièce insupportable que le *Père de famille!* Certes, cela ne vient pas du sujet assez intéressant par lui-même: M. d'Orbesson a deux enfants, Saint-Albin et Cécile. — Saint-Albin aime une jeune fille pauvre et vertueuse, Sophie; Cécile aime Germeuil, fils d'un vieil ami de son père. Le mariage de Saint-Albin est contrarié par la différence des conditions et l'intervention du commandeur d'Auvilé, homme riche et méchant, beau-frère de d'Orbesson. Il se conclut pourtant, en même temps que celui de sa sœur, parce que Sophie, contre laquelle d'Auvilé a obtenu une lettre de cachet, est sauvée par Germeuil et retrouve en d'Auvilé son oncle qui l'avait abandonnée.

A part la reconnaissance finale, nous avons donc là un magnifique sujet de drame.

Ce qui nous indispose, c'est d'abord la prédication intempestive du père de famille: c'est le philosophe Diderot qui parle par sa bouche. La religion, pour Diderot comme pour Voltaire (*Zaïre*) est l'obstacle au bonheur de la nature. Les deux compères ont appris à leur siècle que toute religion est fondée sur la fourberie des uns et la stupidité des autres. Le père de famille pense la même chose: il ne veut pas entendre parler du couvent pour sa fille Cécile:

> Vous quitteriez la maison de votre père pour un cloître? Non, ma fille, cela ne sera point. Je respecte [!] la vocation religieuse, mais ce n'est pas la vôtre. La nature, en vous accordant les qualités sociales, *ne vous destina point à l'inutilité* . . . Non, je n'aurai point donné la vie à un enfant, je ne l'aurai point élevé, je n'aurai point travaillé, sans relâche, à assurer son bonheur pour le laisser descendre, tout vif, dans le tombeau, et avec lui, *mes espérances et celles de la société trompées* . . . Et qui la repeuplera de citoyens vertueux, si les femmes les plus dignes d'être mères de famille s'y refusent? (II, 6.)

[47] ABRY, *op. cit.*, p. 417.

Et plus bas dans la même scène:

> Le mariage est un état que la nature impose. C'est la vocation de tout ce qui respire.

Ce qui agace le plus est, je pense, ce style prétentieux, faux et sensible, qui veut absolument nous émouvoir. Écoutez-le parler à son fils:

> Mon fils, il y aura bientôt 20 ans que je vous arrosai des premières larmes que vous m'ayez fait répandre . . . Je vous reçus entre mes bras du sein de votre mère; et, vous élevant vers le ciel, et mêlant ma voix à vos cris, je dis à Dieu: ô Dieu! si je manque aux soins que vous m'imposez en ce jour, ou s'il ne doit point y répondre, ne regardez point la joie de sa mère, reprenez-le (II, 11).

(C'est alors, il me semble, de la comédie [48]!)

Peut-on trouver style plus antinaturel? Pauvre Diderot! S'il a voulu plus de vérité sur le théâtre, il faut avouer qu'il n'a pas réussi dans le style de ses pièces! Rien n'est plus éloigné de la vérité que les oh! et les ah! du père de famille qui sont d'autant plus solennels qu'il manque de caractère: M. d'Orbesson n'est pas un chef, c'est une loque. D'après un vieux jeu de mot, le *Père de famille* n'appartient à la littérature, comme M. Augier à la noblesse, que par ses prétentions.

Il faut remarquer dans cette pièce l'heureuse innovation des indications scéniques. Diderot note à chaque instant le décor, le costume, le geste, le maintien et jusqu'à l'allure d'une scène. Il inscrit, par exemple, en tête de la scène huit de l'acte premier: « la marche de cette scène est lente ».

Enfin, ce drame est, ou veut être, l'étude non d'un caractère, mais d'une *relation*, celle du père de famille avec ceux qui l'entourent: fille, fils, beau-frère, etc.

SEDAINE (1719-1797).

Le bon Sedaine [49] réussit mieux que Diderot dans le nouveau genre. Dans son œuvre principale, *Le Philosophe sans le savoir* (1765) (Comédie-Française), nous voyons la peinture d'une condition: un commerçant du XVIIIe siècle. Cette pièce est le meilleur modèle du genre sé-

[48] On comprend alors Lemaître parlant de la « surprenante stupidité des œuvres dramatiques de Diderot ».

[49] Le « bon Sedaine » est souvent comparé à l' « honnête Eugène Brieux » (voir *La Farce est jouée* de E. Coindreau, p. 34).

rieux. C'est une bonne pièce, mais ce n'est pas un chef-d'œuvre. Mgr Calvet force la note quand il écrit: « Sedaine réalisa le chef-d'œuvre que Diderot avait tenté vainement [50]. »

Le meilleur modèle, disons-nous. Que doivent-être les autres pièces? Et quand on pense que le *Philosophe* eut le plus grand succès, que Diderot aurait, pour cette pièce, offert sa fille en mariage à Sedaine, on doit avouer que nous n'avons réellement plus l'état d'esprit de 1760. Nous aimons si peu actuellement ce genre sermon, ennuyeux et agaçant.

Voici le sujet de la pièce: M. Vanderk marie sa fille Sophie à un « Président ». Or, la veille même du mariage, son fils unique s'est querellé étourdiment avec un jeune officier de cavalerie, M. d'Esparville, et l'a provoqué en duel. M. Vanderk père n'apprend la nouvelle que le matin du mariage: faisant taire ses sentiments paternels tout en maudissant le préjugé de l'honneur, il envoie son fils unique se battre. Mais tout s'arrange et les jeunes duellistes s'embrassent juste à temps pour venir participer au banquet de noces.

M. Vanderk père est un philosophe du XVIIIe siècle sans le savoir, car il est *bon par nature*. Il ne veut pas que dans toute sa vie, sa fille « puisse se reprocher une fausseté même en badinant » (I, 6). Comme un patriarche, il conseille sa fille avant le mariage: « Ne perds jamais de vue, ma fille, que la bonne conduite des père et mère est la bénédiction des enfants » (I, 7).

Il a du sentiment, mais vague. Qu'est pour lui ce *ciel* qu'il invoque si souvent?

Il est philosophe, parce qu'*humanitaire*. Au moment où Voltaire réclame la liberté du commerce et enrichit son « partriarcat » de Ferney, au moment où Pigalle sculpte sa statue du *Commerce*, M. Vanderk père est commerçant. C'est sa *condition*. Il désire que les échanges libres soient le lien d'union des hommes de tout pays. « Quelques particuliers audacieux, dit-il, font armer les rois, la guerre s'allume, tout s'embrase, l'Europe est divisée; mais ce négociant anglais, russe ou chinois n'en est pas moins l'ami de mon cœur; les négociants sont sur la superficie de la terre autant de fils de soie qui lient ensemble les nations » (II, 4).

[50] CALVET, *Litt. fr.*, p. 467.

Il est philosophe, parce que au-dessus du commerçant, il ne reconnaît que deux autres états: « le magistrat qui fait parler les lois et le guerrier qui défend la patrie ». La raison, la nature et les lois, voilà sa philosophie. « Fouler aux pieds la raison, la nature et les lois! Préjugé funeste! Tu ne pouvais avoir pris naissance que dans les temps les plus barbares . . . au milieu d'un peuple dont chaque particulier compte sa personne pour tout, et sa patrie et sa famille pour rien! » (III, 8.)

Bon par nature, M. Vanderk père a un fils bon par nature également. Seulement, on ne comprend pas comment l'honneur demande le duel pour une stupide querelle de jeunes gens étourdis. Il est assez drôle d'entendre M. Vanderk fils s'écrier: « Il faut que je cherche à égorger un homme qui peut n'avoir pas tort » (III, 5).

Comme chez Diderot, les indications scéniques sont continuellement indiquées; comme chez Diderot, le style qui cherche à être naturel est souvent ampoulé et parfois déclamatoire.

Il est probable qu'il ne faut pas chercher le vrai Sedaine dans *Le Philosophe*. Je le verrais bien plutôt non seulement dans ses livrets d'opéras-comiques, si justement célèbres, mais encore dans d'autres comédies en un ou en trois actes. *La gageure imprévue* (1768), par exemple, est une bonne pièce bien enlevée, bien conduite, sans longues tirades. Sedaine veut corriger maris, femmes et domestiques de la manie de faire de l'esprit et de jouer des tours spirituels.

La scène la plus parfaite est sans doute la deuxième: c'est un beau tableau de mœurs que la peinture de la marquise qui s'ennuie. L'ennui, voilà bien une caractéristique de ce XVIIIe siècle. « Les étincelantes conversations qui éblouissent par le dehors ne laissent au fond de l'âme qu'une désespérante sensation de vide et d'inutilité. Cette spirituelle société meurt de sécheresse et de froid: le trop d'esprit la tue. De là, la maladie mondaine du siècle: *l'ennui*. On ne sait où se prendre. Un triste « A quoi bon? » monte aux lèvres à tout propos [51]. »

Il y a aussi à remarquer un domestique du nom de La Fleur qui est bien près de devenir Figaro. La Fleur veut paraître niais pour mieux se moquer de ses maîtres et les brouiller:

[51] LANSON, *op cit.*, p. 637.

Tu ne sais donc pas, dit-il à Gotte la domestique, combien les maîtres sont aises quand nous leur donnons occasion de dire: Ah! Que ces gens-là sont bêtes! Ah! Quelle ineptie! Ah! Quelle sotte espèce! Ils devraient bien manger de l'herbe et mille autres propos. C'est comme s'ils se disaient à eux-mêmes: Ah! Que j'ai d'esprit! Ah! Quelle pénétration! Ah! Comme je suis bien au-dessus de tout ça! . . . Hé! Pourquoi leur épargner ce plaisir-là? (Sc. XVIII.)

Cette comédie montre que malgré les bruyants et multiples succès du drame, on revient tout doucement, vers la fin du siècle, à la comédie traditionnelle, à la comédie agréable, à celle qui présente de vives esquisses des mœurs. En 1771, Poinsinet donne le *Cercle;* bonne réplique des *Précieuses Ridicules.*

Mais voici vraiment la comédie pour rire: en 1775, le *Barbier de Séville* consacre le triomphe de Beaumarchais, qui, tout en se servant de Sedaine et de Diderot et de Marivaux et de Regnard est surtout Beaumarchais.

ARTICLE III

L'ESPRIT (1775-1792).

« ENFIN BEAUMARCHAIS VINT! »

Enfin Beaumarchais vint! Caron de Beaumarchais (1732-1799) pensa que la comédie devait faire rire, que depuis Regnard la *vis comica* avait plus ou moins disparu. Cet homme extraordinaire, ce géant de l'intrigue, autre Voltaire « en esprit », trouva moyen de dérober quelques heures à sa vie si agitée pour écrire deux immortels chefs-d'œuvre, tout pimpants de verve et d'étincelle: Le *Barbier de Séville* et le *Mariage de Figaro.* Pour qu'on ne se méprît pas sur sa pensée, il écrivit lui-même dans la *Préface* du *Mariage*:

« A force de nous montrer délicats, fins connaisseurs, et d'affecter l'hypocrisie de la décence auprès du relâchement des mœurs, nous devenons des êtres nuls, incapables de s'amuser . . . Déjà ces mots si rebattus: Bon ton, bonne compagnie . . . ont détruit la franche et vraie gaîté qui distinguait de tout autre le comique de notre nation. Apportez-y le pédantesque abus de ces autres grands mots: décence et bonnes mœurs, et vous connaîtrez à peu près ce qui garotte le génie, intimide tous les auteurs et porte un coup mortel à la vigueur de l'intrigue, sans laquelle il n'y a pourtant que du bel esprit à la glace et des comédies de quatre

jours. » Beaumarchais voyait ce qu'il y avait de drôle dans les drames précédents, ce que Dubech appelle finement « le culte de la vertu dans des situations irrégulières [52] ».

Celui qui s'inscrivait en faux contre le passé en termes si énergiques profita, sans trop le savoir peut-être, de tous les genres qui l'avaient précédé, en les réunissant tous: comédie de caractère, comédie de mœurs, comédie larmoyante, drame, satire morale, philosophique et sociale.

Les deux grandes pièces de Beaumarchais sont trop connues pour que nous les étudions à fond. Nous nous contenterons de quelques rappels pour mémoire.

Le Barbier de Séville (1775).

D'abord en cinq actes, le *Barbier* fut sifflé. Beaumarchais réduisit la pièce à quatre actes; il affirma aux auditeurs qu'il « s'était mis en quatre » pour leur faire plaisir et la pièce, alors, commença une période de gloire.

C'est l'éternelle histoire du vieux tuteur dupé, flanqué du « bobo », l'inévitable amant malheureux. L'art du dramaturge n'est pas dans le sujet nouveau, mais dans la nouvelle façon de présenter un sujet ancien. C'est par là que Beaumarchais ressuscite la comédie à la fin du XVIIIe siècle.

Façon nouvelle, disons-nous.

Surtout par le personnage qui mène la comédie: Figaro, le barbier de Séville. Figaro, c'est d'abord l'homme sensible, heureux de remplir *le vœu de la nature* en rapprochant des amoureux: le comte Almaviva et Rosine. (Par là, Beaumarchais est l'héritier du drame de Diderot.) Figaro croit à la nature: « Quand la jeunesse et l'amour, dit-il, sont d'accord pour tromper un vieillard, tout ce qu'il fait pour l'empêcher peut s'appeler à bon droit la *précaution inutile* » (IV, 8).

Figaro, du *Barbier de Séville,* est surtout l'homme de cœur. Il ressemble à s'y méprendre à Beaumarchais lui-même [53] dont la vraie bonté et la vraie sensibilité firent le meilleur des fils, des pères, des frères. Figaro a donc du cœur. Il sait aussi que ceux qu'il unit ont du cœur. Quel plus joli mot de femme peut-on trouver que celui de Rosine: « Mon cœur est si plein que la vengeance n'y peut trouver place » (IV, 6).

[52] DUBECH, *op. cit.*, t. IV, p. 109.
[53] Figaro ne serait pas autre chose d'après M. Linthillac que « Fils Caron ».

Figaro, c'est l'homme profondément humain qui laisse une traînée de tristesse derrière son rire, comme Molière.

> Je suis, dit-il, fatigué d'écrire, ennuyé de moi, dégoûté des autres, abîmé de dette et léger d'argent; convaincu que l'utile revenu du rasoir est préférable aux vains honneurs de la plume . . . et, mon bagage en sautoir, parcourant philosophiquement les deux Castilles, la Manche, l'Estramadure, La Sierra-Morena, l'Andalousie, accueilli dans une ville, emprisonné dans l'autre, et partout supérieur aux événements; loué par ceux-ci, blâmé par ceux-là, aidant au bon temps, supportant le mauvais, riant de ma misère et faisant la barbe à tout le monde . . . je me presse de rire de tout de peur d'être obligé d'en pleurer [54] (I, 2).

Figaro, c'est l'homme d'esprit: « Oh! les femmes! Voulez-vous donner de l'adresse à la plus ingénue? Enfermez-la » (I, 4).

Figaro, c'est enfin l'intrigant qui se fait familier avec les grands qui l'emploient (il montre au comte comment on imite un homme ivre, I, 5) et qui sent venir la Révolution. C'est l'insolent avec la riche bourgeoisie:

> BARTHOLO: Sachez que quand je dispute avec un fat, je ne lui cède jamais.
> FIGARO (*lui tournant le dos*): Nous différons en cela, Monsieur; moi, je lui cède toujours (III, 5).

Le *Barbier* ressuscite en second lieu la vieille comédie par la rapidité et la simplicité du jeu. Comme le dit M. Lanson « un franc comique jaillissait de l'action lestement menée, des quiproquos, des travestis, de tous ces bons vieux moyens de faire rire qui semblaient tout neufs ici [55] ». Quoi de plus amusant que les bâillements et les éternuements de l'Éveillé et de la Jeunesse (II, 7), que les cris du comte à Bartholo qui lui fait signe de parler plus bas (III, 2), que l'affaiblissement de l'orchestre tandis que Bartholo sommeille et que Rosine et le comte peuvent se parler (III, 4), que la vaisselle cassée par Figaro pour distraire Bartholo?

Oui, du jeu, beaucoup de jeu, du vrai théâtre, du véritable art dramatique.

Ce qu'il y a aussi de vraiment dramatique, est le *dialogue*, mais un dialogue *sui generis*, un dialogue du XVIIIe siècle où pétille l'esprit. De l'esprit, toujours de l'esprit, il y en a peut-être un peu trop. Tous les

[54] Il faut remarquer que cette tirade est calquée presque mot à mot sur celle de la *Fausse suivante* de Marivaux.
[55] LANSON, *op. cit.*, p. 811.

personnages en ont: ce sont tous des Beaumarchais plus ou moins grands. Écoutez, par exemple, le « maître à chanter » nous décrire la marche de la calomnie:

> La calomnie, Monsieur? . . . J'ai vu les plus honnêtes gens prêts d'en être accablés. Croyez qu'il n'y a pas de plate méchanceté, pas d'horreurs, pas de conte absurde, qu'on ne fasse adopter aux oisifs d'une grande ville en s'y prenant bien; . . . d'abord un bruit léger, rasant le sol, comme l'hirondelle avant l'orage, *pianissimo,* murmure et file et sème en courant le trait empoisonné. Telle bouche le recueille, et *piano, piano* vous le glisse à l'oreille adroitement. Le mal est fait, il germe, il rampe, il chemine, et *rinforzando* de bouche en bouche il va le diable; puis tout à coup, je ne sais comment, vous voyez la calomnie se dresser, siffler, s'enfler, grandir à vue d'œil. Elle s'élance, étend son vol, tourbillonne, enveloppe, arrache, éclate et tonne, et devient, grâce au ciel, un cri général, un *crescendo* public, un *chorus* universel de haine et de proscription. Qui diable y résisterait [56]? (II, 8.)

Le même Bazile qui a trahi son maître pour de l'argent a l'impertinence de lui dire:

> Que voulez-vous? le comte a toujours ses poches pleines d'arguments irrésistibles. (IV, 8.)

Un esprit impertinent. Voilà toute la pièce. Voilà comment le barbier de Séville est l'héritier de Renart, de Pathelin et de Panurge.

> Je suis persuadé, dit Figaro, qu'un grand nous fait assez de bien quand il ne nous fait pas de mal . . . (I, 2.)
>
> Aux vertus qu'on exige dans un domestique, Votre Excellence connaît-elle beaucoup de maîtres qui fussent dignes d'être valets? . . . (*Ibid.*)

Le Mariage de Figaro (1781 et 1784).

Mais cet héritier de Renart va bientôt montrer les dents. Cette fois, le rire n'est plus seulement impertinent: il devient méchant pour détruire, en réunissant dans son éclat toutes les aspirations du XVIIIe siècle.

Vers la fin du siècle, deux personnages jouissent d'une influence à peu près égale: Voltaire et Rousseau. Les sarcasmes de l'un et la sentimentalité philosophique et égalitaire de l'autre se rencontrent et se mélangent et se fondent chez tous en une idée commune: on veut un changement. Dans la haute société, on joue avec les idées révolutionnaires

[56] N'y aurait-il pas là une réminiscence de l'*Enéide*, livre IV, 175 et suiv.

sans penser qu'on tient en main des bombes incendiaires [57]. Plus bas, chez le peuple, le désir du neuf se fait plus âpre, plus sauvage et plus réel.

Arrive alors le *Mariage de Figaro* (1784). « Il y a un jour, dit Lanson, où se ramassent dans une explosion unique tous les sentiments de toute nature, moraux, politiques, sociaux que l'œuvre des philosophes avait développés dans les cœurs, joie de vivre, avidité de jouir, intense excitation de l'intelligence, haine et mépris du présent, des abus, des traditions, espoir et besoin d'autre chose: ce jour de *folie intellectuelle* où toute la société de l'ancien régime applaudit aux idées dont elle va périr: c'est la première représentation du Mariage. (27 avril 1784) [58] ».

Depuis trois ans, Louis XVI interdisait la pièce. Il disait qu' « il faudrait détruire la Bastille pour que la représentation du Mariage ne fût pas une inconséquence dangereuse ». « Le roi ne veut pas qu'on la joue, répliquait Beaumarchais, donc on la jouera. » Beaumarchais oubliait que nul n'avait mieux profité que lui des abus qu'il flétrissait.

Le *Mariage de Figaro* est construit d'intrigues bien menées, mais sales. Tous les personnages pourraient dire avec le cynisme brutal d'Antonio: « Boire sans soif et faire l'amour en tout temps, il n'y a que ça qui nous distingue des bêtes » (II, 21).

Dans le *Barbier,* Figaro aidait le comte dans son mariage. Ici, il s'occupe du sien et rencontre le comte sur son chemin. Ce n'est qu'à *force d'esprit* qu'il peut repousser Almaviva et épouser Suzanne, la caméristé de Rosine.

Figaro est toujours le même intrigant. « De l'intrigue et de l'argent, te voilà dans ta sphère », lui dit Suzanne (I, 1). « Deux intrigues, 3, 4 à la fois, bien embrouillées, qui se croisent! J'étais né pour être courtisan » (II, 2).

Intrigant menteur: « Eh! le pauvre garçon, dit de lui la comtesse, pourquoi voulez-vous qu'il dise une fois la vérité » (II, 20).

Intrigant toujours aussi spirituel:

> LE COMTE: Les domestiques, ici, sont plus longs à s'habiller que les maîtres.
> FIGARO: C'est qu'ils n'ont point de valets pour les y aider (III, 5).

[57] N'avait-on pas vu la reine dans le rôle de Rosine, le comte d'Artois dans celui de Figaro, lors d'une représentation du *Barbier* au Trianon, en 1784?

[58] LANSON, *op. cit.*, p. 807. — Beaumarchais peut bien mettre en sous-titre: « *La folle journée* ».

Toute la pièce est le triomphe de l'esprit. On le voit bien au chant-vaudeville qui termine l'acte V, lorsque Figaro chante:

> Par le sort de la naissance,
> L'un est roi, l'autre est berger;
> Le hasard fit leur distance:
> L'ESPRIT SEUL PEUT TOUT CHANGER.
> De vingt rois que l'on encense
> Le trépas brise l'autel,
> Et Voltaire est immortel! . . . (*bis*) (V, 19).

Et Voltaire est immortel [59]! Voltaire est bien ici à sa place: le destructeur de la religion et de la société à côté du destructeur de la noblesse et de l'ordre établi.

Quelle force devaient avoir les idées nouvelles pour que Figaro ait pu crier son fameux monologue — monologue hors-d'œuvre — sans que personne protestât. Que dis-je? Les nobles, nous affirme l'histoire, applaudirent à ces insultes qu'on leur jetait en pleine face, et Beaumarchais conduisit sa pièce triomphalement jusqu'à la centième.

> Non, Monsieur le comte, vous n'aurez pas Suzanne . . . parce que vous êtes un grand seigneur, vous vous croyez un grand génie! Noblesse, fortune, un rang, des places, tout cela rend si fier! Qu'avez-vous fait pour tant de biens? Vous vous êtes donné la peine de naître et rien de plus: du reste, homme assez ordinaire. Tandis que moi, morbleu! perdu dans la foule obscure, il m'a fallu déployer plus de science et de calculs pour subsister seulement, qu'on n'en a mis depuis cent ans à gouverner toutes les Espagnes . . . (V, 3.)

Il faut avouer que le comte qu'il a mis en scène mérite toutes ces apostrophes. « La corruption de son cœur, dit Beaumarchais dans la Préface, ne doit rien ôter au bon ton de ses manières. » Quel triste personnage!

Derrière lui, la comtesse Rosine, dont le comte est jaloux alors qu'il semble ne plus l'aimer. (S'il faut en croire le *Préjugé à la mode* de La Chaussée, c'était alors un ridicule impardonnable d'aimer sa femme.)

Que penser de Chérubin et de ses désirs de . . . disons de jeune mâle, d'une sensualité bestiale?

Tous ces personnages (ajoutez-y Suzanne, la pétillante future de Figaro, Bridoison, le juge imbécile, héritier du juge Bridoye « qui sen-

[59] On se rappelle la fin en apothéose de Voltaire quelques années avant le *Mariage* (1778) : « Parisiens, disait le Patriarche, vous me ferez mourir de plaisir. » Voltaire était « l'homme unique à tout âge ».

tenciait les procès au sort des dés », un des héros du Tiers livre de Rabelais, Marceline qui apprend qu'elle est la mère de Figaro) évoluent dans une action touffue et pressée, au milieu d'intrigues (comme celles du IIe acte) qui sentent la roulotte et le tripot, jusqu'aux méprises libertines de la scène finale du bosquet.

Telle est cette pièce qui fait de Beaumarchais « le véritable précurseur de la comédie moderne. Par son habileté de main, par son style à l'emporte-pièce, *par la transformation du théâtre en tribune*, par l'impertinence, et l'audace de ses mots, il annonce les grands écrivains dramatiques du XIXe siècle [60]. »

Et maintenant, que répondre à M. Dubech qui pense que les manuels de littérature exagèrent l'influence politique du *Mariage?* « C'est, nous, dit-il, qui prenons Beaumarchais au sérieux: ses contemporains ne lui donnèrent point tant d'importance [61]. » Cette remarque de M. Dubech doit être tempérée comme suit:

a) l'interdiction formelle du roi qui ne fut levée qu'au bout de trois ans indique une réelle agitation autour de la pièce;

b) il ne faut pas considérer l'affaire du *Mariage* comme un cas à part, mais comme la dernière manifestation d'indépendance de tout le mouvement lancé et voulu par les « philosophes ». Monsieur Louis Madelin peut dire: « Beaumarchais ne tire que les dernières cartouches [62] » après Montesquieu, Voltaire, Diderot, d'Alembert et Rousseau;

c) on a vu au cours de cet article combien la Comédie-Française avait sa part de responsabilité dans les idées nouvelles. M. Dubech dit lui-même: « Dès le temps de Voltaire, la Comédie-Française avait été la tribune retentissante des idées philosophiques. Depuis Diderot jusqu'à Beaumarchais, elle avait été la tribune des idées prérévolutionnaires. Son dernier triomphe avait été celui du Mariage de Figaro [63]. »

Enfin, M. Dubech, à qui Beaumarchais ne semble pas plaire du tout, reproche violemment au créateur de Figaro, d'avoir tué la comédie par le

[60] DESGRANGES, *op. cit.*, p. 665.
[61] DUBECH, *op. cit.*, t. IV, p. 136.
[62] *Histoire de la nation française* (Coll. Hanotaux), t. IV, p. 494.
[63] DUBECH, *op. cit.*, t. IV, p. 168.

comique des mots d'auteur. « C'est lui qui a ouvert la voie à la maladie qui a épuisé la comédie moderne, le comique des mots d'auteurs . . . *Figaro fait rire de sa verve au lieu de faire rire de ses fautes.* Pour avoir commis cette mauvaise action, sa mémoire devrait être exécrée. Il a été l'un des hommes les plus malfaisants pour l'art dramatique [64]. »

A cette attaque virulente, Beaumarchais répondrait sans doute par un trait d'esprit. Mais ce trait d'esprit, si aiguisé qu'on l'imagine, ne saurait détruire tout ce que contient de vrai cette critique. Il est certain — et nous le remarquions plus haut — que tous les personnages de Beaumarchais ont plus ou moins le caractère de Beaumarchais, qu'ils font rire de leur esprit et non de leurs ridicules, que concevoir ainsi la comédie était la détourner de sa voie traditionnelle qui consistait à donner à chacun son tempérament et à le faire agir et parler d'après ce tempérament. Déjà au XVIIe siècle Molière se défendait d'user du comique des mots d'auteur lorsqu'il disait par la bouche de Dorante:

> L'auteur n'a pas mis cela pour être de soi un bon mot, mais seulement pour *une chose qui caractérise l'homme,* et peint d'autant mieux son extravagance (*Critique de l' « École des Femmes »*, sc. 7).

Mais dans la même pièce, ne pourrait-on pas trouver sinon la justification, du moins l'excuse des procédés de Beaumarchais. Dorante en effet soutient que l'*École des Femmes* est une bonne pièce parce qu'elle a plu. Le *Mariage* plaît beaucoup en général. Donc . . . Avouons que là encore le rire désarme la critique, mais constatons que Beaumarchais ouvrait une voie dangereuse et funeste à ses successeurs.

CONCLUSION.

En arrêtant cette étude à la tragique période de la Révolution française, nous ne pouvons nous empêcher de penser au célèbre dessin d'après nature, par Fious, qui représente l'exécution du roi Louis XVI, le 21 janvier 1793. C'est bien là le dernier acte du *Mariage de Figaro.* Dans la préface de cette œuvre célèbre, Beaumarchais avait écrit: « Le théâtre est un géant qui blesse à mort tout ce qu'il frappe. » Il ne pensait pas si bien dire . . . Le roi, couché à plat ventre sur un matelas, la tête sous l'horri-

[64] DUBECH, *op. cit.*, t. IV, p. 137.

ble arc de triomphe, tandis qu'autour du monument, les piques se dressent, impassibles et fatales.

Ainsi, la comédie au XVIIIe siècle ressemble à une personne qui au début rit encore à gorge déployée, du rire de Molière, mais avec moins de résonance au fond du cœur. Puis, le rire n'étant plus du grand monde, elle le diminue en l'amenant au sourire; ce sourire lui-même s'éteint: il faut être sérieux, il faut émouvoir, il faut instruire [65]. Mais cela n'est pas vrai: c'est plus ou moins hypocrite. Alors, comme si elle ne pouvait plus se contenir, elle éclate soudain dans un rire si prodigieusement saccadé qu'il détruit « tout ce qu'il a frappé ».

Si maintenant, il fallait porter un jugement d'ensemble sur toute la production du théâtre comique au XVIIIe siècle, nous dirions qu'en général, elle est plutôt faible [66], ou du moins qu'on ne peut la comparer aux chefs-d'œuvre du XVIIe siècle. Cela tient sans doute à ce qu'on pourrait appeler « le creux des âmes ». On a cherché alors le maximum de puissance émotionnelle pour fuir ce qui demandait trop de réflexion. La musique a commencé de régner. Surtout, à la faveur des tristes querelles religieuses du siècle, à la faveur « des rogatons et des petits pâtés » de Voltaire, le merveilleux de la religion a disparu des âmes. Ce qui était porter une grave atteinte à la comédie. Citons ici la pensée de M. Dubech que je pense absolument juste: « La comédie n'est possible que si l'homme, plus encore que la distinction des genres, pratique une religion et une morale . . . On ne peut rire du mal que si l'on croit à un bien type . . . sinon, notre misère n'est en effet pas très gaie [67]. »

Ainsi la comédie du XVIIIe siècle est bien — dans son genre — l'image du XVIIIe siècle. Ce n'est pas, Dieu merci! toute l'image: il y a d'autres arts et d'autres manifestations de l'esprit français au XVIIIe siècle.

A ceux qui s'étonneraient de la tristesse de cette image, nous répondrions simplement avec Aristote (car il faut toujours en revenir à nos maîtres les Grecs) que « la comédie est l'imitation poétique du vice, non

[65] « La Chaussée part très certainement du point où était parvenu Marivaux » (DUBECH, *op. cit.*, t IV, p. 109).

[66] Il faut en dire autant de la tragédie de Voltaire. Il fallait que le XVIIIe siècle eût perdu le goût et le sens de la poésie pour confondre la langue de *Zaïre* et de *Mérope* avec celle du *Cid* et d'*Athalie* (voir P. DE JULLEVILLE, *Le Théâtre en France*).

[67] DUBECH, *op. cit.*, t. IV, p. 107 et 108.

pas cependant de toute espèce de vice, mais de celui où le mal laisse encore sa part au ridicule [68] ». Or le ridicule n'est pas de soi flatteur pour les pauvres mortels. Les vrais comiques s'attaquent à toutes les contrefaçons de l'homme. Ils savent comme le philosophe Apemantus du *Timon d'Athènes* de Shakespeare que la nature de l'homme risque toujours de « glisser dans celle du babouin et du singe [69] »; par les redressements, parfois violents, qu'ils imposent, ils rendent service à leur patrie et à l'humanité.

Paul GAY, C. S. Sp.,
professeur de Belles-Lettres.

Collège Saint-Alexandre.

---

[68] *Poétique*, C. V. 1.
[69] SHAKESPEARE, *Timon d'Athènes*, I, 1.

La critique littéraire au Canada français

Ce n'est pas pour s'ériger en critique des critiques qu'un Anglo-Canadien vient traiter de la critique littéraire au Canada français. Ce n'est pas non plus pour chanter les louanges des critiques ou pour les accabler de dédain. Un Anglo-Canadien, qui vous étudie depuis une vingtaine d'années, qui a fait votre connaissance en premier lieu par l'intermédiaire de vos livres, et qui a étudié votre langue sous la direction de vos professeurs, se propose maintenant de tracer les grandes lignes de la critique littéraire, et d'examiner son rôle, d'évaluer de son mieux l'influence qu'elle a eue sur les écrivains et sur la vie de l'esprit au Canada français. Ensuite, si cela ne suffit pas, il y aura quelques questions à poser, quelques réponses à hasarder, et, peut-être, quelques leçons à tirer.

Point n'est besoin de dire qu'il serait impossible de traiter de tous les critiques, même si on les connaissait tous. En effet, on a dit que la phalange des censeurs était si nombreuse qu'elle comptait plus de membres que celle des auteurs. Notre discussion se bornera donc à considérer quelques-uns de ses représentants typiques.

Au Canada français la critique remonte très loin. « Elle devance même tous les genres littéraires, sauf la chanson. » C'est la *Gazette littéraire de Montréal* de 1778 qui est le berceau de la critique littéraire, comme nous l'a montré M. Séraphin Marion. Le *Spectateur* de Montréal, le *Courrier de Québec*, le *Magasin du Bas-Canada*, et tous les « papiers-nouvelles », comme on les appelait alors, ont imprimé toute la littérature de cette époque et aussi toute la critique. Mais cette critique n'est pas de grande valeur. De temps en temps on porte un jugement timide, anonyme et banal le plus souvent. Michel Bibaud se plaint des injures que se lancent les écrivains:

> Et l'un par l'autre, ainsi honnis, vespérisés,
> Des lecteurs de bon goût vous serez méprisés

Quoiqu'une bonne partie de cette critique naissante montre une tendance un peu trop forte à lâcher des gros mots, et même des injures violentes, il ne semble faire aucun doute que l'influence exercée par elle sur la littérature naissante n'ait été très salutaire. Cependant il se peut que ces censeurs soient un peu trop énergiques, et de temps à autre bien décourageants. Dans le *Spectateur* du 22 juillet 1813 on trouve, par exemple, cette réflexion critique: « On me dira peut-être que la poésie est encore *dans son enfance* en ce pays. Je ne le nie pas; mais quand on est *en enfance,* on ne doit pas se montrer en public. » Il est même possible que quelquefois la sœur aînée, la critique, ait balancé si vigoureusement le berceau de sa petite sœur, la littérature, qu'au lieu de grandir, la petite sœur ait rapetissé. En tout cas, dès le berceau la pauvre petite a appris à être sage, la plume à la main.

La première moitié du XIXe siècle ne donne pas naissance à beaucoup d'œuvres littéraires, et par conséquent, la critique n'a pas de quoi vivre. Pendant cette époque ce sont surtout des luttes politiques qui retiennent l'attention des Canadiens français, ce qui arrive assez souvent, sans parler de la révolte armée de 1837. Néanmoins, deux voix crient dans le désert, celle de Louis-Joseph Papineau et celle de François-Xavier Garneau, deux voix qui retentissent pendant de longues années dans les cœurs et dans les œuvres littéraires du pays. Et un cri de guerre se fait entendre, un cri de guerre critique, poussé pour la première fois par le haut commissaire lord Durham dans son Rapport en 1839 et si souvent répété depuis: « Un peuple sans histoire ni littérature! » Franchement, ce mot innocent a déjà fait couler trop de flots d'encre, d'éloquence et d'invectives! Loin de moi de vouloir justifier les termes offensants et outrageants de ce Rapport à l'égard des Canadiens français, mais j'ose me demander si, après tout, la phrase incriminée n'est pas beaucoup moins cruelle et injuste qu'on ne l'a cru. Si l'on veut bien replacer cette phrase dans son contexte, ce qui précède et ce qui suit, surtout ce qui suit, on verra que pour cette fois l'auteur n'a voulu offenser personne, et que ce qu'il a dit n'est que très juste. Il ne veut dire ni ce que pense le vénérable recteur de l'Université Laval, Mgr Camille Roy, ni ce que pense l'éminent vice-recteur de l'Université de Montréal, Mgr Émile Chartier. On voit très bien comment l'interprète Mgr Roy, dans sa phrase: « On ne suppri-

me pas d'un trait de plume l'histoire héroïque du peuple canadien-français, ni non plus on ne sacrifie avec autant d'entrain toutes les premières et très nombreuses manifestations de notre pensée nationale. » Et voici l'interprétation différente, mais également fausse, de Mgr Chartier: « Ils n'ont pratiqué ni l'ensemble des genres littéraires ni, en particulier, le genre historique. C'est ainsi que nous interprétons, contrairement à certains de nos critiques littéraires, (entre autres un collègue et ami, l'abbé Camille Roy, dans *Nos Origines littéraires*) l'assertion du noble lord. »

Non, Messeigneurs; pour cette fois il nous est permis de refuser courtoisement les deux interprétations. Le très noble lord ne veut pas dire que les Canadiens français ont manqué de faire de l'histoire ou d'écrire de la littérature, ni non plus qu'ils n'ont pratiqué les genres littéraires ou historiques. Ce qu'il veut dire, à mon humble avis, si l'on replace la phrase dans son contexte, c'est que les Canadiens français sont un peuple tout à fait séparé de ses antécédents historiques et littéraires. C'est tout, et cette fois, il faut l'avouer, le noble lord avait raison et n'insultait personne.

Voici maintenant le passage célèbre dans son contexte. Voyons si nous ne sommes pas d'accord sur l'interprétation: « Ils sont un peuple sans histoire ni littérature. La littérature d'Angleterre est écrite dans une langue qui n'est pas la leur, et la seule littérature que leur langue leur rende familière est celle d'une nation dont ils ont été séparés par quatre-vingts années de domination étrangère, et encore plus par les changements que la révolution et ses conséquences ont opérés dans tout l'état politique, moral et social de la France. Cependant c'est d'un peuple que l'histoire récente, et de nouvelles mœurs et manières de penser séparent d'eux si entièrement que les Canadiens français reçoivent presque toute l'instruction et l'amusement que l'on retire des livres. C'est de cette littérature entièrement étrangère, qui traite d'événements, d'idées, et de mœurs, qui leur sont tout à fait étrangers et inintelligibles, qu'ils sont obligés de dépendre. »

Eh bien, comment l'interpréter autrement que « c'est un peuple tout à fait séparé de ses antécédents littéraires et historiques » — de la France?

Tout de même il est possible que ce mot célèbre, malgré, ou plutôt à cause de sa fausse interprétation, ait fait plus de bien que de mal. Encore une fois au Canada français c'est la critique qui devance les autres genres littéraires. Le ressentiment a fait naître chez les jeunes auteurs la détermination de démontrer la fausseté de l'accusation si mal comprise. Quelle source d'inspiration! Historiens, romanciers et poètes, critiques littéraires même, se mettent à l'œuvre. Et avec quelle ardeur!

Garneau et Crémazie jalonnent la route que suivront les autres. C'est une véritable pléiade qui naît au Canada, l'*École patriotique de Québec*, qui domine tout le mouvement littéraire de la seconde moitié du siècle. Et son animateur, son ange gardien, son guide, philosophe et ami, c'est l'abbé Henri-Raymond Casgrain, qui mérite le titre de premier critique littéraire au Canada. On l'a même appelé « père de la Littérature canadienne ». Et peut-être a-t-il droit à cet hommage. Il est incontestable qu'il a exercé une influence énorme sur le développement des lettres canadiennes pendant cette première étape, si importante, de leur évolution. Les jeunes écrivains qui vont le consulter reçoivent en abondance de précieux conseils. Il ne faut pas trop insister sur l'originalité de ses doctrines. Ses idées littéraires ne sont ni nombreuses ni profondes, mais il vient toujours en aide à ceux qui lui font appel. Il a un vif sentiment de la beauté, « une grande finesse et délicatesse d'esprit », et une appréciation enthousiaste des meilleurs modèles de la France. C'est Crémazie qui l'exhorte « à donner lui-même, après les préceptes, l'exemple, à continuer son travail plus en détail, en louant ce qui est beau, et flagellant ce qui est mauvais. Personne n'est mieux doué que vous, lui dit-il, pour créer au Canada la critique littéraire. » Et c'est l'abbé Casgrain que M. Hector Fabre proclamait, en 1866, devant la Société littéraire et historique de Québec, « l'âme de ce groupe d'élite auquel nous devons le mouvement littéraire qui s'est développé en ces dernières années ». « Il est un des Pères de l'église littéraire, » dit Marmette, ou Placide Lépine, comme il s'appelait.

Influencé lui-même par Chateaubriand et Lamartine, l'abbé Casgrain transmet cette influence à ses disciples. « J'ai un culte pour certains auteurs, dit-il, qui ont semé sur ma vie des jouissances innommées. Chateaubriand et Lamartine ont été dans ma jeunesse et sont restés mes dieux

littéraires . . . Ce sont ces deux auteurs qui ont exercé sur moi la plus grande influence. » On reconnaît ces influences dans la définition qu'il nous donne des caractères essentiels qui devraient distinguer la littérature canadienne.

« Si, comme cela est incontestable, écrit-il, la littérature est le reflet des mœurs, du caractère, des aptitudes, du génie d'une nation, si elle garde aussi l'empreinte des lieux, des divers aspects de la nature, des sites, des perspectives, des horizons, la nôtre sera grave, méditative, spiritualiste, religieuse, évangélisatrice comme nos missionnaires, généreuse comme nos martyrs, énergique et persévérante comme nos pionniers d'autrefois; et en même temps elle sera largement découpée, comme nos vastes fleuves, nos larges horizons, notre grandiose nature, mystérieuse comme les échos de nos immenses et impénétrables forêts, comme les éclairs de nos aurores boréales, mélancolique comme nos pâles soirs d'automne enveloppés d'ombres vaporeuses, comme l'azur profond, un peu sévère de notre ciel, chaste et pure comme le manteau virginal de nos longs hivers. »

Assurément c'est du Chateaubriand pur! Et si la phraséologie nous rappelle l'auteur du *Génie du Christianisme*, la peinture prophétique annonce assez fidèlement les grands traits de la littérature canadienne, des meilleures poésies surtout. Et il ne faut pas douter que l'abbé Casgrain n'y ait contribué pour une bonne part. Il montre la route à suivre aux jeunes écrivains dans ces lignes enthousiastes: « Issus de la nation la plus chevaleresque et la plus intelligente de l'Europe, vous êtes nés à une époque où le reste du monde a vieilli, dans une patrie neuve, d'un peuple jeune et plein de sève. Vous avez dans l'âme et sous les yeux toutes les sources de l'inspiration; au cœur, de fortes croyances; devant vous une gigantesque nature, où semblent croître d'elles-mêmes les grandes pensées; une histoire féconde en dramatiques événements, en souvenirs héroïques. Vous pouvez, si vous savez exploiter ces ressources inépuisables, créer des œuvres d'intelligence qui s'imposeront à l'admiration et vous mettront à la tête du mouvement intellectuel dans cet hémisphère. Souvenez-vous que noblesse oblige, et que c'est à vous de couronner dignement le monument élevé par vos aïeux et d'y graver leurs exploits en caractères dignes d'eux et de vous . . . D'une main saisissant les trésors du passé, de l'autre ceux de l'avenir, et les réunissant aux choses du présent,

vous élèverez un édifice qui sera, avec la religion, le plus ferme rempart de la nationalité canadienne. » Les écrivains ne sont pas encore arrivés au terme de ce mandat d'éloquence et de patriotisme. Il reste encore beaucoup à faire aux auteurs d'aujourd'hui et de l'avenir.

Avant de quitter ce pionnier de la critique littéraire au Canada il faut lui rendre hommage aussi d'avoir été responsable dans une très large mesure de la publication des *Anciens Canadiens*. N'oublions pas que c'est à l'abbé Casgrain que Philippe-Aubert de Gaspé soumettait en 1862 le manuscrit de son roman historique, en lui demandant s'il valait la peine d'être publié. Écrivain dans tant de genres, l'abbé Casgrain est une sorte d'ancêtre littéraire pour de nombreux auteurs d'aujourd'hui, comme par exemple Mgr Camille Roy dans la critique, M. Pierre-Georges Roy dans la petite histoire, M. Marius Barbeau dans le folklore, et une foule d'autres. Autrement doués, et possédant une formation plus scientifique, ces chefs de file ont mis à exécution beaucoup d'entreprises conçues, parfois commencées, par cet animateur et inspirateur.

« Nous nous souviendrons toujours nous-même avec reconnaissance de la très vive sympathie avec laquelle il accueillait nos premiers essais, avec quelle cordialité il nous ouvrait sa porte, et combien abondamment il versait dans notre esprit le trésor précieux de ses souvenirs. » Ce sont les paroles dont se sert son héritier littéraire, Mgr Camille Roy, pour reconnaître sa dette envers lui.

On pourrait faire mention de P.-J.-O. Chauveau, d'Edmond Lareau, de Benjamin Sulte, et de plusieurs autres, si le temps le permettait, mais il y a des historiens littéraires qui affirment que ce n'est qu'après 1900 qu'est née au Canada la véritable critique. Quittons donc la préhistoire pour commencer l'examen du siècle d'or.

Sans forcer aucunement la note on peut commencer par dire que celui qui joue depuis quarante ans le rôle prépondérant sur la scène littéraire au Canada, c'est Mgr Camille Roy, ce « grand seigneur parmi les critiques littéraires de Québec », ainsi que l'a qualifié un de mes compatriotes. Fondateur, en 1902, de la *Société du Parler français au Canada*, il commence à publier dans l'organe officiel de la Société, le *Bulletin*, ses premières études critiques. Soit dit en passant, on ne reconnaîtra jamais assez l'importance de cette société, et l'on n'estimera jamais trop son in-

fluence sur la vie de l'esprit au Canada français. Aucune institution n'a autant contribué à faire mieux respecter votre langue, vos traditions et votre littérature.

Avec M. Adjutor Rivard, cofondateur de la société, Mgr Roy essaie « de faire connaître au public, par le *Bulletin du Parler français*, la vie littéraire contemporaine et ancienne, avec ses multiples et variables essais ». « Une chose parut nécessaire à celui qui écrit ces lignes, dit-il, et qui, en 1902, assista tout à la fois au renouveau de la littérature et de la critique: ce fut d'intéresser le public aux efforts littéraires de la génération nouvelle, et de créer de l'estime pour le livre canadien. Et le moyen de créer cette estime, comme aussi celui de provoquer des efforts nouveaux, ce n'était pas assurément de critiquer, avec amertume, dédain ou mépris les livres et les auteurs, et de n'accorder d'attention bienveillante qu'aux œuvres alors si rares de valeur supérieure. » En 1907, l'abbé Camille Roy fait un recueil de plusieurs articles qui ont déjà paru dans le *Bulletin* et les publie sous le titre: *Essais sur la littérature canadienne*. « L'apparition de ce livre, dit M. Adjutor Rivard, devra faire date dans l'histoire de notre littérature . . . C'est le premier livre de vraie critique littéraire, de critique éclairée, consciencieuse, sincère. »

C'est dans l'*Introduction* aux *Essais* qu'on peut trouver la définition des idées de l'auteur sur la critique, idées qu'il s'est toujours efforcé de pratiquer. En effet, cette *Introduction*, avec la conférence sur la *Nationalisation de la littérature canadienne* contenue dans le même volume, constituent la *Défense et Illustration de la langue française au Canada*, aussi importante pour le renouveau littéraire dans ce pays que le manifeste de Joachim Du Bellay ou la *Préface de Cromwell* de Victor Hugo en France. Sans essayer d'analyser les quelque vingt volumes d'œuvres critiques de Mgr Roy, entreprise d'ailleurs impossible ici, bornons-nous à tirer quelques citations de ce credo critique.

« Le rôle de la critique littéraire, où qu'elle travaille et rende ses jugements, consistera donc surtout à établir la valeur des œuvres, à signaler aux auteurs leurs qualités et aussi leurs défauts, et à dégager des livres la somme de vérités qu'ils contiennent; elle essaiera du même coup, d'éclairer l'opinion, et, sans prétendre se substituer aux appréciations légitimes des lecteurs, elle pourra peut-être quelquefois inviter le public à mettre quelque ordre et mesure dans ses enthousiasmes et ses admirations.

« Mais c'est aux auteurs d'abord qu'elle doit chercher à rendre quelque service; et s'il importe qu'elle le fasse sans pédantisme, elle n'en doit pas moins le faire avec courage, et se préoccuper de dire précisément et fortement en quoi peuvent être louables ou défectueuses la pensée et la composition d'un livre.

« Il faut d'abord rappeler, dans ce pays où les œuvres sont en général plus correctes qu'artistiques, qu'il y a des règles du style et des lois de la composition qu'on ne peut impunément violer, et qu'il y a véritablement un art d'écrire, qu'il faut savoir et pratiquer . . .

« Le ministère de la critique se confond ainsi avec celui de l'enseignement; il lui emprunte quelque chose de ses responsabilités. Enseigner par la plume est presque aussi beau, et plus redoutable peut-être, parce que plus durable, qu'enseigner par la parole. L'un et l'autre, le critique et le professeur, doivent toujours se souvenir qu'ils ont charge d'âmes, et qu'il leur incombe, à tous deux, le devoir de ne répandre que des idées justes, et de ne donner que des leçons qui puissent être profitables.

« N'est-ce pas précisément sur l'insuffisance et la faiblesse des œuvres d'aujourd'hui que pourra s'édifier malgré tout la fortune meilleure des œuvres de demain? Notre travail peut donc être jugé opportun, si, en faisant aujourd'hui la littérature que nous pouvons, nous préparons la littérature plus parfaite que d'autres feront après nous. »

Il a une haute idée de ses devoirs comme critique. Les auteurs, ainsi que les lecteurs, lui sont redevables de tout ce qu'il a accompli. « Qui lirait tous les livres de Mgr Camille Roy, a-t-on dit, aurait une idée assez complète de la production littéraire au pays depuis le commencement du siècle. » Et il aurait pu ajouter que la plus grande partie de cette production a subi l'influence de ce critique. La nationalisation de la littérature canadienne prend sa source en grande partie dans sa conférence, déjà mentionnée, faite à l'Université Laval, le 5 décembre 1904, à l'occasion de la séance publique annuelle de la Société du Parler français au Canada.

Après avoir parcouru l'étape de servile imitation des modèles français, les auteurs canadiens doivent devenir Canadiens. Écoutez la voix du prophète: « Faisons ici une littérature qui soit à nous et pour nous. » « Si l'on est bien pénétré de cette connaissance de soi-même et de cette

science de la vie canadienne, on ne pourra manquer de faire des livres qui soient vraiment canadiens. Il y a, en effet, entre l'esprit national, entre les mœurs, les traditions, les tendances, la foi d'un peuple, entre le milieu physique et social où se développent les âmes humaines, il y a entre tout cela et la vie littéraire et le goût artistique des relations et des dépendances trop rigoureuses, pour que nous ne puissions pas ici, avec tout ce qui caractérise notre peuple, créer une littérature qui soit nôtre, et bien distincte de la littérature française contemporaine.

« Au reste, que l'on prenne la peine d'observer encore les mœurs sociales qui sont tout le fond de la vie du Canadien qui habite nos campagnes: et si elles ne se ressemblent pas toutes selon qu'on les étudie sur les rives de la Chaudière, en plein pays de Beauce, au bord des Trois-Rivières, dans les montagnes de Charlevoix ou dans les plaines qui avoisinent Montréal, combien plus diffèrent-elles des mœurs qui caractérisent la vie, si primitive encore et combien plus enfermée, et routinière, et moins bourgeoise, du vrai paysan français! » Qui oserait s'imaginer que les poètes du terroir, Blanche Lamontagne, Alphonse Désilets et Alfred Des Rochers, par exemple, ne font pas écho à ces paroles, ainsi que des romanciers comme Harry Bernard, Léo-Paul Desrosiers, l'abbé Félix-Antoine Savard, Ringuet, et peut-être même Louis Hémon, pour ne rien dire d'Adjutor Rivard et du frère Marie-Victorin.

Mgr Émile Chartier nous dit que « le genre qui semble avoir exercé parmi nous le plus d'empire, pris le plus d'extension et acquis le plus de perfection, c'est la critique littéraire . . . Ce sera le mérite de Mgr Camille Roy, par la netteté de ses vues et la modération de ses jugements, de Louis Dantin, par l'étendue de sa culture et la chaleur de sa sympathie, d'avoir stimulé beaucoup de vocations littéraires, d'avoir ramené dans leur vraie voie d'autres qui menaçaient de s'égarer. »

Il est à regretter que Mgr Chartier n'ait pas fait lui-même plus d'incursions dans le champ de la critique. A-t-il eu peur d'empiéter sur la sphère d'activité d'autrui? Ses *Pages de Combat,* assez pacifiques d'ailleurs, et sa *Vie de l'Esprit,* deux ouvrages où il y a des aperçus très fins, nous mettent en appétit.

D'autres membres du clergé, tels que le révérend père M.-A. Lamarche, Mgr Olivier Maurault, l'abbé Henri Beaudé ou Henri d'Arles, et

l'abbé Albert Dandurand y ont tous contribué pour une bonne part, chacun dans son domaine spécial. Il est intéressant de constater que, toute proportion gardée, ce groupe ecclésiastique de critiques est beaucoup plus nombreux ici que partout ailleurs. Peut-être y a-t-il à cela des raisons spéciales, je n'en sais rien. Mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils pratiquent leur métier critique dans des circonstances particulièrement difficiles. On ne peut pas se défendre de partager le point de vue du révérend père Lamarche, qui s'en plaint, en ces termes: « C'est que, même exercée à côté du ministère officiel et comme demi-distraction, toute critique émanant d'un prêtre revêt un caractère délicat, pour ne pas dire scabreux. Il a beau mesurer son langage, en atténuer l'expression jusqu'à paraître banal, toujours on l'imagine, s'il frappe, préoccupé de défense religieuse et morale, — et on crie au double mandat; s'il caresse, influencé par l'onction héréditaire du sacerdoce, — et l'on crie à l'eau bénite de sacristie. J'ai entendu même exprimer cet avis que la censure cléricale avait étouffé chez nous de riches talents. Ce serait peut-être l'occasion de redire: nommez-les. Quelques-uns cependant formulent pour leur compte des griefs notables, et je pourrais les nommer. » Évidemment le révérend père parle en connaissance de cause. Quoi qu'on en dise, depuis l'époque de l'abbé Casgrain ce groupe clérical exerce, malgré les obstacles et les inconvénients, une influence saine et salutaire sur les lettres canadiennes. On leur en veut dans certaines sphères d'être trop moraux et classiques. Le moyen d'être autrement? Ils sont restés fidèles, et félicitons-nous-en, à la parole de leur animateur, Mgr Roy, dans la conférence précitée de 1904: « Ainsi devons-nous revenir . . . sans cesse à l'étude de notre histoire et de nos traditions, et fonder notre esthétique sur l'ensemble des qualités, des vertus, des aspirations qui distinguent notre race. Considérons la littérature non pas comme une chose superficielle, frivole et toute de forme, mais comme l'expression de la vie dans ce qu'elle a de plus intime, de plus sérieux et de plus profond; pénétrons-la bien de toutes les pensées, de tous les sentiments, de toutes les émotions qui manifestent le mieux la conscience canadienne; remplissons-la, jusqu'à déborder, de toutes les choses qui sont comme le tissu lui-même de l'histoire et de la vie nationales. »

Passons maintenant à un autre groupe, moins clérical — et peut-être est-ce le seul terme général sous lequel on puisse en grouper les mem-

bres, ils se ressemblent si peu. Ce groupe hétérogène pourrait être arrangé deux par deux. N'insistons pas pour que chaque couple soit bien assorti. Loin de là! Ils sont critiques, donc ils ne sont pas faits pour s'entendre. bien qu'ils aient quelque chose en commun. Commençons donc notre arrangement par paires: Maurice Hébert et Séraphin Marion. Pour nous rendre compte des ressemblances et aussi des différences qui existent entre ces deux chefs d'attaque, considérons comment ils s'apprécient l'un l'autre. Constatons en même temps que ce que chacun trouve le plus à admirer dans l'autre ce sont les qualités qu'il a lui-même au plus haut degré. Monsieur Hébert fait le compte rendu de *Sur les pas de nos littérateurs* de M. Marion: « Par l'abondance, voire la surabondance, l'orthodoxie et la valeur des idées; par la curiosité, la générosité et la fermeté générale du sens critique; par la netteté des conclusions fondées avec un soin rigoureux sur des preuves que chacun peut vérifier; par la vivacité d'un style soigné, nourri, expression d'un esprit volontiers discursif, mais volontairement ajusté aux sujets en cause, le dernier livre de M. Séraphin Marion vaut à celui-ci une toute première place dans le petit monde de nos lettres canadiennes-françaises. » Et aussi « sous un sourire perpétuel il cache le souci de beaucoup d'application, de mesure et de tact. Mais après tout, sa bonhomie ne lui permet que plus de franchise. » Et encore: « M. Marion souhaite que l'on décomplique le style. Dire droitement et d'autant plus fortement ce que l'on a dans l'esprit, demeurer correct, telle est la loi qu'il nous propose. » Et finalement: « D'abord utile à nos lettres, notre auteur est en passe de leur devenir nécessaire. Il s'éloigne avec force de l'amateurisme. Il vise à être chez nous un véritable praticien de la critique. Le ciel lui en a accordé l'enviable talent. Et l'écrivain y ajoute la culture assidue. » Assurément il n'est pas besoin de dire que le portrait est ressemblant, ni qu'il ressemble au dernier point au peintre lui-même.

Et maintenant deux ou trois petits morceaux choisis dans les pages de M. Marion à l'adresse de Maurice Hébert: « L'auteur y faisait preuve d'une culture peu commune, d'un esprit délié, large et sûr. » Et « il fait sienne la pensée de Faguet qui s'est contenté d'un seul mot pour caractériser le rôle de critique: *sympathie,* auquel s'adjoint de lui-même cet autre: *raison* ». Il faut avouer que lorsque notre critique cherche des dé-

fauts, amusement innocent auquel il se complaît assez souvent, le portrait ressemble beaucoup moins au peintre. Par exemple: « Le premier défaut qui saute aux yeux, c'est l'abus des parenthèses; elles obscurcissent et alourdissent le style. » Et encore: « L'auteur a aussi un faible pour les vocables rares ou les néologismes d'un goût douteux. » Mais son article se termine par ces mots plus caractéristiques: « Ces pages littéraires pleines de suc et de moelle autorisent les plus ambitieux des rêves et méritent une large diffusion. »

Il nous manque le temps de faire des comparaisons de la même espèce pour les autres couples. Contentons-nous donc de les mentionner, sans vouloir prétendre qu'ils soient des frères siamois. Les voici: Louis Dantin et Jean-Charles Harvey, critiques-artistes; Louvigny de Montigny et Paul Morin, critiques-philologues; Claude-Henri Grignon et Albert Pelletier, critiques-batailleurs; Marcel Dugas et son jeune disciple indépendant Guy Sylvestre, critiques-symbolistes. On pourrait bien en allonger la liste, mais elle est déjà assez longue pour nous faire voir qu'il ne manque pas d'esprit critique, au Canada français du moins. Et un point de haute importance c'est qu'ils sont presque tous créateurs, autant que critiques. Il est vrai que tout critique digne de ce nom est créateur, mais tant mieux s'il est en même temps poète, romancier ou historien. Et de même qu'ils s'inspirent dans une certaine mesure, souvent à leur insu, des grands poètes et auteurs de France, de même, plus ou moins consciemment, ils imitent les méthodes et les manières des meilleurs critiques du siècle dernier: Sainte-Beuve, Taine, Brunetière, Lemaître et Faguet. Indépendants, scientifiques, dogmatiques, impressionnistes et analystes, de gré ou de force, ils cherchent à donner un tour original à leurs écrits, à être francs, sincères et fidèles, et enfin à rendre service.

Chacun des critiques nommés mérite une étude particulière, mais il y en a un qui doit recevoir aujourd'hui une mention honorable toute spéciale. Si vous voulez bien me le permettre, j'ose sonner ici une note très personnelle. Sans ce critique littéraire, je doute si je me serais jamais intéressé à la littérature canadienne-française; je doute si j'aurais jamais organisé les cours d'été au Couvent de Sillery, ces cours de français auxquels se sont inscrits un millier environ de professeurs, instituteurs et institutrices, de nos écoles supérieures de la province d'Ontario. Ce n'est pas

par égocentrisme que je cite cette expérience personnelle, dont je sais qu'il y a des cas analogues sans nombre, mais pour mettre en lumière l'étendue de l'influence que peut exercer sur un seul individu l'action d'un critique éclairé. Et cet exemple multiplié par des milliers et des milliers nous fait comprendre combien nous devons être reconnaissants à celui qui a le premier découvert et fait éditer l'ouvrage qui « constitue l'un des plus rayonnants monuments édifiés, en dix siècles de vie nationale, à la permanence et aux constantes de la France [1] ». En nous présentant la première édition de ce livre d'or du pays de Québec, M. Louvigny de Montigny écrivait dans sa magistrale préface, en date d'*Ottawa, 17 juin 1916* (quel triomphe *capital* de la critique littéraire au Canada français) les mots suivants: « Ainsi, comme œuvre *canadienne*, le roman de Louis Hémon, sauf erreur, me paraît le plus complet dans son cadre, le plus vrai, le plus pur, le plus simple et le plus coloré tout ensemble, le mieux écrit et le mieux composé, le mieux rythmé de forme et le plus cadencé de fond, et, pour mieux en parler, le plus littéraire que le Canada français ait encore inspiré — c'est véritablement la fleur des bois . . . »

Il ne rentre pas dans le plan de ma causerie de faire une critique des ouvrages littéraires, mais je reste stupéfait de l'accueil tiède, pour ne pas dire froid, qu'ont fait à ce chef-d'œuvre les Canadiens français. Et après avoir lu *La Revanche de Maria Chapdelaine*, qui est aussi, en quelque sorte, « la Revanche de Louvigny de Montigny », je ne suis pas plus avancé qu'auparavant. S'il est vrai, quoique — soit dit en passant — la statistique me soit toujours suspecte, que le Canada français n'en avait acheté que six mille exemplaires jusqu'en mai 1936, alors que l'Égypte, par exemple, en avait déjà pris vingt mille, et la France plus d'un million, comment l'expliquer? Et comment expliquer que l'un des critiques que j'ai mis dans ma première liste se soit permis en 1924 de prophétiser que « la saine critique remettra *Maria Chapdelaine* à sa vraie place, laquelle est la bonne moyenne »? Pourquoi a-t-on fait couler tant d'encre inutile autour de la question: savoir si Louis Hémon n'a pas donné une teinte trop sombre à l'existence d'une famille de défricheurs, ou s'il ne manque pas

[1] Raymond BRUGÈRE, Préface de *La Revanche de Maria Chapdelaine*, par Louvigny de Montigny.

à son portrait quelques traits pour que cette image puisse être considérée comme la peinture fidèle de *toute* la race ou de *toute* sa mentalité ou de *toute* l'âme canadienne? La réponse à *toutes* ces questions se trouve dans une seule phrase d'un critique canadien que j'ai manqué par inadvertance de mettre dans mes listes. Je cite Son Éminence le cardinal Villeneuve: « L'ouvrage de Louis Hémon a eu, en France, un tel retentissement qu'il a considérablement contribué à y révéler *un aspect* de l'âme canadienne. Partant, il a créé vers le Canada un mouvement de sympathie dont nous devons savoir gré à l'auteur de *Maria Chapdelaine*, si tragiquement disparu. » Et moi, je pourrais y ajouter qu'on peut laisser aux Canadiens français eux-mêmes le soin d'assombrir comme il faut la vie de leurs habitants, ou, du moins, des habitants de quelque trente arpents du pays de Québec.

Terminons cette discussion, que l'on pourrait continuer d'ailleurs à l'infini, en citant les jugements de deux des meilleurs critiques, le premier de François Veuillot: « Lisez tous ce livre. Il vous offre à la fois, dans un chef-d'œuvre littéraire, un portrait de famille, une leçon de fidélité, un modèle d'énergie »; et le deuxième de Georges Le Cardonnel: « *Maria Chapdelaine* est à classer parmi les rares livres qui, chaque fois qu'on les relit, laissent découvrir des beautés nouvelles qu'on n'y avait pas vues dès l'abord. C'est le privilège des grandes œuvres dont le charme s'exerce en profondeur, ce qui assure sa durée. » Voilà, à mon avis, la vraie pierre de touche du mérite d'un ouvrage littéraire. Enfin, la critique canadienne laisse à désirer sur le compte de Louis Hémon, quoique Maurice Hébert, Louis Dantin et Séraphin Marion entre autres lui aient fait un accueil courtois; mais d'autre part on n'a pas trop à s'en plaindre. On s'en console en se rappelant que c'est à un critique canadien-français, à Louvigny de Montigny, que le monde entier est redevable d'avoir sauvé de l'oubli ce chef-d'œuvre précieux et de lui avoir préparé la voie de l'immortalité littéraire.

Le rôle de critique est des plus importants. Directeur de la conscience littéraire, il peut beaucoup faire pour le bien public, mais seulement s'il se voue au culte de la pensée, à la recherche constante et désintéressée du beau, du bien et du vrai. Il est de son devoir de choisir avec discernement et de recommander en philosophe et en ami la matière à lire qui en-

courage la bonne vie et la bonne volonté. Lorsqu'un bon critique signale un bon livre, tel que *Maria Chapdelaine*, par exemple, dans chaque nouveau lecteur il gagne un ami de plus pour la terre et les gens qui l'ont inspiré. Tous les amis de *Maria Chapdelaine*, et je ne parle pas seulement de la Société qui a pris ce titre de noblesse, mais de tous les millions de ses lecteurs, tous les amis de *Maria Chapdelaine* sont des amis de la race qui ne doit pas changer, qui ne sait pas mourir.

Il est juste et à propos que je termine sur cette note: « Que les Canadiens français restent fidèles à eux-mêmes. » Peut-être le révérend père Joseph Hébert, ancien recteur de ce « premier bastion de la pensée catholique et française dans l'Ontario », me permettra-t-il de tirer en conclusion une citation de son discours mémorable au Congrès de la langue française: « L'esprit français est cet héritage inappréciable, qui a été entretenu avec amour, conservé et défendu avec une passion ardente et réfléchie, un avoir qu'il faut protéger contre la *maladministration*, la dissipation et le brigandage.

« La survivance de cet esprit n'impose pas la rupture des contacts légitimes et nécessaires avec les éléments voisins ou étrangers: elle exige plutôt un culte fervent, mais positif et constructeur, à l'égard des richesses spirituelles que nous a léguées la vieille et noble France à l'époque de sa splendeur et de ses gloires les plus pures. »

F. C. A. JEANNERET.

Chronique universitaire

DÉCÈS.

L'Université a eu la grande douleur de perdre son vénéré doyen. Né en Lorraine, il y a 87 ans, ordonné prêtre en Irlande et ayant complété ses études théologiques à Rome, le père Nicolas Nillès faisait partie du personnel de l'Université depuis 1884. Professeur de plusieurs matières du cours, mais surtout de philosophie, et, pendant quelque temps, vice-recteur, il fut aussi aumônier de diverses communautés des Sœurs Grises dans la capitale, membre de l'officialité métropolitaine, défenseur du lien matrimonial et promoteur de la foi. L'an dernier, lors des fêtes du soixantième anniversaire d'ordination du père Nillès, Son Excellence le Délégué apostolique lui remettait, de la part de Sa Sainteté Pie XII, la médaille « Pro Ecclesia et Pontifice ». Les « anciens », qui ont connu et estimé le cher disparu, ne manqueront pas de prier pour lui. R. I. P.

Un autre deuil, qui nous a profondément attristés, fut causé par la mort subite de l'honorable sénateur Louis Côté, qui fut pendant plus de dix ans l'avocat-conseil de l'Université et rendit des services signalés à son Alma Mater lors de la révision de la charte civile par la législature de Toronto. Il y a plusieurs années, l'Université lui avait décerné le doctorat en droit « honoris causa » pour la contribution qu'il avait apportée à la solution de nos problèmes scolaires, en sa qualité de membre de la Commission Côté-Merchant-Scott chargée par le gouvernement de l'Ontario de faire enquête sur les écoles bilingues de la province. R. I. P.

CONGRÈS DES UNIVERSITÉS.

A la conférence nationale des universités canadiennes, tenue à Ottawa, cette année, la délégation de l'Université se composait comme suit: les RR. PP. Philippe Cornellier, recteur, Arthur Caron, vice-recteur, Georges Simard, Ernest Renaud et Henri Saint-Denis, ainsi que MM.

Gustave Lanctôt et Séraphin Marion et le lieutenant-colonel Clarence Miller.

On sait qu'à cette occasion le gouvernement fédéral a fait savoir aux universités qu'il n'était pas question d'abolir, à cause de la guerre, les cours dits non scientifiques, tels que le droit, le commerce et les arts, pourvu que les universités voient à élaguer les étudiants moins sérieux ou moins doués et qu'elles se protègent ainsi contre tout reproche d'être des asiles pour ceux qui n'auraient d'autre ambition que d'éviter le service militaire. Naturellement les représentants des universités ont unanimement et catégoriquement affirmé la nécessité de garder intactes les études libérales et de ne pas compromettre la vraie culture intellectuelle de notre pays.

L'Université reçut pour le repas du midi une soixantaine de délégués, c'est-à-dire presque tous les membres de la conférence.

PERSONNEL.

L'Université est heureuse de compter parmi les membres de son personnel le R. P. Omer Plourde, qui se dévoua pendant trente-sept ans à promouvoir la presse catholique. Gérant du Canadian Publishers, à Winnipeg, il s'occupa de la publication de cinq hebdomadaires catholiques en différentes langues, dont *La Liberté et Le Patriote, The Northwestern Review* et *Gazeta Polska* sont les plus connus. Ses éminentes qualités d'organisateur l'ont fait devenir surintendant général de la Commission oblate des Œuvres indiennes et il a pris résidence à Ottawa pour être plus près du bureau fédéral des Affaires indiennes.

Le R. P. Jean-Charles Laframboise vient d'être nommé supérieur du Séminaire universitaire pour un troisième terme.

Le R. P. Georges Simard, professeur d'histoire ecclésiastique, a été élu président de la section outaouaise de la Société des Écrivains. Il était déjà vice-président général de cette association, dont M. Victor Barbeau de Montréal est le président.

M. Maurius Barbeau, de la division d'ethnologie du Musée nationale, et M. Ernest Désormeaux, secrétaire de la Commission de l'Assurance-Chômage, donnent des cours à l'École des Sciences sociales et politiques.

Secrétaire particulier de l'honorable premier ministre du Canada et professeur à l'École des Sciences sociales et politiques, M. Jules Léger se rend au Chili, comme secrétaire de la légation.

M. Joseph Beaulieu, qui enseigna pendant plusieurs années au cours d'immatriculation et qui fonda la chorale des Petits Chanteurs céciliens, a été nommé directeur de l'enseignement musical dans les écoles canadiennes-françaises de l'Ontario.

CONFÉRENCES.

A une réunion plénière, à Montréal, du Comité permanent de la Survivance française en Amérique, le R. P. Recteur fut un des orateurs qui rendirent hommage à la métropole canadienne, dont on célébrait le troisième centenaire. Son allocution, qui fut irradiée, était intitulée « Montréal, centre d'apostolat catholique et français en Ontario ».

Sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa et du poste de radio CKCH, le R. P. Recteur donne une causerie fort opportune sur « l'éducation et la mère de famille en temps de guerre ».

A l'occasion de la Saint-Thomas, une grand-messe fut célébrée dans la chapelle de l'Université par le R. P. Jean-Charles Laframboise, supérieur du Séminaire universitaire, et le sermon de circonstance, en français et en anglais, fut prononcé par le R. P. Philippe Cornellier, recteur de l'Université.

Le R. P. René Lamoureux, principal de l'École normale, donne une conférence, à l'Académie LaSalle, sur « la mission de l'École normale » qui consiste à montrer aux futurs instituteurs et institutrices comment former des hommes, des chrétiens et des patriotes.

La Société historique d'Ottawa a convoqué ses membres à la salle de l'École normale pour entendre M. Gustave Lanctôt, conservateur des Archives nationales, dans une causerie sur « le rationnement et le contrôle des prix sous le régime français ».

Du poste CKCH et sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, le R. P. Henri Saint-Denis fait connaître « l'École des Sciences politiques de l'Université ».

En réponse à une invitation de l'Université Laval, le R. P. Jules Martel, directeur de l'Ecole de musique, se rend à Québec pour donner une conférence sur « la polyphonie classique ».

Le R. P. Paul-Henri Barabé, directeur de la maison des retraites fermées de Hull, fut invité par l'École d'Action catholique de l'Université à prononcer la première d'une série de conférences publiques. Il développa le thème suivant: « La vie du chrétien sur terre est une milice. »

Devant les professeurs et deux cents élèves des facultés ecclésiastiques, M. Thomas Greenwood, professeur à la faculté de philosophie, fit la *lectio brevis* annuelle sur « Science and Philosophy, as social values ».

M. Greenwood donne chaque semaine au Collège Notre-Dame, outre des classes régulières de philosophie sociale, un cours public sur des problèmes éthiques et politiques contemporains.

Au Cercle littéraire de l'Institut canadien-français d'Ottawa, M. Greenwood fait deux conférences publiques sur « la pensée profonde de Chesterton » et « la pensée futuriste de Wells ».

Devant les membres de l'ACFAS réunis en congrès à Montréal, le R. P. Sylvio Ducharme, professeur à la faculté de philosophie, lit un rapport sur « le rôle ascétique du discours en sagesse métaphysique », tandis que M. Greenwood présente des travaux sur « la théorie platonicienne du continu mathématique » et « le fondement de l'axiomatique ».

La Société thomiste de l'Université s'est réunie deux fois dernièrement. Le R. P. Maurice Beauchamp, professeur à la faculté de philosophie, exposa et défendit une thèse sur « Dieu en métaphysique thomiste ». Le R. P. Julien Peghaire, C.S.Sp., professeur de philosophie au Collège Saint-Alexandre, discourut sur « la nature psychologique du jugement ».

A la Bourse du Travail de Hull, siège du syndicalisme catholique et national dans le diocèse d'Ottawa, et sous les auspices de l'École des Sciences sociales et politiques, le R. P. Gustave Sauvé, directeur de cette École, donne un cours de sociologie.

Invité par la Société Radio-Canada à participer à la série de causeries intitulée « Le catholique devant la guerre », le R. P. Arthur Caron, vice-recteur de l'Université et doyen de la faculté de droit canonique, explique la position du « catholique devant le conflit germano-russe ».

Son Exc. Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, dans un discours prononcé à une réunion des anciens de Laval, au Château-Laurier, eut des paroles extrêmement aimables à l'endroit de l'Université d'Ottawa. Il nous fait plaisir de les reproduire:

> On ne saurait assez estimer le rôle que l'Université d'Ottawa a exercé et exerce encore dans la Capitale du pays. Elle a maintenu ici au prix d'énormes sacrifices la culture française; elle l'a implantée là où elle n'existait pas; elle a bâti avec des moyens restreints, par un travail ardu, des facultés, dont les professeurs ont déjà acquis dans les pays étrangers une renommée enviable. Si elle était placée de l'autre côté de la rivière, elle recevrait sans doute du gouvernement de Québec des octrois substantiels qui lui permettraient d'agrandir ses cadres; mais son influence ne serait plus la même et elle préfère sacrifier les valeurs matérielles pour les valeurs de l'esprit.
>
> Il est à souhaiter que le gouvernement de l'Ontario comprenne un jour et avant longtemps son rôle bienfaisant et qu'il lui fournisse au point de vue financier quelques-unes des miettes qui tomberaient des dons princiers qu'il accorde à des institutions soi-disant neutres.
>
> C'est là le vœu que je formule ce soir comme salut fraternel à l'Université d'Ottawa, en vous demandant à vous, anciens de Laval, de ne jamais perdre l'occasion de travailler à sa réalisation.

L'Université exprime à son vénéré chancelier ses remerciements les plus émus pour ce puissant encouragement.

A LA SOCIÉTÉ DES CONFÉRENCES.

La Société des Conférences a terminé sa saison de dix conférences très appréciées par le nombreux auditoire qui remplissait la salle académique.

Le R. P. Thomas Delos, O.P., sociologue averti, qui enseigne actuellement à l'Université Laval, expliqua les « Aspects nouveaux de la psychologie et du gouvernement des foules », qui fait appel aux passions populaires plutôt qu'au raisonnement.

Le problème de la « Liberté scolaire dans le Québec » fut exposé par M. Gérard Filteau, du département de l'Instruction publique de Québec.

La conférence de Mlle Marie-Claire Daveluy, de la Bibliothèque municipale de Montréal, sur les « Historiens de Montréal qu'il faut lire », outre sa grande valeur intrinsèque, avait le mérite d'être donnée en l'année du tricentenaire de la métropole.

M. Oscar O'Brien, autrefois d'Ottawa, compositeur et professeur d'harmonie, a présenté un travail très intéressant sur le « Folklore cana-

dien » et nous a aussi procuré le plaisir d'entendre le Quatuor Alouette, de renommée internationale, composé de MM. Jules Jacob, Roger Filiatrault, André Trottier et Émile Lamarre.

M. Alfred Desrochers, que plusieurs considèrent comme le meilleur de nos poètes, avait choisi comme thème de sa causerie « Actualités et virtualités d'une poésie d'expression française au Canada ».

Ancien professeur à la Sorbonne, un des fondateurs de l'École française des Hautes Études à New-York et actuellement professeur de physiologie à l'Université de Montréal, M. Henri Laugier traita de « La science, la recherche et la guerre ».

Faisant preuve d'une vaste érudition, et non sans humour, M. Georges Maheux, chef de la Protection des Plantes au ministère de l'Agriculture de Québec et professeur à l'Université Laval, raconta les « Conquêtes de l'homme au royaume des bêtes ».

M. Jean-Marie Gauvreau, directeur et animateur de l'École du Meuble, cette admirable tentative d'artisanat à Montréal, nous renseigne sur « Une nouvelle formule d'orientation, l'École du Meuble ».

M. Cyrias Ouellet, professeur à l'Université Laval, manifesta à la fois une science profonde et un rare talent de vulgarisateur, en nous faisant connaître les « Merveilles du microscope électronique ».

Ces trois dernières conférences étaient illustrées de projections lumineuses; ce qui ne contribua pas peu à leur intérêt.

A la fin de la saison, le R. P. Rodrigue Normandin, professeur de philosophie aux facultés ecclésiastiques, dans une conférence intitulée « Sous la loupe de l'abbé Bremond », mit le bon abbé lui-même sous la loupe et nous donna une magnifique étude sur le célèbre auteur de l'*Histoire littéraire du sentiment religieux en France.*

BOURSES D'ÉTUDES.

Au gagnant d'un concours oratoire français, organisé par l'Association de l'Enseignement français en Ontario pour les finissants des écoles secondaires bilingues de la province, l'Université offre une bourse de quatre cents dollars repartie en quatre années et servant à payer les frais du cours des arts.

CHEZ LES ÉTUDIANTS.

A l'occasion du troisième anniversaire du massacre des étudiants tchèques par les Nazis à Prague, les élèves de l'Université ont organisé un programme qui fut irradié par CKCH. M. le professeur Greenwood y prononça une allocution, M. Frantisek Stein, secrétaire du Ministre de Tchécoslovaquie au Canada et excellent pianiste, fut l'artiste invité. MM. Maurice Chagnon et Harold Willis exprimèrent les sentiments de nos étudiants.

Le R. P. Henri Dulude étant absent pour cause de maladie, c'est le R. P. Bernard Julien qui organise un des concerts réguliers de la Société Sainte-Cécile. Outre un programme de musique instrumentale et vocale, exécuté par les élèves, deux violonistes de marque, MM. Armand Weisbord et Gilles Lefebvre, apportent leur concours à une soirée artistique fort goûtée.

Sous les auspices du Conseil des Étudiants de l'Université et en présence de Son Excellence le Gouverneur Général, Mlle Jean Dickenson, soprano du Metropolitan Opera, donne un récital, dans la salle de bal du Château-Laurier.

Cette année encore, nos étudiants ont participé aux débats interuniversitaires français et anglais. Dans la ligue des débats entre Montréal, Laval et Ottawa, on a discuté le sujet suivant: « L'argent fait-il le bonheur? » MM. Maurice Chagnon et Guy Beaulne, qui défendaient l'affirmative à Ottawa, ont eu raison des représentants de l'Université de Montréal. M. Jean Lupien, qui se rendit à Québec avec M. Pierre de Bellefeuille, a mérité le trophée Pâquet donné au meilleur des quatre orateurs qui se rencontrèrent à Laval. Cependant, tout compte fait, c'est l'Université de Montréal qui détiendra, cette année, le trophée Villeneuve.

La ligue des débats interuniversitaires anglais avait choisi comme sujet de discussion « Resolved that India's demand for Dominion status is justified ». MM. Harold Willis, David Williamson, Thomas van Dusen et Kenneth Fogarty étaient nos porte-parole contre l'Université Queen's et le Collège Loyola.

Treize élèves de l'École d'Infirmières reçurent leurs diplômes dans la salle académique. Les RR. PP. Philippe Cornellier, recteur, André

Guay, second vice-recteur et directeur du Centre Catholique, et Rodolphe Gendron, principal de l'École, adressèrent la parole au cours de la cérémonie de graduation.

Les officiers du Corps-École donnent un banquet au Château-Laurier en l'honneur de leur ancien commandant, le colonel Gérard Garneau, promu au poste de commandant du district militaire d'Ottawa. Le lieutenant-colonel Clarence Miller, officier commandant de notre Corps-École, préside la réunion à laquelle assistent, outre plusieurs militaires des Quartiers Généraux, les RR. PP. Philippe Cornellier, recteur, et Lorenzo Danis, aumônier du contingent.

En une autre occasion, les officiers de notre Corps-École ont reçu à dîner les commandants des Corps-Écoles de la plupart des universités du pays, réunis en conférence à Ottawa.

ANCIENS ÉLÈVES.

Quatre de nos anciens élèves ont été ordonnés prêtres dernièrement par Son Exc. Mgr Axelandre Vachon. Ce sont MM. les abbés Aurèle Poirier, Émile Patry, Pierre Martel et Donald MacDonald.

Grâce à l'obligeance d'un ancien, M. Eugène Courtois, cent dix de nos anciens élèves de la région de Montréal ont participé à un banquet au Cercle universitaire, pour rendre hommage au R. P. Recteur. Des discours furent prononcés par M. Édouard Jeannotte, président de l'Association des Anciens de Langue française, ainsi que par Son Exc. Mgr Guy, ancien élève et professeur, le R. P. Recteur et M. Winfield Hackett. Au cours de la réunion, un comité local de l'Association des Anciens fut formé, dont voici le conseil exécutif: président, M. Arthur Courtois, N.P., secrétaire de la Chambre des Notaires de la province de Québec; vice-président, M. W. Hackett, avocat; secrétaire, M. Charles Coderre, secrétaire du Barreau de la province de Québec; trésorier, M. Rodolphe Maheu, comptable agrégé; conseillers, MM. Philippe Caisse, shérif de Montréal, Georges Mayrand, financier, Jean-Paul Méthot et Jean Huot, étudiants.

NOS REPRÉSENTANTS.

Le R. P. Recteur se rend à Québec pour assister au sacre de Son Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, ainsi qu'à une réunion du groupe local de nos

anciens, et à une séance du Comité permanent de la Survivance française en Amérique.

Le R. P. Recteur représente l'Université au dîner-causerie, organisé par la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, au Chateau-Laurier. Son Exc. Mgr Alexandre Vachon y parle de Sa Sainteté Pie XII.

Plusieurs professeurs de l'Université prennent part aux enquêtes sur les chances de placement des jeunes gens après la guerre. Ces diverses enquêtes dans les domaines de la psychologie expérimentale, des cours post-scolaires, de l'administration publique et du service civil ont lieu à Toronto, à Kingston et à Ottawa.

Le R. P. Arcade Guindon, directeur du Conseil des Étudiants, assiste à une réunion de « Pax Romana » tenue à Québec.

Le R. P. Pierre Pépin était présent à Saint-Hyacinthe au sacre de Son Exc. Mgr Marc Lacroix.

Les RR. PP. Georges Simard et Lorenzo Danis assistent au déjeuner de l'association Canada-Amérique latine, au Chateau-Laurier, et entendent la causerie de l'honorable sénateur Léon-Mercier Gouin sur « la culture française en Amérique ».

TESTS D'INTELLIGENCE.

Les fameux « Self-Administering Tests » d'Arthur S. Otis ont été traduits et adaptés à la population canadienne-française par les RR. PP. Rodolphe Gendron et Raymond Shevenell, directeur de l'Institut de psychologie de l'Université. Deux formules de ces « Examens Otis-Ottawa d'habileté mentale », pour personnes de douze ans et plus, et une brochure explicative sont en vente.

Henri SAINT-DENIS, o. m. i.

BIBLIOGRAPHIE

Comptes rendus bibliographiques

S. A. LAROCHELLE, O.M.I., and C. T. FINK, M.D. — *Handbook of Medical Ethics for Nurses, Physicians and Priests.* Montreal, The Catholic Truth Society; Westminster (Maryland), The Newman Book Shop, 1943. In-16, 363 pages.

Un censeur n'a pas souvent l'occasion de se reprendre. Le travail qu'il apprécie garde sa valeur intrinsèque et objective, et va, indépendamment de la critique, ouvrir des horizons, clarifier des positions, répandre dans les âmes la force et le courage. C'est bien rare qu'il vous revienne comme il le ferait en cour de révision.

Puisqu'il nous est donné de juger en *seconde* instance, nous éprouvons une insigne satisfaction à revoir le *Précis de Morale médicale* du révérend père Stanislas-A. Larochelle, O.M.I., revêtu de l'éclat d'un succès avéré. Il a subi l'épreuve et porte avec honneur les signes glorieux de ses éditions répétées.

Aujourd'hui, il se présente dans sa traduction anglaise. L'accueil qu'en a fait Son Excellence Mgr James McGuigan, archevêque de Toronto, nous dispense de revenir sur l'analyse que nous faisions de l'édition française (voir *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 11, p. 127-128). Nous ne pouvons que réitérer les vœux de succès de l'illustre préfacier, et souhaiter à l'édition anglaise la diffusion accélérée de son édition sœur.

Henri MORISSEAU, o. m. i.

* * *

Hon. Capt. J.-G. LEBLANC, c. s. c. — *La vraie Victoire. A mon cher soldat.* Montréal, Éditions Fides, 1942. In-12, 40 pages.

La vraie Victoire consiste dans l'usage ordonné de ses sens, la maîtrise de la concupiscence de la chair. Au début de son opuscule, l'auteur invite instamment le soldat à la chasteté. Il décrit ensuite trois maladies vénériennes, suite habituelle du désordre de la luxure: le chancre mou, la blennorrhagie (ses conséquences individuelles, familiales et sociales), et la syphilis (maladie infectieuse et générale, contagieuse et héréditaire). Enfin, le capitaine Leblanc répond à quelques objections formulées contre la pratique de la pureté: *La chasteté est impossible — Dieu a donné des organes, c'est pour s'en servir! La satisfaction qui en résulte est même légitime! — Les organes génitaux ne menacent-ils pas de s'atrophier, s'ils ne servent pas?— L'homme a droit à l'amour libre. On le proclame un peu partout — Ne faut-il pas expérimenter tout par soi-même? — Pas pire que les autres — La continence, selon quelques-uns, est préjudiciable à la santé.* Suit l'énoncé des moyens qui assurent la *vraie Victoire*: hygiène corporelle (sobriété dans le manger et dans le boire) et hygiène spirituelle (communion, confession, sacrifice).

Cette brochure, brève et claire, devrait être répandue abondamment dans notre monde militaire.

L. O.

* * *

ANDRÉ LEGAULT. — *La Mode*. Montréal, Éditions Fides, 1942. In-16, 32 pages.

GÉRARD PETIT. — *Puis-je lire n'importe quoi?* Montréal, Éditions Fides, 1942. In-16, 32 pages.

GÉRARD PETIT. — *Les fréquentations modernes*. Montréal, Éditions Fides, 1942. In-16, 32 pages.

Ces tracts inaugurent la deuxième série de la collection *Face au mariage*, collection terminée à l'heure actuelle. Les auteurs y appliquent une excellente formule de littérature militante. La forme ne se contente pas d'être claire. Elle est allègre, vive, enjouée, légèrement dramatisée. Elle captive et tient en haleine. Ce qui assure la valeur du fond c'est le soin qu'ont pris les auteurs d'éviter ce moralisme desséchant si vigoureusement dénoncé par Jean Le Moyne dans *La nouvelle relève* de janvier 1943. Qu'il s'agisse de mode, de lecture, de fréquentations, ils font constamment appel aux exigences d'une personnalité surnaturelle qu'il faut sauver, maintenir, promouvoir. On ne fait pas piétiner le lecteur dans le carré des petites recettes bourgeoises. On éveille en lui le dynamisme de la vie divine dont les préceptes, loin d'être des brimades, sont des ferments, dont les contraintes, loin de conduire à l'anéantissement, mènent à l'épanouissement. Il faut admirer encore la juste mesure, la nuance, l'exacte mise au point de chacun des problèmes. Le tract sur les lectures est édifiant à cet égard. Un succès, cette collection!

P. HILAIRE, Capucin.

* * *

CHARLES MAUREL. — *Écoles de Maris*. Montréal, Imprimerie populaire, 1942. In-12, 218 pages.

Ce livre marie bien l'humour désopilant au sérieux tragique. Sachant que «l'éducation peut tout puisqu'elle fait danser les ours» (p. 19), dit l'auteur, alors « je ne songe qu'à l'élévation de l'homme, à son ascension dans la dignité» (p. 3).

Charles Maurel bâtit en son imagination des Écoles où les maris actuels et futurs iraient apprendre à grand renfort d'énergie les formules souples exprimant l'art de vivre avec une épouse. Le bonheur du ménage est le fruit, non du hasard, mais de la volonté et de Dieu, il « dépend uniquement de l'amour qu'on sait y mettre » (p. 28). Savoir choisir, c'est tout pour que l'amour soit fort et profond. « La mère d'un homme peut être son infortune; sa femme est sa faute » (p. 55). C'est une épouse d'une réelle valeur morale et d'une intelligence vive qu'il faut chercher, puis c'est une union des cœurs qu'il faut établir: un amour sincère invente les procédés adroits, ceux-ci créent la compatibilité.

Charles Maurel insiste pour que ses Écoles enseignent au mari à ne jamais humilier sa femme en l'excluant de ses préoccupations, en pensant qu'elle n'est « pas au niveau », en voulant la dominer, ce qui est plus difficile que de régner sur un royaume (p. 119). Car, « neuf cent quatre-vingt-dix-neuf fois sur mille, c'est lui qui transforme en adversaire, sinon en cruelle ennemie, la petite fiancée aimante, librement choisie » (p. 124). Il oublie le mot tendre qui vaut mieux pour sa femme que tous les bijoux.

Charles Maurel insiste pour que ses Écoles de Maris fassent subir des examens à tous les candidats au mariage. Beaucoup échoueraient: on en devine la liste curieuse, depuis les noceurs jusqu'aux éternels grincheux.

« Lorsque vous vous rendez à un dîner, ne soyez pas de mauvaise humeur dans l'auto, pour vous montrer brusquement charmant en arrivant chez vos hôtes. « Je l'ennuie donc? s'écriera votre femme. Eh bien, il verra! » (P. 197.) Ce petit conseil est une clé. Les examinateurs exigeraient cette clé de tous les maris en herbe. Autre recette: « Si votre femme est laide, — ce sont des choses qui arrivent, — dites-lui qu'elle est jolie. Alors, elle songera: « J'ai épousé une âme d'artiste. »

Tout le long du livre, l'auteur nous tient compagnie avec finesse. D'un ton agréable il nous présente ses nombreux amis avec leurs témoignages et leurs exemples. Bien des noms connus sont cités: Napoléon, Châteaubriand, Louis Veuillot, Jean Rivard, Molière, le docteur Carrel, Pierre l'Ermite, Baden-Powel et Churchill. Et d'autres noms qu'il est intéressant de connaître: Walter Bagehot, Paul Jagot, Pearl Buck, Félix de Grand'Combe, Charles Fiessinger et Houdini.

Ouvrage très bien et très bon! Maris et fiancés le lisent en ce moment, le boivent d'une lampée. Attendons un peu. Grâce aux *Écoles de Maris,* il y aura du soleil dans tous les foyers. Les époux sauront taire le reproche, ou le reproche saura être de l'amour.

Paul-Henri BARABÉ, o. m. i.

* * *

Rapport des Journées d'Études sacerdotales de la Jeunesse Ouvrière Catholique à l'occasion du dixième anniversaire de la J. O. C. canadienne (1932-1942). Montréal, Éditions ouvrières, Éditions Fides, 1942. In-8, 386 pages.

Il y a dans ce volume de la lumière et du souffle. De la lumière, parce qu'on y retrouve toute la suite des maîtres travaux présentés aux journées d'études sacerdotales tenues à Montréal en février 1942, à l'occasion du dixième anniversaire de la J.O.C. canadienne. Du souffle, parce que ce congrès, comme tout ce que la J.O.C. touche, on l'a voulu concret, pratique, vivifiant, le moins académique possible; c'est pourquoi il n'a pas été, à l'instar de beaucoup de réunions de ce genre, sans fructueux lendemains. En parlant de *maîtres travaux,* je me suis gardé de toute hyperbole; aussi j'estime qu'on n'a pas tort de présenter ce volume « comme une somme générale de l'action catholique ouvrière ». On pourrait peut-être dire « d'action catholique », sans plus; d'abord parce que la J.O.C. a été et reste le prototype des mouvements spécialisés; ensuite pour cette raison que des études comme celles de Son Éminence le cardinal J.-M.-R. Villeneuve sur la spiritualité d'action catholique pour le prêtre et le militant, de son Excellence le Délégué apostolique, Mgr Ildebrando Antoniutti sur le devoir de l'action catholique, de Son Excellence Mgr J. Charbonneau sur le rôle du prêtre dans l'action catholique, du R. P. A. Malo sur l'action catholique et les œuvres, dépassent les cadres de tel mouvement spécialisé. Je m'en voudrais de ne pas faire une particulière mention du vibrant appel de Son Excellence Mgr J.-S. Desranleau en faveur d'une meilleure et plus juste compréhension de la classe ouvrière; qui, s'il a du cœur, le lira sans émotion? Quant à ceux qui sont en quête d'idées claires sur la technique des mouvements spécialisés, et de la J.O.C. en particulier, ils n'auront qu'à lire les pages consacrées à ce sujet par monsieur l'abbé Rioux; c'est d'une précision telle que, pour lui assurer une plus large diffusion, j'en recommanderais volontiers la publication séparée, comme on le doit faire pour quelques autres travaux. Tout le reste vaudrait la peine d'être nommé, mais il faut mettre un terme à cette appréciation; je le fais en souhaitant, pour la cause de l'action catholique, le plus grand rayonnement possible à ce *Rapport des Journées d'Études sacerdotales de la J.O.C.*

Rodrigue NORMANDIN, o. m. i.

* * *

CHARLES JOURNET. — *Vues Chrétiennes sur la Politique.* Montréal, Éditions Beauchemin, 1942. In-12, 170 pages.

Puisant aux sources les plus hautes, le Nouveau Testament, les enseignements des souverains pontifes et des grands docteurs Augustin et Thomas d'Aquin, M. l'abbé Charles Journet nous indique quelle doit être l'attitude du vrai chrétien en face des philosophies et des grands événements de l'heure présente: guerre, totalitarisme, nazisme, communisme, racisme, antisémisme, etc.

Son intention n'est pas de nous exposer le programme des systèmes ou le détail des faits, mais de nous éclairer avec les « maximes majeures d'une politique chrétienne » sur le sens et la légitimité de ces choses.

Voici les différents thèmes qui sont traités dans le livre: 1° *L'Église et les communautés totalitaires;* 2° *La doctrine de la cité selon saint Thomas;* 3° *Voici la guerre;* 4° *Le Pater;* 5° *Certitudes et conjectures catholiques sur le temporel;* 6° *Saint Augustin devant l'écroulement du monde antique;* 7° *L'ordre nouveau;* 8° *Sur Karl Barth;* 9° *De la morale politique;* 10° *Antisémitisme;* 11° *L'Église dans la tempête.*

En évoquant la doctrine d'Augustin et de Thomas d'Aquin, l'auteur aurait pu y mettre plus de souffle. Pour quiconque connaît l'élan et la grandeur de pensée de l'évêque d'Hippone, les pages de M. Journet paraissent pâles dans leur application aux grands événements que nous traversons actuellement. Les trois thèmes sur *la morale politique, l'Antisémitisme* et *l'Église dans la tempête* sont plus révélateurs de la force de pensée de l'auteur et nous rappelle son beau livre sur *la juridiction de l'Église sur la Cité* (1931).

Désiré BERGERON, o. m. i.

* * *

GEORGE JAFFIN. — *New World Constitutional Harmony: A Pan-Americanadian Panorama.* New York, Columbia Law Review, 1942. In-8, 53 pages.

Maître George Jaffin, de l'Université de Columbia, vient de publier en brochure une étude excessivement intéressante et solidement documentée sur un sujet de grande actualité comme l'indique le titre: *New World Constitutional Harmony: A Pan-Americanadian Panorama.*

Apôtre de l'union des peuples d'Amérique, M. Jaffin croit que l'étude de la langue, de l'histoire et surtout des constitutions des différents pays de ce continent ne peut amener que d'excellents résultats. Il croit, en un mot, qu'une étude sérieuse de droit comparé, malgré les différences de races, d'origine, de mœurs, de tempéraments et même de langues, amènerait l'accord entre tous les États et réaliserait le concert américain.

Ces mots « accord » et « concert » appartiennent au langage universel par excellence, la musique. Aussi s'inspirant du grand libérateur Simon Bolivar qui écrivait: *Es una idea grandiosa pretender formar de todo el Mundo Nuevo una sola nacion con un solo vinculo que ligue sus partes entre si y con el todo . . . ! Qué bello seria que el Istmo de Panama fuese para nosotros lo que el de Corinto para los greigos* [1]!

M. Jaffin soupire après cette harmonie constitutionnelle du nouveau monde et désire « transposer les constitutions en formes rythmiques et notations harmoniques! Quelle merveille si la symphonie constitutionnelle du Nouveau Monde pouvait, dit-il, par la variété de ses mouvements et de ses cadences, par ses crescendos lyriques, rivaliser avec la

[1] *Contestacion de un Americano Meridional a un Caballero de esta Islo (Jamaica) que tomaba Gran Interès en la Causa Republicana de la América del Sur* (Lecuna's ed. 1929) *I Cartas Del Libertador* (1799-1817) 181, 202.

Symphonie du Nouveau-Monde de Dvorak! Un tel souhait peut paraître fantastique. Mais, à voir de quelle manière les colonies de ce continent ont établi leurs statuts sur une commune idéologie constitutionnelle, exécutant chacune une partie de la symphonie constitutionnelle classique, on ne peut manquer de reconnaître qu'il y a entre elles une certaine euphonie. »

Dans une étude [2] publiée à Buenos Aires en 1939, l'auteur de l'*Harmonie Constitutionnelle du Nouveau Monde* s'était déjà attaché à expliquer la philosophie de la constitution américaine et son mécanisme.

El contralor judicial de la constitucionalidad de las leyes, tal como existe en los Estados Unidos, es una institucion tan original y tan intimamente vinculada al desarrollo del federalismo de los Estados Unidos, que los juristas del continente europeo experimentan a menudo cierta dificultad para comprender su mecanismo.

Dans le travail que nous étudions aujourd'hui, Maître George Jaffin remonte à deux mille ans en arrière pour nous faire voir que les premiers essais de démocratie constitutionnelle eurent lieu lorsque les Athéniens se gouvernaient eux-mêmes en vertu de la constitution d'Athènes. On se souvient de l'ostracisme, procédure utile qui permettait d'éloigner de l'État les personnes que l'on jugeait dangereuses pour sa sécurité. La constitution athénienne, qui avait beaucoup emprunté aux lois de Solon, résultait d'une longue évolution où l'on avait d'abord essayé de la monarchie et de l'oligarchie. On y trouve en germe le principe de l'inconstitutionnalité des lois. Cette constitution fut étudiée par Aristote dans son Αθηναιων Πολιτεια en l'an 325 avant Jésus-Christ. Ce travail malheureusement ne fut découvert qu'à la fin du dernier siècle et ne put inspirer les rédacteurs de la constitution américaine.

De tous les anciens droits, le droit romain est sans contredit le plus important — il a surtout une importance énorme comme source de différents droits civils dans le monde, — mais le lieu de naissance du droit constitutionnel n'est pas à Rome, il se trouve, comme nous l'avons vu, à Athènes. Si les mots « république » et « constitution » sont tirés du latin il faut tout de même admettre que la constitution de la République romaine n'était pas démocratique.

Nous trouvons expliquée dans l'*Harmonie Constitutionnelle* l'influence très grande de l'idéologie de la constitution américaine basée elle-même sur la Grande Charte, le Bill des Droits anglais, les études de Montesquieu et de Locke, et nous pouvons constater en particulier comment la Constitution de 1787 influença les colonies espagnoles sud-américaines de Bolivar à nos jours.

M. Jaffin étudie les développements constitutionnels et historiques des républiques sud-américaines, des États-Unis et du Canada. L'on voit croître côte à côte un régime constitutionnel, un système démocratique qui est semblable pour tous ces pays, ou du moins qui tend vers le même but par les mêmes moyens, et à côté, des systèmes de droit civil d'une conception différente et particulière suivant qu'il s'agit des pays latins, ou des pays de droit anglais.

Dans ce travail les diverses constitutions du Canada sont passées en revue à partir de l'Acte de Québec, 1774, jusqu'au Statut de Westminster, 1931.

Après avoir dit un mot de la faillite de l'idéologie américaine en Europe au XIXe siècle, l'auteur s'attaque aux problèmes panaméricanadiens proprement dits et oppose son Harmonie Constitutionnelle à l'Union anglo-américaine de même qu'à l'union panhis-

[2] *Los modos de iniciacion del contralor judicial de la constitucionalidad de las leyes en los Estados Unidos*, par George H. JAFFIN, Miembro del Foro de Nueva York y de las Cortes Federales Procurador-Jefe de la « Comision de Titulos Publicos y Bolsas », de los Estados Unidos de América, Ediciones de la Revista Universitaria *Juridicas y Sociales*, Buenos Aires, 1939.

panique. Il estime que l'aide la plus efficace qui puisse en aucun temps être apportée aux États de l'Amérique consiste dans l'influence morale résultant de la stabilité et de la force des institutions républicaines des États-Unis.

Après avoir montré les côtés faibles d'une union anglo-américaine, nous assistons à un curieux effort de propagande de la part de l'Espagne et du général Franco en vue de créer sous le vocable magique « Hispanidad » l'union et la collaboration de tous les pays espagnols [3].

Avant de chercher à faire l'union des peuples d'Amérique il faut étudier leurs constitutions, les principes sur lesquels ces constitutions sont basées, et la source et l'origine de ces principes.

« Le fondement de l'État, écrit Edmond Laporte [4], c'est un ensemble de droits primordiaux en l'absence desquels une société politique ne se conçoit pas comme souveraine et indépendante. »

Maître Jaffin établit une comparaison entre l'Angleterre et les États-Unis et il montre qu'en ce dernier pays le droit, proclamé au profit de tout citoyen, de demander à la justice le redressement d'un préjudice qui lui aurait été causé, constitue un privilège remarquable de la constitution américaine et lui assure une incontestable supériorité. En d'autres mots cette constitution contient un certain nombre de grands principes qui sont les droits de l'homme, si ces principes sont violés par les lois, il appartient aux tribunaux d'apporter le remède. En Angleterre la constitution non écrite est supposée inclure le Bill des Droits, en fait il n'y a aucun mécanisme prévu pour protéger ces droits contre leur violation par le Parlement anglais. Celui-ci est souverain et la constitutionnalité de ses lois ne peut être mise en doute.

Disons en terminant que l'union des peuples des deux Amériques sera facilitée du fait que chez la plupart de ces peuples l'institution de la justice est identique et repose sur des principes admis avec la même faveur. L'étude comparée des diverses constitutions fait voir les points de contact et les rapprochements possibles et permet les améliorations nécessaires en vue du régime de la paix par la justice.

La constitution américaine d'ailleurs n'est pas une chose à part et se suffisant à elle-même, c'est plutôt une partie intégrale de cette procession des grandes chartes symbolisant l'idéologie constitutionnelle: la Magna Carta de 1215, le Bill of Rights de 1689, la Déclaration de l'Indépendance américaine de 1776, la Constitution américaine de 1787, la Déclaration des Droits de l'homme de 1789, le Bill des Droits américains de 1791, la Constitution française de 1791, la constitution espagnole de 1812 et ainsi de suite.

La constitution américaine mérite donc d'être étudiée côte à côte avec celles des autres républiques de l'Amérique. L'influence morale résultant de la stabilité et de la force des institutions démocratiques d'Amérique ne saurait manquer de contribuer fortement et plus que toute autre chose à l'union panaméricanadienne.

Maurice OLLIVIER.

* * *

OSTRANDER, MANLEY and CHARLES G. CROUSE. Compilers. — *Memorial to Captain Bradshaw*. Oshawa, Charles G. Crouse, 1942. In-12, 5 pages. $1.00

Voici, tracée en des pages brèves et concises, la généalogie de la famille du capitaine Bradshaw.

[3] Voir la création du Conseil d'Hispanisme à Madrid, le 2 novembre 1940: *Ley 2 nov. 1940. Consejo de la Hispanidad (1940) 37 Legislagion Del Nuevo Estado: Disposiciones Legales Dictadas Por El Nuevo Estado Espanol 776-777.*

[4] *La Phalange de Port-au-Prince*, Haïti, le vendredi 18 décembre 1942.

Le texte, la nomenclature généalogique, la liste des ouvrages consultés, les index, les facsimilés (testament, armoiries, pierre tombale), tout contribue à rendre cette brochure à la fois utile et intéressante du double point de vue technique et historique, surtout, pour ceux que les questions d'histoire du Canada préoccupent d'une façon toute spéciale.

* * *

1. DAMASE POTVIN. — *Le Saint-Laurent et ses îles*. Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1940. In-12, 416 pages.

2. DAMASE POTVIN. — *Un ancien contait* . . . Préface de Henri Pourrat. Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1942. In-12, XVI-176 pages.

3. ROBERT DE ROQUEBRUNE. — *Contes du soir et de la nuit*. Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1942. In-12, 160 pages.

4. LÆTITIA FILION. — *L'espion de l'île aux Coudres. Roman*. Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1941. In-12, 194 pages.

1. Je souhaite que M. Potvin puisse songer bientôt à une réédition de son livre pour qu'il y ajoute — avec une carte des îles — une table des matières de même qu'une table onomastique. Ces omissions sont regrettables, mais c'est le seul défaut d'un livre dont la lecture subjugue. Le lecteur qui se hasarde à ouvrir ce bouquin massif (un peu massif: il me semble qu'une édition en deux volumes plus aérés serait préférable) ne l'abandonne que la dernière page tournée. On n'imagine pas, avant de l'avoir lu, ce qu'au curieux d'histoire ou de folklore, révèlent les îles échelonnées de Québec à Terre-neuve. « Des îles où s'expriment en partie l'âme de notre fleuve, des souvenirs se lèvent de partout et volent au devant de nous . . . » M. Potvin a raison: il le prouve bien tout le long de son livre. Et rien comme ces souvenirs pour éveiller tour à tour la fierté, l'émotion, le sourire, la terreur ou l'attendrissement . . . C'est l'œuvre d'un historien doublé d'un humaniste.

2. Quatre récits du terroir d'un grand charme. Sans être des chefs-d'œuvre ils sont d'une franche venue: rien qui sonne faux dans leur inspiration terrienne. C'est le premier récit, une longue nouvelle, qui nous retient surtout. Pour nous comme pour l'auteur, c'est un enchantement « que d'entendre la voix chevrotante de l'octogénaire . . . dévider l'écheveau de souvenirs de sa vieille vie de joies simples, d'obscurs sacrifices et de peines journalières . . . » Ce récit porte en lui une valeur de document: on y peut retracer sans peine l'évolution de la mentalité et des mœurs chez les habitants de la Grande-Baie et noter l'action qu'exerce sur les fils de la terre l'attraction des centres indutriels. La fin de l' « Ancien » s'apparente à celle d'Eucharistе Moisan: il finit loin de sa terre par suite de la désertion de son fils . . . Le livre nous vaut une riche préface où Henri Pourrat rend un témoignage autorisé au langage populaire bas-canadien des comtés québécois du versant nord du Saint-Laurent: « Un langage exempt des anglicismes qui l'abâtardissent aux alentours des centres industriels, non pas un patois, mais la langue dure et fraîche . . . la langue pleine d'allant et de netteté, légère à entendre et disant bien ce qu'elle veut dire, qu'on parlait chez nous voilà quelque deux cents ans. »

3. On se laisse prendre à ces contes comme autrefois La Fontaine à « Peau d'Ane ». M. de Roquebrune possède un talent de conteur qui touche à la maîtrise. La contexture de ces contes (je songe surtout aux contes policiers) ne présentent aucun accroc. L'artiste s'efface de sa matière ou du moins s'y efforce: l'émotion naît des situations elles-mêmes. C'est vif, sobre, délicat, sans bavures. Et tous ces contes reposent sur une substance humaine un peu légère peut-être, mais réelle et vivante. M. de Roquebrune semble observer

les hommes avec un sourire indulgent et amer, d'un œil bienveillant, mais sans illusion . . .

4. Il ne s'agit pas ici d'un roman épique ou policier, mais d'une histoire sentimentale dont le thème est emprunté aux *Déracinés* et à *Maria Chapdeleine*. L'espion de l'île aux Coudres, Denys de Vitré, n'a ici qu'une influence posthume. C'est un ancêtre malencontreux qui pourrait faire échouer tous les rêves de bonheur de ses descendants. Mais il faut louer l'auteur d'avoir su éviter un écueil: son espion eut pu être un « deus ex machina », arriver à point nommé pour dénouer une situation inextricable. Rien de tel Les parents de Rose Tremblay répugnent, sans doute, au mariage de leur fille avec Jack Whelen (le decendant de l'espion), mais Rose, elle, n'en éprouve aucune gêne. L'amour prime tout, pour elle, efface tout passé. Si l'idylle amorcée entre la jeune insulaire et le citadin aboutit à la rupture c'est par une suite normale d'événements où les caractères se manifestent et dévoilent leurs fonds de générosité ou d'égoïsme.

La psychologie est tout à fait au point dans ce petit livre. L'analyse des états d'âme de Rose en voyage et à la ville, les désillusions, le retour, la persistance des rêves chimériques, l'emprise durable de la grande nature et du milieu social: tout cela est traité d'une main ferme et sûre.

Je ne dis pas que c'est un chef-d'œuvre. Je dis que ce petit livre, qui relève de la littérature militante, est de style correct, de fond intéressant, de forme honnête et consciencieuse.

P. HILAIRE, Capucin.

* * *

MARIE-ANTOINETTE GRÉGOIRE-COUPAL. — *Franceline*. Montréal, Éditions Fides, 1942. In-8, 96 pages.

Il ne faut rien de moins que la fine psychologie et le rare don d'observation de madame M.-A. Grégoire-Coupal pour trouver dans la vie d'une fillette la trame d'un petit roman exquis. Avec *La Sorcière de l'îlot noir* et *Le Sanglot sous les rires*, *Franceline* forme une trilogie captivante pour les jeunes et les autres qui sont restés jeunes malgré « des ans l'irréparable outrage ». Nous avons en *Franceline* un pastel délicieux de l'âme féminine qui se dégage des petites intrigues malicieuses de fillettes jalouses pour apparaître charmante sous les traits gracieux d'une jeune fille accomplie. Avec ça que la facture du livre, son style et ses dessins, ses descriptions pittoresques, le recommandent à ceux qui s'occupent de la formation de la jeunesse.

Henri MORISSEAU, o. m. i.

Publié avec l'autorisation de l'Ordinaire et des Supérieurs.

Une doctrine d'éducation nationale

(*suite*)

V. — Les maîtres en éducation.

C'est un dire au pays des médecins que les contraires se guérissent par les contraires. Rien donc ne devrait être plus facile pour les éducateurs que de savoir quels médicaments prescrire à notre siècle malade.

Et d'abord, de tous les éducateurs, notons que le premier est Dieu. Il nous a donné, à la ressemblance de son intelligence, une faculté spirituelle capable d'intellection et de sagesse. En cette faculté spirituelle, il a imprimé une disposition native par quoi les premiers principes de connaissance et d'action sont saisis et perçus dès que surgit en nous une certaine activité sensible. Il soutient et conserve dans l'existence et cette faculté et ces premiers principes, sources de tout noble savoir et de tout vrai bien. Et indéfectiblement il collabore à nos faibles efforts, devançant même par son concours notre propre initiative. Par là il stimule du dedans nos capacités de comprendre et de vouloir; il les oriente vers l'ultime vérité et le suprême bien, vers Lui, « l'auteur de toute nature, le dispensateur de l'intelligence et l'inspirateur de l'amour qui fait la bonté et le bonheur de la vie [1] ». Il est notre lumière, il est notre chaleur. En lui et par lui nous voyons tout ce que nous concevons, nous recherchons tout ce que nous désirons. Saint Augustin dont le génie pénétrant aimait à scruter ces hauts problèmes a écrit avec autant d'élévation que de poésie ces paroles qu'il me plaît de citer: « Si nous étions nous-mêmes les auteurs de notre nature, nous serions aussi les pères de notre science et n'aurions nul besoin d'enseignement: c'est-à-dire nul besoin de puiser, pour la recevoir, à une source

[1] Saint AUGUSTIN, *La Cité de Dieu*, liv. II, c. 25.

étrangère. Et notre amour, s'il n'avait d'autre principe et d'autre fin que nous, suffirait à notre bonheur: le besoin d'un autre bien n'affligerait pas son indigence. Mais, comme notre être vient de Dieu, la vérité de notre science vient de son enseignement; et la vérité de notre bonheur, de l'intime infusion de son amour [2]. »

Le besoin que nous avons de puiser notre science et notre bonheur à une source étrangère crée en nous un appel immanent, intime, à qui nous devons obéir si nous voulons sortir et des ténèbres et de la pénurie de l'enfance. Partir des premières intuitions de l'esprit et des premières aspirations du cœur, sous l'impulsion des unes et des autres s'efforcer constamment de mieux savoir et de mieux vivre, c'est là une œuvre absolument personnelle. L'autonomie de la pensée et du vouloir est donc à la base de toute la croissance de l'âme humaine. A noter toutefois que ce mouvement spirituel doit s'effectuer de haut en bas: il part de la lumière et c'est par elle qu'il pénètre dans la volonté y suscitant l'amour et l'action. Aucune éducation qui méconnaît à son début cette immanence et cette influence d'éclairage de l'esprit sur le cœur, ne peut être considérée comme saine et capable de conduire la créature raisonnable à sa perfection normale et féconde.

L'invention du vrai, la poursuite spontanée du bien ne sauraient toutefois atteindre facilement leurs termes, si nul secours venu du dehors ne contribue à l'œuvre de l'éducation. Nous arrivons ici au maître extérieur, à l'instrument devant évoquer des profondeurs mystérieuses des premiers principes et des premiers amours les immenses richesses de science et de bonté qui y sont cachées.

Comment le maître procédera-t-il? En sachant d'abord où il va. La fin est le moteur de tout acte libre. Si je décide d'aller à Québec, je quitte la Capitale et je m'achemine vers la cité de Champlain. Celle-ci, vue en esprit, m'attire jusqu'à ce que je l'aie atteinte en réalité. Tant que je garde mon dessein, je file. Si je l'abandonne, je descends de voiture. Ainsi en est-il pour toutes les sortes de desseins ou d'entreprises: la fin en est le point de départ, le soutien et le terme. Si l'éducateur allait oublier cette vérité, qui est de bon sens autant que de pure métaphysique, il commencerait mal son œuvre, il la continuerait de travers et il aboutirait à l'abî-

[2] *Id., ibid.*

me: *Parvus error in principio magnus est in fine* [3]. Une erreur légère dans les principes en amène une grande dans les conclusions.

Une fois mis en train, le maître saura de l'Aquinate comment agir intelligemment. *In his autem quæ fiunt a natura et arte, eodem modo operatur ars, et per eadem media, quibus et natura* [4]. Dans les choses qui se font par la nature et par l'art, l'art agit de la même manière et par les mêmes moyens que la nature. Du connu à l'inconnu moyennant une dialectique rigoureuse, présidant à la fois au développement de l'esprit et de la volonté, tel est l'ordre auquel le maître est tenu de se soumettre s'il veut être profitable à son élève. Car enfin, dans l'enseignement comme dans l'invention, ou dans l'aide morale comme dans l'élan propre, toujours il importe qu'il y ait vision et désir ou goût du disciple. Nécessité inéluctable à laquelle les éducateurs ne pensent peut-être pas toujours suffisamment.

En effet, l'autorité, qu'ils détiennent et dont ils ont à faire un usage habituel, ne va pas à supplanter la raison ou la volonté. Loin de là. Son rôle est de les éveiller, de les guider, de les seconder. Une fois cependant reconnu et sauvé ce principe fondamental, rien n'empêche plus que certaines vérités et habitudes, encore obscurément entrevues ou appréciées, soient imposées en quelque manière aux élèves tardifs ou récalcitrants.

De là, pour les maîtres, découle un devoir impérieux de ne transmettre qu'à bon escient les idées qui devront servir à l'épanouissement de l'homme. L'histoire atteste d'ailleurs que la formation des premières années exerce une influence considérable sur l'orientation définitive de la vie. Je n'en veux d'autre preuve que l'éducation donnée par sainte Monique à son fils Augustin. Même dans ses pires égarements, le prodigue se rappelle le nom béni qu'il a appris à savourer au temps où il s'alimentait du lait de ses nourrices. Et ce souvenir, maintenant que sont finis les grands orages des sens, lui fait retrouver au fond de son cœur le Christ qui l'y attendait patiemment. On voit comme sont criminels les professeurs qui abusant des esprits jeunes et délicats y déposent les germes de leur irréligion, de leur fanatisme ou de leurs dérèglements, et préparent par ce moyen des

[3] *De Ente et Essentia, Proœmium.*
[4] *De Magistro,* q. XI, art. 1.

générations qu'ils mettent à peu près dans l'impossibilité de réagir contre un mauvais départ éducationnel.

Cette autonomie de l'homme implique toutefois une autre obligation extrêmement grave. Au vrai, si les premiers principes, le goût de la vertu, l'appui de l'autorité éclairent, inspirent et soutiennent la jeunesse, ils ne la libèrent pas pour cela de certains devoirs essentiels. Fût-elle même assez élevée, ils lui laissent d'avoir à se souvenir que sa science et ses habitudes sont fragiles, et qu'à vouloir les émanciper trop vite elle risque de tout ébranler ou de tout corrompre. A plus forte raison ne lui cachent-ils pas que la prudence, cette grande vertu cardinale, si sacrifiée d'ailleurs, doit présider aux actes de la pensée non moins qu'à la conduite morale. Faut-il estimer que les rôles souverains de l'autorité et de la prudence ont été insuffisamment expliqués aux jeunes, du fait que parmi eux il s'en trouve qui semblent se dégager de maintes directives et de toute circonspection sérieuse? On pourrait répondre dans l'affirmative sans craindre outre mesure l'exagération. Mais on aime mieux demeurer en suspens devant les dangereux chocs que subissent déjà les États et l'Église.

L'on aurait tort de conclure que dans ce qui a été dit de l'éducation intellectuelle il y a le meilleur de ce qui contribue à façonner pour les combats de la vie. Il est entendu que l'enseignement et la discipline relèvent d'une même pédagogie générale, et que l'enfant est non moins cause principale et intérieure de son entraînement moral que de l'acquisition des méthodes scientifiques ou des richesses du savoir. Aussi faut-il espérer très peu de sa part aussi longtemps qu'il n'aura pas compris et accepté cette vérité primordiale. Sans la conviction qui fait vouloir et pratiquer du dedans, par le cœur et la volonté, ce qui est proposé du dehors, le règlement ne monte que des automates, ne suscite que des aigris et des révoltés. Brusqueries, absolutisme, menaces du directeur et des gardiens de salle, soumission seulement extérieure de l'élève, tout cela est peu de chose parce qu'il n'a rien de vital ou d'immanent, parce qu'il ne met pas en branle de la bonne façon. Sans cesse il faut en venir à ceci que l'homme ne pénètre fructueusement dans la volonté de son semblable que par l'esprit. Mais admise et vécue cette vérité, toutes les chances de succès sont du côté des éducateurs. A condition évidemment qu'ils n'ignorent pas non plus l'extrême besoin d'une solide connaissance et d'une réelle pra-

tique de la religion divine. Car, sans cette dernière, une nature fragile et pécheresse ne saurait marcher droit dans les sentiers de la vérité et de la vertu. On sait d'ailleurs par la philosophie que la rectitude de la volonté et la pureté du cœur affinent singulièrement l'acuité de l'esprit.

Bref, l'éducateur est à l'élève comme l'agriculteur à la plante. Celui-ci ne fait pas son arbre: il le cultive, il le travaille, il l'arrose, il l'émonde, il le protège contre les intempéries, contre le froid et contre le chaud. Mais c'est l'arbre cependant qui vit, grandit et se développe.

Il n'est guère rien, que je sache, de plus sublime ni de plus émouvant que l'indépendance de l'être intelligent et libre. Il ne relève que de Dieu. Par les premiers principes et la loi naturelle qu'il en a reçus, il voit tout ce qu'il comprend, il poursuit tout ce qu'il aime. Ses maîtres de la terre ont beau lui servir d'aides et d'instruments de choix, il n'en reste pas moins que la cause principale de sa croissance et de son achèvement supérieurs, c'est lui.

(à suivre)

Georges SIMARD, o. m. i.

Le roman et le Canada français du XIXe siècle

LA GESTATION LABORIEUSE D'UN GENRE LITTÉRAIRE.

Dans la petite famille des genres littéraires du Canada français, le roman fut pendant plus d'un siècle un souffre-douleur; même avant sa naissance, il dut essayer les taquineries, les malices, le sarcasme ou les méchancetés d'écrivains mieux armés de bonnes intentions que d'esprit critique. Ces Canadiens, ennemis du roman, avaient de qui tenir: en terre américaine, ils étaient les descendants authentiques des intellectuels français du XVIIe siècle.

A l'époque classique, on lui marchande une place au soleil de la France littéraire. Personne alors ne songe à faire ses débuts dans le monde des lettres avec un roman; on se croit plus habile homme en lançant avec fracas une tragédie ou une comédie. Le roman n'était-il pas un genre inférieur? Cette épithète équivalait à une condamnation sans appel. La Fontaine avouera bien un faible pour l'*Astrée* d'Honoré d'Urfé: « Étant petit garçon je lisais son roman et je le lis encore ayant la barbe grise. » Mais on dirait que le Bonhomme confesse l'un de ses nombreux péchés mignons! Voltaire ne signera pas *Candide:* il semble avoir honte d'écrire une œuvre qui ne relève pas encore d'un grand genre littéraire. L'Académie française, cette dame d'un abord si difficile, pendant longtemps refusera ses faveurs aux romanciers; nul d'entre eux ne deviendra, à titre unique de romancier, membre fondateur de cette auguste assemblée. Il faudra attendre jusqu'à la seconde moitié du XIXe siècle pour voir cette engeance sous la coupole; un Jules Sandeau et un Octave Feuillet frayeront la voie à des gens de lettres tenus jusqu'alors pour menu fretin.

Considéré par les anciens et les classiques comme un divertissement frivole, le roman, est-il besoin de le dire, connaîtra des débuts pénibles au Canada français. Aux préjugés européens professés à son égard s'ajouteront des incompréhensions, des partis pris, des erreurs manifestes et aussi de légitimes mesures de prudence qui retarderont, pendant des années, la naissance et le développement d'un genre littéraire auquel le XXe siècle réservait pourtant d'incontestables réussites ainsi qu'un avenir prometteur. Il ne serait peut-être pas inopportun, en l'occurrence, de jeter un coup d'œil rétrospectif sur tous les obstacles que le roman canadien dut tourner ou renverser avant de poursuivre sa carrière avec des compagnons de route plus fortunés: l'histoire et la poésie.

Plusieurs critiques qui se sont penchés sur nos origines littéraires se sont offusqués de la surveillance sévère que le clergé canadien exerça sur la circulation des livres français en notre pays. Nul ne s'est jamais rendu compte, semble-t-il, que la première attaque déclenchée contre le roman en tant que tel — l'une des plus perfides, parce qu'elle abonde en paradoxes et qu'elle respire un puritanisme de la plus stricte obédience — vint non pas de Montréal ou de Québec, non pas de nos milieux ecclésiastiques, mais bien de Londres. C'est une feuille londonienne qui, la première, conseilla à nos gens de ne pas lire de romans; et c'est une feuille anglo-saxonne du Canada, l'austère et prude *Gazette de Québec,* qui, dès 1795, colporta aux quatre coins du Canada français d'aussi étranges propos.

Le premier venu peut cueillir cette perle dans le numéro du 3 décembre 1795 de l'hebdomadaire québécois; c'est là que sont tapies les pires erreurs qui aient jamais été imprimées au Canada français sur le roman. La *Gazette de Québec* y reproduit, avec traduction en regard, un article du *Whitehall Evening Post* intitulé: *Sur le mauvais effet de la lecture des historiettes et des romans.*

Remarquons tout de suite que l'auteur fulmine contre tous les romans, bons ou mauvais; c'est le genre littéraire lui-même qui est l'objet de son dépit. Passe encore s'il avait dénoncé la lecture des mauvais romans; mais il en a aussi contre les bons romans. Il n'a pas laissé son nom à la postérité, puisque cet article n'est muni d'aucune signature. Toutefois, à la griffe on reconnaît le lion. Il y aurait lieu de parier un contre

dix que l'auteur est un intransigeant ministre d'une secte réformée: ses citations latines, son souci de moraliser, sa manie de regarder le beau à travers les lunettes de l'utilitarisme, sa façon de prêcher son nouvel évangile tantôt avec des excommunications massives, tantôt avec une onction cléricale dont sa plume a le secret; voilà pour un écrivain anonyme autant de manières de laisser passer le bout de l'oreille.

A son sentiment, les romans — tous les romans — sont des livres inutiles. Et de même que l'homme sensé tient à se prémunir contre les maladies contagieuses, ainsi doit-il « se garder de faire place dans son esprit à des idées et à des sentiments qui peuvent devenir pernicieux au dernier degré ». Voilà qui est explicite! L'entrée est d'ailleurs en parfaite harmonie avec le corps du discours.

> Où sont donc, demande le rigoriste, les avantages des historiettes et des romans? On dira peut-être qu'ils forment une espèce d'histoire, contenant un détail d'événements intéressants, qui ont pour but d'attirer l'attention et de former l'esprit . . . Mais en réponse à cette apologie, je demanderai si l'instruction que vous recevez n'est pas mêlée de beaucoup de matières superflues et nullement profitables? Si l'écume ne l'emporte pas dans la balance sur le vrai métal? . . . Je pense que les réponses à ces questions seront dans l'affirmative. Alors, sur cette supposition, l'histoire ne serait-elle pas une source plus propre à produire ces avantages? Ses instructions ne sont pas de fantaisie ni ses caractères imaginaires, mais sont tirés des événements de la vie: et des exemples que nous croyons vrais persuadent toujours avec plus de force, qu'aucune image peinte.

C'est, on le voit, la condamnation pure et simple du genre. C'est défendre à tous de lire ou d'écrire des romans. Et à ceux qu'un pareil ukase rendrait inconsolables, le bon apôtre propose l'étude de l'histoire tout aussi féconde en événements inattendus et en personnages légendaires. Ce moraliste rigide avoue timidement avoir déjà lu des romans et y avoir goûté un plaisir extraordinaire. Il se hâte d'ajouter toutefois qu'il ne succomba pas souvent à ces tentations de l'esprit malin: il ne tarda pas à se rendre compte que ce « chatouillement temporaire » n'avait d'autre résultat que « d'énerver ses principes ». Le pauvre homme!

Le paragraphe suivant n'atteste pas davantage le sens critique de l'auteur. Comment, se demande-t-il, reconnaître dans un roman le bien et le mal? L'idée qu'un roman puisse être entièrement bon et salutaire ne lui vient pas même à l'esprit. A son sentiment les romans se divisent en deux catégories: ceux qui sont simplement inutiles et ceux qui sont

franchement immoraux, « le chemin des vices les plus dangereux ». Dans l'un et l'autre cas, ils ne méritent aucun encouragement.

Romans inutiles: c'est là une trop grande concession faite aux adversaires. Aussi bien revient-il à la charge vers la fin de sa communication pour écrire sans sourciller: « Je regarde les historiettes comme les précepteurs du vice. » Mais faudrait-il donc mettre alors à l'index les *Mille et une Nuits* et toutes les fables anciennes et modernes?

Écoutez maintenant le pédant, latiniste à l'occasion:

> De chercher le plaisir dans la lecture est certainement un objet louable, lorsqu'il naît de sujets que l'on peut tourner à profit. Cicéron dit: « Lectionem sine ulla delectione negligo »; mais je soutiendrai qu'il n'entend point parler d'historiettes, mais de la Philosophie ou des Belles lettres. Il est un peu alarmant de voir le goût, tant des hommes que des femmes, pencher de ce côté, ce qui donne un triste témoignage de la frivolité du siècle et de son peu d'attachement à la Philosophie et au bon sens.

Il est surtout alarmant de constater que de pareils paradoxes pouvaient alors s'étaler dans les journaux anglo-saxons de Londres et de Québec! L'auteur inconnu est tellement entiché de philosophie qu'il vient de formuler, contre le roman en général, un jugement dont plusieurs lignes sont autant d'outrages à la vérité, au bon goût et au sens esthétique. On ne trouvera jamais pire dans les écrits de tous les adversaires canadiens du roman au XIXe siècle.

Après cette fringale de raison raisonnante et d'utilitarisme, une soif de vérités plus nuancées; après le prêcheur de Londres, le premier grand journaliste de Québec: Étienne Parent.

On prend plaisir à causer avec ce sagace conférencier. Il a beaucoup lu et beaucoup retenu. Il veut surtout servir les hauts intérêts de ses compatriotes, à une époque où les compétences sont rares. L'un des premiers Canadiens français à comprendre l'importance de l'économie politique et des sciences pour assurer la survivance des Français d'Amérique, il répète fréquemment, à tous ceux qui lui font l'honneur de le lire ou de l'entendre, que les professions libérales sont déjà encombrées; il aimerait voir bon nombre de jeunes gens embrasser les carrières du commerce, de l'industrie ou des sciences. Bref, Étienne Parent convie la jeunesse de 1850 à des études techniques qui lui permettront d'exploiter la matière et d'exercer ainsi une grande influence sociale.

Ce serait merveille si cet homme-là faisait mille amitiés aux romanciers. De toute évidence il les déteste. Mais il a trop le sens des nuances pour les confondre tous dans une commune réprobation. Il s'en prend à *certains* journaux qui accueillent avec complaisance des marchandises suspectes. Au cours d'une conférence qu'il prononça, en 1846, devant les membres de l'Institut canadien de Montréal, Étienne Parent mit aussi ses auditeurs en garde contre les dangers de certains romans et de certains feuilletons:

> Une pareille matière [l'étude de l'économie politique], à mon humble avis, vaudrait bien les romans et nouvelles, plus ou moins frivoles, que nous débitent à la brasse certains journaux du pays. Il faut à une population comme la nôtre des lectures utiles et instructives. Et comme le Journal périodique est devenu le livre du peuple, la seule voie à peu près par laquelle il puisse s'éclairer sur ses intérêts, n'est-il pas déplorable de voir nos journaux se remplir de morceaux de littérature légère, pâture apprêtée pour les esprits oisifs et blasés d'une civilisation rendue à son terme? Quel profit peut retirer, des œuvres des feuilletonistes européens, une population comme la nôtre, qui a des forêts à défricher, des champs à améliorer, des fabriques de toutes sortes à établir, des améliorations de tout genre à accomplir: une population, en un mot, dont la mission est de faire de sa part d'héritage sur le continent américain, ce que les Anglais et les Français ont fait de l'Angleterre et de la France, et ce que nos voisins font si bien sur ce continent d'Amérique? Avouez-le, messieurs les journalistes, ce ne sera pas avec le menu fretin du feuilletonisme européen, que vous nous aiderez à accomplir ce grand œuvre de civilisation. Bien au contraire, ces productions prestigieuses, toutes pétillantes d'esprit, écrites dans un style étudié, ornées de tous les charmes de l'imagination, ne feront que nous enivrer, et nous arrêter sur la route, semblables aux sirènes de la fable dont la voix enchanteresse paralysait le voyageur imprudent qui s'approchait de leur retraite [1].

Rendons justice à Étienne Parent: il tonne opportunément contre les méfaits de certains romans de bas étage qui envahissaient le journalisme canadien dès 1850. Nous lui savons gré d'opposer, en un saisissant contraste, la futilité de ces ouvrages et l'énormité de la tâche assignée aux jeunes Canadiens français. Mais comme il craint les « charmes de l'imagination »! A qui sait lire entre les lignes, il est évident que le conférencier tient lui aussi l'imagination pour la folle du logis, la pourvoyeuse d'erreurs et de faussetés, l'une des sirènes qui a tôt raison des Ulysses manqués. Il ne semble pas se rendre compte que l'imagination et la sensibilité sont les facultés maîtresses de l'artiste et du poète. Si l'on tire les der-

[1] *Revue canadienne*, troisième série, t. II, p. 360.

nières conclusions de ses prémisses, on est obligé de refuser aux artistes et aux poètes le droit à l'existence. Bref, Étienne Parent, partisan de l'action, est l'ennemi juré du romanesque et du rêve; le roman canadien ne saurait le compter au nombre de ses protecteurs ou de ses amis.

Un autre obstacle au développement du roman canadien au XIXe siècle, c'est l'impossibilité de soutenir la concurrence du roman français qui connaîtra son âge d'or de 1850 à nos jours. Comment les débutants montréalais ou québécois auraient-ils pu rivaliser alors avec les maîtres de Paris? Eût-il été pénétré de patriotisme jusque dans la moelle des os, le lecteur canadien de 1850 n'eût trompé personne en affirmant qu'il préférait un roman de P.-J.-O. Chauveau à ceux de George Sand ou de Balzac. En outre, un snobisme littéraire viendra singulièrement compliquer les choses; chez une certaine catégorie d'intellectuels canadiens de 1850, le découragement prémédité de ceux qui s'efforcent de créer une littérature nationale, le mépris systématique de toute publication canadienne équivaudront à un brevet d'intelligence et à une marque de distinction. Déjà, d'aucuns soutenaient que cette campagne de dénigrement devenait le sport favori des boursiers d'Europe ou de certains jeunes Canadiens pressés d'acquérir au plus bas prix un complexe de supériorité, grâce à un petit voyage en France et à quelques promenades sur les boulevards de Paris. Dans la préface de son roman intitulé *Les Fiancés de 1812,* Joseph Doutre nous a laissé là-dessus un témoignage de première valeur.

Avec quelle verve — peu commune en 1844 — le futur pilier de l'Intitut canadien de Montréal ridiculise ces blancs-becs « qui, pour avoir vu Paris, ne regardent plus les efforts de leurs concitoyens qu'avec une grimace de dédain . . . Véritables Icares, ces jeunes messieurs tombés du soleil sur une terre où ils ont mission d'enseigner à des idiots ce qu'ils ont vu sans comprendre, ce qu'ils pourraient voir même ici s'ils avaient la faculté de le comprendre. Types incarnés de l'orgueil ils en épuisent toutes les phases. Quand ils laissent le Canada pour leur voyage d'outre-mer, mille amis les saluent avec regret. Quand ils reviennent, ils ne sont ni Canadiens, ni Anglais, ni Français. Ils semblent toucher une terre inconnue, ils n'y reconnaissent plus personne. Ils étaient partis gamins, ils reviennent princes . . . princes de la fatuité [2]. »

[2] Joseph DOUTRE, *Les Fiancés de 1812*, p. IX.

L'auteur de cette charge littéraire était alors étudiant en droit. Ces lignes mordantes, jaillies spontanément de la plume du jeune Doutre, ne mettraient-elles pas à nu des ressentiments vivaces et un avide désir de se venger d'une injustice? Si quelqu'un, muni de renseignements de bonne source, me disait que le jeune homme postulant une bourse d'Europe fut frauduleusement évincé par un concurrent chanceux ou malhonnête, je le croirais sur parole!

Bref, Joseph Doutre fustige le snobisme littéraire du temps et déplore l'existence de préjugés qui entravent le développement des lettres canadiennes. A son avis, ces préjugés deviennent souvent « une véritable antipathie contre ce qui est indigène ».

Tel est bien, au dire de l'auteur, le premier et le plus important obstacle que doivent aborder de front les romanciers canadiens. Il en est d'autres, cependant, qui ne facilitent en aucune façon la tâche de Joseph Doutre. Feuilletons encore une fois la préface des *Fiancés de 1812* — préface beaucoup plus intéressante que le roman lui-même — et lions connaissance avec un interlocuteur imaginaire qui, à la page X, déclare sans broncher à l'auteur: « Les Romans ne sont pas de la littérature. » Authentique résurrection du préjugé classique en terre canadienne au beau milieu du XIXe siècle! Aveu franc, brutal! Conclusion extrême du principe posé en France au XVIIe siècle: le roman est un genre littéraire inférieur.

L'interlocuteur imaginaire termine son sermon en ressassant un argument bien connu: l'inutilité du roman. « J'aimerais beaucoup mieux, dit-il, voir mes jeunes concitoyens s'occuper de choses plus utiles pour le pays et eux-mêmes. » Ici le bon apôtre rejoint Étienne Parent. Tous deux tordraient volontiers le cou au roman afin de mieux astreindre la jeunesse aux travaux utiles. Félicitons-les d'avoir combattu la paresse intellectuelle, défaut prédominant des Canadiens français d'hier et d'aujourd'hui, mais réjouissons-nous en constatant que le roman canadien a survécu à leurs injustifiables proscriptions. Félicitons surtout Joseph Doutre qui, en 1844, a osé rétorquer à ses adversaires: « Il y a du bien et beaucoup de bien à recueillir de la lecture des romans . . . »

A son insu toutefois, ce malheureux Joseph Doutre est l'esclave du préjugé courant. La phrase précitée se termine non par un point final,

mais par une virgule après laquelle l'auteur se hâte d'ajouter la restriction que voici: « Quoique souvent le mal l'emporte sur le bien. » Et voilà! Tout roman comporte une mixture de bien et de mal. Tantôt le bien l'emporte sur le mal; tantôt c'est le contraire qui arrive. Mais l'idée qu'un roman puisse être essentiellement et intégralement bon ne semble pas venir à l'esprit de Joseph Doutre: on est toujours en quelque façon prisonnier de son milieu [3].

Avec la préface des *Fiancés de 1812,* le point de vue moral entre dans le roman canadien; il ne devait pas en sortir de sitôt. Aux étudiants désireux de rédiger une thèse de doctorat sur un sujet neuf et exceptionnellement fécond, je me permets de signaler un filon encore inexploité: l'art moralisateur — ou l'art-sacerdoce — et les écrivains canadiens-français du XIXe siècle. Chez nos grands-pères, peu de partisans de l'art pour l'art, peu de dilettantes qui s'enferment dans une tour d'ivoire et rompent en visière avec l'humanité. Presque tous estiment qu'ils sont responsables de leurs livres comme de leurs actes; presque tous écrivent avec la conviction qu'ils ont charge d'âmes. Soucieux d'être utiles, ils diraient volontiers comme Victor Hugo: « L'amphore qui refuse d'aller à la fontaine mérite la huée des cruches. »

En 1846 parut sans nom d'auteur, dans l'*Album littéraire et musical* de la *Revue canadienne,* un autre roman canadien qui doit solliciter notre attention: *Charles Guérin.* Sept ans plus tard, l'auteur réunit ses pages en un volume qu'il signa, cette fois, sans hésitation. Il s'agit de P.-J.-O. Chauveau. C'est G.-H. Cherrier qui rédigea la préface de l'ouvrage. Cet ami de Chauveau tente, on le sent bien, de justifier ce qu'il croit être la naissance véritable du roman canadien. Mais comme il s'y prend mal pour légitimer le nouveau-né! Il s'imagine que nombre de lecteurs canadiens de romans recherchent coûte que coûte des « drames terribles et pantelants, comme Eugène Sue et Frédéric Soulié en ont écrits » . . .

[3] *La Minerve* du 2 septembre 1844 annonce la publication du roman de Doutre en reproduisant le prospectus de l'ouvrage. Prospectus alléchant et menteur; il prétend que « les auteurs européens . . . envahissent notre pays et subjuguent les âmes sensibles par l'attrait d'une vertu triomphante et l'air consterné du vice. Cet accueil généreux accordé aux importations étrangères serait-il refusé aux fils du Canada? » On veut faire accroire aux lecteurs naïfs que les livres français mauvais ou futiles ne sont pas des articles d'exportation: tentative vaine, que compromettent d'ailleurs les déclarations de Joseph Doutre lui-même, d'Etienne Parent et de presque tous ceux qui ont écrit sur le roman au Canada français pendant le XIXe siècle.

Il conseille à ceux-là de ne pas ouvrir *Charles Guérin* où abondent des peintures de mœurs et des dissertations politiques ou philosophiques. Et l'éditeur d'ajouter:

> De cela cependant il ne faudra peut-être pas autant blâmer l'auteur que nos canadiens, qui tuent ou empoisonnent assez rarement leur femme, ou le mari de quelqu'autre femme, qui se suicident le moins qu'ils peuvent, et qui en général mènent, depuis deux ou trois générations, une vie assez paisible et dénuée d'aventures auprès de l'église de leur paroisse, au bord du grand fleuve ou de quelqu'un de ses nombreux et pittoresques tributaires [4].

Spirituelle répartie, mais pauvre défense du roman: Eugène Sue et Frédéric Soulié n'ont jamais été l'alpha et l'oméga du roman français. En outre, la description de scènes pastorales et la narration de vies paisibles et heureuses ne produisent pas fatalement une œuvre de second ordre.

La parenté de l'art et de la morale se manifeste chez nous avec piquant et originalité dès 1850, c'est-à-dire six ans après la publication des *Fiancés de 1812*. Dans ses colonnes, l'*Album littéraire et musical* de la *Minerve* donnait alors l'hospitalité à un feuilleton intitulé: *Une de perdue, deux de trouvées*, roman épisodique de Georges de Boucherville où quantité de hors-d'œuvre et de digressions masquent mal la pauvreté de l'intrigue et l'automatisme des personnages. Dans le royaume des aveugles les borgnes sont rois; cet adage explique l'intérêt passager que suscita ce feuilleton hybride. Un autre roman canadien qui faisait son apparition à Montréal; c'en était assez pour délier les langues et assécher quelques petits encriers. *Les Mélanges religieux*, revue orthodoxe, comme son nom l'indique d'ailleurs clairement, risqua une appréciation du nouvel ouvrage. Le critique n'a rien du bénisseur. A son avis, l'histoire est démesurément longue. Malicieux à l'occasion, il écrit: « Nous désirerions fort de savoir quand on verra la fin de ce roman. S'il doit être aussi long que les mille et une nuits, il serait bon que le lecteur le sût; les bonnets de coton seraient alors en grande demande [5]. » Les bonnets de coton! Toute une époque peinte avec deux substantifs!

Après avoir étrillé l'auteur d'une si rude manière, le critique trouve quand même le moyen de lui décerner un éloge à la dérobée. On a deviné ce dont il s'agit. *Une de perdue, deux de trouvées* possède du moins cette

[4] P.-J.-O. CHAUVEAU, *Charles Guérin*, Avis de l'éditeur, p. VI.
[5] *La Minerve*, 14 octobre 1850.

qualité « de ne plus pécher sous le rapport moral ». Après lui viendra, au cours des XIXe et XXe siècles, toute une théorie de chroniqueurs et de critiques qui n'abandonneront jamais leur rôle essentiel: guider la conscience de leurs lecteurs. Par contre, certains d'entre eux, trop sévères ou insuffisamment formés, auront un tel souci de morale et de religion qu'ils auraient, sans correctifs, conduit l'art en général — et le roman en particulier — à l'insignifiance, à l'édulcoration ou à la froideur académique.

Les annales du roman canadien seraient incomplètes si elles ne mentionnaient pas le nom d'un certain H.-E. Chevalier. Esprit cultivé, professeur de littérature française, conférencier fécond, causeur disert, à l'occasion journaliste intéressant, ce Français de France se plut à caracoler, pendant quelques années, dans le jardinet des lettres canadiennes. Il ne demandait pas mieux que d'intensifier chez nous l'amour du roman; mais il s'y prit mal pour obtenir ce résultat. Artilleur au tir déréglé, il atteignit ses meilleures troupes. L'aventure mérite d'être racontée par le menu.

Le 9 mars 1853, M. G.-H. Cherrier apprenait aux lecteurs du *Canadien* qu'il lancerait bientôt dans le grand public la première livraison d'un *Album* consacré exclusivement à la littérature canadienne. Titre prometteur . . . trop prometteur pour l'époque. On s'imagine bien que cette littérature « canadienne » ne sera qu'un paravent derrière lequel se dissimuleront trop souvent des contes, des nouvelles ou des feuilletons de France. Mais enfin cette *Ruche littéraire* — car c'est ainsi que s'appelait la nouvelle revue — témoignait d'une généreuse initiative, à un moment où nul journal canadien n'eût osé consacrer régulièrement l'une de ses pages à la chronique littéraire. M. Cherrier se garda bien d'omettre que la morale la plus pure et « la pudeur la plus susceptible » seraient « invariablement respectées » dans sa maison.

C'est à M. Chevalier que fut assignée la direction de la revue. A peine installé dans ce poste stratégique, M. le directeur fit un pas de clerc: il publia un premier pseudo-roman intitulé: *La vie d'un faux dévot*. C'est l'histoire d'un Tartuffe canadien qui se sert de Dieu, au lieu de le servir, et qui berne sans la moindre difficulté une population dévote, crédule et bonasse. De pareilles pages devaient fatalement susciter au Canada deux groupes d'adversaires: ceux qui ne se résignent pas à passer pour des imbé-

ciles et ceux qui voient dans le Tartuffe français et sa progéniture le prototype de l'hypocrisie et du mensonge au service de l'irréligion.

Le *Tartuffe* attaque-t-il la vraie ou la fausse religion? Le débat reste ouvert même dans la France du XXe siècle. Ce n'est ni le lieu ni l'heure de dirimer la difficulté. Ne soyons nullement surpris toutefois si certains Canadiens du XIXe siècle ne prisent guère cette enquête sur la vie d'un hypocrite très intelligent manœuvrant au milieu d'un peuple confit en dévotion. Aussi bien la première critique ne tarda pas à se manifester sur-le-champ. Le 12 mars 1853, un correspondant de la *Minerve* dit son étonnement d'avoir lu dans cette *Ruche littéraire* non pas « quelque chose capable de faire honneur à notre pays et à notre nationalité, mais un roman qui tend éminemment à décréditer la religion ».

La *Ruche littéraire* mourut en 1857 pour renaître, en 1859, sous l'impulsion du même directeur. M. Chevalier voulut alors profiter d'une expérience chèrement acquise; il décida de ne plus répéter les erreurs d'un passé récent. Frais émoulu de Paris et transplanté en un tournemain des bords de la Seine sur les rives du Saint-Laurent, M. Chevalier expliqua son échec en admettant « qu'il ne connaissait pas assez les mœurs de notre population ». E.-L. de Bellefeuille, écrivain canadien, prit alors la balle au bond. Il accepta cette excuse et l'amplifia en ces termes: « Il [M. Chevalier] ne connaissait pas en effet nos mœurs; il voulait implanter ici ce genre détestable de littérature, qui est le véritable crime de plus d'un proscrit français; ces romans impurs et scandaleux . . . il voulait introduire au sein de nos familles, si honnêtes, ces publications immorales [6]. »

Jugement excessivement sévère. Ce M. de Bellefeuille ne serait-il pas enclin au puritanisme? Laissons-le répondre lui-même; examinons un autre paragraphe de cette épître au rédacteur de l'*Ordre*.

En cette même année 1859 paraissait le *Pirate du Saint-Laurent*, informe feuilleton de M. Chevalier. M. de Bellefeuille s'empressa de communiquer aux amis de l'*Ordre* les impressions qu'il avait ressenties en parcourant l'ouvrage. De l'avis de cet ennemi du rêve, « l'âme se trouve affaiblie et énervée » après la lecture du feuilleton, « comme après la lecture de tout roman [7] ». Dans cette dernière phrase il y a un petit mot de

[6] *L'Ordre*, 5 avril 1859.
[7] *Ibid.*

trop: l'adjectif *tout*. Il est faux d'affirmer que *tout* roman énerve l'âme. M. de Bellefeuille tombe ici dans une exagération manifeste; il n'est pas qualifié pour juger les romans en général et notamment ceux de M. Chevalier.

Il reste toutefois que, l'un des premiers, M. de Bellefeuille signale le danger des romans immoraux de France. Avant lui un veilleur avait sonné ce tocsin. C'est un anonyme dont le style pittoresque plaît beaucoup, en ces temps où sévit généralement la prose flasque et grise.

Le conférencier — car c'est bien une conférence qu'il semble avoir prononcée, en 1857, à Montréal — devait traiter un sujet facile: l'heureuse influence des cabinets de lecture. Il s'agissait donc de faire l'éloge des bons livres auxquels les mauvais livres serviraient de repoussoir.

Le moraliste commença par ces mauvais livres qui font la honte du siècle et obtiennent la faveur d'un trop grand nombre de lecteurs. Romans populaires, hélas! où la vertu est honnie et le vice glorifié. A côté de ces œuvres franchement immorales, il faut ranger les romans policiers ou sensationnels où les amateurs de fortes émotions trouvent leur compte. Peu importe l'invraisemblance de l'intrigue pourvu que l'auteur fasse ample usage de la corde, du poison et du poignard.

> Aussi l'habileté du romancier consiste-t-elle à empoisonner ou à pendre une couple de ses infortunés sujets au 2e chapitre. Vers le milieu du livre, il en poignarde deux ou trois autres, à l'aide d'imprécations à grand effet, et pour le dénouement, il s'arrangera de manière à casser la tête d'un coup de pistolet au malheureux survivant de son imagination en délire. Le tour est fait, — la farce est jouée [8].

Le conférencier admet que, dans le Montréal de 1857, les mauvais livres causaient des ravages croissants, en dépit des enseignements de l'Église. Pour combattre victorieusement ces effets pernicieux, certains Montréalais, amis des lettres françaises, fondèrent l'*Union paroissiale* qui offrit bientôt à ses membres, entre autres avantages, une série annuelle de conférences ainsi qu'un cabinet de lecture pourvu d'une bibliothèque épurée d'ouvrages immoraux.

Cette fondation ne réussit pas à vacciner tous les lettrés canadiens contre le venin des mauvais livres. Hier comme aujourd'hui, certaines

[8] *La Patrie*, 20 mars 1857.

œuvres équivoques faisaient prime sur le marché des publications. Cette année 1857 ne devait pas se terminer sans susciter là-dessus un incident caractéristique.

Vers le milieu du dernier siècle se fondèrent quelques importantes librairies canadiennes. L'une d'entre elles — la librairie de J.-B. Rolland — sut, par le moyen de fréquentes réclames dans les journaux du temps, se constituer une petite clientèle privilégiée. Les livres français coûtaient alors fort cher; nos intellectuels étaient rares et peu favorisés des biens de ce monde. N'empêche que la librairie Rolland importait et mettait en vente, dès 1856, les œuvres complètes de Molière, de Corneille, de Racine et de Régnard [9]. Depuis janvier jusqu'à mars de l'année 1855, la *Patrie* reproduisit le catalogue de la maison Rolland; on y trouve plusieurs centaines de livres français. C'eût été merveille si une pareille récolte de bon grain n'eût pas caché un peu — et même beaucoup — d'ivraie. Aussi bien n'est-on pas surpris de lire dans un journal montréalais de l'époque la liste complète des ouvrages de Lamartine, mis en vente à la librairie Rolland [10]. Sur cette liste figurent quelques poésies et romans à l'index.

Un certain public affriandé qui se délectait aux détails intimes ne demandait pas mieux que de faire circuler sous le manteau ces œuvres équivoques. Mais dans le Montréal de 1857, l'une des deux forteresses de l'orthodoxie catholique au Canada, la manœuvre présentait des dangers évidents. Tromper pendant longtemps la vigilance des autorités ecclésiastiques sur l'article des mauvais livres eût été, même pour les plus habiles, une tâche ingrate et vouée à un échec. Tôt ou tard les marchandises suspectes passaient au multiple laminoir de censeurs officiels et officieux. Et les moins intéressés dans ces affaires n'étaient pas évidemment messieurs les libraires!

Quelqu'un fit-il un jour observer à M. Rolland que les rayons de sa librairie, rendez-vous d'ouvrages hétérogènes bien ou mal famés, risquaient de devenir les sentines de l'irréligion, de l'impiété ou du vice? Toujours est-il que le prudent libraire, au demeurant chrétien convaincu et soumis, pria un prêtre du séminaire de Montréal d'examiner tous les

[9] *Le Pays*, 17 juillet 1856.
[10] *Le Pays*, 27 septembre 1856.

ouvrages de la maison et de lui indiquer ceux qui avaient encouru les foudres de l'Église. L'histoire rapporte que quinze cents volumes furent, pour ce motif, enlevés des rayons de la librairie; quinze cents volumes, parmi lesquels les romans ne devaient pas constituer la catégorie la moins intéressante.

Que faire en de pareilles conjonctures? M. Rolland allait bientôt poser un acte héroïque: il condamna au feu ces quinze cents ouvrages; c'est du moins ce que raconte la *Minerve* vers la fin de l'année 1857.

Ce beau geste ne rassure en rien un lecteur du *Pays* qui, au moment où la nouvelle est encore toute chaude, écrit:

> Il est permis de croire que M. Rolland, après avoir fait trier ses mauvais livres, les aura fait « mettre en lieu de sûreté » (cachés), pour être vendus en secret, comme si rien n'eût été. Quelques jours, en effet, après la prétendue abjuration de M. Rolland comme vendeur de mauvais livres, un jeune homme que je connais particulièrement, et que je pourrais vous nommer avec ses noms et prénoms, a acheté, chez M. Rolland, les *Mystères de l'Inquisition* . . . A peu près vers le même temps, m'a-t-on dit, un avocat se serait procuré, chez M. Rolland, les *Œuvres complètes* de George Sand. Une autre personne aurait acheté, à la même librairie, les *Contes* de Lafontaine. On rapporte encore une foule d'autres faits de ce genre qui tendraient à prouver que les 1,500 volumes de M. Rolland n'ont jamais vu le feu, mais qu'ils ont été mis « en lieu de sûreté » . . . dans son magasin . . . » pour être vendus comme les autres.
>
> UN AMI DE LA VÉRITÉ [11].

La presse du Canada français s'empara de l'incident et l'encre coula de maintes plumes toutes favorables à M. Rolland: la *Patrie,* la *Minerve* et le *Courrier du Canada* adressèrent des félicitations à celui qui n'hésitait pas à sacrifier une somme considérable de louis, de chelins et de deniers pour enrayer la diffusion de livres suspects [12]. Puis le débat se rétrécit aux deux questions suivantes: le libraire n'avait-il pas ainsi obtenu une réclame gratuite dont souffraient injustement ses confrères? En outre, ces quinze cents exemplaires condamnés au feu étaient-ils vraiment devenus la proie des flammes?

La *Minerve* repoussa la première accusation en ces termes:

> En vérité, nous trouvons étrange qu'on nous fasse un crime d'avoir raconté, il y a quelques semaines, une belle et digne action de l'un de nos compatriotes, M. J. B. Rolland. Nous ne croyons nullement avoir montré de la partia-

[11] *Le Pays,* 26 novembre 1857.
[12] *La Patrie,* 10 novembre 1857.

> lité, ni avoir élevé quelqu'un sur le pavois au détriment de ses confrères. Nous aimons à croire que M. J. B. Rolland n'est pas le seul à faire expurger sa librairie de productions immorales; et si nous avons parlé de l'action de ce Monsieur, c'est qu'elle est venue à notre connaissance d'une manière toute particulière [13].

Quant au deuxième grief, le même journal dans le même article l'écarte avec dédain:

> On en fait reproche à M. Rolland qui demande le secours d'un ecclésiastique: celui-ci extrait de la librairie plus de 1500 vols. et ne croit mieux dédommager le sacrifice généreux de M. Rolland qu'en livrant ce fait à la publicité. Croit-on maintenant détruire ce fait, en s'offrant à prouver que des romans ont été achetés à cette librairie après le triage? On se tromperait grandement.

Personne, semble-t-il, n'a remarqué que, au moment où la *Patrie* menait une telle campagne contre les mauvaises lectures, son feuilleton reproduisait, trois fois par semaine, des pages du *Graziella* de Lamartine; du point de vue moral, ce roman appelle des réserves plus ou moins graves. Contradiction amusante qui en dit long sur le désarroi des esprits et la nécessité d'une direction compétente et sûre.

Ainsi donc le Canada français du siècle dernier, qui devait importer à grands frais des romans de France, s'est cru quelquefois obligé d'en soustraire ultérieurement un bon nombre à la circulation afin de ne pas porter atteinte au dogme ou à la morale. A-t-on quelquefois exercé cette censure avec une sévérité excessive? Cette question ne nous intéresse pas pour le moment. Signalons simplement que l'application rigoureuse des décrets de l'Index frappant d'interdiction plusieurs chefs-d'œuvre de la littérature française sauvegardait sans doute les droits de la morale, mais ajoutait aux difficultés que devait lever le roman canadien-français avant de prendre son essor.

(à suivre)

Séraphin MARION.

[13] *La Minerve*, 2 décembre 1857. *La Patrie* du 7 décembre 1857 reproduit l'article de la *Minerve*.

La poésie en France depuis juin 1940

Parler de poésie en temps de guerre, c'est comme parler de jardins en plein cœur d'hiver. Détrompez-vous, cependant, car la poésie est aussi une arme, qui dépasse la portée de la défense passive et qui peut devenir, à son tour, offensive et libératrice. A travers le mur de souffrances et d'épreuves qui écrase le corps physique de la France, son âme trouve-t-elle encore le moyen de s'exprimer? Et si sa voix peut encore percer l'épaisseur de la nuit qui l'entoure, que dit-elle aux nations qui écoutent chacun de ses soupirs, comme les parents attristés qui, auprès du lit d'un malade, prêtent l'oreille, sans pouvoir lui aider, à chacune de ses pulsations?

Les journaux ne nous parviennent plus. Les revues et les livres ne paraissent qu'avec difficulté, soit par disette de papier, soit par sévérité de la censure. La littérature serait-elle une plante comme les autres qui a besoin d'air et de soleil, qui a besoin de liberté? A ces questions qui ont une telle répercussion chez nous, où les choses de France touchent de si près aux Canadiens d'expression française, nous pouvons répondre que même à l'ombre des cachots, derrière les barbelés des camps de concentration, la poésie a réussi à glisser sa tête brave et nuancée, parfois teinte de sang et de larmes, mais bien symbolique de l'état d'âme de la population de notre ancienne mère patrie.

Du fond de leur geôle, les poètes transforment en poudre d'or les songes tristes qui les assaillent. Prisonnier en Allemagne, Patrice de la Tour du Pin travaille, avons-nous lu dans les colonnes des journaux français. « De nombreux visiteurs viennent le voir, l'interviewer », écrit un de ses compagnons récemment libéré. « On lui demande des articles; il refuse toujours, il ne livrera aucune ligne avant la fin de sa captivité. »

Nul doute que ses vers nous renseigneront plus que des volumes de mémoires sur cet Enfer du Dante enduré par des centaines de mille victimes de la guerre.

Nous avons eu la bonne fortune de trouver dans des revues inconnues, dans des feuilles chamarrées de timbres étranges, dans des tracts clandestins, des poésies qui nous révèlent que les écrivains et les artistes continuent de maintenir vivante la flamme de la résistance. Nous examinerons quelques-unes de ces trouvailles, qui nous permettront d'assister à une querelle dont les échos survivront longtemps après la guerre, celle du lâchage d'un certain groupe d'écrivains collaborationnistes et la fière attitude devant l'envahisseur de l'immense majorité du monde littéraire. Disons dès le début qu'aucun écrivain de première grandeur n'a adopté le parti de la trahison.

La France a toujours eu des poètes pour chanter ses gloires ou pour pleurer ses défaites. La principale épopée de notre ancienne mère patrie traite d'une guerre malheureuse, *la Chanson de Rolland*. Si Deroulède a sonné le clairon de la revanche, Victor Hugo avant lui avait entonné l'hymne à la patrie lors de l'*Année terrible* de 1870. A l'heure actuelle et malgré tous les obstacles, il se trouve encore des aèdes pour relever les courages fatigués, pour exprimer les chagrins et les regrets de la population française.

Comment se fait-il qu'au Canada, où les poètes pourtant ne manquent pas, même s'ils n'atteignent pas le palier supérieur de ceux de France, on n'ait encore vu naître aucun poème de guerre? Je ne veux pas lancer de flèches à Pégase, pour employer une vieille formule. Puisque la poésie est l'expression des pensées intimes d'un individu ou d'un peuple, sous l'impulsion d'un sentiment intense ou d'une passion violente, comment expliquer que nos muses restent muettes? Nous avons pourtant des héros à chanter, des prouesses à célébrer, l'épopée de Dieppe, par exemple, ou les exploits de l'escadrille des Alouettes. Leur lyre n'a-t-elle pu s'accorder au diapason des grandes émotions de la foule et du monde? Il est permis de se le demander.

Crémazie a souffert des malheurs de la France de 1870, tout d'abord parce qu'il y vivait, et ensuite parce qu'il aimait sa terre d'exil qui a été pour le poète errant la patrie retrouvée. Fréchette a chanté avec des ac-

cents vibrants divers de nos faits d'armes. Or, depuis le début de la guerre, trois ou quatre de nos poètes ont publié des œuvres: Roger Brien, Anne Hébert, François Hertel, Robert Choquette. Leurs préoccupations ne paraissent pas avoir franchi le cercle fort honorable d'ailleurs de leurs pensées familières. Serait-ce que nous manquons chez nos poètes du sens des réalités, ou serait-ce tout simplement une manifestation de l'absence de sentiment national caractérisé chez nous? Mais c'est une autre histoire, à laquelle nous aurons garde de nous mêler. Nous ne la soulignons qu'en présence du sujet que j'ai eu la témérité de traiter, et parce que malgré la tempête qui ravage l'Europe, des penseurs et des artistes ont élevé la voix pour livrer au monde l'angoisse de leur cœur de Français. Cette voix — vous la reconnaîtrez à ses accents — vous prouvera mieux que tous les documents que si elle est celle de la France qui souffre, elle est loin d'être celle d'une France qui meurt.

Au milieu du découragement et des ruines d'un pays dévasté, du désespoir de certains, de la trahison de quelques autres, scribes à gages ou théoriciens entêtés, malgré la misère de tous, au lendemain du désastre, des noms de penseurs survivront pour témoigner de l'intégrité de l'âme française.

Au début de ces remarques en marge de la poésie française depuis juin 1940, c'est-à-dire depuis l'armistice de Montoire, je voudrais citer ici des lignes qui affirment l'intensité de la volonté de survivre que l'on remarque chez ceux qui peuvent encore rompre la sorcellerie du silence dans la « grande pitié » de notre ancienne mère patrie. Cette page est extraite de la *Gazette de Lausanne* en date du 7 juillet 1942; et elle est due à la plume de François Mauriac:

> Humiliés, nous nous effaçons devant ceux qui nous ont précédés. C'est aux morts de faire la relève, leur cendre est tellement plus chaude que notre vie! Grâce à eux, tout continue ou presque tout. Bien sûr, dans ce Paris, de 1942, il y a des éclipses, des sommeils, des morts. Telle revue exquise, en qui naguère se reflétait la littérature vivante, ce n'est pas assez de dire qu'elle ne bat plus que d'une aile; les manuscrits mêmes n'arrivent plus à ce colombier déserté. En revanche, il semble que le séisme ait délivré partout des sources de poésie. Elles jaillissent surtout en zone non occupée. Je pense à des revues, à « Poésie 42 », à « Fontaine ».
>
> Paris ne se donne pas seulement l'illusion de vivre; il vit; il dure. Durer, tout est là. Nous en prenons conscience durant ces soirées qui, grâce à l'avance de deux heures sur le soleil, ne sont même pas le crépuscule, en traversant la place

de la Concorde. Elles nous émeuvent comme un sublime visage ravagé où apparaîtraient les signes de la méditation et du songe. Paris médite son histoire chargée d'autant de désastres et de revers que de triomphes. Il se les remémore un à un pour prendre conscience de tout ce qu'au cours des siècles il a surmonté. Il a survécu à d'autres hontes. Sans doute est-ce l'éloignement qui nous les fait paraître moins lourdes que celle qui l'accable aujourd'hui.

L'autre soir, appuyé au parapet de la Seine déserte, je me récitais les strophes où Victor Hugo se demande ce que perdrait le bruit du monde si jamais Paris venait à disparaître:

« Il se taira, pourtant. Après bien des aurores,
« Bien des mois, bien des ans, bien des siècles couchés,
« Quand cette rive où l'eau se brise aux ponts sonores,
« Sera rendue aux joncs murmurants et penchés. »

Et puis, j'ai secoué la tête. Non! ces rêveries n'étaient permises qu'aux jours où Paris demeurait le cœur du monde. Au comble de la puissance et de la gloire, Paris pouvait dans les songes de son plus grand poète, rêver de sa propre fin sans la confondre avec celle de l'espèce humaine. Mais il nous faut écarter ces visions, nous qui, dans le désespoir même, devons sauvegarder l'espérance.

J'ai voulu citer cette page parce qu'elle est un peu l'inspiratrice de ces quelques notes, où nous parlerons de celle qui fait l'objet des préoccupations universelles, mais en qui, plus que chez tout autre groupe éloigné d'elle, nous avons gardé notre confiance et notre admiration, la France.

* * *

« Il y a dans l'éclat de la poésie de ce temps-ci, comme une sorte de grâce accordée à l'âme de la France », écrit le critique André Rousseaux dans le *Figaro* du 29 novembre 1941. Il semble qu'à l'heure de l'épreuve, les grands mots de patrie et de liberté aient retrouvé leur sens intégral, plus émouvant et plus grave, un peu assourdi par les circonstances. André Gide, d'autre part, déclare: « Nul livre hormis l'Évangile n'eût été d'un plus grand secours au combattant qu'un recueil de nos meilleurs poèmes, ne l'eût requis, raffermi, rassuré, consolé davantage. Nous ne nous étonnerons pas si, dans l'ennui des camps tout d'abord, pour échapper aux hideurs environnantes, ou par besoin de communion, de réconfort, puis, par delà l'immense déboire, pour ressaisir une part de la France immarcessible, tant de jeunes gens, comme tant d'autres entrent « en religion », sont, eux, entrés en poésie. »

Dès le début de la guerre, en septembre 1939, les poètes des tranchées, ou plutôt de la ligne Maginot, avaient créé une revue où l'on pu-

bliait, sous la direction de Pierre Seghers, les œuvres des jeunes mobilisés. Cette revue était intitulée: *Poètes casqués.* Le numéro 4 qui devait paraître en juin 1940 ne vit le jour qu'en septembre 1940. Dans leur manifeste ces représentants de la « poésie militante » déclaraient: « Nous avons été les défenseurs du sol de la patrie; nous en sommes aussi les défenseurs de l'esprit. » Des collaborateurs de *Poètes casqués,* quelques-uns étaient prisonniers, d'autres disparus; certains morts. Mais l'esprit survécut, et *Poésie 40, 41* et *42,* ont repris la course du flambeau. Seghers écrivait en 1942: « Les poètes doivent se rendre compte de leur influence et du rôle qu'ils peuvent jouer. La poésie est une arme. Les poètes doivent non seulement résister, mais ils doivent combattre. »

Cet appel aux armes ne resta pas sans réponse. Des nombreuses revues surgirent de toutes parts, mais surtout en marge de l'influence directe de l'Allemagne, tout particulièrement en Algérie, où la publication *Fontaine* fit son apparition, et en Suisse où deux journaux de langue française, *La Suisse contemporaine* et *Nova et Vetera,* ouvrirent leurs colonnes à des collaborateurs qui n'étaient pas collaborationnistes. La plupart de ces écrivains proviennent de deux groupes distincts, mais qui fraternisent dans les colonnes de ces publications, ce qui est peut-être un indice que la poésie peut, un jour, suivant le vœu de quelques-uns, créer l'union entre Français. Il y a lieu de croire que si l'union se réalise sur la base des principes exprimés par les poètes, on ne trouvera pas de traîtres parmi eux.

Plusieurs des écrivains qui appartiennent à ce groupe venaient de la *Nouvelle Revue française* qui a charmé les lecteurs du monde entier, avant la guerre, et dont je reparlerai plus tard, et de la gauche catholique, ou socialistes chrétiens, dont les deux périodiques, *Esprit* et *Temps Nouveaux,* ont dû imprimer « 30 » au bas de leur copie, sous l'euphémisme officiel « pénurie de papier », mais surtout parce qu'ils n'avaient pas eu l'heur de plaire aux autorités allemandes qui dictaient à la censure de Vichy.

D'autres publications ont aussi servi de véhicules d'expression à la poésie nouvelle. L'une s'appelait *Cahiers du Sud* et elle était publiée à Marseille, sous la direction de Léon-Gabriel Gros, qui proclamait: « La poésie française continue », au lendemain de la capitulation. Jean Ballard déclarait à André Rousseaux, du *Figaro* déjà cité, au cours d'une enquête

sur la littérature dans cette région de la France: « Oui, c'est la vie spirituelle qu'il faut sauver en même temps que c'est elle qui nous sauvera. Et la Méditerranée aura son mot à dire. » Pour nous qui croyons à la clairvoyance des poètes, ne relevons-nous pas dans cette phrase une vision prophétique qui a devancé les calculs des stratèges?

Une autre porte le titre de *Cahiers du Rhône*. Elle est publiée à Neuchâtel, en Suisse, où le professeur Albert Béguin occupe à l'Université de Bâle la chaire de littérature française. Cette publication a été comparée au *Roseau d'Or* et au *Courrier des Iles*, où Jacques et Raïssa Maritain ont été des maîtres de la pensée universelle. A l'automne de 1941, quelques jeunes étudiants catholiques de Genève et leurs amis de Fribourg pensèrent que le temps était arrivé « où tout ce que nous aimons est dangereusement menacé, et où il fallait se joindre à la phalange spirituelle de Charles Journet, Stanislas Fumet et Paul Claudel ». Ce groupe était d'avis que ce qui fait la pure grandeur de la France n'était pas vaincu et ne saurait l'être, mais à une condition et c'est qu'elle restât fidèle aux valeurs d'intelligence et de civilisation qui en ont fait l'une des directrices de l'Europe. Pour y réussir, ils décidèrent de lutter contre les paganismes étrangers qui tentaient de s'imposer à Paris, et de refuser d'accepter les formules qu'on cherchait à implanter dans les deux pays, la France et la Suisse.

Une demi-douzaine d'autres revues ont paru dont quelques exemplaires ont réussi à passer à travers les barreaux de la censure vigilante de l'Allemagne. Signalons parmi celles-là *Confluences, Traits, Pyrénées,* et la *Tunisie française littéraire*. L'occupation de l'Afrique du Nord par les troupes anglo-américaines provoquera, sans aucun doute, une éclosion de poésie dont nous entendrons parler quand les éclats de la mitraille auront donné quelque répit à ceux qui ont retrouvé le sens du combat, seul susceptible de devenir le sens de la victoire.

Nous avons mentionné, il y a un instant, la *Nouvelle Revue française*. Il nous semble nécessaire dans les cadres de cette étude, afin de servir de repoussoir à ceux qui expriment l'âme vraie de la France, de rappeler, hélas! que parmi les écrivains se sont fourvoyés des collaborationnistes. Moins parmi eux, naturellement, que parmi les politiciens. Ils se sont réfugiés à la *Nouvelle Revue française* désormais dirigée par Drieu la Rochelle qui, sans être un écrivain de premier plan, jouissait de quelque no-

toriété dans les lettres avant la guerre. Drieu la Rochelle est un dorioriste et il tenta l'impossible pour faire revenir à la revue ses anciens collaborateurs. Tous s'en dissocièrent en déclarant que la Revue était certainement nouvelle, mais qu'elle n'était plus française. Henri Hell dira d'elle dans *Fontaine*: « Hélas! de ce qui fait la grandeur de la N. R. F. il ne reste pas grand-chose . . . Si l'enseigne de la maison est la même, l'air y est différent, et aussi l'esprit de ceux qui l'habitent. Que d'absents! Où sont Gide, le grand Claudel, Arland et ses chroniques pénétrantes, où sont le fier Suarès, l'intransigeant Benda et Pierre-Jean Jouve, et Jean Wahl et Gabriel Marcel, et Jean Prévost, et Bernard Groethuysen, et tant d'autres, toute cette équipe qui donnait à la partie critique de la Revue, un si vif éclat, une qualité unique. Avec eux, s'est évaporé l'esprit même de la N. R. F. Allons! nous mettrons la N. R. F. 1941 dans les mauvais souvenirs de cette triste année. »

Personnellement, nous ne nous sommes pas étonnés de la connivence qui exista dès le lendemain de l'armistice de Montoire entre le poète d'*Interrogation,* Drieu la Rochelle, et les forces brutales de ceux qui occupent la France en vainqueurs momentanés. N'a-t-il pas écrit, alors même qu'il était à l'*Action française:*

> A vous, Allemands, — par ma bouche enfin descellée de la taciturnité militaire, — je parle,
> Je ne vous ai jamais haïs.
> Je vous ai combattus, mais vous êtes forts, et je n'ai pu haïr en vous la Force, mère des choses.
> Je me suis réjoui de votre force.
> Hommes, par toute la terre, réjouissons-nous de la force des Allemands.

Vous voyez qu'avec une telle théorie, Otto Abetz n'a pas eu à multiplier les banquets. A cette poignée de lâcheurs sont venus s'ajouter Jacques Chardonne, Alphonse de Chateaubriant, Robert de Brasillach, Giono, Henry de Montherlant. Chez l'un comme chez l'autre on retrouve les mêmes réactions d'indifférence supérieure aux événements. Un univers s'écroule et Chardonne, comme Montherlant, cherchent une pose avantageuse. Chardonne écrit: « S'il est un Français qui garde une rancœur contre l'Allemagne, je l'envie. Je n'ai plus de rancœur disponible. Elle s'est usée contre moi-même et contre mes compatriotes. » Voilà un homme tout prêt à condamner la France et à louanger l'Allemagne.

Montherlant n'a pas encore écrit un livre qu'il devra publier un jour pour se rendre justice. Comme il s'admire beaucoup lui-même il aimera probablement à incorporer son nom au titre de ce volume qui pourrait s'appeler: *Montherlant ou l'ennemi des femmes.* C'est l'impression qui se dégage non seulement de ses livres, *Les Onze devant la Porte Dorée,* ou encore *Le Paradis à l'Ombre des épées,* mais que penser de cette opinion qu'il rapporte de la zone inoccupée avant novembre 1942? Il déplore d'abord le retour au christianisme de la population, plongée par l'ennemi dans l'une des plus grandes épreuves de son histoire, et qui suit le vieil adage: Dans le malheur on se rapproche de Dieu. Il constate donc « que Jésus-Christ nous est revenu dans les fourgons de l'étranger. Le célèbre Juif est rentré par une porte, tandis que ses corréligionnaires les plus humbles étaient balayés par l'autre. La foi germe dans nos blessures, dans nos désespoirs, dans tout ce qu'il y a de femme en nous. » Mais s'il est l'ennemi des femmes, il n'est pas l'ennemi de l'Allemand. Il ajoute: « L'été 1918 j'ai talonné l'Allemand sur la route de Saint-Quentin. L'été 1940, sur cette même route, j'ai été talonné par lui. En 1919, pour la fête de la Victoire, j'ai vu les troupes alliées descendre les Champs-Élysées. Demain je verrai les Champs-Élysées remontés par les troupes allemandes. Ce sont les va-et-vient de l'histoire. Ce sont les marées de l'Univers. » Ce stoïcisme, aux dépens de la patrie, a de quoi soulever le cœur. Disons toutefois qu'il ne bouleverse pas les consciences, car tous ces ralliés de l'Allemagne sont répudiés par les autres écrivains et conspués par le peuple.

Les importantes revues de la France heureuse que les Canadiens français suivaient régulièrement ne sont plus que l'ombre d'elles-mêmes. La *Revue des Deux Mondes* se retranche du temps présent ou se réfugie dans un antibolchevisme irréductible. Si la vie allemande se resserre encore, elle remonte encore plus loin dans le passé pour s'emmitoufler dans l'attentisme et l'évasion. Elle traitait dernièrement des mémoires du Duc de la Force. Elle exhumera la carte du pays du tendre, si c'est nécessaire. La *Revue Universelle* est l'organe de l'anglophobie. L'*Illustration* est pour la complète collaboration. Elle appartient d'ailleurs, en fait, aux Allemands.

M. René Avord écrivait, en guise de conclusion, à un de ses articles récents sur les traîtres qui sont au service de l'ennemi: « Or, parce que le peuple français ne manque pas à sa vocation, les collaborateurs le dénoncent, avec une sorte de hargne rageuse, ils lui font hautement la leçon, ils affectent de le mépriser. Et pourtant quand Drieu la Rochelle écrit: « Je ne trouve aucun plaisir pervers à être presque seul à penser ce que je pense, et à dire ce que je dis, à être presque seul chez les littérateurs à accepter franchement l'extrême d'une certaine thèse européenne », est-ce la fierté de l'hérétique ou l'angoisse du transfuge qui perce? Et quand il ajoute: « Presque toute l'intelligence française, presque tout le lyrisme français, est contre nous », faut-il lire entre ces lignes l'orgueil, la honte, ou la peur? »

* * *

Hâtons-nous de secouer cette boue de nos pieds pour en arriver à ceux qui réellement ont senti passer en eux le frisson tragique où se débat le peuple français. En face de ces transfuges, l'énorme majorité des écrivains de France est restée fidèle aux grandes traditions de la patrie. Leur pays souffre, ils le défendent. Leur patrie sanglote, ils la consolent.

Dans *Situation de la Poésie,* Raïssa Maritain écrit: « Dans sa ligne pure la poésie n'a pas de pouvoir magique autre que celui de charmer et de séduire, d'enchanter et d'émouvoir, d'apprivoiser les cœurs, de leur communiquer des appels et des présences, et cette expérience du monde et de toute cette réalité cachée que le poète lui-même a pâtie. » Si l'on s'en tient à cette définition, on dirait qu'elle a été conçue pour les poètes de France de juin 1940 à nos jours parce qu'ils ont réellement exprimé cette « réalité cachée que les poètes eux-mêmes ont pâtie ».

Vous vous souvenez de cette histoire de l'officier allemand en grande tenue qui interroge un prisonnier serbe hirsute et en haillons:

— Mais enfin pourquoi diable vous battez-vous? lui demande-t-il.
— Pour avoir du pain, répond le soldat serbe d'un air farouche.
— Et vous, ajoute-t-il après un moment, pourquoi vous battez-vous?
L'officier a un haut-le-corps devant cette question audacieuse.
— Pour l'honneur, répond le Nazi fièrement.
— C'est naturel, conclut le Serbe, chacun se bat pour ce qui lui manque.

Ce qui manque à la France, c'est la liberté, c'est la figure de la nation lavée des insultes de l'occupation et des stigmates de la défaite militaire.

Ce qui manque à la France, c'est une mystique, c'est le sentiment de l'honneur retrouvé. Ce qui manque à la France, c'est la sécurité revenue, c'est le pain assuré pour les petits, c'est la paix après l'anxiété, c'est la vie normale après cette marche forcée sur les chemins ténébreux du présent, c'est le retour de la France aux Français.

Or, depuis la chute de leur pays sur les champs de bataille et malgré la misère croissante, il semble s'être élevé sur les poètes de France un souffle nouveau et régénérateur. Tel écrivain qui semblait s'être cantonné dans la recherche de l'expression du rare, s'aperçoit tout à coup que son cœur a recommencé de battre au rythme de tout le monde. Tel romancier communiste et athée sent derechef un ferment patriotique s'agiter dans son âme, et le nom du Fils de l'homme aux moments les plus tragiques de son existence remonte à ses lèvres. Du fond de sa douleur le peuple français vibre et chante. Or, un peuple qui chante au plus sombre de la nuit est un peuple qui veille.

Et nous avons pu voir des poèmes d'amour et d'absence comme ceux de Jules Supervielle, qui publiait en Argentine, le 11 novembre 1941, *ses Poèmes de la France malheureuse.* Superville, qui a passé sa vie en France bien qu'il soit né à Montevideo, s'était déjà distingué par la publication de poésies d'une grâce farouche sur les pampas et les spectacles exotiques de l'Amérique méridionale. Dès l'occupation allemande, il laissait s'échapper ces vers où le souvenir lui donne des accents saisissants pour dire:

Nous sommes très loin de nous-mêmes
Avec la France dans les bras.
Chacun se croit seul avec elle
Et pense qu'on ne le voit pas.

Chacun est plein de gaucherie
Avec un bien si précieux,
Est-ce donc elle, la patrie,
Ce corps à la face des cieux?

Chacun la tient à sa façon
Dans une étreinte sans mesure,
Et se mire dans sa figure,
Comme au miroir le plus profond.

Comme le remarque la belle revue *France Libre,* publiée à Londres, toute cette production poétique n'est pas une forme de l'évasion. Elle est

la traduction des événements actuels les plus déchirants. Et cependant, ce n'est pas non plus le conformisme de la guerre, de la défaite, de la résignation. Chacun y apporte des accents bien personnels, et celui qui l'est davantage est, sans doute, celui qui restera comme l'une des découvertes de la France en deuil, et je veux parler de *Crève-Cœur,* d'Aragon, un livre plein de teintes nostalgiques, de « présences », suivant le mot de Raïssa Maritain, d'évocations terriblement humaines.

Louis Aragon a publié, au temps du front populaire, une série de romans où il s'attachait à décrire les mœurs françaises dans les milieux politiques d'extrême gauche. *Les Beaux quartiers* lui ont même valu, vers 1935, un des prix littéraires les plus importants de France. Aragon a fait la guerre de 1914 et celle de 1939. Il était de l'armée de la défaite, après avoir été de celle de la victoire. Sa sensibilité mise à vif par les souffrances de la patrie lui a fait toucher au vieux fond de son attachement à la terre natale, et comme la *Bonne Souffrance* avait déjà ramené un autre poète à la foi de son enfance, celle de la France a fait jaillir chez l'écrivain une source de lyrisme patriotique qui restera un document pour ceux qui écriront l'histoire du présent conflit.

Sur la route de la retraite, il s'exclame:

> Jours carolingiens. Nous sommes des rois lâches,
> Nos rêves se sont mis au pas mou de nos vaches;
> A peine savons-nous qu'on meurt au bout des champs,
> Et ce que l'aube fait l'ignore le couchant . . .
>
> Rendez-moi, rendez-moi mon ciel et ma musique,
> Ma femme sans qui rien n'a chanson ni couleur,
> Sans qui Mai n'est pour moi que le désert physique,
> Le soleil qu'une insulte et l'ombre une douleur.

Et le poète écrit cette magnifique pièce *Les Lilas et les Roses.* Autour de ce simple titre, *Le temps des mots croisés,* il évoque la nostalgie des longs mois d'attente de « cette drôle de guerre », ce long hiver pour les hommes et les femmes séparés:

> Femmes, qui connaissez enfin comme nous-mêmes,
> Le Paradis perdu de nos bras dénoués,
> Entendez-vous nos voix qui murmurent: Je t'aime
> Et votre lèvre à l'air donne un baiser troué.

Nous n'avons pas assez chéri ces heures doubles,
Pas assez partagé nos songes différents,
Pas assez regardé le fond de nos yeux troubles
Et pas assez causé de nos cœurs concurrents.

Je veille. Il se fait tard. La nuit du moyen âge
Couvre d'un manteau noir cet univers brisé.
Peut-être pas pour nous, mais cessera l'orage,
Un jour, et reviendra le temps des mots croisés.

Sa foi dans la résurrection de la France s'exprime encore dans ce quatrain:

Souffrir n'a pas de fin, si ce n'est la souffrance
Qui s'engendre et se meurt comme un phénix navré;
Ses feux embraseront ce monde à réméré
La cendre en gardera le parfum de la France.

L'audace d'Aragon de revenir à la foi dans la France, alors que d'autres la lâchaient pour prôner la moralité des vainqueurs, a provoqué toute une querelle dans les milieux collaborationnistes. Aragon a été violemment attaqué par Drieu la Rochelle dans la *Nouvelle Revue française.* Sa mauvaise conscience probablement lui a fait écrire: « Aragon est un patriote maintenant, mais il ne l'a pas toujours été. Il a été anti-militariste, internationaliste et il a appartenu à l'extrême-gauche. »

Les patriotes professionnels de l'*Action française* n'ont pas voulu, non plus oublier le passé antimilitariste d'Aragon, en dépit de sa bravoure au cours de la guerre actuelle. Il a été décoré pour son courage à Dunkerque, après avoir participé à toute la campagne de France. A ces attaques le poète a spirituellement répondu dans une *Ode à la France,* qui commence par ce vers:

J'empêche en respirant certaines gens de vivre.

Que le soleil meure ou renaisse
Le ciel a perdu ses couleurs.

Ma patrie est comme barque
Qu'abandonnèrent ses hâleurs,
Et je ressemble à ce monarque
Plus malheureux que le malheur,
Qui restait roi de ses douleurs.

Aragon possède sa propre poétique dérivée des écrivains du onzième et du douzième siècles. Il prêche l'amour chevaleresque, comme au temps

de Chrétien de Troyes, qu'il oppose aux doctrines de haras des philosophes nietzchéens du culte de la force et du surhomme. Il est le rénovateur de la forme du vers lui-même qui reprend une allure plus classique, et qui profite du rejet et de l'enjambement pour changer le jeu du rythme. La forme de cette étude ne me permet pas d'entrer dans ces détails techniques, mais les spécialistes y trouveront des données toutes nouvelles sur un vieux thème très controversé chez nos contemporains où l'influence du grand talent qu'est Claudel a fait naître une légion de soi-disant poètes sans rime, ni raison. Comme dit Aragon:

La musique se tait quand faiblissent les rimes.

Après Aragon, c'est Pierre Emmanuel qui appartient à cette cohorte de poètes militants et qui écrit:

Je n'oublie pas qui nous étions, nous autres, France;
Nous n'avions point trahi le visage de Dieu.
Nous avions pris au mot les Sept Béatitudes,
Et notre âme était nue comme les mots de Dieu,
Ici vécut la plus humaine race d'hommes,
Dont les yeux lumineux formèrent ce pays,
En paix avec les morts et tacite, si sûre
La mesure de Dieu qui se lisait en lui.

Ne dirait-on pas le souffle de Péguy qui renaît dans ces vers? Et de la Suisse, dans la revue *Traits,* ce cri de douleur et de fierté qui monte vers le ciel après l'exécution de cent otages à Bordeaux pour je ne sais quel attentat contre les Allemands:

Ce sang ne sèchera jamais sur notre terre
Et ces morts abattus resteront exposés.
Nous grincerons des dents à force de nous taire,
Nous ne pleurerons pas sur ces croix renversées.

Mais nous nous souviendrons de ces morts sans mémoire,
Nous compterons nos morts comme on les a comptés.

Ils auront la vertu de revivre dans les écoles,
Arrachés aux bras de leurs enfants ils entendront
Avec la guerre, l'exil et la fausse parole
D'autres enfants dire leurs noms.

Alors ils renaîtront à la fin du calvaire
Malgré l'octobre vert qui vit cent corps se plier
Aux côtés de la Jeanne au visage de fer
Née de leur sang de fusillés.

Malgré les citations qui risqueraient de devenir fastidieuses, je ne puis me retenir de reproduire ces quelques strophes de Paul Eluard intitulés *Une seule pensée:*

Sur mes refuges détruits,
Sur mes phares écroulés,
Sur les murs de mon ennui,
J'écris ton nom.

Sur l'absence sans désir,
Sur la solitude nue,
Sur les marches de la mort,
J'écris ton nom.

Sur la santé revenue,
Sur le risque disparu,
Sur l'espoir sans souvenirs,
J'écris ton nom.

Et par le pouvoir d'un mot,
Je recommence ma vie,
Je suis né pour te connaître,
Pour te nommer.
Liberté!

Encore dans un journal suisse, un grand écrivain français a publié *Élégie parisienne* qui se termine ainsi:

> Le soir, je cherche dans les ténèbres, à distinguer la face noire des maisons. On ne voit plus, comme autrefois, s'allumer les lampes aux fenêtres, car les consignes doivent être bien observées de tous. Mais derrière les persiennes bourrées de papiers maussades, j'imagine toutes les familles rassemblées, comme peuvent l'être aujourd'hui, autour de la soupe maigre et je fais, avec chacun, je fais en pensée une oraison fervente.
>
> Je prononce dans l'extraordinaire silence de la nuit parisienne, les trois actes essentiels de toute l'existence humaine: L'acte de foi, l'acte d'espérance et l'acte de charité.

* * *

Si je m'arrête ici, ce n'est pas parce que la matière manque, car elle est riche et colorée cette source chantante qui, après avoir passé par les méandres de l'exil et les souterrains de la contrebande, parvient jusqu'à nous. L'eau de cette poésie a reflété le visage aimant et douloureux du peuple de France. Elle nous redit la confiance inébranlable de la nation dans la permanence de son destin. Dans *Tunis-Soir* qui retentit déjà du pas des troupes de la libération, Aragon publie un long et inoubliable

poème qui porte le titre de *Plus belle que les larmes,* et qui se termine ainsi:

> Qu'importe que je meure avant que se dessine
> Le visage sacré, s'il doit renaître un jour.
> Dansons, ô mon enfant, dansons la capucine,
> Ma patrie est la faim, la misère et l'amour.

Pour nous qui vivons sous un régime politique différent de la France et qui avons dû faire notre propre vie, mais qui restons quand même le coin du monde où la fidélité à ce glorieux et malheureux pays demeure encore le plus vivace, avouons que nous nous sommes inquiétés de voir les noms de vedettes connues passer à l'ennemi. Sacha Guitry, Maurice Chevalier, Mistinguett, heureusement ne sont pas toute l'intelligence française. Une demi-douzaine d'écrivains, tout au plus, ont lâché, sur les milliers qui composent le trésor de la France. Si Céline, si Montherlant, si Abel Bonnard, ont pactisé avec l'adversaire, ni Georges Duhamel, ni André Gide, ni Bernanos, ni Claudel, ni Valéry, n'ont abandonné leur patrie souffrante. Ceux-là n'ont pas trahi, et ceux-là contribueront à restaurer aux yeux de l'univers le prestige de la France.

Les écrivains ne cherchent pas seulement à vivre, mais à produire. Nul doute que la plupart accumulent des notes, des renseignements et des réflexions dont ils feront bénéficier la terre entière qui ne demande qu'à voir reparaître au grand jour cette lumière qui lui est nécessaire. Comme le soldat qui lutte dans les rangs des forces combattantes, comme le saboteur qui risque sa vie pour détruire l'ennemi, les poètes disent *non* aux tentatives et aux tentations hitlériennes. Par une sorte de contact assez fréquent ils rejoignent le peuple dans sa volonté de résistance. Ils sont au premier rang des forces libératrices.

« L'âme de la nation est intacte; au jour de la libération, le monde retrouvera la France. »

Fulgence CHARPENTIER.

Providentissimus Deus

(*suite*)

CORPS DE L'ENCYCLIQUE.

Deuxième partie.

MÉTHODE À SUIVRE DANS LES ÉTUDES SCRIPTURAIRES.

A. *Les adversaires de l'Église dans les études scripturaires.*

Le plan que Nous Nous sommes proposé demande de Nous, Vénérables Frères, que Nous Nous entretenions avec vous de ce qui paraît le plus utile à la bonne ordonnance de ces études. Mais il importe de reconnaître quels hommes nous opposent des obstacles, à quels procédés et à quelles armes ils se confient.

1. LE PROTESTANTISME, PREMIER ADVERSAIRE. — Auparavant, le Saint-Siège a eu surtout affaire à ceux qui, s'appuyant sur leur jugement particulier, et répudiant les diverses traditions et l'autorité de l'Église, affirmaient que l'Écriture était l'unique source de la Révélation et le juge suprême de la foi [39].

2. LE RATIONALISME, DEUXIÈME ADVERSAIRE. — Maintenant, nos adversaires principaux sont les rationalistes qui, fils et héritiers pour

[39] Les protestants ne reconnaissent que la sainte Ecriture pour règle de foi. Sur ce point fondamental l'accord existe entre eux. S'il survient des difficultés dans l'interprétation des Livres saints l'entente cesse sur les moyens à prendre pour les résoudre. Les luthériens et les calvinistes font appel au libre examen, mais à un libre examen qui sera guidé par la *critique* et l'*exégèse* des textes. Les anglicans recourent plutôt à l'*histoire* et à la *tradition* sans cependant admettre le contrôle d'une autorité infaillible. Les anabaptistes, méthodistes, quakers, et autres sectes d'illuminés demandent immédiatement et directement au Saint-Esprit l'*inspiration personnelle surnaturelle* qui permettra de découvrir le sens des Ecritures . . . Il faut ajouter toutefois que ces divergences étaient, à l'origine du protestantisme, plus prononcées qu'aujourd'hui. Les nuances entre sectes protestantes s'estompent de plus en plus dans l'indifférentisme général qui les envahit maintenant.

ainsi dire de ces hommes dont Nous parlons plus haut, se fondant de même sur leur propre opinion, ont rejeté entièrement même ces restes de foi chrétienne, encore acceptés par leurs prédécesseurs.

a) Exposé des erreurs rationalistes. — Ils nient, en effet, absolument toute inspiration, ils nient l'Écriture, et ils proclament que tous ces objets sacrés ne sont qu'inventions et artifices des hommes;

ils regardent les Livres saints, non comme contenant le récit exact d'événements réels, mais comme des fables ineptes, comme des histoires mensongères.

A leurs yeux, il n'y a pas de prophéties, mais des prédictions forgées après que les événements ont été accomplis, ou bien des pressentiments dus à des causes naturelles;

il n'existe pas de miracles vraiment dignes de ce nom, manifestation de la puissance divine, mais des faits étonnants qui ne dépassent nullement les forces de la nature, ou encore des *prestiges* et des *mythes;*

enfin, les Évangiles et les écrits des Apôtres ne sont pas écrits par les auteurs auxquels on les attribue.

b) Fondement des erreurs rationalistes. — Pour appuyer de telles erreurs, grâces auxquelles ils croient pouvoir anéantir la sainte vérité de l'Écriture, ils invoquent les décisions d'une nouvelle *science libre;* ces décisions sont, d'ailleurs, si incertaines, aux yeux mêmes des rationalistes, qu'ils varient et se contredisent souvent sur les mêmes points [40].

c) Hypocrisie et insolence de ces adversaires. — Et tandis que ces hommes jugent et parlent d'une façon si impie au sujet de Dieu, du Christ de l'Évangile et du reste des Écritures, il n'en manque pas parmi eux qui veulent être regardés comme chrétiens, comme théologiens, comme exégètes et qui, sous un nom très honorable, voilent toute la témérité d'un

[40] Si nous en avons vu depuis cinquante ans de ces systèmes dits scientifiques, infaillibles, inattaquables! . . . D'autres théories, non moins bien établies! les démolissent sans pitié aujourd'hui en attendant de disparaître à leur tour sous l'explosion du ridicule universel. Et il en sera ainsi jusqu'à la fin des temps! . . . Peu importent aux négateurs ces changements perpétuels. Pourvu que la vérité en souffre et qu'elle soit empêchée de captiver les âmes par son éternelle beauté! . . .

esprit plein d'insolence [41]. A ceux-ci viennent s'ajouter un certain nombre d'hommes qui, ayant le même but et les aidant, cultivent d'autres sciences, et qu'une semblable hostilité envers les vérités révélées entraînent de la même façon à attaquer la Bible [42]. Nous ne saurions trop déplorer l'étendue et la violence de plus en plus grande que prennent ces attaques. Elles sont dirigées contre des hommes instruits et sérieux, quoique ceux-ci puissent se défendre sans trop de difficultés; mais c'est surtout contre la foule des ignorants que des ennemis acharnés agissent par tous les procédés. Au moyen des livres, des opuscules, des journaux, ils répandent un poison funeste; par des réunions, par des discours, ils le font pénétrer plus avant; déjà ils ont tout envahi, ils possèdent de nombreuses écoles arrachées à l'Église, où, dépravant misérablement, même par la moquerie et les plaisanteries bouffonnes, les esprits encore tendres et crédules des jeunes gens, ils les excitent au mépris de la sainte Écriture. Il y a bien là, Vénérables Frères, de quoi émouvoir et animer le zèle commun des pasteurs, de telle sorte qu'à cette science nouvelle, à cette science fausse [43], on oppose cette doctrine antique et vraie que l'Église a reçue du Christ par l'intermédiaire des Apôtres, et que, dans un tel combat, se lèvent de toutes parts d'habiles défenseurs de la sainte Écriture.

[41] Le pape fait sans doute ici allusion, non seulement aux écoles exégétiques hypercritiques, mais aussi à ces exégètes catholiques précurseurs des modernistes qui mettront un jour la vie de l'Eglise en danger et que Pie X devra condamner dans son encyclique *Pascendi*. On est grandement étonné aujourd'hui de voir les licences exégétiques que se permettaient, sous prétexte d'accorder les saints Livres avec les progrès de la science, des hommes d'Eglise fort recommandables cependant par leur érudition et leur piété.

[42] Léon XIII a en vue, dans ce paragraphe, cette armée innombrable d'historiens, de critiques, de linguistes, de grammairiens, d'archéologues, d'ethnologues, de physiciens, de chimistes, de philosophes, de scientistes, etc., qui, unis dans la même haine de Dieu et de son Eglise, entreprirent de saper, chacun avec l'instrument de sa discipline technique, l'édifice doctrinal catholique, le rocher de Pierre contre lequel les portes de l'enfer ne peuvent pas prévaloir. Ici nous revient en mémoire la célèbre page du père Monsabré sur les efforts impuissants de ces suppôts de Satan. « Un jour, s'écrie le prédicateur de Notre-Dame, je me trouvai en présence d'un étrange et admirable spectacle. Je crus voir devant moi une mer immense, agitée par la tempête. Au milieu des flots tumultueux s'élevait un rocher, dont la cime ardue portait jusqu'au ciel un édifice splendide plein de lumière et de chants de fête . . . Il était là, debout et tranquille, comme s'il n'y eût autour de lui que la solitude et le silence. Et pourtant les vagues furieuses et mugissantes se brisaient sur ses flancs; les monstres de l'abîme se précipitaient sur lui de tout leur poids, et retombaient étouffés dans les flots; les vaisseaux de haut bord le frappaient de leur proue, et s'engloutissaient à ses pieds; les aigles et les vautours cherchaient à l'entamer de leurs becs et de leurs griffes, et leurs becs et leurs griffes étaient tout en sang; des millions de parasites se collaient à ses côtés pour le ronger, et ils se desséchaient sans pouvoir rien prendre. J'étais ému; il me semblait que cette pierre immobile vivait. Qu'es-tu donc, lui dis-je, qu'es-tu, toi que rien n'étonne, ni n'ébranle, ni ne divise? . . . Et du sein du rocher ces paroles éclatèrent tout à coup: Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. »

[43] 1re épître à Timothée 6, 20.

B. *Enseignement de l'Écriture sainte dans les séminaires et les universités.*

1. Le choix des professeurs. — Notre premier soin doit donc être celui-ci: que dans les séminaires, dans les universités, les Lettres divines soient enseignées en tout point comme le demandent l'importance même de cette science et les nécessités de l'époque actuelle. Pour cette raison, vous ne devez avoir rien plus à cœur que la prudence dans le choix des professeurs; pour cette fonction, en effet, il importe de désigner, non pas des hommes pris parmi la foule, mais ceux que recommandent un grand amour et une longue pratique de la Bible, une véritable culture scientifique, qui soient, en un mot, à la hauteur de leur mission.

2. La formation ou préparation des professeurs. — Il ne faut pas mettre moins de soin à préparer ceux qui devront prendre ensuite la place de ceux-ci. Il Nous plaît donc que, partout où cela sera possible, on choisisse parmi les disciples qui auront parcouru d'une façon satisfaisante le cycle des études théologiques, un certain nombre qui s'appliqueront tout entiers à acquérir la connaissance des saints Livres, et auxquels on fournira la possibilité de se livrer à des travaux plus étendus [44].

Quand les maîtres auront été ainsi désignés et formés, qu'ils abordent avec confiance la tâche qui leur sera confiée, et pour qu'ils la remplissent excellemment, pour qu'ils obtiennent les résultats auxquels on peut s'attendre, Nous voulons leur donner quelques instructions plus développées.

3. Méthode à suivre dans les classes:

a) *Classes d'introduction.* — Au début même des études, ils doivent examiner la nature de l'intelligence des disciples, faire en sorte de la cultiver, de la rendre apte en même temps à conserver intacte la doctrine des Livres saints, et à en saisir l'esprit. Tel est le but du *Traité de l'introduction biblique,* qui fournit à l'élève le moyen de prouver l'intégrité et

[44] C'est pour obtenir ces professeurs de choix, scientifiquement équipés pour les besoins de l'heure, que furent fondées les célèbres écoles bibliques de Rome et de Jérusalem, et que les évêques du monde entier ainsi que les supérieurs des grands ordres et des congrégations religieuses furent instamment priés d'y envoyer leurs sujets. Aussi l'Eglise est-elle heureuse aujourd'hui de pouvoir compter sur un nombre imposant de *Scholars* distingués pour défendre les Ecritures et en enseigner la connaissance selon toutes les exigences des temps présents.

l'anthenticité de la Bible, d'y chercher et d'y découvrir le vrai sens des passages, d'attaquer de front et d'extirper jusqu'à la racine les interprétations sophistiques. A peine est-il besoin d'indiquer combien il est important de discuter ces points dès le début, avec ordre, d'une façon scientifique, en recourant à la théologie; et, en effet, toute l'étude de l'Écriture s'appuie sur ces bases, s'éclaire de ces lumières. Le professeur doit s'appliquer avec un très grand soin à bien faire connaître la partie la plus féconde de cette science, qui concerne l'interprétation, expliquer à ses auditeurs comment ils pourront utiliser les richesses de la parole divine pour l'avantage de la religion et de la piété.

b) *Classes d'exégèse.* — Certes, Nous comprenons que ni l'étendue du sujet, ni le temps dont on dispose, ne permettent de parcourir dans les écoles tout le cercle des Écritures. Mais, puisqu'il est besoin de posséder une méthode sûre pour diriger avec fruit l'interprétation, un maître sage devra éviter à la fois le défaut de ceux qui font étudier des passages pris ça et là dans tous les livres, le défaut aussi de ceux qui s'arrêtent sans mesure sur un chapitre déterminé d'un seul livre. Si, en effet, dans la plupart des écoles, on ne peut atteindre le même but que dans les académies supérieures, à savoir qu'un livre ou l'autre soit expliqué d'une façon suivie et détaillée, au moins doit-on mettre tout en œuvre afin d'arriver à ce que les passages choisis pour l'interprétation soient étudiés d'une façon suffisamment complète; les élèves, alléchés en quelque sorte et instruits par cet exemple d'explication, pourront ensuite relire et goûter le reste de la Bible pendant toute leur vie [45].

4. Usage de la Vulgate et des autres textes. — Le professeur, fidèle aux prescriptions de ceux qui Nous ont précédé, devra faire usage de la *version Vulgate.* C'est celle, en effet, que le Concile de Trente a désignée comme authentique et comme devant être employée « dans les

[45] On a réumé dans une formule latine des plus heureuses la différence profonde de méthode dans les études scripturaires selon qu'il s'agit de simples séminaires et d'instituts bibliques supérieurs. Aux premiers convient l'axiome *Non multum, sed multa videre,* aux seconds, l'axiome contraire, *Non multa, sed multum videre.* En d'autres termes il faut bien dans les séminaires sacrifier la profondeur à l'étendue, voir un peu de tous les Livres saints, sans trop s'arrêter sur chacun. Il faut réserver aux académies et aux athénées le soin de scruter davantage un Livre saint ou une question biblique importante. Bref le travail de spécialisation doit supposer comme base la formation scripturaire générale que le séminaire dispense à ses sujets.

lectures publiques, les discussions, les prédications et les explications [46] »; c'est elle aussi que recommande la pratique quotidienne de l'Église. Nous ne voulons pas dire cependant qu'il ne faudra pas tenir compte des autres versions que les chrétiens des premiers âges ont utilisées avec éloges, et surtout des textes primitifs. En effet, si, pour ce qui concerne les grands points, le sens est clair d'après les éditions hébraïque et grecque de la Vulgate, cependant, si quelque passage ambigu ou moins clair s'y rencontre, « le recours à la langue précédente », suivant le conseil de saint Augustin, sera très utile [47]. Il est clair qu'il faudra apporter à cette tâche beaucoup de circonspection; c'est, en effet, le devoir du commentateur d'indiquer, non pas ce que lui-même pense, mais ce que pensait l'auteur qu'il explique [48].

5. Recherche du véritable sens scripturaire. — Après que la lecture aura été conduite avec soin jusqu'au point voulu, alors ce sera le moment de scruter et d'expliquer le sens. Notre premier conseil à ce sujet est d'observer les prescriptions communément en usage relatives à l'interprétation, avec d'autant plus de soin que l'attaque des adversaires est plus vive.

a) *Bien scruter les textes eux-mêmes d'abord.* — Il faut donc peser avec soin la valeur des mots eux-mêmes, la signification du contexte, la similitude des passages, etc., et aussi profiter des éclaircissements étrangers de la science qu'on nous oppose. Cependant, le maître devra prendre garde à ne pas consacrer plus de temps et plus de soin à ces questions qu'à l'étude des Livres divins eux-mêmes, de peur qu'une connaissance trop étendue et trop approfondie de tels objets n'apporte à l'esprit des jeunes gens plus de trouble que de force.

b) *Se rappeler la sublimité et l'obscurité des Écritures.* — De là résulte une marche sûre à suivre dans l'étude de l'Écriture sainte au point de vue théologique. Il importe, en effet, de remarquer à ce sujet qu'aux autres causes de difficultés qui se présentent dans l'explication de n'importe quels auteurs anciens, s'en ajoutent quelques-unes qui sont spéciales à

[46] Concile de Trente, session IV, *Decretum de editione et usu Sacrorum Librorum.*
[47] Saint AUGUSTIN, *De doctrina Christiana*, 3, 4.
[48] Saint JÉRÔME, *Epistola 48*, al. 50, *ad Pammachium* 17.

l'interprétation des Livres saints. Comme ils sont l'œuvre de l'Esprit-Saint, les mots y cachent nombre de vérités qui surpassent de beaucoup la force et la pénétration de la raison humaine, à savoir les divins mystères et ce qui s'y rattache. Le sens est parfois plus étendu et plus voilé que ne paraîtraient l'indiquer et la lettre et les règles de l'herméneutique; en outre, le sens littéral cache lui-même d'autres sens qui servent soit à éclairer les dogmes, soit à donner des règles pour la vie. Aussi l'on ne saurait nier que les Livres saints sont enveloppés d'une certaine obscurité religieuse, de sorte que nul n'en doit aborder l'étude sans guide [49]: Dieu l'a voulu ainsi (c'est l'opinion commune des saints Pères), pour que les hommes les étudiassent avec plus d'ardeur et plus de soin, pour que les vérités péniblement acquises pénétrassent plus profondément leur esprit et leur cœur; pour qu'ils comprissent surtout que Dieu a donné les Écritures à l'Église afin que, dans l'interprétation de ses paroles, celle-ci fût le guide et le maître le plus sûr.

c) *S'attacher à l'enseignement de l'Église.* — Là où Dieu a mis ses dons, là doit être cherchée la vérité. Les hommes en qui réside la succession des Apôtres expliquent les Écritures sans aucun danger d'erreur, saint Irénée nous l'a déjà enseigné [50]. C'est sa doctrine et celle des autres Pères qu'a adoptée le Concile du Vatican, quand, renouvelant un décret du Concile de Trente sur l'interprétation de la parole divine écrite, il a décidé que, dans les choses de la foi et des mœurs, tendant à la fixation de la doctrine chrétienne, on doit regarder comme le sens exact de la sainte Écriture, celui qu'a regardé et que regarde comme tel notre Sainte Mère l'Église, à qui il appartient de juger du sens et de l'interprétation des Livres sacrés. Il n'est donc permis à personne d'expliquer l'Écriture d'une façon contraire à cette signification ou encore au consentement unanime des Pères [51]. Par cette loi pleine de sagesse, l'Église n'arrête et ne contrarie en rien les recherches de la science biblique, mais elle la maintient à l'abri de toute erreur et contribue puissamment à ses véritables progrès. Chaque docteur, en effet, voit ouvert devant lui un vaste champ dans lequel, en suivant

[49] Saint JÉRÔME, *Epistola 53*, al. 103, *ad Paulinum.*

[50] Saint IRÉNÉE, *Adv. hær.*, 4, 26, 5.

[51] Concile du Vatican, session 3, chapitre 2, *De la Révélation;* Concile de Trente, session 4, *Decr. de edit. et usu Libr. Sacr.*

une direction sûre, son zèle peut s'exercer d'une façon remarquable et avec profit pour l'Église.

A la vérité, quant aux passages de la sainte Écriture qui attendent encore une explication certaine et bien définie, il peut se faire, grâce à un bienveillant dessein de la Providence de Dieu, que le jugement de l'Église se trouve, pour ainsi dire, mûri par une étude préparatoire. Mais au sujet des points qui ont déjà été fixés, le docteur peut jouer un rôle également utile, soit en les expliquant plus clairement à la foule des fidèles, d'une façon plus ingénieuse aux hommes instruits, soit en les défendant plus fortement contre les adversaires de la foi.

L'interprète catholique devra donc regarder comme un devoir très important et sacré d'expliquer dans le sens fixé les textes de l'Écriture dont la signification a été indiquée authentiquement soit par les auteurs sacrés, que guidait l'inspiration de l'Esprit-Saint, comme cela a lieu dans beaucoup de passages du Nouveau Testament, soit par l'Église, assistée du même Saint-Esprit, et au moyen d'un jugement solennel, ou par son autorité universelle et ordinaire; il lui faut se convaincre que cette interprétatoin est la seule qu'on puisse approuver d'après les lois d'une saine herméneutique [52].

d) *S'attacher à l'analogie de la foi.* — Sur les autres points, il devra suivre les analogies de la foi et prendre comme modèle la doctrine catholique telle qu'elle est indiquée par l'autorité de l'Église. En effet, c'est le même Dieu qui est l'auteur, et des Livres sacrés, et de la doctrine dont l'Église a le dépôt. Il ne peut donc arriver, assurément, qu'une signification attribuée aux premiers et différant en quoi que ce soit de la seconde provienne d'une légitime interprétation. Il résulte évidemment de là qu'on doit rejeter comme insensée et fausse toute explication qui mettrait les auteurs sacrés en contradiction entre eux, ou qui serait opposée à l'enseignement de l'Église.

e) *S'attacher à l'interprétation des Pères.* — Celui qui professe l'Écriture sainte doit aussi mériter cet éloge qu'il possède à fond toute la théologie, qu'il connaît parfaitement les commentaires des saints Pères, des docteurs et des meilleurs interprètes. Telle est la doctrine de saint Jérô-

[52] Concile du Vatican, session 3, chapitre 3, *De la foi.*

me [53] et de saint Augustin, qui se plaint avec juste raison en ces termes: « Si toute science, quoique peu importante et facile à acquérir, demande, comme c'est évident, à être enseignée par un homme docte, par un maître, quoi de plus orgueilleusement téméraire que de ne pas vouloir connaître les Livres sacrés d'après l'enseignement de leurs interprètes [54]. » Tel a été aussi le sentiment des autres Pères, qu'ils ont confirmé par des exemples: « Ils expliquaient les Écritures, non d'après leur propre opinion, mais d'après les écrits et l'autorité de leurs prédécesseurs, parce qu'il était évident que ceux-ci avaient reçu par succession des Apôtres les règles pour l'interprétation des Livres sacrés [55]. »

Le témoignage des saints Pères qui, après les Apôtres, ont été pour ainsi dire les jardiniers de la sainte Église, ses constructeurs, ses pasteurs, l'ont nourrie, l'ont fait croître [56], a aussi une grande autorité toutes les fois qu'ils expliquent tous d'une seule et même manière un texte biblique, comme concernant la foi ou les mœurs: car de leur accord il résulte clairement que selon la doctrine catholique, cette explication est venue telle, par tradition des Apôtres.

L'avis de ces mêmes Pères est aussi digne d'être pris en très grande considération lorsqu'ils traitent des mêmes sujets en tant que docteurs et comme donnant leur opinion particulière; en effet, non seulement leur science de la doctrine révélée et la multitude des connaissances nécessaires pour interpréter les Livres apostoliques les recommandent puissamment, mais encore Dieu lui-même a prodigué les secours de ses lumières à ces hommes remarquables par la sainteté de leur vie et par leur zèle pour la vérité. Que l'interprète sache donc qu'il doit suivre leurs pas avec respect et jouir de leurs travaux par un choix intelligent. Il ne lui faut pas cependant croire que la route lui est fermée et qu'il ne peut pas, lorsqu'un motif raisonnable existe, aller plus loin dans ses recherches et dans ses explications. Cela lui est permis, pourvu qu'il suive religieusement le sage précepte donné par saint Augustin: « Ne s'écarter en rien du sens littéral et comme évident; à moins qu'il n'ait quelque raison qui l'empêche de s'y attacher ou qui rende nécessaire de l'abandonner [57]. » Cette rè-

[53] Saint JÉRÔME, *Epistola 53*, al. 103, 6 ss.
[54] Saint AUGUSTIN, *De util. cred.*, 17, 35.
[55] RUFIN, *Hist. eccl.*, 2, 9.
[56] Saint AUGUSTIN, *C. Julian*, 2, 10, 37.
[57] Saint AUGUSTIN, *De Gen. ad Litt.*, 8, 7, 13.

gle doit être observée avec d'autant plus de fermeté, qu'au milieu d'une si grande ardeur d'innover et d'une telle liberté d'opinions, il existe un plus grave danger de se tromper.

Celui qui enseigne les Écritures se gardera aussi de négliger le sens allégorique ou analogique attaché par les saints Pères à certaines paroles, surtout lorsque cette signification découle naturellement du sens littéral et s'appuie sur un grand nombre d'autorités. L'Église, en effet, a reçu des Apôtres ce mode d'interprétation et l'a approuvé par son exemple, ainsi que cela ressort de la liturgie. Ce n'est pas que les Pères aient prétendu ainsi démontrer par eux-mêmes les dogmes de la foi, mais parce qu'ils ont expérimenté que cette méthode était bonne pour nourrir la vertu et la piété [58].

f) S'attacher à l'interprétation des exégètes catholiques. — L'autorité des autres interprètes catholiques est à la vérité moindre, cependant, puisque les études bibliques ont fait dans l'Église des progrès continus, il faut rendre aux commentaires de ces docteurs l'honneur qui leur est dû; on peut emprunter à leurs travaux beaucoup d'arguments propres à repousser les attaques et à éclaircir les points difficiles.

g) User avec prudence des études des hétérodoxes. — Mais ce qui ne convient pas, c'est qu'ignorant ou méprisant les excellents ouvrages que les nôtres nous ont laissés en grand nombre, l'interprète leur préfère les livres des hétérodoxes; qu'au grand péril de la saine doctrine et trop souvent au détriment de la foi, il y cherche l'explication de passages au sujet desquels les catholiques ont excellemment et depuis longtemps exercé leur talent, multiplié les travaux. Quoique, en effet, les études des hétérodoxes, sagement utilisées, puissent parfois aider l'interprète catholique, cependant il importe à celui-ci de se souvenir que, d'après des preuves nombreu-

[58] Si l'Eglise permet, encourage même l'usage des sens allégorique et analogique, il ne s'ensuit pas qu'elle laisse à chacun toute liberté en cette matière. Loin de là! . . . Remarquons les deux conditions qu'elle exige de ces sens pour qu'ils soient jugés légitimes et utiles: *premièrement* qu'ils découlent naturellement du sens littéral, non point, par conséquent, d'une simple assonance de mots comme il arrive trop souvent dans certains sens *accomodatices* étranges; *deuxièmement* que le sens allégorique et analogique s'appuie sur un grand nombre d'autorités! . . . Et l'Eglise nous prévient que ces autorités sont surtout les Pères et la liturgie. Le prédicateur et l'exégète ne doivent jamais oublier ces sages directives dans la proposition des sens spirituels qu'ils peuvent être en mesure de faire. En les négligeant, ils risquent d'abuser des Ecritures et d'augmenter le nombre des contresens bibliques que le père Bainvel a relevés et fustigés si à propos.

ses empruntées aussi aux anciens [59], le sens non défiguré des saintes Lettres ne se trouve nulle part en dehors de l'Église et ne peut être donné par ceux qui, privés de la vraie foi, ne parviennent pas jusqu'à la moelle des Écritutures, mais en rongent seulement l'écorce [60].

6. Que la sainte Écriture soit l'âme de la théologie:

a) *Influence de l'Écriture sainte sur la théologie.* — Il est surtout très désirable et très nécessaire que la pratique de la divine Écriture se répande à travers toute la théologie, et en devienne pour ainsi dire l'âme: telle a été, à toutes les époques, la doctrine de tous les Pères et des plus remarquables théologiens, doctrine qu'ils ont appuyée par leur exemple. Ils se sont appliqués à établir et à affermir sur les Livres saints toutes les vérités qui sont l'objet de la foi, et celles qui en découlent; c'est de ces Livres sacrés, comme celui de la tradition divine, qu'ils se sont servis, afin de réfuter les nouvelles inventions des hérétiques, de trouver la raison d'être, l'explication, la liaison des dogmes catholiques.

Il n'y a rien d'étonnant pour celui qui réfléchit à la place si considérable qu'occupent les saints Livres parmi les sources de la Révélation divine: c'est à ce point que, sans l'étude et l'usage quotidien de ceux-ci, la théologie ne pourrait être traitée d'une façon convenable et digne d'une telle science. Sans doute, il est bon que les jeunes gens, dans les universités et les séminaires, soient exercés surtout à acquérir l'intelligence et la science des dogmes et que, partant des articles de la foi, ils en tirent les conséquences, par une argumentation établie selon les règles d'une philosophie éprouvée et solide. Cependant, le théologien sérieux et instruit ne doit pas négliger l'interprétation des dogmes, appuyée sur l'autorité de la Bible. La théologie, en effet, ne tire pas ses principes des autres sciences, mais immédiatement de Dieu par la Révélation. Et aussi, elle ne reçoit rien de ces sciences, comme lui étant supérieures, mais elle les emploie comme étant ses inférieures et ses servantes.

Cette méthode d'enseignement de la science sacrée est indiquée et recommandée par le prince des théologiens, saint Thomas d'Aquin [61]. Ce-

[59] Clément d'ALEXANDRIE, *Strom.*, 7, 16; ORIGÈNE, *De princ.*, 4, 8; *In Lev.*, hom. 4, 8; TERTULLIEN, *De præscr.*, 15 s.: saint HILAIRE, *In Mt.* 13, 1.
[60] Saint GRÉGOIRE LE GRAND, *Moral.*, 20, 9, al. 11.
[61] Saint THOMAS, *Sum. theol.*, 1, q. 1, a. 5 ad 2.

lui-ci, en outre, a montré comment le théologien, comprenant bien le caractère de la science qu'il cultive, peut défendre ses principes, si quelqu'un les attaque: « En argumentant, si l'adversaire accorde quelques-unes des vérités qui nous sont données par la Révélation. C'est ainsi qu'au moyen de l'autorité de la sainte Écriture nous discutons contre les hérétiques, et au moyen d'un article de foi contre ceux qui en nient un autre. Au contraire, si l'adversaire ne croit rien de ce qui est divinement révélé, il ne reste plus à lui prouver les articles de foi par des raisonnements, mais à renverser ses raisonnements, s'il en fait contre la foi [62]. »

b) Influence d'une bonne théologie sur les études scripturaires. — Nous devons donc avoir soin que les jeunes gens marchent au combat convenablement instruits des sciences bibliques, pour ne pas qu'ils frustrent nos légitimes espérances, ni, ce qui serait plus grave, qu'ils courent sans y prendre garde le péril de tomber dans l'erreur, trompés par les fausses promesses des rationalistes et par le fantôme d'une érudition tout extérieure. Or, ils seront prêts à la lutte si, d'après la méthode que Nous-même leur avons indiquée et prescrite, ils cultivent religieusement et approfondissent l'étude de la philosophie et de la théologie, sous la conduite du même saint Thomas [63]. Ainsi ils feront de grands et sûrs progrès, tant dans les sciences bibliques que dans la partie de la théologie appelée *positive.*

Troisième partie.

La défense de l'autorité de la sainte Écriture.

A. *Établir solidement la pleine autorité des Écritures.*

1. A l'aide du magistère infaillible de l'Église. — Avoir prouvé la vérité de la doctrine catholique, avoir expliqué et éclairci cette doctrine, grâce à une interprétation légitime et savante de la Bible, c'est beaucoup, certes: il reste cependant un autre point à établir, aussi impor-

[62] *Ib.*, a. 8.

[63] Ce conseil de Léon XIII d'étudier la philosophie et la théologie sous la conduite de saint Thomas d'Aquin est si précieux aux yeux de la sainte Eglise qu'elle a cru bon de l'insérer comme une loi dans son code de droit canonique. On lit, en effet, au canon 1366, 2: *Philosophiæ rationalis ac theologiæ studia et alumnorum in his disciplinis institutionem professores omnino pertractent ad Angelici Doctoris rationem, doctrinam et principia, eaque sancte teneant.*

tant que le travail nécessaire pour y parvenir est considérable, afin que l'autorité complète des Écritures soit démontrée aussi solidement que possible. Ce but ne pourra être atteint d'une façon pleine et entière que par le magistère propre et toujours subsistant de l'Eglise, qui « par elle-même, à cause de son admirable diffusion, de son éminente sainteté, de sa fécondité inépuisable en toutes sortes de biens, de son unité catholique, de sa stabilité invincible, est un grand et perpétuel *motif de crédibilité,* et une preuve irréfrangible de sa divine mission [64]. »

2. A L'AIDE DE LA SAINTE ÉCRITURE PRISE COMME DOCUMENT HISTORIQUE ÉPROUVÉ ET HUMAINEMENT SÛR. — Mais puisque ce divin et infaillible magistère de l'Église repose sur l'autorité de la sainte Écriture, il faut tout d'abord affirmer et revendiquer la croyance au moins humaine à celle-ci. De ces livres, en effet, comme des témoins les plus éprouvés de l'antiquité, la divinité et la mission du Christ-Dieu, l'institution de la hiérarchie de l'Église, la primauté conférée à Pierre et à ses successeurs, seront mises en évidence et sûrement établies.

B. *Les défenseurs de cette autorité des Écritures.*

1. NÉCESSITÉ POUR EUX D'ÊTRE PARFAITEMENT ÉQUIPÉS POUR TOUS LES GENRES DE COMBATS. — Dans ce but, il sera très avantageux que plusieurs hommes appartenant aux ordres sacrés combattent sur ce point pour la foi et repoussent les attaques des ennemis, que surtout ces hommes soient revêtus de l'armure de Dieu, suivant le conseil de l'Apôtre [65], et accoutumés aux combats et aux nouvelles armes employées par leurs adversaires. C'est là un des devoirs des prêtres, et saint Chrysostome l'établit en termes magnifiques: « Il faut employer un grand zèle, afin que la parole de Dieu habite abondamment en nous [66]; nous ne devons pas, en effet, être prêts pour un seul genre de combats, variée est la guerre, multiples sont les ennemis; ils ne se servent pas tous des mêmes armes, et ce n'est pas d'une façon uniforme qu'ils se proposent de lutter avec nous.» « Il est donc besoin que celui qui doit se mesurer avec tous connaisse les manœuvres et les procédés de tous, que le même manie les flèches et la

[64] Concile du Vatican, session 3, chapitre 3, *De la foi.*
[65] Aux Ephésiens, 6, 13-17.
[66] Aux Colossiens, 3, 16.

fronde, qu'il soit tribun et chef de cohorte, général et soldat, fantassin et cavalier, apte à lutter sur mer et à renverser les remparts. Si le défenseur ne connaît pas, en effet, toutes les manières de combattre, le diable sait faire entrer ses ravisseurs par un seul côté, au cas où un seul est laissé sans garde, et enlever les brebis [67]. »

2. Description de cet équipement parfait. — Nous avons décrit plus haut les ruses des ennemis et les multiples moyens qu'ils emploient dans l'attaque: indiquons maintenant les procédés qu'on doit utiliser pour la défense.

a) *L'emploi des langues orientales.* — C'est d'abord l'étude des anciennes langues orientales, et en même temps de la science qu'on appelle critique. Ces deux genres de connaissances sont aujourd'hui fort appréciés et fort estimés; le clerc qui les possédera d'une façon plus ou moins étendue, suivant les pays où il se trouvera et les hommes avec lesquels il sera en rapport, pourra mieux soutenir sa dignité et remplir sa charge [68]. Le ministre de Dieu doit, en effet, « se faire tout à tous, être toujours prêt à satisfaire celui qui lui demande la raison de l'espérance qu'il a en lui-même [69]. »

Il est donc nécessaire aux professeurs d'Écriture sainte, et il convient aux théologiens de connaître les langues dans lesquelles les livres canoniques ont été primitivement écrits par les auteurs sacrés; il serait de même excellent que les élèves ecclésiastiques cultivent ces langues, surtout ceux qui se destinent aux grades académiques pour la théologie. On doit aussi avoir soin que dans toutes les académies soient établies, comme cela a déjà eu lieu avec raison pour beaucoup d'entre elles, des chaires où seront enseignées les langues anciennes, surtout les langues sémitiques et les rapports de la science avec celles-ci. Ces cours seront en première ligne à l'usage des jeunes gens désignés pour l'étude des saintes Lettres.

b) *L'emploi de la science de la vraie critique.* — Il importe que ces mêmes professeurs d'Écriture sainte, pour la même raison, soient instruits et exercés dans la science de la vraie critique: par malheur, en effet, et pour

[67] Saint Jean Chrysostôme, *De sacerd.*, 4, 4.
[68] 1re épître aux Corinthiens, 9, 22.
[69] 1re épître de saint Pierre, 3, 15.

le grand dommage de la religion, a paru un système qui se pare du nom honorable de « haute critique », et dont les livres affirment que l'origine, l'intégrité, l'autorité de tout livre ressortent, comme ils disent, des seuls caractères intrinsèques. Au contraire, il est évident que lorsqu'il s'agit d'une question historique, de l'origine et de la conservation de n'importe quel ouvrage, les témoignages historiques ont plus de valeur que tous les autres, que ce sont ceux-ci qu'il faut rechercher et examiner avec le plus de soin. Quant aux caractères intrinsèques, ils sont, la plupart du temps, bien moins importants, de telle sorte qu'on ne peut guère les invoquer que pour confirmer la thèse. Si l'on agit autrement, il en résultera de grands inconvénients [70].

En effet, les ennemis de la religion en conserveront plus de confiance pour attaquer et battre en brèche l'authenticité des Livres sacrés; cette sorte de haute critique que l'on exalte arrivera enfin à ce résultat que chacun, dans l'interprétation, s'attachera à ses goûts et à une opinion préjudicielle. Ainsi, la lumière cherchée au sujet des Écritures ne se fera pas, et aucun avantage n'en résultera pour la science, mais on verra se manifester avec évidence ce caractère de l'erreur qui est la variété et la dissemblance des opinions. Déjà la conduite des chefs de cette nouvelle science le prouve. En outre, comme la plupart d'entre eux sont imbus des maximes d'une vaine philosophie et du rationalisme, ils ne craindront pas d'écarter des saints Livres les prophéties, les miracles, tous les autres faits qui surpassent l'ordre naturel.

[70] Dans la pensée de Léon XIII, on voit que « haute critique » équivaut à « critique basée sur les seuls arguments intrinsèques ». Il existe aujourd'hui une autre sorte de « haute critique » ainsi définie par Oswald T. Allis dans son livre récent *The Five Books of Moses* (The Presbyterian and Reformed Publishing Company, Philadelphia, 1943, p. 3) : « *Higher Criticism* is, strictly speaking, the counterpart of lower criticism. The field of lower criticism is documentary evidence, the investigation of the text of a document with a view to ascertaining its true and original form. It uses for this purpose printed editions, manuscripts, translations, quotations, allusions, everything bearing on the text of the document. Hence it is often called textual criticism. The higher criticism may be said to begin its work where the lower criticism ends. Assuming that the correct text of the document has been determined, the higher critic seeks to ascertain whether the claims which are made regarding it, by the document itself or by other evidence which bears upon it, are well grounded in fact, whether its alleged authorship and date are correct, whether its statements are trustworthy and credible . . . The work of the textual critic is more objective and less likely to be influenced by subjective considerations than that of the higher critic. His aim is to determine the correct text, not to pass judgment upon its origin or value. But when the higher critic undertakes to decide whether the claims made by or for the document as to date, authorship and value are credible, there is far more likelihood that the subjective element will influence his conclusions to a considerable extent, perhaps even control them. »

c) *L'emploi des sciences physiques ou naturelles.* — L'interprète devra lutter en second lieu contre ceux qui, abusés par leur connaissance des sciences physiques, suivent pas à pas les auteurs sacrés afin de pouvoir opposer l'ignorance que ceux-ci ont de tels faits et rabaisser leurs écrits par ce motif. Comme ces griefs portent sur des objets sensibles, ils sont d'autant plus dangereux lorsqu'ils se répandent dans la foule, surtout parmi la jeunesse adonnée aux lettres; dès que celle-ci aura perdu sur quelque point le respect de la Révélation divine, sa foi, relativement à tous les autres, ne tardera pas à s'évanouir.

Or, il est trop évident, qu'autant les sciences naturelles sont propres à manifester la gloire du Créateur gravée dans les objets terrestres, pourvu qu'elles soient convenablement enseignées, autant elles sont capables d'arracher de l'esprit les principes d'une saine philosophie et de corrompre les mœurs lorsqu'elles sont introduites avec des intentions perverses dans de jeunes esprits. Aussi la connaissance des faits naturels sera-t-elle un secours efficace pour celui qui enseignera l'Écriture sainte; grâce à elle, en effet, il pourra plus facilement découvrir et réfuter les sophismes de toutes sortes dirigés contre les Livres sacrés.

Aucun désaccord réel ne peut certes exister entre la théologie et la physique, pourvu que toutes deux se maintiennent dans leurs limites, prennent garde, suivant la parole de saint Augustin, « de ne rien affirmer au hasard et de ne pas prendre l'inconnu pour le connu [71] ». Si cependant elles sont en dissentiment sur un point, que doit faire le théologien? — Suivre la règle sommairement indiquée par le même docteur. « Quant à tout ce que nos adversaires pourront nous démontrer au sujet de la nature en s'appuyant sur de véritables preuves, prouvons-leur qu'il n'y a rien de contraire à ces faits dans nos saintes Lettres, c'est-à-dire avec la foi catholique, montrons-leur qu'il s'agit d'hypothèses, ou que nous ne doutons nullement de la fausseté de ces affirmations [72]. »

Pour bien nous pénétrer de la justesse de cette règle, considérons d'abord que les écrivains sacrés, ou plus exactement « l'esprit de Dieu, qui parlait par leur bouche, n'a pas voulu enseigner aux hommes ces vérités concernant la constitution intime des objets visibles parce qu'elles ne de-

[71] Saint AUGUSTIN, *In Gen. op. imperf.*, 9, 30.
[72] Saint AUGUSTIN, *De Gen. ad litt.*, 1, 21, 41.

vaient leur servir de rien pour leur salut [73] ». Aussi ces auteurs, sans s'attacher à bien observer la nature, décrivent quelquefois les objets et en parlent, ou par une sorte de métaphore, ou comme le comportait le langage usité à cette époque, il en est encore ainsi aujourd'hui sur beaucoup de points, dans la vie quotidienne, même parmi les hommes les plus savants [74].

Dans le langage vulgaire, on désigne d'abord et par le mot propre les objets qui tombent sous les sens; l'écrivain sacré (et le Docteur angélique nous en avertit) s'est de même attaché aux caractères sensibles [75], c'est-à-dire à ceux que Dieu lui-même, s'adressant aux hommes, a indiqués suivant la coutume des hommes, pour être compris d'eux.

Mais, de ce qu'il faut défendre vigoureusement l'Écriture sainte, il ne résulte pas qu'il soit nécessaire de conserver également tous les sens que chacun des Pères ou des interprètes qui leur ont succédé ont employés pour expliquer ces mêmes Écritures. Ceux-ci, en effet, étant données les opinions en cours à leur époque, n'ont pas toujours jugé d'après la vérité au point de ne pas émettre certains principes qui ne sont maintenant rien moins que prouvés. Il faut distinguer avec soin, dans leurs explications, ce qu'ils donnent comme concernant la foi, ou comme lié avec elle, ce qu'ils affirment d'un commun accord. En effet, pour ce qui n'est pas de l'essence de la foi, les saints ont pu avoir des avis différents, ainsi que nous-mêmes; telle est la doctrine de saint Thomas [76].

Celui-ci, dans un autre passage, s'exprime avec beaucoup de sagesse en ces termes: « Pour ce qui concerne les opinions que les philosophes ont communément professées et qui ne sont pas contraires à notre foi, il me semble qu'il est plus sûr de ne pas les affirmer comme des dogmes, bien que quelquefois elles soient introduites dans le raisonnement au nom de ces philosophes, et de ne pas les noter comme contraires à la foi, pour ne pas fournir aux sages de ce monde l'occasion de mépriser notre doctrine [77]. »

D'ailleurs, quoique l'interprète doive montrer que rien ne contredit l'Écriture bien expliquée, dans les vérités, que ceux qui étudient les scien-

[73] Saint AUGUSTIN, *Ibid.*, 2, 9, 20.

[74] Voir S. M. BRANDI, S. J., *La question biblique et l'Encyclique Providentissimus Deus*, traduit de l'italien par M. l'Abbé Ph. Mazoyer du clergé de Paris, Paris 1894, p. 79-96; D. POULET, O.M.I., *La cosmogonie biblique*, dans la *Revue de l'Université d'Ottawa* (1932), p. 419-421.

[75] Saint THOMAS, *Sum. theol.*, 1, q. 70, a. 1 ad 3.

[76] Saint THOMAS, *In 2 Sent.*, d. 2, q. 1, a. 3.

[77] Saint THOMAS, *Opusc.* 10

ces physiques donnent comme certaines et appuyées sur de fermes arguments, il ne doit pas oublier que parfois plusieurs de ces vérités, données aussi comme certaines, ont été ensuite mises en doute et laissées de côté. Que si les écrivains, qui traitent des faits physiques, franchissent les limites assignées aux sciences dont ils s'occupent, s'avancent sur le terrain de la philosophie en émettant des opinions nuisibles, le théologien peut faire appel aux philosophes pour réfuter celles-ci.

d) L'emploi de la science historique. — Nous voulons maintenant appliquer cette doctrine aux sciences du même genre et notamment à l'histoire. On doit s'affliger, en effet, de ce que beaucoup d'hommes qui étudient à fond les monuments de l'antiquité, les mœurs et les institutions des peuples, et se livrent à ce sujet à de grands travaux, ont trop souvent pour but de trouver des erreurs dans les Livres saints, afin d'infirmer et d'ébranler complètement l'autorité des Écritures.

Quelques-uns agissent ainsi avec des dispositions vraiment trop hostiles, et jugent d'une façon qui n'est pas assez impartiale. Ils ont tant de confiance dans les livres profanes et dans les documents du passé, qu'ils les invoquent comme s'il ne pouvait exister à ce sujet aucun soupçon d'erreur, tandis qu'ils refusent toute créance aux Livres sacrés, à la moindre, à la plus vaine apparence d'inexactitude, et ce même sans aucune discussion. A la vérité il peut se faire que certains passages, dans l'impression des diverses éditions, ne se trouvent pas reproduits d'une façon absolument juste. C'est ce qui doit être étudié avec soin, ce qui ne doit pas être admis facilement, excepté sur les points pour lesquels le fait a été convenablement prouvé [78].

C. *Défense de l'inerrance absolue de la sainte Écriture.*

1. L'INSPIRATION S'ÉTEND AUX LIVRES ENTIERS ET EXCLUT TOUTE ERREUR. — Il peut arriver aussi que le sens de quelques phrases demeure douteux; pour le déterminer, les règles de l'interprétation seront

[78] On ne saurait trop blâmer la démangeaison qu'éprouvent certains exégètes catholiques de recourir, chaque fois qu'il se présente une difficulté dans les textes inspirés, à des erreurs de transcription, à des gloses marginales subrepticement introduites ultérieurement dans le texte lui-même, à des transpositions, à des interpolations, etc. Ces accidents de transmission textuelle, possibles en soi, ne peuvent être admis en fait que sur l'évidence des témoignages. Et comme ces témoignages et cette évidence font très souvent défaut, le recours à l'hypothèse d'erreurs textuelles n'offre qu'une très pauvre solution! . . .

d'un grand secours; mais il serait absolument funeste soit de limiter l'inspiration à quelques parties des Écritures, soit d'accorder que l'auteur sacré lui-même s'est trompé. On ne peut non plus tolérer la méthode de ceux qui se délivrent de ces difficultés en n'hésitant pas à accorder que l'inspiration divine ne s'étend qu'aux vérités concernant la foi et les mœurs, et à rien de plus. Ils pensent à tort que, lorsqu'il s'agit de la vérité des avis, il ne faut pas rechercher surtout ce qu'a dit Dieu, mais examiner plutôt le motif pour lequel il a parlé ainsi [79].

2. C'EST L'ENSEIGNEMENT DE LA THÉOLOGIE. — En effet, tous les livres entiers que l'Église a reçus comme sacrés et canoniques dans tou-

[79] L'Encyclique nous révèle dans ce court paragraphe quelques-unes des circonstances historiques qui ont motivé sa publication. Deux erreurs, très graves par leurs conséquences néfastes dans l'interprétation des Ecritures, circulaient alors sous la protection de docteurs catholiques éminents. Le cardinal Newman (*On the inspiration*, in *The Nineteenth Century*, 1884, p. 185-199), crut pouvoir soutenir l'hypothèse d'une inspiration qui ne s'étendait pas à toutes les parties du texte sacré. D'après cet article et les explications que le Prince de l'Eglise ajoutait dans la suite, nous ne serions pas tenus de croire *de fide* que, dans la sainte Ecriture, l'inspiration s'étend même aux *choses minimes*, ou aux *obiter dicta*. Monseigneur d'Hulst, recteur de l'Université catholique de Paris (*La Question biblique*, Paris 1893; *Le Correspondant*, 1893, I, p. 201-261), corrigea un peu la thèse du cardinal anglais et enseigna que l'inspiration atteint bien certes toutes les parties du texte sacré, mais que les effets de l'inspiration, particulièrement l'infaillibilité et l'inerrance, ne s'étendent qu'aux vérités concernant la foi et les mœurs. L'erreur, par conséquent, ne serait exclue que des parties strictement révélées et là où elle serait en contradiction avec le but même de l'inspiration. L'inspiration des parties historiques, ce sont celles-là surtout que la science critique attaquait le plus vivement, n'empêcherait point qu'il puisse s'y rencontrer des erreurs et des inexactitudes, soit parce que tout ce qui est inspiré de Dieu n'est point nécessairement révélé par lui, ni, par conséquent, indubitablement vrai, soit parce que l'inspiration qui dépend de la volonté libre de Dieu, peut ne pas étendre à ces parties les effets de son infaillibilité. Et pour justifier cette position le recteur de l'Université catholique de Paris faisait grand cas d'un principe souvent invoqué par les exégètes de cette école moderne: on ne doit pas tant rechercher dans les Ecritures ce que Dieu a écrit que le motif pour lequel il l'a écrit. « Le meilleur moyen de déterminer les effets de l'inspiration, c'est d'en chercher le motif. Si Dieu a eu des raisons de sagesse et de bonté pour inspirer les écrivains sacrés, il est évident que l'inspiration doit cautionner leurs dires dans tous les cas où ces raisons trouvent à s'appliquer » (*Le Correspondant*, 25 octobre 1892).

Bien avant la publication de l'Encyclique ces deux opinions furent vivement combattues par les théologiens catholiques. Le père Brucker, S. J., réfuta la thèse du cardinal Newman dans les *Etudes* (décembre 1884, janvier 1885). Les adversaires de monseigneur d'Hulst portèrent leur plaidoyer, il semble, à Rome même, avec le dessein bien arrêté de faire condamner la thèse nouvelle, et, avec elle, son auteur principal. Elle est singulièrement révélatrice aujourd'hui, la lettre qu'écrivait le recteur de l'Université catholique de Paris au souverain pontife quelques jours après la publication du document pontifical. « Je ne puis oublier quel accueil paternel Vous avez fait, Très Saint Père, à mes déclarations dans l'audience privée que vous m'avez accordée au mois d'avril dernier. Je vous disais que dans mon étude publiée par le *Correspondant* sur la *Question biblique*, je n'avais pas prétendu exprimer des opinions personnelles, mais seulement exposer les difficultés que soulèvent autour des Livres saints les travaux de la critique moderne et les diverses hypothèses que des Auteurs Catholiques ont présentées pour les résoudre . . . Parmi ces hypothèses il en est une que je considérais comme une opinion libre jusqu'à ce que le Saint-Siège se fût prononcé: c'est celle qui limite aux matières de

tes leurs parties, ont été écrits sous la dictée de l'Esprit-Saint. Tant s'en faut qu'aucune erreur puisse s'attacher à l'inspiration divine, que non seulement celle-ci par elle-même exclut toute erreur, mais encore l'exclut et y répugne aussi nécessairement que nécessairement Dieu, souveraine vérité, ne peut être l'auteur d'aucune erreur.

3. C'EST LA CROYANCE ANTIQUE ET CONSTANTE DE L'ÉGLISE.— Telle est la croyance antique et constante de l'Église, définie solennellement par les Conciles de Florence et de Trente, confirmée enfin et plus expressément exposée dans le Concile du Vatican, qui a porté ce décret absolu: « Les livres entiers de l'Ancien et du Nouveau Testament, dans toutes leurs parties tels qu'ils sont énumérés par le même décret du Concile de Trente, et tels qu'ils sont contenus dans l'ancienne édition vulgate en latin, doivent être regardés comme sacrés et canoniques. L'Église les tient pour sacrés et canoniques non parce que, rédigés par la seule science humaine, ils ont été ensuite approuvés par l'autorité de ladite Église; non parce que seulement ils renferment la vérité sans erreur, mais parce que, écrits sous l'inspiration du Saint-Esprit, ils ont Dieu pour auteur [80].»

On ne doit donc presque en rien se préoccuper de ce que l'Esprit-Saint ait pris des hommes comme des instruments pour écrire, comme si quelque opinion fausse pouvait être émise, non pas certes par le premier auteur, mais par les écrivains inspirés. En effet, lui-même les a, par sa vertu, excités à écrire, lui-même les a assistés tandis qu'ils écrivaient, de telle sorte qu'ils concevaient exactement, qu'ils voulaient rapporter fidèlement et qu'ils exprimaient avec une vérité infaillible tout ce qu'il leur ordonnait et seulement ce qu'il leur ordonnait d'écrire.

foi et de morale la garantie d'inerrance absolue résultant du fait de l'inspiration. Je reconnais volontiers que la dernière partie de l'Encyclique ne permet plus de penser ainsi. Et c'est avec une vive reconnaissance que j'accepte cette direction donnée à tous les catholiques et à moi-même par Votre Sainteté sous une forme si bienveillante. J'avais entendu dire, en effet, que plusieurs théologiens auraient voulu faire condamner sous mon nom l'opinion dont il s'agit, bien que je ne me la sois point appropriée et que je l'aie seulement rapportée. L'Encyclique fait l'accord sur la doctrine sans frapper les personnes, ainsi que Votre Sainteté avait daigné me le faire espérer dans l'audience que je rappelais tout à l'heure » (Lettre de monseigneur d'Hulst, Paris le 22 décembre 1893; voir S. M. BRANDI, S. J., *La Question Biblique et L'Encyclique Providentissimus Deus*, traduit de l'italien par Ph. Mazoyer, Paris 1894).

[80] *Concile du Vatican*, sess. 3, chapitre 2, *De la Révélation*.

4. C'EST LE SENTIMENT DES SAINTS PÈRES. — Tel a été toujours le sentiment des saints Pères. « Aussi, dit saint Augustin, puisque ceux-ci ont écrit ce que l'Esprit-Saint leur a montré et leur a enjoint d'écrire, on ne doit pas dire que lui-même n'a pas écrit; ceux-ci, comme les membres, ont mis en œuvre ce que la tête leur dictait [81]. » Saint Grégoire le Grand s'exprime en ces termes: « Il est bien superflu de chercher qui a écrit ces livres, puisqu'on croit fermement que l'auteur en est l'Esprit-Saint. Celui-là, en effet, a écrit qui a dicté ce qu'il fallait écrire: celui-là a écrit qui a inspiré l'œuvre [82]. »

Il suit de là que ceux qui pensent que, dans les passages authentiques des Livres saints, peut être renfermée quelque idée fausse, ceux-là assurément ou pervertissent la doctrine catholique, ou font de Dieu lui-même l'auteur d'une erreur. Tous les Pères et tous les docteurs ont été si fermement persuadés que les Lettres divines, telles qu'elles nous ont été livrées par les écrivains sacrés, sont exemptes de toute erreur, qu'ils se sont appliqués, avec beaucoup d'ingéniosité et religieusement, à faire concorder entre eux et à concilier les nombreux passages qui semblaient présenter quelque contradiction ou quelque divergence. (Et ce sont presque les mêmes qu'au nom de la science nouvelle on nous oppose aujourd'hui.)

Les docteurs ont été unanimes à croire que ces Livres, et dans leur ensemble et dans leurs parties, sont également d'inspiration divine, que Dieu lui-même a parlé par les auteurs sacrés, et qu'il n'a rien pu énoncer d'opposé à la vérité. On doit appliquer ici d'une façon générale les paroles que le même saint Augustin écrivait à saint Jérôme: « Je l'avoue, en effet, à ta charité, j'ai appris à accorder aux seuls livres des Écritures, que l'on appelle maintenant canoniques, cette révérence et cet honneur de croire très fermement qu'aucun de leurs auteurs n'a pu commettre une erreur en les écrivant. Et si je trouvais dans ces saintes Lettres quelque passage qui me parût contraire à la vérité, je n'hésiterais pas à affirmer ou que le manuscrit est défectueux, ou que l'nterprète n'a pas suivi exactement le texte, ou que je ne comprends pas très bien [83]. »

[81] Saint AUGUSTIN, *De cons. Evang.*, 1, 35.
[82] Saint GRÉGOIRE LE GRAND, *Moral. in L. Job*, præf. 1, 2.
[83] Saint AUGUSTIN, *Epist. 82*, 1 *et crebrius alibi.*

D. *Rôle des catholiques dans la défense de l'autorité des saintes Écritures.*

1. Ils peuvent défendre les Écritures par leur érudition scientifique. — Mais lutter pleinement et parfaitement au moyen des sciences les plus importantes pour établir la sainteté de la Bible, c'est là beaucoup plus, certes, qu'il n'est juste d'attendre de la seule érudition des théologiens. Il est donc désirable qu'ils se proposent le même but et s'efforcent de l'atteindre, les catholiques ayant acquis quelque autorité dans les sciences étrangères. Si la gloire que donnent de tels talents n'a jamais manqué à l'Église, grâce à un bienfait de Dieu, certes elle ne Lui fait pas non plus défaut maintenant. Puisse cette gloire aller toujours croissant pour l'appui de la foi. Il est, croyons-nous, de la plus grande importance que la vérité rencontre de nombreux et solides défenseurs, et rien n'est aussi propre à persuader à la foule d'accepter cette vérité, que si elle voit des hommes distingués en quelque science s'y attacher très librement. En outre, la haine de nos détracteurs s'évanouira facilement, ou du moins ils n'oseront plus affirmer avec tant d'assurance que la foi est ennemie de la science, lorsqu'ils verront des hommes doctes rendre à cette foi le plus grand honneur, avoir pour elle un vif respect.

Puisque ceux-là peuvent tant pour la religion, auxquels la Providence a libéralement donné un heureux talent et la grâce de professer la foi catholique, il faut qu'au milieu de cette lutte violente à laquelle donnent lieu les sciences qui touchent en quelque façon à la foi, chacun d'eux choisisse un groupe d'études approprié à son intelligence, s'applique à y exceller, y repousse, non sans gloire, les traits dirigés contre les saintes Écritures par une science impie.

2. Ils peuvent aider à la défense des Écritures par leurs largesses. — Il Nous est doux de louer ici la conduite de certains catholiques qui, afin que les savants puissent se livrer à de telles études et les faire progresser, leur fournissent des secours de toutes sortes, formant des associations auxquelles ils donnent généreusement des sommes abondantes. C'est là un emploi de la fortune tout à fait excellent et bien approprié aux nécessités de l'époque. Moins, en effet, les catholiques doivent atten-

dre de secours de l'État pour leurs études, et plus il convient que la libéralité privée se montre prompte et abondante; plus il importe que ceux auxquels Dieu a donné des richesses les consacrent à la conservation du trésor de la vérité révélée.

3. POUR QUE LEURS TRAVAUX SOIENT PROFITABLES CEPENDANT, ILS DOIVENT S'ATTACHER AUX PRINCIPES ÉNONCÉS PLUS HAUT. — Mais, pour que de tels travaux profitent vraiment aux sciences bibliques, les hommes doctes doivent s'appuyer sur les principes que Nous avons indiqués plus haut. Ils doivent retenir fidèlement que Dieu, créateur et maître de toutes choses, est, en même temps, l'auteur des Écritures; rien donc ne peut se trouver dans la nature, rien parmi les monuments de l'histoire, qui soit réellement en désaccord avec celles-ci. S'il semble y avoir quelque contradiction sur un point, il faut s'appliquer à la faire disparaître, tantôt en recourant au sage jugement des théologiens et des interprètes, pour montrer ce qu'a de vrai et de vraisemblable le passage au sujet duquel on discute, tantôt en pesant avec soin les arguments qu'on y oppose. On ne doit pas perdre pied, même lorsqu'il réside quelque apparence de vérité dans l'opinion contraire; en effet, puisque le vrai ne peut en aucune façon contredire le vrai, on peut être certain qu'une erreur s'est glissée soit dans l'interprétation des paroles sacrées, soit dans une autre partie de la discussion; et si l'on n'aperçoit pas assez clairement l'une de ces deux fautes, il faut attendre avant de définir le sens du texte.

De très nombreuses objections, en effet, empruntées à toutes les sciences, se sont élevées pendant longtemps et en foule contre les Écritures, et se sont entièrement évanouies comme étant sans valeur. De même, au cours de l'interprétation, de nombreuses explications ont été proposées au sujet de certains passages des Écritures ne concernant ni la foi ni les mœurs, qu'une étude approfondie a permis depuis de comprendre d'une façon plus juste et plus claire. En effet, le temps détruit les opinions et les inventions nouvelles, mais la vérité demeure à jamais [84]. Aussi, comme personne ne peut se flatter de comprendre toute l'Écriture, au sujet de laquelle saint Augustin, il l'avouait lui-même, « ignorait plus qu'il ne savait [85] », que chacun, s'il rencontre un passage trop difficile pour pou-

[84] 3 Esdr., 4, 38.
[85] Saint AUGUSTIN, *Epist. 55 ad Januar.*, 21.

voir l'expliquer, ait la prudence et la patience demandées par ce même docteur: « Il vaut mieux, dit celui-ci, être chargé de signes ignorés mais utiles, que d'envelopper, en les interprétant inutilement, sa tête dans un filet d'erreurs, après l'avoir délivrée du joug de la soumission [86]. » Si Nos conseils et Nos ordres sont suivis honnêtement et sagement par les hommes qui se livrent à ces études subsidiaires, si dans leurs écrits, dans leur enseignement, dans leurs travaux, ils se proposent de réfuter les ennemis de la vérité, de prévenir chez les jeunes gens la perte de la foi, alors enfin ils pourront se réjouir de servir véritablement l'intérêt des saintes Lettres, d'apporter à la religion catholique un appui tel que l'Église l'attend à bon droit de la piété et de la science de ses fils.

CONCLUSION DE L'ENCYCLIQUE.

1. Les évêques doivent veiller à ce que les préceptes donnés dans l'Encyclique soient scrupuleusement observés. — Voilà, Vénérables Frères, les avertissements et les préceptes qu'inspiré par Dieu, Nous avons résolu de vous donner en cette occasion, relativement à l'étude de l'Écriture sainte. Il vous appartient maintenant de veiller à ce qu'ils soient observés avec le respect qui convient, de telle sorte que la reconnaissance due à Dieu pour avoir communiqué au genre humain les paroles de sa sagesse se manifeste de plus en plus, de telle sorte aussi que cette étude produise les fruits abondants que Nous souhaitons, surtout dans l'intérêt de la jeunesse destinée au ministère sacré qui est Notre vif souci et l'espoir de l'Église.

2. Les évêques doivent stimuler les études bibliques dans les séminaires et les universités confiés à leur juridiction. — Employez avec ardeur votre autorité et multipliez vos exhortations, afin que ces études demeurent en honneur et prospèrent dans les séminaires et dans les universités qui dépendent de votre juridiction. Qu'elles y fleurissent purement et d'une façon heureuse, sous la direction de l'Église, suivant les salutaires enseignements et les exemples des saints Pères, suivant l'usage de nos ancêtres; qu'elles fassent, dans le cours des

[86] Saint Augustin, *De Doctr. christ.*, 3, 9, 18.

temps, de tels progrès qu'elles soient vraiment l'appui et la gloire de la vérité catholique et un don divin pour le salut éternel des peuples.

3. TOUS LES MINISTRES DE L'ÉGLISE DOIVENT CULTIVER LES ÉCRITURES. — Nous avertissons enfin, avec un paternel amour, tous les disciples et tous les ministres de l'Église, de cultiver les saintes Lettres avec un respect et une piété très vifs. Leur intelligence, en effet, ne peut s'ouvrir d'une façon salutaire, comme il importe, s'ils n'éloignent l'arrogance de la science terrestre, et s'ils n'entreprennent avec ardeur l'étude de « cette sagesse qui vient d'en haut [87] ». Une fois initié à cette science, éclairé et fortifié par elle, leur esprit aura une puissance étonnante même pour reconnaître et éviter les erreurs de la science humaine, cueillir ses fruits solides et les rapporter aux intérêts éternels. L'âme tendra ainsi avec plus d'ardeur vers les avantages de la vertu et sera plus vivement animée de l'amour divin. « Heureux ceux qui scrutent ses témoignages, qui les recherchent de tout leur cœur [88]! » Et maintenant, Nous appuyant sur l'espérance du secours divin et plein de confiance en votre zèle pastoral, Nous accordons bien volontiers en Dieu, comme gage des faveurs célestes et comme témoignage de Notre particulière bienveillance, la bénédiction apostolique, à vous tous, à tout le clergé, au peuple confié à chacun de vous [89].

[87] Voir l'épître de saint Jacques 3, 15-17.

[88] Psaume 18, 2.

[89] L'encyclique *Providentissimus Deus* fut accueillie dans tous les milieux catholiques avec la plus grande joie. D'innombrables lettres d'adhésion arrivèrent de partout à la cour pontificale.

De très rares auteurs osèrent attaquer ou dénaturer la doctrine de Léon XIII. Parmi eux nous mettons au premier rang un auteur anonyme de la *Contemporary Review* (avril 1894) et l'écrivain connu des lecteurs de la *Rassegna Nazionale* (1er mai 1894) sous le pseudonyme d'*Eufrasio!* . . . Le premier eut l'audacieuse témérité de rejeter simplement le document pontifical. Le second feignit de croire que Léon XIII enseignait dans son encyclique précisément ce que réclamait son école nouvelle, à lui, Eufrasio: l'existence d'erreurs scientifiques et historiques dans la Bible! . . Rien que ça! . . . Décidément notre brave pseudonyme n'a pas lu *Providentissimus Deus*, ou s'il l'a lue, il faut croire qu'il n'y a rien vu, rien compris, ou tout vu et tout compris avec la lumière colorée de ses idées préconçues . . . A titre documentaire citons ici la note fort révélatrice que S. M. Brandi, S. J., insère à la page 72 et 73 de son livre que nous avons cité plus haut. « Eufrasio semble tellement persuadé que l'encyclique de Léon XIII a donné raison aux libéraux de la *gauche* ou du *centre* et condamné les moroses conservateurs de la *droite* représentés par la *Civiltà cattolica* de Rome et par la *Scuola cattolica* de Milan, que, dans ce fait imaginé par lui, il trouve l'explication d'un autre fait non moins imaginé, à propos de la manière dont nous avons accueilli l'Encyclique. Voici ce qu'il écrit (page 207) : « L'Encyclique sur les études bibliques, si impatiemment attendue, a été accueillie avec une prudente réserve qui ressemble à de la froideur. Il a fallu du temps pour en publier le texte qu'on ne pouvait raisonnablement demander aux journaux et aux Revues du parti intransigeant. On a beaucoup tardé à nous donner une traduction italienne qui rendît accessible à tous la lecture d'un document si important. » D'après Eufrasio, le véritable

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 18 novembre de l'année 1893, de Notre Pontificat la seizième.

Léon XIII, Pape.

Donat POULET, o. m. i.

---

motif « d'une attitude si insolite, c'est que l'Encyclique est d'*un caractère assez large et relativement moderne;* pour certains journaux et pour certaines Revues d'Italie qui, au nom de la doctrine catholique, avaient combattu l'*Exéméron* de Stoppani, il valait mieux garder le silence sur une Encyclique qui donnait raison à Stoppani en mettant le tort de leur côté. » Ces journaux et ces Revues dont parle Eufrasio, sont la *Civiltà cattolica*, la *Scuola cattolica* et l'*Osservatore cattolico*. Or, loin de *garder le silence* sur l'Encyclique, ce sont eux, au contraire, qui en ont parlé le plus; et nous pouvons affirmer sans exagération qu'ils en ont parlé plus au long et plus en détail que de n'importe quel autre document pontifical. Ils en ont reproduit le texte peu de jours après sa publication officielle. L'*Osservatore cattolico* en a donné, le premier, une traduction italienne, que la *Scuola cattolica* a mise à son tour sous les yeux de ses lecteurs, en la retouchant sur quelques points (janvier 1894). Ces trois journaux ou Revues ont ensuite commenté l'Encyclique: *Civiltà cattolica* dans les numéros 1048, 1050, 1055, 1056 et 1058; *Scuola cattolica* dans les numéros de février 1894, et l'*Osservatore cattolico* dans les numéros 9-83 de la même année. »

Quelques aspects de la question de race dans l'Amérique hispanique

---

Un sociologue brésilien, M. Gilberto Freyre, qui défend avec beaucoup de science et de chaleur la thèse du bonheur du métissage, a déclaré quelque part que le danger du racisme dans l'Amérique latine est infiniment plus grand et plus menaçant que toutes les doctrines économiques et politiques totalitaires qui bouleversent actuellement le monde. Il s'agit d'une question très simple. Les pays de l'Amérique latine, dans leur formation ethnique, ont constitué depuis l'époque de la conquête un vaste laboratoire où les sangs des Européens, des Indiens et des Africains se sont mélangés. Dans la plupart d'entre eux, les races non européennes ont joué un rôle extrêmement important, au point que beaucoup de ces pays peuvent se considérer dans leur essence comme des nationalités nettement métissées. Dans le cas où le racisme, avec sa négation funeste et barbare de la place des races de couleur dans l'ordre social, réussirait à y pénétrer, on se trouverait inévitablement en face de la destruction de l'unité nationale, fondée sur la communauté des hommes quelle que soit leur origine ethnique. Le racisme créerait nécessairement des divisions profondes, des schismes absolus en rompant la tradition de quatre siècles pendant lesquels les pays américains ont construit un système admirable d'une société racialement diversifiée, mais unifiée par la langue, la religion et les aspirations nationales.

Le facteur *race* dans l'étude de l'évolution des pays de l'Amérique du Sud, de l'Amérique Centrale et des Antilles s'impose comme l'élément le plus fondamental. L'intégration harmonieuse de ces peuples pendant les siècles de leur histoire a été un processus lent, mais constant, d'incorporation dans un cadre commun des différentes sources raciales qui se sont trouvées sur le même territoire. La présence en Amérique de trois races n'est pas une affaire de simple juxtaposition, mais de compénétration in-

time et étroite. Il faut prendre comme point de départ, pour la connaissance de la culture et de l'esprit hispano-américains, le caractère mélangé qui est la conséquence de l'héritage espagnol des conquérants, de la contribution de l'indigène passif ou guerrier et de l'introduction du nègre africain de niveau culturel varié, détaché violemment de son milieu pour être absorbé dans le monde américain.

Nous examinerons dans ce modeste essai le rôle et la position du noir dans la culture hispano-américaine. On est très habitué à considérer l'Amérique latine tout entière comme une unité plus ou moins nuancée par l'existence des vingt républiques indépendantes. Nous nous trompons très souvent en faisant allusion à une « Amérique latine » qui n'existe pas du tout en réalité. Il ne faut pas commettre l'erreur de croire que chaque république est totalement différente des autres, ni moins encore de les grouper ensemble comme si aucune différence n'existait. Je proposerais une classification un peu plus logique qui répond mieux à la nature de ces peuples et à leurs conditions de vie. L'Amérique hispanique en général peut être divisée en cinq zones ou régions, chacune relativement bien définie.

La première région, sur le continent même, est celle du Rio de la Plata constituée par les trois républiques actuelles de l'Argentine, de l'Uruguay et du Paraguay. Dans l'organisation politique de l'époque coloniale, les administrateurs espagnols savaient très bien respecter la nature de leurs territoires sans faire aucune violence à leur économie, à leurs communications naturelles, etc. Avec ce critère, la vice-royauté du Rio de la Plata satisfaisait les exigences de tous ces vastes domaines qui dépendaient des fleuves qui constituent le système fluvial appelé la Plata. C'est une région historiquement unie. La vie agricole se ressemblait absolument dans les provinces qui aujourd'hui portent les noms des trois républiques. Le gouvernement qui siégeait à Buenos Aires dirigeait logiquement les affaires administratives partout. C'est aujourd'hui une région peuplée en général par des blancs avec quelque mélange indien. L'immigration européenne est venue, bien sûr, en modifier considérablement la condition ethnique. Ce sont des pays qui ont beaucoup subi l'influence européenne dans toutes ses manifestations. Les races de couleur n'y ont aucun rôle significatif à jouer.

La deuxième région, que, faute de mieux, nous appelons l'andine, occupe la côte du Pacifique. Elle comprend les républiques montagneuses qui dépendent dans leur économie, leur production agricole et leurs activités sociales, de l'immense chaîne de montagnes des Andes qui les coupent en deux, en établissant des différences profondes dans la psychologie collective et la distribution de la population. Voici le Chili, avec un élément indigène tout à fait réduit, parce que les Indiens primitifs ont survécu seulement dans les zones plus éloignées et ne forment pas actuellement une force sociale. Plus au nord, en Bolivie, au Pérou, à l'Équateur, en Colombie et au Vénézuela, la présence de l'Indien est décisive dans l'histoire et l'évolution de ces pays. La Bolivie, le Pérou et l'Équateur sont essentiellement des pays indiens, où la plupart des habitants sont de race autochtone, très souvent peu métissés avec les blancs. En Colombie et au Vénézuela, le phénomène le plus intéressant est la tendance des Indiens à disparaître comme sang-pur dans la totalité de la population. Ce sont des pays qui ont réalisé la transition vers le métissage. L'Indien n'est plus le poids lourd qui divise la nation et l'empêche de se constituer sur des bases solides et durables de stabilité sociale.

Plus au nord encore, dans l'Amérique centrale et au Mexique, qui constituent la troisième zone, nous trouvons une répétition des mêmes caractéristiques. Les républiques centro-américaines sont en réalité une continuation du Mexique dans presque tous leurs traits. Voici aussi, le problème de l'incorporation de l'Indien comme la question la plus grave et la plus agaçante de la vie nationale.

La quatrième région définissable est le Brésil, immense empire d'origine portugaise, à moitié peuplé, où le noir a trouvé son expression la plus éloquente. Le Brésil est le pays du monde où le nègre a trouvé le champ le plus large et le plus vaste pour développer sa capacité de survivance en contact direct et intime avec le blanc. L'expérience brésilienne est tout à fait lumineuse pour évaluer les possibilités et les effets d'une race métissée.

La cinquième zone comprend les Antilles; les îles de la mer des Caraïbes, où, dans une étendue relativement étroite, les puissances européennes se sont battues en laissant partout des traces de leur présence. Le noir antillais, le facteur humain principal dans beaucoup des îles, a survécu au

contact de toutes les cultures européennes. Il est extrêmement instructif de suivre les événements qui ont contribué à la formation des pays actuels des Antilles: Haïti, Cuba, la République Dominicaine, Puerto Rico, etc. Plus intéressant encore est l'effet sur l'homme noir de ces contacts avec les différentes modalités de la culture occidentale. Des observateurs ont signalé la facilité avec laquelle le noir s'est adapté à la culture française, en se faisant complètement français dans sa mentalité et son expression. Nous jetterons maintenant un coup d'œil sur la position du noir dans ces zones où il a pénétré en grand nombre.

L'Espagne et le Portugal, comme nations colonisatrices, se distinguaient par un manque absolu d'esprit raciste. On ne trouve presque rien qui indique autre chose qu'un sentiment égalitaire entre la race européenne dominante et les autres avec lesquelles elle se trouvait en rapport. Les deux pays ibériques eux-mêmes étaient, à l'époque de la découverte et de la colonisation, des peuples mélangés. Les races primitives des celtes et des ibères avaient perdu leur identité au contact des Romains, des Grecs, des Berbères, des barbares germaniques et plus tard des Arabes. L'Africain était bien connu dans l'Espagne médiévale. L'esclavage y existait et beaucoup de sang africain y était certainement arrivé longtemps avant les nécessités impérieuses économiques qui expliquent l'exploitation cruelle des noirs dans la traite négrière.

Les pays ibériques ne possédaient pas la population suffisante au XVIe siècle pour pouvoir peupler d'une façon absolue les domaines découverts en Amérique. Il n'était pas possible d'établir dans les possessions d'outre-mer des colonies d'origine exclusivement péninsulaire. Il fallait, dans ces circonstances, admettre comme bon et juste et nécessaire le croisement avec les autres races non européennes. Sur ce point, il est utile de citer la législation espagnole qui est très précise sur le problème des mariages entre les espagnols et les indigènes. Dans une instruction royale du 29 mars 1503, la couronne de Castille s'exprimait ainsi:

> Nous autorisons que notre gouverneur et les personnes désignées par lui pour l'administration des villes et les villages s'occupent de ce que s'y célèbrent des mariages entre les indiens et en même temps que les chrétiens se marient avec des indigènes et les femmes chrétiennes avec des indiens.

Plus tard, en 1515, un décret royal encourageait de nouveau l'union des Espagnols avec les indigènes. Dans toutes les institutions juridiques

de l'Espagne, dès le commencement de la conquête, on trouve cette même insistance sur la nécessité de reconnaître le droit des indigènes de mêler leur sang à celui des conquérants. Les Portugais avaient le même esprit. Ils n'avaient pas du tout l'idée de maintenir une race pure: cela ne leur paraissait pas une considération capitale dans leur œuvre de colonisation. M. Gilberto Freyre observe dans une petite brochure qu'il a publiée dernièrement, *Uma cultura ameaçada*, que « jamais, l'idéal de pureté de race animait ou limitait les efforts des Portugais ». On a souvent affirmé que le peuple portugais a été le premier de réussir brillamment dans l'établissement de colonies dans les zones tropicales. Ils se sont révélés certainement comme un peuple d'une capacité unique pour se perpétuer parmi d'autres peuples.

Aujourd'hui, quand on examine le problème du noir en Amérique, on cherche ces territoires où cet élément prévaut ou existe d'une façon notable. Mais il y a des cas, extrêmement curieux, de noyaux nègres qui ont disparu, absorbés par les blancs. Buenos Aires, par exemple, est actuellement un centre puissant de culture purement européenne. Néanmoins, au commencement du dernier siècle, les chroniqueurs parlent du grand nombre de nègres qui y habitaient. M. Cicardo Rojas, le grand historien de la littérature argentine, nous dit dans son œuvre, *Historia de la literatura argentina*, que les nègres « qui sont aujourd'hui très rares en Argentine, étaient très nombreux dans l'époque coloniale, dans l'indépendance et dans les guerres civiles. » Au commencement du XVIIIe siècle, un prêtre nommé Chomi, débarqué à Buenos Aires au cours d'un voyage aux missions des Jésuites du Paraguay, nous a laissé ses impressions sur cette ville. Il dit que dans la ville, qui n'était pas grande, il y avait plus de vingt mille nègres qui manquaient totalement d'instruction parce qu'ils ne savaient pas la langue espagnole. Ils étaient originaires de l'Angola, du Congo et du Loango. Le bon prêtre, apparemment au temps de ses loisirs, apprit la langue africaine la plus répandue afin de pouvoir instruire ces malheureux dans la doctrine chrétienne. Jusqu'au XIXe siècle, les nègres à Buenos Aires habitaient des faubourgs spéciaux où ils célébraient des fêtes et des danses d'origine africaine. Un écrivain uruguayen, M. Ildefonso Pereda Valdés, nous parle de la situation à Montevideo. « Entre 1777 et 1830, dit-il, un tiers de la population de

la ville de Montevideo fut composé de noirs. La famille du héros national de l'Uruguay, José Artigas, possédait 140 esclaves, parmi eux, des individus venus de beaucoup de régions de l'Afrique. » Mais tout cela a changé. Aujourd'hui on ne trouve pas de noirs là-bas. La question a reçu une solution naturelle et inévitable. Les races se sont croisées, en perdant chacune son caractère absolu pour permettre le développement d'une race qui n'est ni africaine ni européenne, mais vraiment hispano-américaine.

Le rôle du nègre dans toute l'évolution des pays où son influence a été appréciable est énormément important. Du point de vue économique, la présence du nègre a déterminé le système agraire, les produits et les denrées capables de faire prospérer le pays, et la tournure de sa vie sociale et familiale. Le noir n'est pas arrivé en Amérique dépourvu de culture. Tout le monde connaît que le type de culture africaine se différenciait d'un point à l'autre exactement comme les différentes cultures en Europe. Il y avait des noirs primitifs, sortis de ces régions africaines où le développement social était inférieur. D'autres, comme ceux du Dahomey, avaient déjà atteint un niveau culturel considérable. Il y avait encore les noirs qui étaient tombés sous l'influence islamique et qui partageaient la langue et la culture du monde arabe. Le nègre en Amérique fut un déraciné, arraché violemment de son sol, transporté contre sa volonté dans un pays lointain où il perdit tout contact avec sa tradition culturelle.

Jusqu'à ces dernières années on a toujours cru, avec une ignorance vraiment curieuse, que la race noire, venue de l'Afrique, avait été tout entière d'un niveau culturel identique, avec les mêmes traits et les mêmes conditions de vie. Pendant longtemps, on pensait, au Brésil, par exemple, que l'élément nègre était exclusivement d'origine bantou, sans comprendre la richesse et la variété des sources qui avaient donné au pays sa population africaine. Les études récentes ont commencé à révéler que les notions traditionnelles sur ce point sont, en général, très naïves et simplistes. Le problème est beaucoup plus complexe. Les noirs, comme toutes les autres races, se trouvent divisés, différenciés, avec des modalités de culture et de progrès, selon les circonstances. M. Melville Herskovits, dans son livre publié il y a un an, *The Myth of the Negro Past*, a prétendu, avec beaucoup de succès, montrer que l'étude de la culture des noirs a été toujours assujettie à des préjugés absurdes et dangereux qui ont

empêché que cet important élément de la communauté humaine fût traité avec l'intelligence et le bon sens que la discipline scientifique impose.

Nous savons déjà que le nègre est arrivé en Amérique de presque toutes les régions de l'Afrique. La distribution géographique fut très grande en permettant, sous l'esclavage, le contact entre des peuples tellement différents comme les soudanais, les congolais, et les dahoméens. Ces noirs ont été capables d'une des réalisations spirituelles du plus grand intérêt. Sans posséder les instruments mêmes de la culture, mélangés avec d'autres esclaves de langue différente et de tradition variée, ces nègres ont su, malgré tout, avec une tenacité qui provoque l'admiration, s'élever petit à petit, en assimilant tout ce qui constitue la culture européenne. Au Brésil, le noir acquiert le portugais, reçoit les doctrines chrétiennes et dans quelques dizaines d'années est déjà un facteur dans la société comme dans la vie économique. Je crois bien qu'on n'exagère pas en disant que l'Africain a montré partout en Amérique une adaptabilité au moyen nouveau et à l'élément européen beaucoup plus remarquable que l'Indien. Ce dernier, en se trouvant soumis soudainement à la domination européenne, tendait à s'isoler, en conservant tenacement sa vie collective impénétrable. Voilà qu'ils se sont formés en groupes plus ou moins intacts, séparés spirituellement du reste de la population, introspectifs dans leur vie et leur expression. Tout au contraire, le noir n'avait rien du tout à quoi s'attacher quand il est arrivé sur le sol américain. Donc, ces nègres se sont assimilés, à la seule culture qu'ils ont connue, celle de la classe dominante. Avec une rare intuition ils ont absorbé dans toute son intimité la culture, l'expression et la pensée occidentales.

Un des problèmes le plus curieux, et qui provoque une spéculation fort intéressante, comme nous avions déjà remarqué, est celui des résultats produits sur le nègre par le contact avec les différentes cultures européennes. Dans l'espace tout à fait réduit des Antilles on se trouve en présence du noir assimilé plus ou moins bien à la culture française en Haïti, à la Guadaloupe et à la Martinique; à la culture anglaise à la Jamaïque; à la culture hollandaise à Curaçao et à la culture espagnole à Cuba, dans la République Dominicaine et à Puerto Rico. Dans ce riche laboratoire sociologique, on peut juger à peu près les effets sur l'homme noir, de son identification avec ces diverses cultures de l'Europe. Je n'oserais pas af-

firmer qu'on peut déduire de cette situation des conclusions catégoriques. Qu'il y ait des effets différents, on n'en doute pas. M. Adolphe Roberts, écrivain jamaïquain très distingué, dans son livre paru il y a quelques mois, *The French in the West Indies,* soutient la thèse que le nègre en contact avec l'esprit français dans toute la richesse et la variété de ses manifestations, se trouve plus à son aise que dans l'atmosphère des autres cultures. Il y a peut-être plus de souplesse, plus de flexibilité et plus de volonté réciproques chez les Français que parmi les autres peuples. Bien sûr, il faut admettre que les Portugais, eux aussi, ont su, d'une façon remarquable s'identifier avec les races de couleur. Mais le fait extraordinaire est le degré auquel les noirs en Amérique ont pu maîtriser toutes les nuances de la culture de France. Y a-t-il, par exemple, un individu plus français, plus attaché à toutes les valeurs de la civilisation française que le Haïtien cultivé? Quiconque le connaît ne peut pas en douter.

Nous avons dit quelque chose sur la distribution extraordinaire des nègres dans toutes les régions de l'Amérique latine. Il faut y ajouter que leur influence est remarquable dans presque toutes les activités humaines, même là où ils ne sont plus qu'une minorité infime, comme au Pérou. Le folklore de la région côtière péruvienne a été enrichi par l'héritage des noirs. Un écrivain péruvien très bien documenté, M. Fernando Romero, a signalé la signification de l'influence africaine, même dans les fêtes populaires et les chansons, danses et folklore de la ville de Lima.

Nous nous trouvons à peine au commencement de l'investigation sérieuse de ces phénomènes. Au Brésil, en Haïti et à Cuba, les hommes de science et les écrivains ont fait déjà une belle œuvre en faisant connaître d'une façon considérable l'importance de ces sources pour comprendre le sens vital de la vie nationale. Ailleurs, on a fait très peu. En linguistique, dans la République Dominicaine, il y a quelque chose. A Puerto Rico, le Dr Tomàs Blanco a publié d'excellentes études sur le préjugé de couleur. Au Pérou, Fernando Romero, dont le nom a déjà été cité, dans ses romans surtout a évoqué très généreusement le rôle de l'homme noir. Au Vénézuela il y a quelque chose en musique, mais qui n'est pas encore bien étudié.

C'est un aspect de la culture hispano-américaine qui provoque le plus les passions, parce que la recherche dans le passé d'une race qui a été

tristement méprisée se trouve intimement liée à la réalité sociale et économique de nos jours qui réclame impérieusement l'incorporation sur une base d'égalité de cette race africaine, mélancolique dans son malheur, glorieuse dans les souffrances innombrables dont elle a été la victime, riche en culture et en talent, capable, on ne peut pas résister à le croire, d'un aboutissement remarquable comme facteur intégral de la civilisation hispano-américaine.

Richard PATTÉE.

Washington, D. C.

Exploring in Labrador and Hudson Bay

GENERAL NOTES ON THE GEOGRAPHY, TOPOGRAPHY, GEOLOGY, AND NATURAL RESOURCES OF THE DISTRICTS VISITED.

Part 2

FROM KOMAKTORVIK FIORD, LABRADOR, TO MOOSONEE, ONTARIO.

> For He commandeth and raiseth the stormy wind
> Then they cry unto the Lord in their trouble . . .
> He maketh the storm a calm . . .
> So he bringeth them to the haven where they would be . . .
>
> *Psalm CVI.*

In the first part of this article, we told of our exploration of the Labrador Coast from Red Bay to Komaktorvik Fiord. We shall now describe our visit to Northern Labrador, Hudson Strait, Hudson Bay and James Bay. Before proceeding with the account of the latter half of our trip, it is well to mention here that, though we encountered many delays in southern Labrador owing to bad weather, they seem dwarfed when compared with those of Hudson Strait and Bay.

On the morning of August 14th, after spending a quiet night at anchor in Komaktorvik Fiord, we continued on our way, following the rugged coast of Northern Labrador. Although the morning was fair, there were soon signs of a strong wind, and about 1 P. M. we thought it advisable to enter Eclipse Channel, situated south of a large, high island called Aulatsivik Island. This was wise. In fact, the wind became so strong that about 4 P. M. we decided to change our anchorage to Eclipse Harbour where we were better protected from the storm.

Eclipse Harbour was so-named by an expedition that visited the district in 1860 to observe an eclipse. This harbour was surveyed by Lt. Comdr. Alexander Murray, U.S.N., who was in charge of the expedition. Among those accompanying him was Oscar M. Lieber, whom we have previously mentioned in reference to the Domino District.

On the mountain slopes and in the deep protected valleys surrounding Eclipse Harbour, as well as on the distant peaks, snow and ice could be seen, thus giving the landscape a very peculiar appearance. Numerous streams could be seen winding down the mountains, streams which had their origins in the slowly melting glaciers, that in some cases covered complete mountain slopes.

Eclipse Harbour is surrounded by high mountains that clearly show the effects of glaciation and frost; for on the higher parts of the mountains the surface is covered (as the mountains of the Mt. Eliot district) with broken rocks of all sizes and shapes. The general impression is one of great solitude. So striking is this feeling that one almost imagines oneself troubling the eternal serenity and peace of that virgin country.

We explored the district for several hours, collecting rocks, plants, shrubs and anything else of interest. The only trees to be found were very small willows that were growing along the ground between rocks and in hollows. All in all, we managed to collect seven species of willow. We also took the temperature of the water in a stream near the sea and found it to be 43°F. while that of the air was slightly higher than 45° F. at 7 P. M. The temperature of the soil was 50° F. The temperature of the surface water at 8 P. M. was found to be 39° F. Although we encountered cold weather here, we were far more fortunate than Murray, who reports that on his expedition in 1860, his party experienced a real snowstorm on July 22nd, and that on July 14th ice formed behind Aulatsivik Island.

Among the many interesting observations contained in Murray's report is the statement that the surface temperature was found to be the coldest where the water was deepest and the current strongest, reversing in the « Labrador Current » the characteristics of the « Gulf Stream ». This we verified to our own satisfaction.

Returning on board the *Nouveau Québec* towards evening we were treated to a most magnificent sunset. Big golden fleecy clouds, illuminated by the setting sun behind the high mountains, scurried swiftly by, whilst the reflected rays coloured the glaciers with all the hues of the rainbow, truly an inspiring sight.

That evening we retired in peace and enjoyed a well earned rest. About midnight the wind, which was blowing from the N. W. increased in violence to that of a gale, but as our anchorage was safe we had no fear. Towards 3 A.M. the wind abated and we were able to resume our journey.

We travelled all morning without any delays, save for a slight increase in the wind which made the sailing slower.

Following the time honoured custom of all sailors and expeditions, travelling in almost unknown waters, we decided to name an unnamed bay in honour of our little boat. Thus at 8.06 A.M. on Aug. 15th, 25.6 knots from Eclipse Harbour, Captain O'Hearn christened a large bay, *Nouveau Québec Bay,* in memory of our passage through these northern waters. This bay forms one of the numerous indentations of the coast south-east of Joksut Inlet, latitude 60° 13′, N., longitude 60° 25′ W.

As it was our intention to cross from the Atlantic Ocean to Hudson Straits by way of McLelan Strait in order to save time, we decided to stop and wait until the tide was favourable for our crossing, thus helping to increase our speed. Accordingly at 8.55 A.M. we dropped anchor at Clark's Harbour between an unnamed island and the mainland of Labrador. Though windy, the day promised to be fair and clear and as we were to be anchored for a few hours, we decided to explore the unnamed island while our companions went exploring the mainland.

This Island was about 4/5 of a mile long and a quarter of a mile wide, oval in shape with a long point in the southern section and a smaller one in the northern section. On the Atlantic side the coast was festooned with numerous bays and points. On the mainland side the shore was more regular. The main rock of the Island consisted of hornblende gneiss, while on the west side garnet was very abundant. On this west or mainland side there was a sort of ridge, forming the highest part of the Island, approximately 75 feet high, made of worn out rocks with a

very irregular surfaces. In the hollows, plants were found, barely living, because of exposure to the cold, strong winds coming down directly from Hudson Strait. The layers of rock were greatly disturbed in spots. Weathering had also been considerable, especially in the higher parts of the Island. Generally speaking, although the rocks had been badly weathered they were not crumbling. The soil was very thin when present at all. It was most abundant in the southeastern part of the Island, where in a sort of small narrow valley between the rocky slopes it was thick enough to support numerous plants. There was also a small lake in this section of the Island. As for the vegetation, it was very similar to that of Eclipse Harbour, the only trees being small willows which were growing flat on the ground. We made extensive collections of the rocks and plants of this Island as it was to be our last station along the Labrador Coast.

The temperature of the sea water at 1 P.M. this day was 40° F. and that of the air 58° F.

As soon as the tide was high enough we weighed anchor and at 2.26 P.M. we were away in the direction of McLelan Strait which is also called Ikkarasak in Eskimo. This strait was named in honour of A. W. McLelan, a Canadian who held various high positions in the government during the « eighties ». He never went through the Strait but apparently observed the tide from the entrance of the Strait.

The crossing of McLelan Strait was quite an experience. Although the Eskimoes occasionally do it, they don't like to, as our Eskimo pilot explained to us by signs. The Strait has never been sounded and there are many reefs, so that it is not very safe even for a smaller boat than ours, but the force of the tide is really the greatest hazard.

We made a mistake in not waiting long enough before entering the Strait. By leaving with the incoming tide we had hoped that it would help us to cross more rapidly, but we were not prepared for the eddies that we had to fight near the Ungava Bay entrance because of this tide.

McLelan strait is a narrow passage leading through the Chidley peninsula south of the large Killinek Island, to Ungava Bay. The length of the Strait proper is about 12 nautical miles. The width varies from about one nautical mile to 600 feet. The coast on both sides is very irre-

gular. The highest peak on the south side of the strait is Mt. Sir Donal, a massive block of rock rising more than 1800 feet. On the northern side elevations are slightly lower, the highest point being only 1400 feet.

The walls of the Strait, broken by valleys, are formed of dark rocks that have lost their lighter colour due to weathering. Their bases are hidden by crumbling, broken rock fragments of all sizes. Vegetation is visible only in well sheltered spots; small shrubs, probably willows, are seen in some places.

Navigation of the Strait was not as difficult as at first anticipated, excepting the few moments among the eddies near the entrance of Ungava Bay. So bad were they, that at certain moments the helm was hard to port and the prow of the *Nouveau Québec* was to starboard. At other times we had the impression that the boat was about to be the pawn of the whirpools which we were unable to fight as our motor was not strong enough to resist the tremendous power of that mass of moving water. Finally, we passed the last of these eddies, to our great relief, and were soon at Port Burwell, where we dropped anchor for a few hours.

The tide is a very important factor in McLelan Strait, for when we passed through, it was about half tide and yet by the high water marks on the shore, we could see that there was still a rise of six feet before the tide would be at its peak. The speed of the tide is supposed to be 7 knots and this explains our fast crossing. Not since leaving Halifax had the *Nouveau Québec* travelled so fast.

Although there was a strong wind at Port Burwell the weather was quite fine and not too cold. We were visited by some of the Eskimoes who were camping at Port Burwell and several of our party went ashore to visit the campers. Our party reported back that the Mission, as well as the Hudson Bay store was closed. Thus the Port Burwell that used to be had passed into history. Captain O'Hearn decided to trade with the natives and to the *Nouveau Québec* was added a mascot, a very young eskimo pup that could hardly eat by herself. It became the joy and very often too the worry of our friend Gérard Lortie who finally became the owner of « Burwie ».

The Eskimo dogs of the Burwell breed have a very bad reputation for being dangerous, but we never noticed any signs of wickedness in

this dog. In fact, when the poor beast died in Montreal, at the age of about 5 months, she was still very gentle and peaceful. We believe that the way the dogs are treated in the north has much to do with their disposition.

While some of our party were ashore, the rest of us decided to do a little fishing: as we were anxious to get some nice fresh cod, if possible, for the coming meal. We were quite successful and in a few minutes we had enough fish for several meals. The cod caught at Port Burwell are large and fat and as tasty as the ones near Belle Isle Strait.

As the weather continued fair we travelled all night. About 8 A.M. on the morning of August 16th, we saw the Hudson Bay Co. Icebraker *Nascopie* in the distance, churning her way towards Baffin Island. An hour later, we could see the flat top Akpatok Island in Ungava Bay.

The wind kept light all day, but around midnight, the sky became very cloudy and the visibility poor. The engine was therefore stopped till daylight. At 7.30 A.M. next morning we were at Cape Hopes Advance, where Rev. Father A. Dutilly went ashore to send several messages.

Cape Hopes Advance (Lat. 61° 03′ N., Long. 69° 30′ W.) is the westernmost point of Ungava Bay and was named by Sir Thomas Button in 1612, while searching for Henry Hudson. It is an important link in the radio communications of the North. The radio station is built on top of a straight-walled, flat peninsula about 300 feet high. On the other side there is a small path leading to the radio buildings.

As soon as business was transacted, we started for Diana Bay, where we arrived after travelling about 4 hours. No stop had been scheduled but as the messages Rev. Father Dutilly has sent had not been answered, he returned to the Radio Station by motor boat and we went exploring in Diana Bay.

The day, Aug. 17, proved to be fair and the sea very calm. The thermometer on the boat at 1 P.M. read 58° F. We also took the temperature of the water in a shallow pond well protected from the wind, but well exposed to the sun and we found it to be 59° F.

The Island we explored was rather low, from 200-300 feet in height at the most. The rocks consisted principally of pink granite, mica

schists and gneiss. The weathering of the rocks was extensive, especially in the interior of the island where the hill tops were of badly weathered gneiss and granite. The country was hilly and between the hills there were small valleys where brooks ran into little coves. These brooks cut their passage through yellow clayish sand and gravel. Rain had apparently been scarce for the muskeg in the smaller valleys was extremely dry and all cracked.

Vegetation was quite abundant but no trees worthy of the name could be seen. The only shrubs present were willows which were growing inland along the little streams and near ponds. We collected four species of them.

While ashore we were badly attacked by the mosquitoes. We were particularly pleased when the motor boat came to return us to the ship.

We left Diana Bay at 5 P.M. on August 17th. The weather was fine, although cloudy, but the wind gradually turned to the N. E. which meant cold and stormy weather ahead.

At 6.30 P.M. we started to travel through pan ice and we had to reduce our speed considerably. Around midnight we had to stop and let the boat drift, for the fog was so thick that it was next to impossible to see a thing. The N. E. wind increased in strength and was accompanied by rain and more fog, giving us a real sample of Hudson Strait weather. At 3 A.M. the fog lifted somewhat and we were full away again, but the wind was now a N. E. gale which seemed to throw its full weight and strength against our little boat. Waves crashed constantly over the bow, and washed away everything that was not securely tied down.

Some of the water gradually seeped into the interior of the ship through small openings or cracks in the planking and put out the kitchen fire. During most of the storm the foreward part of the boat was isolated from the rest because of the high waves washing the deck.

We spent a miserable day in our little cabin thinking of quiet homes in Montreal, where the floors were not always in motion and where it was warm and comfortable.

In the morning visibility was even poorer than the previous day, but this did not last long. The gale kept on all day and during the after-

noon several times we thought that the boat had hit shoals, but it was simply the waves, striking against the sides of the boat and making her shudder from stem to stern and making the screw turn helplessly in the air. Fortunately, the diesel kept churning without the slightest trouble and finally at 6.30 P.M. after a hectic day, we dropped anchor in Wakeham Bay. It was at this moment that we fully realized the sense of the words of the psalm . . . « a haven where they would be ».

During the evening the dying gale chased the clouds away and once again the sky was clear and blue and the sea beautiful and inviting. This day we had covered a distance of about one hundred miles from Diana Bay to Wakeham Bay. This was considerably more than usual, but this of course was due to the force of the storm.

We were received at Wakeham Bay by Father Steinman, a young Alsatian priest of the Oblate Order, and by Mr. Leo Manning, the Hudson Bay Co. post manager. Mr. Manning is said to be one of the few white men in Labrador and Hudson Bay who can speak Eskimo like a native. So completely has he mastered the language that even the Eskimoes cannot tell that it is a white man speaking when he talks with them.

Wakeham Bay (Lat. 61° 47′ N., Long. 71° 50′ W.) in 1939 was a small settlement but to-day it has dwindled to nothing. In 1939 the settlement consisted of the Hudson Bay Co. post, the buildings of the old wireless station and those of the Canadian expedition of 1927-1928. One of these latter buildings is now used by Father Steinman as a house and chapel. The population consists of a few Eskimoes who come to trade. This year (1940) the Hudson Bay Co. post was closed as the amount of business done there did not warrant the presence of a trader. Because of this, the R. C. Mission also lost some of its importance.

Wakeham Bay is about 75 miles from Cape Hopes Advance, and is a very impressive fiord about 17 miles long that cuts through dark, rugged imposing hills. It is a very deep fiord, in some places exceeding 118 fathoms and near its head there were still 22 fathoms of water.

The entrance of the fiord is a little over 2 miles wide. Throughout its length, its width varies from about half a mile to a little more than 2 miles. The bare, towering, rugged, broken hills on either side of the fiord are among some of the most impressive of Northern Canada.

The eastern entrance is guarded by « The Head », a promontory 740 feet high, while on the western side there is a hill nearly 1300 feet high which forms part of the higher country that can be seen along the western coast of Hudson Strait.

The contours of the coast line of Wakeham Bay are extremely irregular and the hills that border it are also very irregular in shape and height. We explored the eastern side from the R. C. Mission to the head of the fiord. In some spots, there was barely space for a footpath between the water and the precipitous cliffs. On the western side the cliffs are still more precipitous.

On the eastern side, at least in one place, about half way between the Hudson Bay Post and the head of the fiord, the shore forms a sort of flat area on which plants and little shrubs grow in abundance. In many places, especially along little brooks many plants were blooming. At the head of the fiord the heights of the cliffs decrease and form a sort of valley through which a small river runs. Numerous streams near the head of the fiord run into it and one of them especially has cut deeply in the rocks and flows among broken blocks of all sizes. We found rather large willows growing in the shelter of its banks.

The little river at its head is slowly filling up that section of the fiord with the deposits it carries from the interior. The space between the high hills at the head of the fiord is about half a mile wide at its widest point and consists of broken rocks and heavy, light-coloured soil and sand.

The rocks forming the surrounding hills are mostly of the pre-Cambrian group. The hill tops are greatly weathered and have only a few boulders on their summits or slopes. Excepting one or two places, the hills rise directly from the water's edge. The rocks on the west shore from the head of the Bay to about one third of the length of the fiord consist principally of granite. Beyond that the darker schistose rocks appear to be folded up with granite till the mouth of the bay is reached. On the east side, the rocks are more varied consisting of dark mica schists and hornblende schists and often containing large size garnets. Near the head of the bay, there are beds of badly weathered white quartzite containing a little mica that rise above the surrounding landscape and make it look

the walls of a ruined city. Starting about half way between the two hills, in the middle of which runs the small river at the head of the fiord, the eastern shore cliffs for nearly 8 miles are a squeezed and foliated decomposed diabase usually of a very dark brownish black colour. The cliffs are sometimes a short distance from the shore and between them and the shore there is a high level plateau about 200-300 feet above sea level. These diabase cliffs are slowly being worn away by erosion and if large parts of them are still in place it is simply by chance and in some spots it is dangerous to walk too close to them.

The gneiss behind the small settlement of Wakeham Bay is greatly broken up and up-lifted and shows signs of intense weathering.

The vegetation is typically arctic generally. In many cases, however, plants were in fruit, such as the Arctic Poppy. « Blueberries » were nearly ripe, but small and not very tasty. In many cases, plants were beginning to show signs of the coming autumn; for instance several plants already had red leaves and some of them were even turning brown and dying. Willows were numerous and we found seven species of them, as well as a creeping birch and a « Blackberry » whose fruit was nearly ripe.

The temperature of the air at noon was 50° F. and the temperature of the water in one of the large streams was 46° F. There was no ice or snow on the cliffs along the Bay, but some could be seen on the distant hills in the interior of the country.

We remained at Wakeham Bay till the morning of Aug. 22. On Sunday we all went to church at the mission and, after the High Mass, Father Steinman distributed candy to the Eskimoes much to their delight, while Fathers O'Neill, Duman and Dutilly took several snapshots and movies of the natives, who were quite pleased to be photographed.

Having finished all our business and our water tanks having been refilled, we left Wakeham Bay at 4.30 A.M. on Monday. The day proved to be fair and clear and the wind only moderate. Although at 1 P.M. the temperature was still only 49° F. and that of the water 39° F., it was nevertheless a fine day.

As we had no time to stop before reaching Ivugivik, in Hudson Bay, we travelled rather far out to sea to avoid the difficulties of coastal navi-

gation. It was just as well we did this, for we sighted several large icebergs moving slowly along the coast. Moreover the coastline is bordered in many places by numerous islands and the district is not very well known or charted for navigation.

The coast from Wakeham Bay to Cape Weggs, a distance of about 70 miles, consists of high rugged dark rocks from 400-800 ft. high and is bordered by numerous islands. The hills in the interior appear even higher than those of the coastal regions. From Cape Weggs to Cape Wolstenholme, a distance of about 120 miles, the coast is still high but no longer bordered by islands, and consequently navigation is easier.

Cape Wolstenholme was named by Hudson in 1610 and is the Northwestern extremity of the southern side of Hudson Strait. It is over 1,000 feet high and its walls form high cliffs extending from the water's edge to the summit of the cape. The top part is a kind of plateau extending towards the interior where the land, according to travellers, is over 2,000 feet high. Seen from the sea, Cape Wolstenholme resembles an impressive watchtower at the entrance of Hudson Bay. Eternal snow and ice can be seen in the crevices and clefts of its face. The broken walls, that are vainly trying to resist the action of time, are the nesting place of thousands of black guillemots, or as they are called all over the North « sea pigeons ».

These birds are very interesting to observe. We saw them day after day flying along the coast. In the morning they fly out to the sea or to the islands where they could, or hoped to find something to eat. In the evening, they would fly back home again. Their flying formation is not a complicated one. They form «single » lines. We counted as many as 125 in a line at one time. They are black and their little legs are of a brilliant red. Their flesh is rather dark, good to eat but has a strong taste. They are really very small when ready to be cooked for they yield even less flesh than an ordinary pigeon.

After passing Cape Wolstenholme, going southward, the coast changes and becomes lower and in places the cliffs give way to low rocky hills.

To condense our travel log from Wakeham Bay to Ivugivik Harbour: we passed Cape Weggs at 4 P.M. on August 22nd, the sky was slightly cloudy, but otherwise the weather was fair; as the night was

clear and calm, we travelled without stopping and passed Cape Wolstenholme about 8 A.M. on the morning of the 23rd, finally dropping anchor in Ivugivik Harbour at 1.30 P.M. We were now in Hudson Bay. In the distance we could see tents and a small house. Soon we were being welcomed in French by an Oblate father dressed in a snow-white parka and with the most luxuriant reddish-copper beard we had ever seen. He was Rev. Father Hubert Mascaret. After exchanging greetings with everybody he offered to take us ashore. Fathers O'Neill and Duman, the two of us and the priest himself crowded into his small boat which was made of old boards from packing cases. Though the motor strained under the heavy load, we covered the distance between the *Nouveau Québec* and the shore, where we landed without accident among boulders and broken rocks of all sizes.

Ivugivik Harbour is a small, narrow, finger-like cleft in the rugged shore of that part of Hudson Bay. The harbour is little less than a mile and a half long and about half a mile wide at the entrance. It is well protected on the North side by high hills ranging from 500 feet in height along the coast, to well over 1,000 feet towards the interior. On the southern side, there is a lower stretch of land forming a peninsula about a mile wide separating Ivugivik Harbour from Nuvuk Harbour. The land on the southern side of Ivugivik Harbour is in general lower than that on the northern side; the hills being about 125-150 feet high.

Ivugivik is a favorite Eskimo camping spot as is the nearby Nuvuk Harbour. Several of them were there when we stopped. They were living in large wall tents (about 10 tents) along the shore. Their presence, or rather the refuse of all kinds, that lay about gave the place such a strong stench that we could hardly stand it. We visited them, however, and Father Duman traded them tobacco for bone work and seal skins. These Eskimoes although very dirty, were in perfect health and all seemed happy. Fishing had been very good with them and we were thus able to exchange goods for sea trout which they had caught in gill nets in a small indentation of Ivugivik Harbour. The only real house in the community is the little wooden combination church and residence of Father Mascaret. It is located near a large pond into which several large brooks from the hills of the interior empty. There are also several other

ponds of various sizes not far from the harbour. The mission house is built in a sort of small flat valley in which three or four other small valleys join to form a small, low plain opening into one of the indentations of the southern side of Ivugivik Harbour. The shore at this particular indentation is covered with beautiful light yellow sand.

The hills on the northern side of the harbour are very steep and protect the harbour from the strong northern winds. Numerous patches of snow could be seen on some of the slopes. Six or seven miles to sea could be seen the large Digges Islands, that are over 900 feet high. Along the coast on the southern side of the harbour could be seen the smaller islands of the Nuvuk group as well as many other smaller islands.

The general appearance of the district is rather depressing as the hills, particularly on the southern side of the harbour, have suffered terribly from weathering. The rocks forming these hills are crumbling and on their higher parts broken pieces and coarse gravel are to be found everywhere. In certain places, the rocks are sponge-like and of reddish-brown colour. Some of the off-shore islands are of this type of rock. The peculiar colour is due to the oxidation of iron contained in the rocks, and the holes to the faster weathering of softer rock forming minerals.

The hills on the northern side of the harbour have not suffered as much from weathering as those on the southern side, but they too show some signs of the incessant attacks of the elements. The principal rocks of the district are granite and gneiss of different types and colours, mostly reddish-pink, diabase and a few other types that will be studied later.

The beach where we landed was covered with very large blocks of beautiful boulders of grey and pink gneiss. Though well polished, the rock was in very good condition. We landed about three quarters of a mile from Ivugivik Harbour proper and so were able to explore all the peninsula that forms the southern part of the Harbour and the greatest part of the valley protected by the hill on the northern side.

Ivugivik is situated at the point of Ungava Peninsula where the cold winds of the north-west blowing down Fox Channel and those of the north-east coming from Baffin Land meet those coming from the west shore of Hudson Bay. Morever the sea currents of Fox Channel tend to cool the water further at that particular part of the coast. This

naturally has a bad effect upon the development of the vegetation. Consequently there is a scarcity of plants, even in the flats and marshes of the interior. There are just a few rare lichens on the higher hills bordering the sea shore and a few plants in the interior which do not show much development. The only exception perhaps is a Cotton grass that covers a large area near the R. C. Mission.

No trees were found at Ivugivik. The only shrubs were willows of which we found 7 species, including th humble grass willow. At 5 P.M. after a rather calm and bright day the temperature of the water in the pond near the R. C. Mission where the Cotton Grass was growing was 52° F. At 2 P.M. that of the air on the cliffs along the shore was 46° F. At 1 P.M. that of the sea water was 37° F.

Next morning, after spending a quiet night at Ivugivik, we travelled a few miles and then anchored in the Nuvuk Islands to allow Father A. Dutilly, O.M.I., to explore some old Eskimo graves. The results of this examination proved to be rather disappointing and by noon we were at sea again intending to stop at Cape Smith, but we had not counted on that unpredictable factor, the weather.

We travelled all the night of August 24th, but early morning brought a moderate west gale that forced us to remain at sea as the approaches of Cape Smith are rather dangerous because of shallow water, shoals and islands. We fought the wind and kept going thus missing our proposed stop at Cape Smith. At about 9 A.M. on Aug. 25th, the Captain thought it advisable to drop anchor at Gilmour Island, one of the Ottawa Islands.

The Ottawa Islands as well as the two groups of the Sleeper Islands form three long, thin archipelagos in Hudson Bay. They stretch from the 60° to the 57° of latitude and are composed, with the exception perhaps of Gilmour Island and one or two others, of low rocky islands, swept continually by the winds and occasionaly by the waves.

There is very little known of the Ottawa Islands. They were « surveyed » very rapidly by Lt. A. R. Gordon, R.N., of H.M.S. *Alert* in 1885 during the second Expedition to Hudson Strait and Bay. Dr. R. Bell accompanied this expedition as Geologist and Naturalist representing the Canadian Government. The sketches of Lt. Gordon give only a very general idea of the contours of the Islands and the photographs

taken contradict them in many cases, but it is easy to understand this as the chart that accompanies his report shows the shores of some of these islands only as a dotted line.

The weather continued to be miserable with occasional rain, fog and strong wind all August 25th and 26th. The wind was so strong during this time that we were unable to land. The morning of August 27th, however, proved to be fair and clear though still windy, and while waiting for the waves to abate we went ashore on Gilmour Island to collect specimens of different kinds.

We landed in a small bay on the north-east side of Gilmour Island which was protected on the north side by a high, rugged hill about 400-500 feet high. This bay proved to be the juncture of two valleys leading from the interior of the island. The floor of the main valley was covered for about half a mile with rounded boulders of all sizes.

The interior of Gilmour Island is extremely rugged consisting of broken rocks and base rocks that have been worn out and attacked by the action of ice. Soil, generally speaking is very thin when it exists on the rocks, but in hollows, between broken rocks, it is much thicker and is usually black and heavy. In the higher parts of the island there is no soil at all on the rocks. It seems that the heavy snowfall and rains combined with the inability of the smooth surface of the polished rocks to hold soil are responsable for the fact that if soil is formed it cannot remain in place.

The spot where the soil was thickest was along a brook emptying into the bay. It was bordered by numerous plants that looked quite healthy.

A few ponds were met with in the interior. We crossed the Island from east to west and we noticed that the west coast was more indented than the east coast, but otherwise quite similar.

The main feature of the Ottawa Islands (Gilmour and Pattee Islands where we landed) was the evidence of their having been severely attacked by the continental glaciers. Their surfaces carry proofs of the extraordinary power of these glaciers. The thickness of the glaciers must have been very great for even the highest parts of Gilmour Island show

traces of their passage. Ice striæ in the part of Gilmour Island explored ran from N. E. to S. W.

The little bay in which we were anchored was certainly one of the outlets of smaller glaciers as the ice moved from the higher parts of the Island towards the sea. Numerous rocks show perfect grooves left by the glaciers. In other parts of Labrador, we had previously seen traces of the ice action, but it was never so clearly demonstrated as on Gilmour Island. We were fortunate in securing several photographs of some of these impressive grooves left after the passage of the glaciers. The main rocks of Gilmour Island are serpentine and andesitic lava.

As for the vegetation it was found only near streams, ponds and hollows protected by surrounding rocks. The only shrubs present were willows, sometimes found growing wedged in between huge boulders. We found four species of them excluding the grass willow. Blackberry was present but not very common. Other plants like the Cassiope, a small plant of the Heath family, were not very impressive. Some plants were still blooming though in many cases their leaves showed signs of fall and the seeds of others were falling.

In one of the streams we collected algae, the temperature of the water was 46° F. that of the air at 11 A.M. was 41° F. and of the soil 6 inches deep was 45° F. Snow patches were rather scarce on Gilmour Island and could be seen only in very well protected spots.

We left Gilmour Island on August 27th at 1.40 P.M., but wind forced us to drop anchor at a nearby Island of the same group, Pattee Island at 4.45 P.M. We took advantage of the stop to visit the island. It proved to be much like Gilmour as far as vegetation is concerned. As for the rocks they consisted mostly of serpentine containing pyrite and of a fine grained lava, some of these rocks being greatly weathered.

We spent the night at Pattee Island and next morning after navigating a few hours we had to anchor on the west side of Perley Island, as fog was forming at sea. The day proved to be quite bad, with rain and fog. By midnight the wind had increased. We left our anchorage at 5.45 A.M. on the morning of August 29th. We travelled all day against a strong south wind but in the afternoon of the 30th we had to

anchor as the visibility was very poor. We anchored near one of the numerous Sleeper Islands.

The next morning, August 31st, we travelled for only a few hours as a strong N. E. wind forced us to stop again. We spent that day anchored. We tried to move again next day, but following two hours of difficult navigation, we had to anchor once more for another day as the fog this time was so thick that it was impossible to see more than a few feet from the boat. The next day, September 2nd, we took advantage of this forced inactivity, as fog still persisted, to visit an unknown Island of the Sleeper Group.

This island proved to be quite interesting. The rocks forming it were greatly eroded and in many places consisted of huge blocks that had fallen one on top of the other. The surfaces of the rock, near the sea, were worn smooth by the action of the water. Along the shore and especially in the smaller bays numerous boulders could be seen forming wide beaches. Here and there on the island small ponds and streams were found, but the water was not as clear as on the other islands of the Ottawa Group. The temperature of the sea water was 40° F.

Plants were found only in between the large masses of rocks in little hollows where the soil was thick and black. Many plants, especially the Arctic Poppy, were still flowering, but others showed signs of fall. We found some willows in one protected spot that were remarkable for their large leaves and brilliant green colour. Some of them were still flowering. Generally speaking, the plants were similar to those of the Ottawa Islands.

One particularly striking detail was the amount of drift-wood and even large stumps on the beaches of the island. We took advantage of this to replenish our supply of fire-wood, which was getting rather low since most of it had been washed overboard.

The rocks of this island consisted principally of a « greenstone » probably of andesite origin, of fossiliferous limestone and probable diorite.

The next few days proved to be perilous ones as the weather was particularly bad. We were forced to change anchorage several times to

escape the wind and high seas, but is was impossible to obtain real protection because of the low islands among which we were travelling.

September 4th and 5th and part of 6th proved to be particularly bad for us and the greater part of the time we spent moving from one spot to another among the islands seeking shelter. The waves in Hudson Bay, because of its shallowness, are quite treacherous. The waves are short and as the bottom is not always suitable for anchorage there is always the danger of a boat being thrown on the shoals of nearby islands.

Generally speaking the eastern side of Hudson Bay is very shallow and hard to navigate in. More than once we had less than 6 inches of water under our keel and several times we touched bottom.

On September 5th and 6th we kept our engine turning slowly for hours at atime in case any things should happen, and also to relieve the strain on our two anchors. Even had there been no danger, the sight of these mighty waves crashing one on top of the other and sweeping from end to end of the surrounding islands and covering our small boat with foamy spray was awe-inspiring enough. It is only at moments like these that one can fully appreciate the great strength of the sea and its erosive power.

Some of the nearby islands were about one hundred feet high and often a huge wave could be seen in the distance rolling slowly towards them and when it arrived, would start at one end of an island and cover it completely and then roll slowly off at the other end. That part of the waves which reached the top of the island would be carried away by the bellowing gale. This way a wonderful yet terrifying sight, especially when the sky was low, grey and dark.

Finally in the afternoon of Sept. 6th the wind calmed down a little and we were able to travel towards the mainland and anchor in one of the Hopewell Islands, about 30 or 40 miles north of Port Harrison. Next day, Sept. 7th, we arrived at Port Harrison about 10 A.M. and we remained there until Sunday morning, September 10th.

Port Harrison is the most important post on the east coast of Hudson Bay because of its geographical position and because of the large radio station located there. It is situated at the mouth of the Innuksuak

River, and is well protected from the winds of Hudson Bay by a chain of Islands — the Hopewell Islands. The harbour is not very good as it is shallow and has many schoals. At high tide, however, it is quite convenient for smaller boats.

The only buildings occupied today at Port Harrison are the Hudson Bay Post, established there in 1920, and the Radio Station. The Church of England mission located there was temporarily closed as was the Mounted Police Post. Probably neither will be opened again for some time.

The Radio Station is a very powerful one and keeps all the eastern part of Hudson Bay in communication with the rest of Canada. Two operators are in charge of the Station.

We were enthusiastically received at Port Harrison by the Post Manager of the Hudson Bay Co., Mr. A. B. Fraser, and the operators of the Radio Station, and invited to their homes. They rendered us every service they could and the Hudson Bay's Factor lent us his pilot to accompany us to Great Whale River although the season was late.

The Port Harrison district is quite beautiful but you still cannot fail to recognize the influence of the arctic, which although not so great as farther north, is still a predominant factor. The hills surrounding the settlement are not very high, about 200 feet at the most. Their summits have been rounded and worn but they offer a certain amount of protection to the post and Radio Station. Near the mouth of the river, at least on the northern side, the hills are a good distance from the shore leaving a sort of flat space forming a high plain or plateau on which the « village » of Port Harrison is built. Further inland the hills come closer to the river and form high banks on either side of it from 25 to 75 feet high. On the south side of the river, especially, several terraces can be seen.

The banks of the river at low tide are covered with boulders of all sizes. The main rocks of the district are granites, granite-gneiss and mica-hornblende-granite-gneiss. We explored the district on the northern side of the river from its mouth to the first rapid, about 2½ miles inland.

Though the vegetation is arctic in general appearance, some plants showed signs of a less rigorous climate than that of more northern re-

gions, as the Hudson Strait for instance. Birches, Labrador Tea and Black Berry were all present and the last two were doing quite well.

Real trees, however, as we understand them, were still absent, but according to local authorities the real forest begins 40-50 miles inland from the Post.

Fireweed was quite abundant along the river. All their leaves were of a brilliant red as though touched by frost. It was still valiantly trying to bloom. One of the most interesting and spectacular plants here was the Bearberry (Arctostaphylos uva-ursi). This plant whose leaves had turned red, formed deep crimson splashes among the light grey-green of the lichens and this gave a peculiar touch of beauty to the landscape.

Blueberries and other wild berries like Blackberry and Bearberry were quite abundant and we took full advantage of their presence. Though the season would have been very late for the Montreal district it was just « Blueberry time » at Port Harrison.

In our case it had been our intention before leaving Halifax to take on board a good amount of fresh fruit, but owing to the lack of space on board the quantity had to be limited and we had to rely upon wild berries if we wanted any fresh fruit. Though it might seem unbelievable to the average person, the northern parts of our country are rich in small wild fruit and we consumed quite an amount of them. Our numerous stops on the Labrador coast gave us ample opportunity to taste the famed Bake-Apple (Rubus Chamaemorus).

The fruit of this low herbaceous perennial is not particularly good, but once accustomed to its taste one finds it quite agreeable. The immature fruit is reddish in colour and in our opinion is more agreeable to the taste than when completely ripe, at which time it is light yellow and rather soft and juicy. Mrs. P. Power at Grady was kind enough to introduce some of our companions to Bake-Apple pies and though their taste was « local » everybody agreed that they were quite good. At Wakeham Bay we tasted better known berries, such as Blueberries, which were quite good and sweet though small and not very ripe, the season being still too early for them. At Port Harrison, however, all the wild berries were quite ripe and abundant, but it was at Great Whale River and in the Islands near Fort George that Blackberries and Blueberries were most com-

mon. In fact it is their presence that accounts for the great number of wild geese in that part of James Bay.

During their migrations south these birds and others stop not only to rest, but also to eat and they seem to know where to find these sweet and nourishing berries far better than man. We saw geese by the hundreds in some of the Fort George Islands busily gorging themselves with berries before starting for Moose River delta where they are again sure of another good meal of the same type of fruit. Knowing this, the only thing the hunters have to do is to hide quietly behind small hillocks and when the birds are busy eating simply fire a shot or two amongst them. It is not a very sporting way of killing but it is the only way to replenish the larder with fresh meat. These birds if cooked properly are delicious.

We left our new friends of Port Harrison, carrying with us Christmas presents and mail of all kinds; for though our passage was unforeseen it proved very convenient for these people who otherwise are unable to communicate with the outside world more than once or twice a year. We did not travel very far after leaving Port Harrison, however, because of fog. So after having covered about 15-18 miles we dropped anchor at Porpoise Cove, a small indentation on the coast facing Frazier Island, one of the Islands of the Hopewell Group.

Though it was pouring rain we went ashore on Frazier Island. It was not a very agreable task for the fog was dense and the visibility only a few hundred feet. Nevertheless we covered part of the Island and noted its main features. Along most of the mainland side there was a wide beach of light yellow sand and numerous boulders. Here and there were small valleys that had been cut through the top layers of the Cambrian rocks. After climbing to the top of the island we noted that the rocks were dark green diabase trap while lower down on the mainland side the main rock was a medium gray Cambrian limestone. The highest point of the Island was about 200 feet high and on the plateau numerous ponds were found. The island sloped slowly towards the sea. Its length was about 4-5 miles and its width where we landed was about ¼ mile. The temperature of the water in a large pond on the island was 43° F. and of the sea water at 1 P.M. 40° F. while that of the air was 49° F.

We spent a quiet night at Porpoise Cove. Early in the morning we had a slight snowfall, but the day remained quite fair, though cloudy and very cool. At 8 A.M. the temperature was only 50° F. We followed the coast all day and around noon passed Cotter Island, which was remarkable for its practically horizontal strata of trap and limestone which form most of it. No vegetation could be seen on the sea side, but numerous broken pieces of rock at water level were the proof of weathering. We finally anchored at Christie Island, 56° 58′ Lat. N., 77° 30′ Long W., one of the Nastapoka Islands group, in 25 fathoms of water.

September 12th proved to be a very ordinary day. Early in the morning, we passed the mouth of the large Nastapoka River and though we could not see the falls that are close to its mouth, the spray from them was quite visible. That afternoon we passed the entrance to Richmond Gulf.

Richmond Gulf, also called Gulf Lake, is triangular in shape and measures about 20 miles from east to west and 30 from north to south. The entrance is very narrow and in spots is less than 300 yards. The north side of the entrance as seen from the sea, or western side as seen from Richmond Gulf, consists of sharp cliffs, capped by dark trap. These cliffs are very jagged and are about 1,500 feet high. They do not rise perpendicularly, but resemble a gigantic stairway, the last step being nearly at sea level. This is probably caused by the uneven weathering of the rocks. On the southern side of the entrance the coast is more irregular and the summits much lower, from 500-1,000 feet at the most.

The general appearance of the Islands of the Nastapoka group is still about the same. They are high on the mainland side or east side, and they slope gently towards Hudson Bay.

The most interesting fact about the coastline now was the presence of trees for the first time since we entered Hudson Bay.

On the south side of the Richmond Gulf entrance, near the water's edge, black and white spruce were seen forming compact thickets. Generally speaking they are seen everywhere along the coast from this point on, excepting where the strong cold winds of the Bay interfere with their growth.

We finally anchored for the night in 7½ fathoms of water on the west side of Castle Rock Island. The next day, as usual, we started early, but around 9.30 A.M. we again had to anchor because of fog and rain, this time at Bill of Portland Island. Although the weather and the visibility were poor, nevertheless we went exploring ashore.

Bill of Portland Island is one of the last of the Nastapoka Islands and is situated about 8 miles from Great Whale River Post. The shore of the island is a sort of beach covered with numerous boulders and coarse yellow-grey sand. On the east side are cliffs and after climbing for about 300 feet, we came upon a plateau with a smooth slope towards the sea. Numerous ponds were on the plateau and one of them was nearly completely surrounded by a thick growth of willows about 4-5 feet high. Here and there could be seen thickets of spruce, some of the trees being 3-6 inches in diameter but not over 10-12 feet in height. The soil was mostly muskeg and very wet. The main rocks of the island were limestone and diabase. At about noon the fog had lifted a little and so we started for Great Whale River. When we reached the mouth of the river we were met by the natives, who offered to take us over the « bar ». Because of the high seas and poor directions on the part of the « pilot » we were grounded on this sand bar for well over two hours. We remained at Great Whale River from 5 P.M. September 13th till 5.30 A.M. September 15th.

Great Whale Post, 55° 17′ Lat. N., 78° 28′ Long W., is situated on the north side of Great Whale River, a magnificent stream, about half a mile wide at its mouth. We explored the northern banks of the river for about 5 miles inland.

There no longer lay before our eyes the Port Harrison-type of scenery. The district reminded one somewhat of the Laurentians; low mountains with rolling round tops and trees, real trees all over the district. We were south again!

The river flowed between high, steep banks. The banks on the northern side besides being steep, were also quite sandy, but above the small settlement they became rocky and higher, and formed a kind of plateau that was very level and extended towards the interior to the rounded granite mountains over 1,000 feet high. This plateau was cut

by deep gullies and filled with beautiful trees, shrubs and brooks. The southern side of the river was not so rocky and the sandy banks were more extensive and generally speaking the distant hills also were lower. Trees abounded on this side also and were well developped.

The soil forming the river bank on the northern side for about a mile from the H.B.C. Post is sandy and rather flat and is quite damp in spots as drainage is hindered by the natural indentations of the ground. It is covered by trees of fair size, mostly spruce, tamarack and willows. As one progresses along the river, the banks become rockier, the surface soil is still damp and sandy, but sand begins to be replaced by muskeg, and is covered by lichens among which the trees grow.

The principal trees were white spruce, in some cases from 18-24 inches in diameter, black spruce, tamarack, alder and willow.

Fireweed was still flowering and berries of all kinds were quite abundant. In the afternoon of September 14th the temperature of the air was 48° F.

The main rocks of Great Whale River district are granite and granite gneiss.

We regretfully left Great Whale River at 5.30 on Sept. 15th for we had made new friends at this delightful locality. As usual we took more mail along. We passed a very quiet day arranging our collections and notes and at 8 P.M. we anchored for the night.

The barometer was falling and the fog beginning to form and so we knew we were due for another bad spell. In fact we spent the Sept. 16th and part of September 17th in changing anchorages trying to protect ourselves from a N. E. gale. Each time the wind would go down a little we tried to cover a little distance. Finally we anchored among the islands off Cape Jones about 3.30 P.M. of September 17th.

Cape Jones is the northern limit of James Bay on the east side and is a kind of peninsula surrounded by numerous small islands. Navigation was difficult because of the shallowness of the water and the numerous reefs and shoals. The country near Cape Jones is low and flat, the highest hills being rarely over two hundred feet. The island upon which we landed was very flat and low. At low tide it was difficult to land due

to the numerous boulders surrounding the island, which in some cases stretched half a mile out to sea.

The soil of the island was mostly muskeg, with marshes and numerous ponds. Drainage of excess moisture was poor because of the flatness of the land and consequently the vegetation was not very luxuriant. The principal shrubs were birches and willows, some of which grow in ponds two or three feet deep.

In the late afternoon it began to clear and so once again we were treated to a wonderful sunset. The temperature this day was 37° F.

The islands off Cape Jones are well known to the Indians for they go there for duck and geese shooting. All these islands show remains of camps and have a great number of paths going in all directions. The weather during the next two days, September 18th and 19th, was very miserable. We had wind, dense fog, rain, snow, and could only travel a few miles at a time. The following day was a little better and we travelled part of the day finally dropping anchor at the entrance of the channel to Fort George at the mouth of the Big River. We had to shift anchorage immediately, however, owing to the presence of a sand bar there.

We spent the night there and during the evening we were visited by the Oblate Fathers of the Fort George Mission. Next morning we tried to take advantage of the tide to unload the cargo we had on board for Fort George and then we planned to leave right afterwards to save time. Once again, however, the weather prevented us from following our schedule for because of dense fog we could not clear the dangerous sand bars. Thus we were unable to leave for Moose Factory.

The rest of the day was spent at anchor as was the next day. The weather was bad; the wind high, strong and cold; and occasionaly it would snow. The problem ahead of us was how to cross the sand bars that lay across the entrance of the river and made the channel difficult. Once the sand bars were crossed safely we could anchor near an island and wait for good weather and then sail on for Moose Factory and the end of our voyage.

Finally it was decided to attempt the crossing of the sand bars as soon as the tide and the wind were favourable and at this time the high-

est tides being about midnight, that was the time decided upon to make the attempt. We will never forget that night of September 23rd. It was terribly dark, cloudy and cold with snow flurries. In the wheel house it was 41° F. We had no searchlight on board and so we were forced to use flashlights to try and locate the two buoys (barrels) that marked the entrance of the channel.

The Indian pilot who accompanied us was quite sure he could pick out the buoys and so at midnight we weighed anchor and started off, hoping for the best and fearing the worst. No one was asleep, some were on deck others in the kitchen making coffee and preparing something to eat for the crew. Our Indian pilot proved useless and it was only by the protection of God that we passed the sand bars safely for we never saw the buoys. We did have a few terrible moments of anxiety when once for a few seconds, we were immobilized on the sand. All in all we struck sand six times, and much to our relief we finally dropped anchor at Beacon Island at 1.35 A.M.

We thought that our troubles were then over but they were just beginning, for there came a north gale, accompanied by snow. We changed anchorage to protect the boat and next day as the wind was not too bad we were able to explore Beacon Island but the storm was still far from being over.

Beacon Island is a small island situated 7 or 8 miles from Fort George, its name being derived from the fact that a beacon has been placed on this Island as an aid to navigation. The island is particularly interesting as a practical illustration of the effect of wind. All the lower section which is exposed to the north winds has a vegetation that is low and more or less like that of the arctic, while on the protected side, the plants are far more developed and alders and willows attain 8-10 feet in height along the sea shore. Spruce is not common on the island, only a few clumps being found and the trees are rather small as they are partly exposed to the winds.

Berries were very common on the island and our « hunters » had several delightful hours of goose hunting.

The main rocks of the island were pink granite gneiss and hornblende schist. Glacial striæ were also common on the exposed or north

side of the island. Several ponds were found and we collected algæ from two of them. The temperature of the water in one which was partly protected against the cold winds was 48° F. The temperature of the air this same day, September 24th, at 3.30 P.M. was 39° F., on the exposed point of the Island.

Before going any further, let us return to the description of Fort George, 53° 50′ Lat. N., 79° 06′ Long. W. It is an old Hudson Bay Co. establishment, probably established before 1805, and appears to have been in operation from 1805 till to-day without interruption. It is built on the north side of a large island at the mouth of the Big River. Near the H.B.C. post there is a small Anglican mission and Indian orphanage or boarding school under the direction of the Anglican Church. A small distance from the post, among beautiful spruces, the Roman Catholic Mission buildings are found. These buildings are substantial, in perfect condition and well kept; and are under the direction of the Oblate Fathers, who are helped in their work by the Grey Nuns, who are in charge of an orphanage and Indian school combined with a small hospital. We were entertained one evening by the Oblate Fathers and the Grey Nuns in a most delightful way.

The island on which the settlement is built is rather low and consists mostly of yellowish sandy soil resting on tuff or light grey clay. The subsoil is very cold and remains partly frozen. This explains why the trees have no deep roots, but only roots spread out in the sandy layers. The trees are not solid and when there si a strong wind, very often many of them are blown down. The greatest part of the island is wooded, except near the Hudson Bay Post. The trees are generally small, as all the older trees have been cut down. They consist mostly of white and black spruce, tamarack, willows, alders, birch.

Gardening has been quite successful. Potatoes, carrots and other hardy vegetables are cultivated easily.

As for the vegetation it is much more southern like than any of the other points we visited and it has many plants in common with the Montreal and Laurentian districts.

The lumber used locally comes from up the river about 15-20 miles and that used for heating purposes comes from about 5-6 miles

from the mission. The trees used for lumber do not attain the height of those of the Montreal district. The taller trees are about 30-40 feet high. We measured a white spruce which was one of the largest found in the district and found it had a two-foot diameter.

Though the district is well wooded towards the interior, lumber can be used only for local needs because of the difficulties of transportation.

We spent September 24th at anchor, the weather being windy but fair. The early morning of September 25th proved to be the beginning of the promised storm of the equinox which lasted about 30-36 hours. We changed anchorage several times and even tied a rope to the anchor of a previously wrecked vessel on Beacon Island (a good omen), but we could not do a thing to help ourselves and several times we expected to be thrown on the shoals. However, with the help of the running engine to relieve the pressure of the ropes and chains of the anchors we held our position, though at certain times the velocity of the wind must have been well over 60 miles an hour. The temperature of the air at 1 P.M. on September 25th was 38° F.

Finally the wind abated and on September 26th at 10.00 A.M. we left Beacon Island for Moose Factory. We travelled directly across James Bay passing in between the Twin Islands and after travelling all night we arrived on a cloudy and foggy afternoon at the mouth of the Moose River. We could not travel up the river without a pilot. The channel is extremely hard to follow because of the sand carried down by the river. We therefore had to anchor till morning and wait for the pilot who had missed us the night before.

The night proved to be very cold and we had snow and frost. The deck of the boat was covered with one inch of frozen snow and ice.

Finally on September 30th in glorious sunshine we went up the Moose River. The trees along the shore were coloured with all the shades that only a Canadian fall can show; here and there the banks of the river were covered with the snow that had fallen the previous night. At 10.00 A.M. we dropped anchor at the Mission wharf at Moose Factory and the weather that had been so inclement for days suddenly became mild

and bright and the stormy clouds gave place to the fleecy clouds of the perfect day.

Riding at anchor in the Moose River was the *Nouveau Québec* no longer the immaculate vessel that left Meteghan in July, but now an Arctic veteran whose hull bore signs of struggles with storms, ice and shoals, but still looking proud, very proud and tired after such a long voyage . . .

So He bringeth them to the haven where they would be . . .

Gérard GARDNER and Brian E. WILMOT.

Chronique universitaire

JUBILÉ D'ARGENT.

A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire d'ordination sacerdotale du R. P. Philippe Cornellier, recteur, les élèves se réunirent dans la rotonde de l'édifice central de l'Université pour lui offrir leurs vœux et une magnifique serviette de voyage. MM. Marcel Joyal et John Hamel se firent les interprètes du corps étudiant, auquel le R. P. Recteur répondit en français et en anglais.

Au cours de la grand-messe célébrée par le jubilaire, les RR. PP. René Lamoureux, directeur de l'École normale, et Jean-Charles Laframboise, supérieur du Séminaire universitaire, prononcèrent des sermons de circonstance. Le chant fut exécuté par la chorale des séminaristes, sous la direction du R. P. Roland Ostiguy.

Un déjeuner intime réunit autour du R. P. Cornellier et du personnel de l'Université, plusieurs dignitaires ecclésiastiques ainsi que plusieurs confrères de classe du jubilaire. Le R. P. Arthur Caron, vice-recteur, le R. P. Eugène Guérin, vice-provincial des Oblats de l'Est du Canada, et le R. P. Recteur lui-même y prirent la parole.

ÉDUCATION.

Le quatrième congrès de l'Association de l'Enseignement français d'Ontario (A.E.F.), qui a tenu ses assises à l'Université, débuta par la messe célébrée par le R. P. René Lamoureux, directeur de l'École normale, et le sermon du R. P. Louis-Marie Sylvain, O.P., curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa.

M. Roger Saint-Denis, professeur à l'École normale, est élu un des directeurs de l'A.E.F. et président de la section supérieure de cette association.

M. Joseph Béchard, professeur à l'École normale, prend part au deuxième congrès pédagogique de Cornwall.

Le R. P. René Lamoureux se rend à Toronto au congrès annuel de l'Association d'Éducation d'Ontario (O.E.A.).

Parmi tous les élèves des écoles secondaires de la province, M. François Morisset, étudiant à l'Université, remporte le premier prix, au concours de français organisé par le ministère de l'Instruction publique, l'Association de l'Enseignement français et l'Association canadienne-française d'Éducation d'Ontario.

MUSIQUE.

Sous la présidence d'honneur et en présence de Son Excellence le Gouverneur général du Canada et de Son Altesse royale la Princesse Alice, l'Université, avec le concours d'une chorale de cent quinze voix dirigée par le R. P. Jules Martel, a offert, au théâtre Capitol devant deux mille auditeurs et au bénéfice de la Croix rouge canadienne, un concert de musique sacrée polyphonique, comprenant des pièces de Palestrina, de Vittoria, de Soriano et d'autres compositeurs du XVIe siècle. De l'avis des connaisseurs et du grand public, cet événement musical de première importance dû à l'initiative du R. P. Martel, directeur de l'École de Musique, devrait se répéter chaque année.

Le soir du vendredi saint, le même concert fut donné, en l'église du Sacré-Cœur.

Les élèves de Mme Hélène Landry-Labelle, professeur de piano à l'École de Musique, et M. Gilles Lefebvre, violoniste, ancien élève de l'Université et actuellement dans l'Aviation canadienne, ont présenté, dans la salle académique, un concert, au profit de la Croix rouge.

L'École de Musique et de Déclamation de l'Université a donné, à la salle académique, un concert de piano par les élèves de Mlle Marguerite Soublière, avec le concours de deux diseuses, élèves de Mme Lucille Gagné-Mayer.

La Société Sainte-Cécile organisa son dernier concert de l'année, qui fut un grand succès. Outre l'ensemble universitaire, la fanfare et la chorale, les artistes suivants y participèrent: MM. Laycock, Moaher et Rabinovitch, qui composent un trio de hautbois, de clarinette et de basson; M. Dignard, baryton; Mlles Lucille Richard, pianiste, Joan Kelly, harpiste et Hughette Laporte, soprano.

DÉBATS.

Le débat interuniversitaire mixte sur « les mariages de guerre » réunit plus de mille personnes dans la salle de l'École technique. M. Maurice Chagnon et Mlle Marthe Leduc, qui représentaient Ottawa, eurent raison des délégués de l'Université de Montréal, M. Gaston Pouliot et Mlle Colette Toupin. Le chef de bataillon Gabriel Bonneau, délégué du Comité national français au Canada, annonça la décision des juges et félicita les jeunes orateurs.

Au Capitol, le débat annuel des élèves de langue française portait sur le sujet suivant: « Somme-nous dignes de nos pères? » La négative, c'est-à-dire MM. Jean-Claude Hurtubise et Fernand Charette, a triomphé de l'affirmative, MM. Georges Normand et Jean Belleau. Les deux médailles, données par l'Association canadienne-française d'Éducation d'Ontario aux meilleurs orateurs, furent décernées à MM. Normand et Hurtubise.

Les élèves de langue anglaise eurent leur quarante-troisième débat annuel, au théâtre Régent. On discuta « Resolved that the Beveridge Plan should be implemented in Canada ». MM. William Carew et Harold Willis, qui défendaient l'affirmative, l'emportèrent sur MM. Duncan MacDonald et Philip McBain, et méritèrent aussi les médailles offertes par l'honorable sénateur Salter Hayden.

CONFÉRENCES.

Sous les auspices du Comité d'Action catholique du diocèse d'Ottawa, M. le chanoine Hector Brosseau, curé de Montebello, dans une conférence intitulée « Le Problème », donne, à la salle académique, des explications lumineuses sur l'action catholique.

L'École des Sciences sociales invite M. Bernard Bierman, autrefois professeur de sociologie à l'Université de San Francisco et actuellement membre du bureau de la Censure, à donner une conférence sur « la Hollande », son pays d'origine. A l'issue de la conférence, on montre trois films sur la Hollande et ses colonies.

Durant l'année, plusieurs cercles d'études d'Ottawa et de Hull, sous la direction des professeurs de l'École des Sciences sociales, ont étudié le

coopératisme. A l'occasion de la remise des diplômes à une douzaine de personnes qui ont réussi les examens sur la doctrine coopérative, M. Georges Bouchard, du ministère fédéral de l'Agriculture, a fait une conférence sur « la place et le sens du mouvement coopératif dans l'économie nationale ». Il a été présenté par M. Rosario Cousineau, professeur à l'École des Sciences sociales.

Devant un groupe de membres de l'Éveil féminin, le R. P. Rodrigue Normandin, professeur de philosophie aux facultés ecclésiastiques, donne une causerie sur « la formation de la volonté ».

Son Exc. Mgr Louis Collignon, évêque de Cayes, Haïti, et ancien élève de l'Université, vint parler de son nouveau diocèse, devant un nombreux auditoire réuni dans la salle académique.

M. Anton Pegis, professeur de philosophie à l'Université Fordham de New-York, donne deux conférences, au Séminaire universitaire, sur « Platonic and Thomistic theories of knowledge ».

C'est dans la chapelle de l'Université que se tint l'Acies ou consécration annuelle à la Sainte Vierge de tous les membres de la Legion of Mary d'Ottawa. Son Exc. Mgr L. Nelligan, évêque de Pembroke et aumônier général des forces armées du Canada, prononça une allocution à cette occasion.

NOS REPRÉSENTANTS.

Au diner annuel de la Fédération des Femmes canadiennes-françaises, qui eut lieu au Château-Laurier, les RR. PP. Philippe Cornellier, recteur de l'Université, et F.-X. Marcotte, aumônier général de la Fédération, étaient présents.

M. l'abbé Francis Bradley, professeur à l'Université et directeur diocésain de la Legion of Mary, assiste à Montréal à une réunion générale de cette même organisation d'action catholique.

Le R. P. Paul Dufour, autrefois professeur à l'Université, a été nommé aumônier militaire sur le premier navire-hôpital canadien, l'ancien *Lady Nelson*.

A la dernière réunion de la Fédération canadienne des Universitaires catholiques, tenue à Montréal, l'Université d'Ottawa était représen-

tée par les RR. PP. Arcade Guindon et Désiré Bergeron, MM. Roger Saint-Denis et Rosaire Parent, ainsi que par quatre étudiants: MM. Louis Terrien, Jean Lupien, Pierre de Bellefeuille et Pierre Prévost.

AU SÉMINAIRE UNIVERSITAIRE.

La nouvelle chapelle du Séminaire universitaire fut bénie par Son Exc. Mgr Antoniutti, Délégué apostolique au Canada. Son Exc. Mgr J.-A. Langlois, évêque de Valleyfield, entouré d'un grand nombre de dignitaires ecclésiastiques, assistait au chœur.

Au dîner qui suivit la bénédiction et la messe pontificale, près de deux cents convives entendirent des allocutions prononcées par Son Exc. le Délégué apostolique, le R. P. Philippe Cornellier, recteur de l'Université, et le R. P. Jean-Charles Laframboise, supérieur du Séminaire.

Le lendemain, eut lieu la première réunion des Anciens du Séminaire Saint-Paul, qui fondèrent une Association dont M. l'abbé Leo K. Ryan est le président. Au cours de la messe chantée par le R. P. Supérieur, MM. les abbés Léonard Arsenault et Francis Cox, qui terminèrent leurs études au Séminaire en 1940, prononcèrent les sermons; et, au dîner, le R. P. Laframboise, ainsi que le R. P. Alexandre Faure, directeur spirituel du Séminaire, et MM. les abbés Leo Ryan et Alphonse Lafrenière prirent la parole.

CHOSES MILITAIRES.

Le major-général R. O. Alexander, inspecteur général de l'Armée pour les districts de l'Est du Canada, accompagné du brigadier L. Armstrong, commandant du district militaire de Kingston, du colonel G. Garneau, commandant de la zone militaire d'Ottawa et du lieutenant-colonel C. Miller, commandant du C.E.O.C. de l'Université, a fait l'inspection de plus de cinq cents cadets de notre Corps-École d'Officiers. Il les a examinés alors qu'ils s'adonnaient aux exercices de manœuvres, à la charge à la baïonnette, à la pratique du masque à gaz, au lancement de la grenade, à l'étude de la carabine, de la mitrailleuse Bren, de la topographie et autres matières du programme.

Le commandant du Corps-École a annoncé récemment que tous les officiers du contingent qui ont essayé des examens en vue d'une promotion, les ont réussis.

Plus de soixante de nos étudiants se sont inscrits pour suivre les cours de l'École d'Officiers pour la Marine. Outre la formation académique et l'entraînement militaire qu'ils recevront ici, ils passeront quelques semaines à Halifax ou à Esquimault pour acquérir de l'expérience sur les navires de guerre. Un certain nombre d'entre eux seront choisis pour un entraînement plus intense de dix-huit semaines, à la suite duquel ils auront le grade provisoire de sous-lieutenant de Marine et pourront s'engager dans cette carrière.

L'Université inaugurera, en septembre, un cours spécial de huit mois en sciences mathématiques et physiques, pour une cinquantaine de candidats au poste d'officier dans les services techniques de l'armée canadienne. Ces étudiants de dix-sept à vingt ans, triés sur le volet, seront sous la surveillance militaire et recevront une solde quotidienne.

Plus de six cents anciens élèves de l'Université sont aujourd'hui sous les armes et combattent sous tous les cieux. Déjà au moins treize d'entre eux sont morts pour la patrie. Voici leurs noms: MM. Barsalou, Bernard, Convey, Dority, Emond, Farley, Hall, Labarge, Lozier, O'Leary, Pelletier, Ribout et Sabourin. En même temps que nous donnons cette liste de héros, nous offrons à leurs parents éplorés nos plus vives sympathies. R. I. P.

ANNIVERSAIRE DE COPERNIC.

A l'occasion du quatrième centenaire de la mort du fameux astronome polonais, le chanoine Nicolas Copernic, un des premiers défenseurs de la théorie héliocentrique, l'Université a répondu à l'appel de la société des « Amis canadiens de la Pologne », qui avait organisé, par tout le Canada, une semaine du livre polonais, commençant le 24 mai. La civilisation catholique et latine de l'héroïque Pologne offrait trop d'affinités avec la mentalité canadienne-française pour que nous demeurions indifférents à ce projet inspiré par une profonde sympathie pour cette nation si éprouvée.

Henri SAINT-DENIS, o. m. i.

BIBLIOGRAPHIE

Comptes rendus bibliographiques

PAUL-HENRI BARABÉ, O.M.I. — *Les Secrets de la Messe. Causeries familières.* Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1943. In-12, 215 pages.

En concluant ses *causeries familières* sur *Les Secrets de la Messe,* le R. P. Barabé forme « le vœu qu'elles soient relues et méditées souvent »; il prie « son bienveillant lecteur de revenir à ces ondes de lumière et de feu » (p. 212). Vœu et prière qui deviennent une nécessité pour quiconque désire s'assimiler toute la moelle de ces pages riches de doctrine. Sans doute, le secret de la messe, l'auteur n'a pas la prétention de le révéler ni de l'expliquer; il sait trop pertinemment que, malgré les prodigieux approfondissements des théologiens de tous les siècles, la messe reste un mystère — *mysterium fidei,* — donc quelque chose de caché, de vraiment secret pour l'esprit humain, même éclairé par la foi. Mystère qui se laisse approcher, partiellement circonscrire, mais jamais épuiser. Grâce au clair-obscur de la foi, la raison pénètre dans le temple catholique, s'approche de l'autel sacré, observe le drame eucharistique, dont elle entrevoit les ineffables splendeurs. Ainsi a voulu faire le R. P. Barabé. Pour le profit tout d'abord d'auditeurs québécois, il a prononcé, lors du premier Congrès Eucharistique National, une série de conférences sur la messe; il les a reprises, au cours de la présente année, pour les radiophiles de Hull et des environs. Ces conférences, dont plusieurs souhaitaient de posséder le texte intégral, les voici maintenant fixées par l'imprimerie. De l'auteur, on retrouve tout, excepté la voix harmonieuse et chaude qui donne à la phrase le relief voulu, et à l'idée l'effet recherché. A la lecture, on sera dès l'abord quelque peu rebuté. Avouons que pour une complète intelligence de ces pages il est requis une connaissance plus que rudimentaire, vague et générale du catéchisme et en particulier du saint sacrifice de la messe. Après quelques courageuses randonnées à travers je ne dis pas le désert, mais la région des montagnes, après quelques généreux efforts d'ascension intellectuelle, on découvrira vite la plaine où chacun pourra avancer sans grandes fatigues. C'est dire que ces pages offrent beaucoup plus que le sous-titre laisse entendre. C'est en quelque sorte une petite somme dogmatique, morale et liturgique de la mese. Un catéchiste qui l'aurait méditée ne serait jamais à court pour ses classes de religion, au chapitre de la messe. Les âmes de foi y trouveront abondante matière à édification. Personnellement — est-ce déformation professionnelle? — nous aurions préféré, pour certains chapitres plus denses, un style plus simple, plus obstinément didactique. Lorsque la pensée est en travail de recherche et de clarification, il ne faudrait pas qu'elle soit distraite ni surtout embarrassée par certains traits de plume plus propres à lui barrer le chemin qu'à la tirer de l'avant. Cette réserve faite, on n'a pas lieu de souligner des peccadilles inévitables. Somme toute, c'est là un excellent livre; la faveur qu'il obtient auprès du public est son brevet de valeur.

Rodrigue NORMANDIN, o. m. i.

* * *

ALBERT BROSSARD, S.J. — *Joies et tristesses de la maison*. Montréal, Éditions de l'Arbre, 1942. In-12, 112 pages.

Le R. P. Brossard a obéi à l'heureuse inspiration — ou à l'impérieux devoir — de publier son *carême du Gésu 1942*. L'imprimé conserve un peu de la chaleur d'accent de la parole vivante. C'est qu'il s'agit ici de bien plus que de littérature: il s'agit de sauver, de sauvegarder la valeur spirituelle de la Maison qui « est une *âme*, un *amour*, une *foi*, une *tradition* ». La famille est à tel point menacée! L'esprit de sacrifice — qui est tout l'Évangile et qui est le ressort de l'Amour — est à ce point miné par l'instinct de jouissance égoïste propagé par trop de forces du fameux progrès: la presse, la radio, le cinéma, la littérature! D'autant que le libéralisme économique — qui a sa source lui aussi dans l'égoïsme jouisseur — aboutit chez nous, comme partout où il a sévi, à une politique antifamiliale au grand dam du capital humain. Le R. P. Brossard a bien raison de jeter le cri d'alarme: « Aurions-nous l'imprudence de reproduire, à cette heure lourde de l'existence du monde, en notre pays moralement ébranlé, ces défections où se sont laissé entraîner, pour leur perte et leurs grands malheurs, tant de vieilles chrétientés, éclairées depuis plus longtemps que la nôtre pourtant des lumières et des expériences de l'Évangile, mais assoupies dans leur indifférence et leur lassitude, devenues infidèles à leur destinée chrétienne, infidèles aux commandements de Dieu, aux lois les plus saintes du mariage, de la famille et de la vie? » L'orateur expose alors — en cinq sermons rapides, vigoureux, émus, d'une belle ordonnance, — par quelle richesses la maison « *se prépare*, par quelles générosités elle *s'agrandit*, quels graves dangers *la menacent*, quels égoïsmes *la vident*, quels secrets de joyeuse intimité la conservent, malgré les épreuves, toujours *heureuse* et toujours *vivante* . . . » Je souhaite que ce petit livre entre dans toute les bibliothèques familiales, qu'il tombe surtout entre les mains des jeunes gens qui se préparent à fonder un foyer.

P. HILAIRE, Capucin.

* * *

R. P. ARCHAMBAULT, S.J. — *De Rome à Montréal. L'Action catholique à travers le monde*. Montréal, École sociale populaire, 1942. In-12, 274 pages.

De Rome à Montréal nous permet de faire un tour du monde fort instructif et à peu de frais. L'itinéraire: le Vatican, l'Italie, la Belgique, la France, la Pologne et l'Angleterre, l'Argentine et les États-Unis, l'Australie et les pays de mission, enfin le Canada. Le but du voyage: étudier l'essor et les réalisations, à travers le monde, du grand mouvement d'apostolat laïc voulu et lancé par Pie XI. Étude historique et documentaire avant tout, puisque d'ordinaire, après avoir assisté à la naissance du mouvement, l'auteur rapporte les différentes constitutions que s'est données l'Action catholique dans les pays déjà mentionnés, pour en arriver ensuite à ses réalisations les plus saillantes. Puisque l'on passe d'une contrée à l'autre, l'instinct de comparaison est vite en alerte. Dans le présent cas, on ne peut que tirer du bien à voir ce qui se passe chez les autres. Les conclusions essentielles qui jaillissent de cette comparaison et de tout le volume. Son Éminence le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I., a bien voulu les proposer avec sa maîtrise habituelle dans la préface. « On a cru, écrit-il, pouvoir s'appuyer quelquefois sur des directives et des déclarations pontificales, en des textes d'ailleurs sollicités, à l'effet de pratiquer selon ses goûts propres des exclusives en matière d'Action catholique, et de la réduire à des moules catalogués ou à des formes figées » (p. 6). Certes, « son caractère essentiel est le même partout: elle est une participation ou une collaboration des

laïcs à l'apostolat hiérarchique de l'Église . . . Mais quant à sa régie interne, si elle offre dans les diverses contrées de profondes analogies, sa souplesse d'autre part, et son instinct d'adaptation en sont les traits saillants . . . Les faits exposés dans les pages qui suivent sont là pour marquer les interprétations moins rigides qu'en a faites l'Épiscopat des diverses nations, et les approbations romaines qu'ont reçues explicitement ces interprétations concrètes elles-mêmes » (p. 6-7). Tel est le premier et principal enseignement à retenir de cette excursion. Il en est un second déjà contenu implicitement dans le premier. « S'il y a, écrit Son Éminence, de très heureux mouvements spécialisés d'Action catholique, il y a aussi autour d'eux d'autres mouvements variés de constitution et d'allure, des œuvres non spécialisées, qui entrent toutefois tantôt d'une façon plus prochaine et sous une formule explicite, tantôt d'une façon éloignée et implicite, dans les cadres d'Action catholique même proprement dite. Sans doute l'apostolat spécialisé est la méthode préférentielle d'Action catholique, non point pourtant essentielle et exclusive » (p. 10). D'où, nécessité, pour tous les apôtres d'une grande largeur de vues, d'une souple et complète docilité à leurs Ordinaires respectifs. Toute cette préface est en quelque sorte un manifeste. Son Éminence la termine en émettant un vœu qui devrait être chez nous un mot d'ordre: « Il y aura maintenant à saisir de ce noble apostolat le monde universitaire » (p. 14). Qu'on le veuille ou non, l'Action catholique est et sera la pierre de touche de notre catholicisme. Une idée pour laquelle on n'est pas prêt à se battre et à se sacrifier, à payer non seulement un peu de sa bourse, mais aussi un peu de sa personne, ce n'est pas une idée aimé et vécue. Le livre du R. P. Archambault, ainsi que ses nombreuses autres publications sur l'Action catholique, aura largement contribué au rayonnement de plus en plus considérable de cet apostolat sauveur.

Rodrigue NORMANDIN, o. m. i.

* * *

GRACE LEE NUTE. — *Documents Relating to Northwest Missions. 1815-1827.* Saint Paul, The Minnesota Historical Society, 1942. In-8, XIX-469 pages.

La pensée inspiratrice du présent ouvrage est noble et provoque l'admiration. On a voulu rendre hommage à un homme qui a suscité un mouvement intellectuel et créé une atmosphère dans laquelle devait germer et se développer le goût de l'histoire régionale. Le volume de Grace Lee Nute est une pierre d'assise d'un monument à la mémoire de Clarence Walworth Alvord.

Alvord est bien le type de l'Américain, pour qui les frontières n'existent pas. Il va d'un bout à l'autre des États-Unis, et ne s'arrête qu'une fois qu'il a trouvé son centre magnétique. Né dans la Nouvelle-Angleterre, il y reçoit son éducation; mais il se sent à l'étroit dans cette population compacte et affairée; il rêve de plus vastes horizons, où l'esprit soit plus libre et plus larges les vues. La vallée du Mississipi l'enchante et l'arrête. Il fouille les documents de l'*Illinois State Historical Library*. Un monde se révèle à son esprit inquisiteur. Il a sous la main des liasses de documents qui ouvrent à l'histoire les origines religieuses de cette immense région. Il secoue la poussière des bibliothèques et montre au grand soleil les récits pittoresques des fondateurs. Il découvre parmi ces fondateurs des missionnaires catholiques, envoyés par l'évêque de Québec à la suite des engagés des grandes compagnies commerciales. Son âme protestante ne se laisse pas rebuter par l'esprit catholique qui jaillit de cette paperasse jaunie par les siècles. Dès lors qu'il y trouve la vérité, il s'y complaît; il consigne, il annote, il collige, il trace un plan d'ensemble et publie les premières tranches d'un ouvrage général qui fait abstraction des frontières internationales et couvre tous les pays aux sources du vieux Meschascébé.

En 1917, il édite *Mississippi Valley in British Politics;* en 1926, *Lord Shelburne and the Founding of British-American Goodwill.* Entre temps, il écrit des articles et fait des conférences aux États-Unis et en Angleterre; il visite la France et l'Italie, et prépare la publication des documents français sur les origines des missions catholiques dans le centre de l'Amérique du Nord, au début du XIXe siècle. C'est la collection complète de la correspondance de l'évêque de Québec, monseigneur Joseph-Octave Plessis, de lord Selkirk, des autres dirigeants des deux compagnies de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest, des premiers missionnaires de la Rivière-Rouge: les abbés Joseph-Norbert Provencher, Pierre-Antoine Tabeau, Sévère Dumoulin, Thomas-Ferruce Destroismaisons, Joseph Crevier et Georges Belcourt. La mort ne lui permit pas de publier ces précieux documents. Mais il a fait école et ses disciples du *Minnesota Historical Society* vont prendre, dans sa volumineuse compilation, l'occasion d'élever un monument impérissable à la mémoire de leur maître.

Les documents contenus dans l'ouvrage couvrent une période relativement courte: 1815-1827; mais c'est la plus active et la plus importante aussi, en raison des motifs en jeu et du but à atteindre. Lord Selkirk voyait dans l'établissement des missionnaires catholiques à la Rivière-Rouge un facteur d'ordre et de paix, favorisant le développement et la stabilisation des intérêts de la compagnie de la Baie d'Hudson. La compagnie du Nord-Ouest en voulait faire autant. De son côté, monseigneur Plessis tenait à ce que les milliers d'engagés, dont la majorité s'étaient établis à demeure dans ce pays, fussent desservis. Il y voyait encore la possibilité d'y faire nommer un évêque, qui serait un jalon dans la création d'une hiérarchie catholique au Canada. Quant aux missionnaires, ils devaient exercer leur zèle à travers mille difficultés. Toutes les questions surgissaient en même temps: relations politiques avec les gouvernements, agriculture et industrie, construction d'édifices religieux, rapports avec les Indiens et les Métis, luttes contre les agissements des cultes dissidents.

Sans perdre de sa valeur objective, le présent ouvrage est pour nous une répétition du travail de bénédictin accompli par monsieur l'abbé Ivanhoë Caron: *Inventaire de la correspondance de monseigneur Joseph-Octave Plessis, archevêque de Québec,* paru dans le *Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1932-1933.* Mais pour le public américain — pour lequel il a été préparé, — il sera une révélation et un appoint considérable dans les relations et la bonne entente par-dessus les frontières. La plus stricte objectivité historique paraît évidente à travers l'ouvrage.

Nous tenons à féliciter l'*Alvord Memorial Commission,* le *Minnesota Historical Society* et Grace Lee Nute pour la belle atmosphère de franche sympathie qui ressort de l'introduction et des nombreuses notes appréciatives au bas des pages.

Henri MORISSEAU, o. m. i.

* * *

GEORGES GOYAU, de l'Académie française. — *Une épopée mystique. Les origines religieuses du Canada.* Paris, Éditions Spes; Montréal, Granger Frères. In-12, 304 pages.

La librairie Granger Frères offre au lecteur canadien une nouvelle édition de cette « épopée mytique »: *Les origines religieuses du Canada.* Cette épopée nous est bien connue, mais tout canadien aimera s'y replonger en l'agréable compagnie du grand académicien français Georges Goyau, ami des Canadiens français. Ce sera un plaisir pour nous, en ces temps de malheurs et d'épreuves, de revoir notre mère éprouvée, la France, au temps de sa plus belle gloire et de ses dévouements les plus héroïques. C'est l'âge où ses découvreurs et ses fondateurs envahissaient le nouveau-monde en levant devant les yeux

des infidèles éblouis la croix du Sauveur; c'est l'âge où vivaient Marie de l'Incarnation, M. de Maisonneuve, Jeanne Mance; c'est l'âge où ses premiers martyrs versaient leur sang pour la cause sacrée de la religion.

Ce sera toujours la gloire de la France d'avoir eu une foi si vivace qu'elle cherchait sans cesse à se répandre, qu'elle savait se consilier tous les cœurs, qu'elle était le plus grand instrument de Dieu pour la propagation de la foi catholique.

Cette nouvelle édition est complétée d'une riche documentation de notes et de références ainsi que d'une importante bibliographie.

A. T.

* * *

ROBERT RUMILLY. — *Histoire de la Province de Québec.* I. *Georges-Étienne Cartier.* II. *Le « Coup d'État ».* III. *Chapleau.* IV. *Les « Castors ».* V. *Louis Riel.* VI. *Les « Nationaux ».* VII. *Taillon.* VIII. *Laurier.* IX. *Marchand.* Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1941-1942. In-12.

Rumilly continue dans un rythme précis son *Histoire de la Province de Québec.* Les tomes se succèdent en cadence régulière. C'est aussi ponctuel qu'une tranche de feuilleton. A peine si vous avez le temps d'en finir avec Taillon, que Marchand est sur la table, et vous devez le commencer.

Ce n'est pas pour me plaindre que j'en fais la remarque; je me suis mis au pas, et je soutiens la course d'un intérêt suivi. J'y trouve de la vie, de l'entrain, de l'action. On a l'impression d'être toujours dans une foule, la foule bigarrée de couleurs politiques, de titres et de costumes. Les figurants se tassent, se bousculent et se remplacent sans vous laisser le temps de les bien reconnaître. Heureusement qu'ils vous reviennent avec d'autres ripostes. C'est un vrai cinéma. Les distances sont supprimées. Dans un même chapitre, voire un paragraphe, votre homme est à Saint-Jean, puis à Kamouraska; il revient à Québec; il vous cable de Rome; bientôt vous le voyez qui entre chez l'évêque de Montréal.

Est-ce bien là l'histoire de la province de Québec? D'aucuns en ont douté. Pour eux, ce ne serait qu'une réédition des journaux de l'époque; et l'histoire ne s'écrit pas par des reporters d'occasion; ce sont là gens à gages, qui nuancent les faits aux caprices d'un patron.

Il ne faudrait pas, je crois, généraliser; car les journaux ne sont à Rumilly qu'une source de renseignements: il en cite bien d'autres, et en garde *in petto,* qu'il donnera plus tard, au fur et à mesure que les circonstances permettront de le faire. Déjà les derniers tomes indiquent des références que les premiers n'avaient pas. Et même dans les journaux, si vous collationnez les différentes nuances, vous pouvez joliment colorer le tableau et lui donner la figure d'un portrait ressemblant; surtout quand vous ajoutez, comme le fait l'auteur, les teintes variées des défauts de tous genres et les sobriquets courants. Tout cela est bien loin de charger le portrait. C'est Cromwell qui disait au peintre: « Mettez même les verrues, mettez-les toutes. »

Si nous nous reportons à une définition ancienne d'Amyot (1513-1593) : « L'historien, c'est un greffier tenant registre », nous accepterons cette pléthore de faits divers, dont plusieurs sont indispensables à la compréhension totale du personnage ou de l'époque. A côté des grands rôles qui ébauchent l'histoire, nous trouvons les choristes, acteurs de second plan, confidents nécessaires à l'action générale; ils soutiennent les chefs ne fût-ce que par leur présence. Combien de nos hommes publics qui n'ont pas trouvé place dans l'histoire trop correcte! Leurs noms ne se rencontrent pas dans les diction-

naires, mais qui sont bien de mise dans une histoire populaire. Tel est ce député *depuis la Confédération*, qui n'a pas dit ou fait quoi que ce soit que l'historien aurait pu consigner; c'était l'ombre des chefs, *portant lunettes d'or sur une figure ronde et rose*. Il a pourtant joué un rôle que l'histoire se doit de rapporter pour une plus ample information.

« La partie essentielle de l'histoire, celle qui doit le plus intéresser les lecteurs, fait connaître le caractère et les mœurs tant du peuple en général, que des hommes en particulier; et l'on peut dire que c'est là l'âme de l'histoire, au lieu que les faits n'en sont que le corps » (ROLLIN, 1661-1741).

Rumilly a fort adroitement approché, à la fois, le corps et l'âme de l'histoire. Dans son abondante exposition de faits, il dévoile les particularités du caractère canadien-français avec son fond latin, ses réserves gauloises et ses tendances acquises du tempérament saxon. Il y a tout cela, chez nous; et c'est notre richesse. Nous le dire, est bien; le souligner, c'est mieux. C'est le faible de l'histoire de Robert Rumilly de ne pas l'indiquer. Sa méthode, pour *être assez nouvelle et personnelle*, n'en reste pas moins en marge de la formule intégrale de l'histoire. « L'historien ne doit pas simplement renseigner son lecteur, il doit l'enseigner, entendez pétrir son âme, la façonner pour l'action » (Louis MADELIN). Rumilly s'y récuse; il prétend nous laisser la libre faculté de juger et de tirer nos propres conclusions. Je ne vois pas en quoi son jugement d'historien préjudicierait à celui du lecteur. J'y verrais, au contraire, l'occasion du choc d'où pointerait la lumière. Ce n'est pas parce que Michelet s'avère partisan que tout jugement d'historien devient suspect et arbitraire. Que seraient Garneau et Ferland sans leur but de nous « apprendre notre histoire [pour que] le culte assidu des hommes et des choses de notre passé constitue la meilleure école pour préparer les générations qui lèvent aux tâches de demain »? (FERLAND.) On s'attend à trouver la pensée de l'auteur sur les faits historiques que renferme son livre; autrement ça devient une tranche d'archives, qui, toute riche qu'elle soit, ne restera pas moins sans couleur et sans vie pour avoir simplement secoué la poussière qui la tenait captive dans des arcanes ignorés.

Rumilly craindrait-il de blesser quelques susceptibilités du fait qu'il n'est pas Canadien de naissance? Faillon ne l'était pas; et pourtant son histoire s'est accréditée à côté de celles des historiens qui sont nés sur nos bords. Aussi bien, Rumilly n'est plus un étranger à qui l'on doive mesurer les délicatesses de l'hospitalité. Il est des nôtres; et nous entendons le traiter comme tel. Qu'il parle, qu'il écrive, qu'il porte son jugement; il y aurait dommage à garder pour lui seul les leçons d'avenir que sa vaste information a puisées dans notre vie nationale. Son rêve est par trop limité. Ce n'est pas *dix lecteurs* qu'il faut porter *à discerner un danger, à dégager une leçon;* mais pour rendre complet le *service à la patrie d'adoption bien-aimée*, il faut que tout un peuple y trouve son compte.

Les questions ne manquent pas qui demandent des solutions.

Le titre de l'ouvrage exigerait, il me semble, plus de précision, ne fût-ce que par une date. Il ne m'était jamais venu à l'idée que l'histoire de la province de Québec commençât à la Confédération. Que le territoire ait porté le nom officiel de Bas-Canada pendant un quart de siècle, cela n'a pas créé une solution de continuité dans la vie du peuple. Ce sont les mêmes problèmes qui fourmillent et s'agitent. La province de Québec existait sous ce nom avant l'Acte de l'Union; les historiens disent bien que « la Province de Québec fut divisée pour former le Haut et le Bas-Canada ». La Confédération a reçu ses hommes *tout faits du Bas-Canada*. Les Cartier, Mercier, Chapleau et Laurier n'ont fait que continuer l'œuvre des Lafontaine, Taché, Morin et Cherrier, qui avaient relevé à la tâche les deux Papineau, Bédard et Viger. Quand Théophile-Pierre

Bédard publiait, en 1869, son *Histoire de Cinquante Ans, 1791-1841*, c'était bien du Québec qu'il entendait faire l'histoire.

Après cette précision, que de beaux sujets d'étude dans l'*Histoire de la Province de Québec, sous la Confédération! Pourquoi les Canadiens français se montrèrent méfiants à l'égard de la Confédération? Comment Cartier réussit à prendre, à maintenir, puis à perdre son ascendant sur la province? Les polémiques qu'évoquent les noms de Riel, Chiniquy, Guibord? Qu'est-ce qui séparait monseigneur Taschereau et monseigneur Laflèche? Que furent les « Castors », les « Nationaux », les « Ultramontains »? Les Canadiens français ont-ils tiré profit de l'Acte de 1867?* Et une foule d'autres questions qui ont agité notre vie nationale et ébranlé les assises du nouveau régime.

Un index, à la fin de chaque volume, guide dans la recherche du détail voulu sur les hommes et les choses.

Henri MORISSEAU, o. m. i.

* * *

Abbé ALBERT TESSIER. — *Pèlerinages dans le passé*. Montréal, Éditions Fides, 1942. In-8, 214 pages.

Abbé ALBERT TESSIER. — *La Patrie, c'est ça! Les Beaux Albums Tavi*, N° 3. Montréal, Éditions Fides, 1942. In-8, 48 pages.

Je viens de terminer les *Pèlerinages dans le passé*. Je reste sous l'impression d'avoir fait un voyage, le plus beau de ma vie, à travers notre histoire, visitant les sanctuaires des vertus des aïeux. Je me suis attardé à vouloir retenir les leçons de fierté que recèlent pour nous ces arcanes ignorés. A la suite de nos héros, j'ai cru faire pieusement le chemin de la . . . gloire, méditant les stations des vertus nationales. Et, petit à petit, au fil de ces pages, j'ai vécu en beauté les jours de nos ancêtres. Car ce sont les miens, les vôtres, qui affirment hautement que Dieu, dans sa bonté, n'a pas fait pour les autres, ce qu'il a fait pour nous. Dieu voulait que le Canada fût un témoignage de toutes les vertus que renferme son Évangile. Et j'ai cru, un moment, que j'avais dans les mains l'évangéliaire du Canada français. Je sentais que partout un frisson de fierté avait passé par là, en laissant après lui une grâce de viatique qui entraîne à l'action hors des chemins poudreux où s'enlisent nos vies. Je me croyais plus fort parce que d'autres avant moi avaient tracé la voie par des jalons de feu. Je les revoyais toutes, ces figures d'ancêtres, comme on revoit les saints dans la méditation.

A côté des héros, personnages classiques, qu'on apprend à connaître dans les précis d'histoire, d'autres figures me sont apparues. Elles étaient aussi belles les unes que les autres. Car la liste des grands héros n'est pas close avec Cartier, Champlain, Maisonneuve, et Dollard, Jean Talon et Montcalm. Pour n'être pas connus, une foule de nos ancêtres attendent qu'une main soulève le linceul qui garde le secret de leur gloire oubliée. Hébert, Marie Rollet, Jean Nicolet, Pierre Boucher, Jeanne Crevier, Agathe de Saint-Père et tout le long cortège des héros anonymes, le curé, l'habitant, l'admirable maman, la maîtresse d'école, méritaient bien la gloire qu'un amant de l'histoire vient de réveiller autour de leurs noms. Et sans doute il en reste que des yeux vigilants découvriront un jour.

Monsieur l'abbé Tessier mérite la reconnaissance du peuple canadien pour le zèle qu'il déploie à mettre sous nos yeux des figures qui commandent des *Pèlerinages dans le passé* trop oublié..

Ici, ce n'est pas tant les personnes que les choses qui servent à définir la patrie. Acceptant la formule si correcte de Rivard, l'auteur passe en détail ce que l'oncle Jean montrait dans son grand geste de patriote: *La patrie, c'est ça!* Ces forêts et ces lacs, sous le soleil ou la neige, ces grosses maison de pierre, aussi vieilles que le pays, les calvaires de nos routes, la maison du bon Dieu, qui domine la plaine, les fermes et leurs troupeaux, à l'heure exquise des vaches, les villes industrielles, le fleuve Saint-Laurent, si riche de souvenirs, tout ça, c'est la patrie, la patrie des aïeux. Tout est là, près de nous; il suffit de le voir. Mais . . . j'oublie que ce livre n'était pas fait pour moi; c'est pour les enfants de chez nous. L'abbé Tessier est un malin! Car, c'est moi qu'il visait dans Claude et dans Lili. Il a atteint son but: j'ai revu la patrie comme on devrait la voir, avec des yeux d'enfants.

Henri MORISSEAU, o. m. i.

* * *

PIERRE DAVIAULT. — *Les carnets d'un liseur. Artistes, Aventuriers, Grands hommes.* Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1942. In-12. 240 pages.

M. Daviault est un « liseur » qui possède le don précieux de s'étonner et qui, de plus, a le bon esprit de nous faire part de ses découvertes. Pour les gens pressés ou accablés de besogne son livre devient d'un intérêt patent. Sa curiosité a mené l'auteur sur tous les chemins de l'histoire et de la petite histoire et même sur les sentiers de l'anecdote et du potin. Une partie de son livre sacrifie peut-être trop à ce goût du futile: une vingtaine de pages sont converties en recueil de commérages et de bons mots. Et cependant certains potins sur des rivalités ou des originalités d'artistes en révèlent parfois plus long sur le secret de la naissance d'une œuvre d'art que les commentaires savants des professeurs. — Un chapitre regrettable: *L'Académie française à ses débuts.* La curiosité de notre « liseur », d'un instinct si sûr d'ordinaire, comme en témoignent les chapitres qui relèvent quelques énigmes historiques, a dû s'émousser. Sinon il eût fait son profit d'un ouvrage de Louis Batiffol: *Richelieu et Corneille,* paru en 1937. La lecture de ce livre eût incité M. Daviault à retoucher son article écrit en 1936 et à faire le procès d'une légende (la rivalité de Richelieu et de Corneille) créée par Pellisson, alimentée par Voltaire, Michelet et Lanson. — Qu'on prenne et qu'on lise, tout de même, le livre de M. Daviault. Le profit est certain, le plaisir également. Ceux qui aiment le romanesque et ont vergogne de l'avouer éprouveront, dans la dernière partie, une satisfaction sans mélange à lire des histoires invraisemblables qui sont arrivées.

P. HILAIRE, Capucin.

* * *

ROBERT BERNIER, S.J. — *Jacques Chevrier, Chef d'Escadrille, R.C.A.F.* Montréal, Éditions de l'A.C.J.C., 1943. In-12, 95 pages.

La vie de Jacques Chevrier mérite d'être racontée. Elle peut servir de modèle aux jeunes, plus particulièrement aux nôtres sous les armes. Il y a mieux que de subir une condition de vie: c'est de tirer parti intégralement de celle que la Providence permet, en pratiquant la charité envers Dieu et envers le prochain, avec tout ce qu'elle comporte de générosité et de sacrifice, surtout dans la carrière militaire.

Jacques Chevrier a aimé Dieu et ses semblables — sa biographie et ses lettres à des amis et à sa fiancée nous le disent, — il les a servis glorieusement, jusqu'au jour du fatal dénouement, le 6 juillet 1942: parti à la poursuite d'un sous-marin ennemi qui venait

de couler deux navires marchands au large de Cap-Chat, son avion plongea dans le fleuve Saint-Laurent, à cinq heures et trente du matin. Notre héros avait vingt-quatre ans. Il s'était merveilleusement préparé au sacrifice suprême. Voyez comment il conçoit son devoir quotidien: « Il s'agit de faire d'abord son devoir d'état en artiste, i. e.: celui qui recherche la perfection dans ce qu'il accomplit, tel (que) Dieu le fait » (p. 88). Ses envolées dans l'espace le fascinent et accentuent sa pratique habituelle de la présence de Dieu: « L'espace. C'est immense, ce n'est pas la terre! Il n'y a rien à voir, rien à penser, rien pour distraire. On se sent dans l'atmosphère. On est porté par elle. On ne pèse plus, porté par la lumière. J'aime à jeter un coup d'œil en bas: c'est petit; on a laissé ça en bas! C'est comme si je sortais du monde et que je me mettais en présence de Dieu. Comme en commençant une prière. Et le fait est que tout le temps que je vole, je ne cesse à peu près pas de penser à Lui » (p. 33). On lui demande un jour d'écrire un article louangeur en faveur de son *Alma Mater* (le collège Brébeuf) : « J'ai répondu que l'hommage que j'espérais lui rendre un jour n'était pas un barbouillage de papier griffonné aujourd'hui » (p. 55). Son espoir est réalisé.

Faisons lire cette biographie. Elle décrit bien les conquêtes quotidiennes de Jacques Chevrier, souvent difficiles, dans l'acquisition d'une noble virilité, d'une piété solide, sans mièvrerie, de la maîtrise parfaite de soi; elle accroîtra chez nos jeunes l'élan et l'enthousiasme les plus sains et les mieux ordonnés.

L. O.

* * *

Abbé CLÉMENT BARIBEAU. — *Leçons sociales dans la lumière des encycliques pontificales.* Montréal, Éditions Fides, 1943. In-12, 216 pages.

Ces *Leçons sociales* de monsieur l'abbé Baribeau que, dit-on, il hésitait à publier, méritaient certainement de l'être. Quiconque parcourra ces pages en conviendra facilement. Elles débutent par un avant-propos d'une belle venue et que reliront avec intérêt les nombreuses personnes qui ont entendu cette conférence donnée sous les auspices conjoints du comité diocésain d'Action catholique et de l'École d'Action catholique de l'Université d'Ottawa. Après une brève leçon sur les diverses écoles sociales, l'auteur adapte la division de ses cours, et de son volume, à celle même des encycliques *Rerum Novarum* et *Quadragesimo Anno.* Ces leçons n'en sont du reste qu'une sorte d'exégèse ou de commentaire Et c'est par là surtout qu'elles peuvent faire œuvre utile, s'il est avéré, comme l'écrit Son Exc. Mgr Alexandre Vachon dans la préface, que « l'étude approfondie des documents pontificaux . . . s'impose plus que jamais » (p. 8). La vérité, jamais on ne la criera trop et sur tous les toits.

La première partie traite des *Faux remèdes* proposés pour la solution de la question sociale: socialismes de tout acabit et communisme. Là certes n'est pas le salut. Il viendra des sources pures de lumière et de vérité. L'Église, qui a reçu la mission d'enseigner, et dont la sollicitude s'étend de droit et de fait à tout ce qui touche directement ou indirectement le salut des âmes, possède une doctrine sociale. Tout catholique devrait en connaître les principaux points. C'est à ceux-ci que l'auteur s'arrête dans la seconde partie: inégalités naturelles et égalité chrétienne entre les hommes, la propriété et les devoirs qui l'entourent, le travail et le régime du salariat, le juste salaire et le salaire familial. La troisième partie, qui considère le *Rôle de l'État,* étudie la législation sociale et ouvrière. Le chapitre quatrième sur le *Rôle des intéressés* traite des associations professionnelles, du syndicalisme chrétien et du mouvement coopératif. Enfin, chapitre cinquième, la *Restauration sociale* ne se réalisera que si l'on met un terme aux abus parfois criants du capitalisme moderne. L'organisation corporative, ou corporatisme d'as-

sociation, encouragé par l'Église, et qu'il ne faut pas confondre avec le corporatisme d'État, serait le contrepoids ou le remède approprié. Mais, là encore, ce sera la banqueroute, si les réformes légales ne s'accompagnent pas de la réforme des mœurs, conformément aux préceptes de l'Évangile. C'est pourquoi l'Action catholique, dont on sait le but, sera le meilleur ferment de la réforme sociale.

Louons monsieur l'abbé Baribeau de nous avoir donné des *Leçons sociales* sûres, simples, claires, à la portée de tous, et qui seraient à répandre dans tous les milieux où l'on manifeste quelque souci de se renseigner sur les questions sociales et ouvrières.

Rodrigue NORMANDIN, o. m. i.

* * *

HERVÉ BLAIS, O.F.M. — *Les Tendances eugénistes au Canada.* Montréal, L'Institut familial, 1942. In-8, XX-200 pages.

Dans la première partie, l'auteur traite de généralités, de faits et de principes, qui commandent un certain contrôle de la fécondité humaine. Il est bref et n'entre pas dans des détails de biologie qui pourraient empêcher ceux qui ne seraient pas des spécialistes dans cette matière d'aborder ces problèmes. C'est un exposé à la portée de tous.

La deuxième partie aborde le point de vue canadien, ses réalisation et ses projets. Il laisse volontairement de côté ce trait typiquement anglais de l'eugénique, le *brith control*, qui se retrouve aussi bien au Canada, et s'en tient à l'eugénique par le contrôle social ou à l'adoption d'une législation canadienne appropriée.

Trois provinces, la Colombie canadienne, la Saskatchewan et l'Alberta, exigent antérieurement à la célébration du mariage un certificat médical, voulant ainsi interdire l'accès de la vie conjugale à certaines catégories d'individus susceptibles d'avoir une progéniture infâme et indésirable.

En Ontario, en Alberta et en Colombie canadienne, tout officier qui célèbre un mariage, sachant qu'une personne est atteinte d'idiotie ou d'aliénation mentale, ou en état d'ivresse encourt une peine, amende ou incarcération. D'après l'auteur, cette défense faite à tout ministre célébrant un mariage constitue un véritable empêchement au titre d'infirmité. Du point de vue de la doctrine catholique, puisque seule l'Église peut prohiber le mariage, il va sans dire que l'auteur n'a aucune peine à refuter pareille doctrine mise en pratique dans quelques provinces.

Des lois sur la stérilisation eugénique, ainsi qu'un projet de loi battu au Manitoba, indiquent des tendances eugénistes malheureuses en Alberta et en Colombie canadienne.

Dans notre loi d'immigration, certains articles qui interdisent l'entrée au Canada des étrangers qui sont atteints de tares morales ou physiques, sont d'inspiration eugéniste. Cette prohibition n'est pas condamnable. puisque nous avons droit de nous protéger contre l'importation de maladies ou de défauts venus de l'extérieur.

La dernière partie de l'ouvrage traite de l'eugénique devant la pensée catholique. L'Église n'a jamais fait profession de travailler à l'amélioration de la race; elle représente un autre idéal. « Mais en commandant le respect des lois morales dans le mariage chrétien, elle rend à la cause de l'eugénique positive des services que ne peut procurer aucune législation civile. Elle condamne, en vertu de la loi naturelle, la stérilisation directe. Elle admet que la fin eugéniste de l'amélioration des qualités natives du genre humain est honnête, même elle urge l'étude de ces problèmes, du moment que les procédés d'enquête respectent les limites prévues par la morale. Bien plus, la morale catholique contribue plus efficacement que toutes les mesures législatives, en proposant le respect des

lois morales. » L'auteur s'applique à faire ressortir les valeurs vraiment eugénistes contenues dans la morale catholique.

Il conclut son ouvrage par ces mots: « une législation se montre sage, qui entreprend une lutte énergique contre la propagation du mal vénérien. A ce sujet, l'effort récent fourni en ce sens par la province de Québec est digne de mention. Il ne faut pas oublier cependant que tout remède symptomatique n'est qu'un pis aller dans l'impossibilité de recourir au véritable remède causal. Puisque les principales causes de dégénérescence biologique sont d'ordre moral, la solution la plus efficace que nous puissions apporter pour remédier au mal est le recours aux lois éternelles de la moralité. La *moralisation des âmes* est la clause la plus urgente de tout programme eugéniste. Puis, si nous voulons aider effectivement à l'amélioration de la race dans l'ordre matériel, ne supplantons pas la nature, mais aidons-la en assurant la *protection de la famille*. Quand la famille, cellule vitale de la société, aura la possibilité de se développer normalement, en recourant au besoin aux ressources de l'art pour défendre sa santé, nous aurons probablement atteint le plafond des réalisations vraiment eugénistes. Telles sont nos grandes conclusions. »

Désiré BERGERON, o. m. i.

* * *

ANDRÉS MARIA LAZCANO Y MAZON [1]. — *Constituciones Politicas de América*. With Prologue by JUAN CLEMENTE ZAMORA [2]. Havana, Cultural, S. A., 1942. Vol. I. pp. XI, 587; Vol II, pp. 559.

Comparative study of constitutions enables the scholar and the statesman to serve the people. While « we, the people » establish constitutions, proposals can be submitted to the people only after preliminary work by specialists. Usually the statesman is unable to engage in constitutional research; the function of the scholar is to serve the statesman [3], who can then serve the people intelligently.

Although modern constitutional democracy originated in the New World, the main centers for comparative constitutional study were in the Old World. Pioneer work of such scholars as Posada resulted in the Spanish Constitution of 1931. Largely under the leadership of Joseph-Barthélemy, France became the center of constitutional studies which ceased with the death of the Third French Republic. After the elimination of Spain and France, the world-center of comparative constitutional research shifted to the New World where it should have been ever since 1787.

With respect to the constitutions of the New World, the valuable Spanish and French constitutional collections are archaic, since they fail to cover the important Latin-

[1] Judge of the Havana Appellate Court.

[2] Professor of Constitutional Law, University of Havana.

[3] In notable recent instances limited constitutional collections were supplied. See IRISH FREE STATE CONSTITUTION COMMITTE, *Select Constitutions of the World Prepared for Presentation to Dail Eireann by Order of the Irish Provisional Government* (1922); SHIVA RAO, *Select Constitutions of the World* (1934) (a reprint for India of the Irish collection): BIBLIOTECA NACIONAL DE FILIPINAS, *Planas Constitucion de Textos Constitucionales Antiguos y Modernos para Informacion de los Miembros de la Asamblea Constituyente* (1934).

A similar necessity arises in the process of constitutional revision. See NEW YORK STATE CONSTITUTION CONVENTION, *Convention Manual*, pt. 2, vol. 3, *Foreign Constitutions* (1894). However, in 1938, when the New York Convention considered further revision of the Constitution, no foreign constitutions were included in the collection prepared for it.

American constitutional developments of the past decade [4]. Under present circumstances one can hardly expect up-to-date collections of New World constitutions to be produced in the Old World. The present work, therefore, making available an up-to-date collection, is most welcome. In addition the author has provided useful devices to facilitate comparative research. His valuable preliminary study analyzes the various constitutions and gives special attention to the more recent socio-economic guarantee supplementing the traditional Bill of Rights. Links to the Old World are supplied by references to constitutional provisions of the post-World-War-I period. Perhaps the most novel and ingenious feature of the work is the presentation of synoptic tables to synthesize the comparable constitutional provisions on particular topics. All in all, this work is a worth representative of the New World efforts to develop comparative constitutional studies.

In a very interesting prologue, Professor Zamora indicates the increasing importance of comparative constitutional studies in the New World.

Certain omissions and limitations are noted to aid future work in this new field. The Canadian Constitution deserves to be included in the family of American Constitutions, even though Canada is not a member of the Pan-American Union. Because of its influence on the recent New World constitutions, the Spanish Constitution of 1931 should have been given at least as much attention as the post-World-War-I constitutions of other countries. In the case of few Latin-American constitutions, helpful references to comparable provisions of earlier constitutions make it possible to identify the older provisions incorporated in the newer constitutions; unfortunately, this practice was not extended to all the constitutions in the collection.

The language problem deserves special consideration. As the work is entirely in Spanish, the American, Brazilian and Haitian constitutions appear in translation. To those familiar with the original constitutional texts, the danger of being misled by the translation is small [5]. The risk of losing the precise thought originally intended would be reduced by reproducing the original text. The ideal solution — until some agreement on an international auxiliary language is reached — would be the system of parallel columns for the text in English, Spanish, Portuguese and French. A collection of New World constitutions in these languages would have the widest appeal. Despite the value and timeleness of the author's work, it will be of limited appeal in non-Spanish-speaking Americanada.

Although the author has confined his attention to the constitutional charters, it is hoped that he will proceed further. The next step involves the study of the extent to which constitutions are actually enforced; all constitution sound good on paper, but if they are not judicially enforced, the sound is hollow and without substance. How have the courts protected their constitutions? With reference to the Cuban Constitution, the

[4] Cf. ALTAMIRA Y CREVEA, *Constituciones Vigentes de los Estados Americanos* (1926) ; PÉREZ SERRANO and GONZALEZ POSADA, *Constituciones de Europa y América* (1927) ; DARESTE and DARESTE, *Les Constitutions Modernes* (14th ed. by Delpech and Faerrière, 1928-1934) in 6 volumes of which the 4th, devoted to Latin America, was published in 1932; MIRKINE-GUETZÉVITCH, *Les Constitutions des Nations Américaines* (1932). In the last two collections various constitutional provisions are only summarized.

[5] To those unfamiliar with the original text, these is a more serious risk. Thus if a Latin-American scholar relies solely on the author's Spanish translations of the « Common Law and Equity » (*Justicia y equidad*) or « Due Process of Law » (*Debida formación de causa*) clauses of the American Constitution, he is bound to miss the original meaning intended.

author is in an ideal position to answer this question. The fuller picture of New World constitutional jurisprudence [6] needs to be presented, and the project will engage the attention and co-operation of many scholars. Ultimately the statesmen and the peoples will be thankfull.

George JAFFIN *.

* * *

1. — ROGER BRIEN. — *Ville-Marie. Poème.* Montréal, Éditions Fides, 1942. In-12, 78 pages.

2. — ROGER BRIEN. — *Sourires d'Enfants. Poèmes.* Montréal, Éditions Fides. 1942. In-12, 168 pages.

1. Il serait injuste de refuser à M. Brien la reconnaissance de ses dons de poète. Son poème en l'honneur de *Ville-Marie* atteste sa puissance de vision, sa hauteur de pensée, sa maîtrise du rythme poétique. Cependant j'ai l'impression que *Ville-Marie* demeurera — sinon un magnifique ratage — un essai d'une réussite douteuse.

Le thème est simple, bien conçu, bien conduit. Au cœur de la nuit, l'Ange du Mont Royal, angoissé, contemple sa ville. Les descendants des chevaliers de l'épopée mystique ne forment plus qu'une race avilie, vautré au pied de Mammon. L'argent a réussi à lui atrophier le cœur, à détourner ses yeux des sommets ou éclatent la Vérité et la Beauté, à entamer « l'inamovible bloc des vertus ancestrales ». L'angoisse de l'Ange devient du désespoir, quand, du haut de l'Histoire, il assiste au défilé et au rassemblement des dieux de l'esprit et de l'art, de tous ces génies du verbe, de la couleur et du rythme, qui ont fait jaillir des sources toujours fraîches de renouveau spirituel où son peuple a dédaigné de s'abreuver. Puis, en songe, l'Ange assiste à un dialogue entre Dante et la Beauté. Le dialogue retrace le cheminement douloureux d'un pèlerin de l'Absolu depuis le frisson initial du départ où, de tout son instinct, l'être s'oriente vers l'Éternel jusqu'à l'escale dernière où, dans une étreinte qui n'est plus de la terre, le Poète s'empare de la Beauté qui est Dieu. Le songe s'effrite sur l'injonction de Dante à l'Ange d'agir au plus tôt. Mais par quel moyen insuffler un idéal quelconque à des âmes qui renient Dieu? Quelle formule magique agirait avec l'efficacité d'un sacrement? Seule la Beauté incarnée peut établir ses droits et imposer sa domination sur les cœurs. Un cataclysme pulvérise les veaux d'or et, sur les débris du matérialisme, resplendit la tranquille et conquérante Beauté de la Vierge Marie, miroir de l'Être.

Je me suis étendu sur le thème dans le but de rendre justice à la noble pensée du poète et de montrer, du même coup, que si M. Brien a raté son coup ce n'est pas la faute du thème. L'exécution ne manque certes pas de mérite. M. Brien est un virtuose de la métrique. De longues suites de vers se maintiennent dans un rythme ensorceleur (*Néréide dansez*, etc., p. 22) ou éclatent d'une sonore harmonie verbale. Mais le rythme et

[6] For an analysis of the Argentine constitutional decisions, see ZAVALIA, *Jurisprudencia de la Constitucion Argentina* (1924); HRONICICH and NOVARO, *Derecho Constitucional Argentino y Comparado* (2d ed. 1939) 342 (an attempt to compare leading American and Argentine decisions); 3 GONZALES CLADERON, *Derecho Constitucional Argentino* (3d ed. 1931) 137.

* Special Attorney, Department of Justice; Senior Attorney, Securities and Exchange Commission.

l'éclat, et le thème lui-même, s'ils sont éléments de poésie ne sont pas la poésie. Comme la Beauté de Dante, la Poésie est une déesse que les mots peuvent parvenir à étreindre, mais à condition qu'ils ne restent pas des mots: à condition qu'ils se chargent de substance. Or presque toute la puissance de *Ville-Marie* repose dans les procédés et dans les mots. Les développements se poursuivent à coups d'adverbes prétentieux, d'adjectifs mirobolants, souvent bizarres, de substantifs recherchés, de verbes outrés (mais d'une richesse qui touche à l'opulence). Sans compter qu'en cherchant l'exaltation verbale, le poète, au bout d'une strophe honnête, chute tout d'un coup et trop souvent dans une apostrophe d'une désespérante banalité: « Géniale agapes! », « Formidables génies », « Cauchemar affreux », « Angoisses accablantes! » « Paradisiaques bords! », etc. Rhétorique pure. Au moment où on espère l'atteindre, la poésie s'évapore et nous laisse au bout des doigts une poussière brillante. Le poète s'agite pour délivrer l'être grandiose que son imagination conçoit: il enfante une souris.

2. Comme je goûte mieux ses *Sourires d'Enfants*. Le lyrisme de notre poète s'est calmé ou plutôt s'est détourné de la grandiloquence pour se concentrer dans le familier, dans la simplicité du quotidien. Il a découvert une fontaine de jouvence: l'âme enfantine, les yeux de sources, les rires perlés, les gambades, les enchantements, les pleurs naïfs, les héroïsmes inconscients. Sur des rythmes souples, en des strophes ailées — souvent trop faciles, — avec des mots simples, mais chantants, le poète nous amène avec lui au royaume de l'enfance. C'est un livre gracieux, léger, ému, un livre que les mamans aimeront à feuilleter et qui leur apprndra le prix de leurs trésors. C'est peut-être toute l'ambition de M. Brien. Il n'a sûrement pas visé au chef-d'œuvre. Il cède vraiment trop à la facilité de son génie, ce poète. Les banalités ne l'effrayent pas. Il les aligne, parfois, avec une générosité déconcertante. Les poèmes réunis sous le titre *Soleil de France*, ou le poème *Roger* (sans compter des strophes entières des meilleurs morceaux), déroutent nos sympathies. L'émotion du poète se dilue, perd sa densité et il reste . . . des vers. Mais ça n'a sans doute pas d'importance que les délicats se rebiffent. Les négligences n'annulent pas les dons du poète. M. Brien se réserve peut-être pour le chef-d'œuvre à venir. En attendant il répand un peu d'idéal, de sourire et de lumière: il adresse ses vers d'aujourd'hui aux âmes qui n'attendent de la littérature qu'un délicat palliatif à leurs tracas quotidiens. Et c'est quelque chose.

P. HILAIRE, Capucin.

* * *

ERNEST PSICHARI. — *Le Voyage du Centurion*. 110e édition. Paris, Louis Conard, libraire-éditeur; Montréal, Granger Frères. In-12, 254 pages.

Cet ouvrage n'est pas nouveau, il en est à sa cent dizième édition et son auteur petit-fils de Renan, est mort en 1914, sur le champ de bataille. Maxence, c'est le héros du roman, a eu une grande influence sur toute la jeunesse française, surtout sur celle qui s'est éloignée des clairs sentiers de la foi et qui erre, cherchant son chemin dans les ténèbres. Maxence en réalité se nomme Psychari comme on sait. Il est petit-fils de rénégat et se sent perdu dans le désordre de sa propre vie et dans le désordre social et religieux qui l'entoure. Il sera soldat, pour trouver un peu d'ordre. Envoyé dans les déserts d'Afrique, il trouvera aussi le grand silence qu'il prend plaisir à écouter et qu'il comprend, comme l'âme entend et comprend la voix de Dieu. Il comprend qu'il a une âme faite à l'image de Dieu, qu'il est né pour espérer, pour croire, pour aimer . . . C'est alors qu'il s'écrie: « Mais où suis-je, où vais-je? Quel est donc le sens de cet énigme que je suis? »

Il entend la réponse, regrette que ses frères n'aient pas été fidèles à leur Dieu et supplie: « Nous vous prions humblement, comme nos pères vous ont prié. Nous vous mendions très misérablement votre grâce . . . » C'est donc Psychari dans son chef-d'œuvre qui nous revient, Psychari ou une apologétique vivante. Ne l'ouvrez pas pour y jeter un simple coup d'œil, vous serez pris de nouveau, vous allez sûrement passer au travers.

A. T.

Publié avec l'autorisation de l'Ordinaire et des Supérieurs.

Sous la loupe de l'abbé Henri Bremond*

Fervent apologiste de Fénelon, savoureux non moins que judicieux interprète du cardinal de Bérulle, l'abbé Henri Bremond nous fait au sujet de ces deux illustres personnages une confidence qu'il estime lui-même « toute personnelle » et « fort discutable »: « On est jaloux écrit-il, moi du moins, de cet abbé Ledieu, qui eut le privilège de passer vingt-quatre heures sous le même toit que Fénelon. Mais pour voir Bérulle, on ne ferait pas le voyage de Meaux à Paris. On ne lui dit pas: Bienheureux ceux qui ont vécu près de vous, mais simplement ceux qui vous ont lu. » On cherche le motif d'une pareille discrétion chez un écrivain qui fait souvent profession de curiosité. « Le fondateur de l'Oratoire, avoue-t-il, le chef de l'école française, est pour moi une doctrine, une sorte de théorème, et non pas un homme. Qu'il ait vécu semblable à nous, qu'il ait eu ses peines, ses joies, ses passions, nous le savons, mais tout ce détail nous laisse froids. La curiosité ne nous vient pas de le confesser » (*H.L.S.R.*, t. III, p. 151-152[1]).

Pour être dans le vrai, disons exactement le contraire de l'abbé Bremond: il est d'abord et avant tout un homme, et non une doctrine; aussi, la curiosité nous vient, très forte, de le confesser. Sera-ce possible? Quand je songe de quel intérêt et de quel profit aurait été cette rencontre d'un jour avec le personnage qui nous occupe, combien je déplore ne connaître l'abbé Bremond que par ses écrits. Ce que j'aurais donné pour voir de mes yeux cette vivante figure et pour entendre la voix de ce charmant

* Conférence prononcée à Ottawa, le 14 mars 1943, sous les auspices de la Société des Conférences de l'Université d'Ottawa.

[1] L'abréviation *H.L.S.R.* désigne l'*Histoire littéraire du sentiment religieux*. J'inclurai ainsi dans le texte les références des citations tirées des publications personnelles de Bremond. On trouvera les autres, avec quelques brèves notes complémentaires, au bas des pages. Le lecteur pressé, que ces renvois ennuient ou distraient, pourra n'en point tenir compte.

et intarissable causeur, de celui qu'on a appelé une « bibliothèque animée [2] »! Rassurons-nous toutefois; très peu d'auteurs, aucun historien assurément, puisqu'il se réclame de cette catégorie d'écrivains, ne se livre plus que lui; aucun n'est moins impersonnel. Ne penserait-il pas à lui-même lorsqu'il rappelle qu' « il est des cas où, quoiqu'on répète le contraire, nous devons juger un homme, non sur ce qu'il lui est arrivé de faire, mais sur ce qu'il a dit ou écrit »? (*H.L.S.R.*, t. VII, p. 198.) A travers l'œuvre, essayons donc de saisir et de fixer, dans la mesure de nos ressources, cette personnalité à la fois curieuse, mouvante et infiniment complexe.

Est-il besoin d'ajouter que le titre un peu prétentieux de cette conférence — *Sous la loupe de l'abbé Henri Bremond* — traduit mal ma pensée et perd ainsi sa seule raison d'être. Le mieux que j'en puisse dire, c'est qu'il m'aura servi à exprimer mon projet initial. Celui qui devait me tenir lieu de guide et, au besoin, me prêter sa loupe pour examiner quelque grande figure de la France religieuse du XVIIe siècle, est devenu lui-même l'objet de la présente étude.

* * *

Marie-Joseph-François-Régis-Ignace-Henri Bremond naît à Aix-en-Provence le 31 juillet 1865, « d'une famille où l'on est notaire de père en fils depuis plus d'un siècle [3] ». Aix, « une des capitales du bon sens, de l'atticisme », dira-t-il dans son discours de réception à l'Académie française; Aix, la patrie de Vauvenargues, de Thomassin, du fondateur des Oblats, de Charles Maurras, qu'il a pour condisciple de collège et « avec qui il se trouvera plus tard en conflit aigu de tendances et de doctrines [4] ». Vous avez bien compté? Six prénoms: Marie-Joseph-François-Régis-Ignace-Henri. Décidément, Aix n'est pas loin de Marseille, géographiquement et spirituellement. « Qui ne sait, déclare Bremond, que les Provençaux, même de Barcelonnette, exagèrent tout? » (*H.L.S.R.*, t. VIII, p. 81.)

[2] André BELLESORT, *Discours de réception à l'Académie française*, dans la *Documentation catholique*, t. 35, col. 840.

[3] P. DEBONGNIE, dans le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, art. *Bremond (Henri)*, col. 519.

[4] *Id., ibid.*

La Provence: berceau de Mistral, pays de soleil, des beaux fruits et des cigales. « La vraie Provence, écrit Bremond, aux « actes » parfois légers et sonores, est « par état » silencieuse, recueillie, austère, presque rigide » (*H.L.S.R.*, t. VII, p. 375). Avec lui encore, poussons plus à fond l'analyse: « En bien des âmes, françaises surtout, se réalise le proverbe provençal, illustré par Daudet dans son *Numa Roumestan*: Rires dans la rue, pleurs à la maison. C'est pour cela que les étrangers — ceux du dehors comme ceux du dedans — souvent nous jugent si mal. Après tout, ce besoin de plaire . . . n'est-il peut-être qu'une des formes de la charité. On garde ses détresses pour soi. On aime mieux passer pour frivole qu'imposer aux autres, par un visage et des paroles moroses, le poids de ses propres ennuis. On chante, pour ne pas pleurer. Chanson facile, du reste, spontanée, heureuse, quand on a l'imagination vive, l'esprit curieux et la sensibilité alerte » (*H.L.S.R.*, t. VI, p. 114-115). Il va sans dire que Bremond figure lui-même au premier plan de cette jolie fresque. N'en étais-je sûr, j'en appellerais au témoignage autorisé d'André Bellesort, son successeur au fauteuil académique de Mgr Duchesne. « Il avait, dit-il, un fonds de gravité et d'inquiétude que recouvraient une gaieté primesautière, une verve qui se plaisait à grossir les menus incidents de la vie, à en dramatiser l'expression [5]. »

De sa jeunesse, quelques indications révélatrices, que nous distille au compte-gouttes son frère André, dans un article à sa mémoire: « Sa propre carrière d'écolier avait été assez agitée . . . Orages et rayons! Mais en seconde année de rhétorique la conversion fut définitive. [*En seconde année de rhétorique*: moins poliment et en termes plus clairs: Henri, futur académicien, a échoué son baccalauréat. Preuve qu'un diplôme n'est pas nécessairement un brevet d'intelligence.] Il fut rhétoricien et philosophe, trop original pour être exemplaire [encore une perle!], mais excellent et comblant les espérances de ses maîtres. Sa ferveur nouvelle ne demandait qu'à se communiquer . . . Il aimait à donner de ses idées, de son talent, de lui-même, et cela pour la joie même de donner [6]. »

A dix-sept ans, ayant terminé sa philosophie, il entre sans hésitation apparente dans la Compagnie de Jésus; quelques années plus tard,

[5] André BELLESORT, *op. cit.*, col. 836.
[6] André BREMOND, dans les *Etudes*, 5 oct. 1933, p. 30.

ses deux frères cadets, André et Jean — *funiculus triplex* — l'y viennent rejoindre. « Trois Bremond du coup: les Jésuites avaient fait cette pêche miraculeuse. » Ainsi s'exprimait Henry Bordeaux accueillant l'abbé Bremond à l'Académie française [7] (le 22 mai 1924). Mais, on ne sait au juste pourquoi, le plus gros des trois poissons s'échappera un jour du filet. En attendant ces graves événements, Henri, qui désire sincèrement être jésuite et qui n'a pas à deviner l'avenir, part pour le Devonshire, en Angleterre, où les Jésuites français, exilés, ont un noviciat. Faute de renseignements, passons au galop cette période d'incubation. Ayant prononcé ses vœux de religion, c'est à Mold, au pays de Galles, qu'il poursuit, brillamment sans doute, mais sans beaucoup d'enthousiasme, le cycle régulier des études scolastiques; philosophie et théologie, interrompues, comme le veut la règle de saint Ignace, par deux années d'enseignement aux collèges de Villefranche-sur-Saône et de Dôle. J'ai dit: sans enthousiasme. En effet. Cette âme de poète, cet intuitif né, comment ne mourrait-il pas de soif dans le désert de la dialectique et de l'abstraction? Plus que la philosophie elle-même, le style scolastique lui donne des nausées. Il a une instinctive horreur du mal écrit [8]. Quel âcre souvenir il garde, à trente-cinq ans de distance, de « ces classes accablantes qui, dit-il, avaient tant exaspéré ma peu subtile jeunesse. Sahara dont les sables ardents me brûlaient encore la gorge » (*H.L.S.R.*, t. VIII, p. 7). Que n'a-t-il découvert *alors* que la poésie et la métaphysique sont « deux augustes jumelles »! (*H.L.S.R.*, t. VIII, p. 6.) Quant à la théologie, science pratique et concrète s'il en est une, elle eût sans doute calmé ses plus impérieuses inclinations si, à travers l'appareil ou le mécanisme scientifique que

[7] Henry BORDEAUX, dans la *Doc. cath.*, t. 11, col. 1608. La réponse de M. Henry Bordeaux au discours de réception de l'abbé Henri Bremond va de la col. 1603 à 1618. L'auteur l'a aussi publiée dans *Portraits d'hommes*, t. II, p. 191-236, et en une brochure séparée qui a pour titre: *Un sourcier, Henri Bremond*. Cette maîtresse pièce de franchise et de loyale critique est à lire. Le jour où les écrivains de chez nous accepteront, stoïquement ou joyeusement, de se laisser ainsi passer au crible, nos lettres auront fait un grand pas.

[8] Bremond s'extasie devant la philosophie de Gerbet, parce qu'écrite en français et non en latin traduit: « Ce petit livre [*Précis de l'histoire de la philosophie*], aimable et savant, est rempli de vues, d'intuitions, de divinations tour à tour ingénieuses et profondes. Je ne saurais dire avec quel plaisir je viens de le relire, avec quelle colère aussi; car je ne pouvais me défendre de penser aux affreux manuels, mal écrits, mal conçus que, soit comme élève, soit comme professeur, il m'a fallu subir » (Henri BREMOND, *Gerbet*, 3e édit. 1907, p. 53). Même remarque dans une lettre à Loisy, sur les lectures qu'il fit à dix-neuf ans dans les vieux auteurs spirituels du XVIIe siècle: « Au moins, ils ne parlaient pas scolastique; ils écrivaient un joli français » (Alfred LOISY, *George Tyrrell et Henri Bremond*, Paris, Emile Nourry, 1936, p. 116).

de toute nécessité elle comporte, ses maîtres se fussent ingéniés à lui dévoiler la richesse divine des mystères, qui éclaire la foi et alimente la charité, qui satisfait l'esprit et apaise le cœur. Intelligence souple et capable de dialectique, il examinait le squelette, palpait l'organisme avec une extrême habileté; malheureusement, il ne sentait pas vibrer l'âme. L'ancien étudiant en théologie déplore qu'on ait trop pratiqué ce qu'il appelle d'un mot cruel et juste « une théologie séparée »; qu'on ait trop souvent sacrifié la *theologia cordis* au culte de la *theologia mentis* (*H.L.S.R.*, t. III, p. 466 en note). Je gagerais même qu'il ne transcrit pas sans un malin plaisir la méchante caricature que voici du développement théologique; elle est d'un certain archidiacre anglais du nom de Hare. Pour de l'esprit, ç'en est du bon! « Prenez, écrivait-il, prenez d'ici de là, une ou deux lignes d'un Père, une couple d'expressions d'un autre Père, ajoutez la moitié d'un canon de Concile, deux incidents racontés par un historien ecclésiastique, une anecdote cueillie chez un chroniqueur, deux conjectures imaginées par un critique, six drachmes d'un scolastique, mêlez-y une dose de rhétorique, *quant. suff.*, brassez le tout et vous aurez un développement théologique » (*Newman, Essai de biogr. psych.*, p. 81). Bremond n'eût certes pas inventé ni écrit de sa propre main une telle énormité. Pourquoi la tentation lui vient-elle de la contresigner?

« Vos maîtres, lui dira Henry Bordeaux en pleine Académie, vos maîtres, vous ayant deviné, attendaient beaucoup plus que vous ne donniez [9]. » Quoi donc! vivait-il d'oisiveté? A Dieu ne plaise! Ses loisirs ainsi que les heures dérobées à la métaphysique ou à la théologie, ce bouquineur dans l'âme les consacrait aux livres. « Nous étions, écrit-il, dans une prison désaffectée du pays de Galles. C'est là que j'ai dévoré tous les romans anglais imaginables. — On nous permettait cette frivolité, on la trouvait même édifiante, la règle de Notre Bienheureux Père exigeant que l'on apprenne « la langue du pays où l'on fait son séjour [10]. » C'est ainsi que, peut-être sans la très bien parler, ce méridional acquit une connaissance compréhensive de la langue anglaise, et qu'il découvrit sur place l'Angleterre littéraire et religieuse à laquelle il consacrera ses premiers

[9] *Portraits d'hommes*, p. 209.

[10] Lettre à A. Loisy, 7 avril 1916 (LOISY, *op. cit.*, p. 116). Ce qui n'a pas gâté sa plume si française, quoiqu'il dise de Benoît de Candeld: « Pour être un grand écrivain, il lui a manqué seulement d'avoir été l'homme d'une seule langue » (*H.L.S.R.*, t. II, p. 158).

écrits et qui étoffera plusieurs de ses nombreuses publications. « Dickens et George Eliot, dit-on, le ravirent; il admira tendrement Walter Scott [qui avait déjà, dans des traductions françaises, charmé son adolescence], . . . Les poètes anglais Shelley, Keats, Robert Browning, agirent sur sa conception de la poésie [11]. » Il découvrit surtout Newman, qui devait marquer son esprit d'une si visible et si profonde empreinte; ou plutôt, il *se* découvrit dans Newman, un peu comme Valdombre dans Léon Bloy; Newman, que Bremond ne cesse d'appeler son maître, à côté de Pascal et du philosophe contemporain Maurice Blondel (*H.L.S.R.*, t. VI, p. 457; t. VII, p. 134 en note) ; Newman, auquel il empruntera la doctrine, la méthode et la tournure d'esprit. Disons donc tout innocemment que si jamais un beau mariage a été contracté entre l'Angleterre et la France, il le fut, à près d'un siècle de distance, dans l'âme de deux Henri: Henry cardinal Newman et le nôtre. Mais cette fois, c'est la France qui faisait les avances et offrait l'anneau à la bien-aimée, ou, tout du moins, se le laissait imposer avec la meilleure grâce du monde. Entre Bremond et Newman, il y aura toujours entente cordiale, jamais de divorce.

De tous les ouvrages de Bremond, il n'en est aucun qui ne soit à cet égard plus révélateur que son *Newman, Essai de biographie psychologique,* couronné par l'Académie française. Je ne puis tranquillement affirmer que le Newman tel que conçu par Bremond correspond exactement au Newman de la réalité ou de l'histoire; mais, que l'auteur se soit peint lui-même en couleurs vives dans le portrait de son héros, cela, oui, je puis l'affirmer sans l'ombre d'un doute. Entre ces deux hommes d'origine pourtant si différente, on a noté la ressemblance physique: « Une douceur lointaine dans les yeux, des lèvres dont le sourire était une séduction, un charme féminin, et une rude tête romaine austère et délicate. » On a surtout noté l'identité des traits moraux: « L'amour de la solitude, une nervosité ombrageuse, une impuissance à maîtriser ses premiers mouvements, le plaisir très vif de la controverse et de la polémique, la défiance ou le mépris de l'intelligence pure, une extrême indépendance [12]. » Indépendant, Bremond? Toute sa vie d'écrivain l'atteste. Il trouve même une certaine fierté à se déclarer « libéral impénitent » et « ennemi décidé de

[11] André BELLESORT, *op. cit.*, col. 837.
[12] *Id., ibid.*, col. 837. « Je ne suis l'esclave de personne, et pas même de mes amis » (*H.L.S.R.*, t. III, p. 680 en note).

toutes les dragonnades » (*H.L.S.R.*, t. VII, p. 236). Quant à son mépris de l'intelligence pure, nous y reviendrons bientôt. Pour le moment, il est plus urgent de remarquer que cette parenté d'esprit tient à une racine profonde. En effet, l'emprunt capital que Bremond a fait à Newman, c'est bien, je crois, sa philosophie de la connaissance, la fameuse distinction entre le *notional assent* et le *real assent*, c'est-à-dire entre la connaissance abstraite et la connaissance concrète ou intuitive. La première, au dire de Bremond, aurait pour objet propre « des concepts et des termes: une construction de l'esprit », tandis que l'autre, chargée d'expérience, a pour objet propre ce qui vraiment existe, des réalités et non des abstractions (*H.L.S.R.*, t. VI, p. 31, 175).

Cette philosophie newmanienne, un maître et ami de Bremond, Maurice Blondel, s'en est fait le brillant champion. Elle commande la pensée de Bremond et sert d'étai à tous les gros problèmes pour lesquels il s'est passionné, entre autres, ceux si ardemment discutés de la prière et de la poésie pures. Maurice Martin du Gard, auteur d'une biographie de notre héros, parue en 1927, du vivant même de ce dernier, ne craint pas d'avancer que « toute la vie d'écrivain est chez Bremond commandée par la distinction de Newman entre l'assentiment réel et irréel [13] ». Il parle d'or. De même lorsqu'il ajoute: « L'œuvre entière de Bremond, c'est la philosophie de Blondel vécue, appliquée à tout ce qui passionne Bremond [14]. » Que tous les amis du célèbre écrivain veuillent bien retenir l'observation suivante: il n'y a en fait chez Bremond qu'un seul problème de fond et c'est un problème de psychologie ou de connaissance. Qui ne tient compte de cette donnée initiale risque fort de s'embrouiller à demeure sur tout le reste.

Cette dualité de la connaissance, l'une réelle, intuitive et en quelque sorte expérimentale, l'autre notionnelle et abstractive, entraîne ou suppose fatalement une autre dualité, celle du sujet connaissant ou de la personne. Il y a en nous deux êtres, deux moi, ou plutôt le *Je* et le *Moi*, l'*Animus* et l'*Anima* de la parabole claudellienne. Écoutons notre artiste orchestrer à son tour un thème favori: « Deux moi, l'un qui s'agite à la circonférence de l'âme, qui s'affirme et a toujours peur de ne pas s'affir-

[13] Maurice MARTIN DU GARD, *De Sainte-Beuve à Fénelon, Henri Bremond*, Paris, Simon Kra, 1927, p. 36.
[14] *Id., ibid.*, p. 49.

mer assez; l'autre, le moi central et profond qui agit, lui aussi, mais avec une telle intensité paisible que son brouillon de partenaire le croit inerte, endormi, passif. L'un s'enchante et se nourrit de notions, l'autre s'unit aux réalités. Le moi de surface, d'écume souvent, évanescent et contradictoire; et le moi profond qui demeure, image et temple de Dieu, foyer de toute poésie, de tout héroïsme, de toute vie religieuse. C'est lui qui pense, mais de telle façon qu'aucune de ses pensées ne l'exprime vraiment, encore moins aucun de ses mots; lui qui aime, mais aucun de ses amours ne le donne tout entier, aucun ne le comble. Plus résistant que l'autre, néanmoins presque aussi vide. Mais un vide vivant, un besoin, une inquiétude, une prière solides. Possession entrevue et ébauche, ou « capacité de Dieu ». Comme il est avant tout puissance d'aimer, comme il ne s'ébranle que pour ne tenter de s'unir à qui peut le satisfaire, l'Écriture, saint Augustin, Pascal l'appellent cœur. Fine pointe, ou centre, ou cime, ou partie supérieure de l'âme, disent les mystiques et avec eux saint François de Sales » (*H.L.S.R.*, t. VII, p. 51). « *Anima*, dit Paul Claudel » (*Prière et Poésie*, p. 133). Ce texte est fondamental. Bremond lui-même le jugeait tel, puisque, contrairement à ses habitudes, il le reprend avec amplifications dans *Prière et Poésie* (p. 131-132). A cette lumière, on peut juger et expliquer le reste de l'œuvre. Voyons un peu.

« L'un s'enchante et se nourrit de notions, l'autre s'unit aux réalités. » De là, chez Bremond, cette méfiance réfléchie, consciente, ce dédain marqué pour tout ce qui n'est qu'abstraction ou simple produit de la raison raisonnante. « Qu'on le déplore ou non, proclame-t-il, la raison pure n'est pas la reine du monde. Prétendante éternelle et toujours exilée, quiconque prend une plume arbore ses couleurs, affiche ses manifestations et jure de la ramener sur le trône. La cérémonie faite, nous ne nous occupons plus de la reine que pour reprocher à nos adversaires de la négliger ou de la trahir » (*Newman*, p. 100). Comme il ressemble à Newman, s'il est vrai que « tout ce qui est purement intellectuel n'a jamais eu à ses yeux qu'une valeur accessoire » (*Newman*, p. 338). Quoi! douterait-il vraiment de la valeur de nos facultés intellectuelles? Et faudra-t-il répéter sur son compte ce qu'il affirme de son maître anglais: « S'il n'était le plus robuste des croyants, il serait le plus redoutable des professeurs de scepti-

cisme [15] »? A en juger d'après certaines expressions, certaines attitudes, on serait tenté de l'admettre. Ne concluez pas trop vite cependant. Lorsque Bremond oublie de se regarder dans le miroir, d'ausculter ses facultés de connaissance, il pense et il parle comme le commun des mortels. « Dialecticien, raisonneur, mais Bremond l'est autant que Maurras, quoique avec moins de fracas. » Toutefois, « il y a entre Maurras et lui une différence profonde: Maurras n'est que rationaliste: une notion, une vérité affirmée, le comble, le ravit. La démonstration faite, il tire l'échelle. Bremond, au contraire, toutes ses acrobaties strictement rationnelles, il sent très vivement que tout cela est creux comme un ballon, en d'autres termes que l'exercice de la pure raison ne nous donne rien de réel, de nourrissant, de vivant, n'établit pas le contact entre nous et le réel [16]. » Son scepticisme, c'est donc le scepticisme de l'intuitif qui, aux lenteurs laborieuses du raisonneur, préfère le regard direct, le vol rapide et vertigineux du poète. Le scepticisme de Bremond, c'est le scepticisme de l'homme d'affaires ou du voyageur qui dédaigne l'automobile parce qu'il est un habitué de l'avion. Plus vite on est rendu, mieux ce sera; qu'importe, au fond, le chemin ou le véhicule [17]!

De là encore, en apologétique chrétienne, ses préférences évidentes sinon exclusives, pour la méthode d'immanence. On connaît l'essentiel de cette dernière. Se rappelant avec Newman que « la conclusion d'un syllogisme n'a jamais convaincu personne » (*Newman*, p. 24), elle juge plus efficace, quand il s'agit de convertir un hérétique et de défendre la foi catholique, de faire appel aux raisons du cœur plutôt qu'à celles de l'esprit. Le mal ne serait pas de conséquence si on n'allait pas jusqu'à ériger en principe qu'il faut mettre au second rang et reléguer dans l'ombre l'argument primordial, irréfragable des miracles évangéliques. Sentant la hardiesse de sa position, Bremond confesse qu' « il est dangereux de répéter trop haut qu'en dehors de cette preuve intérieure, les autres fondements du christianisme sont un pur néant » (*Newman*, p. 103). Non certes qu'il rejette l'apologétique « traditionnelle » ou classique. Il préférerait

[15] Cité par Charles DU BOS, *Approximations*, 7e série, p. 223.
[16] M. MARTIN DU GARD, *op. cit.*, p. 31.
[17] Sur le scepticisme de Bremond, voir l'*Ami du clergé*, 4 oct. 1934, p. 664-665: interprétation favorable; C. DU BOS, *op. cit.*, p. 223 et suiv.; interprétation plutôt défavorable. Voir aussi *Newman, Essai de biographie psychologique*, p. 77 et suiv., p. 96-104.

toutefois qu'on l'appelât « l'apologétique des écoles »; sanctionnée par l'autorité des théologiens les plus recommandables, elle a droit au respect de tout catholique (*Newman*, p. 348) ; Bremond ne lui refuse pas le sien. « Mais ceux qui ne veulent pas risquer leur destinée sur les chances d'un syllogisme, ceux qui savent d'expérience qu'il n'est rien que la raison raisonnante ne semble pouvoir à son gré édifier ou détruire . . . peuvent se mettre à l'école de Newman » (*Newman*, p. 351). Cette préférence marquée pour l'apologétique subjective et la méthode d'immanence est, si je ne me trompe, l'endroit par lequel Bremond aura frôlé de plus près le modernisme justement réprouvé par le pape Pie X, et dans lequel devait sombrer un confrère et ami très cher, le P. Tyrrell [18].

Le moi profond, « foyer de toute vie religieuse ». De là, toute sa métaphysique de la prière, faite bien plus d'attitude paisible de l'âme devant Dieu, d'adoration que de demandes; adhésion plutôt qu'activité; état, permanence plutôt qu'acte transitoire; soumission à l'Hôte divin présent dans l'âme par la grâce sanctifiante plutôt qu'ébranlement de celle-ci sous la poussée immédiate de la grâce actuelle; pour tout dire, contact avec Dieu, union affectueuse, filiale, déférence à la divine réalité [19].

Le moi profond, « foyer de toute poésie ». De là, sa conception de la poésie ou plutôt du poète. Car Bremond s'attarde davantage à l'analyse de l'activité intérieure et créatrice du poète qu'à la poésie elle-même en tant qu'œuvre faite. S'il est vrai, comme il le prêche sans relâche à la suite d'un théologien de marque, le P. Léonce de Grandmaison, que « l'activité poétique est une ébauche naturelle et profane de l'activité mystique » (*Prière et Poésie*, p. 208), qu'y a-t-il d'offensant à dire: « Ce n'est pas le poète qui nous éclaircit sur le mystère du mystique, c'est, au contraire, le mystique qui nous aide à pénétrer le mystère du poète »? (*Op. cit.*, p. 207.) Quoique essentiellement différentes, l'expérience poétique et l'expérience mystique mettent en branle, l'une et l'autre, le même

[18] Sur le modernisme de Bremond, voir M. MARTIN DU GARD, *op. cit.*, p. 60 et suiv. Bremond lui-même disait un jour à Frédéric Lefebvre: « Vous avez entendu l'autre jour chez Brillant le néo-thomiste qui s'inquiétait de mon modernisme. C'est un pieux nigaud qui ne sait pas ce qu'il dit. Je suis d'Eglise; un point, c'est tout. Du reste, je ne m'occupe pas d'études bibliques, ni même de théologie. A chacun sa compétence » (Frédéric LEFEBVRE, *Une heure avec . . .*, 3e série, p. 29). Mais il y a aussi l'apologétique et la philosophie!

[19] Tout le volume *Introduction à la philosophie de la prière*, de même les t. VII et VIII de l'*H.L.S.R.*

mécanisme psychologique; elles prennent « également leur origine aux sources profondes de notre « être » (*Pour le romantisme,* av.-pr., p. IX) ; d'où leur analogie, que Bremond prend comme point de départ de sa thèse. Avant de jeter les hauts cris et d'anathématiser la scandaleuse poésie pure, il faudrait au préalable montrer la fausseté, si fausseté il y a, de ce point de départ. Il faudrait aussi le mieux comprendre, pour ne pas charger la poésie pure de caractères absurdes qu'elle n'a pas et que Bremond, malgré quelques extravagances de langage, n'a jamais eu l'intention de lui attribuer. Soit dit en passant que cette enfant de contradiction, la poésie pure, l'auteur de *Prière et Poésie* n'en est aucunement le père; tout au plus le père adoptif. Si j'en crois le biographe de Bremond, l'expression elle-même doit son existence à Tancrède de Visan, historien du symbolisme, sa fortune, à Paul Valéry. Quant à Bremond, son premier mérite aurait été, en provoquant une tapageuse controverse, de lancer crânement dans le grand monde cette timide débutante [20].

Le moi profond, « foyer de toute poésie ». De là encore, ses affinités romantiques, sa très réticente sympathie pour le classicisme, qu'il se garde bien du reste d'identifier avec la poésie classique (*Prière et Poésie,* p. 131). Pour lui, les « romantiques sont les mystiques de la poésie [21] » et « l'expérience poétique — ou romantique, c'est tout un » (*Pour le romantisme,* av.-pr.. p. X). Ajoutons que malgré les hardiesses malsonnantes de l'avant-propos de *Pour le romantisme,* où romantisme et catholicisme semblent faire cause commune et avoir sort lié, Bremond n'entend pas identifier ces deux *ismes.* Une réponse à Henri Ghéon, que cet avant-propos avait fait sursauter avec bien d'autres, en fait foi: « Lorsque, dit-il, . . . je rapproche romantisme et christianisme, j'entends dire manifestement, non que ces deux objets se *confondent,* mais que, d'une manière ou d'une autre . . . ils se tiennent . . . Constater une liaison, une dépendance n'est pas affirmer une identité [22]. » Pourquoi ne pas l'avoir dit aussi clairement plus tôt? Cela aurait évité un petit scandale et épargné quelques douloureuses frictions. Mais, au fait, Bremond prend plai-

[20] M. MARTIN DU GARD, *op. cit.*, p. 200-202. « Dans le débat sur la poésie pure, toute mon originalité était de transporter la poésie pure du plan réel ou concret où Valéry semblait vouloir la fixer, sur le plan de l'abstrait » (H. BREMOND, *Adieux à la controverse,* dans *Vie Spirituelle,* avril 1930, p. [20].

[21] Frédéric LEFEBVRE, *op. cit.*, p. 29.

[22] *Les Lettres,* février 1925, p. 190.

sir à provoquer de ces petits scandales. Lui-même, qu'est-il au juste? classique ou romantique? Rien de tranché. Probablement l'un et l'autre. « Le plus curieux, confiait-il à Frédéric Lefebvre, c'est que je ne suis pas romantique. Je suis, au contraire, le dernier des classiques. En vérité, je suis né vers 1680, juste à temps pour faire des niches à Boileau — [. . .] — et pour voir passer M. de Meaux. Je ne le dis pas pour me vanter. Je voudrais bien être romantique, mais je suis condamné à la sagesse, à la mesure, comme dit le folâtre Ghéon [23]. » Maurice Martin du Gard a trouvé une formule assez heureuse en parlant de « romantisme mystérieusement accordé à un classicisme latent [24] ».

Le moi profond, enfin, qui « est avant tout puissance d'aimer ». Le cœur de Pascal. De là, chez Bremond, cette tendance à confondre esprit et cœur, sinon à substituer le cœur à l'esprit. N'est-ce pas lui, le cœur, ou la volonté, qui a la plus large part dans ce *real assent*, dans cette prise de possession de la réalité, dans cette expérience, en un mot, qui est la seule vraie connaissance et qui fait le poète et le mystique? (*Prière et Poésie*, p. 212.) « Dira-t-on, demande Bremond, que l'amour ne produit pas de concepts, et que nous ne connaissons que par des concepts? Eh! toute la question est là: elle est de savoir, si pour atteindre, étreindre et pénétrer les « réalités » du monde invisible, nous n'avons pas d'autre moyen que l'entendement. Les Pères, les mystiques et les scolastiques répondent tout d'une voix: aimer c'est posséder, et posséder c'est aussi connaître, d'une connaissance à la vérité moins distincte que celle que nous donneraient les définitions des dictionnaires, mais infiniment plus solide, profonde, nourrissante et, par là même plus compréhensive » (*Pour le romantisme*, p. 202).

Aurais-je, par souci de synthèse, coiffé Bremond d'un bonnet newmanien démesuré? Serait-ce en vain que j'ai parlé de mariage? Au lecteur de juger.

* * *

Cette digression sur la doctrine aura fait vieillir plus vite que nature l'étudiant en théologie que nous avons laissé à Mold. Revenons à lui. Ordonné prêtre en 1892, le P. Bremond rentre en France une seconde

[23] Frédéric LEFEBVRE, *op. cit.*, p. 28.
[24] M. MARTIN DU GARD, *op. cit.*, p. 188.

fois pour y enseigner en divers collèges les humanités, et — ironie du sort! — la philosophie. Croyez-moi, il n'y laissera pas ses os. Ses déplacements répétés sont-ils un indice? Il se peut que je me trompe; mais, d'après la petite expérience que je possède de la vie religieuse, j'ai l'impression que ses supérieurs, à moins qu'ils n'aient pris le parti d'exercer sa vertu, éprouvent quelque embarras à lui trouver son assiette, ou, pour employer un terme d'actualité, à stabiliser son axe. Tant enfin qu'il passe aux *Études*, la grande revue des Jésuites français, en qualité de critique littéraire. Poste de confiance, sans doute. Il y demeure cinq ans. En 1904, dénouement tragique d'une crise majeure: Henri Bremond est « écarté de la Compagnie de Jésus [25] ». Pourquoi cette rupture? L'intéressé n'avait pas à nous en dévoiler la raison; aussi a-t-il gardé sur cet événement capital, qui partage nettement sa vie en deux, un silence exemplaire. Jamais même une allusion. Notre légitime curiosité est donc pour le moment réduite à des conjectures. On a dit que Bremond voulait donner plus libre cours à sa vocation d'écrivain [26]. C'est bien possible. L'explication, à elle seule, me paraît toutefois insuffisante. La Compagnie de Jésus, qui n'a pas la mauvaise habitude ni la réputation de cacher ses lumières sous le boisseau — ce en quoi il la faut louer, — aurait été trop heureuse d'exploiter à la plus grande gloire de Dieu et à celle de l'Ordre, cet extraordinaire talent de littérateur. S'il en faut croire le témoignage assez explicite de son frère André, ce serait plutôt la vague montante du modernisme, auquel Henri était loin d'être indifférent, qui aurait provoqué la rupture [27]. Jamais, en tout cas, même après l'apostasie du P. Tyrrell et de l'abbé Alfred Loisy, deux modernistes notoires, il n'a cru que la religion lui faisait un devoir de rompre les relations d'une étroite ami-

[25] P. DUDON, s. j., *Saint Ignace de Loyola*, Paris, 1934, p. 291.

[26] C'est la raison indiquée par A. Loisy: « Il a connu une crise intérieure qui s'est dénouée par sa sortie de la Compagnie en 1904 . . . Il n'est peut-être pas indifférent de noter ici qu'il a conçu, au temps de la crise, l'idée, sinon le plan, de sa grande œuvre, en sorte que c'est pour réaliser cette œuvre qu'il a voulu reconquérir sa liberté » (*op. cit.*, p. 116). Voir aussi p. 11, 90.

[27] Voici un passage significatif: « A cette période d'effervescence intellectuelle et religieuse [c'est-à-dire vers 1904], se place une autre amitié, celle de George Tyrrell. On connaît l'écrivain prestigieux, l'âme religieuse ardente, extrême jusqu'à la violence, le penseur qui fut plus que téméraire: ceux qui ont connu l'homme n'ont pas pu ne pas l'aimer. Henri lui garda son amitié jusqu'au bout . . . S'il subit quelque temps la contagion des idées, plus que celles de Newman lui-même, il se ressaisit et, comme il jugeait le grand Newman, ainsi jugeait-il Tyrrell, et Newman l'aidait à juger Tyrrell » (*Etudes*, 5 oct. 1933, p. 44). Ce jugement si serein est lourd de sens, après ce que nous avons dit de l'influence de Newman sur Bremond.

tié qui remontaient pour le premier à 1898, pour le second à 1901. Voici du reste sa propre déposition: « On n'attend pas du catholique le plus docile aux directives de l'Église, qu'il déchire aujourd'hui ce qu'il adorait la veille. Il renonce à une doctrine ou à un esprit, il renonce à des témoignages trop sonores d'une sympathie où l'on pourrait voir comme une adhésion tenace à l'erreur proscrite; mais il ne renonce pas aux obligations sacrées qu'une ancienne amitié lui impose » (*L'Abbé Tempête*, p. 137-138).

L'heure nous y invitant, vidons une fois pour toutes la question de son prétendu antijésuitisme. Bremond, sécularisé, est-il, comme on se plaît parfois à l'insinuer, l'enfant ingrat qui prend plaisir à déchirer le sein de sa nourrice? C'est vite dit; ce serait plus long à prouver, moins long à démentir. Enfant terrible certes, le Bremond de la polémique, où son ironie, sa pétulance, sa verve endiablée, toute méridionale, trouve un terrain propice; mais enfant toujours, c'est-à-dire incapable de rancune, encore moins de vengeance. Chez lui, toute querelle veut être avant tout querelle d'idées ou, peut-être, de sentiments. Si dans l'ardeur de la bataille, il lui est arrivé d'égratigner plus que de juste ceux qui combattaient ses vues personnelles, il l'aura d'ordinaire fait sans méchanceté préconçue, froidement calculée. Combien plus lui étaient douloureux certains coups qu'il a reçus!

Lorsque je prétends que Bremond n'a pas gardé rancune à la famille religieuse qui a abrité les vingt premières années de sa vie cléricale, je l'affirme sur le témoignage de ses écrits. Oh! il se permet bien en passant quelques légères malices, mais qui ne tirent pas à conséquence. Histoire d'assaisonner ses « gros volumes » pour stimuler l'appétit et faciliter la digestion du lecteur. A considérer d'autre part la place occupée par saint Ignace et ses fils dans les onze in-octavo de l'*Histoire littéraire du sentiment religieux*, l'évidente sympathie et l'admiration à peine contenue dont il les entoure, les hommages non équivoques qu'il rend tour à tour à leur savoir, à leur prestige et à leur culture, la conviction et la vigueur qu'il déploie à les défendre contre Port-Royal et les jansénistes, on voit clairement que les meilleurs liens de ses premières affections ne sont pas tous brisés. On croirait même, si on n'était par ailleurs sûr du contraire, que l'auteur est un enfant de la maison, tant lui sont familières son his-

toire intime et sa spiritualité. Au sein de l'illustre Compagnie, il conserve du reste deux frères et des amis sincères, auxquels il ne craindra pas de demander service en soumettant à leur jugement, sinon toujours à leurs corrections, les épreuves de volumes qu'il doit livrer à l'imprimeur. Veut-on des témoignages encore plus précis? Au plus fort d'une controverse avec des théologiens jésuites, controverse dont je parlerai à l'instant, Bremond proteste de la pureté de ses intentions: « J'ai été, écrit-il, formé par la Compagnie de Jésus. Je n'ai reçu d'elle que des bienfaits, et je me tiendrais pour méprisable si je cherchais à donner, si je donnais l'ombre d'un gage à ceux qui ne l'aiment pas » (*Introduction à la Phil. de la Prière*, p. 131). Prêchant en 1923 dans la cathédrale de Clermont à l'occasion de fêtes religieuses en l'honneur de Pascal, Bremond juge l'occasion bonne pour rabrouer encore une fois l'auteur des *Provinciales* et pour venger l'honneur de la Compagnie: « Ce péché d'incompétence, dit-il, ne serait rien, si la charité était restée sauve, si, content de censurer quelques Jésuites, Pascal s'était scrupuleusement défendu de vouer au mépris de lecteurs sans nombre toute une immense famille d'honnêtes savants, d'apôtres, de directeurs, de mystiques et de martyrs, cette Compagnie enfin, plus sainte encore que célèbre, qui ne porte pas en vain le nom de Jésus » (*Autour de l'humanisme*, p. 206). Voilà qui n'est certes pas d'une petite âme. Ajoutons qu'on n'est pas moins magnanime en général dans l'autre camp. Mais, un jour — cela devait arriver — la bombe éclate, une bombe pour ainsi dire à retardement [28]. On se serait ému pour beaucoup moins. Voici, en gros, et donc, malheureusement! sans les nuances nécessaires, la pensée de Bremond telle que je la comprends. Vous avez, vous, Jésuites, commis une faute, une erreur, à mon sens, impardonnable: c'est d'avoir faussé ou fait dévier vers ce que j'appelle l'*anthropocentrisme* et que le P. Doncœur qualifie de *moralisme religieux*, la spiritualité toute *théocentriste* et proprement mystique de votre fondateur saint Ignace. Je soutiens que la doctrine spirituelle reçue chez vous, celle que vous considérez comme officielle et traditionnelle, n'est pas dans la ligne ni selon le véritable esprit des *Exercices*, tels que les entendaient et les pratiquaient saint

[28] « Bremond avait publié son t. III de *L'histoire littéraire . . . , l'école française*, en 1921, après les t. IV et V. C'était par mesure de prudence qu'il avait d'abord loué les spirituels de la Compagnie de Jésus; il n'évita cependant pas une controverse » (P. DEBONGNIE, dans le *Dict. d'hist. et de géog. eccl.*, art. BREMOND (Henri), col. 520).

Ignace et, avec lui, l'élite mystique de la Compagnie, Lallemant, Surin, etc. Au culte et à la primauté quinze fois séculaire des « vertus théologales et de la prière », vous avez réussi à substituer « la primauté des vertus morales et de l'ascèse » (*H.L.S.R.*, t. XI, p. 189, 190). « Comment a-t-il pu se faire, demande Bremond, qu'un Ordre religieux, fondé par un mystique et où les mystique abondent, ait été amené à se hérisser, pour ainsi dire, contre la mystique, ou du moins à ne la traiter qu'avec une extrême défiance? » (*H.L.S.R.*, t. VIII, p. 183.) Encore, si votre péché personnel ne se doublait d'une conséquence historique autrement plus grave. Hélas! c'est à peine si nous commençons, depuis 1900, à nous relever des ruines accumulées depuis trois siècles par la réaction des antimystiques.

Ç'en était assez, avouons-le, pour mettre le feu à des poudres humides. Une polémique s'engage, vive, ardente sur la spiritualité de saint Ignace et de Bérulle, qui débouchera finalement sur la métaphysique de la prière. Commencée en 1922, elle dure une bonne décade. Seul, ou à peu près, contre dix, Bremond, habile jouteur, soutient la riposte, maintient vaillamment jusqu'au bout ses positions. Quoi qu'il en soit du résultat de cette passe d'armes, ses « Adieux à la controverse [29] » ne sont pas une demande d'armistice ni le geste défaitiste du soldat qui dépose les armes; ils sont une simple trève du lutteur surmené, presque septuagénaire, à la veille de disparaître, et que réclament des travaux plus pressants.

De nouveau, faisons retour en arrière. Lorsqu'en 1904 il quittait la Compagnie de Jésus, Henri Bremond avait, si je calcule bien, trente-neuf ans. Age de pleine maturité. Désormais sa vie se partage entre Paris et Pau, la ville d'Henri IV le béarnais, puis Arthez d'Asson, petit village de paix englouti dans les Basses-Pyrénées. Jusqu'à sa mort survenue le 17 août 1933, après quelques mois de maladie, son travail d'écrivain l'absorbe tout entier.

Et quel travail! On se demande comment cet homme a pu tant lire. Et tant écrire. La seule transcription des notes si denses et des vieux textes cités dans l'*Histoire littéraire du sentiment religieux* suppose un labeur auquel bien peu auraient le courage de se résigner. Évidemment je suppose

[29] *Vie Spirituelle*, avril 1930, suppl. p. [1]-[28].

Bremond trop respectueux des livres, ceux d'autrui bien entendu, pour se permettre, comme certains vandales, d'en lacérer les pages ou de découper dans un dictionnaire un texte convoité. Mais ceci n'explique pas tout. On désirerait connaître ses méthodes de travail. Qu'il nous livre du moins une partie de son secret. Citant l'historien de Thomassin: « Après la messe et l'oraison, il [Thomassin] donnait quatre heures à l'étude, trois l'après-dîner. Jamais d'étude la nuit à l'issue des repas », Bremond ajoute en commentaire: « *Et nunc, scriptores, erudimini.* On prend les grands érudits pour des bourreaux de travail. Non, mais simplement de régularité. Huit ou dix heures par jour, mais tous les jours. Aussi n'ont-ils pas besoin de s'infliger une ou deux fois l'an le supplice de ce qu'on appelle vacances » (*H.L.S.R.*, t. VII, p. 380). Si, comme bien l'on pense, Bremond a enfreint ce régime, ce fut plutôt sur la distribution des heures que sur leur nombre. On sait par André Bellesort, qui tient lui-même ce détail du curé d'Arthez d'Asson, que « le soir, sa fenêtre restait longtemps éclairée [30] ». Sa vaste érudition et son extraordinaire fécondité ne s'expliquent pas autrement.

A l'encontre de beaucoup d'écrivains qui vont demander à d'autres cieux un élargissement de leurs connaissances, un renouveau de leur inspiration, Henri Bremond n'a pas été, semble-t-il, un grand voyageur. Sa source principale d'inspiration, il la trouve dans son cabinet de travail, au milieu de ses livres, et dans les bibliothèques. Bouquineur par instinct et pour les besoins de sa cause. Thaumaturge, combien de morts il a ainsi ressuscités et rendus à la vie! Combien de vieux écrivains il a vengés de l'oubli des siècles et des caprices de la renommée! Ce n'est peut-être pas le moindre mérite de l'*Histoire littéraire*, à laquelle nous voulons maintenant nous arrêter.

* * *

Une œuvre comme celle-là ne fleurit pas subitement dans le cerveau d'un homme, s'appelât-il Henri Bremond! Quand, en 1916, parut le premier volume intitulé l'*Humanisme dévot*, se réalisait pour son auteur un rêve entrevu, caressé alors qu'il n'était pas encore prêtre. Lui-même nous l'apprend. Après avoir cité, analysé et commenté, selon sa méthode habituelle, une belle page de M. Olier, l'historien ajoute: « Ici, veut-on me

[30] André BELLESORT, *op. cit.*, col. 851.

permettre un souvenir, trop personnel, sans doute, mais qui prêtera peut-être à d'utiles réflexions. Cette page que j'achève de citer, je la copiais déjà, il y a trente ans, l'ayant rencontrée par hasard, avec quelle joie et quelle surprise! en furetant parmi les livres de rebut, dans une bibliothèque de couvent. Depuis lors, cent et cent fois relus, ces quatre feuillets d'une jeune écriture, appliquée, enthousiaste, n'ont pas quitté mon bréviaire. L'encre a bien pâli, le papier s'effrite. Mais, ni le temps, ni ce qu'il traîne après lui n'ont refroidi mon admiration pour cet auguste prélude. Je songe néanmoins avec une certaine mélancolie qu'en ce temps-là, ignorant tout de l'école spirituelle où s'est nourri M. Olier, c'est à peine si j'entrevoyais confusément le sens, la richesse de cette poésie magnifique. *Sero te amavi.* Bien que théologien novice, j'en savais déjà trop long sur nos querelles intérieures: jansénistes, gallicans, libéraux n'avaient plus qu'à bien se tenir. *Non tacebo, audivit anima mea clamorem prœlii.* Mais de l'histoire de la piété chrétienne, c'est-à-dire de l'histoire même de l'Église; mais du développement de la vie intérieure dans la France catholique, nul de nos maîtres ne nous avait jamais parlé. *Parvuli petierunt panem et non erat qui frangeret eis* » (*H.L.S.R.*, t. III, p. 465-466). Ce désir, cette aspiration, cet enthousiasme de l'étudiant en théologie, c'est déjà, à l'état latent ou de germe, tout le volume sur l'école française, tout le théocentrisme de Bremond, toute l'*Histoire littéraire du sentiment religieux*. Il fallait que ce fût lui qui, venant après tant de chercheurs, découvrît cette veine. Car, ainsi que le remarque justement le P. Léonce de Grandmaison, S. J., « en dépit de toute vraisemblance, les historiens du dix-septième siècle: historiens, des lettres, des arts, de la civilisation, voire des institutions religieuses, ont abandonné jusqu'ici aux hagiographes de profession et aux maîtres d'ascétisme, l'étude du développement spirituel et de la piété, dans une époque si profondément chrétienne . . . A prendre les choses d'ensemble et en gros, on peut dire que deux épisodes avaient jusqu'ici absorbé l'attention des écrivains dans l'histoire spirituelle du grand siècle . . . C'est d'abord Port-Royal . . . » C'est ensuite la querelle célèbre qui « met aux prises les deux plus illustres évêques de ce temps fertile en grands hommes », Bossuet et Fénelon. « A ces deux épisodes essentiels, ajoutez quelques paragraphes sur saint Vincent de Paul et la réforme cléricale centrée autour de l'Oratoire et de Saint-Sulpice . . . Pour

les hommes cultivés, abstraction faite d'un cercle de savants et d'initiés, là s'arrêtait l'histoire spirituelle . . . du grand siècle [31]. »

L'idée géniale de Bremond est d'avoir, le premier, senti cette lacune; son mérite et sa gloire, d'avoir consacré sa vie et son prodigieux talent à la combler. Maurice Barrès, rencontré par hasard à Athènes en 1900 et avec qui Bremond se lie d'une indéfectible amitié, encourage vivement celui-ci à mettre à jour son projet. Vers le même temps Bremond écrit dans les *Études:* « On voudrait voir maintenant un vrai savant entreprendre cette étude expérimentale de la vie du Christ dans les âmes. Imagine-t-on l'œuvre admirable qu'écrirait sur un tel sujet un Sainte-Beuve chrétien? » Il concluait en disant que « le temps est sans doute enfin venu de commencer ce travail de grande science et de grand amour [32] ». Il sera, lui, le Sainte-Beuve de ce XVIIe siècle religieux.

En 1906, son rêve le poursuit, il accumule patiemment les matériaux. « Je rappelle, écrit-il dans une petite brochure, que dans ce champ immense, sauf l'histoire de Port-Royal et quelques autres provinces très limitées, tout reste en friche. Nous n'avons pas d'étude critique d'ensemble sur la littérature religieuse pas plus d'ailleurs que sur la vie religieuse du XVIIe siècle. Deux ou trois courants de spiritualité qui se rencontrent parfois et parfois se combattent, que savons-nous de détaillé et de précis? Il y a un livre sur Pétau, une thèse sur Bouhours et une belle littérature sur Bourdaloue. Mais qu'a-t-on écrit de vraiment révélateur sur les Pères Surin, Lejeune (s. j.), Lallemant et tant d'autres? Et de même il est bien clair que pour les disciples des Pères de Bérulle et de Condren, nous ne pouvons nous contenter des éloges du Père Batterel. L'Oratoire et la Compagnie de Jésus attendent encore leur Sainte-Beuve. Tant qu'il ne sera pas venu, nous ne saurons rien de l'histoire du catholicisme français au XVIIe siècle » (*La Littérature d'avant-hier et d'aujourd'hui,* p. 8-9).

La Provence mystique (1908), l'*Apologie pour Fénelon* (1910), *Sainte Chantal* (1912, à l'*Index*), ses études sur *Bossuet, textes choisis et commentés* (1913, 3 vol.), autant d'étapes qui rapprochent Bremond du but. Peu à peu se dessine dans l'esprit du courageux explorateur la

[31] *Etudes,* 5 juin 1923, p. 558-560.
[32] *Etudes,* t. 83, p. 651, 652.

carte de cette contrée inconnue; carte « fatalement provisoire » (*H.L.S.R.* t. VIII, p. 4), qu'il doit modifier, élargir, détailler à mesure que ses courageuses aventures lui découvrent les merveilleuses richesses, les trésors insoupçonnés de ce nouveau pays. Vraie terre de cocagne spirituelle. « Le plus pressé, nous confie-t-il après coup, était de tracer quelques avenues provisoires dans cette forêt vierge de notre littérature religieuse » (*H.L.S. R.*, t. VII, p. 324). Il n'ignore pas qu'il fait œuvre de pionnier. D'autres viendront après lui, qui compléteront, ajusteront et, au besoin, redresseront certaines de ses vues; ils reprendront, pour y mettre plus d'ordre, cette synthèse que le temps ne lui a pas permis d'accomplir et qui n'était pas, du reste, selon la tournure de son esprit. « Votre grande fresque, lui disait en style direct Henry Bordeaux, est une suite de morceaux juxtaposés. Une critique exigeante souhaiterait un plan mieux défini et des proportions plus exactes [33]. »

Originairement, l'œuvre devait comporter quatre ou cinq volumes; ils suffiraient à décrire la vie religieuse, intérieure de la France catholique depuis le temps d'Henri IV jusqu'au début du XIXe siècle. D'où le titre que, pour une fois, je donne en entier: *Histoire littéraire du Sentiment religieux en France depuis la fin des guerres de religion jusqu'à nos jours.* En fait, onze volumes n'ont pas épuisé la matière; Bremond est mort à la tâche, sans avoir quitté le siècle de Louis XIV et avant d'avoir mis au point le troisième acte de son grand drame spirituel. Trois mots empruntés à l'art militaire en indiquent la marche générale: invasion, conquête et retraite des mystiques. Préparant le terrain et rendant possible l'extraordinaire floraison mystique de la première moitié du XVIIe siècle, l'*Humanisme dévot* avec, en tête,, son maître docteur et seigneur, saint François de Sales. Suivent bientôt en file pressée, les héritiers et les continuateurs de saint François de Sales: Bérulle, Condren, Olier, Vincent de Paul, Jean Eudes, Grignion de Montfort, tous des saints authentiques, sinon canonisés. A cette école, se rattachent les spirituels français de la Compagnie de Jésus, entre autres Lallemant et Surin. La vie chrétienne de tout le pays bénéficie de leur influence et de leur prestige considérables. Ils fondent de nouvelles communautés religieuses d'hommes et de femmes. Bérulle et Mme Acarie réussissent à introduire en France les Carmé-

[33] *Doc. cath.*, t. XI, col. 1612; *Portraits d'hommes*, t. II, p. 218.

lites. Les abbayes d'hommes et de femmes se réforment; des monastères, en grand nombre, sont fondés. La cour elle-même, en un temps où rien ne se fait que par le roi, essaie de ne pas figurer au second rang de ce renouveau. N'est-ce pas l'âge d'or du catholicisme français? Mais c'était trop beau! Sous les coups d'une vigoureuse contre-attaque, à laquelle la querelle du jansénisme et du quiétisme n'est pas indifférente, les mystiques retraitent graduellement pendant la majorité de Louis XIV pour recevoir enfin leur coup de mort avec la condamnation de Fénelon. L'antimysticisme ou le moralisme religieux, Nicole en tête, triomphe; saint François de Sales et Bérulle sont vaincus; on ne les ressuscitera pas de sitôt.

Cette histoire, croyons-en son titre, veut être littéraire, c'est-à-dire qu'elle veut « surprendre le mouvement religieux dans les écrits du temps» (*H.L.S.R.*, t. II, p. 399). Laissons Bremond s'expliquer lui-même plus longuement. « Il y a deux façons, écrit-il dans l'avant-propos, de concevoir l'histoire de la littérature religieuse. Énumérer les principaux écrivains religieux de telle période ou de tel pays, décrire leurs œuvres, discuter l'originalité de chacun d'eux, son mérite littéraire ou philosophique, c'est une première méthode. Ainsi font, par exemple, la plupart des critiques anciens ou modernes . . . La curiosité de ces historiens ne se porte pas d'abord sur le caractère proprement religieux des œuvres qui les occupent. Ils se maintiennent dans l'ordre littéraire et dans les analyses qui relèvent de cet ordre. Newman chez les Anglais et Sainte-Beuve chez nous, ont mis en honneur une autre méthode, morale et religieuse, plus encore que littéraire. Érudition, plaisirs du goût, joies de l'esprit, ils ne se refusent rien de ce qui borne l'ambition des autres, mais dans une suite d'ouvrages religieux, c'est avant tout la religion elle-même, son influence profonde, son histoire, son progrès ou ses éclipses, qui les intéresse. Leur objet direct est de pénétrer le secret religieux des âmes, d'un Augustin par exemple ou d'un Saint Cyran et les nuances particulières d'un pareil secret. Ces poètes chrétiens, ces prédicateurs, ces auteurs dévots, quelle était leur vie intime, leur vraie prière, quelle enfin leur expérience personnelle des réalités dont ils parlent, voilà ce que l'on voudrait avant tout connaître. De ces deux méthodes, j'ai choisi la seconde, et c'est là ce que veut indiquer le titre qu'on vient de lire: *Histoire littéraire du Sentiment religieux en France* » (*H.L.S.R.*, t. I, av.-pr., p. V-VI).

Après cette longue mise au point, on n'ignore plus sur quoi porte une telle histoire littéraire. Ce n'est pas à tous cependant qu'il réussit à « faire comprendre que *sentiment,* quand on parle de l'expérience mystique, ne désigne pas un phénomène de la pure sensibilité ou sensualité, que cette expérience ne se passe pas plus dans la zone sensible que dans la zone rationnelle [34] ». En somme, n'est-ce pas le moi profond qui devient le principal objet d'une pareille étude? Comme Marie de l'Incarnation, l'historien du sentiment religieux « prend l'âme à l'endroit précis où il (La Rochefoucauld) la laisse, je veux dire, au seuil de la véritable vie intérieure » (*H.L.S.R.*, t. VI, p. 173). Historien des âmes saintes, oui, mais trop curieux pour s'interdire « quelques regards à la dérobée, sur les environs du jardin sacré » (*H.L.S.R.*, t. VI, p. 11).

Aurait-il trop facilement cédé à la tentation? On lui reproche parfois d'avoir abusé de l'anecdote et de s'être attardé avec une manifeste complaisance aux misères ou aux faiblesses de ses personnages. De fait, rencontre-t-il un détail susceptible de satisfaire notre humaine curiosité, de jeter un peu de lumière sur ses reconstructions historiques, voire de nous dérider un peu, soyez sûr qu'il n'omettra pas de nous le signaler. Pourquoi s'en plaindre? Faut-il que l'arc de l'historien soit constamment bandé? Pas celui de Bremond, en tout cas. Jamais cet humaniste de race, ce disciple et biographe de saint Thomas More, patron des humoristes, n'a cru que l'Évangile défendait le rire, ni à lui ni à ses lecteurs. C'est cela sans doute qu'il veut provoquer en nous livrant trois titres de volumes pieux, dignes de figurer dans la bibliothèque du Malade imaginaire: « *La tabatière spirituelle pour faire éternuer les âmes dévotes vers le Seigneur; La douce moelle et sauce friande des saints et savoureux os de l'Avent; . . . Seringue mystique pour les âmes constipées en dévotion* » (*H.L.S.R.*, t. I, p. 321 en note). Évidemment, Bremond s'amuse. Mais, « que faire dans les notes si on ne s'y amuse pas? » (*H.L.S.R.*, t. XI, p. 270 en note.)

Quant aux détails, aux anecdotes apparemment insignifiantes, c'est chez Bremond une question de principe, puisqu'il estime qu' « en histoire, rien n'est petit » (*H.L.S.R.*, t. VI, p. 193). Son naturel, du reste, « l'incline plus vers le concret que vers l'abstrait » (*H.L.S.R.*, t. VIII,

[34] Lettre à A. Loisy, 25 août 1925 (LOISY, *op. cit.*, p. 172).

p. 311). Trouverez-vous dès lors étrange qu'il préfère « aux généralités souvent assez vaines d'une vaste fresque d'ensemble, le détail précis et vivant »? (*H.L.S.R.*, t. II, p. 71.) Prenons-le tel qu'il est et tâchons d'en faire notre profit.

L'autre objection est plus spécieuse. Bremond, historien des humaines faiblesses plus que du sentiment religieux, serait-ce possible? J'avoue qu'il donne bien des gages à ses critiques ou à ses contradicteurs. En voici un typique: le cas des malheureuses possédées de Loudun. L'affaire se passe dans un couvent de Bretagne. Soixante-dix pages à remuer cette triste affaire, et qui, naturellement, se lisent comme un roman. Pauvre Jeanne des Anges! Pauvres moniales de Loudun! On devient fou à beaucoup moins de frais. Exorcismes publics, spectaculaires, qui se prolongent durant des heures, devant des milliers de personnes, avides de merveilleux et d'émotions grotesques. Loudun devenu pour trois ans, le centre d'attraction de la France, de la cour et des théologiens de toutes couleurs.

Ailleurs, ne rêve-t-il pas, selon son propre aveu, de consacrer tout un volume à un groupe d'excentriques que, dit-il, « mon ironie n'épargnerait pas »? (*H.L.S.R.*, t. VII, p. 199.) Et les misères intérieures, les scrupules de Dom Claude Martin, le fils de Marie de l'Incarnation, sur lesquelles il craint d'avoir peut-être trop appuyé (*H.L.S.R.*, t. VI, p. 93.) Trois exemples entre dix. A l'historien de se disculper lui-même: « Quelques-uns m'ont reproché de m'attarder plus que de raison aux maladies, aux petitesses, aux misères intellectuelles ou morales de mes personnages, comme s'il m'était permis de déformer à ma guise la vérité vraie de chacun d'eux. Je les peins tels que je les vois, ne cherchant à dissimuler ni les ignorances qui entravent le développement de celui-ci, ni la névrose qui guette celui-là, ni les préjugés absurdes, antichrétiens, qui inspirent à cet autre des démarches ridicules ou funestes. Vous préféreriez des contes de fées, de pieuses berquinades, un surnaturel de convention qui ne fut jamais; libre à vous; confessez néanmoins qu'en suivant une méthode plus sincère et plus courageuse, nous mettons en lumière, aussi bien et mieux que vous, l'action bienfaisante, assagissante, rassérénante et virilisante de la grâce » (*H.L.S.R.*, t. VI, p. 101).

On voit l'idée dominante et la méthode. Dès longtemps, il avait appris de Newman à ne pas craindre la vérité, quelle qu'elle soit, et, par

peur de scandale, à ne la dissimuler, à ne l'escamoter jamais (*Newman*, p. 106).

Cette méthode, qui, en des mains moins habiles, pourrait devenir cruelle, Bremond l'applique toujours avec une très large sympathie. « Je ne suis, je ne dois être qu'historien, nous confie-t-il. Or, pour mieux remplir ce rôle, je n'ai trouvé rien de mieux que de revêtir tour à tour les pensées et les sentiments de mes héros, qu'il s'agisse de François de Sales, d'Yves de Paris, de Tillemont, de Lallemant, de n'importe qui: transformation, métamorphose provisoire qui, sans trop paralyser, je crois, mes facultés critiques, m'amène à présenter sous leur plus beau jour les diverses doctrines, les divers personnages que j'ai à étudier » (*H. L.S.R.*, t. III, p. 679 en note). Ce qui assurément suppose une malléabilité, une souplesse intérieure dont tous les historiens ne sont pas capables, les philosophes et les politiciens encore moins. On le retrouve, ce don, à un degré éminent, chez un Gilson par exemple. A moins toutefois qu'elle ne soit dirigée et soutenue par une solide synthèse philosophique et théologique, cette manière si condescendante, si libérale, ne va pas sans graves inconvénients. Le danger existe en effet d'en venir par ce détour à pouvoir à peu près tout justifier, même des doctrines qui, vues sous un autre jour, paraîtraient moins orthodoxes. Si je me place exactement au même point de vue que l'auteur, quel écrit reste sujet à réprobation? Serait-ce de là, que vient chez Bremond cette aisance à réhabiliter plusieurs écrivains spirituels censurés par Rome? Quiconque lira l'*Histoire littéraire du sentiment religieux* constatera en effet que, grâce à l'intervention de notre habile avocat, de vieux prisonniers de l'*Index*, où ils étaient entrés tout penauds par la porte de côté en sortent presque en triomphe par la porte de devant. Bremond lui-même attend encore l'âme charitable qui lui rendra pareil service. C'est bien le cas de répéter avec l'auteur de *Sainte Chantal* qu' « il est plus facile d'entrer à l'*Index* que d'en sortir » (*H.L.S.R.*, t. V, p. 156 en note).

La critique historique se montre aujourd'hui plus exigeante que jamais. Elle demande à l'historien de ne rien affirmer, de ne rien construire qui ne repose sur le roc solide de documents sûrs. Une fois ces documents utilisés à la limite, reste encore un vaste champ où le flair, l'instinct, l'hypothèse peuvent, comme en toute science, avoir libre cours. Ad-

mettons que les qualités intuitives de son esprit auront inspiré à Bremond des solutions qui souvent ne manquent pas de vraisemblance et que peut-être de nouvelles recherches consacreront d'une manière définitive. Mais quand on est monté dans ce train, où s'arrêter? Bremond s'est-il toujours arrêté à temps? Pour juger l'historien, permettez que je passe le micro à un plus compétent. « Comme historien, il [Bremond] a excellé à faire vivre devant nous les âmes dont il nous retrace les vicissitudes, et c'est ce qui fait le charme de ses livres. Mais chez lui cette sensation de la vie réelle n'est pas obtenue . . . par une accumulation patiente de détails concrets scrupuleusement contrôlés un à un; c'est plutôt une reconstitution de la vie telle qu'il la voit à travers quelques traits plus révélateurs, ou du moins jugés tels; c'est le fruit d'un don de reconstruction psychologique, précieux autant que dangereux. Et c'est là ce qui explique les très graves réserves que les historiens de métier ont dû formuler sur nombre de chapitres des livres d'H. Bremond. A concevoir l'histoire des âmes à la manière dont concevaient l'histoire des peuples un Augustin Thierry ou un Michelet, il est un très grand historien. Pour celui qui met au-dessus de tout en histoire l'exactitude et l'objectivité dans la narration des faits, la docilité à ne pas dépasser ce que fournissent les documents, la lecture des livres d'Henri Bremond sera fréquemment une occasion de mauvaise humeur et d'étonnement . . . De là dans ces livres un mélange déconcertant de trouvailles heureuses et qui resteront, de vues justes et pénétrantes, de suggestions fécondes, et aussi de véritables gageures, de paradoxes historiques accrochés à deux lignes d'un texte, quand ce n'est pas une simple conjecture, de thèses bruyantes qui déjà s'avèrent incapables de résister à une discussion un peu sévère [35]. »

La lecture des livres d'Henri Bremond: une occasion de mauvaise humeur? Parfois, peut-être; un plaisir? Toujours. On dirait en vérité que cet homme a fait le vœu de ne jamais être ennuyeux. Servi par des dons littéraires incomparables, il y réussit à merveille. Au dire de l'abbé Calvet, « Henri Bremond est notre grand prestidigitateur des lettres. Il change en or tout ce qu'il touche [36]. » Pour sa part, Henry Bordeaux trouve chez lui de « ces formes de style sur quoi les critiques les plus aver-

[35] J. DE GUIBERT, s. j., dans le *Dictionnaire de Spiritualité*, art. *Bremond (Henri)*, col. 1932.
[36] Cité dans la *Vie Spirituelle*, janv. 1930, suppl. p. [25].

tis ne nous apprennent pas grand'chose, parce qu'elles gardent une part d'inexplicable. Pourquoi certains auteurs, qui, somme toute, n'écrivent pas mieux que d'autres, exercent-ils une secrète et irrésistible attraction? Ne faut-il pas admettre de mystérieux prolongements, une vibration musicale qui échappent à l'analyse et n'ont pas de technique [37] ? » Bremond, un musicien de la prose, tel serait, si je comprends bien, le jugement du célèbre romancier. Aurai-je maintenant, à la suite de ces deux très respectables noms, la simplicité, je ne dis pas de formuler des jugements, mais de ne pas taire mes impressions? Qu'on les prenne pour ce qu'elles valent? Plus qu'il ne marche, le style de Bremond file toujours au pas de course. Imaginez un torrent, coulant, par impossible, sur un lit de glaise. D'une souplesse merveilleuse, ondoyante, comme la pensée elle-même; très souvent, un véritable feu d'artifice, un scintillement d'images et de mots, qui n'éblouit pas cependant, parce que tout cet appareil reste au service de l'esprit et de la pensée, mieux, au service du lecteur lui-même. Car, Bremond écrit toujours pour quelqu'un, sinon contre quelqu'un. C'est un homme qui vous parle, qui ne vous perd jamais de vue. Ah! qu'il réalise bien le précepte de Fénelon: « Je veux un homme qui me fasse oublier qu'il est auteur, et qui se mette de plain-pied en conversation avec moi [38]. » Pourquoi ne pas prendre l'écrivain sur le vif? Selon son truc habituel, il se peint lui-même à ravir dans un de ses héros, le saint humaniste Thomas More. « Le travail littéraire — si excellent d'ailleurs qu'il puisse être — manque toujours d'une certaine perfection supérieure, quand il n'est pas entrepris et continué avec une naturelle allégresse. Qu'il le fasse par simple fantaisie ou par devoir, More a toujours du plaisir à écrire, et c'est une des raisons pour lesquelles, dans les sujets les plus graves, ni en anglais, ni même en latin, on ne le trouve jamais ennuyeux. La chasse au mot propre, et à l'adjectif pittoresque, le mouvement d'une pensée qui se précise et s'amplifie sous sa plume, la conquête d'une phrase que l'on maîtrise enfin, et que l'on sent que l'on va conduire sûrement au but, les jolies trouvailles inattendues, toute cette évolution du style qui nous mène autant que nous le menons, tout cela l'amuse et l'attache. Plus encore peut-être, l'incertitude, les surprises, la

[37] *Doc. cath.*, l. c., col. 1607. *Portraits d'hommes*, t. II, p. 205.
[38] Cité par H. BREMOND, dans *Les plus belles pages de Fénelon*, p. 273.

joyeuse défaite du lecteur auquel il s'adresse, et qu'il a toujours devant lui. Car il ne perd jamais de vue son lecteur. Non pas qu'il le harcèle, comme font certains qui ne nous laissent pas respirer. Il est à la fois trop discret et trop bonhomme pour être habituellement pressant, mais il nous regarde toujours; il suit sa pensée dans nos yeux; il devine nos hésitations et nos commencements de réponse, l'effet d'une malice qu'on tarde à comprendre, le succès d'une anecdote ou d'un bon mot. C'est le piquant de ses livres; comme son portrait, ils nous tiennent sous l'énigme de son sourire. Quand est-il tout à fait sérieux, quand commence-t-il à plaisanter? A vous de voir » (*Le Bx Thomas More,* 4e édit., p. 114). Vous avez là son principal secret, une des raisons de son immense prestige et de son influence considérable dans le monde des lettrés.

De Marie de l'Incarnation qui, selon lui, « écrit à ravir », il dit finement que « son style n'a pas pris le voile ». Assurément le sien n'a pas pris la soutane; et lorsqu'il tient la plume d'une main, il ne se croit pas obligé de lever le goupillon ou l'encensoir de l'autre. « La littérature, prône-t-il, vomit les tièdes; pour se faire entendre il faut frapper fort » (*L'abbé Tempête,* p. 157). Semblables propos troublent des âmes timorées. On se demande, non sans quelque inquiétude parfois, ce que devenait le prêtre; si la soutane ne disparaissait pas trop facilement sous la toge de l'historien, du polémiste ou du littérateur. Je répondrai avec Pie XI, qui écrit dans sa magistrale encyclique sur le sacerdoce: « On doit avec prudence encourager et aider les membres du clergé qui, par leurs goûts et leurs dons spéciaux, se sentent appelés à cultiver et approfondir telle ou telle science, tel ou tel art qui ne messied pas à leur profession ecclésiastique, parce que ces études, si on les maintient dans les limites nécessaires, et sous la direction de l'Église, tournent à l'honneur de cette même Église et à la gloire de son divin Chef Jésus-Christ [39]. » Écrire, c'était sa manière à lui, Bremond, de servir l'Église qui l'avait fait prêtre et dont il est resté, jusqu'à la fin, le fils soumis. Moins souple, moins respectueux de l'autorité, Bremond aurait pu devenir le Lamennais du XXe siècle. Il eut assez de docilité pour se soumettre sans aigreur lorsque Rome mit à l'*Index* sa *Sainte Chantal* ou qu'elle confirma les censures rigoureuses que

[39] *Ad catholici sacerdotii fastigium,* 20 déc. 1935 (*Le Document,* n° janv. 1936, p. 20).

lui imposa l'évêque de Southwark (Angleterre), pour avoir présidé les funérailles et béni la tombe de son infortuné et malheureux ami Tyrrell [40]. « S'il fut entraîné à quelque grave imprudence, écrit son frère André, il se soumit au jugement de l'autorité souveraine, et la suite montra que sa soumission était sans arrière-pénsée. Il ne bouda pas, il ne se retira pas dans sa tente. La meurtrissure laissée par les luttes une fois cicatrisée, ce prêtre voulut continuer de servir l'Église, filialement, selon son génie [41]. »

* * *

Bremond, que j'admire non pas aveuglément ni sans restrictions, m'en voudrait sûrement si, pour conclure, j'essayais de le définir en termes clairs ou de le condenser en une formule géométrique. Je l'entends qui me dit: « Ignorez-vous donc encore, après m'avoir lu, que rien n'est simple ici-bas? Ne commettez-pas la sottise de vouloir me tenir dans la pincette d'une définition; je ne me laisse pas prendre comme un morceau de sucre. Suivez plutôt ma méthode. Penchez-vous avec sympathie sur mes textes; ouvrez mes volumes, vous m'y retrouverez à chaque page. Vous en dégagerez une suite de jugements approximatifs; mais ne prétendez pas étreindre la réalité de mon moi profond. Je suis par nature un indéfinissable. » Mieux vaut rester sous le charme de l'écrivain flamboyant, du critique passionné, du subtil révélateur d'âmes, qui s'est donné pour mission d'instruire et d'édifier tout en amusant. *Seductor ille!* Bremond, ce séducteur!

Rodrigue NORMANDIN, o. m. i.

---

[40] « Pour nous, catholiques tout courts, les décisions de l'Eglise, quelles qu'elles soient, nous trouveront toujours également soumis » (*H.L.S.R.*, t. IV, p. 241).

[41] *Etudes*, 5 oct. 1933, p. 44. Il serait trop long de refaire, même en résumé, l'histoire de cette douloureuse aventure qui fut, pour Bremond, la phase la plus critique de sa vie. On pourra pour plus de détails consulter la biographie de M. Martin du Gard.

Le roman et le Canada français du XIXe siècle

LA GESTATION LABORIEUSE D'UN GENRE LITTÉRAIRE.

(*suite*)

Après le roman en général, c'est le roman historique qui semble avoir été l'objet de la vindicte populaire. Aujourd'hui cette espèce de roman a gagné les bonnes grâces d'une foule de lettrés, fils spirituels de l'illustre Walter Scott. Vers le milieu du dernier siècle, ce romancier anglais n'était pas persona grata parmi bon nombre d'intellectuels de chez nous.

Le 23 septembre 1853, le *Canadien* annonçait la première livraison des *Veillées canadiennes* renfermant, entre autres choses, des romans historiques illustrés. Ces *Veillées canadiennes* dont nous avons pu examiner quelques pauvres exemplaires jaunis dans la bibliothèque de l'Université Laval devaient connaître une existence éphémère. De même qu'une certaine *Héroïne de Châteauguay,* publiée en 1857, elles ont dû atteindre peu de lecteurs. N'empêche que ces productions n'eurent pas l'heur de plaire, l'année suivante, à un journaliste du *Pays.* Il est amusant de constater avec quelle belle véhémence celui-ci se porte à l'assaut d'une mode qui, à son sentiment, compromet l'existence même de l'histoire.

> Qui dira tout le mal que font à l'Histoire ces romans que l'on décore du titre pompeux de Romans historiques! Dans ces compositions bâtardes et infirmes, la vérité y est indignement foulée et mise aux pieds du héros ou de l'héroïne inventée par l'auteur. Le caractère de toute une époque s'y trouve le plus souvent travesti sous les peintures dégoûtantes, sous les scènes d'orgies, sous le libertinage ou sous l'impiété des personnages représentés comme historiques: On y trafique l'histoire; on y joue avec les souvenirs et les gloires les plus pures comme avec de vils débris. Cette rage de tout souiller a fait des maux incalculables à l'Histoire . . .

> Nous n'avons pas ici en Canada de Romans historiques dont la foi et le patriotisme peuvent réellement s'alarmer; la plupart de ceux qui sont publiés ne seront jamais malfaisants que pour le lecteur qui voudra les lire en restant éveillé [14].

Ce protecteur de l'histoire se tire de la discussion par une pirouette: au lieu de se moquer d'ouvrages soporifiques, il eût mieux fait de poser une ligne de démarcation entre les bons et les mauvais romans historiques; il eût favorisé l'essor d'un genre littéraire encore au berceau en lui prédisant la haute destinée que lui réservaient un Balzac, un Stendhal et un Victor Hugo. Ce Canadien aurait certainement vécu en parfaite intelligence avec Diderot qui, environ un siècle auparavant, reprochait aux créateurs de romans historiques de gâter l'histoire par la fiction et la fiction par l'histoire.

C'est ainsi que de 1840 à 1860, depuis les lendemains de l'insurrection jusqu'à l'avènement de l'école romantique de Québec, tous les Canadiens qui ont disserté sur le roman — tous sauf un peut-être — l'ont méprisé, calomnié ou maladroitement défendu. Les nombreux amateurs et les rares spécialistes qui verseront de nouvelles pièces au dossier, à partir de 1860 jusqu'à la fin du siècle, n'apporteront au débat rien de bien neuf. Il convient toutefois de continuer l'enquête pour connaître le nom du premier intelligent défenseur du roman au Canada. Sans doute Joseph Doutre et surtout P.-J.-O. Chauveau peuvent-ils réclamer la paternité du genre littéraire. Mais qui donc, la première fois au Canada, a tenu le pâle enfant sur les fonts baptismaux? Qui a osé le présenter dans le temple classique, verser sur lui l'eau lustrale et le purifier de toute souillure? Pareil événement ne devait se dérouler que dans la seconde moitié du XIXe siècle.

L'historien des lettres canadiennes ne saurait passer sous silence un discours significatif que prononça le 7 juillet 1874, au séminaire de Saint-Hyacinthe, un chef du Canada français: l'abbé Raymond. Ce texte jette un jour piquant sur l'attitude de quelques-uns des nôtres à l'égard du roman.

Discours important à cause de l'endroit où il fut débité. Lorsqu'on feuillette nos vieux journaux, on se rend compte que le séminaire de

[14] *Le Pays*, 30 octobre 1858.

Saint-Hyacinthe a déployé une exceptionnelle activité dans le monde de l'enseignement secondaire du XIXe siècle. Un débat passionne-t-il l'opinion? Vous pouvez être sûr que les murs du séminaire en répercuteront les échos. S'agit-il de lancer dans la vie religieuse ou nationale un mouvement nouveau? C'est au séminaire qu'on en trouvera souvent les plus valeureux champions. La salle académique de cette institution devient à maintes reprises un forum où les vedettes de la pensée canadienne-française triturent la besogne nationale aux générations futures. Et le lendemain de ces grandes journées, nos anciens journaux reçoivent avec empressement les commentaires bénévoles d'un auditeur et consignent avec émotion des souvenirs plus ou moins intéressants comme autant de gages d'espérance en la survie de notre peuple.

Discours important aussi à cause de celui qui en fut l'auteur: le supérieur du séminaire de Saint-Hyacinthe aimait remuer les idées devant ses élèves comme devant le grand public; il exerça sur la jeunesse de son temps une influence qui atteste la puissante personnalité du maître. Il fit risette au libéralisme politique; mais en littérature il n'eut jamais rien d'un révolutionnaire ou d'un novateur.

Aux élèves réunis dans la salle académique, lors d'une solennelle distribution de prix, l'abbé Raymond parla de la nécessité de la religion dans l'éducation. Ce thème lui permit d'ouvrir une parenthèse sur certains mauvais livres venus de France. Il jeta un cri d'alarme sur l'importation d'œuvres « au fond immoral et à la forme affranchie de toute règle, dont se compose en grande partie la littérature française contemporaine ». En grande partie: réserve opportune à laquelle nous souscrivons de tout cœur. Un peu plus loin, M. le supérieur ajoute: « On voit s'introduire de plus en plus [au Canada] un goût pour le roman qui dénote d'abord un certain affaiblissement des forces intellectuelles et morales. » Voilà qui est plus inquiétant: le roman n'a rien à attendre d'un tel juge. A la fin du paragraphe, hélas! le conférencier chavire: « Composer des œuvres romanesques, ce semble aussi être l'objet que quelques-uns de nos compatriotes veulent donner exclusivement à leurs talents. Les littérateurs d'un pays ne doivent pas être que des romanciers [15]. »

[15] *Revue canadienne*, année 1874, t. XI, p. 606.

Évidemment si toute la littérature d'un pays se composait uniquement de romans, il en résulterait une situation bizarre et déplorable. Situation, du reste, qui n'a jamais existé et n'existera probablement jamais nulle part. Ici M. l'abbé semble s'accorder le plaisir facile d'enfoncer une porte ouverte. Mais pourquoi froncer le sourcil si quelques membres de la petite république de nos lettres deviennent uniquement et simplement des romanciers? Cette carrière en vaut une autre et elle conduit quelquefois son homme très loin sur le chemin de la gloire: René Bazin en est la preuve.

Passer de l'abbé Raymond à un certain J.-O. Fontaine, collaborateur en 1877 de la *Revue canadienne,* c'est, à certains égards, demeurer dans une même famille d'esprits; c'est interroger deux hommes qui tiennent le roman en très mince estime.

En 1872, Joseph Marmette publia un roman historique intitulé: *L'Intendant Bigot.* J.-O. Fontaine commenta l'ouvrage en 1877, c'est-à-dire cinq ans après: le défaut dominant du critique québécois ne devait pas être la précipitation.

L'erreur maîtresse de Fontaine apparaît dès la première page de son article: il ne voit dans le romancier qu'un vulgaire amuseur exerçant un triste métier comme l'acteur ou l'actrice, comme un saltimbanque avide des applaudissements des badauds. Fontaine exécute des variations connues sur le thème encore plus connu: le roman est un genre inférieur. Que plusieurs romanciers ne s'assignent d'autre but que d'amuser le public, c'est l'évidence même; que trop souvent ces romanciers sans conscience flattent les bas instincts de l'homme, on ne saurait en douter. Mais pourquoi confondre, encore une fois, cette tourbe d'écrivains puérils ou malhonnêtes avec ceux qui enchantent par la noblesse des pensées, la vraisemblance de l'intrigue et la grâce du style?

Cette erreur capitale est suivie d'une vérité fulgurante: il y a, dit Fontaine, des romans honnêtes. C'est peut-être la première fois que cet axiome est consigné, noir sur blanc, dans nos journaux ou nos revues. Il sera beaucoup pardonné à Fontaine pour l'avoir énoncé en 1877. Détrompez-vous toutefois si vous croyez que Fontaine est devenu pour autant l'apôtre du roman. Il connaît trop les ouvrages qui circulent alors dans le Canada français. Nous n'avons aucun reproche à lui adresser

quand il réduit à peu de chose l'influence qu'exerce le roman honnête dans certains salons québécois ou montréalais de 1877. Écoutons-le insister sur ce point:

> Aveu triste à faire, ces romans honnêtes sont en général les moins populaires. Le romancier chrétien s'interdit toute licence, toute peinture immorale et lascive; dans ses œuvres le vice apparaît sous son vrai jour et les passions nous sont montrées dans toute leur laideur. Ses héros chastes, humbles, pleins de charité, oublieux des injures, plaisent aux personnes ignorantes des voluptés des villes . . . Mais les gens du monde ne jugent pas ainsi. Ce qu'il leur faut, ce sont les turpitudes racontées par Paul de Kock, Dumas, Eugène Sue, Balzac ou Ponson du Terrail. A ceux-ci ils pardonnent toutes les inepties, pourvu qu'ils trouvent dans leurs ouvrages la sanction de leur propre corruption et quelque chose qui secoue un peu la torpeur de leur cœur blasé [16].

Ce passage appelle trois mises au point. En premier lieu, si les romans honnêtes ont moins de vogue que les autres, c'est souvent parce qu'ils sont mal faits: Fontaine aurait pu insinuer cette vérité sans ébranler sa thèse. Le talent n'est jamais quantité négligeable et les bonnes intentions ne tiennent pas lieu de tout mérite. En second lieu, le critique québécois verse dans le jansénisme, lorsqu'il ne voit que laideur dans les passions. Elles ne sont pas du tout ce que pense le vulgaire. Canalisées et dirigées vers le bien, elles facilitent le voyage de l'homme dans la vallée des larmes. Remarquons en dernier lieu que le plaisir sensible, contenu en de justes limites, et la description de ce plaisir, ne sont pas choses blâmables, même si elles offrent quelque danger pour les esprits enfantins ou insuffisamment préparés. Fontaine ne s'est pas prémuni contre ces exagérations jansénistes.

Après ces longues considérations générales, le critique entre dans le vif de son sujet et apprécie la valeur de *L'Intendant Bigot*. Il administre à Marmette une potion amère de vérités dont les unes sont toniques et les autres douteuses. Ce n'est pas notre intention de soupeser tous les propos de Fontaine: d'ailleurs le roman de Marmette mérite-t-il un examen à la loupe? Prisonnier de l'orthodoxie classique, Fontaine aime la brièveté et la concision; les trop longs détails l'horripilent. Or Marmette aime exhiber ses personnages de pied en cap sans oublier rubans et colifichets. Aussi bien réussit-il à décrire par le menu l'intendant Bigot

[16] *Revue canadienne*, année 1877, t. XIV, p. 660.

et son habit « de satin aurore à très larges basques et à revers étroits lisérés d'or, » son brillant justaucorps, sa veste de satin blanc, sa cravate de mousseline, sa culotte que retiennent, au-dessous du genou, de petites boucles en or.

Libre à l'auteur d'entrer dans ces détails et de viser au réalisme; libre à lui de commencer par le dehors et de peindre le physique d'un personnage. Décrire le nid avant l'oiseau, le cadre avant le tableau, le costume avant le héros, c'est un procédé qui en vaut un autre et qui a fait ses preuves depuis Balzac. Il y a évidemment une mesure en toute chose. Dans l'un de ses romans, Walter Scott dépasse la mesure en décrivant les bas et les souliers d'un homme qui fait ripaille, le soir, avec des amis assis autour d'une table. Cette table cache la partie inférieure de tous les convives; les bas et les souliers dissimulés dans la pénombre ou abolis par l'obscurité se prêtent mal à une si minutieuse description. D'autre part, condamner la reproduction des détails — même caractéristiques — équivaut à nier à l'école réaliste le droit à l'existence.

Nous reprochons donc à Fontaine non pas de critiquer la technique — assez primitive et maladroite, en somme — de Marmette, mais bien de prendre en aversion les détails concrets d'un portrait, la reproduction précise du costume d'un personnage. Il est injuste à l'égard de Marmette, portraitiste de Bigot. « Tous ces détails ne sont-ils pas oiseux? Ne peut-on se faire une idée du caractère de Bigot sans connaître la couleur de sa culotte ou la forme de son justaucorps [17]? »

Propos de classique impénitent! Comme si l'étude du caractère avait seule droit de cité dans le monde des lettres! Comme si, avec Balzac, les réalités du monde physique n'avaient pas obtenu pour toujours le privilège d'être représentées! Il y a harmonie entre la triste maison de M. Grandet et l'avarice sordide de son propriétaire; cette même harmonie existe entre les habits luxueux de Bigot et la vie opulente du célèbre intendant. Plût à Dieu que Fontaine eût rendu justice à l'auteur français et au disciple canadien au lieu de décocher contre ce dernier un bon mot trop facile et qui tombe à faux.

Hélas! la liste des erreurs de nos critiques sur le compte du roman ne se clôt pas avec l'article de Fontaine. L'année suivante la *Revue cana-*

[17] *Revue canadienne*, année 1877, t. XIV, p. 662.

dienne sert à ses amis une lourde méprise littéraire que commet un excellent médecin: c'est de Séverin Lachapelle qu'il s'agit.

La seconde moitié du XIXe siècle: époque où la Science entend bien se substituer à la superstition; époque où le positivisme livre la guerre à l'imagination, à la sensibilité et au rêve. Le scientisme compte alors des thuriféraires à Montréal comme à Paris.

La science triomphe, s'écrie avec joie Séverin Lachapelle; constatation juste. Il ajoute aussitôt, en guise de conclusion: « Le roman est vaincu [18]. »

Est-il permis d'être aussi mauvais prophète? Quelle n'eût pas été la surprise du médecin montréalais, s'il eût pu sonder là-dessus un avenir prochain! Le XXe siècle devait être le siècle du roman. Selon René Rousseau [19], la France a vu naître, en 1913, 11,460 ouvrages de toutes espèces dont 773 romans; en 1933, le nombre des romans s'est élevé à 3,464. Au moment où Séverin Lachapelle formula cette prophétie, il devait être encore imberbe. Que la jeunesse soit son excuse!

Quelques mois plus tard, un esprit plus rassis consacre, dans la même revue, une chronique littéraire au roman; cet écrivain répond au nom d'Alphonse Leclaire.

Amoureux d'ordre et de clarté, Alphonse Leclaire se plaît à dresser la hiérarchie des romans. Ses distinctions démontrent avec quelle attention il a étudié le problème du roman au Canada. Il n'a rien du raisonneur simpliste qui condamne en bloc toutes les œuvres romanesques.

D'abord, au bas de l'échelle, un grand nombre de romans « ouvertement immoraux dont le but avoué est de rendre méprisable et odieux tout ce qui est bon et saint »; un peu plus haut, dans l'échelle du roman, « ceux qui, sans être irréprochables, savent respecter leurs lecteurs »; un peu plus haut encore, des romans émanant de plumes faciles comme l'eau qui sort d'un robinet ouvert: œuvres destinées à un oubli prochain et qui ne laisseront derrière elles aucun sillage; enfin, au sommet de l'échelle, les bons romans.

Enfin le mot est prononcé: le bon roman n'est donc pas un mythe; il existe en dehors du cerveau de ses apologistes. Alphonse Leclaire fait

[18] *Revue canadienne*, année 1878, t. XV, p. 51.
[19] *L'Epoque*, 31 décembre 1938.

ici la nique à maints professeurs patentés et empêtrés dans leurs leçons d'orthodoxie classique. Il a su nuancer sa pensée. Afin de diagnostiquer les maladies du roman du XIXe siècle, il promène dans le corps du patient non pas la hachette du boucher, mais le scalpel du spécialiste. Gloire à lui! C'est un précurseur!

Que n'a-t-il apposé sa signature au bas d'un si beau tableau: les paragraphes qui suivent gâtent considérablement une joie jusqu'alors intense et parfaite.

Ces bons romans ne foisonnent pas, ajoute Alphonse Leclaire. Nous nous attendions à cet aveu. Au juste, quel chiffre atteignent-ils? « Je n'en connais encore que quatre », répond le critique avec une parfaite assurance. Excusez du peu! Alphonse Leclaire, s'il a beaucoup retenu, n'a certes pas beaucoup lu. Conservons toutefois bien précieusement la vérité capitale et assez nouvelle pour nos grands-pères: l'existence de bons romans. Ces bons romans du moins procurent aux initiés les plaisirs rares que voici:

> Dites-moi, vous êtes-vous assis par un jour de douces haleines et de chauds rayons, alors que fuyant la poussière et le bruit des villes, vous cherchiez un repos réparateur; vous êtes-vous assis, dis-je, au bord d'un de ces lacs tranquilles réfléchissant, comme un vaste miroir, les frais bosquets, les fleurs, toute cette verdure ondoyante au penchant des collines, et dont la gracieuse image se reproduisait dans le cristal des eaux avec les spectacles du ciel, et là, ayant oublié pour un moment les tracas de la vie, captif volontaire des charmes de la vertu, l'avez-vous contemplé avec le cardinal Wiseman dans l'humble Miriam, la douce Agnès, l'héroïque Sébastien et la noble Fabiola [20]?

Cette envolée lyrique d'un rhétoricien qui s'ignore, ces lignes fades d'un paysagiste myope n'offrent qu'un avantage: celui de mesurer les progrès considérables accomplis, en une cinquantaine d'années seulement, par les hommes de lettres du Canada français.

Avant de quitter ses lecteurs, Alphonse Leclaire leur donne un conseil: nécessité de ne pas se complaire trop longtemps dans les romans, sans quoi on ne pourrait plus supporter les réalités de la vie. Entendons-nous. S'agit-il des romans qui dépriment ou démoralisent les plus vaillants? D'accord! Mais les romans qui exaltent de nobles desseins et enflamment de grands cœurs?

[20] *Revue canadienne*, année 1878, t. XV, p. 179.

De tous les écrivains canadiens-français du dernier siècle, il en est un qui, de prime abord, semble avoir reçu du ciel la mission de défendre le roman: Octave Crémazie. On se le représente volontiers debout à un poste de vigie, scrutant l'horizon pour y découvrir les signes avant-coureurs de la naissance des lettres canadiennes. Crémazie, c'est-à-dire le père de la poésie canadienne, le précurseur du romantisme canadien, le fils du romantisme français à l'avènement duquel est liée la fortune du roman.

Constatation étrange: dans le privé, du moins, Crémazie n'aime pas le roman; contre ce genre littéraire il relève des griefs puérils. Il s'en prend même au roman religieux voué, lui aussi, au dédain des esprits cultivés. Quelle déception de découvrir dans les lettres que le poète, exilé volontaire en terre de France, adressa à l'abbé Casgrain, des raisonnements biscornus comme ceux-ci:

> Le roman quelque religieux qu'il soit, est toujours un genre secondaire; on s'en sert comme du sucre pour couvrir les pilules lorsqu'on veut faire accepter certaines idées bonnes ou mauvaises. Si les idées, dans leur nudité, peuvent supporter les regards des honnêtes gens de goût, à quoi bon les charger d'oripeaux et de clinquants? . . . Ne croyez-vous pas qu'il vaudrait mieux ne pas donner de roman à vos lecteurs (je parle de la partie française, car le roman vous sera nécessairement imposé par la littérature indigène) et les habituer à se nourrir d'idées sans mélange d'intrigues et de mise en scène? Je puis me tromper, mais je suis convaincu que le plus vite on se débarrassera du roman même religieux, le mieux ce sera pour tout le monde [21].

Jusqu'ici tous les autres — sauf l'anonyme Londonien du *Whitehall Evening Post* — parlaient de palliatifs; Crémazie osa porter dans le corps du prétendu malade le fer et le feu! . . . Dépêchons-nous de relire le *Drapeau de Carillon:* cette poésie consolera de cette prose.

Qui l'eût dit! Qui l'eût cru! Celui qui peut revendiquer l'honneur d'avoir, le premier, rétabli la vérité sur le compte du roman n'est ni une de nos gloires nationales, ni une des lumières de son siècle. Il s'appelle J.-J. Beauchamp. Les anthologies ne renferment aucun extrait de sa prose. Nos manuels de littérature ne relèvent jamais son nom. Sa disparition ne fit aucun vide dans le monde de nos lettres. C'est pourtant lui qui le premier, si je ne me trompe, reconnut au roman un droit à

[21] *Revue canadienne*, année 1881, t. I, p. 394.

l'existence et lui assigna une place honorable parmi les autres genres littéraires. C'est le soldat inconnu du roman canadien-français.

Comme la plupart de ses prédécesseurs, Beauchamp fustige le roman immoral qui sape les fondements de la société en exaltant l'adultère et le concubinage. Il n'est que plus à l'aise pour écrire ensuite de sa meilleure encre:

> Heureusement, à côté de ces ombres peu réjouissantes, il s'est trouvé de bons auteurs qui ont vaillamment combattu avec les mêmes armes pour le triomphe de la vérité religieuse, morale et littéraire. De bons romanciers, et le nombre augmente chaque jour, s'efforcent à ramener le roman sur son véritable terrain, et à en faire ce qu'il doit être: l'auxiliaire de la sensibilité, de la vertu et de la religion dans toutes les classes de la société [22].

Quelle satisfaction, après avoir lu tant d'inepties, de pouvoir enfin souscrire à un jugement sûr et pondéré. Pourquoi un pareil jet de lumière n'a-t-il pas suffi à dissiper, du coup, tous les miasmes de l'erreur?

L'année suivante, Stanislas Côté chante, lui aussi, comme les neuf dixièmes des critiques canadiens du temps, une antienne désormais trop connue: la nocivité du roman en tant que tel. Il fait à certains romanciers l'honneur de croire en leur mérite littéraire; et si les lecteurs profitaient des leçons de style qu'on leur octroie ainsi à titre gracieux, « ce ne serait pas tout à fait mal [23] ». Pas tout à fait mal! Même à un demi-siècle de distance, on éprouve un certain malaise à transcrire ces mots.

Quelques années plus tard, dans la même revue, Joseph Desrosiers notera la faveur croissante du roman et sa diffusion dans toutes les classes de la société [24]. D'où la nécessité d'en faire l'objet d'une étude sérieuse. Conclusion peu compromettante et à laquelle doivent se rallier partisans et adversaires du roman. A n'en pas douter, Joseph Desrosiers est prudent autant que sage. Henri Noiseux rédigera un grand article sur l'*Action malfaisante du roman;* il reconnaîtra loyalement toutefois que, si les romanciers immoraux pullulent, « il existe encore, Dieu merci, et en très grand nombre, des lecteurs honnêtes qui savent favoriser les publications saines et encourager les auteurs qui se respectent [25] ». Autant d'indices que la vérité fait du chemin dans les esprits et dans les cœurs;

[22] *Revue canadienne*, année 1884, t. IV, p. 409.
[23] *Revue canadienne*, année 1885, t. V, p. 324.
[24] *Ibid.*, année 1888, t. 1, p. 40.
[25] *Revue canadienne*, année 1889, t. II, p. 65.

l'étude objective du problème remplace les considérations trop générales, sans attaches avec le réel, et les condamnations massives que fulminent des critiques improvisés.

C'est évidemment un autre critique improvisé — cette race ne s'éteindra pas en un clin d'œil — qui, en 1891, prit un jour la parole devant les membres de l'Union catholique de Montréal. Français authentique, M. Bellay aimait d'un grand amour et la France et la vérité. L'un de ses prédécesseurs à la tribune venait de passer en revue les romans immoraux que certains maîtres de l'heure publiaient à Paris et que certains éditeurs, friands de beaux bénéfices, se hâtaient de colporter aux quatre coins du monde. Dans cette liste de mauvais maîtres, une mention spéciale, comme on se l'imagine bien, était réservée à Zola, alors au zénith de sa gloire.

Ces accusations fondées portaient de rudes coups au patriotisme assez ombrageux de M. Bellay. Il estimait, à juste titre, que ces tristes ouvrages ne révélaient pas le vrai visage de sa patrie; il se devait de montrer à un auditoire montréalais un autre aspect de la France éternelle. Le 14 mai 1891, il obtint cette faveur.

La conférence roula sur la France, pays des contrastes et des contradictions, pépinière de bons et de mauvais romanciers. Car il existe de bons romanciers français. C'était le droit de M. Bellay de clamer cette vérité sur tous les toits et nul ne dut lui en contester l'exercice. Quand vint le moment de dresser la liste des romanciers, à la fois grands écrivains et honnêtes hommes, le conférencier fut moins éloquent; à son sentiment, l'homme qui arrivait en tête . . . était une femme! Une femme aujourd'hui à peu près inconnue: madame Craven! Vanité des vanités! M. Bellay eut beau, ce soir-là, poser son idole sur un somptueux piédestal et ne pas lui marchander ses éloges, je crains bien qu'il n'en ait été pour ses frais de fleurs et d'encens. Cet hommage rendu aux mânes d'une romancière respectable et respectée ne tire pas à conséquence, en somme: le Français, né galant, n'est jamais, à l'égard des femmes, en reste de politesses. Ce qui surprend, c'est la conclusion du conférencier: le roman est un *mal nécessaire* [26]. Comme les légendes, les erreurs ont la vie dure.

Celui qui, au cours du XIXe siècle, remporte la palme dans la discussion du roman n'est autre que le cher Alphonse Gagnon. A la fois

[26] *Revue canadienne*, année 1891, t. IV, p. 335.

musicien et littérateur, Gagnon n'était pas homme à regarder avec des œillères le vaste monde des lettres et des arts. Les vieux clichés, les demi-vérités et les paradoxes d'usage sur le roman n'altèrent en rien la saine conception qu'il se fait de ce genre littéraire. La plupart de ses prédécesseurs se sont laissés embobeliner comme des enfants crédules? Qu'à cela ne tienne! Lui rétablira la vérité dans ses droits; lui saura bien, en quelque sorte, octroyer au roman canadien sa charte. En 1889 enfin, d'une plume nuancée, tomberont ces lignes lénitives et opportunes:

> On ne saurait cependant proscrire tous les romans indistinctement. Il y en a de bien pensés et bien écrits où l'honnêteté et la vertu sont scrupuleusement respectées, et dont la lecture laisse en nous une salutaire influence. Il faut même de temps à autre délasser notre esprit par une lecture récréative; il est impossible de toujours lire des livres sérieux; l'esprit ne peut être toujours tendu par des études absorbantes; il faut quelques lectures d'agrément pour éviter la lassitude. Aussi les auteurs attrayants ne manquent pas à celui qui veut en même temps se récréer et s'instruire [27].

Vérités évidentes, superfétatoires, en 1943; vérités obscures vers la fin de l'autre siècle. Il a fallu un certain courage à Gagnon pour prendre ainsi le contre-pied d'une thèse quasi officielle au Canada français. Du coup, Gagnon délivra au roman un brevet d'orthodoxie et de respectabilité. Honneur à lui!

* * *

Qui donc a dit que les meilleurs romans ne valent rien? Cette phrase pourrait servir d'exergue à une dissertation sur les théoriciens du roman dans le Canada français du XIXe siècle. Sauf une ou deux exceptions, tous les écrivains dont nous venons d'analyser les textes semblent avoir pris cette boutade au pied de la lettre. Ceux qui rêvent de doter notre pays d'un chef-d'œuvre n'ont des yeux que pour les grands genres et ne pardonnent pas au roman de ressortir à un genre inférieur ou secondaire; ce chef-d'œuvre si impatiemment attendu doit être issu de noblesse et non de roture! Tout comme si un jardinier grincheux défendait à ses roses de fleurir et de sentir bon, sauf dans tel coin privilégié du jardin, selon des méthodes prescrites par les traités d'horticulture!

D'autres comme Étienne Parent tiennent le roman pour un genre inutile à un pays neuf qui a besoin des bras de tous ses fils et où le temps

[27] *Revue canadienne*, année 1889, t. II, p. 359.

est de l'argent. D'autres, effrayés par l'importation de romans immoraux, demanderaient volontiers la suppression du genre littéraire lui-même: remède ridicule et impossible qui, pour corriger un abus, eût supprimé l'usage légitime d'un bien. D'autres enfin s'avouent vaincus avant le combat; esprits timorés, ils craignent la concurrence du bon roman parisien et désespèrent de pouvoir jamais rivaliser avec les productions des maîtres de France. Tous sont des médecins tant-pis; penchés sur le berceau encore vide du roman canadien-français, ils hochent la tête, donnent de solennels avertissements, poussent des cris de détresse ou se renferment dans un silence qui équivaut à une désapprobation. Les plus indulgents se demandent si l'enfant venu à terme ne devrait pas se hâter de rentrer dans le royaume des ombres. Si l'adversité des débuts assure les succès ultérieurs des individus comme des genres littéraires, le roman canadien, considéré sous cet angle unique, était appelé à un avenir fameux.

Avouons sans ambages que ce coup d'œil rétrospectif sur les théoriciens canadiens-français du roman révèle chez nos hommes de lettres du XIXe siècle une singulière absence de sens critique et une totale méconnaissance de la valeur artistique et moralisatrice du bon roman. Presque tous répètent la même antienne; presque tous emboîtent le pas et marchent à la queue leu leu, assurés qu'ils sont de suivre des devanciers autorisés. Ce sont là des déficiences qu'il convient de reconnaître après les avoir examinées en toute objectivité.

A ceux qui seraient tentés de verser là-dessus des larmes protocolaires et de s'apitoyer sur l'ignorance des Canadiens français d'autrefois, il reste un mot à dire. Un mot qui devrait dessiller tous les yeux.

Ouvrons un livre qui ne date pas de 1800, puisqu'il vient d'être publié. L'auteur n'est pas un Canadien, mais un Français. Jésuite réputé, littérateur de marque, fidèle serviteur de l'Église et de la Patrie, il ne saurait être soupçonné de discréditer sans motifs graves ses compatriotes et leurs ascendants. Lisons et relisons à la loupe un paragraphe essentiel, véritable clef qui ouvre l'intelligence de la situation faite au roman, tant au Canada qu'en France.

> Nous avouerons même n'avoir jamais approuvé les blâmes collectifs adressés à tout un genre littéraire. Ils nous paraissent ridicules parce qu'ils s'appliquent à des objets qui ne sont pas, qui ne peuvent pas être exactement sembla-

bles. L'hydrogène ou le chlore ont partout les mêmes propriétés, qu'il est aisé d'énumérer; mais un conte de fées peut être absurde, tandis qu'un autre sera délicieux. Il est donc puéril de s'écrier: « Les romans policiers sont exécrables! les romans historiques ne valent rien! les romans d'aventures sont stupides! » Comme si l'on avait affaire à des matériaux homogènes [28]!

En 1940 et en plein Paris, un auteur réputé doit protester contre certaines condamnations massives du roman. Est-il surprenant si, dans le Canada français de 1850, nos anciens ont été chiches d'éloges à l'égard de ce genre littéraire? Ce qui prouve encore une fois — preuve superflue sans doute — que, dans le domaine de l'histoire ou de l'art, la vérité chemine presque toujours à pas très lents.

Pendant longtemps, le roman fut un souffre-douleur; au Canada français notamment, dans la famille des genres littéraires, il prit figure de Cendrillon. Employée tout d'abord à de bas offices, Cendrillon entra bientôt dans le palais d'un Prince charmant, grâce à la complaisance d'une puissante et bonne fée. La littérature romanesque connaîtra, elle aussi, au Canada français, des heures de triomphe après des années d'infortune. Cendrillon du XXe siècle, elle traversera les mers sous la tutelle d'une aimable fée; elle fera les délices des petits et des grands aux quatre coins du monde; elle pénétrera dans le palais des rois comme dans la chaumière des paysans; elle révélera à l'univers, en des pages immortelles, l'existence d'un Canada français fier de ses origines et conscient de sa haute destinée. Nous connaissons tous cette fée bienfaisante qui transforma en féerie une vie jusqu'alors obscure: elle s'appelle *Maria Chapdelaine.*

Séraphin MARION,
de la Société royale.

---

[28] Alphonse de PARVILLEZ, *Le livre au service du Christ,* Paris, Spes, 1940, p. 108.

LITTÉRATURE.

"Les plus désespérés..."

Désespoir de vieille fille [1] est tombé comme une bombe dans le champ de nos lettres. Les réactions de la critique et du public se sont traduites par la louange ou par le houspillement sans nuances, par des éclats de rire ou par des moues scandalisées. Ces attitudes contraires (et chacune peut se défendre) dénoncent, au fond, la perplexité d'un étonnement. Avec le roman de Robert Charbonneau ce petit livre demeure, chez nous, le regard le plus droit jeté sur les dessous de la vie, « dans les profondeurs opaques de nos replis intimes », comme dit Montaigne; il s'avère surtout comme l'aveu le moins voilé du péché triomphant et de l'état de prostration d'une âme lassée qui lance un cri au delà des grilles de sa prison. Mais si les personnages de *Ils posséderont la terre* mésusent de leur liberté c'est sous le couvert de la fiction. Le lecteur se rassure et se dit: c'est un roman. *Désespoir de vieille fille* nous livre, sans camouflage *apparent*, sous forme de pensées, les secrets les plus lourds d'une vie individuelle. Si encore, chuchote-t-on, on déchirait ses masques dans les hémistiches du vers! La forme poétique confère un certain air d'universalité aux revendications les plus anarchiques. La confession publique, criée sous le porche de l'Église, importune la pudeur de nos oreilles séculairement déshabituées des coutumes d'un christianisme primitif. Ce malaise du lecteur trouve son explication dans la hardiesse, inconnue chez nous, de la formule adoptée ici. Aucun nom d'héroïne à qui attribuer les états d'âme échelonnés, au jour le jour, sur un espace de cinq années. Des aveux sans phrases, clairs, minutieux, précis, avec des allusions toutes proches de la personnalité du jeune écrivain, avec des initiales des hommes aimés, et même des noms entiers, ce qui double l'illusion.

[1] Thérèse TARDIF, *Désespoir de vieille Fille*, Montréal, Ed. de L'Arbre, 1943, 19, 3 cm., 128 pages.

Thérèse Tardif pourrait, certes, revendiquer le droit d'inscrire son livre dans le prolongement des Mémoires, des romans autobiographiques, des pages de journal, des récits de conversion qui, à l'heure actuelle, ont acquis un droit de cité définitif dans la littérature. Les protestations bougonnes d'une critique bien pensante sont débordées: l'étalage du moi est en veine de triompher. Le moyen de refouler aux profondeurs le flot qui submerge! Le moyen d'en recouvrir le bruit sous le poids d'une impérieuse fin de non-recevoir! La vague grignote la rive, s'avance en tapinois, lance en avant sa crête d'écume dans une rumeur victorieuse: je m'exprime, donc je suis.

La conquête ne date pas d'aujourd'hui et même chez nous le romantisme bouillonne depuis plus de soixante ans, dans les vers et dans la prose de nos écrivains. Hier encore les *romans de la jeune génération* gonflaient leurs pages des émois d'une adolescence à peine quittée, animaient des héros et des héroïnes dont l'âme et la pensée palpitaient ingénument au rythme de la pensée et de l'âme des jeunes auteurs. Lyrisme romanesque des « romans de l'adolescence », imités de *Dominique,* où le moi détaillait complaisamment ses complexités sentimentales, clamait même, parfois, les tirades libertaires de ses révoltes intimes.

L'ère de ce romantisme facile n'est sûrement pas close. Il est vrai que, de plus en plus, notre littérature tend à s'en dégager. Les œuvres objectives se multiplient et, dans le domaine, par exemple, du roman psychologique, une œuvre comme *Ils posséderont la terre* marque une date. Les personnages y empruntent, assurément, la densité de leur âme à la puissance vitale et à l'expérience de leur créateur [2]. Mais l'âme insufflée leur appartient maintenant au point qu'ils peuvent réclamer l'autonomie de leur vie passionnelle comme les créatures de Dostoievsky, de Balzac ou de Mauriac. L'enjeu de cet oubli de soi est gros de conséquence: son effort pour atteindre à la pureté de son art a conduit le romancier, non plus à la simple reconstitution de la vie, mais à une véritable « re-création ». La poésie aspire davantage, elle aussi, à la gratuité, au dépassement de l'individualité de l'artiste. Chez les poètes de la dernière heure: un Saint-Denys-Garneau, une Anne Hébert, une Rina Lasnier, un François Hertel

[2] Voir au sujet de la création artistique dans le roman, les deux remarquables articles de Robert Charbonneau dans la *Nouvelle Relève,* livraisons de décembre 1942 et d'avril 1943.

(dans une large mesure au moins), la fantaisie intellectuelle ou sentimentale exécute sa danse ailée dans l'enivrement du chant et du jeu purs.

Il faut bien le reconnaître: ce courant pudique d'un classicisme retrouvé ne parviendra pas à détourner le courant parallèle et tumultueux qui s'alimente aux sources de l'égotisme. Tout récemment une poétesse d'Ottawa, d'une rare intensité verbale, reprenait le thème éternel des exaltations et des mécomptes d'un amour précaire. Une nuance essentielle s'interpose pourtant entre le livre de Jeannine Bélanger et celui de Thérèse Tardif. Malgré la hardiesse de certaines de leurs strophes les *Stances à l'éternel Absent* demeurent encore dans la ligne de tout repos d'un romantisme traditionnel. *Désespoir de vieille fille* nous mène plus loin. Il bouleverse toutes nos routines, rature toutes les formules, vomit tous les conformismes bourgeois. Le romantisme des Jean-Jacques, des Musset et des George Sand est dépassé. Avec leur sincérité sans cesse compromise par une sournoise intention d'apologie, avec leurs secrètes complaisances pour les faiblesses avouées, avec leur écœurant mysticisme d'un christianisme caricatural, les *Confessions* et les *Histoires de ma vie* ne laissent qu'un goût vaseux, qu'un relent de mensonge. Une parade sentimentale qui tourne au « m'as-tu vu ». Aussi n'est-ce pas l'influence des pontifes de la mystagogie romantique qu'on relève dans le livre de Thérèse Tardif, mais bien celles des Gide, des Rivière, des Green. L'influence! Je devrais dire l'exemple de Gide. Car on ne peut englober *Désespoir de vieille fille* dans le système de l'Immoralisme gidien. Si, en tournant les feuillets du *Désespoir* . . . je songe aux *Pages de Journal* ou à *l'Immoraliste* c'est qu'une éclatante sincérité anime les uns comme les autres, que la même volonté se manifeste de ne rien taire de ce qui grouille au fond de l'être, qu'un art semblable essaie d'envelopper la prise avec les seuls mots qui l'enserrent. Sincérité poussée jusqu'au mépris de l'opinion, du qu'en-dira-t-on de l'entourage, jusqu'à l'héroïsme. Mais ici encore, ici surtout, la mise au point s'impose. Chez André Gide, on le sait, la sincérité fait partie intégrante de son Immoralisme. Elle est beaucoup moins un aspect de la franchise qu'une volonté de totalisme par refus d'un choix qui exclut et qui engage. « Je n'ai jamais rien su renoncer, et protégeant en moi à la fois le meilleur et le pire, c'est en écartelé que j'ai vécu. » Thérèse Tardif a su profiter de cette possibilité conquise de se dire intégrale-

ment, mais son livre confirme que son personnage toujours sut s'engager et se *compromettre:* il « connaît le courage du risque ». *Désespoir de vieille fille* cherche dans le lecteur non le complice, mais le témoin, et c'est la gorge serrée que, dans ce concentré des *Frères Karamazov,* on suit l'itinéraire passionnel, semé de cris, arrosé de larmes, d'une âme sur le point d'aboutir à la Paix.

* * *

Désespoir. Outre que le mot coiffe le livre, il en marque le point d'arrivée. Le sentiment qu'il traduit est l'aboutissant normal d'un embarquement pour les Iles Ténébreuses consenti sous le poids des tentations accumulées. La nef mélancolique du retour arbore ce Désespoir comme le témoignage de la limite congénitale et de l'impuissance essentielle d'une vie affective qui n'a pas su maintenir le cap vers Dieu, mais qui en arrive à donner le coup de barre sauveur.

Le livre s'ouvre sur un prélude aux sonorités sourdes, brèves, angoissées dont les harmoniques s'éveilleront de distance en distance: *Augustin renvoyant la Femme.* L'intention de ce poème symbolique s'avoue dans l'évolution même du thème. Mu par l'efficacité de la Grâce qui l'a terrassé dans le jardin, Augustin répudie la compagne de sa jeunesse païenne. Il rallie ses énergies vacillantes dans cette violence qui est la force des faibles. Il injurie, il s'emporte, il tonne. Crispée dans une douleur muette, la femme cède à une puissance plus forte que la sienne, mais avec la secrète intuition d'une victoire de sa féminité. Cet homme « pétri d'égoïsme et de vanité », *c'est à elle* qu'il doit de se *décider* aujourd'hui. Elle sait que *c'est à elle* « que ce Dieu étrange » dispute l'homme qu'elle a possédé. Elle ne le donne pas toutefois: « Elle est d'Afrique, elle ne croit pas au Christ. » Et elle part avec son amour sans que l'homme ait eu le dernier mot

> un mot solennel, et qui compte, qui établisse bien la différence entre cette femme et lui qui se croit l'unique choisi. Car elle a couru sans se retourner, avec des pieds nus qui ont la légèreté d'une âme.

L'influence de la femme sur l'homme, la direction qu'elle imprime à sa destinée, la marque que laisse dans l'homme et dans la femme l'amour partagé (amour sagesse ou amour passion), tout cela se dégage du poème et donnera son sens au volume.

Ici (comme toujours) la femme est la sacrifiée et la pensée qui s'exprime en finale du poème laisse filtrer une note assombrie:

> Dieu concède la gloire aux plus faibles des saints. Ceux qui servirent à leur sanctification sont perdus dans l'oubli.

La même pensée reviendra plus loin sous une autre forme . . . Le livre prend le parti des *oubliées.*

Après ce prélude lyrique le volume poursuit sa marche à coup de pensées détachées dont l'indépendance mutuelle n'entrave cependant pas l'unité d'impression fondée sur la disposition psychologique qu'elles veulent accuser. Dans chaque chapitre les pensées se groupent presque toujours en deux séries: celles qui signalent les élans instinctifs ou passionnels, celles qui proposent les formules de l'intelligence qui juge à froid. Mais — je le redis — toutes s'unifient dans l'intention commune de révéler un même état d'âme. Et toutes rendent un tel son d'authenticité que le public y gagne l'excuse de s'y être trompé et d'avoir pris, dans ce livre où joue la transposition artistique, les éléments réels, et même personnels, pour des notations autobiographiques. C'est peut-être à l'adresse des indiscrets que Thérèse Tardif a lancé ce coup de plume ironique:

> Mes écrits renferment une belle vengeance contre les curieux.

L'état de tension révélé par le poème initial se maintient dans les trois premières parties. Le ciel est encore pur, mais on sent que les nuages s'amoncellent sous la ligne de l'horizon. État de satisfaction d'où la joie est absente, neutralité d'âme où la tristesse et l'inquiétude s'insinuent.

> Je ne suis pas malheureuse. Seulement très inquiète; mais sans malaise physique, sans autre symptôme que la certitude morale de ce vide équivalent au pire désespoir.

Si « les traits de (ses) amis se brouillent » leur souvenir fait naître l'obsession de l'amour. Et d'eux-mêmes les rapports s'établissent entre l'amour et la souffrance.

> Mes amours ont la durée de la souffrance. Elles sont multiples et éternelles.

Toutefois la pensée garde encore sa sérénité et développe des réflexions morales sur l'amour, l'amitié, le péché où l'influence du senti-

ment reste absente. Mais peu à peu une crispation contracte l'être entier cœur et pensée. La sensation de la fugacité des bonheurs possédés ramasse les réserves de la personnalité sur ses lignes de défense. La passion commence à s'affirmer:

> Moi ce n'est pas comme des joujoux que j'aime mes amis!

L'exaspération de tout amour profond se marque en cette réflexion qui rejoint celle de Notre-Seigneur à Angèle de Foligno: « Je ne t'ai pas aimée pour rire. » Quelle qu'en soit, en effet, la note morale, quel que soit l'être aimant (Créateur ou créature) il est saisissant de constater comme l'amour cherche à imposer ses contraintes, ses chaînes, son exclusivité. Toute sérénité disparaît ici en même temps que commence à percer l'influence du sentiment sur la pensée. La plume de l'héroïne trempe dans le vitriol parce que son cœur se balade sous une pluie triste. D'autant qu'incapable d'humilité elle ressent la nausée des humiliations.

> Les vieilles humiliations collent à moi comme des sangsues.

L'expérience des trahisons de l'amour fait sourdre des rancœurs longuement accumulées:

> J'ai passé ma vie à jeter de la viande faisandée à des chiens mal nourris. Que la faim me terrasse, ils me prendront comme pâture avant que je n'expire.
> Tels de mes amis attachaient trop de poids à leur honneur pour sauvegarder le mien.

Elle en arrive à souhaiter l'impassibilité qui abolit la faculté de souffrir:

> Il faudrait avoir le cœur et l'âme comme une soupape ou un masque de clown: hi hi on rit, hi hi on pleure.

Puis, après une gamme de notes désabusées, des grincements de jalousie.

> Vous et moi prétendrons toujours disposer de la vie . . . jusqu'à ce qu'une fille à tignasse blonde dispose de la vôtre.

Jusqu'ici l'âme s'est débattue avec ses propres complexités sans grand souci du surnaturel. Mais voilà qu'un cri s'échappe:

> D'angoisse-de-Dieu plus grande que la mienne il n'y en a pas eu.

Le nom de Dieu va désormais se multiplier, mais sans que Dieu lui-même réussisse une intervention efficace. On s'adresse à lui, mais on ne l'invite pas. Le cœur s'oriente ailleurs et Dieu est plus un antagoniste qu'un ami lorsqu'il n'est pas un despote infiniment désintéressé de sa créature:

> Mon Dieu, vous m'avez libérée dans le monde avec une tête d'homme, un corps de femme et un cœur de bête sauvage. Et l'âme de ce monstre est malheureuse infiniment.

Aussi bien la révolte commence-t-elle à gronder.

> Dieu nous a fait un cœur sensible; et c'est à croire qu'il n'est pas nécessaire de s'en servir.

La nostalgie de la chair se fait obsédante et si l'héroïne en est encore au désir voilé dans le IIIe feuillet — « Des Saints ont eu l'avantage d'une descente aux enfers avant la réforme » — dans le IVe elle se laisse envahir par la tentation: « Mon Dieu je suis plus près du péché que de Vous. » C'est avec une convoitise hargneuse qu'elle remarquera: « L'Homme a droit au péché. A moi seule il est refusé. » Dieu n'est déjà plus présent qu'une présence de charité. Sans doute « les tentations de la chair ont le goût du fer moulu » mais la hantise du péché l'emporte et dès le VIe feuillet c'est la chute consommée, c'est la Saison en Enfer.

> Satan danse sur mes lèvres . . .

La pensée garde encore l'idée de Dieu. Le cœur se refuse à la prière:

> Qu'ai-je à vous prier. N'êtes-Vous pas là sans cesse présent, dans mon sommeil, et me frappant à grands coups jusques au fond du cœur.

Dieu ne s'est pas tu. C'est elle qui n'a pas voulu entendre les palpitations de sa Vie: « Vous vivez dans le silence mais chacun entend votre souffle, sauf moi. » La présence démoniaque — « Le diable n'a pas d'autre plaisir que d'habiter en moi » — provoque parfois le défi blasphématoire.

> Dieu existe, sans quoi je n'eusse pas consenti à tous ces péchés ni à ces médiocres sacrifices qui se sont glissés à travers.

Dans cet état l'âme oppose, évidemment, une impatience têtue aux tentatives de remontrances.

> Le cynique, ce n'est pas moi, qui marque l'heure de mon péché, c'est celui qui marque l'heure de mon repentir, qui en décide, qui prétend en disposer.

William Blake avait dit: « De même que la chenille choisit, pour y poser ses œufs, les feuilles les plus belles, ainsi le prêtre pose ses malédictions sur nos plus belles joies. »

La désespérée coule à pic. Mais à mesure qu'elle enfonce elle perçoit des interventions discrètes: Dieu ne l'a pas lâchée. La réponse est d'abord impertinente (« Vous offrir mon vide? C'est cela peut-être que Vous voulez? . . . »), mais l'irritation se change bientôt en élan:

> Prenez-le mon néant humain, je le veux bien; mais remplissez-moi de Vous, car c'est intolérable ces espaces sans lumière, sans horizon, inertes, et qui ne vibrent pas d'un tout petit son de joie.

Nous sommes loin de la prière désintéressée, mais la faille est ouverte et la Grâce va l'élargir. La malheureuse est encore au fond de l'abîme, le désespoir l'étouffe parce que le bonheur poursuivi a coulé par toutes les fuites.

> Aimer.
> Ce mot n'a qu'un sens. Et j'ai pu traverser les ténèbres sans l'entendre et sans le prononcer.

Il n'y a vraiment plus rien à tenter qu'un essai de retour. Elle sent d'instinct que l'Amour, qui est une Personne, ne s'est jamais désintéressé d'elle qui, toujours, brûla de ferveur. Péguy l'a noté. « Si je voulais parler le langage chrétien, je dirais que même pour le péché, tout le monde n'est pas bon. Il y a un choix et une élection du péché même. Les natures qui sont *bons pour le péché* sont de la même nature . . . que celles qui *sont bons pour la grâce* . . . Et en dehors il y a une immense tourbe qui ensemble n'est bon ni pour le péché ni pour la grâce. » L'héroïne cède encore aux assauts du péché, mais du moins elle s'en refuse l'orgueil. Or, comme l'eau qui roule sur un flanc de colline, la Grâce suit la pente de l'Humilité. Il suffit que l'âme crie vers la Toute-Puissance pour éprouver la force d'une supplication.

> . . . Ce n'est pas par orgueil que je Vous supplie de ne pas me faire participer à leur péché; mais parce que voici la Pâque et que je dois Vous aimer.

Dieu ne résiste pas et bientôt « par la grâce de Dieu, le poids de la chair s'allège. » Alors éclate le beau poème qui ouvre le IXe feuillet et que peut résumer cette phrase:

> Qu'est-ce que cela vaut une femme qui ne sait pas aimer, qui ne sait pas se perdre dans l'amour?

La porte s'ouvre toute grande à Dieu. L'âme se libère, se détache d'elle-même; elle sait admirer la foi, l'héroïsme, l'élan vers la sainteté de ses amis. Elle a renoncé à la possession charnelle: elle a reconnu que « la connaissance est le lien unique entre les êtres ». Plus d'obstacle à l'invasion de Dieu sinon peut-être le souvenir du péché, que l'âme ne peut détruire, mais qu'elle rejette par un regret de volonté. Le calme s'établit: « Tout est calme ce soir et la musique est belle. »

Il reste pourtant l'épreuve essentielle. Le Christ, il faut en rejoindre la Personne vivante au delà des cartonnages peints où son Image et sa Ressemblance « ont à peu près disparu », au delà surtout de l'écran posé par le péché:

> Ô Christ, mon Dieu, où êtes-Vous?
> Vous ai-je tant craché au visage que je ne puisse Vous reconnaître?

Mais l'âme s'obstine dans la prière et elle aborde enfin la route étroite de la soumission totale:

> Si d'avoir connu R . . . vaut toute ma vie déjà vécue, d'avoir connu le Christ ne doit-il pas valoir toute ma vie à venir? Même si l'une est comme l'autre atroce de vains soucis moraux?

* * *

J'avoue une admiration sans nuances pour un tel livre. Ce n'est pas un chef-d'œuvre: il n'est pas encore assez dépouillé de certains éléments circonstanciels. C'est tout de même une œuvre de haute culture, de renversante sincérité. Malgré sa jeunesse, l'auteur a su atteindre la vie dans ses profondeurs, déceler avec une exceptionnelle sûreté de main les détours imprévisibles de la Grâce à la poursuite d'une âme passionnée. La forme romanesque eût, certes, été préférable au goût des lecteurs qui souhaitent la facilité. La forme décousue des pensées apporte au moins l'avantage de nous offrir des fruits que la réflexion se plaît à mûrir.

Le style elliptique est d'une discrétion exemplaire. « Ce livre est bien mal écrit », a-t-on dit quelque part. L'affirmation suppose l'oubli des lois essentielles de l'art d'écrire. Le style n'est pas affaire de rhétorique. Il consiste dans l'effusion directe de la pensée, de l'âme et du sentiment au moyen de mots que la justesse doit rendre irremplaçables. Or ici pas de mots de surcharge. La phrase étreint la pensée, la dénude, l'expose sans ornements superflus et cependant avec une variété de figures et une subtilité de rythme qui font de ce style un des plus sincères et des plus exacts que nous ayons chez nous.

Je me suis restreint, au cours de mon analyse, à retracer les étapes d'un état d'âme. Que de fois j'aurais pu m'attarder à des notations pertinentes sur les hommes, sur la vie, sur la littérature. Beaucoup de ces notations mériteraient un commentaire. Mais il faudrait se souvenir que chacune d'elles fait partie d'un contexte et que l'isoler risque d'en fausser, sinon le sens immédiat, au moins le sens particulier que lui confère sa place dans la composition de l'œuvre.

Livre pessimiste? Oui, par son objet même. Mais il est d'une robuste santé morale. Son sens chrétien n'est pas contestable. Sa franchise brutale risque de jeter le lecteur dans le malaise . . . un malaise qui n'est peut-être au fond qu'un commencement d'inquiétude. Car le livre de Thérèse Tardif atteint une suffisante universalité d'expression pour qu'on soit incité à un examen personnel. Notre désir d'aveuglement est menacé: « La plupart des humains, disait Bauman, ne regardent leur âme en face que par éclairs, dans des instants que leur mémoire sait mal fixer. Beaucoup fuient jusqu'à la suprême minute de leur existence une confrontation trop pénible . . . »

Désespoir de vieille Fille aidera peut-être à secouer certaines torpeurs.

Père HILAIRE, Capucin.

Un anniversaire historique

Le dix-neuf mai 1942 marquait un anniversaire qui ne doit pas passer inaperçu, celui de l'entrée en vigueur du *Codex Juris Canonici,* il y a vingt-cinq ans. Cette date scelle une étape et inaugure une époque dans la lente et longue élaboration du système juridique de l'Église, dans la riche et féconde histoire de la discipline canonique occidentale.

Le droit ecclésiastique s'est formé graduellement, un peu au hasard des circonstances et des besoins, selon les exigences des temps et des peuples, avec de larges emprunts aux institutions politiques et juridiques particulières au milieu historique où l'Église prit naissance, je veux dire les institutions romaines. Dans les cadres immuables de la constitution établie par Jésus, la société chrétienne devait se développer et s'organiser à la façon des autres cités terrestres. Dans la fixation des divisions territoriales (diocèses, provinces, etc.), dans la hiérarchisation des chefs responsables (évêques, métropolitains, primats, patriarches), elle s'est beaucoup inspirée de l'admirable architecture administrative qu'elle avait sous les yeux dans la structure même de l'empire romain, modèle achevé de sagesse politique et de prudence gouvernementale. Pour constituer son droit pénal, arrêter les normes de la procédure judiciaire, régir les contrats, elle s'est assimilée, par tranches substantielles, la moelle même de la jurisprudence impériale et de la législation justinienne.

Autour des éléments primitifs issus du droit romain et des quelques rares vestiges étrangers, empruntés aux institutions germaniques, l'histoire amoncela une masse considérable de canons conciliaires, de constitutions, de décrétales, de décrets, de décisions, de rescrits, parfois concordants, parfois discordants et contradictoires. A plusieurs reprises, il fallut tenter un reclassement et une réordination des sources canoniques réunies en de lourdes compilations souvent incomplètes, indigestes et confuses, une simplification et une unification de l'immense législation édifiée au cours dès siècles pour des temps et des circonstances différentes.

Avant la publication du *Codex Juris Canonici,* on a enrégistré trois grandes tentatives de ce genre: le décret de Gratien (1139-1151), les décrétales de Grégoire IX (1234) incorporées plus tard dans le *Corpus Juris Canonici* et, enfin, la discipline tridentine (1545-1563). Mais aucune de ces collections n'avait réussi à dégager le droit ecclésiastique des cangues qui le tenaient enserré dans des formules désuètes et des compilations trop massives pour être d'utilité générale; à le débarrasser des lourdeurs, des obscurités, des inconsistances, des incertitudes, des contradictions inhérentes aux collections documentaires; à l'expurger des répétitions inutiles, des dispositions périmées et des lois devenues inapplicables par l'évolution même de l'histoire et les changements sociaux. Aucune surtout ne révélait cette unité et cette simplicité de structure, cette concision et cette précision de langage qu'une technique rénovée, adoptée par les juristes profanes dans la rédaction et la systématisation des lois, assurait aux codes modernes.

L'Église suivit avec intérêt l'orientation nouvelle des méthodes juridiques. Toujours respectueuse de ses antiques usages, mais jamais opposée aux poussées du vrai progrès, toujours soucieuse d'être à la page sans céder à l'emballement ou à la manie de la nouveauté, elle attendit tranquillement les résultats de l'expérience tentée par les codificateurs civils. Quand l'épreuve du temps eut démontré les avantages de la technique nouvelle, elle s'engagea sans hésitation dans la voie ouverte par le droit profane et commença une compilation de ses lois sous forme de code. Quatorze années de travaux préparatoires (1904-1917), sous la direction experte du cardinal Gasparri, précédèrent la publication du *Codex Juris Canonici* qui fut promulgué le 27 mai 1917, mais ne devait entrer en vigueur qu'un an plus tard le 19 mai 1918.

Le code de droit canonique, sanctionné par Benoît XV, réflète de façon frappante deux caractères séculaires de l'Église catholique: un attachement inébranlable à la tradition et une merveilleuse adaptabilité. D'une part, le principe fondamental, énoncé au canon 6, rappelle que le *Codex* retient la discipline en vigueur jusqu'ici bien qu'il apporte à la législation existante les changements opportuns. D'autre part, par la forme, par l'arrangement des parties, par la plénitude et l'exactitude des termes, par la brièveté des articles, il ressemble en tout aux codes les plus

modernes qu'il dépasse souvent en clarté et en précision. Ce que les civilistes n'avaient pu faire encore, l'Église l'a accompli du premier coup. Aucun codificateur profane jusque-là n'avait rassemblé en une seule collection les branches diverses de son droit propre — droit civil, droit pénal, droit municipal, procédure, — mais l'Église a réussi ce tour de force de grouper et de synthétiser une législation universelle, applicable à tous les peuples et à tous les pays, en un code unique, qui contient à la fois son droit constitutionnel, administratif, judiciaire et pénal.

Sans doute, depuis la promulgation, on a dû publier des déclarations explicatives, on a fait des mises au point, on a rendu des décisions qui, toutes, constituent, pour la discipline actuelle, des normes d'interprétation autorisées et indispensables, mais depuis vingt-cinq ans aucun article nouveau n'a été ajouté à cet exceptionnel code de lois, qui, dans ses 2414 canons, renferme tout le droit de l'Église latine.

L'événement historique, que nous soulignons ici, renouvela les études juridiques et donna à celles-ci une singulière impulsion dans l'Église en général, et au Canada en particulier. A la suite de la promulgation du *Codex Juris Canonici,* on vit, chez nous, un plus grand nombre de clercs s'acheminer vers les grandes écoles où s'enseigne le droit ecclésiastique; on vit surgir deux facultés, l'une à Ottawa et l'autre à Québec, destinées à former nos étudiants canadiens à la science canonique et aux méthodes qui lui sont propres; on vit des spécialistes se consacrer exclusivement à cette branche particulière du savoir sacré.

Le dix-neuf mai 1918 constitue, dans l'histoire du droit canonique, une date mémorable, plus importante peut-être que le décret de Gratien, que la compilation de Grégoire IX et la législation disciplinaire du concile de Trente.

Arthur CARON, o. m. i.

Monsieur Maritain

Les hommages ne lui ont pas manqué depuis qu'en novembre dernier il ajoutait la vénérabilité de la soixantaine à des qualités éminentes d'esprit et de cœur.

M. Maritain est un maître, et un maître aimé.

L'admiration que chez nous on ne lui marchande pas, il est pourtant arrivé qu'on l'a trouvée excessive, inquiétante même. Et les traits sont partis, acérés, impitoyables, contre l'homme tout autant que ses thèses.

On ne pouvait davantage perdre sa peine. M. Maritain est resté le maître aimé, un peu plus aimé si l'on veut, l'épreuve une fois de plus ayant donné la mesure de l'élévation de ses vues en même temps que de sa sincérité.

C'est ne rien comprendre à l'influence par lui exercée, ici comme ailleurs, que de l'assimiler au prestige, surtout à la domination. « Le *chef* est de trop »: est-ce bien sûr? Il reste au moins entendu que M. Maritain est un *penseur*.

Mais, un authentique. Ni un manieur de concepts, fût-il génial, ni un spéculatif désincarné, désintéressé à l'égard de la réalité mouvante. J'appliquerais sans hésitation aux activités de M. Maritain cette prenante définition qu'il donnait lui-même de l'apostolat: « Un service des âmes, un éveil des âmes à la vérité, par la surabondance de l'activité au-dedans d'union à la vérité. »

En cette revendication à l'honneur d'un maître aimé, de grâce, que l'on voie plus et mieux qu'une manœuvre polémique. C'est la *fécondité* native de toute pensée chrétienne — de la pensée tout court — et c'est la *tâche* urgente de tout penseur chrétien qui se trouvent ici en cause. A les sauver toutes deux, à les libérer des préjugés qui les retiennent captives, il importe plus que jamais de s'employer de toute son âme.

On n'oppose pas, en effet, impunément à la pensée ou au penseur comme tel le refus de s'engager, de se projeter dans le concret, le pratique, d'en être l'inspiration et la mesure. Nous payons trop cher les illusions d'un séparatisme ombrageux pour cloîtrer plus longtemps l'esprit ou — ce qui revient au même — pour en parler inconsidérément.

Ce n'est pas toujours, il est vrai, par mépris de l'abstraction que le penseur voit ses offres rejetées. Il existe certaine façon de magnifier la spéculation, de l'idolâtrer, équivalant en pratique à un oubli injustifiable des réalités contingentes, de l'historique. Et voilà par une autre voie, par un procédé plus fallacieux encore, réapparaître notre séparatisme néfaste.

M. Maritain s'est demandé, dans *Action et Contemplation,* « si en Occident, par une sorte de division de travail, la spiritualité et la contemplation n'ont pas été trop réservées aux âmes consacrées à Dieu et aux choses du royaume de Dieu, tandis que les choses de la cité terrestre étaient abandonnées à la loi de réussite pratique immédiate et de la volonté de puissance ». C'était signaler, en déplorant notre détresse spirituelle, l'application sans contredit la plus dommageable de notre loi de séparation.

Il y a longtemps, du reste, que la question avait été posée . . . et résolue, pour lui. Pour savoir de quel esprit il est, il faut revenir à ses déclarations de la *Lettre sur l'indépendance:* « L'écrivain ne saurait. en temps de crise grave, . . . fermer les yeux aux angoisses des hommes et de la cité. Il me semble qu'une telle obligation concerne le philosophe d'une façon plus spéciale. »

On va se récrier peut-être contre un engagement maladroit ou contre ce qui à d'aucuns paraîtra la contamination de la philosophie. M. Maritain insistera: « Le philosophe *comme tel* peut et doit s'approcher du domaine propre de l'agir humain et politique aussi près qu'il est possible à une connaissance qui reste générale et attachée à des lois universelles; agissant ainsi à son plan, il prépare le travail lui-même des opérations immédiatement transformatrices du monde et de la vie. »

Et qu'on ne s'y méprenne pas. Sous la plume de M. Maritain il serait puéril de soupçonner je ne sais quel plaidoyer pro domo. Son sentiment, d'ailleurs, le voici assez nettement exprimé — bien qu'en passant — pour nous laisser admirer toute autre chose qu'un point de vue mesquin: « Il serait assurément plus facile de faire une belle carrière universitaire en

enseignant les grands principes, voire les faux, avec contentement et sécurité. »

Disons le mot sans plus: c'est à un *devoir,* à une véritable obligation de conscience que les déclarations de M. Maritain ramènent le penseur, le penseur chrétien tout spécialement. A ce niveau, l'intérêt personnel cesse d'être opérant, quand bien même il parlerait le langage capiteux d'un « écœurement profond devant les jeux de l'arène politique ». Plus clair encore que le tumulte de l'instinct s'impose à nous l'appel de Dieu, « notre Dieu descendu plus bas » que nous n'aurons jamais à le faire nous-mêmes.

« Le chrétien doit être partout, et rester partout libre. »

Plus qu'un leitmotiv dans ses écrits, cette vérité est manifestement devenue une règle de vie pour M. Maritain. Celui-ci, en un temps de dérobade générale, a eu le courage de payer de sa personne. Il s'est engagé doublement. Aussi, il emporte deux fois notre adhésion.

Au chrétien que la faiblesse ou une prudence à courtes vues porterait à oublier, voire à pervertir le devoir de présence, il ne cesse de le rappeler et de l'expliciter avec une conviction lumineuse. Penseur, c'est sa façon à lui d'être présent aux siens. En quoi, il accepte le premier, avant de le partager avec ses frères, l'écrasant fardeau du *Vos estis lumen mundi . . . vos estis sal terræ.*

C'est encore, à n'en pas douter, avec la conviction d'obéir à la « loi souveraine de l'Incarnation » et la résolution de « ne pas résister à ce qu'il est » qu'il a pris parti en des circonstances délicates où il aurait pu se ménager à la façon des prudents, se retrancher, en attendant les heures sereines, « dans une curiosité spectaculaire ».

A ce propos, il ne paraît point qu'on eût demandé son avis. Le monde se passe bien des avis du chrétien, j'entends, tant que celui-ci reste ferme sur ses positions. Mais, précisément parce que le chrétien est porteur de message et qu'il se doit, en tant que tel, de missionner, de se dépenser dans le monde, et au plus profond du monde, au cœur même « de la violence et de la contradiction », M. Maritain s'est cru autorisé à élever la voix, à parler en chrétien.

Et M. Maritain ne s'est pas trompé: on ne met pas la lampe sous le boisseau.

Après cela, il reste encore aux autres, même à ceux qui portent un nom chrétien, la faculté de se prononcer sur les mouvements de l'homme ainsi engagé. Bien qu'opérant « sous le ciel des principes suprêmes dont l'Église a le dépôt, le philosophe chrétien sait que c'est à ses risques et périls et sur la terre de l'histoire humaine et profane » qu'il tente un effort de réunion.

Le philosophe chrétien a tout de même le droit d'être écouté, et compris, et jugé, pour ce qu'il est. Dès lors qu'il s'engage en philosophe et que, comme tel, il maintient énergiquement son indépendance à l'égard des particularismes, il n'appartient pas au *partisan* de le jauger; et comment ce dernier pourrait-il le faire? Dès lors surtout qu'il s'engage en chrétien et que, libre à l'égard de tout le reste, il montre une attention extrême à récupérer tout ce qui subsiste de valeurs chrétiennes, parmi les méchants comme parmi les bons, au dehors aussi bien qu'au dedans, il mérite qu'on le juge dans la lumière, la chaude lumière de la sagesse chrétienne, de la Sagesse incarnée pour les pauvres, les pécheurs, les publicains de tous les temps.

Et c'est pourquoi, en ce soixantenaire déjà à son déclin, d'emblée nos sympathies et nos hommages vont à M. Maritain en qui nous aimons le chrétien, l'homme intégral, après avoir admiré le philosophe de talent.

Marcel BÉLANGER, o.m. i.

Un Brésilien écrit

L'an dernier, une maison d'éditions de Rio de Janeiro, Editora Civilizaçao Brasileira, lançait sur le marché un livre destiné à obtenir un grand succès à cause de l'actualité du sujet traité et de la façon dont il est étudié; le tout joint à l'éminente personnalité de son auteur. Il s'agissait de *O Dominio do Canada,* de Sr Helio Lobo.

Quelques mois plus tard, nous devions à l'amabilité de Sr Fernando de Murtinho-Braga, secrétaire de la Légation du Brésil, de prendre connaissance de ce volume. Sous une toilette claire et simple, *O Dominio do Canada* apparaît comme une œuvre sérieuse, écrite de main de maître.

Sa lecture est attachante comme celle de tous les ouvrages de vulgarisation, car *O Dominio do Canada* en est un: le but de Sr Lobo est évidemment de faire connaître notre pays à ses concitoyens, de le leur présenter sous sa forme la plus simple, dénuée de tout l'appareil légal d'une constitution sévère et d'encombrantes statistiques.

Dès le début l'auteur signale que le Canada est un pays mal connu même des Américains, et qu'à cause de sa grande part dans le conflit actuel, il prend une place toujours plus importante. Sr Lobo résume notre pays et sa situation aussi bien que sa politique en prévenant le lecteur que

> Le Canada est géographiquement américain, politiquement anglais, et en grande partie français.

Il explique plus loin comment notre pays est plus anglais qu'américain, parce que notre population a toujours tenu à garder ses distances avec nos voisins, et cela, à cause de son désir de maintenir une communauté britannique, indépendante de la communauté des États-Unis. D'après lui, un des meilleurs exemples de cette fidélité raciale est l'organisation et le développement des lignes de chemins de fer transcontinentales et particulièrement celle de la Compagnie du Pacifique Canadien.

L'unité canadienne cependant ne s'est pas faite en un jour, ni sans difficulté, et Sr Lobo n'hésite pas à la qualifier de lutte de la volonté humaine contre la géographie; il cite pour appuyer sa thèse les souvenirs de Jacques Cartier qui avait appelé le Saint-Laurent, la rivière du Canada, et démontre le rôle important joué par ce fleuve dans la colonisation et le développement de notre grand pays.

Laissant ensuite l'étude proprement géographique de notre pays, l'auteur passe au fait humain, qui marque bien là, une autre étape de l'habitat vers l'habitant. Après avoir signalé les groupes principaux qui composent la population canadienne, Sr Lobo indique les dangers de l'immigration à outrance et particulièrement en ce qui a trait à nos ennemis communs actuels:

> . . . il ne faut pas douter qu'en régime de concurrence libre le versant occidental des Rocheuses n'eut fini par appartenir aux Asiatiques.

En commentant cette phrase de Siegfried, Sr Lobo ne dissimule pas le danger que fut pour nous jusqu'en 1939, l'infiltration allemande et japonaise en territoire canadien.

L'auteur attaque ensuite le principe de l'immigration irraisonnée, en écrivant:

> Pour le Canada comme pour le Brésil, il ne faut pas croire que la capacité d'absorption des immigrants est illimitée . . . Ce n'est pas la superficie territoriale d'un pays qui détermine la capacité d'absorption d'un peuple, si riche soit-il . . . mais plutôt l'indice de natalité de la population, la capacité de sa structure économique, le standard de vie qui prédomine, le désir de préserver certains groupes ethniques essentiels, le capital nécessaire à l'exploitation industrielle, la nature et l'extension des marchés intérieurs, leur dépendance des marchés extérieurs, le rejet de doctrines contraires à la vie nationale.

Et il convient d'ajouter qu'on ne saurait sans danger considérer ces facteurs indépendamment les uns des autres.

Dans un autre chapitre, abordant les activités de cet habitant avec lequel nous venons de faire connaissance, Sr Lobo se plaît à souligner les immenses possibilités industrielles, commerciales et agricoles de notre pays, quoique le niveau de vie ne soit pas le même dans toutes les provinces et que l'ouvrier du Québec soit sur un pied d'infériorité en face des artisans des autres provinces. Causant finances, Sr Lobo signale les possibilités presque illimitées de l'économie canadienne et donne en exem-

ple que le capital du *Brazilian Traction, Light & Power* est dans l'ordre des 400 millions de dollars, soit une somme supérieure à la totalité du papier-monnaie en circulation au Brésil.

Le livre présente à chaque page un intérêt nouveau, et c'est ainsi que le chapitre sur les origines politiques du Canada est à relire, car il exprime bien le point de vue d'un étranger, ancien ambassadeur, rompu à toutes les difficultés de la politique. On y trouve une appréciation non équivoque de l'œuvre accomplie par les rebelles de 1837-1838 qui préparaient la Confédération, si bien amenée par ses créateurs (*criadores*) Mac Donald et Cartier. Sr Lobo compare ces deux grands patriotes aux auteurs de la Constitution de Philadelphie (1864) et souligne le magnifique esprit de collaboration qui les unissait. L'auteur explique ensuite au lecteur étranger l'organisation et le fonctionnement de nos institutions parlementaires, et comparant la justice canadienne à celle de nos voisins, il écrit:

> La justice canadienne revendique plus d'impartialité et une meilleure autorité morale, selon la tradition anglaise.

Au sujet de la lutte des provinces contre le pouvoir fédéral, l'auteur reconnaît que le problème est sérieux et complexe, la solution difficile, et il recommande la lecture du rapport Sirois, à titre de documentation, et non d'autorité. Signalons en passant que Sr Lobo fait un magnifique éloge du regretté ministre de la Justice, le très honorable Ernest Lapointe, qu'il cite en défenseur de l'autonomie canadienne.

En face des partis politiques, l'écrivain brésilien note que le parti libéral est probablement plus nationaliste, vis-à-vis de l'Empire, cherchant plutôt un rapprochement avec les États-Unis, tandis que le parti conservateur désire une coopération plus étroite avec l'Empire. Quant au parti C. C. F. (ceci était évidemment écrit avant août 1943) il suffit de signaler que le clergé de Québec a rappelé à la population que « personne ne peut être en même temps catholique et socialiste » (*Quadragesimo Anno*). L'Union Nationale de Québec, et son chef, l'honorable Maurice Duplessis, ont le mérite d'avoir contribué à amener la population à étudier certains nouveaux problèmes.

Le chapitre intitulé: *Londres ou Washington,* contient des remarques très intéressantes sur la politique générale de notre pays depuis 1867,

et aussi des appréciations flatteuses des principaux chefs d'État qui se sont succédé au Parlement depuis cette époque. C'est ainsi que Sr Lobo se plaît à signaler que si MacDonald, Écossais et protestant, fut au pouvoir durant vingt ans, il y aussi Sir Wilfrid Laurier, Canadien français et catholique, qui fut pendant quinze ans chef du pays. Il faut aussi retenir un éloge non dissimulé du très honorable MacKenzie King, qui est très favorablement comparé au président Roosevelt.

L'étude des deux principaux groupes ethniques permet à l'auteur de rappeler le rôle éminemment important joué par le clergé dans la survivance du groupe français. Reprenant ce qu'il disait au début:

> À religião católica se deve hoje a manutenção das virtudes ancestrais, o apêgo ao solo, à lingua e às tradiçôes, de que a família é o centro e o isolamento exterior a pedra de toque.

Sr Lobo ajoute ici que le clergé a veillé à l'intégrité de la famille, à son extension, à son bien-être et à son éducation; sur cette question de religion, il faut aussi méditer les remarques au sujet de la lutte pour les écoles dans certaines provinces, en comparaison avec la liberté assurée sous l'égide du gouvernement de Québec.

L'éminent Brésilien ne cache pas son admiration pour les Canadiens français lorsqu'il écrit, par exemple, que notre vie est une lutte continue contre l'impérialisme britannique et la pénétration américaine, sans cependant voir là une tendance séparatiste, car il ajoute que c'est en défendant notre sol contre les Américains que les Canadiens français ont préparé le théâtre où devait apparaître le Dominion. Monsieur Lobo écrit ensuite un mot qui devrait servir de base à nos programmes d'histoire du Canada:

> Les deux civilisations, sous une même bannière, servent les meilleurs intérêts du pays dans un mariage de raison . . . qui remonte au régime Laurier.

Pour toutes ces raisons, les Canadiens français n'ont pas oublié leur mère patrie, même s'ils ont été privés de communications avec la France depuis la Cession jusqu'au voyage de la *Capricieuse*, et c'est ainsi qu'aujourd'hui le tricolore flotte fièrement au côté de l'Union Jack.

Passant ensuite à l'étude de la population anglaise, monsieur Lobo remarque la différence du taux de natalité, qui donne aux Canadiens-

français une supériorité intéressante, car l'élément anglais est surtout fort des immigrants qui sont venus ici. Monsieur Lobo insiste sur l'influence importante, peut-être pas tellement exagérée, de la venue au Canada des Loyalistes, sur l'idée de Confédération et de Dominion, ce qui fait qu'incontestablement, le Dominion canadien est un peu comme le sous-produit de l'Indépendance américaine. Quant à l'autonomie canadienne, Sr Lobo la trouve bien protégée par la fidélité au sol, chez le Canadien français, et la fidélité à la race chez le Canadien anglais. Reprenant ensuite sa thèse de l'immigration, l'auteur n'hésite pas à signaler que les nouveaux venus peuvent être une cause sérieuse de mésentente nationale.

L'opinion de l'auteur sur l'unité canadienne se trouve résumée dans ce paragraphe:

> Il existe une nation canadienne qui chante le: « O Canada » œuvre d'un Canadien, et le « God save the King » en hommage au Roi dont les Canadiens sont les sujets et non les vassaux.

Pour amener ensuite son chapitre des relations extérieures de notre pays, Sr Lobo commence d'abord par signaler que la guerre de 1914-1918 marqua une évolution véritable vers l'autonomie, quoique le problème de la défense nationale remontât jusqu'à 1862; puis vint l'époque nationaliste avec Bourassa, Asselin et *Le Devoir*, et la guerre qui suscita les plus grands traits d'héroïsme de la part des Canadiens: « Les fastes du Royal 22e Régiment ne le cèdent à aucuns autres »; faisant l'éloge du soldat canadien, Sr Lobo signale les exploits impressionnants de Billy Bishop et résume les « Cent Jours Magnifiques » qui précédèrent l'armistice.

Au chapitre des relations extérieures, Sr Lobo souligne que notre pays est le premier Dominion pour son prestige, ses richesses, sa superficie et sa population, et c'est peut-être là la raison qui l'a empêché de se joindre à l'Union panaméricaine, puisque nous sommes conscients de la puissance que nous représentons au sein de la Communauté des Nations britanniques. Mais vient la Conférence d'Ogdensburg, que Sr Lobo considère comme la date la plus importante peut-être de l'histoire canadienne, puisqu'elle marque la reconnaissance officielle de la bonne entente séculaire entre les deux grands voisins de l'Amérique du Nord, ce qui faisait

dire au premier ministre Winston Churchill: « Cette entente sera un facteur important dans le salut de l'Europe. »

Il est facile de constater que Sr Lobo est plus à l'aise dans la politique internationale, et son chapitre sur la diplomatie canadienne est un résumé complet et coloré de notre évolution dans le champ international. L'ancien ambassadeur brésilien brosse un clair tableau de l'histoire diplomatique canadienne, en donnant à la Société des Nations et à son important organisme, le Bureau international du Travail, une place de choix. Deux remarques de Sr Lobo sont intéressantes — surtout si on se rappelle que leur auteur est un grand diplomate qui a connu et vécu les événements dont il parle, — et c'est lorsqu'il signale d'abord le rôle important joué par le Canada dans les institutions de l'après-guerre, ce que Jacques Maritain appelle: l'entre-deux guerre, et ensuite l'indépendance d'abord *de facto*, puis *de jure* adoptée par le Canada envers les autres pays, et particulièrement la Grande-Bretagne. L'auteur cite à l'appui de sa pensée plusieurs paroles et écrits de lord Tweedsmuir, de l'honorable Raoul Dandurand et de Dafoe, de même qu'il met en évidence les vues libérales et prophétiques du très honorable Ernest Lapointe et de l'honorable Vincent Massey. L'attitude du Canada en face des autres nations est très bien expliquée, et Sr Lobo en fait l'histoire depuis 1867 et signale les noms les plus grands de cette page peut-être la plus belle de toute notre histoire. A la lecture de ce chapitre, on constate aisément que l'ancien ambassadeur ne considère pas le Statut de Westminster comme un chiffon de papier, et que l'indépendance des Dominions n'est pas une utopie.

Sr Lobo n'a rien oublié, pas même la crise de séparatisme qui a déjà soufflé sous certaines têtes, et c'est avec plaisir que nous constatons qu'il en conclut simplement que personne, tant chez les Canadiens français que chez les Canadiens anglais, ne l'a jamais pris au sérieux. Au contraire, l'auteur écrit que les gens bien pensants de ces deux groupes veulent collaborer à l'œuvre nationale et que « cette diverse conception de la vie [intellectuelle] chez les peuples provoque une élévation de l'échelle sociale chez les deux »; mais sans oublier que « nos œuvres intellectuelles sont marquées au coin d'un nationalisme de bon aloi », dans une formule qui est celle « du génie anglais et du génie français adaptés à la façon canadienne ».

Sr Lobo, tout en avouant que notre littérature, qu'elle soit anglaise ou française, s'est considérablement améliorée, mais cherche encore sa voie véritable, fait un éloge sans réserve de nos meilleurs écrivains et signale la belle œuvre de MM. Marius Barbeau et Maurice Hébert. Chose qui pourra faire des jaloux, mais qui dénote bien les recherches profondes faites par Sr Lobo, c'est son appréciation de la presse canadienne: l'anglaise se fait remarquer par son culte des traditions, son fair-play et son sens du civisme; la française, par son esprit critique, personnel, combattif, dont le type fut un certain temps, *Le Devoir*. Quant au journal *La Presse*, Sr Lobo en écrit: « C'est le meilleur journal français du monde publié hors de France. »

La radio n'a pas échappé au Sr Lobo, qui, la comparant avec l'américaine, trouve la nôtre cinquante fois supérieure, toutes proportions financières gardées, et au moins trente fois supérieure, au point de vue de la puissance de transmission.

Un autre chapitre porte sur la guerre actuelle et la part du Canada. Il se résume dans cette phrase de Sr Lobo:

> L'effort de guerre du Canada, même comparé au développement astronomique des États-Unis, n'est égalé nulle part.

Un coup d'œil est aussi donné à la question de la conscription et du plébiscite, et Sr Lobo rappelle que la province de Québec qui a voté non, avait déjà quand même fourni le premier régiment complet pour aller outre-mer.

Le chapitre qui est peut-être le plus profond et le plus court, si l'on considère la position exceptionnelle de l'auteur, est celui consacré à l'Union panaméricaine. Sr Lobo se réjouit du fait que le Canada y vient peu à peu, se fait représenter à des conférences et discute les possibilités de son entrée au sein de la communauté américaine. Un grand rapprochement se constate avec l'Amérique latine, et particulièrement au Canada français, et Sr Lobo en trouve la raison dans l'identité de religion, de coutumes et de vie spirituelle, qui sont autant de facteurs de bonne entente et de solidarité.

La conclusion de *O Dominio do Canada* ne se résume pas, nous essaierons simplement de la traduire, afin que sa clarté et sa loyauté apparaissent aux yeux du plus grand nombre:

> Il existe une grande disproportion entre la superficie et la population, entre l'effort pour développer les richesses, et les richesses elles-mêmes . . .
>
> On a vaincu tous les obstacles pour élever le Dominion à une de premières places dans l'échelle des valeurs . . .
>
> Le développement matériel court parallèlement au progrès spirituel, du sens civique et culturel aux œuvres sociales qui protègent la vie, favorisent le travail et glorifient la vie humaine.

Et tout ceci résulte en

> Une constitution de nationalité dans deux races égales, ce qui ne facilite pas le développement général, mais amène cependant une stabilité de civilisation unique au monde . . . L'instinct conservateur du Français de Québec se joint à l'équilibre de l'Anglais dans le reste du pays pour donner en résultat, un phénomène, le plus important de tous: l'impression, à part la zone centrale, que l'on n'est pas sur le continent américain.

O Dominio do Canada se lit comme un roman historique dont les deux amants seraient deux grandes races, « placées par la Providence sur un même sol pour s'entr'aider » (S. Ém. le cardinal Villeneuve) et s'aimer. Le théâtre, c'est la terre que nous habitons, le décor, c'est notre épopée « aux fleurons glorieux ». Toute la trame est l'histoire simple des grands peuples qui, leur temps venu, jouent un rôle de premier plan.

Sr Lobo aura rendu service à notre pays en le faisant connaître chez lui, et à travers toute l'Amérique latine; souhaitons donc que son livre connaisse d'heureuses traductions française, anglaise et espagnole, afin que, des neiges de *Maria Chapdelaine* à la Terre de Feu, on ait du Canada une opinion plus juste, plus honnête.

Le livre de Sr Lobo devrait figurer dans toutes les bibliothèques qui se piquent d'être un peu importantes ou à la page, et il devrait faire l'objet d'intéressantes critiques, tant historiques que littéraires.

Verrons-nous bientôt un Canadien qui présentera à notre public le pendant de *O Dominio do Canada,* en nous offrant par exemple: *Les États-Unis du Brésil,* ou *La République de . . .*

Le champ est vaste, mais les ouvriers?

Marcel ROUSSIN.

The Compact Theory

AND THE CONSENT OF THE PROVINCES TO AMENDMENTS

The problem of amending the British North America Act has been made more difficult to solve by those supporters of provincial rights who insist that Confederation is a contract, and that, therefore, no important change in our constitutional status quo can take place without the unanimous consent of all the provinces. This view is quite widespread and rears its head each time there arises a question of amending the constitution. The manifold repetitions of this error have almost entrenched it as a truth in the minds of its supporters who, half-reading the circumstances leading up to the Union in 1867, twist the facts to suit the conclusion which they wish to reach.

Here there is not a question as to whether the provinces should or should not be consulted on important amendments. That will be discussed later. The question under review in this heading is simply this, Is Confederation a compact of the various provinces forming it, such that no constitutional change may be made without consulting each and every province and obtaining its sanction to the proposed change? In other words, in order to make any amendment legal, must the unanimous consent of all the provinces be obtained before amending the constitution? There is here examined the legality of consulting the provinces and not the policy.

Arguments brought forth by the adherents of the compact theory are based chiefly on the treatment of the Quebec and London Resolutions by the Fathers of Confederation.

First will be discussed the Quebec Resolutions. It is alleged that the Quebec Resolutions, drafted at the Quebec Conference in 1864, were

the expression of a compact between the provinces represented at that assembly. As the British North America Act is supposed to be a transcript of the Quebec Resolutions, it is called by the adherents of the compact theory a treaty between the provinces. The Honourable Howard Ferguson, the then Premier of Ontario, in 1930 in a memorandum submitted to the Dominion government said:

> The British North America Act, 1867, is usually referred to as the Compact of Confederation. This expression has its sanction in the fact that the Quebec resolutions, of which the Act is a transcript, were in the nature of a treaty between the provinces which originated the Dominion.
>
> The Canadian Parliament was asked in 1865 to give formal ratification to the resolutions as a treaty of union between the various provinces. Hence Parliament was required to consider the resolutions en bloc without amendment. Explaining this proceeding, Hon. John A. Macdonald said that « the scheme should be carried out as a whole, that it should be dealt with as a treaty, to be endorsed without one single amendment or alteration ». And Hon. George E. Cartier affirmed of the proposal: « It is the same as any other treaty entered into under the British system [1].»

These citations raise two of the most prominent arguments put forth by the members of the compact group:

1. The Quebec Resolutions were a treaty of union between the provinces.

2. The British North America Act was a transcript of the Quebec Resolutions.

Before discussing these points it may be well briefly to summarize the Quebec Conference of 1864. The three Maritime Provinces, Nova Scotia, New Brunswick and Prince Edward Island had a conference at Charlottetown in September 1864 with a view to discussing a legislative union of the three provinces. Shortly after the commencement of the sittings a despatch was received asking that a delegation from Canada (Upper and Lower Canada) be received concerning a proposal for a union on a wider basis. On discussion with the Canadian delegates it was decided to hold a conference at Quebec the following month.

[1] Memorandum of Hon. Wm. Ferguson, Premier of Ontario to the Prime Minister of Canada, cited in W. F. O'CONNOR, *Report pursuant to Resolution of the Senate to the Honourable the Speaker by Parliamentary Counsel*, Annex 4, pp. 135-136.

This Conference met at Quebec on October 10th and sat until October 28th. Delegates were present from the three Maritime Provinces, Newfoundland and Canada. Seventy-two resolutions were agreed upon by the delegates and they were taken home to be submitted to their respective legislatures.

The Quebec Resolutions would be a treaty of union between all the provinces firstly if the provinces represented at the Conference had the capacity to make a treaty; secondly, if having the capacity they had empowered their representatives to conclude a treaty; and thirdly, if these provinces having had the capacity did in fact ratify these resolutions.

But the delegates present at the Conference had not received the authority to bind their respective provinces, nor had the provinces at that time the power to conclude a treaty among themselves, nor further did the provinces all actually ratify the resolutions.

> All that was sanctioned . . . was a conference on the subject of a union of the provinces of British North America. There was no grant of powers to conclude a treaty, compact or binding agreement. The colonies of British North America had not acquired in 1864 the right to conclude commercial or political engagements either between themselves or with other countries. The utmost they had achieved during the reciprocity negotiations in 1854 was the dubious privilege of prior consultation before the terms of the treaty were finally arranged [2].
>
> The Crown, as advised by its Ministers in the Several provinces, did not possess constituent powers, and could not authorize or instruct delegates to conclude a binding agreement which contemplated such radical changes in the Colonial Constitutions as were proposed by the Quebec Resolutions. Insofar as there was a power to alter a Colonial Constitution within the provinces that power was legislative in character [3].

A cursory reading of the second citation from Ferguson's remarks cited earlier in this chapter would seem to indicate that ratification was given to these resolutions. But it is to be noted that reference is made only to the adoption of these resolutions en bloc by the Parliament of Canada. Even if this assembly had power thus to ratify a treaty this

[2] M. McL. ROGERS, *The Compact Theory of Confederation, Proceedings of the Canadian Political Science Association*, 1931, pp. 205-231; *Canadian Bar Review*, 9 (1931), pp. 399-400.

[3] *Ibid.*; *C. B. R.*, 9 (1931), p. 401.

would be of no avail if the other provinces did not similary adopt these resolutions.

The resolutions were never passed by the Legislature of the Province of New Brunswick, nor were they submitted to the House in Nova Scotia. In 1865 both provinces went back to the original idea of having a Maritime Union as there had arisen an anti-Confederation current in the East. The Legislature of Newfoundland passed a resolution to shelve the scheme for the present. And subsequently a completely anti-Confederation government took over in the Island Colony. The Legislature of Prince Edward proved hostile not only to the adoption of the Quebec Resolutions, but also to any scheme for Maritime Union.

So it was that only the Canadian Parliament of all the original members of the alleged compact adopted the resolutions which were supposed to form the expression of the agreement. Hence as far as the Quebec Resolutions are concerned there seems to be no historical basis for saying that there was a compact.

But even if there had been a compact based on these premises, the second contention, that the British North America Act is a transcript of the Quebec Resolutions is also fallacious and has no basis in fact. For many years there was a widespread opinion that these resolutions were the sole basis of our main Constitutional Statute. The late W. F. O'Connor in his lengthly report pointed out this error:

> The reason why, for over seventy years, Canadian lawyers have fruitlessly endeavoured to connect as of right, at law, the Quebec Resolutions with the British North America Act has been, chiefly, because particularly the first three of these resolutions (which are preserved in the same order in the London Resolutions) afford a key to the true intent and meaning of sections 91, 92 and other sections of that Act. It has been because the Act, by reciting the expression of a desire for a particular kind of union and constitution, may be held to have incorporated by reference the terms of that expression of desire as part of the preamble of the Act, so that such terms, if capable of identification, may be resorted to as an aid to the proper interpretation of the Act. It has been a hopeless task to identify the Quebec Resolutions with the British North America Act as expressing that desire. It is no task at all so to identify the London Resolutions [4].

[4] W. F. O'CONNOR, *op. cit.*, Annex 4, pp. 28-29.

He goes on to point out that the London Resolutions had been overlooked for many years until Pope, in 1895, published his *Confederation Documents Hitherto Unpublished.*

That the London Resolutions and the Quebec Resolutions were not entirely the same but differed in many respects was therefore demonstrated by the O'Connor Report [5]. Moreover the British North America Act itself consists of twice as much material as is contained in either the Quebec or the London Resolutions [6].

We have already shown reasons why the Quebec Resolutions could not be a basis for a compact. It now remains to be demonstrated that the London Resolutions, contrary to common opinion [7], did not form the basis of a compact among the proponents of the Union, such that the British North America Act being based on them would form an embodiment of this compact in statutory form.

The same tests that were applied to the Quebec Resolutions apply here.

First, as has already been shown, the provinces at that date had no capacity to make a binding compact [8].

In the second place, even if the provinces had had this capacity to contract, the representatives at the London Conference had no such power. Macdonald, representing Canada, had no mandate except to request the Imperial Parliament to pass an Act of Union based on the Quebec Resolutions. Neither Nova Scotia nor New Brunswick had adopted the Quebec Resolutions in their Assemblies as a basis for future negotiations. As can be shown from the resolutions of their respective Assemblies, the delegates of the two Maritime provinces represented at the London Conference were appointed to negotiate with the Imperial Government for the Union of British North America. The Nova Scotian resolution passed in the Nova Scotia Assembly on April 10th, 1866 reads as follows:

[5] *Ibid.*, Annex 4, p. 47.
[6] *Ibid.*, Annex 4, p. 47.
[7] « Resolutions were passed at the London Conference and constituted an agreement between the Provinces » (*Submission by the Government of the Province of New Brunswick to the Royal Commission on Dominion-Provincial Relations*, April, 1938, p. 78).
[8] *Supra.*

> Resolved: That the Lieutenant-Governor be authorized to appoint delegates to arrange with the Imperial Government a scheme of union which will effectively assure just provisions for the rights and interests of the province, each province to have an equal voice in such delegation, Upper and Lower Canada being considered for this purpose as separate provinces [9].

On June 26th, 1866 the New Brunswick House of Assembly passed the following resolution:

> Resolved: That an humble address be presented to His Excellency the Lieutenant-Governor, praying that His Excellency be pleased to appoint delegates to unite with delegates from the other provinces in arranging with the Imperial Government for the union of British North America upon such terms as will secure the just rights and interests of New Brunswick, accompanied with provision for the immediate construction of the Intercolonial Railway; each province to have an equal voice in such delegation, Upper and Lower Canada to be considered as separate provinces [10].

It is very patent, from even a cursory reading of both resolutions, that negotiations were to be commenced, in union with delegates from the other provinces, with the Imperial Government. Nothing is mentioned about making agreements, compacts or treaties with the other provinces. The provinces are to be, as it were, the parties of the first part, and the Imperial Government, the party of the second part. The delegates of New Brunswick and Nova Scotia therefore negotiated directly with the Imperial Government.

Here then was a case where the delegates were empowered to confer one with the other but were not given a mandate to conclude a binding compact among themselves as a result of their deliberations.

The London Conference first met on December 4th, 1866. By December 24th sixty-nine resolutions, a marked revision of the Quebec Resolutions, had been drawn up. It is on these resolutions, adopted by the delegates, that British expert draftsman drew up what was eventually passed by the Imperial Parliament as the British North America Act.

Here, as in the case of the Quebec Resolutions we find no province actually ratifying the London Resolutions so as to make a compact with the other members of the alleged pact.

[9] *Submission of the Province of New Brunswick*, etc., pp. 77-78.
[10] W. F. O'CONNOR, *op. cit.*, Annex 4, p. 27.

It is also of moment to note that the provinces of Ontario and Quebec, two of the supposed original parties to the compact were creatures of the British North America Act and became new legal entities not having existed previous to the passing of the Act. This places the adherents of this theory, for that is what it is, in an embarrassing position. Moreover, by no stretch of the imagination can it be said that the provinces, later brought within the Union, can be included in the original compact. There has been raised an interesting analogy to exemplify how the later provinces could be brought with the ambit of the supposed compact. It is maintained that the original provinces of the Dominion are to be compared to the first members of a family enjoying certain rights. All members subsequently joining that family are to enjoy the same rights and privileges. Thus the provinces joining the Union after 1867 are supposed to enjoy the advantages received by the original members of the so-called Compact of Confederation. But if there was no compact originally, there can be none subsequently among provinces later admitted to the Union.

There is no dearth of proponents of the Compact Theory even in this day. Both the House of Commons Debates and the decisions of the Judicial Committee of the Privy Council [11], have supported this theory and have found ardent backers by those members of the Dominion who would rupture the Union by insisting on amplified provincial rights at a time when Canada is coming into the fullness of nationhood.

In 1925 the late Hon. Ernest Lapointe, the then Minister of Justice, supported the Compact Theory.

> Now, has it been considered as a treaty? I heard it suggested some time ago that this idea at confederation of a treaty is an antiquated idea. Maybe it is. But, Mr. Speaker, truth does not cease to be truth when it gets old ; and old truth is always true. You cannot prevent facts from being facts whether you like them or not [12].

He then went on to cite the Confederation Debates in support of his contention. He emphasized the fact that the word « treaty » was used

[11] In re *Aerial Navigation*, 1 *D.L.R.* (1931), at p. 65: « . . . the act embodies a compromise . . . » *The Weekly Rest, Minimum Wage and Hours of Work reference*, 1 *D.L.R.* (1937), at p. 682, Lord Atkin mentions the « interprovincial compact to which the British North America Act gives effect ».

[12] W. F. O'CONNOR, *op. cit.*, Annex 4, p. 126, citing *House of Commons Debates*, 1925, Feb. 18-19, pp. 296-300, 335-337.

time and again in the discussions of the Fathers of Confederation. But he, just as did the Premier of Ontario five years later, fell into the lamentable error of thinking because the word « treaty » was used in debate, that a treaty was actually made. The mere intention of concluding a treaty was confused for the actual making of one. It is not wrong to hold the opinion that the iniators and sponsors of the plan of Union, did in fact intend that there should be a compact among the provinces. But this compact was never legally executed so as to take effect, as has been shown above in this chapter [13].

Lapointe cited Sir Wilfred Laurier and Sir Robert Borden as proponents of the Compact Theory. Said Laurier:

> Confederation is a compact, made originally by four provinces, but adhered to by all the nine provinces who have entered it [14] . . .

Borden called the plan of Union a « federal compact [15] ».

Sir Arthur Meighen during the course of a debate in the House of Commons said, « undoubtedly the pact of confederation is a compact [16] . . . »

During the course of the sittings of the House of Commons Special Committee on the British North America Act in 1935 many conflicting views were expressed in reference to the compact theory. Dr. M. Ollivier, brought forth, among other arguments against the theory, the very astute and rather novel idea that Canada is not a confederation but a federation.

> On the first point, a confederation is a union of independent and sovereign states bound together by a pact or a treaty for the observance of certain conditions dependent upon the unanimous consent of the contracting parties who remain free to withdraw from the union. The states forming part of the confederation retain their political independence and are, from the point of view of international law, still recognized as sovereign states. The best example of such a confederation is the Confederation of the Rhine created by Napoleon in 1805.

[13] See *Submission of the Province of New Brunswick*, etc., pp. 84-85 for an interesting series of extracts from Lord Carnarvon's speech introducing the British North America Act to the British Parliament in which there is alleged to be a basis for the compact.

[14] W. F. O'CONNOR, *op. cit.*, Annex 4, p. 127.

[15] *Ibid.*, Annex 4, p. 127.

[16] *Ibid.*, Annex 4, p. 128.

> It is easy therefore to see why Canada is not a confederation, for the provinces have been merged or federated so as to form a judicial state enjoying all the privileges and rights belonging to a sovereign and autonomous community. It has been aptly said that « the bond which united the states in a federation is a treaty, a pact, or a contract, in the strict sense, the principle of cohesion of our provinces is the constitution which is its judicial source and the limitation of its power [17] ».

It may be contended that perhaps the word « confederation » could be applied to a union of the provinces qua provincial matters. In Maritime Bank v. Receiver General of New Brunswick [18] the decision of the Privy Council was that:

> The British North America Act, 1867, has not severed the connection between the Crown and the provinces; the relation between them is the same as that which subsists between the Crown and the Dominion in respect of the powers, executive and legislative, public property and revenues, as are vested in them, respectively. In particular, all property and revenues reserved to the provinces by sections 109 and 126 are vested in Her Majesty as sovereign head of each province [19].

It is true that « the provinces have been merged or federated so as to form a judicial state enjoying all the privileges and rights belonging to a sovereign and autonomous community », but they form this « judicial state » only in respect to the powers which they have surrendered at the time of the passing of the British North America Act, or which were retained by the Dominion on the creation of provinces after 1867. This is especially true in the case of New Brunswick and Nova Scotia which were not creatures of statute, and it could, not without reason, be applied to all the other members of the Union except Quebec and Ontario which were set up by the Act as new provinces. Out of this discussion arises the theory that if they wanted to, it is not suggested that they would, the provinces of the Dominion could, legally speaking form a « confederation » of themselves qua the rights which they at present retain and so ignore the Dominion. Actually no province would do this as it would be economic suicide, so closely interwoven are the Dominion and provincial economic set-ups.

[17] Canada, House of Commons 1935, *Proceedings of the Special Committee on the British North America Act*, p. 55.

[18] (1892), A. C., 437.

[19] *Ibidem.*

One objection to this theory would be that the provinces are not by international law recognized as sovereign states and their treaty of union would therefore be of no effect. This, indeed, is the weak point of this very metaphysical idea; but it may be pointed out that the decisions of the Privy Council, especially in regard to treaties have tended to weaken the treaty making power of the Dominion to such an extent, that if the decisions were carried to their logical conclusion, International Conventions signed by the Dominion would be of no effect unless concurred in by the provinces. So, tenuous though the argument may seem, the door would seem to be open to give the provinces at least nominal international recognition, on treaties qua provincial rights. The foregoing ideas have been put forth only to show to what extent logic could take the present constitutional basis on which certain people would like to see Canada run.

That this argument may seem ridiculous is true. But it is no more fallacious than the contentions of those who try to read into the intention that a compact was contemplated, the actual making of a compact.

So far there has been discussed the question of whether or not there was a legal contract among the provinces. Now arises the problem of applying the result of this discussion to the amendment of the British North America Act. Putting the matter on a practical basis there is no doubt that the delegates to the various conferences fully intended that at some time or another there should be a compact. That they represented states incapable of contracting, that they had received no definite mandate to contract from their superiors and that any compact which they would make would become merged in the Imperial Act based on the proposed compact did not seem to have occurred to them. One might say that there was a gentlemen's agreement, which, however, had no legal form. That this agreement extended beyond a mere common understanding as to the basis of the Imperial Act cannot be doubted. Up to this point the proponents of the Compact Theory have some basis for argument. But there was no legal compact.

So it is that the contention insisting that no amendment can be made to the British North America Act without consulting all the provinces falls to the ground. There is no legal basis for such an argument.

Gerald F. FITZGERALD.

Sagesse et charité

NOTRE CONFIGURATION AU CHRIST-SAGESSE.

« La *voie* de l'homme vers la *béatitude,* c'est le mystère de l'Incarnation et celui de la Passion du Christ [1]. » Voie montante, elle sillonne une terre ingrate, avant de s'échapper vers le ciel. Elle s'ouvre toute grande à ceux qui sont marqués du caractère sacramentel et portent la robe nuptiale de la grâce. Quand une fois on y est entré, il n'est pas bon d'y rester stationnaire, les yeux perdus dans la nuée, comme les disciples à l'Ascension. Il faut être docile au vent de Pentecôte et marcher résolument à la suite du Christ et de sa Mère.

On ne peut séparer ceux que Dieu a unis. Dans les mystères du Christ, la pensée, la voix même de l'Immaculée Vierge ont laissé leur empreinte. Jésus prend en elle la condition de serviteur [2]: l'*Ecce venio* [3] s'épanouit dans l'*Ecce ancilla Domini* [4]. La divine Sagesse s'incarne et prend son élan sur une voie gigantesque [5]; une Sagesse maternelle l'accompagne. A sa suite (*post te curremus* [6]), se presse la race des fils dont parle le protévangile [7]. Marie leur montre le Premier-né, le fruit béni de ses entrailles, fruit de Sagesse suspendu à l'arbre de vie. Debout près du bois ensanglanté, elle goûte au fruit meurtri, pour que ses fils viennent s'en nourrir après elle, attirer dans leur cœur le mystère de l'Incarnation pour l'assimiler, celui de la Passion pour en vivre: « Je vis, non pas moi, mais le Christ vit en moi; je vis dans la foi au Fils de Dieu, qui m'a aimé et s'est livré lui-même pour moi; avec le Christ, je suis fixé à la croix [8]. »

[1] *S. Th.*, IIa-IIæ, q. 2, a. 7: *Via autem hominis veniendi ad beatitudinem est mysterium incarnationis et passionis Christi.*
[2] Phil., 2, 7.
[3] Heb., 10, 5-9.
[4] Luc, 4, 38.
[5] Ps., 18, 6.
[6] Cant., 1, 3.
[7] Gen., 3, 15.
[8] Gal., 2, 19-20.

La voie du Verbe incarné, « voie nouvelle et vivante [9] », part de l'Incarnation, passe par le Calvaire et va se perdre dans la gloire: « L'Incarnation, ordonnée par la Passion et la Résurrection à la délivrance du péché et à la vie de la grâce, est aussi ordonnée à la gloire [10]. » Du Père des lumières [11] descend le rayon de sagesse qui se profile dans la direction du ciel. Jésus s'avance et nous précède; nous entrons dans son sillage. Le Premier-né d'un grand nombre de frères [12] nous attire: « Il m'a *aimé* et s'est *livré* pour moi [13]. » Au terme de sa carrière, il attend une réponse d'imitation.

Dans la voie du Christ, on avance à pas d'amour [14]. L'Apôtre dit: « Je vais vous montrer une voie excellente entre toutes: j'aurais beau parler la langue des anges et des hommes, si je n'ai pas la charité, je ne suis qu'une trompette sonore, une timbale roulante. Quand j'aurais le don de prophétie, quand je connaîtrais tous les mystères et toute la science, quand j'aurais toute la foi, une foi à transporter les montagnes, si je n'ai pas la charité, je ne suis rien. Quand je distribuerais tout mon bien en aumônes, quand je livrerais mon corps aux flammes, si je n'ai pas la charité, cela ne me sert de rien [15]. » La charité anime toute l'économie de la grâce; elle est une atmosphère lumineuse et vibrante où respire l'activité chrétienne et sa servante, la vérité. Elle est au-dessus de tout.

La sagesse divine et la charité se sont donné rendez-vous à la croix. Comme la justice et la paix, elles s'y tiennent embrassées [16]. Elles y attendent les fils de Dieu, pour les revêtir du Christ [17]. La configuration au « Christ crucifié, Sagesse de Dieu, fait de par Dieu notre sagesse [18] », sera le fruit de leur activité conjointe. En cette œuvre commune à la sagesse et à la charité, quelle est la part de l'une et de l'autre?

[9] Heb., 10, 20.
[10] *S. Th.*, II^{a}-II^{æ}, q. 2, a. 7: *Homo habuit explicitam fidem de Christi incarnatione secundum quod ordinabatur ad consummationem gloriæ; non autem secundum quod ordinabatur ad liberationem a peccato per passionem et resurrectionem . . .*
[11] Jac., 1, 17.
[12] Rom., 8, 29.
[13] Gal., 2, 20.
[14] *S. Th.*, II^{a}-II^{æ}, q. 24, a. 4: *Viatores . . . in Deum tendimus, qui est ultimus finis nostræ beatitudinis. In hac etiam via tanto magis procedimus quanto Deo magis propinquamus, cui non appropinquatur passibus corporis, sed affectibus mentis. Hanc autem propinquitatem facit caritas . . .*
[15] I Cor., 12, 31-13, 3.
[16] Ps., 84, 11.
[17] Rom., 13, 14; Gal., 3, 27; Eph., 4, 24; Col., 3, 10.
[18] I Cor., 2, 23-24; 30.

La sagesse et son principe.

Saint Paul n'a jamais confondu sagesse et charité. Il ne les a pas opposées non plus. Il les a distinguées. Avec lui, il faut distinguer pour mieux unir. Ses textes dépeignent [19] dans la croix la sagesse divine et notre sagesse de fils adoptifs. Voilà le nœud du problème. Mais la croix, dit-on, c'est la charité. L'Apôtre s'étonne. Pour lui, la croix est l'expression d'une vérité, d'un principe qui gouverna la vie du Sauveur. Afin de revêtir le Christ-Sagesse et de réaliser la configuration progressive qui s'impose [20], il faut connaître ce principe et l'appliquer au gouvernement de sa propre vie. Ce principe [21], c'est la conformité de la volonté créée avec la divine volonté: « Il s'est fait obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la croix [22] . . . » « Ayez en vous la mentalité du Christ Jésus [23]. » Cette attitude d'âme à l'image du Christ est la marque des élus [24] qui cheminent patiemment vers la récompense: « La persévérance vous est indispensable, si vous voulez, après avoir accompli la volonté de Dieu, obtenir ce qui vous est promis [25]. »

Toute la vie de Jésus s'explique dans ce principe de sagesse qui doit nous servir de guide. Mais, qu'est-ce qu'un principe de sagesse? La vertu native du terme indique commencement. Et puisque la sagesse, vertu intellectuelle, évolue dans un monde de vérité, nous sommes en présence d'une notion particulière: vérité de base, vérité-tremplin. L'intelligence y prend son envol vers la contemplation ou l'action organisée et cherche à en tirer un parti nouveau. Elle applique à d'autres vérités leur rayonnement radio-actif. Une vision nouvelle se dégage: la vérité cherchée ou inattendue se fait jour.

[19] Gal., 3, 1.

[20] Rev. John KEARNEY, C.S.Sp., *Learn of Me*, London, The Catholic Book Club, 1939, p. 9: « To put on Christ, we must accept the one principle which governed His life and make it govern ours. »

[21] *Id., ibid.*, p. 41: « This one principle is the conformity of the created will to the divine will: and this means that in our activity we always do what is pleasing to God, and that we carry the cross He wishes us to bear. »

[22] Phil., 2, 8.

[23] Phil., 2, 5.

[24] Rev. John KEARNY, C.S.Sp., *Learn of Me*, p. 18: « The conformity of His human will to the divine was, therefore, the governing principle of the life of Christ. He was made obedient unto death . . . For which cause God also hath exalted him . . . And if we, too, persevere in the imitation of Christ, heaven shall be our reward; we shall be signed with the sign of the elect. »

[25] Heb., 10, 36.

La culture des principes est l'affaire des trois vertus intellectuelles: intelligence, sagesse et science [26]. La première, *intellectus principiorum*, les atteint directement et d'un regard intuitif cherche à détailler leur contenu, sonde leur dynamisme. La sagesse s'applique à leurs relations extérieures et les prend comme point d'appui, pour juger supérieurement de tout, avant de procéder à ses mises en ordre méthodiques. La science enfin s'approprie les conclusions nées de leur union avec d'autres vérités et les offre aux vertus pratiques, art et prudence.

Il n'y a rien d'extraordinaire en tout ceci. Prenons l'exemple des mouvements spécialisés d'A. C. Malgré les différences de personne, de mentalité et de milieu, les différents groupes appuient leur action organisée sur ce principe unique: *voir, juger, agir*. Il appartient à l'*intelligence* de le soumettre à ses réflexions pénétrantes pour en tirer tout le parti possible. Les journées d'étude groupent les dirigeants d'un même secteur. Cette fois, la *sagesse* créatrice d'ordre est à la tâche. Bien des problèmes s'agitent; il faut voir, juger, agir. Le même principe est mis à contribution pour élaborer le plan d'ensemble de l'année qui vient. Le travail d'équipe s'achève: on dégage les conclusions pour les formuler en directives pratiques. C'est une fonction de la *science*. Les militants recevront ces mots d'ordre. Éclairés par le même principe « voir, juger, agir », ils les appliqueront à leur milieu, avec le tact de la *prudence* et l'*art* des psychologues.

Vérités fondamentales, les premiers principes de connaissance correspondent à la réalité de l'être: Dieu d'abord et tout ce qui émane de lui. Ils s'expriment en langage humain et se groupent en deux familles: principes spéculatifs et principes pratiques, les uns et les autres principes de sagesse [27]. Les principes de foi viennent s'y superposer. « Vérités simples dans un énoncé complexe [28] », ils dévoilent les secrets intimes de la vie divine. Révélés par les prophètes ou par le Fils de Dieu [29], ils ne font pas table rase des principes rationnels qui leur servent de fondement et dont ils s'approprient la virtualité. Ainsi, le principe de surnaturelle sa-

[26] *S. Th.*, Iª-IIæ, q. 57, a. 2.
[27] *S. Th.*, Iª-IIæ, q. 91, a. 3, ad 1: « *Sicut ex parte rationis speculativæ per naturalem participationem* divinæ sapientiæ, *inest nobis cognitio quorundam communium principiorum . . . ita etiam ex parte rationis practicæ . . .* »
[28] *S. Th.*, IIª-IIæ, q. 2, a. 2: *Aliquid complexum per modum enuntiabilis.*
[29] *Heb.*, 1, 1.

gesse, « la gloire par la croix », s'appuie d'abord sur le principe de finalité, « tout être agit pour une fin ». Il indique en effet la fin surnaturelle qui est la béatitude de la gloire. Il sert ensuite de guide dans un dédale de voies qui prétendent y conduire, car il éclaire le premier principe de la raison pratique, « faire le bien et éviter le mal ».

Principes rationnels et principes de foi, deux sommes de vérités premières, deux mondes bâtis sur des plans parallèles. Saint Thomas, mieux que tout autre, nous démontre l'ordre qui règne en chacun d'eux. Dans le plan surnaturel, il contemple la montagne de la vision et plus bas, la voie étroite qui monte vers ce sommet éblouissant. Par un jeu de perspectives admirables, toutes les lignes convergent vers cette voie unique: le mystère de l'humanité du Christ. Suivons le saint docteur dans les observations de sa sublime sagesse.

« Les *premiers principes de sagesse* sont les *articles de foi,* qui ressemblent aux principes fondamentaux connus naturellement. Il y a un ordre de principe: les uns sont contenus implicitement dans les autres et tous se réduisent à celui-ci, comme à leur premier principe: il est impossible d'affirmer et de nier à la fois [30]. » C'est le premier principe spéculatif. Dans l'ordre surnaturel, il existe donc par analogie une hiérarchie de principes. Les articles de foi gravitent autour de dogmes fondamentaux: « Ils sont *tous* contenus implicitement dans ces deux vérités à croire: l'Être de Dieu et sa Providence qui voit au salut des hommes [31].»

La sagesse ou raison supérieure [32] peut s'arrêter à la pure contemplation de ces deux vérités (*æternis conspiciendis*), ou bien y chercher des règles de vie (*æternis consulendis*). Dans cette partie de sa *Somme théologique,* saint Thomas ne s'arrête pas au point de vue purement spéculatif. Il s'attache plutôt au point de vue moral, si l'on peut dire utili-

[30] *S. Th.,* IIa-IIæ, q. 19, a. 7: *Prima principia sapientiæ . . . sunt articuli fidei.* — *S. Th.,* IIa-IIæ, q. 1, a. 7: *Ita se habent in doctrina fidei articuli fidei, sicut principia per se nota in doctrina quæ per rationem naturalem habetur. In quibus principiis ordo quidam invenitur, ut quædam in aliis implicite contineantur, sicut omnia principia reducuntur ad hoc sicut ad primum: « Impossibile est simul affirmare et negare », ut patet par Philosophum in IV Metaph.*

[31] *S. Th.,* IIa-IIæ, q. 1, a. 7: *Similiter omnes articuli implicite continentur in aliquibus primis credilibus, scilicet ut credatur Deus esse et providentiam habere circa hominum salutem.*

[32] *S. Th.,* Ia, q. 79, a. 9: *Ratio superior est « Quæ intendit æternis conspiciendis aut consulendis »; conspiciendis quidem secundum quod ea in seipsis speculatur; consulendis vero, secundum quod ex eis accipit regulas agendorum . . . Superiori rationi attribuitur sapientia.*

taire: « Dans l'Être divin est inclus tout ce qui constitue notre *béatitude*, et dans la foi à la Providence, tout ce qui est *voie* vers cette béatitude [33]. » Par conséquent, les deux termes soulignés nous ramènent à notre texte liminaire: « La voie de l'homme vers la béatitude, c'est le mystère de l'Incarnation et celui de la Passion du Christ [34]. »

L'article suivant redit les mêmes idées sous une autre forme: « La foi a un double objet: ce qui constitue la vision glorieuse — ou les secrets de la divinité; ce qui conduit à la vie éternelle — ou le mystère de l'humanité du Christ. Telle est la synthèse des vérités à croire [35]. » Nous retrouvons encore ici: *béatitude* dans la vision et *voie* qui y conduit. « Le mystère de l'humanité du Christ, cette voie par où nous avons accès à la gloire des fils de Dieu [36] », unit les deux mystères fondamentaux: Incarnation et Passion rédemptrice. Ceux-ci à leur tour se récapitulent dans la croix du Christ.

La croix est donc au carrefour de tous les dogmes. L'Apôtre en eut la vision ineffable et toujours présente que reflètent ses épîtres. L'Incarnation et la Passion ne sont pas pour lui des épisodes ou des définitions abstraites, mais, dans l'unité de la croix, des exemples qui inspirent et des vérités qui demeurent. Comment traduire le rayonnement des mots que lui souffle l'Esprit? L'Incarnation, c'est le Christ-Jésus, Homme et Dieu, un Homme qui subsiste en condition de Dieu. Par un dépouillement voulu, il se dévêt de son égalité avec son Père, pour assumer la condition d'un serviteur religieux qui contemple la croix et, dans un geste d'oblation, s'incline. Au mystère de sa passion, Jésus s'abaisse davantage: il se donne à la volonté du Père. Avec une obéissance qui confond, il s'humilie jusqu'à mourir de la mort la plus basse: la croix. C'est pourquoi il a été glorifié [37].

[33] *S. Th.*, IIa-IIæ, q. 1, a. 7: « *In esse enim divino includuntur omnia quæ credimus in Deo æternaliter existere, in quibus nostra* beatitudo *existit; in fide autem providentiæ includuntur omnia quæ temporaliter a Deo dispensantur ad hominum salutem, quæ sunt* via *ad beatitudinem.* »

[34] Voir note 1.

[35] *S. Th.*, IIa-IIæ, q. 1, a. 8: *Illa per se pertinent ad fidem quorum visione in vita æterna perfruemur, et per quæ ducemur ad vitam æternam. Duo autem nobis videnda proponuntur, scilicet occultum divinitatis, cujus visio nos beatos facit; et mysterium humanitatis Christi, per quod « in gloriam filiorum Dei accessum habemus », ut dicitur ad Rom. 5, 2.*

[36] *Id., ibid.*

[37] Phil., 2, 5-8.

Adam s'était dressé dans l'insubordination; le nouvel Adam se courbe dans l'obéissance. Le principe de surnaturelle sagesse s'incarne et l'esprit caché sous la lettre de la Révélation se manifeste sans voile [38]. Son resplendissement sur la face du Seigneur glorieux attire cet autre Christ, le chrétien son frère, pour le transformer peu à peu à son image et reproduire en lui, sous une forme ressemblante et rajeunie, tous ses mystères.

Quels sont les premiers mots qui jaillirent de l'âme du Christ, à son entrée dans le monde? « Voici que je viens, ô Dieu, pour faire votre volonté [39]. » Ils expriment une attitude définitive. Pendant sa vie publique, le Maître reprend les mêmes termes, pour nous rappeler le principe de sagesse qui gouverna toute sa vie humaine: « Je suis descendu du ciel pour faire, non ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé [40].» « Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé [41]. » « Je ne cherche pas ma propre volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé [42]. »

Pour porter de dignes fruits de sagesse, il faut s'abandonner à cette volonté suprême, « règle première de toute volonté créée [43] », et lui conformer la nôtre. Le principe de surnaturelle sagesse, directive générale, lucide et souple, ramène toute l'activité chrétienne à l'unité de la divine volonté: « Mes frères, ne vous conformez pas au siècle présent, mais transformez-vous par le renouvellement de votre mentalité, afin que vous puissiez discerner quelle est la volonté de Dieu, ce qui est bien, ce qui lui plaît, ce qui est parfait [44]. » « Frères, dit encore l'Apôtre, marchez comme des sages et comprenez quelle est la volonté de Dieu [45]. » « Que le Dieu de la paix vous rende capables de toute bonne œuvre pour l'accomplissement de sa volonté. Qu'il fasse en vous tout ce qu'il aime, par Jésus-Christ à qui soit la gloire dans les siècles des siècles, amen [46]. »

Ce principe de subordination, qui courbe notre volonté devant celle de Dieu, n'est pas de ceux qu'on peut impunément glisser sous le bois-

[38] 2 Cor., 3, 14-18.
[39] Heb., 10, 5-9.
[40] Jean, 6, 38.
[41] Jean, 4, 34.
[42] Jean, 5, 30.
[43] *S. Th.*, IIª-IIæ, q. 104, a. 1 ad 2: *Divina voluntas est prima regula, qua regulantur omnes rationales voluntates.*
[44] Rom., 12, 2.
[45] Eph., 5, 17.
[46] Heb., 13, 20.

seau. Notre configuration au Christ-Sagesse en dépend. Il est la lumière du chrétien dans l'œuvre de toute sa vie: un ciel en ébauche.

La charité et son domaine.

Le rythme qui soulève vers Dieu les aspirations à la fois enthousiastes [47] et gémissantes [48] de l'humanité, nous le traduisons par le signe du Christ, la croix aux bras tendus. Et qui dit rythme, dit « ordonnance du mouvement », définition même de Platon. Cette ordonnance du mouvement vital vers Dieu, ce rythme à la fois simple et multiple, nous l'appliquons d'instinct, à condition de tout ramener à un principe fondamental.

La vie, prélude au chant éternel de gloire, est une sorte de musique. Il ne suffit pas d'être amateur éclairé, pour s'intituler interprète et surtout rythmicien, animer un corps mélodique et transformer la rigidité d'une partition en une vie qui tressaille, lui infuser cet esprit de souplesse qui soulève et fait vibrer les formes, l'âme de la musique, le rythme. L'enthousiasme ne remplace pas la technique. Le dilettantisme et l'emballement, fantaisies insupportables à l'art, valent encore moins dans le domaine spirituel. L'ordre exige la vision lucide de la fin et l'appréciation exacte des moyens.

« Qui veut la fin, veut les moyens », dit-on. Encore faut-il rechercher ces moyens, les choisir et les mettre à sa portée. Ce n'est pas tout de dire: « Je veux. » Il faut savoir pourquoi et surtout comment. La bonne volonté ne dispense pas de regarder avant d'agir, car elle n'est pas pourvoyeuse infaillible d'idées justes. Il y a des spirituels aveugles qui détruisent au lieu de construire. Que penser de l'avion privé de pilote? Que restera-t-il de cette force lancée au hasard?

La charité est une puissance de Dieu en nous, une force volontaire de bien, qui stimule la prudence dans son exploration à travers les moyens, ce qui devient manifeste, quand ceux-ci contrarient la nature ou manquent de brio. L'ordre des choses ne change pas pour autant. La volonté est une faculté puissante, mais elle est une faculté aveugle. Il faut que l'intelligence la dirige. De même ici-bas, la charité ne peut se

[47] Rom., 5, 2.
[48] Rom., 8, 23.

passer de la foi, de la raison éclairée par la foi, de cette raison supérieure qui organise sa vie, la sagesse. Où serait le discernement nécessaire à toute activité chrétienne?

Bien des alternatives se présentent. Sans guide, comment se diriger vers la bonne voie et s'y maintenir? Comment éviter la pente plus facile qui retourne à l'âge de pierre, aux mœurs de ces Gaulois chicaniers, les « *insensati Galatæ* [49] », que saint Paul compare à des fauves? Sous prétexte d'amour de Dieu, on se détourne facilement de la vérité et l'on néglige les exigences de sa justice. Soumission, obéissance, ce sont des mots à l'accent trop pratique et des réalités trop définies. La pseudo-charité canonise souvent le principe machiavélique, « la fin justifie les moyens », tant il est vrai que la sagesse de Dieu doit régler la charité (*caritas regulatur a Dei sapientia* [50]).

Mais la charité est une vertu théologale; et les vertus théologales, affirme saint Thomas, sont « des *principes qui nous ordonnent* à la fin surnaturelle [51] ». Le sage ordonne. La charité, principe d'ordonnance, serait donc principe de sagesse. Et puisqu'elle se présente comme vertu première, elle serait donc premier principe de sagesse. Raisonnement captieux, mais fragile, mirage aux projections renversées.

Il importe d'établir une distinction fondamentale entre principe et principe: il ne s'agit pas ici de vérité spéculative ou pratique, mais d'une puissance surnaturelle, source d'activité. Ainsi, nos facultés et les vertus qui les disposent sont les principes prochains de nos actes, notre âme en est le principe éloigné, et Dieu, le premier principe absolu. Mais principe d'opération et principe de sagesse représentent deux réalités bien différentes. La main est principe d'opération et non pas principe de sagesse.

Une seconde distinction s'impose, celle des deux ordres: intention et exécution. Pour illustrer ce point de vue, servons-nous d'un exemple. Vous voulez écrire une monographie. C'est l'intention portant sur un but. Pour réaliser ce dessein, vous vous mettez à l'œuvre: accumulation de matériaux, dissection des idées, mise en valeur des termes propres, etc.

[49] Gal., 3, 1: 5, 15.
[50] *S. Th.*, IIa-IIæ, q. 24, a. 1 ad 2.
[51] *S. Th.*, Ia-IIæ, q. 62, a. 1: *Aliqua principia, per quæ ita ordinatur ad beatitudinem supernaturalem, sicut per principia naturalia ordinatur ad finem connaturalem, non tamen absque adjutorio divino. Et hujusmodi principia virtutes dicuntur theologicæ.*

Cependant, votre article n'est pas encore écrit. Les notes partielles attendent la rédaction définitive. Vous n'êtes pas sorti de l'ordre intentionnel. L'article reste à l'état de projet. Un jour enfin, la dactylotype crépite et les pages se rident jusqu'au point final. L'exécution est achevée.

Dans le domaine intentionnel, la sagesse agit la première; elle adapte les moyens à la fin qu'elle caresse, les conjugue en un plan d'ensemble. Mais il serait vraiment peu sage de laisser ce plan dans le champ optique des velléités et du rêve. Il faut passer à l'exécution. C'est ici le fief de la charité, de l'amour de Dieu qui s'attache à la fin et veut les moyens, qui ne recule devant aucun obstacle et même s'y complaît, puisqu'elle y trouve une occasion d'amour plus intense. Elle appelle à son aide la prudence qui lui indique l'issue favorable. Avec sérénité, elle progresse inlassablement.

La charité ne peut s'affranchir de toute sujétion, ignorer le plan divin. La croix du Christ lui rappelle le moyen providentiel amoureusement accepté par la Sagesse incarnée, pour glorifier le Père et entrer dans sa gloire: l'obéissance. *Obéissance* et *croix,* ces deux mots qui révoltent la nature et scandalisent le Pharisien, saint Paul ne les a jamais redoutés: « De même que par la désobéissance d'un seul homme, tous ont été constitués pécheurs, de même par l'*obéissance* d'un seul, tous seront constitués justes [52]. » « Il a appris, tout Fils qu'il est, par ses propres souffrances, ce que c'est qu'*obéir;* et maintenant que le voilà au terme, il est à jamais pour tous ceux qui lui *obéissent,* principe [53] de salut éternel [54]. ».

Le premier théologien a parlé. Il n'a jamais donné comme principe de sagesse: le salut par la prière, le salut par les indulgences, le salut par les dons du Saint-Esprit, le salut par la charité et d'autres encore; formules au reste acceptables, en tant qu'elles supposent le principe: « La gloire par la croix. » Ainsi, le salut par la prière est une vérité évidente: « Qui ne prie pas se damne. » Mais une mère, qui ravirait aux soins de sa famille des heures d'interminables méditations, serait-elle dans la bonne voie? Non. Et elle ne le serait pas davantage, en abandonnant foyer et devoir d'état pour visiter les pauvres. Œuvres bonnes sans doute, mais

[52] Rom., 5, 19.
[53] Le grec ne distingue pas entre cause et principe (voir FERLAND, *De Deo Uno et Trino,* p. 389). Le choix du traducteur latin s'est arrêté au premier terme.
[54] Heb., 5, 8-9.

viciées dans leur racine. Nous savons comme il est pénible à certains esprits de suivre la norme tracée par le principe de sagesse: obéissance à Dieu, obéissance à ses commandements, obéissance à la loi nouvelle ou loi de l'Esprit, qui implique la fidélité au devoir d'état et la soumission aux supérieurs hiérarchiques [55].

La charité ne peut ignorer l'obéissance, après les paroles de la Sagesse crucifiée: « Si vous m'aimez, gardez mes commandements [56]. » « Celui qui garde mes commandements, c'est celui-là qui m'aime et celui qui m'aime, mon Père aussi l'aimera [57]. » « Je garde les commandements de mon Père et je demeure dans son amour [58]. » « Je vous ai donné l'exemple, afin que vous fassiez comme moi [59]. » « Pour que le monde sache que j'aime mon Père et que j'agis selon son commandement, levez-vous, partons d'ici [60]. » L'étape finale commence: la première station sera le *Fiat voluntas tua* [61] de Gethsémani; la dernière, le *Consummatum est* [62] du Calvaire. Tout cela, afin que le monde soit instruit par la croix, signe vivant d'amour et de soumission totale.

Bien des textes du Docteur angélique gravitent autour de cette idée. Un article [63] d'une rare plénitude démontre l'union de la charité et de l'obéissance, dans les actes de toutes les vertus: « Commettre le péché, c'est mépriser Dieu pour adhérer à des biens périssables. Par contre, le mérite d'un acte vertueux consiste à se détacher des biens créés, pour s'attacher à Dieu. Deux aspects sont à considérer: union et détachement. L'union à Dieu est l'œuvre des vertus théologales, principalement de la charité; le détachement, l'œuvre des vertus morales, spécialement de l'obéissance.

Pour l'amour de Dieu, il faut détacher son cœur de trois sortes de biens: biens extérieurs, biens du corps et biens de l'âme. Parmi ces derniers, le principal en quelque sorte (*quodammodo præcipuum*) est la vo-

[55] *S. Th.*, I^{a}-II^{æ}, q. 108, a. 1: *Relicta sunt a legislatore, scilicet Christo, unicuique, secundum quod aliquis alicujus curam gerere debet. Et sic unicuique liberum est circa talia determinare quid sibi expediat facere vel vitare; et quicumque præsidenti circa talia ordinare suis subditis quid sit in talibus faciendum vel vitandum.*

[56] Jean, 14, 15.

[57] Jean, 14, 21.

[58] Jean, 15, 10.

[59] Jean, 13, 15.

[60] Jean, 14, 31.

[61] Matth., 26, 42.

[62] Jean, 19, 30.

[63] *S. Th.*, II^{a}-II^{æ}, q. 104, a. 3: *Utrum obedientia sit maxima virtutum.*

lonté; par elle, en effet, on use de tous les autres biens. Obéir, c'est justement renoncer de cœur à sa volonté propre, au profit de celle de Dieu. Il n'y a pas de mérite sans le renoncement de l'obéissance, comme il n'y en a pas sans la charité. Les actes de toutes les autres vertus [64] ne sont pas méritoires devant Dieu, s'ils ne sont faits pour obéir à la volonté divine: souffrir le martyre ou distribuer tous ses biens aux pauvres, ces œuvres restent sans fruit, si on ne les fait pour accomplir la volonté de Dieu, en d'autres termes, pour lui obéir, comme elles seraient sans mérite, privées de la charité. La charité est inséparable de l'obéissance (*sine obedientia esse non potest*).

La charité est la reine des vertus et cependant, elle ne peut vivre sans l'obéissance. Malgré sa haute noblesse, elle s'incline vers sa compagne plus humble et l'attire près d'elle, comme pour lui faire partager sa royauté. On ne peut les désunir. Prêter une attention exclusive à l'une au détriment de l'autre conduit au désastre spirituel: d'un côté, politique de reculade et d'abstention devant le devoir; de l'autre, pharisaïsme rigide et froid. L'âme, épouse du Christ, trouvera dans le divorce de l'obéissance et de la charité, son propre divorce. C'est l'histoire des vierges folles et des vierges sages qui se renouvelle lamentablement.

* * *

L'enseignement du Docteur angélique, appuyé sur l'Évangile, consacre l'union de la charité et de l'obéissance. Le disciple n'a pas l'audace téméraire d'étouffer le chant de l'Apôtre, l'hymne à la charité; mais il sait également que les textes émouvants, fresques aux couleurs vives, où se détache l'obéissance du Christ, méritent plus qu'un regard à la dérobée. Avec saint Paul, il voit dans la croix le symbole de la divine sagesse, mais aussi le terme et le signe sacré de l'obéissance.

Sans doute, la sagesse n'est pas l'obéissance; mais elle la réclame irrésistiblement, elle l'exige avec une force toute suave, dans l'amour. Elle rappelle, au seul énoncé de son principe, l'accord indispensable de la volonté humaine avec celle de Dieu, leur harmonie sanctifiante et glorieuse; elle dénonce enfin le vide d'une vie qui s'est affranchie de la subordination providentielle. C'est une citerne aux parois crevassées, d'où s'échappe et se gaspille la charité.

[64] *Ibid.*, q. 104, a. 3 ad 2: *Obedientia omnes virtutes menti inserit et custodit.*

Poussée par un amour infini [65], la Sagesse incréée s'est revêtue d'une chair pareille à notre chair de péché [66], et s'est abandonnée à la volonté paternelle de Dieu. Avec soumission, elle a parcouru et réalisé les prophéties messianiques qui fixaient le cycle et les étapes de ses mystères. Silencieux comme l'agneau qu'on mène à la boucherie, le Serviteur de Dieu [67] a détourné son regard des délices possibles et méprisant la honte, a supporté la croix [68]. La Servante du Seigneur l'a suivi.

La conclusion s'impose: pour reproduire le Christ-Sagesse et dans une configuration progressive, revivre ses mystères, il faut avant tout retrouver son état d'âme, son esprit de soumission totale à la volonté très aimante du Père, son renoncement, l'immolation de sa propre volonté [69]. Il nous appelle à sa suite. Son invitation s'appuie sur ces deux mots, lourds de conséquences: renoncement et croix. « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce, qu'il porte sa croix chaque jour, et qu'il me suive [70]. » Hors de là, tout est illusion, agitation stérile, et la vraie Vigne reste sans fruit.

Clément MORIN, p. s. s.

---

[65] *Amor cœgit te tuus*
Mortale corpus sumere
Ut novus Adam, redderes
Quod vetus ille abstulerat
(hymne de laudes, fête du Sacré-Cœur).

[66] Rom., 8, 3.

[67] Is., 53.

[68] Heb., 12, 2.

[69] « Entrons dans les sentiments de notre Maître; magnifions et exaltons en notre cœur la sainte Croix, et faisons plus de cas de la folie de Jésus que de la folle sagesse de tout le monde » (OLIER, *Lettres spirituelles*, 9e lettre).

[70] Luc, 9, 23.

The Measure and Determination of Human Efficiency in Industry

Introduction.

In this age of mass production and excessive competition, the study of the costs of production, but especially that of unit costs, has been given careful consideration by industrial management. Cautious attention is given to the cost of labour, capital, materials, land, buildings and equipment, in fact to all the factors of production. Of all these elements, the costs of labour and of materials are the most variable, and for that reason require to be most closely watched.

In order to keep down the costs of these two factors of production, it follows that management must continuously be enlightened as to their efficient use. Since materials control from the objective point of view is in the field of the inorganic sciences, it follows that it is outside the scope of this treatise. From now on, therefore, human efficiency as represented in labour output only will be treated here.

Human efficiency in industry presents a vast field of study ranging from the purely intellectual work of the executive to the mainly physical labour of the floor sweeper. Both of these extreme types of work as well as all the intermediary kinds of labour, can be measured, and standards of efficiency set up for them.

No salaried individual nor wage earner can espace the demand for efficiency in modern industry. Whether he be general manager of the firm or office boy he must produce the results required of him or else he will be replaced. It stands to reason that to measure and determine the standards of efficiency of work so essentially in variance, very different methods of analysis must be used. We will now enter into the discussion of these different methods using two widely deviating types to illustrate i. e. the general manager and the machine operator.

I. — Measure and Determination of Executive Ability.

The general manager is the first executive to consider. He is responsible to the Board of Directors only. His duties consist of managing and supervising the affairs of the company. He usually employs all members of the firm, including the department managers, who are responsible to him. The general manager's job is to realize a profit on the business as a whole as well as individual profits in the different departments if such exist. Financial statements are the barometers of the general manager's efficiency. Financial statements are mainly of two kinds; the balance sheet and the income statement. The balance sheet is a statement of the financial position of the business on a certain day. The income statement determines the amount as well as the origin of the net income or net loss for a definite period of time. These two barometers may be very simply prepared, but generally contain complete detail, permitting the general manager to determine which branches of his business are the most efficient. More than that, by setting up, side by side, financial statements of the current and past years, we have what is known as the comparative balance sheet and comparative income statements, which are so essential in measuring long term efficiency.

The general manager cannot escape the evidence and test of his ability contained in the financial statement which is honestly and expertly made up. Only during abnormal times will the same general manager be retained if net losses are being regularly sustained. Such was the case of the managers of Canada's two great railway systems. Both of these, one company being entirely government owned, and the other privately owned, sustained losses running into several millions for years and years on end. Notwithstanding these exceptions which do not prove the rule, general managers must lead their business to a profit, and more than that, they are obliged to exceed or at least equal the profit of fellow competitors on the per dollar of capital invested basis. The balance sheet and profit and loss statements of the enterprise he is managing are the measures of his ability. But before we can determine the degree of efficiency his management has attained we must compare his results with those of similar enterprises under different management. This follows the psychological principle that the determination of all human abilities

is based upon the comparison of actual individuals [1]. It would be of little value for us to simply know that Mr. Jones' management realized a profit of ten cents per dollar of capital invested. This may be a high or a low net profit and only its comparison with the net incomes of other similar enterprises will determine whether Mr. Jones is an efficient manager or not.

The work performed by the department managers and a great proportion of their personnel may still be classed as intellectual labour even if it is not necessarily executive. For the most part the efficiency of their management is measured in the same way as that of the general manager except that this ability is confined to their particular sphere. For instance, the manager of the hardware department of a large organization would have to realize a profit on the sale of commodities of that type handled by the store. Repeated deficits would result in his dismissal, or in the case where it was evident that these losses were uncontrollable under any management, the department itself would be abolished.

The great development of statistical and accounting records and methods makes it possible today to measure and determine the efficiency of all non-service departments of a business. This analysis may go as far as to ascertain the ability of the least significant employee of the department in as much as his labour has a direct effect on the cost of production or of marketing.

Without a doubt, the most difficult types of efficiency to measure and to determine are those connected with the service departments of an enterprise. Such are, for example, the financing department, the accounting department, and the general office. There is no profit nor loss connected with their operation. The efficiency of the work performed by them is difficult to compare with that of similar enterprises, and likewise a comparison of their year to year efficiency does not disclose many conclusive facts. The efficiency of most employees of these departments prseents a different problem for each individual, and consequently various methods of efficiency analysis must be used. It follows that such a discussion is too long to treat in a work of this kind. For example, the problem of determining how able the chief accountant is, is quite different

[1] Edward Stevens ROBINSON, *Practical Psychology*, New York, The MacMillan Company, 1941, page 444.

from the approach used to measure the ability of the head of the finance department. These difficulties are connected with mental work only. In the case of physical labour, ability can be gauged and determined by means of motion and time studies, whether this labour is performed in a profit producing department or in one rendering only service.

II. — The Measure and Determination of the Efficiency of Physical Labour.

A great deal of progress has been made in the measure and determination of the efficiency of labour which is mostly not mental. It was Frederick W. Taylor who revolutionized American industry (metals industry especially) and for that matter industry all over the world, by his work *Shop Management* in 1919. He was an engineer by profession and had passed twenty years of his life studying methodology in the plant. His theories and principles have been modified to some extent, but in the main remain the same. The scientific management of men, of course, includes more than the measure and determination of efficiency. It is likewise concerned with the breaking of habits of work and the training and the formation of new and better ones. We will not consider here, this second part of motion — study whose aim is to develop and increase the efficiency of the worker.

The steps used in the measure and determination of efficiency in the plant consist in the observation and record of the time the worker requires to complete a certain job. There are two main methods of making these observations: (1) the stop-watch method, (2) the micromotion method. The stop-watch method consists in recording, on a special stop-watch made for the purpose, the length of time the worker takes to perform a certain operation. The second method of analysis and recording the different motions required to perform a job consists of using a motion picture camera, and recording the time on the film by means of a microchronometer. This is called the micromotion method of motion study. This latter method permits more accurate measurement and may be used to better advantage in teaching or in training other workers since it can be reproduced on the screen as often as desired. However, the stop-

watch method requires less elaborate equipment, and is less expensive to operate. It is also easier to use and does not annoy the workers as much.

Both methods of motion-study approach the problem in the same way which consists in breaking down the operation or job into small elements which are separately considered and measured. Most operations can be broken down into seventeen elements called therbligs which make up a cycle. Many operations have a small number of elements in varying sequences. These elements are as follows: (1) search; (2) find; (3) select; (4) grasp; (5) transport, loaded; (6) position; (7) assemble; (8) use; (9) dis-assemble; take part; (10) inspect; (11) preposition for next operation; (12) release; load; (13) transport; empty; (14) rest (to overcome fatigue) ; (15) wait (unavoidable delay) ; (16) wait (avoidable delay) ; (17) plan [2].

The important factor to remember about this breakdown of an operation into therbligs is that the workers' efficiency is gauged by timing each one of these elements. As a matter of fact the ability to perform a certain operation could be measured in many cases without splitting it up into elements. An over-all timing of the job would be sufficient. However, it is in the setting up of standards and the determination of base times that the knowledge of the efficiency of the worker in the performance of each therblig becomes important. The following examples will make it clear. In a certain plant there are two hundred workmen employed in the production of automobile door handles. Many of the processes are done by machine, but let us say there is a stage in the production which is mainly hand labour. This plant has never been organized on a scientific management plan. An efficiency expert comes in and makes an exhaustive time study. The expert discovers that the average length of time required to perform this manual labour is five minutes. However, one individual has succeeded in performing the manual operation in two minutes, and six men are doing it in three minutes. The rest range between four and eight minutes.

On checking over the time required to perform the therbligs the motion-study engineer discovers that the fastest worker from the over-

[2] J. R. RIGGLEMAN and Ira N. FRISBEE, *Business Statistics*, New-York, N. F. Grow-Hill Book Company, Inc., 1938, p. 478.

all time point of view is actually slower in the grasp and transport of the loaded machine, faster than many in ten other elements and faster than all other workmen in the remaining five. By combining only the most efficient elements in the different workers, and adopting this as the standard methodology for all workmen, the average time required to perform the operation for the plant was reduced to four minutes and later to three minutes when all employees acquired the knack of the new methods. The fastest worker reduced his time to one-half minute by improving his method in the grasping and transport of the loaded machine.

Much more progress would be made in the field of motion-study if the specialist of this science had a solid background of practical psychology. Too many efficiency experts are engineers who know all about the machine that is operated by the worker. They likewise have intimate knowledge of all the elements that constitute the worker's operation, but they generally ignore the part psychology plays in the formation and breaking of work habits. We are liable to forget that even in the simplest type of physical labour some mental effort is required. Even if this mental activity seems to disappear after frequent repetition of the same operation, i. e., when it becomes a work habit, the different faculties of the operator's mind are at work during the initial stage or training period of the worker. Likewise, when the time comes to have the operator improve his work method, his mental faculties must be on the alert in order to help him overcome the tendency of his old work habits to interfere with the creation of new ones. Frequently the greater the similarity between the old and new methods the greater will be this interference. This is a well known psychological principle. Robinson states: « In general, later formed habits interfere with and break up earlier formed habits only if there is some resemblance between the two. » And he gives the following example, I quote: « Learning a new way of shifting gears is far more likely to destroy an old habit of gear shifting than learning a new shot at billiards would be. Learning to swim would not blot out one's ability to repeat an oration, but learning another oration might [3]. »

[3] Edward Stevens ROBINSON, *Practical Psychology*, New York, The MacMillan Co., 1941, p. 124.

The author hopes that the few ideas contained in this treatise are of some value. However, he fully realizes that the surface of the subject has only been scratched, and that to do justice to such a wide and complicated field of knowledge a whole volume, if not many, would be required.

P. H. CASSELMAN.

BIBLIOGRAPHY

The following works have been consulted in connection with this essay:

FROEBEL, F., *The Education of Man*, D. Appleton & Co., 1906, pp. 36-39.

JARVIS, *Principles of Psychology*, Vol. I, pp. 120-127.

KIMBALL, D. S., *Principles of Industrial Organization*, McGraw Hill Book Co. Inc., 1913, Chap. XIV, pp. 245-268.

KORNHAUSER and KINSBURY, *Psychological Tests in Business*, pp. 17-42.

RIGGLEMAN, J. R. and FRISBEE, I. N., *Business Statistics*, McGraw Hill Book Co. Inc., 1938, Chap. XX, pp. 453-491.

ROBINSON, E. S., *Practical Psychology*, The MacMillan Company, 1941, Whole Volume.

Chronique universitaire

COLLATION DES GRADES.

En l'absence de Son Excellence Mgr Alexandre Vachon, chancelier de l'Université, le R. P. Philippe Cornellier, recteur, présidait la brillante cérémonie de la collation des grades, au théâtre Capitol, au cours de laquelle six personnages de marque ont reçu des doctorats en droit *honoris causa* et deux cent vingt étudiants ont obtenu des grades universitaires. Une quarantaine de médailles et autres prix furent aussi distribués aux plus méritants.

MM. Marcel Joyal et Duncan MacDonald, au nom de leurs confrères finissants, ont fait les discours d'adieu.

Dans son allocution, le R. P. Recteur a montré l'importance de l'œuvre accomplie par les universités non seulement pour gagner la guerre, mais pour préparer la paix et pour assurer à la société un avenir meilleur.

Voici la liste des récipiendaires de grades honorifiques: Son Excellence Mgr John B. Peterson, évêque de Manchester, N.-H., et autrefois vicaire général de l'archidiocèse de Boston; le T. R. P. Edmund J. McCorkell, supérieur général de la Congrégation des Pères Basiliens de Toronto; l'honorable Alphonse Fournier, ministre des travaux publics et député de Hull au parlement fédéral; le vice-maréchal de l'air Albert de Niverville, commandant de la région d'entraînement aérien de Montréal; M. Esdras Minville, directeur de l'École des Hautes Études Commerciales de l'Université de Montréal; le lieutenant-général A. G. L. McNaughton, commandant en chef des armées canadiennes outre-mer. Son Excellence Mgr Peterson et le lieutenant-général McNaughton ne furent pas présents à la cérémonie, mais les quatre autres nouveaux docteurs y prirent la parole.

Pour l'obtention du doctorat en théologie, le R. P. Jacques Gervais, professeur aux facultés ecclésiastiques, défendit publiquement et avec

grand succès, dans une salle de cours du Séminaire universitaire, sa thèse sur « l'argument apologétique des prophéties messianiques, d'après saint Justin ».

OBÉDIENCES.

Le R. P. Edmond Lemieux, prédicateur attaché à l'Université depuis dix ans, vient d'être nommé supérieur et curé de la paroisse des Oblats, à Kapuskasing, Ontario.

Le R. P. Roland Valin, qui était assistant de l'économe à l'Université, devient économe du Séminaire universitaire, à la place du R. P. Maxime Sarault, qui se rend à Mont-Joli.

Plusieurs jeunes pères sont appelés à se consacrer à l'enseignement. Ce sont les RR. PP. Étienne Gareau et Nérée Jacques, au Juniorat du Sacré-Cœur, les RR. PP. Henri Gratton et Léonard Ducharme, au Scolasticat Saint-Joseph, et les RR. PP. Ovila Gadouas, Elphège Robin et François Nadeau, à l'Université.

DÉCÈS.

L'Université d'Ottawa a été profondément attristée à la nouvelle de la mort de Mgr Camille Roy, qui fut à plusieurs reprises recteur de l'Université Laval et qui mérita d'être appelé « un grand seigneur parmi les critiques littéraires canadiens-français ». Le R. P. Recteur se rendit à Québec pour les obsèques. R. I. P.

Le R. P. Arthur Caron, vice-recteur, représentait l'Université aux funérailles de Son Excellence Mgr M. J. O'Brien, archevêque de Kingston. R. I. P.

RÉUNIONS, COURS ET CONFÉRENCES.

Les présidents et recteurs d'universités canadiennes se réunirent à Ottawa pour s'entendre avec les autorités fédérales au sujet des catégories d'étudiants qui peuvent continuer leurs études universitaires ou qui doivent s'enrôler aussitôt qu'ils atteignent leur dix-huitième année.

MM. Denis Ranger et Wilfrid Barette, pharmaciens d'Ottawa, ont invité leurs anciens confrères de classe, au nombre d'une vingtaine, à un dîner, au cours duquel le président honoraire de ce conventum, le R. P.

Hector Dubé, a fait une causerie sur l'importance d'une formation scientifique adéquate. Cette réunion se tint au Château-Laurier.

Sous les auspices de l'Association des Anciens Élèves de l'Université Laval, M. l'abbé Arthur Maheux, professeur d'histoire du Canada à cette université et directeur de la revue *Canada Français,* donna, dans la salle académique, une conférence sur les moyens de réaliser l'unité nationale et le rôle des « anciens » d'université dans cette tâche.

Le « Rideau Summer Conference », sorte de semaine sociale pour ministres protestants, qui eut lieu à Merrickville, Ontario, invita le R. P. Henri Saint-Denis à donner une causerie sur « Catholicism and the New World Order ». A cette occasion et de la même tribune, parlèrent aussi un rabbin et un pasteur protestant.

Membre du « Committee on Cultural Relations with the American Republics and Canada », le R. P. Lorenzo Danis se rend, cet été, à La Havane, capitale de Cuba, pour diriger un cercle d'études sur les questions pan-américaines. Un élève de l'Université, M. James Conyers, l'y accompagnait.

Le R. P. Auguste Morisset, bibliothécaire de l'Université et actuellement président de la Library Association of Ottawa, prend part à une semaine d'études pour bibliothécaires organisée par l'Université de Chicago.

Cette année encore, le R. P. Raymond Shenevell, directeur de l'Institut de psychologie, s'inscrivit pour des cours d'été en psychologie expérimentale, à l'Université Harvard.

Durant l'été, le R. P. Gérard Cloutier, directeur de l'Institut de philosophie, étudia la méthode des tests, à l'Institut pédagogique Saint-Georges de l'Université de Montréal.

Les cours d'été de la faculté des arts furent suivis, pendant six semaines, par cent dix élèves.

Les RR. PP. Jean-Charles Laframboise, supérieur du Séminaire universitaire, et Henri Saint-Denis assistèrent à la Semaine d'Action catholique qui eut lieu au Collège Loyola de Montréal, sous la direction du R. P. Daniel Lord et d'autres jésuites américains.

Le R. P. René Lamoureux, directeur de l'École normale, et tous les professeurs de cette École durent aller à Toronto pour la correction des examens.

Le « Special Revising Board », dont le R. P. Henri Saint-Denis est membre, s'occupa, cette année, en plus de ses fonctions ordinaires, de la distribution de bourses provinciales à un grand nombre d'étudiants des écoles secondaires d'Ontario.

CHOSES RELIGIEUSES.

La fête du Sacré-Cœur fut célébrée, à Ottawa, par de splendides cérémonies. Sur le terrain de jeu de l'Université, communément appelé l'Oval, fut érigé un immense autel, où Son Excellence Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, offrit le saint sacrifice de la messe. Le soir, après une procession que suivirent les membres du Sénat de l'Université revêtus de toges académiques, Son Excellence Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, donna la bénédiction du saint sacrement, de ce même reposoir.

L'an passé, le R. P. Marcel Duguay organisa pour nos étudiants des retraites fermées, à la Maison du Sacré-Cœur de Hull. Près de cinq cents jeunes gens, une quarantaine à la fois, firent ainsi les exercices spirituels dans le cours de l'année.

Cet automne, dès l'ouverture des classes, les RR. PP. André Cary et Anthony Hall prêchent la retraite annuelle des élèves, à l'Université et aux couvents affiliés.

Henri SAINT-DENIS, o. m. i.

BIBLIOGRAPHIE

Comptes rendus bibliographiques

The Word Book Encyclopedia; Modern, Comprehensive, Pictorial. 29th edition. Chicago, Quarrie Corporation, 1942. In-8, 19 volumes. $82.00.

It is not necessary to read or consult *The World Book Encyclopedia* at length or very often to be convinced of the high qualities which easily explain the outstanding merits of this contemporary educational publication. As a matter of fact it is interesting to note that the *Quarrie Corporation* in this Silver Anniversary Edition has succeeded in producing a reference work which obviously comprises the best features of an encyclopedia primarly designed for Elementary and High School use but which still retains the exceedingly rare merit of serving adults as well.

Launched in 1917, *The World Book, Modern, Pictorial, Comprehensive,* was first copyrighted in 8 volumes; four years later, it was enlarged to 10 volumes; in 1930 it was completely reedited and reset in 13 volumes. With the 19th edition, in 1933, it appeared in 19 volumes which is its present form. No wonder that both the authority and the usefulness of this reference work have so promptly won recognition particularly amongst school and home libraries. After twenty-five years of ever increasing success, a milestone has been set up in the highroads of Encyclopedia publication with the appearance of the 1942 issue for the celebration of twenty-five years of *Encyclopedia leadership.*

The Publishers, the Editors and the Contributors are pre-eminent in their respective fields as it is self evident by the Editorial Advisory Board which is composed as follows: Chairman, George H. Reavis, Ph. D., director of curriculum, Cincinnati Public School; Hollis L. Caswell, Ph. D., Professor of Education, Teachers College, Columbia University; George H. Chase, Ph. D.. Dean, Harvard University; William Scott Gray, Ph. D., Professor of Education, University of Chicago; Paul R. Hanna, Ph. D., Professor of Education, Stanford University; Samuel Ralph Powers, Ph. D., Professor of Natural Sciences, Teachers College, Columbia University; Douglas Waples, Ph. D., Professor of Educational Method, Graduate Library School, University of Chicago. This Editorial Advisory Board is working in conjunction with the capable managing-editor J. Morris Jones, A. B., formerly editor in chief of Elementary and High School text-books, managing-editor of *The School Executive* magazine, chief radio script editor for the United States Office of Education and research scholar at Oxford University. All of them are working hand in hand along the lines set by the Editor in Chief of early editions, the late Michael V. O'Shea, B. L., ex-professor of Education at the University of Wisconsin.

Most of the articles are signed by well known authorities. A complete list of the editors and contributors, some 700 in number, can be found in the first volume (p.

[V]-XXIV). This list gives the full names of the authors, their qualifications and the articles they have written. Truly, the editors can be taken at their word when they claim that « . . . the store of the world's knowledge . . . » (*Foreword*, p. [I]) is contained in the *World Book*.

In my opinion no Encyclopedia of this type surpasses in quality this reliable and comprehensive work. It is richly illustrated. All articles are concise and well adapted to young people as well as to the general reader.

The 19th volume, the *Guide*, is of paramount importance. Without mentionning the « related subjects », the « outlines and questions », which accompany most of the articles contained in the eighteen first volumes, this *Reading and Study Guide, a Classification of Universal Knowledge* will be considered by the teachers as one of the best features of the entire work. The alphabetical-classed arrangement of the subjects and the ease with which these can be located, make it possible for people possessing even very little education to refresh their memory at a glance or to collect instantly all data generally needed.

Special credit should be given to the Editors for their successful efforts in securing the many Catholic articles prepared or approved by Catholic authorities. One will regret, however, that in the reset of the article on Canadian libraries, the French-Canadian section has not been kept up to date. Concerning the article on Libraries, the future users will no doubt avail themselves of the benefits derived from the new material dealing with Canadian Libraries.

This set of nineteen volume reference work dealing in separate articles with the various branches of knowledge, written by specialists, arranged alphabetically and generally accompanied by a bibliography, fully attains the ideal of any encyclopedia which aims to be equally beneficient to the young and to the grown-up people.

Auguste-M. MORISSET, o. m. i.

* * *

The World Book Encyclopedia. Annual for 1941; a Review of the Events of the Year. Editor J. Morris Jones. Chicago, Quarrie Corporation, 1942. In-8, 208 pages. $1.00.

This Annual is an indispensable supplement to the *World Book Encyclopedia*. Profusely and beautifully illustrated, it « . . . brings the reader authentic, concise information covering the most significant events of a momentous year » [*Foreword*]. Definitely, it is an up-to-date reference year-book and a *must* for any good library.

Auguste-M. MORISSET, o. m. i.

* * *

The Americana Annual, 1943; an Encyclopedia of the Events of 1942. New York and Chicago, American Corporation, 1943. In-8, X-868 pages. $10.00; pre-publication price: $6.00.

Since 1923, the *Americana Annual* publishes annually a reference work which serves not only as a supplement to a first class encyclopedia, but also as a record of events for the current year.

« In emphasizing the war [in this 1943 Annual, states the Editor, in his foreword] we have by no means neglected those subjects which constitute the foundation

upon which all civilization rests. The outstanding developments during 1942 in all field of knowledge - [. . .] are herein recorded . . . »

Among the great many features that make this *Annual* an almost indispensable work, let us first mention the treatment given to international affairs as shown, for instance, by the articles on *Politics* [p. 802-813] by Dr. Thomas L. Kibler, Professor of Economics at Ohio State University and on the *World War Second* [p. 814-822] by the Author and Publicist, Philip Whitwell Wilson, article which is followed by the *World War Chronology* for 1942 [p. 822-855].

The articles of general interest will serve both the needs of the casual reader and of the research worker. Even without considering the biographical and bibliographical information of the *Americana Annual*, this is obvious from the material contained under *Philosophy, Roman Catholic Church, World Politics, Philology, Library Progress, Inventions, Architecture, Canada,* and so forth.

Obviously, the Index contributes another important feature. It goes without saying that for reference purposes the value of the collection of these *Annuals* would be greatly increased if one could find in each issue a cumulative index including the material of the current year instead of having to refer to indexes of the 1933 and the 1941 *Annuals*.

Mr. A. H. McDannald, Editor in Chief, was assisted by not less than four hundred specialists. Our congratulations and our thanks for their highly praised *Encyclopedia of Events for 1942*.

Auguste-M. MORISSET, o. m. i.

* * *

JACQUES TREMBLAY, s. j. — *Constantes*, Collection « Culture intégrale ». Montréal, Éditions Fides, 1943. In-12, 104 pages.

Si « les jeunes qui n'ont pas encore pris parti du mensonge et de la sottise » voulaient prendre le risque de regarder bien en face le mystère de la vie, de la vraie vie humaine avec son réalisme transcendant et le don total qu'elle exige, de quelles riches énergies ne profiterait pas l'humanité! Et quelles perspectives de joie profonde pour eux!

Le R. P. Tremblay vient d'écrire à leur adresse *Constantes*. Il a voulu *en faire un plaidoyer pour la vie religieuse* (p. [9]). A cette fin, il retrace *le fil d'or qui tient l'une à l'autre unies des myriades de choses qui ensemble existent.* (p. [13]). Du même coup, il les hiérarchise, graduant les êtres vivants sur l'échelle du dévouement, de l'*égoïsme* essentiel au végétatif jusqu'au sommet de l'*extra-tension* réalisé dans le christianisme et rémunéré chez le religieux par le *centuple*.

On pourrait regretter que ses tableaux, riches d'inspiration et très suggestifs, sentent parfois le factice et trahissent ici et là la préoccupation d'une thèse à prouver. Ce reproche ne touche en rien à la substance de la doctrine présentée généralement dans un symbolisme sobre et exquis. *La musique est toujours là,* l'auteur a su s'y adapter.

Jean PÉTRIN, o. m. i.

* * *

GUY DE POURTALÈS. — *Chopin ou le Poète*. Paris, Gallimard; Montréal, Éditions Variétés, 1943. In-12, 254 pages.

Les Éditions Variétés viennent de rééditer *Chopin ou le Poète* de Guy de Pourtalès. Le sous-titre donné à cette biographie manifeste bien l'intention de l'auteur de montrer en Chopin la sensibilité profonde et délicate, la perfection artistique qui en font

le maître poète du piano. En 1926, après avoir étudié l'Europe romantique, de Pourtalès avait publié une vie de Liszt. En compagnie de son héros, il avait rencontré le sensible et attirant Chopin et tous les grands musiciens du siècle: Bach, Mozart, Schumann, Wagner, etc. Le XIXe siècle, siècle du romantisme en littérature n'est-il pas aussi le siècle par excellence de la musique, comme le XVIe siècle italien est le siècle de la peinture, le XIIIe siècle français, celui de l'architecture religieuse et le Ve siècle grec, celui de la sculpture? Ses études le préparaient donc bien, à faire revivre l'atmosphère dans laquelle s'est déroulée la vie humainement douloureuse et richement artistique du grand musicien romantique, Chopin. Le style même de l'auteur concourt à créer l'atmosphère de sensibilité qui entoure ce pur poète, cet « ange beau de visage comme une grande femme triste », et à mener à bien cette nouvelle apologie du romantisme musical. Pourtant les difficultés ne manquaient pas, puisque la musique de Chopin est, dit-on, intraduisible; qu'il triomphe dans la musique de chambre par un tour original, par mille nuances dans le toucher et le mouvement dont il a seul le secret, par des détails que nul autre ne saurait exécuter, par un degré de douceur qui a fait comparer le toucher du poète à celui d'un follet ou d'un sylphe, bref par un quelque chose d'intraduisible, un rien qui produit grand effet comme ces riens qui font de Racine le plus grand dramaturge français et de La Fontaine l'un des plus grands poètes de tous les temps.

De Pourtalès creuse assez profondément son sujet pour trouver dans l'âme du poète tous les sentiments éprouvés et traduits immédiatement en musique. Ainsi un soir à l'Opéra de Varsovie, il remarque une jeune cantatrice au timbre clair. Quelques temps après il déclare: « C'est à son intention que j'ai composé l'Adagio de mon Concerto [en fa mineur, *Op. 21*] aussi bien que la valse [*Op. 70*, n° 3] écrite ce matin même. » Et quand il doit quitter son pays pour Vienne afin de perfectionner son art, il est bien pâle et éclate en sanglot: et cette Pologne toujours aimée lui inspirera ses plus beaux poèmes. C'est en apprenant que la guerre ravage son pays et que Varsovie a été prise qu'il improvise l'*Étude* en ut mineur (n° 12 de l'*Opus 10*) qu'on appelle *La Révolution*. Plus tard, sous le signe de Marie Wodzinska, il compose le *Concerto* en fa mineur, la *Grande Polonaise* et la *Ballade* en sol mineur. C'est dans sa triste équipée avec Georges Sand à la Majorque qu'il écrit ses *Préludes*, ses *Polonaises*, le second nocturne de l'*Opus 37* et plusieurs autres, ses quatre Mazurkas (*Op. 41*). Bref, c'est dans ses grandes et pénibles expériences humaines que l'artiste est mis en branle et qu'il compose ses chefs-d'œuvre: ce qui fait poser au critique un point d'interrogation à savoir si les maladies et les épreuves morales ou sentimentales ne sont pas des troubles heureux pour l'art. L'auteur donne bien l'impression de la perfection de l'art de ce grand malade romantique, de cet artiste aristocrate.

Guy de Pourtalès a donc rendu avec un particulier bonheur l'atmosphère propre à la vie de Chopin, et cela parce qu'il le comprend et qu'il l'aime, parce qu'il aime en lui l'humain qui nous intéresse tous. Son livre, réédité chez nous, contribuera à faire aimer encore davantage le plus grand poète de la musique.

A. T.

* * *

Principles for Peace. Selections from papal documents of Leo XIII to Pius XII. Washington, National Catholic Welfare Conference, 1943. 894 pages.

For winning the peace as well as the war and for the reconstruction of a better world, one of the most important books to be published in our day is a very judicious selection of papal documents bearing the title *Principles for Peace*. The publishers, Bruce of Milwaukee, are its exclusive distributors. Rev. Dr. Harry C. Koenig, librarian of Saint Mary of the Lake Seminary at Mundelein, Illinois, at the suggestion of His Excel-

lency Archbishop Stritch of Chicago, under the sponsorship of the Bishops' Committee on the Pope's Peace Points and with the cooperation of a large number of advisers and helpers, has produced a volume of 900 pages which is a credit to Catholic scholarship.

More than 500 extracts ranging from 75 pages to half a page taken from the papal writings and pronouncements of all kinds since the beginning of the pontificate of Leo XIII in 1878 to the 1942 Christmas broadcast of Pius XII reveal the world-wide range of the Popes' fatherly sollicitude and their superhuman understanding of social and international problems.

If we are to have a durable peace, it must be made on the Christian plan, and it is to be hoped that those who will be responsible for the state of the world after the present war, find inspiration and guidance in this invaluable book offering the substance of the papal teachings, which aim not merely at a more stable political order, a more equitable economic order, but at a thoroughly Christian human order.

Such a book should be the vade mecum of statesmen and peace-makers and of all thoughtful persons interested in the welfare of the human race. A most complete classified index greatly enhances its usefulness, and it shuold occupy a place of honour in every library.

Henri SAINT-DENIS, o. m. i.

* * *

LUCIEN LORTIE. — *Bibliographie analytique de l'œuvre de l'abbé Arthur Maheux . . .*, Québec, chez l'Auteur, 1942. In-8, 159 pages. $1.25.

« Afin de satisfaire aux conditions imposées pour l'obtention du diplôme de bibliographie et de bibliothéconomie » (p. 13), M. Lucien Lortie eut l'heureuse idée de compiler l'œuvre littéraire de M. l'abbé Arthur Maheux.

Les études du bibliographe et les mérites de l'écrivain en cause nous fournissent un répertoire d'une réelle valeur d'information.

Avocat du Barreau de Québec, gradué de l'École normale supérieure de l'Université Laval, diplômé de l'École de Bibliothécaires de l'Université de Montréal (le premier de sa promotion), l'A. est aussi un fidèle ami des lettres canadiennes et un travailleur d'une belle probité intellectuelle. Voilà pourquoi sa compilation nous offre les garanties d'une œuvre vraiment utile. Cette bibliographie analytique a été préfacée (p. 9-10) par le regretté Mgr Camille Roy, ancien recteur de l'Université Laval, et elle contient une lettre adressée à l'A. (p. 12-13), par Mlle Marie-Claire Daveluy, alors directrice de l'École de Bibliothécaires de l'Université de Montréal et qui a joué un rôle de premier plan dans la fondation de cette École. Cette préface et cette lettre mettent en juste lumière l'excellence du guide qui nous fait connaître l'abondance et la valeur de la production littéraire de M. l'abbé Maheux.

L'introduction (p. 13-14) et la première partie de l'ouvrage, la biographie (p. 17-22), nous fournissent de précieux renseignements sur la vie et l'œuvre de M. l'abbé Maheux; la deuxième partie, la bibliographie (p. 23-142), groupe l'œuvre littéraire de M. Maheux sous les rubriques suivantes: *Manuscrits, Imprimés, Préfaces, Ouvrages (rédigés) en collaboration, Articles de revues et de journaux, Traductions* [*et*] *Éditions;* la troisième partie a trait aux *Sources à consulter sur l'auteur* (p. 143-148), et la quatrième et dernière partie comprend l'*Index alphabétique des titres d'ouvrages et d'articles* (p. 149-157).

Cet inventaire est présenté dans un ordre chronologique des titres et est accompagné d'une note descriptive ou analytique, souvent des deux. Chaque entrée porte un numéro d'ordre.

L'unité d'une bibliographie et sa valeur pratique s'avèrent surtout dans l'index. Dans le travail de M. Lortie chaque section est désignée par une lettre et chaque entrée porte un numéro d'ordre qui, malheureusement, n'est pas continu, ce qui, de toute évidence, complique la recherche. Pour obvier à cet inconvénient, il aurait fallu, semble-t-il, que chaque item de l'index reportât le lecteur à telle ou telle page, ou bien, que la lettre relative à chaque section fût répétée à chaque page. Combien la valeur d'information eût été singulièrement plus pratique si le résultat des recherches de M. Lortie avait été groupé sous des notices vedettes-matières.

On aimerait aussi à savoir où l'auteur a puisé ses renseignements et s'il a contrôlé lui-même chacune de ses entrées, et le reste. Ce sont là, sans doute, des détails, mais des détails d'importance auxquels un bibliographe ne saurait facilement se soustraire.

Quoi qu'il en soit, ces légères lacunes ne sauraient infirmer le mérite du compilateur, qui a consacré un temps considérable à la préparation d'un instrument de travail pour lequel il faut le féliciter et le remercier. L'École de Bibliothécaires de l'Université de Montréal a droit aux plus hauts éloges pour ainsi former des techniciens qui, comme M. Lortie, apportent à la bibliographie canadienne-française une riche contribution dont nos écrivains ne manqueront pas de bénéficier.

Auguste-M. MORISSET, o. m. i.

* * *

GUY SYLVESTRE. — *Anthologie de la poésie canadienne d'expression française.* Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1943. In-12, 141 pages.

Nous avions déjà quelques anthologies des auteurs canadiens-français: celle de Mgr Camille Roy qui nous offre des extraits de nos historiens, de nos romanciers, de nos poètes, etc., en rapport avec son manuel d'*Histoire de la Littérature canadienne;* celle de l'abbé Dandurand qui consacre un volume entier aux poètes de chez nous; et la plus connue, celle de Jules Fournier. Le volume de Fournier est une anthologie de poètes, offrant quelques pièces de tous les principaux poètes canadiens-français, de tous ceux qu'on a accoutumé de regarder comme des poètes, qu'ils soient excellents, bons, médiocres ou pas poètes du tout.

M. Guy Sylvestre nous présente une nouvelle *Anthologie de la poésie canadienne d'expression française,* en vente depuis quelques mois aux Éditions Bernard Valiquette. M. Sylvetre, jeune écrivain très actif, a déjà donné suffisamment de preuves de son talent, de sa culture et de la sûreté de son goût pour que son choix de poésies attire l'attention du lecteur canadien, étudiant, amateur ou littérateur. Il peut donc nous servir de guide et nous éclairer sur les succès plus ou moins remarquables de la littérature canadienne-française. De fait, une longue introduction nous apporte des jugements personnels et solides sur notre poésie. Il commence par rappeler quelques idées générales, concernant la poésie, puis il classifie nos poètes en donnant les caractères particuliers à chacun et à chaque école.

On constatera que la très grande partie des extraits choisis appartiennent à des poètes contemporains. C'est que M. Sylvestre juge que, malgré les réveils de 1860 et de 1895, nos ancêtres savaient généralement mieux manier l'épée et la charrue que la plume. Il prononce donc un jugement juste et sévère, auquel il y a peu à redire. Et c'est ainsi que se justifie le titre de son recueil: *Anthologie de la poésie canadienne d'expression française.* Pour prendre place dans ce recueil, il faut au poète des qualités artistiques supérieures, les autres mérites ne comptent pas. Nous voyons ainsi disparaître la presque totalité des poésies canadiennes allant jusqu'à Crémazie. L'auteur laisse une place de choix à l'école de 1860, à celle de 1895, et s'attarde avec complaisance sur les contemporains, décernant

ainsi un honneur mérité à nos jeunes poètes. Ses prédilections vont à Alfred Desrochers et à Clément Marchand; c'est un jugement qui est de nature à rencontrer bien des sympathies, à faire plaisir au grand nombre.

Nous ne pouvons donc que louer l'esprit de justice et le goût dont fait preuve M. Sylvestre. Il est regrettable que certaines pièces connues et aimées aient été coupées, mais l'auteur a atteint sûrement son but: donner une idée exacte et précise du mouvement poétique canadien-français, présenter une anthologie strictement artistique et par la présentation du volume et par le choix judicieux et sûr des poésies.

A. T.

* * *

FRANÇOIS HERTEL. — *Axe et Parallaxes.* Montréal, Éditions Variétés, 1941. In-12, 172 pages.

FRANÇOIS HERTEL. — *Strophes et Catastrophes.* Montréal, Éditions de L'Arbre, 1943. In-12, 111 pages.

François Hertel passe avec une admirable facilité du poème à l'essai, de l'essai au roman, toujours nageant dans l'abondance. C'est un véritable plaisir de suivre le poète dans les multiples méandres de ses idées pas toujours claires, de ses images originales et neuves, souvent aussi dans le simple éblouissement du verbe aimé et recherché pour lui-même, pour sa sonorité ou pour le rythme qu'il met dans la phrase. Suive qui pourra l'auteur chevauchant la littérature, la métaphysique, l'histoire, la théologie, l'astronomie, la légende ou la simple chimère, mais toujours habile à rappeler une vérité aimable, un souvenir éloigné, mais non oublié du lecteur, une plaisanterie agréable, le nom d'un génie ancien toujours aimé: toute nourriture chère à l'esprit connaisseur. Je crois bien que François Hertel sait ce que c'est que « la magie des mots », et il empoigne cet instrument qu'il manie avec dextérité pour le plus grand plaisir du lecteur.

Les Éditions Variétés ont publié, il y a quelque temps *Axe et Parallaxes*, volume où l'auteur « additionne . . . ces machins qu'on ne comprend guère », dit-il lui-même, lisez: des poèmes. Il ouvre son volume par une lettre à Claudel où il dit lui ressembler un peu par son besoin d'écrire et de n'être compris souvent que de lui-même. Les deux affirmations sont justes: les images affluent dans la fantaisie du poète Hertelet et alors « il imagine des idées » et ne parvient « ni à faire court, ni clair ». Il rompt avec la forme régulière du vers et ne veut pas rogner sur la quantité pour entrer dans des vers de douze pieds. Il a reçu du ciel en présent une pensée lourde et confuse, il ne peut enfanter des parlers clairs et précis. Il parlera donc en vers libres, sans laisser brider son coursier. Voilà ce qu'il nous expose dans son chapitre *Axe ou art poétique*. Pourquoi *parallaxe?* Le parallaxe est l'angle formé d'une étoile allant vers le centre de la terre et vers l'œil de l'observateur. Pour Hertel, il y en a deux: parallaxe du poète vis-à-vis de Dieu, sorte de credo métaphysique ou mystique; parallaxe de deux pensées, celle du poète et celle d'un nageur à la mer. Par quoi l'on comprend que le poète écrive ailleurs: « J'ai fait un grand rêve d'apocalypse. » Le même volume nous donne aussi une prière à la Vierge, un poème à la mémoire de Dollard, etc.

Après *Axe et Parallaxe* des « Variétés », l' « Arbre » nous présente *Strophes et Catastrophes*. Certes, des strophes ce volume nous en présente beaucoup; de catastrophes . . . peut-être, mais à coup sûr elles sont bien bénignes et point n'est besoin de se garer, ce ne sont que des catastrophes de langage, sans méchanceté. La dent pointe, mais ne mord pas. Et les saints de la Compagnie de Jésus lui pardonneront ses attaques légères parce qu'il les aime et sait le leur dire; parce qu'il a une imagination vraiment poétique, ce qui ne doit pas déplaire à ces géants des œuvres saintes; parce qu'il regrette ses

« catastrophes », nous disant lui-même qu'il ne sera peut-être jamais un saint « à cause de cette littérature qu'il ne parvient pas à vomir toute ». Il est vrai que Hertel est saturé de littérature et c'est pour nous un plaisir de rencontrer sous sa plume les noms de Villon, Beaudelaire, Verlaine, Rimbaud, Francis Jammes, Claudel, et de nous sentir entraîner vertigineusement avec lui à la vitesse des skieurs, de nous voir monter vers les « élégants bouleaux rêvant sur les falaises », de dormir avec les petits du dortoir aux respirations paisibles. Bien plus, sa poésie rappelle tantôt celle de Verlaine, tantôt celle de Rimbaud, tantôt les ballades merveilleuses de Villon; son âme s'épanouit devant la nature comme le cœur de Francis Jammes devant ces « petites âmes qui s'offrent à Dieu dans les champs », ses amies les fleurs.

Enfin c'est de la poésie, et pas toujours *A la manière de* . . . Hertel est capable d'oublier les mots, d'oublier ses poètes inspirateurs et de parler du fond du cœur, avec des accents qui ne trompent pas et qui sont vraiment personnels. Ces deux recueils plairont au lecteur; ils font honneur à leur auteur, sans cependant l'élever au niveau des grands poètes.

A. T.

* * *

FRANCIS JAMMES. — *Dieu, l'âme et le sentiment.* Paris, Gallimard; Montréal, Éditions Variétés, 1943. In-12, 133 pages.

Francis Jammes fut l'un des maîtres du Renouveau catholique opéré en France à la fin du XIXe et au début du XXe siècle. Cœur simple et limpide, il n'a rien de la complication d'un grand nombre de ses contemporains. Catholique, il n'a guère cessé de l'être, en sorte que devenu catholique dans le ton donné à ses poèmes, on a dit de lui qu'il n'était pas revenu de loin. Il aime la religion dans laquelle il nage comme dans son élément; de même pour la poésie, surtout la poésie rustique. Religion et poésie lui sont naturelles. Vénérable patriarche à longue barbe blanche, un malicieux sourire voltige sur ses lèvres et tremble à la pointe de sa plume. D'une grande humilité, que de fois il s'est comparé aux ânes ses amis en compagnie desquels il veut cheminer vers Dieu, à travers la campagne, selon son caprice, car il rit des haies, des clôtures et des règles, même des règles de la poésie, avec bonhomie.

> . . . Je désire, ainsi que je fis ici-bas,
> Choisir un chemin pour aller, comme il me plaira
> Au Paradis, où sont en plein jour les étoiles.

C'est le poète que nous font connaître ces quelques pages de morceaux choisis, poète qui parle le langage de son âme et de son cœur, poète qui aime Dieu, la nature et les plus malheureux des hommes ses frères. Noël, dit-il, n'est que sa raison de vivre, sa seule consolation, sa seule espérance, sa seule réalité, sa seule foi. Plus savant que Montaigne, il *sait* que le Christ est venu sur la terre, il le sent dans la nature et dans les hommes et il en parle délicieusement. Un jour saint Joseph lui parle vers minuit, debout auprès du Christ de la Mission; c'est « le chemin de Croix ». En sa compagnie, il visite les familles voisines de sa demeure, des miséreux dont la misère augmente à chaque station à mesure que nous avançons. C'est ainsi que l'auteur va découvrir la poésie dans les plus pauvres chaumières, dans les choses les plus ordinaires de la vie, les incidents quotidiens les plus familiers. Jammes exerça un attrait irrésistible sur la jeunesse française des dernières générations, il l'exerce encore. Il nous présente une poésie rajeunie, ironique, délicate, inattendue, parsemée d'images parfois gauches, de naïvetés voulues qui plaisent. Ces quelques pages choisies en donneront une idée exacte, car elles offrent des extraits de

toutes ses principales œuvres: *La divine Douleur, Monsieur le curé d'Ozeron, Le Livre de saint Joseph, Les Géorgiques chrétiennes, Le Rosaire au soleil,* etc. Elles feront aimer ce poète véritable, et seront une invitation à pénétrer plus avant dans l'intérieur de ce bon vieillard qui connaît « Dieu, l'âme et le sentiment ».

A. T.

* * *

1. JEAN BULAIR. — *Rencontres. Roman.* Montréal, Éditions Bernard Valiquette. 1942. In-12, 180 pages.

2. MAURICE KERDRUE. — *Joliff et Magadur, Hommes de mer. Roman.* Montréal, Éditions de l'Arbre, 1943. In-12, 240 pages.

3. JACQUES SAURIOL. — *Le Désert des Lacs. Roman.* Montréal, Éditions de l'Arbre, 1942. In-12, 200 pages.

4. GENEVIÈVE DE LA TOUR FONDUE. — *Retour à la Vigie. Roman.* Montréal, Éditions Beauchemin, 1942. In-12, 220 pages.

1. La lecture de ce roman laisse une impression mêlée. D'abord l'intérêt du récit se soutient jusqu'au bout. On finit par s'attacher à l'aventure de ce Norvégien que le hasard des courses en mer finit par jeter sur les côtes du Saint-Laurent. Son séjour sur une ferme canadienne, son mariage avec la maîtresse de maison, devenue veuve, lui permettent de noter avec justesse les mœurs, les coutumes, les travers de nos villageois ou la silhouette de nos habitants et de nos mariniers. La vie maritime, le vocabulaire et la psychologie du matelot semblent familiers à l'auteur. A travers tout cela les réflexions piquantes d'un homme qui connaît la vie et la juge du haut de son expérience. Mais le style laisse à désirer. La langue dit bien ce qu'elle dit, elle est correcte. Elle n'atteint pas l'élégance élémentaire qui transforme un écrit en œuvre littéraire. Je pourrais multiplier les passages comme celui-ci où l'auteur exerce avec précision sa faculté de voir, mais où sa banalité d'expression nous restitue un réel assez terne. « On alla voir sur un tableau noir si le convoi était à temps ou en retard, puis on regarda du côté des rails qui se réunissaient dans le lointain. D'autres personnes, survenues ensuite, firent de même. Enfin une fumée en mouvement parut dans une brèche de la forêt. Elle grandit par bouffées au-dessus du train qui grossissait sans cesse. Puis l'immense locomotive noire passa en tonnant et en soufflant. » L'auteur n'est pas sans culture. Loin de là. Il l'étale avec complaisance, avec indiscrétion parfois, mais avec une bonhomie narquoise qui réussit à mettre du sourire sur les rappels de ses souvenirs classiques.

2. M. Kerdrue a sûrement réussi à créer une atmosphère. De bout en bout de son livre, à part quelques bouffées de bon vent, c'est le calme plat. Le héros s'ennuie, son chien aussi et nous autres par-dessus le marché. Rien de plus banal que l'aventure: un marin cocufié aux premières pages qui pardonne à sa femme ou se laisse reconquérir par elle aux dernières. L'entre-deux est occupé par l'esquisse de la vie sur mer d'Antoine Joliff et de son chien Magadur. Là dedans, rien qui ressemble davantage aux pages qui précèdent que les pages qui suivent. L'éternel retour de la même vague. La sempiternelle grisaille des mêmes brumes où percent ici ou là des ébauches de drames que l'auteur eût pu transformer en tableaux puissants: l'homme à la mer, la tempête au cap Horn, la mort du quartier-maître, etc. La mentalité du marin des grands voiliers, ses habitudes, ses travers, son primitivisme, ses fiertés, sa droiture, son amoralité; et de même l'odieuse organisation sociale qui spécule sur les débauches du marin pour le jeter dans l'engrenage sans fin des réembauchages obligés: je conviens que tout cela transparaît à la longue à travers l'embrun des commentaires. Des commentaires! Le défaut est justement

là: trop souvent l'auteur *désigne*, explique, commente, démontre. Il *montre*, il fait *voir* trop peu. C'est du sous-Loti. Et pour nous bien ancrer certaines banalités dans la tête il prend soin de répéter à la page 57 les pages 33 et suivantes ou à la page 143 ce qu'il vient d'exprimer page 140, et ainsi de suite. Si encore la valeur de l'expression relevait le niveau des truismes! Qu'on juge: « Une lutte, c'est le heurt de deux contrastes, or, la nature, c'est-à-dire la vie, n'est passionnante que parce qu'elle n'est faite que de contrastes. Vouloir atténuer les contrastes, c'est aller vers une humanité insipide. Heureusement, les hommes sont assujettis à la nature qui les traite en quantité négligeable et se moque de leurs lois comme de leurs vouloirs. » Vingt lignes de Peisson, de Vercel, de Conrad nous offrent des « marines » d'une intensité de vie et de coloris que n'atteignent pas ces 240 pages. C'est regrettable. L'auteur ne manque ni de talent ni d'expérience. S'il avait remis son ouvrage sur le métier, vivifié l'expression, banni la complaisance dans la vulgarité, resserré la trame il nous aurait doté d'une œuvre solide et vivante. Tel quel son livre ne manque pas de vérité. La plupart des pages renvoient un son d'authenticité qui permet de classer le livre parmi les documents humains. Mais la faiblesse de l'exécution détruit toute velléité d'abandon et de complaisance.

3. Ce roman policier porte-t-il un titre trompeur? C'est peut-être l'auteur qui s'est illusionné. Son intrigue policière, flottante et maladroite, se déroule plutôt au second plan. Ce n'est pas elle qui attire l'attention. Elle pâlit trop au souvenir des vrais romans policiers ou des grands drames humains et judiciaires que sont *Rebecca* ou *Madame Clapin*. Le mérite de M. Sauriol sera de nous avoir esquissé une excellente ébauche de la vie du Nord-Ontarien. De North-Bay à Hearst, de Hearst au Sault Sainte-Marie, toute la région de l'Algoma palpite dans ces pages sans prétention. Les allées et venues du détective amateur, Gérome Beaudé, nous jettent dans une population cosmopolite de métèques, de bandits, d'honnêtes gens, d'ecclésiastiques, de trappeurs, de draveurs et d'habitants que l'auteur a vus et qu'il fait voir. Qu'il fait comprendre aussi. Car avec une crâne désinvolture, l'auteur intercale, dans le récit, ses réflexions sur la crise, sur la mentalité de la jeunesse en désarroi, sur les civilisations comparées, sur l'administration de la police, sur les hommes. Le tout est écrit dans un style bâclé, plein de savoureux canadianismes, trop facilement amphibologique. M. Sauriol possède un vigoureux tempérament d'écrivain, des yeux qui savent observer, une tête qui réfléchit, mais de grâce qu'il travaille un peu et qu'il évite de nous servir de ces sortes de phrases: « Il acheta pour cinq sous, des reliefs encore bons, de viande et de conserves, puis avant de s'en retourner, s'informa à la fille de table qui torchait en turlutant des chaudrons dans le coin, si M. Gérome Beaudé était rentré cette nuit. » Cet « en turlutant des chaudrons dans le coin » risque de rappeler l'exemple classique: « l'orateur faisait de grands gestes, tout en parlant, du bras droit. » Un livre sympathique tout de même, plein de talent, d'observation, de vie et de . . . promesses.

4. De son premier livre Geneviève de La Tour Fondue a voulu faire un roman à la fois et un documentaire à la façon du *Printemps tragique*. D'un art moins prestigieux que l'ouvrage de R. Benjamin, le *Retour à la Vigie* n'en est pas moins un beau livre dont l'affabulation est assez vivante pour retenir l'intérêt, les caractères — surtout ceux d'Hélène de Redon et de Jacques Dérieux — assez poussés pour alimenter notre curiosité des complexités de l'humain. Mai le roman demeure un prétexte et l'auteur ne s'en cache pas. Son livre veut être avant tout une bonne action. L'amour d'Hélène pour Jacques, l'inquiétude, les déboires, la défaite et la victoire finale de cet amour, qui sont le pivot de l'intrigue ne s'inscrivent en définitive qu'en filigrane dans le tableau d'une société que l'auteur connaît pour l'avoir fréquentée et qu'elle aime pour y avoir reconnu la source des maintiens traditionnels et des régénérations nécessaires. Regrettera qui vou-

dra ce choix délibéré d'un art « inférieur » qui cherche son but en dehors de lui-même. Je suis reconnaissant à Geneviève de La Tour Fondue de nous avoir reconstitué de la France les traits aimables de son visage.

C'est au milieu de la jeunesse étudiante qu'elle nous amène, la jeunesse qui se presse autour de maîtres « tous grands par le savoir, par la simplicité et la bienveillance » dans une Université (la Sorbonne) dont la discipline « marquait pour toute la vie un étudiant de cette tolérance, de ce respect de la personnalité d'autrui et de toutes les opinions qui se manifestaient autour de lui pourvu qu'elles fussent sincères ». La sympathie n'aveugle pas l'auteur cependant. Elle est convaincue que « toutes les vignes de France ne sauraient produire du cru royal ». Elle n'estompera pas la figure de Sannery, le politicien, le combinard pour qui la guerre elle-même n'offrira que des occasions « d'arriver ». Mais que de lumières dans les ombres! Les Domergue, les Dérieux, les Gallé, les Hélène de Redon, les Lucie Puget, quels beaux représentants d'une jeunesse « généreuse et économe, souple et tenace, prompte à la lutte, résistante à la fatigue, laborieuse et inconstante, amoureuse avant tout de l'Intelligence sous toutes ses formes, férue de savoir, curieuse de science et d'art, passionnée de politique, pétrie d'humain ». Ces jeunes gens issus pour la plupart de souche terrienne ou bourgeoise éprouvent « l'inquiétude de l'avenir »: il cherchent le terrain d'entente entre les classes laborieuses, et des pensées s'expriment qui rejoignent l'enseignement des encycliques sociales. « Le peuple mérite qu'on s'occupe de lui. Il n'y aurait pas de Front populaire sans l'arrogance de certains bourgeois enrichis ou d'aristocrates gonflés d'orgueil, imbus de préséance, enfermés dans leur caste comme dans une tour d'ivoire et pleurant sur les dissensions de leur patrie dans l'inaction ou vitupérant contre les masses qu'ils n'ont pas su conduire. Nous ne valons que dans la mesure où nous servons. Sinon notre « milieu » est le pire qui soit: à la fois inutile et coupable ». Cette volonté de rencontre entre les classes entraîne sa récompense, l'intelligence des vertus des humbles, source de tous les espoirs: « Les gens simples, d'ascendance à la fois terrienne et maritime, qui vivaient au Pradet, frondeurs, querelleurs, paresseux à leurs heures, savaient aussi faire preuve de patience, s'acharner au travail et conserver au fond de leur âme candide l'idéal d'une patrie radieuse comme une aurore provençale. » Enfin, la catastrophe consommée, la jeunesse de France ne désarme pas. A elle de s'imposer aux commandes, mais avec la claire conscience des tâches qui l'attendent. « Avant de bâtir une France nouvelle, il faudrait extirper juqu'aux mauvaises racines qui encombraient le terrain parmi les pierres calcinées ou branlantes, débris de la société d'avant-guerre . . . Il faudrait faire jeune, sain, honnête, consciencieux, national. »

Le livre anime beaucoup plus les idées que les personnages, mais il est plein de charme et de réconfort. C'est un livre probe, charitable, sans illusion sur le passé, mais débordant d'espoir dans l'avenir de la meilleure France.

P. HILAIRE, Capucin.

* * *

FRANÇOIS MAURIAC, de l'Académie française. — *Thérèse Desqueyroux*. Paris, Éditions Bernard Grasset; Montréal, Éditions Variétés, 1943. In-12, 241 pages.

On vient de rééditer aux Éditions Variétés l'un des romans les plus connus de François Mauriac: *Thérèse Desqueyroux*. Déjà en 1927, la critique de nombreux lecteurs avait atteint les oreilles de Mauriac, et il écrit lui-même dans la préface de ce roman: « Beaucoup s'étonneront que j'aie pu imaginer une créature plus odieuse encore que tous mes autres héros. Saurai-je jamais rien dire des êtres ruisselants de vertu et qui ont le cœur sur la main? Les « cœurs sur la main » n'ont pas d'histoire; mais je connais celle des cœurs enfouis et tout mêlés à un corps de boue. » Les cœurs vertueux ont pourtant une histoire, car ils ne sont pas vertueux sans combat; d'autres savent la lire et la dire.

Mauriac lui, connaît l'histoire des âmes tourmentées, farouches, criblées de passions, poussées au crime, telle cette Thérèse Desqueyroux, l'une des âmes les plus sombres du célèbre romancier catholique. Énigme vivante, l'héroïne a tenté d'empoisonner son mari et elle ne sait pas trop pourquoi. Elle le cherche elle-même: parce qu'il ne pense à rien, qu'il se contente de peu, qu'il est enfoui dans la routine, qu'il habite la campagne, qu'il chasse tout le temps, qu'il aime la douceur et la paix du foyer; parce qu'il n'est pas vivant et violent comme elle, qu'il ne la comprend pas . . . ou simplement peut-être parce qu'une belle occasion se présentait.

Thérèse Desqueyroux, c'est un drame tout intérieur dans lequel l'auteur prend plaisir à exercer son observation de professionnel, à disséquer une âme et à tenir son lecteur à l'attention en exposant à ses yeux le mécanisme d'un cœur humain. C'est un cœur passionné et criminel, mais pourtant quelle modération dans l'expression: extrême pudeur dans les termes, véritable sobriété dans les scènes, élégance et parfaite clarté dans le style. L'auteur ne s'arrête pas aux événements extérieurs, aux circonstances dans lesquelles s'est produit l'attentat, mais bien à ses motifs, à l'évolution de la pensée dans l'esprit de Thérèse, en un mot non à la matière, mais à l'esprit. C'est par là que Mauriac se montre un maître incontestable et probablement le maître du roman psychologique contemporain.

A. T.

TABLE DES MATIÈRES

Année 1943

Articles de fond

PAGES

BÉLANGER (M.), O.M.I. — *Monsieur Maritain* 444-447
Professeur à la faculté de théologie.

CARON (A.), O.M.I. — *Un anniversaire historique* 441-443
Professeur à la faculté de droit canonique.

CASSELMAN (P. H.). — *The Measure and Determination of Human Efficiency in Industry* 479-485
Professeur à l'Ecole des Sciences politiques.

CHARPENTIER (F.). — *La poésie en France depuis 1940* 289-303

FITZGERALD (G. F.). — *The Compact Theory and the Consent of the Provinces to Amendments* 456-465

GAGNON (L.-P.). — *L'œuvre de survivance française au Manitoba.* 35-55

GARDNER (G.) et WILMOT (B. E.). — *Exploring in Labrador and Hudson Bay. General Notes on the Geography, Topography, Geology, and Natural Resources of the Districts Visited* 78-117; 339-368

GAY (P.), C.S.Sp. — *La comédie au XVIIIe siècle et les deux genres sérieux issus de la comédie: la comédie larmoyante et le drame* 195-236

HILAIRE (Père), Capucin. — « *Les plus désespérés . . .* » 431-440

JEANNERET (F. C. A.). — *La critique littéraire au Canada Français* 237-251
Directeur de l'enseignement du français à l'Université de Toronto.

KENNEY (J. F.). — *The Great Reaction* 155-162
Director of Historical Research, Public Archives of Canada.

PAGES

LANCTÔT (Le major G.). — *Trois ans de guerre. 1939-1942.* 5-34
Conservateur des Archives nationales, professeur au cours supérieur de la faculté des arts.

MARION (S.). — *Le roman et le Canada Français du XIXe siècle. La gestation laborieuse d'un genre littéraire*..... 274-288; 417-430
Membre de la Société royale, professeur au cours supérieur de la faculté des arts.

MORIN (C.), P.S.S. — *Sagesse et charité. Notre configuration au Christ-Sagesse*..... 466-478

MORISSEAU (H.), O.M.I. — *Pierre Fontaine dit Bienvenu, lieutenant de Madeleine de Verchères dans la défense du fort, le 22 octobre 1692*..... 163-178

NORMANDIN (R.), O.M.I. — *Sous la loupe de l'abbé Henri Bremond.* 389-416
Professeur à la faculté de philosophie.
— *Vouloir, est-ce agir ou aimer?* 56-70

PATTÉE (R.). — *Quelques aspects de la question de race dans l'Amérique latine.* 330-338

POULET (D.), O.M.I. — *Providentissimus Deus*... 179-194; 304-329
Professeur à la faculté de théologie.

ROUSSIN (M.). — *Un Brésilien écrit*..... 448-455
Professeur à l'Ecole des Sciences politiques.

SIMARD (G.), O.M.I. — *Une doctrine d'éducation nationale.* 137-154; 269-273
docteur de l'Université de Montréal, membre de la Société royale.

SYLVESTRE (G.). — *Introduction à Paul Claudel*..... 71-77

WILMOT (B. E.) and GARDNER (G.). — *Exploring in Labrador and Hudson Bay. General Notes on the Geography, Topography, Geology, and Natural Resources of the Districts Visited.* 78-117; 339-368

Actualité

PAGES

Le premier congrès national de l'Union missionnaire du Clergé (secteur de langue française), par Joseph Champagne, o. m. i. 119-122

L'exposition missionnaire de Montréal, par Joseph Champagne, o. m. i. 118-119

Chronique universitaire

par Léopold Lanctôt, o. m. i. 123-127

par Henri Saint-Denis, o. m. i. 252-260; 369-373; 486-489

Bibliographie

(Comptes rendus bibliographiques)

ARCHAMBAULT (R. P.), S.J. — *De Rome à Montréal. L'Action catholique à travers le monde.* (Rodrigue Normandin, o. m. i.) 375-376

BARABÉ (Paul-Henri), O.M.I. — *Les Secrets de la Messe. Causeries familières.* (Rodrigue Normandin, o. m. i.). 374

BARIBEAU (Abbé Clément). — *Leçons sociales dans la lumière des encycliques pontificales.* (Rodrigue Normandin, o. m. i.) 382-383

BERNIER (Robert), S. J. — *Jacques Chevrier. Chef d'Escadrille, R.C.A.F.* (L. O.) 381-382

BLAIS (Hervé), O.F.M. — *Les Tendances eugénistes au Canada.* (Désiré Bergeron, o. m. i.) 383-384

BRAULT (Lucien), M.A., D.Ph. — *Ottawa, Capitale du Canada, de son origine à nos jours.* (Rodrigue Normandin, o. m. i.) 129-130

BRIEN (Roger). — *Sourire d'Enfants. Poèmes.* (P. Hilaire, Capucin.) 386-387

— *Ville-Marie. Poèmes.* (P. Hilaire, Capucin.) 386-387

BBOSSARD (Albert), S. J. — *Joies et tristesses de la maison.* (P. Hilaire, Capucin.) 375

BULAIR (Jean). — *Rencontres. Roman.* (P. Hilaire, Capucin.) 498

PAGES

CROUSE (Charles-G.), OSTANDER and MANLEY, Compilers. — *Memorial to Captain Bradshaw.* (Auguste-M. Morisset, o. m. i.) 266-267

DAVIAULT (Pierre). — *Les carnets d'un liseur. Artistes. Aventuriers. Grands hommes.* (P. Hilaire, Capucin.) .. 381

Directives missionnaires publiées par S. Exc. Mgr M. Lajeunesse, O.M.I., V.A., pour ses collaborateurs du Keewatin. (Henri Morisseau, o. m. i.) 129

FILION (Lætitia). — *L'espion de l'île aux Coudres. Roman.* (P. Hilaire, Capucin.) 267-268

FINK (C. T.), M.D., and LAROCHELLE (S. A.), O.M.I. — *Handbook of Medical Ethics For Nurses, Physicians and Priests.* (Henri Morisseau, o. m. i.) 261

GLAUSER (Alfred). — *Le Vent se lève. Roman.* (P. Hilaire Capucin.) 134-135

GOYAU (Georges), de l'Acamédie Française. — *Une épopée mystique. Les origines religieuses du Canada.* (A. T.) 377-378

GRÉGOIRE-COUPAL (Marie-Antoinette). — *Franceline.* (Henri Morisseau, o. m. i.) 268

HÉBERT (Anne). — *Les Songes en Équilibre. Poèmes.* (P. Hilaire, Capucin.) 131-133

HERTEL (François). — *Axe et Parallaxes.* (A. T.) 496
— *Strophes et Catastrophes.* (A. T.) 496-497

JAFFIN (George). — *New World Constitutional Harmony: A Pan-Americanadian Panorama.* (Maurice Ollivier.) 264-266

JAMMES (Francis). — *Dieu, l'âme et le sentiment.* (A. T.) 497-498

JOURNET (Charles). — *Vues chrétiennes sur la politique.* (Désiré Bergeron, o. m. i.) 264

KERDRUE (Maurice). — *Jolliff et Magadur, Hommes de mer. Roman.* (P. Hilaire, Capucin.) 498-499

LANGLAIS-CAMPAGNA (Alberte). — *Petits poèmes domestiques.* (A. T.) 130-131

PAGES

LAROCHELLE (S. A.), O.M.I., and FINK (C. T.), M.D. — *Handbook of Medical Ethics for Nurses, Physicians and Priests.* (Henri Morisseau, o. m. i.) 261

LA TOUR FONDUE (Geneviève de). — *Retour à la Vigie. Roman.* (P. Hilaire, Capucin.) 498-500

LAZCANO Y MAZON (Andrès Maria). — *Constituciones Politicas de America.* (George Jaffin) 384-386

LEBLANC (Hon. Capt. J.-G.), c. s.c. — *La vraie Victoire. A mon cher soldat.* (L. O.) 261-262

LEGAULT (André). — *La mode.* (P. Hilaire, Capucin.) 262

Le Service d'Amour, par l'auteur de la *Foi en l'Amour de Dieu.* (Paul-Henri Barabé, o. m. i.) 128-129

LORTIE (Lucien). — *Bibliographie analytique de l'œuvre de l'abbé Arthur Maheux . . .* (Auguste-M. Morisset, o. m. i.) 494-495

MAESTRO (Marcel).— *Le rayon lointain. Vers libres.* (P. Hilaire, Capucin.) 131-133

MANLEY, OSTRANDER and CROUSE (Charles G.), Compilers. — *Memorial to Captain Bradshaw.* (Auguste-M. Morisset, o. m. i.) 266-267

MAUREL (Charles). — *Écoles de Maris.* (Paul-Henri Barabé, o. m. i.) 262-263

MAURIAC (François), de l'Académie française. — *Thérèse Desqueyroux.* (A. T.) 500-501

NANTEL (Adolphe). — *La Terre du Huitième. Roman.* (P. Hilaire, Capucin.) 133-134

NUTE (Grace Lee). — *Documents relating to Northwest Missions. 1815-1827.* (Henri Morisseau, o. m. i.) 376-377

OSTRANDER, MANLEY and CROUSE (Charles G.), Compilers. — *Memorial to Captain Bradshaw.* (Auguste-M. Morisset, o. m. i.) 266-267

PAGES

PETIT (Gérard). — *Les fréquentations modernes.* (P. Hilaire, Capucin.) 262

— *Puis-je lire n'importe quoi?* (P. Hilaire, Capucin.) .. 262

PION (J.-Wilfrid). — *La « Championne ». Roman de Mœurs canadiennes.* (P. Hilaire, Capucin.) 135-136

POTVIN (Damase). — *Le Saint-Laurent et ses îles.* (P. Hilaire, Capucin.) 267

— *Un ancien contait.* (P. Hilaire, Capucin.) 267

POURTALÈS (Guy de). — *Chopin ou le Poète.* (A. T.) 492-493

Principles for Peace. Selections from papal documents of Leo XIII to Pius XII. (Henri Saint-Denis, o. m. i.) 493-494

PSICHARI (Ernest). — *Le Voyage du Centurion.* (A. T.) 387-388

Rapport des Journées d'Études sacerdotales de la Jeunesse Ouvrière Catholique à l'occasion du dixième anniversaire de la J. O. C. canadienne (1932-1942). (Rodrigue Normandin, o. m. i.) 263

ROQUEBRUNE (Robert de). — *Contes du soir et de la nuit.* (P. Hilaire, Capucin.) 267-268

ROUSSEAU (Juliana). — *Vers l'Idéal. Poèmes.* (P. Hilaire, Capucin.) 131-133

RUMILLY (Robert). — *Histoire de la Province de Québec.* I. *Georges-Étienne Cartier.* II. *Le « Coup d'État ».* III. *Chapleau.* IV. *Les « Castors ».* V. *Louis Riel.* VI. *Les « Nationaux ».* VII. *Taillon.* VIII. *Laurier.* IX. *Marchand.* (Henri Morisseau, o. m. i.) 378-380

SAURIOL (Jacques). — *Le Désert des Lacs. Roman.* (P. Hilaire, Capucin.) 498-499

SYLVESTRE (Guy). — *Anthologie de la poésie canadienne d'expression française.* (A. T.) 495-496

TESSIER (Abbé Albert). — *Pèlerinages dans le passé.* (Henri Morisseau, o. m. i.) 380-381

— *La Patrie, c'est ça! Les Beaux Albums Tavi, N° 3.* (Henri Morisseau, o. m. i.) 380-381

PAGES

The Americana Annual, 1943; an Encyclopedia of the Events of 1942. (Auguste-M. Morisset, o. m. i.) 491-492

The World Book Encyclopedia. Annual for 1941; a Review of the Events of the Year. (Auguste-M. Morisset, o. m. i.) 491

The World Book Encyclopedia; Modern, Comprehensive, Pictorial. (Auguste-M. Morisset, o. m. i.) 490-491

TREMBLAY (Jacques), s. j. — *Constantes.* (Jean Pétrin, o. m. i.) 492

Publié avec l'autorisation de l'Ordinaire et des Supérieurs.

REVUE

DE

l'Université d'Ottawa

REVUE

DE

L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

SECTION SPÉCIALE

VOLUME TREIZIÈME

1943

L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

CANADA

La personne humaine dans le Corps mystique

Toute activité vitale évoque nécessairement un principe intérieur d'où elle émane, et les enrichissements, si incomparables soient-ils, octroyés à un vivant ne haussent vraiment son niveau ontologique qu'en épousant les conditions de cet être, en se transformant en sa nature ou en transformant celle-ci à leur image. De toute façon, si la vie divine nous est communiquée, il ne saurait donc s'agir de juxtaposition de principes d'opération, ou même d'adaptation extrinsèque d'une forme divine à une forme humaine, mais d'une adaptation par naturalisation divine, d'une pénétration si profonde de la nature divine dans nos éléments essentiels que nos principes d'être et d'opération, intrinsèquement surélevés, causent comme de source, des actes surnaturels. Nous sommes alors « une source jaillissante jusqu'à la vie éternelle ».

La grâce épure donc la nature de l'homme jusque dans ses replis les plus intimes et dans toute sa complexité, dans son être imparfait, dans ses facultés et dans ses vertus qui régissent sa vie de relations avec l'extérieur et dans sa vie passionnelle. La vitalité de l'homme est divinisée de telle sorte que, par exemple, notre acte d'amour de Dieu est du même ordre, de l'ordre divin, que l'acte substantiel, par lequel Dieu s'aime lui-même. « Que l'amour par lequel tu m'as aimé soit en eux », pria le Fils de Dieu. En tant qu'engendrés dans le Fils éternel et incorporés à sa personne mystique, nous menons, acclimatée à notre condition terrestre et humaine, la vie même du Fils.

Mais, puisque la vie divine opère ainsi sur l'être et sur la vitalité de la nature, l'on conçoit aisément qu'une déviation théologique ou métaphysique sur les données constitutives de la personne humaine et sur le mode de communication vitale entraîne une erreur correspondante dans la conception du Corps mystique. Nie-t-on le fonds social de la nature humaine et la justification intrinsèque de l'homme par la grâce? On con-

clura logiquement avec l'individualisme protestant, celui du moins qui admet encore un Corps mystique, que le chrétien n'est pas réellement un vivant spirituel; dans l'ordre divin, il ne vit pas, il ne pense pas, il n'agit pas. Nous recevons en nous la vie surnaturelle, mais comme un plat reçoit un mets, comme un canal porte de l'eau, c'est-à-dire sans assimilation vitale. « Je vis, disait Luther, mais pas dans ma personne, pas dans ma substance. » Tout est au Christ qui pour être tout en tout exige que ses membres se réduisent au rang de parties inertes d'un corps cadavérique.

Alors même que serait reconnue la régénération surnaturelle et intrinsèque de l'homme, la méconnaissance de la naturelle sociabilité de l'homme et du fonds social de la grâce conduit à une conception atomiste du Corps mystique. De même que, pour Hobbes et pour Rousseau, la nature humaine est pleinement constituée avant le compromis social, ainsi, le chrétien serait intégré dans le Corps mystique à titre individuel, indépendamment de toute solidarité essentielle avec les autres membres; chacun puiserait pour son compte aux faveurs et remplirait ses devoirs dans sa vie privée en vue d'un salut individuel. L'ensemble du Corps mystique serait constitué d'une addition de monades spirituelles.

Cette étrange et funeste sclérose de l'organisme, qui est pourtant le type le plus accompli de la plénitude corporative, reflète une mentalité malheureusement trop générale chez nos contemporains. La tendance individualiste, le souci de la vie autonome font que nombre de chrétiens envisagent le salut comme une affaire purement individuelle à régler entre eux et Dieu, sans souci des nécessités sociales. Voilà pourquoi un observateur philosophe, M. Hamelin, jugeant le christianisme par les réactions de ses contemporains se pensait autorisé à déclarer que le christianisme avait promis le salut non aux collectivités, mais aux individus. Saint Paul n'avait-il pas dit cependant: « Vous êtes le Corps du Christ et membres les uns des autres [1] » ?

Sur le fonds de l'Évangile, qui donne jusqu'à l'obsession l'idée de la fraternité humaine, sur la doctrine paulinienne et sur une constante tradition, la théologie du Corps mystique ne s'est-elle pas élevée dans la lumière et la fermeté? Saint Thomas et ses disciples n'ont-ils pas enseigné: De même que dans un corps vivant, l'opération d'un membre sert au bien

[1] I *Cor.*, 12, 27.

de tout le corps, ainsi en va-t-il dans le corps spirituel, c'est-à-dire dans l'Église, puisque tous les fidèles ne forment qu'un seul corps, le bien de chacun se communique aux autres?

Considérant d'une part la doctrine chrétienne qui concilie dans un aspect supérieur la tendance individualiste et la tendance universaliste, considérant d'autre part les déviations intellectuelles et les répercussions morales qui se transcrivent dans les mœurs, l'esprit se concentre et réfléchit. Des nombreux problèmes qui nous confrontent, nous retiendrons celui-ci, d'ordre plus doctrinal: comment la notion chrétienne de la personne humaine conduit-elle à la notion chrétienne du Corps mystique?

Quelle est la situation de la personne humaine considérée comme membre de la société surnaturelle dont le Christ est la tête?

I

Le moi, au sens large, signifie le personnel par opposition au monde extérieur et impersonnel: il est ce qui porte la marque de ce que je vois, sais ou crois savoir, de ce que je puis qualifier de mien.

Si nous examinons les frontières des provinces du moi, nos diverses personnalités, nous trouvons, parfois psychologiquement délimités, les divers moi physique, psychologique, moral, social, religieux, sous la surveillance du « je ». Le moi est comme ce que nous pourrions appeler la personnalité objective, celle que je puis connaître et diriger (par exemple, je m'oblige à faire telle chose), tandis que le « je » est la personnalité subjective, le plus près de ce qui me fait me considérer une personne et celle qui considère le moi et lui commande.

Sans insister sur la preuve du langage courant, la distinction entre le « moi » et le « je » apparaît dans ce fait de conscience qui oppose le « je » permanent et toujours identique au « moi » changeant (par exemple, je ne suis plus le même, dit-on, je me sens vieilli). Le « je » n'est pas l'acte de conscience, mais il en est la source. Sans son intuition, il n'y aurait pas la conscience de soi parce que c'est lui qui assure les trois notes d'une conscience personnelle: unité, identité, activité. S'il n'est ni mes pensées, ni mes vouloirs, ni mes sentiments, ni rien de ce que j'ai, qu'est-il donc? Précisément cette source d'ordre spirituel, ce centre d'activité et d'attribution, le principe d'où je sens émaner ces propriétés de liberté, de

responsabilité, de *sociabilité,* de finalité immanente et intelligente, qui me confèrent une prééminence sur les êtres infra-humains et sur mon activité biologique, psychologique et sociale.

Ce sentiment fort, mais indistinct, du « je » reste pourtant d'ordre psychologique. Ce point de vue est légitime et représente un apport considérable de la pensée. Il importe néanmoins de le dépasser, de chercher, du point de vue formel de l'être, à expliquer la nature et les propriétés de ce « je », du moi métaphysique, du moi substantiel, qui ne tombe pas dans le champ de la conscience.

Rappelons ici quelques notions traditionnelles. L'essence d'une chose est ce par quoi une chose est ce qu'elle est, et ce par quoi elle est classée dans une catégorie déterminée d'être. On appelle nature l'essence en tant que principe radical d'opérations, et substance, la nature en tant que support d'accidents entitatifs et opératifs. La nature substantielle abstraite, ou substance seconde, dit aptitude à exister en soi; elle est la « partie formelle » des êtres: mais pour exister concrètement en acte, il lui manque une perfection dans l'ordre même de nature, ce que lui donne la subsistence.

Cette substance concrète est constituée par un ensemble: nature substantielle, individuée, incommunicable, complète, ayant l'existence, le mouvement, la pensée, l'indépendance et la liberté, mais ce qui rend ce tout capable d'exister, c'est la subsistence. Quelle est la nature de celle-ci? une perfection positive, distincte de l'individuation et surajoutée à la nature substantielle individuelle singulière. Elle n'est ni l'existence, ni quelque chose qui relève de l'ordre de l'existence, mais la perfection ultime de la nature substantielle qui complète et termine la nature en tant que nature et rend le suppôt capable d'existence.

Or, la personnalité métaphysique est un mode d'être, une perfection formelle de la nature singulière, dont la subsistence est le principe formel, et qui la rend indépendante dans son existence, dans son mode propre d'exister et dans son agir. La personne est le suppôt raisonnable ou intellectuel, « la substance intellectuelle individuée ». De soi, elle dit indépendance et autonomie. Dans l'ordre existentiel, la subsistence exclut tout autre être que celui de l'existence qui l'actue, alors que, dans l'ordre de nature, elle le constitue dans son unité autonome et distincte.

En tant que douée d'intelligence, la personne peut prendre réflexivement conscience de ses actes, peser ses motifs, se donner un idéal et ordonner les moyens de sa réalisation. Elle a pouvoir sur ses actes et agit de son propre centre. La personne humaine détient certains principes de sa perfectibilité; la loi naturelle elle-même ne lui est donnée qu'à titre de prédispositions. Les choix derniers sur les moyens de son dépassement, sur l'objet de ses engagements personnels, ne peuvent être imposés du dehors par une autre personne ou par une collectivité; ils ressortissent de son propre conseil, du tribunal établi en son noyau ontologique. Voilà « l'âme de vérité » contenue dans l'individualisme: cet aspect est essentiel à l'homme. Par son principe spirituel (*id quo*) le suppôt intelligent (*id quod*) travaille au parachèvement de sa personnalisation, en informant humainement, c'est-à-dire spirituellement et moralement, son individualité biologique, psychologique et sociale.

Le drame de la personne humaine est là: son âme immortelle doit unifier la connaissance, la volonté, ses opérations, selon la loi éternelle; tendre à l'ordre par une vie morale et une activité libre et le créer dans les choses; marcher dans la vérité pour la réalisation consciente et perpétuelle de cette présence créatrice de Dieu en elle-même; et, par la grâce divine, participer à la vie trinitaire et mener en plénitude sa vie de membre du Corps mystique. Elle se comporte activement et formellement envers sa Fin, telle est la première conclusion à retenir de notre analyse; la conception chrétienne du Corps mystique ne saurait y manquer.

L'humanitarisme qui insiste, sur tous les tons, que chaque individu ne compte que par rapport à la totalité a aussi son « âme de vérité » dont il nous faut maintenant prendre conscience. Ces deux vérités sont complémentaires.

Gardons-nous, en effet, de cette sorte de monadisme spirituel où risque de nous faire glisser l'autonomie abusive. L'homme possède une essence propre, certes, mais ne confondons pas l'incommunicabilité que confère la subsistence avec l'isolement égocentrique d'un moi à ce point clos sur lui-même, qu'il se pose en face des autres personnes et des choses extérieures comme en face d'êtres impénétrables, tout extrinsèques.

La vérité est que la personne humaine ne trouve pas dans sa propre nature individuée les perfections requises pour l'actuation complète de

toutes ses virtualités. Chacune de ses actions, par la matière qu'elle met en branle, l'insère dans l'univers. Son autonomie ébauchée, comme procédant d'un centre spirituel doté d'incommunicabilité métaphysique et de liberté, doit, pour se parfaire, se soumettre à des exodes consentis, car elle n'est pas son être propre et ne peut prétendre à sa propre suffisance.

Notre vie se ressent de milliers de vies, où retentissent les apports de la nature et de la raison, une coopération synergique et constante de toutes les forces cosmiques humaines, et divines qui travaillent à notre genèse et à notre parturition. Chacun de nous est lui-même travaillé par une finalité à la fois transcendante et immanente, une intention spirituelle qui, par l'unification de ses virtualités discordantes, par la coalition de ses pensées et de ses désirs, l'oriente plus loin que les biens utilitaires ou agréables, jusqu'à la pénitude de l'être.

Ce désir ontologique de l'être, inscrit dans l'essence humaine, incline la volonté d'un mouvement nécessaire à vouloir la société en général et, d'une manière indistincte et virtuelle, tous les groupements spéciaux qui la composent. « Nous tendons par la volonté, enseigne saint Thomas, non seulement à ce qui concerne cette faculté, mais aussi à ce qui concerne chacune des puissances et l'homme tout entier. D'où l'homme veut naturellement non seulement l'objet de la volonté, mais aussi les choses qui conviennent aux autres puissances, telles que la connaissance de la vérité, qui convient à l'intelligence, et l'être et le vivre et les autres choses de ce genre qui regardent le maintien naturel [2]. »

Ce désir ontologique met en branle, à partir de l'élan initial qui libère l'action pour ainsi dire de sa matrice originelle et spirituelle, l'organisme physique, les forces naturelles et celles de multiples communautés, soit naturelles, soit artificielles. Le mouvement naturel de l'intelligence et de la volonté à devenir coextensives et communiantes à l'ordre universel engage donc la personne humaine en face d'autres personnes, puis, en face de communautés humaines: famille, profession, société civile, société religieuse.

Retenons cette deuxième conclusion: c'est par le fonds social de sa nature que la personne humaine est inviscérée à des sociétés interdépendantes et hiérarchisées. La forme qui, réalisée dans l'ordre existentiel, est pro-

[2] I-II. q. 10. a. 1.

pre à chaque homme, est, de soi, la même pour tous; il existe comme une symbiose des agents humains pour l'obtention simultanée et corrélative du bien véritable et profond de l'individu et de la communauté.

Or, toute collectivité, naturelle ou surnaturelle, pose le problème classique de l'un et du multiple. Si l'homme n'était qu'une unité inerte d'un tout inconscient, il serait nécessité par sa forme même à s'insérer dans l'ordre universel, comme il appert dans l'ordre planétaire et interstellaire. S'il n'était qu'un individu du cheptel humain, ce principe d'ordre se réduirait à une puissance extérieure de contenir les libertés extérieures et de mouler les unités.

Mais c'est différemment que s'exerce le fonds social de la nature humaine et qu'opère une pierre ou un animal. Dire que la vie sociale est naturelle à l'homme cela signifie qu'elle est conforme à sa nature raisonnable et libre. Les exigences naturelles se font sentir sur sa volonté et c'est alors qu'elles se changent en réalisations. L'homme devenu adulte, en rationalisant par un acquiescement volontaire son entrée en société et les nécessités, tant objectives que subjectives, qui ont influé, a conscience d'obéir à sa nature. Il répond à son impulsion naturelle à la vie sociale comme il le fait à son inclination à la vertu, c'est-à-dire, comme un être raisonnable, à qui il appartient de tendre à une fin en se mouvant et en se dirigeant vers cette fin après l'avoir conçue et en avoir ordonné la réalisation.

Les personnes humaines, bien qu'essentiellement ordonnées à la vie communautaire, ne perdent pas leur distinction ontologique dans le corps social. Celui-ci est une œuvre de pensée et d'amour fondée sur la nature humaine et spécifiée par la multitude des parties réunies. L'être de la société est un, d'une unité de relation: relations des personnes au sein du corps social, et relations de l'ensemble à un bien extrinsèque supérieur qui est Dieu [3]. Cette unité laisse aux composants leur être, leur individualité et une certaine indépendance de mouvement. Elle n'est unité que sous un certain aspect: communauté de principe et de fin. Les membres de la société forment une organisation, sont des personnes pourvues d'une valeur spirituelle supérieure à la société, destinées à une fin supérieure et éternelle par des rapports interindividuels et interpersonnels dont l'ensemble constitue un tout moral.

[3] *Comm. Metaph.*, n. 2631.

Ce tout moral n'a qu'une unité d'ordre, disons-nous. Or, l'ordre d'une multitude communautaire, dont les sujets jouissent d'une autonomie relative, suppose un principe interne de raccordement, la distinction des sujets, la communion à un but unique et un rapport de priorité et de postérité. L'unité interne procède de l'union des volontés, et le principe directeur externe est finalement le bien commun poursuivi.

Le teneur de la conscience collective n'est rien en dehors des centres spirituels que possèdent les personnes, et qui, par communauté de principe efficient, de cause exemplaire et de cause finale, s'associent librement, selon le vœu de leur nature raisonnable, pour travailler à leur perfectionnement. Nous pouvons formuler ainsi les trois données essentielles que nous a livrées cette première partie de nos considérations:

a) La personne humaine détient un noyau ontologique dont la subsistence est le principe formel, et qui la rend indépendante dans son existence, dans son mode propre d'exister et dans son agir.

b) La subsistence de la nature humaine est, en outre, autre chose qu'un principe d'autonomie et d'indépendance; elle est principe de communion dans la pensée et dans l'amour. La personne humaine exige, comme milieu naturel, des communautés de personnes qui se parfont mutuellement par le don d'elles-mêmes, par une coordination vitale entre elles et une subordination au Principe.

c) Au sein de l'unité sociale, chaque personne humaine conserve sa distinction ontologique.

Si donc, selon le mot de saint Grégoire de Nazianze, « ce qui ne fut pas assumé par le Christ demeure en dehors du plan de l'Incarnation » et si, d'autre part, la forme divine qui opère la refonte de notre âme dans le Christ Jésus se greffe sur la nature et la transforme *ab intrinseco*, de façon à ce que la vie divine puisse jaillir de nous comme de source, nous pouvons nous attendre à une structure du corps mystique qui respecte et surélève ces caractéristiques essentielles de la personne humaine.

II

Plus profondément l'homme pénètre dans son monde intérieur, plus il approche, avons-nous vu, de cette profondeur où son individualité s'allie aux autres individualités. La vie individuelle et la vie sociale de

l'homme jaillissent d'un unique principe commun qui est la nature humaine elle-même. Or l'unité et la solidarité surnaturelles sont entées sur l'unité et la solidarité d'hommes qui ont une substance commune, sans préjudice pour les vocations personnelles. Le surnaturel pénètre cette concordance naturelle et la surélève intrinsèquement en unissant chaque homme à tous les autres dans le Christ.

Tel est le dessein conçu par Dieu de toute éternité, mais révélé seulement dans l'Évangile, que le Fils unique de Dieu est aussi le Fils premier-né en qui tout doit être providentiellement récapitulé, que le Fils de Dieu a communiqué sa subsistance incréée à la nature humaine pour que la grâce dispensée aux hommes soit la participation de la même nature divine qu'il reçoit de son Père et que nous soyons, par imitation, une même substance avec lui, une même personne mystique. « Béni soit le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, s'écrie l'Apôtre, qui nous a bénis dans le Christ. C'est en lui que nous avons été élus dès avant la création du monde par la grâce qu'il nous a donnée en son Bien-Aimé, en qui nous avons la rémission des péchés — selon le dessein qu'il s'était proposé de réunir toutes choses dans le Christ [4]. » « Vous êtes tous un seul dans le Christ [5]. » « . . . Jusqu'à ce que nous soyons tous parvenus à l'unité de la foi, faisant tous ensemble un homme parfait, à la mesure de la plénitude du Christ [6]. »

Cette unité transcendante, surpassant en intimité tous les genres d'union concevables par notre expérience naturelle, ce type unique d'union par laquelle les hommes communient entre eux et avec Dieu dans le Christ, est la première caractéristique essentielle qui se présente à notre esprit.

Plus on réfléchit sur la tradition patristique et sur les exposés des grands scolastiques, plus on se convainc de l'unité supérieure de la personne et de la collectivité qui sourd de l'essence de la dogmatique: le Christ total est collectif, et la collectivité est une dans le Christ-Chef. On se convainc combien il est exact que tout ce qui n'a pas été assumé par le Verbe est en dehors du plan de l'Incarnation.

Considérant que le Corps mystique est à l'Incarnation et à la Rédemption ce qu'est la fleur à sa racine, la conséquence au principe, les

[4] *Eph.*, 1, 3-5.
[5] *Gal.*, 3, 28.
[6] *Eph.*, 4, 13.

Pères et les scolastiques avaient une vue cosmique de la doctrine chrétienne. Le Verbe n'assume pas une nature humaine pour qu'il existe un homme de plus dans le monde mais pour récapituler l'humanité et, en ce sens, Dieu n'a dans la pensée et dans son amour qu'un seul homme: l'Homme-Dieu ou ce qui est en quelque façon à l'Homme-Dieu. En lui nous sommes bénis et prédestinés: en lui nous sommes régénérés, nous croissons et agissons; en lui nous serons revêtus d'incorruptibilité et glorifiés.

Toute la nature humaine est considérée comme un seul homme qui dure jusqu'à la fin des temps. Dieu nous appelle tous à devenir saints en un seul homme parfait, écrit saint Méthode d'Olympe. « Un seul, en effet, est le Fils de Dieu et c'est par lui que nous recevons la régénération qu'opère l'Esprit-Saint. Aussi désirons-nous tous constituer un seul homme parfait et céleste [7]. » La doctrine augustinienne sur le Corps mystique fourmille d'expressions similaires dont certaines ne manquent pas de paraître audacieuses à qui les isole du contexte doctrinal. « Tous les hommes, écrit-il dans ses *Enarrationes*, sont un seul homme dans le Christ et l'unité des chrétiens ne fait qu'un homme. Les chrétiens avec leur tête forment un Christ: il ne faut pas dire qu'il est un et que nous sommes multitude, mais que nous, la multitude, en lui, nous sommes un. Il y a donc un homme, le Christ, tête et corps [8]. » Sur un ton plus réservé, plus didactique, saint Thomas n'enseignera pas autre chose: « La Tête et les membres sont comme une seule personne mystique [9]. »

Comme Dieu, le Christ-Chef de l'Église est éternel; comme homme il est omnitemporel, appartenant à tous les temps; il est l'homme universel, soleil des aspirations des âges antérieurs et postérieurs à son existence historique quand vint la plénitude des temps.

L'Homme-Dieu est le lien de l'homme envisagé dans son unité omnitemporelle, et surélevé à la vie divine. Il ne suffit pas de dire que le Christ est la tête de toute l'humanité considérée en son unité intemporelle, prise comme un corps; il importe d'ajouter que, dans l'économie présente, examiner les membres, pris individuellement et comme reliés au Christ par un lieu indépendant des autres membres, est une abstraction ontologique vicieuse. Le membre est formellement constitué membre par une

[7] N.R.T., 1935, p. 787.
[8] *In Ps.* 29, 11.
[9] III, q. 48, a. 2 ad 1^{m}.

intégration intrinsèque au corps. Tous sont reliés par le dedans avec tous; ils communiquent par la racine. La communion n'est pas facultative: se refuser équivaut à se supprimer comme membre vivant.

Cette réalité surnaturelle qu'est le Corps mystique, comprenant la personne du Verbe incarné, Notre-Seigneur Jésus-Christ, et tous ses frères ou ses membres par la grâce et la gloire évoque spontanément l'idée d'une communauté de principe vital et d'une unité organique. Quelle est la nature de cette union profonde qui nous unit? Elle est certes plus qu'une union morale, encore que celle-ci soit incluse, car le Christ nous pétrit, nous régénère dans la substance même de notre être par la grâce sanctifiante et dans nos facultés par les vertus et les dons. Il ne saurait évidemment s'agir, d'autre part, d'une union hypostatique car le Christ ne nous assume pas comme la subsistence du Verbe termina la nature humaine; moins encore parlerons-nous d'une union substantielle comme celle qui existe entre l'âme et le corps: le Christ et ses membres, ainsi que nous y insisterons tantôt conservent leur distinction ontologique, leur personnalité métaphysique et psychique, leur être naturel, leur existence personnelle, la liberté de leurs actes respectifs. Pourtant, puisque c'est le même Dieu, numériquement identique, qui est ma vie et celle de mon prochain et que cette vie divine qui ne nous est donnée que dans le Christ et par le Christ relie davantage les âmes que les plus forts amours naturels, nul ne songe à mettre en doute l'essence supérieure de l'unité du Corps mystique. Mais, encore une fois, quelle est cette essence?

Nous risquerions de ne rien comprendre si nous réifiions les métaphores scripturaires et concevions cet organisme surnaturel sur un plan absolument similaire à un organisme biologique dont le Christ serait la tête et dont nous formerions les veines, les tissus, les nerfs et les fibres. Prenons une nette conscience que la précision philosophique la plus affinée des termes, le langage le plus scientifique et, à fortiori, les expressions imagées les plus suggestives restent toujours en deça du signifié, impuissants à exprimer adéquatement la réalité surnaturelle. C'est par des métaphores très justifiables, mais fort indigentes que l'on parle de « corps », d' « âme » du Corps mystique. Unité substantielle, unité accidentelle, unité morale, unité sociale, autant de types d'unités dont la raison naturelle trouve des exemples dans la nature, mais ils sont d'ordre naturel et inadéquats quant à la réalité surnaturelle à exprimer. L'unité du Corps

mystique transcende les espèces d'unités que notre expérience nous fait concevoir dans la vie animale et dans la vie humaine. Elle est proprement, comme nous le rappelle son nom, une unité mystique, c'est-à-dire mystérieuse à nos facultés de concevoir. Rien d'étonnant, puisque Celui qui la réalise transcende lui-même le créé. Cette unité surnaturelle, dirait saint Thomas, n'échappe pas à nos classifications logiques parce qu'infra-intellectuelle, parce que constituée d'imaginations vaporeuses ou d'affectivité opaque, mais parce que supra-intellectuelle, trop lourde d'intelligibilité pour être objet d'une seule prise intellectuelle. Elle est riche de multiples relations que nous pouvons, avec M. Mura, énumérer ainsi:

1. *Unité juridique.* — Par son Incarnation, ainsi que nous le soulignions tantôt, le Christ a récapitulé l'humanité qu'il a rachetée par sa Passion et comblée de ses mérites; d'où les droits de suzeraineté du Christ-Chef sur ses membres et les devoirs correspondants de ceux-ci. Ce lien de droits et de désirs est un premier principe de cohésion dans l'organisme surnaturel du Corps mystique.

2. *Unité morale.* — La charité, enseigne saint Thomas, non seulement unit une personne à l'autre par un lien de spirituelle dilection, mais encore elle unifie toute l'Église dans l'unité d'esprit [10]. L'amour qui a amené le Verbe à assumer la nature humaine se prolonge dans l'amour qui nous divinise et par lequel nous aimons Dieu et le prochain dans le Christ. L'amour de charité que nous témoignons les uns pour les autres se rattache donc foncièrement à l'amour substantiel qui unit les Personnes divines. Les vertus théologales nous viennent de Dieu par le Christ et nous transforment en lui dans le Christ de sorte que c'est toujours Dieu qui continue de s'aimer en nous et d'aimer par nous. L'unité du Corps mystique prolonge ainsi l'unité divine.

3. *Unité par causalité efficiente.* — Le Christ est l'homme universel. Comme participant à la même nature spécifique humaine, il détient par la surabondance de la vie divine en lui la prééminence sur ses frères. Aucun secours surnaturel qui ne nous vienne du Christ. Certes, quant à la grâce ou à l'Esprit-Saint, il ne lui appartient pas comme homme de sa

[10] II-II, q. 39, a. 1.

propre autorité, saint Thomas le faisait remarquer; mais il le donne instrumentalement, c'est-à-dire que son humanité est l'instrument de sa divinité dans l'œuvre de notre divinisation comme de notre rédemption.

On a souvent comparé l'efficience de la tête sur les membres à l'influx vital que communique l'âme, principe formel, au corps humain. Qu'il n'y ait là qu'une analogie, c'est l'évidence: encore faut-il bien interpréter cette analogie. Une action proprement et formellement vitale doit être immanente, c'est-à-dire s'exercer à l'intime et pour le perfectionnement du sujet. Or, si la vie divine en chaque régénéré est sans conteste un principe immanent d'action vitale, au sens formel, nous n'en pouvons dire autant de la causalité efficiente surnaturelle de Jésus sur les âmes des fidèles. Entre le Chef et les membres il n'y a pas en effet de continuité substantielle car l'unité mystique ne supprime pas la personnalité de chacun. Il reste néanmoins une forte analogie, puisque l'action du Chef comporte, outre un influx externe ou direction extérieure, une communication physique de la vie la plus immanente, la participation de la vie même de la Trinité adorable. Les membres sont sous la dépendance plénière de la Tête pour leurs pensées, leurs désirs, leurs moindres mouvements salutaires. « Sans moi vous ne pouvez rien faire. » L'humanité entière du Christ, corps et âme, exerce cette influence capitale.

4. *Unité sacramentelle.* — Le Christ est lui-même un sacrement subsistant, Verbe de Dieu rendu visible par l'humanité assumée; l'efficience des sacrements particuliers en dérive. Moyens de sanctification et de salut, les sacrements renforciront l'unité du Corps mystique en tant que c'est par son union à l'organisme surnaturel que le chrétien s'unit au Christ et reçoit la grâce sacramentelle. Le sacrement par excellence, l'Eucharistie que saint Thomas appelle le quasi-terme de la vie spirituelle et la fin de tous les autres sacrements [11] sera donc également le symbole et la cause par excellence de l'unité. « Le Christ, enseigne le Concile de Trente (sess. 13c. 2), a voulu faire de ce sacrement le symbole de ce Corps dont lui-même est la Tête, auquel il a voulu nous rattacher comme ses membres par les liens les plus serrés de la foi, de l'espérance et de la charité, afin de n'être tous qu'une seule réalité, sans jamais de division. »

[11] III, q. 23, a. 3.

Cette pensée était familière aux Pères. Tous, enseignaient-ils, chacun à sa façon, tous nous sommes, par la nature, enfermés les uns et les autres en nos individualités. Mais d'une autre façon, tous ensemble nous sommes réunis. Divisés en quelque sorte en personnalités bien tranchées, nous sommes comme fondus en un seul corps dans le Christ, en nous nourrissant d'une seule chair. Un seul Esprit nous marque pour l'unité, et comme le Christ est un et indivisible, nous tous ne sommes plus qu'un en lui. Aussi disait-il à son Père céleste: « Qu'ils soient un comme Nous sommes un. »

5. *Unité dans l'Esprit-Saint.* — Le même Amour subsistant qui entraîne Dieu à diviniser sa créature préside au retour de celle-ci à son Dieu. Non seulement le Christ-Chef nous unit à lui et entre nous par la communion à son Corps, mais il nous communique l'Esprit qui est à la fois l'Esprit du Père et l'Esprit du Fils. « L'Esprit d'unité découle du Christ en nous », s'écrie saint Thomas [12].

Certes est-ce par analogie que l'Esprit-Saint est affirmé l'âme du Corps mystique. Combien puissante et riche de réalité cette analogie, cependant, n'est-elle pas? Dans l'organisme humain, l'âme est le principe formel, interne, d'où procèdent l'unité et les activités vitales. Elle détermine comme principe formel les différentes parties du corps, les assujettit à une finalité immanente, les ennoblit par sa présence et les vérifie par sa causalité. Or l'Esprit-Saint n'est sans doute pas la forme substantielle du Corps mystique comme l'âme l'est du corps humain; il n'est pas cause formelle mais cause efficiente opérant ab extrinseco sur les âmes; c'est plutôt le fruit de son activité, la grâce sanctifiante, qui agit comme cause formelle.

Mais il est à un titre supérieur, par contre, le principe premier et universel de toutes les manifestations de la vie surnaturelle depuis la régénération première jusqu'à la gloire finale. La grâce, les charismes, la filiation adoptive, les bonnes œuvres, le salut, bref tout ce qui nous élève au-dessus de notre nature et nous jette dans la sphère du divin sont à la fois attribués au Christ comme tête et à l'Esprit comme âme du Corps mystique. Ce que l'âme est au corps, enseignait saint Augustin, l'Esprit-Saint l'est au Corps du Christ, qui est l'Église.

[12] *In Rom.*, 12, lect. 2ª.

Dans son commentaire de Pierre Lombard, saint Thomas explique ainsi la nature de l'unité mystique du Christ total: « Dans le corps naturel il y a une quadruple union des membres: la première selon leur conformité de nature —; la deuxième par leur liaison au moyen des nerfs et des jointures —; la troisième selon que l'esprit vital et les forces se répandent par tout le corps; la quatrième, enfin, en *tant que tous les membres reçoivent leur perfection de l'âme qui est une dans tout le corps.* Ces quatre espèces d'union se trouvent dans le Corps mystique: la première, par le fait que tous les membres ont la même nature spécifique ou générique, la deuxième, par leur liaison dans une même foi, et par là dans un même objet de foi; la troisième, en tant qu'ils sont vivifiés par la grâce et la charité; la quatrième union se vérifie pour *autant que dans tous les membres réside le Saint-Esprit*, qui est la perfection dernière et principale de tout le Corps mystique, comme l'âme dans le corps naturel [13]. » Cette action du Saint-Esprit dans l'âme, sans aller jusqu'à l'informer au sens strict lui est néanmoins suffisamment une forme vivificatrice, principe premier et universel de connaissance et d'amour pour recevoir l'acception analogique du terme *âme* ».

6. *Unité d'imitation du Chef.* — Dieu, disions-nous plus haut, n'a de pensée et d'amour que pour le Christ-Chef, ou ce qui est quelque chose de lui. En son Fils il nous a bénis et prédestinés, justifiés et vivifiés: en lui il nous fait grandir et opérer le bien: en lui il nous ressuscitera et glorifiera.

La vie et la mort du Christ ont donc pour chacun de nous raison d'exemplaire, de programme sans révision possible. Le Christ n'est pas le Chef d'une humanité vague, diffusive et embrassée dans sa seule généralité; il porte chaque membre en lui-même, selon la formule habituelle des Pères et c'est à chacun qu'il dit: Je vous ai donné l'exemple pour que vous fassiez de même. « Jésus a pendant sa vie exercé les fonctions qu'il devait confier à d'autres: et il a eu dans son cœur les sentiments qu'il voulait trouver en eux », écrit saint Ambroise. Parcours sans défaillance tous les âges et toutes les vertus du Christ comme un disciple du Christ, répétait-on . . . L'Évangile total du Christ mystique se continue dans la vie

[13] III, d. 13, q. 2, a. 2, sol. 2.

des membres. « C'est quand le Christ renouvelle ses mystères dans l'âme de ses fidèles que l'histoire du Christ, écrit saint Jérôme, arrive à toute sa vérité. » François-Xavier, c'est le zèle brûlant du Sauveur; le curé d'Ars, c'est son accueil pour les âmes pécheresses et sa miséricorde; Thomas d'Aquin, c'est un peu de la lumière du Verbe [14].

Le devoir du chrétien est donc d'épouser en tout et toujours les pensées, les vouloirs, les désirs et les sentiments de Jésus-Christ. Quand il prie, il continue l'oraison du Christ sur la terre; quand il résiste à une tentation, prend une attitude fraternelle ou pose un acte de zèle ou de patience, la vie du Christ mystique se continue. C'est en lui que le chrétien mange, boit, étudie, souffre ou se réjouit. « En cela consiste proprement la vie chrétienne, que le chrétien vive, écrit M. Olier, intérieurement, par l'opération de l'Esprit, en la manière que Jésus-Christ vivait. Sans cela, il n'y a pas d'unité ni de conformité parfaite, à laquelle pourtant nous appelle Notre-Seigneur, *qui veut que nous vivions avec lui, par l'opération de l'Esprit, d'une vie aussi véritablemnt une*, comme le Père et le Fils vivent entre eux [15]. »

7. *Unité par l'identité de fin.* — Notre connaissance, qui n'a de repos que lorsqu'elle connaît le dernier pourquoi des êtres, trouve en la fin son terme ultime, car en celle-ci réside la raison d'être des autres causes. Tout est contenu sous sa perfection. Elle commande l'organisation interne des choses, puisqu'elles sont constituées pour s'adapter à elle; première dans l'intention de l'agent, elle préside aux diverses phases de réalisation de l'être voulu. Ce que Dieu a en vue est le motif de son action productrice et le motif de l'œuvre qui en résulte car la fin de Dieu et la fin de son œuvre s'identifient.

Or, du plus minuscule corps inanimé jusqu'à la plus parfaite créature, tout a été conçu et voulu pour manifester la gloire du Fils parce qu'il est la gloire substantielle du Père. Ce Fils monogène est inséparable du Fils premier-né. Dans la pensée divine, dans le plan providentiel qui conduit chaque être à sa fin, la prédestination des fidèles élus est donc incluse, nous sommes élus dans le Christ pour que nous servions « à la louange de la gloire de Dieu », pour être saints et immaculés « en la pré-

[14] N.R.T., 1934, p. 796.
[15] *Introduction à la vie chrétienne*, ch. III

sence de Dieu, pour être l'achèvement et la plénitude du Christ et partager son royaume ». La gloire du Christ total, tel est donc le dernier mot du plan providentiel; à la plénitude des temps, quand le Corps mystique aura atteint le développement de l'âge parfait, Dieu sera tout en tous et tout sera consommé dans l'unité. Alors la lumière de gloire aura envahi le Corps mystique tout entier, rejaillissant de la Face de Dieu sur le Chef et par lui, sur les membres. Ce sera l'unité des choses voulues et l'unité des êtres qui veulent.

Après avoir analysé cette union profonde, mystérieuse qui caractérise cette divine solidarité qui nous rattache au Chef, nous voyons mieux combien nous avions raison d'affirmer la transcendance de l'unité mystique sur tous les types d'unités concrètes que notre expérience particulière nous laisse concevoir. Cette solidarité ineffable échappe à nos classifications philosophiques coutumières, et il nous a fallu en expliciter les aspects sous sept chefs. Or, quelle conclusion, en regard de notre problème, cette analyse nous autorise-t-elle à tirer? Celle-ci. La subsistence de la nature humaine, disions-nous, n'est pas seulement un principe d'autonomie, d'indépendance; elle est principe de communion dans la pensée et dans l'amour. Le mouvement naturel de l'intelligence et de la volonté à devenir coextensives à l'ordre universel engage la personne humaine en face d'autres personnes et l'inviscère à des sociétés humaines interdépendantes et hiérarchisées. La personne humaine, d'autre part, ne se concevant à fond que dans le rapport unique par lequel elle rencontre son Dieu, chacune des réalités de sa vie, chacun de ses contacts avec une autre personne ou avec les organismes sociaux, requiert ce barème spirituel. Or la révélation du Corps mystique dilate jusqu'à l'extrême et comble dans une mesure indicible ce besoin de communion à ses semblables et d'assimilation à Dieu qui la travaille. Tel est le premier point à retenir; on peut juger par là de la déchéance doctrinale du libéralisme religieux qui pulvérise l'humanité en coteries, en groupements fragmentaires, voire en individus qui rejettent leur rôle de partie pour poser au tout.

Tous les hommes, enseignait saint Augustin, sont un seul homme dans le Christ, et l'unité des chrétiens ne fait qu'un homme. Fort bien; nous avons vu la portée de ces paroles. Mais — et ce sera notre deuxième proposition, complémentaire de la première — remarquons que l'influx

du Christ envahit, pour les transformer dans la substance même de leur âme, des personnes bien concrètes en leur complexe structure humaine; des personnes déterminées en leur âme, en leur corps, en leur culture intellectuelle, esthétique, religieuse, physique et morale, engagées dans tel état de vie avec telles conditions d'existence à travers et par lesquelles elles ont à remplir leur destinée surnaturelle en synergie immédiate ou lointaine avec tels êtres que le réseau de relations personnelles, familiales, professionnelles, etc., fait vivre avec elles.

Quand Cajetan s'écrie que toutes ses actions vitales, comme comprendre, penser, aimer, se réjouir, être triste, désirer, travailler viennent du Christ en lui, il n'entend aucunement supprimer l'altérité ontologique des personnes et verser dans le panchristisme hérétique. Le Christ n'absorbe pas la subsistence du grand théologien. Bien que venant du Christ, sa grâce et les actions surnaturelles peuvent être dites « simplement » siennes, tout comme, analogiquement, l'être créé bien que contenu en Dieu, est « simplement » l'être propre de la créature. En d'autres termes, il n'existe pas de confusion substantielle entre les membres du Corps mystique et le Chef: pas de continuité physique entre les membres et le corps. Le membre n'est pas une simple unité passive d'un groupement dans lequel le Christ serait tout et ferait tout: la vie divine est une vie authentique jaillissant comme de source des principes essentiels de mouvement dans l'homme, en sorte que conservant son individualité, sa subsistence propre, son existence personnelle, il conserve aussi la responsabilité de ses actes et de sa vie de membre. Comment, sans ce respect de la personne humaine, pourrions-nous mériter et nous diriger conformément à notre essence d'être raisonnable et libre? Comment saint Paul pourrait-il nous exhorter avec tant de chaleur à réaliser cette « solide perfection qui naît de la stabilité et de la plénitude d'œuvres entièrement conformes à la volonté divine »? Comment nous presserait-il de revêtir les sentiments du Christ Jésus: de travailler à « l'unique perfection du Corps mystique ».

L'union profonde du Corps mystique ne supprime pas la distinction entre le « moi » et le « toi »; elle est d'un ordre qualitativement supérieur, et parachève les distinctions naturelles, loin de les nier. Voilà pourquoi cette seconde partie de notre étude n'a pas été conduite parallè-

lement à la première; il importait de mettre en lumière la nature de la communion qui règne dans le Corps mystique avant de marquer combien la vie surnaturelle respecte dans les membres leur principe d'autonomie et d'indépendance relatives.

De quiétisme philosophique et d'individualisme religieux, le monde chrétien est fortement miné. Toute l'action sociale du chrétien serait de fuir la société abandonnée à la perdition, de rester sur le seul plan spirituel, étranger aux questions de technique, à l'organisation de la cité et même aux expressions du dynamisme interne de l'idée chrétienne dans la vie contemporaine. Par malheur une faille structurale est toujours grosse de multiples déviations; on ne brime pas en vain les lois des essences. L'organisme spirituel du Corps mystique devint d'abord un tout artificiel dans lequel les parties étaient réunies par juxtaposition. Chaque membre était par lui-même une monade sans rapports essentiels avec le corps ou avec les autres personnes. Mais ce traitement quantitatif, homogène — imposé à des êtres qui tirent leur supériorité précisément de leur teneur qualitative, — conduisit très tôt à une dépersonnalisation, voire presque à une désindividualisation des membres au profit de la tête [16].

N'est-il pas certain, enseignait déjà Luther, que la vie du juste n'est pas la sienne, mais celle du Christ qui vit en lui? Car les mérites des saints pour autant qu'ils leur seraient propres ne seraient rien et ils seraient condamnables. Le chrétien vit, mais pas dans sa personne, pas dans sa substance; le premier acte qui s'impose est d'écarter la personne, car elle ne fera que les œuvres coupables de la loi. Ce n'est pas lui qui prie, mais le Christ en lui, ce n'est pas lui qui travaille à sa sainteté, qui opère les bonnes œuvres et qui mérite, mais uniquement le Christ en lui. « L'Évangile nous enseigne que les œuvres sont inutiles et que nous n'avons rien à faire. — Puisque le Christ est appelé la voie, la vérité et la vie, et cela absolument, il faut que ce qui n'est pas le Christ soit, non pas la voie, mais l'erreur, non pas la vérité, mais le mensonge, non pas la vie, mais la mort [17].»

Étrange vie que celle qui anime le Corps mystique! Elle n'est aucunement une activité immanente dans le membre; elle lui est aussi extérieure que le vêtement l'est au corps, ou l'eau au canal dans lequel elle circule. Elle n'est pas sa vie, mais la vie d'un autre, du Chef: bien davan-

[16] MERSCH, s. j., *Le Corps Mystique du Christ*, t. II, p. 374 et suiv
[17] *De servo arbitrio*, 1525.

tage, cette vie du Chef exige la mort des membres! Il y a lieu de se demander en quoi, avec une telle passivité de l'humanité, le Fils premier-né du Père diffère du Fils monogène, et ce qui reste de fondement réel dans l'analogie évoquée par le Corps mystique.

La vérité est aussi éloignée que possible de cette homogénéité et de cette inertie des membres. La vie dérivée du Christ est sienne avant d'être nôtre, certes, car nous recevons tous de sa plénitude, mais elle est bien nôtre, elle est une source personnelle d'où jaillissent des actes d'ordre divin dont nous gardons la pleine responsabilité. C'est à chacun de nous qu'il est ordonné de marcher selon l'Esprit, de faire fructifier la grâce octroyée à chacun « d'après la mesure de la donation du Christ ».

Loin d'entraver ou d'anéantir l'action personnelle de ses membres, l'influx vital du Christ la dilate jusqu'à l'insérer dans l'ordre surnaturel. Il envahit, pour les transformer dans la substance même de leur âme, des personnes bien concrètes, et, du même coup, la vie du membre vivant se trouve intégralement exhaussée. Ses puissances naturelles conservent leur activité propre, puisque, comme nous venons de le souligner, la grâce parfait la nature par information vitale, non par juxtaposition, mais la même nature se trouve dans un état différent. Les vertus naturelles de religion, de justice, de tempérance, de mutuelle dilection continueront de porter, par exemple, à l'accomplissement des devoirs civiques et religieux, au dévouement pour soulager la pauvreté, au respect de la dignité humaine, à la modération dans l'usage des richesses périssables. Matériellement, beaucoup d'actes du membre mort et du membre vivant pourront être identiques; ils ne sont pas moins spécifiquement autres; le régime des vertus est autre; l'âme des actes du membre vivant est sous la régulation, les lumières supérieures du principe et de la fin ultime, de la grâce que lui infuse le Chef.

Cette surélévation intrinsèque des actes personnels du membre vivant est telle qu'ils sont une continuation des actes du Christ et concourent à la plénitude du Christ total. C'est par ces actes et dans ses membres que le Christ peut mener sa vie mystique au cours de l'histoire jusqu'à la fin des temps. Le corps, dans l'ordre de la nature, écrit saint Thomas, est le complément de l'âme, car sans les membres qui la complètent,

elle ne pourrait pas exercer pleinement ses opérations; ainsi en est-il du Christ et de l'Église [18]. »

Quand le chef d'État, l'industriel ou le professionnel, quand l'enfant, le jeune homme, la femme ou le vieillard, accomplissent saintement leur devoir d'état en s'efforçant de le pénétrer de l'esprit de Jésus, le Christ total se perfectionne en eux et par eux. Évidemment, les vertus héroïques des Thérèse d'Avila, des Dominique, des François Xavier, des Ignace, n'ajoutent aucune perfection à celle du Christ Jésus qui est par elle-même un absolu de perfection, mais, par elles, certains aspects plus laissés dans l'ombre jusque-là seront manifestés en pleine lumière.

N'est-ce pas qu'au lieu de paralyser les membres, cette conception catholique du Christ total revêt notre existence personnelle d'une dignité inespérée? Il dépend de chacun de nous de continuer l'œuvre rédemptrice du Chef; entreprise à la gloire de notre Père, chacune de nos actions intéresse le temps et l'éternité, se répercute dans l'organisme entier et participe à l'unité du tout.

Ici encore, pouvons-nous conclure, la vie divine respecte les lignes ontologiques de la personne humaine et les surélève. La personnalité humaine est principe de communion: la vie du Corps mystique lui fournit une communion transcendante dans laquelle chacun vit de l'unité de tous. La personnalité humaine est principe d'autonomie, de liberté: le membre conserve la maîtrise de ses actes et voit les événements, même infinitésimaux, de son existence prendre des dimensions insoupçonnées.

Or, bien qu'il faille remplir plus de conditions pour être membre de l'Église que pour s'incorporer au Christ total, et que l'Église ne soit pas coexistensive au Corps mystique, les deux ne sont pas adéquatement distincts, surtout si nous nous arrêtons moins à la forte structure de la société visible, qu'à l'élément invisible, qu'au principe d'unité interne qu'est l'unité de vie intérieure; l'un et l'autre sont le Christ continué, et « la société visible est identiquement l'Église des promesses et des miséricordes divines . . . »

Ce Corps du Christ grandissant, c'est le Christ en nous et en chacun de nos frères et en chacune de nos actions et dans nos institutions, et nous dans le Christ et pour le Christ, donc nous ensemble, tous les membres

[18] *In Ephes.*, ch. 1, lect. 8.

du corps, vivant d'une vie commune pour une œuvre commune: le salut des personnes au sein de la communauté humaine, l'oblation finale, au Père, de l'univers récapitulé dans le Christ. Rien en cela d'une annexion d'âmes solitaires, rien d'une vie religieuse abstentionniste. De même, dira l'Angélique, que dans un corps vivant, l'opération d'un membre tend au bien de tout le corps, ainsi en va-t-il dans le corps spirituel, c'est-à-dire dans l'Église. Puisque tous les fidèles ne forment qu'un seul corps, le bien de chacun se communique aux autres [19]. Les membres incorporés en acte reçoivent de la tête l'influx surnaturel par l'intermédiaire de la communauté organisée, le corps de l'Eglise. Le baptême, loin d'être la réception d'une poussière d'individus se succédant chacun pour son compte au guichet de la grâce, est une incorporation à la société des fidèles. Il y a donc là éminemment un acte de solidarité mystique; la régénération spirituelle est inséparable de la communion *in re vel in voto* à une unique sainteté essentielle qui circule en tous les rameaux et réalise une compénétration intime sans que soit brimé le caractère personnel des membres au sein de la communauté. Au contraire, ici plus que jamais s'appliquent rigoureusement ces paroles: celui qui travaille au bien commun poursuit son bien propre.

« Nos corps reçoivent par le baptême l'unité qui mène à la vie incorruptible, et nos âmes la reçoivent par l'Esprit [20]. » Se retrancher vitalement de la communion des fidèles, refuser formellement de vivre présents l'un à l'autre, c'est se séparer de la source de la vie spirituelle. « Que tous donc comprennent, disait le schema *De Ecclesia Christi*, au concile du Vatican, combien c'est une société nécessaire pour le salut que l'Église du Christ. Elle est aussi nécessaire que le rattachement et l'union au Christ et au Corps mystique sont nécessaires . . . C'est pourquoi nous enseignons que l'Église n'est pas une société libre comme s'il était indifférent pour le salut de la connaître ou de l'ignorer, d'y entrer ou d'en sortir. Nous enseignons qu'elle est tout à fait nécessaire, et cela non seulement d'une nécessité venant du précepte du Sauveur qui a prescrit à toute nation d'entrer en elle, mais même d'une nécessité de moyen parce que, dans l'ordre du salut établi par la Providence, la communication du Saint-

[19] *In Symbolum*, a. 10.
[20] Saint IRÉNÉE. *Adversus Hæreseos*, l. 3, 18, 2.

Esprit, la participation à la vérité et à la vie, ne peut être obtenue que dans l'Église et par l'Église, dont le Christ est la tête [21]. »

L'unité visible de l'Église reflète son unité interne. Les membres sont incorporés comme des entités marquées du double caractère personnel et communautaire. disions-nous; ils le sont en leur concrétude complexe, en leur constitution hylémorphique qui ne va pas sans rapports visibles. Ce sont des hommes engagés dans les sociétés temporelles avec tel tempérament, telle modalité naturelle, tels talents, occupés à telle construction terrestre avec tels semblables aussi individués. La sève surnaturelle demande d'envahir, pour les transformer, jusqu'à leurs mouvements intérieurs les plus secrets; elle demande de surélever tout le naturel et d'informer par son Esprit la civilisation entière. Le piétisme ôte le chrétien du monde; le messianisme résorbe le divin dans l'humain, rêve de faire descendre dans un ordre social, réalité essentiellement fugitive, le royaume de Dieu; le calvinisme dénonce l'orgueil des catholiques sociaux qui travaillent à « christianiser l'industrie », à contribuer à réaliser un ordre social chrétien « parce que, dit-il, il n'y a pas de commune mesure entre les réalités de l'ordre chrétien et le progrès matériel, la technique, le confort, la science [22] ».

En réalité, le surnaturel, sans se confondre avec les constructions terrestres quelles qu'elles soient, doit se projeter sur elles et les informer; les hommes à travers leurs tâches humaines travaillent à former leur figure éternelle. La solidarité spirituelle des membres de l'Église, leurs liens visibles, constituent architectoniquement une structure propre, une société spécifique et supérieure, unique en son ordre, en vue de la fin ultime, surnaturelle de l'homme, norme suprême des sociétés et des individus [23].

En vertu du principe général de la spécification des sociétés par leur fin: le bien commun qu'elles ont mission de promouvoir, il n'est aucune difficulté de reconnaître à la véritable Église du Christ, la nature et les caractères de société. Société surnaturelle qui par son côté visible est l'aspect extérieur du Corps mystique. Société unique, tant il est vrai que les sociétés religieuses dissidentes se sont retranchées formellement de l'existence actuelle du Corps mystique. L'Église du Christ est « tellement dé-

[21] Cap. VI.
[22] André PHILIP, *Le christianisme social*, mars 1928.
[23] I, q. 103, a. 4.

terminée dans sa constitution qu'aucune de ces sociétés qui se sont séparées de l'unité et de la communion de son corps, ne peuvent en aucune façon, en être dites une partie ou un membre ». « Elle n'est pas dispensée et répandue par les différentes sociétés qui portent le nom chrétien; mais elle est tout entière rassemblée en elle-même et pleinement adhérente à elle-même et sa splendide unité fait voir ce corps indivisé et indivisible, qui est le Corps mystique du Christ lui-même [24]. »

Outre la société internationale, une autre hiérarchie, d'ordre spirituel celle-là, enveloppe donc l'assemblée humaine. Les mêmes hommes coexistent sur des plans spécifiquement divers qui s'influencent et se compénètrent intimement sans se confondre. L'une et l'autre société sont nécessaires, puisque le besoin de Dieu, d'un organisme qui règle et conserve les rapports religieux, qui conduise au bien éternel, est même plus pressant, ontologiquement sinon psychologiquement, que le besoin du bien temporel [25].

L'Église catholique est la seule société spirituelle de droit et de fait. Depuis le 11 février 1929, les théoriciens du droit international s'accordent sur la souveraineté temporelle; il ne faudrait pourtant pas fausser les perspectives et s'arrêter à un fait comparativement secondaire, qui sert de soutien protecteur à l'exercice de la souveraineté essentielle, la souveraineté spirituelle concrétisée dans une hiérarchie et une unité externes telles que des incroyants comme Maurras ou Duguit y reconnaissent un fait avec lequel les puissances temporelles doivent compter. Le mouvement, au lieu d'originer des consciences individuelles ou collectives, descend de Dieu même, de l'institution divine elle-même, et se communique organiquement par les chaînons de la hiérarchie aux familles spirituelles et aux membres du Corps mystique.

L'autorité est ici revêtue de sa qualité de souveraineté à un degré inégalé. Les directives du souverain pontife s'imposent à l'univers catholique dans toute l'étendue de sa juridiction; l'obéissance requise ira même, en matière de foi et de morale, et dans les conditions de l'exercice de son infaillibilité, jusqu'à l'assentiment interne le plus absolu. D'une décision, l'Église peut retrancher de son corps, et partant, de l'influx surnaturel

[24] *Schema du Concile du Vatican, De Ecclesia Christi*, p. 327.
[25] II-II, q. 79, a. 1; q. 82, a. 3.

propulsé de la tête, les membres et les groupements coupables. Les souverains pontifes ne s'attardent pas à la question de fait; les circonstances les ont amenés, par contre, à rappeler la souveraineté de droit que l'Église détient de son origine divine. « L'Église est, par sa nature et de droit, une société complète, parce que, en vertu de la volonté expresse et de la grâce de son Fondateur, elle a en elle-même et par sa constitution propre tout ce qui est nécessaire à sa conservation et à son action. » Léon XIII ajoute que ce pouvoir, par son origine et son objet, « l'emporte sur tous les autres », « qu'il ne peut, par conséquent, ni être réputé inférieur à l'autorité civile, ni lui être assujetti en rien [26] ».

De même que pour l'obtention du « bien humain parfait », l'État doit s'articuler au bien commun international, de même et à fortiori doit-il, pour ne pas faillir dans son ordre temporel lui-même, faire entrer en ligne de compte le bien surnaturel des personnes. Le bien est fin, et la fin est ce à quoi s'adapte l'acte. La réalité surnaturelle, sous le signe de l'Incarnation, est de nécessité pour le plein épanouissement de la raison; qui refuse la surnature est impuissant à assurer le règne de la raison sur la nature. Le *Syllabus* n'a-t-il pas condamné la proposition suivante: « La raison humaine, considérée sans aucun rapport avec Dieu . . . suffit par ses seules forces naturelles à procurer le bien des hommes et des peuples [27] »?

Les enseignements pontificaux confirment abondamment cette doctrine. « Là où la religion a été écartée de la société civile, où l'enseignement et l'autorité de la révélation divine ont été répudiés, la pure notion elle-même de la justice et du droit humain s'obscurcit et se perd, et la force matérielle se substitue à la vraie justice et au droit légitime [28]. » L'encyclique *Quod multum* de Léon XIII affirme « la nécessité absolue de la religion catholique pour la tranquillité et le salut publics ». Benoît XV la déclare « la seule arche de salut pour l'humanité [29] ». Pie XI, enfin, dans sa lettre au cardinal Andrieu, et Pie XII dans ses récentes allocutions, continuent l'enseignement traditionnel.

La théologie enseigne que la charité, forme extrinsèque des vertus, leur imprime une perfection intrinsèque en tant qu'elle les parfait et les

[26] Encyc. *Immortale Dei*.
[27] Dz., 1703.
[28] *Quanta cura*.
[29] Lettre à l'Archevêque de Tours, 16 mars 1917.

élève au rang de vertus « simplement vraies », et que cette perfection les détermine dans leur être théologique. Analogiquement nous disons que la nature humaine demeure spécifiquement identique à elle-même soit dans l'état de pure nature qui n'a jamais existé de fait, soit dans l'état d'élévation à l'ordre surnaturel, soit dans l'état de nature déchue, soit dans l'état de grâce. Mais sa condition est autre. L'activité du chrétien, du membre vivant du Christ, émane d'un principe surélevé, obéit à un régime supérieur, bénéficie de lumières surnaturelles et, par l'organisme spirituel qui informe les principes éloignés et prochains d'opérations, a un mode intrinsèque nouveau, une règle nouvelle. Illustrant cette vérité par l'exemple de la vertu de tempérance, saint Thomas dit: « Il est clair qu'autre est le mode imposé à la concupiscence selon qu'il s'agit de la norme de la raison ou de la norme divine [30]. »

L'activité sociale, politique, tout comme les autres activités du chrétien, doit découler, par exemple, de la prudence, de la justice, de l'obéissance surnaturelles. Payer ses taxes, gérer le bien commun, construire un pont sont des actes substantiellement naturels, fussent-ils élicités par un croyant ou par un incroyant. Leur « forme » est spécifiquement autre, et, pour le premier, la matière naturelle est surélevée du fait qu'elle est disposée « non seulement pour une fin politique, mais pour la vie éternelle [31] ».

La vie sociale de l'homme est sous l'influence enveloppante de la vie divine et les sociétés civiles elles-mêmes, par leurs membres, sont incorporées au Christ total. La perfection consiste à imiter le plan divin, disait Pie XI, après le Docteur angélique; les États ont périclité, au détriment des personnes, dans la mesure où, dans l'oubli ou la méconnaissance de cette vérité, ils ont rompu les liens organiques qui leur permettaient de se parachever par le bien commun temporel international et par le bien commun surnaturel de l'Église. « Le bien privé, écrit-il, et le bien commun ont la même source. Et il n'y a de salut en aucun autre (que Jésus-Christ), et il n'est pas sous le ciel d'autre nom qui ait été donné aux hommes par lequel nous devions être sauvés. Les citoyens et les États ont le même principe de prospérité et d'authentique bonheur: « La cité ne

[30] I-II. q. 13, a. 4.
[31] JEAN DE SAINT-THOMAS, *Cursus Theol.*, t. VI, p. 516.

tient pas sa félicité d'une autre source que l'homme, puisque la cité n'est qu'une multitude d'hommes vivant en concorde [32]. »

Sans doute, à considérer exclusivement les techniques matérielles, la vie chrétienne ne donne pas par elle-même de supériorité pour la construction d'un pont, le calcul mathématique d'un budget, l'exploitation d'un puits de pétrole ou le tracé d'un plan d'urbanisme. Néanmoins, parce que la forme de l'acte, tirée ici de son motif, est surnaturelle, que l'activité temporelle du chrétien est sous l'influx des vertus infuses, les techniques elles-mêmes sont ordonnées dans leur principe et leur destination selon l'ordre des valeurs. Autre et meilleur est le jugement sur le caractère sacré du devoir d'état, la dignité humaine des travailleurs, le rôle individuel et social des richesses, l'organisation des services sociaux, le sens de la civilisation, les aspirations de l'homme vers les choses, vers le prochain et vers la divinité par leur triple vie de production, de relation et d'adoration.

Le chrétien, au nom de son Credo, au nom de sa morale et au nom de sa mystique, reconnaît l'égalité des hommes devant les droits essentiels de l'humanité et devant la qualité de fils du même Père et de frères de la même famille; la même valeur éternelle en face de la croix; la solidarité humaine pour une même œuvre d'enfantement spirituel et conditionnellement pour un aménagement personnaliste et communautaire du régime social. Pour le chrétien, en effet, les événements sont plus que des phénomènes successifs, à la trame éphémère; ils sont l'œuvre de Dieu qui agit dans l'histoire et à laquelle notre collaboration, à titre de cause subordonnée (libre, mais non facultative) s'impose. Saint Augustin rappelait « l'absolue nécessité pour comprendre l'Écriture de penser au Christ total et complet », et saint Maxime d'en déduire la « force spirituelle de l'histoire ».

Il n'est pas de vie intérieure profonde en dehors du développement temporel, de la genèse historique du Christ total et de son Église. Saint Thomas nous dit que l'ascension du Christ a causé directement notre ascension en la commençant à notre tête, à laquelle il faut que les membres soient réunis [33]. Or, répétons-le, ces membres sont des êtres incarnés, enga-

[32] Encycl. *Quas Primas*.
[33] *In III Sent.*, d. 21, q. 57, a. 6 ad 1m et ad 2m.

gés solidairement dans des communautés humaines et employés à des tâches humaines multiples, avec leurs aptitudes et leurs déficiences, leur tempérament, leurs dispositions morales bien individuées, leur rôle précis à jouer. L'unification et le développement du Corps mystique s'opèrent lentement dans le temps, qui, du même coup, prend un sens, un but, un caractère religieux. Par l'Église éternelle sortie du Père, comme de son principe, et y retournant par le lien de l'Homme-Dieu, l'homme envisagé dans son unité intemporelle insère son œuvre de maturation surnaturelle dans la durée de son histoire collective, qui est aussi le lien propre de toute vie surnaturelle. Sans sacrifier les amours légitimes, le chrétien, dirigeant d'un royaume ou humble manœuvre, se sent uni par une fraternité naturelle et surnaturelle aux hommes de tous les temps, de tous les lieux et de toutes les races. Comme un seul homme, l'humanité retourne au Père. Cette pensée cosmique était familière à l'époque patristique. Par une lente éducation, « l'homme créé se forme peu à peu à l'image et à la ressemblance du Dieu incréé. Le Père se complaît et ordonne, le Fils opère et crée, l'Esprit nourrit et accroît, et l'homme doucement progresse et monte vers la perfection [34]. »

Telle est la fin des institutions temporelles, des éléments de civilisation intellectuels, moraux, économiques, politiques, comme des actions personnelles, et des vertus et des dons, et de tout ce qui est donné à l'homme, puisque toujours dans le rythme unitaire du retour, l'imparfait est pour le parfait, et le temporel pour l'éternel: conduire le tout organique de l'Église et, par lui et en son sein, les membres du Corps mystique à la contemplation de l'essence divine. Pour cette sublime destinée, les multiples sociétés où se trouve engagée la vocation personnelle de chaque être humain doivent s'entendre sur les bases d'un droit architectural et sur l'amour, sur les principes d'une autonomie relative déterminée par leur fin respective, d'une coordination par subordination pour que les hommes puissent solidairement remplir leur rôle dans le Corps et informer de l'esprit surnaturel l'ordre social et juridique.

D'un pas assuré, ainsi retourne l'humanité au Père par Jésus-Christ, guidée par la société surnaturelle et soutenue par les sociétés temporelles. Au terme, quand le Christ sera tout en tous et que tout sera récapitulé en

[34] I-II, q. 100, a. 5.

lui, l'humanité sera parvenue « à une communauté des hommes sous Dieu [35] », et dans le Corps circulera la même sève de la Charité [36]; ce sera « l'unité des choses voulues » et « l'unité des êtres qui veulent [37] » que saint Thomas découvrit en son essence au sein de la Trinité, et dans les aspirations de tous les hommes, par participation.

Gérard PETIT, c. s. c.

---

[35] I-II, q. 100, a. 5.
[36] *In Matt.*, ch. V.
[37] II-II, q. 29, a. 1.

Prolégomènes à la Théorie des Quanta

L'évolution des théories physiques est plus rapide à notre époque que chez les anciens ou même les modernes. L'affinement des moyens d'expérimentation et la souplesse de l'appareil mathématique ont puissamment contribué à ces remarquables progrès. Mais si les savants peuvent se retrouver facilement dans ces labyrinthes physico-mathématiques, par contre les philosophes se sont trop souvent contentés de généralisations hâtives à leur endroit, qui les ont portés à juger témérairement de leur valeur véritable. Or, pour se prononcer avec justesse sur une nouvelle doctrine, il n'est pas nécessaire de la comparer avec une théorie plus ancienne dont la portée pratique a pu occasionner des habitudes d'esprit sereines: par exemple, si l'on a réussi à concilier en quelque sorte les principes de la physique classique avec les thèses fondamentales de la métaphysique traditionnelle, cela n'est pas une raison pour accorder à cette physique la même pérennité qu'à la philosophie.

Il faut sauver aussi bien les principes essentiels de la vraie philosophie, que le fait du progrès réel de la connaissance scientifique. Pour cela, il convient de laisser de côté les conclusions toutes faites qui nous sont offertes à propos de théories nouvelles, et de s'attacher plutôt à en étudier objectivement la formation, la structure, la justification et les buts. C'est alors seulement qu'on est en droit de porter un jugement sur ces théories, et de chercher à les rattacher, en les en distinguant, à la vraie philosophie.

L'utilisation de cette méthode s'impose tout particulièrement dans la critique d'une des plus récentes théories physiques: celle des quanta.

Et cela, non seulement pour ses hypothèses relatives à la matière et au mouvement, mais encore pour ses conséquences possibles au sujet de la causalité et de l'épistémologie en général.

Dans cette étude, nous nous proposons donc d'analyser la genèse expérimentale et mathématique des éléments de cette théorie: nous montrerons en particulier quelles sont les expériences précises qu'il a fallu interpréter, quel est le caractère du symbolisme qui a servi à les traduire, quelle est la méthodologie de cette systématisation mathématique des phénomènes, et enfin quels sont les problèmes épistémologiques que pose cette synthèse scientifique. Naturellement, nous ne pourrons pas donner tous les détails des divers aspects de la théorie des quanta: nous devrons nous contenter des sommets, des idées générales; et nous devrons même simplifier artificiellement certaines suites d'arguments, afin de maintenir notre attention sur la trame fondamentale de cette théorie physique. Nous y verrons ainsi le rôle important joué par la constante de Planck, par les conceptions probabilitaires, et par la mathématisation d'hypothèses suggérées au début par l'expérience ou l'intuition sensible. Mais nous insisterons spécialement sur les formules mathématiques qui expriment les détails essentiels de cette théorie; car c'est l'analyse de ces formules qui seule permet une critique sérieuse de la théorie des quanta *. Avec tous ces éléments, nous pourrons alors soumettre quelques réflexions d'ensemble sur la valeur de cette féconde hypothèse scientifique, par rapport aux principes et à l'esprit de la philosophie traditionnelle.

* Parmi les travaux techniques que nous avons utilisés pour notre exposé, nous pouvons signaler les ouvrages suivants: G. BIRTWISTLE, *Quantum Theory of the Atom.* — G. BIRKHOFF and S. MACLANE, *Survey of Modern Algebra* (1942). — M.-L. BRILLOUIN, *La Théorie des Quanta* (1930). — M. BORN, *The Mechanics of the Atom* (1927). — A. BOUTARIC, *Les Conceptions actuelles de la Physique* (1936). — A. D'ABRO, *The Decline of Mechanism in Modern Physics* (1939). — L. DE BROGLIE, *Introduction à l'Etude de la Mécanique ondulatoire* (1930); *Matière et Lumière* (1939). — P. A. M. DIRAC, *The Principles of Quantum Mechanics* (1930). — A. EINSTEIN et L. INFELD, *L'Evolution de la Physique* (1938). — W. HEISENBERG, *Les Principes physiques de la Théorie des Quanta* (1932). — J. LEMOINE et A. BLANC, *Traité de Physique* (3 vols, 1931-1933), t. 2, ch. 60-64; t. 3, ch. 57-60. — R. LINDSAY and H. MARGENAU, *The Foundations of Physics* (1936). — M. PLANCK, *The Philosophy of Physics* (1936). — A. RUARK and H. C. UREY, *Atoms and Molecules* (1930). — E. SCHRŒDINGER, *Lectures on Wave Mechanics* (1928). — *Electrons and Photons*, Lectures by De Broglie, Heisenberg, Compton, Born, Dirac, Bohr, Schrœdinger (Conseil de Physique, Brussels, 1927).

I. — Physique classique et Physique quantique.

La signification de la théorie des quanta apparaît en un relief plus vif lorsqu'on la place dans sa perspective historique. A défaut d'une introduction de ce genre, il est utile du moins de préciser les différences spécifiques entre la physique classique et la physique quantique: ainsi l'esprit ne s'étonnera point de certaines intuitions hardies qui président au développement de cette dernière. Pour cela, rappelons d'abord quelques définitions.

On appelle un *système physique* l'ensemble des objets utiles à des expériences et à des calculs. Il s'agit ici des objets et non point de leurs propriétés; et bien qu'on puisse faire appel à l'imagination pour les organiser, il est bon de les considérer d'une manière aussi abstraite que possible. On appelle des *observables* les propriétés de ces objets, en tant qu'elles peuvent être soumises au calcul: tel est le cas de leurs positions, de leurs énergies, de leur moment ou quantité de mouvement. Dans la physique classique, les observables sont déterminés par des nombres; tandis que dans la physique quantique, ils vont être précisés par des opérateurs qui peuvent être interprétés par plusieurs nombres: il faudra établir, dans ce cas, les relations propres entre les mesures et ces nombres. Enfin, on appelle l'*état d'un système physique* les conditions initiales et les relations des éléments primitifs de ce système, auxquelles on appliquera les lois mathématiques et les postulats physiques qui en permettront les développements et les applications.

Signalons tout de suite une importante distinction relative à l'état d'un système, entre la physique classique et la physique quantique. Pour la première, l'état d'un système est l'ensemble des coordonnées et des moments de ses éléments (positions, vitesses, énergies de points matériels) : cet ensemble est représenté par $2n$ nombres quand n désigne ses degrés de liberté. On voit ainsi que la description d'un pareil état exige certains absolus comme l'espace, le temps et la masse. En physique quantique, un état est simplement caractérisé par une fonction ϕ des coordonnées de cet état: c'est une fonction dans un espace de configuration, qui ne comporte pas des variables ayant un fondement intuitif ou rappelant des modèles physiques, et qui n'a pas à satisfaire quelque système particulier d'équa-

tions différentielles. C'est par des essais consécutifs qu'on peut attribuer à cette fonction le nombre de dimensions nécessaires au système.

Cette distinction recouvre des différences profondes que nous essayerons de mettre en lumière. Tout d'abord, la physique classique embrasse surtout des phénomènes macroscopiques, des faits d'expérience qui sont à notre échelle habituelle, même si elle cherche à pénétrer plus profondément dans la réalité. Ses constructions sont suggérées immédiatement par des faits d'expérience. Pour la physique quantique, au contraire, ce sont les phénomènes microscopiques qui l'intéressent: en les décrivant minutieusement, elle prétend rendre compte par là même de leurs effets macroscopiques qui tombent sous notre observation usuelle, et cela avec une plus grande précision. En raison de cette différence, il faudra envisager des méthodes nouvelles de symbolisation et de calcul.

La mécanique classique s'intéresse à tous les phénomènes et prend en tas des faits et des détails de types divers, essayant à grand'peine d'organiser ces éléments hétérogènes. Corps et particules sont soumis à des changements continus et sans limites dans leurs vitesses, leurs énergies et leurs positions. L'univers sensible est pris dans sa totalité et peut être décrit comme un ensemble cohérent de vitesses (ou de moments) et de positions de tous les corps à un moment donné. La thermodynamique classique semble s'écarter quelque peu de cette attitude, en ce qu'elle préfère partir des relations de pressions et de volumes, plutôt que des rapports de vitesses et de positions qui deviennent ainsi de pures constructions; de plus, elle bâtit les détails de son système sans avoir l'air de se soucier de leur contrepartie expérimentale; et enfin, elle semble être indifférente à l'interprétation déterministe ou indéterministe de ses résultats. Mais au fond, c'est bien le déterminisme qui l'emporte, et le souci de s'intégrer dans la conception classique de l'univers. Pour la physique quantique, d'autre part, il n'est plus question de limitations anthropomorphiques: c'est le mathématisme qui l'emporte, d'où une indifférence envers les conditions déterministes.

Ce point comporte des implications intéressantes. Ainsi, la physique classique accepte la régularité, la réversibilité et l'unicité des phénomènes. Sur la base des conditions initiales d'un système obtenues par l'observation, elle peut aisément prédire le résultat d'une expérience analogue, ou

l'état du système à une période future de son développement. C'est qu'elle postule une correspondance intime entre les éléments du calcul et les éléments des observations. Elle exprime donc ses prédictions en termes de nombres déterminés et définis. Or tel n'est pas le cas pour la physique quantique, qui prend une attitude plus modeste en acceptant un écart inéluctable entre les phénomènes comme tels et leur captation par l'homme: elle présume donc une certaine irrégularité, une irréversibilité, une sorte de hasard dans la production des phénomènes. Il ne s'agit pas ici de déterminisme ou d'indéterminisme au sens philosophique du terme; mais plutôt, comme nous le verrons dans nos conclusions, d'un état de fait du physicien qui ne peut pas se débarrasser de ses limitations en face d'une nature complexe. Aussi, au lieu d'exprimer ses résultats de façon univoque, la physique quantique s'appuie sur les probabilités et les statistiques.

C'est pourquoi les matériaux techniques des deux physiques manifestent d'importantes distinctions. La physique classique a besoin de points matériels (masses permanentes) reliés par des forces centrales, et comportant des valeurs continues, le tout en opération dans un médium continu (champs électromagnétiques, optique ondulatoire). La physique quantique, de son côté, pénètre dans le monde sous-atomique, en utilise le langage, mais se garde d'affirmer la réalité sensible des êtres qui provoquent ses équations. Débarrassée des conditions anthropomorphiques imposées par les faits macroscopiques, elle utilise le continu ou le discret suivant les besoins de ses constructions formelles; et chose étrange, les phénomènes viennent épouser parfaitement ce formalisme.

Enfin, la précision recherchée par la physique classique se trouve mise en relief par le nombre, être bien défini qui préfigure la rigueur de l'analyse. Tandis que l'indifférence apparente de la physique quantique s'accommodera mieux avec des formes comme les vecteurs, les tenseurs et les matrices, ou les opérateurs en général. Mais qu'on ne s'y laisse pas prendre; c'est le nombre qui est toujours recherché dans la description des phénomènes: seule la méthode varie, et c'est surtout ce qui compte pour marquer des différences.

En somme, ce qui caractérise la physique quantique c'est d'abord le fait de choisir les données à étudier; puis l'usage des opérateurs mathématiques à la place de nombres; et enfin la conception d'un état physi-

que en rapport avec l'utilisation des opérateurs, ce qui semble donner une certaine indétermination aux relations qu'on veut établir entre les phénomènes. Nous verrons comment ces caractères se manifestent dans la théorie des quanta.

Avec ces contrastes entre la physique classique et la physique quantique, on comprend pourquoi la première est considérée comme une théorie mécaniste et la seconde comme une théorie phénoménologique. En effet, les aspirations universalistes du déterminisme jurent avec les buts plus restreints, mais plus précis de l'indéterminisme méthodique de la physique quantique. Le principe phénoménologique qui supporte cette physique, ou plutôt cette microphysique, c'est l'impossibilité d'observer indirectement tous les caractères du monde sous-atomique tels qu'ils sont: l'intervention de l'observateur change inéluctablement telle ou telle circonstance du système étudié, et impose un ajustement mathématique qui donne la contrepartie formelle de l'indétermination apparente des phénomènes qu'on voudrait exprimer avec précision simultanément. Nous établirons dans nos conclusions dans quelle mesure ce principe affecte le problème de la causalité en physique et en philosophie.

II. — La Nature du Rayonnement.

Le rayonnement est un aspect du mouvement qui est lui-même l'état essentiel de l'être mobile en tant que mobile. Il convient donc d'en étudier avec soin la nature dans le cadre des phénomènes physiques qui le manifestent. Rappelons tout d'abord quelques notions utiles à ces développements.

On donne généralement le nom de *rayonnement* au mouvement des ondes électromagnétiques. Dans le vide, celles-ci se déplacent avec la vitesse c qui est celle de la lumière. Comme ces ondes sont capables de produire des phénomènes ou, ce qui revient au même, de faire du travail, elles possèdent une *énergie* qui représente cette capacité de travail. Leur *intensité* désigne l'énergie émise par seconde; et leur *fréquence* est donnée par le nombre de vibrations produites par seconde en un même point de l'espace. Enfin, la *longueur d'une onde* se définit comme la distance entre deux de ses sommets consécutifs. Il en résulte que les ondes sont d'autant plus courtes que leur fréquence est grande. Étant donné que les ondes

électromagnétiques appartiennent à une même famille, on ne peut les classifier que suivant leurs longueurs respectives: dans l'ordre de fréquence croissante, nous avons ainsi les ondes hertziennes (longues puis courtes), les rayons infra-rouges, les radiations visibles du rouge au violet, les rayons ultra-violets, les rayons-X, les rayons-γ, et peut-être d'autres encore. Nous admettons ainsi la communauté de nature de toutes ces radiations, sans les distinguer par des critères subjectifs.

Le comportement des diverses substances par rapport au rayonnement, permet de les classer entre deux extrêmes: les corps parfaitement réfractaires et les corps noirs. Les premiers réfléchissent complètement une radiation incidente; tandis que les seconds peuvent l'absorber complètement, quitte à l'émettre de nouveau sous l'influence de la chaleur. Dans la pratique, ces cas extrêmes ne sont jamais réalisés rigoureusement. La *loi de Kirchhoff* demande l'invariance du rapport entre le pouvoir d'émission et le coefficient d'absorption de toutes les substances, pourvu qu'on ait une même température, un même plan de polarisation, et une même fréquence de rayonnement.

Ce sont les observations et les expériences relatives au *rayonnement des corps noirs* qui ont amené peu à peu la science à poser la question des quanta. Du moment que ces corps peuvent émettre toute une série de radiations, on peut prévoir ou préparer des conditions favorables à leur étude. Nous pouvons donc imaginer un enclos aux parois parfaitement réfractaires et maintenu à une température constante: en introduisant dans cet enclos un corps noir suffisamment chauffé pour pouvoir émettre des radiations, il s'y produira un *équilibre de rayonnement* après un certain temps. En effet, le corps noir émettra bien des rayons, mais ceux-ci devant être réfléchis par les parois réfractaires, finiront par revenir au corps noir qui les absorbera de nouveau; et cet échange continuera jusqu'à ce que les capacités d'émission et d'absorption s'égalisent. La composition du rayonnement à l'intérieur de l'enclos restera dès lors constante. On peut établir sur ce point d'intéressantes analogies avec la théorie cinétique des gaz.

Ici, la loi de Kirchhoff permet de conclure que l'équilibre de rayonnement d'un enclos est indépendant de la nature du corps noir, et de la forme ou de la grandeur de l'enclos. Pour étudier alors les propriétés

d'une radiation particulière captée dans un réceptacle, il suffit de pratiquer une ouverture dans les parois de celui-ci, et de capter au passage le rayonnement qui s'en échappe, au moyen d'instruments enregistreurs capables d'en mesurer les différents éléments qui le caractérisent. Le problème consiste donc à trouver la loi exacte qui exprimerait les relations entre ces éléments.

Il va de soi que le meilleur moyen d'étudier expérimentalement le rayonnement, c'est d'en observer les effets. Parmi ceux-ci, la formation et la nature des raies spectrales sont l'un des plus définitifs. On sait, en effet, qu'un corps noir à une température donnée émet une série de lignes coloriées qu'on nomme son spectre, et qui fait l'objet de la spectroscopie. Car chaque élément émet un spectre qui lui est caractéristique: les raies du sodium, ou de l'or, ou de l'hydrogène sont toutes distinctes et permettent de révéler la présence de ces éléments dans un corps. On s'est d'abord attaché à calculer les fréquences des raies de chaque élément; puis on a réussi à établir entre les nombres qui mesurent ces fréquences certaines relations permettant de partager chaque spectre en séries de raies. La plus importante de ces relations est le Principe de Combinaison de Ritz, d'après lequel la différence de fréquence de deux raies quelconques d'un spectre est la fréquence d'une autre raie du même spectre. On a été ainsi amené à voir que les fréquences de raies spectrales sont des différences de nombres qu'on appelle des termes, et dont la loi de formation est analogue d'un élément à l'autre. On peut donc obtenir les fréquences de toutes les raies d'un spectre, si ses termes sont connus.

D'autre part, l'intensité qui est liée à ces fréquences, subit des variations très caractéristiques qui ont été l'objet de recherches expérimentales nombreuses et variées. Les difficultés se sont présentées non pas dans les expériences, mais dans l'explication de la distribution spectrale des intensités: on a bien pu rendre compte de certaines régularités, mais aucune théorie n'est encore définitive. Les méthodes quantiques, cependant, ont beaucoup servi à préciser la signification du spectre, tout en étant incapables d'offrir une explication définitive des origines du rayonnement.

D'une façon générale, cependant, on considère aujourd'hui la radiation comme l'effet des charges vibratoires contenues dans les corps noirs. Ces charges vibrent avec des fréquences diverses; et c'est la variation des

intensités relatives des différentes fréquences, qui provoque la distribution des intensités observées dans le spectre. Cette interprétation permet de rechercher la contrepartie mathématique des lois du rayonnement en étudiant le comportement théorique de systèmes vibratoires, dont on peut concevoir un grand nombre de types. Le plus simple d'entre eux est l'oscillateur harmonique linéaire: en considérant une grande quantité d'oscillateurs possédant toute une gamme de fréquences (à condition qu'ils se trouvent en équilibre thermique), on peut calculer la distribution des intensités parmi les différentes fréquences étudiées ainsi.

Les considérations faites jusqu'ici permettent déjà de poser la relation générale qui affecte les éléments connus. En posant i pour l'intensité, ν pour la fréquence, et T pour la température, on a: $i = F(\nu, T)$. Il s'agit alors de déterminer la valeur de la fonction $F(\nu, T)$ par des mesures appropriées. En raison de la complexité des phénomènes naturels et des limitations inévitables de nos moyens d'observation, on devait s'attendre à des déterminations diverses de cette fonction.

Au début, on avait trois moyens pour réduire ces divergences: 1° le critère de simplicité pour les lois mathématiques, qui porte à choisir comme base la plus simple des valeurs légitimement établies; 2° la *loi de Stéfan* affirmant que l'intensité de la somme totale des radiations dans un enclos, est proportionnelle à la température élevée à la quatrième puissance; 3° enfin, la *loi du déplacement* disant que l'accroissement de la température amène l'augmentation des intensités de tous les rayonnements envisagés dans une expérience, et le déplacement de l'intensité maximum vers de plus hautes fréquences. A propos de cette dernière loi, qui est due à Wien, on a observé que dans le phénomène de l'incandescence, un corps noir émet des rayons infra-rouges à une température basse; à 500° C il commence à donner des rayons monochromatiques; à 1.200° C le rayonnement est blanc; à 3.400° C, il atteint son intensité maximum; et au-delà, il se déplace vers les rayons ultra-violets et les radiations à fréquences supérieures.

En utilisant ces conditions et des considérations théoriques permises par la physique classique, Wien et Rayleigh aboutirent par des méthodes

diverses aux deux lois suivantes, où k est une constante, et c est la vitesse de la lumière dans le vide:

$$(Wien)\ i = \frac{\nu^3}{c^2} F\left(\frac{\nu}{T}\right) \quad (Rayleigh) \quad i = \frac{\nu^2}{c^2} k\, T.$$

Ces deux lois ne semblent être correctes qu'à des limites opposées de température et de fréquence. De plus, elles impliquent une importante distinction quand elles s'appliquent au phénomène des fluctuations incessantes qu'on observe dans le rayonnement pendant l'état d'équilibre statistique. Ainsi, la loi de Wien se comprend mieux en attribuant un caractère corpusculaire au rayonnement; tandis que la loi de Rayleigh reste en accord avec le caractère ondulatoire de la radiation, qui faisait prime en physique jusqu'alors depuis les vérifications expérimentales des hypothèses de Huyghens.

La thermodynamique classique, cependant, ne parvenait pas à rendre compte des différences de ces deux lois, et n'offrait aucun moyen de choisir l'une ou l'autre. Malgré tout le poids que la théorie ondulatoire donnait à celle de Rayleigh, les implications de l'effet photo-électrique découvert en 1887 par Hertz, permettaient des spéculations légitimes dans le sens corpusculaire. On pensait déjà aux éléments discrets de la lumière et du rayonnement en général, auxquels on allait bientôt donner le nom de *photons*. Sans quelque intuition hardie, la physique théorique restait en panne avec ses difficultés. C'est alors que Planck a pensé que la vraie loi devait être intermédiaire aux deux autres.

En conformité avec le phénomène de l'équilibre du rayonnement et la loi de Kirchhoff, Planck utilisa un modèle schématique pour représenter l'émission et l'absorption de la radiation par la matière. Ainsi la matière était représentée par un groupe d'oscillateurs formés d'électrons vibrant suivant des droites; chacun de ces oscillateurs étant caractérisé par une fréquence déterminée, et capable d'émettre ou d'absorber le rayonnement possédant cette fréquence exclusivement. Quant à la méthode suivie, Planck a parcouru les étapes suivantes: 1° dérivation théorique de la Loi de Rayleigh par le comportement des oscillateurs; 2° analyse minutieuse de chaque détail de cette dérivation pour découvrir à quel moment se produirait un écart entre les hypothèses classiques et l'expérience; 3° dé-

termination de cet écart au moment où la théorie classique suppose la variation continue de l'énergie d'un oscillateur durant le rayonnement; 4° remplacement de cette hypothèse par le principe de la discontinuité de cette variation; 5° enfin, traduction mathématique de ces idées par des substitutions et des additions appropriées aux formules classiques.

Le rayonnement étant donc discontinu, l'action des électrons varie par des quantités multiples d'une constante naturelle h qui vaut 6.5×10^{-27} erg-secondes: c'est la *constante de Planck,* qui marque une valeur critique et définie pour le concept d'action, et que l'on retrouve toujours dans les calculs basés sur l'hypothèse de la discontinuité de l'énergie. Or, d'après le principe de la moindre action de Maupertuis, l'action d'un électron vibrant avec une énergie E serait $\int mvds = E/\nu$. D'autre part, l'énergie totale d'un oscillateur de fréquence ν prend les valeurs entières successives, 0, $h\nu$, $2h\nu$, $3h\nu$, $nh\nu$ . . . dans lesquelles $h\nu$ représente la quantité indivisible ou *quantum* d'énergie. On peut alors montrer que l'énergie moyenne d'un oscillateur en équilibre statistique n'est plus kT comme le veut la physique classique, mais:

$$\frac{h\nu}{e^{\frac{h\nu}{kT}} - 1} \quad \text{ce qui donne } i = \frac{h\nu^3}{c^2} \times \frac{1}{e^{\frac{h\nu}{kT}} - 1} \quad (\textit{Loi de Planck})$$

en remplaçant kT par sa nouvelle valeur dans la Loi de Rayleigh.

Il est facile de voir que la loi de Planck revient à celle de Rayleigh si T est grand et ν est petit; et qu'elle dégénère en celle de Wien lorsque T est petit et ν est grand. D'autre part, on peut aussi remarquer que si h est infiniment petit, $h\nu/kT$ devient aussi très petit; et que dans un univers où h serait infinitésimal, les phénomènes quantiques seraient oblitérés, ce qui nous ferait revenir à la théorie classique. Mais comme h a une valeur déterminée, notre univers doit donc être décrit avec plus de précision que ne le permet la physique traditionnelle.

Cette découverte de Planck sur la discontinuité de l'énergie allait franchement à l'encontre de la théorie bien établie de Maxwell sur la continuité des ondes et des champs électromagnétiques. Elle posait donc directement la question de la nature du rayonnement en général: était-il

continu ou discontinu? Au début, Planck proposait un compromis: « Lorsque l'énergie d'un oscillateur est émise par quanta, les équations de Maxwell retiennent leur validité dans l'espace environnant, mais seulement à une certaine distance de l'oscillateur . . . Ces équations doivent être modifiées à l'intérieur de l'oscillateur ou dans son voisinage immédiat » (congrès de 1911 à l'*Institut Solvay*). Mais à la même époque, Einstein prenait une attitude plus radicale en maintenant que le rayonnement se propage toujours par quanta jusqu'à ce qu'il vienne en contact avec la matière. Un peu plus tard, cependant, il était amené à modifier ce point de vue, et à reconnaître une double nature au rayonnement: ondulatoire aussi bien que corpusculaire. D'importantes expériences vinrent bientôt appuyer ces conceptions.

Déjà les idées de Planck se voyaient confirmées par des expériences relatives à la chaleur spécifique des solides et à la chaleur spécifique des gaz. Les plus belles preuves furent fournies par l'effet photo-électrique et par l'effet Compton, comportant tous deux le contact d'ondes lumineuses avec un obstacle matériel. Le premier effet se produit lorsque des rayons-*X* (ou des rayons de lumière) tombent sur un métal comme le zinc ou le sodium: les électrons qui s'échappent par choc de la surface métallique ont une vitesse presque aussi grande que celle des électrons cathodiques qui produisent les rayons-*X*. Or ce phénomène ne peut pas bien s'expliquer en termes d'ondes: il devient intelligible en supposant que les rayons-*X* (et la lumière en général) sont formés de particules qui choquent les surfaces métalliques et qui conservent jusque-là une même énergie pendant tout leur parcours. Dans l'effet Compton, on peut observer que les rayons-*X* en contact avec une surface métallique se dispersent dans des directions déterminées, comme ce ne peut être le cas que pour des particules se dispersant après une collision avec d'autres particules.

Le succès des conceptions quantiques s'accrût bientôt avec leur application à la théorie de l'atome. En physique, d'ailleurs, la nature du rayonnement et la structure de la matière sont des problèmes corrélatifs. Car si cette science a pour objet l'être matériel mobile, elle doit se prononcer systématiquement aussi bien sur la composition que sur le mouvement de cet objet.

III. — La Structure de l'Atome.

Les êtres matériels qui sous-tendent les phénomènes étudiés par la théorie des quanta, sont un affinement de nos idées récentes sur le monde sous-atomique. Si les intuitions géniales des philosophes abdéritains ont pris corps dans les réalisations savantes de l'atomisme classique, la science curieuse et inquiète n'a pas voulu s'en tenir à l'atome comme l'élément dernier de la matière. Ainsi trois phénomènes en particulier sont venus révéler la nature discontinue et complexe de l'atome lui-même: ce sont la dissociation des atomes par l'électrolyse, la désagrégation atomique par la radio-activité, et enfin la constitution isotopique des éléments chimiques.

La dissociation électrolytique a montré l'existence de relations intimes entre la matière et l'électricité, et le caractère discontinu de la structure de cette dernière. De plus, l'analyse des rayons cathodiques a fait voir que cette radiation comporte des particules extrêmement petites, animées d'une vitesse considérable, et portant chacune une charge d'électricité négative égale à la charge positive de l'hydrogène prise comme unité: ce sont ces granules d'électricité négative qui portent le nom d'électrons. D'autre part, les expériences sur les substances radio-actives ont prouvé que leurs atomes émettent continuellement des rayons de plusieurs sortes: les rayons-γ en particulier ne sont que des courants rapides d'électrons. Enfin l'étude des isotopes a démontré que des substances radio-actives ayant des poids atomiques différents, se ressemblent si bien que l'analyse chimique ne peut révéler aucune distinction entre leurs propriétés: et comme les poids atomiques des isotopes sont toujours des nombres entiers et des multiples du poids de l'hydrogène, on a pensé que tous les atomes indistinctement ne seraient que des condensations diverses d'atomes d'hydrogène.

Il restait alors à organiser ces faits et ces indications de façon à présenter un modèle d'atome pouvant satisfaire toutes les descriptions et tous les calculs de phénomènes physico-chimiques. Ce fut J. J. Thomson qui construisit ce premier modèle d'atome: au centre un noyau chargé positivement; tout autour des surfaces sphériques et concentriques d'électrons dont les oscillations autour de positions fixes produiraient les lignes caractéristiques des spectres des divers éléments. Mais on s'aperçut bientôt

que ce modèle ne pouvait pas expliquer la grande variété des lignes spectrales et leurs relations, qu'il ne donnait pas une interprétation satisfaisante des isotopes, et qu'il ne fournissait pas des valeurs exactes pour la dispersion des particules alpha.

Ce furent justement des expériences sur ce dernier phénomène de dispersion, qui portèrent Rutherford à proposer un second modèle d'atome: au centre un noyau chargé positivement; tout autour des électrons tournant dans des orbites, comme un système solaire en miniature; et enfin des espaces vides entre ces orbites. C'est le noyau de l'hydrogène, ou proton, qui constitue l'unité de charge positive. Le poids atomique d'un élément indiquerait ainsi le nombre de ses protons; et son nombre atomique donnerait le nombre de ses électrons. Il en résulte, pour reprendre une hypothèse émise par Prout en 1815, que l'hydrogène serait la matière primordiale servant à la construction de toutes les substances. Avec ce modèle d'atome, l'isotopisme s'expliquait facilement: les propriétés chimiques d'une substance seraient déterminées uniquement par le nombre et le mouvement de ses électrons, et non point par son poids atomique: c'est pourquoi les isotopes ont un même nombre atomique tout en ayant des poids atomiques différents. De même ce modèle pouvait rendre compte de la différence entre une réaction chimique et la radio-activité: la première n'affecte que les électrons d'un atome; tandis que la seconde provoque la désintégration du noyau. Mais la construction de Rutherford présentait une grave difficulté: en tournant dans leurs orbites, les électrons doivent émettre de l'énergie et finir par tomber dans le noyau et disparaître. Or cette conséquence est contredite par l'expérience: les lignes spectrales d'un élément ne se déplacent pas constamment vers l'infra-rouge, ce qui serait nécessaire au cas où il se désintégrerait; et les atomes gardent généralement leur permanence.

C'est pour éviter ces fausses conséquences que Bohr établit sa célèbre théorie de l'atome, qui bouscule certaines conceptions fondamentales de la physique classique, et qui nous porte au seuil même de la théorie des quanta. Adoptant l'idée émise en 1900 par Planck sur l'émission discontinue de l'énergie, Bohr a voulu poser les conditions pour que les électrons n'approchent pas en spirales jusqu'au noyau, et par conséquent, pour qu'ils n'émettent pas continuellement de l'énergie. D'où cette double

hypothèse: tout d'abord le nombre des orbites autour d'un noyau est limité, et les électrons qui tournent dans une même orbite n'émettent pas d'énergie; c'est ce qui produit la stabilité ou la permanence de l'atome. D'autre part, l'action d'une force extérieure serait nécessaire pour qu'un électron change d'orbite; et c'est pendant ce changement que l'atome absorbe ou émet de l'énergie, suivant une quantité bien définie qui égale la différence entre les niveaux d'énergie des orbites respectifs: cette émission d'énergie se ferait donc par paquets ou quanta. Ce ne sont donc plus la matière et l'électricité seulement qui seraient discontinues, mais l'énergie également: cette conception révolutionnaire se trouve ainsi à la base des progrès de la physique récente.

A l'aide de cette double hypothèse et de ses développements mathématiques, l'atome de Bohr a pu rendre compte des phénomènes connus d'une manière satisfaisante et bien mieux que d'autres hypothèses concurrentes. En particulier, il pouvait expliquer l'origine et les caractères des lignes spectrales par la chute d'un électron d'une orbite à l'autre: lorsqu'un seul électron tombe ainsi, l'énergie émise marque une ligne du spectre; et lorsque plusieurs électrons sautent dans une même orbite de leurs orbites respectives, ils engendrent aussitôt toute une série de lignes spectrales. Et les calculs relatifs à la fréquence de ces lignes s'accordent parfaitement avec les conséquences de cette nouvelle théorie atomique. De plus, celle-ci permet de déterminer le rapport entre la masse de l'électron et celle du noyau avec autant d'exactitude que d'autres méthodes. Mais elle devait bientôt rencontrer aussi certaines difficultés: l'observation ne tarda pas à révéler dans le spectre presque deux fois autant de lignes que ne le permettait le modèle de Bohr; et cet obstacle n'était pas éliminé en modifiant la forme des orbites électroniques.

C'est ici que Sommerfeld vint apporter certains compléments à la théorie de Bohr en appliquant la loi de relativité d'Einstein aux orbites électroniques de l'atome. Dans une orbite elliptique, la vitesse de l'électron varie d'un maximum (près du noyau) à un minimum (position la plus éloignée du noyau) ; de sorte que le grand axe de l'ellipse doit tourner dans un plan passant par un des foyers comme centre. Le mouvement de l'électron comporte ainsi deux périodicités: celle de son rapprochement et de son éloignement du noyau, et celle de la rotation du grand

axe de l'ellipse. C'est pourquoi un électron tombant de son orbite dans une orbite elliptique ayant un niveau d'énergie déterminé, doit émettre un rayonnement d'une fréquence différente de celle qui correspondrait à sa chute dans une orbite circulaire de même niveau d'énergie. Cette différence produit les effets observés dans la constitution du spectre, et que la théorie de Bohr n'arrivait pas à expliquer.

De plus, les précisions de Sommerfeld rendaient compte avec plus d'exactitude des effets de Zeeman et de Stark, qui avaient défié jusqu'alors les efforts d'explication. Le premier phénomène montre que lorsqu'une source de lumière est placée dans un champ magnétique extérieur, presque toutes les raies de son spectre se décomposent en des lignes polarisées. Et l'effet de Stark manifeste que dans un champ électrique puissant, les raies spectrales de l'hydrogène se décomposent aussi en des lignes polarisées, lorsqu'elles sont vues dans une direction transversale au champ.

Si la théorie de l'atome de Bohr, par ses belles applications, a provoqué un changement radical dans la conception de la matière et de son mouvement, en faveur des idées quantiques, par contre, elle n'a pu atteindre le degré d'universalité que certains en espéraient. Elle permettait bien toutes les prévisions au sujet de l'atome d'hydrogène, mais elle était insuffisante pour justifier des constitutions électroniques différentes, comme celle de l'atome d'hélium. Ainsi, elle ne pouvait pas rendre compte de la multiplicité des raies spectrales de certaines substances comme les alcalis, de la phase anormale du phénomène de Zeeman, des énergies stationnaires des atomes à plusieurs électrons, de l'effet Ramsauer relatif à la facilité du passage des électrons animés d'une certaine vitesse à travers les gaz, ou encore du phénomène de la dispersion des électrons. De nombreux physiciens sont venus proposer des améliorations à la suite de Bohr. Mais chaque fois, le symbolisme se compliquait de suppositions établies pour les besoins de la cause et n'ayant pas de contrepartie directe dans l'expérience.

Tel est le cas du pivotement ou *spin* de l'électron et du principe de correspondance de Bohr. Cette dernière hypothèse a été imaginée pour rendre compte de certaines particularités des raies spectrales. D'après la théorie originale de l'atome de Bohr, le calcul prédisait certaines raies qui n'étaient pas observables: au début il fallait donc les éliminer au moyen

de règles de sélection artificielles. De même, cette théorie ne permettait pas de prévoir toutes les intensités observables des raies. Ces hiatus semblaient être reliés aux sauts quantiques de l'électron qu'il fallait donc mieux organiser. Or dans certains cas, le calcul des intensités d'après les méthodes classiques donnait des résultats meilleurs. On pressentait ainsi que le comportement discontinu de l'atome de Bohr et le mouvement continu de l'atome classique se rapprochaient souvent, si bien que les résultats des calculs pouvaient être interchangeables: on pouvait ainsi établir entre eux une correspondance.

C'est ainsi que Bohr a proposé de faire correspondre les indications de la théorie classique pour ces intensités qu'il ne pouvait pas déterminer avec ses propres principes, avec tous les états quantiques: on met ainsi en correspondance avec toute raie calculée par Bohr un multiple de la fréquence du mouvement classique de l'électron. Il est intéressant de constater pourtant que, malgré son caractère arbitraire, le principe de correspondance a guidé les intuitions de De Broglie, de Schroedinger, de Heisenberg et de Dirac qui ont eu pour résultats, mais non pour dessein, de donner des expressions meilleures de ce principe. Ajoutons qu'au point de vue méthodologique, il était singulier de chercher à caractériser la discontinuité du monde microphysique par la continuité observée à l'échelle macroscopique des phénomènes: l'inverse aurait dû être plutôt le cas.

Quant au *spin* de l'électron, cette hypothèse a été émise par Uhlenbeck et Goudsmit pour éviter les difficultés présentées par la phase anormale du phénomène de Zeeman. Elle suppose que l'électron a non seulement un mouvement autour du noyau de l'atome, mais encore une rotation (*spin*) autour de son propre axe: il agirait ainsi comme un petit aimant s'ajustant en accord ou en désaccord avec un champ extérieur, et produisant ainsi dans chaque cas des variations d'énergie. Cette supposition a d'ailleurs été adoptée également par Schroedinger, et se trouve aussi développée dans la synthèse généralisée de Dirac.

Entre-temps, on comprend que le modèle de l'atome de Bohr soit devenu trop complexe et trop artificiel pour les faits dont il devait rendre compte. On y parlait d'orbites, de cercles et d'ellipses, alors qu'il ne s'agissait que de niveaux d'énergie. D'ailleurs l'œil humain ne pouvait pas pénétrer dans les mystérieuses profondeurs sous-atomiques: il était donc

impossible d'établir des relations exactes entre les raies spectrales observées, et les orbites, diamètres, inclinaisons et excentricités des électrons qui les produisaient. En somme, l'atome de Bohr n'avait plus de signification physique: il n'était qu'un système pour calculer certains phénomènes. Ne pouvant pas changer ces derniers, il restait donc à trouver un meilleur système de calcul et des relations plausibles entre le symbolisme et les expériences. D'où la double tentative de la mécanique ondulatoire et de la mécanique matricielle que nous devons maintenant considérer.

IV. — La Mécanique ondulatoire.

L'histoire de la physique donne une part importante aux conceptions ondulatoires. Depuis Huyghens surtout, elles s'étaient assuré un grand crédit dans les descriptions sensibles et mathématiques du mouvement de la matière. En reprenant certaines de ces idées, et en les ajustant aux problèmes récents du rayonnement et aux hypothèses quantiques, Louis de Broglie vint à proposer en 1924 la théorie féconde de la mécanique ondulatoire. Celle-ci se présente comme le développement mathématique donné par De Broglie à une hypothèse qu'il avait imaginée au sujet des électrons; et il convient de noter que sans l'armature mathématique donnée par son auteur à ses intuitions, on n'aurait pas eu alors la mécanique ondulatoire.

Les travaux de Planck et leur confirmation par l'explication de l'effet Compton et de l'effet photo-électrique, comme nous l'avons vu, reconnaissent une nature corpusculaire à la lumière et au rayonnement en général. Mais alors, puisqu'on attribue un caractère discontinu à ce qui était considéré jusqu'alors comme continu, ne pourrait-on pas formuler la réciproque en donnant une propriété ondulatoire aux électrons? En d'autres termes, de même que les photons sont portés par des ondes de rayonnement, de même on pourrait concevoir la matière elle-même portée par des ondes: ainsi le caractère corpusculaire de la lumière et le caractère ondulatoire de la matière seraient les aspects complémentaires d'une même réalité. Telle est l'idée générale qui a guidé De Broglie à étendre les frontières de la mécanique. Essayons d'en préciser l'élaboration.

Au premier abord, il semble qu'il y ait quelque répugnance à combiner des concepts aussi contradictoires que ceux du discret et du continu, dans la représentation des phénomènes sensibles. C'est pourquoi De Broglie demande tout d'abord d'abandonner l'idée de particule ou de point matériel comme une substance, et de la considérer comme une simple « phase d'onde » dont on pourrait calculer la vitesse, l'énergie, la fréquence, et toutes les valeurs corrélatives. Comme il s'agit d'établir les soubassements formels de la nature, il ne faut pas s'embarrasser au départ d'intuitions sensibles qui gêneraient notre construction mathématique. Celle-ci une fois élaborée, l'expérience viendra pour la confondre ou la confirmer. Dans le cas qui nous occupe, nous verrons comment les phénomènes lui ont donné crédit.

D'après l'hypothèse quantique, l'énergie d'un photon est proportionnelle à sa fréquence suivant un facteur entier qui est la constante h de Planck. En étendant cette règle à la physique tout entière, on peut dire que la fréquence du phénomène vibratoire lié à un point matériel est proportionnelle à l'énergie de ce point suivant le même facteur h de proportionnalité. Appelons E l'énergie totale d'une particule, v sa vitesse, p son moment (qui est un vecteur), ν la fréquence de sa vibration, V la vitesse de l'onde liée à cette particule, et λ la longueur d'onde, ces grandeurs sont liées par les relations suivantes:

$$E = h\nu; \quad \text{et } \vec{p} = \frac{h\nu}{V} = \frac{h}{\lambda} \qquad (1).$$

Et en tenant compte des ajustements requis par la théorie de la relativité pour le mouvement de points matériels (avec m représentant la masse et c la vitesse de la lumière), on obtient:

$$E = \frac{m_0 c^2}{\sqrt{1 - \frac{v^2}{c^2}}} = h\nu; \quad \text{et } \vec{p} = \frac{m_0 v}{\sqrt{1 - \frac{v^2}{c^2}}} = \frac{h\nu}{V} \qquad (2).$$

On remarquera que ces relations donnent comme vitesse de l'onde la valeur $V = c^2/v$ qui montrerait que cette vitesse serait supérieure à celle de la lumière, hypothèse que rejette la théorie de la relativité. Mais De Bro-

glie tourne cette difficulté en niant toute énergie à l'onde qui agirait comme un pilote pour le point matériel, qui seul possède une énergie obéissant au principe de relativité. Plus tard, De Broglie améliora ses formules en représentant le mouvement d'une particule non point par une seule onde, mais par un groupe d'ondes de fréquences légèrement différentes comportant une fréquence moyenne, et se propageant avec des vitesses différentes: il a pu ainsi montrer que la vitesse du point de phase commune de ces ondes est justement égale à la vitesse de la particule.

Les considérations faites jusqu'ici conviennent à un champ libre de toute action, et se rapportent au mouvement d'une seule particule. De Broglie développa sa théorie en y introduisant des champs de force, et en considérant des groupes de particules produisant des familles de trajectoires dans leur mouvement. Avec ces conditions nouvelles, les formules des grandeurs envisagées deviennent un peu plus compliquées. Mais en même temps elles se rapprochent davantage des circonstances complexes des phénomènes.

Ainsi un des succès de ces travaux a été le calcul de la longueur d'onde, que des expériences ultérieures ont vérifié. Pour cela De Broglie suppose que l'énergie E d'une particule et sa fréquence considérée comme une onde, sont liées par la relation quantique bien connue $E = h\nu$. En combinant avec celle-ci la relation einsteinienne entre la masse et l'énergie d'une particule libre, soit $E = mc^2$, on obtient $h\nu = mc^2 = mvV$; et comme $V/v = \lambda$, on obtient la valeur $\lambda = h/mv$ pour la longueur d'onde. La vérification la plus éclatante de ces déductions a été donnée par les expériences de Davisson et de Germer sur des courants d'électrons passant à travers un cristal. Les ondes liées à ces électrons se diffractent: or la photographie a reconnu des maxima de densité dans la répartition des électrons justement là où le calcul prévoit des maxima d'intensité pour les ondes diffractées. Une autre confirmation de l'hypothèse de De Broglie a été donnée par la description des états stationnaires de l'atome de Bohr, en fonction de la conception ondulatoire. Nous signalerons enfin une conséquence du calcul de la longueur d'onde, qui se conforme aux « relations d'incertitude » que nous discuterons plus loin.

Supposons qu'une particule se trouve quelque part dans un intervalle Δx: les ondes qui le représentent doivent donc être localisées en ce

point et disparaître en dehors de lui. La seule façon d'éliminer des ondes d'un point de l'espace, c'est de leur permettre de se mêler d'une certaine manière pour se détruire mutuellement: donc il faut que les ondes de notre particule interfèrent aux points extrêmes de Δx et en dehors d'eux. Soient maintenant deux ondes ayant λ_1 et λ_2 comme longueurs respectives et se renforçant l'une l'autre au point-milieu de Δx; pour qu'elles puissent s'annuler aux points extrêmes de cet intervalle, la moitié de celui-ci doit contenir au moins une demi-onde de plus de l'une des deux ondes que l'autre. Ainsi donc

$$\frac{\Delta x}{\lambda_1} - \frac{\Delta x}{\lambda_2} \geq 1, \text{ ou } \Delta x . \Delta \left(\frac{1}{\lambda}\right) \geq 1 \qquad (3).$$

$$\text{Mais } \Delta \left(\frac{1}{\lambda}\right) = \frac{\Delta p}{h}. \text{ Donc } \Delta x . \Delta p \geq h \qquad (4)$$

en vertu de la formule donnée $\lambda = h/mv$ dans laquelle le moment mv est remplacé par p. Cette dernière inégalité exprime justement la relation d'incertitude, indiquant l'impossibilité de calculer simultanément la position et le moment d'un électron.

La théorie développée par De Broglie introduisit donc d'importantes idées et une précieuse méthode d'attaque dans la mécanique quantique. Mais elle n'exprime pas le dernier mot qu'on puisse prononcer sur le comportement des éléments sous-atomiques. Si elle explique les caractères des orbites les plus simples des électrons, elle ne donne pas la clef des détails minutieux des raies spectrales. C'est que dans ses suppositions, De Broglie a suivi aussi fidèlement que possible les termes du principe de Fermat, relatif à l'intervalle de moindre action d'une onde, et qui implique le mouvement rectiligne de la lumière. Or ce principe n'est qu'une approximation; car le rayonnement lumineux manifeste des trajectoires plus complexes. Il s'agissait donc d'étendre ces conceptions et de les généraliser: ce fut la tâche entreprise par Schroedinger avec un remarquable succès.

L'extension donnée par Schroedinger aux idées de De Broglie peut être considérée comme l'analogue de l'extension donnée par Huyghens aux idées de Fermat sur la propagation des ondes. Comme nous venons

de le dire, Fermat établit ses calculs sur la notion de la propagation rectiligne de la lumière; tandis qu'Huyghens pose comme principe que de tout point touché par un rayon lumineux, de nouvelles ondes se propagent dans toutes les directions avec une vitesse égale à celle du rayon original. De même, alors que De Broglie se borne aux détails des ondes dans le voisinage de l'orbite d'un électron, Schroedinger considère la distribution des ondes à travers l'espace entier. D'ailleurs, il n'y a pas de raison valable pour empêcher une onde de s'étendre dans toutes les directions, et par conséquent de remplir l'espace entier, même si pour des considérations techniques nous pouvons placer certaines restrictions sur le mouvement des ondes. Les préoccupations de Schroedinger sont ainsi plus proches des phénomènes.

Le point de départ de Schroedinger est donc simple: il veut déterminer quels genres d'ondes peuvent exister en permanence dans le champ de force qui entoure le noyau de l'atome; et pour cela, il veut établir l'équation qui représente la propagation des ondes de De Broglie dans un champ de force quelconque. Ces ondes permanentes, qui donnent sa stabilité à l'atome, doivent être stationnaires, ou si l'on veut de genre vibratoire. Pour commencer par un cas simple, établissons l'équation pour une particule se mouvant librement d'après des conditions classiques; pour cela, nous partons de l'équation de D'Alembert pour toute vibration

$$\frac{\delta^2 u}{\delta x^2} + \frac{\delta^2 u}{\delta y^2} + \frac{\delta^2 u}{\delta z^2} - \frac{1}{V^2}\frac{\delta^2 u}{\delta t^2} = 0 \qquad (5).$$

Ici $u\ (x, y, z, t)$ est une fonction de x, y, z, t définissant à chaque point (x, y, z) de l'espace et à chaque instant t la vibration due à l'onde, et V représente la vitesse de propagation de l'onde au point (x, y, z). D'autre part, la fonction u qui doit représenter une onde sinusoïdale, forme habituelle de sa propagation, peut être définie par la fonction:

$$u = \psi\ (x, y, z)\ \cos 2\pi\nu t \qquad (6)$$

où ν désigne la fréquence de l'onde. La fonction $\psi\ (x, y, z)$ représentant l'amplitude de la vibration, n'est pas encore connue; mais on peut déterminer une des conditions auxquelles elle doit satisfaire en substituant la valeur de u donnée par (6) dans (5), soit:

$$\frac{\delta^2\psi}{\delta x^2} + \frac{\delta^2\psi}{\delta y^2} + \frac{\delta^2\psi}{\delta z^2} + \frac{4\pi^2\nu^2}{V^2}\psi = O \qquad (7).$$

La valeur de ν^2/V^2 peut s'établir par des méthodes classiques en fonction de la masse et de l'énergie de l'électron. En désignant par M cette masse et par E_t et E_p l'énergie totale et l'énergie potentielle respectivement, on obtient:

$$\nu^2/V^2 = 2\,M\,(E_t - E_p)\,/h^2 \qquad (8).$$

En substituant (8) dans (7), il vient:

$$\frac{\delta^2\psi}{\delta x^2} + \frac{\delta^2\psi}{\delta y^2} + \frac{\delta^2\psi}{\delta z^2} + \frac{8\pi^2 M}{h^2}(E_t - E_p)\,\psi = O \qquad (9).$$

C'est l'équation de Schroedinger établie comme une première approximation pour le mouvement d'un point matériel. On peut l'améliorer en y faisant intervenir les précisions exigées par la théorie de la relativité, concernant les rapports entre la masse et la vitesse de la lumière pour tout mouvement. On peut également donner à cette équation des formes diverses, selon qu'elle s'applique à un mouvement central, à un oscillateur linéaire, à un rotateur, à une fonction où l'état d'un système dépend du temps, ou à toute autre combinaison de données physiques. Toutes ces formes laissent voir la possibilité d'établir cette équation en termes généraux: en effet, elle s'écrit $H\,\psi\,[\lambda] = E\,[\lambda]\,\psi\,[\lambda]$ où H est un opérateur lié à des niveaux d'énergie. C'est là un type d'équation différentielle qui se rattache à la forme générale de Sturm-Liouville, et qui a d'importantes applications en physique.

On sait que pour toute équation différentielle, on peut trouver des solutions finies, universelles et continues seulement si le paramètre contenu dans l'équation a des valeurs définies. Dans l'équation de Schroedinger, le paramètre possède ou bien une valeur positive quelconque, ou une série discontinue de valeurs négatives: or ces dernières correspondent aux valeurs d'énergie des orbites quantiques de Bohr. De sorte que cet extraordinaire problème physique de la quantisation de l'énergie se trouve réduit à un problème mathématique concernant des équations différentielles. C'est ce qui fait dire à Schroedinger que les phases des mouve-

ments électroniques dans l'atome ne doivent pas être regardées comme ayant une valeur sensible.

Cette poussée idéaliste vers le symbolisme se trouve également renforcée par d'autres considérations. En introduisant des conditions mathématiques empruntées à la théorie de la relativité dans les équations de Schroedinger, et en étendant celles-ci à des systèmes comprenant plus d'un électron, les ondes envisagées dans ces équations sortent de l'espace commun tridimensionnel pour se projeter dans des espaces de configuration à plusieurs dimensions, en comptant trois dimensions pour chaque particule. Ainsi pour un atome qui possède un noyau et deux électrons, il doit être décrit dans un système à neuf dimensions; de même, un atome qui a un noyau et 92 électrons, ne peut être décrit que dans un espace à 279 dimensions. Ainsi les ondes deviennent de simples véhicules d'équations compliquées; et les mathématiques les plus éloignées de l'intuition sensible, viennent exprimer des relations quantitatives entre des phénomènes. Mais De Broglie et Schroedinger nous avaient déjà avertis que leurs ondes n'ont aucune signification réelle. Nous verrons plus tard les conséquences épistémologiques de cette remarquable situation.

En attendant, il est possible de donner une interprétation physique à la synthèse de Schroedinger. Prenons pour cela l'analogie de la corde vibrante: si elle donne un ton fondamental dans sa vibration totale, elle vibre aussi dans des portions définies (moitié, tiers, quart et ainsi de suite) de sa longueur, ce qui produit des harmoniques qui donnent sa qualité au ton fondamental. La séparation entre deux portions de la corde vibrante s'appelle un node: les points nodaux sont les points de moindre vibration. En généralisant ces considérations, on peut envisager des surfaces vibrantes avec des lignes nodales, et des volumes vibrants avec des surfaces nodales, et ainsi de suite. On peut alors étudier un système quelconque en vibration, définir son état en donnant les conditions initiales de sa vibration fondamentale, et étudier en particulier tel ou tel point du système.

De même, par analogie, dans le monde sous-atomique qui préoccupe Schroedinger, un électron en mouvement dans un champ de force est ainsi remplacé par un champ d'ondes très étendu et variable. Cet électron n'est alors qu'une région locale de vibration maximum, un vérita-

ble « centre d'ouragan » nucléaire. Le noyau de l'atome est le centre du champ d'ondes qui possède une configuration nodale dépendant de l'état d'excitation de l'atome. Les « sauts quantiques » arbitraires des électrons de Bohr s'expliquent ainsi naturellement comme les « tons différentiels » qui résultent de l'accord de deux vibrations simultanées. Comme une vibration se fusionne avec une autre, la différence d'énergie se manifeste comme une onde électromagnétique; et c'est ce qui produit le rayonnement de l'atome. Avec cette conception de la radiation, il n'est donc plus besoin de conditions quantiques: les valeurs quantiques discrètes dérivent des ondes données, de même que les harmoniques dérivent de la vibration d'une corde. Or c'est cet état de choses que la théorie et les équations de Schroedinger décrivent d'une manière heureuse.

Ainsi donc, la théorie du rayonnement de Schroedinger est basée sur sa conception d'un vrai nuage chargé négativement et remplissant d'une manière continue tout l'espace où De Broglie mettait ses ondes. Ce nuage de corpuscules possède naturellement une infinité de mouvements possibles; et sa densité est proportionnelle à l'intensité du train d'ondes qui l'exprime. La description mathématique de ces détails et de leurs implications, qui est facile à suivre, révèle des relations entre les fréquences, les intensités, les polarisations et les énergies, qui sont d'autant plus importantes qu'elles s'ajustent entre elles sans faire appel à des postulats artificiels comme les hypothèses de Bohr du principe de correspondance ou des conditions de fréquence. Cette description technique a su même interpréter les phases diverses du phénomène de Zeeman, en introduisant dans les calculs les conditions du *spin* de l'électron. Aussi la synthèse de Schroedinger expliquait plus complètement les phénomènes sous-atomiques, et donnait l'espoir d'une permanence relative.

Malgré ses réussites, cette théorie ne tarda pas à rencontrer des difficultés, à susciter des critiques, et à provoquer ainsi des améliorations intéressantes à plusieurs points de vue. Ainsi, le comportement du nuage de corpuscules était par trop simplifié pour satisfaire au mouvement des ondes: les paquets d'ondes doivent avoir une tendance à se disperser; alors que Schroedinger les localisait en un tout cohérent, en raison du type d'oscillateur qu'il avait soumis à l'analyse mathématique. L'énergie de l'électron, ou du train d'ondes qui le remplace, devrait donc présenter des

différences en raison de cette dispersion, qui indique une certaine instabilité interne du nuage de corpuscules. D'autre part, la multitude de dimensions requises pour décrire le comportement d'atomes composés d'un grand nombre de particules, oblige les ondes à se mouvoir dans un hyperespace qui leur enlève toute réalité. Des objections de ce genre indiquent une liaison précaire des notions de particules et d'onde dont les caractères essentiels ne vont pas bien ensemble: en somme, la synthèse de Schroedinger ne fait pas disparaître la césure bien définie qui sépare la conception ondulatoire de la vision corpusculaire de la matière. Et cependant, il fallait sauver le principe même de la mécanique ondulatoire fécondé par les idées quantiques, en raison de sa meilleure convenance aux phénomènes que les théories précédentes. Nous en venons ainsi à l'interprétation de Max Born, qui fait entrer des considérations probabilitaires dans la mécanique ondulatoire.

Pour comprendre le sens de cette interprétation, prenons l'analogie offerte par les ondes lumineuses. L'amplitude de ces ondes mesure l'intensité de la lumière: celle-ci donc augmente ou diminue selon qu'il y a plus ou moins de photons dans ces ondes. Mais si ondes et photons sont tous deux réels, alors l'amplitude d'une onde donnera la mesure du nombre de photons se trouvant dans une région déterminée de l'espace. Dans l'univers sensible, il est impossible de contrôler complètement le comportement des photons, même si l'on peut provoquer des interférences, des diffractions ou des collisions d'ondes. Ainsi, les configurations d'interférence qu'on obtient sur des écrans, impliquent l'existence de groupes de photons plus ou moins denses dans les diverses régions de l'écran. Puisque l'amplitude d'une onde mesure le nombre de photons se trouvant dans une région donnée, Born propose de considérer cette mesure comme la probabilité de l'arrivée des photons se dispersant sous forme d'ondes. Il resterait alors à établir les conditions mathématiques de ces probabilités, qu'on peut étendre au nuage de corpuscules utilisé par Schroedinger pour exprimer des trains d'ondes.

Donnons un exemple concluant. Selon Schroedinger, la densité ρ du nuage corpusculaire à un point F quelconque est définie comme le produit par — e (charge électrique totale) de l'intensité propre $\psi_n\psi_n^*$ de l'onde à ce point. Si $dxdydz$ représente un volume infinitésimal

entourant le point P, alors la charge électrique de ce petit volume s'exprime en termes des grandeurs attachées aux ondes, par les relations

$$\rho dxdydz = -e\,\psi_n\psi_n^*\,dxdydz \qquad (10).$$

Or d'après Born, la probabilité qu'un électron se trouve dans le volume minuscule $dxdydz$ entourant le point P est proportionnelle au produit de ce volume et des intensités de l'onde. Pour mesurer cette probabilité, la fonction doit satisfaire à la condition

$$\iiint \psi_n\psi_n^*\,dxdydz = 1 \qquad (11).$$

Cette expression est identique à celle que donne Schroedinger pour la charge totale électrique d'un nuage corpusculaire, en ajustant ses données primitives par un facteur de normalisation choisi de manière à les rendre égales à l'unité. L'interprétation probabilitaire de Born rend ainsi compte d'une opération mathématique que Schroedinger proposait comme un moyen de simplication.

De la même façon, on peut donner une explication statistique de la superposition d'ondes proposée par Schroedinger, ou encore de la position d'un électron à un temps donné, de l'énergie d'un électron, ou d'autres éléments de la mécanique ondulatoire. Notons que cette interprétation probabilitaire de Born n'insiste pas sur la nature ondulatoire ou corpusculaire de la lumière ou de la matière. L'une et l'autre se comportent comme si elles étaient corpusculaires chaque fois qu'il s'agit d'un changement d'énergie; mais elles diffèrent des corpuscules du fait qu'on ne peut guère leur attribuer une position ou une direction définitive dans l'espace. Dans le monde microphysique, les notions d'onde et de corpuscule prennent ainsi un caractère artificiel: elles apparaissent comme des moyens mathématiques reliés en dernière analyse par la constante de Planck. Et sous cet aspect elles confirment l'impossibilité de déterminer simultanément et exactement la position et le mouvement d'une particule. Nous atteignons ainsi ces relations d'incertitude que Heisenberg a rendues patentes par une autre méthode quantique.

(à suivre)

Thomas GREENWOOD.

BIBLIOGRAPHIE

Comptes rendus bibliographiques

Rev. GARRETT FRANCIS BARRY, O.M.I., J.C.L. — *Violation of the Cloister*. Washington, The Catholic University of America Press, 1942. In-12, X-260 pages.

Cette thèse de doctorat, présentée à l'Université Catholique de Washington, s'intitule *Violation of the Cloister*, mais elle constitue un traité complet de la clôture religieuse, au point de vue canonique. La dissertation comprend deux parties: la première donne un aperçu historique sur les origines et le développement de la législation ecclésiastique de cette institution canonique, tandis que la seconde fait un commentaire détaillé des canons du *Code* relatifs à cette question.

Grâce à l'abondance de documents ecclésiastiques et monastiques, la partie historique nous permet d'assister à la naissance de la clôture religieuse et à son développement comme institution canonique au cours des siècles. L'histoire de la clôture nous rappelle l'histoire même des ordres religieux; la législation de l'Église se ressent des époques de décadence et d'épanouissement de la vie religieuse. En effet, des lois plus rigides intervenaient souvent pour réprimer des abus, tandis qu'à la suite d'une époque de gloire des ordres religieux, la législation au sujet de la clôture s'adoucissait. De ce panorama historique se dégage la sagesse de cette institution canonique pour conserver l'atmosphère religieuse dans les monastères ou les couvents. Le code actuel accepte l'esprit de cette législation ancienne tout en l'adaptant à la condition de l'Église à notre époque, et en perfectionnant les dispositifs de détail.

La seconde partie nous fournit un commentaire tout à fait détaillé et complet des canons se rapportant à la constitution de la clôture (cc. 597-606) et à sa violation (c. 2342). L'A. traite ainsi de la clôture des réguliers et de celle des moniales, de la clôture papale et épiscopale, et discute les opinions des principaux commentateurs sur les différents points qui concernent soit la constitution, soit la violation de la clôture.

En somme c'est un traité des plus complet et scientifique sur cette institution canonique. Une bibliographie abondante nous permet de contrôler les données scientifiques de l'A., et l'index général bien ordonné rend facile la consultation de l'ouvrage.

René LATRÉMOUILLE, o. m. i.

* * *

JACQUES MARITAIN. — *Saint Thomas and the Problem of Evil*. The Aquinas Lecture, 1942. Milwaukie, Marquette University Press, 1942. In-12, XIII-46 pages.

Dans sa série de monographies sur la doctrine thomiste, l'Universtié Marquette présente aujourd'hui l'étude d'un thomiste éminent, sur la question du mal. C'est la traduction anglaise d'une conférence prononcée par M. Jacques Maritain.

Le volume contient un aperçu général sur le sens profond de la présence du mal dans le monde, et spécialement dans la volonté libre. Ces problèmes ne sont pas importants dans la synthèse thomiste seulement; leur valeur d'actualité ne peut passer, elle va même grandissant.

L'étude est encadrée par quelques compléments utiles se rapportant soit à l'auteur, soit au sujet traité. On trouve en effet une courte biographie du conférencier, un choix d'ouvrages parus à son nom, en français ou en anglais, ainsi qu'une série de notes, recueil des meilleures références de saint Thomas sur la question du mal.

Gérard CLOUTIER, o. m. i.

* * *

J. A. McWILLIAMS, S. J. — *Conspectus Cosmologiæ*. Editio altera. St. Louis, Mo., *The Modern Schoolman*, 1942. In-12, 72 pages.

Le présent volume partage en autant de thèses les principales étapes qui mènent de l'expérience aux causes ultimes, intrinsèques ou extrinsèques, du monde physique. Par cosmologie l'auteur n'entend donc pas toute la partie de la philosophie naturelle qui dans un travail de préparation atteint la nature des êtres matériels pour en déduire, selon l'ordre de cause à effet, les propriétés communes à tous ces êtres ainsi que celles qui leur conviennent en tant que sujets au mouvement local et au mouvement d'altération.

Ce conspectus se recommande par la clarté et l'ordre dans l'exposition. Ses arguments en appellent constamment et explicitement aux données de l'expérience contrôlées par les sciences positives. Il fait ressortir l'absence totale de contradiction entre les affirmations des scientistes et les vérités philosophiques.

Gérard CLOUTIER, o. m. i.

Recension des revues

Catholic Historical Review (The).

October 1942. — A. HINNEBUSCH: *Diplomatic Activities of the English Dominicans in the Thirteenth Century*, p. 309-339. — Francis A. ARLINGHAUS: *The Kulturkampf and European Diplomacy, 1871-1875*, p. 340-375. — Thomas T. MCAVOY: *Brownson's Ontologism*, p. 376-381. — Duane KOENIG: *Notes and Suggestions on the History of Naples in the Eighteenth and Nineteenth Centuries*, p. 382-387.

Harvard Theological Review (The).

October 1942. — Homer H. DUBS: *An Ancient Chinese Mystery Cult*, p. 221-240. — Conrad WRIGHT: *Edwards and the Arminians on the Freedom of the Will*, p. 241-261. — Carl H. KRAELING: *The Episode of the Roman Standards at Jerusalem*, p. 263-289. — Louis FINKELSTEIN: *Pre-Maccabean Documents in the Passover Haggadah*, p. 291-332.

New Scholasticism (The).

October 1942. — BOARD OF EDITORS: *Philosophy in Time of War: A Symposium*, p. 313-330. — W. Esdaile BYLES: *The Analogy of Being*, p. 331-364. — Werner PEISER: *Aristotelianism and Thomism in Romanic Literature*, p. 365-392.

Philosophical Review (The).

November 1942. — Dickinson S. MILLER: *James's Doctrine of « The Right to Believe »*, p. 541-558. — R. M. OGDEN: *Science and Knowledge*, p. 559-573. — Julius Seelye BIXLER: *The Poblem of Religious Knowledge*, p. 574-586. — Laurence J. LAFLEUR: *Biological Evidence in Æsthetics*, p. 587-595. — Gardner WILLIAMS: *Truth, Probability, and Certainty: A Reply*, p. 595-600. — Anton-Hermann CHROUST: *About a Fourth Formula of the Categorical Imperative in Kant*, p. 600-605.

Theological Studies.

September 1942. — John LA FARGE, S. J.: *Some Questions, as to Interdenominational Co-operation*, p. 315-332. — John C. FORD, S. J.: *Marriage: Its Meaning and Purposes*, p. 333-374. — Bernard LONERGAN, S. J.: *St. Thomas' Theory of Operation*, p. 375-402. — William R. O'CONNOR: *The Theory of Supernatural*, p. 403-412.

December 1942. — T. Lincoln BOUSCAREN, S.J.: *Co-operation with Non-Catholics: Canonical Legislation*, p. 475-512. — Francis X. LAWLOR, S.J.: *The Doctrine of Grace in the* Spiritual Exercises, p. 513-532. — Bernard LONERGAN, S.J.: *St. Thomas' Thought on* Gratia Operans, p. 533-578. — John C. FORD, S.J.: *Current Theology. Notes on Moral Theology, 1942*, p. 579-607.

Thomist (The).

October 1942. — Louis LACHANCE, O.P.: *The Philosophy of Language*, p. 547-588. — Rudolf ALLERS: *The Cognitive Aspect of Emotions*, p. 589-648. — J. C. OSBOURN, O. P.: *The Morality of Imperfections*. Second Installment, p. 649-691. — Mortimer J. ADLER and Walter FARRELL, O. P.: *The Theory of Democracy*. Part IV (continued), p. 692-761. .

Publié avec l'autorisation de l'Ordinaire et des Supérieurs.

Un sens oublié, la cogitative

D'APRÈS SAINT THOMAS D'AQUIN.

La conception de la psychologie aujourd'hui en faveur est très différente de celle d'il y a deux siècles et plus. Les modernes veulent des faits psychiques, les recherchent avec toute la rigueur et la minutie des sciences positives, les soumettent à des expérimentations souvent très complexes, et, sans préoccupations métaphysiques aucunes, induisent lois et théories sans cesse retouchées et complétées. Les anciens partent eux aussi de faits et d'expériences, mais simplement comme tremplin pour monter vers une explication métaphysique de la réalité et des opérations de l'âme. Aussi les problèmes communs sont-ils envisagés sous des aspects divers; surtout des questions longuement débattues autrefois sont aujourd'hui délaissées, pour ne pas dire méprisées, par les modernes préoccupés de recherches dont les anciens ne pouvaient même pas soupçonner l'intérêt.

L'étude des sens nous offre de cette opposition un exemple éclatant. L'ancienne psychologie distinguait les sens externes et les sens internes: des premiers elle voulait savoir le conditionnement supra-sensible, l'objet et son rattachement à une âme; des seconds elle essayait de déterminer le nombre et préciser non pas tant les manifestations extérieures que la nature intime de chacun et son rôle dans l'acte humain par excellence, l'intellection. Elle parlait de *sensus communis*, de facultés imaginative, cogitative, mémorative. La psychologie nouvelle, elle, met de côté cette distinction de sens externes ou internes, passe sous silence ces facultés, entités métaphysiques, mais s'intéresse à la conscience et à la subconscience, à l'attention, et à l'association, à la perception du temps et de l'espace. Parmi ces anciens sens internes, elle a gardé, non pas le nom, mais une part de la réalité désignée par le *sensus communis*, c'est la moderne conscience sensible; elle s'arrête longuement sur la mémoire et sur l'imagination; elle ignore par contre totalement de la cogitative et le nom et la chose.

Cette vue moderne a pénétré en ce qui regarde cette dernière faculté les traités scolastiques de psychologie publiés depuis cinquante ans. Dans la plupart on y parle bien de la cogitative, mais en se contentant de résumer ou de copier l'article classique de saint Thomas (I *S. th.*, qu. 78, a. 4). A ce texte parfois sont ajoutées quelques remarques complémentaires tirées de Jean de Saint-Thomas. Beaucoup en font un appendice au chapitre sur l'instinct [1] conçu d'après les modernes. Somme toute, les scolastiques d'aujourd'hui concèdent, semble-t-il, implicitement que la doctrine de la cogitative n'a plus qu'un intérêt historique et que ses éléments restés solides entrent, comme parties intégrantes, dans l'étude beaucoup plus large de l'instinct.

Qu'en est-il au juste de cette *vis cogitativa?* quel est son rôle véritable et complet dans la connaissance humaine? N'est-elle qu'une hypothèse aujourd'hui dépassée ou bien fait-elle partie de l'éternel psychisme humain? Voilà ce que dans ces pages nous voudrions rechercher.

Pour cela c'est une étude de fond qu'il nous faut entreprendre, car, à vrai dire, il n'en existe pas — du moins à notre connaissance. Étude historique avant tout, car c'est seulement après avoir exposé, dans toute son étendue et le plus objectivement possible, la conception thomiste de la cogitative, que nous pourrons juger de la valeur actuelle de cette théorie; savoir si elle doit être reléguée au musée des antiques ou admise aux honneurs de la pensée contemporaine.

I

C'est à partir de faits très simples, d'expériences quotidiennes que les anciens ont philosophé. On constate que la brebis fuit le loup avant même d'avoir fait l'expérience du danger qu'elle court, tandis qu'elle suit le chien qui pourtant ressemble fort au loup; qu'elle reconnaît son agneau à elle tandis qu'elle refuse son lait à un autre; qu'elle va à cette herbe comme nourrissante et se détourne de cette autre dont pourtant elle n'a jamais goûté. Le loup ne se jette pas sur son petit pour le dévorer. La

[1] Ce mot instinct n'est pas inconnu des scolastiques du XIIIe siècle, mais pour eux il ne désigne pas cette fonction psychologique complexe qu'entendent les modernes. Il est la poussée aveugle de la nature vers une action à exécuter et s'oppose à la cogitative. C'est pourquoi les anciens parlent d'*instinctus naturæ*, cf. I *S. th.*, q. 78, a. 4.: « Alia animalia percipiunt hujusmodi intentiones solum naturali quodam instinctu, homo autem per quamdam collationem. »

colombe se cache de l'épervier ou du milan. Au printemps, le moineau ramasse un fétu de paille pour construire son nid, mais laisse de côté une brindille de bois. Telle est la liste à peu près complète des faits perpétuellement utilisés comme base dans la recherche que nous entreprenons [2].

[2] On trouvera ces exemples dans les passages suivants, qui sont d'ailleurs les sources principales de la doctrine qui va nous occuper:

Saint ALBERT LE GRAND, éd. des *Opera Omnia*, par Borgnet, Paris 1890 et suiv.:

1. Vol. V, liber III *de Anima*, tr. I, c. II « nec unquam lupus miseretur nato suo nisi habeat cognitionem et hujus individui et quod hoc individuum est natus ejus » (p. 317*a*).

2. Vol. V, *Isagoge in de Anima* (pars Va libri dicti *Philosophia Pauperum*, dont l'authenticité n'est pas certaine, d'après GRABMANN, cité par DE WULF, *Histoire de la Philosophie Médiévale*, 5e éd., Louvain 1924, vol. I, p. 378; La *Philosophia Pauperum*, serait d'un compilateur allemand ALBERT VON ORLAMÜNDE), c. XVIII: « Est autem æstimativa, sicut Avicenna dicit, vis ordinata . . . apprehendens intentiones sensibilium, sicut est in ove dijudicans quod est a lupo fugiendum et cum agno habitandum » et un peu plus loin: « sicut ovis timet lupum et naturaliter animalia leonem, et avis accipitrem quia æstimat nocivum » (p. 521 et 522).

3. Vol. V, *Liber de Apprehensione* (également douteux, dialogue entre la Philosophie et le disciple), pars III, n. 10: « Virtus tertia sequens imaginativam, æstimativa vocatur. Hæc a formis in imaginativa retentis elicit intentiones quæ nunquam in sensu fuerunt, sed a sensibilibus conditionibus non sunt separatæ, sicut esse conveniens vel inconveniens, amicum vel inimicum, esse filium vel non esse filium, esse matrem vel non esse matrem; sicut ovis scit unum esse filium et alium nescit et fugit lupum ut inimicum, canem ut custodem sequitur » (p. 581).

4. Vol. XXXIV, *Compendium Theologiæ veritatis*, lib. II, c. XXXVIII (également douteux) : « Æstimativa virtus est quæ a forma acquisita intentiones elicit quæ sensu non percipiuntur, secundum quam ovis fugit lupum et lupus miseretur suo filio: hoc autem non posset fieri nisi lupus haberet cognitionem ejus individui et quod hoc individuum sit natus ejus, sicut ovis apprehendit lupum sibi nocivum. Ista vero non possunt fieri per sensum » (p. 65*a*).

5. Vol. XXXV, *Summa de Creaturis*, p. II, q. 39, *De virtute æstimativa*, où en quatre articles Maître Albert se demande « Quid sit virtus æstimativa, quod sit objectum ejus, quod organum ejus et quis actus ejus? » Dans cette œuvre très authentique, on trouve les exemples suivants, p. 336, a. I: « Ad primum sic proceditur: Dicit Algazel sequens Avicennam: Æstimativa est virtus apprehendens de sensato quod non est sensatum, sicut ovis apprehendit inimicitias lupi. » On remarquera dans ce texte la double origine arabe de cette doctrine. A l'article II, dans la troisième objection, on lit: « Illud autem quod determinat fugiendum esse secundum unum modum accipitur in ove ab omni lupo, et non fugiendum esse secundum unum modum ab omni pastore; hoc ergo erit universale. » Enfin dans la réponse à cette objection: « Æstimativa magis imitatur naturam in movendo quam scientiam et artem intellectus practici. Unde licet ovis uno modo accipiat inimicum in omni lupo, non tamen utitur inquisitione et consilio in modo fugiendi quemadmodum homo: sed omnis ovis fugit uno modo etiam omnem lupum. Et hoc est quod dicit Damascenus quod bruta potius aguntur quam agant. Et idem dicit Avicenna quod instinctu naturæ moventur bruta . . . »

Saint BONAVENTURE,

Compendium Veritatis theologicæ, lib. II, c. 38, éd. Vivès, vol. VIII, p. 106, semble copier mot à mot Albert le Grand: « Æstimativa virtus est quæ a forma acquisita intentiones elicit, quæ a sensu non percipiuntur, secundum quam ovis fugit lupum et lupus miseretur suo filio. »

Saint THOMAS D'AQUIN donne des exemples semblables:

1. *De Ver.*, q. 25, a. 2: « Ovis fugit lupum cujus inimicitiam numquam sensit. »
2. *De anima*, a. 13: « Ovis naturaliter fugit lupum tanquam nocivum. »

Et saint Albert le Grand, l'esprit scientifique du moyen âge, synthétise le tout dans cette remarque: « D'une façon générale tout être sensible a le désir de l'aliment dont il a besoin pour se nourrir [3]. »

De ces faits les uns nous montrent une attraction de l'animal vers ce qui lui convient, vers ce qui est — qu'il en ait conscience ou non — un bien, soit pour lui individuellement, soit pour son espèce. Les autres nous montrent une répulsion de l'animal loin de ce qui est dangereux ou nuisible, loin de ce qui lui est un mal, individuellement ou pour l'espèce. C'est là déjà une première généralisation faite par les anciens. Comment expliquer cette attraction et cette répulsion?

Pas par une expérience antérieure. Saint Thomas le fait remarquer: « Ovis fugit lupum cujus inimicitiam numquam sensit [4]. »

Par quelque chose qui charme les yeux, les oreilles ou l'odorat ou, au contraire, les heurte? Les anciens n'ont pas négligé cette hypothèse.

3. *In Aristotelis de Anima*, lib. II, lect. XIII (éd. Marietti), n. 398: « Ovis cognoscit hunc agnum non in quantum est hic agnus, sed in quantum est ab ea lactabilis et hanc herbam in quantum est ejus cibus. »

4. I *S. th.*, q. 78, a. 4: « Sicut ovis videns lupum venientem fugit non propter indecentiam coloris vel figuræ, sed quasi inimicum naturæ; et similiter avis colligit paleam, non quia delectet sensum, sed quia est utilis ad nidificandum. »

5. I *S. th.*, q. 81, a. 3: « Sicut ovis æstimans lupum inimicum, timet. »

6. *De Potentiis animæ*, c. IV, éd. MANDONNET, *Opuscula sancti Thomæ*, vol. V, *opuscula spuria*. Le *De potentiis animæ* n'est donc pas authentique en tant qu'opuscule, mais il n'est pas autre chose qu'un composé de textes empruntés à d'autres œuvres thomistes bien authentiques celles-là. C'est ainsi qu'ici il copie mot à mot la *Somme Théologique* dans le texte cité ci-dessus.

SYLVESTRE DE SYLVESTRIS,

dans son *Commentaire du C. G.*, II, c. 60, n. 1, éd. Léonine, vol. XIII, p. 423*a*: « Ovis enim æstimans lupum inimicum fugit; non autem fugit aliam quia amicam reputat et sic inter ovem et lupum distinctionem facit et comparationem. Similiter avis colligit paleam, quia eam utilis judicat ad nidificandum; non autem colligit sarmentum, quia inutile judicat. » On remarquera que le FERRARIENSIS ne trouve pas cet exemple dans le texte du *Contra Gentes* qu'il explique ici; il se souvient de la *Somme*.

Quant aux scolastiques postérieurs, comme SUAREZ et JEAN DE SAINT-THOMAS, ils travaillent sur les exemples traditionnels. On peut en dire autant des scolastiques contemporains, sauf que quelques-uns cherchent à rajeunir le matériel, en attribuant à l'estimative humaine ou cogitative de « pressentir le danger » (COLLIN), de fonder certaines sympathies ou antipathies dont on ne peut trouver rationnellement la raison (HUGON, II, p. 568), et un auteur canadien, M. FILION, prêtre de Saint-Sulpice, écrit: « Ita antiquui incolæ regionum nostrarum qui Indi vocantur, mirabilem æstimativæ activitatem ostendebant, ad quam pervenerunt etiam albi homines (il veut parler probablement des coureurs de bois), qui vitam eorum imitati sunt » (EMILE FILION, *Elementa Philosophiæ*, Montréal 1938, vol. II, p. 251-252).

[3] ALBERT LE GRAND, lib. III, *de Anima, loc. cit.*, Borgnet, V, p. 317: « Omne habens sensum habet desiderium cibi quod est fames. »

[4] *De Ver.*, q. 25, a. 2, *supra citatum*.

Ils concèdent que, dans certains cas, mais non pas dans tous, attirance ou répulsion s'expliquent suffisamment par l'impression agréable ou désagréable reçue par un ou plusieurs sens externes: « Animal enim non solum movetur propter delectabile et constristabile secundum sensum [5] », écrit l'Auteur du *De Potentiis Animæ*. Si la brebis fuit le loup, ce n'est pas que le pelage de celui-ci ou sa silhouette lui déplaise, ni que son odeur la dégoûte; la preuve, le *liber de Apprehensione*, que l'on trouve dans les œuvres de saint Albert le Grand, l'apporte: souvent le chien du berger qui garde le troupeau a le pelage et la silhouette du loup et cependant « ovis fugit lupum ut inimicum, canem autem ut custodem sequitur [6] ». Et si le moineau ramasse une paille, ce n'est pas qu'il y trouve un plaisir sensible, mais plutôt qu'il en a besoin pour bâtir son nid [7].

Les sens externes ne peuvent donc expliquer ces observations. Si saint Thomas ne cherche pas plus loin, son maître Albert le Grand et même saint Bonaventure se sont demandé si l'imagination ne le pourrait pas. Non, répond ce dernier: « Ad imaginationem solam non sequitur affectus miseriæ vel tristitiæ vel fuga vel insecutio. ». Et saint Albert de justifier cette négation: « Tout être, dit-il, dans son *Commentaire sur le de Anima*, doué de sensibilité a au moins deux mouvements vitaux, le mouvement de rétractibilité et le mouvement de dilatation. Et puisque ces animaux se meuvent pour chercher leur nourriture, il faut qu'ils se la représentent d'une façon ou d'une autre par ce que nous pourrions appeler leur imagination. Mais l'imagination, à elle seule, ne suffit pas à leur montrer l'objet en tant qu'utile ou nuisible, car elle ne fait que reproduire les sensations externes, qui, elles, ne contiennent pas d'utile ou de nuisible [8]. »

Bleu ou rouge, l'objet connu est atteint par la vue; bruyant ou harmonieux, par l'ouïe; amer ou doux, par le goût; parfumé, par l'odorat;

[5] *De Pot. anim., supra cit.*, et I *S. th.*, q. 78, a. 4.
[6] ALBERT LE GRAND, *Liber de Apprehensione, loc. cit.*
[7] I *S. th.*, q. 78, a. 4.
[8] Saint BONAVENTURE, *loc. cit.* et saint ALBERT LE GRAND, in *de Anima*, III, tr. I, c. II, Borgnet, V, p. 317: « Superius diximus omnia quæ habent sensum, habere motum dilatationis et constrictionis ad minus; et cum ista aliquo modo motus moveantur ad cibum oportet imaginationem esse apud ea, sed imaginatio sola non movet, ut dictum est; oportet igitur ista talia omnia habere æstimationem qua moveantur. » Et quelques lignes plus haut en des termes identiques à ceux de saint Bonaventure, il avait écrit: « Quod non sit imaginationem, patet quoniam ad imaginationem rei solam non sequitur motus, vel affectus vel lætitiæ vel tristitiæ, vel fuga vel insecutio; ad æstimationem autem mox sequitur istorum quoddam vel quodlibet. »

rugueux ou soyeux, par le toucher. Aucun de ces sens par contre ne l'atteint en tant qu'utile ou nuisible soit à la santé, soit à la vie de l'animal, soit surtout à la conservation de l'espèce. Il y a donc, dans les êtres corporels, un aspect réel qui ne ressortit pas aux sens extérieurs, ni davantage à l'imagination, laquelle, même d'après la psychologie moderne, ne travaille que sur des données des sens extérieurs. Cet aspect réel, il lui fallait un nom; les anciens l'ont appelé tout simplement *intentiones non sensatæ,* formule que l'on ne saurait traduire sans la trahir [9].

S'ils avaient été imbus de positivisme, les anciens ne seraient pas allés au-delà de ces faits. Tout au plus, mis en goût d'observations, auraient-ils regardé plus attentivement, en auraient-ils découvert d'autres de même nature, les auraient-ils analysés plus subtilement, et au XIIIe siècle probablement serait né le chapitre de psychologie expérimentale sur l'instinct. Mais ils n'étaient pas positivistes. De ces faits, simples sans doute, mais incontestables, ils ont voulu une explication métaphysique,

[9] Voici quelques textes qui éclaireront cette affirmation:

Saint ALBERT DE GRAND, lib. III, *De Anima,* Borg. V, p. 317*a*: « Ista elicit intentiones quæ in sensu non sunt scriptæ » et dans la *Summa de Creaturis, loc. cit.,* a. I, sol., Borg. 35, p. 337*a*. Æstimativa est virtus sequens phantasiam et diversa ab ea et est determinans imitationem vel fugam in intentionibus apprehensis; quæ, inquam, intentiones conjunctæ sunt compositioni et divisioni phantasmatum, non tamen sunt acceptæ a sensibus. » — Dans la *Philosophia Pauperum, loc. cit.* Borg. V, p. 521*a*, on lit ce curieux passage: « Est autem [æstimativa] virtus transcendens quia apprehensio sua non est formarum sensibilium et materialium; bonitas enim et malitia, conveniens et inconveniens, utile et nocivum in se non sunt formæ materiales, neque in sensu cadentes exteriori, tamen sunt accidentia sensibilium: et horum est virtus æstimativa. » — Enfin dans le *liber de Apprehensione, loc. cit.,* Borg. V, p. 581*a*: « Virtus tertia sequens imaginativam, æstimativa vocatur. Hæc a formis in imaginativa retentis elicit intentiones quæ numquam in sensu fuerunt, sed a sensibilibus conditionibus non sunt separatæ, sicut esse conveniens vel inconveniens, amicum vel inimicum . . . »

Saint THOMAS: *In III Sent.,* l. 26, q. 1, a. 2: « Quod enim animal imaginetur formas apprehensas per sensum hoc est de natura sensitivæ apprehensionis secundum se. Sed quod apprehendat illas intentiones quæ non cadunt sub sensu, sicut amicitiam, odium et hujusmodi . . . pars illa dicitur ratio particularis . . . in aliis animalibus . . . æstimatio. » — Dans le *De Veritate,* q. 25, a. 2: « Vis æstimativa per quam animal apprehendit intentiones non acceptas per sensum, ut amicitiam et inimicitiam, inest animæ sensitivæ secundum quod participat aliquid rationis. » — Dans le *de Anima,* a. 13: « Quarto autem requiruntur intentiones aliquæ quas sensus non apprehendit, sicut nocivum, utile et alia hujusmodi. » — I *S. th.,* q. 78, a. 4: « Necessarium est ergo animali quod percipiat hujusmodi intentiones quas non percipit sensus exterior. » — Enfin dans le *De Potentiis animæ*: « Hujusmodi est virtus æstimativa, quæ est apprehensiva intentionum quæ per sensum non accipiuntur. Unde Algazel dicit: « Æstimativa est virtus apprehendens de sensato quod non est sensatum, sicut ovis inimicitias lupi. »

Saint BONAVENTURE enfin, dans le *Compendium theologicæ veritatis,* lib. II, c. 38, Vivès, vol. 8, p. 106: « Æstimativa virtus est quæ a forma acquisita intentiones elicit quæ sensu non percipiuntur secundum quam ovis fugit lupum. »

la seule digne, à leurs yeux, de l'intelligence humaine. C'est pourquoi, sans expérimenter davantage, ils ont raisonné sur ces données.

Ils concluent tout d'abord que cette connaissance de données « non senties » est une nécessité de nature. Sans cette connaissance en effet, impossible d'assurer la conservation des espèces animales. C'est pourquoi, explicitement dans la *Somme* [10], implicitement dans ses autres ouvrages, saint Thomas voit dans ces faits une simple application du principe *Natura non deficit in necessariis.* Qui veut la fin veut les moyens, et quand l'agent est assez puissant ces moyens sont à coup sûr réalisés. C'est bien le cas de la Nature (*natura naturans,* c'est-à-dire Dieu). Du coup, l'application de ce principe transforme du tout au tout le matériel expérimental d'où l'on était parti: ce n'est plus simplement une collection plus ou moins riche de faits que nous possédons, c'est une vérité exigée par le principe de finalité lui-même.

D'autre part, de l'aveu de tous les scolastiques, nul agent créé n'agit directement par son essence. Entre celle-ci et l'opération, il faut nécessairement placer comme intermédiaire une puissance active ou faculté. Aussi est-on conduit à admettre chez les animaux l'existence d'une faculté ou capacité de connaître l'utile, le nuisible ou l'inoffensif [11]. A cette faculté il a bien fallu donner un nom. Les anciens l'ont appelée *æstimativa,* c'est-à-dire faculté qui « estime », juge un objet utile, nuisible, inoffensif; ou selon l'opinion de Suarez « æstimativa dicitur quia in rebus ipsis aliud æstimat quam quod exterius appareat [12] ».

C'est à partir de données expérimentales prises aux animaux que les anciens sont arrivés à cette estimative. L'homme, lui aussi, est un « animal »; il aura donc, pour les mêmes raisons et pour le même but, son « estimative » à lui. Seulement il est un animal raisonnable; par ce simple fait, cette estimative humaine va prendre une tournure quelque peu spéciale.

Chez l'homme en effet l'esprit substantiellement uni à la matière constitue avec elle un principe d'action essentiellement un. Dès lors dans

[10] Voir I *S. th.*, q. 78, a. 4: « Cum natura non deficit in necesariis, oportet esse tot actiones animæ sensitivæ quot sufficiant ad vitam animalis perfecti. »

[11] Pour la preuve complète de cette affirmation, voir mon article *Faut-il encore parler de facultés de l'âme?* dans la *Revue de l'Université d'Ottawa,* avril-juin 1941, sect. spec., p. 111*-144*.

[12] SUAREZ, *De Anima,* lib. III, *De Potentiis cognoscitivis,* c. 30, n. 7, éd. Vivès, 1856, p. 705*a*.

chaque action humaine doit nécessairement se faire sentir ce double élément. C'est pourquoi dans son acte d'intelligence le plus immatériel, l'homme dépend toujours en quelque sorte des objets matériels fournis par son corps, lui-même plongé dans tout un ensemble de conditions essentiellement matérielles. Pareillement, ses actes de connaissance et d'appétit sensibles, il ne peut pas ne pas les imprégner d'une allure spirituelle. Parmi les facultés sensibles dont il est doué, certaines plus que d'autres ressentiront cette répercussion de l'âme sur le corps. Elles tiendront de là une modalité d'action qui, sans les transformer en facultés spirituelles, les élèvera cependant à une supériorité marquée par rapport aux facultés correspondantes de la bête. Précisément, au premier rang de ces facultés privilégiées, il faut placer l'estimative humaine: « Aliquæ vires sensitivæ, écrit saint Thomas, etsi sint communes nobis et brutis, tamen in nobis habent aliquam excellentiam ex hoc quod rationi junguntur. » Et cette excellence vient, non pas d'une propriété de notre nature sensible, mais d'une sorte d'affinité de l'estimative humaine avec la raison proprement dite, d'une sorte de choc en retour provenant de l'âme spirituelle: « Non per id quod est proprium sensitivæ partis, sed per aliquam affinitatem et propinquitatem ad rationem universalem secundum quamdam *refluentiam*. Et ideo non sunt aliæ vires, sed eædem perfectiores quam sint in aliis animalibus [13]. »

Ce dernier texte fait implicitement appel à ce principe dionysien que j'ai naguère nommé le principe de contiguïté [14], selon lequel « les êtres inférieurs touchent par leur sommet à la partie moins parfaite des êtres supérieurs ». Si ce principe est juste — et il l'est, puisqu'il n'est au fond qu'un aspect du principe de finalité, — il est normal que notre nature sensible soit reliée à notre raison intellectuelle par quelque chose qui, tout en restant d'ordre matériel, participe en quelque sorte à cette raison. Ce quelque chose ne peut être que cette faculté dont l'objet, fourni sans doute par les sens externes, n'est cependant pas atteint par eux, l'estimative humaine. Elle est, dit saint Thomas, dans le *De Veritate*, « quod est altissimum in parte sensitiva ubi attingit quodammodo ad partem in-

[13] Voir I-II *S. th.*, q. 74, a. 3 ad 1, et aussi I *S. th.*, q. 78, a. 4 ad 5.

[14] Sur ce principe que j'appelle « de contiguïté », voir mon ouvrage « *Intellectus* » et « *Ratio* » *selon saint Thomas d'Aquin*, Paris, Ottawa, 1936, p. 180-181.

tellectivam, ut aliquid participet ejus quod est in intellectiva parte infimum, scilicet rationis discursum, secundum regulam Dionysii (c. VII de Div. Nom.), quod principia secundorum conjunguntur finibus primorum [15] ».

Puisque cette faculté a, dans l'homme, une situation spéciale, la clarté réclamait pour elle un nom spécial. Pour bien faire, ce nom devait d'un côté exprimer son caractère de faculté sensible et de l'autre sa proximité par rapport au travail discursif de la raison, mode inférieur de la connaissance intellectuelle. Le nom de *cogitative* fut choisi. D'un côté en effet, pour les médiévaux, il exprime cette idée de connaissance successive: « cogitare est considerare rem secundum partes et proprietates suas, unde dicitur quasi co-agitare [16] », ce qui peut s'appliquer aux facultés sensibles. D'autre part, *cogitare* implique aussi la connaissance intellectuelle en tant que discursive. « Cogitare proprie dicitur motus animi deliberantis nondum perfecti per plenam visionem veritatis [17] », dit saint Thomas dans la *Somme*. Et dans le *Commentaire sur les Sentences*, il fait remarquer que c'est la *cogitatio* intellectuelle qui a reçu son nom de la cogitative sensible, parce que la marche propre à la connaissance humaine, c'est d'aller du matériel à l'immatériel [18]. Nous pouvons donc proposer une définition provisoire de la cogitative: c'est la faculté sensible, propre à l'homme, qui joue, chez celui-ci, un rôle analogue à celui de l'estimative chez les animaux. « Quæ est in aliis animalibus dicitur æstimativa natu-

[15] *De Veritate*, q. 14, a. 1 ad 9. Cette même doctrine est aussi enseignée *In III Sent.*, d. 23, q. 2, a. 2, sol. 1 ad 3, et dans *In de Anima*, liv. II, lect. 13, éd. Marietti, n. 397.

[16] *In I Sent.*, d. III, q. 4, a. 5.

[17] II-II *S. th.*, q. 2, a. 1.

[18] Voir *III Sent.*, d. 23, q. 2, a. 2, sol. 1 ad 3. Pour toute cette question du sens de *cogitare* chez saint Thomas d'Aquin et ses origines doctrinales, voir mon ouvrage « *Intellectus* » *et* « *Ratio* » ci-dessus cité, p. 86-90. Il est à remarquer qu'ALEXANDRE DE HALÈS dans sa *Summa theologica*, I p., lib. II, inquisitione IV, tract. I, sect. II, q. 2, tit. 1, membrum 2, où il traite de la cogitative (éd. critique de Quarrachi, 2 vol., p. 435*a*) écrit ad 2: « Licet fiat secundum imperium rationis, non tamen in parte intellectiva, sed in parte sensitiva quæ suadetur ratione. Et licet cogitare secundum appropriationem dictum sit partis rationis, nihilominus per extentionem illius partis quæ rationi copulatur; unde cellula media dicitur logistica, i. e. rationalis, in qua operatur illa excogitativa. » On voit qu'à l'opposé de saint Thomas, il fait dériver le nom de cogitative de la raison au sens interne.

ralis in homine dicitur cogitativa [19]. » Au fond peu importe le nom, nous devons maintenant voir — et en détail — ce que ce nom représente.

II

Tout d'abord une faculté sensible. Cela est évident pour l'estimative des bêtes, et, puisque l'estimative humaine a nom « cogitative », ce sera évident aussi pour elle. Elle aura donc un organe qui est le cerveau. Et comme les scolastiques sont, sur cette doctrine, en dépendance étroite des Arabes, ils adoptent la théorie des « localisations cérébrales » proposées par les médecins que furent Avicenne, Alfarabi et Averroès. D'après eux, il y aurait dans le cerveau humain trois « cellules », ou « concavités »: dans la première serait l'organe du *sensus communis* ou conscience sensible, et de l'imagination; dans la seconde, dite cellule syllogistique, l'organe de la cogitative, ou plus exactement au sommet de cette partie médiane; dans la troisième enfin, l'organe de la mémoire [20]. Telle est la conception acceptée, au XIIIe siècle par Alexandre de Halès, saint Albert le Grand, saint Thomas, et que l'on retrouve, au XVIe, chez Sylvestre de Sylvestris, et, au XVIIe, chez Jean de Saint-Thomas.

Cette faculté sensible est une faculté de connaissance, et non pas une faculté appétitive. Son acte — nos expériences de base en témoignent —

[19] I *S. th.*, q. 78, a. 4, c. — Cette correspondance de la cogitative chez l'homme à l'estimative chez les animaux est encore enseignée dans II *C. G.*, c. 60, n. 1, citant Averroès: « Ipsa vis cogitativa quæ est propria homini, loco cujus alia animalia habent quandam æstimativam naturalem. » Dans la question disputée *de Anima*, a. 13: « Unde ad hoc in aliis animalibus ordinatur æstimativa; in homine autem vis cogitativa. » Dans *In II de Anima*, lect. 13, n. 397: « Nihilominus hæc vis est in parte sensitiva; quia vis sensitiva in sui supremo participat aliquid de vi intellectiva in homine, in quo sensus intellectui conjungitur. In animali vero irrationali fit apprehensio intentionis individualis per æstimativam naturalem. »

C'est aussi la position de SUAREZ, *In de Anima, loc. cit.*, n. 7: « Cogitativa ergo nihil aliud significat quam ipsammet potentiam sensitivam interiorem discernentem inter conveniens et disconveniens, prout speciali quodam modo in homine existit, habetque in ipsa majorem perfectionem quia non ex solo instinctu naturæ dicitur, sed etiam ex nobiliori cognitione et experientia, ac sæpe etiam ratione dirigitur. »

[20] Pour cette topographie du cerveau d'après les anciens, voir surtout ALBERT LE GRAND, dans la IIe partie de la *Summa de Creaturis* à l'article 3 de chacune des questions 35, 37, 38, 39, 40, où successivement l'auteur pose la question de l'organe du « sensus communis », de l'imaginative, de la « phantasia », de l'estimative et enfin de la mémoire. Les auteurs cités sont d'une part saint Jean Damascène et saint Grégoire de Nysse et d'autre part Algazel et surtout Avicenne, ainsi qu'un *Liber de differentia spiritus et animæ* attribué à un certain « Constabulus » lequel, d'après les renseignements que me communique le Dr. G Phelan, directeur de l'Institut des Etudes Médiévales de Toronto, s'appelle de son vrai nom COSTA-BEN-LUCA. C'est un médecin et philosophe chrétien d'origine Syrienne, vivant à Bagdad au Xe siècle, traducteur en arabe de traités grecs de philosophie, de médecine et de mathématiques (voir DE WULF, *Histoire de la Philosophie médiévale*, 5e éd., vol. I, p. 207).

est un acte de connaissance qui présente l'objet comme convenable ou dangereux. Comme d'autre part cet objet est saisi en dépendance des sens externes, même s'il diffère du sensible propre à chacun de ceux-ci, comme nous l'avons vu aussi, nous devons dire que la cogitative est un sens interne. Et comme toute faculté de connaissance, elle se dégage d'une certaine manière de la matière. Ce degré d'immatérialité, saint Thomas le caractérise dans la Question disputée *De Anima*: « Unus enim gradus est secundum quod in anima sunt res sine propriis materiis, sed tamen secundum singularitatem et conditiones individuales quæ sequuntur materiam: et iste est gradus sensus qui est susceptivus specierum individualium sine materia, sed tamen in organo corporali [21]. »

Ce sens interne est-il un simple aspect d'une fonction unique dont les autres seraient le « sens commun », l'imagination et la mémoire? Est-il au contraire une faculté réellement distincte des trois autres? C'est poser la question, aujourd'hui à peine signalée, mais autrefois âprement discutée, du nombre des sens internes. Pour la trancher les anciens ont dû préciser avec grand soin et l'objet formel de chacun de ces sens et leur opération spécifique, en définitive leur nature. Si donc nous voulons savoir ce qu'est la cogitative, il nous faut, sinon traiter la question dans toute son ampleur, du moins l'examiner dans les principes qui, aux yeux de saint Thomas, fondent la distinction réelle, et dans leur application à la cogitative elle-même.

Par les faits constatés et analysés plus haut, on sait que la cogitative est actuée par ce que nous avons appelé *species insensatæ*, tandis que le sens commun et l'imagination le sont par des espèces venues des sens extérieurs. Saint Thomas en conclut que la cogitative est réellement distincte et du sens commun et de l'imagination [22]. Évidemment on est ici en présence d'une simple application du principe admis par tout philosophe: « la distinction des objets entraîne la distinction des puissances »: « Secundum distinctionem objectorum attenditur distinctio potentiarum animæ », comme dit saint Thomas lui-même dans la Question disputée *de Anima* (art. 13).

[21] *De Anima*, a. 13.

[22] Le texte fondamental est ici I *S. th.*, q. 78, a. 4, suivi par tous les thomistes, et qui constitue le fondement de la vulgate thomiste sur la question, enseignée dans n'importe quel manuel *ad mentem sancti Thomæ*.

Mais cette application est-elle légitime? Pour qu'elle le soit, c'est saint Thomas qui nous en avertit et Suarez pense comme lui, il ne suffit pas de n'importe quelle différence dans les objets, il faut que ces différences atteignent les objets dans leur nature même d'objet [23]. Ici, cette condition se réalise-t-elle? Saint Thomas, comme son commentateur Cajetan, regarde l'affirmative comme évidente: « Potentiæ versantes circa intentiones insensatas sunt aliæ a respicientibus sensata [24]. » Suarez par contre rejette non seulement cette évidence, mais le bien-fondé de la distinction entre ces deux sortes d'espèces: elle est vaine. Admettons-la, ajoute-t-il, si on y tient; elle n'est pas en tout cas assez profonde pour justifier une différence réelle entre les puissances correspondantes [25].

Pour justifier cette distinction spécifique des *species sensatæ et insensatæ*, saint Albert oppose le caractère purement spéculatif de la connaissance imaginative au caractère pratique propre à l'estimative ou à la cogitative. Entre ces deux sortes de connaissances et par conséquent entre les deux séries d'espèces dont elles dépendent, il y aura le même rapport qu'entre l'intelligence spéculative et l'intelligence pratique. Mais Suarez a raison lorsque, tout en consédant cette identité de rapport, il nie la distinction réelle entre les deux intelligences, ce en quoi d'ailleurs il est fidèle à l'authentique enseignement thomiste [26].

[23] Voir *De Anima*, a. 13: « Oportet tamen attendere distinctionem objectorum secundum quod objecta sunt differentiæ actionum et non secundum aliud; quia in nullo genere species diversificatur nisi differentiis quæ per se dividunt genus. Non enim albo et nigro distinguuntur species animalis, sed rationali et irrationali. » Et I *S. th.*, q. 77, a. 3: « Sic igitur non quæcumque diversitas objectorum diversificat potentias animæ sed differentia ejus ad quod per se potentia respicit. »

[24] CAJETAN, *In I S. th.*, q. 78, a. 4, n. V, éd. Léonine, V, p. 257*b*. C'est bien de la sorte que l'a compris SUAREZ, *loc. cit.*, n. 9: « Quarta opinio, quæ inter citatas probabilior habetur. duplex fundamentum habet. Primum: cognitionem sensitivam interiorem aliam fieri per species sensatas, aliam per non sensatas, ac potentias per eas cognoscentes esse diversas: siquidem potentiæ cognoscentes per diversarum rationum species, diversas esse oportet. »

[25] Voir SUAREZ, *loc. cit.*, p. 708, n. 15.

[26] Voir saint ALBERT LE GRAND, *In III de Anima, loc. cit.*, Borg. V, p. 317*a*: « Oportet igitur quod sicut intellectus practicus se habet ad speculativum, ita se habeat æstimativa ad imaginationem. » Et dans la II^a *Summæ de Creaturis*, q. 39, a. 1 ad 1: « Differt intentionem illam accipere per modum veri speculativi tantum, et accipere eamdem per rationem appetibilis vel detestabilis. Et primo modo intentionem accipit phantasia, secundo modo æstimativa. » SUAREZ répond, *loc. cit.*, n. 15, p. 708*b*: « Negatur judicium practicum et speculativum fieri a potentiis diversis, cum melius multo fiant ab eadem, uno scilicet in altero fundamentum habente. » Quant à la position de saint Thomas, son article de la *Somme*, I, q. 79, a. 1, est trop connu pour qu'on le cite: « Intellectus practicus et speculativus non sunt diversæ potentiæ. »

Dans son *Cursus Philosophicus*, Jean de Saint-Thomas, lui, prend les choses sous un autre biais. On sait que la racine de la connaissance, c'est l'immatérialité de la faculté cognitive. Ce principe implique, dans toute faculté cognitive, une indépendance minima envers la matière et les conditions matérielles, faute de quoi toute connaissance est impossible. Par conséquent plus cette indépendance est totale, plus aussi la connaissance qui s'y fonde est parfaite. Sur ce point thomistes et suaréziens sont d'accord.

D'autre part, un objet — ou plutôt les espèces qui représentent cet objet et par l'intermédiaire desquelles il actue la faculté cognitive — sera d'autant plus immatériel qu'il sera plus abstrait; l'abstraction en effet provient précisément de ce que l'esprit dégage l'objet soit totalement de la matière et de ses conditions, comme il arrive dans l'intellection, soit partiellement de certaines conditions matérielles seulement, comme cela se produit dans la connaissance sensible. Plus ces espèces seront dégagées de la matière, plus elles seront aussi universelles, et plus haute sera leur perfection.

Dans ces divers degrés d'abstraction, on aura donc de quoi baser des différences spécifiques entre les objets des diverses facultés de connaissance, et parvenir ainsi à justifier leur multiplication et leur distinction réelle [27].

Ces principes, Jean de Saint-Thomas les applique aux espèces du sens commun et de l'imagination d'une part, et de l'autre à celles de l'estimative et de la cogitative. Les premières, étant fournies par les sens externes, en dépendent et, par conséquent, n'ont qu'un degré assez imparfait d'abstraction, donc d'immatérialité. Les secondes, bien que puisées dans ce que fournissent les sens externes, ne sont pas cependant elles-mêmes fournies par ces sens-là: elles sont et restent *species insensatæ* (qu'on se rappelle le mot d'Algazel, cité par l'auteur de *De Potentiis Animæ*: « Æstimativa est virtus apprehendens de sensato quod non est sensatum »). Elles sont donc plus indépendantes des conditions de la matière. Cela est d'autant plus vrai qu'elles contiennent — et Jean de Saint-

[27] JEAN DE SAINT-THOMAS, *Cursus Philosophicus*, éd. Reiser, vol. III, p. 244: « Ex parte quidem objecti sumitur diversitas, quia datur abstractior et elevatior modus cognoscendi in uno sensu interiori quam in alio, quod sufficit ad distinguendum cognitiones in specie et consequenter proxima et immediata earum principia. »

Thomas y insiste — l'utile et le nuisible, non pas des sens externes, mais de la nature elle-même, prise soit dans chaque individu, soit dans l'espèce tout entière. S'il en était autrement, remarque saint Thomas [28], les sens externes et l'imagination eussent suffi et l'on n'aurait que faire de l'estimative et de la cogitative.

Si donc l'objet de cette dernière faculté est plus abstrait que celui de l'imagination et se trouve ainsi spécifiquement distinct de lui, il faudra bien que les facultés elles-mêmes soient distinctes réellement. La fin de non-recevoir opposée par Suarez à la doctrine thomiste ne tient plus; la distinction entre *species sensatæ* et *species insensatæ* n'est pas du tout vaine; elle est même assez profonde pour fonder la distinction réelle de l'estimative ou de la cogitative d'avec le sens commun et l'imagination. De la sorte l'existence est acquise d'une faculté autonome dite estimative chez les animaux, cogitative chez l'homme [29].

Le raisonnement du grand thomiste est certes impressionnant. Pour qu'il soit irrésistible, il faudrait résoudre deux questions: tout d'abord est-il vrai que *tout* degré d'abstraction dans les espèces fonde une différence spécifique entre elles? Ensuite est-il vrai que les espèces actuant l'estimative soient plus abstraites que celles de l'imagination? Tant qu'on n'aura pas justifié la réponse affirmative à cette double question, le problème de l'existence de l'estimative ou de la cogitative ne sera pas résolu: il ne serait que reculé.

Jean de Saint-Thomas n'a pas, que je sache, essayé de le faire, pas plus d'ailleurs que Suarez n'a tenté de prouver sa réponse négative. D'autre part, saint Thomas n'a jamais argumenté à partir d'un degré plus ou

[28] Voir I *S. th.*, q. 78, a. 4: « Necessarium est animali ut quærat aliqua vel fugiat, non solum quia sunt convenientia vel non convenientia ad sentiendum, sed etiam propter aliquas alias commoditates et utilitates sive nocumenta. »

Et JEAN DE SAINT-THOMAS écrit de son côté, *op. cit.*, p. 249*b*-250*a*: « . . . quod species insensatæ quæ pertinent ad æstimativam non dicuntur tales quia solum representant rationem convenientiæ vel disconvenientiæ ad ipsum sensum . . . sed ponuntur species insensatæ ad representandum convenientias vel disconvenientias superiores, v.g. quod sit conveniens vel disconveniens in ordine ad conservationem *naturæ*, vel prolis . . . »

[29] Voir JEAN DE SAINT-THOMAS, *op. cit.*: « . . . æstimativam non cognoscere species insensatas *in abstracto*, sed *in concreto*, sed tamen ipsum subjectum in quo sunt, in concreto attingit sub altiori ratione, scilicet quatenus illas intentiones insensatas quæ abstractiores et perfectiores sunt quam intentiones sensatæ. Sicut etiam coloratum in concreto attingit visus et sensus communis, sed iste sub altiori ratione quam ille » (p. 250 *a-b*). Et un peu plus loin la même idée est élevée à la dignité de principe: « Potentiæ autem in ratione cognoscitivi distinguuntur speciei penes objectum magis vel minus abstractum, magis vel minus universale et superius. »

moins grand d'abstraction, quand il a voulu distinguer spécifiquement les cinq sens externes, ou l'imagination d'avec le *sensus communis*[30]. Et, s'il ne l'a pas fait, c'est, peut-on légitimement supposer, qu'il a vu qu'il n'y avait pas à le faire. Cependant, pourrait-on objecter, saint Thomas distingue réellement les deux genres de facultés qu'il appelle l'un *sensitivum* et l'autre *intellectivum*. Or sa distinction, il la fonde sur une différence dans le degré d'abstraction de l'objet. Dans un simple degré d'abstraction? Je ne le crois pas. Il faudrait plutôt dire par la présence, dans l'*intellectivum*, d'une abstraction proprement dite, absente dans le *sensitivum*. Cette abstraction porte non seulement sur l'une ou l'autre conditions matérielles, mais sur la matière elle-même. Celle au contraire du *sensitivum* n'en est pas une véritable, elle est incapable de constituer ces puissances intrinsèquement indépendantes de la matière, ce qui pourtant se réalise dans celles de l'*intellectivum*, on voit donc que l'opposition matériel-immatériel est assez sérieuse pour fonder une différence spécifique et même générique. Dans le cas de l'estimative à distinguer de l'imagination, nous restons enfermés dans la dépendance par rapport à la matière et un degré dans cette dépendance ne saurait fonder une différence spécifique. Il semblerait donc plus conforme à la vérité et aux tendances de saint Thomas de ne pas répondre affirmativement à la première question.

Quant à la seconde, elle ne peut être résolue qu'en regardant de très près les *species sensatæ* et les *non-sensatæ*. Elles sont les unes et les autres abstraites au sens qu'elles ne représentent pas toutes et chacune des notes qui constituent l'objet connu, mais un aspect particulier seulement. La brebis, par son œil, ne connaît que quelque chose de coloré et doué de telle forme ou figure, par l'ouïe quelque chose de sonore, par l'odorat quelque chose d'embaumé. Chacun de ces sens fait une abstraction, mais improprement dite. Son *sensus communis* recueille chacune de ces sensations externes et les groupe pour en former l'objet-loup sensiblement connu; aussitôt cette donnée ainsi centralisée met en acte l'imagination: la brebis se représente à l'intérieur d'elle-même cet objet-loup.

[30] Que l'on relise à ce point de vue la Question Disputée *de Anima*, a. 13, où toute la question de la distinction spécifique des facultés est exposée au long et au large; puis I *S. th.*, q. 78, a. 3, où sont donnés les principes de la distinction des sens extérieurs: « Exterius ergo immutativum est quod per se a sensu percipitur et secundum cujus diversitatem sensitivæ potentiæ distinguuntur »; et enfin I *S. th.*, q. 78, a. 4, sur la distinction de l'imagination et du *sensus communis*.

Jusqu'à présent rien dans notre analyse ne laisse soupçonner que la brebis va bondir et s'enfuir. C'est cependant ce qui arrive. Cette fuite subite provoquée par la vue du loup, le seul phénomène qui tombe sous notre expérience, doit être expliqué. Sa raison suffisante est nécessairement dans une représentation surgie à la conscience de la brebis, grâce à laquelle celle-ci connaît cet objet concret vu, entendu, flairé, comme constituant en ce moment précis quelque chose de concrètement dangereux pour elle. C'est cette représentation qui appartient à l'estimative. Celle-ci a donc passé de la puissance à l'acte, et cela sous l'influence de l'objet, pris non pas dans sa matérialité, mais dans des images dépendantes de lui, dans des espèces impresses, disent les scolastiques, venues de lui et reçues dans l'estimative. C'est alors que celle-ci, mise en acte premier, peut passer à l'acte second, c'est-à-dire peut poser l'acte de connaître le loup, non pas comme coloré, sonore ou odorant, mais comme dangereux.

Ces espèces impresses, d'où viennent-elles? Au fond nous n'en savons rien [31]. Tout ce que nous pouvons dire c'est qu'elles ne viennent pas des autres sens externes ou internes: l'analyse des faits de base l'a montré, c'est pourquoi elles sont dites *insensatæ*. Sont-elles abstraites? Au sens où nous l'avons admis tout à l'heure pour les autres sens, oui, car elles ne représentent le loup que sous un aspect particulier: nuisible. Sont-elles plus abstraites? Les espèces impresses de la vue sont-elles plus abstraites que celles de l'ouïe ou de l'odorat? On ne peut répondre, me semble-t-il, ni oui ni non. Elles représentent deux ou trois aspects irréductibles entre eux du même corps et c'est pourquoi elles sont spécifiquement diverses. Ainsi en est-il, à mes yeux, pour les espèces de l'estimative et celles des autres sens. On ne peut parler à leur propos d'abstraction plus ou moins grande, mais d'aspect abstrait différent, qui n'est ni le coloré, ni le sonore, ni l'odorant, ni même l'objet constitué avec ces sensations groupées par le *sensus communis* dans l'imagination. C'est là précisément ce qui réalise une différence spécifique entre ces deux séries d'espèces et, par conséquent, entre les puissances qu'elles ont à actuer.

[31] C'est pourquoi je ne crois pas utile de m'attarder ici dans la discussion existant entre scolastiques à propos de l'origine de ces espèces. C'est un problème analogue — et aussi obscur — à celui que les modernes appellent le problème de l'origine de l'instinct. Ceux que cela intéresserait trouveront de bons renseignements dans la *Psychologia* de REMER-GENY, S. J., Romæ 1925, p. 115-116, et le traité complet dans JEAN DE SAINT-THOMAS, *op. cit., ibidem,* art. IV, p. 265-271.

En sera-t-il de même pour l'estimative et la mémoire? Saint Thomas répond oui. La recherche des principes de cette affirmation nous fournit l'occasion de préciser le rôle de l'estimative ou de la cogitative.

Aux yeux de saint Thomas, la mémoire est à l'estimative comme l'imagination, au *sensus communis*. De même en effet que l'imagination conserve les *species sensatæ* reçues des sens externes et groupées par le *sensus communis* autour de l'objet connu; ainsi la mémoire conserve les *species insensatæ* de l'estimative. Pour les premières, l'imagination joue, selon la métaphore de saint Thomas, le rôle de coffret où elles sont mises en réserve; ce même rôle, la mémoire le joue pour les secondes [32]. Évidemment c'est sur le besoin profond de la nature animale qu'est fondée cette doctrine, comme aussi sur les données de l'expérience: les pigeons savent à quelle heure on leur donne à manger et se rassemblent à cette heure-là; l'éléphant du jardin zoologique reconnaît l'impertinent qui lui a donné un caillou à la place d'une brioche. C'est donc que les volatiles aussi bien que le pachyderme ont conservé les représentations de l'objet en tant que bon ou en tant que mauvais.

La raison en est que la mémoire connaît le passé en tant que passé, c'est-à-dire que l'animal prend conscience du déjà vu, du déjà entendu, du déjà flairé, du déjà fui ou recherché, et non pas seulement au moment où une de ces sensations se renouvelle. Cette prise de conscience n'est évidemment pas de l'intelligible, mais du sensible, tout comme la connaissance de l'objet présent et la conscience de son actuelle présence [33]. Or le

[32] Voir Opusculum *De Potentiis Animæ*, éd. Mandonnet, V, p. 355: « Est autem memoria, secundum Algazelem vis conservatrix harum intentionum quas apprehendit æstimativa; et ideo est arca intentionum, sicut phantasia vel imaginativa est conservatrix formarum et arca illarum; et istæ intentiones non sunt sensatæ sed a sensibus elicitæ. » — I *S. th.*, q. 78, a. 4: « Ad apprehendendum autem intentiones quæ per sensum non accipiuntur, ordinatur vis æstimativa. Ad conservandum autem eas vis memorativa, quæ est thesaurus quidam hujusmodi intentionum . . . Et ipsa ratio præteriti, quam attendit memoria inter hujusmodi intentiones computatur. » Ce que CAJETAN commente ainsi: « Et confirmatur hoc ultimum signo duplici. Primo quia recordatio ex aliqua intentione innasci solet utilitatis vel nocumenti. Secundo quia ipsa ratio præteriti, penes quam attenditur memoria, ut patet in de *Memoria et Reminiscentia*, una harum est intentionum. »

[33] Q. D. *De Anima*, a. 13: « Quinto autem requiritur quod ea quæ prius fuerunt apprehensa per sensus et interius conservata iterum ad actualem considerationem revocetur. Et hoc quidem pertinet ad rememorativam virtutem. » — I *S. th.*, q. 79, a. 6: « Si memoria accipiatur solum pro vi conservativa specierum, oportet dicere memoriam esse in intellectiva parte. Si vero de ratione memoriæ sit quod ejus objectum sit præteritum ut præteritum, memoria in parte intellectiva non erit sed sensitiva tantum, quæ est apprehensiva particularium. Præteritum enim ut præteritum cum significet esse sub determinato tempore ad conditionem particularis pertinet. »

passé, en tant que passé, n'est pas donné par les sens externes, c'est donc une de ces *intentiones insensatæ*, objet de l'estimative: « Ipsa ratio præteriti, dit la *Somme théologique*, quam intendit memoria inter hujusmodi intentiones computatur [34]. »

La remarque est importante. Car alors la mémoire ne va pas s'occuper seulement de l'utile et du nuisible qui n'est pas donné par le sens externe, mais aussi de toute sensation externe recueillie par le *sensus communis* et conservée par l'imagination, pourvu que ce soit pour les reconnaître. Dans ce cas, il semble bien qu'il n'y ait plus lieu de mettre une différence réelle entre l'estimative et la mémoire. D'autant plus que, selon la remarque de saint Thomas, c'est à l'occasion de l'utile ou du nuisible que se déclenche le souvenir [35]. Saint Thomas maintient cependant la distinction réelle pour deux raisons.

Une raison physiologique d'abord: « Recipere, dit-il dans la *Somme*, et retinere reducuntur in corporalibus ad diversa principia [36]. » Quand il s'agit des opérations corporelles, celles qui consistent à recevoir purement les impressions de l'objet devront être rapportées à un organe et celles qui consistent à conserver ces mêmes impressions devront être rapportées à un autre organe. D'autre part, bien que, selon l'enseignement de saint Thomas lui-même [37], la faculté n'existe pas pour l'organe, mais l'organe pour la faculté, cependant un des signes de la diversité des facultés est précisément la diversité des organes, puisque la nature n'a pas pu ne pas harmoniser les organes avec les facultés qu'ils étaient destinés à servir.

Or la faculté qui est destinée à « recevoir » aura un organe où domine l'humide; tandis que la faculté qui est destinée à « conserver » aura

[34] I *S. th.*, q. 78, a. 4 *supra citatum*.

[35] Voir *ibid.*: « Cujus signum est quod principium memorandi fit in animalibus ex aliqua hujusmodi intentione, puta quod est nocivum vel conveniens. »

[36] *Ibid.* et aussi Q. D. *de Anima*, a. 13: « Indiget autem animal apprehensione sensibilium non solum ad eorum præsentiam, sed etiam postquam abierint: et hoc necessarium est reduci in aliquam potentiam. Nam et in rebus corporalibus aliud est principium recipiendi et aliud conservandi, nam quæ sunt bene receptibilia, sunt interdum male conservativa. » Même idée, plus explicite dans *In de Memoria et Reminiscentia*, lect. II, éd. Pirotta, n. 321: « Sicut in corporalibus videmus quod ad aliud principium pertinet receptio et conservatio: humida enim sunt bene receptiva, sicca autem et dura bene conservativa . . . »

[37] Voir I *S. th.*, q. 78, a. 3: « Non enim potentiæ sunt propter organa sed organa propter potentias; unde non propter hoc sunt diversæ potentiæ, quia sunt diversa organa; sed ideo natura instituit diversitatem in organis, ut congruerent diversitati potentiarum. »

un organe où domine le sec: « Humida enim sunt bene receptiva, sicca autem et dura bene conservativa [38]. » Comme c'est l'estimative ou cogitative qui reçoit et la mémoire qui conserve, elles auront donc un organe de constitution physiologique différent et, par conséquent, elles seront elles-mêmes spécifiquement distinctes. Parmi les thomistes les plus enthousiastes, nul n'oserait aujourd'hui défendre un tel argument fondé sur une physiologie depuis longtemps périmée [39].

Le second argument est basé sur ce fait que dans l'estimative, comme d'ailleurs dans le *sensus communis* et l'imagination, le mouvement se produit des choses à l'âme, puisque l'objet actue et modifie la faculté, tandis que dans la mémoire le mouvement va de l'âme aux choses; ce que très heureusement Sertillanges traduit: « Les autres facultés sensibles sont centripètes; celle-ci est centrifuge [40]. » Il y a donc mouvement différent dans la mémoire et dans l'estimative, et à mouvements divers, ajoute saint Thomas, principes divers, donc facultés diverses [41]. Il est assez curieux qu'aucun des traités scolastiques plus ou moins *ad mentem sancti Thomæ*, parus depuis cinquante ans ne mette cette argumentation en vedette. Mais en fait pourquoi cette diversité de mouvement est-elle si profonde qu'elle exige deux puissances spécifiquement distinctes? Saint Thomas n'en dit rien.

[38] *In de Memoria et Reminiscentia, loc. cit.* — Voir encore I *S. th.*, q. 78, a. 4: « Recipere autem et retinere reducuntur in corporalibus ad diversa principia, *nam* humida bene recipiunt et male retinent; e contrario autem de siccis. » Et JEAN DE SAINT-THOMAS écrit encore au XVIIe siècle: « Ad retinendum et conservandum magis requiritur distincta dispositio organi quam ad recipiendum tantum sine retentione, quia quæ sunt humidæ dispositionis facile recipiunt sed non retinent; ipsa enim humiditate et mollitie facile dissipatur quod impressum est. Quæ autem sicciora sunt non ita facile recipiunt sed semel recepta valde retinent et difficile amittunt . . . Et potentiæ illæ quæ per se principalius ordinantur ad retinendum et conservandum siccioris temperamenti esse debent; quæ vero nonnisi ad apprehendum ordinantur humidioris temperamenti esse debent. Et ita oportet quod organa diversa sint. Potentiæ autem materiales quæ a dispositione organorum dependent, quando ordinantur ad diversos actus requirentes diversa organa, etiam ipsæ esse diversæ debent » (*Cursus Philosophicus, loc. cit.*, p. 245*a*).

[39] Me sera-t-il permis de faire remarquer à ce propos que la situation de saint Thomas par rapport à la science de son temps est foncièrement identique à celle des philosophes contemporains par rapport à la science de nos jours. Comme ceux-ci le font aujourd'hui, les grands maîtres de la scolastique allaient aux savants de leur âge, aux médecins. S'ils ont fait erreur, c'est aux savants qu'il faut s'en prendre et non aux philosophes. Que penseront, dans six cents ans, nos arrière-petits-neveux des données scientifiques actuelles dont bien des penseurs s'enorgueillissent?

[40] SERTILLANGES, O. P., *Saint Thomas d'Aquin*, Paris 1925, vol. II, p. 136.

[41] Voir Q. D. *De Anima*, a. 13: « Actus aliarum potentiarum sensitivarum est secundum motum a rebus ad animam; actus autem memorativæ potentiæ est e contrario secundum motum ab anima ad res; diversi autem motus diversa principia motiva requirunt; principia autem motiva potentiæ dicuntur. »

On le constate, saint Thomas affirme la distinction de l'estimative ou de la cogitative et des autres sens internes. Les principes sur lesquels il s'appuie pour soutenir cette thèse, personne ne les conteste, pas même Suarez. Ce que l'on voit contester, c'est l'application de ces principes au cas particulier de l'estimative (et des autres sens internes d'ailleurs). Que ces diverses facultés aient un objet formel différent, que le mouvement centripète et centrifuge atteigne la nature même de ces facultés, saint Thomas semble le regarder comme une évidence inutile à prouver, alors qu'à d'autres esprits cette évidence n'apparaît pas. Après lui, ses disciples répètent le maître sans y rien ajouter, et quand l'un d'entre eux, Jean de Saint-Thomas par exemple, essaie d'aller plus au fond, il ne réussit qu'à reculer le problème, qui reste en réalité insoluble. Dès lors l'on a le choix seulement entre deux positions: ou bien n'en pas prendre du tout, ou bien accepter celle du Docteur angélique, mais simplement par fidélité à la tradition thomiste, en vertu d'une sorte d'argument d'autorité comparée [42].

III

Jusqu'à présent nous avons parlé autant et plus de l'estimative des animaux que de la cogitative des hommes. Tout ce qui a été dit de la première est vrai cependant de la seconde, puisque — nous l'avons vu affirmé par saint Thomas lui-même — la cogitative est à l'homme ce que l'estimative est aux animaux. De cette analogie nous avons exposé les points de ressemblance, il s'agit maintenant d'envisager les divergences et, par conséquent, d'étudier ce qui appartient en propre à la cogitative, à savoir son rôle dans la connaissance humaine.

Il faut avant tout bien garder devant les yeux la nature sensible, donc corporelle, matérielle, de la cogitative, quel que soit le rôle et la portée de ce rôle reconnus par le saint docteur. Même quand il identifie [43] la cogitative avec cet *intellectus passivus*, ο παθητικός νοῦς, dont il est question dans le troisième livre d'Aristote *sur l'Âme*, et qu'Averroès veut voir

[42] Pour le développement de cette idée et sa justification, voir mon article *Comment être thomiste*, dans *Divus Thomas* (Piacenza), 1932, p. 260-262.

[43] Voir surtout II C. G., c. 60, passim; 73, passim. Il faudrait citer ces chapitres en entier. Nous nous bornerons au texte suivant: « . . . vim cogitativam sive æstimativam quæ dicitur ratio particularis. Unde hic sensus vocatur intellectus qui est circa sensibilia vel singularia. Et hunc Philosophus vocat in tertio de Anima intellectum passivum, qui est corruptibilis ». (*In VI Ethicorum*, lect. 9, éd. Pirotta, n. 1249). Nous retrouverons ces passages.

dans cet *intellectus* la différence spécifique de l'homme, saint Thomas proclame énergiquement que l'homme ne saurait se distinguer des bêtes que par un élément spirituel et que cet *intellectus*-là est corruptible, donc matériel. Partant, la cogitative ne peut connaître que le concret, le singulier, l'individu. Cela encore, saint Thomas le répète inlassablement, même quand il semble accepter pour elle un objet « commun et un raisonnement ».

Seulement il est nécessaire de bien voir comment la cogitative atteint et connaît ce concret, ces *intentiones particulares*, comme il dit perpétuellement, et par conséquent, comment fonctionne cette faculté sensible.

C'est une ide qui revient sans cesse chez le Docteur angélique, que la cogitative est à l'égard de ces *intentiones particulares* ce que la raison est aux *intentiones universales* [44]. Or ce point de ressemblance de la faculté sensible avec la faculté spirituelle, saint Thomas l'exprime par le verbe *conferre* et ses dérivés *collatio*, pour l'acte, et *collativa*, pour l'adjectif. D'autre part, ce verbe est chez le même docteur, un terme technique désignant l'opération de l'intelligence humaine en tant que discursive. Comme j'ai essayé de le montrer dans une étude sur « *Intellectus* » et « *Ratio* » *selon saint Thomas* [45], *conferre* en un sens assez général désigne ce processus de l'esprit humain prenant simplement possession d'éléments multiples dans le but de parvenir à une vérité quelconque, par simple comparaison entre deux ou plusieurs objets. Au sens strict, il peut marquer le travail de l'esprit livré à des recherches plus ou moins longues et difficiles se servant d'éléments connus pour se hausser à une vérité restée inconnue. Et enfin, dans un sens encore plus restreint, ce serait l'aspect que prend le discours de la *ratio* qui, après avoir rassemblé les éléments de son

[44] Voir entre beaucoup d'autres passages: *In III Sent.*, d. 23, q. 2, a. 2, sol. 1 ad 3. — *In III Sent.*, d. 26, q. 1, a. 2: « Unde pars illa in hominibus in quibus est perfectio propter conjunctionem ad animam rationalem, dicitur ratio particularis quia confert de intentionibus particularibus. »— *In II de Anima*, lect. 13, éd. Pirotta, n. 396: « . . .hujusmodi quidem apprehensio in homine fit per vim cogitativam quæ dicitur etiam ratio particularis eo quod est collativa intentionum individualium, sicut ratio universalis est collativa rationum universalium. » — *In VI Eth.* lect. I, n. 1123. — *In I Met.*, lect. I, n. 15. — II C. G., c. 60, n. 1. — Q. D. *De Anima*, a. 13. — I *S. th.*, q. 78, a. 4: « Est enim collativa intentionum individualium, sicut ratio intellectiva intentionum universalium. — *Ibid.*, q. 81, a. 3. — Opusc. *De Potentiis Animæ*, c. 4, éd. Mandonnet, vol. V, p. 355.

[45] Voir mon étude « *Intellectus* » *et* « *Ratio* » *selon saint Thomas d'Aquin*, p. 90-92.

raisonnement, les place les uns à côté des autres, comme pour passer ainsi plus facilement de l'un à l'autre et découvrir la vérité désirée.

S'il en est ainsi, saint Thomas conçoit le travail de la cogitative sur le modèle de la raison. C'est tellement vrai que par là il explique le nom de *ratio particularis* ou même d'intellect passif que prend souvent la cogitative [46], par là encore il différencie fondamentalement la cogitative d'avec l'estimative. « Les autres animaux, écrit-il dans la *Somme théologique*, atteignent ces notions [*intentiones particulares*] entraînés par la seule poussée [*instinctu*] de la nature; l'homme au contraire les atteint aussi par une *collatio*. » Cette doctrine de la fin de son enseignement avait été celle de sa jeunesse: « Dans les autres animaux, remarque-t-il dans le *Commentaire sur les Sentences*, il n'y a pas *collatio*: c'est par une poussée [*instinctu*] de nature qu'ils saisissent ces objets: aussi leur opération est-elle appelée, non pas raison, mais estimation [47]. »

Cette *collatio* caractérise donc, aux yeux de saint Thomas, le travail spécifique de la cogitative; cela précisément à cause de l'union, en nous hommes et en nous seulement, de la nature sensible avec une nature intellective: *propter conjunctionem ad animam rationalem*, explique le même article des *Sentences;* à cause d'une certaine affinité et d'un certain voisinage avec la raison capable de connaître l'universel, laquelle déborde pour ainsi dire sur la partie sensible, ajoute la réponse à la cinquième objection du même article de la *Somme, secundum quandam refluentiam*. Que la cogitative donc ne puisse s'occuper que des notions singulières (*intentiones particulares*), elle le tient de sa nature corporelle; qu'elle puisse à leur sujet agir par *collatio*, elle le doit à son rapprochement, dans une unique personne, avec une nature intellectuelle [48].

Dire que l'acte propre de la cogitative est cette *collatio*, n'est pas suffisant. Il faut creuser davantage et essayer de voir le mécanisme de cette

[46] Voir en particulier, *In VI Eth.*, lect. 9, n. 1255.

[47] I *S. th.*, q. 78, a. 4 et aussi *In III Sent.*, d. 26, q. 1, a. 2: « In aliis animalibus quia non confert, sed ex instinctu naturali habet hujusmodi intentiones apprehendere, non dicitur ratio, sed æstimatio. »

[48] Voir *In III S.*, d. 23, q. 2, a. 3: « Illa potentia quæ a Philosophis dicitur cogitativa est in confinio sensitivæ et intellectivæ partis, ubi pars sensitiva, intellectivam attingit. Habet enim aliquid a parte sensitiva scilicet quod considerat formas particulares et habet aliquid ab intellectiva, scilicet quod confert. Unde et in solis hominibus est. Et quia pars sensitiva notior est quam intellectiva, ideo sicut determinatio intellectivæ partis a sensu denominatur, ut dictum est, ita collatio omnis intellectus a cogitatione nominatur.»

opération. A regarder de près les textes de saint Thomas, l'on s'aperçoit vite que les choses sont assez complexes.

Deux textes d'abord nous disent que les *intentiones particulares* et, par conséquent, la connaissance de l'objet en tant que nuisible ou utile, sont le résultat de cette *collatio*, un peu comme d'un raisonnement intellectuel proprement dit découle une conclusion spéculative ou pratique. C'est bien ce qu'évoque le mot *inquirere*, employé par le *De Anima* (a. 13) : « ad hæc quidem cognoscenda pervenit homo, inquirendo et conferendo ». Dans ce cas, l'analogie entre cogitative et intelligence se comprend fort bien.

Mais alors, il faut admettre dans la cogitative un raisonnement. Et si l'on en admet un, il faudra admettre également un jugement! Ces mots ne font pas peur à saint Thomas. Dans son *Commentaire sur les Éthiques*, il a écrit ce texte étonnant: « Sicut pertinet ad intellectum in universalibus judicium absolutum de primis principiis, ad rationem autem pertinet discursus a principiis in conclusiones: ita et circa singularia vis cogitativa vocatur intellectus secundum quod habet absolutum judicium de singularibus . . . Dicitur autem ratio particularis secundum quod discurrit ab uno ad aliud [49]. » Tout y est: jugement et discours (pas le mot *ratiocinatio* cependant), et même l'équivalence, dans la cogitative, de la distinction entre *intellectus* et *ratio*. Et ce texte, qu'on le remarque bien, ne correspond à rien dans le grec d'Aristote. D'autre part, dans le *Contra Gentes* il enseigne exactement la même doctrine: « Cum virtus cogitativa habeat operationem circa particularia quorum intentiones dividit et componit . . . » Voilà le mot technique pour désigner le jugement. Et ailleurs: « Hujus autem cogitativæ virtutis est distinguere intentiones individuales et comparare eas ad invicem, sicut intellectus qui est separatus et immixtus comparat et distinguit inter intentiones universales [50]. » Bien que ces lignes soient prises de l'exposé fait par l'auteur de la pensée d'Averroès, elles ne sont pas rejetées par saint Thomas qui attaque l'Arabe sur un autre point et lui concède celui-ci, qui contient précisément une des significations du verbe *conferre*.

L'authentique pensée de saint Thomas admet donc pour la cogitative une capacité de juger et de discourir, et cela même dans des passages

[49] *In VI Eth.*, lect. 9, n. 1255.
[50] II C. G., c. 73, n. 15 et 60, n. 1.

où se trouve souligné énergiquement le caractère corporel et organique de cette faculté. Y a-t-il là une contradiction, ou du moins un illogisme? comme semble l'insinuer Suarez, écrivant: « Quant à la cogitative, beaucoup la regardent comme une puissance sensitive, propre à l'homme, capable de raisonner et de juger sur les singuliers. Mais une telle opération surpasse les forces d'une faculté sensible! Disons donc que la cogitative n'est simplement que la faculté interne, en tant que, selon le mode humain, elle distingue le nuisible et l'utile. Dans l'homme, elle a une perfection plus grande, parce qu'elle n'agit pas seulement sous une poussée de nature, mais parce qu'elle est dirigée par une plus noble connaissance et expérience et souvent par la raison elle-même [51]. »

Il serait vraiment extraordinaire que saint Thomas fût tombé dans cet illogisme ou cette contradiction. D'autant plus que c'est dans le même contexte, souvent dans la même phrase, qu'il affirme et la nature organique et le jugement ou le discours de la cogitative [52]. En bonne exégèse, il nous faut donc voir d'aussi près que possible la pensée authentique de l'angélique maître. Cela nous entraînera dans une analyse, complexe parfois si on la veut complète, du rôle de la cogitative dans la connaissance intellectuelle.

C'est dans son commentaire du traité aristotélicien *De Anima* [53], à propos des formules *sensibilia per se* et *sensibilia per accidens,* que saint Thomas nous dit, sans que d'ailleurs rien dans le grec ne l'y invite, comment il conçoit la connaissance de l'individu par la cogitative.

Pour être sensible *per accidens,* un objet connu doit réaliser les deux conditions suivantes: d'abord il faut qu'à l'égard de l'objet propre d'un sens externe, cet objet soit de l'accidentel. Le blanc est objet propre de la vue, mais au blanc il est accidentel d'être homme: homme pourra donc être sensible par accident. Ensuite il faut que d'une façon ou d'une au-

[51] SUAREZ, *De Anima,* c. 30, *De numero sensuum internorum,* n. 7, éd. Vivès, Paris 1856, vol. III, p. 705*a*: « Cogitativam multi putant esse potentiam sensitivam propriam hominis valentem ratiocinari circa particularia et componere atque dividere: hoc tamen excedit limites virtutis sensitivæ, ut supra dixi. Cogitativa nihil ergo significat quam ipsammet potentiam sensitivam interiorem discernentem inter conveniens et disconveniens, prout speciali quodammodo in homine existit habetque in ipso majorem aliquam perfectionem, quia non ex solo instinctu naturæ dicitur, sed etiam ex nobiliori cognitione et experientia, ac sæpe etiam a ratione dirigitur. »

[52] Voir, par exemple, II *C. G.*, c. 73, n. 16: « Quum virtus cogitativa habeat operationem solum circa particularia quorum intentiones dividit et componit, et habeat organum corporale per quod agit, non transcendit genus animæ sensitivæ. »

[53] Voir *In II De Anima,* lect. 13, n. 395-398.

tre, le sujet connaissant saisisse cet objet, sinon on ne saurait parler d'acte de sensation. En d'autres termes, le sensible *per accidens* doit être connaissable par nature (*per se*) pour une autre faculté cognitive du sujet sentant. Quelle peut être cette faculté?

De deux choses l'une, ou cet objet dit sensible *per accidens* peut être saisi par un autre sens externe, ou il ne le peut pas. Du premier cas, l'on peut donner l'exemple suivant: le sucre est blanc et doux. Par rapport à la vue, le doux est sensible *per accidens*, car il est accidentel à un objet blanc d'être en même temps doux. Mais par rapport au goût, le « doux » est sensible par nature. Dans le second cas, cet objet est saisi ou bien d'une façon abstraite et universelle — il tombe alors dans l'objet propre de l'intelligence, — ou bien il est connu dans son individualité concrète et singulière, je vois un objet coloré (*video coloratum*) et je perçois que c'est mon ami Pierre, ou son chien Médor (*percipio hunc hominem, vel hoc animal*), alors si le sujet connaissant est un homme, c'est par la cogitative qu'il saisit Pierre ou Médor, s'il est simple animal, c'est par l'estimative.

Ainsi donc, aux yeux de saint Thomas, l'individu, en tant que tel, non pas la notion abstraite d'individu, mais la réalité concrète d'individu, de singulier, est objet de la cogitative ou de l'estimative. Et c'est normal: il est une *species insensata!* Il ne peut donc être du domaine ni de l'imagination simplement conservatrice des données sensibles, ni de l'intelligence, faculté, du moins chez nous, de l'universel. Ne restent donc vraiment que la cogitative ou l'estimative.

Chacune des deux cependant saisira l'individu d'une façon différente: la première, nous enseigne saint Thomas, connaît l'individu en tant qu'existant dans une nature commune, *ut existens sub natura communi*, ce que ne saurait faire la seconde. Que veut-il dire par là?

La brebis connaît son agneau comme concret, individualisé, mais non pas en tant qu'il est cet individu de nature ovine: elle le connaît simplement en tant quelle sait, sans en avoir conscience, qu'à cet objet blanc, bêlant, gambadant, elle est poussée à donner son lait, qu'à cet autre gracile et vert, qui lui caresse le museau et que nous appelons herbe, elle doit aller pour le manger. C'est-à-dire que l'animal n'atteint, par son estimative, l'individu que simplement comme principe d'une action à poser ou

d'un influx à subir (*secundum quod est terminus et principium alicujus actionis aut passionis*). Cette connaissance de l'individu se réduit donc à n'être que la chiquenaude initiale déclenchant le mécanisme psychique et physiologique qui aboutit à l'allaitement de l'agneau, à la manducation de cette herbe. Hors de là, la brebis ne connaît, par son estimative, aucun des autres êtres individuels. C'est normal, puisque cette faculté est donnée pour guider l'animal dans les actions à poser ou à éviter, utiles ou nuisibles à sa nature, et que pour le moment ces autres individus ne sont ni termes ni principes d'action ou de passion. Cette description thomiste du comportement animal évoque tout naturellement certaines descriptions modernes de l'instinct aveugle montrant « chaque acte suggéré immédiatement par l'image présente, réduit à cette représentation, s'y enfermant, n'allant pas au-delà [54] ».

La cogitative, elle, saisit l'individu non pas seulement comme terme ou principe d'action et de passion, mais *ut existens sub natura communi*. Que peut bien signifier cette formule, unique [55] si je ne me trompe dans l'œuvre de saint Thomas?

Saint Thomas nous dit que la cogitative connaît *hunc hominem prout hic homo, hoc lignum prout est hoc lignum*. Donc elle connaît Pierre comme quelque chose de concret en qui se réalise la nature humaine, et cette table de chêne comme quelque chose de concret en qui se réalise la nature de cet arbre que nous appelons un chêne. Cela, l'estimative ne le fait pas. De même, la cogitative ne connaît pas seulement Pierre, mais aussi Jacques et Louis et d'autres individus, même si l'agent n'a pour le moment rien à faire avec eux. Cela ressort de l'opposition que fait ici saint Thomas entre l'estimative et la cogitative.

La cogitative, faculté sensible et organique, connaît-elle alors la nature commune, c'est-à-dire l'universel homme ou l'universel chêne? Saint Thomas se garde bien de parler ainsi: il dit qu'elle connaît l'individu comme existant, et cela sous la nature humaine ou sous celle de chêne. Donc strictement parlant, elle ne connaît que l'individu. Seulement l'être humain qui se sert de sa cogitative prend conscience — ce que ne saurait faire la bête — que cet objet-individu qu'il atteint par sa cogitative, réa-

[54] PALHORIÈS, *La philosophie au Baccalauréat*, Paris 1936, vol. I, p. 461.
[55] Il y a bien quelque chose d'approchant dans *In VI Eth.*, lect. 1, n. 1123, mais c'est loin d'être aussi explicite.

lise la nature universelle d'homme ou de chêne, et cette nature universelle d'homme ou de chêne, il la connaît par son intelligence.

Cette interprétation, saint Thomas l'indique quand, tout aussitôt, il ajoute l'explication « quod contingit ei in quantum *unitur* intellectivæ in eodem *subjecto* ». Ce qu'elle reçoit de son union avec l'intelligence, ce n'est pas de connaître l'individu, mais c'est de connaître l'individu en tant qu'existant concrètement en réalisant une nature universelle. Et quand saint Thomas insiste sur le fait qu'elle est unie avec l'intelligence dans un seul et même sujet de connaissance, il applique sa doctrine fondamentale de l'unité substantielle de l'âme et du corps constituant une unique personne, unique véritable principe d'opération.

Cet unique agent pose son opération par l'intermédiaire de ses diverses facultés. Quand je connais Pierre ou cette table, mon acte vital concret de connaissance est un, mais chacune de mes facultés corporelles ou spirituelles me sert comme d'instrument pour le poser. Par la vision je connais cet objet comme coloré et affecté de telles formes; par le *sensus communis* je groupe ces divers *colorata* autour d'un même noyau; par l'imagination je l'enregistre et le conserve; par ma cogitative je le connais comme individu; et comme en même temps, par mon intelligence, j'ai à l'occasion de ce concret formé l'idée universelle d'homme, je finis par connaître, moi seul unique sujet connaissant, Pierre comme existant concrètement dans la nature humaine.

Évidemment la vie laisse intacte l'unité et le caractère instantané de cette connaissance que l'analyse psychologique — elle seule — vient de morceler. Par là nous touchons au rôle de la cogitative dans la connaissance intellectuelle.

(à suivre)

Julien PEGHAIRE,
des Pères du Saint-Esprit.

Collège Saint-Alexandre,
Limbour, près Hull.

Prolégomènes à la Théorie des Quanta

V. — La Mécanique matricielle.

Les idées quantiques, qui avaient pénétré dans la physique depuis le début du siècle, avaient pris jusqu'ici une forme classique, en utilisant les méthodes canoniques de l'analyse, et en construisant sur des soubassements déjà acquis. Avec Heisenberg, les innovations deviennent radicales. Il s'agissait pour lui de rendre compte des phénomènes de la spectroscopie, qui présentent la meilleure clef pour l'étude des structures atomiques. Or les observations relatives aux raies spectrales ne donnent que leurs intensités et leurs positions réciproques; tout le reste, comme nous venons de le voir, n'est qu'interpolation. Laissant donc de côté les modèles et figures classiques de l'atome, Heisenberg a voulu calculer uniquement les phénomènes observables. Pour cela, il a pensé utiliser la théorie mathématique des matrices, que Cayley avait inventée au XIXe siècle pour exprimer sous une forme condensée les propriétés des transformations linéaires. Il est préférable d'introduire sous cet aspect la notion de matrice, afin d'en mieux saisir la nature et les applications.

Soient un point P dans un plan, et x_1 et x_2 ses coordonnées par rapport à deux axes rectangulaires. En déplaçant (ou en transformant) P en P' les coordonnées x'_1 *et* x'_2 de ce dernier sont liées aux premières par les équations linéaires homogènes

$$\begin{aligned} x'_1 &= a_{11}x_1 + a_{12}x_2 \\ x'_2 &= a_{21}x_1 + a_{22}x_2. \end{aligned} \qquad (1).$$

Si le point P est transformé en P' par rotation, ses coordonnées prennent la forme polaire suivante:

$$\begin{aligned} x'_1 &= x_1 cos\theta + x_2 sin\theta \\ x'_2 &= -x_1 sin\theta + x_2 cos\theta \end{aligned} \qquad (2).$$

La transformation (1) est dite cartésienne, et la transformation (2) est dite orthogonale: toutes deux sont du type linéaire. De même, on peut

considérer un point avec un nombre quelconque de dimensions, et opérer des transformations en conséquence.

Les coefficients des x sont des constantes dont les valeurs donnent un sens à la transformation. On peut aussi les considérer en eux-mêmes dans leur ordre, et chercher à caractériser leurs relations par des règles de combinaison spécifiques. Dans ce cas, on appellera l'ensemble des coefficients d'une transformation inscrits dans leur ordre propre, la *matrice* de cette transformation. Ainsi, les matrices des transformations (1) et (2) sont respectivement

$$\begin{cases} a_{11} & a_{12} \\ a_{21} & a_{22} \end{cases} \quad (3) \qquad \text{et} \qquad \begin{cases} \cos\theta & \sin\theta \\ -\sin\theta & \cos\theta \end{cases} \quad (4).$$

On peut s'élever ainsi à la conception générale d'une *matrice*, qu'on définira comme un ensemble de grandeurs alignées par rangs et par colonnes suivant un certain ordre. Ces grandeurs sont les éléments ou les termes de la matrice; et pour désigner l'un d'eux en particulier, il faut en désigner le rang et puis la colonne par des suffixes appropriés. Ainsi l'élément a_{22} dans la matrice (3) désigne la grandeur située au deuxième rang et à la deuxième colonne; et d'une façon générale, l'élément a_{ik} d'une matrice quelconque désigne la grandeur située au rang i et à la colonne k. Il est évident qu'une matrice peut avoir un nombre fini ou infini d'éléments; pour le moment, nous ne considérerons que les premières. Enfin, une matrice n'a pas une valeur numérique par elle-même, bien que ses éléments représentent des nombres réels ou complexes; et c'est ce qui la distingue d'un déterminant qui a toujours une valeur numérique définie. Pour simplifier les écritures, nous désignerons par A, B, C des matrices ayant des alignements de termes a, b, c, respectivement.

Du moment que les matrices ne sont pas des nombres par elles-mêmes, il convient d'établir leurs règles de combinaison selon les conditions générales de toute axiomatique. En utilisant les analogies de la théorie des transformations, qui a provoqué leur invention, on pourra spécifier dans quels cas ces règles admettent les lois d'association, de distribution et de commutation. L'intelligence de ces manipulations opératoires est d'autant plus importante qu'elles seules justifient l'emploi des matrices en physique et permettent une juste interprétation de leurs applications.

L'addition des matrices se fait en ajoutant terme à terme les éléments correspondants de chacune d'elles. On a ainsi:

$$(A + B)_{ij} = A_{ij} + B_{ij} \qquad (5).$$

Il est évident que pour pouvoir être additionnées, des matrices doivent avoir un même nombre de rangs et de colonnes. D'autre part, la relation (5) montre bien que l'addition des matrices est associative et commutative. Enfin, on ne peut pas ajouter des matrices à des nombres comme tels. On peut vérifier ces considérations en les appliquant à des transformations linéaires: on verra par exemple qu'en transformant un point P en un autre P' et puis ce même point P en un second P'', on obtient un troisième point dont les coordonnées sont la somme de celles des deux premiers, en ajoutant les transformations de P' et de P'' termes à termes.

La multiplication de deux matrices $A = (a)_{ij}$ et $B = (b)_{ij}$ se fait d'après la règle générale

$$AB = \sum_{m=1}^{n} a_{im}\, b_{mj} \qquad (6).$$

Cette formule montre que l'élément $(ab)_{ij}$ de rang i et de colonne j du produit AB est donné par la somme

$$a_{i1}b_{1j} + a_{i2}b_{2j} + \ldots + a_{in}b_{nj} \qquad (7).$$

On peut prouver que la multiplication ainsi définie est associative et distributive. Mais elle n'est pas nécessairement commutative: en effet les produits $A \times B$ et $B \times A$ donnent généralement des alignements différents. Ainsi, en appliquant la règle (6) au produit BA on obtient comme élément de rang i et de colonne j la somme de produits $b_{im}a_{mj}$ qui n'a évidemment pas la même valeur que $a_{im}b_{mj}$ comme on peut s'en convaincre par le calcul. L'égalité de ces deux éléments ne se manifeste que dans des cas spéciaux indiqués par les conditions des matrices. Aussi est-il de règle en indiquant le produit de deux matrices, de donner le multiplicateur en premier lieu. Lorsqu'on a plus de deux matrices à multiplier, on répète la règle (6) autant de fois qu'il est utile. Ajoutons que la multiplication de deux matrices n'est possible que si le multiplicateur a autant de colonnes que le multiplicande a de rangs.

La non-commutativité du produit de deux matrices peut être vérifiée géométriquement en envisageant les transformations d'un point réfléchi dans deux miroirs faisant un angle aigu. Soient le point P réfléchi

d'abord à P' dans le miroir (M), et P' réfléchi à P'' dans le miroir (N). Soient maintenant P réfléchi à P_1 dans le miroir (N) d'abord, et P_1 réfléchi à P_2 dans (M) ensuite. Les deux points P'' et P_2 ne coïncident jamais si l'angle des miroirs est aigu: ils se confondent seulement si l'inclinaison des deux miroirs est à angle droit, ce qui donne par analogie un des cas spéciaux où deux matrices peuvent être commutatives.

La soustraction de matrices est rendue possible par la notion de *matrice négative*. On peut toujours obtenir celle-ci en multipliant par - 1 une matrice positive, du moment qu'il est permis de multiplier une matrice par un nombre quelconque. Quant à la division des matrices, elle se fait à l'aide de la notion de *matrice inverse* ou *réciproque*. Celle-ci est représentée par A^{-1} et donne lieu à la relation $A^{-1} A = 1$ qui la définit. On peut démontrer la commutativité d'une matrice et de son inverse. Mais toutes les matrices n'ont pas de réciproque: en utilisant la relation $A^{-1} A = 1$ pour construire l'inverse d'une matrice A donnée, on s'aperçoit qu'il est nécessaire que A soit une matrice carrée, c'est-à-dire qu'elle ait autant de rangs que de colonnes.

Un type de matrices jouant un grand rôle dans la mécanique quantique est la *matrice diagonale*, dans laquelle les éléments se trouvant sur la diagonale principale de l'alignement en partant du coin gauche supérieur sont les seuls à posséder une valeur, tous les autres termes étant égaux à zéro. On a une *matrice scalaire* quand tous les éléments de la diagonale sont égaux entre eux; et on a une *matrice identique* quand tous les éléments de la diagonale ont l'unité comme valeur. Cette dernière matrice correspond à l'opération qui transforme chaque variable en elle-même; et l'on montre que toute matrice multipliée par la matrice identique ne change pas de valeur, de sorte que la matrice identique est commutative avec n'importe quelle autre. Enfin une matrice est *symétrique*, lorsque tous ses éléments situés symétriquement par rapport à la diagonale principale ont leurs suffixes égaux, mais intervertis: on montre qu'une matrice symétrique correspond toujours à une forme quadratique, ce qui permet de transformer cette dernière en une somme de carrés au moyen d'une transformation orthogonale. Pour terminer avec ces définitions, rappelons aussi qu'une *matrice hermitéenne* est une matrice symétrique dont les termes de la diagonale sont réels tandis que les éléments symétriques sont des complexes conjugués.

On comprend facilement qu'on peut établir tout un calcul pour montrer les relations entre les divers genres de matrices et leurs propriétés, ainsi que leurs applications à la théorie des transformations et des équations en général. Nous nous bornerons ici à indiquer l'usage des matrices pour décrire les phénomènes spectroscopiques et les conséquences qu'on peut en tirer sur les propriétés de l'être mobile.

Deux propriétés de matrices sont intéressantes à signaler en matière d'introduction. La première se rapporte à l'interprétation géométrique des règles de commutation. Deux matrices diagonales sont commutatives et leur produit est aussi une matrice diagonale: comme on peut toujours associer une telle matrice avec une surface quadrique (un ellipsoïde, par exemple), cette commutation s'interprète comme la coïncidence deux par deux des axes principaux des deux surfaces quadriques correspondant aux deux matrices diagonales. Or cette propriété peut s'étendre à deux matrices hermitéennes que l'on peut associer également avec des surfaces quadratiques: dans ce cas, deux pareilles matrices seront commutatives lorsque les axes principaux de leurs ellipsoïdes associés coïncident deux par deux; lorsque ces axes ne coïncident pas, les matrices sont non commutatives. Or, dans cette dernière hypothèse il est impossible de transformer simultanément les deux matrices en diagonales, par le moyen d'une transformation orthogonale: le plus qu'on puisse faire alors est de transformer l'une *ou* l'autre de ces hermitéennes en matrices diagonales. C'est la contrepartie matricielle des relations d'incertitude de Heisenberg que nous verrons tout à l'heure.

La seconde propriété se rattache aux matrices infinies, qui contiennent un nombre indéfini de rangs et de colonnes et qui peuvent se représenter géométriquement dans un espace à un nombre infini de dimensions. Les matrices de ce genre, qui furent étudiées par Hilbert en particulier, sont couramment employées dans la mécanique quantique. On a donc trouvé que les valeurs propres de ces matrices peuvent former soit une suite dénombrable, soit une suite continue, soit une suite en partie dénombrable et en partie continue. Bien avant leur application à la physique, on a donné le nom de spectre (emprunté à l'optique) à l'ensemble de ces valeurs propres; et l'on parlait déjà de spectre continu, de spectre discontinu et de spectre mixte. On voit l'importance et l'usage de cette

coïncidence lorsqu'on appliqua ces valeurs propres aux niveaux d'énergie des électrons: le spectre mathématique discret ou continu convenait parfaitement au spectre optique discret ou continu des atomes que l'on avait à étudier.

C'est par cette convenance que nous pouvons aborder les principes de la mécanique matricielle. Il s'agit pour elle de rendre compte de la structure atomique, dont la principale clef nous est fournie par la spectroscopie. Que nous donne celle-ci comme phénomènes observables? Des raies spectrales d'une fréquence déterminée et d'une intensité définie. Or les fréquences apparaissent comme des transitions de niveaux d'énergie dont les positions peuvent être exactement calculées: appliquons donc un ensemble de nombres à ces énergies, soit $E_1, E_2 \ldots E_i$ sous forme de suite. D'autre part, les intensités sont rattachées aux probabilités des transitions entre les différents niveaux d'énergie: appliquons-leur aussi un ensemble de nombres, $T_{11}, T_{12} \ldots T_{ij}$, tels que T_{ij} représente la probabilité de transition entre les états i et j d'énergie, en mesurant l'intensité de la ligne de fréquence $(E_j - E_i)/h$. On voit que ce dernier ensemble peut s'écrire sous la forme d'une matrice. Et bien que le premier ensemble forme une simple suite, on peut aussi l'écrire comme une matrice diagonale, où les valeurs des énergies successives s'étalent le long de la diagonale principale. Le problème de Heisenberg consistait justement à trouver une méthode pour calculer ces deux matrices, et qui soit suffisamment générale pour rendre compte de tous les phénomènes atomiques.

Développons ces considérations. Pour cela, reprenons l'idée des oscillateurs utilisés par Planck et d'autres physiciens, qui représentent le mieux le mouvement vibratoire des électrons. On sait que ce mouvement périodique peut être harmonique ou anharmonique. Des formules particulières désignent l'un et l'autre. En représentant par ν la fréquence de la vibration, par R son amplitude, le mouvement vibratoire d'un point matériel oscillant autour d'un point O est représenté par la formule suivante, qui donne la distance q entre le centre O et la position du point matériel à l'instant t quelconque lorsque son mouvement est harmonique

$$q = a \cos 2\pi\nu t + b \sin 2\pi\nu t \qquad (8).$$

Ici les coefficients a et b sont des constantes reliées à l'amplitude R par

l'égalité $R^2 = a^2 + b^2$. La relation (8) peut s'écrire d'une façon plus générale par l'introduction de nombres complexes

$$q = q_1 e^{2\pi i \nu t} + q_{-1} e^{-2\pi i \nu t} \qquad (9)$$

dans laquelle les nouvelles constantes q_1 et q_{-1} sont reliées aux constantes a et b par les égalités suivantes:

$$q_1 = \tfrac{1}{2}\,(a\text{-}ib) \text{ et } q_{-1} = \tfrac{1}{2}\,(a + ib)\,, \qquad (10).$$

qui montrent que q_1 et q_{-1} sont des complexes conjugués.

Dans le cas d'une vibration anharmonique, le mouvement est bien périodique, mais non plus uniforme bien qu'il se répète ν fois par seconde. En désignant donc par ν sa fréquence, la distance q du point en vibration à un point quelconque O choisi sur la ligne de son oscillation, s'exprime par une série de Fourier

$$q = q_0 + q_1 e^{2\pi i \nu t} + q_2 e^{2\pi i (2\nu) t} + q_3 e^{2\pi i (3\nu) t} + \ldots$$
$$+ q_{-1} e^{-2\pi i \nu t} + q_{-2} e^{-2\pi i (2\nu) t} + \ldots \qquad (11).$$

Ici les constantes q_n et q_{-n} sont des complexes conjuguées, alors que seule la constante q_{-0} qui mesure la distance moyenne du point vibrant au centre primitif d'oscillation, est réelle. Une des belles découvertes de Fourier, c'est d'avoir montré qu'un mouvement vibratoire de type (10) résulte de la superposition de mouvements de type (9) dont ν, 2ν, 3ν, . . . $n\nu$ . . . représentent les fréquences, et $2\sqrt{q_n q_{-n}}$ les amplitudes.

Une vibration anharmonique se produit lorsqu'un point matériel est attiré vers un point fixe sur la ligne d'oscillation par une force qui n'est pas proportionnelle à la distance. On donne le nom d'*oscillateur anharmonique* à un système mécanique de ce genre, que nous pouvons prendre ici comme un électron en vibration. Lorsque l'oscillateur a une énergie E_1 la fréquence fondamentale de la vibration prend une valeur ν_1 correspondante, qu'on trouve dans la formule (11) de la série de Fourier. A une suite discrète et croissante E_1, E_2, E_3 . . . E_n d'énergies, on peut donc faire correspondre les termes des séries suivantes, après avoir convenu de les aligner en matrice, en disposant en diagonale les coefficients $q_0^{(1)}$, $q_0^{(2)}$, $q_0^{(3)}$ . . . qui sont réels, et en plaçant les termes conjugués symétriquement par rapport à cette diagonale. De plus, comme ces termes représentent des grandeurs de la mécanique classique, il convient de les préciser suivant les conditions des quanta. En supposant faite cette

double opération, on obtient la forme suivante qui est connue comme un *alignement de Heisenberg*:

$$\left\{\begin{array}{llll} q(1,1) & q(1,2)\,e^{2\pi i\nu(1,2)t} & q(1,3)\,e^{2\pi i\nu(1,3)t} & \ldots \\ q(2,1)\,e^{2\pi i\nu(2,1)t} & q(2,2) & q(2,3)\,e^{2\pi i\nu(2,3)t} & \ldots \\ q(3,1)\,e^{2\pi i\nu(3,1)t} & q(3,2)\,e^{2\pi i\nu(3,2)t} & q(3,3) & \ldots \\ \ldots\ldots & \ldots\ldots & \ldots\ldots & \ldots \end{array}\right. \qquad (12).$$

Ici $q\ (n,k) = q^*\ (k,n)$ et $\nu\ (n,k) = -\nu\ (k,n)$ pour les termes conjugués. Ajoutons que cette forme symbolique indique simplement des calculs à faire: en donnant à ses termes les valeurs correctes correspondant à un système physique particulier, on obtient les fréquences et les intensités de toutes les radiations que ce système peut émettre. Il va de soi que l'intensité d'une fréquence donnée $\nu\ (n,k)$ doit être proportionnelle à $q\,(n,k)\,q\,(k,n)$ qui est le produit de deux termes conjugués.

De même, on peut obtenir un alignement de Heisenberg correspondant à l'ensemble des moments p du système considéré. En cherchant alors les valeurs des moments, on a tous les éléments nécessaires pour caractériser tout le système. Notons enfin que la disposition des termes dans ces alignements de Heisenberg, et leurs analogies avec les éléments des séries de la mécanique classique, permet de les traiter comme des matrices hermitéennes. Les manipulations mathématiques de ces formes doivent donc tenir compte des propriétés impliquées dans les définitions de ces diverses matrices.

Voyons maintenant comment ces considérations s'appliquent au mouvement de l'électron, en établissant un rapport entre la mécanique classique et la méthode matricielle afin de mieux comprendre le progrès réalisé par celle-ci. Selon l'électrodynamique classique, les fréquences des radiations émises par un système seraient les fréquences mécaniques du mouvement d'un électron; et les intensités de ces radiations seraient proportionnelles aux carrés des amplitudes des vibrations. Pour obtenir le mouvement d'un électron, il faudrait alors trouver les fonctions qui résolvent les équations

$$q' = \frac{\delta H\,(q,p)}{\delta p} \quad \text{et} \quad p' = -\frac{\delta H\,(q,p)}{\delta q} \qquad (13),$$

où $H(q,p)$ représente la fonction hamiltonienne correspondant à notre problème, avec q' et p' symbolisant les dérivées. L'intégration de ces équations donne des valeurs uniques qui ne sont pas exactes en microphysique. En effet, les signes p et q désignent les moments et les coordonnées du système qui correspondent à des nombres déterminés.

Au lieu de faire cette intégration, on recherche indirectement la solution de ces équations en utilisant les matrices qui n'indiquent que des opérations à faire sans spécifier des nombres, et qui peuvent ainsi prendre une infinité de valeurs. En établissant des conditions nécessaires à leur utilisation, on pourrait alors obtenir des solutions plus proches de l'expérience. Bien que les matrices ne soient que des formes et non pas des nombres, nous voyons Heisenberg proposer cette remarquable innovation d'identifier des coordonnées avec des matrices, et corrélativement des moments avec des matrices. On peut prévoir la portée de cette identification, quand on pense que les nombres sont soumis à des règles de calculs connues et en quelque sorte naturelles; tandis que les matrices, comme nous l'avons établi, se voient attribuer des lois de combinaison comportant des différences appréciables avec celles des nombres.

Pour donner un sens physique à ces coordonnées matricielles, Heisenberg et Born furent guidés par certaines analogies: l'une est le principe de combinaison de Ritz qui se rapporte aux régularités empiriquement observées dans la distribution des raies spectrales. L'autre est la condition de quantisation de Bohr prise comme une approximation, du moment qu'elle ne rend pas compte de tous les détails des niveaux d'énergie: habilement appliquée aux matrices, cette condition permet de réduire l'indétermination impliquée dans les propriétés non commutatives de certaines matrices. Enfin le principe de correspondance de Bohr montre que les équations classiques de la dynamique peuvent être considérées comme la limite où tendraient les lois du mouvement sous certaines conditions: or l'approximation vers cette limite est maintenue en remplaçant justement les coordonnées classiques dans ces équations, par des matrices correspondantes.

L'idée générale de la méthode matricielle est simple; mais sa réalisation pratique exige des calculs compliqués. En particulier, l'utilisation des trois analogies que nous venons de signaler a demandé non seulement

des calculs, mais d'ingénieuses intuitions que l'expérience est ensuite venue confirmer. Pour en donner un exemple, prenons l'analogie de la condition de quantisation de Bohr. Dans la mécanique classique, l'intégrale $\int pdq$ donne l'action d'un point matériel faisant une oscillation complète (avec p et q représentant les moments et les coordonnées respectivement) ; et aucune restriction n'est placée pour évaluer l'action numériquement. Mais dans la théorie de Bohr, la valeur de l'action doit être toujours un multiple de h, ce qui donne pour $n = 1,2,3 \ldots$ l'intégrale $\int pdq = n\,h$: c'est ce qu'on nomme la condition de quantisation de Bohr, dont l'exactitude grandit avec l'énergie.

Considérons maintenant l'ensemble des termes q et des termes p comme les éléments des matrices Q et P respectivement. Le calcul montre que lorsque n devient très grand, l'analogue matriciel de cette intégrale de Bohr s'exprime en multipliant par $2\pi i$ le n^e terme diagonal de la matrice $PQ - QP$ pour obtenir h comme valeur: ainsi les termes diagonaux les plus élevés de cette matrice doivent tous avoir $h/2\pi i$ comme valeur. Mais alors que la théorie de Bohr ne dit rien sur les termes inférieurs, Max Born émit l'hypothèse que tous les termes de la diagonale doivent être $h/2\pi i$ et que tous les autres termes de la matrice doivent s'annuler. Ce n'était là qu'une intuition hardie, mais dont le calcul et l'expérience prouvèrent la justesse. Cette supposition s'exprime en abrégé par la relation

$$PQ - QP = 1 \,.\, h/2\pi i \qquad (14)$$

qui indique l'égalité de la matrice $PQ - QP$ avec une matrice scalaire: elle est connue comme la *règle de commutation*, que Dirac a généralisée ensuite en l'étendant à des systèmes possédant des degrés multiples de liberté, et tout en tenant compte aussi des conditions que la théorie de la relativité impose à ses termes.

Cette règle de commutation donne ainsi la première condition requise pour la solution des matrices correspondant aux fonctions des équations (13) hamiltoniennes: ces matrices sont donc hermitéennes et infinies et satisfont à la relation (14) de commutation. La seconde condition, c'est que ces matrices introduites dans la fonction $H\ (q,p)$ transforment celle-ci en matrice diagonale. Pour cette opération on utilise des transformations de contact, c'est-à-dire qu'on multiplie la matrice don-

née H à droite et à gauche par une matrice appropriée S et sa réciproque S^{-1}, ce qui change H en $S^{-1}HS$. Il faut donc chercher cette matrice S qui est généralement orthogonale et qui transforme H en une matrice diagonale. Alors les éléments de cette dernière donnent les niveaux d'énergie du système. On transforme de la même façon les matrices P et Q, ce qui donne les relations:

$$\begin{aligned} Q' &= S^{-1}\, Q\, S \\ P' &= S^{-1}\, P\, S \\ H' &= S^{-1}\, H\, S = H\,(Q', P') \qquad (15). \end{aligned}$$

Il est à noter que ces expressions indiquent en abrégé un grand nombre de calculs à faire. D'ailleurs au moment où Heisenberg exposait ses théories, la technique des transformations de contact n'était pas encore connue; et l'on dut procéder avec des approximations successives: c'est pour simplifier et faciliter les calculs que cette technique a été découverte.

Voyons enfin le principe de la construction des matrices pour les probabilités de transition des niveaux d'énergie. Prenons comme exemple un système avec trois degrés de liberté, comme le mouvement de l'électron dans l'atome d'hydrogène. En remplaçant les coordonnées x, y et z du système par les matrices Q_1, Q_2 et Q_3, on obtient $|\,(Q_1)_{ij}\,|^2$ comme la probabilité de transition du degré i au degré j d'énergie résultant dans l'émission ou l'absorption de lumière dans la direction du vecteur x du système. En écrivant des expressions analogues pour les vecteurs y et z, la probabilité totale de transition est donnée par

$$T_{ij} = |\,(Q_1)_{ij}\,|^2 + |\,(Q_2)_{ij}\,|^2 + |\,(Q_3)_{ij}\,|^2 \qquad (16).$$

La probabilité pour qu'à un instant donné, un électron possédant une énergie $E_{n,k,m}$, se trouve dans un volume $dxdydz$ au point de coordonnées x, y et z est indiquée par l'expression matricielle suivante, dont on remarquera l'analogie avec la valeur (IV, 11) donnée par Born en mécanique ondulatoire:

$$S^{-1}\,(x, y, z, E_{n,k,m})\; S\,(x, y, z, E_{n,k,m})\; dxdydz \qquad (17).$$

Cette expression obtenue par Dirac implique moins de conditions physiques que celle de Born, et lui est donc préférable.

Il convient de s'arrêter un instant pour récapituler quelques caractères essentiels de la méthode matricielle, afin de mieux comprendre l'application qu'en a faite Heisenberg pour l'établissement des relations d'incertitude que nous exposerons bientôt. Tout d'abord, une grandeur quelconque que la mécanique classique représente par un nombre, est représentée par une matrice en mécanique quantique quand cela est utile. Quand une matrice n'est pas diagonale, on ne peut pas calculer les valeurs précises de la grandeur donnée, mais simplement des approximations. Pour obtenir des valeurs précises, il faut transformer cette matrice en une matrice diagonale au moyen d'une transformation orthogonale: les éléments diagonaux de cette nouvelle matrice donnent alors les valeurs possibles de la grandeur considérée. On voit donc l'importance des matrices diagonales dans leurs applications aux problèmes physiques. Pour employer une analogie significative, la représentation physique donnée par une matrice quelconque est comme l'image trouble donnée par une jumelle mal centrée: tandis que la matrice diagonale correspondrait à l'image parfaitement claire donnée par une jumelle accommodée à ses foyers.

Soient maintenant les deux matrices A et B ayant comme termes diagonaux $(a_1, a_2, a_3 \ldots a_n)$ et $(b_1, b_2, b_3 \ldots b_n)$ respectivement lorsque ces matrices sont rendues diagonales. Si A et B sont commutatives, on peut les rendre diagonales simultanément par une rotation appropriée des axes; et dans ce cas, on peut obtenir en même temps les valeurs des éléments a et b des matrices. Mais si les deux matrices sont non commutatives, on n'en peut transformer qu'une à la fois en diagonale: dans ce cas, si A devient diagonale, ses éléments a seront bien connus, tandis que les valeurs des éléments b de la matrice B qui n'est pas encore diagonale, seront incertaines. La possibilité d'obtenir des valeurs précises pour deux grandeurs physiques simultanément, dépend de leur commutativité. Néanmoins, étant données les valeurs précises des éléments d'une des deux matrices, on peut déterminer par des probabilités les valeurs possibles des éléments de l'autre. Ainsi, en prenant la matrice orthogonale S de transformation appliquée aux matrices A et B, et le terme $S\ (a_m, b_n)$ de cette matrice de transformation, on a

$$S^{-1}\ (a_m, b_n)\ \ S\ (a_m, b_n) \qquad (18)$$

comme probabilité que la grandeur physique A aura la valeur a_m quand

la grandeur B aura la valeur b_n et réciproquement. La valeur (18) a plus de généralité que la valeur (17) en ce qu'elle fait intervenir moins d'éléments dans son expression.

Si nous appliquons ces considérations à un point matériel en mouvement ayant (x, y, z) et (p_1, p_2, p_3) pour les coordonnées de sa position et de son moment respectivement, on comprend qu'il est impossible de déterminer simultanément ces six valeurs. Pour simplifier, prenons un système avec un degré de liberté, ce qui permet de considérer une coordonnée q et un moment p seulement. Le terme général de la matrice de transformation S qui permet de changer les matrices Q et P en diagonales, répond à l'équation

$$S\ (q', p') = \frac{1}{\sqrt{h}}\, e^{\frac{2\pi i}{h}\,(q',\ p')} \qquad (19).$$

Et celle-ci permet de déterminer la probabilité pour que la valeur du moment soit p' quand la coordonnée est q, c'est-à-dire pour que

$$S^{-1}\ (q', p')\ S\ (q', p') \text{ soit } 1/h \qquad (20).$$

Comme cette valeur est constante, le moment peut prendre n'importe quelle valeur quand la coordonnée est connue, et réciproquement.

En supposant maintenant que la position q' n'est pas connue exactement, et que Δq donne l'erreur probable de la détermination de q', alors la valeur de p' n'est pas totalement incertaine. Le calcul montre, en effet, qu'en posant Δp comme l'erreur probable de p', les deux erreurs sont liées par l'expression

$$\Delta q\ .\ \Delta p \geqq h\ /\ 4\pi \qquad (21).$$

De même l'erreur probable qui affecte le calcul du temps et de l'énergie d'un système, donne lieu à la relation

$$\Delta t\ .\ \Delta E \geqq h\ /\ 4\pi \qquad (22).$$

Ces deux dernières expressions sont les fameuses *relations d'incertitude* de Heisenberg qui ont donné lieu parfois à d'extravagantes spéculations métaphysiques et que nous interpréterons bientôt. Il nous suffira de dire ici que ces relations qui découlent des propriétés des matrices, sont également

obtenues par l'analyse des trains d'ondes en mécanique ondulatoire, comme nous l'avons montré dans le cas des équations de De Broglie. La singularité de ces relations dépasse donc de simples implications de symbolisme, pour s'affirmer comme un fait d'ordre physique dans l'état actuel de nos connaissances. Ce point de vue se présente avec d'autant plus d'insistance, que les règles de commutation que nous avons mentionnées s'affirment elles-mêmes comme un affinement des conditions quantiques de l'atome de Bohr, suggérées de leur côté par les nécessités de l'expérimentation.

Il serait intéressant d'indiquer le détail de l'analyse mathématique de ces relations, d'expliquer les généralisations et les applications des idées de Heisenberg, de spécifier les principes de la dynamique quantique, de décrire la théorie du *spin* de l'électron, d'interpréter le principe d'exclusion de Pauli, de résumer la technique de la statistique quantique, et de nous étendre sur la théorie électronique de Dirac. Mais nous avons suffisamment indiqué l'esprit de la mécanique matricielle pour arrêter ici nos considérations mathématiques. Nous nous bornerons à donner une idée d'ensemble des travaux de Dirac et de l'axiomatisation des quanta.

VI. — Synthèse et Axiomatisation.

Il y a une quinzaine d'années, la physique mathématique présentait une richesse de méthodes et de faits nouveaux qui demandaient une plus parfaite coordination. Ainsi, les phénomènes d'interférence et de diffraction s'exprimaient mieux en termes ondulatoires; tandis que la dispersion des électrons demandait une interprétation corpusculaire. Il y avait aussi le *spin* des électrons qui avait pris une place importante dans la théorie de l'atome, et toute une série d'expériences, de principes, et d'hypothèses qui rendaient compte de groupes spécifiques de phénomènes, et dont les relations mutuelles n'étaient pas toujours claires. Enfin, il s'agissait de rapprocher les idées et les phénomènes quantiques de la théorie de la relativité. Ce fut Dirac qui entreprit cette synthèse.

Parmi les principes de la mécanique ondulatoire, celui de la superposition des ondes a particulièrement servi à Dirac pour établir ses équations. On sait qu'un nouvel état vibratoire se produit par la superposition de deux ou de plusieurs ondes différentes. Mais alors que pour la

théorie vibratoire classique, la superposition d'une onde à elle-même double l'amplitude du nouvel état, pour Dirac, celui-ci ne change pas. Mathématiquement donc, l'addition de deux ondes $a + a$ donne a et non pas $2a$; et tel est aussi le cas pour des états atomiques. De même, Dirac utilise symboliquement des produits d'ondes; mais il a soin de nous dire que ces produits sont de simples artifices de calcul, et qu'ils n'apparaissent pas dans l'analyse du réel. Et bien que la mathématique nouvelle du monde sous-atomique permette d'exprimer tous les phénomènes utilisés dans la mécanique quantique, y compris le *spin* de l'électron, Dirac nous dit que ni les ondes, ni les particules n'ont une existence véritable: ce sont des abstractions pour décrire la réalité physique.

Du point de vue mathématique et méthodologique, une question préliminaire se pose quant à la compatibilité des quanta et de la relativité: cette dernière étudie des points-événements bien localisés dans des champs dont les conditions de structure sont déterminées; tandis que la première considère des observations dispersées en termes probabilitaires. La relativité a une technique de relations en termes d'invariants; les quanta ont une technique statistique pour des éléments impossibles à caractériser simultanément. Sans discuter ici les implications de leurs symbolismes respectifs, nous dirons que la simplicité mathématique de l'un et de l'autre laisse supposer des soubassements communs. Et c'est pourquoi Dirac a pu obtenir ses équations quantiques sous une forme invariante: ses expressions sont ainsi plus générales que celles de ses devanciers, et beaucoup plus exactes.

Nous signalerons deux conséquences intéressantes de cette fusion de la relativité et des quanta. Les équations de Dirac imposent la notion d'un électron possédant une énergie négative, être paradoxal qui semblait donc échapper à toute observation. On essayait déjà d'écarter cette notion, ou de l'expliquer par des hypothèses hardies, lorsqu'en 1933 des physiciens observèrent dans la photographie microphysique certaines trajectoires qui ne s'expliquaient pas par les mouvements connus des électrons, mais qui devenaient compréhensibles en les attribuant à un électron possédant une énergie négative: telle fut la découverte du *positron* qui justifiait les prédictions de Dirac.

La seconde conséquence a trait au *spin* de l'électron, hypothèse inventée pour expliquer quelques bizarreries spectrales observées surtout

dans la phase anormale du phénomène de Zeeman. Comme le mouvement de révolution des électrons autour du noyau de l'atome ne suffisait pas pour cela, on accorda un mouvement de rotation ou de pivotement sur lui-même à l'obligeant électron. Pauli avait montré que le *spin* passait du physique au mathématique en modifiant un peu les hamiltoniens et en représentant un symbole fondamental de la théorie par deux fonctions au lieu d'une seule. Or ces manipulations arbitraires sont écartées par Dirac qui a montré que le *spin* résultait mathématiquement de l'utilisation du principe de relativité dans les quanta. Plus encore, les formules de Dirac comportaient en même temps un *spin* du noyau lui-même de l'atome; et ce mouvement comportait à son tour une différence de poids dans les atomes d'un même élément. Il a été calculé ainsi que pour trois atomes ordinaires d'hydrogène, il en existe un quatrième plus lourd que les autres: c'est l'atome de *para-hydrogène* que des expériences ultérieures firent entrer dans le domaine de la science.

Les généralisations mathématiques de Dirac montrent aussi d'une manière concluante que la relativité et les quanta sont des théories complémentaires, chacune d'elles insistant sur un aspect fondamental de la réalité. De même, elles ont montré que la mécanique ondulatoire et la mécanique matricielle ne sont que deux méthodes différentes pour exprimer les mêmes phénomènes, leur spécificité devenant visible dans le cas d'expériences cruciales plus facilement exprimables dans le langage ondulatoire que dans le langage matriciel, et réciproquement. D'ailleurs, dès 1926, Schroedinger avait montré comment on peut passer d'un langage à l'autre au moyen d'un dictionnaire construit à cet effet. Et Weyl de son côté a donné une synthèse harmonieuse des deux méthodes, en montrant l'unité de leur formalisme.

Comme dans toute théorie mathématique, la physique elle aussi se développe en partant de certains axiomes: ceux-ci ne définissent pas tant les notions qu'ils comportent, mais ils en montrent les relations qui servent de soubassement à l'édifice tout entier. Pour vérifier leurs conséquences, il ne reste plus qu'à interpréter ces axiomes dans le langage de la physique. Nous avons vu déjà que la physique nouvelle désigne par une fonction ϕ l'état d'un système; et qu'à la suite d'essais divers, on donne à cette fonction les degrés de liberté nécessaires au système: on commence par

lui en donner autant qu'on le juge utile au premier abord, et on ajoute à ce premier groupe les coordonnées nécessaires pour rendre compte des observations en vue. Il n'y a donc pas d'absolu préconçu à prendre en considération dans ce cas.

Du point de vue méthodologique, il convient d'ajouter cependant que cette fonction ϕ est soumise à certaines conditions pour que le système puisse avoir une signification physique. Il faut d'abord que l'intégrale $\int \phi^* \phi d\tau$ existe (le symbole ϕ^* représente la conjuguée complexe de la fonction, et $d\tau$ correspond à l'élément de l'espace de configuration) ; ainsi la fonction ϕ qui peut être complexe généralement, doit être quadratiquement intégrable. Et il faut encore que cette fonction ϕ ait une valeur unique.

A ces généralisations vient s'adapter la notion d'*opérateur*, qui est un signe indiquant une opération mathématique quelconque. On peut écrire et combiner des opérateurs sans leur attacher toujours les expressions auxquelles ils s'appliquent. En raison de cette indétermination, on peut comprendre que la théorie des opérateurs comporte une série de théorèmes comprenant des probabilités. Par exemple, on pourra calculer la fréquence relative avec laquelle une valeur spécifique d'un observable sera mesurée, quand on aura un grand nombre de mesures dans un système dont on connaît l'état.

Il s'agit maintenant d'établir une correspondance entre l'expérience et l'état d'un système exprimé par ce symbolisme; en d'autres termes, pour reconnaître un sens physique à nos calculs, il faut s'entendre sur les rapports généraux entre opérateurs et observables. A cet égard, voici trois règles principales à suivre: 1° tout observable p a un opérateur P qui lui correspond. Cet opérateur, qui n'est pas nécessairement unique, ne peut être déterminé que par des essais consécutifs. Et c'est un des caractères de la physique quantique que de rechercher des opérateurs appropriés pour tous les observables d'un système; 2° les seules valeurs possibles que peuvent donner les mesures d'un observable p sont les valeurs propres $p[\lambda]$ de l'équation $P\psi[\lambda] = p[\lambda]\psi[\lambda]$ où $\psi[\lambda]$ satisfait aux conditions déjà posées pour toute fonction de ce genre. Il y a donc des limites à la variabilité des valeurs de ces fonctions, qui leur sont imposées par l'appareil mathématique, mais qui sont déterminées par la réalité physique en der-

nière analyse; 3° quand ϕ représente l'état d'un système donné, la moyenne prévue d'une suite de mesures d'un observable p ayant un opérateur P correspondant, est

$$p = \frac{\int \phi^* P\phi d\tau}{\int \phi^* \phi \, d\tau} \qquad (1).$$

Cette moyenne, indiquée par p, est un ensemble probabilitaire qui implique donc de multiples répétitions de mesures dans un même état.

Certaines questions peuvent être posées au sujet de ces règles. Ainsi pour prendre la dernière, comment peut-on déterminer que l'état d'un système reste le même quand on opère des mesures consécutives? Afin de rester dans le symbolisme, certains pensent que les signes indiquant l'état d'un système ne correspondent pas directement aux conditions physiques de cet état, mais qu'ils désignent uniquement les symboles de cet état. Il serait difficile, croyons-nous, d'accepter ce formalisme extrême, du moment que cette règle est justement établie pour relier l'état d'un système aux données de l'expérience. Il n'est d'ailleurs pas besoin de représenter formellement l'identité d'un état; il suffit de rappeler ce principe premier qui joue dans toute théorie physique, à savoir la régularité générale des processus de la nature. Ainsi, des expériences égales doivent produire des états physiques identiques: c'est là un fait naturel, qu'on veuille l'interpréter dans un sens pragmatique ou dans un sens ontologique.

De même, on peut se demander comment, pour tout état donné, la précision dans la mesure d'un observable est reliée à la précision dans la mesure d'un autre observable. Cette question se ramène au choix d'une mesure commune de précision, qui ne semble guère possible du moment que l'esprit même de la méthode est justement d'éviter des nombres déterminés pour les remplacer par des relations générales. La difficulté se pose au sujet d'un théorème important relatif aux opérateurs permutables et non permutables: dans le premier cas, si la valeur d'un observable p peut être mesurée avec certitude, il y a aussi un observable q dont la valeur est calculable avec certitude; mais dans le cas contraire, un seul observable peut être évalué avec exactitude, tandis que l'autre nage dans un champ de probabilités. Pour avoir donc une relation mathématique

entre les observables, on prend la dispersion statistique des mesures de l'observable, soit $\overline{(p - p')^2}$ ou $\overline{\Delta p^2}$ en abrégé: c'est cette dispersion qui équivaut au carré de la déviation moyenne, qu'on désigne communément et abusivement comme une incertitude.

On démontre alors que si P et Q sont des opérateurs conjugués, on a, pour les observables p et q, la célèbre relation

$$\overline{(\Delta p)^2} \,.\, \overline{(\Delta q)^2} \geq h^2/16\pi^2 \qquad (2).$$

On peut voir que cette inégalité est semblable à celle de Heisenberg, qui devint la base de ses relations d'incertitude.

Des similitudes de ce genre laissent supposer une correspondance entre la méthode des opérateurs, qui s'applique aisément à la technique de la mécanique ondulatoire, et la méthode des matrices qui peuvent être d'ailleurs considérées elles-mêmes comme des opérateurs. Parmi les nombreuses façons de former des alignements matriciels, par exemple, nous signalerons le suivant. Si P est un opérateur pouvant engendrer un système complet de fonctions orthogonales au moyen de l'équation $P\phi_i = p_i\phi_i$ où le nombre de fonctions ϕ est généralement infini, et si Q est un autre opérateur défini par rapport aux mêmes variables que P, on peut former un double alignement infini de nombres selon l'expression

$$Q_{ij} = \int \phi^*_i Q \phi_j d\tau \qquad (3).$$

Or les règles de combinaison de plusieurs opérateurs satisfaisant cette expression, sont identiques aux règles de combinaison des matrices. Pour prendre l'exemple de la règle d'addition, ou la somme de deux matrices $P_{ij} + Q_{ij} = (P+Q)_{ij}$, on a aussi pour les opérateurs P et Q, les substitutions équivalentes

$$P_{ij}+Q_{ij} = \int \phi_i^* P \phi_i d\tau + \int \phi_i^* Q \phi_j d\tau = \int \phi_i^* (P+Q) \phi_j d\tau = (P+Q)_{ij} \qquad (4).$$

Et l'on peut établir des correspondances analogues entre d'autres types d'opérateurs et de matrices, en particulier entre les opérateurs hermitéens et les matrices hermitéennes, qui sont d'un usage courant et indispensables en mécanique quantique.

En considérant comme une équation d'opérateurs la règle de commutation donnée plus haut (V,14), on s'aperçoit que cette équation est satisfaite par les opérateurs $Q_k = q_k$ et $P_k = h/2\pi i \times \delta/\delta q_k$, qui seraient justement les opérateurs attribués par le calcul aux observables (coordonnées et moments) correspondants. De même on s'aperçoit que pour rendre l'hamiltonien $H(q,p)$ diagonal, il suffit que les fonctions ϕ soient choisies de manière à satisfaire

$$H\psi_i = E_i\psi_i \quad (\phi = \psi) \tag{5}$$

qui est justement l'équation de Schroedinger. Or les fonctions satisfaisant cette équation fournissent les termes diagonaux de forme $\int \psi_i^* H\psi_i d\tau = E_i$ qui donnent les énergies comme on l'a vu. Le choix des matrices et le choix des valeurs propres pour certains opérateurs donnent ainsi des résultats identiques. L'équivalence de la mécanique ondulatoire et de la mécanique matricielle se manifeste ainsi sous un vif relief mathématique.

Dans les formules diverses utilisées jusqu'ici, on a pu voir aussi que l'hamiltonien $H(q,p)$ constitue un lien entre la mécanique classique et la mécanique quantique. Mais ce lien, qui prouve la continuité des recherches et du progrès scientifique, ne comporte pas des équivalences. En mécanique classique, coordonnées et moments sont des nombres indifférents aux règles de commutation. Mais en mécanique quantique, tel n'est pas le cas. C'est donc en fonction de l'appareil mathématique de cette dernière qu'il convient d'aborder les problèmes philosophiques qu'elle suggère à l'esprit.

VII. — Connaissance et Causalité physiques.

Les diverses questions de critériologie que soulèvent la méthode et les conclusions de la théorie des quanta se ramènent à deux problèmes fondamentaux: le premier concerne la valeur qu'on doit accorder à la correspondance des phénomènes avec leur expression scientifique, et le second a trait à la causalité. D'ailleurs, l'un et l'autre s'entrelacent dans les profondeurs de l'épistémologie et de l'ontologie. Aussi nous essayerons de les placer tout d'abord dans le cadre général de la connaissance physique. Depuis les débuts de notre civilisation, celle-ci manifeste non

seulement un progrès effectif, mais encore une angoisse consciente de l'inachèvement permanent de l'adéquation de l'ordre sensible et de l'ordre conceptuel. C'est dans les phases de l'oscillation entre ces deux limites, que s'ordonnent les divers systèmes du monde, dont on peut distinguer trois types: les théories mécanistes, les théories du champ, et les théories phénoménologiques.

Les *synthèses mécanistes*, qui impliquent un déterminisme rigide dans l'univers sensible, comprennent les anciennes cosmologies et la physique classique; nous avons déjà caractérisé cette dernière au début de cette étude. Comme types de synthèses mécanistes on peut citer les théories atomistiques (physique corpusculaire, théorie cinétique des gaz) et les théories des milieux continus (élasticité, physique ondulatoire, mécanique des fluides) dont la représentation est rendue possible par les équations classiques aux dérivées partielles.

Les *théories du champ* comportent une distribution continue dans un milieu dépourvu de propriétés mécaniques, de quelque qualité particulière qui le conditionne en lui imposant certaines restrictions, comme le caractère-limite de la vitesse de la lumière. Elles peuvent être considérées comme le couronnement de la physique classique macroscopique dont elles expliquent tous les phénomènes en une immense synthèse habillée d'un appareil mathématique particulier. Aussi peuvent-elles donner l'impression de procéder à priori et de déduire le comportement et la description du réel sensible de simples nécessités symboliques. Telles sont la théorie électromagnétique et la théorie de la relativité, avec leurs applications à la dynamique céleste, qui utilisent le calcul différentiel absolu pour leur représentation.

Enfin les *théories phénoménologiques*, comme la physique quantique, prétendent suivre directement le jeu des phénomènes, plutôt que de chercher à les interpréter sur la base d'inférences indirectes. Elles ne s'intéressent à l'organisation des faits qu'autant qu'elle respecte leur comportement naturel: ainsi, elles exigent la perception de tous les éléments compris dans une chaîne causale, tout en permettant de postuler certaines grandeurs intermédiaires pour les besoins de la synthèse microscopique posés par l'étude du monde atomique. Les idées de Heisenberg et de Dirac, comme nous l'avons vu, expriment clairement ce souci de fidélité

au phénomène observé. Aussi la représentation des théories quantiques ne peut se faire qu'au moyen des techniques probabilitaires. Étant nés des problèmes microscopiques posés par l'étude du monde atomique, ces théories s'opposent à celles du champ, bien qu'elles s'entr'aident mutuellement dans des cas spécifiques, comme nous l'avons vu par les travaux de Sommerfeld et de Dirac. Mais on est encore loin de pouvoir réaliser leur fusion.

Il est facile de reconnaître deux éléments fondamentaux dans la constitution de ces diverses théories: une hypothèse générale sur la présentation du sensible, et un appareil mathématique spécifique pour en exprimer les détails sous forme de lois. On peut distinguer les mérites respectifs de ces théories et leurs points de rapprochement ou de convergence. On peut aussi critiquer et interpréter leurs détails, comme les descriptions de phénomènes, et leurs structures, comme le symbolisme mathématique. Mais nous nous bornerons à quelques considérations d'ensemble sur leur valeur de vérité en général, et celle de la théorie des quanta en particulier.

Quelle que soit l'attitude qu'on veuille prendre à l'égard de la connaissance physique, il est évident que nous ne sommes pas complètement libres de l'organiser à notre guise: la connaissance est bien à nous, mais le physique est donné et résiste à l'arbitraire. Or l'esprit humain ne pourra jamais connaître la nature intime de la matière, qui sous-tend le monde sensible, qui cause les phénomènes, et qui provoque nos sensations. Seule l'intelligence divine la connaît comme telle, car elle est capable de pénétrer le singulier et de posséder le type de ses créations. Étant principe d'individuation, la matière n'a pas d'idée comme telle que nous pourrions saisir. Pour nous, la matière n'a donc droit à l'intelligibilité, que par conjonction avec une forme qui en fasse une essence. Ainsi informée, la matière peut bien devenir l'autre, mais elle ne réalise cette aptitude qu'*in sensu diviso* en cessant d'être soi. L'intelligence humaine ne peut donc saisir qu'une succession ou un emboîtement de formes, qu'elle peut bien classifier et relier systématiquement, mais sans pouvoir les épuiser complètement, du moment qu'elle est finie et qu'elle se meut dans le temps. C'est pourquoi aucune théorie physique ne pourra jamais rendre

compte de la totalité des phénomènes ou dire le dernier mot sur la nature du monde sensible.

D'autre part, nos moyens de connaissance sont loin d'être parfaits: les sens, la raison et l'intuition peuvent nous tromper. Notre science n'est qu'un simulacre de l'intellection pure. C'est que le mode propre de la connaissance humaine n'est pas *in aliquo*, à la manière des anges, mais bien *ex aliquo*, de manière discursive: le passage à la limite la détruirait. Il est vrai que le raisonnement unifie après avoir distingué, mais cette réduction du multiple à un principe abstrait est justement la preuve de l'infériorité de la raison. En effet, une série de jugements qui formerait même une chaîne bien ordonnée, ne peut jamais égaler la prise unifiante du réel, quelles que soient l'étendue et l'intensité de cette intellection. De plus, la pensée discursive progresse par substitutions d'équivalents, alors qu'il n'y a pas d'équivalents sensibles dans le domaine de la réalité. Ainsi la connaissance physique partage les tares de la pensée discursive. Mais elle en partage aussi les triomphes, puisqu'elle arrive à pénétrer progressivement la réalité sensible.

Dans ce travail sans cesse perfectible, le physicien se voit donc obligé de présenter la matière par une série de modèles changeants qu'il doit créer lui-même. Il croit saisir directement la réalité physique, alors qu'il ne la comprend qu'à travers les constructions complexes de la raison. Mais ces constructions ne sont pas subjectives comme le veut l'idéalisme, ou conventionnelles, comme l'enseigne le pragmatisme. Certes, on doit y reconnaître la part de l'esprit; mais, encore une fois, ce dernier est nécessairement conditionné dans la connaissance physique par les données d'un monde extérieur indépendant de notre volonté dans ses caractères essentiels. D'où le décalage inévitable qu'on observe entre les phénomènes et leur expression technique, et que le progrès des sciences tâche de réduire sans pouvoir l'éliminer. Touts les théories physiques manifestent cette pression du réel, tant par l'existence de constantes physiques, que par les approximations imposées par leur appareil mathématique.

Tel est le cas des théories quantiques, en particulier, où nous nous heurtons à chaque pas à la constante de Planck, et où le calcul nous oblige de renoncer à une description simultanée de certains observables sous-atomiques. La constante de Planck, comme nous l'avons vu, a été con-

çue et calculée pour mieux ordonner l'expression mathématique des phénomènes du rayonnement. Ce grain d'action (énergie × temps) ou quantum trouve ses analogues dans le grain d'électricité ou électron, et dans le grain de lumière ou photon: tous affirment en quelque sorte la primauté présente du discontinu en physique. Mais le quantum n'en avait pas moins un caractère révolutionnaire pour l'époque, vu que l'énergie est considérée comme continue par la physique classique.

On peut facilement expliquer ce changement de point de vue: le caractère macroscopique des phénomènes envisagés aussi bien par la physique classique que par notre expérience ordinaire, était satisfait par l'hypothèse de la continuité de l'énergie. Un grain d'action de valeur aussi petite que le quantum est complètement oblitéré dans cette vision macroscopique de l'univers; et à cette échelle, une suite de paquets d'énergie infinitésimaux donne l'impression d'une continuité. De même, notre œil perçoit comme une suite continue la série des photos distinctes qui forment un film cinématographique. C'est ainsi que le caractère ondulatoire et continu de la lumière s'est d'abord manifesté dans les expériences les plus simples de l'optique physique, de préférence à son caractère quantique, assurant par là le long triomphe de la théorie des ondulations. Et pour la même raison, le mouvement des corpuscules a pu être considéré en première approximation comme obéissant aux lois de la mécanique classique.

Veut-on demander si l'énergie est continue ou discontinue en soi? C'est là une question qui dépasse l'objet de la physique. Le philosophe peut envisager des conclusions sereines à ce sujet, grâce à l'importante distinction entre l'infini actuel et l'infini potentiel. Quant au physicien, il dira que dans l'état actuel de nos connaissances, la description des faits microscopiques se fait plus exactement en supposant l'existence des quanta. Mais cela ne veut pas dire que la constante de Planck et le quantum soient de simples conventions. Le fait que h possède une valeur numérique définie implique certaines nécessités naturelles qui imposent cette constante. Certes, on peut concevoir des quanta d'action définis par des expressions arithmétiques autres que cette constante, mais il ne serait pas dit que ces unités différentes conviennent aux phénomènes.

Si nous connaissons imparfaitement encore la signification profonde de la constante de Planck, et les liaisons qu'elle peut indiquer entre la

relativité et les quanta, il n'est pas douteux que sa valeur numérique est intimement liée à la structure objective de l'univers physique. Si cette valeur était nulle, tout se passerait comme si l'énergie rayonnante se propageait par ondes continues, tandis que la mécanique des points matériels suivraient rigoureusement les lois de la dynamique classique. A supposer, au contraire, que la constante de Planck ait une valeur très grande, la lumière apparaîtrait visiblement comme discontinue, et les corpuscules matériels n'obéiraient plus aux lois de la mécanique classique. Mais comme h n'est pas nul et simplement très petit, son influence n'est perceptible que dans l'échelle microscopique; et c'est pourquoi il n'a pas été connu par la physique classique.

Les vertus de la constante de Planck s'affirment davantage en la considérant dans les relations d'incertitude de Heisenberg. Déjà Niels Bohr avait dit que le postulat fondamental de l'indivisibilité du quantum était un élément irrationnel nous obligeant à renoncer à une description causale dans l'espace et le temps. Et pourtant l'irrationnel par rapport à la physique classique qu'il avait en vue, n'est pas nécessairement un irrationnel en soi. Bien comprises, les relations d'incertitude et la constante de Planck qu'elles impliquent apparaissent, au contraire, comme parfaitement raisonnables dans l'état présent de nos connaissances.

Ces relations d'incertitude naissent des rapports entre l'observateur et la chose observée à l'échelle microscopique. L'action réciproque de ces deux termes est négligeable en physique classique; et les méthodes expérimentales et probabilitaires permettent de réduire la marge d'erreur de cette action. Mais en microphysique, l'action réciproque des deux termes provoque des changements énormes et souvent incontrollables dans le système observé. En effet, pour observer les effets d'un électron, il faut employer une certaine lumière et des instruments d'optique qui l'affectent; dans ces conditions, le choc indispensable d'un photon sur un électron produit un effet mécanique qui change la direction et le moment de l'un et de l'autre, comme le montrent les recherches de Compton. Il paraît donc impossible en ce moment de déterminer exactement ces deux observables. En désignant par Δx l'erreur relative à la position, et par Δp l'erreur relative au moment, Heisenberg montre justement que le produit de ces deux erreurs ne saurait descendre au-dessous d'une certaine limite

qui est donnée précisément par la constante de Planck, soit $\Delta x \Delta p \sim h$. La précision avec laquelle on peut mesurer une de ses grandeurs, entraîne une erreur plus grande et proportionnelle pour la mesure de l'autre grandeur. Comme le dit si bien Langevin, notre scalpel à disséquer la nature a un tranchant de finesse limitée et mesurée par la constante de Planck.

Cette limitation dans les mesures physiques, qu'on peut d'ailleurs étendre à d'autres couples de variables, a été justement comparée à celles que la théorie de la relativité avait introduite au sujet de la vitesse-limite de la lumière. De même que la correction de relativité est inappréciable pour les vitesses courantes, de même l'incertitude qu'entraîne la présence de la constante de Planck peut être négligée par la physique classique. Nous rappellerons à ce sujet une lumineuse comparaison présentée par De Broglie, où il imagine un dessin tracé en partie dans un plan, et en partie dans un autre plan parallèle et très près du premier. De loin, le dessin apparaît comme un tout continu, mais avec une forte jumelle, on pourra distinguer la discontinuité entre les deux plans. La jumelle serait l'analogue de la physique quantique; tandis que la première impression correspondrait à la physique classique qui nous donne une idée suffisante, mais moins parfaite de la réalité sensible. Ajoutons que ces innovations de la physique quantique et l'emploi des méthodes probabilitaires qu'elle comporte, ont favorisé corrélativement les progrès de la physique classique dans le domaine de la thermodynamique et de la théorie cinétique des gaz en particulier. Ce qui prouve en un certain sens la continuité des découvertes scientifiques.

Les explications que nous venons de présenter sur la constante de Planck et les relations d'incertitude, laissent voir comment la théorie des quanta touche à la causalité physique. Mais c'est à tort que certains penseurs veulent s'en servir au détriment de la métaphysique des causes, et l'annexer au profit de fausses épistémologies comme l'idéalisme. Eddington nous dit, par exemple, que l'impossibilité de déterminer simultanément la position et le moment d'une particule, prouve qu'une telle association n'existe pas dans la nature, et qu'ainsi la science lève enfin son opposition au libre arbitre, du moment qu'il n'y a plus nulle part de manifestations causales. On reconnaît ici le sophisme de *non sequitur:*

du fait que la science actuelle n'a pas les moyens d'établir une relation causale entre deux observables qui sont associés dans l'expérience, il ne s'ensuit pas que la causalité comme telle n'existe pas.

Mais voyons de plus près le sens de la causalité physique et la façon dont elle est affectée par les idées quantiques. D'une manière générale, le principe de causalité affirme que tout événement a une cause suffisante; ou encore, qu'il n'y a pas d'effet sans cause. D'une manière plus spéciale pour la physique, le principe de causalité établit que tout ce qui peut être prédit avec certitude est déterminé causalement: c'est le sens que donne Laplace à la causalité physique. Remarquons ici que la certitude mentionnée par Laplace n'est jamais un fait, mais un desideratum: en réalité, les calculs scientifiques et l'analyse numérique procèdent invariablement avec des marges d'erreur et des approximations.

Avec les progrès de la physique, on a même constaté l'impossibilité de rendre compte de toutes les particules d'un système: c'est ainsi que la théorie cinétique des gaz et la thermodynamique se sont vues obligées de recourir à des méthodes statistiques. Mais si ces méthodes reconnaissent l'*impossibilité pratique* de déterminer toutes les relations causales d'un système, elles admettent cependant la *possibilité théorique* de cette détermination: elles acceptent donc en principe l'immanence de la causalité. Or, c'est justement cette possibilité théorique que nie Heisenberg; et nous avons vu le bien-fondé de son raisonnement concernant les conditions expérimentales d'observables à l'échelle microscopique. Pourtant, la théorie des quanta ne nous demande pas de généraliser cette situation et de l'étendre à la causalité comme telle.

Il est facile de prouver, au contraire, que la théorie des quanta implique et exige la causalité générale comme toutes les théories naturelles. Tout d'abord, la physique quantique ne s'occupe pas exclusivement de la détermination simultanée d'observables conjugués, comme la position et le moment ou encore l'énergie et le temps. Si elle peut faire des restrictions au sujet de ces éléments, elle emploie continuellement la causalité physique lorsque les circonstances n'exigent pas un appel aux relations d'incertitude. Plus encore, après la réalisation d'un événement imprévisible, elle peut retracer les relations causales qui l'ont produit, et même prédire des événements futurs et toujours vérifiables, en utilisant des circons-

tances identiques mais non pas simplement analogues. Enfin, la physique quantique ne peut justifier l'impossibilité théorique de certains calculs et l'imprévisibilité de certains phénomènes comme faits premiers, qu'en utilisant les relations causales existant entre l'observateur, l'événement et les circonstances de leur action réciproque.

Nous arrivons à la même conclusion si nous envisageons la causalité physique d'un point de vue probabilitaire. Alors que la physique classique exprime ses principes dans une forme catégorique, la physique quantique emploie la forme disjonctive pour certaines de ses affirmations, mais elle n'élimine pas la causalité pour cela. Au lieu de dire « *A* est nécessairement suivi de *B* », elle présente l'assertion plus modeste « *A* est nécessairement suivi de *B* ou de *C* ». Si la première expression manifeste une relation causale, dira-t-on que la seconde la nie? Pour cela il faudrait que l'assertion disjonctive contredise l'assertion catégorique; on devrait avoir, par exemple, « *A* n'est pas nécessairement suivi de *B*, mais bien de *C*, *D* ou *E* ou ainsi de suite à l'infini ». Nous aurions ainsi, non plus des lois physiques, mais des cas particuliers soumis à un hasard aveugle. Or, telle n'est pas la situation en physique quantique: le type d'assertion disjonctive qu'elle favorise comporte bien les mêmes éléments que l'assertion catégorique de la physique classique, mais il les présente plus modestement avec les alternatives exigées par les circonstances des expériences qui les manifestent.

Notons enfin que la forme probabilitaire qui enrobe les expressions quantiques n'est pas un effet du hasard ou d'une complète indétermination. La notion de probabilité mathématique s'exprime par des quotients comportant des valeurs déterminées; et pour représenter les divers éléments de ces valeurs il faut recourir à des alternatives. Qu'on y prenne garde cependant: ces alternatives ne peuvent pas former une classe infinie, car on tomberait dans le cas du pur hasard qui est la négation de toute science. On doit les réduire à un petit groupe, selon les données de la réalité sensible. Pour cela, les théories quantiques font appel à des principes restrictifs comme la conservation de l'énergie ou l'égalité de l'action et de la réaction: or ces principes se fondent nécessairement sur la causalité physique.

Nous pouvons donc conclure en disant que la théorie des quanta touche à la causalité physique, comme il se doit pour toute doctrine natu-

relle. Avec les relations d'incertitude de Heisenberg, elle affaiblit l'interprétation particulière de cette causalité donnée par Laplace. Mais elle n'arrive pas à l'éliminer de la science et elle ne tente pas de le faire car elle se détruirait elle-même. A plus forte raison, la théorie des quanta comme telle, ne touche aucunement aux problèmes de la liberté humaine et de la causalité en général, qui sont d'un autre ordre. En se plaçant sur le plan supérieur de la connaissance il est même permis de se demander si l'affaiblissement relatif de l'interprétation classique de la causalité physique et la primauté actuelle du discontinu ne seraient qu'une phase passagère dans le développement de la science. On pourrait alors entrevoir ce redressement dans le domaine gnoséologique et la possibilité de sa réalisation technique, par l'élimination des circonstances actuelles des relations d'incertitude, au moyen de nouvelles hypothèses et de méthodes d'observation plus délicates. Planck lui-même avait exprimé une idée analogue, lorsqu'il affirmait en philosophie la possibilité d'une causalité physique universelle, d'une expression supérieure à celles que nous connaissons maintenant. Nous ne faisons qu'esquisser cette vision, sans dire si elle est préférable ou réalisable dans tous ses détails, pour affirmer le caractère relatif et perfectible des théories physiques.

Nous terminerons cet exposé par quelques considérations sur la mathématisation de la physique et ses conséquences épistémologiques. En passant en revue certains des procédés de la mécanique matricielle en particulier, il semblerait que le formalisme ait quelque peu violenté les données sensibles. L'utilisation de multiplications non commutatives, de transformations de contact, de procédés de diagonalisation de matrices, sans parler des techniques particulières à Born et à Dirac, semblerait obliger en quelque sorte les phénomènes à se soumettre à certaines conditions de présentation, conduisant presque artificiellement aux relations d'incertitude et aux correctifs donnés à la causalité physique. Or tel n'est pas le cas.

Il est bien vrai qu'une grosse partie des mathématiques utilisées par la mécanique quantique a été découverte et développée à titre abstrait bien avant ces conceptions sur l'être mobile. Mais on doit également noter que ces théories n'ont aucunement provoqué les éléments physiques et la présentation mathématique de la théorie des quanta. Ayant à rendre

compte mathématiquement de certains phénomènes échappant aux méthodes connues jusqu'alors, les physiciens ont fouillé dans l'arsenal des mathématiciens, dans l'espoir d'y trouver les armes nécessaires à leur tâche. Et une fois qu'ils ont trouvé ces armes, ils ont été obligés de les fourbir, de les améliorer, de les transformer même, afin de les adapter plus intimement à leurs besoins. Ainsi Max Born a fourni à Heisenberg une partie des méthodes mathématiques qui lui étaient nécessaires. Il est donc aussi vrai de dire que ce sont les exigences du monde physique qui ont provoqué l'élaboration des remarquables méthodes de calcul que nous avons brièvement esquissées.

Nous en voyons un exemple convaincant dans les résultats des observations microphysiques au sujet de la position et du moment de l'électron. Nous avons expliqué, en effet, comment la rencontre d'un photon avec une particule oblige celle-ci à modifier sa direction et son moment, rendant ainsi impossible l'observation simultanée de ces deux grandeurs. Et nous avons montré comment l'expression de cette situation se fait adéquatement avec l'emploi des matrices. La non-commutativité de la multiplication n'est d'ailleurs pas un fait aussi extraordinaire, puisqu'elle a des analogues mathématiques et physiques. Ainsi, par exemple, l'opération élémentaire de la soustraction est non commutative: (7) — (3) n'est pas la même chose que (3) — (7). Et l'expérience des miroirs, parmi tant d'autres, que nous avons donnée caractérise des non-commutativités qui sont courantes.

Sans discuter le problème du symbolisme mathématique comme tel, nous dirons qu'il joue par rapport à la physique un rôle analogue à celui du langage. Les phénomènes naturels que nous percevons s'expriment par le langage usuel, progressivement enrichi pour rendre compte des détails et des différences perçues. Les mathématiques seraient alors un prolongement de ce langage, lorsqu'il s'agit d'exprimer des nuances de plus en plus fines de relations quantitatives. Mais il n'est pas dit que ce soit le langage qui cause les phénomènes qu'il doit exprimer. Il est vrai qu'ayant obtenue cette adéquation satisfaisante de la formule et de la chose, on peut être tenté de négliger ou d'oublier celle-ci au profit de celle-là. Et cette tentation est d'autant plus grande que les phénomènes à observer se diluent dans l'infiniment petit de la microphysique. C'est

pourquoi les physiciens nous disent parfois qu'il ne faut pas attacher de signification sensible ou réelle à certains concepts qu'ils emploient dans leurs formules, quoiqu'ils aient des origines empiriques. La connaissance physique aboutit alors délibérément à l'idéalisme ou au nominalisme. Or le cheminement de la pensée scientifique, correctement compris, comporte une tout autre solution.

Il est vrai que notre connaissance physique, comme le montrent les théories que nous avons discutées, débute par ce qu'on pourrait nommer des *signes-substances* coordonnées dans un sens large par des relations causales exprimées symboliquement. Et à mesure que ces relations se précisent et s'affinent par l'appoint de faits nouveaux et de formules plus souples, les signes-substances disparaissent peu à peu au profit de signes opératoires, que l'appareil mathématique épouse plus intimement. Il est vrai qu'à ce moment le physicien ne vise plus à connaître les substances individuelles et leurs relations causales, mais plutôt l'invariance des rapports et la permanence de leur représentation. Comme ils sont créés par la raison, les premiers groupes de signes opératoires sont remplacés par d'autres, s'ils sont plus efficaces pour manifester cette invariance et cette permanence. On voit ainsi toute l'importance des mathématiques dans une théorie physique à laquelle leur symbolisme fournit le cadre d'une organisation cohérente. Et l'on comprend toute l'audace des mathématiciens travaillant à l'élaboration de théories de plus en plus générales et abstraites, et qui peuvent trouver un jour leur place dans une plus grande synthèse.

Il apparaît donc vraiment que la causalité est dépassée dans cette construction, du moment qu'il ne s'agit plus directement de rapports de cause à effet entre des substances: l'explication de la réalité sensible par le physicien ne s'appuierait donc plus sur la causalité, mais bien sur l'unité logique des formes mathématiques généralisant les relations permanentes entre phénomènes. Et les lois causales elles-mêmes prennent l'aspect de théorèmes dans ce corpus mathématique. Les formes générales de relations invariantes auxquelles on aboutit par ces étapes, sont alors considérées comme les lois naturelles dont la systématisation produit une théorie physique.

Au premier abord, il y a donc une différence appréciable entre cette attitude et celle de saint Thomas pour qui le physicien utilise toutes les

causes dans sa démonstration afin de parvenir aux essences. Néanmoins, nous ne croyons pas que cette différence implique une incompatibilité, pourvu qu'on interprète justement les buts plus modestes de la physique moderne. Ainsi, quant à la réalité des concepts de la physique, la négation de leur existence conformément à leur définition, ne comporte pas la destruction de la matière qui les supporte, mais simplement la relativité de la forme que leur donne le physicien dans ses tentatives inlassables de saisir le fond du sensible. La forme est certainement bien déterminée dans les limites de la connaissance que nous donne l'observation du moment, mais le physicien moderne hésite à la considérer comme définitive par rapport à la réalité sensible selon son essence définitive connue par le Créateur de toutes choses.

On doit donc se garder d'interpréter les limitations avouées du physicien comme des déclarations métaphysiques favorisant de fausses doctrines épistémologiques. Dans ces conditions, on doit reconnaître une grande part de vérité à la théorie des quanta. Bien qu'elle soit hypothétique comme tout système physique, ses postulats sont déjà vérifiés pour notre connaissance actuelle, et ils sont applicables à nos expériences en général. Mais elle reste fondée, en dernière analyse, sur des concepts qui intègrent des expériences concluantes au moyen des signes-substances établis au départ. Elle est donc vraie, tout en étant approximative et perfectible, comme saint Thomas nous l'enseigne pour tout essai humain de compréhension du monde extérieur. Elle représente ainsi une phase importante de notre ascension vers ces lumières qui donnent son relief à l'univers.

Thomas GREENWOOD.

BIBLIOGRAPHIE

Comptes rendus bibliographiques

SHERMAN JAMES EDWARD, A.B., S.T.D. — *The nature of martyrdom.* Paterson, New Jersey. St. Anthony Guild Press, 1942. In-8, XIII-321 pages.

Ce livre nous présente la doctrine théologique du martyre. L'A. veut en effet nous donner la véritable notion du martyre en analysant tous les éléments tant dogmatiques que moraux qui le constituent.

Une première partie considère les notions étymologiques du mot martyr. L'A. trouve chez les auteurs inspirés et chez les Pères de l'Église ce mot toujours employé dans le sens de témoin, et de témoin sanglant. Le martyr, en effet rend un témoignage, un témoignage vrai et historique au Christ, le premier et le Roi des martyrs. Le martyr est un témoin par excellence, puisqu'il ne craint pas de sceller de son sang ce témoignage. C'est pourquoi les premiers chrétiens entouraient d'un tel respect les martyrs et les honoraient comme les héros du Christ, les héros de la foi.

La seconde partie aborde la question théorique proprement dite. Et l'auteur, procédant à la manière scolastique, analyse la nature du martyre par les quatre causes. Ainsi la cause finale — la plus importante, puisque selon l'adage: *non pœna sed causa est quæ facit martyrium,* — c'est de la part du martyr, la confession de la foi surnaturelle; tandis que de la part du tyran, c'est la haine de cette même foi. De même pour la cause efficiente, le tyran intervient par la violence, et le martyr subit patiemment ces attaques. Les causes formelle et matérielle consistent dans les blessures mortelles infligées par le persécuteur, même si la mort ne suit pas, selon l'A.

Dans un dernier chapitre, l'A. traite des effets du martyre et des dispositions requises pour mériter cette auréole spéciale dans le ciel et ce baptême de sang sur la terre.

Cette étude constitue vraiment une analyse complète des éléments et de la nature du martyre; elle est fondée sur les auteurs les plus sérieux. Une abondante bibliographie et des notes nombreuses nous assurent de la plus saine doctrine et de la plus fidèle tradition de l'Église.

René LATRÉMOUILLE, o. m. i.

* * *

The Philosophy of G. E. Moore. The Library of Living Philosophers, vol. IV. Edited by Paul Arthur Schilpp. Evanston and Chicago, Northwestern University, 1942. In-8, XVI-717 pages.

Le quatrième volume de la collection « The Library of Living Philosophers » reflète dans sa structure générale la mentalité du philosophe dont il tente de cristalliser les tendances maîtresses. Moore est d'un tempérament intellectuel difficile à délinéer. Cer-

tains traits l'apparentent à tel ou tel penseur moderne ou contemporain; sans qu'il soit possible de l'assimiler à aucun d'eux.

Réactionnaire de première valeur, il voit clairement les thèses à modifier chez celui-ci ou celui-là. Mais, par quoi les remplacer? voilà qui est plus embarrassant. Moore ne le cachera à personne, il n'a de réponse que pour un nombre très restreint de problèmes. Et encore, ses positions, du moins les quelques-unes qu'il a prises, ne sont pas toutes définitives.

C'est un chercheur en quête de vérités et de précisions. Au flot des philosophes engagés dans la mauvaise voie, il s'est efforcé d'indiquer le sentier du vrai, employant l'analyse tour à tour comme instrument de critique destructive et constructive. Les subtilités ne l'effraient point. Avant de prendre position dans une question, il veut en étudier les aspects multiples. Par ce partage, une foule de difficultés étant éliminées, l'on pourra envisager la possibilité d'une réponse séparée pour chaque point.

La perfection dans la systématisation d'une doctrine ne rend pas cette dernière conforme à la réalité. En conséquence, l'axiomatique pure doit céder le pas aux principes du sens commun, fondements indéniables de toute vérité. Moore l'a vu clairement. De cette constatation est résultée chez lui une sorte de nausée pour toute métaphysique, qui l'a confiné dans l'effort dialectique pour renouveler les vérités premières. Son but est moins d'inventer une méthode que d'appliquer, à mesure qu'il les précise, des procédés sévères de recherche.

A un critique si avisé, toujours attaché aux textes qu'il étudie, il fallait des critiques renseignés. Les collaborateurs de la deuxième partie du présent volume ont été choisis parmi les philosophes les plus familiers avec ses positions, les plus capables de s'adapter facilement à ses propres tactiques, voire même de reviser ses analyses. Dans ses rares ouvrages et ses nombreux articles, Moore nous a dit ce qu'il pense des autres; dix-neuf de ses admirateurs nous manifestent ici leur sentiment à ce sujet. L'on se trouve ainsi comme devant un tableau panoramique résumant toute une période de la philosophie, pendant que des juges loyaux attirent notre attention tour à tour sur les points de repère les plus importants.

Comme dans les autres volumes de la même collection, cette partie consacrée aux critiques et aux appréciations est précédée d'une autobiographie et suivie des réponses de l'auteur à ces critiques. Le tout se termine par une bibliographie très importante dans le cas présent.

The Philosophy of G. E. Moore est un livre précieux pour quiconque veut remonter le courant du néo-réalisme jusqu'à ses origines et pénétrer plus facilement l'esprit du pionnier de ce mouvement, de celui qui dès 1903 mettait le feu à toute cette paille dont l'idéalisme avait encombré le champ de la philosophie.

Gérard CLOUTIER, o. m. i.

Recension des revues

Catholic Historical Review (The).

January 1943.— Martin R. P. MCGUIRE: *Some Reflections on the Present World Crisis*, p. 441-449. — Arthur S. AITON: *Ideas on the Church-State Problem in Nineteenth Century Latin America*, p. 450-458. — Howard R. MARRARO: *Unpublished American Documents on the Roman Republic of 1849*, p. 459-490. — William E. WILSON: *A Note on Christian Captives in North Africa*, p. 491-498. — Joseph T. DURKIN: *The Case of the Pontifical Consul at New York in 1876*, p. 499-503.

Harvard Theological Review (The).

January 1943. — Louis FINKELSTEIN: *Pre-Maccabean Documents in the Passover Haggadah*, p. 1-38. — Campbel BONNER: *The Technique of Exorcism*, p. 39-49. — Charles C. TORREY: *The Name « Iscariot »*, p. 51-62. — John LAIRD: *Theism and Hypertheism*, p. 63-81. — Albert H. TRAVIS: *Marius Victorinus, A Biographical Note*, p. 83-90. — L. A. POST: *A Note on Sophronius of Damascus*, p. 91.

New Scholasticism (The).

January 1943. — George Barry O'TOOLE: *Truth is in the Judgment*, p. 1-15. — Gordon H. CLARKE: *Plotinus' Theory of Empirical Responsibility*, p. 16-31. — James COLLINS: *The Role of Monistic Idealism in Croce's Esthetic*, p. 32-58.

Theological Studies.

March 1943. — Philip J. DONNELLY, S.J.: *The Vatican Council and the End of Creation*, p. 3-33. — Augustin BEA, S.J.: *The Apostolic Constitution*, Deus Scientiarum Dominus: *Its Origin and Spirit*, p. 34-52. — Laurence J. MCGINLEY, S.J.: *The Synoptic Healing Narrative and Rabbinic Analogies*, p. 53-99. — John Courtney MURRAY, S.J.: *Intercredal Co-operation: Some Further Views*, p. 100-111.

Thomist (The).

January 1943. — *Editorial*, p. 1-4. — Harry Lorin BINSSE: *Jacques Maritain. A Biographical Impression*, p. 5-6. — Waldemar GURIAN: *On Maritain's Political Philosophy*, p. 7-22. — J. C. OSBORN, O.P.: *The Theological Ingredients of Peace*, p. 23-54. — Francis E. MCMAHON: *The Virtue of Social Justice and International Life*, p. 55-60. — Robert M. HUTCHINS: *The Theory of Oligarchy. Edmund Burke*, p. 61-78. — Ruth N. ANSHEN: *Jacques Maritain. Est, Est, Non, Non*, p. 79-84. — Yves R. SIMON: *Maritain's Philosophy of the Sciences*, p. 85-102. — Louis FINKELSTEIN: *The Role of Dogma in Judaism*, p. 103-110. — Robert E. BRENNAN: *The*

Thomistic Concept of Culture, p. 111-136. — Emmanuel CHAPMAN: *To Be, That is the Answer*, p. 137-152. — Gerald B. PHELAN: *Justice and Friendship*, p. 153-170. — L. S. BONDY, C.S.B.: *Claudel and the Catholic Revival*, p. 171-187. — Mortimer J. ADLER: *The Demonstration of God's Existence*, p. 188-218. — John S. MIDDLETON: *Contemplation in America*, p. 219-228. — W. R. THOMPSON, F.R.S.: *Providence*, p. 229-245. — Gerald SMITH, S.J.: *A Date in the History of Epistemology*, p. 246-255. — Daniel SARGENT: *Dante and Thomism*, p. 256-264. — Anton C. PEGIS: *Matter, Beatitude and Liberty*, p. 265-280. — John U. NEF: *Art in France and England, 1540-1640*, p. 281-307. — William O'MARA: *John Dewey and Modern Thomism*, p. 308-318. — Arthur LOURIÉ: *Motet. De Ordinatione Angelorum (with selection of texts by Raissa Maritain)*, p. 319-344. — Ruth BYRNS: *Bibliography of Jacques Maritain, 1910-1942*, p. 345-372.

Ouvrages envoyés au bureau de la Revue

H. LÉCUYER, R. DE NOTER, P. VUILLERMOZ. — *Les Synonymes. Répertoire des mots français usuels, ayant un sens semblable, analogue ou approché, à l'usage des Professeurs, Hommes de Lettres, Orateurs,* etc. Paris, Les Éditions Rieder; Montréal, Librairie Granger, 1938. In-12, 416 pages.

FRANÇOIS MAURIAC. — *Le Mal. Roman.* Paris, Éditions Bernard Grasset, 1942. In-12, 232 pages.

Abbé JEAN VIOLLET. — *Morale familiale.* Paris, Éditions Mariage et Famille; Montréal, Éditions Fides, 1942. In-12, 133 pages.

JEAN VIOLLET. — *La valeur spirituelle des devoirs d'état.* Paris, Éditions familiales de France; Montréal, Éditions Fides, 1942. In-12, 122 pages.

ERNEST PSICHARI. — *Le Voyage du Centurion.* Paris, Louis Conard, Libraire-Éditeur; Montréal, Librairie Granger, 1922. In-12, XXX-247 pages.

EDWARD MONTIER. — *La Spiritualité de la Maternité.* Paris, Éditions familiales de France; Montréal, Éditions Fides, 1942. In-12, 96 pages.

BERTHE BERNAGE. — *Brigitte, Brigitte jeune fille, Brigitte jeune femme.* Paris, Éditions Gautier-Languereau; Montréal, Édition Fides, 1939. In-12, 346 pages.

ERNEST DIMNET. — *L'Art de Penser.* Paris, Bernard Grasset; Montréal, Librairie Granger, 1930. In-12, 278 pages.

MADELEINE DANIÉLOU. — *L'Éducation selon l'Esprit.* Paris, Librairie Plon; Montréal, Granger Frères, 1942. In-12, VI-226 pages.

GINA LOMBROSO. — *L'Âme de la Femme.* Édition entièrement refondue et considérablement augmentée. Traduit de l'italien par François Le Hénoff. Paris. Payot; Montréal, Librairie Granger, 1943. In-12, 398 pages.

Publié avec l'autorisation de l'Ordinaire et des Supérieurs.

L'argument apologétique des prophéties messianiques

SELON SAINT JUSTIN

INTRODUCTION.

L'apologétique de saint Justin est toute bâtie sur l'argument qu'apporte la réalisation des prophéties messianiques. Une simple lecture le montre assez: lui-même s'est converti à la religion chrétienne sous l'influence des prophètes; les prophéties furent le soutien de sa foi jusqu'au martyre; et le signe qu'il met le plus en avant pour montrer dans la religion du Christ l'intervention divine, c'est la réalisation des prophéties messianiques dans le christianisme et son fondateur.

Pourtant cet aspect si manifestement principal de l'œuvre de saint Justin a plutôt été rangé au second plan. On a préféré étudier en lui le philosophe s'essayant à rapprocher les dogmes chrétiens des enseignements de la philosophie; on est allé jusqu'à ne voir en lui qu'un pur philosophe. Telle n'est pas cependant la direction de sa pensée. Il est et reste essentiellement un apologète, premier chaînon important de la tradition apologétique après les Apôtres et surtout saint Paul. Pour bien apprécier son œuvre, c'est dans cette lumière qu'il faut l'examiner.

Nous contentant ici de l'essentiel, nous aurons à répondre à trois questions divisées en quatre paragraphes: 1° pour prouver la vérité du christianisme, saint Justin connaissait-il d'autres arguments que celui des prophéties? 2° pourquoi leur a-t-il préféré l'argument des prophéties? 3° et celui-ci, comment le conçoit-il et l'organise-t-il?

I. — LES ARGUMENTS APOLOGÉTIQUES DE SAINT JUSTIN.

Saint Justin connaissait et acceptait d'autres arguments; mais il se contente de les mentionner sans insister.

Commençons toutefois par exclure l'argument du martyre. Des auteurs lui attribuent de l'influence sur la conversion de Justin [1]. Le courage avec lequel les chrétiens supportaient le martyre plutôt que de renier leur foi a fortement impressionné Justin, c'est vrai. Mais il faut remarquer qu'il n'en conclut que ceci: les chrétiens sont sincères, loyaux, courageux. Il y a certes là de quoi attirer vers eux un cœur bien fait comme Justin, mais ce n'est pas là qu'il vit une démonstration de la vérité de leur enseignement.

Cet enseignement porterait-il certaines marques intrinsèques de sa vérité? On le croirait à lire certaines réflexions de Justin. Non pas qu'il veuille tenir les dogmes à cause de leur évidence intrinsèque: il avoue que quelques-uns ont tout l'air d'être des paradoxes [2]. Il s'agirait plutôt de certaines marques propres à cet enseignement, certaines notes qui feraient discerner sa vérité sans en montrer l'évidence.

Ainsi avant de commencer la démonstration qu'il a en vue, celle des prophéties, l'apologiste croit bon de rappeler aux empereurs « quelques-unes des leçons du Christ lui-même. A vous, continue-t-il, de juger, en vertu de votre puissance et de votre autorité impériale, si les enseignements que nous avons reçus et que nous transmettons sont conformes à la vérité. Ses maximes sont brèves et concises; car ce n'était pas un sophiste, mais son verbe était puissance divine » (*Ap.*, I, 14, 4). On croirait presque à l'entendre, que les paroles du Christ portent un reflet de la puissance divine de celui qui les a proférées?

La même impression se dégage encore plus fortement d'un autre passage où il déclare le Christ supérieur non plus seulement au sophiste hableur, mais à ce qui passait pour le produit et le symbole le plus parfait de la sagesse humaine, Socrate. Celui-ci, grâce à sa connaissance au moins partielle du Verbe devint plus sage que les autres hommes et « voulut chasser les fausses divinités pour exhorter les hommes à chercher à connaître par la raison le Dieu qu'ils ignoraient ». Et il était conscient « qu'il n'est pas facile de trouver le Père et Créateur de l'univers, et quand on l'a

[1] LAGRANGE, *Saint Justin*, p. 22-33 (il y cite l'*Ap.*, II, 12) ; ARCHAMBAULT, *Dialogue*, vol. 1, p. 12 en note.

[2] *Dial.*, 48, par exemple, ou *Ap.*, I, 53. C'est assez pour débouter ceux qui ne veulent faire de lui qu'un philosophe ou qui voudraient lui faire prouver sa foi par des arguments philosophiques (voir *Dial.*, 7, 2).

trouvé, qu'il n'est pas sûr de le dire à tous [3] ». Or ces ignorances et ces faiblesses, notre Christ ne les a pas connues de « par sa propre puissance » (*δὶα τῆς ἑαυτοῦ δυνάμεως*). Personne ne crut Socrate, au point qu'il mourut pour ce qu'il enseignait. Mais le Christ, que Socrate connut en partie (car le Christ était le Verbe, et il est celui qui est en tout, qui prédit l'avenir par les prophètes et qui prit personnellement notre nature pour nous enseigner ces choses), le Christ fut cru non seulement des philosophes et des lettrés, mais même des artisans et des ignorants en général, qui méprisèrent pour lui et l'opinion et la crainte et la mort; « *car il est la vertu* (*δύναμις*) *du Père ineffable et non une production de la raison humaine* » (*Ap.*, II, 10). De même dans l'*Apologie* (I, 60), après avoir parlé des emprunts de la philosophie aux prophètes en divers points de doctrine, il fait cette réflexion: « Chez nous on peut entendre et apprendre ces choses de n'importe qui d'entre nous, même des illettrés, gens ignorants et barbares de langage, mais sages et croyants dans leur intelligence . . . *Vous comprendrez que ce n'est pas ici œuvre de sagesse humaine, mais de la puissance divine.* »

On retrouve dans le *Dialogue* (ch. 42, 2), la même idée de la foi, effet de la puissance du Christ. Il rappelle Isaïe (43, 1-2) : « Isaïe, de même, parle au nom des Apôtres déclarant au Christ *que ce n'était pas au bruit de leurs paroles* que l'on croyait, *mais à la puissance* (*δυνάμει*) *de celui même qui les envoyait,* et c'est pourquoi il dit: « Seigneur, qui a cru au bruit de nos paroles? à qui le bras du Seigneur a-t-il été découvert [4] . . . »

Cette puissance divine en Jésus, l'apologiste la voit manifestée encore dans le pouvoir de Jésus et du nom même de Jésus sur les démons. Et cela non pas seulement malgré l'humilité et la semblante impuissance de sa première apparition sur la terre, mais précisément à cause de sa passion et de sa mort (*Dial.*, 30, 3; 49, 7-8; *Ap.*, II, 6, 6). En général, Justin ne conclut pas dans ces derniers textes à la vérité de la doctrine chrétienne. Mais en un autre endroit la conclusion est tirée explicitement, quoique sans insistance: « Si donc Dieu a proclamé une nouvelle alliance et cela pour la lumière des nations, nous voyons bien et nous sommes convain-

[3] PLATON, *Timée*, 28c.
[4] Voir aussi *Ap.*, I, 39, 1-2; 40, 1-4; 45, 5; 50, 5 et 12.

cus que c'est par le nom de Jésus crucifié que les hommes renoncent aux idoles, qu'ils vont à Dieu et persévèrent jusqu'à la mort dans la profession de la piété; nous voyons aussi et sommes convaincus qu'*aux œuvres* du Christ, *à la puissance* qui l'accompagnait, *il est possible à tous de comprendre* qu'il est, lui, la nouvelle loi, la nouvelle alliance, l'attente de ceux qui dans toutes les nations attendent les biens de Dieu » (*Dial.*, 11, 4). Ce n'est pourtant pas une preuve définitive ou complète, puisque, un peu plus loin, il ajoute que la démonstration se développera avec la suite de la discussion.

Parmi les œuvres puissantes qui font voir en Jésus le Messie, il faut certainement compter ses miracles. Il en est question plus d'une fois, particulièrement au chapitre 69 du *Dialogue* et dans l'*Apologie*, I, ch. 22, 6; 30; 48, 1-3. Et diverses conclusions en émanent. D'abord la réalisation d'une prophétie d'Isaïe [5] (*Dial.*, 69, 4-5; *Ap.*, I, 48, 1-3). Ensuite la preuve de la résurrection future dans l'intégrité, l'immortalité, l'incorruptibilité et l'impassibilité du corps (*Dial.*, 69, 7). De plus, après avoir énuméré les œuvres miraculeuses du Christ, Justin remarque: « Par ses œuvres, il confondait les hommes d'alors jusqu'à ce qu'ils le reconnussent » (ἐπιγνῶναι αὐτόν) (*Dial.*, 69, 6). Il ajoute toutefois immédiatement après, que les témoins de ces miracles accusèrent Jésus de magie. Justin nie évidemment tout de suite le bien-fondé de cette accusation. C'est néanmoins à cause d'elle qu'il n'insiste pas davantage sur l'argument du miracle [6]. Enfin, il doit répondre à une autre accusation contre les miracles du Christ: il faudrait les ranger parmi les fables des Grecs (*Dial.*, 67, 2). Justin rétorque l'argument: les fables grecques ne sont qu'une contrefaçon diabolique de la vie du Christ connue à l'avance aux démons par les prophéties. Aussi l'apologiste s'exclame-t-il triomphant: « Ces contrefaçons, tout comme ce que le diable a accompli par les mages d'Égypte et les faux prophètes du temps d'Élie, ne font que renforcer ma science et ma foi dans les Écritures [7]. » Belle habileté, digne d'un avocat si Justin était avocat.

[5] Is. 35, 1-7; Mt. 11, 5.

[6] *Ap.*, I, 30. P. SAMAIN, *L'accusation de magie contre le Christ*, dans *Ephem. Theol. Lov.*, 1938, p. 449-490, donne toutes les indications et, en montrant l'étendue de cette accusation, confirme le témoignage et la méthode de saint Justin.

[7] Tertullien a repris l'idée (D'ALÈS, *Tertullien*, p. 158-159).

Pour l'instant, laissons de côté la mention des mages d'Égypte et des faux prophètes et retenons deux autres passages où sont rapidement énumérés des motifs d'admettre le Christ. La discussion étant venue sur les groupes d'hérétiques qui se parent du nom de chrétiens, il n'y a pas de quoi s'émouvoir, remarque Justin, au contraire, puisqu'il faut n'y voir que la réalisation de prophéties du Christ. Et les persécutions que nous souffrons, il les a aussi prédites. « De la sorte, en aucune façon, le langage et la conduite du Christ n'apparaissent répréhensibles. Aussi prions-nous pour vous et pour tous nos ennemis, afin que vous ne blasphémiez plus celui qui par ses œuvres, par les puissances qui s'opèrent maintenant encore en son nom, par les paroles de son enseignement, par les prophéties faites sur lui, est irréprochable et en tout inattaquable, le Christ Jésus; mais qu'au contraire, vous croyiez en lui et soyez sauvés » (*Dial.*, 35, 7-8). Un peu plus loin (ch. 39, 6) une autre liste de motifs qui « doivent faire tomber toute hésitation à reconnaître que Jésus est le Christ: c'est ce que les Écritures démontrent, ainsi que les faits apparus et accomplis en son nom » (*αἱ γραφαὶ καὶ τὰ φαινόμενα καὶ τὰ γινόμενα*). Ne précisons pas trop la nature de ces faits apparus et accomplis en son nom; j'y verrais la désignation générale de toute œuvre éclatante qui manifeste la puissance messianique de Jésus.

Passons aussi rapidement que Justin; mais retenons qu'aucun argument de la vérité de la prédication chrétienne ne lui est inconnu ou étranger, même s'il ne le développe pas ou s'il ne semble pas y avoir porté d'attention.

Cependant au sujet du miracle, il a fourni des indications pour dépister les vrais et les faux. Il n'a pas pris la peine de réfuter directement l'accusation de magie lancée contre les miracles évangéliques — même s'il la nie. Mais nous l'avons entendu plus haut, mettre sur le même pied les contrefaçons mythiques des prophéties et les faux prodiges des mages d'Égypte et des pseudo-prophètes d'Israël. Et cela bien loin de l'ébranler et de le faire douter ne fait que renforcir sa foi dans les écritures prophétiques et les véritables miracles dont tout le reste n'est que fausse imitation. C'est que le vieillard, son initiateur à la foi chrétienne, lui avait appris et la valeur apologétique des miracles des prophètes et le moyen de les distinguer des prodiges opérés par les pseudo-prophètes avec le pouvoir

des démons. Ce moyen, c'est la doctrine elle-même qu'on veut confirmer par les miracles: la valeur de la doctrine discerne le miracle. Pas de miracle pour confirmer l'erreur et le péché. Les prodiges opérés par les prétendus prophètes qui n'annonçaient ni Dieu, ni le Christ son Fils, n'étaient point de vrais miracles et étaient donc inopérants [8]. Il reconnaît qu'on peut s'y tromper et que Simon le Magicien et Ménandre ont opéré, à l'aide des démons, des prestiges de magie qui les ont fait passer pour des dieux et ont fourvoyé beaucoup de gens (*Ap.*, I, 26; 56 [9]). Évidemment, Justin ne se mêle pas d'expliquer pourquoi et comment il n'y a pas de cercle vicieux dans ce procédé apologétique. Il n'en avait pas besoin, puisque, tout en reconnaissant sa valeur à l'argument tiré des miracles, toute son attention et tout son labeur ont été attirés vers l'argument prophétique [10].

II. — Pourquoi l'argument des prophéties.

Il est désormais temps de répondre à la seconde question: pourquoi l'argument prophétique a-t-il eu la préférence? Pour une double raison: il répond davantage aux préoccupations des âmes à convertir; il touche aussi de plus près à l'essentiel du christianisme.

A. *Il répond davantage aux préoccupations de ceux à qui Justin s'adresse.*

Justin s'adressait aux empereurs de Rome et, en leur personne, à la civilisation romaine. Il est toujours risqué de retracer les exigences intellectuelles, les préoccupations d'esprit d'une culture, d'une période: on risque d'être systématique. Il semble néanmoins qu'un des griefs adressé à la religion chrétienne était celui de la nouveauté, grief sérieux dans une civilisation qui était attachée à l'antiquité ou plutôt qui regardait l'antiquité comme source et signe de vérité, de dignité, de droit à l'honneur, au

[8] *Dial.*, 7, 3.

[9] L.-H. VINCENT, *Le culte d'Hélène à Samarie*, dans *Revue Biblique*, 1936, p. 221-232. On y signale une découverte archéologique qui confirmerait l'existence, en l'an 50 après le Christ, d'un culte à Sélènè-Hélène en Samarie. Simon en aurait été le mystagogue.

[10] Sur l'apologétique par le miracle au temps de saint Justin, on peut voir A. FRIDRISCHEN, *Le problème du miracle dans le christianisme primitif*, Strasbourg, 1925. Ouvrage tendancieux, de même que celui-ci par H. SCHLINGENSIEPEN, *Die Wunder des Neuen Testamentes Wege und Abwege ihrer Deutung in der alten Kirche bis zur Mitte des fünften Jahrhunderts*, Gütersloh, C. Bertelsmann, 1933. Il veut montrer la place qu'occupent dans la pensée religieuse et dans la théologie ancienne les miracles du Christ.

respect, à la considération. C'est là sans doute un trait universel, apanage de l'humanité; cependant il était plus accentué chez les Romains, peuple aux fortes traditions juridiques, ami de l'ordre établi.

De cet attachement des Romains ou mieux des gentils en général, ou mieux encore de tout homme aux traditions ancestrales surtout en matière de religion, on trouve une allusion dans la Ire épître de saint Pierre (1, 18) : il rappelle aux chrétiens (Juifs et gentils) « qu'ils ont été rachetés par le sang du Christ de la vaine manière de vivre que leurs ancêtres leur avaient léguée [11] ».

Cicéron se fait témoin éloquent de la valeur de l'antiquité. Il proclame: *antiquitas proxime accedit ad deos* [12]. Il croit qu'il vaut la peine de défendre les *opiniones quas a majoribus accepimus de diis immortalibus, sacra, cærimonias religionesque* [13]. Il présente comme une caractéristique du peuple romain de recevoir, de conserver et de développer avec les siècles les cultes des dieux et les cérémonies sacrées: « Non tam stabilis opinio permaneret nec confirmaretur diuturnitate temporis nec una cum sæculis ætatibusque hominum inveterari potuisset . . . *in nostro populo* . . . deorum cultus religionumque sanctitates existunt in dies majores atque meliores [14].

Tacite, à son tour, ce *laudator temporis acti,* qui prône dans ses ouvrages le retour aux vertus antiques, félicite Messala « d'admirer ce que les temps anciens et l'antiquité ont légué, et de se moquer avec mépris des aspirations modernes [15] ». Il mettra son principe en application en déclarant des antiques cérémonies juives récemment introduites: « Leur antiquité les défend [16]. » Entendons dans le même sens Quintilien affirmer: *Multum auctoritatis adfert vetustas* [17].

Qu'un pareil état d'esprit vienne en contact avec la religion chrétienne, il ne tardera pas à lui objecter son origine trop récente non seule-

[11] Voir Ch. BIGG, *A Critical and Exegetical Commentary on the Epistles of St. Peter and St. Jude,* Edinburg, 1902; inclus en 1910 dans *The International Critical Commentary.*

[12] *Leg.,* 2, 27. Voir aussi *Tuscul.,* I, 12, 26: « Plus on se rapproche des origines de l'humanité et de sa sortie des mains divines, mieux on a de chance d'apercevoir le vrai. Aussi l'autorité des anciens, en droit et en fait, doit-elle avoir valeur maximum. »

[13] *De nat. deorum,* 3, 5.

[14] *Ibid.,* 2, 5.

[15] *Dial. de orat.,* 15, 1.

[16] *Hist.,* V, 5: « Hi ritus quoque modo inducti antiquitate defenduntur. »

[17] *Inst. orat.,* 3, 7, 26.

ment dans l'histoire du monde, mais même dans l'histoire romaine. Or, c'est ce dont les apologistes chrétiens se sont faits les témoins. Un auteur inconnu, peut-être l'Ambrosiaster, rapporte ce qu'on dit, à savoir que la palme de la vérité appartient à celui qui est venu d'abord, *quia quod anterius est, inquiunt, falsum esse non potest* [18].

Dans l'*Octavius* de Minucius Felix, le païen Cæcilius se fait l'avocat de l'antiquité en matière de religion, la pensée est toute cicéronienne: « Puisque donc la Fortune est aveugle et la nature incertaine, combien il est meilleur et digne de respect de suivre, comme maîtresses de vérité, les règles tracées par nos ancêtres: respecter les cultes reçus, adorer les dieux que nos pères avaient habitué de craindre plutôt que de scruter, ne point porter de jugement sur les divinités, mais croire à nos ancêtres qui, vivant encore dans la rudesse des premiers siècles du monde, méritèrent d'avoir les dieux comme compagnons ou comme rois . . . Depuis [les victoires romaines] le ton de cette vénération pour les dieux s'est maintenu; bien loin de le briser, le temps l'a fortifié. *Car l'antiquité donne ordinairement aux temples et aux cérémonies d'autant plus de sainteté qu'elle leur ajoute d'années.* » Il conclura plus loin à l'adresse des chrétiens: « Aussi, je supporte difficilement un homme assez audacieux, assez gonflé de je ne sais quelle irréligieuse prévoyance, pour travailler à détruire ou du moins à affaiblir un culte si ancien, si utile et si salutaire [19]. »

Celse aussi s'est fait porteur de cette objection ou de ce reproche. En effet, au témoignage d'Origène, Celse a énuméré toutes les nations à qui on doit la naissance de quelque opinion. Il n'excepte que les Juifs. Injurieuse exception: Origène voudrait bien lui demander pourquoi il ajoute foi aux histoires racontant les temps reculés de telle ou telle nation barbare ou grecque, alors qu'il rejette au nombre des fables les histoires du peuple juif. Origène se met ensuite à louer tels autres auteurs qui reconnaissent aux Juifs sagesse et ancienneté. Et lui-même apporte des preuves de l'ancienneté et de la sagesse des Juifs [20]. Ailleurs, à Celse, qui accuse les chrétiens de pratiquer l'humilité sur la foi d'un texte de Platon mal entendu, Origène réplique en lui citant la prière composée par des hom-

[18] *Quæst. Vet. et Novi Test.: P. L.*, 35, 2350.
[19] *Octavius*, VI, 1, 3, 7; VIII, 1: *Florilegium Patristicum*, fasc. VIII, p. 18-19; 22.
[20] *Cont. Celse*, I, 14-16: *P. G.*, 11, 680-690.

mes bien plus anciens que Platon; il cite le psaume 130, 1-3, où sont exprimés des vrais sentiments d'humilité. Un instant auparavant, il lui avait rappelé qu'il y avait du côté des chrétiens des hommes, qui, dès une haute antiquité, avaient été instruits dans les sciences même profanes [21].

Mais rien ne vaut le témoignage très explicite d'un autre apologiste, Tertullien. Une première accusation générale dont on nous couvre, dit-il, c'est le *divortium ab institutis majorum* [22]. « Voici contre quoi les chrétiens ont à combattre: contre les *institutions des anciens, contre les autorités reçues,* contre les lois des gouvernants, contre les argumentations des savants; contre tout ce *qui est ancien, tout ce qui est de coutume et de nécessité;* contre les exemples, les prodiges et les merveilles qui corroborent les fausses divinités [23]. »

Pour ne pas tourner à l'accumulation, arrêtons-nous avec Arnobe qui nous dira qu'une objection habituelle, c'est *novellam esse nostram religionem, et ante dies natam propemodum paucos, neque vos potuisse antiquam et patriam linguere, et in barbaros ritus peregrinosque traduci* [24]. La raison fondamentale de cette objection, il nous la révèlera plus loin: *Religiones eo sunt veriores quo vetustatis auctoritate munitæ sunt* [25].

Résumons la situation avec M. P. De Labriolle qui nous dira en même temps comment les premiers apologistes s'y sont pris pour rejeter l'objection. « S'il y a un principe, écrit-il, dont les Romains aient été pénétrés, c'est assurément celui-ci: toute institution, quelle qu'elle soit, qui se rattache à un passé lointain a droit au respect. La croyance à la supériorité de l'humanité primitive au double point de vue de la « science » et de la « vertu » n'était pas étrangère à une telle conviction, que professaient les moralistes les plus autorisés. Il faut connaître cet état d'esprit pour comprendre l'insistance avec laquelle les premiers avocats du christianisme se défendront contre le grief de nouveauté, et s'attacheront à démontrer que, soudée au judaïsme, qui l'avait précédée et préparée, la reli-

[21] *Ibid.*, III, 14-15: *P. G.*, 11, 1311; voir aussi VIII, 47: *P. G.*, 11, 1586-1587.

[22] *Ad. Nat.*, 1, 10: *P. L.*, 1, 643.

[23] *Ibid.*, 2, 1: *P. L.*, 1, 659.

[24] *Adv. Gent.*, II, 66: *P. L.*, 5, 915.

[25] *Ibid.*, II, 72: *P. L.* 5, 927. Voir aussi LACTANCE, *De divin., Inst.*, II, 7, où est cité CICÉRON, *De nat. deorum*, III, 2.

gion du Christ n'est point nouvelle, qu'elle a derrière soi la majesté des siècles dont l'ombre auguste doit la protéger [26]. »

Voilà exprimé l'appui dont se servirent les apologistes pour résister aux attaques: le judaïsme, l'Ancien Testament qui, par son histoire et ses livres prophétiques, remonte à la plus haute antiquité.

Déjà nous avons entendu Origène défendre contre l'oubli ou le mépris de Celse l'antiquité et la sagesse du judaïsme, auquel le christianisme est suspendu selon sa propre expression. Avant lui, son prédécesseur saint Clément d'Alexandrie s'étendait copieusement à démontrer que les Barbares, entendons les Hébreux, l'emportaient sur les Grecs pour l'antiquité et la sagesse: Moïse fut le premier des sages. A lui et aux autres écrivains hébreux, les philosophes grecs ne se firent pas faute d'emprunter [27].

Théophile rapporte parmi les accusations contre les chrétiens la nouveauté de leur religion et l'absence de preuve (III, 4: *P. G.*, 6, 1125). Il répond un peu plus loin: « Pour ce qui regarde les temps, je veux vous apporter des preuves assez exactes pour vous faire comprendre que notre doctrine n'est ni si récente ni histoire de fable, mais plus ancienne et plus vraie que tout ce qu'ont dit vos poètes et écrivains, lesquels sont restés dans l'incertain. » Et la réponse, ce sont les prophètes de l'Ancien Testament (III, 16; voir aussi II, 30.32.33.34 où reprenant le mot de saint Pierre, il dit des gentils qui méprisent le Créateur qu'ils se fient à de vains dogmes à cause du jugement erroné et insensé qui leur vient de leurs pères, πατροπαραδότου).

Le disciple de Justin, Tatien, n'est pas moins explicite. Il conclura: « On voit par là que Moïse remonte plus loin que tout ce qu'il a de plus ancien en fait de héros, de guerres et de démons. Et c'est au plus ancien selon l'âge qu'il faut croire, de préférence aux Grecs, qui eux-mêmes et sans l'avouer, sont allés puiser leurs pensées à cette source [28]. »

La *Cohortatio ad Græcos* du Pseudo-Justin reprend la même thèse. Il annonce au début qu'il va rechercher quels sont les maîtres et du paganisme et de la religion chrétienne, afin que ceux qui d'abord avaient reçu de leurs pères une religion faussement appelée de ce nom, se libèrent de

[26] *La réaction païenne*, Paris, L'Artisan du Livre, 1934, p. 44.
[27] *Strom.*, I, 17: STAEHLIN, II, 52-56; V, 1[10]: STAEHLIN, II, 332; V, 14[140]: STAEHLIN, II, 420.
[28] *Orat. adv. Græcos*, 40: SCHWARTZ, 41, 314; voir aussi 29 et suiv.: SCHWARTZ, 30, 5-42; 41: SCHWARTZ, 41, 4-10.

cette erreur invétérée, la vérité une fois reconnue. A la fin, il reprend la même formule pour déclarer que la preuve est faite, c'est-à-dire que les maîtres de la religion chrétienne sont les prophètes juifs plus anciens que les Grecs, et à qui ceux-ci ont largement emprunté [29].

Mais le plus affirmatif est encore Tertullien avec ses formules incisives. Elles prendront tout leur sens en considérant ce qui précède. *Primam igitur,* écrit-il, *instrumentis istis* [les livres de l'Ancien Testament] *auctoritatem summa antiquitas vindicat. Apud vos quoque religionis est instar, fidem de tempore adserere . . . Auctoritatem litteris præstat antiquitas summa. Primus enim propheta, Moyses . . . Deinceps multa et alii prophetæ, vetustiores libris vestris . . . Multis adhuc de vetustate modis consisterem divinarum litterarum, si non major auctoritas illis ad fidem de veritatis suæ viribus quam de ætatis annalibus suppetisset.* Cet argument plus fort c'est la réalisation des prophéties, argument qu'il a mis en ces quelques mots: *Idoneum, opinor, testimonium divinitatis, veritas divinationis* [30].

Voilà le courant de pensée qui a inspiré les premiers apologistes de la religion chrétienne: ils se sont soudés, à juste droit, au judaïsme pour se donner le prestige de l'antiquité; cela les a ensuite amenés à voir dans les anciens livres prophétiques non seulement des témoins de la plus ancienne sagesse, mais des hérauts annonçant à l'avance un Sauveur, un Messie, un Christ pour l'humanité tout entière. C'était l'argument prophétique dans son sens strict; et en le reprenant, on renouait la tradition instaurée par le Christ et les Apôtres qui, eux d'abord, s'étaient appliqués à réaliser et à montrer réalisées les prophéties de l'Ancien Testament.

C'est le courant qui orienta Justin, l'apologétique de Justin avec les gentils. Lui aussi, recherchant des maîtres parmi les anciens philosophes chefs d'école (*Dial.*, 2, 2), se vit offrir par le christianisme des maîtres qui vécurent « en des temps reculés et furent plus anciens que tous ces philosophes, des hommes heureux et chéris de Dieu, dignes témoins de la vérité reçue de Dieu même, et annonceurs d'oracles maintenant accomplis »:

[29] *Cohort. ad Græcos,* 1,8-9: *P.G.*, 6, 242, 255, 258; 35: *P.G.*, 6,303. Notons aussi que la *Préparation évangélique* d'Eusèbe a pour objet de démontrer la même thèse. La thèse de l'emprunt des philosophes grecs à la Bible a été reprise récemment par Carmelo PELLEGRINO, *La Bibbia e il Pensiero greco,* Roma, Desclée, 1933, 54 p. Mais les parallèles qu'il apporte sont trop généraux pour être convaincants.

[30] *Apol.*, 19-20: MARTIN, *Florilegium Patristicum,* p. 76-82. Voir aussi *De Anima,* 2: REIFF, 301.

c'étaient les prophètes d'Israël. A son tour, il déplorera l'attachement aveugle aux opinions reçues et aux institutions depuis longtemps établies [31]. Aussi insiste-t-il sur la priorité des prophètes dans le temps et en sagesse sur les philosophes grecs. Bien loin que les prophètes aient emprunté à la philosophie, c'est celle-ci qui est redevable à ceux-là de ce qu'elle a de bon (*Ap.*, I, 60, 10). Sur cette haute antiquité des prophètes qui annoncèrent l'avenir « cinq mille, trois mille, deux mille, mille, huit cents ans avant la venue du fondateur de la religion chrétienne » (*Ap.*, I, 31, 8), il édifiera ensuite l'argument plus strictement apologétique des prédictions réalisées (*Ap.*, I, 31, 7). Notons à la louange de Justin, qu'à la différence de quelques-uns des apologistes de cette période, il s'appesantira beaucoup plus sur l'accomplissement des prophéties que sur le simple fait de leur antiquité. Car selon le mot de Tertullien, cet accomplissement de leurs prédictions donne aux prophètes bien plus d'autorité *réelle* que leur antiquité.

Le grief d'origine trop récente a été très explicitement formulé par Justin, mais sous un aspect autre que celui dont il a été question jusqu'ici. On objecte ainsi: vous prétendez qu'il est nécessaire d'embrasser votre doctrine. Mais qu'en est-il de ceux qui vivant avant le Christ ne pouvaient même pas la connaître? Ils ne sont pas coupables. Et on peut conclure implicitement: pourquoi le serions-nous davantage maintenant, si nous refusons cette doctrine? La réponse: le Christ est le Logos. Ceux qui, avant le Christ, ont vécu selon la raison, vivaient selon le Logos. Ils étaient disciples dès lors de celui qui apparu sur terre s'est appelé Christ et dont les disciples pour cela s'appellent chrétiens. Comme on le voit, on se retrouve dans une tout autre sphère de pensée (*Ap.*, I, 46).

B. *Les prophéties messianiques touchent de plus près que les miracles à l'essentiel du christianisme.*

A l'égard des Juifs, Justin ne dit pas pourquoi il se sert presque exclusivement des prophéties (au sens strict et au sens d'écrit inspiré). C'était sans doute une chose qui allait de soi. On pourrait peut-être croire que l'idée de publier le *Dialogue* (inspiré ou non de discussions réelles

[31] *Ap.*, I, 2, 1; 3, 3; 4, 8; 5, 3; 12, 6; 23, 1; 49, 6: II, 10, 5; *Dial.*, 2, 2; 63, 5.

antérieures avec les Juifs) lui serait venue à la suite de son étude des prophéties pour son *Apologie*. Il aurait publié cet ouvrage pour montrer encore plus complètement aux Juifs comme aux gentils et aux chrétiens [32] les profondes racines par lesquelles la religion chrétienne tient au judaïsme, à l'Ancien Testament, et le surcroît de lumière et de preuve qu'elle en reçoit. Quoi qu'il en soit, il était tout naturel, avec les Juifs, et cela après le Christ qui a dit être venu parfaire et non détruire la Loi, après saint Paul aussi, il était tout naturel de montrer dans le christianisme l'aboutissement de l'Ancien Testament.

Or, pour cela il suffisait, l'auteur du *Dialogue* le répète assez souvent, de bien comprendre les prophéties: le malentendu avec les Juifs provenait, à son sens, d'une conception différente de la Loi et de sa nécessité, et de l'interprétation qu'il fallait donner, en conséquence, à toute la série des prophéties annonçant le Messie de son œuvre. De la sorte, la discussion et l'étude des prophéties conduisaient à une intelligence plus profonde du christianisme, de sa supériorité non seulement sur le paganisme et la philosophie, mais aussi sur le régime de la Loi ancienne qui, bien qu'établie par Dieu, n'était que temporaire, imparfaite et transitoire. Et voilà la seconde raison qui me semble avoir poussé les Apologistes, très spécialement saint Justin, à présenter dans ses ouvrages d'apologétique, l'argument des prophéties. C'est qu'on pénétrait ainsi plus au cœur du christianisme. L'argument prophétique est plus intérieur à la religion chrétienne que les miracles. Comme saint Justin s'en est bien aperçu, c'est le Christ avec les caractéristiques de sa personne et de son œuvre qui est prévu dans les prophéties. Bien comprendre les prophéties, c'est déjà comprendre l'Évangile, ou plutôt on ne comprendra pas les prophéties, si on ne comprend pas déjà ou en même temps l'essence de l'Évangile. Les prophéties sont une préformation de l'Évangile. Il faudrait se garder d'étriquer cet argument des prophéties de saint Justin, comme l'a fait Harnack qui voudrait que pour Justin, la première raison de la venue du Christ sur la terre fût de réaliser des prédictions quelconques et ainsi d'accréditer sa doc-

[32] Harnack a proposé cette hypothèse: les *Apologies* et le *Dialogue*, quoique adressés directement, les unes aux empereurs païens, l'autre contre les Juifs, ne formeraient en réalité qu'une exposition graduée de la doctrine chrétienne. Il y voit même une méthode suivie par l'apologétique patristique: d'abord des polémiques contre les Grecs, puis pour continuer et perfectionner l'instruction, les écrits contre les Juifs. Le tout s'adresserait au grand public (*Hist. of Dogma*, transl. from the 3rd german ed., 1896, vol. II, p. 197.

trine ou mieux sa philosophie morale. C'est trop réduire et le rôle du Christ et la portée des prophéties. Le Christ a réalisé les prophéties, mais il n'est pas venu pour cela et son rôle, d'après Justin même, n'a pas consisté seulement à enseigner, mais aussi à sauver les hommes par sa mort. Or ce sont ces caractéristiques les plus profondes de son œuvre qu'ont annoncées les prophètes. C'est là la vraie portée des prophéties. Non pas de simples prédictions indifférentes ou *incidental* au Christ et à son œuvre, même quand elles semblent porter sur des détails, mais encore une fois des prévisions lointaines, parfois obscures, mais discernables à l'événement, des réalités les plus profondes de l'Évangile. On pourra même croire que Justin exagère en ce sens, voulant par exemple, montrer la divinité du Christ affirmée dans l'Ancien Testament.

On conçoit comment l'exposition des prophéties et de leur accomplissement valait non seulement comme preuve, mais du même coup comme catéchèse. De même que Dieu avait, par les prophéties, préparé le monde à recevoir le Christ, ainsi, parcourant en condensé la même voie, saint Justin préparait les âmes à accepter le Christ venu. Voilà le second avantage de l'argument prophétique. Avantage qu'il n'a peut-être pas clairement aperçu, mais qui l'a instinctivement attiré, ainsi que peuvent en faire foi les passages assez fréquents du *Dialogue* où il affirme que les chrétiens en général, ou quelques-uns, en particulier, ont reçu la grâce de comprendre dans les prophéties beaucoup plus de vérités religieuses que les Juifs ne peuvent le faire, cela parce que les chrétiens voient les prophéties à la lumière de l'Évangile (*Dial.*, 55, 3; 78, 11; 90, 2; 92, 1; 112, 3, etc.).

III. — La conception de l'argument prophétique.

Comment saint Justin conçoit-il et expose-t-il l'argument tiré des prophéties messianiques? Voilà la double question qui se présente en troisième lieu. Nous en traiterons la première partie dans le présent paragraphe.

Notons en tout premier lieu que Justin croit et répète que Dieu connaît l'avenir, même l'avenir contingent de l'action libre. C'est un des attributs de Dieu que d'être προγνώστης. « Dieu est προγνώστης de tout ce que les hommes feront » (*Ap.*, I, 44, 11). « Personne n'osera nier que Dieu

n'était προγνώστης des choses qui devaient arriver » (*Dial.*, 16, 3 [33]). Non seulement Dieu connaît l'avenir, mais sa providence organise les événements (*Dial.*, 1, 3-4; 116, 2; 118, 3; *Ap.*, I, 44, 11; 28, 4, etc.).

Si Dieu connaît l'avenir, s'il est prévoyant, il est tout naturel de conclure qu'il peut révéler cet avenir (*Ap.*, I, 44, 11) par l'Esprit prophétique, par ceux à qui il communique l' « Esprit de prescience » (*Dial.*, 39, 2), par ceux en un mot, à qui il inspire sa science de l'avenir, et qu'on appelle prophètes.

Tout cela, ses interlocuteurs juifs l'acceptaient et le croyaient. Qu'en était-il de ses lecteurs grecs? Il serait très intéressant de faire l'histoire des diverses conceptions, populaires et philosophiques, qui avaient cours chez les gentils sur la possibilité de la connaissance de l'avenir par Dieu et par l'homme. Je ne dirai qu'un mot du stoïcisme, doctrine qui était celle des lecteurs des *Apologies*. M. Charles Werner résume la pensée stoïcienne (en estompant les nuances d'auteurs) sur le point qui nous concerne: « L'idée principale de la physique stoïcienne est l'idée de la liaison des choses par le principe divin qui constitue toute la réalité du monde. La raison universelle est une loi, par laquelle toutes les choses sont liées les unes aux autres, et qui ne peut jamais être transgressée. Cette loi s'appelle le Destin ou la Fatalité: le Destin est la raison universelle, en tant qu'elle est la cause de toutes choses, et qu'elle produit l'enchaînement de toutes les causes particulières [34]. Cet enchaînement inexorable régit aussi bien les choses futures que les choses présentes et passées. D'où la possibilité de la divination: si l'homme avait la science divine, connaissant toute la série des causes, il connaîtrait tout l'avenir; mais il peut du moins saisir dans le présent des signes qui l'avertissent des choses à venir; car tout est lié dans l'univers, rien qui ne fût contenu, dès l'origine, dans le principe des choses [35]. »

On remarquera dans cette description de la physique stoïcienne, les points suivants: 1° identification du principe divin avec le monde et l'or-

[33] Voir aussi *Dial.*, 23, 2; 35, 7 (dit du Christ); 82, 1 (également du Christ); 92, 2. Προγνῶσις, 92, 5; 134, 4; Προγιγνώσκεσθαι, 42, 4 (dit des choses prévues par Moïse); 70, 5 (dit de choses prévues dans une prophétie d'Isaïe); 77, 3; 140, 4; 141, 2; προειδώς, 103, 4; προεπίστασθαι, 56, 8.

[34] L'auteur cite ici en note CICÉRON, *De div.*, I, 55, 125: *Fatum autem id appello, quod Græci εἱμαρμένην, id est ordinem seriemque causarum, cum causæ causa nexa rem ex se gignat;* 56, 127: *conligationem causarum omnium.*

[35] *La philosophie grecque*, Paris, Payot, 1938.

dre du monde; 2° la nécessité inexorable de cet ordre; 3° d'où possibilité pour l'intelligence humaine suffisamment développée dans sa ligne propre et suffisamment informée des conditions présentes de la nature, possibilité, dis-je, de prévoir l'avenir avec certitude, même l'avenir des actions humaines; car 4°, quoi qu'en aient voulu les philosophes stoïciens, la nécessité de l'ordre du monde telle que posée par eux semble si inexorable qu'il n'y ait plus de place pour la liberté.

Quelle est l'attitude de notre apologiste devant cette doctrine, qui sans lui devenir sympathique, lui apparut de plus en plus importante [36]. Quoique les deux doctrines admettent la possibilité de la connaissance certaine de l'avenir, elles sont diamétralement opposées. Justin s'en rend compte. D'abord il ne saurait admettre en aucune manière l'identification de Dieu au monde et à l'ordre du monde; plusieurs fois dans les *Apologies*, il la rejette comme une absurdité (*Ap.*, II, 7, 9). Ensuite, il interprète le destin ou l'eimarménè des Stoïciens comme une nécessité inexorable qui ne laisse plus de place à la liberté humaine; or cette conséquence il a horreur de l'accepter et il la combat par toutes les armes: par la Révélation, citant Moïse: « Voici devant toi le bien et le mal, choisis le bien » (*Deut.*, 30, 15.19) ; Isaïe: « Faites pénitence, sinon le glaive vous dévorera » (1, 16-20) ; par l'autorité de Platon qui a dit: « La faute est à l'homme libre qui choisit, Dieu n'y est pour rien » (*Rép.*, X, 617*E*) ; par la raison enfin [37]. Ses arguments: la disparition de la responsabilité et donc de la moralité; l'expérience qui montre le même homme passant d'un extrême à l'autre; la nature de l'homme qui diffère en cela de la nature inférieure. Et il vise nommément les Stoïciens en tout cela (*Ap.*, II, 7, 3-9).

Mais si les actions de l'homme sont libres, si elles ne s'enchaînent pas nécessairement avec l'ordre de la nature, il s'ensuit que ces actions sont naturellement imprévisibles à l'intelligence humaine. *Positis ponendis*, on peut en dire autant de certains événements cosmiques. Il reste que si une intelligence prévoit l'avenir avec certitude, ce ne peut être que l'intelligence divine. C'est donc le propre de Dieu de connaître et d'annoncer l'avenir. Cette conclusion est expressément tirée dans la première *Apolo-*

[36] BARDY, *Saint Justin et la philosophie stoïcienne*, dans *Recherches de science religieuse*, 13 (1923), p. 491-510 (surtout), et 14 (1924), p. 33-45.
[37] *Ap.*, I, 44; 43; 28, 2; II, 7, 3-9.

gie, là où en quelques mots est résumée la force de l'argument prophétique, base de la foi chrétienne (12, 9-10). C'est précisément parce qu'elle est œuvre propre de Dieu, que la prophétie garantit l'origine divine d'une doctrine ou d'une mission. Elle en est la marque divine.

Mais un problème confronte Justin: comment concilier prédiction certaine de Dieu et liberté humaine. C'est à propos de ce problème qu'il a rejeté si vigoureusement comme solution la nécessité du destin: « Qu'on ne s'imagine pas, dit-il, que la réalisation de ce qui est connu et annoncé comme devant arriver, arrive de fait par la fatalité du destin » (*Ap.*, I, 43, 1). C'est alors qu'il revendique la liberté pour l'agir humain. A bien le lire, il est difficile de voir cependant qu'il ait apporté une solution profonde: ce qu'il dit, revient à ceci: Dieu a prévu l'action libre et elle reste libre, même si elle est prévue avec certitude, parce que telle est la nature de l'action humaine. Il y a bien un essai de solution, mais il passe à côté du problème. Il dira, en effet, vers la fin de son développement sur ce sujet: « Si donc nous disons que l'avenir a été prédit, nous ne voulons pas dire par là que la loi fatale du destin domine tout. C'est plutôt que Dieu, connaissant à l'avance les actions des hommes et sachant que les hommes pécheraient, a voulu, par une miséricordieuse sollicitude, les avertir à l'avance par son Esprit prophétique, du sort heureux ou malheureux qu'il réservait dans l'avenir aux actions bonnes ou mauvaises » (*Ap.*, I, 44, 11). Mais c'est là sortir tout à fait de la question: s'il est prédit qu'un tel péchera, comment peut-il ne pas pécher, comment peut-il être libre de ne pas pécher? Justin répond: il est libre, parce que Dieu a dit: s'il pèche, il sera puni. Il tient les deux anneaux, et il ne sait guère comment les souder.

Le même problème sera repris à la fin du *Dialogue* (ch. 141). Il veut enlever aux juifs le prétexte de refuser de se convertir, le prétexte qu'il fallait que le Christ fût crucifié et qu'il y eût des prévaricateurs, puisque c'était prédit par Dieu. Non. « Si le verbe de Dieu a révélé par avance que certains anges et hommes seront certainement châtiés, c'est parce qu'il prévoyait qu'ils seraient immuablement mauvais et non pas parce qu'il les a faits tels. » Et donc, il ne dépend que d'eux d'éviter le châtiment; ils sont libres et responsables, qu'ils fassent pénitence comme David et Dieu leur remettra leurs péchés. Encore ici, rien de neuf.

Il reste à se demander comment on discerne une vraie prophétie, comment on connaît l'origine divine, surnaturelle d'une prédiction. La réponse est facile. Pour les Juifs, les paroles des prophètes étant divinement inspirées, toute prédiction annoncée par les prophètes était tenue pour une prédiction divine. Pour qui n'accepte pas déjà et de par ailleurs l'inspiration — et c'est là le cas général — il faut attendre l'événement. Si la prédiction se vérifie, c'est la preuve de son origine divine. Comme le dit notre auteur, il n'y a que Dieu, qui puisse prédire le futur et le montrer vérifié par l'événement (*Ap.*, I, 12, 10). Ailleurs, après avoir décrit les événements qui réalisaient la prophétie de l'Emmanuel, Justin invite ses lecteurs à conclure que les prophéties n'ont pas été inspirées par d'autre que par Dieu (*Ap.*, I, 34, 9).

(*à suivre*)

Jacques GERVAIS, o. m. i.

Un sens oublié, la cogitative

D'APRÈS SAINT THOMAS D'AQUIN

(*suite*)

IV

De ce rôle le premier aspect touche à la préparation du concept universel dans la doctrine idéogénique du thomisme classique. C'est dans un contexte de controverse contre Averroès que saint Thomas nous expose sa pensée à ce sujet [56].

On sait que pour Averroès l'intellect possible existe hors de l'individu humain et est unique pour tous les hommes. On sait également que pour Alexandre d'Aphrodise et pour Avicenne c'est à l'intellect agent qu'il faut attribuer cette situation.

Puisque aux yeux d'Averrorès l'intellect possible existe hors de l'homme, ce ne sera pas lui qui sera le constitutif formel de celui-ci et le distinguera des simples animaux. Que sera-ce donc? Le παθητικὸς νοῦς, intellect passif dont Aristote dit, au deuxième livre de son traité *de l'Âme* [57] qu'il est corruptible et indispensable à l'acte d'intellection.

Quel est cet intellect passif? D'après Averroès, c'est la cogitative. C'est donc elle, le constitutif formel de l'homme et sa différence spécifique. Et voici comment Averroès conçoit son rôle dans la connaissance humaine.

1. Elle saisit les différences entre les données particulières et les compare entre elles. Son travail est sous ce rapport analogue à celui que sur

[56] Voir II C. G., c. 60, 73, 75 et 76 passim; ces différents chapitres sont à regarder de très près.

[57] Voir ARISTOTE, Περὶ ψυχῆς, c. 5, 430*a*, 24-25. ὁ δὲ παθητικὸς νοῦς φθαρτός, καὶ ἄνευ τούτου οὐθὲν νοεῖ. Et voici comment l'antique version dont s'est servi saint Thomas traduit: « Separatus autem [intellectus] est solum hoc quod vere est. Et hoc solum immortale et perpetuum est. Non reminiscitur autem quia hoc quidem impassibile est. *Passivus vero intellectus est corruptibilis et sine hoc nihil intelligit anima.* » Saint Thomas commente ce passage *in De Anima*, lib. II, lect. 10, n. 743-745.

l'universel accomplit l'intellect séparé de la matière et non mélangé avec elle.

2. En collaboration avec l'imagination et la mémoire, la cogitative prépare les phantasmes de telle sorte qu'ils puissent recevoir de l'intellect agent l'influx qui les fera devenir intelligibles en acte. Ici la cogitative est à l'intellect agent un peu comme à l'artiste l'aide-sculpteur dont le travail prépare au maître la matière de laquelle celui-ci tirera son chef-d'œuvre.

3. En raison même de cela, on comprend que les dispositions plus ou moins heureuses de cette même cogitative influeront sur la valeur intellectuelle des individus et en expliqueront les degrés très divers.

4. De plus l'habitus-science, c'est-à-dire la facilité à tirer des conclusions à partir des principes, nous l'acquérons par l'exercice fréquent de la cogitative. Par contrecoup, elle est le sujet perfectionné par les habitus des diverses sciences.

5. Enfin, avant même de pouvoir poser son premier acte d'intelligence, le nouveau-né est, dès le début de son existence, doué de cette cogitative et c'est d'elle qu'il tient sa caractéristique d'homme.

Tel est, du moins d'après saint Thomas, le rôle qu'Averroès assigne à la cogitative [58]. Au fond peu nous importe ici la pensée précise de l'Arabe: ce que nous cherchons, c'est la position personnelle du Docteur angélique.

Tout d'abord il accorde à Averroès que l'intellect passif, corruptible et indispensable à l'acte d'intellection est bien un sens. C'est à cette vague indication qu'il s'en tient dans son propre commentaire sur le *De*

[58] Voir tout le premier paragraphe de II C. G., c. 60, trop long pour être cité ici et qui est à la portée de tout le monde. Ce qui n'est pas à la portée de tous, c'est le texte d'AVÉRROÈS. L'édition Léonine du *Contra Centes* (vol. XIII, p. 419) donne le renvoi suivant à Averroès; *in III de Anima*, text. 20 ad cap. V, 2. J'ai eu en main une édition de 1521, imprimée à Pavie *cura ac diligentia solertis viri Jacob Paucidrapii de Burgofranco*. Voici ce qu'on y lit: « . . . et sunt tres virtutes in homine quarum esse declaratum est in *Sensu et Sensato*, scilicet et imaginativa et cogitativa et rememorativa istæ enim tres virtutes sunt in homine ad præsentendam formam rei imaginatæ quando sensus fuerit absens et ideo dictum fuit illic quod cum istæ tres virtutes adjuverint se ad invicem forte representabunt individuum rei secundum quod est in suo esse . . . Et intendebat hoc per intellectum possibilem formas imaginationis secundum quod in eas agit virtus cogitativa propria homini. Ista enim virtus est aliqua ratio et actio ejus nihil est quam ponere intentiones formæ imaginationis cum suo individuo apud rememorationem aut distinguere eas ab eo apud formationem. Et manifestum est quod intellectus qui dicitur materialis recipit intentiones imaginatas post hanc distinctionem. Iste igitur intellectus passibilis necessarius est in formatione. »

anima [59]; dans son explication des *Éthiques* au contraire, il précise que ce sens est la cogitative: « La cogitative est un sens appelé intellect du sensible et du singulier. C'est lui qu'Aristote au livre troisième du traité de l'Âme nomme intellect passif et dont il dit qu'il est corruptible [60]. »

Ce point concédé, saint Thomas refuse absolument de voir dans la cogitative le constitutif de l'espèce humaine ainsi que le sujet des habitus des sciences. Il nie également que le nouveau-né soit, avant son premier acte d'intellection, privé d'intellect possible et doive se contenter de l'intellect passif ou cogitative. Et la raison, fermement répétée sous de multiples formes, est toujours: la cogitative est un sens, donc ne peut s'élever au spirituel, ce qui pourtant serait requis pour remplir les rôles que lui fait jouer Averroès [61].

Pour le reste, saint Thomas accepte les positions d'Averroès. Que la cogitative distingue et compare les données particulières comme le fait l'intelligence pour les données universelles, nous l'avons déjà rencontré dans les œuvres personnelles de l'Aquinate. Quant au rôle de préparation donnée aux phantasmes avant l'intervention de l'intellect agent, il nous faut l'examiner de plus près.

Ce rôle, saint Thomas non seulement ne le rejette pas, mais il le fait sien très explicitement. Au chapitre 73 de ce même livre second du *Contra Gentes,* le Docteur angélique examine l'unicité de l'intellect possible admise par Averroès. Si l'intellect possible, remarque-t-il, est unique pour tous les hommes et, par conséquent, hors de chacun d'eux, d'où leur

59 *Loc. supra cit.*, n. 745.

60 *In VI Eth.*, lect. 9, n. 1249 déjà cité plus haut, note 43.

61 II *C. G.*, c. 60, n. 2: « . . . Hoc autem non potest esse intellectus passivus prædictus quia principium prædictæ operationis (intelligere et ratiocinari) oportet esse impassibile et non mixtum corpori, ut Philosophus probat; cujus contrarium apparet de intellectu passivo. Non igitur est possibile quod per virtutem cogitativam quæ dicitur intellectus passivus, homo sortiatur speciem per quam ab aliis animalibus differat. »

N. 3: « Non igitur homo est vivens vita sibi propria per virtutem cogitativam prædictam. » Au n. 12 à propos de la science: « . . . considerare intelligendo quod est actus hujus habitus qui est scientia non potest esse intellectus passivi sed est ipsius intellectus possibilis. » N. 13: « . . . species autem universales non possunt esse in intellectu passivo, cum sit potentia utens organo. » Et la raison toujours donnée c'est que la cogitative ou intellect passif est un sens; voir, par exemple, au c. 73, n. 16, 17 et 18 dont voici un exemple: « Si autem dicitur quod hic homo non sortitur speciem ab ipsis phantasmatibus, sed a virtutibus in quibus sunt phantasmata, scilicet imaginativa, memorativa et cogitativa, quam Aristoteles passivum intellectum vocat, adhuc sequuntur eadem inconvenientia. Quia cum cogitativa habeat operationem solum circa particularia quorum intentiones dividit et componit et habeat organum corporale per quod agit non transcendit genus animæ sensitivæ . . . »

viendra le principe spécifique qui les distinguera d'avec les simples animaux? Ni de leur âme sensitive, ni des phantasmes, ni enfin de la cogitative. Pourquoi pas de cette dernière? Parce qu'en fait de relation entre elle et l'intellect possible, il n'y en a qu'une: la préparation donnée par la cogitative aux phantasmes pour les disposer à devenir, sous l'influx de l'intellect agent, intelligibles en acte et capables d'actuer l'intellect possible. Or d'une part cette action de la cogitative n'est qu'intermittente, tandis que notre spécification humaine est nécessairement immuable et perpétuelle. Impossible que ce soit la cogitative ou son action qui soit cet élément spécificateur. On le voit: cette majeure de l'argument thomiste — qu'évidemment le saint docteur admet — est empruntée à Averroès.

Et que l'on ne dise pas qu'il y a là un simple argument ad hominem. Rien ne l'indique ici. Et nous avons ailleurs des indices que le saint docteur a bel et bien fait sienne cette doctrine.

Au chapitre 76, saint Thomas examine la position d'Alexandre d'Aphrodise et d'Avicenne selon qui l'intellect agent, cette fois, est une substance séparée. S'il en était ainsi, objecte-t-il, nous ne pourrions, *à notre gré*, poser nos actes d'intelligence. Nous n'aurions donc plus que ce choix: ou bien être perpétuellement en acte ou bien n'avoir pas le libre exercice de notre intelligence; ce qui est également faux. — Pardon, réplique Avicenne, l'intellect agent est certes requis pour nous permettre de poser notre acte d'intellection; il ne suffit pas cependant. Il faut de notre côté que le phantasme soit préparé à recevoir son action. Or cette préparation, c'est la cogitative qui l'assure; et la cogitative, elle, est toujours à nos ordres.

Très bien! rétorque saint Thomas, mais en quoi consiste cette préparation à l'acte d'intellection qu'assure la cogitative? A mettre, répond Avicenne, l'intellect possible en état de recevoir les formes intelligibles abstraites des phantasmes par l'intellect agent. — Pas du tout! enseignent Averroès et Alexandre d'Aphrodise; mais à rendre les phantasmes eux-mêmes aptes à devenir intelligibles. La première hypothèse ne nous intéresse pas ici. A la seconde, saint Thomas répond textuellement ceci: « Quod per cogitativam disponantur phantasmata ad hoc quod fiant intelligibilia actu et moventia intellectum possibilem conveniens non vi-

detur *si* intellectus agens ponatur substantia separata [62]. » Soit! Mais si, avec saint Thomas et l'ensemble de tous les scolastiques, l'on admet que l'intellect agent est une faculté de chaque âme humaine individuelle? Alors — la pensée du Docteur angélique est claire — il n'y a plus d'obstacle: cette influence de la cogitative est pleinement admissible.

Mais la question surgit inévitable: comment concevoir cette influence? C'est encore le *Contra Gentes* qui nous la résout.

Cette solution se trouve dans la réponse faite à la doctrine averroïste de la cogitative sujet de l'habitus-science [63]. Après l'avoir réfutée directement, saint Thomas cherche la raison de cette erreur. D'après lui, Averroès aurait constaté en nous une corrélation entre la promptitude plus ou moins grande dans l'acquisition du savoir d'une part, et de l'autre des dispositions plus ou moins heureuses de la cogitative et de l'imagination. De là à conclure au perfectionnement direct de ces facultés sensibles par l'habitus-science, il n'y avait qu'un pas aussitôt franchi par le philosophe arabe.

Conclusion illégitime, déclare saint Thomas. Tout habitus ne peut perfectionner que la faculté qui agit, et, dans le cas de la science, l'opération facilitée par l'habitus est une opération spirituelle, qui dépasse par nature la capacité de la cogitative, faculté organique et par conséquent matérielle. Impossible donc de voir en elle le sujet de l'habitus-science. Est-ce à dire que la facilité au travail intellectuel ne devra rien à l'imagination et à la cogitative? Saint Thomas se garde bien de rejeter toute influence, à condition qu'il ne s'agisse que d'influence indirecte et éloignée, semblable à celle dont parle Aristote dans le texte célèbre du *De Anima* [64]: « Duri enim carne inepti mente; molles autem carne, bene

[62] II C. G., c. 76, n. 11 (la Léonine porte *cogitativam;* les éditions courantes, *cogitationem*). Déjà au c. 73, n. 18, saint Thomas avait écrit: « Virtus cogitativa non habet ordinem ad intellectum possibilem quo intelligit homo nisi per suum actum quo præparantur phantasmata ut per intellectum agentem fiant intelligibilia in actu et perficientia intellectum possibilem. »

[63] II C. G., 73, n. 27, 28, 29: « Videtur autem ex hoc fuisse deceptio in ponendo habitum scientiæ in intellectu passivo esse, quia homines inveniuntur promptiores vel minus prompti ad scientiarum considerationes secundum diversam dispositionem virtutis cogitativæ et imaginativæ. Sed ista promptitudo dependet ab illis virtutibus sicut ex dispositionibus remotis, prout etiam dependat a bonitate tactus et corporis complexione . . . Dispositiones prædictarum virtutum sunt ex parte objecti, scilicet phantasmatis quod propter bonitatem harum virtutum præparatur ad hoc quod faciliter fiat intelligibile actu per intellectum agentem . . . »

[64] ARISTOTE, *Περὶ ψυχῆς*, B, 9, 421*a*, 25: *οἱ μὲν γὰρ σκληρόσαρκου ἀφυεῖς τὴν διάνοιαν, οἱ δὲ μαλακόσαρκοι εὐφυεῖς.* — Voir le commentaire de saint Thomas *in II de Anima*, lect. 19, n. 485.

apti » et glosé par le Docteur angélique en ces mots: « Ad bonam autem complexionem corporis sequitur nobilitas animæ; quia omnis forma est proportionata suæ materiæ. Unde sequitur quod qui sunt boni tactus sunt nobiliores animæ et perspicaciores mentis. »

Ce n'est pas tout. Cette influence indirecte ne s'exerce pas sur l'intellect possible lui-même, mais sur l'objet à connaître, ou plus exactement sur le phantasme qui représente cet objet. Plus la cogitative et l'imagination seront parfaites, plus parfaitement le phantasme sera préparé à jouer son rôle dans l'élaboration de ce qu'en termes techniques l'on appelle les espèces intelligibles impresses; rôle consistant à devenir, sous l'influence de l'intellect agent, intelligible en acte, d'intelligible en puissance qu'il était auparavant.

Saint Thomas a laissé à ses disciples le soin de préciser cette dernière explication. Voici comment la comprend le grand commentateur du *Contra Gentes*, Sylvestre de Sylvestris.

La formule thomiste, « la cogitative et l'imagination préparent le phantasme à devenir plus facilement intelligible en acte », peut s'entendre de deux façons. La première: une fois le phantasme reçu dans l'imagination, celle-ci, avec la collaboration de la cogitative, agirait sur lui, le disposerait à recevoir de l'intellect agent un influx, grâce auquel le phantasme, intelligible en puissance, serait transformé et mis en acte d'intelligibilité. La seconde: le phantasme est d'autant plus apte à devenir intelligible en acte que l'organe de la cogitative et de l'imaginative, dans lequel il est reçu, est plus parfaitement disposé.

La première glose est totalement à rejeter, déclare le Ferrarais. Comment en effet concevoir que le phantasme, entité matérielle, constituée par et dans une faculté organique, puisse se transformer, pour ainsi dire, en quelque chose de spirituel? Il faut donc se rabattre sur le second sens. Pour en comprendre la portée, rappelons-nous comment, selon le thomisme, se forment les espèces intelligibles. Leur cause efficiente est l'intellect agent, mais se servant, comme cause instrumentale, du phantasme. Avant donc que ce phantasme soit uni à l'intellect agent comme l'instrument l'est à celui qui s'en sert, on dit que le phantasme est intelligible en puissance; après qu'il a agi comme instrument sous l'impulsion de l'intellect agent, on dit qu'il est intelligible en acte. Avant comme après, il reste ce qu'il

est: du corporel et de l'organique. En aucune hypothèse il ne devient — il ne peut devenir — du spirituel [65].

Agissant comme instrument dans cette production des espèces intelligibles, si le phantasme est plus parfait, on le comprend très bien, son action instrumentale sera plus parfaite aussi, l'effet total de la cause principale et de la cause instrumentale, à savoir les espèces intelligibles, sera plus parfait; et l'intellect possible, actué par ces espèces plus parfaites, posera enfin l'acte d'intellection proprement dit avec plus de perfection. Ainsi, entre les mains d'un artiste, un outil plus perfectionné, permet un travail plus facile, plus rapide et produit une œuvre mieux réussie.

Mais comment concevoir ce perfectionnement de la cogitative, dans son organe d'abord et par contrecoup dans son opération? La question n'a pas seulement un intérêt spéculatif, mais elle est aussi d'une certaine importance pratique. N'est-il pas clair en effet que la réponse pourrait influer sur la méthode de tout travail intellectuel en général, et aussi sur les méthodes pédagogiques en particulier. Car enfin, comme le concède saint Thomas à Averroès, notre cogitative reste à notre disposition pleine et entière. Dès lors savoir comment disposer cette faculté favorablement, ce sera savoir comment améliorer notre rendement intellectuel; donc avoir des idées plus nettes et plus précises.

Je ne sache pas que saint Thomas ou ses commentateurs se soient jamais posé la question. L'orientation de la pensée médiévale n'allait pas dans cette direction plutôt expérimentale. Peut-être pourrions-nous cependant découvrir quelque indice dans ce mot du Ferrarrais commenté tout à l'heure: « Quanto recipitur in *organo* imaginationis et cogitativæ perfectius *disposito,* tanto magis aptum est ad hoc ut fiat actu intelligibile .» Ce serait donc une question de santé physique générale et plus spécialement une question d'intégrité de la substance cérébrale, de fonctionnement normal du système nerveux. S'inséreraient ici, dans le système thomiste, les recommandations des hygiénistes assurant au corps un maximum de confort pour lui faire donner un rendement maximum, cel-

[65] Voir *In II C. G.*, c. 73: on trouvera ce commentaire dans l'édition Léonine du *Contra Gentes*, vol. XIII, p. 466, XI, n. 2 et 3. Je donne ici la pensée du FERRARAIS, mais pour la comprendre à fond, il faut se rappeler et la théorie de la cause instrumentale et l'explication donnée par les thomistes pour éclairer la collaboration des phantasmes à l'action de l'intellect agent: il n'entrait pas dans mon sujet d'exposer tout cela.

les aussi de la psychologie expérimentale sur le développement et la culture de l'imagination et de la mémoire.

Telle est la pensée thomiste sur le rôle de la cogitative dans la formation du concept universel. Deux remarques sont à souligner pour en mesurer exactement toute la portée.

D'abord cette intervention n'est pas restreinte aux seuls concepts impliquant nocivité ou utilité; elle se rencontre dans l'élaboration de tout concept tiré de la réalité concrète et individuelle parce que précisément la donnée d'individu en tant qu'individu est une *species insensata.*

Puisque, dans cette intervention, la cogitative collabore avec la mémoire et l'imagination, le phantasme duquel sont abstraites les espèces intelligibles n'est pas le produit de la seule imagination comme le laisseraient croire assez facilement les manuels courants. Il est le résultat des opérations combinées de chacun des sens internes. Peut-être même pourrait-on dire que, dans cette œuvre commune, tantôt l'un tantôt l'autre verra son influence augmenter ou diminuer selon la nature de l'objet à connaître et ses relations avec le sujet connaissant. Cette vue s'impose si nous n'oublions pas qu'en nous, il n'y a qu'un seul principe véritable d'action, la personne humaine, essentiellement une, qui, pour poser son opération spécifique par excellence, l'intellection, met en jeu cet ensemble merveilleux de facultés diverses qui, chacune à sa manière et à son rang, concourt à réaliser ce chef-d'œuvre: une idée humaine.

Mais l'idée humaine est abstraite et universelle. Or c'est d'après les données de la raison que nous devons agir et nos actions, elles, sont concrètes et singulières. Il nous faut donc d'une manière ou d'une autre connaître intellectuellement le singulier matériel. D'autant que c'est un fait que personne ne saurait nier que cette connaissance intellectuelle du singulier matériel. Aussi toute philosophie scolastique a-t-elle une réponse au problème complexe que pose ce genre de connaissance. Pour saint Thomas, cette connaissance est indirecte et réflexe. Après la préparation que nous avons vue, l'intellect possible, mis en acte par les espèces intelligibles tirées du phantasme grâce à l'opération de l'intellect agent, pose son acte spécifique qui consiste à *dire* le verbe mental, ou si l'on veut, à concevoir l'idée. Puis tout aussitôt, l'intelligence se retourne, pour ainsi dire, sur son propre acte, le prend comme objet d'un nouvel acte. C'est alors que

le sujet connaissant unique qui est la personne humaine constate que l'idée abstraite, conçue par l'intellect possible trouve son principe dans le phantasme qu'elle continue, et, dans ce phantasme, constate une continuation semblable, avec l'opération actuelle ou passée des sens externes. Ainsi le sujet connaissant mettant en œuvre l'ensemble de ses facultés de connaissance atteint le concret et le singulier.

C'est donc le phantasme qui est, après l'intelligence, la pièce principale de cette opération complexe qu'est la connaissance intellectuelle du singulier matériel. Nous avons vu quelle place prépondérante tient la cogitative dans la préparation de ce phantasme, et par contrecoup dans la préparation du concept universel. C'est cette même place que, dans la connaissance du singulier, il faut lui reconnaître et ce pour les mêmes raisons. N'est-elle pas, aux yeux de saint Thomas, la faculté de l'individuel en tant qu'individuel? Aussi le Ferrarais a-t-il raison, dans son commentaire du *Contra Gentes:* « L'âme unie au corps . . . ne peut connaître directement le singulier. Elle en a une connaissance intellectuelle simplement réflexe, en ce sens qu'elle se retourne sur son opération, sur le principe de cette opération et sur le phantasme, cause des espèces intelligibles. Un pareil retour [*quæ reflexio*] ne pourrait être exécuté sans l'aide de la cogitative et de l'imagination, puissances sensibles [66]. »

Ainsi donc, d'une part, dans la montée du concret vers l'abstrait intervient la cogitative; et d'autre part, elle intervient encore dans la descente de l'abstrait vers le concret. Je ne pense pas que ce soit là trahir la pensée du Docteur angélique faisant du nuisible ou de l'utile l'objet formel de la cogitative. En effet nous avons des textes explicites où l'individu est présenté comme appartenant à la cogitative. Et de plus réfléchissons à ceci: toute action est concrète; et en fait, on ne va au concret, on ne cherche à connaître le singulier matériel que pour agir. La théorie, la spéculation restent dans l'abstrait, et c'est dans l'abstrait que se trouvent la scien-

[66] *In II C. G.*, c. 74, éd. Léonine, vol. XIII, p. 472, VII: « Sciendum ergo secundum doctrinam sancti Thomæ, quod anima conjuncta corpori quia intelligit per species a particularibus materialibus abstractas, quæ non representant nisi naturam universalem a materialibus abstractam, non potest directe intelligere singulare, sed intelligit ea tantum reflexe, dum reflectitur supra suam operationem et principium operationis atque supra phantasma a quo species intelligibilis est causata; quæ tamen reflexio compleri non potest absque adjunctione virtutis cogitativæ et imaginativæ quæ sunt potentiæ sensitivæ. Directe autem illa per sensitivas potentias cognoscit, in quantum in sensu recipitur similitudo repræsentativa naturæ quantum ad conditiones individuales. »

ce et la vérité spéculatives. On peut donc dire que le concret invite à l'action: la connaissance de l'individuel est une connaissance pratique. Or l'action va nécessairement au bien qu'elle veut posséder, s'écarte d'un mal qu'elle veut fuir, peu importe d'ailleurs que ce soit un bien apparent ou réel. Ce n'est là qu'une forme du principe premier de finalité qu'on n'hésitera pas à reconnaître si l'on se rappelle que les notions de fin et de bien sont interchangeables. Quand donc la cogitative prépare en nous la connaissance du singulier matériel, elle ne fait qu'agir selon sa nature de faculté jugeant un objet bon ou mauvais, utile ou nuisible à celui qui agit et ainsi nous retrouvons la note générale de l'enseignement thomiste.

V

Si la cogitative aide à constituer le concept en préparant le phantasme: si elle intervient dans la connaissance du singulier, elle a également un rôle à jouer dans l'établissement de concepts plus complets et plus riches qui, peu à peu, se forment et dont l'ensemble constitue surtout la science pratique. C'est ce rôle qu'il nous faut voir maintenant.

C'est dans son commentaire sur le premier chapitre des *Métaphysiques* d'Aristote que saint Thomas est amené à exposer ses vues à ce sujet. Étudiant la notion de sagesse sous laquelle se hiérarchisent toutes les connaissances, le Docteur angélique constate, chez l'homme, une mémoire, et proche de la mémoire, mais plus parfaite qu'elle, ce qu'il appelle *experimentum* et Aristote, ἐμπειρία. Qu'entend-il par là? Voici les termes de sa réponse: « Experimentum enim est ex collatione plurium singularium in memoria receptorum. Hujus autem collatio est homini propria et pertinet ad vim cogitativam, quæ ratio particularis dicitur, quæ est collativa intentionum individualium, sicut ratio universalis intentionum universalium . . . Sicut autem se habet experimentum ad rationem particularem, et consuetudo ad memoriam in animalibus, ita se habet ars ad rationem [67]. » L'*experimentum* est donc le résultat d'une *collatio* de données particulières, au sens où ce mot a été expliqué plus haut. C'est pourquoi saint Thomas l'attribue à la cogitative comme à la faculté qui le pose, comme si à ses yeux cette opération de rassembler des données concrètes était le type même de l'opération de la cogitative, alors même que la no-

[67] *In I Met.*, lect. I, éd. Pirotta, n. 15 et 16.

tion de l'utile ou du nuisible est absente. Aussi comme la cogitative elle-même, l'*experimentum* est propre à l'homme. Tout au plus peut-on trouver dans la bête quelque chose qui en approche et qui serait cette sorte de progrès qu'ont souligné les modernes dans l'instinct animal proclamé trop souvent immuable. En effet, constate saint Thomas, grâce à la multiplication des sensations, grâce à la mémoire qu'en gardent les animaux, il se fait certaines associations qui leur apprennent à chercher certains objets et à en fuir d'autres. C'est ainsi, nous disent les observateurs, qu'au XVIIIe siècle dans les mers australes, les baleines ne fuyaient pas les navires, tandis que leurs congénères dans les mers boréales le faisaient: les premières ignoraient encore le danger que présentaient pour leur espèce ces grandes machines à voiles.

L'homme a donc le privilège de l'*experimentum*. Pourquoi? Pour répondre, analysons l'exemple dont se sert saint Thomas [68]. Platon a été malade: pouls rapide, température trop haute, langue empâtée, tout autant de sensations externes pour moi qui ai fait ces constatations et qui les ai enrégistrées dans ma mémoire. Tel médecin lui a donné, je l'ai vu ou on me l'a rapporté, une infusion de telle herbe, encore des sensations externes que j'ai également enrégistrées; le pouls du malade a repris sa marche normale, sa température a baissé, sa langue s'est dégagée, il est guéri: troisième série de sensations externes elles aussi enrégistrées par la mémoire. J'ai dit alors que Platon est guéri de cette fièvre-là par cette infusion-là. J'ai fait les mêmes constatations pour Socrate, Phédon, Critias, etc.

Chacune de ces sensations externes, donc concrètes et singulières, remarquons-le tout de suite, a été accompagnée d'idées abstraites et universelles. J'ai eu l'idée générale d'homme, de pouls, de rapidité, de fièvre, etc., et dans la formation de ces idées, la cogitative a travaillé, comme il a été dit plus haut. J'ai eu également la connaissance intellectuelle indirecte de chacun de ces objets singuliers, cet homme dit Platon, Socrate, cette langue empâtée. Et de nouveau la cogitative a fonctionné. Ces interven-

[68] Voir *ibid.*, n. 19: « Cum homo accepit in sua cognitione quod hæc medicina contulit Socrati et Platoni tali infirmitate laborantibus et multis aliis singularibus, quidquid sit illud, hoc ad experimentum pertinet; sed cum aliquis accipit quod hoc omnibus conferat in tali specie ægritudinis determinata et secundum talem complexionem, sicut quod contulit febricitantibus et phlegmaticis et cholericis, id jam ad artem pertinet. »

tions de la cogitative sont antérieures à celle dont nous avons à parler maintenant.

En effet ces constatations faites à propos de Platon, de Socrate, de Phédon, de Critias, se sont successivement enrégistrées dans ma mémoire, à des dates peut-être très diverses. Voici que maintenant je les place toutes dans ma conscience actuelle: je me les rappelle. Alors, passant de l'une à l'autre, je constate la ressemblance concrète des symptômes concrets chez mes quatre malades; je constate que les quatre infusions qui les ont guéris ont des caractéristiques concrètes semblables; que l'effet concret fut le même. J'ai donc une connaissance concrète de ces cas singuliers sous une nature commune. Cette connaissance-là, saint Thomas l'appelle *experimentum*. Il y voit une *collatio*, c'est-à-dire rassemblement, une collection de données singulières constituant un tout singulier.

Dans cette connaissance j'ai d'abord une série de ce que saint Thomas appelle jugements des sens, c'est-à-dire une opération qui attribue un caractère pris dans sa singularité à un être pris lui aussi comme singulier. Le pouls de Platon a telle accélération; ou encore Platon n'a plus cette pulsation concrète. Dans cette opération, nous ne sortons pas du singulier et je ne vois pas pourquoi l'on ne pourrait pas parler de jugement à ce propos. Évidemment ce ne sera pas un jugement au sens formel du mot, puisque ce sens formel suppose un retour complet de la faculté sur elle-même, donc suppose l'intelligence, ce sera cependant un jugement que l'on pourrait appeler ébauché (*judicium inchoative sumptum*).

J'ai davantage. Il y a passage d'un cas singulier à un autre cas singulier, avec, comme résultat, la constatation concrète d'une ressemblance concrète elle aussi. Pourquoi ne pourrait-on pas se servir des mots *inquirere* ou *discurrere* pour désigner l'opération qui m'a fait parvenir à ce résultat? Le sens strictement étymologique de ces mots est vraiment réalisé ici, il y a vraiment recherche (*inquirere*) et dans cette recherche, il y a vraiment passage de l'un à l'autre, course de ci de là (*discurrere*). Pourquoi mettre dans ces deux mots nécessairement et sans exception aucune un sens exclusivement spirituel? Dans le langage ordinaire, oui, ils sont employés pour désigner l'opération de la raison spirituelle. Mais, quand ils sont utilisés pour désigner une faculté dont on souligne à chaque instant le caractère organique et matériel, il faut bien, en bonne exégèse, ad-

mettre que saint Thomas, pour mettre en relief l'analogie de la cogitative et de la raison, a employé le sens étymologique indifférent à la matérialité ou à l'immatérialité.

Si cette analyse est fidèle — et je la crois telle — il me semble que tombe d'elle-même l'objection suarézienne, rapportée plus haut, sur l'incapacité radicale pour la cogitative, de juger ou de discourir.

Il me semble également qu'aux yeux de saint Thomas, cette fonction de la cogitative en fait la faculté qui préparerait l'induction par le rassemblement des cas plus ou moins nombreux à partir desquels l'intelligence induit la loi universelle. Ce serait donc cette cogitative qui présiderait à ce que les modernes appellent l'observation des faits et l'expérimentation, au sens soit rigoureusement scientifique de ces mots, soit plus largement entendu.

S'il en est ainsi, le mot latin *experimentum* que je n'ai pas pas encore traduit, pourrait fort bien l'être par *expérience*. D'autant plus que l'accumulation de ces *experimenta* constituera ce que nous désignons par expérience dans des formules du genre de celles-ci: un homme d'expérience, un pilote expérimenté, un ouvrier qui a l'expérience de son métier, ou un politicien qui a l'expérience des manœuvres parlementaires. Comme ces expériences augmentent avec les années, elles constitueront l'expérience des vieillards qui, se transmettant de générations en générations, finira par former la sagesse des nations.

Qu'on me comprenne bien. Je ne prétends pas que dans tout cela la cogitative soit la seule à travailler. Non, chez l'homme, l'intelligence reste toujours l'ouvrière dominatrice. Il n'en reste pas moins qu'aux yeux de saint Thomas, c'est la cogitative qui prépare à l'intelligence tout le matériel singulier duquel celle-ci tire ses idées, forme ses propres jugements et ses raisonnements.

Cette expérience — servons-nous maintenant de ce mot — c'est en toute logique que saint Thomas l'attribue à la cogitative. Elle nous fait connaître en effet des cas singuliers, en tant que réunis en une unité concrète, par leur rassemblement concret. Or cette donnée-là n'est pas une *species sensata:* ni la vue, ni l'ouïe, ni le goût ne peuvent la fournir; elle rentre donc dans les *species insensatæ,* objet, nous l'avons vu dès le début, de la cogitative. De plus saint Thomas fait aussi remarquer que le résul-

tat de cette expérience est de rendre l'action plus facile et plus correcte. S'il est vrai que toute action tend au bien et fuit le mal, nous retrouvons de cette façon qui n'est pas un subtil détour, mais un approfondissement de notre analyse, nous retrouvons, dis-je, le nuisible et l'utile, que, d'après l'enseignement constant du Docteur angélique, recherche la cogitative dans les *species insensatæ*.

Puisque la cogitative est la faculté de l'expérience au sens que nous venons de préciser tout à l'heure, elle sera donc à la base même de ce qu'Aristote appelle τέχνη [69], et saint Thomas *ars*, mot que nous pourrions traduire par *art*, mais à la condition d'entendre le sens évoqué quand on parle d'art culinaire, d'art militaire, d'art médical ou même d'art de la pêche à la ligne. Le mieux serait peut-être de garder le mot grec et d'employer « *technique* ». Nous avons ici un texte intéressant du Docteur angélique: « Ponit generationem artis et dicit quod ex experientia [70] in hominibus fit ars et scientia . . . Modus autem quo ars fit ex experimento est idem cum modo quo experimentum fit ex memoria. Nam sicut ex multis fit una experimentalis scientia [remarquons ce mot *scientia* qui évidemment ne peut être entendu qu'au sens général de connaissance et non au sens typique d'Aristote], ita ex multis experimentis apprehensis fit universalis acceptio de omnibus similibus. Unde plus habet hoc ars quam experimentum quia experimentum tantum circa singularia versatur; ars autem circa universalia. » C'est donc par une accumulation d'expériences concrètes dont l'intelligence tire une idée universelle et des règles générales que cette technique se forme.

Cela fait, saint Thomas ne croit pas cependant achevé le rôle de la cogitative. Par une comparaison poussée entre l'expérience et la technique, il nous permet de suivre ce sens interne bien avant dans l'action humaine.

Attelées à l'action, expérience et technique se ressemblent: toutes deux ont comme but l'exécution concrète d'une œuvre. Mais sur ce terrain du

[69] ARISTOTE, *Met.*, A, c. 1, 980*b* - 981*a*, 5; γίγνεται δ'εκ τῆς μνήμης ἐμπειρία τοῖς ἀνθρωποίς· αἱ γὰρ πολλαὶ μνῆμαι τοῦ αὐτοῦ πράγματος μιᾶς ἐμπειρίας δύναμιν ἀποτελοῦσιν...ἀποβαίνει δ'ἐπιστήμη και τεχνη διὰ τῆς ἐμπειρίας τοῖς ἀνθρώποις ἡ μὲν ἐμπειρία τέχνην ἐποίησεν.

[70] *In I Met.*, *loc. supra cit.*, n. 18. Sur ce texte de saint Thomas notons que le mot *experientia* traduit le grec ἐμπειρια, et que *experimentalis scientia* correspond à τῆς ἐμπειρίας ἐννοημάτων mot à mot: *ex multis conceptionibus experimentis;* il ne faudrait donc pas urger ce mot de science.

singulier, la cogitative et son expérience d'un côté, l'intelligence et sa technique de l'autre n'ont pas la même efficacité: c'est l'expérience qui l'emporte et, par conséquent, la cogitative. Cela se comprend. La technique, en tant qu'intellectuelle, s'arrête à l'universel, donc reste éloignée de l'action qui est concrète; l'expérience, au contraire, fonction d'un sens singulier, a le singulier pour son domaine propre. En fait cela se voit tous les jours: un simple infirmier souvent soignera bien mieux un malade qu'un docteur frais émoulu de la Faculté, ne connaissant que ses livres sans avoir jamais fait de clinique ou d'internat. C'est l'exemple même de saint Thomas: « Cum ars sit universalium, experientia singularium, si aliquis habet rationem artis sine experientia, erit quidem perfectus in hoc quod universale cognoscat, sed quia ignorat singulare (cum experientia careat) multoties in curando peccabit, quia sanatio magis pertineat ad singulare quem ad universale, cum ad hoc pertineat per se, ad illud per accidens [71]. » Évidemment le jeune docteur, une fois acquise l'expérience, en saura plus que l'infirmier, parce qu'il aura la connaissance des deux, de l'universel et du concret.

Il ne faudrait pas pour cela exalter la cogitative au-dessus de l'intelligence. Par la technique la connaissance en effet est plus parfaite, puisque par elle on connaît les causes et jusqu'à un certain point les essences, tandis qu'à l'expérience on ne doit qu'une sorte de poussière de faits. Quand on possède la technique, l'on n'est pas troublé outre mesure par des objections imprévues et l'on arrive assez bien à les résoudre, grâce aux idées générales que l'on possède. Avec la simple expérience, au contraire, on est désarçonné par la moindre objection, par le premier échec que l'on constate à ses expériences passées. Enfin s'il s'agit de hiérarchiser ses connaissances en les rattachant toutes à un principe supérieur — ce qui est l'œuvre même de la sagesse — l'art qui saisit les différents universaux, découvre du coup leur hiérarchie. L'expérience, au contraire, en est incapable, puisque pour elle il n'y a que des faits se succédant dans le temps et dans l'espace. Ajoutons enfin que la technique peut s'enseigner; l'expérience ne le peut pas. Enseigner en effet, au sens grand et noble du mot, c'est faire savoir et savoir c'est connaître par les causes. L'expérience ignore les causes. La technique, qui connaît l'universel et le supra-sensi-

[71] *Ibid.*, n. 22.

ble, les atteint. Elle peut donc démontrer, c'est-à-dire faire savoir, donc enseigner. Dira-t-on que l'homme d'expérience peut communiquer le résultat de ses expériences? C'est juste, mais, remarque saint Thomas, de la part de cet homme, ce ne pourra être que sous forme « d'opinion », c'est-à-dire de probabilité plus ou moins haute, un peu comme dans les lois statistiques de nos modernes savants et, de la part de son élève, il n'y aura en fait d'adhésion qu'un acte de confiance et non pas une certitude issue d'une démonstration apodictique [72].

VI

Ce que nous avons appelé technique porte directement sur l'activité matérielle de l'industrie humaine, en prenant ces mots dans un sens aussi large que possible. Au-dessus, il y a une technique de la vie humaine, un art de vivre qui n'est au fond qu'une recherche du bonheur, fin dernière de l'homme. Cette recherche commande notre activité morale proprement dite [73]. Le rôle, joué par la cogitative dans l'activité matérielle, nous conduit tout naturellement à nous demander si cette faculté interne n'intervient pas également dans le domaine de la morale. Comme d'ailleurs le bonheur, objet de la morale, n'est que la satisfaction hiérarchisée de nos appétits, nous pourrons peut-être trouver une intervention de la cogitative dans le domaine de l'appétit sensible comme dans celui de l'appétit rationnel ou volonté libre. Et d'abord dans l'appétit sensible. Son opération dépend de la connaissance préalable d'un objet revêtu de bonté sensible. Dans certains cas, les sens externes pourront fournir cette connaissance; leur jouissance ou leur malaise expliquera suffisamment le désir ou l'aversion ainsi que les mouvements d'approche ou de fuite exécutés par la faculté locomotrice. Dans d'autres cas, au contraire, ils ne le pourront pas. C'est pourquoi dès le début de ce travail, nous avons vu les anciens admettre une estimative-cogitative précisément pour expliquer et

[72] Voir *ibid.*, n. 29: « Signum scientis est posse docere . . . Artifices autem docere possunt quia cum causas cognoscant ex eis possunt demonstrare . . . Experti autem non possunt docere, quia non possunt ad scientiam perducere cum causas ignorent. Et si ea quæ experimento cognoscunt aliis tradant, non recipientur per modum scientiæ, sed per modum opinionis vel credulitatis. Unde patet quod artifices sunt magis sapientes et scientes expertis. » Remarquons dans ces dernières lignes, l'emploi du mot opinion, comme adhésion donnée à ce qui est contingent et singulier.

[73] Somme toute c'est ici la distinction classique entre les *factibilia* dont s'occupe ce que j'ai appelé la technique et les *agibilia*, œuvre de l'action en tant que morale et prudente.

le mouvement de fuite de la brebis devant le loup et le sentiment de crainte qui le provoque. Par conséquent, peut-on dire, la connaissance propre à la cogitative est essentiellement tournée à l'action, puisque c'est par nature qu'elle meut l'appétit sensible: « Ab ea (cogitativa) natus est moveri appetitus sensitivus [74]. »

Par suite, si l'intelligence peut exercer une influence sur ce même appétit et sur les passions qui en dépendent, ce sera pas l'intermédiaire obligé de la cogitative. Aussi Cajetan rend-il très bien la pensée du maître quand il écrit: « Chez l'homme l'appétit est mis en mouvement et dirigé par la cogitative; celle-ci à son tour est mue par la raison universelle; c'est pourquoi l'on peut dire que celle-ci met en mouvement et dirige l'appétit sensible [75]. » Et cela se comprend: la cogitative, nous l'avons vu, est la faculté du particulier en tant que particulier, et c'est le bien particulier seul qui peut mouvoir l'appétit sensible. Nous avons donc dans le domaine de l'action un rôle de la cogitative parallèle à celui qu'elle joue dans le domaine de la connaissance: l'intelligence ne connaît le singulier que par l'intermédiaire de la cogitative; elle n'agit sur lui que par le même intermédiaire.

Précisément à cause de son caractère de *ratio particularis*, c'est-à-dire de sens participant à l'opération de la raison proprement dite, la cogitative a chez l'homme un empire moindre que l'estimative chez la bête. Expliquons-nous. Chez l'animal, l'estimative a-t-elle connu un bien, aussitôt l'appétit s'émeut et fatalement met en mouvement les facultés locomotrices pour s'emparer — l'essayer au moins — du bien présenté. Il en est de même pour la fuite du danger. Aussitôt que le loup est connu, la crainte naît dans l'appétit sensible de la brebis et c'est la fuite éperdue. Chez l'homme, au contraire, la cogitative peut juger dangereux ou délectable tel ou tel objet sans que le mouvement extérieur suive fatalement. Certes la plupart du temps, l'appétit sera mis en émoi, sentira le désir ou la haine de l'objet en question. Il commandera même ou la fuite irréfléchie ou l'élan irrésistible: ce seront les actes primo-primi spontanés, sur lesquels la froide raison n'a pas eu le temps d'agir. Mais bientôt celle-ci

[74] I *S. th.*, q. 81, a. 3.

[75] CAJETAN, *in hunc locum*. Il est assez curieux d'observer que de tous les passages parallèles où saint Thomas parle de la domination de la partie rationnelle sur la partie sensitive, ce texte de la *Somme* est le seul où il fasse intervenir la cogitative.

saisit ou resaisit la maîtrise: dominatrice absolue des mouvements du corps, elle les arrêtera ou les continuera à son gré. Pour les passions, au contraire, elle devra se contenter de les calmer ou de les exciter en s'attardant à des motifs rationnels et universels capables de confirmer ou de combattre les motifs sensibles et particuliers fournis par la cogitative, bref en approuvant celle-ci ou en la désavouant.

La cotigative n'a donc pas chez nous, comme l'estimative chez les animaux, la direction absolue de nos passions, car elle n'est pas la lumière la plus haute dont nous disposions dans notre conduite. D'autre part, si l'intelligence exerce sur la partie inférieure de notre être cette double domination despotique et politique dont parlait Aristote et après lui saint Thomas, ce ne peut être qu'en se servant de la cogitative, semblable au prince qui, par ses ministres, gouverne esclaves et libres citoyens.

Par cette dernière remarque nous touchons au domaine de la volonté, partant, à celui de la morale proprement dite. Nous avons affaire aux actes par lesquels librement nous tendons à notre fin purement et simplement humaine, le bonheur.

Or, dans l'ordre moral, aucune action n'est bonne que si elle est posée sous l'action de vertus naturelles ou surnaturelles: ces vertus facilitent l'activité de nos facultés, perfectionnent leur opération, mettent de la joie et de l'entrain dans leur marche vers le bien. Par elles notre volonté se décide promptement à rendre à chacun selon son dû (justice) ; par elles les tendances inférieures de notre être sensible sont maintenues sous le joug de la droite raison (force et tempérance).

Mais, avant d'agir, l'homme vertueux doit éclairer sa marche. Juste, il sait que la médisance est à éviter, et il est décidé à l'éviter; tempérant, il connaît le commandement « tu ne commettras pas d'adultère » et il veut l'observer; fort, il n'ignore pas que parfois, c'est au prix de douloureux sacrifices qu'il faut accomplir son devoir, et il est résolu à ces sacrifices. De telles lignes de conduite, de telles résolutions sont générales; l'action, elle, est ce qu'il y a de plus concret, plongée qu'elle est dans des circonstances bien déterminées de personnes, de temps, de lieu. La parole que j'ai envie de dire, en ce moment, à mon chef, est-elle une médisance véritable ou un renseignement qu'il doit connaître? La fréquentation qui s'établit entre Arthur et Jacqueline les expose-t-elle à l'infidélité conjugale? de près? de

loin? Chirurgien, une cliente me demande une opération dont ma conscience professionnelle voit nettement la non-nécessité et ma conscience tout court l'illégitimité. Mon refus me fera perdre et cette riche cliente et bien d'autres. Dois-je sacrifier mes intérêts somme toute légitimes à des scrupules dont beaucoup de mes collègues se rient? Bref comment ajuster à l'acte précis la loi générale?

La réponse, c'est à la vertu de prudence à la donner. Pour en être capable, le prudent devra connaître les principes universels et les conditions concrètes dans lesquelles — si je puis dire — ils ont à s'incarner [76]. Il devra surtout posséder la connaissance du concret; ne voit-on pas des gens qui n'ont pas ou presque pas d'idées générales et qui cependant dans l'action sont meilleurs que les autres? Ils ont une expérience plus grande du réel. C'est tellement vrai que, tout en maintenant la nécessité des principes généraux, il faudrait se résigner à les sacrifier, si l'on avait à choisir inéluctablement entre eux et le concret: la prudence est la raison active et le concret est plus proche de l'action [77].

Le prudent doit arriver à une décision practico-pratique: vu les circonstances de temps, de lieu et de personnes où actuellement je suis, les renseignements qu'actuellement j'ai dans l'esprit, je dois les garder pour moi. Cette décision est la conclusion d'un syllogisme appelé par saint Thomas le syllogisme prudentiel. Souvent il n'est qu'implicite et instantané, à peine conscient même. Dans les cas plus obscurs, il synthétise toute une délibération plus ou moins longue et compliquée. De ce syllogisme, la majeure énonce une loi universelle de justice: la médisance est défendue, ou de tempérance ou de force; la mineure, un fait concret et particulier: donner à un autre les renseignements que je possède est une médisance. C'est à former ce jugement concret et particulier que la prudence emploie son influence.

76 Voir II-II *S. th.*, q. 47, a. 3: « Ad prudentiam pertinet non solum consideratio rationis sed etiam applicatio ad opus quod est finis practicæ rationis. Nullus autem potest convenienter alteri applicare nisi utrumque cognoscat, scilicet et id quod applicandum est et id cui applicandum est. Operationes autem sunt in singularibus. Et ideo necesse est quod prudens et cognoscat universalia principia rationis et cognoscat singularia circa quæ sunt operationes. »

77 Voir *In VI Eth.*, lect. 6, n.1194: « Quia igitur prudentia est ratio activa, oportet quod prudens habeat utramque notitiam, scilicet universalium et particularium; vel si alteram contingat ipsum habere, magis debet habere hanc, scilicet notitiam particularium quæ sunt propinquiora operationi. »

Or la connaissance du concret, de l'individuel, du contingent ne peut, directement du moins, appartenir à l'intelligence, faculté de l'abstrait, de l'universel, du nécessaire. Pour parvenir à cette mineure, il faudra donc une faculté sensible, puisque de telles facultés seules peuvent atteindre le concret, l'individuel, le contingent. Ce ne pourra être un sens externe, rivé à la connaissance d'un sensible propre, le coloré, le sonore, etc., alors qu'il s'agit ici d'atteindre l'individu tout entier en tant qu'individu. Ce sera donc nécessairement un sens interne, capable de percevoir des données étrangères aux sens externes, de collationner les données particulières, de les juger du point de vue de la fin humaine, donc du bien et du mal. Tous caractères que nous avons déjà trouvés dans la cogitative. C'est bien la conclusion de saint Thomas, dans son *Commentaire sur l'Éthique à Nicomaque:* « Quia singularia proprie cognoscuntur per sensum, oportet quod homo horum singularium quæ dicimus esse principia et extrema habeat sensum non solum exteriorem, sed etiam interiorem cujus supra dixit [Aristoteles] esse prudentiam, scilicet, vis cogitativam sive æstimativam quæ dicitur ratio particularis [78]. »

On le voit, c'est en vertu de sa position, signalée plus haut, sur la cogitative, faculté de l'individuel, que saint Thomas fait intervenir cette faculté dans le raisonnement prudentiel. Au fond il ne fait qu'appliquer au domaine de la morale l'analyse psychologique que nous lui avons vu faire tout à l'heure. Ainsi, dans la formation du phantasme d'où l'intellect agent tire l'espèce intelligible nécessaire au concept universel, dans le maintien devant la conscience de ce même phantasme vers lequel l'intelligence se retourne pour connaître le singulier matériel, saint Thomas n'isolait pas la cogitative des autres sens internes. Ici également c'est « perfectionnée par la mémoire et l'expérience, déclare la *Somme théologique,* que la cogitative permet au prudent de juger avec promptitude et facilité les cas concrets objets d'expérience [79] ».

Il nous faut donc appliquer, *mutatis mutandis,* à « l'agir », ce que nous avons, à propos du « faire », lu dans le *Commentaire des Métaphysiques:* l'expérience (*experimentum*) au sens précisé alors intervient ici.

[78] *In VI Eth.*, lect. 9, n. 1249.
[79] II-II *S. th.*, q. 47, a. 3 ad 3: « Prudentia non consistit in sensu exteriori . . . sed in sensu interiori, qui perficitur per memoriam et per experimentum ad prompte judicandum de particularibus expertis. »

Aussi, de même que pour l'art ou la technique, les années ont une grande importance; ainsi, dans l'ordre de la prudence, la vieillesse l'emporte sur la jeunesse, et, reprenant un texte d'Aristote, saint Thomas écrit ces lignes plutôt curieuses: « Non videtur quod juvenis fiat prudens. Cujus causa est quia prudentia est circa singularia quæ fiunt nobis cognita per experientiam. Juvenis autem non potest esse expertus quia ad experimentum requiritur multitudo temporis [80]. » Dès lors plus la cogitative connaîtra de cas concrets, deviendra habile à les parcourir pour y trouver l'élément concret de ressemblance, portera enfin de ces jugements concrets dont nous avons parlé ci-dessus, plus de son côté l'intelligence, elle, deviendra apte à incarner dans le concret les lois générales des vertus, et conclura selon la droite raison à poser telle action ou à ne pas la poser, à la poser de telle manière ou de telle autre; bref plus l'individu conformera sa conduite à la *recta ratio agibilium,* c'est-à-dire à la prudence.

Mais alors la prudence semble un perfectionnement, un habitus, non pas de l'intelligence spirituelle, comme on l'enseigne d'ordinaire, mais de la cogitative!

A s'en tenir au *Commentaire sur les Éthiques,* c'est en effet l'impression que l'on a. Non seulement saint Thomas constate sans protester qu'Aristote attribue la prudence à un sens que, lui, Thomas d'Aquin pense être la cogitative [81], mais il écrit lui-même: « Ad istum sensum (interiorem scilicet) *magis* pertinet prudentia per quam perficitur ratio particularis ad recte existimandum de singularibus intentionibus operabilium [82]. » Et il conclut que les bêtes, parce qu'elles ont l'estimative, faculté parallèle à notre cogitative humaine, jouissent en quelque façon de cette vertu de prudence; idée qu'il reprend, non seulement dans ses commentaires sur le *De Anima* ou sur les *Métaphysiques,* mais dans ses questions disputées sur la *Vérité* [83].

[80] *In VI Eth.*, lect. 7, n. 1208.

[81] *In VI Eth.*, lect. 9, n. 1249, renvoyant au texte grec: c. 1142*a*, 30. C'est la pensée de saint Thomas que j'essaye d'exposer dans mon texte et non celle d'Aristote. Ici il semble que le docteur médiéval s'éloigne de la vraie pensée du Stagirite. Cela est d'autant plus probable qu'au jugement de Susemihl le texte grec à cet endroit est altéré. Voir *Aristotelis Ethica Nicomachea,* éd. Fr. SUSEMIHL-O. APELT, Leipzig, Teubner, p. 135, note de la ligne 30.

[82] *Ibid.*, n. 1215.

[83] Voir *In III De Anima,* lect. 4, n. 644; *In I Met.*, lect. 1, n. 11; *De Ver.*, q. 15, a. 1; q. 24, a. 2; q. 25, a. 2.

Par contre, quand dans la *Somme théologique,* il traite à fond de la prudence, saint Thomas se refuse à une semblable position: « La prudence, dit-il, consiste, non pas dans un sens externe . . . mais dans le sens interne que la mémoire et l'expérience perfectionnent de telle sorte qu'il puisse juger avec promptitude des cas particuliers. Est-ce à dire que c'est dans ce sens interne que la prudence trouve son sujet principal? Non, c'est dans la raison qu'elle existe avant tout; elle n'atteint ce sens que *per quamdam applicationem* [84]. »

Comment comprendre cela? Dans son commentaire sur cet article de la *Somme,* Cajetan concède qu'en effet il y a sur ce point une différence entre saint Thomas commentateur d'Aristote et saint Thomas auteur de la *Somme*; c'est à ce dernier qu'il faut s'en tenir pour avoir la vraie pensée thomiste. En fait, l'acte de la prudence est un acte intellectuel. Pour le poser il faut connaître sans doute le concret et l'individuel, mais aussi l'universel. Or la cogitative, parce que faculté sensible, est incapable radicalement de toute connaissance abstraite et universelle. L'intelligence au contraire a certes comme objet propre et direct l'universel, mais elle jouit aussi d'une certaine connaissance, indirecte et réflexe, du singulier matériel.

Il serait faux, par conséquent, de croire que c'est par la seule cogitative que, dans le syllogisme prudentiel, se construit la mineure particulière. Non! Il y a là un acte d'intelligence, mais un acte indirect de connaissance intellectuelle du singulier matériel. Dans cet acte, comme dans tous les autres du même genre, l'intelligence se retourne vers le phantasme d'où a été abstraite l'espèce intelligible qui l'a mise en acte. Ce phantasme est l'œuvre de la cogitative aidée par l'imagination et la mémoire. De plus, tout en ayant par l'intelligence, la connaissance universelle de l'objet, de la médisance, par exemple, la personne humaine, unique sujet connaissant, découvre cette notion incarnée dans le phantasme qu'elle atteint grâce à la cogitative perfectionnée par la mémoire et l'expérience. Dans l'élaboration de la mineure prudentielle, la cogitative, peut-on dire, sert d'instrument à l'intelligence. Saint Thomas a donc raison de maintenir que la prudence perfectionne d'abord et avant tout l'intelligence, secondai-

[84] Voir le texte cité ci-dessus, note 79, qui continue ainsi: « Non tamen ita quod prudentia sit in sensu interiori sicut in subjecto principale, sed principaliter quidem est in ratione, per quamdam autem applicationem pertingit ad hujusmodi sensum. »

rement la cogitative. Et de même qu'entre les mains d'un artiste un outil meilleur donnera un résultat meilleur aussi; ainsi une cogitative plus expérimentée permettra à la raison des actes d'une prudence plus consommée. La personne ainsi douée donnera de conseils plus sages, jugera avec plus de justesse, exécutera avec plus d'opportunité. La loi des relations entre la cause instrumentale et la cause principale jouera ici: la statue appartient tout entière à la fois au ciseau et au sculpteur; ces actes de prudence selon le mot de Cajetan « principaliter sunt intellectus, ministerialiter autem cogitativæ [85] ».

Ainsi donc la cogitative a une place de choix dans l'acte prudentiel. C'est à cause de ce rôle, prépondérant parmi les sens, indispensable pour l'intelligence, que saint Thomas lui donne le nom non seulement de *ratio particularis,* mais aussi celui d'*intellectus* qui implique une sorte de dignité plus haute. On sait qu'aux yeux du saint docteur, l'intelligence qui, sans raisonnement, connaît les premiers principes, s'oppose à la *ratio* discursive et s'appelle au sens le plus rgioureux du mot *intellectus,* ou encore *intellectus principiorum* [86]. D'autre part, ces principes, objets spécifiques de l'*intellectus,* servent explicitement ou implicitement de point de départ au processus de la *ratio;* ils sont le point extrême où peut remonter la démonstration. A cause de cela, saint Thomas, dans sa *Somme* comme dans ses commentaires aristotéliciens, donne à ces premiers principes le nom d'*extrema:* « Intellectus in utraque cognitione, scilicet tam in speculativa quam in practica, est extremorum, quia primorum terminorum et extremorum a quibus scilicet ratio incipit [87]. »

Cela posé, rappelons-nous que, dans l'acte prudentiel, la cogitative construit la mineure particulière ou singulière. Or c'est sans raisonnement, sans discours, qu'elle connaît le singulier; elle porte donc sur lui des juge-

[85] CAJETAN, *In II-II S. th.*, q. 47, a. 3, éd. Léonine, tome VIII, p. 351: « Propter rationes dictas, oportet tam in intellectu quam in cogitativa ponere habitum quo bene disponatur ad prudentiæ actus. Et licet secundum quod apparet *VI Ethicorum,* et capite penultimo, intellectus scientia et in proposito morali; cogitativa autem habitu circa singularia intellectivo et ratiocinativo perficiatur, pro quanto recte judicat de fine singulari et recte præcipit de singulari opere; ac per hoc prudentia principaliter esse in cogitativa. secundum tamen Auctoris doctrinam in intellectu principaliter ponitur. »

[86] Voir mon livre *Intellectus et Ratio selon saint Thomas d'Aquin,* dont cette idée est la thèse principale; voir surtout IIe partie, chap. III, et IIIe partie, chap. II.

[87] *In VI Eth.*, lect. 9, n. 1247.

ments « absolus », prenant cette épithète comme synonyme d'immédiat [88]. De plus c'est du singulier qu'est tiré par abstraction ou induction l'universel. Cela est suffisant déjà pour que cette mineure singulière mérite le nom de principe, et par conséquent aussi d'extrême, d'autant plus que c'est à ces singuliers qu'aboutit l'intelligence pratique au terme de ses démarches. C'est pourquoi hardiment saint Thomas transpose, par une légitime analogie, le terme *intellectus* du domaine spirituel au domaine sensible et corporel, et l'applique à la cogitative: « Sicut pertinet ad intellectum in universalibus judicium absolutum de primis principiis . . . ita et circa singularia vis cogitativa vocatur intellectus secundum quod habet absolutum judicium de singularibus [89]. »

Ce n'est pas tout. La mineure singulière du syllogisme prudentiel tend à une conclusion pratique, donc à une fin dont, si on la connaît formellement comme mineure, elle est déjà grosse et prégnante. On peut donc dire qu'elle-même en ce sens exprime une fin; fin non pas universelle, c'est la syndérèse qui l'énonce à la majeure, mais fin particulière s'incarnant dans l'acte concret suggéré par la prudence; fin particulière et, par conséquent, moyen jugé capable de conduire à la fin générale, soit dans l'ordre d'une vertu, la justice par exemple, soit dans l'ordre humain tout court. On pourra donc très légitimement affirmer que l'intellect qui entre dans l'acte prudentiel est une estimation correcte d'une fin particulière. Et de nouveau, en tant que cause finale singulière, cette mineure mérite le nom de principe et d'extrême, et la cogitative qui la construit celui *d'intellectus* [90].

Et cela nous permet de conclure avec Cajetan commentant en deux lignes l'article 2 de la II-II, q. 49: « In articulo secundo, habetur quod prudentiæ principium et conclusio est in cogitativa [91]. » Parce que c'est

[88] Ce terme *jugement absolu* est un terme technique chez saint Thomas d'Aquin pour désigner la connaissance angélique en tant que procédant sans discours ni raisonnement; et il s'applique à notre connaissance humaine pour désigner l'acte de notre intellectus (voir mon *Intellectus et Ratio* ci-dessus cité, p. 47).

[89] *In VI Eth.*, lect. 9, n. 1255, déjà cité plusieurs fois.

[90] Voir II-II *S. th.*, q. 49, a. 2 ad 1: « Alius autem intellectus est qui, ut dicitur in *VI Ethicorum* (c. 11, 1143b2) est cognoscitivus extremi, id est, alicujus primi singularis seu principii contingentis operabilis, propositionis scilicet minoris quam oportet esse singularem in syllogismo prudentiæ, ut dictum est. Hoc autem principium singulare est aliquis singularis finis, ut dicitur ibidem. Unde intellectus qui ponitur pars prudentiæ est quædam recta æstimatio de aliquo particulari fine. » Même doctrine dans l'ad 3 et au commentaire du passage cité par la *Somme* (éd. Pirotta, n. 1248).

[91] CAJETAN, *in hunc locum Summæ*, éd. Léonine, tome VIII, p. 368.

de la mineure singulière, formée par la cogitative, comme on l'a expliqué plus haut, que découle l'acte prudentiel, et c'est à une conclusion particulière obtenue par cette même cogitative que l'acte prudentiel aboutit.

CONCLUSION.

Nous voici parvenu au terme de notre recherche; il est temps d'essayer de répondre aux questions que nous avions posées au début.

Son rôle véritable? La cogitative n'est pas seulement le sens de l'utile ou du nuisible, au sens étroit où des exemples, toujours ressassés et d'ailleurs empruntés au monde animal, le laisseraient trop facilement entendre. Elle est encore, et, aux yeux de saint Thomas, elle est davantage peut-être, le sens de l'individuel saisi dans sa réalité concrète d'individuel. Cet individuel, elle l'accumule, le collationne et ainsi en construit l'expérience dans l'ordre de la technique comme dans celui de la conduite morale éclairée par la prudence. « Elle est, dit avec raison le P. Noble, la faculté maîtresse des gens pratiques, des artisans, de ceux qui ont du savoir-faire; elle est le sens des bonnes trouvailles, des heureuses combinaisons, des réussites d'action [92]. » C'est en effet vers l'action essentiellement individuelle, qu'elle regarde plutôt. Et comme l'action elle-même n'est au fond que l'incarnation d'une tendance vers un bien concret, la cogitative demeure, malgré cette conception élargie, le sens interne du bien propre à l'individu et par celui-ci à l'espèce toute entière.

Sens de l'individuel, la cogitative, aidée d'ailleurs par l'imagination et la mémoire, est à l'origine du phantasme d'où en définitive sera extrait le concept universel. C'est par elle également que, se retournant vers ce même phantasme, le sujet pensant constate la continuité de l'idée abstraite avec ce phantasme d'une part, et de l'autre avec l'objet réel extrinsèque dont les sens externes lui ont fourni une première perception. Elle est donc un véritable agent de liaison entre le monde spirituel de nos idées et le monde corporel de nos sens. Plus donc son travail sera à point, plus notre connaissance intellectuelle pourra s'affiner. On comprend dès lors cette déclaration du P. J. Wébert, O. P.: « Elle est un instrument précieux pour l'intelligence, qu'il s'agisse de spéculation ou d'action. L'on

[92] NOBLE, O.P., *La Prudence*, trad. franç. de la *Somme théologique*, II-II, q. 47 à 52, Paris 1926, notes explicatives sur la q. 47, a. 3, p. 243.

peut affirmer qu'il n'y a pas d'intelligence vraiment puissante soit spéculative soit active sans une cogitative à la fois très rapide et très précise [93]. »

S'il en est ainsi, l'on aurait tort de considérer avec Suarez [94] la cogitative comme une simple réplique de l'estimative animale quelque peu perfectionnée par le voisinage de la raison. Sans doute reste vraie cette comparaison: la cogitative est à l'homme ce que l'estimative est à l'animal. Il ne faut pas cependant oublier l'abîme creusé par l'intelligence entre ces deux êtres; ne pas oublier, par conséquent, qu'à très juste titre la cogitative est appelée raison particulière et intellect de l'individuel, formules qui, dans l'esprit de saint Thomas, marquent le rôle tout à fait spécial joué par ce sens interne dans notre intellection humaine, rôle qui en aucune manière n'a son pendant dans l'estimative animale.

Ferait aussi fausse route celui qui identifierait la cogitative avec l'instinct pris au sens des modernes. Qu'on relise la définition qu'en donne W. James: « Instinct is usually defined as the faculty of acting in such a way as to produce certain ends without foresight of the ends and without previous education in the performance [95] »; ou encore celle du *Vocabulaire Technique et Critique de la Philosophie,* publié par André Lalande: « Ensemble complexe de réactions extérieures déterminées, héréditaires, commune à tous les individus d'une même espèce et adaptées à un but dont l'être qui agit n'a généralement pas conscience [96]. » Et que l'on compare cette conception avec la notion de la cogitative telle qu'elle ressort de notre étude.

L'instinct est un ensemble de connaissances externes et internes, d'appétits et de mouvements locaux de toutes sortes; la cogitative est d'une faculté interne de connaissance et rien que cela.

L'instinct n'implique pas la conscience d'une fin à obtenir et souvent même des moyens ou mouvements utiles pour y parvenir; la cogitative est, au contraire, essentiellement à base de conscience.

L'instinct, sans être absolument fermé à toute amélioration, reste, dans ses éléments essentiels, incapable de progrès véritable. La cogitative

[93] J. WÉBERT, O.P., *L'âme humaine,* trad. franç. de la *Somme théologique,* I, q. 75 à 83, Paris 1925, renseignements techniques, p. 383.
[94] Voir SUAREZ, texte cité plus haut, note 51.
[95] William JAMES, *The Principles of Psychology,* New-York 1890, II, p. 383.
[96] André LALANDE, *Vocabulaire Technique et Critique de la Philosophie,* art. *Instinct.*

par nature se perfectionne en rapidité d'action, en sureté de vue, en richesse d'expérience, et ainsi prépare au progrès intellectuel un instrument de plus en plus parfait.

L'instinct sert surtout la vie végétative, assure le développement et la conservation de l'individu et par lui de l'espèce. La cogitative, sans être (loin de là) inutile à cet aspect de l'homme, tend surtout à mettre la partie inférieure (végétative et sensitive) au service de la partie supérieure et rationnelle; elle contribue ainsi à l'obtention du bien total, la satisfaction complète et hiérarchisée de toutes les facultés de la personne humaine.

La cogitative peut sans doute jouer sa partie dans le domaine de l'instinct, chez l'homme: nous l'avons vu à propos de ses relations avec l'appétit sensible et le déclanchement des mouvements strictement spontanés (mouvements primo-primi des scolastiques). Mais c'est beaucoup plus souvent hors de ces mouvements dits instinctifs qu'elle intervient; souvent aussi c'est pour leur enlever ce qu'ils peuvent avoir d'instinctif et les mettre le plus rapidement possible sous la domination de la raison.

Est-ce à dire qu'entre la cogitative et l'instinct il n'y ait aucun point de ressemblance? Le prétendre serait exagérer dans un sens opposé. Parfois la cogitative éclaire la conduite à tenir d'une telle lumière qu'elle semble avoir enlevé à la raison réfléchie et discoureuse toute possibilité d'intervention. L'action semble toute spontanée, préparée ni par l'expérience ni par l'éducation. Les hommes parlent alors d'instinct, mais, on le voit, en un sens bien différent de l'instinct des biologistes et des psychologues. Tel ce mot de La Rochefoucauld: « Il y en a qui par une sorte d'instinct dont ils ignorent la cause décident de ce qui se présente à eux et prennent toujours le bon parti [97]. » A vrai dire, de telles décisions sont à mettre au compte d'une vue rapide et précise des situations concrètes, vue de l'intelligence, mais préparée par une cogitative naturellement posée en excellentes conditions.

Irréductible à l'instinct, comme d'ailleurs à l'imagination et à la mémoire, la cogitative reste donc au XXe siècle comme au XIIIe, une pièce authentique de l'éternel psychisme humain. Non seulement il ne saurait être question de la reléguer au musée des antiques, mais elle doit repren-

[97] DE LA ROCHEFOUCAULT, *Maximes diverses*, chap. X, *du Goût*.

dre, dans notre psychologie, la place que si généreusement lui avait taillée saint Thomas d'Aquin.

Les modernes l'ignorent. C'est vrai. Mais qu'est-ce que cela prouve? Rien, absolument rien contre son existence et sa nature. C'est même normal, vu la direction purement expérimentale et positive, pour ne pas dire positiviste, que depuis le XIXe siècle, ont prise les études psychologiques. En tant que faculté, elle ne tombe pas dans le domaine de la science positive. Quant à son opération, elle se confond si facilement d'un côté avec celle de l'imagination ou de la mémoire dont elle se fait toujours aider, et de l'autre avec celle de l'intelligence derrière laquelle elle se cache pour ainsi dire, que des esprits portés surtout vers les faits observés devaient tout naturellement ne pas la distinguer. Ajoutez les préventions antimétaphysiques dont Auguste Comte a sursaturé les esprits de notre époque. Il était donc naturel que la cogitative passât pour une de ces entités métaphysiques, de ces abstractions personnifiées pour lesquelles l'esprit positiviste n'a pas assez de dédain. Il serait temps de s'apercevoir, comme l'a très bien dit le P. WÉBERT, O. P., dans sa note déjà citée que « dans une théorie thomiste des sens internes, ce sont deux facultés, à peu près délaissées [le *sensus communis* et la cogitative] au profit de leurs annexes, l'imagination et la mémoire, qui tiennent les rôles principaux. Facultés de synthèse, l'une et l'autre, ajoute-t-il, et non pouvoirs de simple répétition, leur nature assez subtile a pu passer inaperçue. Mais du fait qu'elles réintègrent dans la connaissance sensible une fonction synthétique, leur étude développée ne peut manquer de remettre en cette connaissance un principe d'unification que les observations récentes ne font pas généralement prévoir [98]. »

Sur ce point, comme sur bien d'autres d'ailleurs, le thomisme compris dans toute son ampleur, pourrait contenter pleinement des âmes laissées insatisfaites par les progrès trop purement matériels de notre époque, et aider ainsi à une restauration des valeurs spirituelles dont on aura tant besoin après la guerre, pour relever toutes les ruines par elle accumulées sur notre pauvre terre.

Julien PEGHAIRE,
des Pères du Saint-Esprit.

Collège Saint-Alexandre,
Limbour, près Hull.

[98] J. WÉBERT, *L'âme humaine*, trad. franç. de la *Somme théologique*, I, q. 75 à 83, Paris 1925, p. 383.

Rapport de la Société thomiste de l'Université d'Ottawa

Section philosophique

(Séance du 15 novembre 1942)

DIEU EN MÉTAPHYSIQUE THOMISTE.

Le révérend père Beauchamp, professeur de théodicée à la faculté de philosophie de l'Université d'Ottawa, présente les notes suivantes.

Saint Thomas a écrit: *Sic igitur theologia, sive scientia divina, est duplex. Una, in qua considerantur res divinæ non tanquam subjectum scientiæ, sed tanquam principium subjecti et talis est theologia, quam Philosophi prosequuntur, quæ alio nomine Metaphysica dicitur* (*In Boet. de Trin.*, q. 5, a. 4).

Prenant occasion de ces paroles, nous nous demanderons 1° comment arriverons-nous à Dieu en métaphysique, 2° quel rapport unit Dieu au sujet de la métaphysique, 3° comment s'organise notre connaissance de Dieu.

I. — Nous appuyant sur un texte du Docteur angélique (*Sum. Theol.*, I, q. 44, a. 1 ad 1), nous disons que Dieu est obtenu simultanément avec la conclusion d'une démonstration *propter quid* donnant une des propriétés du sujet de la métaphysique. Cette propriété consiste dans la dépendance actuelle de l'être en tant qu'être vis-à-vis sa cause. Il ne s'agit pas, en effet, en métaphysique de réalités considérées uniquement dans leur essence, mais bien dans leur ordre à l'existence, et pour autant prises comme existantes.

La dépendance actuelle dont nous parlons nous apparaît à juste titre comme une propriété (qui est un concept analogue), puisqu'elle ne convient qu'à l'être en tant que tel. De plus, on ne peut pas dire, selon saint Thomas (*loc. cit.*) que la dépendance actuelle fait partie de la nature de l'être dont nous nous occupons: *Habitudo ad causam non intr[e]at definitionem entis, quod est causatum, . . .* Elle est donc plutôt une propriété: *Consequitur ad ea quæ sunt de ejus ratione.* Cette propriété nous la dégageons du sujet par une démonstration *propter quid.*

Parce que la nature de cette propriété est d'être une relation, et qu'il est de l'essence de toute relation de poser son fondement (dans le cas, c'est la composition dans l'être) en rapport avec son terme, on doit en conclure que la démonstration *propter quid* de la relation de causalité de l'être commun (*habitudo ad causam*) ne peut pas s'effectuer sans démontrer simultanément, mais d'une démonstration *quia*, l'existence de la cause ou du

terme de cette relation. L'être commun ne nous fait remonter à sa cause que s'il est pris formellement comme effet. Or ce qui constitue un être effet comme tel, c'est sa relation à sa cause (*habitudo ad causam*), c'est-à-dire que l'être commun sera formellement effet par sa propriété et donc que c'est par elle que nous atteindrons la cause de l'être commun.

II. — Pour établir le rapport qui unit Dieu au sujet de la métaphysique, nous recourons à l'enseignement donné par saint Thomas aux endroits suivants: *In Boet. de Trin.*, q. 2, a. 2 ad 3; q. 5, a. 1 ad 5; *In I Post. Anal.*, lect. 25: Leon., n. 2; lect. 41: Leon., n. 9.

Une science peut être contenue sous une autre, ou comme une partie de cette autre, parce que son sujet est une partie du sujet de la supérieure, ou comme subordonnée à cette autre, quand dans la science supérieure on a le *propter quid* des choses dont on a le *quia* dans l'inférieure, et dans ce cas de la subordination les lumières formelles ne sont pas les mêmes.

Dieu peut-il être sujet partiel ou sujet subordonné, en métaphysique? Il est clair d'après le texte cité au début, que si Dieu est sujet de science, il ne peut pas l'être comme sujet de science subordonnée à une métaphysique supérieure, parce que la raison formelle dans le cas donné serait la même dans les deux scienecs, Dieu étant connu comme cause du sujet (*ut principium subjecti*) et donc dans la lumière de celui-ci. Mais serait-il alors sujet d'une science comme partie de la science supérieure générale? c'est-à-dire sujet partiel. L'enseignement de saint Thomas ne semble pas devoir nous inciter à le conclure. En effet, pour être ce sujet partiel, il devrait être une partie subjective du sujet général (voir *In Boet. de Trin.*, q. 5, a. 1 ad 5: *pars subjecti*, et *I Post. Anal.*, lect. 25: Léon., n. 2: *species subjecti;* les deux expressions sont employées dans le même sens).

Or Dieu n'est pas une espèce ou quasi-espèce du sujet de la métaphysique. Il ne tombe pas sous l'étiquette de *partes subjectivæ* données dans *In Boet. de Trin.*, q. 2. a. 2 ad 3, mais sous celle des *omnia quorum cognitio requiritur ad cognitionem subjecti*, puisque, comme il est dit au même endroit (q. 5, a. 4), Dieu est considéré en métaphysique *ut principium subjecti*, donc cause, non espèce ou quasi-espèce. D'ailleurs admettre que Dieu est partie subjective, ce serait admettre qu'il a des parties intégrales, c'est-à-dire qu'il n'est pas simple. Pour saint Thomas, en effet, le sujet d'une science comporte des parties intégrales et des parties subjectives (*In I Post. Anal.*, lect. 41: Leon., n. 9); il s'ensuit que ces dernières doivent elles aussi comporter des parties intégrales. Mais Dieu, comme les substances séparées, est simple, c'est pourquoi il ne peut être sujet même partiel de science.

III. — Le dernier problème que nous posons se rapporte au caractère de l'enchaînement que nous mettons entre les différents attributs divins. Sont-ils dégagés dans une démonstration *propter quid?* Si Dieu n'est pas sujet d'une partie de la métaphysique, nous ne voyons pas comment il pourrait être le principe d'une démonstration *propter quid* de ses attributs ou perfections. De plus, la démonstration *quia* que nous avons des substances séparées, ne nous les fait pas atteindre en elles-mêmes, dans leur nature, puisque l'effet qui nous y conduit est analogique, et d'une analogie toute spéciale, *per communia* non pas *per propria* (et l'on sait que si les anges conviennent avec les êtres sensibles dans le genre *logique* de substance, non dans le genre *naturel ou métaphysique*, Dieu en aucune façon ne convient avec les êtres sensibles). Le cas n'est donc pas le même quand il s'agit d'un effet dans l'ordre du sensible nous conduisant à une cause analogique du même ordre, car alors l'analogie nous laisse dans le sensible, où il y a convenance *naturelle et logique* dans le genre (substance). Dans ce cas il ne répugne pas que la cause

ainsi atteinte par son effet puisse devenir sujet d'une science, puisque l'analogie n'empêche pas de l'atteindre en elle-même.

Le lien que nous mettons entre les attributs divins ne relèverait donc pas de la démonstration *propter quid* à proprement parler. Et cela parce que notre connaissance des perfections divines, tout en nous assurant de la vérité de leur présence en Dieu, ne peut nous les montrer, dans la lumière des perfections créées, que dans un enchaînement et une dépendance logique qui ne convient aucunement à la nature divine. Le processus qui nous apparaît comme un *propter quid* n'a de vie que dans la démonstration *quia* par laquelle nous avons obtenu Dieu. Toute la théologie naturelle (telle qu'on l'entend aujourd'hui) a son âme dans la démonstration de l'existence de Dieu qui amorce les trois voies ainsi que le caractère total de l'analogie entre la créature et Dieu.

DISCUSSION.

R. P. G. CLOUTIER, O.M.I. — Le premier texte cité par le résumé de votre travail distingue avec raison la théologie naturelle et la théologie de la foi *theologia quæ sacra Scriptura dicitur*. Il ne s'agit évidemment pas de cette dernière acception du mot théologie; mais bien de la connaissance naturelle qui peut être désignée sous le nom de « théologie ». Or voici ce que saint Thomas écrit à ce sujet dans le *Proœmium* au commentaire de la *Métaphysique: Secundum igitur tria prædicta, ex quibus perfectio hujus scientiæ attenditur, sortitur tria nomina. Dicitur enim scientia divina sive theologia, inquantum prædictas substantias considerat.* J'appuie sur le mot *inquantum*, « en tant que » ou tout au moins « parce que ». Cette sceince est dénommée théologie parce qu'elle considère les substances séparées.

Un autre texte de saint Thomas viendra légitimer la distinction que je me propose de faire: c'est au *De Trinitate*, q. 5, a. 1, corps de l'article: *Quædam* [. . .] *sunt speculabilia, quæ non dependent a materia secundum esse,* [. . .] *sicut Deus et angelis:* [. . .] *ut substantia, qualitas, potentia, et actus, unum et multa, et hujusmodi, de quibus omnibus est theologia, id est scientia divina, quia* præcipuum cognitorum in ea est Deus. Les derniers mots de la citation admettent une variante de texte: je les ai cités d'après l'ouvrage intitulé *Dieu en métaphysique* (p. 14). Or voici, où je veux en venir. Puisque la métaphysique s'appelle théologie pour la simple raison que Dieu en est le principal connu, je distinguerais entre théologie naturelle, synonyme de métaphysique, dont Dieu n'est pas le sujet, et théologie naturelle, ou théodicée, cette partie mieux ce coin de la métaphysique où il est question du principal connu en métaphysique, Dieu.

R. P. M. BEAUCHAMP, O.M.I. — *Ad 1* (*texte du* proœmium *des* Métaphysiques) : le sujet contenant simplicitement tous les développements ultérieurs, il est légitime d'appeler la science de ce sujet d'un nom qui désigne l'un des êtres dont la connaissance est virtuellement incluse dans la connaissance du sujet. Et il n'est pas nécessaire pour cela de donner à l'expression *inquantum* un sens formel selon lequel la métaphysique aurait plusieurs noms en raison de plusieurs objets formels dont les uns seraient partie d'un autre plus général. C'est parce que le sujet de la métaphysique est l'être commun que je puis la nommer *scientia divina*, puisque l'être commun se connaît dans une immatérialité et une intelligibilité capable de me conduire à Dieu, comme à sa cause, de même que l'immatérialité de cet être commun hausse ma connaissance à un niveau qui dépasse le physique comme tel (métaphysique) et me permet de considérer les causes premières des choses (philosophie première). D'ailleurs, quelques lignes plus haut, comparant entre elles les réalités considérées par la métaphysique, saint Thomas nous dit explicitement que seul l'*ens commune* dont Dieu et les substances séparées sont causes est le sujet de la métaphysique.

Ad 2 (*texte du* In Boet. de Trin., *q. 5, a. 1*) : Le *præcipuum* [selon la Piana] *cognitorum in ea est Deus* a une signification matérielle, Dieu n'étant considéré ici que comme la réalité la plus parfaite parmi les autres énumérées ou sous-entendues, et qui sont autant d'objets matériels tous vus dans l'intelligibilité de l'*ens commune. Cognitorum* n'a donc pas le sens d'un objet formel. Si l'on voulait suivre l'édition de Mandonnet, il faudrait lire: *principium cognitorum;* et alors *principium* pourrait fort bien être le *principium subjecti* dont saint Thomas parle à l'article 4 de la même question.

Ad 3: la distinction entre théologie naturelle synonyme de métaphysique, et théologie naturelle ou théodicée n'est qu'une distinction matérielle demandée par les exigences pratiques, la théodicée dégageant explicitement et pour elle-même la connaissance de la cause du sujet; c'est dans cet esprit qu'il nous semble devoir parler de traité de théodicée, dont Dieu n'est pas le sujet partiel. Le premier sens, du reste, est celui de saint Thomas.

R. P. G. CLOUTIER, O.M.I. — Au lieu de dire: « Le sujet de la métaphysique c'est l'être en tant que tel; or Dieu n'est pas partie de ce sujet. Donc Dieu ne peut être sujet de ce coin de la métaphysique que je viens d'appeler théodicée »; je dirai: Il y a telle ou telle démonstration *propter quid* où Dieu est sujet de la mineure et de la conclusion. En conséquence, Dieu est sujet de certaines démonstrations. De plus ces démonstrations appartiennent à la métaphysiques, puisqu'elles sont obtenues sous la lumière de l'être en tant qu'être. De la sorte il ne resterait qu'à expliquer de quelle façon la théodicée se rattache à la métaphysique, ou de quelle manière son sujet est compris sous le sujet de la métaphysique.

R. P. M. BEAUCHAMP, O.M.I. — Certes il se rencontre des syllogismes construits de telle sorte que Dieu y soit le sujet de la mineure et de la conclusion, mais on ne doit pas en déduire nécessairement qu'il y soit comme sujet formel de science, et précisément parce que ces conclusions sont obtenues sous la lumière de l'être en tant que tel dont l'intelligibilité, dans l'état d'union, ne dépasse pas celle de l'être commun.

N. B. — Les objections subséquentes du R. P. Cloutier ont été posées au rapporteur, mais le cours de la discussion n'a pas permis à celui-ci d'y répondre.

R. P. G. CLOUTIER, O.M.I. — Un exemple: *Contra Gentes*, I, c. 72: *Necesse est (igitur) quod intelligens bonum inquantum hujusmodi, sit volens. Deus autem intelligit bonum: (cum enim sit perfecte intelligens ut ex supra dictis patet, intelligit ens simul cum ratione boni)*. *Est igitur volens.* Aucun doute sur l'illation, puisque le paragraphe porte en première ligne: *Ex hoc enim quod Deus sit intelligens, sequitur quod sit volens.* On ne pourra nier que dans cette démonstration et d'autres semblables que l'on rencontre en théodicée, Dieu doive être considéré comme sujet. Mais peut-on dire que Dieu est alors sujet de science? Voyons ce que saint Thomas lui-même en dit dans le *De Trinitate*, q. 12, a. 2. La question, il est vrai, porte: *Utrum de divinis quæ fidei subsunt, possit esse aliqua scientia?* Mais la réponse a plus d'ampleur. Il ajoute en effet: *Et sic* de divinis Philosophis *scientiam tradiderunt, philosophiam primam divinam scientiam dicentes.* Saint Thomas se souvient ici de ce qu'il a affirmé dans les *Analytiques postérieurs* et dans le *Perihermeneias* à propos de la science (*In I Post. Anal.*, lect. 2: Leon., n. 2; lect. 14: Leon., n. 2; lect. 31: Leon., n. 13; *In I Perih.*, lect. 1: Leon., n. 3).

R. P. M. BEAUCHAMP, O.M.I. — Dans le texte du *De Trinitate* saint Thomas enseigne que nous avons une connaissance scientifique de Dieu, mais une connaissance effectuée à la lumière des principes du sensible, ce qui la distinguera de la connaissance

scientifique telle que nous l'avons en théologie où Dieu est véritablement sujet. Cette différence dans les principes selon que nous sommes en métaphysique ou en théologie, est assez forte à nos yeux pour nous empêcher de conclure à un Dieu sujet de science en théologie naturelle; d'autant plus qu'à la q. 5, a. 4, du même commentaire, saint Thomas dira que la *scientia divina*, celle précisément dont il s'agit, considère les *res divinas* non pas comme sujet, mais comme principe et cause du sujet.

C'est dans le même esprit, sans doute, qu'environ dix ans plus tard, saint Thomas écrira dans son *Commentaire des Seconds Analytiques* (I, lect. 41) qu'on ne trouve pas de sciences spéculatives des substances séparées. Si donc on rencontre celles-ci dans une science quelconque ce ne sera pas à titre de sujet même partiel. Et c'est pourquoi nous disons que l'exemple de la volonté divine prouvée par l'intelligence, en dépit des apparences, n'est pas à proprement parler une démonstration *propter quid* ayant Dieu comme sujet. Il y a certes là un syllogisme catégorique rigoureux et parfaitement bien construit, mais si nous considérons l'argumentation au point de vue matériel, nous remarquons tout d'abord dans la majeure des termes analogiques qui, bien que s'appliquant proprement à Dieu et à la créature, sont vus dans l'intelligibilité de l'analogué créé, et ainsi, en dépit de leur application formelle à Dieu, sont impuissants à l'atteindre en lui-même. Il en est ainsi dans la mineure et la conclusion où le sujet, de par l'analogie qui le soutient, n'est pas connu en lui-même, et donc ne peut pas être le sujet d'une démonstration *propter quid* où les propriétés d'un sujet se déduisent de la nature même de ce sujet. Cependant, l'argument a une certitude absolue en raison de l'analogie mise en cause.

R P. J. PEGHAIRE, C.S.Sp. — Si j'ai bien compris le rapporteur et le R. P. Ducharme qui l'appuie, l'objet de la métaphysique, serait l'*ens commune*, entendu de l'*ens* des dix prédicaments à l'exclusion de l'*ens divinum*. Je ne puis admettre cette position.

A mes yeux, l'*ens commune* qui est l'objet de la métaphysique, c'est l'*ens* en tant que faisant abstraction et du mode divin et du mode prédicamental selon lesquels Dieu ou la créature sont placés hors du néant. C'est ainsi que j'entends la formule classique: *ens sub communissima ratione entis*.

En effet *ens* se dit de Dieu et de la créature. De deux choses l'une: ou bien cet *ens commune* réservé à l'*ens* des prédicaments a quelque chose de commun avec l'*ens* dit de Dieu ou il n'a rien. Dans ce second cas, on est acculé à un agnosticisme très réel, qu'on y répugne ou non. Il faut donc prendre le premier cas. Mais alors ce quelque chose de commun à l'*ens* de Dieu et à l'*ens* de la créature est précisément cet *ens sub communissima ratione entis* qui mérite bien plus que l'*ens* des prédicaments le titre d'*ens commune*. Il a comme inférieur l'*ens a se* et l'*ens ab alio*. Pour le concevoir l'esprit humain fait abstraction — dans la mesure du possible — et du mode divin et du mode créé selon lesquels il est réalisé *a parte rei*.

Ce qui conduit les partisans de la thèse que je rejette à leur position, c'est une confusion entre le processus psychologique par lequel l'esprit humain parvient à former le concept d'être et le résultat même de ce processus, à savoir le concept d'être. Il est vrai, comme le dit le R. P. Ducharme, que le concept d'*ens* appliqué à Dieu est négativo-positif, puisqu'on l'acquiert par le travail des trois voies du Pseudo-Denys. Il est vrai encore qu'il faut passer par ce concept négativo-positif pour arriver à cet *ens* qui, pour moi, est objet de métaphysique. Mais je ne saurais admettre que ce concept-là, résultat de ce processus psychologique, soit un concept négativo-positif. Il est positif simplement.

Cela est vrai également de n'importe quelle perfection simple et des autres notions attribuées à Dieu et à la créature, comme substance, relation, causalité, etc.

Aussi suis-je convaincu qu'il faut ne pas mêler théologie naturelle et « ontologie » ou métaphysique générale. Toutes deux sont de la métaphysique, mais de façons diver-

ses: la théologie naturelle, parce qu'elle est l'étude d'un objet *negative* immatériel, Dieu; l'ontologie, parce qu'elle étudie un objet immatériel, mais par abstraction seulement, à savoir l'*ens sub communissima ratione* et ce qui en découle: unité, vérité et bien ontologiques, acte et puissance dans leurs divers ordres d'application, substance et cause, etc.

Par conséquent, à mon avis, l'ordre d'invention, ou si l'on veut l'ordre de construction de l'édifice philosophique, du moins pour la question qui nous occupe, serait celui-ci: l'homme cherche à comprendre, c'est la philosophie; comprendre le monde qu'il connaît, la nature (*φυσις*) dans les corps qui l'entourent, c'est la COSMOLOGIE. Il tourne ensuite ses yeux vers ce qu'il est lui-même, étudie, en lui surtout, le vivant doué de sens et d'intelligence, c'est la PSYCHOLOGIE. Et ces deux sciences constituent ce que l'on peut appeler la PHILOSOPHIE NATURELLE. Comprendre c'est avoir l'explication dernière. Or l'homme constate que cette explication-là ni le cosmos ni le vivant ne la possèdent en eux-mêmes pour eux-mêmes. Pour la trouver il lui faut monter *au-dessus* de la nature vivante ou non, il lui faut entrer en MÉTAPHYSIQUE. Et ce qu'il y trouve tout d'abord, ce n'est pas l'*ens commune*, c'est la cause ultime efficiente et finale de cette nature, Dieu, dont l'existence n'est, à vrai dire, complètement prouvée qu'après épuisement, du moins selon les limitations de notre intelligence, des richesses de l'Esse subsistens. C'est ainsi que la THÉOLOGIE NATURELLE est exigée par la philosophie naturelle incapable de donner le dernier mot de l'énigme posée par l'univers.

L'homme est-il satisfait? Il semblerait devoir l'être. Cependant de la réponse même apportée par la théologie naturelle surgissent des problèmes. A ce Dieu il a attribué les noms (et aussi les réalités qu'ils désignent), de cause efficiente et finale, de substance, de personne et d'acte; il a vu que ce Dieu est simple, intelligent et libre, qu'il a une durée et une omniprésence. Communs à la créature comme au Créateur, ces termes et surtout la réalité qu'ils expriment, doivent être analysés, approfondis philosophiquement, non pas selon leur mode créé (c'est la philosophie naturelle qui s'en charge), ni selon leur mode increé (c'est le rôle de la théologie naturelle), mais dans la pureté même de leur essence. Il faut étudier l'*ens* en tant que tel, et tout ce qui en découle. Nous avons donc un objet formel, immatériel par abstraction, donc appartenant à la métaphysique, irréductible par contre à l'*ens divinum* donc distinct de celui de la théologie naturelle. A l'étude de cet *ens sub communissima ratione entis* il faut un nom, et après tout Wolf ne l'a pas si mal nommée en l'appelant ONTOLOGIE.

Cette conception, tout le monde ne l'admet pas. Elle est cependant celle que nous présente le développement historique de la pensée philosophique. Avant Socrate la philosophie est une cosmologie. Avec lui, elle se tourne vers l'homme et se fixe dans cette direction avec Platon et Aristote, avec aussi le scepticisme, le stoïcisme et l'épicuréisme: elle a, peut-on dire en s'en tenant aux grandes lignes, une tendance anthropologique et psychologique Les premiers siècles de notre ère la voient, sous des influences tant internes qu'externes, désespérer de l'homme et se tourner vers le divin, c'est le néo-platonisme théosophique et mystique, qui correspond à la théodicée.

Le moyen âge, synthétisant cette évolution, en accepte les cadres, tout en en modifiant le contenu par sa philosophie chrétienne. Mais ni saint Anselme, ni Abélard, ni saint Thomas, Scot ou Ockam ne sont des philosophes purs; ce sont des théologiens qui, à l'occasion du donné révélé, font de la philosophie ou « lisent » Aristote. Aucun cependant ne bâtit un édifice philosophique complet. Ils en élaborent, et saint Thomas d'une façon splendide, les éléments, et travaillés jusqu'au détail, mais ne sentent pas le besoin de les utiliser pour d'autres fins que d'éclairer leur spéculation théologique.

L'organisation systématique de l'édifice philosophique, c'est le XVIe siècle qui la réalisa. Et précisément, c'est en le construisant que l'on sentit la nécessité d'une étude spécialisée de l'*ens sub communissima ratione entis*. L'ontologie naquit avec les *Disputa-*

tiones Metaphysicæ de Suarez. Quelles que soient leurs divergences doctrinales avec saint Thomas, leur méthode est acceptée par tous, qu'ils soient dominicains, jésuites ou autres, qu'ils s'appellent Sylvestre Maurus, S. J., ou Jean de Saint-Thomas et Goudin, O. P.

Je ne puis croire que cette marche de l'esprit humain dans la recherche philosophique, prolongée à travers tant de siècles n'ait pas été selon les lois profondes de sa nature et de la nature aussi de l'univers entier. C'est pourquoi la constitution d'une « ontologie » (encore une fois, peu importe le nom) en science métaphysique distincte de la théologie naturelle me paraît être un progrès philosophique qui restera. Les réactions provoquées par une connaissance plus précise des philosophies médiévales et de leurs relations avec la théologie pourront en modifier certains aspects plus ou moins secondaires, mais l'essentiel durera.

R. P. M. BEAUCHAMP, O.M.I. — L'intelligibilité de l'*ens inquantum ens* n'est pas indépendante de l'intelligibilité des modes que cet *ens* confond, puisqu'il est analoque et que comme tel il contient ses inférieurs dans une actualité implicite. Il n'en est pas ainsi dans l'univoque où l'intelligibilité du genre, par exemple, est indépendante de celle des différences spécifiques qui le contractent et ne se trouvent que virtuellement en lui. Et cette dépendance dans l'intelligibilité ne signifie pas uniquement une voie psychologique, mais aussi la structure même de la notion d'être telle que l'atteint à titre de moyen formel l'intelligence humaine en l'état d'union, puisqu'il s'agit toujours de l'objet d'une science telle qu'elle se rencontre dans l'intellect humain ici-bas. On aura donc constamment à tenir compte de l'aspect psychologique, qu'on soit au début ou au terme de la détermination de l'*ens inquantum ens. Intelligibile et intellectum oportet proportionata esse, et unius generis, cum intellectus et intelligibile in actu sint unum* (*In Met., proœm.*).

L'*ens* commun à Dieu et à la créature aura donc l'intelligibilité née de la confusion de ses inférieurs. Et parce que Dieu n'est intelligible à notre intelligence humaine en l'état d'union que par l'intelligibilité de l'être sensible (*ens rerum sensibilium*), il s'ensuit que les deux modes de l'*ens inquantum ens* n'auront d'intelligibilité que par l'un de ces deux modes, Dieu n'étant intelligible que par le créé sensible..

R. P. S. DUCHARME, O.M.I. — Sans me prononcer sur les lois qui régissent le progrès de la pensée philosophique à travers les âges, j'avoue que la constitution d'une ontologie en science distincte de la théologie naturelle, ne me semble pas — comme au R. P. Peghaire — marquer un véritable progrès pour l'intelligence humaine. Ce progrès, je ne puis le reconnaître que dans le sens d'un réalisme toujours plus fidèle et plus profond. Et ce réalisme, je suis incapable de le retrouver dans cette manière de concevoir la métaphysique où 1° on ne tient pas suffisamment compte de la nature de *notre* intelligence, dont la métaphysique n'est qu'un habitus et où 2° toute la pensée est orientée vers l'idée de l'être comme à un sommet auquel tout ce qui est participe, alors que dans un mouvement de sain réalisme elle devrait être portée vers Dieu, l'Être, de qui tout ce qui n'est pas lui reçoit l'être. Qu'on se souvienne bien que l'aspect d'attribution, *essentiel* à l'anologie de l'être applicable à Dieu et au créé, est non pas: *duorum inter se relate ad tertium,* mais bien: *unius ad alterum.*

R. P. R.-M. MIGNAULT, O.P. — 1. *Ens inquantum ens, ens simpliciter,* proportionnellement commun à Dieu et à la créature, à la substance et à l'accident, abstrayant par conséquent de ses modes, tant créé qu'incréé, semble bien être le sujet de la métaphysique, contrairement à ce qu'affirme le rapporteur. Selon saint Thomas en effet (voir *In Met., prol.;* XI, 4: CA, 2210) seront sujet de la métaphysique les

notions les plus universelles. Or il faut admettre l'existence de notions proportionnellement communes à Dieu et à la créature, s'attribuant *substantialiter* et *proprie* à l'un et à l'autre (voir Iª, q. 13, a. 2: PN, 77*b*14, *b*45; a. 3: PN, 78*b*41, et ad 1: PN 79*a*4); faisant par conséquent abstraction (imparfaite) de tous les modes de réalisation. La plus universelle de ces notions est évidemment *ens simpliciter*, proportionnellement commune à tous les modes d'êtres, y compris le mode divin (voir Iª, q. 44, a. 1 ad 1: PN, 280*a*4: *esse causatum non est de ratione entis simpliciter*). *Ens simpliciter* ainsi entendu est donc le sujet de la métaphysique. Si l'on refuse l'existence de notions proportionnellement communes à Dieu et à la créature, de proportionnalité propre, comment échapper à une conception plotinienne de l'être, voire à l'agnosticisme?

2. Par suite il semble difficile d'admettre que l'être en tant qu'être, sujet de la métaphysique, dépende actuellement de sa cause: c'est un certain mode d'être qui dépend de Dieu, à savoir le mode créé.

R. P. S. DUCHARME, O.M.I. — *Ad 1:* qu'on remarque bien d'abord que ni le rapporteur, ni moi-même n'avons jamais nié l'existence de notions proportionnellement communes à Dieu et à la créature de proportionnalité propre. Les qualificatifs qu'on nous décernerait en le supposant portent donc à faux. Tout ce que nous avons à dire à propos de ces notions c'est 1° qu'elles ne constituent pas l'objet propre, le sujet formel du métaphysicien; 2° qu'on oublie trop souvent qu'à la proportionnalité propre de ces notions est *indissolublement* unie, de façon à ne constituer avec elle qu'une seule et même analogie *sui generis*, une attribution dite *unius ad alterum*.

Ad 2: on remarquera que le sujet de la discussion est Dieu en métaphysique *thomiste*. Or il semble bien clair tant dans le prologue au *Commentaire de la Métaphysique* que dans d'autres œuvres de saint Thomas, que c'est l'être dont Dieu est cause, et donc un certain mode d'être qui est sujet de la métaphysique. L'être en tant qu'être veut donc dire, quand il désigne le sujet de la métaphysqiue, l'être que nous pouvons directement connaître, c'est-à-dire, l'être du monde sensible — l'*ens commune decem prædicamentis* — non plus considéré sous un aspect spécial comme dans d'autres sciences, mais en tant même qu'existant et existant à sa manière.

N. B. De plus le R. P. R.-M. MIGNAULT, O.P., a fait privément au rapporteur les objections suivantes:

En s'appuyant sur un texte de Iª, q. 44, a. 1 ad 1 (PN, 279*b*47), on affirme que la relation de dépendance actuelle de l'être [créé] ne fait pas partie de la nature de cet être, et en est par suite une propriété. S'il faut interpréteer le texte cité dans la lumière de Iª, q. 45, a. 3: *Utrum creatio sit aliquid in creatura* (PN, 285*b*), la relation dont il est ici question est prédicamentale, propriété et accident réels, réellement distincte de son sujet. En d'autres termes, toute créature est reliée à Dieu par une relation prédicamentale dite création passive. Mais cette relation prédicamentale ne constitue pas son terme, elle le présuppose. Aussi semble-t-il inexact d'affirmer que la relation de dépendance de l'être commun [créé] étant prouvée, l'existence de la cause est aussi prouvée. — D'une part en effet, cette relation ne sera réelle et prédicamentale que si le fondement (l'être contingent, et donc causé, de la créature), et le terme (Dieu créateur) sont d'abord distincts l'un de l'autre, ensuite tous deux réels; d'autre part, je ne connaîtrai l'existence de cette relation prédicamentale qu'*après* avoir connu l'existence de la créature et de Dieu créateur. — La relation de dépendance ainsi entendue ne peut donc servir à prouver l'existence de Dieu.

Il me paraît également difficile de souscrire à cette affirmation: « Ce qui constitue un effet comme tel, c'est sa relation à sa cause (*habitudo ad causam*), c'est-à-dire que l'être commun [créé] sera formellement effet par sa propriété », si du moins nous devons entendre relation et propriété au sens fixé plus haut comme un accident réel, réellement distinct de la substance. Car la relation prédicamentale unissant un effet à sa cause est postérieure à cet effet, et le présuppose, en tant même qu'effet, comme son fondement.

Il semble que la connaissance de l'existence de Dieu est liée à la perception de l'être créé comme tel. Je sais que cet être est un effet: effet d'une cause que je nomme Dieu (si tout effet doit avoir une cause) : et je passe de l'effet (le créé comme tel) à la cause (Dieu) non en vertu d'une relation prédicamentale, mais en raison de la relation transcendantale unissant l'effet à la cause, laquelle relation ne se distingue pas réellement, on le sait, de l'entité rapportée. *Ens per participationem* dit donc de soi un rapport transcendantal à Dieu; auquel se superpose la relation prédicamentale de création passive. Et ainsi je ne comprends pas qu'on puisse dire de Dieu qu'il est obtenu simultanément avec la conclusion d'une démonstration *propter quid* donnant une des propriétés du sujet de la métaphysique, ou même une des propriétés de l'être créé, à savoir sa relation prédicamentale de création passive.

R. P. M. BEAUCHAMP, O.M.I. — Tout d'abord il faut bien remarquer que nous sommes dans l'ordre de l'être et non dans celui d'une quiddité pure et simple. C'est pourquoi dans la composition de l'être nous voyons une *exigence essentielle* à sa dépendance d'une cause simple. Cette exigence essentielle c'est la relation transcendantale; elle n'est pas une relation, parce qu'elle s'identifie à l'être qui n'est pas une relation; elle est le fondement de la relation prédicamentale de dépendance actuelle. Ce fondement je le trouve dans l'analyse même du sujet, l'être commun pris comme réalité existante. Et parce que nous sommes dans cet ordre de la réalité existante, nous disons que le fondement suffit à nous faire atteindre la relation prédicamentale qui en découle et, simultanément, le terme qui est la cause première. L'effet ne peut être considéré formellement comme effet que dans la causalité qui le met en rapport avec sa cause.

R. P. G. CLOUTIER, O.M.I. — Prévoyant que des difficultés pourraient surgir de la considération des affirmations contenues dans les textes que nous avons cités précédemment, saint Thomas y répond dans la question également citée du *De Trinitate: In qualibet scientia oportet de subjecto supponere quid est: sed de Deo nullo modo possumus scire quid,* [. . .] *ergo de Deo scientia haberi non potest.* [. . .] *Ad secundum dicendum,* [. . .] *quando causæ cognoscuntur per suos effectus, effectus cognitio supplet locum cognitionis quidditatis causæ, quæ requiritur in illis scientiis quæ sunt de rebus quæ per seipsas cognosci non possunt; et sic non oportet quod ad hoc quod de divinis scientiam habeamus præsciatur de Deo quid est. Vel potest dici quod hoc ipsum quod scimus de Deo quid non est, supplet in divina scientia locum cognitionis quid est: quia sicut per quid est distinguitur res ab aliis, ita per hoc quod scitur quid non est* (*In Boet. de Trin.*, q. 2, a. 2 ad 3).

R. P. M. BEAUCHAMP, O.M.I. — La réponse telle que donnée à la question posée ne résout pas, à notre avis, le problème de Dieu sujet de science [théologique], mais le suppose résolu. Ce n'est qu'une fois qu'on a admis Dieu comme sujet de la science théologique que les objections peuvent surgir. Et cette réponse de saint Thomas n'est pas sans relation aucune avec ce qu'il enseigne dans le corps de l'article — comme il a été dit plus haut, — ou dans une question subséquente (q. 5, a. 4), ainsi qu'avec ce qu'il affirme dans ses œuvres ultérieures (*In I Post. Anal.*, lect. 41).

R. P. G. CLOUTIER, O.M.I. — Mais saint Thomas continue dans la série des objections contre la possibilité d'une science de Dieu. Le texte dont je parlerai pose la question de savoir si Dieu a des parties et non pas si Dieu est une partie du sujet de la métaphysique comme pourrait le laisser entendre le résumé du rapport: *Cujuslibet scientiæ est partes et passiones sui subjecti considerare: sed Deus, cum sit forma simplex, nec partes habet in quas dividatur, nec passionibus aliquibus subjici potest; ergo de Deo non potest esse scientia.* [. . .] *Ad tertium dicendum, quod partes subjecti in scientia non solum sunt intelligendæ partes subjectivæ, vel integrales, sed partes subjecti sunt omnia illa quorum cognitio requiritur ad cognitionem subjecti, cum omnia hujusmodi non tractentur in conscientia* [*sic*], *nisi in quantum habent ad subjectum ordinari: passiones etiam dicuntur quæcumque de aliquo probari possunt, sive negationes, sive habitudines ad alias res. Et talia multa de Deo probari possunt et ex principiis naturaliter notis, et ex principiis fidei* (*In Boet. de Trin.*, q. 2, a. 2 ad 3).

R. P. M. BEAUCHAMP, O.M.I.— A prendre la réponse comme l'énoncé d'un principe général, on peut dire que Dieu est partie de la métaphysique en ce sens qu'il est du nombre de ces *omnia illa quorum cognitio requiritur ad cognitionem subjecti.* Dans le sens voulu par saint Thomas, il faut appliquer ce principe à Dieu pris comme sujet de la théologie. Dans ce cas, en théologie, Dieu sujet a comme parties ou comme *passiones* ce qu'on en dit et par les principes de la raison et par ceux de la foi. Le texte comme tel ne semble donc pas dépasser le domaine de la théologie de la foi. Ce qui nous permettrait en même temps de saisir comment le traité *De Deo Uno* n'est pas une réédition pure et simple de la théologie naturelle dont on aurait changé l'étiquette.

PARTIE DOCUMENTAIRE

LETTRES D'ADHÉSION DES UNIVERSITÉS D'OTTAWA ET DE WASHINGTON À L'ENCYCLIQUE *PROVIDENTISSIMUS DEUS.*

Le 18 novembre 1893, Léon XIII publiait l'encyclique Providentissimus Deus, *sur les saintes Écritures, « la grande charte biblique des temps modernes ». Après cinquante ans, il nous paraît intéressant de reproduire deux documents datés de cette époque: ce sont les lettres d'adhésion au document romain des universités pontificales d'Ottawa et de Washington.*

LETTRE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA.

BEATISSIME PATER,

Haud fefellit vetus illud vaticinium « Lumen in cœlo » quod fidelium spes et pietas iam ab ineunte Sanctitatis Tuæ pontificatu, de Te prænuntiatum persenserunt.

Enim vero insignes illæ Encyclicæ, quæ quasi tot faces ardentes, successiva viæ Tuæ vestigia mirandum in modum præsignarunt, mundo tantis involuto tenebris et in diversas partes agitato, sicut claritas e cœlo descendens, lumen simul et pacem attulere. Et revera, per Te, qui e Vaticano vertice mundum doces et in veritate contines, Deus adimplevit illud quod olim Propheta canebat: « Et erit in novissimis diebus præparatus mons domus Domini in vertice montium, et elevabitur super colles, et fluent ad eum omnes gentes. Et ibunt populi multi, et dicent: Venite et ascendamus ad montem Domini, et ad domum Dei Jacob, et docebit nos vias suas, et ambulabimus in semitis eius, quia de Sion exibit lex et Verbum Domini de Jerusalem. »

Porro si verbum illud tuum, e cœlesti Jerusalem emissum, societatem humanam penitus commovit, clericali tamen cœtui, nec non catholicis academiis et collegiis, quasi stella salutais inter ætatis nostræ procellas affulsit, et omnes, exultanti voce sidus amicum salutavimus, quod etsi suos radios super omnes infundit, nos tamen quos Dei misericordia « idoneos fecit ministros Novi Testamenti », speciali quadam prærogativa, benigno suo lumine amplectitur et ad salutis portum conducit.

Nostræ etenim, nostræ inquam proprio jure sunt, ambæ illæ Encyclicæ « Æterni Patris » et « Providentissimus Deus », quarum prior, jam pœne collapsas instauravit philosophicas disciplinas easque ad limpidissimos Divi Aquinatis fontes uberius attingendos manuduxit; posterior vero alteram complens, studiisque ecclesiasticis fastigium imponens, Theologiam et Sacras Scripturas in quibus æterna Sapientia loquitur, utpote « quæ possunt instruere ad salutem per fidem quæ est in Christo Jesu », profundius explicandas necnon vindicandas, quando eas « indocti et instabiles depravant ad suam ipsorum per-

ditionem », instanti voce novissime revocavit. Et sane, Beatissime Pater, ultima hæc Epistola, iis præsertim summopere gaudium attulit, quos Providentia divina, apud Sanctam Sedem, ad studia ecclesiastica peragenda undique advocavit quandoquidem audiunt vocem Petri, quæ fallere fallive nequit, hæc principia Sacrarum Litterarum inculcantem quæ Romæ hauserunt probatumque vident ardorem inde sumptum, quo studia biblica prosequuntur. Hæc itaque cum ita se habeant, Tibi, Beatissime Pater, publicum ac solemne nostræ gratitudinis reverentiæque testimonium exhibere voluimus. Etenim, et hoc silentio minime prætereundum censemus, quippe quod alte mentibus nostris fixum manet manebitque, nostra hæc recens, verum in dies crescens Ottawiensis Universitas, Te conditorem gloriatur, Te patronum insignem. Arctiori igitur vinculo, Pontifici Patrique nostro conjuncti, singularem prorsus venerationem atque amorem, ut filios decet, erga Te et hanc Sedem apostolicam experimur. Itaque Gymnasium hoc, in regione Candensi manu potenti Leonis erectum, roboratum, confortatumque, favente Deo O. M., incrementum sumpturum confidimus, quasi lignum quod est « plantatum secus decursus aquarum, quod dabit fructum in tempore suo ».

Præstantissimum hoc Sacrarum Litterarum studium, a Romanis Pontificibus toties celebratum, novis adhuc exhortationibus a Te commendatum, quantopere nostri temporis necessitatibus aptatum imo necessarium sit, nemo non mirabitur, qui vel levisime præsentibus adjunctis rerum considerandis mentem adhibebit. Nostra etenim hæc ætas est, in quâ hæc tam adulta Rationalismi pestis, longe lateque diffusa, tot mentes perturbavit arefecitque, homines a revelatæ veritatis tramite arcens . . .

Hoc propositum (*sequendi, scilicet, tamquam normam ac rationem lectionum quæcumque Summus Pontifex in suis Encyclicis docuit vel commendavit*) in votis habet hæc tua Ottawiensis Universitas, Beatissime Pater, enixe rogans ut Sanctitas Tua illud dignetur ratum probatumque habere et benigne fovere, simulque Apostolicam benedictionem Universitatis Senatui Academico, Professoribus, Alumnis cunctisque Benefactoribus instanter adprecatur.

† THOMAS, Archiepiscopus Ottawiensis, Cancellarius Apostolicus.
J. MCGUCKIN, O.M.I., S. T. D., Rector.
M. P. A. ANTOINE, O.M.I., S. T. D., Ph. D., Vice Rector.
H. A. CONSTANTINEAU, O.M.I., M. A., Secretarius.
N. NILLÈS, O.M.I., S. Th. D., St. Pr.
E. DAVID, O.M.I., Dis. Pr.
A. MARTIN, O.M.I., Proc. . . et alii decem et septem.

LETTRE DE LA FACULTÉ THÉOLOGIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE WASHINGTON.

BEATISSIME PATER,

Liceat nobis inter hæc festa natalitia, ad pedes Sanctitatis Tuæ provolutis, consuetæ amoris et devotionis testificationi singularem addere grati animi atque obedientiæ professionem. Felicissimus namque Jubilæi Tui Episcopalis annus remissioni minime et quieti deditus, indefessæ potius sollicitudinis ac fœcundi laboris documentis plurimis præmissis, nobis attulit iam prope ad finem vergens, gravissimas Tuam de studio Sacræ Scripturæ instructiones. Pro quo tam insigni beneficio Tibi, Beatissime Pater, gratias humillime agimus, simulque spondemus fore ut nos qui scientias sacras in hac Universitate docemus jussa Tua religiose adimpleamus. Totis viribus nempe agemus ut in Academia nostra « sic omnino tradantur divinæ litteræ, quemadmodum ipsius gravitas disci-

plinæ et temporum necessitas admonent »; præcipue vero curabimus ut sacrorum Bibliorum « auctoritas integra quam validissime asseratur ». Cum vero inter auditores habeamus nonnullos « optimæ spei alumnos qui theologiæ spatium laudate emensi divinis litteris toti addicuntur », omnino enitemur ut Scripturarum maiestatem et utilitatem menti cordique penitus mandates, omnibus mediis provideantur quibus adiuti tuto valeant eas tum populo proponere, tum in seminariis docere, tum scriptis vindicare.

Verbum Caro factum Tibi, Beatissime Pater, concedat ut Tuæ pro Verbo scripto sollicitudinis fructus abundantes pluribus annis videas, quemadmodum Tibi datum est fructus percipere eorum quæ in aliis disciplinæ generibus « ad incrementa divinæ gloriæ humanæque salutis » peregisti. Nobis vero addictissimis tuis filiis, ut consilia tua « probe verecundeque » sequamur, Apostolicam Benedictionem impertire digneris.

† JOANNES J. KEANE, Episc. Jassensis, Rector.
THOMAS O. GORMAN, Facultatis Decanus.
HENRICUS HYVERNAT, Vic. Dec.
JOSEPH SCHROEDER, Prof. Theol. Dogmat.
JOSEPH POHLE, Prof. Apologet.
EDUARDUS PACE, Prof. Psychologiæ.
DANIEL QUINN, Litt. Græcarum prof.
THOMAS SHAHAN, Prof. Hist. Eccl.
GEORGIUS PÉRIES, Prof. jur. can., Fac. secret.
CAROLUS P. GRANNAN, Prof. S. Scripturæ.
THOMAS BOUQUILLON, Prof. Theol. Moralis.

Ex Ædibus Universitatis Catholicæ Washingtonii.

Die 15 Decembr. 1893.

BIBLIOGRAPHIE

Comptes rendus bibliographiques

L'Académie canadienne Saint-Thomas d'Aquin. Dixième session (23 et 24 octobre 1940). Onzième session (15 et 16 octobre 1941). Québec, *L'Action catholique,* 1942. In-8, 254 pages.

Ce recueil comprend, entre autres, trois études sur l'éducation. L'une d'elle, de M. l'abbé Roy, expose les principes de la psychologie thomiste qui lui paraissent devoir régir l'enseignement du catéchisme. L'auteur y veut introduire des méthodes plus conformes au mouvement inductif de notre esprit vers le savoir. C'est à juste titre, puisque même dans l'enseignement des sciences philosophiques on réclame plus d'induction. A ce point de vue on pourrait davantage faire appel à ce que saint Thomas décrit sous le nom de *via acquisitionis et via judicii* (I, q. 79, a. 8).

La conférence de M. l'abbé Parent autour du racisme se lit aussi agréablement et utilement. Elle nous indique comment il faut et ne faut pas réfuter le racisme; le combattre au nom de faux principes — par exemple, l'illusoire égalité de tous les hommes, — ne sert qu'à lui fournir des armes. J'ai aimé la remarque finale de l'auteur, qu'il faut voir dans le racisme non seulement des erreurs d'ordre naturel, mais surtout d'odieuses contrefaçons de vérités chrétiennes.

Notons encore deux autres études de théologie. Le R. P. Gaudron établit un parallèle entre la conception de la théologie de saint Thomas et celle de saint Bonaventure, en ce qui regarde le côté pratique, affectif et mystique de la théologie: ce que l'auteur appelle les conditions subjectives de la théologie. Dans la conception thomiste, l'A. a mis en relief l'influence des dons du Saint-Esprit sur la théologie et son développement. C'est avec raison. Mais il nous semble que la pensée de saint Thomas aurait été exposée avec plus de précision, si, plus franchement et tout au début, avaient été démarquées sagesse théologique et sagesse spirituelle. Il y a là deux habitus bien distincts au point de vue traité ici: quoique fondés tous deux sur la foi surnaturelle, l'un est formellement humain et naturel, d'une facture inférieure, l'autre est tout surnaturel, d'un ordre bien supérieur, tout imprégné de charité et s'ouvrant ainsi sur la mystique. Dans le thomisme cette distinction est fondamentale (I, q. 1, a. 6 ad 3; II-II, q. 45, a. 4 ad 2). L'auteur certes ne l'ignore pas (p. 87), mais il semble l'avoir estompée. N'aurait-il pas lu saint Thomas avec la pensée de saint Bonaventure? Et au fond la différence caractéristique des deux conceptions de la théologie ne serait-elle pas en ceci que saint Bonaventure

ne distingue pas autant que saint Thomas les deux sagesses du savoir surnaturel, du moins en ce qui concerne leur caractère pratique?

Une dernière étude par M. de Koninck cherche à mesurer la dignité (disons) métaphysique de la très Sainte Vierge. L'Église appelle Marie non seulement sage, mais Sagesse même. Être la Sagesse, c'est être substantiellement et intentionnellement principe premier de l'ordre universel. Voilà bien ce qu'est Marie: à l'image du Père, avec et par le Fils, elle est à la racine de tout, tant du point de vue de la cause efficiente (maternité divine) que de la cause finale (sa prédestination). Cette seconde considération surtout est suggestive des dimensions métaphysiques de la place de Marie dans l'ordre universel. On comprend mieux ensuite et l'humilité de Marie et la miséricorde de Dieu à son endroit.

Pas de vérités nouvelles dans cette étude, mais une solide vue ontologique des vérités rappelées en de multiples citations de saints et de docteurs. La grandeur de Marie y est traduite non seulement en images, pour suggestives qu'elles soient, mais en concepts profondément significatifs qui découvrent à l'esprit la profondeur de la réalité envisagée.

Jacques GERVAIS, o. m. i.

* * *

PAUL SIWEK, S. J. — *Le problème du mal*. Rio de Janeiro, Desclée, de Brouwer et Cie, 1942. In-12, 162 pages.

« Il est . . . plus que jamais lancinant, ce terrible *problème du Mal*, qui de tout temps s'est dressé devant l'Homme et surgira toujours. Car il ne faudrait pas se bercer de vaines espérances. Le problème du Mal est un *mystère*. Des millions d'âmes avant nous s'y sont heurtées; nulle ne l'a résolu. Des millions d'âmes après nous le reprendront encore: les questions « pourquoi le Mal », « pourquoi la souffrance » ne cesseront de s'élever ici-bas qu'avec le dernier soupir de la dernière créature humaine. On a cherché la solution par tous les moyens. Mais pour pénétrer un *mystère* il faut une intelligence *infinie*, et c'est pourquoi, d'instinct, beaucoup s'adressent à la *Religion*, . . . Mais l'explication que donne la Religion au sujet de l'origine du Mal est elle-même un autre mystère. En nous montrant le Christ en croix l'on nous dit: *sic Deus dilexit mundum ut Filium Suum daret* . . . La souffrance, effet de l'amour infini; la souffrance, don de Dieu. Ces paroles ne semblent-elles pas mystérieuses? » (P. 3-4.)

Ce n'est pas dans l'intention de faire disparaître tout mystère que le P. Siwek aborde le problème du mal. « C'est plutôt pour préciser son énoncé et dissiper certains malentendus. » Erreur de méthode surtout: « Il est d'une extrême importance, dit-il, de ne pas confondre la question de *l'origine* avec celle de la *nature* du Mal. En effet, ce sont là deux questions tout à fait différentes, qu'on les considère *du point de vue logique*, ou de celui de *l'Histoire* » (p. 7). Que de philosophes se sont trompés sur l'origine du mal pour avoir mal répondu à la question de sa nature, ou n'y avoir pas pensé.

Montrons d'abord ce qu'il est, nous chercherons ensuite d'où il vient. Après avoir défini le mal « une privation de l'être », l'auteur établit son absence du monde inorganique, et sa présence chez les plantes, les animaux et l'homme. Ce fait posé, il consacre un long chapitre à la finalité du mal dans chacune de ces trois catégories d'êtres. Le volume se termine par un exposé du problème: Dieu et le mal, selon les conceptions aris-

totélicienne, dualiste, panthéiste et scolastique. Les dernières pages voudraient être une réfutation de la doctrine pseudo-communément reçue (p. 155) de la prédétermination physique de la volonté libre.

On le voit, la réponse de la scolastique à la question du mal est étudiée, non en elle-même, pour l'approfondir, mais plutôt comme complément ou correctif à un grand nombre de « solutions bâtardes ». Ce volume intéressera en outre à cause de la vaste érudition de l'auteur et du soin apporté à l'enchaînement logique des divers aspects du problème.

Gérard CLOUTIER, o. m. i.

Recension des revues

Catholic Historical Review (The).

April 1943. — W. Stanford REID: *Scotland and the Church Concils of the Fiftenth Century*, p. 1-24. — Henry S. LUCAS: *Survival of the Catholic Faith in the Sixteenth Century*, p. 25-52. — William L. LUCEY: *Letters form Some Friends of Edward Kavanagh*, p. 53-59. — Martin R. P. MCGUIRE: *An Appreciation of the* Cambridge Medieval History, p. 60-64. — *The Twenty-Third Annual Meeting of the American Catholic Historical Association, Washington, January 16, 1943*, p. 65-75.

Harvard Theological Review (The).

April 1943. — William C. BARK: *John Maxentius and the Collectio Palatina*, p. 93-107. — R. D. RICHARDSON: *The Doctrine of the Trinity: Its Development, Difficulties and Value*, p. 109-134. — Sherman E. JOHNSON: *The Biblical Quotations in Matthew*, p. 135-153.— Rufus M. JONES: *Jewish Mysticism*, p. 155-163. — Henry A. SANDERS: *Three Theological Fragments*, p. 165-167.

New Scholasticism (The).

April 1943. — Anton-Hermann CHROUST: *Hugo Grotius and the Scolastic Natural Law Tradition*, p. 101-133. — Raymond J. MCCALL: *The Teleological Approach to Spinoza*, p. 134-155. — Leonard J. ESLICK: *Is a Science of Value* Qua *Value Possible?* p. 156-172.

Thomist (The).

April 1943. — Carles D. DEKONINCK: *The Wisdom that is Mary*, p. 1-18. — Herbert Thomas SCHWARTZ, O.P.: *A Reply: The Demontrations of God's Existence*, p. 19-48. — Mortimer J. ADLER and Walter FARRELL, O.P.: *The Theory of Democracy*. Part IV (Continued), p. 49-118.

Ouvrages envoyés au bureau de la Revue

THOMAS KERNAN. — *Horloge de Paris, Heure de Berlin.* Montréal, Éditions de l'Arbre, 1942. In-12, 320 pages.

GUSTAVE LAMARCHE, C.S.V. — *Notre Dame des Neiges. Féerie épique en deux journées et treize tableaux, en vers modernes, avec cinéma, musique et danse.* Montréal, Éditions Bernard Valiquette; Joliette, Éditions des Paraboliers du Roi, 1942. In-8, XI-234 pages.

PIERRE LAZAREFF. — *Dernière Édition,* Montréal, Bernard Valiquette, 1942. In-12, 430 pages.

Le Rosaire. Nouveau Manuel de la Confrérie. Édition 1942. Saint-Hyacinthe, 1942. In-12, 300 pages.

R. P. A. MALO, o. f. m. — *L'Action catholique et les œuvres.* Montréal, Éditions ouvrières; Éditions Fides, 1942. In-12, 40 pages.

LÉON MARCHAL. — *Les Origines de Montréal. Ville-Marie. 1642-1665.* Montréal, Éditions Beauchemin et *Bulletin des Études françaises,* 1942. In-8, 214 pages.

J. A. MCWILLIAMS, S. J. — *Conspectus Cosmologiæ.* Editio altera. St. Louis, The Modern Schoolman, 1942. In-8, 71 pages.

EDWARD MONTIER. — *La Spiritualité de la Maternité.* Paris, Éditions familiales de France, 1942. In-12, 96 pages.

ÉDOUARD MONTPETIT. — *La Conquête économique.* III. *Perspectives.* Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1942. In-12, 295 pages.

Montréal. 1642-1942. Montréal, *Mes Fiches,* 5-20 juin 1942. In-8, 48 pages.

DAMAZUS MOZERIS. — *Doctrina Sancti Léonis Magni de Christo Restitutore et Sacerdote.* Mundelein, Apud Ædes Seminarii Sanctæ Mariæ ad Lacum, 1940. In-8, II-86 paginæ.

Publié avec l'autorisation de l'Ordinaire et des Supérieurs.

L'argument apologétique des prophéties messianiques

SELON SAINT JUSTIN

(*suite*)

IV. — Exposition globale de l'argument tiré des prophéties messianiques.

D'après ce qui vient d'être dit à la fin du dernier paragraphe, il est clair que l'argumentation de Justin se dédouble en deux lignes parallèles: la ligne des événements réalisés et celle des textes prophétiques prédisant ces mêmes événements.

A. *Les événements.*

La première de ces lignes sans lui imposer beaucoup de préoccupation, n'échappera pas à son attention. Surtout dans l'*Apologie*. D'abord, il en appelle à certains faits que les empereurs peuvent constater directement: partout, en toutes les nations, on espère en ce Crucifié, conformément à telle ou telle prophétie; le fait de cette espérance, vous pouvez le constater (*Ap.*, I, 32, 4) ; les chrétiens ont fait la conquête pacifique du monde, fait dont on peut se convaincre par l'histoire et la vie même présente des chrétiens (*Ap.*, I, 39, 2-5) ; autre fait actuel: les démoniaques guéris au nom du Christ (*Ap.*, II, 6, 6). Il rappelle encore maints détails prédits de l'histoire juive après le Christ, détails qui intéressent particulièrement les empereurs: Pilate votre procurateur en Judée (40, 6) ; le temple que vous avez détruit (32, 6), Jérusalem dévastée, l'ordre donné aux Juifs de n'y pas retourner (47, 7; 54, 9). Pour les événements de la vie du Christ, Justin parfois se borne à les exposer à grands traits. Mais assez

souvent, il indique ses sources ou suggère des sources de vérification. Sur la naissance de Jésus à Bethléem, il donnera un renseignement sur la situation de ce village, puis il renverra ses lecteurs aux régistres du cens impérial (*Ap.*, I, 34, 2). Pour garantir son récit de la Passion, il remet aux actes de Ponce-Pilate (*Ap.*, I, 35, 9 et 38, 7 [38]).

Même référence pour les miracles de Jésus (*Ap.*, I, 48, 3). Une autre source, ce sont les textes évangéliques. Mais il s'en sert sans indiquer l'origine de ses renseignements. Une seule fois, il les nomme, dans la première *Apologie*, sous le nom de « mémoires des Apôtres, qu'on appelle Évangiles » (66, 3) ; il y traite de l'eucharistie sans allusion à aucune prophétie réalisée. C'est sur la seule foi de cette source que Justin peut apporter comme réalisations de prophéties certains événements ou faits cachés et invérifiables autrement, ainsi la naissance virginale de Jésus (34), son ascension et sa session à la droite du Père (51, 6), sans parler de son origine divine et ineffable (51, 1). Mais Justin n'a pas remarqué cela avec tant d'acribie. Il reste que pour son époque il a suffisamment mis en évidence l'historicité des faits sur lesquels il fonde son argument [39].

Dans le *Dialogue*, il n'était pas nécessaire de souligner tellement cet aspect, pour la raison que Tryphon avait lu l'Évangile (10, 2). Ce n'est donc qu'en passant, et sur certains détails, qu'il sera question de l'historicité des faits. C'est ainsi que seront décrits, même avec certaines précisions qui ne se lisent pas dans les Évangiles (grotte de la naissance, Mages venus d'Arabie), les principaux faits qui entourèrent la naissance de Jésus — cela pour montrer que le texte d'Isaïe sur l'Emmanuel s'appliquait à Jésus (ch. 77-78). Il en est de même pour les circonstances du ministère de saint Jean-Baptiste (ch. 49), avec les débuts du ministère du Christ (ch. 88). Surtout en commentant et en appliquant le psaume 21, il décrira plusieurs scènes de la passion de Jésus. Et de plus, il indiquera à maintes reprises dans ce passage ses sources, c'est-à-dire les Mémoires des

[38] Peu importe qu'il ait ou non consulté ces documents, c'est l'intention qui compte (voir P. BATTIFOL, *Orpheus et L'Evangile*, 2e éd., Lecoffre, 1910, p. 35-38). Dans l'*Apologie*, I, il marquera brièvement, mais fortement à la fois l'antiquité et l'historicité des prophéties, expliquant leur transmission jusqu'à nos jours (*Ap.*, I, 31).

[39] A un endroit, il interrompt l'exposé des prophéties et il s'objecte la venue trop récente du Christ: il n'est pas nécessaire, puisque venu si tard. Il donne des dates: « Ce Christ est né il y a cent cinquante ans sous le gouverneur Cyrénius et il a enseigné ensuite sous Ponce-Pilate » (46, 1).

Apôtres, les Évangiles somme toute (ch. 99-107) ; avec les scènes de la Passion il cite aussi d'autres paroles tirées de ces mêmes Mémoires, paroles qui viennent expliquer ces scènes ou sont apportées comme accomplissement des prophéties de ce psaume 21 [40].

Du reste, c'est moins sur les faits de la vie de Jésus et des débuts de l'Eglise que porte l'effort de la discussion que sur leur accord avec les prophéties. Et ceci nous amène à la seconde ligne de l'argument: quelles sont ces prophéties? Sous bénéfice d'un inventaire plus détaillé, voyons en bloc comment Justin les a disposées et groupées et agencées. Ce coup d'œil d'ensemble fera mieux voir la vigueur de l'argument.

B. *Les prédictions.*

Dans l'*Apologie,* la disposition d'ensemble est très simple: elle suit en gros l'ordre chronologique. Notre apologiste résume ainsi l'argument qu'il va développer: « Nous lisons, annoncé dans les livres des prophètes, que Jésus, notre Christ, doit venir, qu'il naîtra d'une vierge, qu'il parviendra à l'âge d'homme, qu'il guérira toute maladie et toute infirmité, qu'il ressuscitera les morts, que, méconnu et persécuté, il sera crucifié, qu'il mourra, qu'il ressuscitera et montera au ciel, qu'il est Fils de Dieu et sera reconnu comme tel, qu'il enverra des hérauts annoncer ces choses dans le monde entier et que ce seront surtout les gentils qui croiront en lui » (*Ap.*, I, 31, 7).

Il reste un autre point à toucher: Justin démontre-t-il directement la divinité de Jésus en partant des prophètes? C'est ce qu'il semble promettre au chapitre 23 où il énonce ses thèses: nous voulons démontrer 1° la vérité de l'enseignement chrétien, 2° la divinité de Jésus-Christ. Au chapitre 30, il s'objecte: mais les miracles du Christ n'étaient que de la magie; c'est ainsi que celui qui n'était qu'un homme, né d'un homme, a pu se faire passer pour Fils de Dieu. C'est pourquoi, de conclure Justin, je vais vous apporter un autre argument, celui des prophéties. En fait

[40] Sur le canon du Nouveau Testament chez saint Justin, on trouvera de bons renseignements dans S. ZARB, O. P., *De Historia Canonis,* ed. 2ª, Romæ, Apud Angelicum, 1943, p. 317-330; sur l'usage supposé de l'apocryphe *Evangile de Pierre* par saint Justin, voir L. VACANAY, *L'Evangile de Pierre* (*Etudes bibliques*), Paris 1930; V. H. STANTON, *The « Gospel of Peter »: its early History and Character considered in relation to the History of the recognition in the Church of the Canonical Gospels,* in *The Journal of Theological Studies,* Oct. 1900, p. 1-25. Il n'est pas prouvé que Justin ait fait usage de l'*Evangile de Pierre:* les quelques détails qui ne proviennent pas directement des Evangiles ont fort bien pu être reçus par la tradition orale.

dans les prophéties proprement dites qu'il apporte, jamais il ne cherche à montrer que la divinité du Christ y est enseignée. Il ne parlera que de « l'origine ineffable » du Christ, d'après Isaïe, 53, 8. Et il conclura l'exposition des prophéties par ces mots: « Comment croirions-nous à un crucifié, qu'il est le premier-né de Dieu non engendré et qu'il jugera tout le genre humain, si nous ne voyions réalisées de point en point toutes les prophéties faites à son sujet avant son incarnation? » (*Ap.*, I, c. 53, 2.)

Malgré les apparences je préfère donc croire que Justin n'a pas eu l'intention de démontrer directement la divinité de Jésus par les prophéties. Il a employé un raccourci de langage: il a voulu simplement prouver la vérité de l'enseignement chrétien en montrant qu'il est garanti par une intervention surnaturelle manifeste dans les prophéties. Mais comme le centre de l'enseignement chrétien, c'est la divinité de Jésus-Christ, il pouvait dire tout court qu'il démontrait la divinité de Jésus-Christ [41].

Passons maintenant à la construction de l'argument prophétique dans le *Dialogue* [42]. Les articulations en sont plus nombreuses, plus variées et plus nuancées que dans l'*Apologie*. C'est de cela qu'on tiendra surtout compte, plus que des textes. Tryphon formule ses difficultés dès le début: abandon de la loi mosaïque; messianité et divinité de Jésus (ch. 8, 4; 10, 2). Elles constituent les divers membres du débat.

La réponse de Justin est catégorique en ce qui concerne la Loi. Le temps de la loi mosaïque doit passer; une autre loi doit venir la remplacer, prédite par les prophètes. Isaïe: « Écoutez-moi, ô mon peuple; rois, prêtez l'oreille, car une loi sortira de moi avec mon jugement, pour la lumière des nations. Ma justice s'approche rapidement, mon bras sortira, et les nations espéreront en mon bras » (Is. 51, 4-5). Et le texte classique de Jérémie: « Voici, des jours viennent, dit le Seigneur, et je conclurai avec la maison d'Israël et la maison de Juda une *nouvelle alliance*, et ce ne sera pas la même que celle de leurs pères, le jour où j'ai pris leurs

[41] Dans le *Dialogue*, au contraire, Justin s'efforcera davantage de montrer la divinité du Christ par les prophètes de l'Ancien Testament. De cela nous ne trouvons que quelques traces dans l'*Apologie* (ch. 60 et 63). Mais il faut s'entendre: l'intention précise de Justin c'est de démontrer que la divinité du Messie, doctrine par excellence du Nouveau Testament, a cependant des racines dans l'Ancien.

[42] Les prophéties qui concernent la personne du Messie ont été groupées par le P. FEDER, *Justins des Märtyrers Lehre von Jesus Christus*, p. 69 et suiv. Le P. Lagrange a aussi bien marqué les diverses articulations de l'argumentation du *Dialogue* (*Saint Justin*, ch. 2).

mains pour les faire sortir du pays d'Égypte (Jér., 31, 31-32; voir aussi Hebr., 8, 8-12). Et d'autres encore.

Le christianisme est-il cette nouvelle alliance? Justin l'affirme, *à cause de la conversion* des Gentils, *des œuvres* du Christ et *du caractère spirituel de la religion chrétienne* (12, 4-5). Il développera ces trois points: la conversion des gentils à la fin, les œuvres et la vie du Christ vers le milieu, et la comparaison des deux lois plutôt au début.

1. *Le caractère spirituel de la religion chrétienne.* — Le caractère spirituel de la religion chrétienne est pour lui la marque qu'elle est cette nouvelle loi destinée à remplacer l'autre. Toute la comparaison entre les deux lois revient à cela. Les pratiques extérieures de l'ancienne loi signifiaient et tendaient à produire une rénovation spirituelle de l'âme. Cette secrète et trop souvent impuissante aspiration trouve son plein épanouissement dans la religion chrétienne. En elles les exigences spirituelles de l'âme trouvent leur plein épanouissement: circoncision du cœur, justification par la foi, purification par le baptême et le sang de Jésus. Voilà le vrai bain de la pénitence et de la connaissance de Dieu, le vrai levain, le vrai sabbat, les vrais sacrifices. Il est très remarquable que ce soit au cours de ce développement que Justin cite au long le chant du serviteur de Jahvé dont les souffrances purifient les iniquités du peuple.

Qui mieux que Jésus pouvait s'appliquer ces paroles antiques? Qui autant que lui avait insisté sur la portée spirituelle de la religion, des pratiques de la loi mosaïque? Et où autant que dans la religion de Jésus, dans le nouveau régime instauré par lui, l'élan intérieur et spirituel de l'âme était-il requis, stimulé et développé? Justin avait bien le droit de s'écrier: « Comprenez, je vous prie, que le sang de la circoncision est aboli et que nous croyons au sang qui sauve: il y a maintenant une autre alliance, une autre loi est sortie de Sion » (*Dial.*, 24, 1). Mais que les cœurs endurcis et charnels ont de peine à entrer dans ces desseins de Dieu! Aussi Justin ne s'est-il pas privé d'accuser ses adversaires d'endurcissement de cœur et d'attribuer à cet endurcissement le coupable aveuglement qui a empêché les Juifs de reconnaître Jésus pour leur Messie attendu. Il n'était pas difficile de reprendre les violentes objurgations des prophètes et de leur faire

rendre un son encore actuel. Peuple sans intelligence qui ne sait pas voir, ses étroites conceptions de la Loi et du Messie lui faisant œillères [43].

2. *Le Christ, ses œuvres et ses qualités.* — C'est pourquoi ils ne surent pas reconnaître en Jésus le Messie qu'ils attendaient pour établir le nouveau régime. Messie et nouvelle alliance étaient liés. Les Juifs ne voulant pas reconnaître la religion chrétienne comme la nouvelle alliance, n'étaient pas plus disposés à accepter comme Messie son fondateur. Aussi fallait-il montrer que Jésus était le Messie, afin de faire accepter sa religion.

Pour comprendre la messianité de Jésus, il faut garder en vue le caractère très spirituel de son œuvre. Il ne faut pas voir en lui le glorieux restaurateur de la race charnelle d'Israël, le défenseur invincible des pratiques religioso-nationales de la loi mosaïque. Son œuvre est une œuvre de purification intérieure, de justification du cœur, de mortification des vices et des péchés. Et cette œuvre il l'accomplit en s'humiliant, en souffrant et en mourant dans l'ignominie pour son peuple.

Il ne faut pas s'en scandaliser: bien loin d'être contraire aux prophéties, ce rôle, d'abord et en apparence humilié et vil, était le signe caractéristique et distinctif du Messie promis par les prophètes: *τὸ χαρακτερίζον καὶ πᾶσι μηνύον* (*Dial.*, 89, 3). Mais comment accorder ces textes avec ceux où le Christ est présenté glorieux. L'explication de Justin est simple, habile et tout à fait traditionnelle [44]. Il faut distinguer deux avènements du Messie, le premier préparant l'autre. Le premier est humble et semble se terminer dans l'opprobre du crucifiement. Or c'est justement dans la mort qu'il trouve le point d'élan vers la manifestation de sa gloire: ce crucifié ressuscite, monte au ciel, en son nom les démons sont domptés (*Dial.*, 30, 3; 39). Et cette gloire qui est le résultat de sa première parousie, n'est que le prélude de celle qui éclatera à sa seconde parousie sur les nuées du ciel (*Dial.*, 31, 1). A cette double parousie est rattachée la double série des textes prophétiques qui montrent le Messie tantôt comblé de gloire, tantôt accablé d'ignominie et d'humiliation. La prophétie de Daniel sur

[43] Ces pensées font la texture de l'argumentation prophétique de Pascal dans ses *Pensées*. On les trouvera citées, commentées et approuvées hautement par le P. Lagrange dans son article *Pascal et les prophéties messianiques*, dans la *Revue Biblique*, oct. 1906, p. 533-560.

[44] I Pet. 1, 11; Lc 24, 26.

le Fils de l'homme (7, 9-28) est citée au long; celle d'Isaïe sur le Serviteur de Dieu à la fois glorieux et souffrant; celle de Zacharie (12, 10-11), qui montre un fils des tribus d'Israël, mis à mort, puis pleuré et regretté lorsqu'elles reconnaissent leur faute; enfin les psaumes 109 et 71. Voilà donc la position fondamentale où Justin établit le débat sur la messianité de Jésus; il la rappellera souvent par la suite, mais c'est surtout aux chapitres 30 à 39 qu'il l'expose.

Tryphon se montrerait disposé à accepter un Messie d'abord souffrant, puis glorieux; mais il voudrait qu'on lui démontrât que Jésus est bien ce Messie (*Dial.*, 36, 1-2; 39, 7). Après ce qu'il vient de dire, Justin a beau jeu pour lui répondre: « Mais c'est chose déjà démontrée » (*Dial.*, 39, 8).

Mais il demande de surseoir à la réponse pour lui exposer quelques figures des deux parousies du Christ dans l'Ancien Testament: l'agneau pascal, les deux boucs sacrifiés, etc. (ch. 40-42). Puis il conclut à la caducité du sens propre de ces faits et d'autres pratiques de l'Ancienne Loi.

Il est maintenant urgent, dit-il, de commencer à parler du Christ, d'abord du mystère de ses origines: « Qui racontera sa génération » (Is., 53, 3). Et ici s'étale au long la prophétie d'Isaïe sur la naissance virginale de l'Emmanuel. Suit une autre longue digression sur la légitimité des observances mosaïques. Là-dessus, Tryphon (*Dial.*, 48, 1) plante son interlocuteur devant le plus grand paradoxe de la nature de Jésus: sa divinité, sa préexistence et sa naissance humaine, mais virginale.

La réponse apporte une intéressante distinction: la distinction entre la messianité de Jésus et ses autres qualités. Il est tenu pour acquis, en raison de ce qui précède, que Jésus est le Messie: c'est-à-dire que la messianité serait suffisamment établie, n'était le mystère des origines surnaturelles de Jésus. Sur les origines de Jésus, Justin confronte et discute deux hypothèses: l'une, proposée par quelques-uns [45], lui attribue une origine purement humaine, l'autre, crue par le grand nombre, une origine surnaturelle.

La première irait volontiers à Tryphon et il serait peut-être disposé alors à accepter Jésus comme le Messie selon la tradition juive qui veut

[45] Les Juifs, d'après le manuscrit (voir ARCHAMBAULT, *Dialogue*, p. 215 en note).

que celui-ci ne soit qu'un homme choisi et oint comme Messie par Élie de retour sur la terre. Mais c'est justement ce qui lui fait dire que Jésus n'est pas le Messie, n'ayant pas été précédé et oint par Élie (*Dial.*, 49, 1 [46]).

La solution est encore demandée à la distinction des deux parousies. A la seconde parousie, Élie apparaîtra en personne, d'après Malachie, 4, 5 et Matthieu, 17, 11. Au premier avènement, selon l'explication expresse du Sauveur rapportée ici même, Élie précédera le Christ dans la personne de Jean-Baptiste récipiendaire de l'esprit d'Élie. Les faits sont ici racontés; et il est expliqué comment l'esprit d'Élie a pu être transmis à Jean-Baptiste, comme autrefois l'esprit de Moïse est passé à Josué. Au précurseur sont appliquées — après les Évangiles et Jean-Baptiste lui-même [47] — les paroles d'Isaïe, 39, 8; 40, 1-17. Tryphon tenant pour ambigüe cette application, il lui est répondu que le sens de ces textes a pu être douteux, mais qu'il ne l'est plus en face des faits, maintenant que Jésus, ayant mis fin au ministère de Jean, a par là même mis fin au ministère prophétique, qui est un ministère essentiellement préparatoire de l'avenir et doit donc disparaître quand cet avenir est réalisé [48]. Le signe de tout cela, c'est qu'il n'y a plus de prophètes (ch. 51).

Ces explications: double parousie du Christ souffrant et glorieux, fin des prophètes et des rois en Israël, attente générale parmi les gentils du retour glorieux du Christ, tout cela Justin le voit obscurément prophétisé dans la prophétie de Jacob à son fils Juda (ch. 52). Puis à cause d'un détail de cette dernière prophétie, « il attache à la vigne son âme et au cep le petit de l'ânesse », il joint la prophétie de Zacharie sur l'entrée du Messie assis sur un âne (Zach. 9, 9). Il en apporte une autre du même prophète sur la dispersion du troupeau quand le berger est frappé, appliquée, comme Jésus l'avait fait lui-même, à la dispersion des disciples à la passion du Maître (Zach. 13, 17; Lc. 24, 25-26 et 44-46).

Dans cette même prophétie de Jacob, Justin voit aussi une allusion symbolique à l'origine surnaturelle de Jésus; c'est ce qui le ramène au sujet qu'il traitait plus haut: le mystère des origines surnaturelles du Christ,

[46] Voir LAGRANGE, *Evangile selon saint Luc*, 3e éd., p. 18; Lc. 1, 17; BONSIRVEN, *Le Judaïsme palestinien*, 2e éd., vol. 1, p. 357-359.

[47] Mt. 3, 3; Mc. 1. 2-3; Lc. 2, 4-6; Jo. 1, 23.

[48] C'est la pensée que Jésus lui-même exprimait dans une réflexion citée par Justin ici même: « C'était la Loi et les Prophètes jusqu'à Jean-Baptiste; désormais le royaume des cieux souffre violence et des violents le saisiront » (Mt. 11, 12-15).

considération qu'il avait laissée pour examiner l'hypothèse d'un Messie d'origine purement humaine. L'argument des origines surnaturelles du Christ passera par deux phases: la divinité du Christ, puis sa naissance virginale.

Sur l'invitation de Tryphon, Justin montrera dans la première (ch. 55 à 62; considération reprise aux ch. 126-129) que, d'après l'Ancien Testament, il y a « un autre Dieu » que le Dieu créateur et transcendant; c'est celui qui apparaissait dans les théophanies racontées dans le Pentateuque et dont il est question dans les livres sapientiaux. On s'accorde pour déclarer faible cette partie de l'apologétique de Justin: il a projeté trop violemment dans l'Ancien Testament les révélations propres au Nouveau. Mais je n'ai pas à m'arrêter ici, puisqu'il ne s'agit pas de prophéties proprement dites [49]. Retenons le mouvement général de la pensée: de même qu'autrefois « l'autre Dieu » (inutile de souligner la maladresse de l'expression) apparaissait transitoirement, de même, de par la volonté du Dieu son Père, il s'est fait homme par la Vierge, pour le manifester maintenant comme autrefois il manifestait aux hommes les vouloirs de son Père (ch. 127; 63, 1 [50]).

C'est ce qui introduit la deuxième phase: « Il reste à prouver que celui-là ait consenti à naître homme d'une vierge, selon la volonté du Père », lui fait remarquer Tryphon (c. 63, 1). Au chapitre 68, Tryphon appuiera encore sur cette idée: Pour expliquer toutes ses tergiversations à accepter les arguments de son interlocuteur, il lui fera observer

[49] La question est épuisée par LE BRETON, *Origines du dogme de la Trinité*, 3e éd., vol. 2, p. 662-677.

[50] Cependant au début de la phase suivante, il apportera quelques bons arguments pour prouver, autant qu'elle peut l'être par l'Ancien Testament, la transcendance des origines du Messie. Ce sont toujours des textes déjà cités et qui seront encore cités plus loin: le mot d'Isaïe, *quis enarrabit generationem ejus* (53, 8); les versets 3-4 du psaume 109; les versets 7-13 du psaume 44, « Ton trône, Dieu, durera jusqu'au siècle du siècle . . . Tu as aimé la justice, c'est pourquoi, ô Dieu, ton Dieu t'a oint Christ de l'huile d'allégresse . . . » (texte expliqué ici par Justin et appliqué); les sept premiers versets du psaume 97; le psaume 71; Zacharie 12, 10; le psaume 18, 1-6. Il faut avouer qu'il y a là un beau choix de textes, lesquels s'ils ne professent peut-être pas la divinité du Messie au sens strict, n'en montrent pas moins sa surnaturelle transcendance. Tryphon a raison de s'avouer ébloui. Son seul refuge, c'est de répéter un autre mot de l'Ecriture: « Je suis le Seigneur Dieu, tel est mon nom, je ne donnerai à un autre ni ma gloire, ni mes vertus » (Is. 42, 8). C'est l'occasion pour Justin de rappeler qu'il ne peut y avoir de contradiction dans les Ecritures; puis, citant en entier le passage d'où est extraite la phrase de Tryphon (Is. 42, 6-13), il montre que ce passage est messianique et qu'il faut entendre ainsi la phrase citée: je ne donnerai ma gloire à nul autre qu'à celui que j'ai choisi comme mon envoyé (ch. 65). C'est alors qu'on revient à la discussion annoncée sur la naissance virginale.

« que c'est quelque chose d'incroyable, d'impossible presque, ce que tu entreprends là de vouloir démontrer qu'un Dieu a enduré d'être engendré et de se faire homme! » Et non seulement cela, mais aussi les suites, c'est-à-dire le crucifiement, la mort, la résurrection, l'ascension (63, 1). Ce sera l'objet de la suite des chapitres qui vont jusqu'au chapitre 114.

Ce sont choses déjà démontrées grâce aux textes prophétiques déjà cités, Justin s'en rend bien compte, mais il reprend et développe patiemment son argumentation. Après un intéressant début, qui a été résumé en note, il nous donne enfin au long et au large l'exégèse, l'explication et l'application aux événements, du texte d'Isaïe, et cela du chapitre 66 au chapitre 79 (série coupée, comme de coutume, par des digressions).

Puis les textes de prophéties s'accumulent, qui vont tous à montrer, comme il se doit, la concordance entre ce qu'est Jésus et ce qui est dit du Messie dans ces passages: le psaume 109 (ch. 83), de nouveau la naissance virginale (ch. 84), le psaume 23, 7 (au ch. 85), enfin, des prophéties symboliques (ch. 86). Puis vient une discussion sur la prophétie des dons de l'Esprit se reposant sur le Messie: comment entendre de Jésus, s'il est vraiment Dieu éternellement préexistant, qu'il reçoive les puissances de l'Esprit? C'est qu'en lui ces puissances qui avaient été distribuées aux prophètes, viennent se reposer et prendre un terme. Mais à son tour, Jésus les répand sur ceux qui adhèrent à lui. D'où la prophétie de Zoël, 2, 28-29, et quelques explications sur les relations entre le Christ et la Puissance de l'Esprit (ch. 87-88).

Enfin une dernière et fondamentale difficulté de la part de Tryphon: passe pour tout ce qui a été dit jusqu'à présent, passe même pour un Messie souffrant [51], mais impossible d'accepter un Christ crucifié, un maudit (ch. 89). Justin avec beaucoup d'à-propos rétorque l'argument: l'ignominieuse souffrance de Jésus, voilà ce qui le caractérise au mieux comme le

[51] Les Juifs de l'ère chrétienne ont-ils admis un Christ souffrant? Le P. Bonsirven déduit ces conclusions: « L'âme juive, qui attend un Messie glorieux et triomphant, ne peut se résoudre à le voir humilié même légèrement. Elle n'a jamais abandonné cette espérance: espérance d'autant plus ardente et rêves d'avenir d'autant plus brillants que le présent est plus sombre, à preuve les messianismes exaltés de l'Apocalypse d'Esdras et du Baruch syriaque. Néanmoins les textes bibliques sur les souffrances du Messie sont si pressants que quelques rabbins cèdent à leur évidence. Pour l'ensemble, le moyen de concilier leur invincible foi en la venue d'un Messie uniquement glorieux et les oracles prophétiques sera d'imaginer un autre Messie, qui sera chargé de la mission avilissante de souffrir et de mourir ». (*Le Judaïsme palestinien*, t. 1, p. 385). Dans le paragraphe d'où est tirée cette citation, l'auteur utilise le passage du *Dialogue* dont il s'agit maintenant.

Messie souffrant promis et annoncé par les prophètes, en particulier par Isaïe dont quelques mots du chapitre 53 sont rappelés (*τὸ χαρακτερίζον καὶ πᾶσι μηνύον*). C'est une audacieuse utilisation de ce qui aurait pu être une dangereuse objection (*θαρροῦντες πεπιστεύκαμεν εἰς αὐτόν*). En plus d'Isaïe, Justin apporte des figures, tout ce qui dans l'Ancien Testament peut avoir eu forme de croix. Puis il explique que si Jésus innocent s'est fait maudit, c'était pour porter et enlever la malédiction universelle qui pesait aussi bien sur les Juifs que les gentils. Tout cela est enfin couronné par la citation intégrale d'un psaume qui n'avait pas encore été mentionné, le psaume 21. Toute la force de son sens est mise à jour et appliquée à la passion de Jésus dans une exégèse minutieuse, mais extraordinairement suivie pour un esprit comme celui de Justin (ch. 97-106).

La résurrection est montrée prophétisée dans les versets 22-23 du psaume cité, et figurativement dans l'histoire de Jonas. Encore quelques prophéties figuratives des deux parousies jusqu'au chapitre 114, et voilà pratiquement close la partie de l'argumentation prophétique concernant la personne du Messie. On peut la résumer en deux mots: le Christ des prophètes est transcendant jusqu'à la divinité, il est humble jusqu'à l'ignominie de la croix. Voilà ce qui concilie tous les aspects de l'Écriture. Il est vrai qu'on aboutit au mystère, Justin n'a garde de le nier; mais nous sommes appuyés sur la parole même de Dieu. Or tout cela ne se peut mieux vérifier qu'en la personne divine-humaine de Jésus, du Christ des chrétiens [52].

3. *La conversion des gentils.* — Au chapitre 12, comme nous l'avons noté en commençant cet exposé de la trame du *Dialogue,* saint Justin promet de montrer dans la conversion des gentils telle que prédite dans l'Ancien Testament, une autre preuve en faveur de la religion de Jésus. Malgré quelques allusions préalables, c'est surtout à partir de mainte-

[52] « Le fait qui frappe le plus, c'est que le judaïsme n'a pas su grouper dans une figure les traits du Sauveur indiqués dans l'Ancien Testament. Le constater, ce n'est pas lui en faire un reproche. Seule la réalité divine devait révéler cette unité dans celui qui aima à se dire Fils de l'homme, qui naquit en Judée, où il vécut, où il prêcha, où il fut rejeté, souffrit et expia, sans avoir exercé aucun des actes de la royauté, et qui fut cependant condamné pour s'être reconnu roi d'Israël, c'est-à-dire Messie et Fils de Dieu; qui, après sa mort, eut une postérité spirituelle innombrable, laquelle l'adore ressuscité et le reconnaît pour être son Seigneur Jésus-Christ, c'est-à-dire Messie. Et c'était là proprement le sceau divin attaché à la prophétie, que nul ne pût dire comme elle serait réalisée dans tous ses éléments spirituels, tandis que les faits lui donnent une si éclatante lumière » (LAGRANGE, *Le Judaïsme avant Jésus-Christ,* 2e éd., Paris, Gabalda, 1931, p. 384).

nant qu'il en traitera. La conversion des gentils était un fait frappant, indéniable, étroitement lié au caractère spirituel du christianisme. Il y avait donc tout avantage à mettre en relief les prophéties qui la faisaient prévoir.

Un peu auparavant, avec Jonas il a été question de la conversion des gentils, de même qu'avec Josué a été rappelée la seconde circoncision, figure de la circoncision spirituelle qui introduit tout le monde dans le vrai peuple de Dieu (ch. 108-114).

Suit un long chapelet de textes. D'abord Zacharie, 2, 10-3, 2: « Réjouis-toi, Sion, car je planterai ma tente au milieu de toi, dit le Seigneur. Des nations nombreuses viendront se donner au Seigneur en ce jour-là, et elles deviendront mon peuple. » Dans ce même passage est nommé le grand-prêtre Jésus; Justin sait que c'est un personnage historique du temps de l'exil, mais il y veut voir une figure de Jésus-Christ, le véritable grand-prêtre, dont le verbe a appelé les pécheurs d'entre les nations pour former la véritable race archiprêtresse de Dieu (*ἀρχιερατικὸν τὸ ἀληθινὸν γένος*).

C'était le moment de rappeler la prophétie de Malachie (1, 11) sur le sacrifice universel et agréable à Dieu que les nations doivent offrir; il en montre la réalisation dans l'Eucharistie chrétienne (*Dial.*, 117; voir auparavant 28, 4 et 41, 2-3). Une allusion au Christ prêtre selon l'ordre de Melchisédech renvoie aux passages précédents où la portée de ce titre du Messie a été plus expliquée. Après quelques textes qui vont à montrer en Jésus le juge universel et le fils de Dieu, le chef qui commande dans la maison de Dieu, Justin termine ses réflexions sur le culte spirituel de la nouvelle alliance par ces mots: « Car il (Jésus) est le prêtre choisi et le roi éternel, le Christ, en tant que fils de Dieu (*ὡς υἱὸς θεοῦ*) ; et n'allons pas croire qu'Isaïe ou les autres prophètes parlent pour sa seconde parousie d'offrir sur l'autel des sacrifices sanglants et des libations; ils annoncent au contraire des louanges véritables et spirituelles et des actions de grâces » (118, 2). Voilà ce qu'ont compris les nations converties, selon le mot d'Isaïe: « Ceux à qui rien n'avait été annoncé verront, et ceux qui n'avaient pas entendu comprendront . . . » (Is. 52, 15-33, 1; *Dial.*, 118, 4.)

Ce nouveau peuple, formé d'une nation sans intelligence [des choses spirituelles] (Deut. 32, 23), a surgi de partout après la mort de l'homme juste (Is. 3, 10 et 57, 1), et s'est groupé autour du Seigneur comme un seul peuple (Zach. 2, 11). C'est un peuple saint, racheté par le Seigneur (Is. 62, 12). Il est le peuple de ceux à qui Dieu est apparu, bien qu'ils ne l'aient ni demandé ni invoqué (Is. 65, 1). C'est la nation enfin qui a été jadis promise à Abraham: comme Abraham les gentils ont quitté leur ancienne manière de vivre pour entrer dans l'héritage de l'éternité, fils d'Abraham par la foi (*Dial.*, 119).

Ces mêmes promesses faites autrefois à Abraham, furent renouvelées à ses premiers descendants, Isaac, Jacob, Juda; or, fait remarquer Justin, c'est d'eux qu'est venu Jésus le Christ et non pas des autres branches. C'est pourquoi ceux qui s'attachent à Jésus sont vraiment de la descendance spirituelle d'Abraham. C'est bien ce qu'avait dit Jésus lui-même: « Il en viendra de l'Occident et de l'Orient, qui prendront part au festin avec Abraham, Isaac et Jacob dans le royaume des cieux, tandis que les fils du royaume seront rejetés dans les ténèbres extérieures » (Mt. 8, 11-12; *Dial.*, 120). Ce thème dominera désormais jusqu'à la fin: par la conversion des gentils se réalise la prédiction des prophètes qui annonçaient la formation d'un nouvel Israël à substituer à l'ancien; mais ce nouvel Israël est d'ordre spirituel et c'est au sens spirituel qu'il faut tout entendre.

Justin cite au chapitre suivant le verset 17 du psaume 71: « Son nom est pour l'éternité. au-dessus du soleil il s'élèvera et seront bénies en lui toutes les nations. » Cela s'est-il mieux réalisé que par la conversion des Gentils à la foi du Christ Jésus? Le Christ doit être la lumière des nations: « C'est pour toi une grande chose d'être appelé mon Serviteur, d'établir les tribus de Jacob et de ramener les dispersés d'Israël. Je t'ai établi lumière des nations, afin que tu deviennes leur salut jusqu'à l'extrémité de la terre » (Is. 49, 6). L'interprétation juive de ces paroles est fausse, qui l'entend des prosélytes illuminés par la Loi, car les prosélytes sont encore plus aveuglés contre le Christ que les juifs eux-mêmes. C'est tout Isaïe, aux chapitres 42 et 49 qui est cité abondamment pour montrer que l'envoyé de Dieu apportera la lumière aux gentils. Cette lumière qu'il apportera, ce ne peut être la Loi, car alors quel besoin aurait-

on d'une nouvelle alliance? N'est-il pas dit: « Ainsi parle le Seigneur: Au temps favorable je t'ai exaucé; au jour du salut je t'ai secouru; je t'ai établi alliance des nations pour fonder le pays et recueillir les endroits déserts en héritage » (Is. 49, 8). C'est rapproché du psaume 2, 7-8. Et puis, enfin, comment les nations seraient-elles éclairées par les porteurs d'une Loi qui dit d'eux à maintes reprises qu'ils ont un cœur endurci et aveuglé. Le retour des nations au Seigneur ne doit donc pas s'entendre d'un retour par voie d'affiliation au peuple juif, comme c'est le cas des prosélytes, mais par voie de formation d'un nouveau peuple spirituel qui prendra la place de l'Israël charnel (*Dial.*, 123, 4-9).

C'est ce que Justin s'appliquera désormais à montrer. Les Juifs ayant refusé « de comprendre la volonté cachée de Dieu ou la fidèle alliance du Seigneur », il est juste qu'ils soient rejetés et que Dieu « ruine leur sagesse et leur intelligence » (Is. 29, 14). Aussi Dieu dit-il qu'il suscitera un nouveau peuple, un troisième Israël parmi les Égyptiens et les Assyriens, un peuple qu'il bénira, dont il fera sa part d'héritage. Ces pensées, Justin les lit dans Jérémie, 38, 27, Isaïe 19, 24-25, Ézéchiel, 36, 12. Le passage d'Ézéchiel est tiré d'un chapitre messianique qui annonce la transformation spirituelle du monde; mais le verset lui-même ne fait que prédire la restauration du peuple juif après l'exil. Celui d'Isaïe annonce la paix et l'alliance entre les Assyriens et les Égyptiens convertis à Dieu; dans cette alliance, Israël entrera comme troisième partenaire.

Invité à développer sa démonstration que les chrétiens sont bien les continuateurs du peuple d'Israël, Justin n'a pas été aussi bien inspiré en citant Isaïe, 42, 1-4. « Jacob est mon fils, je le soutiendrai, Israël est mon élu, je mettrai mon Esprit en lui, etc., en son nom espéreront les nations. » Ce texte désigne certainement le Messie [53], mais l'addition de Jacob et Israël est le fait des LXX. On présume que ces deux mots ont été ajoutés pour expliquer le texte non pas du Messie, mais du peuple historique d'Israël. C'est donc à tort que Justin tire de là une conclusion vraie en soi: « De même que de ce seul Jacob surnommé aussi Israël votre race entière a été appelée Jacob et Israël, ainsi nous, par le Christ qui nous

[53] Voir Mt. 12, 18-21 où la citation ne mentionne ni Jacob ni Israël. Un peu plus loin, le texte est repris pour être exploité dans le même sens (ch. 135, 2). Il y fera remarquer que la phrase, « les nations espéreront en son nom », ne peut pas s'entendre du patriarche Jacob, mais de Jésus seulement. C'est donc de lui que les événements montrent qu'il faut entendre ce passage. C'est plus solide.

a engendrés à Dieu, comme Jacob, Israël, Juda, Joseph et David, nous sommes appelés et nous sommes de véritables enfants de Dieu, parce que nous gardons les préceptes du Christ » [54]. Et sur ce Justin devra calmer ses interlocuteurs bouleversés d'entendre dire que les chrétiens étaient aussi des enfants de Dieu; il leur citera le psaume 81 : *Ego dixi: dii estis et filii excelsi omnes* [55].

Puis il se lancera dans une explication étymologique du mot Israël qui veut dire pour lui: l'homme vainqueur d'une puissance. De même que Jacob autrefois a été appelé Israël pour avoir été vainqueur de la puissance mystérieuse avec laquelle il eut à lutter, ainsi le Christ est-il appelé Israël et Jacob parce qu'il fut lui aussi vainqueur de la puissance du démon. Mais voici qui est plus subtil: cette Puissance mystérieuse qui luttera avec Jacob n'était autre — selon la théorie des théophanies — que le Fils de Dieu, lequel avait Israël pour nom depuis longtemps; or on sait que cette Puissance touchant la cuisse de Jacob la fit s'engourdir. Ceci était l'annonce symbolique de l'engourdissement de la souffrance et de la mort dans lequel le Christ devait tomber à sa passion. Et de même qu'après la lutte Jacob fut surnommé Israël et fut béni, ainsi — le premier est l'annonce du second — tous ceux qui par le Christ se réfugient près du Père sont l'Israël béni. Évidemment les Juifs n'y entendent rien, parce qu'ils se contentent d'être enfants de Jacob selon la postérité charnelle (*Dial.*, 125). Nous non plus, nous n'entendons pas grand'chose à ces subtilités, si ce n'est la doctrine générale qu'il veut y enseigner.

Tout cela a remis Justin en veine de développer à nouveau sa théorie des théophanies de l'Ancien Testament. Puis, revenant à son sujet, il citera l'un ou l'autre texte pour montrer, d'après ce qu'a prédit Moïse (Deut. 32, 43), que les nations se joindront au peuple choisi, qu'elles auront un nom et un héritage semblables (ch. 130), ou qu'il sortira de Jacob et de Juda, selon Isaïe, 65, 9-12, une postérité qui héritera de la montagne sainte, tandis que les prévaricateurs juifs seront condamnés. Cette postérité qui s'entend d'abord du petit nombre des Juifs qui seront sauvés de l'exil et reviendront dans leur terre natale, peut aussi s'enten-

[54] Ailleurs, il dira que les nations, venant à former le vrai peuple de Dieu, auront le nom et l'héritage du peuple choisi: ces noms sont Jacob et Israël, comme ils sont ceux du Christ (ch. 130, 4).

[55] Le Christ a fait un usage analogue du même verset (Jo. 10, 34).

dre, comme le fait Justin, de la postérité spirituelle qui sortira de Jacob et de Juda. « Le sens de l'Écriture, c'est que la postérité sortie de Jacob, qui est ici en question, est autre et au rebours de ce qu'on pourrait s'imaginer » (135, 5). Il faut entendre qu'il y a deux postérités de Juda et deux races, comme deux maisons de Jacob: l'une est née du sang et de la chair, l'autre de la foi et de l'esprit. S'appuyant sur cette pensée, Justin montrera dans les patriarches Jacob et Noé des grandes figures du Christ et de la postérité spirituelle que Jésus-Christ leur suscitera en substitution de la postérité charnelle. Ces figures contiennent une belle doctrine et étaient bien aptes à concilier les Juifs en leur montrant dans le christianisme un transcendant et inespéré épanouissement de leur histoire. Et sur un appel à la réflexion et à la pénitence, Justin clôt ses sinueuses argumentations.

Nous avons essayé de nous plier d'assez près aux méandres continuels de sa pensée pour tâcher d'en dessiner une image assez ferme. Dans l'ensemble elle nous paraît apte à produire la conviction dans une âme sincèrement désireuse de réalités spirituelles. C'est ce qui fait la force et l'attrait de ses exposés qui seraient sans cela fastidieux. Pénétrés de sève chrétienne et d'une foi convaincue (et traditionnelle déjà, nous aimerions à le démontrer), ces débats du *Dialogue* nous apparaissent à la longue lumineux et intéressants, témoins qu'ils sont du premier effort sérieux de la théologie apologétique.

Jacques GERVAIS, o. m. i.

L'instruction religieuse dans les écoles

Canon 1373. § 1. *Dans toute école élémentaire, on doit donner aux enfants selon la mesure de leur âge, la formation religieuse.*

§ 2. *La jeunesse qui fréquente les écoles moyennes et supérieures devra recevoir une culture plus profonde de la doctrine religieuse et les Ordinaires des lieux verront à ce que cela se fasse par des prêtres éminents en zèle et en science* [1].

Le canon 1373 pose d'abord en principe l'obligation d'une formation religieuse à l'école élémentaire; ce n'est en somme que la loi générale énoncée au paragraphe premier du canon 1372 [2].

Le paragraphe second détermine qui doit donner cette formation religieuse dans les écoles secondaires et supérieures, ainsi que la responsabilité des Ordinaires des lieux à ce sujet.

PARAGRAPHE 1.

1. *In Qualibet Elementaria Schola — dans toute école élémentaire.*

a) *Notion générale de l'école élémentaire.*

[1] Canon 1373. § 1. *In qualibet elementaria schola, pueris, pro eorum ætate tradenda est instutio religiosa.*

§ 2. *Juventus quæ medias vel superiores scholas frequentat, pleniore religionis doctrina excolatur, et locorum Ordinarii curent ut id fiat per sacerdotes zelo et doctrina præstantiores.*

SOURCES LÉGISLATIVES:

LEO X (in Conc. Lataranen. V), const. *Supernæ dispositionis*, 5 maii 1514, 32.

PIUS IX, ep. *Quum non sine*, 14 iul. 1864; *Syllabus errorum*, prop. 48.

LEO XIII, ep. *In mezzo*, 26 iun. 1878; const. *Romanos Pontifices*, 8 maii 1881; ep. *Officio sanctissimo*, 22 dec. 1887.

Conc. Trident., sess. V, de ref., c. 1; PIUS IX, ep. *Quum non sine*, 14 iul. 1864; *Syllabus errorum*, 2 sept. 1893; PIUS X, litt. encycl. *Acerbo nimis*, 15 apr. 1905, n. V; S. C. EP. ET REG., instr. (ad Ep. Hungarias), 28 maii 1896, n. VI.

[2] Voir le commentaire du canon 1372, dans la *Revue de l'Université d'Ottawa*, 1937, p. 194*-210*.

Rappelons quelques notions qui donnent immédiatement la raison fondamentale du présent canon. L'école élémentaire, de par sa nature est

1° l'annexe de la famille [3],

2° le milieu naturel social de l'enfant [4],

3° le moyen essentiel de formation et d'éducation dans l'ordre actuel [5]. Aussi en conséquence, l'obligation de la faire servir à l'éducation religieuse, base de toute éducation humaine véritable. C'est le canon 1373.

b) *Écoles élémentaires et enseignement religieux:*

Tout de suite une variété de cas se présentent, suivant la multitude des écoles ou plutôt des systèmes scolaires actuellement en vigueur. Nous allons les examiner en rétablissant, à l'occasion, les principes véritables.

1° *École élémentaire catholique.* — L'école catholique élémentaire est celle qui a *pour but* de donner à l'enfant une éducation catholique; on peut voir, par exemple, le canon 1379: « Lorsque font défaut les écoles catholiques, selon la teneur du canon 1373 . . . » L'école catholique est celle qui répond pleinement aux désirs de l'Église; tout orientée vers une formation catholique intégrale, elle représente la mise en application des exigences énoncées dans les canons du traité *De scholis* [6].

L'école catholique peut être soit *privée:* celle qui est établie par des particuliers, catholiques: par exemple, une école organisée par des religieuses dans leurs maisons, *soit publique.*

On identifie à tort trop souvent, même chez les catholiques, école d'État et école publique, école catholique et école privée. Or ces termes ne sont pas du tout équivalents. Qu'est-ce qu'une *école publique?* C'est celle qui est établie par une société d'ordre public, par une société parfaite, comme le sont et la société civile et la société ecclésiastique [7]. Et

[3] *Ibidem*, p. 207*.

[4] Dans l'ordre normal des choses; ordre qui peut subir un nombre relativement restreint d'exceptions.

[5] PIE XI, encycl. *Repræsentanti.*

[6] Voir D. LORD, S. J., *Religion and Leadership*, ch. I (Bruce, Milwaukee, U.S.).

[7] WERNZ, S. J., *Jus decretalium*, t. III, p. 63. *Scholæ publicæ sunt illæ quæ a publica auctoritate sive ecclesiastica sive civili eriguntur.*

Le simple fait de l'inscription « Public School » au frontispice d'une école d'Etat ne suffit pas à changer les principes fondamentaux du droit public de l'Eglise, mais vivant, comme c'est notre cas dans une société protestante nous en prenons trop souvent le vocabulaire . . . et parfois la pensée.

donc, ici, une école publique est celle que l'Église elle-même reconnaît comme telle; par exemple, une école paroissiale, ou encore, une école entretenue comme confessionnelle aux frais de l'État, mais reconnue par l'Église comme catholique. Nous avons un exemple du premier cas dans l'école paroissiale aux États-Unis, du second, dans l'école confessionnelle catholique dans l'Ontario.

La législation de l'Église au sujet de toute école *catholique* se résume à ceci: privée ou publique, elle est en tout soumise à l'Église. De plus, elle forme souvent le sujet d'ententes concordataires entre l'Église et l'État [8].

2° *École élémentaire non catholique.* — L'école élémentaire *non catholique* est celle qui n'a pas pour but de donner une éducation catholique telle que la demande l'Église par sa législation. Cette école est soit *privée*: et alors, on trouve l'école non catholique privée *confessionnelle* qui dépend d'une religion ou d'une secte quelconque; par exemple, une école anglicane [9] soutenue aux frais de la secte; on ne saurait appeler cette école *publique,* de par son origine, étant donné que la religion protestante quelle qu'elle soit, ou toute autre religion non catholique ne constitue pas une société parfaite [10]. Ou encore, l'école non catholique privée est *non confessionnelle,* neutre ou interconfessionnelle, selon qu'on y tait toute question religieuse, ou qu'on n'y enseigne, des diverses religions, que ce qu'elles ont de commun entre elles, par exemple, les écoles interconfessionnelles (Inter-denominational Schools) d'Angleterre [11].

L'école non catholique peut être, en second lieu, *publique;* c'est l'école établie ou soutenue par l'État. Cette école est soit totalement neutre, par exemple, l'école publique américaine [12], soit interconfessionnelle (une certaine catégorie d'écoles en Angleterre), soit confessionnelle, comme celles d'un pays qui reconnaît une religion officielle autre que le catholicisme et l'impose dans toutes ses écoles [13].

[8] Can. 1381. Voir A. PERUGINI, *Concordata Vigentia.*

[9] Il en existe encore quelques-unes dans l'Ontario. Les exemples se font de plus en plus rares.

[10] Une société parfaite est celle qui possède en elle-même tous les moyens pour atteindre sa fin. Ce n'est pas le cas des sociétés religieuses qui n'ont pas le Christ pour auteur.

[11] DE MEESTER, *Juris Canonici Compendium,* t. III, n° 1324, p. 225.

[12] *Catholic Encyclopædia,* art. *Schools.*

[13] Le cas est de plus en plus rare aujourd'hui à mesure que s'opère la séparation de l'Eglise et de l'Etat, à mesure que grandit le laïcisme des sociétés civiles.

Droits de l'Église vis-à-vis de l'école non catholique.

A. *Pour toutes les écoles fréquentées par des non-catholiques, exclusivement,* ou plutôt des non-baptisés [14], l'Église ne réclame aucun droit; gardienne de la morale même naturelle, elle est cependant autorisée par Dieu à enseigner la nécessité de la formation morale et de la connaissance religieuse, *au moins naturelle,* qui doit « éclairer tout homme venant en ce monde [15] ».

B. *Pour toutes les écoles, quelles qu'elles soient, fréquentées par des catholiques,* l'Église a des droits *négatifs* — tels ceux exprimés aux canons 1372 et 1381 — et *positifs* — « On doit donner la formation religieuse ». Cette « formation religieuse » comporte, comme nous l'avons dit ailleurs [16], d'abord, l'enseignement religieux en *quantité suffisante* et de façon *obligatoire.* L'Église, gardienne de la foi, sait trop bien qu'il est illusoire de s'en remettre aux enfants eux-mêmes ou à leurs parents pour assurer cet enseignement [17]. L'expérience de tous les peuples prouve trop que, pour quelques admirables et édifiantes exceptions, la majorité des cas tournent à l'indifférence religieuse et à l'ignorance totale ou quasi totale des vérités même les plus élémentaires de la foi [18].

La formation religieuse comporte aussi en second lieu la formation morale, formation non seulement *négative* en ce sens que rien ne se fasse qui soit contraire aux préceptes de l'Évangile et de la morale naturelle [19], mais *positive,* en sorte que les élèves soient excités à la pratique des vertus.

2. *Pueris pro eorum ætate — aux enfants, dans la mesure de leur âge . . .*

L'âge est un des facteurs pédagogiques principaux à surveiller dans l'instruction et la formation des enfants. Car l'âge va déterminer la méthode à employer.

[14] Voir can. 87. L'Eglise conserve tous ses droits sur les baptisés même hérétiques ou schismatiques. Elle n'urge pas toujours.

[15] Joann., 1, 9.

[16] Can. 1372 et commentaire, voir *Revue de l'Université d'Ottawa,* 1937, p. 197* et suiv.

[17] C'est pourquoi, aussi, elle a créé des associations dont l'unique raison d'être est l'enseignement du catéchisme (can. 1333, § 1).

[18] LÉON XIII, *Humanum Genus,* 20 avril 1884.

[19] Le christianisme est une vie, non pas un système de préceptes simplement prohibitifs.

D'une façon générale, pour toute matière il faut évidemment au maître une préparation sous peine de nullité de son enseignement. Mais le catéchisme offre des difficultés particulières [20]. Il s'agit d'une matière abstraite et donc, plus difficile à livrer à des intelligences peu développées. Le professeur devra posséder parfaitement son sujet, l'adapter, par beaucoup de réflexion, à l'intelligence des tout-petits, leur mâcher pour ainsi dire la doctrine de vérité. Il s'est fait, en ces dernières années, d'excellents travaux destinés à rendre plus facile aux jeunes l'assimilation de la doctrine révélée, grâce à un recours au concret, à l'image, qui frappe davantage et plus profondément dans l'âme que le principe abstrait [21].

En particulier, certains points sont à souligner.

a) *La question de la fréquence de l'enseignement du catéchisme.*

Il n'y a rien de particulièrement déterminé à ce sujet dans le code, au traité *de Scholis*. On trouve, au titre XX, « *de divini verbi prædicatione* », chapitre I, « *de Catechitica institutione* », des directives assez précises pour la préparation des enfants à la pénitence, à la confirmation et à l'eucharistie [22]. On rencontre ensuite [23] l'obligation, pour le curé, de développer et de perfectionner les connaissances religieuses de l'enfant qui a déjà fait sa première communion. Enfin, le canon 1333, en permettant aux pasteurs de faire appel aux clercs et aux laïques pour l'aider dans sa tâche, laisse clairement entendre que cette formation catéchétique exige beaucoup de temps et d'efforts, et soupçonner la fréquence avec laquelle elle doit être donnée.

Une autre indication nous est fournie par certains documents du Saint-Siège, où il est encore fait mention du lieu éminent que doit occuper la formation religieuse; il faut que l'école apparaisse comme étant principalement destinée à donner cette formation religieuse: *præcipuum locum obtineat* [24]. Enfin, s'adressant aux évêques de Hongrie, Pie IX leur

[20] *Le catéchisme*, dans la *Revue dominicaine*, avril 1936.

[21] On trouvera une abondante bibliographie dans la *Nouvelle revue théologique*, avril 1936, *Où en est l'enseignement religieux? . . .*, p. 355.

[22] Can. 1329, 1330.

[23] Can. 1331.

[24] Can. 1372: WERNZ, *Jus Decretalium*, t. III, p. 62. Lettre de Pie IX à l'archevêque de Fribourg, 14 juillet 1864.

demandait d'augmenter le nombre d'heures par semaine, attribuées au catéchisme, dans leur pays [25].

Un récent document, postérieur au code et émané de la S. Congrégation du Concile, présente un questionnaire au sujet de la fréquence de l'enseignement catéchétique dans les écoles diverses sur lesquelles doivent veiller les Ordinaires des lieux [26].

Autant d'indications précieuses qui nous permettent de conclure: la formation religieuse doit être assurée dans toutes les écoles élémentaires, en particulier, par un enseignement très fréquent de la doctrine chrétienne; il appartient aux Ordinaires des lieux, en conformité avec les principes généraux, les indications fournies par le code, et les prescriptions générales et particulières du Saint-Siège, de déterminer, dans chaque cas, les heures à consacrer à cette fin.

b) *La langue, véhicule de l'enseignement catéchétique.*

Un deuxième problème se pose, beaucoup plus épineux: celui des langues dans lesquelles doit se donner l'instruction religieuse. Heureusement, des documents du Saint-Siège sont venus, apportant avec eux des précisions importantes et nécessaires [27].

Quelle langue servira de véhicule à l'enseignement religieux dans les écoles où le gouvernement prescrit l'emploi d'une langue commune? C'est le problème des pays à population bilingue ou multilingue, Canada, Hongrie, etc.

Un document nous donne la solution en rappelant le grand principe qui doit s'appliquer ici: *Celui du bien surnaturel de l'élève ou du groupe d'élèves.* Voici en quels termes s'exprime le Saint-Siège s'adressant aux évêques hongrois [28]. « Nous exhortons vivement les Évêques, les curés et les catéchistes qui ne se servent pas de la langue hongroise à se rendre aux désirs de la loi civile qui demande d'enseigner cette langue aux enfants d'école; *mais pour ce qui concerne la doctrine chrétienne, ils ne doivent pas faire usage de cette langue hongroise pour l'enseigner avant que les enfants ne l'aient absolument apprise.* (Le salut éternel des en-

[25] LÉON XIII aux Hongrois, 28 mai 1896; ad. VI.
[26] *A. A. S.*, 1er août 1924.
[27] LÉON XIII aux Hongrois, 28 mai 1896; BENOÎT XV, Lettre aux catholiques de la province d'Ontario, 7 juin 1918.
[28] LÉON XIII, *ibid.*, n° IX.

fants et le bien de la nation l'exigent également.) De même, les Évêques doivent prescrire à leurs pasteurs et à ceux qui leur viennent en aide de ne pas se servir dans leurs sermons de la langue hongroise quand ils savent qu'ils ne peuvent être franchement compris de leurs auditeurs. Si les paroissiens parlent diverses langues et ne connaissent pas suffisamment le hongrois, les pasteurs feront tout en leur possible pour leur donner la parole de Dieu en leur propre langue [29]. »

Il nous semble que pareil texte, émané de la plus haute autorité ici-bas, n'exige aucun commentaire; ces paroles contiennent des principes applicables *ubique terrarum.*

3. *Tradenda est — on doit donner:*

a) *L'obligation.*

Le texte du canon nous fait connaître, en même temps que le précepte, sa gravité: *gravissimum officium,* « un devoir très grave », et au canon 1113: *parentes, gravissima obligatione tenentur,* « les parents sont tenus, d'une obligation très grave ».

b) *Le sujet de l'obligation.*

Le sujet n'est pas déterminé ici. Le canon 1372 ayant posé le principe général, *non modo parentibus,* « non seulement les parents mais encore tous ceux qui leur tiennent lieu », le législateur donne ailleurs les précisions nécessaires:

1° *le canon 1330* délimite le devoir du curé vis-à-vis des enfants de sa paroisse qui n'ont pas encore fait leur première communion: « 1° A temps fixes, et durant plusieurs jours successifs, le curé doit, chaque année, préparer les enfants à bien recevoir les sacrements de pénitence et de confirmation; 2° d'une façon toute spéciale et particulièrement durant le Carême, il formera les enfants de telle sorte qu'ils reçoivent saintement, pour la première fois, le sacrement de l'Eucharistie [30] »;

[29] C'est une application du même principe qui veut que le missionnaire apprenne la langue du peuple qu'il évangélise.

[30] Canon 1330, *Debet parochus*

1° *Statis temporibus, continenti per plures dies institutione, pueros ad sacramenta pœnitentiæ et confirmationis rite suscipienda singulis annis præparare;*

2° *Peculiari omnino studio, præsertim, si nihil obsit, Quadragesimæ tempore, pueros sic instituere ut sancte Sancta primum de altari libent.*

2° *au canon 1331,* il s'agit de poursuivre, après la première communion, cet enseignement déjà commencé: « Outre l'instruction dont il a été fait mention au canon 1330, le curé ne devra pas omettre de fournir aux enfants qui ont récemment fait leur première communion, une connaissance plus profonde de leur catéchisme [31] »;

3° enfin, mais pour les adultes seulement, les pasteurs sont tenus d'expliquer, chaque dimanche, et autres fêtes de précepte, et aux heures les plus convenables, le catéchisme, d'une façon adaptée à l'intelligence de leurs auditeurs [32].

4. *Institutio religiosa: la formation religieuse:*

Ainsi que nous l'avons dit plus haut [33], « l'institution religieuse » comporte, au sens où elle est employée ici, la formation à la fois doctrinale [34], morale [35], et *l'organisation* tout entière de l'école pour la création d'une atmosphère catholique [36].

* * *

PARAGRAPHE 2.

1. *Juventus — la jeunesse.*

Il est question, évidemment de la jeunesse des deux sexes [37], étant donné le développement de l'enseignement secondaire de nos jours, et particulièrement l'accession plus facile des jeunes filles aux écoles moyennes et supérieures [38], accession que ne condamnent pas les souverains pontifes, mais qu'ils approuvent, au contraire, à condition qu'elle demeure dans les justes limites [39].

[31] Canon 1331: *Præter puerorum institutionem de qua in can. 1330, parochus non omittat pueros, qui primam communionem recenter receperint, uberis ac perfectius catechismo excolere.*

[32] Canon 1332.

[33] Commentaire du canon 1372, dans la *Revue de l'Université d'Ottawa,* 1937, p. 200*-205*.

[34] *ibid.*

[35] PIE XI, *Repræsentanti.*

[36] PIE XI, *Repræsentanti.*

[37] BLAT, O. P., *Commentarium textus J. C.,* III, pars 2, p. 314, n. 256.

[38] A l'heure actuelle, dans tous les pays, la jeunesse des deux sexes est soumise aux mêmes conditions pour l'enseignement moyen et supérieur.

[39] Léon XIII, discours aux élèves du S.-C. de la Trinité des Monts, 12 sept. 1878 et juin (10) 1883. Voir G. CERCEAU, s. j., *Catéchisme de Léon XIII,* p. 383 et 384.

La pensée de Rome est particulièrement claire dans la volonté expresse de Pie XI, qui prescrit l'organisation d'une section féminine d'enseignement à l'Université catholique de Milan [40].

Une raison particulière milite aujourd'hui en faveur d'une éducation religieuse plus poussée dans l'enseignement secondaire et supérieur: celle des dangers de plus en plus multipliés auxquels sont exposés les jeunes gens et les jeunes filles qui fréquentent ces écoles. On assiste à un violent retour au paganisme [41], retour qui se caractérise particulièrement par la diffusion de doctrines perverses et subversives [42], en même temps que par l'immoralité universelle. Il est donc nécessaire et urgent qu'on s'occupe avec grand soin de cette classe de la jeunesse, plus exposée que toute autre au point de vue doctrinal et plus visée que toute autre par la propagande des idées mauvaises [43].

2. *Quæ medias vel superiores scholas frequentat — qui fréquente les écoles moyennes et supérieures:*

1° *l'enseignement moyen,* aussi appelé enseignement secondaire. De nos jours avec une spécialisation souvent hâtive, il faudrait inclure dans cette catégorie toutes les institutions spéciales qui font suite à l'enseignement primaire [44]: écoles industrielles, techniques, professionnelles, commerciales, supérieures, des beaux arts, etc.;

2° *l'enseignement supérieur,* ou universitaire comprend toutes les écoles qui donnent accès aux carrières libérales proprement dites: droit, médecine, littérature, génie, sciences physiques et mathématiques, langues, éducation.

Notons l'importance de l'enseignement supérieur ou universitaire pour une nation; cette importance, peut-être échappe-t-elle à un trop grand nombre de catholiques qui font des efforts souvent héroïques pour sauver l'école primaire, et qui négligent de collaborer, par indifférence ou étroitesse de vue, à l'organisation d'un enseignement supérieur universi-

[40] Et aussi l'organisation d'une branche d'Action féminine pour la Jeunesse féminine universitaire.

[41] On va même jusqu'à ressusciter, comme en Allemagne, les vieux cultes païens.

[42] But d'associations telles que la *Ligue des Athées militants, Les amis de l'U.R.S.S.,* etc.

[43] Le maximum d'efforts des organisations communistes, par exemple, porte sur la jeunesse et l'enfance. De même en Allemagne nationale-socialiste.

[44] *Concilium Plenarium Americæ Latinæ,* t. I, tit. IX, p. 301.

taire catholique aussi poussé que l'est l'enseignement universitaire d'État ou neutre, et aussi en mesure que lui de donner accès aux carrières élevées [45]. Ce point a été récemment mis en lumière par la création de l'Université catholique de Milan, due à l'initiative personnelle de Pie XI [46] et, plus récemment encore, d'une manière doctrinale dans l'encyclique sur l'éducation [47], et d'une manière pratique par la constitution *Deus Scientiarum Dominus* sur la réorganisation des universités catholiques [48].

En raison de l'influence prédominante des doctrines neutres ou matérialistes dans l'enseignement universitaire, il y a lieu de prémunir les jeunes catholiques qui ne peuvent ou ne veulent puiser ailleurs leur formation universitaire profane [49].

3. *Pleniore religionis doctrina excolatum — devra recevoir une formation religieuse plus approfondie.*

Ce point mérite d'attirer l'attention des éducateurs catholiques; trop souvent, par suite de la surabondance des matières au programme, même dans les institutions catholiques (surabondance imposée par la concurrence avec les institutions d'État [50]), on est poussé à négliger l'enseignement religieux. On abrégera le temps consacré à ce dernier, on le confiera peut-être à des professeurs qui ne réussissent pas ailleurs. L'enseignement des institutions catholiques devient trop souvent un enseignement très profane, ne différant guère de l'enseignement donné ailleurs. Nous reparlerons plus bas de la compétence nécessaire aux maîtres de religion.

Quel programme donner à cet enseignement religieux plus approfondi? . . . Il semble qu'il y ait lieu d'insister sur les trois points suivants: 1° une connaissance dogmatique plus avancée. Trop souvent, les étudiants sont réduits à ne voir que des notions déjà rencontrées dans leurs

[45] E. GILSON, *Pour un ordre catholique*, 3e et 4e parties. Ce point a été bien compris par les catholiques de Belgique vis-à-vis de l'Université de Louvain.

[46] L'Université du Sacré-Cœur, de Milan, fondée le 7 déc. 1921, par Pie XI, alors archevêque de Milan.

[47] *Repræsentanti*, 31 déc. 1929.

[48] *Deus Scientiarum Dominus*, 24 mai 1931.

[49] A remarquer également que dans les pays à majorité non catholique, les catholiques ayant fait leurs études dans les institutions non catholiques trouveront très souvent plus facilement une position d'importance que ceux ayant fréquenté l'Université catholique; ils auront de la sorte une plus grande influence.

[50] Bien souvent, les élèves des institutions catholiques doivent suivre les programmes de l'Etat, en subir les examens, et surajouter à cela leurs études et pratiques religieuses.

premières années et sans cesse remâchées, alors que ne leur sont guère exposées ces grandes doctrines qui pourraient servir de fondement à toute leur vie; 2° une apologétique plus en rapport avec leurs nécessités de vie: l'apologétique traditionnelle doit toujours demeurer à la base, mais pour être efficace, elle doit saisir les problèmes d'aujourd'hui [51]; 3° enfin, il y a lieu d'insister, de nos jours, sur l'aspect social-religieux de la doctrine révélée, de façon que l'étudiant universitaire soit en mesure non seulement de réfuter les objections courantes qui prennent de plus en plus leur fondement dans l'ordre social [52], mais qu'il soit aussi capable de faire passer la pensée sociale catholique dans sa vie et son propre rayonnement professionnel [53].

4. *Et locorum Ordinarii curent ut id fiat — et les Ordinaires des lieux verront à ce que cela se fasse.*

Notons ici la gravité du précepte ecclésiastique, précepte d'autant plus urgent de nos jours, qu'un nombre de plus en plus grand de jeunes gens et de jeunes filles fréquentent les institutions neutres. La plupart du temps, toute cette catégorie d'étudiants se trouve privée de l'enseignement religieux, et non seulement de cet enseignement religieux supérieur plus approfondi dont il est ici question, mais des plus élémentaires notions elles-mêmes.

Il ne s'agit pas ici, comme au paragraphe premier, de l'endroit où se doit donner cet enseignement religieux. La raison en est simple. Le législateur suprême devant envisager, *in concreto* toutes les situations possibles, ne pouvait, étant données les circonstances actuelles, poser un précepte d'obligation générale comme il le fait pour l'école primaire. Il est en effet beaucoup plus facile pour les populations catholiques d'organiser convenablement leurs écoles primaires que leurs institutions d'enseignement secondaire et à plus forte raison universitaire; si, en beaucoup d'endroits, les catholiques possèdent actuellement leurs propres écoles élémentaires, ils n'ont que peu ou rien en matière d'enseignement secondaire et universitaire, celui-ci étant entre les mains de l'État. Trop souvent, en

[51] GARRIGOU-LAGRANGE, O. P., *De Revelatione*, t. I, *De methodo apologeticæ*.
[52] Les ennemis de l'Eglise l'attaquent sur le terrain social en la rendant responsable des bouleversements du monde actuel.
[53] Voir M. RIGAUX, S. J., *Equipement social des Jeunes*.

ces derniers cas, des lois sectaires, injustes, interdisent au clergé l'entrée des écoles moyennes et supérieures [54]. Et l'on comprend pourquoi le lieu où se doit donner l'instruction religieuse dont il est question ne soit pas désigné dans le canon présent.

Non seulement les Ordinaires des lieux, mais aussi les pasteurs immédiats dans les paroisses doivent veiller à l'observation de ce même précepte, quoiqu'il regarde directement les Ordinaires eux-mêmes.

Quelle conduite tenir dans les cas où le législateur civil permet l'emploi des classes à certaines heures de la journée pour l'enseignement de la religion par les ministres des divers cultes? La question se pose actuellement en un certain nombre de pays et particulièrement en certaines régions du Canada [55]. N'y a-t-il pas lieu de craindre que l'envoi du prêtre à ces institutions neutres ne soit un encouragement à les fréquenter et un argument en leur faveur? A cette objection, Rome elle-même a déjà répondu par un document, adressé aux évêques de Suisse [56].

5. *Per sacerdotes — par des prêtres.*

Il s'agit ici de l'enseignement secondaire et supérieur. Plusieurs cas se présentent. Dans les institutions catholiques, cet enseignement sera naturellement assuré par des prêtres. Il ne conviendrait pas de confier ce soin à un laïque au service de l'institution. Dans les institutions d'État qui autorisent l'enseignement religieux à certaines périodes, les lois portent ordinairement que cet enseignement sera assuré par un ministre du culte. Mais, quoi qu'il en soit des convenances ou des préceptes du législateur civil, il n'en reste pas moins que le législateur ecclésiastique pose ici un précepte et non un simple conseil. Il fait une obligation à l'Ordinaire

[54] L'enseignement du catéchisme pourrait se donner soit à l'église, soit ailleurs, moyennant l'organisation d'un *office de catéchisme* dont Pie IX recommandait la création dans les villes d'Italie pour résoudre le problème que nous envisageons (*A. A. S.*, 1923, vol. 17, p. 327).

[55] Par exemple, en Ontario pour les écoles publiques.

[56] « *An licet sacerdoto in prædictis scholis fidei christianæ documenta tradere aut capellani munere fungi:* respondendum censuerunt: « Affirmative, et ad mentem: mens est ut non modo fidei christianæ tradendæ, verum etiam aliarum disciplinarum scholis quotquot fieri potest præfici sacerdotes, aut honestos perspectæque religionis laicos curandum sit; quo vero omnis cesset scandali formido monendum est populum id fieri ut mala quæ ex hujusmodi scholis dimanant quantum fieri potest avertantur; idque proinde nemini excusationi esse debere, quominus liberos suos mittant ad scholas mere catholicas, in quibus eorum fides ac mores nullo modo periclitentur » (*S. C. S. Off.*, Instruction aux évêques de Suisse, 21 mars 1866, dans *Coll. Prop. Fide*, n° 1286, in medio).

d'assurer l'enseignement de la religion à toute la jeunesse de l'enseignement secondaire et supérieur, *par des prêtres.*

La raison en est évidente. Puisqu'il s'agit d'enseignement secondaire et supérieur, où les professeurs des matières profanes sont presque, pour ne pas dire toujours, aujourd'hui, des spécialistes, il convient que les maîtres de religion soient, de même, des spécialistes de leur matière; cette raison, à elle seule, impose le choix d'un prêtre, même si on ne tient pas compte de l'obligation imposée par le canon présent. Il y va du prestige de la religion non seulement auprès des élèves, mais aussi auprès des maîtres. Et, c'est pourquoi le canon mentionne deux qualités requises chez le professeur que l'Ordinaire choisira pour cette délicate fonction.

En outre, l'enseignement religieux aux élèves des écoles moyennes et supérieures donne souvent lieu à un contact plus intime entre professeur et disciples; les problèmes y sont plus délicats, la conscience entre souvent en jeu. Il y est enfin question d'apostolat laïque, et seul un prêtre sera en mesure de diriger convenablement ces jeunes gens au milieu des dangers auxquels leur situation les expose.

6. *Zelo et doctrina præstantes — éminents en zèle et en science.*

En zèle; car il y a d'abord les difficultés que présente la *préparation du catéchisme,* sur les points spéciaux qui doivent être abordés devant ces étudiants si on veut rendre l'enseignement religieux vraiment efficace; en deuxième lieu les difficultés de *pénétration,* la sainte audace entraînant à l'apostolat plein d'obstacles dans ces milieux souvent hostiles ou fermés au prêtre; enfin, les difficultés de l'enseignement lui-même, lorsqu'il n'y a de réservées à la formation religieuse que les heures supplémentaires des cours, et la lutte contre tout ce qui attire les étudiants: passions, amusements, temps, préoccupations d'avenir, exemples néfastes de ceux qui se passent de formation religieuse et réussissent quand même dans la vie d'ici-bas, influence débilitante du milieu, etc.

Et en doctrine: il faudra insister particulièrement sur ce point dans l'enseignement secondaire et supérieur, puisque là, c'est au nom de la science que l'on combat trop souvent la religion. Les documents romains [57] y appuient lorsqu'il est question d'enseignement religieux aux

[57] Voir, par exemple, S. C. PROP., 24 nov. 1875.

élèves qui fréquentent des écoles non catholiques: que l'on s'applique davantage à établir solidement les doctrines qui reçoivent les plus durs assauts de la part de l'enseignement laïque en raison de l'influence du milieu.

L'Ordinaire devra non seulement donner des directives en ce sens, mais il assurera, par une sage prévoyance, la formation des prêtres spécialisés dans l'enseignement du catéchisme aux élèves des écoles moyennes et supérieures. Rappelons que doivent être mises en vigueur les prescriptions du droit canonique, au canon 1365: « Qu'on ait aussi [dans les séminaires] des cours de théologie pastorale, avec des exercices pratiques en particulier sur la méthode d'enseigner le catéchisme aux enfants et *aux autres* [58] . . . » Enfin, n'y aurait-il pas lieu de reviser tout l'enseignement religieux qui se donne actuellement dans les collèges encore sous la dépendance de l'Église? Il semble bien, par la lecture du dernier document émané de « l'Office romain du catéchisme », que l'Église s'inquiète ou du moins se préoccupe beaucoup d'une amélioration profonde de l'enseignement catéchétique [59].

Enfin, comme moyen d'assurer l'enseignement de la religion aux élèves des grandes écoles qui ne l'y trouvent point à leur programme officiel, et c'est le cas presque partout [60], il y a lieu de recourir à la création d'un centre ou office de catéchisme érigé à cette fin, ordinairement sous forme d'organisation interparoissiale dans les grandes villes [61].

Pie XI encourage [62] ce qu'il a appelé l'Action catéchistique (*Actio catechitica*), pour le développement et le progrès de l'enseignement religieux au même rythme que celui de l'enseignement profane [63].

André GUAY, o. m. i.

[58] Canon 1365, § 3: *Habeantur etiam lectiones de theologia pastorali, additis practicis exercitationibus præsertim de ratione tradendi pueris aliisve catechismum, audiendi confessiones, visitandi infirmos, assistendi moribundis.* L'Action catholique, tout particulièrement l'Action catholique spécialisée de la jeunesse, appelle de nouvelles méthodes de théologie pastorale (voir *L'aumônier Jociste*, Bulletin de la J.O.C., Montréal, 1933, n° I, page 3).

[59] *A.A.S.*, 1er août 1924, Lettre de la S. C. du Concile.

[60] S. C. EP. ET REG., Instruct. 28 mai 1896, n° VI.

[61] PIE X, *Acerbo Nimis*, n° 16, V, 15 avril 1905.

[62] PIE XI, Motu Proprio *Orbem Catholicum* (*A.A.S.*, 1923, vol. XV, p. 327).

[63] Voir *L'enseignement religieux dans divers pays*, dans la *Nouvelle Revue Théologique*, avril 1936, p. 355.

LITURGIE.

La messe privée

SELON LES NOUVELLES RUBRIQUES

La liturgie, comme chacun sait, accorde durant le carême la faculté de célébrer la messe de la férie, même en un jour de fête double-majeure. Que comporte au juste cette permission? Le célébrant peut-il chanter cette messe férial, ou ne peut-il que la lire? Les opinions se partagent. C'est que le texte parle de messe privée. Puisqu'il en est ainsi, dit l'un, on ne peut chanter cette messe: la messe privée, c'est une messe basse. Pardon, disent les autres, la messe privée, c'est tout simplement la messe non-conventuelle, chantée ou non. Qui a raison? Y aurait-il là matière à opinions seulement? Nous ne le pensons pas et c'est ce que nous voulons établir.

La question qui se pose est la suivante: Dans quel sens les nouvelles rubriques parlent-elles de messe privée?

A ne consulter que les *Additiones et Variationes in Rubricis Missalis* on pourrait se persuader peut-être que l'expression a un sens unique: celui de messe basse. Mais cette interprétation devient impossible devant les nouvelles rubriques ajoutées ici et là dans le Missel.

Voici d'abord, au 5 décembre, un texte clair à souhait: « Si hodie fuerit Sabbatum, Missæ privatæ dicuntur de Dominica præcedenti . . . Missa vero conventualis dicitur . . . de S. Maria. » A lui seul ce texte suffit pour éclairer toute la question. En effet, dans le calendrier il n'y a pas de fête assignée au 5 décembre, mais seulement la mémoire de saint Sabbas. Le samedi donc, parce que l'avent n'admet pas l'office « de S. Maria in Sabbato », on dira celui de la férie, avec la messe correspondante. Vous entendez bien? La messe du *jour* est celle de la férie, c'est-à-dire la messe reprise du dimanche. Relisez maintenant notre texte: « Si hodie fuerit Sabbatum, Missæ privatæ dicuntur de Dominica præcedenti. » Depuis quand la messe du jour *doit-elle* n'être qu'une messe basse? Non, cela saute aux yeux: la messe privée c'est ici la messe non-conventuelle, chantée ou non, ce que d'ailleurs la seconde partie fait entendre ouvertement: « Missa vero *conventualis* dicitur de S. Maria. » Voici donc le sens du texte: puisque l'avent n'admet pas l'office de « S. Maria in Sabbato », « si le 5 décembre est un samedi, les messes seront régulièrement de la férie, c'est-à-dire du dimanche précédent, hormis la messe conventuelle qui sera quand même de la Sainte Vierge ».

Voici un autre texte, non moins clair et peut-être plus probant. On le trouve au 14 décembre. Le calendrier assigne à ce jour la messe de l'octave de l'Immaculée-Conception. Eh bien, lisez la rubrique: « Si hodie occurrat Feria IV Quatuor Temporum, unica dicitur Missa conventualis, quæ erit de Feria . . . Missæ vero privatæ dici etiam possunt de Octava . . . » Est-ce assez fort? On vous *permet* seulement la messe de l'octave, et encore la messe privée, quand c'est la messe du jour. Qu'est-ce à dire, sinon que le sens est tout autre que ceci ne le laisse entendre. Voici en effet ce qu'on doit évidem-

ment comprendre: Si le mercredi des quatre-temps tombe le 14 décembre, il n'y aura pas de messe conventuelle de l'octave, mais de la férie seulement; par contre les autres messes pourront être aussi bien de l'octave que de la férie.

Un texte identique à ce dernier se trouve au 27 juin, et on en rencontre qui leur ressemblent beaucoup, par exemple, après le 14 décembre, après le 4 février, les 22 et 23 février et le 20 septembre. Mais, nous l'avons déjà remarqué, un seul de ceux que nous avons cités suffit à éclairer toute la matière. Pourquoi? Parce qu'il nous apprend comment établir le sens de l'expression objet de nos recherches. *Chaque fois qu'elle est employée par opposition à la messe conventuelle, elle désigne la messe chantée aussi bien que la messe lue.* Si cette opposition n'existe pas, ou si, par contre, en même temps qu'à la messe conventuelle on l'oppose à la messe chantée, la messe privée désigne alors une simple messe basse. Avec ce principe, dont notre étude entière contribuera à établir la certitude, il sera facile de saisir le sens de tous les passages où il est question de messe privée. C'est ce que nous allons faire, en laissant de côté dans nos citations les détails, important sans doute par ailleurs, mais inutiles à nos recherches, parce que non nécessaires au sens de la phrase.

Nous rencontrons dès l'abord le titre qui traite précisément de la messe conventuelle et de son opposée: « Tit. I. — De Feria et Vigilia. » C'est dire toute l'importance de ces textes. Lisons donc avec attention.

N° 1. « In omnibus Ferii Quadragesimæ . . . , ac Passionis . . . , in Feriis Quatuor Temporum . . . et in Vigiliis communibus, si occurrat Officium Duplex aut Semiduplex, . . . duæ dicuntur Missæ conventuales . . . Missæ autem privatæ *omnibus his diebus* ad libitum Celebrantium dici possunt aut de Feria vel Vigilia . . . aut de Officio diei . . . »

A la rigueur et à ne prendre que les mots cités ce texte pourrait s'entendre de la seule messe basse aussi bien que de toute messe non-conventuelle, mais un examen sommaire aura tôt fait de nous fixer. En effet l'opposition marquée entre « duæ dicuntur Missæ conventuales » et « Missæ autem privatæ » suggère évidemment le sens de messe non-conventuelle pour la dernière expression. Cette suggestion ne devient-elle pas hantise en lisant le contexte qui suit immédiatement? « Si tamen Officium occurrens sit Duplex I and II classis, aut Octava privilegiata II ordinis, Missa privata de Feria vel Vigilia *non* permittitur. » Si dans la phrase précédente *Missæ privatæ* signifie messe basse, il s'ensuit que seul ce genre de messe est défendu en l'occurrence ici indiquée, ce que personne n'oserait avancer. Toute messe non-conventuelle de la férie est prohibée ces jours-là. La hantise va devenir idée fixe si nous jetons un coup d'œil sur le contexte qui précède immédiatement. Après avoir dit qu'en l'occurrence d'une férie et d'une fête il faut dire deux messes conventuelles, on poursuit: « De die infra Octavam communem, . . . non dicitur Missa conventualis, sed fit tantum commemoratio in Missa de Feria . . . Missæ autem privatæ . . . dici possunt aut de Feria . . . aut de Officio diei . . . » Vous reconnaissez ce texte? C'est celui que la rubrique du 14 décembre présente sous une forme abrégée et par cela même plus décisive. Outre que vous verrez peut-être mieux que l'interprétation plus haut donnée était bien authentique, les clartés et certitudes alors acquises devront venir s'ajouter ici pour rendre inébranlable l'adhésion de votre esprit. Vous en prendrez une conscience plus claire et vous jouirez davantage de la vérité trouvée en relisant tout ce n° 1 : « In omnibus Feriis Quadragesimæ, Passionis, Quatuor Temporum, et in Vigiliis communibus, si occurrat Officium Duplex aut Semiduplex, . . . duæ dicuntur Missæ conventuales . . . De die infra Octavam communem, non dicitur Missa conventualis, sed fit tantum Commemoratio in Missa de Feria vel Vigilia. Missæ autem privatæ omnibus his diebus ad libitum Celebrantium dici possunt aut de Feria vel Vigilia, cum Commemoratione Officii diei; aut de Officio diei, cum Commemoratione

Feriæ vel Vigiliæ. Si tamen Officium occurrens sit Duplex I aut II classis, aut Octava privilegiata II ordinis, Missa privata de Feria vel Vigilia non permittitur. »

S'il pouvait vous rester encore quelque hésitation il faudrait bien qu'elle se dissipe devant la persistance que met le Missel lui-même à donner comme équivalent à l'expression « messe privée » celle de messe non-conventuelle. Chaque fois qu'il en a l'occasion, c'est-à-dire à chaque fête susceptible de rencontrer une des féries ou vigiles dont il est question dans ce titre I, pendant le carême, par exemple (du 5 février au 17 avril) le Missel vous dira: « Et, in Missis *non conventualibus*, fit Commemoratio Feriæ, iuxta Rubricas. » La preuve en est donc faite, la messe privée permise en l'occurrence d'une férie ou d'une vigile, c'est la messe non-conventuelle, qui peut aussi bien être chantée que lue.

Inutile de citer le texte du n° 2, en tout semblable au n° 1, sauf qu'il y est question de la rencontre d'une férie et d'une vigile le même jour. Que ce texte continue le n° 1, cela ressort évidemment du début: « Si qua *ex dictis* Feriis et Vigilia simul occurrant . . . »

De même le n° 3: « *Item* in Feria II Rogationum . . . » Le lien est encore évident. Mais ici il y a du nouveau. Après avoir exposé les règles de la messe conventuelle, le texte ajoute: « Missæ porro privatæ de Rogationibus permittuntur tantum in Feria II Rogationum, si Duplex I vel II classis non occurrerit; et in Fer. III Rogationum, si Officium fuerit de Feria currenti. » C'est la seconde partie de cette phrase qui contient du nouveau, non pas absolument, car nous avons déjà vu cela, mais relativement au reste du titre I. C'est la seule fois que nous y rencontrons un texte pareil. Le mardi des rogations, s'il n'y a pas de fête, la messe du jour est celle des rogations. Or, on nous dit « Missæ privatæ de Rogationibus permittuntur tantum . . . in Feria III, si Officium fuerit de Feria. » C'est la formule éclairante du tout premier début de cet article: Permission seulement de ne dire que la messe privée, alors que c'est la messe du jour. On sait maintenant ce que cela signifie.

Enfin le n° 6 et dernier de ce titre I parle de la messe du dimanche empêchée par une autre plus noble, et qu'on doit, sous certaines conditions, reprendre au cours de la semaine. « Dicitur unica Missa conventualis de ipsa Dominica . . . Missæ autem privatæ dici possunt aut de Officio diei, . . . aut de ipsa Dominica . . . » Le sens de la phrase ne laisse plus de doute après tout ce qui précède.

Nou serons de même facilement fixés sur la portée du dernier texte que nous rencontrons avec cette opposition entre la messe conventuelle et la messe privée. Il se trouve au tit. III, n° 2: « Prima die . . . in qua Officium fiat de Feria, in Choro, . . . dicitur Missa conventualis de Requie . . . ; et in omnibus Missis privatis, . . . etiam in iis Ecclesiis . . . in quibus non adsit obligatio Chori, penultimo loco inter omnes Orationes, comprehensis iis quæ ad Celebrantis libitum sint dicendæ, additur Oratio *Fidelium*. » Il y a cependant dans cette phrase des additions qui pourraient faire naître des difficultés. Bien comprises, elles serviront plutôt à confirmer l'interprétation que demande l'opposition connue.

Pourquoi, dira-t-on, si « messe privée » veut dire ici messe non-conventuelle, pourquoi ajouter « etiam in iis Ecclesiis in quibus non adsit obligatio Chori »? Toutes les messes dans ces églises sont évidemment de cette nature. Parfaitement. Mais si cette précision n'y était pas, ne serait-on pas porté à croire que l'oraison *Fidelium* n'est obligatoire que dans les messes non-conventuelles des églises qui sont tenues à l'office choral? On a voulu prévenir cette interprétation restrictive. Alors, répliquera-t-on, puisque cette incise ne se trouve nulle part dans le titre I, faudra-t-il croire que la messe férial e n'est permise que dans les églises astreintes au chœur? Non pas, et cela en vertu d'un axiome

bien connu: « Favorabilia sunt amplianda, onerosa vero restringenda. » Voilà pourquoi on a été si explicite quand il s'est agi d'imposer l'addition de l'oraison *Fidelium*.

A qui serait tenté de tirer une objection de la deuxième addition, « penultimo loco inter omnes Orationes, comprehensis iis quæ ad Celebrantis libitum sint dicendæ », la réponse est toute trouvée. Puisque la messe privée comprend la messe chantée et la messe lue, il fallait préciser, pour celle-ci, que c'est bien à l'avant-dernier rang parmi absolument toutes les oraisons, même de libre choix, que *Fidelium* doit trouver place.

L'expression « messe privée » a un autre sens et c'est celui qu'on rencontre dans le reste des *Additiones et Variationes*. C'est la messe qui n'est ni conventuelle, ni chantée, en un mot la messe basse.

Cette double opposition est explicitement marquée dans le premier texte que nous rencontrons. Il se trouve à la fin du n° 3 du titre I: « In omnibus autem Litaniarum diebus, fit Commemoratio Rogationum in omnibus Missis privatis . . .; et etiam in Missis cantatis et conventualibus, nisi celebretur Missa in cantu vel conventualis de Rogationibus. » On ne peut souhaiter rien de plus clair.

Ce qu'on dit ici des rogations, le Missel le redit ailleurs de toutes les féries. Voici la rubrique qui suit le premier dimanche de l'avent: « Cum Tempore Adventus, Quadragesimæ . . . et Passionis, in Quatuor Temporibus et in Litaniis . . . dicitur Missa de quolibet Festo, aut aliqua ex Missis votivis, extra Missam conventualem vel cantatam *semper* fit Commemoratio de Feria; quæ etiam fit in Missa conventuali et in Missis cantatis, *nisi* alia dicatur Missa pariter conventualis vel cantata de Feria. »

La même règle est donnée en des termes légèrement différents avant le carême, après le 4 février. Elle suppose la doctrine exposée au titre V, à savoir, qu'on ne fait jamais mémoire dans une messe chantée (ou conventuelle) d'une autre messe chantée (ou conv.), ni d'un office commémoré dans une autre messe chantée (ou conv.).

Lorsqu'au titre II, n°s 4 et 5 nous lisons que la messe pour l'anniversaire du pape ou de l'évêque ne peut se dire « modo privato » nous n'avons pas difficulté à comprendre, surtout lorsque nous rencontrons au même n° 5, et dans la phrase qui suit immédiatement, le texte que voici: « At in omnibus Ecclesiis, . . . ad omnes Missas cantatas et conventuales, si Missa de ipso Anniversario non canatur, et ad omnes Missas privatas, . . . additur Oratio pro Episcopo. » Évidemment il n'y a rien à ajouter.

Au titre suivant, n° 5, nous lisons: « Item [remarquez la liaison] in Ecclesia, . . . ubi funus . . . agitur, ipsa die dici possunt Missæ privatæ de Requie pro die obitus, ut supra . . . » Il ne peut s'agir que de messes basses, puisque le numéro précédent parlait de la messe des funérailles, qui *doit* être chantée.

Au n° 11, nous retrouvons l'opposition caractéristique de la messe basse, mais avec un équivalent très clair pour désigner celle-ci. « Item . . . in Missis quotidianis in cantu et conventualibus, addenda est Sequentia pro Defunctis; in aliis Missis quotidianis *lectis* dici vel omitti potest ad libitum Celebrantis. »

Au titre IV, n° 4, on nous dit: « De Festis Duplicibus . . . aut Semiduplicibus, quæ . . . impediantur, dici possunt Missæ etiam privatæ . . . » et au n° 5: « . . . dici possunt, . . . Missæ etiam privatæ de quovis Officio ad Laudes commemorato, . . . » Il est bien évident qu'il s'agit dans ces deux cas de la messe (même) basse.

Voici qu'au titre V, n° 1, réapparaît la formule maintenant connue, » . . . de quibus Commemoratio fit tantum in Missis privatis, non vero in Missis cantatis vel conventualibus ». C'est à cause de cette formule si claire que personne n'a jamais fait difficulté à entendre de la *seule* messe basse, la rubrique abrégée qui reproduit cette formule à différents jours de fête. C'est ainsi qu'on lit au 3 mai, au 7 octobre et ailleurs, après l'oraison du jour: « Et, in Missis privatis tantum, fit Commemoratio . . . » La même abréviation se trouve au n° 3 du titre V, quand on dit: « . . . fiunt omnes Commemo-

rationes ea die occurrentes, præterquam de die infra Octavam communem, et, extra Missas privatas, de Festo vel die Octava Simplici. »

Rien à dire au sujet du texte qu'on trouve au titre VI, vers le milieu du premier paragraphe: « Si autem Oratio ad libitum præferatur, in Missis cantatis et conventualibus eligitur ad libitum Præfecti Capituli vel Superioris Communitatis; in Missis privatis vero, et, ubi Capitulum et Communitas desit, etiam in cantatis, ad libitum Celebrantis. »

Enfin un dernier texte joint ensemble les deux sens que nous avons étudiés. C'est au titre VII, n° 3: « Sequentia . . . addenda est etiam in Missis in cantu et conventualibus, quæ de Octava . . . dicantur; in Missis autem privatis lectis . . . » Cette dernière expression ne veut-elle pas dire: in Missis autem non conventualibus sed lectis? Quoi qu'il en soit elle ne se prête pas au doute quant au sens définitif qui nous occupe.

Nous nous permettons de signaler en terminant deux textes dans lesquels le mot « privé » a un sens autre que ceux qui ont fait l'objet de cette étude, sens que le contexte détermine suffisamment. C'est d'abord au titre II, n° 1, où l'on peut lire: « . . . prohibentur Missæ votivæ privatæ sine cantu. » Il ne s'agit pas de messe privée, expression ici remplacée par « sine cantu », mais de messe votive privée, ce qui l'oppose à messe votive solennelle. C'est ce qui paraît davantage dans le second endroit, titre V, n° 2 (il y est question de mémoires à faire) : « Idem servatur pro Missis votivis privatis », lisons-nous, alors que le n° 3 débute comme suit: « In Missis autem votivis solemnibus . . . »

Ceux qui nous ont suivi attentivement dans cette étude ne douteront pas, croyons-nous, que l'expression « messe privée » a dans les nouvelles rubriques un double sens, que définit l'opposition dans laquelle on la rencontre. La messe privée, c'est toujours la messe non-conventuelle, mais comme celle-ci peut être chantée ou non, il s'ensuit que le sens de « messe privée » variera selon qu'il inclut la messe chantée, ou l'exclut. Mais qui nous le dira? Le contexte. Lorsqu'il est question de messe conventuelle, seulement, la messe privée comprend la messe chantée, aussi bien que la messe lue. Dans le cas contraire, c'est-à-dire, lorsque l'expression est employée absolument, ou lorsqu'on l'oppose à la messe chantée et à la messe conventuelle, il s'agit évidemment de la messe lue seulement. Si nous avons pu contribuer par la présente étude à rendre plus facile l'interprétation et la mise en pratique de la liturgie, nous nous estimerons suffisamment récompensé d'y avoir consacré de notre énergie.

Alphonse-Marie PARENT, C. SS. R.

BIBLIOGRAPHIE

Comptes rendus bibliographiques

L'abbé BRUNO DESROCHERS. — *Le Premier Concile Plénier de Québec et le Code de Droit Canonique*. Washington, D. C., The Catholic University of America Press, 1942. In-8, XIV-186 pages.

Le présent ouvrage est une thèse de doctorat qui répond vraiment aux exigences de la constitution *Deus Scientiarum Dominus:* aptitudes aux travaux de recherches scientifiques et contribution à l'avancement de la science canonique. Le sujet était vaste, peu ou point exploré et l'auteur s'est fort bien acquitté de sa tâche.

L'auteur a fait une compilation et une collation attentive d'une foule de documents de première main relatifs à la discipline du premier concile plénier de Québec, et son travail constitue un commentaire indispensable pour tous ceux qui voudront désormais faire une étude de la législation particulière au Canada. Il se peut que toutes les conclusions proposées par lui ne soient point unanimement acceptées, mais personne ne pourra les écarter sans de solides motifs.

Il faut souligner toutefois que l'ouvrage n'est point de lecture facile en raison de la forme plutôt schématique de la présentation. Il y a autant, sinon plus de doctrine dans les notes que dans le texte proprement dit. A l'occasion on souhaiterait une discussion plus élaborée de l'un ou l'autre décret. Mais tout cela s'explique sans doute par l'étendue même du sujet et la méthode d'exposition qui relève du commentaire littéral propre aux études de textes. La thèse de M. Desrochers est d'abord et avant tout un ouvrage d'étude et un instrument de travail.

Je ne sais pourquoi l'auteur a retenu certaines sources de droit particulier canadien et en a négligé d'autres: la règle qu'il a adoptée m'échappe tout à fait. Les stylistes exigeants noteront peut-être, ici et là, quelques incorrections grammaticales et parfois aussi un manque de souplesse dans l'expression, mais ces ombres s'expliquent facilement par le genre de travail et la difficulté de la tâche.

Tous les professeurs et étudiants de nos facultés ecclésiastiques et de nos séminaires devraient se procurer ce volume.

A. C.

* * *

PAUL SIWEK, S. J. — *La réincarnation des esprits*. Rio de Janeiro, Desclée, de Brouwer et Cie, 1942. In-12, 244 pages.

L'idée de réincarnation n'est pas neuve. Le bouddhisme et le brahmanisme la considèrent comme un de leurs dogmes religieux. En Grèce, elle a eu ses adeptes. Elle constitue la note caractéristique des croyances religieuses des peuples celtiques. Chez les Teutons eux-mêmes se retrouve la même foi.

Depuis l'apparition du Christianisme elle perdait constamment du terrain. Mais voici qu'au début du siècle présent elle captive de nouveau les esprits. On ne peut observer sans étonnement la rapidité avec laquelle les sphères culturelles de nos sociétés modernes se sont intéressées à cette chimère. La théosophie, l'anthroposophie, le spiritisme de l'école d'Allan Kardec, l'occultisme de Papus, le messianisme, etc., favorisent aujourd'hui avec une vigueur extraordinaire l'expansion de la croyance en un phénomène mystérieux selon lequel l'âme humaine, séparée du corps au moment de la mort, pourrait, après un temps variable, aller se loger dans un autre corps humain.

Comme le prouve le P. Siwek, c'est dans la mentalité de l'époque qu'il faut chercher l'explication du progrès rapide de la diffusion de cette affirmation gratuite. En effet, la doctrine de la réincarnation ne donne partout que des solutions apparentes et rudimentaires aux nombreux problèmes d'ordre religieux, philosophique et social qu'elle prétend résoudre.

L'auteur a déjà étudié cette théorie à différents points de vue. Cette fois, il présente un exposé succinct de la question. Pour celà, il l'envisage dans ses divers rapports avec la religion, la morale, la philosophie et la psychologie. Car les fauteurs du renouveau réincarnationiste appuient leur doctrine sur des arguments tirés de tous ces domaines. Par ailleurs, l'incohérence, qui n'est pas le moindre défaut de cette doctrine, permet à plusieurs de ses adeptes de légitimer leur croyance par des preuves souvent contradictoires avec celles de leurs coreligionnaires. Pour détruire tous les sophismes de la réincarnation, il faut descendre dans l'arène et les abattre l'un après l'autre. C'est ce que le P. S. s'efforce de faire « de la manière la plus claire et la plus simple, sans rien toutefois sacrifier du fond à la forme ».

Gérard CLOUTIER, o. m. i.

* * *

Twentieth Century Philosophy. Living Schools of Thought. Edited by Dagobert D. Runes. New York, Philosophical Library Inc., 1943. In-8, 571 pages.

Under the title *Twentieth Century Philosophy* and in a little less than 600 pages, practically all the living schools of thought or present-day philosophies are reviewed by their own proponents. Mr. Dagobert D. Runes, as editor, made a very judicious choice of those called upon to expound their theories. Each one makes his own case as convincing as possible, and this assures objectivity and impartiality of presentation.

To give an idea of the scope of such a work, here are the titles and the authors of most of the chapters: *Ethics*, by James H. Tufts; *Philosophy of law*, by Roscoe Pound; *Philosophy of history*, by John Elof Boodin; *Philosophy of science*, by Victor F. Lenzen; *Philosophy of life*, by Alfred N. Whitehead; *Metaphysics*, by Everett W. Hall; *Philosophy of the twentieth century*, by Bertrand Russell; *Kantianism*, by A. C. Ewing; *Hegelianism*, by R. Hœnigswald; *Humanism of St. Thomas Aquinas*, by Jacques Maritain; *Transcendental Absolutism*, by George Santayana; *Personalism*, by Ralph T. Flewellin; *Phenomenology*, by Marvin Farber; *Logical Empiricism*, by Herbert Feigl; *American Realism*, by William T. Montague; *American Pragmatism*, by John Dewey; *Dialectical Materialism*, by John Somerville; *Philosophic Naturalism*, by Ralph B. Winn; *Philosophies of China*, by Wing-tsit Chan.

The book constitutes a marvellous tool for anyone studying the history of contemporary philosophy. Yet this symposium can hardly serve the beginner as a text-book for the study of philosophy proper, on account of its lack of unity and of its disconcerting medley of conflicting view. To find his way through such a maze, the student must already have the guiding thread of sound criteria.

The editor, in the *Preface*, expresses the wish that « perhaps some day may have cumulative philosophy as we have cumulative sciences ». He seems to doubt that it is possible. We think it is not only possible but that it has already been realized in the aristotelian-thomistic philosophy, which ought not to be considered merely as an interesting but hopelessly out-of-date mediæval creation. In fact, it offers principles and a method capable of utilizing the most recent discoveries of the science of observation. It is only when the basic truths of the philosophia perennis will be universally accepted that we shall have a coherent science of philosophy, as we now have the science of chemistry, for instance. Until then, the philosophers will ever remind us of Babel.

Henri SAINT-DENIS, o. m. i.

Ouvrages envoyés au bureau de la Revue

A.-G. MORICE, O. M. I. — *Souvenirs d'un Missionnaire en Colombie britannique.* Winnipeg, Éditions de *La Liberté.* In-8, 377 pages.

DONATIEN FRÉMONT. — Mgr *Provencher et son Temps.* Winnipeg, Éditions de *La Liberté.* In-12, 295 pages.

FRANÇOIS-ALBERT ANGERS. — *Est-ce ainsi qu'on fait la Guerre sainte?* Montréal, les Éditions de l'*Action nationale,* 1942. In-12, 22 pages.

A. BERNAL DEL RIESGO. — *27 de Noviembre en la Universidad.* Habana, Revista *Universidad* de la Habana, 1942. In-8, 28 pages.

Père ÉMILE BOUVIER, S. J. — *Votre Tâche, Jeunesse.* Outremont, Les Éditions de l'*Action nationale,* 1942. In-8, 48 pages.

RENÉ CHALOULT. — *Pour notre Libération. Contre la lâcheté des vieux partis.* Montréal, Les Éditions de l'*Action nationale,* 1942. In-12, 32 pages.

LÉON CHANCEREL. — *Les Jeux dramatiques. Éléments d'une méthode.* Juvisy, Éditions du Cerf; Montréal, Éditions Beauchemin, 1942. In-12, 182 pages.

JEAN CUSSON. — *Un Réformateur du Théâtre, Léon Chancerel.* Montréal, Éditions Fides, 1942. In-12, 98 pages.

REX DESMARCHAIS. — *La Chesnaie. Roman.* Montréal, Éditions de l'Arbre, 1942. In-12, 294 pages.

Documents historiques. N° 1. La Société historique du Nouvel-Ontario. Sudbury, Collège du Sacré-Cœur, 1942. In-8, 44 pages.

GEORGES DUHAMEL. — *Suzanne les Jeunes hommes. Roman.* Montréal, Les Éditions de l'Arbre, 1942. In-12, 284 pages.

ELIAS ENTRALGO. — *La Universidad de Berriel.* La Habana, Revista *Universidad* de la Habana, 1942. In-8, 19 pages.

JEAN GOTTMANN. — *Les Relations commerciales de la France. Études de géographie économique.* Montréal, Les Éditions de l'Arbre, 1942. In-12, 214 pages.

L'abbé LIONEL GROULX. — *Vers l'indépendance politique. Un centenaire de liberté.* Montréal, Les Éditions de l'*Action nationale,* 1942. In-12, 35 pages.

FRANÇOIS HERTEL. — *Pour un Ordre personnaliste.* Montréal, Les Éditions de l'Arbre, 1942. In-12, 334 pages.

FRANÇOIS HERTEL. — *Le Beau risque. Roman.* 5e mille. Édition définitive. Montréal, Éditions Fides, 1942. In-12, 156 pages.

Père E.-A. LANGLAIS, O. P. — *Les Dominicains ou Frères-Prêcheurs.* Saint-Hyacinthe, Couvent des Dominicains, 1942. In-12, 254 pages.

CLÉMENT MORIN, P. S. S. — *Surnaturelle Sagesse.* Montréal, Grand Séminaire, 1942. In-12, 214 pages.

EUGÈNE NADEAU, O. M. I. — *Ceux qu'il aima. Le père Constant-Alarie Giroux, o. m. i., 1862-1941.* Cap-de-la-Madeleine, Sanctuaire national de Notre-Dame du Cap, 1942. In-12, 238 pages.

ERNST ERICH NOTH. — *La Guerre pourrie. La plus petite France.* Montréal, Valiquette, 1942. In-12, 330 pages.

Notre Milieu. Aperçu général sur la province de Québec. Montréal, Éditions Fides, École des Hautes Études commerciales, 1942. In-8, 444 pages.

CHARLES OBERLING. — *Le Problème du Cancer.* Montréal, Les Éditions de l'Arbre, 1942. In-12, 300 pages.

GÉRARD PETIT, c. s. c. — *L'Homme contemporain et le Problème social.* Montréal, Éditions Fides, 1942. In-12, 434 pages.

GÉRARD PETIT, c. s. c. — *Puis-je divorcer?* Montréal, Éditions Fides, Octobre 1942. In-12, 32 pages.

GÉRARD PETIT, c. s. c. — *Mariage moderne. Le mariage chrétien change-t-il? Un contrat comme les autres? Pourquoi se marier?* Montréal, Éditions Fides, 1942. In-12, 30, 30, 29 et 32 pages.

GÉRARD PETIT, c. s.c. — *Et la Danse? Le Prêtre, ton Ami.* Montréal, Éditions Fides, Avril et Mai 1942. In-12, 32 et 30 pages.

ROBERT PIUZE, O. P. — *L'Épreuve. Pièce en trois actes et cinq tableaux.* Montréal, L'Œuvre de Presse dominicaine, 1942. In-12, 62 pages.

Problèmes de la Sexualité. Paris, Librairie Plon; Montréal, Éditions de l'Arbre, 1939. In-12, VIII-322 pages.

Semaines sociales du Canada. XIXe session — Saint-Jean, 1942. La Démocratie. Compte rendu des Cours et Conférences. Montréal, École sociale populaire, 1942. In-8, 220 pages.

LAURENT TREMBLAY, O. M. I. — *Mon Fleuve et ma Cité. Jeu du Centenaire de Chicoutimi, 1942.* Chicoutimi, Société historique du Saguenay, 1942. In-8, 68 pages.

HENRI TROYAT. — *Le Jugement de Dieu.* Paris, Librairie Plon; Montréal, Éditions de l'Arbre, 1941. In-12, 245 pages.

ÉMILE VAILLANCOURT. — *Le Canada et les Nations unies.* Montréal, Beauchemin, 1942. In-12, 146 pages.

AUGUSTE VIATTE. — *Victor Hugo et les Illuminés de son temps.* Montréal, Les Éditions de l'Arbre. 1942. In-12, 284 pages.

Cardinal VILLENEUVE. — *Le Sacrement de la divine Eucharistie. Instructions d'Avent 1941 à la Cathédrale de Québec.* Québec, Les Éditions de l'Action Catholique, 1942. In-12, 140 pages.

Son Éminence le Cardinal VILLENEUVE. — *Spiritualité d'Action catholique pour les Aumôniers.* Montréal, Éditions ouvrières; Éditions Fides, 1942. In-12, 46 pages.

ALAIN-FOURNIER. — *Miracles.* Avec une introduction de Jacques Rivière. Deuxième édition. Paris, Éditions de la *Nouvelle Revue française;* Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1943. In-12, 223 pages.

Images d'Alain-Fournier, par sa sœur Isabelle. Paris, Éditions Émile-Paul Frères; Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1943. In-12, 341 pages.

R. P. A. ALBERT, S. C. J. — *Au Cameroun français. Bandjoun.* Montréal, Éditions de l'Arbre, 1943. In-12, 284 pages.

FRANÇOIS-ALBERT ANGERS. — *Le Temps est venu pour les Canadiens de mettre le holà!* Montréal, Les Éditions de l'*Action nationale,* 1943. In-12, 28 pages.

Annales de l'A.C.F.A.S. Volume 9, 1943. In-8, 202 pages.

MAURICE BEDEL. — *Géographie de Milles Hectares.* Paris, Librairie Grasset; Montréal, Librairie Beauchemin. In-12, 145 pages.

Docteur RENÉ BIOT. — *Au Service de la Personne humaine. Conférences de Déontologie médicale.* Joigny, Éditions Vulliez; Montréal, Librairie Granger Frères. In-12, 334 pages.

LÉON BLUM. — *L'Histoire jugera.* Montréal, Éditions de l'Arbre, 1943. In-12, 353 pages.

PIERRE BRODIN. — *Maîtres et Témoins de l'entre-deux-guerres.* Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1943. In-12, 245 pages.

Bulletin bibliographique de la Société des Écrivains canadiens. Année 1942. Montréal, Éditions de la Société des Écrivains canadiens, 1943. In-12, 127 pages.

Cahiers d'Art Arca. I. *Peinture, Sculpture, Broderie et Vitrail: Henri Charlier.* Montréal, Éditions Fides, 1943. In-8, 131-23 pages.

CHARLES CARLÉ. — *Mysticism in Modern Psychology.* New York, Psycho-Sociological Press, 1943. In-8, 47 pages.

DALE CARNEGIE. — *Comment se faire des Amis. Pour réussir dans la Vie.* Traduit et adapté par Denise Geneix. Paris, Librairie Hachette; Montréal, Granger Frères. In-12, 264 pages.

Dr ALEXIS CARREL. — *L'Homme, cet inconnu.* Paris, Librairie Plon; Montréal, Granger Frères. In-12, VIII-400 pages.

W. H. CHAMBERLIN. — *Le Canada vu par un Américain.* Montréal, Éditions de l'Arbre, 1943. In-12, 319 pages.

ROBERT CLAUDE, S. J. — *La Lumière de la Montagne. Roman.* Louvain, Collection Jéciste N° 13; Montréal, Librairie Granger Frères. In-12, 207 pages.

PAUL CLAUDEL. — *L'Annonce faite à Marie.* 15e édition. Paris, Gallimard; Montréal, Éditions Fides. In-12, 239 pages.

PAUL CLAUDEL. — *Morceaux choisis.* Douzième édition. Paris, Librairie Gallimard; Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1943. In-12, 259 pages.

L. DE CONINCK, s. j. — *La Technique de l'abordage.* Montréal, Éditions Fides, 1943. In-8, 29 pages.

ÉMILE COUÉ. — *La Maîtrise de Soi-Même par l'Autosuggestion consciente.* Nouvelle édition. Nancy, chez Mme E. Coué; Paris, Éditions J. Oliven; Montréal, Granger. In-12, 128 pages.

CHARLES DE KONINCK. — *De la Primauté du Bien commun contre les personnalistes. Le Principe de l'Ordre nouveau.* Québec, Éditions de l'Université Laval; Montréal, Éditions Fides, 1943. In-12, 195 pages.

LOUIS-C. DE LÉRY, S. J. — *L'Église et les Procès de Mariage.* Montréal, Éditions de l'Arbre, 1943. In-12, 59 pages.

JEAN DES VIGNES ROUGES. — *Deviens un Chef! Essai sur l'éducation des facultés supérieures et l'aptitude au commandement.* Nouvelle édition revue et augmentée. Paris, Éditions J. Oliven; Montréal, Granger Frères. In-12, 293 pages.

HENRY DEYGLUN. — *La France vivra. Tragi-comédie en vers, en trois actes et cinq tableaux, dont un prologue et un épilogue.* Montréal, Éditions de la *Revue moderne*, 1943. In-12, 143 pages.

GEORGES DUHAMEL. — *La Passion de Joseph Pasquier. Roman.* Paris; Montréal, Les Éditions de l'Arbre. In-12, 269 pages.

Général ÉON. — *La Bataille des Flandres. Sédan. Les Faits, leurs Leçons.* Montréal, Éditions Beauchemin, 1943. In-12, 111 pages.

Chanoine ALPHONSE FORTIN. — *Les Saints Martyrs canadiens.* Rimouski, Les Éditions du Centre Saint-Germain; Montréal, Éditions Fides, 1943. In-12, 131 pages.

J. FURET. — *La Liturgie, Ame de l'Action catholique.* Montréal, Éditions Fides, 1943. In-12, 32 pages.

MAURICE GENEVOIX. — *Laframboise et Bellehumeur.* Paris, 1941; Montréal, Éditions de l'Arbre, 1943. In-12, 130 pages.

EVERETT CHERRINGTON HUGHES. — *French Canada in Transition.* Chicago, The University of Chicago Press, 1943. In-8, IX-227 pages.

VICTOR HUGO. — *Poésies choisies.* Montréal, Valiquette, 1943. In-12, 163 pages.

C. JÉGLOT. — *Pour les Jeunes Filles. L'Art d'être charmante.* Paris, Procure générale; Montréal, Éditions Fides, 1943. In-12, 224 pages.

C.-V. JOHNSON. — *A travers le temps et l'espace avec le pendule.* Montréal, Éditions Beauchemin, 1943. In-12, 220 pages.

LA CORPORATION DES AGRONOMES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC. — *Rapport sur l'exercice 1942.* Montréal, La Corporation des Agronomes, 1943. In-8, 87 pages.

La Femme et sa Mission. Paris, Librairie Plon; Montréal, Éditions de l'Arbre. In-12, III-275 pages.

L'Agriculture. Étude préparée avec la collaboration de l'Institut agricole d'Oka. Montréal, Éditions Fides, École des Hautes Études commerciales, 1943. In-8, 555 pages.

GUSTAVE LANCTÔT. — *Rapport sur les Archives publiques pour l'année 1942.* Ottawa, 1943. In-8, LXI-191 pages.

CLAUDE-MARCEL LAURENT. — *Êtes-vous malin? Répondez-moi!* Paris, Les Éditions de France; Montréal, Granger Frères. In-12, VI-139 pages.

Général CHADEBEC DE LAVALADE. — *Pétain?* Rio de Janeiro, Atlantica Editoria; Montréal, Éditions de l'Arbre, 1943. In-12, 156 pages.

HENRI LAVEDAN. — *Monsieur Vincent, Aumônier des Galères.* Paris, Librairie Plon; Montréal, Librairie Granger Frères. In-12, 317 pages.

Lectures et Bibliothèques. Montréal, Fides, 1943. In-8, 59 pages.

Le Maréchal Pétain dans ses plus beaux textes. Montréal, Éditions Fides, 1943. In-12, 98 pages.

Les Juifs. Paris, Librairie Plon; Montréal, Éditions de l'Arbre, 1943. In-12, IX-334 pages.

MONIQUE LEVALLET-MONTAL. — *Pour les vingt ans de Collette.* 16e mille. Paris, Desclée, De Brouwer; Montréal, Librairie Granger Frères. In-12, 288 pages.

Abbé ARTHUR MAHEUX. — *Pourquoi sommes-nous divisés?* Montréal, Radio-Canada, 1943. In-12, 219 pages.

LÉON MARCHAL. — *De Pétain à Laval.* Montréal, Éditions Beauchemin, 1943. In-12, 299 pages.

OSCAR MASSÉ. — *La Conscience de Pierre.* Montréal, Éditions Beauchemin, 1943. In-12, 160 pages.

MAXINE. — *Stowaways.* Montréal, Librairie Beauchemin, 1943. In-8. 145 pages.

GEORGES MAZE-SENCIER. — *Les Vies nécessaires.* Sixième édition. Paris, Marcel Rivière; Montréal, Granger Frères. In-12, VII-357 pages.

L.-P. MERCIER, D.C., N.D. — *Quoi dire, comment dire et quoi faire. Éducation sexuelle.* Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1943. In-12, 63 pages.

ESDRAS MINVILLE. — *Invitation à l'Étude.* Montréal, Édition Fides, 1943. In-12, 171 pages.

WILFRID MORIN, prêtre. — *Nos droits minoritaires. Les minorités françaises au Canada.* Montréal, Éditions Fides, 1943. In-12, 431 pages.

GÉRARD MORISSET. — *Évolution d'une Pièce d'Argenterie.* Ouvrage orné de 24 gravures. Québec, 1943. In-12, 31 pages.

GÉRARD MORISSET. — *Philippe Liébert.* Ouvrage orné de 24 gravures. Québec, 1943. In-12, 31 pages.

BERTRAM MORRIS. — *The Æsthetic Process.* Evanston, Northwestern University, 1943. In-8, IX-189 pages.

MARCEL NOËL. — *Les Chansons et les Heures.* Paris, Librairie Stock; Montréal, Librairie Granger Frères, 1943. In-12, 199 pages.

Œuvres de Jean-Arthur Rimbaud. Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1943. In-12, 199 pages.

Dr VICTOU PAUCHET. *Le Chemin du Bonheur. (La rééducation de soi-même.)* Paris, Éditions J. Oliven; Montréal, Granger Frères. In-12, 342 pages.

GÉRARD PETIT, c. s. c. — *Le Socialisme et le Communisme.* Montréal, Éditions Fides, 1943. In-12, 32 pages.

GÉRARD PETIT, c. s. c. — *La Famille.* Montréal, Éditions Fides, 1943. In-12, 30 pages.

GÉRARD PETIT, c. s. c. — *Bonheur et Travail.* Montréal, Éditions Fides, 1943. In-12, 31 pages.

GÉRARD PETIT, c. s. c. — *Le Libéralisme économique.* Montréal, Éditions Fides, 1943. In-12, 29 pages.

J.-WILFRID PION. — *Ce que peut l'Amour. Roman de mœurs canadiennes.* Montréal, 6560, rue Papineau, 1943. In-12, 345 pages.

LÉANDRE POIRIER, O.F.M. — *Au Service de nos Écrivains. Directives pratiques pour publications.* Québec, Les Éditions, de *Culture,* 1943. In-8, IX-97 pages.

ROBERT PRÉVOST. — *Chénier, l'Opiniâtre.* Montréal, Institut de la Nouvelle-France, 1943. In-12, 30 pages.

Proceedings of the American Catholic Philosophical Association for the Year of 1942. Vol. XVIII. *Truth in the Contemporary Crisis.* Washington, D. C., The Association of the Catholic University of America, 1943. In-8, VIII-223 pages.

Docteur FERNAND RAOULT. — *Vie subie. Vie voulue. Vie rêvée.* Paris, Éditions Spes; Montréal, Granger Frères. In-12, 388 pages.

MARCEL RAYMOND. — *Le Jeu retrouvé.* Montréal, Éditions de l'Arbre, 1943. In-12, XIII-241 pages.

PAUL RIVET. — *Les Origines de l'Homme américain.* Montréal, Éditions de l'Arbre, 1943. In-12, 133 pages.

ISABELLE RIVIÈRE. — *Le Bouquet de Roses rouges.* Paris, Éditions R. A. Corrêa; Montréal, Granger Frères. In-12, 367 pages.

JACQUES RIVIÈRE. — *A la Trace de Dieu.* Paris, Gallimard; Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1943. In-12, 348 pages.

JACQUES RIVIÈRE. — *L'Allemand. Souvenirs et Réflexions d'un Prisonnier de Guerre.* Paris, Éditions de la *Nouvelle Revue française;* Montréal, Éditions Bernard Valiquette. In-12, 253 pages.

Mgr CAMILLE ROY. — *Du Fleuve aux Océans.* Montréal, Éditions Beauchemin, 1943. In-12, 189 pages.

Abbé C.-E. ROY. — *Organisation catéchistique.* Montréal, Éditions Beauchemin, 1943. In-8, 478 pages.

PIERRE-GEORGES ROY. — *A travers les* Mémoires *de Philippe-Aubert de Gaspé.* Montréal, G. Ducharme, Libraire-Éditeur, 1943. In-12, 296 pages.

PIERRE-GEORGES ROY. — *A travers les* Anciens Canadiens *de Philippe-Aubert de Gaspé.* Montréal, G. Ducharme, Libraire-Éditeur, 1943. In-12, 279 pages.

ROBERT RUMILLY. — *Histoire de la Province de Québec.* XI. *I. Tarte.* XI. *S.-N. Parent.* Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1943. In-12, 262 et 244 pages.

ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY. — *Terre des Hommes.* Paris, Gallimard; Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1943. In-12, 218 pages.

St. Louis University Studies in honor of St. Thomas Aquinas. Volume I. 1943. In-8, 54 pages.

RAYMOND TANGHE. — *Initiation à la géographie humaine.* Montréal, Éditions Fides, 1943. In-8, 198 pages.

The Maritain Volume of The Thomist. *Dedicated to Jacques Maritain on the Occasion of his Sixtieth Anniversary.* New York, Sheed and Ward, 1943. In-8, IV-374 pages.

LOUIS DE LAUNAY. — *La Fin d'un Monde et le Monde nouveau.* — Paris, Éditions Taillandier; Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1943. In-8, 189 pages.

PAUL-A. DUMOUCHEL et JOSEPH BRACHET, O.M.I. — *Grammaire saulteuse.* Saint-Boniface, 1942. In-4, XIII-150 pages.

Recension des revues

Catholic Historical Review (The).

July 1943. — Joseph H. DAHMUS: *Did Wyclyf Recant*, p. 155-168. — Carl SELMER: *The Beginnings of the St. Brendan Legend on the Continent*, p. 169-176. — Thomas T. MCAVOY: *Bishop Brute's Report to Rome in 1836*, p. 177-233.

Harvard Theological Review (The).

July 1943. — W. TELFER: *The Codex Verona LX* (58), p. 169-246. — H.-J. ROSE: *The Grief of Persephone*, p. 247-250.

New Scholasticism (The).

July 1943. — F. James VAN DER VELDT: *The Recognition of Individual Bodies*, p. 201-230. — John A. CREAVENY: *Person and Individual*, p. 231-250. — James COLLINS: *Kant's* Opus Postumum, p. 251-285.

Theological Studies.

June 1943. — Wilfrid PARSONS, S. J.: *Intercredal Co-operation in the Papal Documents*, p. 159-182. — Joseph BLUETT, S. J.: *The Church's Duty to Man's Earthly Happiness*, p. 183-222. — Hilary R. WERTS, S. J.: *The Cessation of Invalidation in Grave Difficulty*, p. 223-248. — John J. HEALY, S. J.: *Pope St. Eugene I*, p. 249-256. — John Courtney MURRAY, S. J.: *Intercredal Co-operation: Its Theory and Organization*, p. 257-286.

September 1943. — Gerard ELLORD, S. J.: *Bread in the Form of a Penny*, p. 319-346. — John T. CURRAN, S. J.: *The Teaching of II Peter 1: 20*, p. 347-368. — Anthony C. COTTER, S. J.: *The Divinity of Christ in Apologetics*, p. 369-384. — Laurence J. MCGINLEY, S. J.: *Hellenic Analogies and the Typical Healing Narrative*, p. 385-419. — Gustav VOSS, S. J.: *Johann Adam Möller and the Development of Dogma*, p. 420-444. — John HENNIG: *Our Daily Bread*, p. 445-454.

Thomist (The).

July 1943. — Edward J. LINTZ: *The Unity in the Universe, according to Alfred N. Whitehead*, p. 135-179. — John A. OESTERLE: *The Problem of Meaning*, p. 180-229. — Ilse FOREST: *The Meaning of Faith*, p. 230-250. — Mortimer J. ADLER and Walter FARRELL, O. P.: *The Theory of Democracy*. Part. IV (Continued), p. 251-277.

TABLE DES MATIÈRES

SECTION SPÉCIALE

Année 1943

Articles de fond

PAGES

GERVAIS (J.), O.M.I. — *L'argument apologétique des prophéties messianiques selon saint Justin* 129*-146*; 193*-208*
Professeur à la faculté de théologie.

GREENWOOD (T.). — *Prolégomènes à la Théorie des Quanta.* 34*-60*; 92*-123*
Maître de conférences à l'Université de Londres, professeur à la faculté de philosophie.

GUAY (A.), O.M.I. — *L'instruction religieuse dans les écoles.* 209*-222*
Professeur à la faculté de droit canonique.

PARENT (A.-M.), C.SS.R. — *La messe privée selon les nouvelles rubriques* 223*-227*

PEGHAIRE (J.), C.S.Sp. — *Un sens oublié, la cogitative, selon saint Thomas d'Aquin.* 65*-91*; 147*-174*
Professeur à la faculté de philosophie.

PETIT (G.), C.S.C. — *La personne humaine dans le Corps mystique.* 5*-33*

Rapports de la Société thomiste de l'Université d'Ottawa

Dieu en métaphysique thomiste 175*-184*

Partie documentaire

Lettres d'adhésion des Universités d'Ottawa et de Washington à l'Encyclique Providentissimus Deus 185*-187*

Bibliographie

(Comptes rendus bibliographiques)

PAGES

BARRY (Rev. Garrett Francis), O.M.I., J.C.L. — *Violation of the Cloister.* (René Latrémouille, o. m. i.) .. 61*

DESROCHERS (L'abbé Bruno). — *Le Premier Concile Plénier de Québec et le Code de Droit Canonique.* (A. C.) 228*

EDWARD (Sherman James), A.B., S.T.D. — *The nature of martyrdom.* (René Latrémouille, o. m. i.) 124*

L'Académie canadienne Saint-Thomas d'Aquin. Dixième session (23 et 24 octobre 1940). Onzième session (15 et 16 octobre 1941). (Jacques Gervais, o. m. i.) 188*-189*

MARITAIN (Jacques). — *Saint Thomas and the Problem of Evil.* (Gérard Cloutier, o. m. i.) 61*-62*

MCWILLIAMS (J. A.), S.J. — *Conspectus Cosmologiæ.* (Gérard Cloutier, o. m. i.) 62*

SIWEK (Paul), S.J. — *La réincarnation des esprits.* (Gérard Cloutier, o. m. i.) 228*-229*

— *Le problème du mal.* (Gérard Cloutier, o. m. i.) .. 189*-190*

The Philosophy of G. E. Moore. The Library of Living Philosophers, Vol. IV. (Gérard Cloutier, o.m.i.) .. 124*-125*

Twentieth Century Philosophy. Living Schools of Thought. (Henri Saint-Denis, o. m. i.) 229*-230*

Recension des revues

63*-64*; 126*-127*; 191*; 238*.

Publié avec l'autorisation de l'Ordinaire et des Supérieurs.

SCOLASTICAT
DE
L'IMMACULÉE CONCEPTION
O. M. I.
Ste-Agathe des Monts, P.Q.